



LA

REVUE SOCIALISTE

XVII



LA

REVUE SOCIALISTE

RÉDACTEUR EN CHEF :

BENOIT MALON

TOME XVII

(Janvier-Juin 1893)

PARIS
LIBRAIRIE DE LA « REVUE SOCIALISTE »
10 — Rue Chabanais — 10

1893

LÉON CLADEL

Fils d'un modeste bourrelier que, plus tard, il devait immortaliser sous son nom de Compagnon du Devoir *Montauban tu ne le sauras pas*, notre maître et notre ami quitta, vers les vingt ans, le pays quercinol où il était né pour s'en venir à Paris (1).

Il devait y faire son droit, selon la volonté paternelle..., mais il trouva mieux que la qualité d'avocat ou de notaire pour défendre la veuve et l'orphelin.

Emile Zola a rendu le plus éclatant des hommages qu'il pouvait rendre à un rival en disant la loyauté irréprochable, la vie exempte de compromission, tranchons le mot, l'héroïsme de Léon Cladel.

Jamais en effet, « le digne entre les dignes, le fier entre les fiers, le probe entre les probes, l'honneur et l'orgueil de notre métier » comme l'a écrit Séverine, ne connût une défaillance.

Il était pauvre à son arrivée à Paris, il est mort pauvre.

Et ce renom d'intégrité est le plus noble des héritages que pouvaient souhaiter les chers siens — sa vaillante chère femme, sa courageuse fille aînée, ses doux et mignons enfants.

Sorti du peuple, Cladel est resté dans les rangs du peuple, — vivant de sa vie, en conservant toute la foi, tous les enthousiasmes, souffrant des mêmes souffrances. Ce qu'il avait appris, ce qu'il savait ne l'avait pas éloigné de sa race ! Il se servait de sa science simplement pour la cause du peuple, heureux de pouvoir

(1) Léon Cladel est né le 16 mars 1833, rue Ville Nouvelle, à Montauban, de Pierre Cladel et de Rose Montastruc.

combattre plus utilement pour le peuple, de gagner à la cause plébéienne quelques nouveaux adeptes, quelques nouveaux soldats !

Si la voix de Cladel n'a pas été mieux entendue à l'époque où nous sommes ! — tôt ou tard elle aura son retentissement. Si le Peuple n'a pas mieux compris Cladel, c'est d'ailleurs parce que le Peuple, trop longtemps tenu dans la servitude, n'était pas encore digne de comprendre une œuvre si noblement belle.

Et Cladel, comme l'a remarqué justement Xavier de Ricard ne crût pas que, sous prétexte de *démocratiser l'art*, il put le *vulgariser*.

Notre regretté maître a été un apôtre de la vérité, il a été surtout — et c'est là le grand exemple de sa vie — une des plus humaines et des plus belles personnifications de la Bonté, — non point peut-être de la Bonté passive et résignée, mais de la Bonté active et révoltée qui veut que l'Amour soit basé sur la Justice !

Car, s'il était doux, accueillant aux humbles, aux ignorants, aux pauvres, il avait la robuste et sainte haine de tous les parasites, de tous les exploiteurs de l'Humanité. A ceux-là, certes, — et il avait bien raison ! — il préférait les gais moineaux francs qui picoraient à sa fenêtre, les bons toutous fidèles, toute l'animalité qui ne demande qu'à vivre en paix avec l'homme et en sa compagnie.

Hélas ! pourtant, il aurait eu quelques droits de mépriser les hommes lui, ce vrai saint, à qui les trahisons n'avaient pas été ménagées !... N'est-ce pas, ô vous Tous, gens de la haute et basse littérature qui avez attendu sa mort pour dire ce qu'il avait fait, ce qu'il valait, ce qu'il était ce grand, ce noble artiste, cet admirable citoyen !...

Mais que lui importait votre Envie !.. que lui importaient vos posthumes admirations ! — il avait prévu vos dithyrambes, il les avait jugés ; — parfois avec un malicieusement tendre sourire accompagné d'une tape brusque sur une épaule amie, il disait qu'on lui rendrait justice plus tard ! — même en son pays natal !

Rien ne pouvait l'arrêter dans l'accomplissement de son œuvre.

Peu après son arrivée à Paris, Cladel collabora à la *Revue Fantaisiste*, et fit la connaissance de Baudelaire. Vers les mêmes temps il devint l'ami de Gambetta.

A ces premières amitiés il demeura toujours fidèle — il n'était pas de ceux qui ne savent pas se souvenir — mais il garda plus de fierté peut-être de l'amitié du poète que de celle du tribun ; dont il s'éloigna d'ailleurs, dès que vint la fortune politique...

Quand Gambetta parvenu au pouvoir fit offrir à son ancien

compagnon de lutte, le ruban rouge ! — Cladel qui le méritait cependant mieux que tant d'autres refusa sans tapage, mais fort résolument cette distinction.

Et quand mourut le tribun, Cladel s'abstint de paraître aux funérailles, mais tout ce jour-là demeura triste et pensif, à la fenêtre de son cabinet de travail, en regardant Paris.

Cladel avait rompu, au reste, avec bien d'autres camarades de naguère — devenus députés, sénateurs, ministres, présidents de cour, pourvus de grasses prébendes.

Mais de Baudelaire il devait garder à jamais un pieux souvenir.

« Ah ! quand il parlait de celui-là quelle flamme rajeunissait ses traits, quelle vibration animait sa parole » a remarqué Séverine.

En Baudelaire il trouva non seulement un ami, mais aussi un maître — qu'il devait d'ailleurs égaler — et peut-être son véritable initiateur.

En la dédicace de la *Fête Votive de saint Bartholomé porte glaive* — Cladel dit bien qu'il n'a manqué qu'une seule vertu à Baudelaire « la foi civique » mais il déclare aussi que Baudelaire était un républicain de la veille.

C'est qu'il n'avait pas oublié — il nous la citait encore il y a un an à peine — l'admirable préface que Charles Baudelaire avait écrite pour les chansons de Pierre Dupont, préface où se trouve un véritable manifeste d'art socialiste qu'on nous permettra de citer :

... « Mais par son principe même l'insurrection romantique était condamnée à une vie courte. La puérile utopie de l'école de *l'art pour l'art*, en excluant la morale, et souvent même la passion, était nécessairement stérile. Elle se mettait en flagrante contravention avec le génie de l'humanité. Au nom des principes supérieurs qui constituent la vie universelle, nous avons le droit de la déclarer coupable d'hétérodoxie. Sans doute, des littérateurs très ingénieux, des antiquaires très érudits, des versificateurs qui, il faut l'avouer, élevèrent la prosodie presque à la hauteur d'une création, furent mêlés à ce mouvement, et tirèrent des moyens qu'ils avaient mis en commun des effets très surprenants. Quelques-uns d'entre eux consentirent même à profiter du milieu politique. Navarin attira leurs yeux vers l'Orient, et le philhellénisme engendra un livre éclatant comme un mouchoir ou un châle de l'Inde. Toutes les superstitions catholiques ou orientales furent chantées dans des rythmes savants et singuliers. Mais combien nous devons, à ces accents purement matériels faits pour éblouir la vue troublante des enfants ou pour caresser leur oreille pares-

seuse, préférer la plainte de cette individualité maladive qui, du fond d'un cercueil fictif, s'évertuait à intéresser une société troublée à ses mélancolies irrémédiables. Quelque égoïste qu'il soit, le poète me cause moins de colère quand il dit : moi, je pense... ; moi, je sens... que le musicien ou le barbouilleur infatigable qui fait un pacte satanique avec son instrument. La coquinerie naïve de l'un me fait pardonner ; l'impudence académique de l'autre me révolte.

« Mais plus encore que celui-là, je préfère le poète qui se met en communion permanente avec les hommes de son temps, et échange avec eux des pensées et des sentiments traduits dans un noble langage suffisamment correct. Le poète, placé sur un des points de la circonférence de l'humanité, renvoie sur la même ligne en vibrations plus mélodieuses la pensée humaine qui lui fut transmise ; tout poète véritable doit être une incarnation, et pour compléter d'une manière définitive ma pensée par un exemple récent, malgré tous ces travaux littéraires, malgré tous ces efforts accomplis hors de la loi de vérité, malgré tout ce dillétantisme, ce *voluptuosisme* armé de mille instruments et de mille ruses, quand un poète, maladroit quelquefois, mais presque toujours grand, vint dans un langage enflammé proclamer la sainteté de l'insurrection de 1830 et chanter les misères de l'Angleterre et de l'Irlande, malgré ses rimes insuffisantes, malgré ses pléonasmes, malgré ses périodes non finies, la question fut vidée et l'art fut désormais inséparable de la morale et de l'utilité. »

Cladel nous semble bien avoir agi conformément à ces nobles souhaits de Baudelaire...

Ce fut Baudelaire qui eut l'honneur de présenter au public le premier livre de Léon Cladel *Les Martyrs ridicules*.

Mais avant de publier ce livre et encore longtemps après. Cladel eût à connaître toutes les douleurs, toutes les affres de la vie du salarié. Il lui fallut pour vivre s'employer aux abattoirs ; s'engager comme homme d'équipe au chemin de fer, — il devait s'en souvenir pour écrire son *Kerkadec*, ses *Va-nu-pieds* et tant d'autres plaidoyers d'une si généreuse éloquence en faveur de ses anciens compagnons de misère.

Les *Martyrs Ridicules* furent à peine remarqués. La recommandation de Baudelaire n'était pas de celles dont on avait cure alors. Pourtant Jules Janin fit un article dans *Les Débats*.

Cladel avait écrit son livre sous le coup de ses premières influences littéraires. Il n'était pas encore lui-même.

En ces premières années (1861), il écrivit aussi sous l'influence de Poë et de Baudelaire — *Le Deuxième Mystère de l'Incarnation* — qui parut seulement en 1883, avec une préface de Paul

Bourget. Ce livre intéressant à plus d'un titre (les dix chapitres de XIX à XXIX, où se trouve racontée la retraite de Russie sont superbement poignants) — ce livre qui respire les voluptés factices, le sentiment de l'exception psychologique, l'amour des sciences occultes et la passion de l'étrangeté est resté à peu près unique dans l'œuvre de Cladel.

Paul Bourget a expliqué la transformation qui s'opéra alors dans l'âme de Cladel.

« C'est à ce moment qu'un voyage au pays natal, au cœur de ce Quercy dont il allait devenir l'aède, l'éclaira soudain sur lui-même. Ce fut immédiat et définitif comme une évidence. Il découvrit d'un regard sa propre personne, comme un amoureux qui se réveille, découvre en ouvrant les yeux que son cœur est pris et que c'est pour toujours. Il vit la terre de ses aïeux, les gorges sauvages, l'ondoiement des feuilles des antiques chênes, l'inépuisable abîme du ciel d'où ruissellent les fécondations du soleil et des pluies, les fermes éparses, les gens et les bêtes le long des chemins et il s'écria « *Mes paysans !* » Comme l'Enée de Virgile dut s'écrier « *Mon Italie !* » lorsque la ligne basse de la côte se dessina sur l'horizon... L'élève de Baudelaire se retrouvait le fils des ouvriers du sol ».

Et à son retour, il publiait le *Bouscassié* dédié à son père et à sa mère.

Le *Deuxième Mystère de l'Incarnation* est l'histoire d'un numismate amoureux, également épris d'une femme et de monnaies rares. Lorsqu'il meurt, son autopsie révèle sur son cœur en forme de fœtus — l'enfant qu'il souhaitait de la femme adorée ! — l'image gravée d'une monnaie longtemps désirée.

Ce livre renferme une des poésies de Léon Cladel. Il n'a pas été publié de son vivant de recueil de ses poésies, mais M. Ch. Henry Lapauze avait entrepris, croyons-nous, cette publication et nous aurons bientôt ce livre intéressant à plus d'un titre. On en jugera par ce sonnet qui termine le *Deuxième Mystère de l'Incarnation*.

Recouverte de chaume, assise entre deux eaux ;
Adossée à des champs de maïs blancs et d'orge
Où chante l'alouette avec le rouge-gorge,
La cabane enfonçait son front sous les roseaux,

On s'aime beaucoup mieux où s'aiment les oiseaux,
Sous les feux du soleil ardent comme une forge,
Dans les prés, sous les bois, au pertuis d'une gorge
Où la brise répand l'âcre senteur des aulx.

Caressés par les mains innombrables des arbres,
Souvent nous entrions au beau milieu des blés
Elle et moi sans troubler les ramiers assemblés ;

Sur nous régnaient les cieux fermes comme des marbres
Et je baisais sa bouche écarlate et ses yeux
Où se réfléchissaient les grands blés et les cieux.

De la publication des *Martyrs ridicules* à celle du *Bouscassié* il s'écoula près de cinq ans. Pendant ce temps Cladel devenu journaliste, batailla contre l'Empire dans le *Nain Jaune* sous le pseudonyme de Pierre Patient (1).

C'est en 1869 que parut le second volume de Cladel, ce tendre et doux roman de *Bouscassié*.

C'est le premier livre de Cladel qu'il m'a été donné de lire — il y a de cela dix ans. Et je me souviens qu'il m'a arraché des larmes, un soir dans mon étroite chambrette de petit employé à la Chapelle, et que dès lors naquit mon respectueux amour pour le cher et regretté Maître.

Vous souvient-il de ces pages si touchantes qui terminent l'idylle du rude et naïf bûcheron Guillaume de la Crête des Chênes et de Janille sa mie tant chérie. Alors que Guillaume navré au songer du prochain départ pour l'armée — quitter le pays, quitter sa mignonne ! ah ! c'est là un sort bien triste ! — s'en vient se réfugier sous les arbres, se blottir au sein de sa mère la Forêt — ah ! dites s'il existe en notre littérature quelque chose de plus vraiment beau, de plus vraiment humain !

En 1869, le *Constitutionnel* publiait la *Fête votive de saint Barthólomée porte glaive*. Dans un article paru le 5 novembre de cette même année dans l'*Univers*, Louis Veuillot attaqua la philosophie de l'œuvre — tout en rendant hommage au rare mérite de l'écrivain.

« On ne peut nier disait-il que cela est vu d'œil d'observateur et fait comme disait La Bruyère « de main d'ouvrier », après avoir cité un passage à propos duquel il avouait que M. Duruy a décoré beaucoup de gens de lettres qui n'écriront jamais une pareille page.

Mais Veuillot accusait Cladel d'avoir tracé un portrait inexact du paysan, et partait de là pour anathématiser tous les libres-penseurs.

A cela Cladel devait riposter vaillamment par les lignes que voici :

« Haine à l'oppresseur ! Amour à l'opprimé ! » Tel est le cri qui sort aujourd'hui de toutes les poitrines ; il est inscrit au frontispice de tous les livres nouveaux et la presse le répand chaque jour aux quatre coins du monde. Egalité ! Liberté ! Fraternité ! Voilà la clameur universelle : elle ébranle l'un et l'autre continent. Ici, là, partout, un même vœu d'affranchissement se formule, un même espoir de délivrance apparaît, un même amour de

---

(1) *Pierre Patient* est le titre d'un roman politique paru dans l'*Europe* de Francfort

l'humanité dolente gonfle toutes les âmes et pousse tous les corps : orateurs, écrivains, philosophes, artistes, ceux qui pensent, travaillet et savent ; tous les hommes libres se ruent ensemble à la même conquête ; ô spectacle sublime ! tous les cœurs battent à l'unisson, toutes les bouches profèrent le même cri, toutes les mains signent le même placet : « Abolition de la misère ! Extinction de l'ignorance ! » Et c'est en ce moment, il est par vous bien choisi ! que vous vous écriez, on ne peut dire à votre insu : « La libre-pensée exècre l'espèce humaine ». A qui donc vous adressez-vous ainsi ? Dans quels cœurs votre voix espère-t-elle trouver un écho ? Quoi ! c'est à ceux-là qui la glorifient, autant qu'il est en eux, cette espèce humaine, en la voulant debout et fière en face de toutes les tyrannies, soit celles de là-haut, soit celles d'ici-bas, c'est à ceux-là mêmes que vous reprochez de ne l'aimer point ! Est-ce donc l'aimer et la révérer, ô bons obscurantistes, que de la vouloir humiliée et passive, aujourd'hui sous la crosse d'un prêtre, demain sous le talon d'un soldat, et toujours sous la foudre dévorante d'un Dieu ? « Tremble sans cesse, vis et meurs à genoux ! Ainsi les vôtres parlent de l'humanité ; les nôtres lui tiennent un autre langage, ils lui répètent, eux : Sois libre et marche sans cesse à ton gré », qui de vous ou de nous la méprise ? Et qui l'aime davantage et mieux, de vous ou de nous ? Si les petits et les pauvres, comme vous dites en parlant du peuple, savaient et pouvaient répondre !... on en entendrait de belles, en vérité, s'ils pouvaient être montés en chaire, comme s'exprime dans son *Contre Un* à l'égard des « bestes brutes » l'honnête et docte Etienne de la Boetie. Hélas ! ils sont muets, et, tels quels ils vous plaisent, avouez-le ! »

Non, certes, Cladel ne les flattait pas ces terriens, dont il disait à voir leur cupidité, leur apreté, leur étroitesse d'esprit « qu'ils feraient haïr les superbes régions qu'ils habitent si devant la magnificence des choses on n'oubliait point la laideur des individus. »

Non ! — mais s'il les dépeignait tels quels — il souhaitait ardemment les amener à la compréhension des saines et généreuses choses — il avait confiance en leurs vertus latentes !

Aux rustres gauches, mal dégrossis, trop près de l'état de nature et de servitude, il opposait le prolétaire des villes mieux apte déjà à comprendre la Justice, il opposait surtout le vétéran des grandes guerres, le survivant des épopées de la Révolution qui avait vu et compris le pourquoi des choses.

Au mage, au sorcier Escarollis, en qui les rustiques du Quercy avaient foi, il opposait la faconde héroïque d'Andoche Kardaillac, le vétéran ; comme dans la *Fête votive*, il devait encore opposer.

Farandol, le tambourineur, à Margoulyne, l'hypocrite sacristain joueur d'amboise...

On pourrait s'étonner que des œuvres comme la *Fête votive*, si crânement combattante ! aient paru dans un journal aussi notoirement monarchique que le *Constitutionnel*, si l'on ne savait chez les nôtres combien certains républicains bourgeois étaient et sont encore éloignés du véritable esprit démocratique.

Cladel, loin de trouver un appui chez ces gens à faux visage, y rencontra la plus indéniable hostilité — et cela jusqu'à la fin de sa vaillante vie. L'honnêteté impeccable de Cladel n'était-elle pas un vivant reproche pour tous ces menteurs, ces spéculateurs et ces traitres !

Sous l'Empire, Cladel écrivit encore l'*Ancien* un drame en vers, et la plus grande partie des nouvelles qui composent le volume des *Va-nu-pieds*.

L'*Ancien* ne fut joué que quelque vingt ans plus tard au Théâtre Libre, chez Antoine, en même temps que la *Madeleine Férat* de Zola.

L'*Ancien* est comme le *Bouscassié* une protestation contre l'état militaire.

Entre autres nouvelles des *Va-nu-pieds*, parues sous l'Empire, il faut citer *Montauban tu ne le sauras pas*, *Mon ami le Sergent de Ville*, et ce chef d'œuvre les *Aurientys*.

Mon excellent collaborateur à la *France Moderne*, J.-P. Malan a fort clairement résumé les *Aurientys* et il me pardonnera de lui faire en passant l'emprunt que voici :

« Nous sommes toujours chez des paysans. C'est une simple rencontre de trois frères, dont l'un est soldat, l'autre prêtre, avec leur aîné qui est resté paysan, dans la ferme natale. Un souffle anime le dialogue qui surgit pendant le repas, dans la grande cuisine de la *borde*, au fond de laquelle se dresse, encapelé de serge, le lit vénérable à quenouilles et à baldaquin, où naquirent et moururent les aïeux. Ce dialogue est simplement homérique. En quelques pages il résume la vie de ces trois êtres, le paysan, le prêtre et le soldat, synthèse de tant d'existences semblables. Il faut entendre ce prêtre naïf et bon, qui est resté de cœur et de sens avec la Terre, raconter les souffrances subies depuis le séminaire, — et pendant : la volonté pliée, le cœur meurtri, la chair domptée. Et le soldat ? Le soldat à qui l'on a appris le maniement d'un fusil et d'un sabre et que l'on envoie avec ces armes contre ses frères du peuple, des paysans, des ouvriers comme lui, issus des mêmes forces et vivant d'un sang identique.

— Que tes fils ne soient pas soldats ! s'écrie le guerrier en versant des larmes amères.

— Que tes fils ne soient pas prêtres !... gémit le desservant en prenant le Ciel à témoin des douleurs vaillamment et simplement supportées.

— Mes fils, comme moi, seront paysans !... répond l'aîné comprenant les cris du cœur vrai ; ils laboureront le champ des aïeux, faucheront les prés qu'ils semèrent, boiront le vin de la vigne qu'ils ont plantée. Ils seront paysans : forts, honnêtes et bons !...

Tout Cladel est là dans cette phrase, déclaration de foi d'un plébéien de la terre.

Le livre des *Va-nu-pieds* ne parut qu'en 1873, et souleva une explosion de colères dans la presse réactionnaire — et par là il ne faut pas, encore un coup, entendre seulement les journaux dévoués à la monarchie ! Ah ! mais aussi c'est qu'ils parlaient haut et ferme, le fier langage de la révolte tous ces pacants, ces paours, ces vilains, ces manants qui se remuaient en ces vaillantes pages — Nazi, Quoël, Eral, la Citoyenne Isidore et les autres.

Le gouvernement d'alors interdit le colportage des *Va-nu-pieds.* Il n'osa pas poursuivre.

Mais trois ans plus tard, Dufaure, étant ministre fit condamner Cladel à un mois de prison pour une nouvelle publiée par l'*Evènement* : « une Maudite ».

Cette nouvelle a été reproduite dans les *Petits Cahiers* (édit. Monnier, 1885) avec cette épigraphe.

Ah ! c'est le cri de la nature.
Il faut du pain ! Il faut du pain.

Ce court mais éloquent chef-d'œuvre fut écrit en faveur de l'amnistie, alors réclamée pour les Exilés de la Commune.

Dufaure, en hypocrite chattemiteux qu'il était tenta de déshonorer Cladel en le faisant poursuivre pour outrages aux mœurs. Il eut le cynisme d'avouer à nous ne savons plus quel homme politique — qu'en poursuivant pour le véritable motif il craignait quelque manifestation du suffrage universel en faveur de Cladel comme il s'en était déjà produit pour d'autres. « Je ne veux pas en faire un conseiller municipal ! »

S'il avait été capable, ce tartufe, de comprendre l'honnêteté d'un Cladel, il n'aurait peut-être pas eu cette crainte.

Cladel fit son temps à Sainte-Pélagie.

Notre regretté maître n'avait pas été mêlé au mouvement Communaliste de 1871, mais toutes ses sympathies étaient acquises aux vaillants qui sauvèrent alors la République — tous ses écrits depuis lors en font foi. Il n'échappa cependant que par miracle aux fusillades sommaires. Il nous a conté, qu'il ne dut la vie qu'à l'heureuse chance d'avoir sur lui (au moment de son arrestation

par les soldats de Versailles) une carte d'employé à la ville signée Jules Ferry — ce fut le talisman sauveur.

Cladel a été un de ceux qui ont le plus contribué à la réhabilitation de la Commune de Paris.

Et il nous souvient à ce propos d'un fait qui témoigne de ses sentiments d'une manière bien précise.

Certain membre de la Commune qui depuis est devenu un romancier à succès — et que je ne veux pas nommer autrement — avait été accueilli à Sèvres comme Cladel savait si bien accueillir. C'était au retour de la Calédonie. A table on évoqua naturellement la lutte, la répression, l'exil, et Cladel enthousiaste exalta les fédérés. Avec un sourire narquois, l'ancien membre de la Commune osa railler les sympathies que Cladel exprimait avec sa fougueuse franchise.

Cladel l'arrêta net et plein d'indignation et de mépris montra la porte de son logis au renégat qui comprit et s'en alla.

Et si je tais le nom de ce misérable, ce n'est point par peur d'un démenti mais que je juge — comme d'autres pourraient le juger si je le nommais ! — qu'il est justement méprisable pour son manque de caractère et pour son mercantilisme artistique.

En 1876, Cladel publia *Celui de la Croix-aux-bœufs*; une autre étude de ruraux, — le récit d'une haine atroce entre terriens — puis *Ompdrailles le tombeau des lutteurs* dont il avait tiré depuis un drame qui devait être joué à la Porte Saint-Martin par Sarah Bernhardt. Peu après, Cladel donna *Crête-Rouge*, un roman qui évoque le siège de Paris et la Commune.

Titi Foyssac IV dit la *République et la Chrétienté*, (paru d'abord sous le titre Bons Hommes avec *Dux* une nouvelle qui met en scène Baudelaire de façon très apparente), est de 1878.

Ce livre est écrit en faveur du mariage civil et de l'enterrement civil. Comment Titi Foyssac, chrétien mais républicain, lecteur à la fois de l'*Univers* et du *Rappel* en arrive à rompre avec l'église catholique — la faute en est aux prêtres — c'est ce que Cladel expose avec une merveilleuse et saisissante logique. Il est toujours à lire ce lumineux et clair exposé des menées jésuitiques.

N'a qu'un œil suivit *Titi Foyssac*. *N'a qu'un œil* c'est la justification de la Révolution, la glorification de la gigantesque épopée.

Puis vinrent *Urbains et Ruraux* où se trouve relaté entre autres le sublime héroïsme d'Yxglu, le canonnier d'Issy, — *Léon Cladel et sa kyrielle de chiens* où le maître exalte les mérites et les vertus de l'humanité à quatre pattes, ses bons amis les chiens Quasca, Sevère, Torrent et Montagne, César, Monsieur Touche, et encore d'autres livres, impeccables de forme, autant que de con-

ception généreuse : *Héros et Pantins*, *Quelques Sires*, et *Kerkadec*, que Clovis Hugues a eu l'honneur de préfacer.

Clovis Hugues s'exprimait ainsi, au début de son discours au lecteur, en parlant de l'auteur.

« Sous la phrase magistrale, impeccable, orgueilleusement élargie dans l'harmonie sévère des lignes, j'avais surpris un tressaillement sourd, terrible, qui me rappelait nos latentes indignations socialistes et il m'avait semblé que je découvrais un paquet de cartouches sous un bloc de marbre ciselé par Phidias. »

C'est là une des plus heureuses définitions de Cladel et de son œuvre.

Elle est d'ailleurs encore fort intéressante cette préface pour plusieurs raisons. Clovis Hugues a conté les petites infamies dont Cladel avait déjà été la victime — les refus d'insertion dans les journaux prétendus républicains, ou en cas d'acceptation les demandes de correction à apporter à certains passages jugés trop révolutionnaires — et que Cladel s'empressait au reste de refuser sans ambages.

Entre parenthèses, il est nécessaire de constater que les mêmes procédés subsistèrent à l'égard de Cladel jusqu'à sa mort. Sans remonter plus haut, le directeur de l'*Echo de Paris* qui a cependant la prétention d'avoir fondé un journal *littéraire (?)* essaya plus d'une fois d'obtenir des concessions de Cladel, — mais il n'était pas l'homme des concessions, n'est-ce pas ? celui qui raillait avec tant de franchise le ruban rouge dont s'ornait fraîchement la boutonnière d'un judaïsant propriétaire de quotidiens !

Mais n'insistons pas sur les injustices, ni sur les hostilités sourdes qui s'étaient ourdies autour de Cladel.

Sans nous en inquiéter, a dit Xavier de Ricard, c'est à nous de réclamer celui qui fut *nôtre*. Il ne faut pas seulement admirer en lui le paysagiste incomparable, le visionnaire de luttes paysannes grandies jusqu'à la fresque épique, ni le puissant *animalier* qui, en quelques portraits et attitudes de bêtes, a presque égalé Barye. Il faut aimer aussi celui qui a été un des premiers, le *Verbe* de nos revendications.

Dans la préface de *Kerkadec*, Clovis Hugues constatait encore, et en cela il était bien d'accord avec Léon Cladel, qui fut un des fondateurs du *Club de l'Art social* comme on s'en souvient — que la littérature deviendrait fatalement socialiste :

« Elle l'est peut-être inconsciemment ; mais elle l'est, et c'est l'essentiel pour l'avenir ; les révolutionnaires sans le savoir sont souvent plus utiles que les doctrinaires barricadés derrière la suprématie des écoles. Ouvrez un roman n'importe lequel, assistez

à une pièce de théâtre n'importe laquelle, et pour peu que vous ayez d'aptitude à étudier le détail, à surprendre l'idée dans le fait, l'enchainement philosophique à travers l'intrigue, vous serez étonné de la quantité de socialisme qui se dégage de ce roman et de cette pièce de théâtre !...

Dans *Kerkadec garde-barrière*, Cladel a reproduit de la plus précise et de la plus éloquente façon les souffrances des salariés des chemins de fer. « C'est l'impitoyable critique du monopole, la saisissante peinture du prolétariat écrasé sous les grandes compagnies ».

Cladel avait espéré l'entendre son *Kerkadec*, clamer en pleine scène ses véhémentes apostrophes. Il avait bien voulu m'autoriser à tirer un drame de son œuvre. Le drame est depuis deux ans accepté par le *Théâtre-Libre*, mais si jamais Antoine le joue, ma joie ne sera plus aussi complète qu'elle ne l'eut été au temps où Cladel vivait.

A *Kerkadec* succédèrent *Quelques Sires*, *Mi-Diable*, *Gueux de marque*, *Effigies d'Inconnus*, *Raca*, *Seize morceaux de littérature*. La place nous manque pour analyser ces livres comme il conviendrait, au reste, il serait nécessaire pour étudier Cladel et son œuvre de ne pas se borner à un article comme celui-ci. Mais en ces notes brèves, qu'on nous permette de rappeler que *Seize morceaux de littérature* ont été illustrés par Eugène Rapp, le vaillant et doux garçon que Cladel considérait comme un des siens, — et qui s'en fût si tristement au moment où la vie semblait lui sourire, où la célébrité apparaissait.

Nous devons dire aussi quelques mots de *Mi-Diable* ; ce livre étant un des plus remarquables de l'œuvre de Cladel, il serait malséant de n'en citer que le titre.

Dans la *Revue Moderne* du 25 août 1888, mon camarade Adolphe Retté s'exprimait ainsi :

« L'histoire est éternelle : une vierge saine et passionnée s'éprend d'un mâle dont l'exception, parmi des brutes campagnardes, la séduit et l'affole, se donne à lui dès la première rencontre, vit dès lors toute à cet amant, peut-être diabolique, qui lui *fait peur* ; puis enceinte, délaissée, trompée, le tue avec sa rivale, et meurt.

« Rien de plus pour le fond, et c'est assez, car le maître, sur ce thème, a su broder d'incomparables variations. Il nous peint un milieu de nature sauvage et grandiose, il nous donne le frisson d'on ne sait quel ésotérisme infernal émanant de Yufko, le *Mi-Diable* ; il crée une action qui, tout en restant d'une vérité intense et douloureuse, nous ravit, parmi les fanfares sonnant le rappel d'âges héroïques, vers une humanité plus haute que notre mièvre contemporanéité. »

Cladel avait terminé avant de mourir un volume de biographies *Zigs* — où figure le si remarquable portrait de notre ami Benoit Malon, publié également naguère par la *Revue Moderne*. Il avait achevé aussi *Inri* un roman qui est encore une éclatante réhabilitation de la Commune — œuvre d'une telle audace que jusqu'ici les éditeurs ont reculé à le publier — et ses *Mémoires* avaient été annoncés sous le titre *Paris en travail*...

Nous aurons probablement occasion avant peu de reparler de ces livres.



Séverine, dans un article ému, un des rares articles sincères qui parurent lors de la mort de Cladel, écrivait ce qui suit, ce qui est la vérité même, et qui vaut d'être rappelé :

« Et, pourtant, que de peines, pour élever tous ces petits-là, ces cinq enfants : Judith la brune, Rachel la blonde, Eve, Esther et Marius, le fils, l'unique garçon, la folie du père... le Dauphin !

Cependant, quand un directeur disait à Cladel que, pour publier son roman, il lui demandait des concessions — un peu moins défendre les pauvres, un peu moins attaquer le riche — Cladel, sans répondre, reprenait son vieux chapeau, sa limousine de roulier, son gros bâton, son manuscrit et s'en retournait vers Sèvres, le dos un peu courbé sous le fardeau de sa déception, le pas un peu traînant, sous le poids de sa lassitude, mais portant beau le front où resplendissaient ses yeux extasiés.

Et quand il concluait :

— Rien !

— Tu as bien fait ! disait sa femme en l'embrassant.

Et les mioches, en chœur, sans savoir, tapant avec leurs couverts sur l'assiette où la portion devait être restreinte ce jour-là :

— Tu as bien fait, papa ! »

Oui, certes, tout respirait la bravoure, l'honnêteté en cette accueillante maison de Sèvres où Cladel a vécu les dernières années de sa vaillante vie.

A voir, à entendre Cladel et les siens on se sentait le cœur regaillardi. Qu'ils ont été nombreux les jeunes hommes qui ont trouvé là le réconfort et le courage !

Au milieu des rires des chers enfants : — c'était, dans la salle à manger ou dans le salon, des conversations graves et sérieuses par leur sujet mais point pédantes et fort enjouées en leur tournure. On ne débinait point les confrères, mais ce qui était mieux on s'occupait des moyens de devenir utiles et bons à l'Humanité. Sur la table il y avait toujours (comme sûrement autrefois dans la maison paternelle), un verre, quelques gâteaux pour le visiteur.

Il fleurait bon là la confiance, la générosité ! Quelle hospitalité cordiale ! Oh ! chère maison où nous avons tous trouvé la parole amie, la main fraternelle.

Chaque dimanche, c'était un défilé ininterrompu d'amis: Rosny, Margueritte, Morel, Darzens, Retté, Rodenbach, Camille Lemonnier, Georges Renard, Paul Arène, Rollinat, Benoît Malon, d'Echerac, Lapauze, E. Reclus, Delon, Hector France, Clovis Hugues, Maurice Guillemot, Poirson, Proteau, Veidaux, bien d'autres que j'oublie étaient des familiers de la chère maison. Rodin et Dalou y venaient également. Ils y étaient venus aussi ces deux chers morts, ces inoubliables amis, le viril poète des *Fauves*, Fernand Ieres, le filleul littéraire de Cladel — et notre regretté Jean Lombard.

Aucun de nous n'oubliera ce temps, et tous nous nous associerons au pieux hommage que quelques-uns ont projeté de rendre à la vénérée mémoire du Maitre.

On sait, en effet, que les jeunes Revues ont formé un comité pour recueillir par souscriptions les fonds destinés à élever un buste sur la tombe de Léon Cladel. La *Revue Socialiste*, le *Spartiate*, les *Ecrits pour l'Art*, le *Semeur*, la *Revue Moderne* et quelques autres périodiques auxquels Cladel avait accordé son appui et sa collaboration, ont fait un appel qui doit être entendu.

Rodin, qui comme Cladel le fût, est un fervent et sincère démocrate, en même temps qu'un personnel et admirable artiste, a accepté la mission de faire revivre les traits de celui dont nous nous souviendrons toujours.

Nous prions tous nos camarades, tous les lecteurs de la *Revue Socialiste* à s'associer à notre œuvre. C'est un devoir ; car celui qu'il s'agit d'honorer a doublement mérité de l'Humanité, puisqu'il a été à la fois un génial artiste, un intégre citoyen.

Robert BERNIER.

LA RÉVOLUTION DE DEMAIN

(Suite)

LA MORALE POSITIVE

Il est permis de déplorer ce qu'on appelle les excès de la Révolution de 1789. Il y a pour cela toute une école de républicains honnêtes et modérés qui, après coup, enseignent, par arguments fort bien déduits, que si l'on avait fait ceci, et non pas cela ; si le roi s'était conduit de telle sorte, et non de telle autre ; si les Nobles et le Clergé avaient été plus clairvoyants, le Tiers plus sage ; si, en un mot, rien de ce qui s'est passé ne s'était passé, et que tous les événements se fussent déroulés selon l'ordre, la marche, le rythme et la mesure que ces estimables penseurs ont conçus — soixante ou quatre-vingts ans après — la révolution n'aurait été qu'une évolution.

Ces beaux raisonnements, qui mènent quelquefois leurs auteurs à l'Institut, n'ont qu'un défaut : celui d'être ineptes.

Ce sont, du reste, exactement les mêmes raisonnements académiques que l'on oppose contre l'imminence, contre l'inéluctable nécessité de la révolution de demain.

Si — comme le demandent les socialistes-chrétiens — on pouvait réconcilier les Riches et les Pauvres, en ramenant ceux-là à l'observation de leurs devoirs sociaux, ceux-ci à une suffisante résignation à leur sort, sous l'influence commune de sentiments religieux actuellement épuisés, il est clair que tout irait comme sur des roulettes. Mais justement, la difficulté, c'est de ressusciter la Foi.

Ils disent au peuple : « Crois en Dieu et tu seras sauvé ! » — Le peuple est en droit de leur répondre : « Croire ne dépend pas

de ma volonté ! Dites à Dieu de me faire croire à ces vérités que la science démontre comme impossibles et absurdes. » — Et comme Dieu ne paraît pas disposé à se prêter à cette opération, le problème reste insoluble, et les prédicateurs parlent comme saint Jean dans le désert.

Du reste, il est à remarquer que l'idéal chrétien, loin de pousser les opprimés à vaincre les iniquités qui les accablent, est propre à les décourager, tout au moins à les rendre indifférents à leur misère. En effet, la seule véritable existence, celle qui ne périra jamais, celle dont l'existence terrestre n'est en quelque sorte qu'une préface préparatoire, n'est-ce pas l'existence future ?

La vie terrestre n'étant qu'un moment désagréable à passer ; et d'autre part, nos souffrances, nos peines ici-bas nous étant comptées là-haut, en proportion de notre résignation à les subir, il serait aussi fou que chimérique d'user nos forces en des tentatives d'amélioration de nos conditions sociales. A quoi bon ? Celui qui occupe un champ pendant une journée seulement ne songe pas à y planter des arbres, ni à l'orner de fleurs : il ne songe pas même à l'ensemencer de graines, non plus qu'à l'enclore de murs pour le garder des voleurs.

D'ailleurs, les doctrines théologiques ne sont plus susceptibles de discussion. Elles sont hors du domaine de la raison et de l'examen. Elles ne cherchent pas à convaincre : elles s'imposent, au nom d'une autorité supérieure, à laquelle il faut croire.

Malheureusement les dogmes sur lesquels elles reposent sont ruinés, et ruinés à ce point qu'il n'est pas un catholique, aussi intransigeant qu'on le suppose, qui les accepte dans leur intégrité.

La foi aux miracles, si vive au Moyen-Age, n'a plus de croyants, même parmi les plus dévots. Et cependant le miracle n'est-il pas la manifestation nécessaire, rationnelle, si un pareil mot peut être ici employé, de l'intervention constante d'une Providence intelligente dans les affaires publiques et privées des hommes et des sociétés ?

Quel est le catholique, depuis le Pape jusqu'au dernier des catéchumènes, qui ose aujourd'hui proclamer que l'Église a le droit, dont elle usait jadis, de contraindre à la foi les hérétiques et les schismatiques, et de demander à la justice civile la punition des athées ?

Et cependant, si l'Église est vraiment dépositaire de la vérité ; si le salut éternel des âmes dépend de leur soumission aux enseignements révélés, n'est-ce pas le devoir, le plus impérieux des devoirs pour les catholiques, de réclamer le retour au régime de l'Inquisition ?

Non ; de l'antique foi catholique qui, pendant dix-huit siècles

a rempli et vivifié l'âme de la civilisation occidentale, il ne reste plus que des habitudes cultuelles, machinalement suivies par l'immense majorité des prétendus croyants.

De toute la pratique religieuse, les paysans n'ont gardé avec quelque respect que celle qui se rapporte à la naissance, au mariage, ou à la mort. Et encore, peut-on dire que dans cette observance à peu près générale de trois cérémonies publiques, il entre beaucoup plus d'amour-propre, de vanité, de crainte du : qu'en-dirait-on ? et de sentiment de bienséance sociale que de véritable foi.

Quant au régime privé,— le seul, au fond, important, au point de vue moral,— il est, à peu près dans toutes les classes, abandonné ou du moins singulièrement négligé.

A part les très vieilles femmes et les toutes jeunes filles, personne ne se confesse dans nos campagnes ; personne ne songe, dans le train ordinaire de la vie, à prendre le curé pour confident ou conseiller. Dans beaucoup de nos départements (du Sud-Ouest, notamment), bien au contraire, le curé, hors de son église, est plutot considéré comme un suspect et presque comme un ennemi.

Dans nos classes bourgeoises, il est presque superflu de constater que les sentiments religieux sont de pure surface. La foi y est à fleur de peau. Les bourgeois sont « croyants » parce que cela est comme il faut, bien porté, et donne au roturier en redingote je ne sais quel ton aristocratique.

Pour d'autres, il faut que le riche ait au moins l'air de croire afin de maintenir « *le peuple* » dans l'état d'esprit de soumission et de respect que la religion impose à ses fidèles.

Quant aux dames, s'il est certain qu'elles aient gardé au fond du cœur une religiosité vague, on peut dire sans blasphémer que la foi ne les empêche pas de danser, et qu'assurément, si l'on plaçait la plus dévote entre la négligence de ses devoirs mondains et l'oubli de ses devoirs religieux intimes, ceux-ci courraient grand risque d'être sacrifiés.

Voyez donc, le dimanche, à midi et demie, dans toutes les églises de Paris et de province, les messes les plus en faveur, celles qui attirent la plus nombreuse et la plus élégante assistance. Ne constatez-vous pas que le sentiment religieux est à peu près totalement absent de ces cérémonies de luxe ?

Ce sont des réunions de bonne compagnie, et l'on se rencontre à l'église comme dans un salon bien-pensant.

Pour les dames, c'est une occasion de faire assaut de toilettes ; car il est convenable d'aller prier le bon Dieu comme on va voir courir les chevaux.

Pour les messieurs (pour les jeunes, du moins), c'est l'occa-

sion de faire un doigt de flirt avec les jeunes misses — et quelquefois avec les ladys.

Quoi de plus charmant, de plus select — et de moins édifiant — que cette « sortie de messe » où s'échangent des shake-hands ; où, dans le frisson des soies froissées, court un babillage d'oiseaux-mouches! Quelle piété ! Comme on sent bien que l'éternel et profond mystère du dieu fait homme n'a guère plus d'autre signification, pour ces âmes blasées et vides, que celle d'une pièce banale, cent fois vue et revue, et de laquelle on finit, tant on l'écoute distraitement, par ne plus même entendre les paroles, quand, depuis longtemps déjà, on en a oublié ou perdu le sens.

On a beau dire et on a beau faire : on peut s'en réjouir ou s'en plaindre : les religions descendent et ne remontent pas. Les socialistes-chrétiens, en asseyant leurs théories sur la foi surnaturelle, frappent celles-ci d'impuissance, et se vouent à la plus vaine et à la plus stérile des missions.

Une Providence sourde, aveugle, muette, qui se désintéresse des lois naturelles du monde et de l'humanité ; qui voit d'un œil indifférent le bien et le mal ; qui, le plus souvent, laisse les bons et les justes souffrir, les méchants et les coquins jouir et dominer ; une Providence constitutionnelle qui règne et ne gouverne pas ; un Dieu vague, que ses prêtres ne savent même plus expliquer, sinon pour en dire qu'il peut tout, mais qu'il aime mieux ne rien faire ; un Dieu, en somme, qui n'est qu'un x au bout d'un problème non résolu, et dont le fantôme se perd et s'efface de plus en plus dans les brouillards de la métaphysique panthéiste : ce dieu-là est fini, avec la cosmogonie dont il fut la formule.

Longtemps encore, peut-être, son nom servira à indiquer le but *idéal* vers lequel, invinciblement, tend l'esprit humain, c'est-à-dire la connaissance des causes premières, de la loi initiale, source de toutes les lois qui constituent et meuvent les univers.

Il sera longtemps, toujours si l'on veut, la suprême et invérifiable hypothèse. Mais est-ce désormais d'après une hypothèse inaccessible que nous pouvons déterminer des droits et des devoirs ? Est-ce d'après les volontés ignorées d'un éternel absent que nous pouvons régler notre conduite, privée et sociale ?

Sans doute, la morale que prêchent les socialistes-chrétiens est, à bien des égards, une morale vraiment utile, juste et belle.

Mais leur appartient-elle en propre, et ne saurait-on en justifier les préceptes en dehors des croyances théologiques ?

Qu'est-ce donc que la morale, sinon l'ensemble des principes et des règles de conduite, privée et publique, admis par le commun des hommes vivant dans un même milieu de civilisation, d'après les notions par eux acquises sur le vrai et le faux, sur le juste et

l'injuste, le bon et le mauvais, le beau et le laid, l'honnête et le déshonnête ?

Or, ces notions sont toujours *relatives*, c'est-à-dire qu'elles dérivent de l'état général des connaissances humaines et des circonstances politiques et économiques. Elles ne sont donc jamais que provisoires, en ce sens que si elles sont plus exactes que celles qui constituaient la « Science » d'hier, elles le sont moins que celles qui constitueront la « Science » de demain.

De là, cette conséquence, qu'il y a eu autant d'états moraux successifs que de civilisations distinctes.

Chaque civilisation transmet à celle qui la suit les notions intellectuelles et morales qu'elle a reçues elle-même des âges antérieurs, et qu'elle a révisées et amandées, grâce au progrès des connaissances positives concernant le Monde et l'Homme : de même que, dans une famille, le père et la mère transmettent à leurs enfants l'ensemble des préceptes d'éducation qu'ils ont recueilli de leurs aïeux, augmentés ou modifiés selon ce qu'ils ont pu apprendre par eux-mêmes, dans leur expérience propre de la vie.

Chaque civilisation qui arrive est ainsi l'héritière du fond entier de connaissances, d'opinions, de traditions, de mœurs et d'habitudes accumulés par toutes les civilisations précédentes : — d'un *capital* moral ; comme elle hérite aussi du fond entier de matériaux, de richesses naturelles, de produits accumulés par ces mêmes civilisations, et qui constitue son *capital* économique.

Sans doute, ce fond moral, en s'accumulant, se charge d'une quantité d'erreurs, de préjugés, de superstitions (*super stare*) — *ce qui reste par dessus*) que chaque civilisation s'efforce, grâce aux lumières propres qu'elle acquiert, de rectifier, de transformer ou de dissiper ; de même que le fond matériel comporte bien des non-valeurs, matériaux ou produits hors d'usage, et que la civilisation actuelle travaille à éliminer du *capital* utile.

Mais le fond moral, ainsi constitué comme le fond économique, s'épure et s'accroît sans cesse ; parce que les sociétés humaines, en avançant en civilisation, ne font que confirmer et consolider un certain nombre de principes généraux, de règles de conduite et de sentiments qui apparaissent de plus en plus comme conformes aux conditions nécessaires de l'existence sociale (1).

Telle est la morale vulgaire, acquise, dont les règles finissent

(1) « Les lois morales sont en grande partie l'expression des nécessités mêmes de la vie sociale, et la généralité de certaines règles tient à l'uniformité des conditions de la vie sur la surface du globe. » (Guyau, *L'Irréligion de l'avenir*, p. 83).

par être observées en quelque sorte inconsciemment. Et c'est ainsi que, dans la langue populaire, *mœurs* est synonyme d'*habitudes*.

Mais il est aussi une morale supérieure, qui, celle-là, n'existe jamais qu'à l'état d'ébauche, de fragments de *vues* partielles. C'est elle qui est pressentie et annoncée par les hommes de génie, poëtes, écrivains, savants, philosophes, tous précurseurs d'*utopies*. Car les *utopies*, presque toujours condamnées et bafouées dans le présent, sont souvent les vérités du lendemain.

C'est cette morale-là qui constitue l'*idéal* pour l'ensemble des esprits.

A toutes les époques de l'humanité il y a eu ainsi une élite d'hommes supérieurs, plus ou moins en avant, par leur mentalité ou par leur moralité, de leurs contemporains. C'est à eux que s'applique le beau vers antique. Ils sont réellement « comme des coureurs qui se transmettent le flambeau de vérité à travers les âges. »

Les « inventions » de la poésie, des arts, de la science, dépassent presque toujours la foule des hommes vivants qui les ignorent ou les méconnaissent, parce qu'elles ne sont pas compréhensibles pour la moyenne des cerveaux contemporains, ou ne sont pas *pratiques*, c'est-à-dire immédiatement adaptables aux conditions générales du milieu social où elles se produisent.

Jetées dans le courant des idées, des opinions et des mœurs, elles sont discutées, propagées, vulgarisées, et finissent à la longue par pénétrer insensiblement les masses.

Toute la théorie de l'*évolution* est dans ce phénomène dont la réalité peut être vérifiée sur toutes les questions, dans tous les cas, et qui est la substance même de l'histoire de nos civilisations.

On le voit, la Morale ne saurait être confondue avec la Religion.

Dans toute religion, en effet, il y a un fond de morale qui, bien que sanctionné par elle, en est indépendant, et en pourrait être détaché, sans affecter ni altérer en rien la doctrine religieuse qui le couvre.

Ce fond moral, ce sont les préceptes et règles relatifs à la conduite des hommes les uns vis-à-vis des autres ; tandis que d'autres règles et d'autres préceptes, ceux-là directement émanés de la doctrine religieuse, et faisant corps avec elle, ont pour objet la conduite des hommes à l'égard des divinités.

« Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qui te fût fait », est un précepte de morale qui s'adapte aussi bien à la philosophie de Confucius qu'à la religion de Jésus, et qui est admis par tous les hommes civilisés, sans distinction de culte ni de croyance, et même en dehors de toute croyance et de tout culte.

« Un seul dieu tu adoreras et serviras parfaitement » : tel est le précepte fondamental de la morale chrétienne. Or, ce précepte, l'antiquité païenne l'ignora : le catholicisme du Moyen-Age et surtout le catholicisme moderne, s'ils ont inscrit cette formule en tête de leur doctrine, en fait l'ont singulièrement violée.

Qu'est-ce donc, en effet, que le Mystère de la Sainte-Trinité, la multiplication des cultes spéciaux envers les vierges à miracles et envers les saints locaux ou nationaux, sinon un retour plus ou moins conscient vers le paganisme, c'est-à-dire vers l'adoration d'un plus ou moins grand nombre de divinités concurrentes, ou présidant chacune à un département particulier du céleste pouvoir?

Alors que le principe de morale humaine : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qui te fût fait » tend à rallier les hommes sous un même régime de justice et d'égalité, le principe de morale religieuse : « Un seul dieu tu adoreras », n'a jamais réussi qu'à diviser les sociétés et les individus, à fomenter les schismes et les hérésies, à allumer les guerres et les inquisitions, à entraver, en un mot, le mouvement des peuples vers l'*unité* intellectuelle, morale, et par suite matérielle.

De là, deux morales dans toute religion :

L'une, essentiellement humaine et sociale, qui ne concerne que les rapports, les relations des hommes vivant dans une même société, dans un même milieu de civilisation ; l'autre, essentiellement théologique et individualiste, concernant principalement les rapports, les relations de chaque homme avec le ou les dieux qu'il adore : la première, se développant et se modifiant selon les développements et les modifications mêmes des conditions intellectuelles, économiques, politiques des sociétés, qui entrainent des modifications correspondantes dans le régime domestique et dans le régime public auxquels chaque homme est soumis : — l'autre immuable, puisque l'homme a beau changer, la divinité à laquelle il s'adresse ne change pas, et par conséquent ses devoirs envers elle ne peuvent varier.

Tant que ces deux morales restent confondues, ou du moins unies sans trop de difficultés, la religion gouverne seule, et il semble que toute morale émane d'elle.

Pendant le temps, plus ou moins long, où l'harmonie est complete entre les croyances religieuses et les connaissances positives, la société, et chacun des hommes qui la composent, goûtent les douceurs et bénéficient des avantages d'un équilibre mental et moral parfait.

Les pensées sont d'accord avec les sentiments, et règlent les actes. Il y a unité dans la vie industrielle et la vie collective.

A ce point de vue, les religions, en leur époque de pleine in-

fluence sur les esprits et sur les cœurs, ont rendu à la morale un inappréciable service. Elles ont conservé, en effet, les préceptes moraux et les ont préservés de toute corruption mortelle, en les plaçant sous le couvert de leur sanction supérieure.

Ainsi, il est certain que c'est en invoquant la loi religieuse que les antiques législateurs égyptiens et israëlites policèrent leurs peuples et les arrachèrent à de grossières mœurs.

Le Catholicisme dominant durant toute la période du Moyen-Age, a suscité d'admirables institutions, propres à exalter les sentiments nobles et généreux, et à corriger l'égoïsme profond que sa propre dectrine provoquait : à réfréner, et peu à peu éteindre la brutalité des mœurs militaires privées ; à protéger les faibles, les serfs contre les cruautés et les exactions de leurs maîtres : à maintenir fortement les devoirs de famille, et à défendre la famille elle-même contre le débordement de barbarie qui suivit l'effondrement de l'ordre gallo-romain.

Le Catholicisme a incontestablement présidé à la constitution des nationalités européennes, et l'unité de croyance qu'il a imposée aux peuples occidentaux a été le germe de leur solidarité future.

Les papes, dans la période politique où leur souveraineté morale était acceptée sans réserve par tous les rois, ont maintenu dans le monde un certain équilibre, bien fragile, du reste, en ces époques où la barbarie germaine menaçait à chaque instant d'anéantir les restes de la civilisation romaine. Et c'est véritablement par l'interposition entre les nobles et les serfs de cette classe ecclésiastique, si démocratique par l'origine et le mode d'élection de ses membres, que purent être évités bien des malheurs, et que les institutions sociales se développèrent sans trop de crises violentes.

On a maudit le moyen-âge parce que, pendant longtemps, on n'en a vu, ou l'on n'en a voulu voir que les côtés sombres ; la tyrannie du noble sur le vilain, l'inégalité profonde des conditions humaines, l'inégalité des charges imposées aux uns, des privilèges concédés aux autres.

De même, le moyen-âge, dans son esprit si naïvement croyant, avait maudit l'antiquité, dont il ne voulut voir que le Paganisme abhorré.

La véritable intelligence des choses nous montre, au contraire, dans chaque âge humain, ce qu'il y eut de bon et qui dut être conservé par l'âge suivant, et ce qu'il y eut de mauvais, et qui dût être éliminé.

En réalité, tous les âges se tiennent, se lient et se succèdent dans un développement intellectuel, moral et social continu.

Le moyen-âge est issu de l'antiquité, et se relie à elle par la

transition gallo-romaine ; de même que nos deux grands derniers siècles, le XVII[e] et le XVIII[e], sont issus du moyen-age et se rattachent à lui par la transition de la Renaissance ; de même que l'âge moderne procède visiblement des deux siècles qui ont précédé la révolution.

Comment, d'ailleurs, pourrait-on concevoir l'idée du progrès humain si l'on admettait entre les époques successives de la civilisation, des lacunes, des trous, d'immenses espaces nus et infranchissables ?

Il faut, au contraire, retenir et méditer cette profonde pensée de Pascal :

« L'humanité doit être considérée comme un homme qui ne meurt jamais et qui apprend continuellement. »

Quand l'habitat géographique, en se modifiant d'après les travaux humains, et en devenant plus fertile, plus facilement parcourable, plus propre à l'établissement des agglomérations de famille, à la création des cités ; quand le développement incessant des connaissances humaines, en suscitant les découvertes scientifiques, lesquelles promeuvent les progrès du commerce et de l'industrie, ont amené des modifications profondes dans les conditions générales d'existence des sociétés et des hommes qui en font partie, il se produit, pour ainsi dire, craquement, puis rupture, entre les deux morales : entre la morale civile qui doit toujours s'adapter à la vie sociale, et la morale religieuse qui reste relativement fixe.

Il y a alors lutte entre les tendances laïques et la doctrine religieuse. Celle-ci se défendant au nom de l'Ordre, celle-là attaquant au nom du Progrès.

L'issue de la lutte n'est jamais douteuse. Les *morales* religieuses succombent tôt ou tard ; la morale naturelle subsiste et grandit.

C'est ainsi que la morale catholique se trouve aujourd'hui en conflit avec la morale civile sur le point le plus fondamental de notre existence moderne. La morale catholique considère le travail comme né d'une déchéance et constituant une peine ; la morale civile le considère et le proclame comme la condition essentielle de notre bonheur, de notre dignité et de notre vertu. Elle en a fait même une sorte de religion : « Qui travaille prie. »

Dans la morale catholique, la vie sainte par excellence, c'est la vie contemplative ; d'après la morale humaine, c'est la vie active.

Mais il y a plus ; et sur bien des points, la morale religieuse, même alors qu'elle concorde avec la morale civile, est aujourd'hui sans force pour imposer ses commandements.

N'a-t-elle pas, par exemple, depuis des siècles, réprouvé, ana-

thématisé le duel ? (1) Et cependant, loin d'avoir disparu de nos mœurs, le duel, qui — chose caractéristique ! — est généralement méprisé par les classes prolétariennes, par ces ouvriers de ville gagnés par l'incrédulité, le scepticisme ou même l'athéisme : le duel continue d'être en honneur dans les hautes classes, aristocratique et bourgeoise : il est pratiqué par ceux-là même qui se piquent d'être restés croyants, par les catholiques militants. Et c'est parmi les derniers fidèles de l'Eglise que le duel, flétri par elle, demeure comme une loi de l'honneur à laquelle un galant homme ne saurait se soustraire.

Enfin, la séparation — que dis-je ? le divorce définitif de la morale civile avec la morale religieuse est inconscienciemment reconnu par ceux qui affirment le plus hautement la prédominance nécessaire de celle-ci sur celle-là.

Est-il un seul catholique — laïc ou prêtre — qui ose prétendre que la moralité d'un homme est essentiellement relative à l'état de ses opinions religieuses ? Ne dit-on pas couramment, et n'est-ce pas, d'ailleurs, une vérité d'observation banale, qu'il y a des honnêtes gens partout, c'est-à-dire que la bonne conduite, la vraie moralité, sont indépendants du culte qu'on professe, ou qu'on ne professe pas ?

Il est vrai que la politique ecclésiastique s'est toujours efforcée d'ajuster la morale dogmatique aux divers états successifs d'opinions et de mœurs à travers lesquelles évolue la morale civile.

Ç'a été l'œuvre continue des conciles de l'Eglise, et de ses plus éminents docteurs, d'essayer de retarder le divorce fatal de la foi d'avec la raison : et l'on sait, de reste, le considérable effort tenté au XVIIIe siècle, par l'institution des Jésuites, et prolongé jusqu'aujourd'hui, pour retenir dans les mains du clergé, le gouvernement des âmes qui, de plus en plus, lui échappe.

C'est d'ailleurs au suprême effort de cette politique que nous voyons, actuellement, l'Eglise user ses dernières forces, en tentant de ressaisir la direction du mouvement social, par elle perdu depuis trois ou quatre siècles : et tel est le secret de ce socialisme chrétien qui, sous l'impulsion d'un pape singulièrement intelligent, s'empare des doctrines les plus hardies du collectivisme moderne, les fait siennes, et par là rêve de reconquérir, pour l'Eglise, la domination des masses populaires.

Mais toutes les concessions que la morale religieuse est contrainte de faire à la morale civile sont autant d'atteintes portées à l'intégrité du dogme auquel elle se rattache ; et il arrive un jour où la morale civile ayant envahi tous ses domaines, le dogme submergé disparaît comme une inutile épave.

(1) Après l'avoir, d'ailleurs, formellement institué, ou du moins consacré, par le *jugement de Dieu.*

Ainsi, non seulement, on peut concevoir une doctrine morale indépendante de toute croyance surnaturelle ; mais, c'est précisément en faisant abstraction de toute croyance surnaturelle, en ne s'efforçant pas, toujours vainement, de rattacher les règles de la conduite humaine à des suppositions indémontrables sur les commencements et sur les fins de l'homme et de l'univers ; c'est, au contraire, en s'appliquant à dégager ces règles de conduite des conditions positives de l'humanité sur la terre, d'après ce que les sciences d'observation nous ont appris et nous apprennent, touchant les lois astronomiques, chimiques, physiques, biologiques et enfin sociales qui nous gouvernent : c'est seulement en pénétrant de plus en plus le mode d'évolution de nos instincts, de nos penchants, et comment ils se modifient que nous pouvons établir les règles normales de notre conduite.

« Connais-toi toi-même », disait la sagesse antique. Et la sagesse moderne ajoute : « Pour t'améliorer. »

En résumé, pour bien définir les règles de la morale *actuelle*, il faut bien connaître l'homme *actuel*, dans ses opinions, dans ses tendances, dans ses institutions politiques et économiques, dans ses hérédités, c'est-à-dire dans l'histoire de ses aïeux : l'homme du moyen âge, et l'homme de l'antiquité.

Et c'est ainsi que l'histoire de la morale est intimement liée à l'histoire de la civilisation.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de faire, ni même d'esquisser un traité spécial sur la science de la morale.

Bornons-nous ici à indiquer que la morale peut être envisagée sous quatre aspects, ou pour mieux dire, divisée en quatre sections :

La Morale privée, qui concerne les sentiments et les actes de l'individu, pris dans sa personnalité ;

La Morale domestique, qui concerne les sentiments et les actes de l'homme pris dans ses relations familiales, en tant que fils, frère, époux, père, maître et serviteur ;

La Morale sociale, qui concerne les sentiments et les actes de l'homme, pris dans ses rapports avec ses concitoyens, considérés ensemble ou séparément ;

La Morale universelle, qui embrasse les relations générales des hommes et des peuples entr'eux, sans distinction de familles, de classes, ni de patries.

Ces quatre ordres de morale sont, les uns par rapport aux autres, comme les anneaux solidaires qui, dans une chaîne, se tiennent mutuellement, en s'ajoutant et se rivant au premier.

La Morale privée peut être conçue indépendamment des autres ; de même que l'homme individuel peut être conçu indépendamment de tout lien familial. Mais la Morale domestique ne

peut être considérée abstraction faite de la morale privée, parce que la famille est une agrégation volontaire d'individus, et que, dès lors, chacun de ses membres a, pour ainsi dire, deux personnalités, l'une naturelle et primordiale, en tant qu'individu ; l'autre conventionnelle et dérivée, en tant que faisant partie du groupe familial.

A son tour, la Morale sociale ne saurait être définie, sans ces deux éléments de la morale privée et de la morale domestique ; parce que toute société est à la fois un ensemble d'individus et une agrégation de familles.

Enfin, la morale universelle a pour bases la morale privée, la morale domestique et la morale sociale : car l'humanité est en même temps la collection totale des individus, des familles et des sociétés.

Mais cette division théorique est purement artificielle, et n'a d'autre but que de faciliter l'étude du *sujet* : absolument comme les sections anatomiques, bien que chacune soit circonscrite à l'étude d'une partie du corps, ont pour objectif commun l'étude *unique* du corps entier.

En effet, au point de vue philosophique, la morale privée, prise isolément, n'existe pas.

L'homme seul, sans famille, sans société, ne peut évidemment penser qu'à sa conservation, à la satisfaction de ses besoins et à l'assouvissement de ses désirs. Tous ces actes sont conçus et déterminés dans le sens du plein épanouissement de ses instincts naturels.

Ce qu'on appelle le *droit*, le *devoir*, n'existe pas pour l'homme isolé. Supposez un tout jeune enfant, abandonné dans une île déserte, et par hypothèse réussissant à échapper à la mort.

Il vit, il grandit, il devient homme, sans savoir même ce que c'est qu'un homme, sans que rien puisse lui faire concevoir qu'il existe, par ailleurs, d'autres êtres semblables à lui :

Pourra-t-il jamais être question, pour lui de *droits* et de *devoirs*, et par conséquent de morale ?

Le *droit*, le *devoir*, dont la métaphysique a fait des entités absolues, préexistant (on ne sait ni comment, ni pourquoi) à toute association humaine, sont des mots dénués de sens pour l'individu seul, sans relation familiale ou sociale.

Un droit, un devoir quelconque supposent nécessairement au moins deux êtres ayant un lien de relation entre eux, qui fait que l'un est en état d'exiger de l'autre quelque chose que celui-ci est dans l'obligation *morale* de fournir ou de consentir.

Mais l'homme isolé, qui est obligé envers lui ? personne. Envers qui est-il obligé ? envers personne. Ses actes, quels qu'ils soient, ne peuvent à qui que ce soit causer le moindre dommage.

Dans ces conditions, n'est-il pas exact de dire qu'à son regard, le *droit*, le *devoir* ne sont pas nés ?

La morale privée ne peut donc être entendue que comme une partie de la morale totale. Elle est réflexe, si je puis ainsi dire, en ce qu'elle a pour objet les *devoirs* de chacun envers soi-même, considéré comme membre de l'association humaine, et elle comporte ainsi toutes les règles de conduite qui ont trait à la conservation et au développement intellectuel, physique et moral de l'individu.

En résumé, morale privée, morale domestique, morale sociale, sont des parties de la morale totale. C'est moins l'étude de leur existence propre et distincte que celle des actions et des réactions réciproques qu'elles exercent les unes sur les autres qui peut nous amener à la conception de la véritable morale universelle ; de même que c'est moins l'étude de chaque organe isolé du corps humain que celle des actions et des réactions réciproques de ses organes entr'eux qui peut nous donner une idée de la *vie* d'un être animé.

En effet, la morale privée ne s'entretient et ne se développe que grâce aux réactions qu'exercent sur elle la morale domestique et la morale sociale ; la morale domestique, ne se maintient et ne s'élève que grâce aux réactions incessantes qu'exercent sur elle la morale sociale et la morale privée ; la morale sociale croît et se modifie d'après les réactions qu'elle reçoit de la morale privée et de la morale domestique ; enfin la morale universelle naît du fonctionnement, du jeu réciproque, de l'équilibre harmonique des morales privée, domestique et sociale.

On peut être un excellent homme, au point de vue tout personnel : honnête commerçant, ouvrier travailleur et rangé, et être en même temps un détestable père de famille, dur et brutal envers sa femme, injuste envers ses enfants, égoïste, sec et froid.

Mais par contre, il est rare qu'un bon père de famille, aimant les siens, pratiquant les vertus domestiques essentielles, soit un mauvais citoyen.

Et pourquoi ? parce que la morale domestique est une sorte d'extension, de couronnement, d'épanouissement de la morale individuelle.

De même un mauvais époux, un mauvais père, un mauvais fils, seront bien rarement des hommes dévoués à la chose publique, des patriotes sincères, des hommes d'État désintéressés, des serviteurs passionnels du peuple.

Auguste Comte dit avec raison : « Celui qui n'aime pas les siens sera toujours et à bon droit suspect dans le dévouement qu'il affiche envers une foule inconnue. »

Et pourquoi ? parce que la morale sociale est, au fond, la morale domestique agrandie.

En d'autres termes, l'homme est toujours dominé par son *milieu*, et réagit sur lui.

Or, le *milieu* de l'homme, pris dans son unité individuelle, c'est la famille ; le *milieu* de la famille c'est la société, et le *milieu* de la Société, c'est l'ensemble de toutes les sociétés, ou l'Humanité.

Peut-être me suis-je laissé entraîner un peu loin de mon sujet.

Il me semble cependant qu'en montrant, d'une part, que la religion ou les religieons (j'entends par là les diverses fois théologiques) sont extérieures à la morale, et à un moment donné, aboutissent fatalement à un conflit avec elle ; et d'autre part, que la morale est, dans ses évolutions, absolument dépendante des conditions mentales, économiques, politiques et sociales sur lesquelles elle agit, mais qui réagissent sur elles (car, si les sentiments influent sur les opinions, les opinions modifient et souvent déterminent les sentiments : et les uns et les autres, ensemble, engendrent les actes), j'ai justifié le caractère et la portée des doctrines socialistes, qui ont la prétention non seulement de régler à nouveau les conditions politiques et économiques des sociétés humaines, mais encore d'en réorganiser les conditions morales.

Et c'est bien, en effet, parce que tout se tient, se lie et s'enchaîne dans le vaste problème social que la crise économique aujourd'hui ouverte, a pour facteurs et auxiliaires la crise politique, qui tient au défaut d'harmonie de nos institutions gouvernementales avec les conditions nécessaires de notre existence sociale ; la crise religieuse résultant de la rupture du lien qui, jadis, rattachait les *vérités* révélées du dogme aux vérités démontrées de la science : la crise morale, enfin, qui naît du sentiment que ces désaccords, ces discordances provoquent dans tous les esprits, à savoir que l'ordre social ne repose actuellement que sur des conventions factices, entachées d'injustice, d'erreur ou de mensonge ; que les institutions politiques, économiques et religieuses qui en sont les organes, ne correspondent plus aux nécessités actuelles, encore moins aux nécessités futures de la vie, individuelle ou collective ; et que, loin désormais de servir et de protéger les légitimes intérêts, les aspirations morales des hommes réunis en société, elles les violent et les compriment.

Ce n'est pas une partie de l'homme qui est dans la révolution de demain ; ce n'est pas seulement l'homme qui mange, boit et dort ; — c'est l'homme qui pense, c'est l'homme qui aime, c'est l'homme qui aspire à la plénitude de ses facultés de corps, d'esprit et de cœur.

C'est tout l'homme social, en un mot.

Henri AIMEL.

(*à suivre*)

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL

Parmi les différentes associations ouvrières du Nouveau-Monde, la plus importante, et à coup sûr la plus intéressante, est l'Ordre des Chevaliers du Travail. Tous les progrès qui ont été faits pour améliorer le sort de la classe ouvrière peuvent être attribués à cette puissante association, qui s'est efforcée non seulement de protéger le travailleur quant au salaire et contre la concurrence illégitime, mais à agrandir son champ d'action d'une façon que nous ne saurions trop admirer. En effet, toutes les questions politiques et sociales ont été étudiées par elle, et il est permis d'espérer que si son influence continue à se développer dans des proportions aussi prodigieuses, elle fera naître entre le travail et le capital des relations grâce auxquelles les grèves rentreront avant peu dans l'histoire du passé pour faire place aux conseils d'arbitrage.

Le fondateur de l'ordre fut un nommé Uriah Stephens. Né en 1812, le New-Jersey, après quelques années de collège, il dut à la suite de revers de fortune entrer dans un atelier de tailleur. Il n'en continua pas moins ses études, ce qui lui permit, au bout de quelques années, de quitter la profession que les circonstances l'avaient obligé d'adopter et de devenir maître d'école. Bientôt même il trouva moyen de se créer une situation indépendante et en profita pour parcourir les grands centres miniers et industriels des Etat-Unis et pour étudier sur place les souffrances et les revendications de la classe ouvrière.

En 1866, il jette à Philadelphie les bases de l'Association. Le grand principe est la solidarité entre tous les travailleurs des

différentes classes de la société ; le but, la recherche des moyens les plus propices à améliorer le sort des ouvriers. L'Ordre ne fait aucune distinction de sexe, de couleur, de race, de religion : il accueille tous ceux qui viennent à lui, et n'exclut comme membres que les spéculateurs et ceux ne produisant rien par leur travail personnel ou dont il considère les professions comme peu respectables. Sa devise est celle-ci : « Le tort fait à un est un tort fait à tous. » Son organisation est démocratique et fondée sur un certain nombre d'assemblées qui dépendent les unes des autres. Leurs divisions sont assez compliquées ; nous allons cependant tâcher d'en expliquer l'organisme.

Nous trouvons, en premier lieu, l'assemblée locale qui, comme son nom l'indique, est celle des ouvriers d'une même ville. Elle ne peut pas comprendre moins de dix membres et les trois quarts doivent être ouvriers ou fermiers. Lorsque tous les adhérents appartiennent à une même industrie ou à ses industries auxiliaires, ils forment une assemblée locale de métiers. S'ils sont de professions différentes, l'assemblée devient une locale mixte. Pour instituer l'une ou l'autre, le chef général de l'Ordre qui prend le nom de *Maître travaillant général* nomme un officier chargé de présider à l'organisation.

Immédiatement au-dessus trouvons l'assemblée du district : elle est composée des délégués d'au moins cinq locales et constitue le tribunal le plus élevé de l'Ordre dans le territoire de sa juridiction. Aucune considération géographique ou politique, ne vient déterminer l'étendue de son influence, ni le nombre de Locales qu'elle doit surveiller. De même que ces dernières, elle peut être soit une assemblée de métiers, soit une assemblée mixte. A un degré supérieur, nous trouvons encore l'assemblée d'Etat, dont le caractère est tout particulier, car sa juridiction ne s'exerce que sur les Assemblées de district et sur les Locales qui la reconnaissent volontairement. Enfin, tout en haut de l'échelle se trouve l'Assemblée générale, composée des représentants des différentes assemblées d'ordre inférieur dans une proportion d'un délégué par trois mille membres.

Elle constitue le plus haut tribunal de l'Ordre ; aussi sa juridiction est-elle sans appel et s'étend sur toutes les difficultés pouvant s'élever entre les différentes assemblées. Chaque année elle se réunit en sessions régulières et d'après le code même des Chevaliers du Travail, *elle possède seule le pouvoir et l'autorité de faire, d'amender, ou de rappeler les lois générales et fondamentales de l'Ordre, et de décider en dernier ressort toute controverse s'élevant dans l'Ordre.* Elle élit, pour une périodes de deux années, un certain nombre de dignitaires dont le titre et les attributions sont toutes particulières.

Tout d'abord elle choisit le Chef de l'Ordre, qui, comme nous l'avons vu plus haut, prend le titre de Maître Travaillant général ; ensuite elle nomme un contre-maître, un secrétaire, un trésorier et enfin un investigateur général (1), dont la fonction consiste à surveiller le salaire et le travail des femmes : elle procède alors à l'élection d'un Comité exécutif de six membres, dont trois doivent appartenir à des pays différents. Enfin, elle nomme une Commission de Coopération composée également de six membres. Tous ces dignitaires à l'exception de ceux du bureau de coopération, sont logés d'une manière permanente au quartier général des Chevaliers du Travail à Philadelphie (Pensylvanie), dans un superbe hôtel élevé par souscription.

Si nous revenons aux assemblées locales, nous trouvons une réunion par semaine et également un certain nombre de dignitaires qui sont élus tous les six mois, au scrutin. Ils consistent en un maître travaillant, un contre-maître, un « vénérable sage » qui est, paraît-il, le conseil de l'Ordre, un secrétaire-archiviste, un secrétraire-financier, un trésorier, un aumônier qui a, comme emploi, la distribution des secours, un statisticien, un « chevalier inconnu » (sorte de contrôleur), un écuyer intérieur, un écuyer extérieur, tous deux agents de propagande, un sollicitor d'assurances et trois fidéi-commissaires qui sont les gardiens de fonds et des propriétés de l'assemblée locale. Une fois par an, on nomme un juge, un juge-avocat et un greffier qui, réunis, constituent la cour locale et sont appelés à juger les griefs, les contraventions et les violations commises contre les lois de l'Ordre. Ils peuvent remplir les mêmes fonctions dans tous les autres tribunaux locaux de l'Ordre, lorsqu'ils sont requis de remplacer les officiers disqualifiés occupant une situation égale à la leur. Les pouvoirs de cette cour s'étendent jusqu'à l'expulsion, et ses décisions sont exécutées sur l'ordre du maître travaillant, sans que l'assemblée locale ait à se prononcer. Si on veut en appeler, il faut s'adresser aux dignitaires qui, dans les assemblées de district, occupent les mêmes positions que ceux des tribunaux locaux et remplissent les mêmes fonctions.

Contrairement à ce qui se passe pour les autres sociétés, la constitution des Chevaliers du Travail n'a été formulée que neuf ans après son organisation et alors que l'association était devenue puissante et comprenait huit mille membres. Au début, l'existence même de l'Ordre était mystérieuse, son nom n'était jamais mentionné, mais indiqué seulement dans les documents imprimés

(1) La majorité de ces noms n'existent pas en français et ne peuvent être traduits.

ou autres par cinq étoiles (*****). On gardait son existence rigoureusement secrète pour résister aux attaques auxquelles on s'attendait. Voici les instructions qui, alors, étaient données de vive aux voix affiliés et qu'ils devaient retenir par cœur :

« Le travail est noble et saint. C'est une œuvre digne des plus nobles d'entre nous de le prémunir contre la dégradation, de l'affranchir des mots que l'ignorance et la rapacité lui font subir et de délivrer les travailleurs de l'étreinte des égoïstes.

« Dans la plupart des branches de l'industrie, le capital est organisé : il anéantit les espérances du travail et écrase la pauvre humanité. Nous ne voulons pas de conflit avec l'entreprise légitime, ni d'antagonisme avec le capital nécessaire ; mais les hommes dans leur avidité, aveuglés qu'ils sont par l'intérêt personnel, oublient les intérêts d'autrui et violent parfois le droit de ceux qu'ils croient sans défense.

« Nous avons l'intention de faire respecter la dignité du travail et d'affirmer la noblesse de ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front.

« Nous voulons éclairer l'opinion sur la question du travail et revendiquer la part complète des valeurs et du capital qu'il a créés.

« Nous appuierons de toutes nos forces des lois faites pour accueillir les intérêts du travail et du capital et pour alléger le poids du labeur quotidien.

« Arrêter un instant son travail pour défendre les intérêts de l'ouvrier, acquérir des connaissances sur le mouvement commercial du monde, s'unir, organiser la grande armée de la paix et de l'industrie, agrandir le temple dans lequel il vit, c'est le plus élevé et le plus noble devoir de l'homme envers lui-même et envers ses semblables. »

Les membres de l'Ordre étaient obligés de prêter le serment de ne jamais divulguer les affaires concernant les Chevaliers du Travail ; cependant, en 1878, en vue de surmonter l'hostilité de l'Eglise catholique romaine, on les avertit que ce serment ne les liait pas vi-à-vis de leurs confesseurs. Ce ne fut que le 1er janvier 1882 que le nom de l'Ordre fut rendu public et que l'on déclara formellement : « le but et et l'objet de l'association composée des salariés de l'Amérique du Nord. »

Aujourd'hui encore, suivant les pays et suivant les circonstances, l'Ordre peut rester secret ; en effet, une de ces lois fondamentales est celle-ci :

Toute Assemblée travaillant dans une localité où les membres seraient sujets à être persécutés, au cas où l'existence de l'Ordre serait connue, est autorisée à demeurer secrète jusqu'au jour où le

nombre de ses membres lui permettra de s'exposer au grand jour. et tout membre d'une Assemblée travaillant ouvertement qui visitera une autre Assemblée fonctionnant secrètement devra se conformer aux règlements de cette dernière.

L'Ordre fait remonter son origine à l'association des coupeurs de vêtements de Philadelphie, dont les membres, en 1869, ayant eu l'expérience des hauts et des bas qui accompagnent ordinairement les sociétés de ce genre, sentirent la nécessité d'organiser leurs métiers plus complètement. L'Ordre des Chevaliers était devenu une nécessité : seules jusqu'alors, les Trades-Unions avaient groupé les ouvriers mais elles ne s'occupaient pas des intérêts de la masse, envisageant seulement les questions se rattachant à leurs propres métiers. Il fallait une société prête à étudier les intérêts généraux des ouvriers et de l'humanité. Le 26 novembre, un Comité fut nommé pour préparer un plan de réorganisation et deux semaines après, il jetait les bases de la nouvelle société, dont les premiers membres furent James Wright, Robert Macauley, Joseph Kennedy, William Cook, Uriah Stephens, etc., en tout dix membres. Le 28 décembre 1869 ils adoptaient le nom de Chevaliers du Travail, ainsi qu'une organisation secrète.

Des réunions hebdomadaires furent établies et, à la fin de la première année, la nouvelle société comptait soixante-neuf membres en règle. Bientôt les ouvriers des autres métiers furent initiés à titre de membres temporaires ; on ne leur donnait point le droit de vote et on n'exigeait d'eux aucune cotisation, ce qui était une mesure très habile pour les familiariser avec les procédés de l'assemblée, afin qu'ils puissent établir leurs propres métiers sur le même modèle.

A la fin de 1873, la société se composait déjà de vingt assemblées locales et en décembre 1874 de trois cent deux assemblées répandues dans tous les États de l'Union Américaine. En 1878 la force de la société était telle qu'elle n'avait plus rien à craindre sur ses ennemis. C'est à cette époque qu'Uriah Stephens, pour des motifs de convenance personnelle et parfaitement honorables donna sa démission et abandonna la direction au grand maître ouvrier actuel de l'Ordre, Terence Powderly.

Cette retraite était surtout motivée par ce fait que l'Ordre était arrivé à se développer suivant les principes différents de ceux que son fondateur avait indiqués. En effet, Stephens avait en vue la création d'une organisation dont le but serait plus élevé que celui de la simple question des salaires, il voulait une société basée sur la fraternité et dont le principe fondamental serait l'association du travail et la coopération, c'est-à-dire la suppression de la concurrence et de la rivalité entre les travailleurs. Son

premier but avait été l'éducation des membres des assemblées locales, dont il voulait faire des écoles de travailleurs d'où devait sortir l'union de toutes les branches de travail honorable afin d'arriver à la création d'associations coopératives ; dans son idée, l'assemblée locale devait être le centre de la production, l'assemblée de district le centre de distribution, ainsi que le corps chargé de la surveillance générale de l'Ordre.

Les premiers Chevaliers du Travail avaient accueilli avec enthousiasme ces principes et s'étaient efforcés de les propager ; en même temps, ils avaient mis également à l'essai de nombreux plans devant faciliter l'achat des denrées aux Chevaliers en prenant des arrangements avec les producteurs, mais avant qu'aucun progrès réel ait pu être fait dans cette direction, le monde industriel fut bouleversé par la désastreuse panique de 1873 et des années suivantes, amenant un état de choses qui fit passer les questions de salaires et de travail avant toute autre. C'était une période très peu favorable à l'application des plans de Stéphens, attendu que pendant cette époque néfaste les salaires furent constamment réduits, ce qui causa de nombreuses grèves et augmenta le chiffre des Chevaliers du Travail. Les nouveaux venus espéraient que l'association les aiderait à lutter, et leur attente ne fut pas complètement déçue.

Cette question des salaires éclipsa toute autre préoccupation dans l'esprit de la majorité des membres et eut une influence prépondérante sur la politique adoptée plus tard par l'Ordre, politique qui conduisit à la constitution de l'assemblée générale, décidée en janvier 1878 à Reading (Pensylvanie), après une agitation de plusieurs années.

Au lieu de limiter les pouvoirs de ce corps supérieur au droit d'appel, on lui donnait une juridiction *absolue et finale*, avec la liberté de taxer les membres pour son entretien.

La politique de l'Ordre est du reste parfaitement définie par la clause suivante établissant un fonds de grève et de résistance :

« Ce dernier sera formé de la manière suivante : chaque assemblée locale devra placer comme fonds spécial, tous les mois une somme égale à cinq sous par chaque membre inscrit sur les livres, lequel capital s'accumulera et restera intact pendant l'espace de deux ans à partir du 1er janvier 1878. Après ce temps il sera mis à la disposition de l'assemblée générale qui l'emploiera et le distribuera suivant les lois et règlements qu'elle pourra adopter. »

e/ Cette clause fut rapporté/ deux ans plus tard, mais en 1885 on la rétablit en spécifiant que ce serait *un fonds de résistance* placé sous le contrôle de l'assemblée de district. Les résultats de la grande grève de 1886 furent tels qu'un grand nombre de membres pensè-

rent que l'existence d'un fonds de grève causait plus de mal que de bien à l'Ordre, et les différentes assemblées furent libres de le continuer ou de le supprimer.

Le chef actuel des Chevaliers du Travail, Terence Powderly, est né en Pensylvanie, le 22 janvier 1849 d'une famille que la misère avait chassée d'Irlande. Après quelques années d'école primaire, il devenait, à 13 ans, aiguilleur de chemin de fer. A 15 ans, il entrait comme ouvrier mécanicien dans un atelier de Scranton. C'est à cette époque qu'il fut reçu à l'Ordre, où ses capacités ne tardèrent pas à lui faire conférer les postes les plus élevés. Entre temps, en 1877, le corps électoral de Scranton l'avait nommé maire de cette ville ; réélu en 1878, il l'eut été encore en 1879 ; mais comme il venait d'être nommé Grand Maitre des Chevaliers du Travail, il renonça à ses fonctions officielles pour se consacrer uniquement à la réorganisation de cette société.

Cette revue historique du développement de l'Odrre terminé, après avoir expliqué ses rouages comme nous venons de le faire, il nous reste à examiner les rapports des Chevaliers avec les différentes branches de la société, les réformes qu'ils ont obtenues, leur participation aux grèves leur déclaration de principes et enfin certaines règles, spéciales qu'ils ont imposées à leurs affiliés.

Tout d'abord une question s'impose à notre esprit : quels sont les relations de l'Ordre et du gouvernement ? Les Chevaliers ont-ils un but politique ? Sans hésiter nous répondrons qu'il n'existe aucun rapport officiel ; cependant, quoique n'ayant pas la personnalité civile, les Chevaliers envoient des pétitions au nom de l'Ordre et le gouvernement les accueille ; d'autre part, jusqu'au mois de mars dernier, les Chevaliers s'étaient contentés de jouer un rôle économique et ne s'étaient attachés ni à un homme, ni à un parti politique.

A la conférence de Cincinnati, ils se sont réunis à l'alliance des fermiers, avec l'intention arrêtée de former un troisième parti, capable de combattre les républicains et les démocrates. Quel sera le résultat de cette nouvelle direction ? Les faits sont encore trop récents pour nous permettre d'y trouver une indication.

Si maintenant, nous envisageons les rapports avec le clergé, nous trouvons que, hostile au début, l'Eglise, a fini non seulement par tolérer, mais même par approuver ces nouvelles doctrines depuis le jour où l'Ordre a eu l'habileté d'autoriser ses membres à ne rien cacher au prêtre confesseur. Le cardinal Gibbons qui avait eu de nombreuses conférences avec Powderly, fut un des premiers champions des Chevaliers et sa lutte avec le cardinal Taschereau est encore présente à toutes les mémoires.

Ce dernier à la suite de la condamnation de l'Ordre prononcée

par le concile des évêques de Québec, avait, sans la moindre provocation, lancé un mandement des plus virulents contre les partisans de Powderly. L'effet avait été énorme et avait diminué prodigieusement, au Canada, le nombre des Chevaliers dont beaucoup, d'origine écossaise ou irlandaise, étaient de fervents catholiques.

Pendant que M. Taschereau les attaquait ainsi, M. Gibbons publiait un mandement contraire et portait la question à Rome. Cette tactique avait pour premier résultat qu'une bonne partie des Chevaliers canadiens n'abandonnaient pas complètement leurs relations avec l'ancienne société et désireux de se ménager une porte de rentrée attendaient tranquillement la décision de Léon XIII.

Celle-ci ne tardait pas à se manifester par une approbation absolue des déclarations de M. Gibbons, et peu de temps après, aux fêtes, de Pâques de l'année suivante, M. Taschereau, sans retirer positivement son premier mandement, se voyait obligé d'en adresser un autre donnant aux Chevaliers l'autorisation de communier. C'était les reconnaître implicitement ; néanmoins, le coup avait été porté et les rentrées furent peu nombreuses.

En revanche, aux Etats-Unis, l'Ordre n'avait pas eu à subir les mêmes attaques, et la décision de Léon XIII ne fit qu'augmenter son prestige et son influence.

Bientôt du reste, l'archevêque de Baltimore, donnait un nouvel appui aux Chevaliers et appréciait ainsi la situation qui rendait nécessaire l'organisation ouvrière :

« Qu'il y ait chez nous, comme dans les autres pays du monde des maux sociaux graves et menaçants, les injustices publiques qui réclament une résistance ferme et un remède légal, c'est ce que personne n'ose contester et ce dont la vérité a déjà été reconnu par le Congrès et le président des Etats-Unis.

« Sans entrer dans les tristes détails de ces torts, ce qui ne paraît pas nécessaire ici, il suffit de dire que les monopoles exercés par des individus et des corporations on déjà provoqué non seulement les plaintes des ouvriers, mais aussi l'opposition des hommes publics et des législateurs du pays : que les efforts de ces « monopolistes » pour contrôler, non parfois sans succès, la législation à leur propre profit, causent beaucoup d'inquiètude aux amis désintéressés de la liberté ; que « l'avarice sans cœur » qui, pour plus gagner, écrase impitoyablement, non seulement les ouvriers de plusieurs métiers, mais spécialement les femmes et les jeunes enfants, fait comprendre à tous ceux qui aiment l'humanité et la justice, que ce n'est pas seulement le droit des travailleurs de se protéger, mais l'obligation du peuple entier de les aider à trouver un remède pour les dangers dont la civilisation et l'ordre social sont menacés par l'avarice, l'oppression et la corruption. »

Bien mieux, peu de temps après, le cardinal Gibbons revenant à la charge, recommandait aux ouvriers l'association et parlait en ces termes des Chevaliers :

« On insiste spécialement sur les excès de violence allant parfois jusqu'à l'effusion du sang, qui ont caractérisé plusieurs des grèves faites par des associations d'ouvriers. Sur ce point, il y a trois remarques à faire : premièrement, les grèves ne sont pas une invention des Chevaliers du Travail, mais le moyen presque universel et perpétuel chez nous et ailleurs, par lequel les employés protestent contre ce qu'ils trouvent injuste et réclament leurs droits. Deuxièmement, dans la lutte des multitudes pauvres et indignées contre les *monopolistes* obstinés, la colère et la violence sont souvent aussi inévitables que regrettables. Troisièmement, les statuts et les chefs des Chevaliers du Travail, loin d'encourager la violence, exercent une influence puissante pour l'empêcher et pour retenir les grèves, dans les limites du bon ordre et de la légitimité.

« Dans la lutte des grandes masses contre le *pouvoir armé* qui leur refuse souvent les simples droits de l'humanité et de la justice, il est inutile d'espérer que toute erreur et tout excès de violence puissent être évités ; c'est ignorer la nature et les forces de la société humaine dans les circonstances actuelles, que de rêver que cette lutte puisse être empêchée, ou que nous puissions persuader les multitudes de ne pas recourir à l'association, seul moyen pratique de succès. »

Puisque nous sommes sur le chapitre des grèves, et sans aller jusqu'à démontrer que l'Église catholique américaine n'est pas la seule à approuver les Chevaliers et que des prélats européens, parmi lesquels le cardinal Manning, ont, eux aussi, soutenu hautement le droit des travailleurs de se révolter contre les exigences des capitalistes, étudions le rôle de l'Ordre des Chevaliers lorsqu'une grève éclate ou qu'elle est imminente.

Supposons un certain nombre d'ouvriers faisant partie de l'Ordre, travaillant sur un chemin de fer et ayant à se plaindre de leur patron. Ils se plaignent à l'assemblée locale à laquelle ils appartiennent. Celle-ci fait une enquête sur le champ et si les réclamations sont fondées, elle envoie la demande de faire grève au tribunal au-dessus d'elle, c'est-à-dire à l'assemblée de district. Cette dernière l'étudie de son côté et la retourne à l'assemblée générale qui la remet au bureau exécutif. Après un nouvel et très minutieux examen, le bureau rend sa décision et ordonne ou défend la grève.

Il est un point particulièrement intéressant dans le fonctionnement de l'Ordre, c'est le principe qui règle alors son intervention : l'article 7 s'exprime ainsi :

« Les assemblées de districts peuvent prendre les décisions qu'elles jugent bonnes mais aucune grève ne sera autorisée avant qu'on ait fait tous les efforts possibles pour régler la difficulté par voie d'arbitrage. Si ce dernier mode échoue, l'insuccès de la grève devient probable ; aussi le premier devoir des assemblées de district est-il de rendre l'organisation de notre Ordre parfaite afin d'assurer le succès de l'arbitrage. »

En mai 1886, la règle suivante était votée :

« Avant qu'une grève ne soit ordonnée par une assemblée quelconque, un vote secret doit avoir lieu. Tous les membres intéressés prendront par à ce vote et la grève ne sera décidée que si les deux tiers des votants se déclarent en sa faveur. Tant que durera la grève, on pourra exiger un nouveau vote. »

Ces deux articles prouvent combien sont fausses les allégations de ceux qui prétendent que les Chevaliers du Travail ont été les instigateurs de toutes les grandes grèves aux Etats-Unis ; nous devons reconnaître, au contraire, qu'ils ont toujours agi avec la plus stricte impartialité et que loin de donner raison aux membres de leur Ordre, ils leur ont très souvent déconseillé la grève, se refusant à les aider dans la lutte contre les patrons. Au surplus, depuis que l'Ordre existe, il n'y a pas eu encore une seule grève qui ait été poursuivie ; tout s'est borné à des représentations du bureau exécutif, suivies, dans la majeure partie des cas, d'un accord entre les patrons et les mécontents. Aussi Powderly a-t-il pu dire avec un légitime orgueil le 8 mars 1886 :

« Depuis le 1er janvier dernier le comité exécutif de l'Ordre a réglé par l'arbitrage 350 différends qui, sans cela, auraient abouti à autant de grèves. »

Il y a eu cependant certaines grèves qui ont reçu l'approbation du bureau exécutif, mais dans des conditions toutes spéciales. C'est ainsi que certains ouvriers ayant été renvoyés par des patrons comme faisant partie des Chevaliers du Travail, tous les autres se mirent en grève sur l'avis de leur assemblée sans que la question ait eu le temps d'être posée devant l'assemblée supérieure. Le bureau exécutif leur donna raison : un appel fut fait et on leur fournit des fonds et des secours. C'est, je crois, le seul cas d'appui financier qu'ait été donné à des Chevaliers grévistes ; et il ne fallut rien moins qu'une attaque personnelle contre le droit d'existence de l'Ordre pour y amener Terence Powderly.

Etudions maintenant l'influence que les doctrines des Chevaliers ont eues sur la masse des travailleurs. Nous constatons tout d'abord que l'empire qu'ils ont exercé et qu'ils exercent encore actuellement fait d'eux la plus puissante association ouvière qui ait jamais existé et cependant leur nombre depuis quatre ou cinq ans a diminué dans des proportions notables.

Quelque bizarre que le fait puisse paraître il est cependant assez facile à expliquer. En effet, les Chevaliers du Travail ont été la grande école où les ouvriers qui n'appartenaient à aucune association ont appris ce qu'ils pouvaient obtenir réunis. Il s'est alors passé ce phénomène que ceux qui s'étaient joints aux Chevaliers, aussitôt qu'ils ont pu apprécier les avantages de l'Ordre l'ont abandonné soit pour se joindre aux Trades Unions de leur métier, soit pour en fonder là où il n'y en avait pas. Et leur désertion était bien simple a comprendre, car il est de toute évidence qu'un même métier attire les mêmes hommes et qu'ensuite ils peuvent obtenir pour eux-mêmes dans leurs métiers des bénéfices bien plus considérables quand ils n'ont pas à s'occuper des intérêts généraux.

Il existe aussi un autre motif : les Chevaliers du Travail paient vingt-cinq sous par mois à leur association sans pouvoir prétendre à la moindre gratification ni en cas de maladie, ni en cas de grève ; c'est une somme perdue pour eux, car cet argent sert uniquement a la propagande, aux dépenses légales, aux consultations d'avocats ; aux élections, etc. Les Trades Unions, au contraire, ont une caisse de secours en cas de maladie et de grève ; c'est donc une cotisation susceptible de profiter aux ouvriers.

On voit très clairement par ces quelques lignes la différence considérable qui sépare les deux associations ; cette dernière est avant tout égoïste et s'occupe de ses propres intérêts à l'exclusion de ceux d'autrui. Loin de l'imiter, l'Ordre des Chevaliers a un but beaucoup plus noble et bien plus élevé ; ce qu'il lui faut c'est l'amélioration de la classe ouvrière à quelque métier qu'elle appartienne ; ce qu'il veut, c'est l'union de tous les travailleurs, marchant d'accord contre les injustices des capitalistes. Ses membres sont des apôtres qui vont partout portant la bonne parole et expliquant à l'ouvrier que suivant leur devise « le sort fait a un est un sort fait à tous ». Devons-nous partager l'optimisme des Chevaliers et les féliciter de ces désertions en masse ? Après avoir eu la quantité il leur reste la qualité, affirment-ils. Nous nous permettrons de ne pas être de leur avis et nous examinerons plus tard ce qu'il faut en penser.

Malgré ces divergences d'opinion les relations entre les Chevaliers du Travail et les Trades Unions n'ont cessé d'être très cordiales, c'est ainsi que les membres de ces dernières associations qui au début s'étaient fait recevoir Chevaliers, pensant en tirer de nombreux avantages et croyant qu'ils n'auraient qu'à se présenter pour en imposer au patron, après avoir cessé de faire partie de l'Ordre n'en ont pas moins conservé pour lui une grande sympathie. On a pu le constater par ce fait que lorsque l'Ordre prenait une mesure il y avait toujours un nombre d'adhérents supérieur à

celui des Chevaliers eux-mêmes. Bien mieux, il est permis d'être Chevalier du Travail et Trade Unioniste à la fois.

Il n'y a guère d'exemples d'hostilité entre ces deux associations ; cependant en 1886 et en 1887 les unions ouvrières de cigares ordonnèrent à leurs membres de quitter les Chevaliers du Travail : mais la cause de cette rupture était une question de rivalité personnelle entre les chefs.

C'est surtout en matière d'éducation morale, que nous devons admirer sans réserve les résultats obtenus par les Chevaliers. Ils sont sans pitié pour l'ivrognerie : tout membre qui s'adonne à ce vice honteux est immédiatement expulsé et leur ostracisme va, pour me servir des termes mêmes de leur doctrine, jusqu'à interdire l'entrée de l'Ordre à « toutes les personnes qui touchent d'une façon quelconque au commerce des vins et liqueurs ». Les effets ont été, paraît-il, admirables et un grand nombre d'ivrognes ont été corrigés d'une façon radicale. L'influence des Chevaliers a été encore plus considérable dans le traitement de la femme et des enfants par l'homme ; tout ouvrier accusé de brutalité est l'objet d'une enquête à la suite de laquelle il est expulsé en cas de culpabilité, et il est bien rare que le Chevalier renvoyé pour une raison pareille puisse trouver du travail dans un atelier ; les autres Chevaliers lui rendraient la vie insupportable.

L'Ordre, comme on le voit, non content de défendre l'ouvrier contre les capitalistes s'attache aussi à le défendre contre lui-même et contre les entraînements. Son œuvre digne des plus grands éloges, ne se borne pas là, car il prétend aussi instruire le travailleur et à cet effet organise des conférences et des réunions où on étudie tous les problèmes pouvant intéresser les classes laborieuses.

Qui peut être Chevalier du Travail ? Tout le monde... femmes, enfants, noirs, blancs, pas de distinction de sexe ni de couleur. Comme nous l'avons vu plus haut, tous ceux qui gagnent honorablement leur vie sont admis. Un article du règlement désigne en ces termes ceux qu'on considère comme indignes :

« Aucune personne vendant ou gagnant sa vie par la vente des liqueurs enivrantes, soit comme fabricant, marchand ou agent, ou par l'intermédiaire d'aucun membre de sa famille, ne peut être admis dans cet Ordre, ni aucun avocat, banquier, joueur de profession, capitaliste (1) ou agioteur. »

A part ces exceptions, chacun est libre de faire partie de l'Ordre, et à ce sujet nous devons remarquer le pied d'égalité que les Chevaliers confièrent à la race noire. C'est, je crois, un exemple

(1) Capitaliste est ici dans le sens de spéculateur.

presque unique aux Etats-Unis où les nègres sont considérés par beaucoup d'ouvriers comme une race de qualité inférieure avec laquelle ils ne se soucient pas de frayer. Les Chevaliers ont été les premiers à revenir sur cette grossière erreur ; nous ne saurions trop les en féliciter, car on ne peut s'empêcher de trouver bien extraordinaire la logique de certaines associations ouvrières qui, après avoir proclamé sur tous les tons que les hommes sont frères, s'empressent de mettre à l'index les nombreux représentants de la race noire, et de réclamer leur expulsion. Les Chevaliers ont été plus conséquents avec eux-mêmes, et l'effet de cette mesure a eu un retentissement d'autant plus considérable, qu'à une assemblée générale annuelle de l'Ordre, un nègre fut nommé à une des plus hautes dignités, et comme tel chargé de présenter une adresse au gouverneur de la ville de Richmond. Détail typique et qui a bien son importance : cette ville est l'ancienne capitale de la Confédération du Sud.

Quant aux patrons, il leur est loisible de faire partie de l'association, mais un article des statuts ordonne que dans chaque assemblée leur nombre ne soit pas supérieur au quart de celui de tous les membres.

L'âge auquel on peut être admis a été fixé à seize ans : il n'existe d'exception à cette règle que lorsqu'il s'agit de former une nouvelle assemblée. Dans ce cas, les membres doivent avoir au moins dix-huit ans, mais une fois celle-ci constituée, la limite d'âge redevient la même.

Il nous reste maintenant à étudier les formalités qui précèdent l'admission du nouveau Chevalier. En premier lieu il doit être présenté à l'assemblée locale par deux membres qui lui servent de parrains et qui font une enquête sur lui. Cette dernière a le grand tort d'être faite le plus souvent très à la légère ; on se contente de décrire minutieusement le physique du candidat dans le rapport qu'on présente.

STEPHANE JOUSSELIN.

(La fin au prochain numéro).

L'AME DE DEMAIN

(*Suite*)

AMES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

I

Ferrals a bourré sa pipe familière, son poêle de fonte ronfle, sa table chargée de papiers et de livres empilés ouverts l'attend sous la lampe de métal avec, sur un coin à peine déblayé d'une poussée brusque qui a fait autour un fouillis de feuilles, une tasse de café et un verre pansu d'eau-de-vie. Un bon réduit pour travailler : Les murs sont littéralement tapissés de livres. On sent là un bon parfum de labeur. Ferrals rôde en traînant les savates ; son œil, deviné sous le béret rabattu, guette l'idée qui se précise et prendra forme tout à l'heure. Pataud, un grand épagneul noir à la truffe en canon de fusil à deux coups appuyée sur ses pattes de devant, ronfle avec le poêle qu'il garde étroitement. Aucun bruit ne monte du dehors en ce logement taillé dans les combles du château des brouillards, sur l'autre versant de Montmartre ; la rue est loin, et d'ailleurs déserte.

Un pas a fait crier le sable gelé du jardin. Pataud a, du coup, cessé de ronfler Le pas se rapproche. Pataud ouvre ses yeux jaunes. Le pas résonne dans l'escalier. Pataud, sans bouger, gronde. Ferrals, alors, entend et, du geste calmant le chien à présent debout, il sort de son réduit et s'en va, maussade, ouvrir la porte, la lampe à la main.

— Camille ! s'écrie, joyeux, Ferrals reconnaissant le visiteur.

— Oui, moi, arrivé ce soir à Paris et venu aussitôt vous voir, dit Camille en suivant son ami dans le cabinet de travail.

Ils s'étreignent silencieusement les mains. La face de Ferrals se tend en une interrogation sur cette arrivée brusque.

— Je suis en fuite, fait Camille avec un sourire triste.

Il se dévêt d'une vaste fourrure que Pataud vient flairer d'un air inquiet.

— En fuite ! dit Ferrals stupéfait.

— Oui, en fuite, appuie le jeune homme en s'asseyant. Je vous dirai cela... mais vous travailliez...

— Travailler ! Quand celui dont je rêve de faire mon œuvre maitresse est là ! Quand il vient peut-être...

— Oui, vantons-le, votre ouvrage .. Vous m'avez rejeté aux batailles de la pensée, et c'est pour fuir une bataille de la vie que je suis accouru ici.

— C'est devant une femme que vous fuyez, dit Ferrals.

— Qui vous a dit ?

— Quel autre accident de la vie de relation pourrait vous troubler ! Votre fortune est solide, vous n'êtes ni dans les affaires ni dans la politique... Seule, une femme...

— C'est vrai.

— Vous êtes aimé et vous ne voulez pas aimer ; vous sentez à l'extrême tout ce que l'amour a de passager et combien longues en sont les conséquences ; vous fuyez les lendemains faits d'ennui stupide ou de crises féroces. Est-ce cela ?

— C'est cela même.

— Votre cas est celui de tous les jeunes gens pensants de l'époque. Demain leur gâte aujourd'hui. Encore une victime de l'analyse ! Allons faire la noce.

— Vous dites ! s'écrie Camille stupéfait.

— Je dis, répète Ferrals en dépouillant son tricot de laine, allons voir des femmes.

Et il disparait dans sa chambre à coucher, plantant là Camille que ce propos imprévu a suffoqué. A mesure que ses esprits reviennent, il discerne, dans la chambre où est Ferrals, une tempête dans une cuvette, puis un bruit de bottines sonnant sur le parquet. L'écrivain reparait bientot, nouant sa cravate. Le nœud est fait avant que Camille ait pu se reprendre.

Ferrals voit sa mine perplexe à la fois et répugnée, il éclate d'un rire fort.

— Me prenez-vous pour une brute ? dit Camille extrêmement choqué.

— Croyez-vous que j'en sois une autre ! réplique Ferrals avec une telle noblesse de ton que Camille, ne sachant que répondre et que

penser, se résout à suivre son ami dans la nuit tandis que Pataud se rendort auprès du poêle.

II

— Entrons ici, dit Ferrals en tournant le bouton d'une porte vitrée et poussant son compagnon au milieu d'un nuage de fumée qui le prend aux yeux et à la gorge.

L'établissement se compose de deux petites salles séparées par une demi-cloison de bois ajouré. Autant de tableaux sur les murs que de livres dans le cabinet de Ferrals. N'étaient les tables de marbre chargées de consommations, l'attitude des consommateurs et la fumée, on se croirait dans la galerie d'un amateur riche et intelligent, mais passionné pour un seul maître.

Chaque table forme un groupe, hommes et femmes mêlés ; les hommes, disputeurs ; les femmes, chuchotantes et, par instant rigoleuses bruyamment. Au piano, dans la seconde salle, un petit râpé gras et blême joue du Wagner ; à deux pas de lui un beau gars blond et rose dit en mélopée un poème sans détacher les yeux de son manuscrit. Un peu plus loin surgit d'une dispute ce cri :

— Je te dis que Zola est une buse, pas intellectuel pour deux sous !

La même voix reprend plus calme, comme donnant à la fois une explication et une excuse :

— D'ailleurs, il n'a jamais su écrire.

Une très grosse femme à face bestiale de maquerelle s'écroule sur le parleur et graillonne :

— Moi, il me dégoûte ; on ne devrait pas permettre d'écrire des saletés pareilles.

Lui, vexé, hausse les épaules.

— Je ne parle pas de ça.

— Mais j'en parle, moi, j'ai bien le droit de donner mon avis, moi !

— Oui, Nana, t'as raison, ma fille ! fait, moqueur, un voisin de table.

Ferrals et Camille ont pris place non loin du groupe.

— Cette vieille, dit Ferrals à son ami, a mis de côté quinze mille francs de rentes en faisant le haut trottoir. Très bourgeoise, la seule concession qu'elle accorde à son passé, c'est de venir tous les soirs s'enfermer ici avec des artistes et des écrivains de brasserie, des cabotines et des entretenues de Montmartre. Elle sustente en ce moment l'adversaire de Zola, un rude gaillard qui tombera tous les maîtres, quand il daignera écrire son roman.

— Pourquoi m'avoir traîné ici ? dit Camille. Ce sont pour moi choses vues et revues. Je connais toute cette penaille de faux artistes et de vraies prostituées, et j'ai bu au fond de tous les bocks de jadis les écœurantes théories qui se braillent à toutes les tables de cette salle où seuls les murs sont intéressants. Il y a donc des laborieux dans cette tourbe ? achève-t-il en admirant quelques paysages parisiens d'imprécise grisaille, savante et prenante.

— Il y en avait un. Il n'a travaillé que pour la maison. On l'a enterré hier. La patronne, une maline, le payait en consommations et en nourriture... Mais nous ne sommes pas venus pour cela. Où est donc l'Ennemie.

— Qui appelez-vous ainsi ?

— Une femme, une honnête femme. Ses yeux sont pleins de visions d'art et son front n'habite que de nobles pensées.

— Et elle vient ici, dans ce sabbat !

— C'est une pauvre coureuse de cachet que l'horreur de la solitude y amène tous les soirs, faute de mieux et crainte de pire. On est tout de même près plus de l'esprit ici que dans les familles où elle vend du piano à l'heure et à la tâche.

— Pauvre fille... Mais ce nom : l'Ennemie ?

— C'est moi qui le lui ai donné, et moi seul l'appelle ainsi. Voici, hélas ! pourquoi : Nous nous détestons de ne pouvoir nous aimer, et nous nous recherchons pour nous quereller. Mais, la voici.

Une jeune femme vient d'entrer ; elle va droit à la table des deux amis. Son allure est vive et décidée, ni hommasse ni fillasse. A la voir propre et correcte, de beauté régulière et de regard calme, on la prendrait pour la caissière affairée mais ordonnée d'une maison de commerce.

— Je ne comptais pas vous voir ce soir, dit-elle en échangeant une brève poignée de mains avec Ferrals et répondant d'un court salut de tête à l'inclinaison respectueuse de Camille.

— Je ne devais non plus venir, répond l'écrivain. Mais mon ami Camille me tombe de Cannes, une plaie d'amour au flanc, et nous avons commencé la cure aussitôt... Oh ! ne vous méprenez pas ; il ne s'agit ici d'aucune des maladies banales que traitent les psychopathes de la suite à quinzaine des revues riches ; il aime, il est aimé, mais il a peur de s'engager ; il redoute les lendemains, ces horribles lendemains où l'amour mort au cœur du moins constant, empoisonne l'autre comme la pestilence d'un cadavre de forçat, fait mourir de dégoût et d'horreur le survivant enchaîné.

— Et c'est vous qu'il a choisi !

— Oui, l'Ennemie, moi.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas guérie, alors, vous qui n'aviez qu'un mot à dire.

— Un mensonge à proférer, ou une promesse impossible à tenir. Vous le savez, j'ai tenté la promesse, à tout risque. Pourquoi ne m'avoir pas pris au mot? Vous me savez honnête homme.

— Vous parjurer ou de souffrir! Une honte ou une douleur! Et vous me blâmez de vous avoir épargné cela!

— Eh! chère Ennemie, osé-je te blâmer de chercher l'absolu! Ton sexe vit par l'amour. Tout émancipé que soit ton esprit, tu restes femme par le très haut prix que tu donnes aux choses amoureuses et aux règles idéales ou sociales qui disciplinent les amants... Tenez, mon cher Camille, je vois à votre air que vous ne comprenez rien à nos propos. Voici notre cas : J'aime l'Ennemie, et elle m'aime. Mais, en dépit de mon amour et de tout raisonnement, je me sens incapable de tenir un serment de fidélité, à moins d'un sacrifice qui, créant la concupiscence à l'état permanent, créerait, en même temps qu'une forme cérébrale de la trahison, une obsession dont s'emplirait mon cerveau à l'exclusion de toute pensée; et je tomberais rapidement, je le sens, je me connais! en une répugnante et criminelle érotomanie. Oui, positivement, je finirais devant les tribunaux pour un viol de petite fille, moi! moi qui ai le saint respect de l'enfance et le culte respectueusement attendri des âmes en fleur. Déjà certains rêves d'horrible volupté sénile m'ont effrayé et averti. De qui donc est-ce que je viens, et quel monstre lubrique a mis de son sang de bouc en mes veines!... L'atavisme est toujours une menace. Et je sens qu'avoir une seule femme équivaudrait pour moi à la continence absolue. Si j'avais été prêtre ou marié jeune au village, je serais déjà au bagne... Voyez quelle misère est la mienne : Il s'est trouvé sur mon chemin un être accompli, qui a l'honnêteté de l'homme et la tendresse de la femme. Elle est belle autant qu'intelligente, elle a la grâce et la bonté, nos âmes communient ensemble, nos cœurs brûlent de battre l'un contre l'autre et nos corps aspirent à se rapprocher et s'unir. Eh bien! par son admirable entêtement, sa folie de sagesse, nous souffrons à distance et, ménage platonique, nous ne nous voyons que pour nous disputer. J'en viens à me demander si sa vertu qui l'empêche d'accepter autre chose que l'absolu en amour n'est pas une monstruosité. Vous êtes le premier à qui j'aie osé crier mon mal, tant j'ai la conviction que, divulgué, il me rendrait ridicule. Concevez-vous cela : Un homme épris, épris pour la vie, vous entendez! qui ne peut faire et tenir le serment de garder son corps ainsi qu'il est assuré de garder son âme à celle qu'il aime!... Que te fait ma sale guenille, sotte, triple sotte qui souffres et me fait souffrir! Dire qu'il n'y a peut-être dans Paris qu'une femme comme elle et qu'un homme comme moi, et que nous nous sommes rencontrés pour nous heurter, pour nous broyer...

Camille serra fortement la main de son ami.

— Et moi qui croyais souffrir, balbutie-t-il.

— Il y a des moments où j'ai envie d'en finir, dit l'Ennemie d'une voix basse et pénétrée. Je me reproche amèrement cette souffrance que je vous inflige, bien malgré moi, et parfois j'arrive ici avec le propos d'en sortir à votre bras et vous suivre. Dans ces moments-là, j'accepte les rivales d'une heure, toutes charnelles, que me donnerait votre inconstance naturelle, certaine de garder de vous le meilleur. Mais, alors, me revient à la pensée cette phrase de vous, qui, d'un éclair, m'a fait voir des abîmes : « La prostituée est la compagne naturelle du penseur ». Oh ! je ne l'ai pas pris en mauvaise part, ce cri de sincérité, et je vous remercie de m'en avoir infligé la douleur, comme un fer rouge. Il ne m'a pas guéri, mais il vous a presque justifié. Et pourtant vous m'aimez. Intervertissons les rôles, voulez-vous ? Supposez que la fidélité charnelle vous soit possible, et à moi non. Pourriez-vous m'aimer ?

— Peut-être, mais je m'en mépriserais, avoue Ferrals avec son ordinaire franchise.

— Voilà une parole qui montre quel cas on doit faire de votre belle théorie socialiste de l'égalité des sexes, dit l'Ennemie avec une ironie contrainte.

— Oui, je parais contradictoire aux yeux de qui ne connaît pas mes pensées. Mais vous ne deviez pas me faire ce reproche, vous qui m'en justifiez si complètement.

— Je ne comprends pas.

— Eh ! par votre exclusivisme sentimental, vous dont le cerveau cependant est d'un homme, ne montrez-vous pas que vous mettez au-dessus de tout les choses d'amour. Peu vous importe d'avoir mon estime intellectuelle, au point que j'ai pu rêver tout haut devant vous l'envolement simultané de nos esprits vers les hautes pensées. Peu vous importe même d'être la seule aimée, si la fidélité purement physiologique ne doit pas vous être gardée. En vous, l'amoureuse l'emporte sur l'amie. Vous pourriez être Juliette, vous vous résigneriez facilement à être l'Héloïse du Paraclet ; mais vous ne voulez pas être ma compagne. C'est beaucoup d'honneur que vous faites à vos malheureuses rivales. Mais, ma pauvre amie, vous ne pourriez pas être au premier peintre venu, à moins qu'il ne consentît à vous avoir comme unique modèle.

— C'est cela, fait l'Ennemie les larmes aux cils, traitez-moi de philistine, de sale bourgeoise.

— Non. C'est moi qui me traite d'imbécile, avec ma stupide sincérité. Je vous ai trop estimée pour m'abaisser au mensonge ordinaire. J'ai mon salaire. Merci.

— Oui, c'est une de vos thèses. La femme vit surtout de la vie sexuelle, et vous vous reprochez de m'avoir crue plus intellectualisée que les autres. Et vous vous grandissez de toute la distance que vous

mettez entre vous et moi. Raisonnons donc, puisqu'avec vous tout doit se raisonner, les mouvements les plus spontanés du cœur comme les pudeurs les plus intimes. D'ailleurs, je m'estime assez pour vous parler en homme de ces choses, c'est-à-dire de toute autre manière qu'en devisaient les belles dames des cours d'amour de jadis.

Elle ajoute avec un faux rire, douloureux.

— Les pauvres pécores auraient été bien stupéfaites si un trouvère leur avait posé notre probleme... Donc, pour vous, l'amour est une occupation absorbante que peuvent se permettre les ouvriers, les commis, les banquiers et les artistes. Il y a si loin d'un cerveau de femme à un cerveau de penseur, que celui-ci ne peut que perdre à cette fréquentation constante, à cette infiltration d'une pensée inférieure ; ou bien il doit se résigner à ne donner à sa compagne que la portion la plus insignifiante de son « moi ».

Elle s'arrête et, s'adressant à Camille, reprend :

— Vous voyez, monsieur, que la haute pensée est incompatible avec la bonté, puisque le cœur pourrait être le trait d'union. Mais un penseur n'a pas le temps d'être bon, et il faut laisser cela aux petits esprits. Cependant les besoins physiques sont là, et aussi, oh ! très légèrement, les sentimentaux. Irons-nous aux femmes de notre milieu social ? Toutes bourgeoises, et avec cela piquées de la manie de raisonner des demi-savantes. Elles ont une opinion toute faite sur chaque chose, et quelle opinion ! Je passe mes journées dans ce monde là, et c'est pour m'en décrasser que je viens tous les soirs dans cette infâme tabagie. Je comprends bien que notre homme ne porte pas là son peu de cœur. Alors, il cherchera parmi les simples, celles qui ne pensent pas et ne sont bonnes qu'à la cuisine et au lit. Comme nous sommes honnêtes et que d'ailleurs nous avons des instincts de confortable, nous laissons là l'ouvrière, et nous allons à la prostituée.

— Vous avez assez exactement rendu ma pensée, et on peut en démêler les véritables lignes à travers votre traduction hostile, dit Ferrals avec un calme apparent.

Puis, se tournant vers Camille :

— Eh bien, qu'en dites-vous ?

— Vous êtes tous deux plus malades que moi, répond le jeune homme, profondément ému. Oui, ajoute-t-il, notre mal vient de prévoir ; vous l'avez dit : l'analyse de demain nous tue la joie d'aujourd'hui.

— Et, dit amèrement l'Ennemie, notre mal vient aussi de penser en homme de demain tout en agissant en homme d'aujourd'hui... Où allez-vous ? reprend-elle en voyant Ferrals appeler le garçon pour payer la dépense.

— Nous allons, répondit-il, dans des endroits où ne vont point les honnêtes femmes.

La face de l'Ennemie prend une expression de martyre.

— Emmenez-moi, fait-elle doucement.

— Soit. De voir que toutes les femmes sont pareilles, cela corrigera votre orgeuil... Camille, donnez le bras a l'Ennemie, et partons.

III

Peu d'hommes encore dans la grande salle aux ors criards accentués par les crudités blanches de la lumiere électrique. La clientele ne viendra que tout à l'heure, apres la sortie des spectacles. Des femmes en toilettes voyantes et mal portées entrent en coup de vent, font le tour des tables et sortent apres quelques bonjours criés à de rares amies affalées sur les divans, devant un verre vidé. Les garçons font la causette a tu et a toi avec des gars bien mis, trop bien mis, dont les regards mobiles semblent accoutumés aux guets nocturnes. Des chiens de femmes rôdent, se flairent mutuellement avec des terriers de marlous, et tous vont à tour de rôle compisser quelque pied de table sur laquelle s'ebauche une réussite, seule ressource de la fille contre l'ennui des attentes professionnelles.

— Nous sommes venus un peu tôt, dit Ferrals en entrant.

Il guide ses compagnons vers une table de coin d'ou l'on voit tout l'établissement.

Entre une belle juive de dix-huit ans a peine, simple et proprette, un panier de fleurs au bras gauche, des branches de mimosa plein les mains. Les gars bien mis la reluquent, allumes de convoitise.

— Quelle bonne travailleuse ça ferait ! s'ecrie l'un d'eux, en connaisseur.

Elle échappe par des torsions de danseuse aux pattes poilues annelées d'or qui veulent lui patiner le corsage.

— Eh bien ! Sarah, toujours pas d'amoureux ? lui dit Ferrals en lui prenant quelques brins de l'odorante fleurette d'hiver.

— C'est pas ce que je vois ici qui m'en donnerait l'envie, répond en riant la belle juive. Les messieurs sont encore plus degoutants que ceux-là, ajoute-t-elle en désignant d'un mouvement de tête les louches individus, groupés a présent autour d'un journal de sport dont ils discutent les renseignements pour la course de demain.

— Tu sais, Sarah, fait en passant un bout de femme mince et plate en veston de drap, coiffée a l'enfant sous un feutre sans ornements, tu sais, si tu n'aimes pas les hommes...

La bouquetiere comprend l'odieuse invite Du haut de sa belle structure de femme pour de vrai, elle toise l'avorton aux allures de collégien déguisé, et sourit de pitié

— Est-elle bête ! murmure-t-elle. Moi, si je faisais la vie, je

n'aurais pas de vices... A trente ans, je me retirerais avec de l'argent. C'est ce que je dis toujours aux nouvelles.

— Eh bien, ma chère enfant, réplique Ferrals, faites la vie, comme vous dites. Qui vous retient ?

— Oh ! rien. Mais ce n'est pas mon goût. J'aime mieux vendre mes fleurs jusqu'à trois heures du matin... Mon Dieu ! celles qui font le métier, je ne les méprise pas. Je les trouve bêtes et stupides, seulement, de gaspiller ce qu'elles gagnent et de s'embarrasser d'un homme qui les gruge. Elles fument, elles se soûlent, elles crèvent de faim la moitié du temps ; et, par là-dessus, des coups. Tenez, regardez celle-là, qui entre, avec son poche-œil. Moi, je n'en veux pas aux hommes de leur prendre leur argent et de les arranger comme ça... C'est des malins, que je vous dis. Tant pis pour les imbéciles.

— Bonjour, Ferrals, fait une voix grasse et enrouée, Vous écoutez Sarah vous exposer ses théories sur la prostitution, qu'elle veut décente et bourgeoise... Bécasse ! tu ne vendrais plus pour un sou de fleurs, si elles t'écoutaient, et ta mère, une forte femme selon l'Ecriture, ne gagnerait plus de quoi nourrir tes quatorze petits frères et sœurs, elle qui vend à crédit des robes aux femmes et au comptant des femmes aux hommes... Va-t-en, honnête fille, tu me dégoûtes moi-même, et pourtant...

Point choquée, la belle juive tend au survenant une branche de mimosa, avec un sourire de marchande.

— Achetez-moi quelque chose, mosieur Lirotte.

Démonté par ce sang-froid, Lirotte paie ses fleurs et s'assied en pouffant à côté de Ferrals.

Lirotte est un grand maigre, tout en os, aux épaules carrées ; dans le fouillis long des cheveux et de la barbe luisent de petits yeux d'ivrogne et un nez que vermillonne un hideux eczéma. Il a l'air à la foi digne et cynique, canaille et bon enfant d'un anglais qui avouerait ses vices.

— Eh bien, stercoraire, quel scandale, aujourd'hui ? interroge Ferrals.

— Mon cher, du nanan... Garçon, un demi, bien tiré !... Imaginez-vous ; Un ministre pincé par la police dans une maison de rendez-vous de la rue de Rome. Son Excellence était en compagnie d'une apprentie de quatorze à quinze ans... Ce que le commissaire a fait un nez en reconnaissant le personnage !... Bonne aubaine pour le papa de la petite... Pour moi aussi : J'en ai tiré deux cents lignes à cinq sous. Cent vingt lignes de récit au poivre et quatre-vingt de morale au vinaigre. Vous voyez bien que la vertu ne vaut pas le vice, puisque mon chef de reportage aurait fait des coupures dans ma copie si j'avais poussé la morale jusqu'à cent lignes. D'ailleurs, la morale n'est pas mon fort, et sans les adjectifs je n'eusse pas dépassé soixante lignes.

— Est-il authentique, au moins, votre scandale ? demande Camille.

— Le fait est vrai, répond le journaliste. Pour le ministre, je ne suis pas bien sûr que ce soit lui... Bah ! il en est capable, comme nous tous, d'ailleurs... Et puis, je ne l'ai pas nommé.

Camille considère avec stupeur le répugnant personnage. L'Ennemie, moins capable de se contenir, l'interpelle d'une voix où vibre son émotion.

— Est-ce bien honnête, cela, monsieur ?

— L'honnêteté, madame, c'est pour tout le monde de payer quelquefois ses dettes, afin de pouvoir en faire de nouvelles ; pour un journaliste, c'est de raconter des choses intéressantes à ses lecteurs, vraies ou fausses, il n'importe : vraisemblables toujours, toujours. Celui qui apporterait un serpent de mer au journal, fût-il authentique, n'y remettrait pas les pieds le lendemain.

— Est-ce vrai, Ferrals ? dit Camille.

Ferrals rougit légèrement pour l'honneur d'une profession dont il vit et où il apporte sa probité organique.

— Ferrals ne me démentira pas, reprend Lirotte, lui qui pourrait gagner mille louis par an s'il était un peu plus... journaliste. Vous êtes un serin, mon cher, avec vos principes. Il faut faire la part du métier et servir les gens de leur plat. Croyez-vous qu'ils liront, demain, mes quatre-vingt lignes de morale ? Ils iront droit aux ordures du ministre : chacun d'eux s'en délectera en son particulier et tous s'en indigneront publiquement ; c'est alors que leur serviront mes adjectifs. Les socialistes, pour qui, comme vous, j'ai un faible assez prononcé, crieront, dans leurs meetings, à la pourriture bourgeoise et fulmineront des ordres du jour demandant « à ce que » justice soit faite de ceux qui corrompent les filles du peuple. Comme si jamais le « bourgeois » avait l'étrenne de la petite ouvrière !

— A vous entendre, monsieur, reprend l'Ennemie, personne ne serait honnête.

— Ma chère dame, vous me paraissez avoir une préoccupation toute spéciale de l'honnêteté. Si vous y tenez absolument, je vous dirai que pour moi tout le monde est honnête. Ainsi, par exemple, vous me paraissez devoir être classée dans la catégorie des honnêtes absolus, plus sévères pour eux-mêmes que la loi et même les convenances. Mais vous devez avoir comme les autres votre tréfond de canaillerie. Vienne l'occasion et vous verrez comme ça montera vite à la surface, et comme vous vous étonnerez vous-même. Il suffit pour cela d'un rien : une fièvre typhoïde, par exemple. A côté de ces impeccables, dont vous êtes si vaine d'être, il y a les honnêtes avec le Code. Enfin, il y a ceux qui ne s'inquiètent des règles que pour les violer sans être pris. A ceux-ci va toute mon estime, jusqu'à la la chute inclusivement, car j'ai à ma manière le respect du malheur.

Lirotte s'arrête et désigne de la main un groupe de femmes assises sur le même divan que Camille et l'Ennemie.

— Regardez-moi ça, je vous prie.

Devant les femmes se tient debout un bambin d'une dizaine d'années occupé à déballer tout en bavardant une boîte de parfumerie. Pour les décider à acheter, il agace les clientes, qui rient de ses propos vicieux. A l'une, même, il passe une houppe de poudre de riz sur le visage.

— J'ai envie de me le payer ! s'écrie une de ces inconscientes femelles.

— Non, pas vous ! riposte le petit drôle. J'aime mieux elle.

S'adressant à celle qu'il a désignée, il zézaie comme un amoureux en tête-à-tête.

— Veux-tu que je vous fasse les lèvres ?

Tandis que la grosse brute rit aux éclats, il a tiré de sa boutique un crayon rouge. Elle redevient sérieuse alors, et écrasant son épais corsage sur le marbre elle tend ses lèvres au bambin qui, soudain, lui plante un baiser d'homme et se recule en se garant d'un soufflet qui ne vient pas. Les voyant toutes rire, il s'esclaffe aussi et attend. Enthousiasmées, elles vident à moitié la boîte du petit mercanti qui s'éloigne après avoir soigneusement compté son argent.

— Bravo, le gosse ! s'écrie Lirotte.

— Pauvre enfant, murmure l'Ennemie.

Lirotte la regarde avec un étonnement narquois. Cette honnête femme qui vient passer son temps dans une brasserie de nuit le déconcerte et l'amuse. Pourquoi ne prend-elle pas le ton du lieu, si elle est une simple curieuse ? Et si elle fait profession de vertu, que ne coiffe-t-elle le bac à charbon de la salutiste ou la cornette de la religieuse ?

— Vous avez une maladie de morale, ma petite dame, dit-il. Si je pouvais m'intéresser à qui n'est pas moi, je vous conseillerais de soigner ça. Mais j'ai pour principe de laisser chacun s'amuser à sa guise. Supposez tous les vices, — et, sans vous offenser, les vertueux ont en cette matière une imagination merveilleuse, — eh ! bien, je les ai ou les aurai. C'est ma vertu, à moi, parce que c'est mon plaisir. Tout ce qui l'augmente m'est bon, et vos grimaces de dégoût ne me font pas honte. Vous ririez, n'est-ce pas, au nez d'une dévote qui manifesterait son mépris pour votre ami Ferrals, incroyant par principes solidement déduits. Eh bien, moi, je ris de votre mépris, dévote de la morale convenue que vous vous êtes fabriquée et qui est à peine plus large, plus humaine, que celle du vulgaire. Ce que vous appelez ordure m'est régal. Demandez à Ferrals si je me vante, lui qui, par un calembour de philosophe en goguette, m'a nommé l'Ilote et me tolère auprès de lui pour juger de ce qu'il appelle ses progrès moraux met à chacune de nos rencontres de distance entre nous. Pour moi, je tolère sa vertu parce

qu'elle ressemble furieusement à mes vices, en ses contradictions, et que cela me réjouit de me sentir plus logique que lui.

— Vous avez, dit Camille, réglé votre existence selon des principes...

— Oui, interrompt avec pétulance l'Ennemie. Monsieur est un utilitaire sensualiste du XVIIIe siecle, un éleve attardé de Lamettrie.

D'un long regard de côté, Lirotte coupe net la parole a la jeune pédante qui se mord les lèvres d'avoir si malencontreusement étalé son savoir.

— Tiens, vous faites des conférences ! Laissez donc cela aux laides, mon enfant, fait-il d'un ton d'écrasante moquerie.

Il reprend, après avoir bu un large coup de biere :

— Des principes, moi ! Ah ! fichtre, non. Je sais trop ce qu'ils valent. Ce n'est pas que je ne pusse justifier mes plaisirs d'une maniere un peu moins primitive que vous ne supposez. Même cette antique manière me suffirait, si j'en éprouvais le besoin, et je suppose qu'elle vaudrait encore mieux que le prétendu nouveau procédé de ce jeune finaud qui pretend faire pivoter le monde moral autour de son « moi » cultivé dans le jardin de Petite-Secousse. Le compère, une fine plume et voilà tout, ne regarde d'ailleurs pas plus que moi à la provenance de l'engrais ni ne prend garde aux plantes frêles qu'il étouffe pour prendre sa part d'humus et de soleil. Et c'est pour ça qu'il se declare l'ennemi des lois. Moi, du moins, j'ai l'honnêteté ou plutôt l'absence d'hypocrisie de ne pas mettre mes actes en théories. Je ne preche pas, je ne cherche pas à convertir. D'abord, parce que je me contrefiche d'autrui et n'éprouve nullement le besoin de le mystifier ou de le guider ; ensuite, parce que si tout le monde vivait comme moi je ne pourrais plus trouver mes satisfactions.

— On ne peut, dit l'Ennemie, avouer une plus complete absence de sens moral.

— Je demande tout à mes six sens physiques, et je n'éprouve nullement le besoin d'un septieme sens, purement idéal. Vous me traitez d'infirme. Soit ; moi, je remercie la nature, qui m'a ainsi épargné bien des tourments. J'ai la chance de n'être pas un imbécile, et ma carcasse est robuste. Je connais le code et l'hygiène ; je puis donc gouter toute les joies sans remords cérébral ni gastrique. Pour assurer l'équilibre, je sais juste autant de manières de gagner de l'argent que d'en dépenser, plus heureux en cela que Panurge, moi, fils d'une démocratie qui a mis la jouissance à la portée de toutes les bourses et celles-ci à la portée de ceux qui ont plus de besoins que de scrupules. La vertu de mes contemporains me profite, je fais les besognes qu'ils dédaignent. Leurs tares mêmes, je les mets à contribution.

— Allons donc ! s'écrie Camille pour le faire parler, car le drole à présent l'intéresse. Vous vous vantez. J'en ai connu beaucoup de ces fanfarons d'ignominie.

— Je me vante, dites-vous ! Eh bien, tenez, pas plus tard qu'avant-hier, un de mes amis, rédacteur financier d'un journal très connu, est venu m'ennuyer de ses doléances. Je l'ai écouté parce qu'il y a toujours quelque chose à tirer des gens qui viennent vous demander de leur rendre service. Mon homme marie sa fille à un ingénieur, le rêve ! Mais il n'a pas le premier sou de la noce, et il veut faire proprement les choses. Je l'ai mené chez un banquier sorti la veille de prison et tout prêt à recommencer ses affaires à l'abri d'un homme de paille. Nous trouvons notre client déjà installé dans ses bureaux, occupé à corriger les épreuves d'un prospectus mûri sur la paille de la Santé. Nous lui proposons tout net six actions d'un journal à créer. Tout d'abord il regimbe. Doucement, je lui fais comprendre que dans sa situation il aura besoin d'être défendu contre certains aigrefins très au courant de ses malheurs, et que nous, ses vrais amis (ici je joue du journal de mon compère, un journal très lu) nous serions là. Je n'avais jamais vu le sire et il ne savait mon nom que depuis cinq minutes, mais l'amitié va vite, en affaires. Blême de rage, il a rognonné quelques jurons en allemand et nous a jeté nos trois billets de mille. Avec ma part, j'ai la matérielle assurée pour un mois : et mon brave camarade pourra dignement marier sa fille dans le génie civil.

— Continuez, l'Ilote, dit Ferrals.

— Oui, avec ces quinze cents francs j'ai de quoi vivre, c'est-à-dire jouir tout un mois ; car je sais le prix exact de chaque plaisir. La vie n'est coûteuse qu'aux vaniteux imbéciles qui s'amusent à amuser les autres ou aux hommes de finance qui ont besoin d'afficher du luxe pour inspirer la confiance à la clientèle.

Il rit, souffle, avale d'un coup une pinte de bière, puis :

— Vous voyez, reprend-il triomphant, vous voyez qu'à un gaillard comme moi il ne faut s'aviser de parler des fins morales de l'humanité. L'humanité, c'est moi. Vous aurez beau me dire que des générations ont peiné et pensé pour m'améliorer, je m'en moque, car je sais que ce sont des mots où se pipent des naïfs à la Ferrals. Les bons, les chastes, les sages, les clairvoyants sont malheureux. Ils travaillent au bonheur de mes pareils, et nous ne leur devons rien, pas même un merci tout sec. Sans nous, en effet, ils ne seraient pas. Leur tourment, qu'ils aiment, est fait de notre joie, que nous aimons. Mais pour nous pas de déception, tandis que quand ils sont allés au fond des choses et qu'ils ont constaté le néant de tout ce qui n'est le plaisir des sens... Il est trop tard alors, pour refaire leur vie : ils ont l'âge et les infirmités de Faust, et Méphistophélès vient s'accroupir sur leur poitrine en leurs nuits d'insomnie pour leur souffler des regrets plus cuisants que des remords... Moi, je déterrerais mon père et je vendrais ses os pour coucher avec une belle fille... Aussi quand je crèverai...

— Bonsoir Lirotte fait une douce voix au timbre brisé.

(*à suivre*). EUGÈNE FOURNIÈRE.

LUNDIS SOCIALISTES

(Suite (1))

(PUBLICATION RETARDÉE DE DEUX MOIS)

XXXIX. — La Commune Sociale.

La question communale, le présent et le désirable. — Réformes urgentes. — Les premières réalisations. — Tableau de la Commune sociale de l'avenir.

La Commune trop étouffée par la monarchie et la bourgeoisie, ces deux triomphatrices des derniers siècles, est devenu le cri de guerre ou d'espérance des socialistes et la juste préoccupation des hommes éclairés.

Tous comprennent que rien ne sera fait au point de vue social, tant que les attributions communales ne seront pas étendues, notamment au point de vue économique, et tant que l'informe distribution actuelle des villes et villages n'aura pas fait place pour ce qui concerne ces derniers à des agglomérations communales, vivant d'une vie administrative commune, ayant chacune son établissement d'enseignement secondaire, son service médical et pharmaceutique, son théâtre, sa salle de conférences, son journal administratif local, son cercle philosophique, ses concours littéraires, ses sociétés politique, orphéonique, gymnastique, etc... Le tout relié, bien entendu, avec les organisations analogues, au chef-lieu régional.

Élargissant la question, nous pouvons ajouter qu'il ne serait pas non plus indifférent de faire surgir dans toute l'Europe plus de cent mille foyers nouveaux d'activité progressiste se manifestant au triple point de vue philosophique, politique, économique.

Économique, avons-nous dit aussi et avec raison, car si, abstraction

(1) Publication commencée le 15 février 1882.

faite de quelques grandes villes, la Commune politique n'existe nulle part, la Commune sociale, telle qu'elle devrait fonctionner pour répondre aux besoins nouveaux est tout entière à créer, et pourtant sa constitution est l'œuvre la plus urgente. Les socialistes l'ont bien compris, et c'est surtout vers la conquête des municipalités qu'ils ont porté leur effort électoral que de très appréciables succès ont déjà récompensés.

Les élus socialistes ont immédiatement ouvert les hostilités contre les iniquités et les insuffisances pratiques du vieux droit municipal bourgeois. Après la garantie du droit à l'existence, la guerre aux monopoleurs, chaque conquête faite sur eux est mère de conquêtes plus vastes et des prospérités futures.

Au reste, la désirable réduction des monopoles urbains en services publics communaux est commencée.

Bruxelles se trouve très bien de ses régies communales (Gaz et Eaux), et il va communaliser les tramways. En Angleterre plus de deux cents villes sont entrées aussi dans la voie des régies communales, y ont consacré déjà près de deux milliards et ce n'est qu'un commencement.

Les villes américaines ne restent pas en retard ; dans certaines, comme à Buffalo, on est allé jusqu'à la création d'un service municipal de chauffage par la mise en fonctionnement d'un calorifère colossal. Enfin, une pétition monstre a été présentée tout récemment à la législature de Massachusset, pour obtenir dans les villes les plus importantes l'établissement de dépôts de charbon, aux frais des municipalités, pour permettre aux habitants de s'approvisionner à des prix équitables. Il paraît que la chose va s'effectuer.

Il est une autre initiative que devront prendre les municipalités démocratiques ; la limitation du droit propriétaire urbain, et la construction d'habitations ouvrières.

Toutes ces réformes accomplies, il y aurait peu à faire pour réaliser la Commune sociale, dont les services constitueraient un tout de vie philosophique, politique, économique et artistique. La série suivante en pourra donner une idée :

1° *Domaine communal*. Reconstitution et agrandissement rapide du domaine communal (terres, maisons, établissements divers, etc.), premier pas vers la propriété communale et dans le but de permettre à la municipalité d'activer la vie économique et de se créer des ressources en recourant le moins possible à l'impôt.

2° *Travaux publics*. Construction et entretien des divers édifices d'utilité publique, construction de maisons modèles, répondant aux nécessités de bon marché et d'hygiène, construction et entretien des rues, chemins, et toutes voies quelconques, usines et ateliers de cons-

truction pour le matériel des services maintenant monopolisés (éclairage, omnibus tramways, petites voitures), navigation fluviale et établissement d'industrie municipale de réserve, devant surtout fonctionner en temps de chômage, au bénéfice des travailleurs établis depuis plus d'un an dans la Commune ;

3° *Crédit communal*. Banque communale, succursale ou correspondance de la Banque nationale, fonctionnement à déterminer ;

4° *Alimentation, commerce*. Approvisionnement de blé devant être cédé à prix rationnel. Greniers d'abondance, minoteries. Boulangeries et boucheries municipales, destinées surtout à l'approvisionnement des établissements communaux, hôpitaux, asiles, écoles et institution de comptoirs d'échange, pour recevoir et mettre en vente les produits salariés qui leur seront confiés moyennant un droit de dépôt et de vente très modéré, services des halles et marchés et des foires régionales ;

5° *Assistance publique* réglée avec le concours de l'État, de façon que le concours social suffisant ne manque à aucun malade, à aucun infirme, à aucun vieillard, et que l'existence de tous les incapables de travail soit assurée dans la mesure des ressources communes. Amélioration du service hospitalier. Adoption de tous les enfants abandonnés ou confiés ; fondation de nourriceries et établissements spéciaux dans ce but. Réfectoire de secours, asiles de nuit démocratiquement organisés, etc.

6° *Enseignement public*, instruction générale à tous les enfants avec bifurcation pour les spécialités professionnelles jusqu'au degré d'instruction dépendant de la région ou de l'État. Repas scolaires, fournitures à tous. Création d'écoles d'apprentissage, faisant suite à l'école-atelier et placées sous le contrôle de la délégation générale des corporations.

7° *Hygiène, salubrité, protection*. Organisation d'un grand service médical et pharmaceutique gratuit pour les indigents, à tarifs modérés pour les ressortissants. Inspection sévère des ateliers et des logements, mesures pour assurer la salubrité, établissement de laboratoires municipaux pour l'analyse des denrées alimentaires, sanction contre les falsificateurs. Ce service comprendrait, en outre, l'approvisionnement des eaux, le balayage des rues, les abattoirs, les lavoirs publics (gratuits), les bains publics (presque gratuits), les travaux d'assainissement et d'embellissement, le service des sépultures et crémation.

8° *Sécurité publique*. Police municipale et compagnies de secours contre l'incendie, les inondations, etc.

9° *Etat civil* et tout ce qui en dérive : notariat communal (conséquence de l'abolition de la vénalité des offices), cadastres, etc.

10° *Arbitrage communal.* Arbitres élus au suffrage universel pour connaître de tous les différends civils et commerciaux, ainsi que de tous les faits ressortissant actuellement du tribunal de simple police. Cette justice serait entièrement gratuite.

Dans ce même service rentrent les Conseils de prud'hommes et tribunaux de commerce réorganisés.

11° *Statistique.* Bureau chargé de la statistique générale de la commune, production, consommation, échange, développement de la fortune publique, naissances, mariages, décès, etc. *Bourse de Travail* et *Bourse de Commerce* avec affichage des renseignements généraux sur l'offre et la demande du travail ou des produits dans la commune et hors de la commune.

12° *Arts, métiers et divertissements.* Expositions industrielles et artistiques permanentes, théâtres et concerts communaux, les premiers presque gratuits ; musées scientifiques et artistiques, jardins botaniques et zoologiques, conférences publiques (sciences, arts, philosophie, morale, histoire, littérature, etc.).

Ne vous hâtez pas de crier à l'utopie ; nous sommes au commencement de ces grandes choses que voulut la Commune de Paris ; j'en atteste les quatre-vingt municipalités socialistes françaises qui déjà sont à l'œuvre.

XXXX. — L'Etat Socialiste.

République et Fédération. — Réforme électorale. — " Chambres économiques et Chambres politiques ". — Les bienfaits de l'Etat socialiste. — Organisation de la paix internationale et de la justice sociale.

La République étant la forme politique de la dignité humaine, les Etats que fonderont les peuples émancipés ne sauraient être que républicains, voire même républicains fédéralistes, car le fédéralisme seul permet de combiner le respect des besoins régionaux particuliers et de la relative autonomie des agglomérations secondaires (communales et autres) avec les grands intérêts des nations librement constituées et de ceux de la suprême Confédération internationale qui reliera et solidarisera tous les peuples.

Dans ce système l'organisation électorale serait autre, les *Chambres hautes* et les *Chambres basses* actuelles, dont la division ne répond à rien, étaient remplacées par une *Chambre politique* et une *Chambre économique?*

La *Chambre politique* pourrait être élue au suffrage universel, comme il en est de nos Assemblées actuelles ; mais la *Chambre économique*, plus nombreuse et plus importante, devrait être le produit d'élections professionnelles s'appliquant à des éligibilités spéciales, pour que l'on soit bien en présence d'une sincère représentation des producteurs et travailleurs de toutes catégories.

Dans une suggestive brochure, l'économiste-socialiste Hector Denis, aujourd'hui recteur de l'Université de Bruxelles, préconise la formation d'une *Chambre de Travail* qui serait divisée en deux grandes sections : la *section des intérêts spéciaux* et la *section des intérêts généraux*. Hector Denis se place dans l'hypothèse de la simple amélioration de ce qui est. Nous demanderions davantage à la *Chambre économique*, et lui attribuerions ainsi une *section des applications sociales*.

On aurait ainsi :

1° La *Section des intérêts spéciaux*. — Agriculture. — Industries agricoles. — Pêche. — Mines. — Carrières ardoisières. — Métallurgie. — Objets en métal. — Verrerie. — Céramique. — Produits chimiques. — Industrie lainière. — Industrie linière. — Industrie cotonnière. — Industrie séricicole. — Bâtiment. — Ameublement. — Vêtement. — Industries de luxe. — Alimentation. — Transports. — Industries accessoires des sciences et arts. — Industries diverses. — Employés. — Science et pédagogie. — Beaux-Arts.

2° La *Section des intérêts communs*. — Statistique. — Assurances. — Assistance publique. — Subsistances. — Crédit. — Échange. — Commerce international et relations extérieures. — Voies de communication et tarifs. — Hygiène générale. — Travaux publics. — Finances. — Rapports des industries. — Rapports du capital et du travail. — Enseignement. — Institutions scientifiques et artistiques. — Législation. — Administration.

3° La *Section des applications sociales*, qui aurait dans ses attributions principales : l'accroissement et l'amélioration du domaine de l'État, le crédit aux sociétés ouvrières (agricoles et industrielles), l'administration directe ou déléguée des mines, des chemins de fer, des canaux, des messageries maritimes, des manufactures de l'État, des arsenaux, des entrepôts, des minoteries, des grands établissements sidérurgiques, et en général l'organisation du travail collectif dans tous les foyers de production, de transport et d'échange, pouvant

entrer dans la catégorie croissante des services publics. De la même section relèverait la direction des travaux publics en vue de l'amélioration et de l'embellissement du territoire, et destinés, par surcroît, en attendant l'avènement du collectivisme, à faire du Droit au travail une réalité.

Les encouragements aux inventions et découvertes, la direction des assurances et de l'assistance publique, entreraient aussi tout naturellement dans les attributions de la *Section des applications sociales*.

A la *Chambre politique* resterait la direction de l'administration proprement dite, de la politique étrangère, de l'éducation, des cultes, des beaux-arts, des fêtes publiques, de la justice, de la police, etc.

Il ne saurait entrer dans notre cadre de tracer un plan idéal de l'Etat social futur ; nous devons nous borner à quelques propositions générales.

En attendant l'union, européo-américaine d'abord, planétaire ensuite des peuples, tous les penseurs progressistes s'accordent pour voir les Etats socialistes du proche avenir prendre la forme de Républiques fédérées, qui ne seront respectivement elles-mêmes qu'une étroite fédération des Communes, agrandies et transformées politiquement et socialement.

S'il n'est pas exact quoi qu'ait prétendu Buckle. le plus économiste des historiens modernes, que « les grandes réformes ont plutôt consisté à défaire qu'à faire quelque chose de nouveau », il n'en est pas moins vrai que le simple énoncé des principales *nuisances*, auxquelles il mettra fin, donnerait déjà de l'Etat socialiste une idée fort avantageuse. En tête de ces nuisances, que le socialisme condamne et détruira, il convient de noter :

La guerre, qui favorise toutes les servitudes, prolonge la servitude monarchique, ruine et ensauvagit les peuples ;

Les *antagonismes économiques*, générateurs de monopoles, d'inique exploitation de l'homme par l'homme, de tous les abaissements, de toutes les douleurs du paupérisme.

L'ignorance, ce puissant agent d'asservissement, cette meurtrière étouffeuse des forces intellectuelles et des forces morales, comme l'a très bien vu Auguste Blanqui, en son incisive *Critique Sociale* ; en un mot, ce plus grand obstacle à l'harmonie des volontés, des âmes et des activités.

On ne détruit valablement et durablement que ce qu'on remplace, a prononcé le grand politique révolutionnaire Danton ; ces trois fléaux supprimés, cela signifie au sens positif, leur remplacement par trois réalisations bienfaisantes, et, en l'espèce, on est amené à conclure à la substitution :

1° De l'*état de guerre* par la *paix internationale* et la fédération des peuples ;

2° Des *antagonismes économiques* par l'*organisation solidariste de la production et l'organisation justicière de la répartition des richesses ;*

3° De l'*ignorance* par l'*universalisation du savoir et de la culture morale.*

En analysant cette donnée et en la suivant dans ses développements logiques, nous trouvons tout d'abord qu'au-dessus des Conseils des *Communes sociales*, qu'au-dessus des Parlements économiques et politiques des Etats, planera le *Grand Conseil Amphyctionique* des Nations fédérées. De ce Conseil les attributions seront fort étendues, car elles comprendront :

— L'arbitrage entre les Etats ;

— La législation internationale du travail ;

— La colonisation scientifique, progressive et civilisatrice ;

— Les grands voyages scientifiques ;

— Les observations météorologiques dans le but d'arriver à l'amélioration des climatures ;

— La statistique du globe ;

— Les encouragements aux inventions et découvertes d'utilité internationale ;

— L'unification des poids, mesures et monnaies ;

— L'initiation pacifique, bienfaisante et graduelle des peuples moins avancés aux bienfaits de la civilisation socialiste ;

— La direction des armées industrielles de volontaires levées pour les grands travaux de fertilisation, d'amélioration, d'embellissement du globe (complément des grandes voies de communication, canalisation de fleuves et rivières, percement des isthmes, tunnels, desséchement des marais, irrigation, assainissement, assolement des terres, reboisement des montagnes, construction des ports, édifications des villes, etc., etc.) ;

— L'initiative des mesures générales de préservation, de réparation, d'amélioration que les circonstances exigeront ;

— En un mot, arrangement et développement des choses pour que l'homme soit heureux dans la paix, la justice et la bonté ; pour que, « ayant pris possession du globe, il n'y soit nulle part un étranger ».

B. Malon.

(*A suivre*)

LE
SOCIALISME D'HIER ET CELUI D'AUJOURD'HUI

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

I.

En faisant, l'année dernière, dans un journal parisien, le compte-rendu du remarquable ouvrage de Benoît Malon sur le *Socialisme Intégral*, nous exprimions le désir que l'éminent théoricien mît à la disposition du public un livre d'un prix plus abordable où le nouveau socialisme serait exposé avec la plus grande précision, en dehors des développements scientifiques dont l'homme d'étude peut seul suivre la filière, dans le silence du cabinet, loin des clameurs du forum et des multiples difficultés de la lutte pour la vie.

Notre désir est aujourd'hui satisfait. En effet, sous ce titre : *Précis historique, théorique et pratique du socialisme,* notre ami Malon vient de condenser en un volume d'un format commode et d'un prix abordable au peuple et — ce qui est essentiel — d'une lecture fort attachante, tout ce qu'il importe de savoir pour se déclarer, sans crainte des paradoxes les mieux fondés des sophistes bourgeois, disciple conscient du collectivisme objectif. Une analyse de ce livre a été donnée ici même par notre camarade Delon. Nous n'y reviendrons, nous bornant à l'énoncé de quelques remarques générales sur le socialisme si bien résumé dans le petit livre que nous venons de rappeler.

Les socialistes par sentiment sont légion, car nombreux sont les cœurs qui souffrent des crimes et des turpitudes de la société capitaliste. Mais ils sont trop rares malheureusement si l'on envi-

sage la grande masse des prolétaires, les cerveaux qui savent *pourquoi* et *comment* ils sont socialistes. En effet, pour s'affirmer dans ce cas, il faut avoir parcouru et discuté les nombreux et volumineux traités des théoriciens de l'idée nouvelle. Or, ce n'est pas l'ouvrier, ce n'est pas le paysan qui, après une longue journée de labeur consacrée soit à manier l'outil, soit à répondre aux exigences d'une clientèle capricieuse, soit à creuser le sillon où germera le blé, ne peuvent s'offrir le luxe de lire avec une attention longtemps soutenue la série presque inépuisable des écrits des fondateurs du socialisme. Il faut, en outre, être parfaitement au courant de la terminologie des diverses branches de la science moderne pour saisir certaines définitions au sujet desquelles les savants eux-mêmes ne tombent pas toujours d'accord.

Malon a donc rendu un service inappréciable à la cause de l'émancipation du Quatrième Etat en retraçant de main de maître dans son *Précis*, l'histoire du socialisme à travers les âges et en dégageant comme conclusion de cet historique, les concepts qui, dans la seconde moitié du siècle ont permis et permettent encore à des penseurs éminents, comme Marx, Lassalle, De Paepe, Regnard, Hector Denis, Degreef, Hovelacque, Bebel, Liebknecht et Malon lui-même plus qu'à d'autres, d'une notoriété bien grande dans les Congrès de l'Internationale, de la Libre-Pensée matérialiste et des partis ouvriers d'Europe, d'Amérique et d'Australie d'éliminer du socialisme les préjugés métaphysiques qui prêtent à rire à ses détracteurs pour le mettre d'accord avec les formules de la logique inductive.

II.

Expliquons-nous : L'ancien socialisme romantique ou sentimental créait de toutes pièces des cités idéales dont les bases étaient souvent fort éloignées de refléter les exigences de l'époque. Il est très facile de bâtir de magnifiques cités sur le papier, mais il est très difficile de les construire sur des fondements capables de défier la complexité des phénomènes sociologiques. L'abus des données imaginaires dans les synthèses socialistes fut le tort grave des novateurs de l'antiquité, du moyen-âge et du début des temps modernes. Les premiers théoriciens du XIX[e] siècle n'échappèrent pas non plus, en majeure partie, à ce défaut qui séduisit Saint-Simon, Fourier, Pierre Leroux, etc.

Partisans aujourd'hui de la méthode scientifique, bannissant de leur cerveau le roman et le rêve, les socialistes, véritablement

positifs dans leurs travaux, ne prétendent plus apporter aux souffrances du peuple des panacées sans critique. Descendant des régions trop élevées de la raison pure, reléguant au musée des religions les aberrations spiritualistes, ils se bornent à élaborer les grandes lignes d'un régime économique où, malgré le triomphe du collectivisme, la liberté individuelle s'exercera sans autre limite que la liberté du voisin.

Malgré les vices de la méthode hégélienne qu'il consacra à l'étude du *processus* des forces économiques, Proudron porta un coup sérieux à l'autoritarisme des communistes du genre de Cabet. Ces communistes, interdisant à l'individu toute initiative, conféraient à l'*Etat-patron* le soin de penser pour la collectivité et émasculaient ainsi la personnalité humaine. Lorsqu'il formula une synthèse socialiste, entraîné par sa haine violente contre le communisme utopique, Proudhon malheureusement ne sut élaborer qu'un système hybride incapable de satisfaire les légitimes aspirations du Quatrième Etat. Les déboires de la fameuse banque du peuple prouveront le peu de valeur du *crédit gratuit* et du *loyer acquéreur* tant vantés par Proudhon pour résoudre le problème social.

Empruntant à Louis Blanc le principe des ateliers nationaux sans aller aussi loin que lui, puisqu'il voulait rendre les corporations ouvrières propriétaires des ateliers, tandis que, dans son mémoire classique sur l'*Organisation du travail*, Louis Blanc en faisait une propriété collective inaliénable, Lassalle demanda, en Allemagne, à la monarchie d'amener graduellement l'émancipation du prolétariat en créditant les sociétés coopératives de production.

A deux points de vue, Lassalle se trompait. D'abord il portait atteinte à l'idée socialiste en constituant de nouveaux privilèges et un Cinquième Etat, puis il commettait une erreur fort grave en soutenant qu'une monarchie est plus favorable qu'une république à la solution du problème social. Ces deux sophismes aboutirent nécessairement en Allemagne au socialisme césarien de Bismarck, imité ensuite par l'empereur actuel.

III.

Mais un autre socialiste allemand, Karl Marx, ne versa pas dans ces erreurs. En assignant comme tactique aux travailleurs leur constitution en partie de classe nettement distinct de la bourgeoisie pour s'emparer du gouvernement, il a largement contribué,

dès 1847 par le *Manifeste des Communistes*, à la fondation de l'Internationale le 28 septembre 1864 à Londres. On retrouve toutefois dans Marx, malgré que ses disciples protestent, les vices de la méthode hégélienne si néfaste aux travaux de Proudhon. Il ne s'agit pas, comme Proudhon et Marx, de partir d'une nation qu'on suppose *à priori* exacte pour en déduire par un enchaînement normal plusieurs affirmations ; il faut que le point de départ ne soit pas un effet de l'inspiration ou une illusion d'optique mais qu'il repose sur un ensemble compact de faits observés. C'est surtout par la théorie de la valeur formulée par Karl Marx au début du *Capital* qu'on aperçoit, si on est familiarisé avec la science économique, les inconvénients de la méthode déductive d'Hegel appliquée aux phénomènes sociologiques.

Les socialistes reviennent peu à peu de leur engouement pour Marx dont les formules mathématiques ont séduit, depuis vingt ans, une foule de jeunes gens appartenant à ce qu'on est convenu d'appeler le prolétariat intellectuel et même à la bourgeoisie. Les travaux d'ethnographie dans le genre de ceux des professeurs Letourneau, Tarde, de Laveleye, enfin, les deux premiers volumes du *Socialisme Intégral*, de Benoit Malon, et ces temps derniers l'apparition de son *Précis de Socialisme* contribuent largement à ce retour à une appréciation plus réaliste des phénomènes sociaux.

Rendons à Marx cette justice qu'en retraçant magistralement l'influence du milieu propriétaire sur les diverses manifestations de l'activité humaine, il a permis de développer la théorie collectiviste de la lutte des classes en reliant entre elles, à l'aide de ce concept, les différentes catégories économiques depuis la préhistoire jusqu'à nos jours. Cependant, dans les sociétés déjà développées, comme c'est le cas aujourd'hui pour la société bourgeoise issue de la Révolution française, détournée de sa vraie route par la dictature Robespierriste, Marx pousse trop loin l'influence du facteur économique. Là encore on retrouve la trace de son cerveau trop absolu, de son dogmatisme.

Ainsi que l'a écrit Gustave Rouanet dans une étude sur le *Matérialisme économique de Karl Marx*, parue en 1887 dans la *Revue socialiste* : « L'intérêt de classe, seul invoqué par le socialisme de Marx, repose sur un fait social, mais relatif et qu'on ne saurait transporter du domaine de la théorie dans celui des faits, où il est subordonné, chez les individus, à une foule de circonstances secondaires capables de le neutraliser. La solidarité économique à laquelle on ne donne pas d'autre base, vient se heurter dans la vie ouvrière à des rapports plus directs, d'un intérêt plus immédiat, que l'ouvrier ne saurait sacrifier à l'intérêt de sa classe,

s'il n'est pas mû par un mobile supérieur de devoir que le marxisme méprise en théorie parce que ce mobile ne puise pas exclusivement, comme le prétendent les Marxistes, sa source dans « l'intérêt du ventre ».

« Le dévouement, l'esprit d'abnégation et de sacrifice, les hautes vertus morales, facteurs indéniables du progrès humain que le socialisme est appelé à faire entrer dans un cycle nouveau, telle est donc la lacune du socialisme marxiste contemporain. »

Envisagée avec ces réserves, la théorie de la lutte des classes, confirmée par l'étude de l'ethnographie comparée des races humaines, depuis l'aurore de l'humanité jusqu'à notre époque, a puissamment contribué à séparer sur le terrain politique, les intérêts prolétariens des intérêts capitalistes, déjà nettement tranchés sur le terrain économique. Une fois que dans tous les pays à civilisation bourgeoise la séparation des intérêts politiques sera aussi complète que celle des intérêts économiques, la transformation sociale éclatera fatalement.

C'est ce qu'explique éloquemment Malon, dans son *Précis*, lorsqu'il montre que les adeptes veulent — si cette expression peut s'employer en pareil cas — marier l'idéalisme des socialistes français de la première moitié du XIXe siècle avec le réalisme de l'école allemande si bien personnifié par Karl Marx et ses disciples de France, Jules Guesde, Paul Lafargue et Gabriel Deville. C'est là la pure méthode scientifique dont le relativisme est opposé à toute idée absolue, qu'elle s'appelle le communisme de Cabet ou le communisme de Marx. Entre ces deux communismes, les intégralistes ou si l'on préfère les *réformistes* adoptent un juste-milieu. Ils sont donc dans la bonne voie car ils marchent d'accord avec les principes de la philosophie matérialiste.

IV.

Mais il ne suffit pas de détruire le régime capitaliste, il faut savoir comment le remplacer. Le regretté César De Paepe a permis cette synthèse en élaborant la théorie des services publics dont voici l'économie : On sait que l'arrivée du Tiers-Etat au pouvoir fit disparaître les corporations et la réglementation du travail. La concurrence se donna libre carrière. Après avoir au début produit des résultats avantageux pour le public, elle entraîna progressivement la sophistication des marchandises, le rançonnement des consommateurs, l'exploitation éhontée du salarié, l'apparition des société anonymes et le monopole. L'utilité de transformer le mo-

nopole en service public, fonctionnant, suivant les cas, avec l'aide de l'Etat ou de la Commune, se manifesta alors en certains pays à civilisation capitaliste. Malheureusement, avec la dictature de la Haute Banque, les services publics ne profitent dans la plupart des cas qu'à une oligarchie dont ils servent les intérêts de classe ; la petite bourgeoisie elle-même est exclue de leurs avantages. Chaque fois qu'un nouveau service public se constitue, il importe que le parti du travail fasse tous ses efforts pour lui donner un caractère vraiment social. Mais ce caractère ne sera entièrement atteint qu'après la prise de possession de l'Etat par la classe ouvrière ; suivant les circonstances, cette prise de possession sera pacifique ou violente.

L'expropriation politique et économique de la féodalité capitaliste une fois réalisée, les services publics pourront être fondés sur des bases collectivistes, parce que l'intérêt individuel ne formera qu'un avec l'intérêt social. C'est ce que poursuivent par de constantes mises en demeure à la bourgeoisie dirigeante et possédante les partis ouvriers des différentes nations tout en tenant compte du milieu dans lequel le prolétariat évolue — c'est-à-dire tout en répudiant les violences inutiles des dynamiteurs sans nier l'efficacité de la Révolution si cette extrémité est nécessaire.

Il y aurait sur ce sujet tout une étude à faire et nous y reviendrons ; en attendant nous clôturons ce rapide article par ces paroles du directeur de la *Revue socialiste* : « Le socialisme n'est pas si mal venu de condamner, dans ce qu'elles ont de mauvais, les vieilles formes religieuses, économiques, politiques, familiales, propriétaires. Il est l'exécuteur des arrêts du temps, le seul et infatigable destructeur de tout ce qui a rempli sa destinée, de tout ce qui doit, conformément à la loi universelle du perpétuel devenir, faire place à des formes supérieures qui auront, elles aussi, leur cycle d'évolution dans la civilisation socialiste, appelée, demain, à pacifier la terre et à réjouir l'Humanité, en marche vers des réalisations toujours plus hautes. »

Henri GALIMENT.

LE SOCIALISME ET SES DÉTRACTEURS

(Suite)

M. Huret a terminé son enquête sur la question sociale. Il nous a montré la bourgeoisie dans ses représentants les plus autorisés. Après les capitalistes dont nous parlions l'autre jour, voici que sont venus les économistes. Ceux-ci, certes, manquaient au tableau. Ils sont ce que la société bourgeoise a de plus choisi. Ce n'est pas assez pour eux de profiter du régime capitaliste : ils en chantent les bienfaits dans de gros volumes d'économie politique et en exaltent la puissance dans des théories d'une logique on ne peut plus soignée.

***

Un de ces économistes, M. Schaeffle, a eu une idée singulière. Il lui a pris un jour la fantaisie de devenir collectiviste. M. Schaeffle est allemand : il éprouvait sans doute alors un de ces besoins d'idéal tel qu'en ressentent les gens de son pays. Et, comme économiste, il crut pouvoir exercer ses facultés de raisonneur dans le collectivisme. M. Schaeffle fit donc immédiatioment un petit volume collectiviste : *La quintessence du socialisme*. Il y prit à tâche de dévoiler aux profanes le sens caché du socialisme.

« Il n'est pas vrai, dit-il, que le socialisme annule la spontanéité de l'individu et qu'il soit par conséquent contraire à la civilisation et à la liberté.

« Au contraire, c'est plutôt lui qui, le premier, donnerait à tous la possibilité de déterminer librement leurs besoins, comme il donnerait le self-gouvernement constitutionnel dans la sphère la

plus proche du travail professionnel, car, par lui tous seraient des travailleurs professionnels et non plus des serviteurs privés.

« Il est également injuste de dire que le socialisme est destiné à réaliser le despotisme de l'Etat centralisé..., etc. »

M. Schaeffle, on n'en peut douter, se pose là en défenseur du socialisme. Il prouve d'ailleurs tout le long de son volume que le socialisme doit créer l'état social de l'avenir. C'était curieux de la part d'un économiste. Et il était intéressant de traduire son volume, comme l'a fait M. Benoît Malon.

Mais M. Schaeffle avait été ministre. Il affectionnait les situations honorifiques. Il s'aperçut que la *quintessence du socialisme* lui nuisait considérablement auprès des gens en place. Cela suffit pour faire tourner bride à ce bel idéaliste bourgeois : lui qui avait tenté de proclamer la victoire future du socialisme, il fit un ouvrage intitulé : *Du non avenir du socialisme démocratique* (1). Certes M. Schaeffle nous a donné là un joli exemple de ce que valent ses idées et sa personne ! Il a bien fait de retourner au service de la classe bourgeoise, car nous n'avons que faire de gens de sa sorte. Et qu'il dise désormais tout le mal qu'il voudra du socialisme et des socialistes : nous connaissons la basse platitude qui lui est naturelle.

Entendez d'ailleurs comme, avec sa faconde d'écrire d'économiste, il essaie de prouver à M. Huret l'impossibilité du collectivisme :

« Il (le collectivisme), dit-il, veut : l'athéisme à la place de la religion, le républicanisme dans l'Etat, le collectivisme intégral dans la production, l'optimisme sans frein dans l'étique, le matérialisme dans la métaphysique, la dislocation de la famille, l'intervention de l'Etat dans l'éducation, l'instruction universelle pour tous : en un mot l'égalité et la liberté absolues ! Quelle chimère ! »

Ce ne sont pas toutes vos phrases, M. Schaeffle, qui empêcheront les prolétaires d'être rassemblés par la grande industrie en une masse extraordinairement compacte. Ce ne sont pas toutes vos phrases qui les empêcheront de se sentir les véritables producteurs de cette industrie, tandis que les capitalistes en sont les possesseurs et les parasites. Ce ne sont pas toutes vos phrases qui sortiront les ouvriers de leur misérable situation de salariés. Aussi la classe ouvrière se chargera-t-elle d'amener le triomphe du collectivisme comme un remède naturel aux maux

(1) M. Schaeffle n'arrivera à justifier cette brochure dont le titre allemand porte *Aussichtslosigkeit der Social demokratie* qu'en déchirant son grand ouvrage qui comprend toute la science sociale *Bau und Leben des socialen Korpers* (*Structure et vie du corps social* en quatre volumes où le collectivisme est envisagé comme le futur ordre économique normal.

dont elle souffre dans la production capitaliste. Et toutes vos paroles sonores d'économiste et de philosophe ne compteront pour rien pour les innombrables déshérités marchant à la conquête de leur bien-être.

Aussi, quoi que pense M. Schaeffle du collectivisme, quoi qu'il entende par égalité et liberté absolues, les prolétaires, une fois les capitalistes renversés, sauront bien instituer, dans la nouvelle société, une juste répartition de la richesse produite, pour remplacer l'anarchie distributrice de l'ordre social croulant sous leurs pas.

Que M. Schaeffle ne réfléchisse donc pas, dans son petit esprit d'idéaliste bourgeois, à la chimère que peut être le collectivisme ; qu'il n'explique plus, comme il a fait si longuement à M. Huret, que s'il prend le collectivisme pour une chimère, c'est :

« Parce que si, en effet, il y a des réformes à apporter au régime actuel pour améliorer la situation déplorable d'une grande partie de la classe ouvrière, le socialisme, promettant tout et ne pouvant tenir aucune de ses promesses, porte sa ruine dans son principe même, etc., etc. »

Les prolétaires se chargeraient de le détromper. Ils sont moins idéalistes que lui : ils conquerront tout le bien-être qu'ils pourront et ils le conquerront au moyen du collectivisme. Car lui seul, rompant définitivement avec l'individualisme capitaliste, ne tolèrera plus que certains hommes vivent aux dépens des travailleurs. Et ainsi la grande solidarité sociale fleurira dans la société collective sur les ruines de l'égoïsme possesseur et jouisseur de la société bourgeoise.

Il est vrai que pour M. Schaeffle l'égoïsme est une chose admirable :

« Le ressort le plus actif de la civilisation, dit-il, le levier le plus puissant qui guide l'humanité vers la perfection et le progrès a toujours été le *noble et fier* égoïsme de chacun, l'orgueil de marcher en avant, de se distinguer des autres... »

Et M. Schaeffle expose longuement à M. Huret les principes de sa philosophie sociale. Mais les quelques lignes précédentes suffisent, car nous y voyons que les principes sociaux de M. Schaeffle — ceux d'aujourd'hui du moins — sont de l'individualisme tout à fait pur. Avec ces principes, en effet, toute société collective est impossible : ils n'admettent de puissant et de beau dans le monde que les facultés de l'individu, les personnalités se distinguant des autres hommes et les dominant, et ils promettent de qualifier l'égoïsme de *noble et fier*. La bourgeoisie vit sur eux.

Aussi, bourgeois comme vous l'êtes, M. Schaeffle, vous ne

vous doutez pas que ces théories individualistes renferment quelque chose de monstrueux. Pourquoi qualifier l'égoïsme de *noble* et de *fier?* Pourquoi ne pas proclamer tout simplement que la brutalité doit régler les rapports sociaux ? Pourquoi ne pas dire aux hommes de retourner dans les forêts et dans les cavernes, dans les marais et dans les déserts ? Pourquoi ne pas leur permettre de s'arracher leur butin comme les bêtes se battent pour leur proie ? Car avez-vous vu dans les bouges des villes la misère et la prostitution ravager les familles des sans-travail ? Car avez-vous vu dans les campagnes des vieilles dont la peau est rongée par la faim se tordre sur leur grabat dans d'affreuses chaumières ? Car y avez-vous vu de malheureux vieillards ayant travaillé toute leur vie, rester seuls abandonnés dans d'humides cahutes, sans que leur poële usé puisse même chauffer leurs membres décharnés ? Tout cela on peut le voir dans la civilisation bourgeoise.

Et pendant ce temps les possesseurs animés du *noble et fier égoïsme* font, à ce qu'il paraît, marcher l'humanité vers la perfection !

Que signifie une hypocrisie aussi cruelle, si ce n'est que d'éhontés jouisseurs exercent le pouvoir le plus brutal et le plus arbitraire sur l'humanité ?

C'était bien en vérité à M. Schaeffle à nous donner une leçon de philosophie ! Certes, il en a dit à M. Huret : il a opposé les préceptes de cette philosophie au collectivisme, il a surabondamment démontré que celui-ci n'abattrait pas les puissantes vérités de celle-là. Elle est belle cette philosophie bourgeoise ! Avec le noble individualisme, la bourgeoisie a fait triompher dans le monde les idées les plus basses et les appétits les plus vulgaires. D'ailleurs M. Schaeffle nous indique lui-même les mobiles qui guident les gens de sa société :

« Si, celui qui rend plus de services à la société, dit-il, n'a pas droit à un surplus de jouissances matérielles et morales, toute émulation disparaîtra, tout zèle sera éteint...., etc. »

Ces jouissances matérielles si bien accouplées aux jouissances morales, voilà ce qui fait rendre aux bourgeois des services à la société. Services fameux en vérité !

Avec ces services-là, la bourgeoisie s'est habituée aux goûts de luxe les plus scandaleux et aux nécessités de l'avarice la plus sordide, afin d'étaler une richesse toujours plus éblouissante. C'est grâce à ces services que les bourgeois et les bourgeoises se prélassent dans des appartements pleins de velours et de soie, tandis que de malheureux ouvriers restent sans gîte et sans nourriture.

Que l'on s'étonne que les prolétaires qui vivent dans la misère et peinent comme des forçats soient mécontents de leur

sort ; et qu'ils se sentent la haine au cœur, en voyant la sarabande capitaliste apparaître comme la consécration de l'exploitation qu'ils subissent !

Car vraiment, ils sont fameux les services que la bourgeoisie rend à la société !

Faire travailler des jours et des nuits, les hommes, les femmes, les enfants et les jeunes filles dans des usines pestilentielles, jusqu'à ce que, la race perdant sa force, les bourgeois eux-mêmes règlementent la journée de travail : cette vie de brute en un mot, imposée à toute une classe d'hommes, voilà ce qui a produit la grandeur de la société bourgeoise, voilà ce qui lui a permis d'étaler ses splendeurs aux regards de tous.

Aussi que l'économiste Schaeffle ne vienne plus nous dire que le collectivisme est quelque chose de chimérique : le collectivisme veut que le travailleur possède le fruit de son travail.

Cela une fois conquis, le reste sera beaucoup moins compliqué à organiser que le festin continuel de la société bourgeoise. Car, quand les ouvriers travailleront pour eux et non pour une classe de jouisseurs, ils ne se condamneront certes pas au labeur de forçat, qu'on leur impose actuellement : ils produiront le nécessaire dans la vie matérielle.

Ne discutez donc plus, M. Schaeffle, au sujet du collectivisme : cela ne sert à rien que vous le refutiez. Seul, votre égoïsme de jouisseur doit en être très vivement préoccupé.

* * *

M. Huret a vu aussi M. Paul Leroy-Beaulieu. Celui-ci est le gardien par excellence de l'économie politique orthodoxe : c'est le serviteur le plus dévoué de la bourgeoisie. Voyez comme il est timide dans ses réponses à M. Huret au sujet de la concentration que subissent les capitaux dans les mains des grands possesseurs : il ne peut nier que cette concentration existe, mais il n'a garde d'en déduire la moindre conclusion :

« Nous n'avons pas le droit, dit-il, d'en tirer les conséquences qu'en tirent ces messieurs (les socialistes), ni surtout de partir de là pour bâtir des théories. Nous avons en France une singulière manie qui est de rechercher constamment une panacée universelle et de promettre au public une foule de bienfaits chimériques devant résulter de telle ou telle organisation. Or, cela est tout à fait faux. On ne change rien... »

C'est très bien parlé, M. Leroy-Beaulieu : vous ne voulez pas troubler la tranquillité de vos maîtres, ni la vôtre, car vous faites trop bonne chère dans la maison. Mais vous n'ignorez pas en vérité

qu'il y a d'innombrables prolétaires dont l'existence est un enfer, à cause de cette concentration des capitaux. Vous n'ignorez pas que les familles de ces malheureux ont été détruites, que les mères ne peuvent plus allaiter leurs enfants, que les filles doivent se prostituer, que les pères et les fils s'arrachent leur gagne-pain par suite de la concurrence qu'a déchaînée sur les ouvriers cette concentration des capitaux.

Tout cela, vous le savez !

Eh bien ! vous venez nous dire, à nous socialistes qui voulons construire l'organisation sociale capable de remédier à des maux aussi lamentables, vous venez nous dire que nous accomplissons là un acte défendu. Vous prétendez tout simplement que nous n'avons pas le droit d'avoir nos théories à nous.

Parlez pour vous et pour vos maîtres !

Car, avec vos théories du *laisser-faire* et du *laisser-passer* absolus, vous avez imaginé un état social où la bourgeoisie apparaitrait encore plus belle qu'elle ne l'est actuellement ; vous avez imaginé une société où vous pourriez vivre encore plus à votre aise que dans la société présente. Oui, le régime bourgeois dont vous jouissez ne vous suffisait pas ; par vos principes libertaires poussant le *laisser-faire* et le *laisser-passer* jusqu'à leurs plus extrêmes limites, par votre indignation répétée chaque fois qu'un gouvernement aux abois s'en écartait tant soit peu, vous avez prouvé que, pour vous satisfaire, l'exploitation actuelle des travailleurs devait encore être dépassée !

Cela ne nous étonne donc pas, M. Leroy-Beaulieu, que vous nous décriez le droit de bâtir des théories : nos théories affranchissent les prolétaires, tandis que les vôtres maintiennent ces malheureux sous un joug effroyable.

L'avidité jouisseuse de ce M. Leroy-Beaulieu est si enracinée, qu'il ne raisonne que d'après elle. Elle est pour lui la vérité absolue, immuable : tout le reste n'est que hasards. Ainsi, selon lui, la concentration des capitaux a été amenée par des circonstances fortuites : et elle sera détruite par des circonstances fortuites — bien avant qu'elle ait fait triompher le collectivisme :

« Je crois, dit-il, que cette concentration existe actuellement. Mais c'est la vapeur qui a fait cela. L'électricité pourra faire le contraire ! Si je voulais me lancer dans les suppositions, j'imaginerais volontiers que la petite industrie a un très grand avenir. On pourra peut-être avoir bientôt des moteurs à domicile qui, pour un grand nombre d'industries, supprimeront les vastes ateliers et permettront de rétablir l'ancien état de choses : les ouvriers-patrons travaillant chez eux à leur compte. »

Le raisonnement de M. Leroy-Beaulieu est d'une pauvreté

lamentable : il prend la forme pour le fond. Il croit qu'il suffirait à l'ouvrier de travailler chez lui, pour avoir de nouveau la situation de ces artisans du moyen-âge qui, comme il le dit, étaient des ouvriers-patrons. Mais de la division du travail, qu'en fait M. Leroy-Beaulieu ? et de l'immense quantité des produits qu'on doit fabriquer pour satisfaire les appétits de la bourgeoisie? et de la concurrence qui en résulte pour les travailleurs? et du coût des moteurs, etc. Tout cela était inconnu de l'artisan qui construisait lui-même un objet complet, sans machine, à l'aide d'un métier ne pouvant changer de par les lois de la corporation, et dont un autre artisan n'avait pas le droit de s'emparer.

Ce n'est pas l'électricité, je crois, qui supprimerait la division du travail : elle l'accentuerait plutôt. Ce n'est pas l'électricité qui diminuerait la quantité énorme des produits superflus : elle ne ferait qu'en rendre la bourgeoisie plus avide, facilitant, comme tous les progrès de l'industrie capitaliste, la fabrication mécanique des objets de luxe. Elle augmenterait pour cette raison la concurrence entre travailleurs. Quant au coût des machines, nous n'avons pas besoin de faire des hypothèses à son sujet : la division du travail, la quantité des produits fabriqués, la concurrence — tout cela plutôt accru que diminué suffirait pour accentuer encore les conditions éonomiques actuelles. Et le collectivisme n'en viendrait que plus vite.

Ainsi, toutes les hypothèses de M. Leroy-Beaulieu, fussent-elles réalisées, ne nuiraient en rien au mouvement économique qui se poursuit en ce moment et dont l'aboutissant — le collectivisme — sera une réparation vengeresse des maux que la société bourgeoise inflige aux prolétaires.

Le collectivisme, d'ailleurs, il faudra bien que vous-mêmes, M. Leroy-Beaulieu, vous finissiez par l'admettre : les réformes auxquelles on contraindra votre gouvernement, l'agitation collective des prolétaires, votre société se désagrégeant et se suicidant — tout cela troublera profondément votre égoïsme de bourgeois et d'individualiste et lui montrera qu'il existe quelque chose d'autre que lui-même à satisfaire dans le monde.

Mais quelle peine ne ressentirez-vous pas à la vue des réformes accomplies sous la pression des évènements ? Les impôts saperont les grandes fortunes, l'argent sera pris aux riches pour aller aux pauvres... Quelle peine pour vous, M. Leroy-Beaulieu, qui voyez justement la beauté de la civilisation dans l'inégalité qui existe entre les pauvres et les riches ! Car vous avez dit à M. Huret :

« Il faut qu'il y ait *des pauvres et des riches*, pour que les pauvres luttent pour devenir riches, car c'est de cela qu'est fait le *progrès social*, non d'autre chose. »

Et accentuant cette idée vous lui avez dit encore :

« Ce n'est que par l'inégalité des conditions dans *toute sa rigueur* que le progrès pourra se *perpétuer et s'étendre.* »

Avec de pareilles idées, M. Leroy-Beaulieu me dispensera de lui prouver que le collectivisme doit abolir l'inégalité qui sépare les riches des pauvres ; les faits seuls seront capables de le convaincre. Les pauvres, les travailleurs qui peinent et qui souffrent, trouveront que c'est assez de peiner et de souffrir pour les riches : le collectivisme apparaîtra alors comme la seule forme sociale capable de répondre aux aspirations de cette humanité souffrante et agissante.

Mais, au fait, pourquoi dis-je tout cela à M. Leroy-Beaulieu ? Car, en réalité, il admet parfaitement que l'inégalité qui sépare la richesse de la pauvreté doit un jour disparaitre... mais dans l'autre monde, selon lui !

« Ah ! l'égalité dans l'autre monde ! Très bien ! Parfait ! a-t-il dit à M. Huret. C'est celle-là qui est vraie, c'est la *conviction consolante* qu'il faudrait répandre encore aujourd'hui !... »

Personne encore ne nous avait servi de semblables consolations. L'autre monde ! Ah ! vous êtes bien placé pour en parler ! c'est bien à vous, économiste libertaire, de nous dire qu'il y a là-haut des consolations pour les malheureux ! Certes, vous soignez admirablement les appétits de vos maitres, et vous gardez leur maison avec une sollicitude sans pareille ! Et ils peuvent vous féliciter sincèrement, M. Leroy-Beaulieu, car vous avez flatté leur égoïsme avec une platitude vraiment digne d'eux.

Georges GHISLER.

Un Drame Socialiste sur la Scène Anglaise

Sous le titre de *Widowers' Houses*, suggéré par un verset identique des évangiles de Matthieu, Marc et Luc, *Bernard Shaw* a fait représenter le 9 décembre, au Théâtre Indépendant de Londres (une imitation du Théâtre-Libre d'Antoine) une pièce qui a soulevé parmi les critiques dramatiques anglais beaucoup plus de blâmes que d'éloges. Et si les drames d'Ibsen n'avaient pas été joués l'année dernière au même théâtre, il est probable que la condamnation de la pièce de Shaw eût été quasi unanime. Ces drames d'Ibsen qui ont tant choqué le public et la critique ont cependant préparé l'esprit des deux à une nouvelle esthétique théâtrale, dégagée des ficelles à la Sardou, des croix-de-ma-mère à la Bouchardy, des situations comiques poussées à la charge et enfin du faux pathos. *Widowers' Houses* (Maisons de veufs) est décrit sur l'affiche comme pièce didactique et réaliste ; la lecture de ces deux qualificatifs, et surtout du premier, a tout de suite indisposé ceux qui prétendent exclusivement que la scène ne doit pas être un lieu d'enseignement mais d'amusement. Shaw le savait bien ; mais comme il n'est pas homme à couvrir sa marchandise d'un pavillon trompeur, qu'il est avant tout un propagandiste du socialisme, et peut-être le plus habile, le plus pratique et certainement le plus indépendant et le plus courageux, il a laissé à d'autres le soin d'amuser le public se réservant celui de l'instruire sur le socialisme ou plutôt sur les méfaits du non-socialisme.

La pièce se compose de trois actes. Le premier se passe dans le jardin d'un hôtel sur les bords du Rhin. Un riche propriétaire de Londres, Sartorius, et sa fille Blanche y rencontrent un cou-

ple d'amis avec lesquels ils se sont trouvés sur le bateau remontant le Rhin. L'un d'eux, Harry Trench, est un jeune médecin fréquentant la haute société et qui a une tante appartenant à l'aristocratie : c'est un garçon un peu timide qui, cependant, s'est amouraché de Miss Sartorius après avoir discuté avec elle, sur le bateau, plusieurs questions médicales. L'autre, nommé Cockane, est le confident intime de Trench ; c'est un homme marié, un bourgeois rusé et d'entregent, un vrai snob, à cheval sur les convenances, le « bon goût », les conventionalités de la vie artificielle du « monde ». Tout d'abord Sartorius accueille assez froidement les ouvertures du snob, mais celui-ci, tout en causant avec son ami, prononce exprès à haute voix le nom de la tante aristocratique : alors Sartorius qui lui aussi est un snob dans sa sphère de parvenu, voyant qu'il a affaire à des « gentlemen », devient liant, et les présentations formalistes ont lieu. Le parvenu et le snob sortent faire une promenade en attendant le dîner, croyant être suivis par Trench et Blanche qui trouvent plus agréable de rester flirter dans le jardin. Ce flirtage se termine par une déclaration et une embrassade que Sartorius surprend à son retour de la promenade. On s'explique et Trench déclare au père qu'il a l'intention d'épouser sa fille. Celui-ci est flatté de la proposition, mais il met une condition au mariage : c'est que la famille de Trench et particulièrement sa tante aristocratique approuvera cette union. Il veut que sa fille soit reçue sur un pied d'égalité dans la famille de son futur gendre malgré que lui, Sartorius, soit simplement un plébéien fils de ses œuvres. L'amoureux accepte et propose d'écrire sur le champ à sa tante : il confie à son ami Cockane, l'expert en délicatesse, le soin de rédiger cette lettre délicate qui ne doit point éveiller les susceptibilités de sa patricienne parente, Lady Rosedale. La composition de cette lettre à laquelle Sartorius est appelé à collaborer, pendant que les deux amoureux s'en vont reflirter dans le fond du jardin, constitue une scène de réelle et bonne comédie, au dialogue piquant et serré.

Le deuxième acte nous transporte dans le cabinet de Sartorius à Surbiton, près de Londres. Il vient de recevoir avis de la visite de Trench et en fait part à sa fille, enchantée, qui quitte le cabinet pour se préparer à recevoir son « sweetheart ». Entre alors le commis de Sartorius venant rendre ses compte de collecteur de loyers. C'est un pauvre hère, boutonné dans une redingote râpée, avili par son métier de moitié commis moitié recors, à l'allure soumise et basse. Le patron lui demande comment s'est opérée la rentrée des loyers et le commis répond qu'elle a été dure et qu'il a dû faire les plus grands efforts pour remplir

le sac d'argent qu'il a déposé sur la table. Il ajoute qu'un clergyman qui a visité les maisons lui a fait de vives remontrances sur leur état sordide et délabré, menaçant d'en dénoncer le propriétaire aux autorités locales. Après une sortie contre l'ingérence de l'homme d'église dans ses affaires privées, Sartorius demande au commis à voir son livre de recettes et dépenses et remarquant une dépense de trente francs pour réparation d'un escalier, il entre en colère contre ce qu'il appelle un gaspillage. Lickcheese (c'est le nom du commis) a beau dire que cette réparation était absolument nécessaire puisque le mauvais état de l'escalier avait causé la chute de deux locataires et qu'une poursuite de l'officier sanitaire était imminente, Sartorius est sourd à ces considérations, et, se rappelant que son commis lui a dit en entrant avoir causé avec Trench et Cockane, dans le trajet de la gare à la maison, une idée que son commis a pu le noircir auprès d'eux s'empare de lui, et sur le champ, lui déclare que puisque cette fois est la troisième qu'il a transgressé ses ordres formels, lui, Sartorius, ne veut plus longtemps tolérer cette désobéissance, et qu'il le congédie. Ce renvoi subit atterre Lickcheese. La perspective de sa femme et de ses enfants manquant de pain le fait supplier son patron de revenir sur sa décision; il parle pathétiquement de la dureté de son métier de collecteur, de la misère abjecte des locataires, de l'âpreté qu'il a mise à servir les intérêts de son patron, offre même de payer l'excédent des dépenses, mais rien n'y fait, Sartorius est inflexible. A ce moment entrent le docteur Trench et son ami Cockane. Congratulations. Le premier apporte la réponse favorable de sa tante, et Sartorius, oublieux de la présence de Lickcheese, sort pour aller porter la bonne nouvelle à sa fille. A peine est-il parti que le commis s'adresse au docteur et le supplie d'intercéder en sa faveur. Celui-ci refusant, le commis insiste, comme un naufragé qui se raccroche désespérément à une épave, et dévoile aux deux amis la source impure et cruelle de la grande fortune de Sartorius. Il explique que son patron est un pharisien, sous-propriétaire de nombreux bouges lamentablement délabrés dans les bas quartiers de *St-Gile's* et de *Clerkenwell*; qu'il les loue très cher par chambre et même par fraction de chambre à des misérables qui n'osent et ne peuvent se plaindre et tire ainsi d'eux un opulent revenu qui lui permet d'avoir le splendide hôtel qu'il habite et donner une riche dot à sa fille. Sartorius rentre, entend les dernières paroles de son commis et le chasse immédiatement. Mais les révélations que Trench a entendu ont fait vibrer en lui la fibre de la compassion. Il n'avait jamais songé qu'on pût s'enrichir de la sorte. Il épousera Blanche qu'il aime et qu'il

croit innocente de l'exploitation féroce de son père, mais il la prendra sans dot. Se trouvant seul avec Blanche il lui déclare que lorsqu'ils seront mariés il leur faudra se contenter de son propre revenu à lui de 700 livres sterling. Elle lui en demande la raison qu'il refuse de lui donner, ne voulant pas l'humilier en lui dévoilant la source impure de la fortune de son père. Mais la jeune fille froissée de cette réserve, de ce manque de confiance en elle, se cabre, attribue aux instincts aristocratiques de son fiancé le mépris qu'il a de son père plébéien, et quitte la chambre de colère et de dépit. Le père revient bientôt, après avoir appris de sa fille la décision de Trench et lui demande une explication. Trench lui déclare donc que la source de sa fortune est trop abjecte pour qu'il puisse accepter une dot. Vient alors une scène qui justifie le titre de didactique donné sur l'affiche à la pièce. « Ah ! — lui dit Sartorius — c'est ainsi que vous faites le dégoûté ! Eh bien, examinons froidement la situation. Vous avez, dites-vous, un revenu de 700 livres, mais quelle en est la source ? — La source ? répond Trench, mais elle est honorable et légitime ; c'est l'intérêt d'une hypothèque sur un ilot de maisons. — Vraiment, réplique Sartorius, mais vous semblez ignorer que ces maisons sont précisément celles que je possède à bail. Pour vous servir votre intérêt, il faut que ces maisons soient louées et c'est moi qui prend la peine et le tracas de les louer. Sachez, monsieur, qu'avant qu'un penny rentre dans mon coffre-fort, il faut que je vous serve intégralement vos 700 livres. Et maintenant, qui donc de nous deux est le plus grand exploiteur, puisqu'exploitation il y a, ou de moi qui, somme toute, travaille, ou de vous qui ne remuez pas un doigt pour toucher votre intérêt ? » Voilà un argument *ad hominem*. Vient ensuite une scène de pharisaïsme prise sur le vif. « Mais enfin, monsieur, ajoute Trench pour pallier sa culpabilité, ne pourriez-vous pas mettre vos maisons en décent état habitable, au lieu de les laisser dans l'état abominable décrit par votre commis ? — Ah ! mon cher monsieur, combien ces sentiments qui vous font honneur trahissent votre inexpérience ! Sachez donc que si je mettais ces logements à neuf, il me faudrait augmenter les loyers et qu'alors les pauvres n'auraient plus d'abri. L'abri que je leur offre est à la portée de leur bourse et il faut bien que tout le monde se loge. D'ailleurs, sachez le bien, si je faisais des améliorations, mes locataires brûleraient immédiatement le bois neuf et vendraient comme vieille ferraille la quincaillerie. »

Rasséréné par cet argument, convaincu de l'engrenage économique dans lequel il est pris et de son impuissance à s'en tirer, Trench avoue à son futur beau-père que son point de vue

est changé et que lorsqu'on vit dans une maison de verre il est dangereux de jeter des pierres aux autres. Il acceptera la dot. Sartorius fait part de cette nouvelle à sa fille qui rentre à ce moment. Mais celle-ci, au lieu de s'en réjouir s'en irrite, accusant son fiancé de la prendre pour son argent. Le père tâche de la persuader, mais elle s'entête et déclare qu'elle rompt l'engagement. Elle câline son père et le décide à congédier sur le champ le tergiversant amoureux.

Le troisième et dernier acte se passe dans le salon de Sartorius. Plusieurs mois se sont écoulés. Blanche malgré tout aime Trench, mais ne veut pas se l'avouer. Elle est devenue morose. Son père essaye de l'entretenir de Trench mais elle se sauve, ne voulant pas entendre parler de lui. A peine est-elle partie que la bonne vient annoncer la visite de M. Lickcheese, l'ancien commis de Sartorius. Celui-ci suppose d'abord que le malheureux qu'il a chassé de chez lui y revient pour mendier ; mais quel n'est pas son étonnement lorsqu'il voit entrer un personnage en pardessus fourré, ganté, canne à la main, grosse chaine d'or brimballante, tiré à quatre épingles, un vrai type vulgaire de « gentleman de la Cité », aussi insolemment fanfaron et dégagé qu'il était abjectement soumis et timide à l'acte précédent. Transformation complète. Non, il ne vient pas demander l'aumône à son ancien patron ; il vient tout au contraire lui proposer une bonne affaire, une affaire d'expropriation. Il ne lui en veut pas à ce cher Sartorius pour l'avoir chassé de chez lui ; bien mieux, il lui en est reconnaissant, car cette mise en disponibilité a été le premier jalon de sa fortune présente. Comme Sartorius lui en demande la source,Lickcheese explique que dernièrement a siégé une Commission royale relative aux logements insalubres des pauvres et qu'un « livre bleu » contenant les travaux de cette Commission vient de paraitre. Dans ce livre qu'il met sous les yeux de Sartorius, ce dernier y est qualifié du « pire propriétaire de bouges ». Oh ! que Sartorius se rassure, ce n'est pas lui, Lickcheese, qui a déposé contre son ancien patron, mais ce damné clergyman qui était venu visiter l'immeuble. Non, Lickcheese a été plus malin que d'aller déposer devant la Commission. Il s'est tu, mais il s'est fait acheter son silence à beaux deniers comptants par d'autres propriétaires situés dans le même cas que Sartorius et il est devenu à son tour un *sweater*, un *slum landlord*, c'est-à-dire acquéreur d'un bloc de ses maisons délabrées qui produisent un si bon revenu. Mais ce n'est pas tout, l'appétit vient en mangeant. Il est intrigant, il a du flair, et il a appris que la nouvelle avenue que doit percer le Conseil municipal de Londres doit traverser son immeuble ;

alors il y a fait des réparations apparentes, y a installé une compagnie factice, afin d'obtenir une compensation plus substantielle. Eh bien, il est venu voir son ami Sartorius pour lui apprendre que la même avenue va couper ses maisons et qu'en agissant comme lui, Lickcheese, il aura une compensation magnifique. Mais Sartorius ne veut pas risquer ce coup sans que le créancier hypothécaire, le délaissé Trench, y consente. Lickcheese a prévu l'objection et a pris la liberté de donner rendez-vous à Trench et à son ami Cockane dont il a fait son secrétaire. Présentement, les deux amis arrivent, et nous assistons à une scène de haute comédie sous forme d'un meeting dont Lickcheese assume la présidence.

On y critique vertement l'esprit progressif et socialiste du Conseil, si dur aux propriétaires de bouges et aux *sweaters* en général. Lickcheese est d'un cynisme admirable en déclarant emphatiquement que le Conseil Municipal est le fléau des propriétaires d'immeubles. Trench, boudeur et maussade, fait des difficultés que lui dicte sa répugnance à ces tripotages. Mais Sartorius le menace de le rembourser, lui faisant remarquer que son capital placé en rentes sur l'État ne lui rapportera qu'un intérêt moitié de celui qu'il lui sert. Trench est ébranlé. Alors Lickcheese entraîne Sartorius et Cockane dans une pièce voisine pour susciter une entrevue entre Trench et Blanche. Resté seul, Trench arpente le salon, s'arrête devant une photographie de Blanche et l'embrasse. Blanche, qui vient de rentrer, a vu, sans qu'il le sache, Trench déposer un baiser sur son portrait. Dans un accès bien féminin, elle l'invective pendant cinq minutes sans que celui-ci réponde une parole. Elle est sur le point de se retirer, change subitement d'avis, revient doucement vers Trench, lui passe ses bras autour du cou et l'embrasse. Trench est capturé. Les trois autres tripoteurs entrent. Trench donne son assentiment, la bonne annonce que le déjeuner est servi et le rideau tombe sur les personnages réconciliés passant dans la salle à manger.

Telle est la pièce de Shaw. La première représentation a été accueillie par plus de sifflets que d'applaudissements ; la deuxième et dernière n'a eu que des applaudissements et pas un seul sifflet.

Les critiques, à part deux ou trois, se sont montrés très hostiles, déniant à Shaw tout sens dramatique, affectant de ne considérer sa pièce que comme une conférence fabienne, découpée en scène.

C'est là une grande erreur, à mon avis, de personnes moins soucieuses de la vérité que des conventions théâtrales, des règles

« suivant la formule » auxquelles un esprit indépendant comme Shaw ne saurait s'astreindre.

Ils ont à tort reproché à l'auteur d'avoir à plaisir noirci les caractères et d'avoir voulu composer des types, ce qui ôterait à la pièce son étiquette réaliste. Tout au contraire, les personnages sont tout simplement des êtres ordinaires, bien moins férocement exploiteurs que beaucoup de capitalistes adulés et encensés, des gens qu'on coudoie dans la rue, vivant ainsi que nous tous dans cette atmosphère d'hypocrisie et d'indifférence créée par les conventions sociales et contraints à vivre de l'exploitation générale des uns par les autres, exploitation dont le socialisme seul pourra nous débarrasser. Tout terre à terre que soient les sentiments exprimés par les personnages, toute non-romantique que soit l'intrigue amoureuse, bien qu'aucun caractère ne puisse être qualifié d'honnête et qu'il n'y ait, à proprement parler, ni héros, ni héroïne, ni traître, cette pièce est habilement charpentée et intéresse par le jeu naturel des situations.

Avoir construit une pièce intéressante avec des matériaux aussi vulgaires, sans avoir recours aux trucs ordinaires des prestidigitateurs de la scène, demandait l'audace et le talent dont Shaw a fait si souvent preuve. Le rôle de Lickcheese, le commis exploité devenu exploiteur, est une création de premier ordre et a été admirablement interprétée par Mr. James Welch.

Enfin, Bernard Shaw a voulu, dans sa pièce, prêcher le socialisme, non d'une façon directe et positive qui eût été ennuyeuse, mais d'une façon indirecte et mieux adaptée pour la scène, en montrant les conséquences du régime capitaliste. Aucun personnage n'est socialiste, au contraire, ils se disent conservateurs; aucun compère n'y fait l'éloge du socialisme, et pourtant, de cette habile dramatisation du « Livre bleu », se dégage un haut enseignement socialiste.

Jules Magny.

New-Cross, Londres.

LA SITUATION

D'APRÈS LA *REVUE DES DEUX-MONDES*

Il est symptômatique l'article que sous ce titre : l'*Heure présente*, M. Melchior de Vogüé vient de publier dans la *Revue des Deux-Mondes*.

Nous en donnons les principaux passages, ceux notamment où l'inévitabilité d'une rénovation morale et sociale est exposée de main de maître :

Chacun sent, chacun voit où nous tombons et de quelle chute rapide : notre République avait triomphé de toutes les fatalités conjurées contre elle. Seulement affermie après vingt ans de longues et pénibles luttes pour l'existence, puis mise à deux doigts de sa perte par le boulangisme, sauvée de ce péril par un incroyable manque de cœur chez l'homme qui la tenait à la gorge, elle avait enfin lassé la haine de ses adversaires, désarmé les défiances et les dédains de l'Europe monarchique ; elle faisait presque oublier les lourdes fautes de ses fondateurs, la faiblesse et l'esprit de parti de leur continuateurs. Depuis trois ans, tous les bonheurs conspiraient à la grandir. Les souvenirs de l'Exposition Universelle et de Cronstadt la paraient d'une double auréole de richesse et de force ; elle resserrait chaque jour ses liens d'amitiés avec un puissant empire, tandis que les attaches factices de la triple alliance se détendaient visiblement ; le vicaire du Christ, dans ses veilles du Vatican, semblait ne penser et n'écrire que pour fortifier sa fille de prédilection, la France. La République fondait un immense domaine colonial ; après quelques déboires, tout lui réussissait sur ce continent africain où les autres nations essuient une série de revers ; pour la première fois depuis trop longtemps, le bel exploit du Dahomey faisait passer un frisson d'orgueil dans les tristes plis du drapeau...

Au dedans, le gros des anciens partis se ralliait ; abandonnés par leurs électeurs, les derniers irréconciliables désertaient le combat. Ces affaires prospères paraissaient conduites par un cabinet où des hommes d'expérience

et de valeur remplaçaient les bohèmes inquiétants des premiers essais républicains... Le ministère avait survécu à de grosses difficultés, à une grève particulièrement maligne, à la panique suscitée par un horrible attentat. Voilà qu'à l'improviste, dans cette marche triomphale, il vient de buter sur le cadavre d'un agioteur obscur ; et l'on se demande si toute la machine gouvernementale, si la République et l'ordre social ne s'effrondrent pas du même coup, dans la même même fosse.

M. de Vogüé insiste sur ce point que le vieux système est à bout, mais que la République est loin d'avoir perdu la magie de son nom et qu'une politique réformatrice peut tout sauver :

Il n'est au pouvoir de personne, dit-il, de redresser l'arbre sur ses racines séchées. Notre seul espoir réside dans les réserves d'énergie cachées au fond de notre peuple ; or, on obtiendra tout de ce peuple, sauf qu'il renonce au mot de république. N'oublions pas qu'il a mis dans ses syllabes mystiques le peu d'idéalisme qui lui reste, c'est-à-dire la seule force de foi que nous puissions utiliser pour son bien à l'intérieur, pour sa défense au dehors. Il a transporté sur ce dogme le dévoûment, le loyalisme, la tendresse naïve que ses pères prodiguaient à une race royale. Il dit, comme le Strozzi de *Lorenzaccio* : — « La République, il nous faut ce mot-là. Et quand ce ne serait qu'un mot, c'est quelque chose, puisque les peuples se lèvent quand il traverse l'air. » — Il semble en vérité qu'adversaires et défenseurs du mot s'entendent pour le rapetisser : les uns par leur entêtement à croire qu'on peut encore l'arracher à l'âme française, par leur obstination à le ravaler dans un parti ; les autres, par leur âpreté à le revendiquer comme l'enseigne exclusive de ce parti. Tels des enfants qui prétendraient supprimer ou accaparer pour quelques-uns d'entre eux la lumière du soleil, alors qu'il est au zénith. Si l'on dépensait au dehors l'ardeur gaspillée au dedans à ces luttes byzantines, le mot serait vite anobli, incontesté ; au-dessus des monarchies menacées qui nous entourent, le nom de la République française sonnerait comme sonnait jadis celui de la République romaine.

Pour le moment nous nous débattons dans toutes les bassesses de l'*Enrichissez-vous* de Guisot, du *Chacun pour soi* de Dupin, et comme aux temps de la royauté orléaniste et du second empire, tout est sacrifié aux bas intérêts particuliers, aux âpres rapacités individuelles.

Aucune lumière ne brille, si bien que ne voyant poindre (en dehors du socialisme que la majorité ignore) nul idéal social de conduite, nulle aspiration commune vers le mieux et ne comprenant pas que la presse aussi a été pourrie par la haute banque, « l'opinion publique continue de demander des directions de pensée à ce qui n'est plus qu'une grande usine industrielle. A ses débuts, le journal était une idée pure, l'arme coûteuse d'une cause politique ou littéraire. Par une évolution inévitable, il est devenu une branche florissante d'industrie. Chaque fois qu'une force neuve apparait dans le monde, l'intérêt, ce premier mobile de l'homme, n'a pas de cesse qu'il n'ait capté cette force

pour la faire servir à ses fins. Consciente de sa puissance, entrainée par l'utilitarisme universel, la presse s'est taillé une large place dans le nouveau monde féodal ; il n'est si petit sentier, si petit ruisseau, où elle n'ait multiplié les péages ; elle perçoit tribut sur tout ce qui vit, comme les barons entreprenants aux époques de grandes rapines ».

Ce n'est pas la presse ainsi industrialisée, qui peut opposer une digue aux envahissements de l'exploitation capitaliste et du parasitisme financier, dont l'auteur de l'*Heure présente* signale la continuelle aggravation, aboutissant à la rapide constitution d'une nouvelle féodalité, celle de l'argent :

L'outillage mécanique du travail, agent le plus actif de l'accroissement de la richesse, augmentait le pouvoir réel de cette richesse en mettant à sa merci les masses ouvrières ; elles dépendaient de la machine, qui dépend du capital, seul capable de l'installer et de l'alimenter. Ces conditions étant données, un état social très semblable à la féodalité devait inévitablement se reformer. Entre la domination qui se justifiait par l'épée et celle qui se justifie aujourd'hui par l'argent je ne crois pas qu'un esprit de bonne foi puisse hésiter à reconnaître l'identité du fonctionnement organique sous la diversité des manifestations accidentelles. Par le jeu du crédit, le capital industriel a reconstitué entre tous ses possesseurs une échelle de suzeraineté analogue à l'échelle féodale ; de la petite usine à la grande, de celle-ci à la haute banque, les liens de subordination et de protection mutuelle sont évidents. Il y a parfois des conflits, des abandons ; il y en avait aussi dans le corps féodal. La condition des subordonnés du capital est sans doute infiniment préférable à celle des serfs du temps jadis ; mais c'est par suite de l'adoucissement des mœurs, bien plus que par la restriction essentielle de la puissance maîtresse. Si celle-ci voulait abuser de ses avantages, je verrais mal la différence entre la faculté de tuer impunément un homme d'un coup d'épieu et la faculté de l'affamer, en lui refusant du travail. — Il en trouverait ailleurs, dira-t-on ; le serf pouvait aussi passer sur les terres d'un autre maître, pour y courir les mêmes risques. Je raisonne ici sur l'étendue du pouvoir latent, et non sur le pouvoir exercé ; le premier était illimité, avant la loi qui autorisa les grèves. Le filet jeté sur les hommes par la féodalité nouvelle est à la fois plus léger et plus souple, plus solide et plus inévitable que l'ancien. Celui-ci était à mailles de fer, dures et inégales ; il déchirait jusqu'au sang ceux qu'il prenait, il en laissait échapper beaucoup d'autres ; le nouveau blesse rarement, on sent moins sa pression, mais il ne laisse échapper personne.

Mais si plus étendue que l'ancienne, la nouvelle féodalité est loin d'être aussi solide :

Nous avons fait le tour du donjon moderne ; bâti sur le sable, chancelant faute d'assises solides, démantelé après moins d'un siècle, il est à demi abandonné par ses défenseurs hésitants. Comme le remarquait il y a déjà dix ans l'auteur de ce livre judicieux : *Le problème de la France contemporaine*, la bourgeoisie est d'autant plus faible pour résister à la logique socialiste qu'au fond elle n'est pas très certaine de sa propre légitimité, ni

très sûre que le socialisme ne soit pas le vrai. Entre ceux qui défendent l'ordre social en France et ceux qui l'attaquent la différence quant aux principes est mince. C'est à peu près le même droit, le même point de départ, quelquefois les mêmes conclusions politiques (1).

Aussi longtemps que le socialisme révolutionnaire, assaillant du donjon l'attaqua avec ces seules forces il ne fut pas très redoutable ; mais un jour vient où beaucoup jugèrent la place compromise sinon perdue quand un gentilhomme prussien, peu suspect de tendresse pour le socialisme, le prince Carolath, put faire entendre à la Chambre ces paroles mémorables : « Les socialistes ont séduit d'innombrables Idéalistes. Il déclarent qu'ils ont des tendances idéalistes : et, je suis bien forcé de le constater ici, nous sommes en train, en Allemagne, de perdre toute tendance idéaliste : nous sommes en proie aux faiseurs d'affaires et aux tripoteurs. » — Vrai pour l'Allemagne, ce langage l'est plus encore pour la France. A la même époque, un théoricien du socialisme, M. Benoît Malon, me disait avec beaucoup de sens : « Nous commençons à comprendre que nous avons fait fausse route avec nos revendicetions purement matérielles, et qu'il faut les vivifier par un principe moral, pour vaincre des adversaires dépourvus de principes.»

M. de Vogüé estime que c'est là pour le socialisme un gage certain de victoire, et dans sa pensée c'est bien d'une rénovation totale qu'il s'agit :

Je n'ai pas à m'étendre sur cette crue du socialisme, méthodique, irrésistible, qui tient l'Europe attentive depuis quelques années. Je veux seulement marquer le fait d'où découle tout entière sa nouvelle puissance : le socialisme a capté le courant d'idéalisme qui se réformait partout durant ces mêmes années. Une conspiration tacite, inconsciente, s'est nouée entre des gens que tout sépare, depuis le prolétaire qui se rue violemment contre la machine sociale jusqu'aux conducteurs patentés de cette machine ; la conspiration commence à la haine d'en bas et finit à la vague pitié d'en haut, elle réunit

---

(1) A comparer sur ce point la démonstration du jeune et éminent académicien, avec ces lignes de notre rédacteur en chef :

« Agée d'un siècle à peine, la société bourgeoise qui devrait être encore pleine de sève et de jeunesse, est déjà maudite et décadente, semblable à ces enfants vieillots qui, épuisés par quelque mal ou quelque vice secret, n'atteindront pas l'adolescence.

« C'est que pour fonder un ordre nouveau, pour jeter dans le moule de l'histoire une civilisation vivace, capable, comme les civilisations païenne et chrétienne, de fournir une carrière cyclique de quinze siècles, il ne suffit pas d'aborder de nouveaux intérêts particuliers, de nouvelles exigences individuelles.

« Il faut apporter aussi une nouvelle conception synthétique du monde et une nouvelle règle sociale de conduite, telles l'une et l'autre de donner satisfaction à la mentalité des plus éclairés, à la sensibilité des meilleurs, à la conscience des plus justes, telle enfin de pouvoir orienter l'humanité progressive vers une civilisation supérieure. Or cette conception synthétique du monde, la science moderne en peut donner les éléments ; cette règle sociale commune de conduite le socialisme l'apporte. » (B. Malon : *Précis historique, théorique et pratique du socialisme*, préface).

les efforts des hommes d'action et les complaisances de l'homme de pensée, elle rapproche à leur insu tous ceux qui souffrent du vieil ordre des choses, tous ceux qui en jouissent et le méprisent ; par les chemins les plus divers, elle les pousse pêle-mêle au même but, but visé par les uns redouté par les autres qui s'y acheminent quand même, inaperçu du plus grand nombre. Ainsi canalisé par le socialisme, et faute d'autre objet où se prendre, le courant de réaction idéaliste qui nous entraîne ressemble de tous points à celui de 1848 ; il est formé par les mêmes causes, les mêmes dégoûts, les mêmes protestations de l'âme vide. Mais le courant actuel trouve un lit mieux préparé, il vient battre les digues entièrement délabrées : plus général, plus impétueux, il rappelle à d'autres égards la débâcle du siècle dernier, quand toute une société se précipita dans l'inconnu, par lassitude ou par horreur de vivre sous les ruines d'un monde fini.

Ces aperceptions généreuses et ces vues élevées délassent un peu des écœurants pataugeages de la politique au jour le jour, des vilenies du moment, de la mauvaise foi des partis, de ce flot de corruption qui passe, semant tant de misères, tant de ruines et aussi tant de haines, tant de défiances et tant de faillites morales, qu'il semble que la vie sociale soit devenue une lutte de sangliers dans les ténèbres.

Nous ne partageons pas, est-il besoin de le dire ? toutes les illusions de l'éloquent écrivain de la *Revue des Deux Mondes* sur le socialisme chrétien — que nous reconnaissons néanmoins être un mouvement de grande importance historique — mais il ne saurait nous déplaire de voir tous les souffrants et tous les espérants de l'idéal, en cette époque de crise palingénésique, se passionner aussi pour la rédemption des plèbes. C'est là pour le socialisme un adjuvant moral inappréciable, et c'est heureux à ce moment de l'histoire où les évènements se précipitent, où le vieux monde est en pleine décomposition ; où enfin les socialistes peuvent, d'un moment à l'autre, être appelés à mettre fin à la crise d'agonie des vieilles iniquités et à prendre la responsabilité de la transformation politique et économique devenue inévitable, et de l'instauration de la justice et de la bonté dans les relations humaines.

Alexis Sfero.

CHRONIQUES SOCIALES

I. — Le Peuple Souverain

On assiste chaque jour à des événements si inattendus qu'on arrive à ne plus s'étonner de rien. La bizarrerie poussée jusqu'à l'absurde, le ridicule jusqu'au grotesque, le drame jusqu'au lugubre, tout cela compose le tissu de la vie commune et quotidienne. Au risque, pourtant, de paraître naïf, j'avoue qu'une chose excite encore ma surprise.

Un souverain en exercice, en pleine possession du pouvoir, qui, à côté de biens sans nombre, dans le pays le plus riche du monde, se laisse mourir sur le bord d'une route, de faim et de froid! Avez-vous jamais vu pareille chose et la croiriez-vous possible?

Eh bien! ce fait, si invraisemblable qu'il paraisse, est loin d'être rare. Chaque jour, dès que l'hiver sévit, on relève par les chemins, le corps inanimé d'un de ces puissants, que le suffrage universel a faits souverains de notre République.

L'autre jour, des gardiens de la paix ramassaient sur la chaussée, un homme qui ne donnait plus signe de vie. Transporté au poste, il reçut des soins qui le rappelèrent à la vie. On lui demanda son histoire. Ouvrier cordonnier, la mort ne son patron l'avait jeté sur le pavé. Il était sans travail depuis un mois et depuis trois jours n'avait pas mangé. Tandis qu'on l'interroge, il tombe à la renverse pour ne plus se relever.

Le lendemain, c'était un vieillard de quatre-vingts ans, peintre décorateur, qu'on trouvait chez lui, mort de froid. Hier,

une jeune femme, à la démarche chancelante, se traînait avenue de Choisy. Elle s'affaisse et bientôt elle expire. Chez elle, voici le tableau qui s'offre aux yeux : sur une botte de paille jetée dans un coin de la mansarde nue, deux petits enfants sont couchés. L'aîné, âgé de cinq ans, tient enlacé son petit frère âgé de deux ans, cherchant à le réchauffer. Le plus jeune appelle sa mère en pleurant. Ils n'ont pas mangé, ni l'un ni l'autre, depuis quarante-huit heures.

Comme la capitale, la province fournit son contingent de victimes.

A Bordeaux, un pauvre diable auquel on venait de donner quelques aliments, est tombé mort, foudroyé par une congestion. Le cadavre d'un homme également mort de froid, a été trouvé sur le territoire de la commune de Caudéron. Autre découverte du même genre, sur la route de Beaune, près de Dijon. A Lyon, un vieillard de soixante-dix-neuf ans est relevé par les passants à quatre heures de l'après-midi sur un banc du boulevard de la Croix-Rousse. Conduit dans une pharmacie, il succombe en arrivant.

Autrefois, partout où le roi se présentait, il avait droit au logis et à la nourriture. Jamais on ne le vit manquer de rien. Un jour le poisson fit défaut sur la table de Louis XIV. C'est son maître d'hôtel qui en mourut ; mais lui-même n'en souffrit pas. L'histoire ne dit pas que le premier Napoléon ait eu seulement l'onglée pendant la retraite de Moscou. Quant au troisième du même nom, au plus fort de la déroute, le service de sa cuisine n'eut pas un instant de défaillance.

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. Si le souverain est en appétit et qu'il fasse l'honneur à un boulanger de lui prendre un pain ou à un propriétaire de lui dérober une pomme, on le lui fait payer cher. Avant qu'il ait eu le temps d'y goûter, un sergent de ville ou un gendarme se montre sur ses talons et lui met la main au collet.

Mon ami Fournière a raconté dans la *Petite République* l'émouvante histoire d'un vieillard de soixante-dix ans, condamné dernièrement par le tribunal de Pontoise. Ayant faim, il songea sans doute à brouter l'herbe des champs, comme ses ancêtres d'avant la Révolution. Sa main s'étant égarée sur des carottes, il en prit deux ou trois ; puis il se hasarda jusqu'à déterrer un chou.

Pour conserver à la France, qui se dépeuple, un citoyen électeur, c'est vraiment bon marché, se disait-il

Une condamnation à dix mois de prison fut le prix de ce généreux larcin.

Il se dit alors : les gens de Pontoise retardent sur leur siècle. Leur code date de l'ère barbare. A Paris, nous trouverons des juges.

Mais Paris donna raison à Pontoise, et le malheureux en fut pour ses dix mois de prison ; soixante-quinze jours par tête de légumes, c'est le taux dans la Ville-Lumière comme à Fouilly-les-Oies. Il est vrai qu'il avait soixante-dix ans et qu'il se mourait de faiblesse et de besoin.

Il n'avait qu'à s'adresser à l'Assistance, nous fera-t-on observer.

Qu'est-ce que cela, l'Assistance? Un personnage de comédie, qui n'est jamais là pour vous recevoir ou qui arrive généralement trop tard.

Elle a des hospices à la porte desquels la misère et la maladie font queue pour entrer. Un vieillard a dix fois le temps de succomber avant que son tour soit venu. L'autre jour, un malade a dû mourir pour pouvoir trouver place — à l'amphithéâtre.

Voilà trois semaines que le froid sévit avec une rigueur inaccoutumée. C'est un grand charme pour les patineurs. Les imaginations se sont aussitôt mises en mouvement pour tirer profit de cette occasion inespérée. On a projeté des fêtes étourdissantes sur les lacs du Bois de Boulogne.

Il n'a pas manqué de braves gens pour se faire cette réflexion, que le froid n'est pas profitable à tout le monde, qu'aux sons joyeux des orchestres pourraient se mêler des plaintes d'agonisants.

Mais le personnage dont le concours aurait pu être particulièrement efficace, l'administration, est demeuré inerte et indifférent.

D'autres années, on avait allumé sur les places des braseros qui pouvaient rendre un peu de chaleur aux membres engourdis. On avait institué de nouveaux refuges où les misérables étaient assurés d'un gîte et d'un morceau de pain.

Cette année, je ne vois rien de tout cela.

Un confrère, qui est aussi conseiller municipal, nous assure que ce serait « la plus grave faute de rouvrir d'immenses refuges de nuit comme celui du Champ-de-Mars. Pourquoi? Parce que ce serait attirer à Paris une nuée de mendiants et de vagabonds venus de tous les points de la France et de l'étranger. »

On a donc voulu être « plus sage et plus rationnel ». Sur la proposition de M. Georges Berry, qui avait pris en main la cause des hôteliers-logeurs, on décida de suppléer aux asiles par des bons de logement. Si l'administration avait procédé de cette manière en 1891, au lieu de 123,246 francs pour 173,387 nuits d'hospitalité, la dépense n'aurait été que de 71.751 fr. 80.

L'économie dans les dépenses publiques est, certes, fort estimable, à condition toutefois de faire sinon mieux, du moins tout aussi bien.

« D'après le règlement adopté par le Conseil Municipal, d'accord avec la Chambre syndicale des hôteliers-logeurs, nul ne peut recevoir un bon de logement de la mairie s'il n'a pas à Paris son domicile de secours, ou s'il n'y réside pas depuis six mois au moins. Les personnes sans ressources peuvent être ainsi recueillies en plus grand nombre et en moins de frais ; la répartition du bon de logement offre toutes les garanties désirables. »

En temps ordinaire, ces mesures peuvent être sages et rationnelles ; elles cessent de l'être en cas pressant. Quand les affamés tombent foudroyés sur les chemins, il est trop tard pour prendre des garanties contre eux. Il ne s'agit plus de sonder le ventre du malheureux pour s'assurer qu'il est vide, ni d'exiger des certificats de résidence. Quand la mort a déjà la main sur sa victime, l'heure des paperasses est passée. La porte du refuge doit s'ouvrir à deux battants, sans condition, sans pourparlers. Après, on s'expliquera.

Que vous deviez accepter les « bons offices » des hôteliers-logeurs, je n'y contredis pas ; mais que l'asile de nuit soit condamné, ce serait plus qu'irrationnel, ce serait inhumain. Vous voulez dépenser 71.000 francs de bons de logement, c'est bien agir ; mais si vous y ajoutiez les 123.000 francs qu'ont coûté les nuits d'hospitalité, où serait le mal ?

Et les économies ? dites-vous. Vous en ferez sur les dépenses de luxe, sur les frais de voitures, sur les notes d'entrepreneurs.

Les mendiants afflueront à Paris ? Il en tombera moins sur les routes. La compensation n'est pas à dédaigner.

Tant qu'il y aura, à côté de nous, des gens qui mourront de froid et de faim, notre civilisation ne sera qu'une duperie et notre démocratie ne sera qu'un mensonge.

II. — Par la Trouée des Vosges.

La corruption en haut, la révolte en bas, sont les deux symptômes caractéristiques d'une société qui se détraque. Toutes les nations en sont atteintes. De quelque côté qu'on jette les yeux, la contagion paraît égale. D'une part les satisfaits étalent leurs scandales, de l'autre les mécontents s'organisent et s'arment pour la lutte.

Nos voisins de l'Est semblaient devoir échapper au mal. On

nous vantait la vertu allemande, on nous donnait en exemple la discipline prussienne. Pour moraliser le monde et le remettre en équilibre, on ne pouvait compter que sur l'Allemagne. Pour que cette mission historique pût s'accomplir, il fallait avant tout que l'empire de Charlemagne fût constitué et que l'hégémonie allemande fût imposée à l'Europe décadente.

L'Europe fut-elle convaincue de cette nécessité? Le fait est qu'elle se soumit et qu'après avoir permis d'écraser la France, elle se laissa enchainer derrière le char du vainqueur.

Tant de docilité méritait récompense. C'est le châtiment qui en fut le résultat. Non seulement l'Europe n'y gagna rien, ni dans ses mœurs ni dans sa tranquillité, mais sous le règne de la férule allemande, la désorganisation ne fit qu'accroître.

Bien pis. Le pédagogue lui-même se laissa envahir par l'épidémie, et le terrible bacille qui ravageait l'Europe ne fit nulle part des progrès plus foudroyants.

Après le procès Ahlwardt-Lœw, après la curée du fonds guelfe, que penser de la vertu allemande? En voyant la marche inquiétante de l'agitation ouvrière, l'extension rapide des idées socialistes, les grèves répétées et l'émeute audacieuse, comment se flatter encore de rétablir chez autrui cet ordre moral, si profondément troublé dans sa propre maison?

Terrible effet de la victoire. Voilà un peuple parvenu soudain à l'apogée de la puissance, ayant pour lui la richesse et la gloire, régnant au loin tout à la fois par la crainte et par l'attraction qu'exerge le prestige du triomphe. De tous ces avantages que va-t-il recueillir?

Si nous limitons notre examen au domaine industriel, nous voyons l'industrie, le commerce, prendre un subit et prodigieux essor, exagérant par cela même les criantes injustices et les funestes effets de l'industrialisme moderne; nous voyons la production s'accroitre sans règle, sans mesure, produisant la pléthore sur le marché, et comme conséquence des crises redoutables.

Les moins outillés succombent; c'est la faillite, le chômage. Les plus favorisés se fortifient de la ruine des autres et en profitent pour asservir davantage les travailleurs.

Attiré par le développement du travail industriel, le paysan afflue dans les villes et grossit chaque jour les rangs du prolétariat. Presque exclusivement agricole, il y a un quart de siècle, l'Allemagne est devenue une nation industrielle; sur quarante-huit millions d'habitants, elle en compte aujourd'hui plus de vingt millions adonnés à l'industrie, soit plus de 40 %.

Dans les manufactures nouvellement créées, on s'est con-

tenté d'abord de prendre les hommes. Mais ensuite ce fut le tour des femmes et des enfants. Le nombre de ces derniers alla sans cesse en augmentant. Dans le rapport adressé par M. Herbette en 1890, on en comptait alors vingt-trois mille de moins de quatorze ans, occupés par la grande industrie.

Quant à l'industrie domestique, elle a presque complètement disparu. On trouve de moins en moins de petits patrons, d'artisans.

C'est la centralisation excessive, avec ses conséquences désastreuses pour le bien-être, pour l'indépendance et pour la moralité du travailleur.

La population ploie sous une misère écrasante. Les salaires sont souvent dérisoires. Dans certaines contrées, le gain d'un homme descend au-dessous de 8 fr. 75 par semaine, pour des journées de douze à quatorze heures. Les femmes n'arrivent qu'exceptionnellement à toucher un mark (1 fr. 25).

Ajoutez à cela des impôts exorbitants, des charges de famille rendues plus lourdes par cette fécondité que nous admirons tant chez nos voisins.

Ce n'est pas sans raison que l'attention de Guillaume fut appelée, d'une façon pressante, sur la situation des travailleurs de son empire. Les fameux rescrit du mois de février 1890 firent luire des espérances bientôt déçues ; et le résultat fut de déchainer l'esprit de révolte.

Ici comme partout, c'est le forçat de la mine qui osa le premier exprimer son mécontentement. « Qu'on tire dessus ! » fut la réponse impériale.

Les mineurs reçurent cette menace comme il convenait. A la coalition des baïonnettes, ils opposèrent celles des forces ouvrières.

L'année qui suivit les rescrits, le congrès de Bochum réunissait en assemblée générale les délégués de tous les mineurs allemands. La région de la Rhur, la Saxe, la Silésie, les bassins de la Wurm et de la Sarre étaient représentés. On comptait 271 délégués, mandataires de 166 fosses. Un programme commun fut arrêté ; il formulait entre autres revendications : l'équipe de huit heures et la hausse du taux des salaires en rapport avec la hausse des taux des profits.

Le mouvement fut tel que tous les candidats, catholiques ou libéraux, qui se présentaient en ce moment aux suffrages des électeurs, se virent obligés d'avaler ce programme. Est-il besoin d'ajouter que le candidat élu, M. Mullensiefen, un national-libéral, s'empressa dès son arrivée au Reichstag, d'oublier ses serments pour se joindre aux représentants des intérêts de la grande industrie ?

Toutes ces trahisons ne découragèrent pas les mineurs. Nous les voyons aujourd'hui revenir à la charge. Ce sont les mineurs de la Sarre qui engagent la campagne.

Groupés sous le nom « d'Association pour la défense des droits des mineurs », ils forment une armée puissante, et fort bien organisée. Ils ont leur presse, leur local de réunion, leur comité permanent rétribué.

La grève a été préparée pendant plusieurs mois avec une activité remarquable. Elle a éclaté à la suite de l'introduction d'un nouveau règlement élaboré par Conseil supérieur des mines. Actuellement 28,000 travailleurs sur 30,000 ont suspendu le travail. Ils réclament la journée de huit heures, une augmentation de 25 % sur le taux des salaires et le retrait du nouveau règlement.

Le gouvernement, qui est propriétaire de ce bassin, hésite à envoyer des troupes, parce qu'il a remarqué dans les grèvss précédentes des marques très suspectes de sympathie entre les soldats et les grévistes.

Cependant la situation s'annonce fort critique. Le combustile commence à manquer, Les navires stationnent dans les ports Plusieurs usines de la région sont à la veille de se fermer. La grève menace de gagner la Westphalie et la Saxe.

Il est d'ailleurs impossible de se tromper sur le caractère du mouvement. Le gouvernement, autrefois respecté, est devenu l'ennemi ; la voie du prêtre n'est plus écoutée. La seule autorité reconnue est celle des chefs socialistes.

V. Jaclard.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Sommaire. — *France :* La crise politique et sociale. — L'Union socialiste. — L'élection de Carmaux. — Le Congrès des consommateurs du gaz. — Le budget de la Bourse de Travail de Paris. — *Belgique :* La situation. — L'inauguration du mouvement de César De Paepe. — *Hollande :* La crise sociale. — Le Congrès de Zwolle. — *Angleterre :* Socialisme municipal. — Bons signes. — *Allemagne :* Un fait. — Le drapeau rouge. — Les logements à Hambourg. — *Suisse :* Les services publics. — Socialisme municipal. — Le Congrès International de Zurich. — *États-Unis :* Les associations féministes. — La dernière élection présidentielle.

FRANCE

La crise politique et sociale. — Les scandales de Panama étant soumis à une double enquête, parlementaire et judiciaire, nous voulons nous garder de tout jugement précipité sur les hommes et sur les choses, surtout sur les hommes. Plus que tous autres, les socialistes, si souvent injuriés et diffamés, doivent provisoirement donner l'exemple de circonspection, et en tous cas mettre la République (dont ils seront peut-être un jour les derniers soutiens) au-dessus de la boue dont certains veulent la maculer.

Que le socialisme se hâte donc d'en finir avec ses divisions coupables, qu'il fédère ses forces, qu'il élargisse son programme au point de le rendre immédiatement praticable, car le jour de son entrée en scène est proche.

Et il n'est que temps.

La bourgeoisie a prostitué le mariage en en faisant une affaire de dot, d'argent.

La haute bourgeoisie a voulu prostituer le régime parlementaire.

De la Presse, qui jadis était considérée comme un sacerdoce, elle a fait une affaire industrielle.

La concentration des capitaux, conséquence logique du machinisme en système individualiste, devait fatalement avoir pour effets la spéculation et le régime de la haute banque, et la puissance croissante des exploiteurs financiers.

Voilà précisément pourquoi, sous prétexte de rechercher les vendus de la politique, il ne faudrait pas oublier qu'il y a, par exemple à Paris, une grande maison de jeu, non seulement ouverte, mais autorisée; non seulement autorisée, mais protégée; l'on pourrait presque dire : non seulement protégée, mais gouvernementale qui rappelle la Bourse et qui a cette énorme différence avec la roulette de Monaco que l'on y joue non seulement l'argent que l'on a ou celui qu'on a volé, mais encore et surtout l'argent des autres, la fortune des gens qui ont horreur de la Bourse, de ses vols, de ses corruptions et de ses ruines.

Le pays est las d'être volé; il comprend qu'il ne doit pas périr de la plus ignoble des morts, dans la boue de la corruption financière, économique ou politique, privée ou publique; il est unanime pour demander que l'on porte la hache dans ce genre d'abus. L'enquête politique doit donc être doublée d'une sorte d'enquête sociale, où l'on ne négligera pas de faire la lumière complète sur les manœuvres frauduleuses de tous ces grands faiseurs véreux détrousseurs de sociétés financières, qui s'abritent prudemment derrière leurs obscurs comptoirs.

L'on ne doit pas davantage négliger d'examiner les rapaces exigences de la haute banque qui peut à volonté favoriser ou ruiner toute entreprise.

La société ne peut être sauvée que par l'élimination des parasites du corps social, par l'entrée sur la scène politique d'hommes nouveaux, plus au courant des circonstances économiques de la période historique que nous traversons.

Place à la Démocratie Sociale !

A une situation nouvelle il faut des hommes nouveaux. On les trouverait dans le parti socialiste, lequel est à même de régénérer la France par son principe de bonheur collectif et sa morale de solidarité humaine.

..... Reste à opérer la concentration des force socialistes. L'on y travaille.

L'Union Socialiste. — Voici que déjà l'union socialiste s'opère.

Le « Comité des Onze » nommé à la Maison du Peuple, n'a vécu que quelques jours, mais les socialistes n'en ont pas moins

constitué définitivement une ligue chargée d'organiser des sections dans chacun des quatre-vingts quartiers de Paris.

Chacune des cinq écoles socialistes suivantes : les possibilistes des deux fractions, les blanquistes, les marxistes et les indépendants, a nommé dix délégués auxquels avaient été invités à se joindre les élus, députés et conseillers municipaux de chaque fraction.

Ces délégués ont tenu deux réunions préparatoires, salle Léger, rue du Temple. A la dernière de ces deux séances, ils sont définitivement tombés d'accord sur le principe d'une entente et d'une action communes, et ils ont donné à leur ligue le titre de : *Ligue d'Action Révolutionnaire pour la conquête de la République Sociale.*

Dernièrement ils ont tenu une troisième réunion, salle Paris, devant le square du Temple. Une Commission, dite de Statuts, a donné lecture d'une sorte de règlement provisoire dont les articles ont été adoptés. Ce règlement reste dans des idées générales de principe et n'indique pas la façon dont doivent être organisées les sections révolutionnaires du quartier. Les cinquante délégués qui forment une sorte de comité central vont se réunir prochainement et décider probablement la publication d'un manifeste ou appel au peuple.

L'accord sera fait entre les fractions socialistes. Le reste est secondaire : nous nous inspirerons des circonstances. Tout ce que je puis présumer, en ce moment, c'est que l'organisation des sections révolutionnaires de quartier semble avoir pour but de rédiger des cahiers économiques.

Sous peu de jours paraîtra le manifeste d'union et d'action de la *Ligue Socialiste pour la conquête de la République Sociale*.

L'élection de Carmaux. — Notre ami Jaurès arrive bon premier avec 1.600 voix au premier tour. Le scrutin de ballotage en fera le député de Carmaux et jamais le suffrage universel n'aura été mieux inspiré.

Tandis que d'autres en 1888 se laissaient panamiser, Jaurès se séparait déjà des amis avec lesquels il avait été élu en 1885 ; le marchandage politico-financier, auquel il a assisté en témoin discret dans les couloirs de la Chambre d'alors, n'a sans doute pas été sans influence sur la direction socialiste de la mentalité d'un esprit aussi distingué, d'une conscience constamment appliquée à trouver pour se déterminer des raisons désintéressées et d'ordre purement social.

Le Socialisme n'a pas encore son leader parlementaire.

M. Jaurès peut l'être. Il a de beaux discours à prononcer avant la clôture de cette législature. Au milieu de la tourmente politique qu'il sera impossible d'apaiser avant les élections générales, il serait bon que la note socialiste fût enfin donnée avec plus d'autorité et surtout plus d'ampleur.

Il s'agit de tirer la moralité de toutes les tristesses de l'heure présente, et montrer le chemin de Damas aux honnêtes gens, aux indécis, aux perplexes, à tous les naufragés qui ne savent plus à quel parti s'accrocher. Il faut prouver aux électeurs que le Socialisme, c'est pour eux la tranquillité et le bien-être, et pour la République, le salut.

Voici la profession de foi de notre ami Jaurès :

Electeurs,

J'ai déjà lutté avec vous, en 1885, contre la réaction.

L'œuvre essentielle des républicains reste inattaquable et glorieuse. La République a organisée l'armée, non pour déchaîner la guerre entre les peuples et empêcher l'union nécessaire de tous les travailleurs, mais pour défendre la patrie si les despotes étrangers la menaçaient. Elle a multiplié les écoles pour préparer l'affranchissement des esprits.

Mais la Républipue, à peine victorieuse, a été comme envahie par les puissances d'argent et elle a ajourné la question sociale...

Les politiciens, qui ont toléré depuis dix ans, par faiblesse ou par calcul, tous les scandales et toutes les exploitations, nous accusent d'être des partageux. C'est un mensonge. Les vrais partageux, ce sont ceux qui se sont partagé les millions du Panama et l'épargne du pays.

Que les cultivateurs se syndiquent pour échapper aux spéculateurs et aux usuriers, comme les ouvriers se syndiquent pour défendre leur salaire.

Que les paysans affirment leur droit et leur volonté de voter librement, que les ouvriers mettent au service de la République le bulletin de vote qu'ils ont glorieusement défendu contre la réaction.

Pour achever les réactionnaires qui relèvent la tête, il faut proclamer la République du travail, de l'honnêteté et des réformes décisives, la République socialiste.

Nous déployons notre drapeau hardiment, sans capitulation, sans trahison et sans peur.

Démocrates sincères, républicains indomptés et intègres, travailleurs de la mine, de l'usine et des champs, ralliez-vous à notre appel.

Signé : Jean JAURÈS,
(ancien deputé du Tarn).

Le Congrès des consommateurs de gaz. — En novembre dernier a eu lieu à Lyon un Congrès national des consommateurs de gaz, où a été décidée l'organisation d'une fédération nationale des consommateurs de gaz et d'électricité, et dont voici les principales résolutions :

1° En attendant la suppression de tous les monopoles, que les cahiers des charges contiennent un modèle de police ; — que les cautionnements soient supprimés ; que ceux déjà versés rapportent un intérêt ; — que les frais d'entretien des conduites et robinets extérieurs soient supportés par les Compagnies ; — que les sommes indûment perçues soient remboursées ; — que les consommateurs participent aux bénéfices.

2° Les villes doivent tendre à devenir propriétaires des usines d'éclairage.

3° Les villes, devenues propriétaires, devront exploiter par le système de la régie ou du fermage.

La lutte engagée contre les compagnies gazières n'est-elle pas un des nombreux faits qui touchent au grand mouvement tranformiste auquel nous assistons. Celui qui entrevoit la possibilité de mettre les communes à même d'exploiter l'éclairage bientôt ne limitera plus ce droit de gestion, et comprendra que ce qui est vrai de l'éclairage doit l'être des agents de locomotion, d'alimentation, de tous les services publics en un mot. Son esprit arrivera insensiblement à la conception d'une première étape d'un régime de socialisation économique par l'intervention communale.

Le budget de la Bourse du Travail de Paris. — Quand la Bourse du Travail fut créée dans l'immeuble de la rue Jean-Jacques-Rousseau, qui en est maintenant l'annexe A, 45 Chambres syndicales seulement y étaient installées; il y en a aujourd'hui 232 rue du Château-d'Eau et 18 à l'annexe A, ayant un total de 250,000 adhérents.

Comme conséquence, les services ont dû être augmentés, et les dépenses nécessitées par leur fonctionnement se sont élevées de 20,000 fr. à 75,631 fr., chiffre des prévisions du budget de 1893, qui vient d'être présenté au Conseil municipal par la Commission exécutive.

Au chapitre des dépenses obligatoires, l'impression du *Bulletin* et de l'*Annuaire* figure pour la somme relativement élevée de 16,700 francs.

Le rapport de la Commission se termine par un relevé des placements effectués par les principales corporations siégeant à la Bourse.

Du jour de l'inauguration du nouvel immeuble à fin septembre, les boulangers ont opéré 359 placements; les dames, 377; la métallurgie, 313; la publicité, 88; les voyageurs de commerce, 91; les cordonniers, 191; les coiffeurs, 3,220; les peintres en batiment, 139; les garçons de magasin, 183; les employés du commerce, 39; les lithographes, 97; les employés d'hôtel, 832; les graveurs-lithographes, 59; les serruriers, 130; les coupeurs-chemisiers, 43, et les cartonniers 51; soit, ensemble, 6,512.

De ces placements, 567 ont eu lieu pendant le mois de mai, 1,531 en juin, 1,192 en juillet, 1,312 en août, et 1,610 en septembre.

BELGIQUE

La situation.— En Belgique comme en France, plus encore en Belgique qu'en France, puisque nos voisins en sont encore au régime censitaire, le cycle capitaliste reste sous l'influence corruptrice du doctrinarisme à la Guizot et à la Thiers. L'un a dit : « Enrichissez-vous ». L'autre : « Massacrez sans pitié ». — Et, en effet, il y a de temps en temps des essais de massacres ouvriers. La fusillade toute récente du Horloz avait motivé une interpellation indignée de l'honorable M. Janson. Les parlementaires bourgeois lui ont répondu par des injures, et, pressés de se déclarer soit en faveur des gendarmes assassins soit des ouvriers victimes, ils ont hypocritement conclu à un mal entendu. Voilà bien la justice de classe !

« Ne touchez pas à sa Majesté le Capital ! » tel est le mot d'ordre de la Chambre censitaire. Et pendant ce temps on voit déambuler à travers les villes, à Gand notamment, de lamentables cortèges de loqueteux et d'affamés, précédés d'un sinistre drapeau noir sur lequel on lit : *Brood or dood!* Du pain ou la mort !

L'armée vengeresse du prolétariat s'organise. Si la bourgeoisie veut qu'elle se forme rapidement et qu'elle recrute partout des adhérents, elle n'a qu'à poursuivre sa campagne de brutalité et de violence. Quelques coups de fusil suffiront ou même tout simplement le refus obstiné du suffrage universel.

De toutes les recommandations de la fameuse encyclique du pape Léon XIII, une seule est mise en pratique, appliquée avec vigueur, c'est la lutte contre le socialisme. — Là-dessus les désirs de Léon XIII sont même de beaucoup dépassés.

Au Congrès socialiste, qui continue à se tenir au moment où nous rédigeons ces notes, la grève générale a été décidée, à l'unanimité des membres présents, dans le cas où le Parlement refuserait le suffrage universel.

Si la grève générale éclatait, elle aurait évidemment pour corollaire un mouvement populaire invincible.

L'ordre du jour adopté dit que le Conseil général du Parti Ouvrier guidera la grève et en donnera le signal.

L'inauguration du monument de De Paepe. — Très nombreuse assistance : Des bourgeois libéraux, des délégations ouvrières de tous les coins de la province, une foule innombrable de bruxellois, tous les militants de la *Maison du Peuple* et du

Parti Ouvrier, Léon Defuisseaux, Anseele et les délégués du *Vooruit*, Callewaert, Hector Denis, Fauvieau, Vandervelde, Demblon, Bertrand, Volders, Defnet, etc., etc. Un char traîné par trois chevaux bondé de couronnes, — précédé de tambours et de clairons, — suivi des déléguées des femmes socialistes, voilà le commencement du cortège. Espacées çà et là, des musiques jouant la *Marseillaise* ou des marches funèbres. De nombreux drapeaux rouges.

Au cimetière, aux quatre angles du tombeau brûlent des parfums dans des cassolettes...

Certes l'on ne pourra faire au peuple de Belgique, comme aux démocraties de l'antiquité, le reproche d'ingratitude.

Ci-dessous le discours prononcé au nom du Conseil général du Parti Ouvrier par Jean Volders :

Une foule aussi nombreuse que celle réunie autour de ce tombeau se pressa émue et recueillie autour de la dépouille de l'homme si bon et si vaste que nous pleurons toujours et que la mort venait arracher à nos affections il y a deux ans.

Déjà aux funérailles l'idée générale était qu'il fallait élever un mausolée à César De Paepe, afin que son souvenir, présent dans les esprits, fût aussi rappelé aux yeux de tous comme un exemple de dévouement et de fraternité.

Une souscription fut ouverte, les dons arrivèrent de toutes parts, d'humbles oboles se joignirent aux dons importants des groupes socialistes et rationalistes et bientôt, sur les plans de l'architecte Ghysel, le monument simple et beau que nous inaugurons aujourd'hui fut édifié par les maçons et tailleurs de pierres syndiqués.

Les ornements en fer forgé, œuvre de Prosper Schryvers, le médaillon de Brismée, dû au sculpteur De Wever, le buste de De Paepe, création et don du grand artiste Jef Lambeaux, la garniture en bronze du fondeur Peterman, qui a également fondu le buste, tout est fait avec art et contribue à donner au mausolée l'aspect de sévère beauté qu'il fallait à semblable monument.

César avait, quelque temps avant sa mort, en cette nécropole même, devant le tertre où reposait Brismée, manifesté l'intention d'être enterré plus tard, son heure venue, à côté de son vieux compagnon. Ce vœu a été pleinement réalisé.

Ils sont là, maintenant tous deux, étendus pour toujours, mais comme ils le furent dans leur existence. Pendant de nombreuses années, ils eurent non seulement des liens de famille mais leur vie se confondit.

Brismée fut, comme Jean-Baptiste, le Précurseur de celui qui eut avec plus d'un rapport un Jésus-Christ moderne, plein d'humanité et de fraternité. Le premier il annonça les temps nouveaux, dont César prêcha l'évangile. Ils allèrent l'un et l'autre de village en village, semant la bonne parole, réconfortant les souffrants, semant l'espoir du relèvement pour les misérables. Le Peuple arrivait pour les entendre et, partout se convertissait.

Ces deux hommes, dont le premier sous une écorce un peu rude, était bon comme un enfant et le second était la bonté incarnée, subirent à cause de leurs opinions, les plus affreuses calomnies. On les représentait comme des forcenés et des hallucinés, rêvant de bouleversements et nourrissant le projet de régénérer l'humanité par un torrent de sang.

Ils résistèrent et poursuivirent leur tâche jusqu'au bout et, quand ils moururent, ils pouvaient constater quel revirement s'était produit. Il leur fut aussi donné la satisfaction de voir, avant leur fin, le Parti Ouvrier puissant et bien organisé, préparé à accomplir le travail d'émancipation pour lequel il était né.

De Paepe, un des premiers, il y a longtemps, quand le socialisme ne

cherchait pas encore à s'emparer des pouvoirs publics, préconisait partout la conquête du droit de vote comme une première nécessité. Il attira l'attention de la classe ouvrière sur l'importance du suffrage universel et sur le rôle libérateur que celui-ci devait jouer. Ce fut lui qui, au Parc de Saint-Gilles où la campagne en faveur du suffrage universel fut couronnée par la démonstration colossale du 10 août, prêta le premier le serment qui lie les démocrates belges. Brismée également, comme tous les autres vaillants, Laurent Verrycken, Van Caubergh et Voglet, aussi le vieux Coulon à qui nous envoyons un respectueux salut, furent des propagandistes ou des partisans du suffrage universel.

Ce fut César aussi qui lança en une assemblée à Saint-Michel, l'idée de la grève générale, considérée par lui-même comme le suprême moyen de conquérir le suffrage universel. Il croyait à sa fin, le moment plus rapproché, et avait toujours confiance, car il savait que forcément le peuple conquerrait son droit. S'il vivait encore, il assisterait aujourd'hui à la réalisation d'un de ses désirs : l'union pour le triomphe du droit, de travailleurs de diverses opinions. Il verrait aussi que la caste conservatrice et capitaliste résiste, comme il s'y attendait, à la revendication du suffrage universel et il nous dirait qu'aux résistances réactionnaires il faut opposer la volonté et l'énergie populaires qui triompheront forcément.

Sous les fleurs qui vont couvrir la tombe de ces deux êtres si aimants et si généreux, ils reposent dans la tranquillité du sépulcre, détachés des luttes et des passions qui nous secouent et nous entraînent. Leur souvenir reste vivant et leur noble existence sert d'exemple aux générations actuelles, nourries de leur esprit et réchauffées dans leur foi démocratique par leurs encouragements et leurs paroles d'apôtres toujours vibrants en nous.

Nous les saluons avec toute l'émotion qui est dans nos âmes et dans nos cœurs, et nous leur disons, l'âme bien triste, que nous pensons à eux sans cesse et que, si leurs corps ne sont plus parmi nous, leur pensée est toujours au sein du peuple qui les honore comme des bienfaiteurs et qui leur apporte aujourd'hui l'hommage attendri de sa reconnaissance.

HOLLANDE

La crise sociale. — Voici, d'après le *Peuple* de Bruxelles, d'intéressants détails sur le caractère aigu que prend en Hollande la crise sociale :

Des grèves et des désordres viennent d'éclater dans le Nord. Circonstance originale : cette fois, il s'agit bien d'une grève agricole, et ce sont les ouvriers ruraux, garçons de ferme et manœuvres des champs qui déposent l'outil, s'insurgent et réclament une augmentation de salaire, non sans casser les vitres des fermes et tenter d'y mettre le feu.

A Pekela les partis en sont venus aux mains au sortir d'une réunion où l'instituteur en chef d'Akkerwond, un certain Woudstra, avait fait une conférence sur le projet d'extension de suffrage. La gendarmerie — la maréchaussée, comme on dit ici — fut obligée de charger la foule. Un ouvrier, Weekens, a été blessé de plusieurs coups de sabre et a dû entrer en traitement à l'hôpital après avoir été pansé par les médecins. Un agent de la brigade de nuit se servit de son revolver contre une bande de socialistes ; ceux-ci allaient faire un mauvais parti à l'agent, mais le garde-champêtre du village parvint à les calmer.

On a dressé procès-verbal à Finsterwolde, contre beaucoup d'ouvriers pour tapage nocturne ; le matin de très bonne heure ils avaient traversé les rues en chantant des couplets socialistes. A Scheemda les rassemblements sont interdits : des vitres ont été enfoncées chez les cultivateurs De Weljes et H. Crell.

Mêmes incidents à Heiligerlee et Westerlee. A Nieuw-Beerta, on s'est mis aussi à casser des carreaux. Les socialistes ont donné une sérénade à M. Tydens, député aux Etats-Généraux, qui occupe une ferme du pays.

Des renforts de maréchaussée sont réclamés dans quantités de villages. A Oterdum 50 ouvriers ont demandé avec menaces, du travail aux fermiers et aux bourgeois, moyennant un salaire fixe. Une brigade de la maréchaussée a dû intervenir.

L'effervescence a gagné la ville de Delfzijl. Un détachement d'infanterie qui devait se rendre d'Arnhem à Groningue a été dirigé sur Delfzijl. Deux arrestations ont été opérées.

A Arnhem, un détachement d'infanterie de cent hommes est prêt à marcher à la première réquisition.

La situation demeure inquiétante.

(De notre correspondant Christ Cornelissen)

Le Congrès de Zwolle. — A la Noël, les socialistes hollandais ont tenu, à Zwolle (province de Overyssel) leur Congrès annuel. Le parti démocratique socialiste hollandais compte actuellement 94 sections comprenant toutes les parties du pays.

Les résolutions principales suivantes ont été adoptées par le Congrès :

Le siège de l'organe du parti *Recht voor Allen (le droit pour tous)* sera transporté de La Haye à Amsterdam, qui est le centre du mouvement socialiste en Hollande.

Le Conseil central (Comité exécutif du parti) s'établira à *Amsterdam* pendant l'année 1893.

Le parti soutiendra le mouvement pour la suppression des impots, aussi longtemps que les travailleurs n'auront pas obtenu de droits politiques.

La fête du travail sera célébrée le 1er mai.

La Commission pour la rédaction du programme est composée des citoyens :

Christ Cornélissen, F. Domela-Nieuwenhuis, A. Van Emmenes, J.-A. Fortuyn et W. H. Vliegen, qui avaient proposé quatre projets, dont le Congrès en a déduit et adopté les considérants suivants :

DÉCLARATION DES PRINCIPES

Peut faire partie du parti socialiste hollandais tout citoyen qui accepte de se conformer aux dispositions suivantes :

1° Que l'on doit travailler à la suppression de l'inégalité sociale, source de la misère ;

2° Que l'inégalité sociale et la misère de la grande masse sont la cause de la lutte des classes, et partant de l'antagonisme de rapports économiques entre eux ;

3° Que la nature de ces rapports consiste en ce que la majorité du peuple, la classe ouvrière, produise les richesses dont la minorité, la classe capitaliste, jouit et dispose a son gré ;

4° Que le salariat est la cause de l'assujettissement des travailleurs ;

5° Que la forme du salariat n'est possible que tout autant que les moyens de répartition des richesses demeure le privilège de la minorité dirigeante ;

6° Que la société marche vers une transformation fondale dans ses rapports économiques ; devant le résultat qui amènera la répartition sociale des moyens de production ;

7° Que le prolétariat moderne ne doit attendre aucune réforme durable de l'actuelle organisation sociale ; et que l'affranchissement de l'humanité doit être l'œuvre des prolétaires eux-mêmes ;

8° Que la lutte des classes, que les efforts des travailleurs doivent tenter de faire disparaitre, entretient la lutte aussi bien sur le terrain économique que sur le terrain politique ;

9° Que pour arriver à leurs fins les travailleurs doivent user de tous les moyens mis en leur puissance, légaux ou illégaux, pacifiques ou violents ;

10° Que dans cette lutte suprême l'union des socialistes de tous les pays s'impose.

ANGLETERRE

Socialisme municipal. — Nous avons signalé dernièrement que les entrepreneurs de Londres s'étaient coalisés pour battre en brèche les mesures prises par le Conseil comtal en faveur de la classe ouvrière, notamment l'inscription dans les cahiers des charges des travaux publics d'une durée maximum de la journée de travail et d'un minimum de salaire.

Ces messieurs n'avaient rien trouvé de mieux que de faire des soumissions à des prix extraordinairement élevés. Nous avons annoncé alors que le Conseil comtal avait résolu la difficulté en décidant de faire les travaux en régie et de continuer de la sorte à l'avenir. En gens pratiques, les conseillers anglais ont mis immédiatement leur projet à exécution.

Dans une réunion tenue le 22 novembre, le Conseil comtal a décidé à une grande majorité la création d'un département des travaux publics et a chargé une commission de 30 membres d'en poursuivre sans délai l'organisation.

(De notre correspondant Jules Magny :)

Bons signes. — Il est bon de fabriquer des lois justes, mais il est mauvais de ne pas les appliquer. Souvent les gouverne-

ments recourent à des lois d'exception qui auraient été inutiles s'ils s'étaient servi de l'arsenal législatif à leur disposition. Pour cela il faut de la bonne volonté et de la sympathie envers les masses. Le gouvernement actuel n'a pas encore pu faire passer de nouvelles lois, mais il semble avoir résolu de faire du bien en portant son attention sur la bonne administration des lois existantes.

Je notais le mois dernier la nomination d'un ouvrier comme juge de paix à Liverpool : d'autres nominations d'ouvriers à la même fonction ont eu lieu depuis. M. Asquith, le ministre de l'intérieur, vient administrativement d'élargir la loi sur les manufactures en nommant des inspecteurs supplémentaires pour mettre un frein au *sweating* que subissent une nombreuse classe d'ouvriers, principalement les tailleurs.

M. Fowler, président du bureau du gouvernement local, a lui aussi montré de la sympathie pour les déshérités. Jusqu'à présent il était défendu aux malheureux des *workhouses* de fumer, et c'était une bien grande privation. Dorénavant ils pourront savourer leurs pipes dans un fumoir. Cette petite mesure n'a l'air de rien et pourtant, comme le fétu de paille indique le courant, elle montre de la part du nouveau cabinet une sympathie pour les classes travailleuses à laquelle elles n'ont pas été habituées.

Une autre bonne décision administrative de M. Fowler a été de réduire de 25 livres sterling (525 francs) à 5 livres sterling (125 francs) le montant des taxes municipales que doit payer tout candidat à l'administration locale de l'assistance publique. Les radicaux et les socialistes ne seront pas satisfaits tant que cette qualification monétaire ne sera pas complètement abolie. Mais la mesure de M. Fowler est une amélioration qui permettra aux travailleurs prolétaires de se faire représenter dans les conseils locaux de l'assistance publique.

ALLEMAGNE

Un fait. — Extrait du *Die Autonomie* :

Aucun ouvrier n'est admis à travailler aux fortifications d'Ulm s'il n'a signé le certificat suivant :

Je soussigné certifie que je n'appartiens à aucune association poursuivant un but démocratique et social et je m'engage à ne jamais encourager les tendances démocratiques sociales par souscription ou autrement, de ne point visiter les réunions des partis démocratiques socialistes, d'éviter les endroits où ils se réunissent, de ne pas m'abonner à leurs journaux et de ne jamais les lire.

Le drapeau rouge. — La circulaire déjà ancienne de M. Herrfurth, le ministre de l'intérieur démissionnaire, autorisant le déploiement du drapeau rouge dans les cortèges et réunions socialistes, a semblé une concession fâcheuse au comte Eulenbourg, son successeur, le même qui présenta et fit voter les lois d'exception contre les socialistes.

Le nouveau ministre considère ce drapeau comme un emblème séditieux, et, depuis quelques jours, la police a confisqué par ordre de nombreux étendards rouges.

Les logements à Hambourg. — D'après une statistique officielle concernant la ville d'Hambourg, mais qui ne va pas au-delà de l'année 1885, le nombre des logements situés dans les caves augmente de plus en plus rapidement.

De 1888 à 1885, le nombre des logements a augmenté de 91 %. En 1880 il y en avait 5,138, tandis qu'en 1885 il y en avait déjà 8,650.

Le total de tous les habitants de ces caves était pour la ville et ses faubourgs de 31,436 ; dans la ville il y avait 7,11 % de la population qui demeurait dans les caves, tandis que dans les faubourgs il y en avait 6,25 %.

Il n'est pas étonnant que le choléra ait fait, dans ces conditions, de grands ravages à Hambourg.

SUISSE

Les services publics. Le Conseil d'Etat a adopté, après plusieurs jours de discussion, par 21 voix contre 17, la proposition du Conseil fédéral, d'ériger en monopole d'Etat la fabrication des allumettes.

Socialisme municipal. — Voici, à propos de mesures pour occuper les ouvriers sans travail, le questionnaire envoyé, par le Conseil fédéral du canton de Vaud, à toutes les municipalités :

Quels sont les travaux que la municipalité peut exécuter dès à présent ?

Quelle somme a-t-on voté à cet effet ?

Quelles sont les branches d'industrie pour lesquelles on pourrait occuper les ouvriers sans travail ?

Que pourraient faire les municipalités pour venir en aide aux associations et organisations ?

Le Congrès International de Zurich. — Le Comité d'organisation publie l'appel suivant :

Ouvriers. Compagnons de travail, Citoyens,

Nous vous communiquons avec une profonde joie que notre première circulaire a reçu, de la part des ouvriers de tous les pays, le plus vif et sympathique accueil.

Les plus importantes organisations ouvrières d'Allemagne, Autriche, Belgique, Hollande, Scandinavie, France, Italie, Espagne, Australie et des Etat-Unis d'Amérique nous ont communiqué leur intention d'envoyer leurs représentants à Zurich en 1893. Toute une série de congrès ouvriers nationaux ont résolu leur participation, et quantité d'organisations nous ont déjà transmis leurs vœux et propositions pour le Congrès international de Zurich.

Nous pouvons le dire déjà maintenant en toute assurance : Le Congrès international ouvrier socialiste de Zurich en 1893, sera très fréquenté, il sera véritablement un Parlement international des ouvriers.

Malheureusement, le Congrès des syndicats professionnels anglais, réuni récemment à Glasgow, a pris la résolution de charger son Comité parlementaire de convoquer immédiatement un Congrès international pour délibérer sur la journée de huit heures. Cette résolution regrettable a été prise malgré notre invitation cordiale, adressée à toutes les organisations ouvrières anglaises par une lettre spéciale au Congrès de Glasgow, à se faire représenter à Zurich.

Sitôt que cette résolution nous fut connue, nous adressâmes de suite à toutes les organisations ouvrières de la Grande-Bretagne et d'Irlande une circulaire où, tout en exposant la situation, nous les invitions de nouveau au Congrès de Zurich. Nous disons, entre autre, dans cette circulaire :

« Lors même que nous le désirerions, il nous serait complètement impossible de déposer le mandat dont nous sommes nantis pour la convocation d'un Congrès international ouvrier ; en outre, il doit être parfaitement clair, pour chaque ouvrier raisonnable, que ce serait une absurdité d'accorder à chaque nation le droit de convoquer un Congrès international. Il est hors de doute que les Congrès internationaux ne peuvent être l'œuvre que d'une entente internationale générale.

« Pour terminer, nous devons encore faire remarquer que le Congrès international de Zurich a été résolu plus d'un an avant les séances du Congrès de Glasgow ; qu'il est convoqué par tous les ouvriers organisés, non seulement pour ceux d'une seule nation ; qu'il n'a pas exclusivement à s'occuper de la question des huit heures, mais aussi des autres questions pressantes, de la solution desquelles dépend l'affranchissement des ouvriers. »

Cette circulaire fut accueillie favorablement par les ouvriers de la Grande-Bretagne et d'Irlande. Les journaux ouvriers anglais déclarent que la résolution de Glasgow est une faute et espère que le Comité parlementaire n'y donnera pas suite. Les ouvriers allemands, français, italiens et espagnols, les uns par l'organe de leurs représentants autorisés, les autres par des résolutions de leurs congrès, se sont prononcés contre le Congrès international de huit heures et ont déclaré ne pas vouloir s'y faire représenter ; ils s'en tiennent fermement au Congrès international, régulièrement convenu, de Zurich.

En considération de ces manifestations, et dans l'intérêt de la grande cause du prolétariat de tous les pays, nous sollicitons de toutes les organisations ouvrières leur appui fidèle et énergique au seul Parlement international du travail, celui convoqué à Zurich, pour l'année 1893.

Nous conformant à l'usage établi, nous avons fixé la tenue du Congrès au commencement d'août 1893.

Compagnons de travail, préparez-vous tous pour cette époque.

En ce qui concerne l'ordre du jour du Congrès, nous n'en avons point publié jusqu'à ce jour, parce que plusieurs grands pays n'ont encore présenté aucune proposition. Les vœux et propositions qui ont été formulés se rapportent essentiellement aux questions suivantes :

1° Mesures pour l'application internationale de la journée de huit heures.

2° Tactique des démocrates-socialistes en ce qui concerne la législation directe par le peuple ;

a) Parlementarisme ;
b) Socialisme d'Etat.

3 Droits et devoirs de l'internationalité :
a) En cas de conflits importants entre le travail et le capital :
b) En cas de déclaration de guerre, pour empêcher éventuellement la guerre.

4 Organisation internationale :
a) Création de secrétariats ouvriers nationaux ;
b) Fondation d'un bureau international de correspondances.

Telles seraient les questions à l'ordre du jour provisoire. Nous vous invitons à les discuter et à nous communiquer vos vues ou d'autres propositions jusqu'à fin février 1893 au plus tard. Nous pensons arrêter définitivement, fin mars 1893, l'ordre du jour à proposer au Congrès ; nous vous en communiquerons aussitôt la teneur.

Nous faisons tout ce qui en notre pouvoir pour que le Congrès soit réellement l'expression des tendances du peuple travailleur militant. L'Union fait la Force ! C'est seulement en étant unis que nous serons assez forts pour sortir de ses gonds le monde du capitalisme.

Salutations fraternelles et serrements de mains !

Zurich, le 15 novembre 1892.

Le bureau du Comité d'organisation du
Congrès International Ouvrier Socialiste de 1893 :
Charles Burkli, président, — Robert Seidel, secrétaire,
Auguste Merk, caissier.

LE COMITÉ D'ORGANISATION :

Représentants du parti démocratique socialiste :
J. R. Rager, — X. Karrer, — O. Lang, —
R. Seidel, — A. Widmer.

Représentants de la Société du Grutli :
Ch. Burkli, — H. Greulich, — F. Hæfeli, —
A. Ilg, — J. Vogelsanger.

Représentants de la Fédération des Syndicats professionnels :
E. Beck ; C. Conzett ; A. Luthi ; Ch. Manz ; A. Merk.

ETATS-UNIS

Les associations féministes. — Extraits de la *Question sociale*, d'Argyriadès :

Un Congrès international de femmes aura lieu dans la première semaine du mois de mai 1893 à Chicago. Afin de donner une importance spéciale à cette réunion, Mme May Wright Sewal, présidente du Conseil national des femmes et vice-présidente de la Fédération nationale des Cubs féministes d'Amérique, parcourt les principales villes d'Europe faisant des conférences et une active propagande en faveur des droits de la femme.

Mme Sewal a visité ainsi la Suisse, l'Italie, l'Allemagne, la France, l'Angleterre et la Belgique. Partout, elle a reçu l'accueil le plus enthousiaste, en recueillant des adhésions pour le prochain Congrès de Chicago, elle s'est mise en rapport avec les différentes associations des divers pays qui combattent pour l'émancipation féminine.

Pour donner à nos lectrices et lecteurs une idée de l'importance que prend chaque jour cette question, surtout aux Etats-Unis, nous allons donner quelques renseignements sur les plus importantes associations féministes qui fonctionnent en Amérique.

La première association de femmes fut fondée en 1818, dans le but de réclamer le droit de vote. « La femme, par l'équivalence de ses fonctions sociales, doit avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs que l'homme », disait l'appel répandu à plusieurs milliers d'exemplaires dans toutes les classes de la société américaine. Cette association compte maintenant plus de 100,000 adhérentes et a pris le titre de « Société Nationale américaine ».

Une autre association qui a un grand nombre d'adhérentes est l'Union de la vengeance des femmes, créée dans le but d'enrayer la vente des liqueurs fortes.

Cette Société a un million et demi de partisans, et est présidée par Miss Frances E. Wallard.

Vient ensuite la Croix-Rouge qui, comme les sociétés similaires d'Europe, prodigue les secours aux blessés. Cette association compte aux Etats-Unis plus de 100,000 adeptes ; son président est miss Clara Barton. L'association contre la guerre a 50,000 adhérentes et est présidée par miss Louise Thomas.

La fédération de ces différentes sociétés, qui a pour titre *The National Council*, réunit plus de deux millions de femmes associées.

A New-York, il y a un club d'ouvrières qui se réunissent pour étudier toutes les questions politiques et sociales. Ce club a près de 20,000 adhérentes. La propagande féministe a porté déjà des fruits. Dans l'Etat de Wyoming — un des quarante-quatre Etats qui forment l'Union américaine ou Etats-Unis — les femmes jouissent de tous les droits civils et politiques, et il y a plusieurs villes où la municipalité est composée entièrement de femmes. Dans l'Etat du Kansas, les femmes sont éligibles seulement pour les élections municipales.

Les femmes prennent part, dans plusieurs Etats de l'Amérique, aux nominations des professeurs et inspecteurs universitaires.

On compte aussi près de 10,000 médecins-femmes répartis dans tous les Etats-Unis, et les conférencières ont obtenu de grands succès dans leurs tournées de propagande.

Le Congrès international de Chicago donne une grande impulsion aux différentes sociétés féministes des Etats-Unis.

La dernière élection présidentielle. — Pour la première

fois qu'il abordait une élection présidentielle le Parti socialiste du Travail aux Etats-Unis n'a pas lieu de se plaindre du résultat obtenu.

Dans six Etats, la Pensylvanie, New-Jersey, Connecticut, Maryland, Massachusset et New-York, on a voté pour son candidat, Wing, et pendant que dans les quatre premiers on conservait son armée électorale au complet, dans les deux derniers on enlevait à toutes les fractions de l'ennemi un certain nombre de ses soldats.

A New-York même le Parti a réuni 6,117 voix et 3,561 à Brooklyn. Le chiffre des suffrages recueillis dans d'autres communes de l'Etat de New-York s'élevait — à la date du 13 novembre — à 2,527, dont 1,000 à Buffalo, 11 à Palmyra, 77 à Ithaca, 42 à Jamestown, 127 à New-Brightown, 80 à Shenectady, 12 à Sag-Harbor, 137 à Brownsville, 21 à Corona, 183 à Saragota, 319 à Westchester, 193 à Newark, 72 à Utica, 100 à Long-Island City, 30 à Rome, 41 à Dunkirk, 25 à Middletown, 23 à Evergreen, 8 à Willsborough. Et le *Peuple* estime que, lorsqu'on connaitra le vote des localités restantes, on arrivera pour ce seul Etat, au total de 20,000.

Les candidats étaient : pour la présidence Simon Wing, du Massassuchet, et pour la vice-présidence, Charles H. Matchett, de New-York.

Le manifeste à l'appui de cette double candidature exposait que le protectionnisme du Parti républicain, le libre-échangisme du Parti démocratique, et la liberté de la frappe de l'argent réclamée par le Parti du peuple ou des petits fermiers, ne tendent, par des voies différentes, qu'à assurer des profits aux diverses fractions de la classe possédante : « C'est après le profit « que courent les uns et les autres. Ils mettent toutes leurs « forces à conquérir ou à conserver. — Notre drapeau, c'est le « seul drapeau de la paix, de la science et de la civilisation, « parce qu'il perçoit la loi de l'évolution sociale et y conforme sa « conduite, — parce qu'il conduit à la société socialiste (communauté coopérative) dans laquelle la loi sauvage *chacun pour « soi et contre tous* n'aura pas de place et dans laquelle prendra « fin la dégradante lutte pour l'existence. »

Adrien Veber.

REVUE DES LIVRES

L'Evolution sociale, par Bernard Lavergne, sénateur du Tarn, 1 vol. in-8°. — Fischbacher, éditeur. — Prix : 3 fr. 50.

J'ai lu, avec une satisfaction croissante de chapitre en chapitre, le petit livre de M. Bernard Lavergne. Arrivé à la dernière page, j'ai cherché instinctivement à la première l'épigraphe de Montaigne : Escript de bonne foy.

Tout lecteur impartial, à quelque opinion qu'il appartienne, sentira, en effet, en parcourant ces pages, consacrées à l'étude du grand problème contemporain, qu'il se trouve en présence d'un homme de bonne foi, animé de sentiments généreux et doué d'une indépendance de pensée peu commune. Car M. Bernard Lavergne, est un vieillard ; un octogénaire, sans doute, puisqu'il appartient à la génération de 1848. Il a été représentant du Tarn à l'Assemblée législative. Il est donc entré, depuis longtemps, dans cette période de la vie où l'attrait irrésistible des souvenirs détourne des nouveautés. Seuls, les esprits supérieurs, les intelligences élevées peuvent s'affranchir des liens puissants du passé et, progressant avec leur siècle, rester les contemporains des générations qui viennent. Ceux-là ont le secret de rajeunir leur âme, jusqu'à ce que, parvenus au terme de leur carrière féconde, ils s'endorment avec la conscience d'avoir vécu jusqu'au bout. M. Bernard Lavergne est de ces vieillards restés jeunes, à qui la vie apporte des enseignements toujours précieux. Vétéran du parti républicain modéré, il n'a pas fermé, comme tant d'autres, son cœur et son cerveau au souffle des idées nouvelles. Pénétré des douleurs qui affligent son temps, il s'est efforcé d'apporter à l'apaisement des maux qui gémissent autour de lui son contingent de recherches, son tribut d'études, dans le livre que nous signalons ici, empreint d'un bout à l'autre d'un accent de sincérité et de franchise courageuse.

Il faut être courageux, en effet, doué, comme je le disais au début, d'une véritable audace de pensée, pour proclamer dans certains milieux que « les gouvernements sourds qui commencent à jeter l'effroi dans les

âmes sont les avant-coureurs d'une révolution... » Tant d'autres, de son âge et de son monde, ne voient qu'avec une colère impuissante, mêlée de dépit, l'agitation formidable de la houle prolétarienne monter et s'étendre! Ceux-là, dérangés dans la quiétude de leur égoïsme satisfait, ne songent qu'à réclamer des mesures de répression, sans s'inquiéter un seul instant de ce qu'il peut y avoir de fondé dans les tumultueuses revendications parties d'en bas. M. B.-L., lui, se refuse de croire qu'au fond de ce grand mouvement social il n'y ait que « le néant. C'est impos- « sible, s'écriait-il. L'histoire n'apporte point d'exemples de soulèvements « populaires sérieux, étendus sur le monde entier et si persistants, sans « causes profondes?... Il y a donc dans la situation de l'ouvrier quelque « chose d'injuste et de fatal, qui explique les convulsions actuelles du « prolétariat?... S'il en est ainsi, l'hésitation n'est plus permise ; le devoir « des pouvoirs publics est tout tracé ; ce mal mis à nu, il faut y apporter « remède. » — J'emprunte ces lignes à la Préface où notre auteur trace ainsi le plan et le but de son livre : « Etablir la vraie situation de l'ouvrier « chez nous ; examiner ensuite les revendications présentées par lui ou en « son nom par les Ecoles socialistes ; l'appuyer en tout ce qui est juste et « réalisable ; combattre tout ce qui relève de l'utopie ou qui est contre « l'équité ; enfin indiquer les mesures par lesquelles nous croyons possible « de dégager le prolétariat de la fatalité qui pèse sur lui. » — Telles sont exposées par son auteur même les grandes lignes de son livre.

La première partie, consacrée à la critique générale du socialisme s'ouvre par un chapitre où M. B.-L. établit la situation de droit et de fait créée par la Révolution française au prolétariat. En *droit*, la Révolution a proclamé la liberté (et l'égalité) de tous les êtres. En fait, cette liberté pour le travailleur a été négative ; de sorte que s'il a bénéficié de quelques-uns des avantages de la Révolution, il n'en « a eu qu'une petite part, car « celle de l'employeur a été incomparablement plus grande. »

Pourquoi l'ouvrier n'a-t-il eu que la *petite part* des bénéfices de la Révolution? Parce que celui-ci jouit seul de la liberté *effective* du travail, « Pour que l'on fut en droit de soutenir que la liberté entière et effective « du travail existe pour le prolétaire, il faudrait que la volonté toujours « lui suffit pour trouver toujours un emploi. » Mais il n'en est rien. « Voici donc le fait incontestable, écrit douloureusement M. B.-L., que « nous sommes obligé d'inscrire au début de cette étude : la classe la « plus nombreuse, dans notre état social, n'a pas de moyens d'existence « assurés. » — Et « c'est la nature même des choses », observe-t-il, qui crée notre situation ; c'est « la loi de l'offre et de la demande, véritable « formule de la liberté du travail ; la concurrence, autre effet de la liberté », qui « exposent une partie des travailleurs à ne point trouver de place « dans l'atelier. » — Ce n'est pas tout. « La loi de l'offre et de la demande, « la concurrence, engendre la baisse du salaire, le salaire insuffisant »... Si du moins c'étaient là des faits passagers, accidentels ; mais « c'est une « conséquence fatale et durable de l'organisation actuelle de l'industrie. » M. B.-L. le prouve en analysant rapidement les rapports du patron et de l'ouvrier, en quelques pages, où tout en déclarant trop exclusive, et surtout trop abstraite, la théorie de Marx sur la plus-value, il n'en reconnaît pas moins que le travail est l'origine de la plus-value capitaliste. « C'est

« bien là, dit-il, le spectacle qui agit sur les âmes, quand au bout de quel-
« ques années, les millions arrivent au capitaliste, pendant que le travail-
« leur reste dans la misère ; et c'est bien là ce qui sème la haine dans le
« cœur du prolétaire et qui donnant la main à un autre fléau, la spécula-
« tion, prépare la guerre des classes. » Ce sont là, assurément, des constatations audacieuses, et, dit M. B.-L., si « les conservateurs du jour
« s'en épouvantent ou s'il leur prenait envie de me reprocher un pareil
« aveu, je leur dirai que je ne suis pas de ceux qui espèrent écarter les
« questions sociales en les niant, mais de ceux qui pensent que le meilleur
« moyen d'éviter leurs dangers est de reconnaître ce qu'elles portent en
« elles de vrai et de faire droit à ce qu'elles contiennent de juste. »

Après avoir ainsi posé le problème dans ses termes les plus redoutables, le sénateur du Tarn se demande si les solutions socialistes qui agitent à cette heure l'opinion sont de nature à porter remède aux maux qu'elles dénoncent, sans blesser les lois de l'équité. Ici, malheureusement, l'écrivain qui s'était montré l'analyste perspicace que nous avons vu, se laisse troubler par les incidents de la rue auxquels l'agitation socialiste donne lieu et par les violences de langage, souvent regrettables, auxquelles se sont livrés certains auteurs socialistes. Au lieu donc de considérer les solutions en soi, c'est-à-dire abstraction faite des moyens de réalisation, indépendants le plus souvent des buts poursuivis, c'est sur ces moyens, sur ces violences d'expression, qui ne sont que les excentricités de forme habituelles aux promoteurs de nouveautés hardies, que s'arrête longuement M. B.-L. Que l'effet produit sur cet esprit sympathique par les exagérations déclamatoires nous serve au moins de leçons ! Puisse-t-il nous démontrer combien sont nuisibles au développement de nos idées les violences inutiles, et à nous en garder à l'avenir dans l'exposition de nos doctrines, qu'elles affaiblissent toujours et ne consolident jamais. Ainsi M. B.-L. s'indigne qu'en présence des maux qui accablent la génération souffrante du XIXe siècle, certains écrivains présentent comme seul remède possible un bouleversement préalable qui porterait d'abord le fer et le feu dans la civilisation actuelle, en attendant que sur les débris fumants de la société en ruine, s'élève la société idéale de l'avenir. « Si l'humanité, observe-t-il très justement, pour réaliser ses destinées pro-
« gressives, en est encore aux procédés sauvages, la prétendue civilisation
« ne lui a vraiment pas servi à grand'chose ; et je demande que l'on me
« permette d'espérer au moins la possibilité d'une méthode plus
« humaine. »

Au reste, quand je dis qu'il appartient à la société actuelle de décider du caractère pacifique ou révolutionnaire de la transformation préconisée par les socialistes, je me trompe ; je devrais dire que c'est la minorité capitaliste, maîtresse avec ses privilèges sociaux de toutes les avenues du pouvoir, qui pourra surtout, mieux encore que nos propres efforts, en faisant à temps le sacrifice de ces privilèges, ménager l'ère de transition et prévenir les catastrophes de la lutte sociale dont la perspective effraye M. B.-L. Quant à la société proprement dite, c'est-à-dire l'universalité des citoyens qui composent la nation, on ne saurait songer un seul instant à lui imposer par la force telle transformation qu'elle repousserait. Jamais les minorités n'ont, à proprement parler, révolutionné une civilisation,

Les révolutionnaires qui croient à la possibilité de transformer une société donnée par la seule énergie d'une minorité se leurrent. 1789 qu'ils invoquent volontiers va directement à l'encontre de leur thèse. En apparence, les meneurs du grand mouvement révolutionnaire ont semblé quelquefois pousser la France violemment dans une voie où la majorité redoutait de s'engager. Pure apparence ! Les révolutions ne sont jamais l'œuvre de quelques-uns mais de la société tout entière. Les chefs du mouvement paraissent agir de leur initiative seule. Regardez au fond, et vous verrez qu'ils sont l'expression des besoins et des tendances de tous. Donc, quand la minorité capitaliste sera acculée à la nécessité d'accepter, volontairement ou non, les améliorations des programmes socialistes, c'est que ce jour-là, la société mûre pour une transformation, désirera ardemment accomplir l'œuvre de rénovation qui n'est aujourd'hui que l'idéal de quelques-uns et qui sera alors l'idéal de tous. Mais de ce fait, l'axe de la légalité sera déplacé : et je ne comprends pas que M. B.-L. subordonne au bon vouloir des possesseurs actuels la réalisation de desiderata socialistes le jour où ils seront l'expression des vœux de la majorité. J'insiste sur ce point, parce que M. B.-L., confondant la société avec une minorité de privilégiés, semble désirer au corps social le droit de modifier les bases de son organisation. Or, une telle conception du droit serait la négation même des principes au nom desquels s'est faite la Révolution francaise dont il se recommande.

Que M. B.-L. me permette de lui rappeler les principes qui ont présidé à l'œuvre révolutionnaire ; ils sont developpés tout au long dans le pamphlet de Siéyès : *Qu'est-ce que le Tiers-Etat* ? Je cite : « La nation existe « avant tout. Sa volonté est toujours légale ; elle est la loi elle-même... « La nation est tout ce qu'elle peut être par cela seul qu'elle est... Le « gouvernement n'exerce un pouvoir réel qu'autant qu'il est constitu- « tionnel ; il n'est légal, qu'autant qu'il est fidèle aux lois qui lui ont été « imposées. La volonté nationale, au contraire, n'a besoin que de sa réalité « pour être toujours légale, elle est l'origine de toute légalité... De quel- « que manière qu'une nation veuille, il suffit qu'elle veuille, toutes les « formes sont bonnes et sa volonté est la loi suprême... Il suffit que sa « volonté paraisse pour que tout droit positif cesse devant elle, comme « devant la source et le maître suprême de tout droit positif. » C'est en vertu de ce droit suprême, buriné en traits immortels dans le livre de Siéyès, que le *Tiers-Etat*, de rien, devint tout ; que la Révolution française accomplit son œuvre. Les privilégiés appelèrent cette œuvre une spoliation. M. B.-L. n'en reconnaît pas moins la légalité. Au nom de quels principes notre auteur dénierait-il à la souveraineté nationale de compléter l'œuvre de la Révolution, en organisant un nouveau mode de propriété qui sauvegarde désormais la liberté effective du travail, en faisant de tous les co-propriétaires des instruments de travail ? « Les privilégiés n'y consentiront pas, dit-il, donc la révolution violente ne peut être évitée. » Les privilégiés seront les insurgés de la légalité future, voilà tout. Et M. B.-L., s'il est conséquent avec son respect pour les principes de la Révolution, devrait souscrire par avance à la légalité socialiste...

Il n'est pas seulement permis, lui répondrons-nous, d'espérer une solution pacifique ; il est encore du devoir de chacun de nous de s'efforcer

de la provoquer, afin d'atténuer, dans la mesure du possible, les maux inhérents à tout bouleversement social. Au reste, notre rédacteur en chef eu l'occasion de le dire ici-même plus d'une fois, et il l'a répété encore dans une page magistrale de son *Socialisme Intégral*, laquelle n'a pas échappé à l'attention de M. B.-L., car il la cite dans son livre. Il convient donc, lorsqu'on analyse la solution socialiste de faire abstraction des formes de langage et des moyens de réalisation indiqués pour substituer l'ordre et la paix économique à l'anarchie et à la concurrence qui dévastent à cette heure le champ de la production. Aussi bien, pourrions-nous dire à M. B.-L. : Si la société capitaliste, faite d'iniquités et d'oppressions dont vous-mêmes avez sondé l'abime, le veut, il ne tient qu'à elle que le problème se dénoue paciquement, sans secousses ni collisions violentes. Elle n'a qu'à panser d'une main compatissante les souffrances résultant de son organisation et prêter son concours à ceux qui crient justice d'une voix parfois irritée, parce que, trop souvent, le privilège triomphant a répondu par la prison et par la fusillade aux porte-paroles des opprimés. La société menacée, dit M. B.-L., a le droit de se défendre. — Oui, contre les revendications illégitimes ; mais non contre les justes réclamations de la faim. Et si la société est menacée, n'est-ce pas parce qu'elle est restée sourde aux sollicitations pressantes qu'elle avait le devoir de satisfaire ?

Mais laissons de côté ce point irritant de la question. D'ailleurs l'honorable sénateur du Tarn, tout en s'élevant avec énergie contre des tendances exclusivement révolutionnaires auxquelles il a attaché une importance qu'elles n'ont pas dans le débat entre socialistes et conservateurs, reconnaît lui-même que le socialisme contemporain s'est efforcé au cours de ces dernières années, d'établir un programme réformiste dont Benoit Malon a été à la fois le promoteur et le propagandiste théorique et pratique. Ce programme, M. Bernard Lavergne lui est sympathique, tout en se défendant de conclure comme nous. Ainsi il admet le droit au travail, le droit à l'assistance sociale, l'intervention de l'État dans le domaine de la production, le rachat des monopoles dont l'aliénation a frustré la fortune publique et créé cette féodalité financière qui nous enserre de toutes parts. En revanche l'idée de l'appropriation collective lui répugne. Mais ses arguments sont bien faibles ainsi qu'on va voir, car dans son parallèle entre la propriété privée et la possession commune il dit : « Que me vaut « à côté de cela (la propriété privée) la propriété collective ? Elle me pro- « duit l'effet d'une pure abstraction. J'ai beau me dire : J'ai ma part de « cette terre, de ces usines, etc., c'est à peine si je parviens à me le per- « suader. » — M. B.-L., me semble faire singulièrement fi de la propriété immobilière, qui tend à devenir la plus considérable. Les actionnaires des chemins de fer, des mines, des usines et de toutes les exploitations organisées en sociétés anonymes sont parfaitement persuadés de la réalité de leurs titres de propriété et ils seraient bien étonnés si on leur disait que ces titres sont des « abstractions ». Au reste, l'auteur ne dissimule pas les avantages que ce mode de propriété assurerait aux prolétaires. « Sans doute le produit exact de mon travail me sera fidèlement « remis, c'est là le seul bon côté du système. (Eh ! mais, ce bon côté, c'est « tout) !... Selon que l'on regarde le collectivisme du point de vue des « possesseurs actuels ou du côté des prolétaires, la perspective change

« singulièrement. Que le propriétaire de nos jours préfère rester ce qu'il « est, cela se conçoit à merveille et que, d'autre part, l'ouvrier qui n'a « rien, considère la propriété collective comme une amélioration très réelle, « ce n'est point douteux... »

Il semble, après cela, qu'il ne restait guère à M. B.-L. qu'à conclure avec nous à l'appropriation collective des instruments de travail, car, il connaît que cette appropriation seule permettra à l'ouvrier de toucher le produit intégral de son labeur, de quel droit la société dénierait-elle aux socialistes de poursuivre la réalisation de cet idéal, conforme à l'équité? M. B.-L. s'arrête à mi-route et conclut : A la participation aux bénéfices, à l'extension des sociétés de consommation et de production, à l'organisation du crédit, accordé par l'Etat aux associations de production et au paysan.

La participation aux bénéfices repose malheureusement sur deux aléas ou deux conditions arbitraires qu'on ne saurait supprimer avec la meilleure volonté du monde. La première est la base même de la participation. Comment l'établir ? Il serait trop long d'analyser ici les « bénéfices » ou le « profit » du capitaliste. Mais le salariat restant à la base de la participation, la question du salaire suffisant, encore moins celle du salaire équitable n'est pas résolu par la participation. Enfin la participation n'est possible que là où elle donne des profits. Car elle ne supprime pas les sources même de la misère, c'est-à-dire la concurrence et l'anarchie économique, que M. B.-L. a reconnu, au début, l'origine principale des misères sociales. Elle ne réorganise pas l'industrie. Elle peut donc, comme la charité, comme tout acte de bonté individuelle, améliorer la condition de certaines personnes, elle ne saurait jamais devenir la règle d'un mode de production nouveau.

Les sociétés ouvrières de production, commanditées par l'Etat, chargées par les Communes de tous les travaux d'utilité publiques, d'assurer le fonctionnement des services publics, pourraient, en se développant, englober peu à peu la classe ouvrière tout entière et aider puissamment à l'évolution pacifique de notre époque. Mais ce serait à la condition de se substituer progressivement à la production capitaliste contemporaine, et M. B.-L. n'a pas prévu, en les recommandant, qu'il aboutit ainsi à l'appropriation collective progressive des instruments de travail. C'était, d'ailleurs dans ce but que Louis Blanc en 1848, Lassalle en 1860, les ont préconisées, le premier en France, le second en Allemagne. La propriété collective serait au bout de l'organisation de la classe ouvrière en associations commanditées par l'Etat.

La troisième solution de M. B.-L. le crédit à l'agriculteur rendrait peut-être des services particuliers aux paysans, mais il ne les mettrait pas à même d'acheter la terre qu'ils ne possèdent pas. Car le paysan ne possède pas la terre. (Voir plus haut, à la *Revue des Revues*, les chiffres que nous empruntons à M. Fernand Maurice, sur la répartition du sol français) ; et la petite propriété, même libérée des charges hypothécaires qui pèsent actuellement sur elle serait incapable de soutenir la lutte contre la grande, appelée à l'absorber tôt ou tard.

Tel est ce livre, qu'on lit avec plaisir, même lorsque l'auteur, troublé par les bruits tumultueux de la rue, s'affole un peu de ces agitations

désordonnées, inséparable des grands mouvements sociaux. Nous traversons en effet une période de gestation difficile. L'humanité en mal d'enfantement s'agite et ses soupirs douloureux ont quelque chose de formidable, comme le travail souterrain de l'océan, quand des mondes nouveaux sont prêts d'émerger à la crête des flots. Par instant M. B.-L. est violemment apeuré du grondement qu'il entend autour de lui. Mais en somme il reconnaît le bien fondé de la plupart des revendications sociales contemporaines, et son livre est un signe des temps. Il montre à quel point l'idée de justice arrivée à son heure, s'impose, irrésistible, aux milieux même les plus réfractaires à son avènement. Quand il en est ainsi, c'est que son triomphe est proche. *Fiat voluntas sua !*

Gustave Rouanet

Le monde militaire. *Elève-Martyr*, par Marcel Luguet. 1 vol. — Prix : 3 fr. 50, chez Savine.

Dans une précédente étude, nous citions cette réflexion de Mme de Staël : « Ce qui manque à notre siècle, c'est le respect. » Nous constations que la remarque était encore plus vraie de nos jours qu'il y a cinquante ou soixante ans. De ce monde qui fut édifié, il y a un siècle à peine, sur les ruines de l'ancien régime et qui croule déjà sous le poids de ses iniquités, il est un souverain, le soldat, que les foules adorent encore, mais dont le prestige n'éblouit plus tous ceux qui l'ont approché ou servi. Les maîtres même de la pensée contemporaine sont parfois complices des écrivains qui arrachent le voile dont se pare l'idole et mettent à nu les plaies qui la rongent. Il y a dans les souvenirs d'Ernest Renan telle phrase qui pourrait servir d'épigraphe aux romans de mœurs militaires parus dans ces dernières années. Le philosophe est plus retenu dans la forme, mais il est aussi affirmatif que le romancier le plus hardi. De Vigny avait commencé l'œuvre de critique devant laquelle le Dieu des armées ne trouve point grâce. Son livre est pénétré d'une tristesse voisine du dégoût. Abel Hermant, Lucien Descaves, Georges Darien, etc., ne sont plus soucieux, comme de Vigny l'est encore, de ne pas dépoétiser tout à fait les compagnons de la moderne Légion thébaine. Au pamphlet profond de Marx Nardau, ils ajoutent un chapitre énergique qu'on pourrait intituler : Le mensonge conventionnel du militarisme, et que l'auteur allemand n'a pas osé écrire dans la patrie du militarisme à outrance. Nous nous proposons de publier une étude d'ensemble sur le roman de mœurs militaires depuis Alfred De Vigny jusqu'à nos jours et d'en dégager la philosophie sociale qu'il contient. Nous voudrions détacher de cette étude quelques pages destinées à montrer que les moins radicaux ou les moins violents de nos jeunes romanciers ne paraissent pas moins ...busés et dissimulent mal en tous cas la blessure dont ils ont souffert. Nous avons été amené en prenant des notes sur cette partie de notre littérature contemporaine, à lire un roman de M. Marcel Luguet : *Elève-Martyr*. Du point de vue où nous nous étions placé en entreprenant une étude du roman de mœurs militaires considéré dans sa signification sociale, *Elève-Martyr* a fixé notre attention.

Nous méprenons-nous sur la pensée véritable de l'auteur? Il nous a paru qu'on pourrait diviser le livre en deux parties bien distinctes. La première partie : l'Illusion; la seconde serait intitulée : la Réalité.

Le héros, Jean Letrême, ne ressemble pas à la plupart de ses pareils qui, dès le collège rêvent de panache et de bonnes fortunes. Il n'est pas entré au régiment par amour du galon et dans l'espoir de conquêtes faciles auprès de femmes pour qui le soldat possède, sans doute de par la vertu de l'habit, un irrésistible attrait. De bonne heure sa passion dominante a été l'héroïsme. Sensible, volontaire, sérieux dès quinze ans, dédaigneux des joies grossières, des distractions communes, des gaietés banales, rêveur et timide, en même temps « assommé d'inaction », « il était déjà martyrisé par le besoin de n'être pas tout le monde ». Un jour il s'éprend « des pages de la grande histoire », et, quand le livre de Carlyle sur le Culte des Héros lui tombe sous la main, il croit s'expliquer la destinée qui doit être la sienne. Il conçoit « un type idéal et chimérique de héros sans doute incarné par lui dans la personne de quelque homme de génie du siècle », et il lui tarde « d'imiter son modèle, toutefois en faisant autre chose que lui. » — « Lorsque pendant les récréations il se promenait seul au milieu de tous les jeux sans y prêter aucune attention, on disait ironiquement, souvenir d'une gravure pendue au mur du parloir : Bonaparte à Brienne ! Lui souriait, sans répondre. » Au manège du quartier de cavalerie où il montait à cheval, il éprouvait un frisson d'aise et se sentait poussé par il ne savait quel charme vers un métier « dont il ne pouvait apercevoir les dessous. » Il rêve alors « d'être un poète et un soldat, quelque Alfred de Vigny qui continuerait à servir tout en faisant de beaux vers. » Son oncle lui défend de tenter la carrière des armes et l'aventure des lettres. Son amour pour Mlle de La Mairie change un temps le cours de ses idées. Il acquiert « la bonté du cœur sans laquelle il n'y a de héros d'aucune sorte ». Lui qui a rêvé d'être un grand homme donnerait aujourd'hui toutes les victoires et tous les poèmes pour aimer, aimer toujours. « Il oubliait ces jalousies d'un coin terre, ces artifices de la conscience produits d'une morale inventée, qui s'appelaient devoir et honneur. » Cependant après un an « de libres méditations et de vie au grand air », la carrière des armes reste « conforme à ses goûts ». Sans doute il s'est dit que le frère de la jeune fille, le lieutenant Pichard, « ne donnerait pas sa sœur à un notaire, pas davantage à un avocat débutant, à un médecin sans renom ou à un fonctionnaire sans fortune personnelle. » Mais, quoique l'enthousiasme de la première heure ait faibli, quoique le sens de la vie véritable ait fait vibrer en lui de nouvelles émotions, il aime toujours le métier des armes. Si dans l'hallucination qui suit l'arrestation du déserteur dont lui parle son oncle et qu'il juge sévèrement par besoin de se mettre en colère il s'imagine voir le spectre de ce qu'il sera plus tard, il comprend les obligations du soldat. Il entre au régiment du lieutenant Pichard de la Mairie, et, malgré les ennemis, les humiliations, les épreuves des premiers jours, il accomplit consciencieusement sa tâche. Devenu brigadier, il trouve « une raison aux choses dont il a souffert », saisit ce qu'est l'esprit militaire, est fier d'être un des servants de l'obéissance passive. Sincèrement convaincu « de la beauté de ce que d'autres appelent bêtement le caporalisme », admirateur sans réserve « de la logique

de la discipline ». il triomphe sans peine de toute la lassitude et de tout dégoût. lit et relit « la narration passionnante des grandes batailles de l'Empire ». l'épopée surhumaine de ces « brutes de guerres » qui s'appelaient Ney, Masséna et Murat. Être officier, c'est-à-dire « avoir charge d'âmes, première place au danger », être le plus fort, le plus savant, le plus brave et le meilleur de sa troupe », obtenir alors, après l'avoir bien méritée, sa fiancée, tel est son seul désir. Mlle de la Mairie meurt. Jean Letrême touche à une de ces périodes de la vie où l'on est poussé, malgré qu'on en ait, à se juger soi-même et à juger tout autour de soi. L'illusion dont l'amour entretenait l'enchantement dans l'imagination de Jean Letrême, va se dissiper au vent du malheur. Ambition, fierté, appétits de gloires sont tués en lui par la mort de celle qu'il aimait. Tout d'abord il ne pense qu'à quitter le régiment. « Il calcule les mois, il compte les semaines, il raye les jours sur son calendrier de poche, tout comme un petit conscrit pressé de retourner à son village, à sa promise, mais sans joie, avec l'impatience du dégoût pour ce monde abrutissant de soldats ». La douleur a bientôt fait son œuvre. Jean Letrême voit maintenant la réalité dans toute sa laideur, — car elle est laide, bien que l'auteur estime que son héros exagère comme tous ceux qui souffrent, — et le deuil qu'il porte de sa fiancée morte est aussi le deuil de son rêve, impossible en un milieu pareil, d'héroïsme évanoui. Toute médaille a son revers. Notre héros avait-il même bien vu la face de la médaille? L'exaltation romanesque et l'amour ne la lui voilaient-ils pas? Si, dans sa manière de voir, le malheur le porte à « généraliser des faits qu'on ne peut nier, les mille vices, les innombrables vices qui pourrissent toutes les autres institutions civiles et religieuses », parlements, tribunaux, églises aussi bien que casernes, — la confession désespérée de Jean Letrême est d'autant plus précieuse que la foi fut plus sincère. Sous quel aspect apparaît donc la réalité, maintenant que s'est écroulé le décor du rêve? Elle est bien plate. Mais c'est peu ; elle est bien sale.

Le métier? Tout y est « convention, routine, mesquinerie, erreur ». La guerre? « Une formalité comme une autre, réglée d'abord par les hommes, mieux réglée ensuite et corrigée par les soins du hasard, qui se fait aussi platement que n'importe quoi ». Les sévérités de la discipline? de la dureté ; les exigences du service ; de l'injustice? la bienveillance? un passe-droit. « A quoi bon tant d'efforts, de patience, de soumission, d'études, d'exercices, de peines, pour n'arriver à rien! » Le lieutenant Fichard faisant de son côté, après la mort de sa sœur, un retour sur son existence passée, constatait aussi l'inutilité complète de ses années de caserne. Un tel aveu n'a pas lieu de surprendre. Il est en termes exprès dans Alfred de Vigny. Mais continuons à recueillir ces confidences d'une âme à qui la souffrance a dessillé la vue. Autrefois Jean Letrême devait être plein d'indulgence pour les mœurs de la soldatesque ; le croyant trouve toujours des excuses à l'aveuglement de son dieu. Aujourd'hui il enregistre ces faits : « Le capitaine commandant du 6e escadron, blessé pendant la dernière guerre, a été forcé d'épouser la jeune fille qui le soignait dans un château où on avait établi une ambulance, parce qu'il l'avait mise à mal, et cela a été très heureux pour lui, la demoiselle étant riche héritière. Depuis elle a pour amants tous les officiers qu'elle reçoit, le mari s'en ignore pas, et ils

mènent un train fou. Le bonhomme qui n'avait pas le sou vit heureux, car elle a de quoi lui payer ses maîtresses ; ils sont ruinés, mais il y a toujours de l'argent pour donner des fêtes, et le bruit court que Maurrès et Du Vergny, les deux sous-lieutenants du 4e, l'aiment trop... Le major Lambrisson ne quitte pas le cercle avant d'être ivre-mort ; il faut que son ordonnance le monte chez lui, le déshabille et le couche ; il faut encore qu'il lui mette sur sa table de nuit une fiole de cognac qui est vide le matin. Quand il est sur le terrain de manœuvres, il ne tient pas à cheval et n'entend pas la moitié des commandements. Toujours toussant, toujours crachant, jamais dégrisé... Ensuite on emprisonne les pauvres diables qui ont perdu l'habitude du vin et qui ont un petit coup de trop dans le nez les jours de fête. »

Au moins l'armée est une école de probité ? Le soldat a toujours eu un renom d'intégrité rigide et incorruptible. Il faut croire que les supérieurs de Letrême n'ont point étudié le Manuel du parfait chasseur. Il y a parmi eux un capitaine-commandant qui fait casser tout le monde, mais qui ne punit jamais tel de ses collègues qui lui donne libre accès sur ses terres de chasse. Il protège aussi son brigadier-fourrier, « parce que l'autre lui a fait cadeau d'un magnifique setter. » Après tout, le mal ne serait pas trop grand. Il faut être poète comme Schiller pour dire que l'ingratitude est l'indépendance du cœur. Puis le capitaine-commandant n'est-il pas le père de son escadron ? Il lui vend « les salades de son jardin en persuadant aux hommes qu'il est leur bienfaiteur et qu'il agit ainsi pour améliorer le fonds de l'ordinaire. » Il vend aussi « de la bière qu'il introduit en fraude à l'octroi. » Jean Letrême ne devrait pas s'indigner pour semblables peccadilles. S'il eût vécu quelques années de plus au régiment, peut-être eût-il appris par expérience que les fournisseurs militaires empoisonnent parfois les hommes. — Encore en est-il sans doute qui ont le culte, le respect au moins de cet honneur dont la tradition est, nous dit-on, héréditaire, dont le nom se détache en majuscules énormes sur les cartouches qui décorent les salles d'armes et que Jean Letrême trouve inscrit sur les glaces des salons de Marius ? Pauvre Letrême ! Encore une illusion qui s'envole ! « Un soir de Noël le marchi-chef du Ier escadron avec deux sous-officiers de la trésorerie a arraché à la porte d'une maison un drapeau. Ils l'ont emporté au buffet de la gare où ils ont festoyé, réveillonné, chahuté, hurlé, et là, devant des civils et devant d'autres chasseurs, leurs inférieurs, ils ont lacéré le drapeau, ils ont piétiné dessus, puis ils s'en sont fait des dragonnes qu'ils ont mises à leurs poignées de sabre et des rubans qu'ils ont attachés à leurs pattes d'épaules. Comme un cantinier présent à cette séance, leur faisait une modeste observation dans leur intérêt même, ils ont failli lui faire un mauvais parti. » Où diable aussi la vertu va-t-elle se nicher ? « Le lendemain les civils se sont plaints, on a su l'histoire par toute la ville, personne n'a été puni parce qu'il aurait fallu punir le marchef trop bien apparenté. » Ah ! ça ! mais on est en droit de se demander de quelle espèce sont les soldats qu'on envoie à Biribi ? Et l'on s'indigne ensuite contre les chroniqueurs anarchistes qui, par esprit de cosmopolitisme, se moquent du torchon tricolore (le mot n'est pas de nous ni de l'auteur d'*Elève-Martyr*) qui a fait le tour du monde sans doute, mais dans le sang des peuples ! — Les petits valent-ils mieux que les

grands ? D'ordinaire ils ont l'honnêteté plus spontanée, en tous cas le vice moins calculateur, moins réfléchi, sous une apparence plus grossière, parce qu'il est plus franc et se soucie moins de prendre un masque. La démoralisation est aussi complète. Les ordonnances servent d'espions. « Les fumeurs vendraient leurs camarades pour un bon de tabac, les buveurs pour deux sous de goutte, etc., etc. » Mais enfin on parle de bons soldats ? Le bon soldat ne doit pas être un mythe. En notre siècle positif on n'y croirait pas. Il existe bien. Jean Letrême l'a vu de près. Quel est-il donc ? Cet honnête guerrier nous consolera des vilains personnages que nous avons trouvés à chaque pas.

Le bon soldat est celui qui passe « sa vie à astiquer, frottant des heures son bouton de sous-pied, ne désirant que du tripoli, une gourmette et un polissoir. » Il ne quitte pas son tablier, on lui donne les galons de première classe, et ce n'est plus un soldat, c'est une « bonne femme ». Ainsi ce titre dont Jean Letrême eût été si fier, quand il rêvait d'héroïques exploits est un brevet de crétinisme, de stupidité machinale ! On a crié au scandale à l'apparition du roman de Descaves. Mais voici un auteur à qui on ne peut reprocher la brutalité de l'expression ou de la peinture, qui n'a point brisé les vitres pour attirer l'attention. A-t-il une clairvoyance moins nette « dans la débâcle de tout ? » ce qu'il a constaté est-il moins significatif ? « On parle du drapeau, on ne songe qu'à l'argent... Un capitaine prélève sa viande sur la viande de ses hommes et s'entend avec le boucher ; les maréchaux-de-logis tripotent sur l'ordinaire ou se livrent à des marchandages éhontés avec les fournisseurs et spéculent sur les positions d'absence et de présence des permissionnaires et des malades. Après quoi, tous les mois, ou plus souvent, on va porter les livres, contrôles, registres, en grande pompe, chez le capitaine en second qui ajuste soigneusement son binocle sur son nez pour additionner, soustraire ou diviser : cela fait, il signe sans rire, on emporte lesdits livres, contrôles, registres, au quartier, et du haut en bas, c'est un coulage solidairement organisé, officiellement régularisé par des faux chiffres, sur des papiers vérifiés, approuvés et paraphés gravement. » Leur honneur à tous, dit encore l'auteur, est simonie ; leur patriotisme, fourberie et lâcheté. Pardon ! Ce n'est point l'auteur qui parle ainsi. C'est Jean Letrême qui se confesse. La restriction vaut la peine d'être faite par temps qui court. « Et ces soldats continuent à vivre sur leur réputation de loyauté, de probité, agitant en public, les jours de parade, les mots d'honneur, de patrie ! » Jean Letrême « a des nausées ». — « Il n'y a pas de soldats. Il y a des tripoteurs, des débauchés, des hypocrites, des lâches, des peureux, des fanfarons, des flatteurs, des concessionnaires, des ivrognes, des exploiteurs et des exploités, des gens dont tous les défauts s'exagèrent dans un pareil milieu. » Jean Letrême a vu bien d'autres choses qu'il nous raconte et qu'on pourra lire dans le roman ; encore n'a-t-il pas tout vu ou tout voulu révéler. Il nous suffit d'avoir montré que ce qu'il a vu n'est pas de nature à redorer l'auréole d'un autre dieu qui s'en va. La bêtise humaine, en extase devant les Lorgnegrut et les Ramollot, a-t-elle assez la bouche pleine de ces aphorismes qu'elle s'en va répétant partout : La caserne trempe les caractères, la caserne est une école de grandeur d'âme, etc. ? Mais peut-être celle où a vécu l'Élève-Martyr fait-elle exception à la règle ?

En tous cas, à ce degré de pessimisme et de dégoût, Jean Letrême est mûr pour les compagnies de discipline ou la désertion. Il est prêt à rejoindre aux silos d'Afrique ou en terre étrangère ceux des siens que la brutalité ou l'injustice d'un chef pousse à la vengeance et à la révolte. Il désertera. Et c'est le lieutenant Pichard qui favorisera sa fuite, pour donner le lendemain sa démission et quitter le monde militaire, où sa vie à lui aussi a été celle d'un homme inutile.

Quelle conclusion se dégage de ce roman ? Il y a une expression qui revient souvent dans le livre. A certaines de ces heures sombres de l'existence où ceux qui se sont longtemps nourris d'illusion jettent un regard sur les rêves enthousiastes du passé, la platitude et les déceptions du présent, le vide affreux de l'avenir, Pichard et Letrême, désespérés d'une existence irrémédiablement manquée, se demandent à quoi il leur a servi de vivre. Qu'ai-je été ? qu'aurai-je été ? Rien. Rien « dans ce monde abrutissant de soldats. » Mais encore le pessimisme de Jean Letrême sur les institutions militaires est-il bien le dernier mot de l'auteur ? Un épisode du roman nous semble en faire foi. Le gendre de ce Joseph Prudhomme qui s'appelle M. Des Esneures discute dans le salon de son beau-père avec un chef d'escadron d'artillerie. Il a été question du cavalier Miseray et Lucien Mazière estime que les anecdotes qu'on cite sont probablement des exceptions. — « Des exceptions ! répond le chef d'escadron. Mais, mon cher monsieur, c'est-à-dire que si vous preniez à part vingt ou trente officiers comme moi, et si vous les interrogiez, ils vous raconteraient chacun plus de cent de ces anecdotes, ils vous citeraient chacun plus de cent de ces exemples. — Pardonnez-moi, répond Lucien Mazière, mais je ne puis m'empêcher de penser qu'il faut que cela soit bien vrai pour que vous en conveniez. » Marcel Lugnet, Abel Hermant, Lucien Descaves, Georges Darien n'ont même pas tout dit. Mais il n'y a pas que cette idole que le ver ronge et M. Marcel Lugnet n'ignore pas, comme Jean Letrême, « que la gangrène est partout. » Aussi, comme les penseurs du XVIIIe siècle voyaient monter à l'horizon la tourmente qui devait emporter l'ancien régime, sentons-nous de nos jours l'approche d'une autre fin de monde. Le jour où il agonisera, nous ne sommes pas de ceux, pour parler comme Aurélien Scholl, qui le regretteront.

Un Professeur.

Le Vœu de vivre. — René Ghil, 1792.

En ce deuxième volume Ghil étudie la « petite ville » au point de la Famille élargie à la vie sociale. Ghil, on peut le rappeler, réclame pour son œuvre, une triple portée « poétique philosophique et sociologique ».

En cette nouvelle œuvre, René Ghil démolit la légende de la vie patriarcale des provinciales cités. Il s'indigne contre l'hypocrisie de leurs existences, démontre leurs tares égoïstes ! Il flagelle la prétendue liberté du suffrage universel...

On le voit, René Ghil bataille non loin de nous, pour l'avènement d'un avenir meilleur.

Dans une prochaine œuvre il se propose d'étudier la Campagne.

Voilà bien de quoi soulever des colères !

Les Déshérités, par Louis Dupriez ; Téqui, éditeur. — Prix : 1 franc.

Une petite brochure où sont étudiées succinctement les diverses entreprises, issues de la charité et de la philanthropie pour remédier aux misères sociales. Ce travail est d'un bon et brave cœur ! Nous ne pensons pas comme M. Dupriez, sur les moyens à employer — mais nous sommes avec lui bien d'accord quant au but à atteindre !

En de prochaine œuvres, M. Dupriez s'affirmera sans doute nettement socialiste.

La France aux Français, par Ed. Marchand ; Savine éditeur.

« Est-ce une chimère que prétendre qu'il existe assez de biens pour que chacun en ait suffisamment pour vivre ? Le travail doit nourrir le travailleur. . Ces grandes fortunes sont donc immorales, scandaleuses .. » Toutes constations bonnes à retenir — faites déjà par les socialistes. Mais pourquoi M. Marchand réédite-t-il cette stupidité jésuitique : « Si le peuple souffre c'est de la faute à la Franc-Maçonnerie » Allons donc ! la misère, l'ignorance, n'ont pas eu de meilleurs adversaires que la Franc-Maçonnerie. Ce sont ses adeptes qui ont contribué le plus à former l'actuel parti socialiste. M. Marchand qui nous paraît de bonne foi, reconnaitra s'il veut bien y réfléchir que le péril social provient d'ailleurs — Ce péril n'est pas circonscrit dans nos frontières ; il est universel ; — l'évolution s'accomplira donc universellement et il est donc aussi très puéril de nier « la République universelle ».

Je n'aime pas la juiverie, je suis très fier d'appartenir à la vieille race du pays de France — cela ne m'empeche pas de croire que c'est en criant *La France aux Français !* qu'on établira l'équité.

Les Amours rurales, contes et nouvelles Franc Comtoises, par Ch. Bourget ; Librairie des Modernes, Paris.

Ce premier volume du vaillant directeur de la *Revue Moderne* est comme son titre l'indique une évocation de saines et rustiques amours. Il a son charme ce livre en ce qu'il est fait de tendres souvenirs du pays natal. — D'un style simple qui n'exclut pas la couleur cependant, Ch. Bourget narre les menus faits de la vie comtoise — et cette simplicité même contribue à rendre plus intense la vision. Vision c'est bien le mot, car toutes ces nouvelles des *Amours rurales*, ont comme un parfum de légende ! .. N'avons-nous pas dit que c'était un livre fait de ressouvenances ! Ce n'est pas un reproche que je veux faire à Ch. Bourget — il aurait pu voir ces paysans moins joliets, il aurait pu les peindre d'une touche plus brutale — s'il ne l'a pas fait c'est qu'il ne l'a point voulu. — A lire notamment en ce volume : *[illegible] de [illegible]*, *La Mort de la Vieille*, *La [illegible]*.

Les Envols, poèmes philosophiques, par [illegible] Hellot. — Préface de Théodore Jean. — Achille Le Roy

« La muse de Hellot il le dit lui-même, a le sang à la peau et les lèvres épanouies, elle est bonne enfant. Elle ne croit pas aux vieilles formules, aux banales sentences, et elle se donne pour ce qu'elle est : une réfractaire invétérée. »

Hellot est un ardent et convaincu partisan de l'art socialiste, il réalise

ses théories dans ses œuvres. A lire dans les *Envols*, *Rêves malsains*, *Le Revolté*, *18 Mars 1871*.

..... Ce jour restera mémorable !
Et si le droit est déchirable,
Non pas ses rayons lumineux
Car l'humanité se relève,
Ayant la Commune pour rève
A ses espoirs impérieux....

R. Bernier.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Referendum en Suisse, par Simon Deploige. — Bruxelles, Société de libraires, 16, rue Treuremberg. — Prix : 4 francs.

Il Diritto alliamplesso, par Federico Giannini. — Naples, Ferdinando Bideri, éditeur. — Constantinopli, 89. — Prix : 1 lira.

Almanach de la Paix, 1893, publié par l'Association des Jeunes Amis de la Paix. — Paris, Plon-Nourrit et Cie, éditeurs, 8-10, rue Garancière. — Prix : 0 fr. 20.

La France aux Français, par Ed. Marchand. — Paris, Albert Savine, éditeur, 12, rue des Pyramides. — Prix : 1 fr. 50.

Précis d'économie politique et de morale, par G. de Molinari. — Paris, Guillaumin et Cie, éditeurs, 14, rue Richelieu. — Prix : 3 fr. 50

L'Hermine, par G. Lafargue-Decazes. — Paris, Albert Savines, éditeur, 12, rue des Pyramides. — Prix : 3 fr. 50.

Les transformations du Droit, par G. Tarde. — Paris, Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain. — Prix : 2 fr. 50.

L'Evolution politique et sociale de l'Eglise, par Eugène Spuller. — Paris, Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain. — Prix : 3 fr. 50.

Les destinées de l'arbitrage international, par E. Rouard de Card. — Paris, G. Pedone-Lauriel, 13, rue Soufflot. — Prix : 5 francs.

Annuaire des Syndicats professionnels, 4e année, 1892. — Paris, Librairie Administrative, Berger Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts, et Nancy, 18, rue des Glacis. — Prix : 5 francs.

En les Landes, par Emmanuel Delbousquet. — E. Goussard, imprimeur à Melle (Deux-Sèvres). — Prix : 1 franc.

La lutte meilleure : 1° *Des fins de jours*, par D. Maysonnier. — E. Goussard, imprimeur à Melle (Deux-Sèvres). — Prix : 1 franc.

La Science des Mages, par Papus. — Paris, Librairie du *Merveilleux*. — Chaumel, 29, rue de Trévise. — Prix : 0 fr. 50.

Principaux articles du prochain numéro : **La Corruption Politique**, par Victor Jaclard. — **Le Logement gratuit**, par Maurice Charnay. — **Joseph Strada**, par J.-F. Malan. — **Survivances animiques et polythéiques en Bretagne**, par Hamon. — **Le Sentiment de Justice et l'idée de l'organisation sociale**, par E. de Pompery. — **Echos Dramatiques**, par Gervaise. — **L'un d'Eux**, par Eug. Fournière. — **Le Jubilé de M. Pasteur**, par Alix Lenoël-Zévort. — **La Révolution de Demain**, par Henri Aimel.

Le Directeur-Gérant : Benoît Malon.

Cannes — Imp. Typo-Lithographique Figère et Guiglion, rue de la Gare, 3.

LA CORRUPTION POLITIQUE

I. — L'OPINION VENGERESSE

Il avait été question, pour cet hiver, d'une grande fête publique qui se donnerait dans le sous-sol parisien. Une fête vénitienne dans les égouts de la capitale ; quel à propos ! Les collecteurs se sillonnaient de gondoles légères ; les trottoirs se couvraient d'une foule élégamment parée ; sur les plates-formes les couples enlacés se livraient à des danses échevelées : attraction du plus haut goût en vérité et tout à fait digne de la société la plus select.

On crut à une mystification. Rien de plus réel cependant. Depuis six semaines la fête dure et avec quel entrain ! La folie a gagné tout le monde. Nous piétinons en pleine ordure. Nous en avons jusqu'à la cheville. Nous y nageons, et chacun de s'écrier : « ça monte, ça monte ! » avec une sorte de ravissement.

Un plaisir de prince, en vérité ! Jusqu'ici c'est aux rois qu'il était réservé.

Le vol, la tricherie, la corruption, toutes ces ordures morales, étaient habitudes des cours. Robert Macaire portait couronne. La simonie était vertu chrétienne.

Avant tout art, on cultiva celui d'écorcher le vilain. Violer, piller, tuer, fut le code chevaleresque. Le plus vaillant preux, Montfort, conquit sa gloire dans cette besogne. Le plus grand des monarques de France, Louis XI, fut le plus vil. Le plus estimé, Henri IV, fut le roi des bonneteux. La reine la plus gracieuse fut compromise dans une louche affaire de diamants. Enfin, cette

filouterie — genre moderne — qu'on appelle l'agiotage, c'est un ministre de roi qui l'inventa.

La Révolution nous ramena, pour un instant, aux vertus antiques. Les mœurs du vieux régime y conservèrent néanmoins des représentants. Les consciences de Mirabeau, de Dumouriez — pratiquants à gages de l'espionnage et de la trahison — étaient imprégnées des traditions nobles. Ce sont des simples — venus de province — qui apportèrent avec eux ce bagage, dédaigné avant eux, d'une âme incorruptible.

A son retour, la monarchie eut bien vite raison de cette innovation. Lafayette a laissé traîner son panache dans de l'argent mal acquis. Les libéraux de la Restauration ont mordu à belles dents au milliard des émigrés. Le procès Teste est le sceau d'un régime comme l'affaire du collier. La Révolution de février ne s'appelle pas sans cause la révolution du dégoût.

Sous l'Empire de Napoléon III, c'est à qui traîtera l'autre de voleur. Des généraux, de hauts dignitaires étalent leurs noms sur des prospectus d'affaires véreuses. C'est à qui se gorgera au service de l'Etat. Piétri qualifie Haussmann de voleur. La princesse Mathilde assure que Baroche est le plus voleur de tous. Appelé, comme président au Conseil d'Etat, à donner son avis sur l'utilité des concessions, « il usait de son crédit, prétend Vieil-Castel, pour se faire remettre des actions de toutes les Compagnies ». On se gorgea si bien qu'on en creva comme la grenouille de la fable. L'expédition du Mexique, fut la dernière débauche, le coup mortel, commencement de l'agonie.

Le premier vol de la Troisième République fut celui d'un prétendant, qui se joignit à la meute des envahisseurs pour dépouiller la France vaincue.

Les républicains ont trouvé la voie toute tracée : quelques-uns l'ont suivie. Le contraire eût été surprenant. Les appétits sont les mêmes chez tous les hommes : l'héroïsme et le désintéressement sont des exceptions. La volonté populaire peut changer d'un coup le nom d'un régime ; elle ne change pas subitement l'état des consciences.

On a parlé de 150 vendus. C'est moins qu'au temps où Dupin disait : « Sur 750 députés, il y en a 700 qui prennent et 50 qui comprennent ». Serions-nous en progrès ? Voilà ce qui serait pour nous étonner.

Le premier âge de notre société avait un but : le ciel. Le moyen-âge avait le sien : la gloire. L'idéal pour celui-là s'appelait le renoncement, pour celui-ci la loyauté chevaleresque. Aucune époque ne fut cependant témoin d'un pire débordement de vices et de convoitises.

Et faute d'un remède assez énergique, faute d'une digue assez puissante, le flot de boue montant toujours finit par tout envahir et tout submerger.

L'âge moderne, celui qui commence avec la Révolution a pour devise : la justice sur la terre. En est-il une plus haute ? Il a proclamé la liberté, l'égalité, la fraternité. Quels principes valent ceux-là ?

La République qui a repris la tradition révolutionnaire a sa boue elle aussi : elle a son mal rongeur. Il faut construire la digue pour arrêter le flot envahisseur ; il faut découvrir la plaie pour la guérir. Les autres régimes n'ont pu le faire. La République le peut-elle ?



La situation, telle qu'elle se présente en ce moment est on ne peut plus caractérisque pour un pathologiste.

Le mal qui nous ronge étend son ulcère à toutes les contrées. L'éclosion du Panama a été comme le signal d'une foule d'autres. Les pauvres comme les riches, les petits comme les grands se sont piqués d'émulation. La vertueuse Allemagne a rivalisé avec la Russie, pays du bakchich. En Italie, on se défend de n'avoir qu'un petit Panama. La Belgique nous apprend que chez elle aussi le commerce des votes a cours de même que celui des faux poinçons.

Mais plus le mal est grand, plus on met partout des soins à le dissimuler. Les gouvernements monarchiques peuvent tirer de cette ressource un profit momentané. En faisant les ténèbres, ils parviennent, pour un temps, à voiler leurs hontes et leur décrépitude.

En est-il de même pour notre gouvernement républicain ? Il a essayé, mais n'a pas réussi. Pourquoi ? Parce qu'un pays de démocratie ne peut avoir les mêmes procédés de gouvernement qu'une monarchie, parce que les mœurs de la liberté dégagent des forces nouvelles qui défient toute compression et tout obstacle.

Cette force nouvelle s'appelle l'opinion publique.

Un gouvernement monarchique ne peut que se méfier de l'opinion publique. Car il repose sur les classes privilégiées. Il siège ainsi en plein foyer de corruption : le moindre ébranlement en menace l'équilibre. Sans remède contre la décomposition envahissante, il se contente d'espérer que le régime durera encore autant que lui.

La République n'a point les mêmes soucis parce qu'elle est impersonnelle, parce que c'est dans la profondeur de l'organisme,

aux sources mêmes, sans cesse renouvelées de la vie nationale, qu'elle puise les matériaux de sa réparation.

Hardiment elle peut secouer la couche putride qui s'est formée à sa surface et se soumettre à une énergique évacuation.

Non seulement elle n'a pas à redouter l'opinion publique, mais celle-ci est son principe sauveur et sa vertu première.

L'opinion publique, c'est la raison gouvernant le monde : et non la raison de quelques-uns, mais la raison de tous. Après une gestation pénible et douloureuse, elle a soudain rompu ses enveloppes et proclamé ses droits — les droits de l'homme et du citoyen. C'est elle qui, depuis, continue à conduire nos pas vers l'avenir meilleur, écartant les dangers, prévenant les écueils. Armée du droit de libre examen et de libre parole, assurée du double pouvoir de la parole et de l'écrit, elle est la sentinelle toujours éveillée sur les abus et les défaillances ; elle est la providence qui veille et l'épée qui protège ; elle est aussi l'instrument qui fouille la plaie en attendant le fer rouge qui cautérise.

Ah ! ne permettons jamais qu'on y touche pour étouffer sa voix et la désarmer de ses libertés — instruments nécessaires du progrès démocratique.

Récemment on a voulu y porter la main. Entre cette tentative et les scandales qui étaient tout prêts à éclater, qui ne verra autre chose qu'une simple coïncidence ? Ceux qui redoutent la lumière sont les criminels ou les complices ; ce sont des gens qui ont quelque ignominie à cacher.

Les vrais démocrates peuvent éprouver de la tristesse, mais ils n'ont pas à se sentir humiliés des turpitudes dévoilées. Au lieu d'avilir la république, l'éclat du scandale ne peut que faire ressortir sa vigueur et sa sincérité. Sans elle qui eût osé faire la lumière sur cette fange ? Qui eût eu le courage d'en mesurer la profondeur ? Qui pourrait surtout, qui oserait en rechercher les causes et en espérer les remèdes ?

***

Un jour Cromwell, à la tête de quelques soldats, pénétra dans le palais de Westminster où le Parlement était réuni. Après avoir suivi les débats pendant quelques instants, il s'avança jusqu'au centre de l'assemblée et là, enfonçant d'un geste de colère son chapeau sur sa tête et frappant le sol du pied, il s'écria :

— Vous vous appelez un Parlement ; mais vous n'en êtes pas un. Il y a parmi vous des corrompus qui font honte à l'Evangile. Allez ! partez ! et qu'on n'entende plus parler de vous !

Jamais l'heure ne fut plus opportune pour de telles paroles. Ce n'est plus Cromwell qui parle ainsi : c'est le peuple. Au milieu des scandales révélés à la tribune, dans la presse, au prétoire, qui n'a entendu sa voix indignée flétrissant les parjures, qui n'a vu son geste de colère chassant du temple la bande des prévaricateurs ?

La dernière heure est venue pour ces misérables, trafiquant des deniers et de l'honneur publics, prêteurs de consciences à la petite semaine. Ils ont beau se cramponner à leurs sièges. La volonté du peuple saura les en arracher et ils ne les reverront plus jamais.

Cette exécution une fois faite, la marque de flétrissure une fois mise à ces fronts avilis, l'œuvre de réparation sera-t-elle terminée ?

Avec les corrompus, la corruption aura-t-elle disparu ? Parce que les gangrenés seront jetés au charnier politique, la guérison sera-t-elle accomplie ?

A peine sera-t-elle commencée. Si on s'en tenait là, la rechute serait prompte et la crise nouvelle serait peut-être pire que la première.

Ce sont les causes qu'il faut rechercher. Elles sont profondes et intéressent l'organisme même. Le virus qui met ces plaies à la surface du corps social circule dans nos veines, c'est là qu'il faut le poursuivre et l'atteindre.

II. — LE MICROBE JUIF ET COMPAGNIE

On a dénoncé le microbe juif. Explication empirique dont l'esprit scientifique ne peut se contenter. Si le juif est devenu funeste, c'est que l'organisme offrait à ses aptitudes des conditions favorables.

Puisque le microbe est à la mode, parlons-en. Entre le bacille israélite et le bacille virgule admettons la comparaison, puisqu'elle plaît à M. Drumont, et poursuivons jusqu'au bout l'analogie.

Le bacille du choléra n'est point nocif par lui-même. Un savant physiologiste poussa le défi aux idées régnantes jusqu'à dire : « Je ferai tout ce que vous voudrez pour contracter le choléra et je n'en viendrai pas à bout ». A la stupéfaction de son entourage, il avala, sans en être incommodé, plus de bacilles, qu'il n'en eût fallu pour tuer dix personnes.

D'autre part on sait aujourd'hui que des microbes différents peuvent donner une même maladie.

Par lui-même, le microbe juif n'est pas plus nocif que le bacille virgule et d'autres que lui peuvent communiquer l'infection.

Dans un milieu normal, le fils d'Israël s'adapte fort bien aux professions les plus diverses; une minorité seulement trafique du vil métal. Dans un milieu morbide au contraire, le microbe chrétien rivalise souvent avec lui dans les plus vils métiers.

Un exemple. En Autriche, les banquiers juifs sont particulièrement en honneur. Quatre-vingt pour cent ont reçu des titres nobiliaires. Or, voici ce que nous révèle la dernière relation publiée par la Commission centrale de statistique :

Sur 441 individus condamnés pour délit d'usure habituelle, 277, soit 67 % appartiennent à la secte de Judas. Dans la Pologne autrichienne la proportion est encore plus forte : 87 %. La population israélite qui constitue seulement les 4 % de la population totale fournit 9 % de voleurs, 15 % d'escrocs et 34 % de banqueroutes frauduleuses.

Voilà sans contredit un bacille doué de remarquables aptitudes. Mais dans ces pays mêmes, le bacille chrétien a sa bonne part — 13 et même 23 % — dans l'œuvre de Satan.

Le juif est roi de la fraude. A lui le sceptre de l'usure et de l'agio. C'est incontestable. Mais il a des rivaux dont l'éducation, plus tardive, est achevée aujourd'hui et qui sont prêts à le remplacer. Supprimez-le ; la couronne ne restera pas sans emploi. Le juif est mort, vive le chrétien. Bontoux remplacera Rothschild.

*
* *

Ces réserves faites, voyons quelles sont les conditions dans lesquelles le bacille juif exerce le plus favorablement son action ?

D'abord il lui faut des complices. Voyez son terrible confrère qui traîne à la mort des millions de victimes derrière son panache redouté. Il a ses lieutenants — on lui en connaît deux — qui le servent dans son œuvre de mort. Individuellement, les trois malfaiteurs sont relativement inoffensifs. Réunis, ils détruiraient le monde.

De même dans l'affaire du Panama, comme dans toutes les grandes escroqueries, le microbe juif n'a pas opéré seul. La tactique a été la suivante : On a acheté des députés pour obtenir du Parlement l'autorisation d'organiser une vaste loterie. Cette autorisation accordée, il fallait que le public apportât son argent

à la loterie et pour cela, on dut acheter non seulement la presse financière, mais une foule de journaux politiques, qui du reste sont habituellement au service de la finance. Le public ainsi trompé a jeté son argent dans le gouffre.

La finance, le parlement, la presse : voilà les trois complices, les trois microbes.

La première mesure à prendre à l'égard des criminels consiste à les isoler les uns des autres. Comment faire pour soustraire le pouvoir gouvernemental et cet autre, non moins important, le pouvoir de la presse au contact funeste de la puissance financière, en général de la puissance de l'argent ?

Ce n'est point une tâche facile. Prenons d'abord le pouvoir gouvernemental sous cette forme qui s'appelle régime parlementaire. La corruption le pénètre dans sa source même. Ce n'est point la valeur d'un candidat qui décide de son élection, c'est avant tout son argent. La lutte électorale se fait de plus en plus, à coups de billets de banque. Les frais d'une simple élection municipale à Paris s'élèvent à des chiffres relativement énormes — dix à quinze mille francs. A chaque renouvellement de la Chambre, la vérification des pouvoirs nous révèle de honteux scandales. L'élection n'en est pas moins validée, tant chacun a conscience d'être lui-même plus ou moins coupable du même délit. Une fois validé, le député en a pour quatre ans d'un pouvoir assuré, sans limites, sans contrôle. Comment n'en abuserait-il pas ?

On a proposé pour remédier au mal, de revenir au cens, de supprimer les vingt-cinq francs, de prendre des mesures qui permettraient aux seuls gens fortunés d'être élus. Le suffrage universel est au contraire la condition essentielle pour moraliser les pouvoirs publics ; c'est en assurant la sincérité du vote, c'est en rapprochant le mandataire de l'élu, en les identifiant pour ainsi dire l'un à l'autre, c'est en assurant l'intégrité complète et permanente de la souveraineté nationale, qu'on obtiendra le résultat voulu.

Je m'explique.

Voulez-vous que le vote soit pur de toute pression vénale et de toute influence démoralisante, que le pauvre comme le riche puisse affronter le scrutin avec des chances égales, que l'électeur choisisse en toute liberté, en toute lumière, en toute sincérité, autrement dit que le mandat soit au plus digne ? Commencez par égaliser les chances, en mettant à la charge de l'État les frais de l'élection. Ainsi vous aurez substitué la rivalité du mérite à la rivalité de l'argent.

Les Anglais qui ont plus que personne l'expérience des bourgs pourris ont introduit cette réforme dans le programme de leurs revendications politiques. Leur instinct pratique, qu'on nous cite

souvent en exemple, nous donne là une leçon dont nous ferons bien de profiter.

Il ne suffit pas encore que le choix de l'électeur soit sincère et éclairé, il faut que l'électeur soit assuré de le faire prévaloir.

Nous avions jadis le scrutin de liste, procédé imparfait par lui-même; nous sommes tombés au scrutin uninominal — procédé qui assure la déchéance progressive du suffrage universel. Ce dernier mode n'a pas seulement pour conséquence de porter à sa puissance maxima, la suprématie de la richesse, il enlève aux minorités toute espérance d'être représentée. De là le vide qui se fait graduellement autour des urnes électorales.

« Partout — a dit Louis Blanc — où la voix des minorités est étouffée, et où celles-ci n'ont pas une influence proportionnelle sur la direction des affaires publiques, on n'a qu'un gouvernant de privilèges, au profit des majorités du moment. »

Ce régime est une prime à la corruption et à la fraude en même temps qu'aux compromissions inavouables. La netteté des opinions devient une cause de faiblesse et la chance favorise de préference les médiocrités, surtout les gens sans scrupules. Là où le résultat est incertain, dépendant parfois de quelques voix, on est disposé à tout faire pour rallier les hésitants. Les promesses de bureaux de tabac remplacent les principes. Là où le résultat est sûr, les électeurs abandonnent la lutte, les uns par découragement, les autres par excès de confiance. Ainsi la vie politique s'éteint, l'éducation politique faiblit et les mœurs politiques s'altèrent. La brèche est faite dans les consciences, la corruption peut y entrer, comme chez elle. Les scandales auxquels nous assistons sont les produits inévitables de tout régime où le scrutin, au lieu d'être l'expression réelle de la volonté populaire, n'en est qu'une contrefaçon, qu'une traduction faussée et pervertie.

Au mois de juin dernier, une grande assemblée s'est tenue à Berne, convoquée par le *Volkspartei*. Un rapport de M. E. Secrétan a fait ressortir les criants abus du système majoritaire : « On prétend, dit-il, que le peuple suisse se désaffectionne des affaires publiques. Non, le peuple n'est pas indifférent. Il est seulement las d'une législation électorale qui donne tout aux uns et rien aux autres ».

Le peuple est las de voter toujours dans l'impossibilité de voir son vote aboutir. Donnez-lui une loi juste qui assure à chacun ce qui lui revient, et les électeurs reprendront goût à la vie publique. Cette loi de justice n'est pas difficile à trouver : c'est la loi des proportionnalités. Elle est à peu de chose près mathématiquement exacte.

Si nous envisageons ensuite la pratique parlementaire, nous

constatons ce fait évident : que tout le mécanisme est tendu vers le but d'empêcher toute réforme. Les rouages se paralysent mutuellement. Les pouvoirs des deux Chambres, au lieu de concourir à activer le mouvement, se contrecarrent pour y mettre obstacle. Le temps se passe en crises ministérielles, en agitations vaines, en querelles stériles. La Chambre basse défend avec une ardeur jalouse son droit supérieur dans la question du budget et, quand la fin de l'année est venue, il se trouve qu'ayant dépensé le temps en puérilités, elle n'en a plus le moindre pour cet objet essentiel. Les douzièmes provisoires sont devenus une tradition.

Les réformes sociales, il n'en faut point parler. Quand elles sont passées par le tamis parlementaire, il n'en reste plus que l'ombre. Généralement, elles n'arrivent pas jusque-là.

Les réformes politiques sont destinées à amuser le tapis. Ne croyons pas qu'elles soient plus sérieusement envisagées. Quand le radicalisme est arrivé au pouvoir en la personne de M. Floquet, on rassurait les timorés avec ces mots : « Vous avez peur de la séparation des Églises et de l'État ? Allons donc ; nous avons appris l'art de diviser et de sérier les questions. Comme préambule, il faut une loi sur les associations. Elle demandera bien, pour aboutir, une demi-douzaine d'années. Quant au reste, en travaillant fort, c'est l'affaire de deux générations. »

Les réformes politiques n'ont d'autre but que de faire diversion aux réformes sociales. Le jour où les premières seraient résolues, on devrait nécessairement aborder les secondes. La croute terrestre a le temps d'éclater avant que nous en arrivions là.

La seule chose sérieuse dans le Parlement, c'est la compétition des portefeuilles, c'est-à-dire de l'assiette au beurre, expression honnête pour dire l'assiette aux chèques.

Le jour où les ministres seraient pris hors du Parlement et n'auraient que des fonctions purement exécutives, quelle économie d'intrigues et de temps !

Le jour où la Chambre haute, recrutée dans les syndicats professionnels, deviendrait la *représentation des intérêts* et aurait pour tache exclusive de résoudre le problème du travail industriel, agricole, commercial, quel désagréable réveil pour les privilégiés !

Le jour où s'évanouirait cette procédure qui s'applique à entraver l'initiative des représentants, à retarder le vote des projets de lois utiles jusqu'au terme de la caducité, quelle impulsion donnée aux bonnes volontés jusque là impuissantes !

Le jour où, comme nous le demandions plus haut, la représentation proportionnelle et la gratuité de l'élection moraliseraient le suffrage universel et en assureraient la sincérité, quel changement à vue dans le monde des politiciens !

Pourtant ces mesures sont encore incomplètes.

Il ne suffit pas que le suffrage soit sincère, que la représentation soit adéquate, que le mécanisme parlementaire subisse une transformation radicale, il faut que l'électeur n'abdique jamais sa souveraineté.

Le mandat impératif ne résout pas à lui seul cette difficulté. Car l'élu est exposé à bien des imprévus qui peuvent livrer le mandant au caprice de son mandataire. Le droit permanent d'initiative en matière de lois, le droit de ratification doivent rester aux mains du peuple souverain, de même que le droit de contrôle incessamment exercé. De cette manière, le Parlement se trouvera réduit à l'état d'une chambre de consultation, toujours soumise à l'impulsion et à l'autorité initiales.

Le régime actuel qui consiste à escroquer au peuple sa souveraineté pour la livrer à un parlement qui, à son tour, la délègue à des ministres qui, une fois au pouvoir, n'ont d'autre souci que de gouverner à leur guise, c'est fatalement le régime de l'arbitraire, de l'instabilité, du trafic des places et des marchandages de consciences.

Du haut en bas de l'échelle, il n'y a plus que des mains tendues : l'électeur influent pour recevoir des croix ou des places, le député pour saisir un portefeuille ou toucher des chèques, le gouvernant pour régler la cote du marché et fermer la bouche aux justes lois. Quant au populo, qu'il paie l'impôt toujours croissant, qu'il alimente la spéculation par ses économies : c'est son lot naturel. Que finalement la vie nationale s'épuise dans sa richesse, dans sa vigueur et jusque dans sa fécondité : peu importe. Cela durera toujours bien autant que nous.

***

Sans doute, il y a la presse qui parfois regimbe. Mais combien tardivement ! Que d'années il a fallu au scandale de Panama pour voir le jour et combien d'autres hontes restent dans le mystère ! La presse ne sait pas tout et souvent elle est payée pour se taire. Qu'est-ce qu'un journal, à cette heure, sinon, en général, un capitaliste qui commande et des rédacteurs qui obéissent ? A la tête, le plus souvent, un directeur qui remplace la connaissance de l'orthographe par la science des affaires ; au-dessous, de pauvres hères dont le talent est un luxe superflu et le caractère une condamnation.

Le journaliste est le plus bas placé dans l'échelle des salariés. Les ouvriers ont le courage de la résistance, l'esprit

de solidarité qui donne la force, relève la dignité. Ils forment des syndicats, des congrès pour la défense de leurs droits, pour la lutte contre le capital.

Il y a bien aussi des associations de journalistes. Je rougis de les comparer à celles des ouvriers. Est-ce qu'il existe des travailleurs manuels qui accepteront dans leur syndicat des agents de compagnies véreuses ou des agents secrets du gouvernement ? Est-ce que depuis longtemps ils n'ont pas compris que la présence d'un patron parmi eux est attentoire à leur indépendance ? Par contre, a-t-on vu, en aucun cas, un syndicat de la presse faire acte d'émancipation et de virile honnêteté ?

Quand les travailleurs de la pensée sauront s'élever au niveau des travailleurs manuels, ils trouveront aisément le pouvoir nécessaire pour introduire dans le journalisme des mœurs nouvelles, pour imposer leur complète liberté d'écrire et soustraire la direction politique aux influences financières.

Quand la presse et le suffrage universel auront conquis leur indépendance, un grand pas sera accompli. Ils se conjureront pour combattre l'ennemi, auquel jusqu'ici ils servaient de comparses.

Dès lors le microbe juif sera bien malade. La grande épuration sera singulièrement facilitée. Comment s'achèvera-t-elle ? Poursuivons notre analyse.

III. — UNE LOI ÉCONOMIQUE. — LE REMÈDE.

Nous sommes tous les produits de notre milieu. Homme ou bacille, microbe à virgule ou microbe circoncis, personne n'échappe à ce principe. Le milieu appelle la fonction, la fonction appelle l'organe. Le microbe juif est organe de la spéculation. La spéculation est fonction d'une loi générale qui domine notre milieu économique : l'accumulation des capitaux, la concentration de la puissance financière. Et celle-ci n'est-elle même qu'une des innombrables formes de la loi universelle de gravitation qui soumet tout à sa puissance — soleils et atomes.

Le mouvement, cette propriété irréductible de la nature, met en présence des forces inégales dont la lutte d'influence a pour résultat de les grouper hiérarchiquement autour de centres de plus en plus considérables. Ainsi, en vertu du même principe, se constituent à la fois dans l'immensité de l'espace, le gouvernement du

monde planétaire et dans le monde des intérêts la centralisation économique.

Guesde disait dernièrement à la Maison du Peuple : « Une autopsie plus curieuse à faire que celle du corps de Reinach, est celle du bourgeois. Si vous lui ouvrez le crâne, qu'y trouvez-vous ? Cette idée fixe : spéculer sur le travail d'autrui ». Qu'est-ce à dire, sinon : profiter d'un hasard heureux qui le favorise pour entraîner à lui et fixer dans son orbite d'autres forces moins favorisées : utiliser la puissance d'attraction d'un premier capital pour agglomérer autour de celui-ci les éléments de nouvelles formations, au fur et à mesure que les crée le travail d'autrui.

Cette puissance d'asservissement qui lie le travailleur au capitaliste est de même nature et n'est pas moins despotique que celle qui condamne la lune à tourner bêtement toute sa vie autour de la terre.

Pour exercer cette spéculation, la matière cosmique est réduite à des procédés d'une simplicité fort primitive : mait il n'en est pas de même de la matière économique à laquelle l'intelligence et la passion humaine prêtent leur concours.

Le petit patron qui empoche dix ou vingt pour cent sur le travail de ses ouvriers, le petit épicier qui revend quinze centimes ce qui lui en a coûté dix, c'est la forme simpliste, digne des premiers âges de l'humanité. Elle permet tout juste à celui qui l'emploie l'espérance de se retirer, sur le tard, avec un petit pécule et d'achever ses jours dans une tranquillité champêtre.

En général, celui qui se contente de faire travailler son propre argent ne peut guère se permettre d'ambition plus haute. Le progrès consiste à faire travailler l'argent des autres. La société anonyme est la forme perfectionnée qui réalise cette formule. Grâce à elle la petite industrie, le petit commerce disparaissent ; la centralisation marche dès lors à pas de géant.

Aidée par le crédit, qui lui aussi va grandissant, elle crée une industrie nouvelle, le commerce du papier, qui prend rapidement une extension surprenante.

Le petit rentier qui achète des obligations de chemin de fer pour les serrer soigneusement dans son secrétaire, n'y voyant qu'un bon placement de père de famille, c'est la vertu bourgeoise ; c'est aussi l'enfance de l'art. N'acheter que pour revendre à la première occasion, c'est déjà plus malin.

Le boursier a trouvé beaucoup mieux. Il n'a besoin ni de travail, ni d'argent. Promettre lui suffit. Il promet d'acheter sans la moindre intention de prendre livraison, il promet de vendre sans aucune intention de livrer ce qu'il ne possède pas. Son opération est basée uniquement sur l'espérance d'évènements

fortuits, d'une nouvelle bonne ou mauvaise, qu'il s'arrangera pour inventer et répandre au besoin. C'est l'agiotage, le jeu, avec la pensée de tricher le plus possible.

Cependant comme il faut que l'argent se prenne quelque part, c'est naturellement — rappelez-vous le mot de l'Evangile — le pauvre qui continuera de le fournir. A cette intention, il faut que la société anonyme d'une part, le crédit usuraire de l'autre, cette double pompe aspirante de la richesse publique, n'arrêtent pas de fonctionner. A mesure que le travail populaire se cristallise sous la forme d'une épargne, il faut que le rateau du croupier aille le saisir et le rabatte sur le tapis vert. Il faut donc que l'imagination des financiers ne soit jamais à court d'entreprises nouvelles. Peu importe d'ailleurs le prétexte. Guano du Brésil ou percement du Panama, tout se vaut. Un titre nouveau appuyé d'un prospectus ronflant et garanti par les noms de quelques filous de haute marque, cela suffit pour lancer une affaire. Former un syndicat qui se distribue les parts, revendre à la hausse, voilà le truc. Le Guano se transforme en or ; le Chagre se change en Pactole. Les participants remplissent leurs caisses du précieux métal, ne laissant entre les mains des actionnaires que des chiffons de papier sans valeur. Les affaires, a déclaré M. de Soubeyran, ne se font pas autrement.

Pour conduire cette valse des écus, ils sont là quelques centaines, rastaquouères venus de tous les pays, forbans embusqués derrière les colonnes de la Bourse ou sous les galeries du Palais-Royal. C'est pour eux que la masse des travailleurs peine tout le jour, souffre toutes les privations, s'abat, le long des routes, de froid et de faim ; c'est à leur appel que tous les bas de laine vident leur contenu péniblement amassé. Ce sont eux qui tiennent toutes les sources du crédit et toutes les avenues du pouvoir, qui dictent les boniments de journaux et les arrets de justice. La France croit avoir la république ; elle n'en a que l'illusion. Elle s'imagine être libre ; elle est la proie de cette bande. Elle s'imagine avoir fondé la démocratie ; elle a un roi tout puissant qui est le chef de cette bande.

On a proposé divers remèdes à cette situation. L'un réclame un impôt sur les opérations de bourse. Un autre recommande un contrôle sévère sur les agissements des sociétés financières, ainsi qu'une réforme radicale de la loi sur les sociétés anonymes. Je me garderais d'élever la moindre objection. D'autres voudraient démocratiser le crédit et transformer la Banque de France. C'est fort bien. Mais toutes ces réformes, si louables et si fécondes qu'elles soient, ne sont pourtant que secondaires. Ce n'est pas elles qui pourraient arrêter le mouvement de concentration des forces

économiques — loi fondamentale de toute société. La richesse accumulée continuera ses effets funestes malgré les difficultés que d'honnêtes esprits s'ingénieront à lui susciter. Si haut que se dressent les obstacles, elle saura les tourner, si elle ne peut les franchir.

On ne supprime ni on ne change les lois de la nature : ne peut-on cependant agir sur elles ? Sans contredit ; en les apprivoisant. La gravitation continuera de régir l'Univers dans le domaine planétaire. Mais aussi, de plus en plus, on saura se protéger contre ses conséquences désastreuses et l'utiliser pour le bien général.

Peut-on faire de même dans le domaine économique ?

La concentration capitaliste est néfaste. Pour quel motif ? A cause de la puissance qu'elle met entre les mains de quelques-uns. Que ne leur arrachez-vous cette puissance pour la replacer aux mains, seules légitimes, de la collectivité ? Accaparé par un homme ou par une classe, le pouvoir politique aussi est oppresseur. Que la propriété du pouvoir, que la propriété des forces productrices retournent à la masse, que la démocratie triomphe dans le domaine économique comme dans le domaine politique : et vous aurez réalisé la liberté, la seule qui ne soit pas un mensonge.

Le fléau de la société moderne, ce n'est ni Rothschild, ni la spéculation, ni la concentration des capitaux, c'est l'appropriation individuelle.

La voilà bien, la cause cherchée — source de tout abaissement et de toute corruption, puisqu'elle permet toujours d'asservir les uns en les affamant, d'acheter les autres en y mettant le prix.

Suprimez-la, cette cause maudite. Et comme par enchantement, vous aurez découvert le procédé mystérieux qui change la substance vile en métal précieux, la misère en bien-être, le vice en vertu, la corruption en probité.

V. Jaclard.

LE LOGEMENT GRATUIT

Essai de Socialisme Pratique

Un journal racontait récemment qu'une vieille femme de soixante-quinze ans, malade, infirme, avait été arrêtée dans la rue et conduite au dépôt, pour être traduite devant la police correctionnelle sous l'inculpation de vagabondage et de mendicité. Son crime ? La misère : le propriétaire, las d'attendre le paiement du loyer, l'avait chassée de son taudis.

De temps en temps, aux approches du terme, on apprend qu'une équipe aux ordres du Père Peinard a opéré un déménagement « à la cloche de bois ». Il suffit de lui écrire quelques jours d'avance : il envoie cinq compagnons déterminés ; deux entrent dans le logis pour tenir le concierge en respect, pendant que les trois autres descendent les meubles et les empilent sur une charette. Le mobilier étant toujours sommaire, la besogne est faite en un tour de main.

Lequel vaut le mieux des deux procédés : expulser une vieille femme qui n'a pas de quoi payer, ou déguerpir sans prévenir le propriétaire ?

∴

Pour ceux qui paient, les dépenses de logement représentent au moins 15 % du salaire ; à Paris, une moyenne de 250 francs. « Des 16,835 logements occupés par des indigents, dit M. d'Haus-

sonville, 24,638 n'ont qu'une pièce, et le nombre des logements de trois pièces n'atteint pas 4,500. » Une chambre unique coûte de 100 à 150 francs, rarement 80 francs, souvent 200 francs. « Dans une visite assez minutieuse de ces logements, poursuit-il, je n'en ai trouvé que deux dont le prix de location ne dépassât pas 100 fr. » ; l'un, éclairé par une lucarne et où l'on entrait en se baissant : l'autre, sorte de soupente pratiquée sous le toit et servant d'abri à six personnes.

On n'a pas encore à Paris une statistique complète du logement. A Berlin, où elle a été faite il y a cinq ou six ans, on sait que les trois quarts des habitants vivent dans de petits logements, dont 44 % composés d'une seule pièce, 1 % d'une pièce sans cheminée, 29 % de deux pièces. Il est peu probable que les ouvriers parisiens soient mieux logés que ceux de Berlin. A défaut de renseignements précis, les personnes qui voudraient connaître l'étendue du mal n'auraient qu'à consulter les ouvrages des spécialistes, tels que MM. Maxime Ducamp, Othenin d'Haussonville, Georges Picot, Cacheux, etc. ; une simple promenade dans les faubourgs suffirait au besoin.

La collectivité a-t-elle songé à intervenir ? Car enfin, il s'agit, non des ouvriers qui sont une quantité négligeable dans le pays de la « Grande Révolution », mais de tout le monde ; sous le rapport de l'hygiène au moins, il y a une solidarité que les riches ne sont pas libres de répudier, et leur santé dépend de celle des autres. C'est une idée banale, à force d'être simple, et cependant, jamais les gouvernants ne s'y sont arrêtés. Jusqu'à présent, l'action de l'Etat, comme celle des communes, a été nulle. Une seule fois, le Conseil municipal de Paris s'est avisé que tout n'était pas pour le mieux : il a fait procéder à une enquête, rédiger de longs rapports, pour recommander finalement aux pouvoirs publics une loterie ! Il n'avait pas d'autres moyens, paraît-il, de se procurer les fonds nécessaires.

Au contraire, les foyers d'infection où vit la moitié de la population des villes empirent chaque jour sous l'œil de l'autorité. A mesure que les constructions neuves s'élèvent dans les quartiers du centre, les ouvriers sont obligés d'émigrer à la périphérie, et les seuls logements qu'ils peuvent occuper deviennent de plus en plus rares, se retrécissent et augmentent de prix. Pendant ce temps, les propriétaires qui construisent de nouveaux immeubles doublent, triplent, quintuplent leurs revenus ; ils remplacent des maisons basses par des maisons de cinq ou six étages qui privent tout le voisinage d'air et de lumière. Rien n'est plus faux que le vieux dicton : « Le soleil luit pour tous » ; la plupart des habitants ne le voient jamais ; les locataires privilégiés des maisons

neuves eux-mêmes sont le plus souvent logés sur la cour : en bas, on se croirait dans une cave ; en haut, si le jour pénètre, on respire toutes les émanations des étages inférieurs, aspirées comme par une cheminée.

Il n'y a rien à faire. C'est la loi, c'est le droit de propriété, qui est resté ce qu'il était chez les Romains, *jus utendi et abutendi*, le droit d'user et d'*abuser*.

En attendant qu'on songe à supprimer l'*abus*, l'initiative privée cherche à lutter contre les conséquences de l'exploitation capitaliste, à venir en aide à ceux qui en souffrent le plus, aux ouvriers que l'embellissement des villes et les exigences croissantes des propriétaires forcent à s'en aller toujours plus loin. Il s'est fondé plusieurs sociétés pour la construction des maisons à bon marché, sociétés coopératives, sociétés anonymes de spéculation ou de bienfaisance, ou avec combinaison de spéculation et de bienfaisance réunies. Toutes avaient pour but, dans le principe, d'assurer aux ouvriers la propriété d'une maison. Mais elles reconnurent bientôt que ce système, très pratique dans les petites agglomérations, ne pouvait s'adapter aux conditions de la vie dans les grandes villes manufacturières et surtout à Paris : le terrain, beaucoup trop cher, y augmente démesurément le prix de revient et, par suite, l'annuité de remboursement ; et, dans la plupart des cas, le futur propriétaire, obligé de changer de résidence, ne peut attendre la fin de l'opération et perd ainsi tout le bénéfice des sacrifices qu'il s'était imposés.

On s'est donc rallié, en France comme en Angleterre, au système des maisons collectives, qui écarte forcément les sociétés coopératives. La coopération suppose, en effet, l'indivision : une somme d'argent peut être indivise entre un nombre illimité de participants, mais non une maison, dont la possession ferait naître autant de questions de murs mitoyens qu'il y aurait de propriétaires, sans compter les difficultés à prévoir en cas de succession.

Les sociétés anonymes restent donc seules chargées de procurer des logements à bon marché aux millions de salariés qui n'en ont pas ou qui en ont d'insuffisants. Si la tâche est vaste, la bonne volonté de ceux qui l'ont assumée ne connaît pas de bornes. Depuis cinq ou six ans, le mouvement a fait de grands progrès. Paris, Lyon, Marseille, ont vu s'élever des habitations ouvrières dans des conditions de confortable et de bon marché qu'il semble difficile de dépasser. A Paris, les hommes politiques les plus connus, MM. Jules Simon, Siegfried, Steeg, etc., des publicistes tels que MM. Picot, Cheysson, Raffalovich, ont créé la *Société Française des habitations à bon marché*, qui a pour mission d'encourager toutes les tentatives destinées à améliorer le logement ; à Lyon,

c'est M. Aynard, député et grand industriel, et M. Mangini ; à Marseille, M. Rostand, président de la Caisse d'épargne. L'œuvre est donc entre bonnes mains. Voyons ses résultats.

A Paris, la *Société Philanthropique* (Fondation Heine) a construit trois maisons qui contiennent 137 logements, l'*Association protestante de Bienfaisance* une maison de 28 logements : au total, de quoi loger 165 familles, 6 à 700 personnes au maximum. A Lyon, on comptait, en 1889, 24 maisons avec 204 logements ; à Marseille, la *Pierre du Foyer*, de création beaucoup plus récente, est encore moins avancée. Et c'est tout.

M. Georges Picot, membre du jury de la section d'économie sociale à l'exposition de 1889, croyait pouvoir affirmer, dans son rapport sur les habitations ouvrières, « qu'en principe le problème du logement des ouvriers dans l'intérieur des villes est résolu en France ». S'il veut dire que les expériences de Paris, Lyon et Marseille ont montré d'une manière concluante qu'il est possible de donner à tout le monde des logements salubres, bien éclairés, bien aérés, assez vastes, en se contentant d'un bénéfice minime, il a parfaitement raison : cela prouve simplement que les petits locataires sont présentement victimes d'une odieuse exploitation. Mais il s'illusionne, s'il pense que les sociétés existantes sont à même d'accomplir cette œuvre colossale, qui consiste à loger, dans la seule ville de Paris, 150 à 200,000 personnes, et, pour toute la France, le dizième ou le douzième de la population urbaine.

La *Société Philanthropique* a reçu de M. Michel Heine une somme de 750,000 francs, qu'elle a employé à la construction de trois maisons. Elle ne prélève qu'un rendement de 4 %, tous les frais déduits. Les bénéfices annuels, capitalisés, serviront à construirs d'autres immeubles, un quatrième, puis un cinquième, et ainsi de suite, à mesure des disponibilités dont l'importance ira croissant d'année en année. — La situation sera magnifique dans cent ans, me disait un des administrateurs. — Sans doute ; mais en attendant ?... Nos arrières-neveux nous auront une grande reconnaissance ; mais nous ne perdrions rien, eux non plus, si nous pouvions assurer dès aujourd'hui le sort des générations présentes. Voilà ce qui est urgent. Eh bien, aucune société de bienfaisance, quels que soient le dévouement, le désintéressement, l'habileté de ceux qui la dirigent, n'est capable de le faire. Il faut rendre hommage à leurs efforts et chercher autre chose. Ils possèdent quelques centaines de mille francs, là où cent millions seraient nécessaires.

Il est cependant facile de se procurer cette somme, qui paraît énorme, qui n'est rien en comparaison des ressources inépuisables de la collectivité, dont la puissance augmente à mesure que s'affai-

blit celle des individus : c'est un fait général contre lequel les libéraux ont le droit de protester, mais qu'il leur faut subir. Ne montrent-ils pas eux-mêmes l'utilité de l'union, de l'association, dans toutes ces grandes entreprises qui les ont rendus maîtres de la fortune publique et qui toutes sont fondées sur la mise en commun des capitaux et du crédit ? Mais la confiance, source du crédit, est en raison directe des garanties : plus le groupe est stable, plus il inspire confiance, plus il a de crédit ; une société anonyme trouve plus facilement prêteur qu'un particulier, une collectivité permanente plus facilement qu'une sociétété anonyme qui peut se dissoudre d'un moment à l'autre, une grande collectivité plus facilement qu'une petite, parce qu'elle a plus de chance de durée et qu'elle est moins exposée à se désagréger.

En partant de ce principe, on conçoit que les moyens d'action qui font défaut aux sociétés anonymes de bienfaisance et de spéculation se trouvent dans la commune : il n'y a aucune comparaison à établir, par exemple, entre la *Société Française des habitations à bon marché*, qui compte toutes les notoriétés de la politique et de la finance, et la commune de Paris. Il faut donc s'adresser à la Commune. C'est ce que feraient les libéraux, s'ils étaient logiques. Mais ils ont peur de l'intervention de l'Etat. Il l'admettent pour la justice, la police, l'instruction, la défense nationale, les transports, la voirie, pour une foule d'autres choses encore ; ils l'admettent pour l'hygiène, et la repoussent pour le logement qui n'est qu'une des faces de la question de l'hygiène. Et ils arrivent à cette conclusion étrange, après avoir écrit des volumes pour montrer l'insalubrité des villes avec ses conséquences, la corruption, la dépopulation et toutes les abominations, de proposer des remèdes qui agiront dans cent ans !

Lorsqu'en 1881, après une enquête sur la situation des ouvriers de Paris, on proposa de construire des immeubles communaux, ils crièrent bien haut qu'on n'avait pas le droit de faire servir l'argent des contribuables à l'intérêt particulier, oubliant que les trois quarts des dépenses publiques profitent à une minorité, sans aucun bénéfice pour la masse qui paye les impôts. Il fallait une centaine de millions, pour lesquels on aurait fait travailler pendant plusieurs années les ouvriers du bâtiment et assuré le logement gratuit de 100,000 personnes.

Mais, s'il était possible, sans toucher à l'argent des contribuables, de faire bâtir un assez grand nombre de maisons, pour qu'au bout d'une période relativement courte, on pût loger gratuitement tous ceux qui n'ont pas de quoi payer leur loyer et qui risquent d'aller pour cause de misère, soit en prison, soit dans la rue ; si, de plus, par suite d'une combinaison quelconque, le prix de location était,

dès le principe, dès maintenant, sensiblement inférieur à celui des logements dits « à bon marché », les libéraux consentiraient-ils à déroger au principe et à mettre les communes en possession d'immeubles qui ne leur coûteraient rien ?

J'essaierai de montrer que le *logement gratuit* n'est pas une chimère, qu'on peut réaliser cette grande réforme sociale, sans puiser au budget, en ne demandant à la commune que son crédit, à la condition de faire participer plusieurs générations de locataires à l'amortissement du capital de premier établissement.



Le problème est celui-ci :

Des maisons étant construites sur le modèle des maisons économiques actuelles, amortir le capital de premier établissement en trois périodes de 25, 20 et 15 ans, au moyen du produit des loyers, de telle sorte que les locataires de la première période ne payent que les deux tiers du loyer normal, les locataires de la deuxième période la moitié, les locataires de la troisième période le tiers, et qu'au bout de soixante ans le prix de location soit réduit à la somme représentative des dépenses d'administration et d'entretien.

Avant d'entrer dans les explications par lesquelles je prétends justifier le titre de cet article, je vais traduire en chiffres le résultat de l'opération.

Les maisons seraient distribuées en logements de deux ou trois pièces, avec cuisine et dépendances d'un prix moyen de 300 francs, ce que j'appelle plus haut le prix normal ; somme légèrement supérieure au loyer moyen des logements de la *Société Philanthropique*, dont les prix de revient m'ont servi à établir les calculs ci-après, mais bien inférieurs aux prix payés dans tout Paris pour des logements étroits, insalubres, incommodes, obscurs et, sous tous les rapports, moins avantageux.

Dans la première période, les locataires paieraient le prix intégral de 300 francs et recevraient un bon de 100 francs, productif d'intérêts et remboursable au cours de la deuxième période, ce qui réduirait effectivement leur loyer à 200 francs, soit *les deux tiers du loyer normal.*

Dans la deuxième période, le prix de location serait abaissé à 200 francs, et les locataires recevraient un bon de 50 francs, également productif d'intérêts et remboursable au cours de la troisième période ; le loyer net serait, par conséquent, de 150 francs, soit *la moitié du loyer normal.*

Dans la troisième période, le prix de location ne serait plus

que de 100 francs sans compensation, soit *le tiers du loyer normal*.

Enfin, au-delà de la troisième période, la dette étant complètement éteinte, le prix de location serait définitivement fixé à 50 francs, somme plus que suffisante pour couvrir les dépenses de réparation, d'entretien ou autres.

Ce serait bien le *logement gratuit*.

Quant à la commune, on l'a déjà compris, elle se libérerait pendant la première période à l'égard du premier prêteur (établissement de crédit ou épargne publique), et elle contracterait une nouvelle dette de moindre valeur à l'égard des locataires des immeubles communaux : pendant la deuxième période, elle acquitterait cette dette et en contracterait une troisième, moins importante encore, à l'égard de la deuxième série de locataires ; pendant la troisième période, elle acquitterait cette dernière dette et se trouverait définitivement libérée.

Il me reste à démontrer qu'une commune, — la ville de Paris, par exemple, — peut construire des immeubles dans des conditions telles :

1° Que le loyer moyen initial étant de 300 francs, la somme des loyers permette de payer le premier emprunt remboursable en vingt-cinq ans, ainsi que les intérêts dûs aux porteurs des bons ;

2° Que le loyer étant réduit à 200 francs, la somme des loyers permette d'amortir une nouvelle dette égale aux 6/10 environ de la dette primitive et payable en vingt ans, et de payer les intérêts dûs aux porteurs des bons de la deuxième période ;

3° Que le loyer étant réduit à 100 francs, la troisième dette, égale aux 2/10 environ de la dette primitive et payable en quinze ans, puisse être remboursée avec le produit de ces loyers de 100 francs.



D'abord que coûtent les maisons dites « à bon marché » ?

La *Société Philanthropique* (fondation Michel Heine) a construit trois immeubles dont les prix de revient sont de (1) :

Rue Jeanne d'Arc, n° 45. . .	Fr.	177,058 84
Boulevard de Grenelle, n° 65. . .		278,045 97
Avenue de Saint-Mandé, n° 3. . .		296,225 05
Total . . .		751,329 86

(1) J'ai puisé la plupart des renseignements relatifs aux habitations économiques dans les annales et les brochures de la Société Française, que M. Dubois, agent général, a bien voulu mettre à ma disposition.

Elles sont divisées en 38, 46 et 55 locaux ; au total, 139 logements.

Le montant des loyers est de :

Rue Jeanne d'Arc . . . Fr.	9,765	»
Boulevard de Grenelle . . .	14,573	»
Avenue de Saint-Mandé . .	15,665	»
Total. . . .	40,003	»

soit une moyenne de 256 fr. 97, 316 fr. 80 et 284 fr. 82 par logement, et une moyenne générale de 287 fr. 79.

La proportion du revenu au prix de revient est, d'autre part, de :

Rue Jeanne d'Arc . . . Fr.	5,51 52 %
Boulevard de Grenelle . .	5,24 12 %
Avenue Saint-Mandé . . .	5,28 78 %
Pour l'ensemble . .	5,32 43 %

Mais le prix de revient comprend des dépenses qui n'ont pas toutes le même caractère obligatoire, dont quelques-unes pourraient être diminuées ou disparaître complètement, si la commune construisait des habitations économiques. Voici comment celles de la rue Jeanne d'Arc ont été établies :

Terrasse et pavage. . . . . Fr.	5,422	91
Maçonnerie	55,827	28
Charpente	4,692	12
Serrurerie et quincaillerie.	13,651	68
Couverture et plomberie.	14,041	45
Menuiserie	19,228	25
Fumisterie et marbrerie.	7,023	01
Peinture et vitrerie.	6,237	52
Branchement d'égout	214	26
Plantations	129	60
Filtrage des eaux.	223	»
Canalisation et appareils à gaz.	2,470	»
Trottoirs.	379	07
Prises d'eau et réservoir de chasse.	928	19
Mitoyenneté du mur pignon de gauche. .	3,269	75
Mitoyenneté des murs de clôture	2,193	35
Droits de voirie.	531	90
Frais de direction et de vérification	7,070	80
Au total. . . .	143,534	14
Prix du terrain.	33,524	70
Total général. . . .	177,058	84

Il faut déduire, en premier lieu, l'achat du terrain : toutes les communes possèdent des terrains sur lesquels on peut construire, et il paraît naturel que des constructions communales soient élevées sur les terrains communaux. La ville de Paris, en particulier, disposera de superficies très étendues le jour prochain où les fortifications seront démolies ; dès maintenant, la place ne manque pas. Si, d'ailleurs, il fallait acheter le sol, il suffirait d'augmenter les loyers en proportion, et cela ne diminuerait en rien la valeur de la combinaison.

Il est juste aussi que la commune prenne à sa charge les droits de voirie, ainsi que les frais de trottoirs, de direction et de vérification. Pour les premiers, c'est entrer dans les vues des personnes les plus opposées au socialisme d'État, qui demandent que les entreprises de ce genre soient exempts d'impôts (1) ; pour le reste, frais de trottoirs, etc., la commune a des services parfaitement organisés qui prendraient ces dépenses à leur charge.

Enfin, les indemnités de mitoyenneté n'auraient aucune raison d'être dans un vaste système de constructions qui comprendrait des ilots entiers limités par la voie publique.

Les dépenses ci-après devraient donc être déduites du prix de revient :

Terrain	Fr.	33,521 70
Trottoirs		379 07
Mitoyenneté		5,463 10
Droits de voirie		531 90
Frais du direction et de vérification		7,070 80
Total		46,969 57

Le prix de revient ne serait plus que de 130,089 fr. 27, au lieu de 177,058 fr. 84, soit une réduction de 26,52 %.

En raisonnant par analogie pour les deux autres immeubles, on obtient, pour celui de la rue de Grenelle, une réduction de 22,98 % (2). Pour l'immeuble de la rue Saint-Mandé, les chiffres de détails manquent ; mais on prendra la moyenne des deux réductions proportionnelles ci-dessus, qui est de 24,75 %. Le prix de revient des trois immeubles se trouve ainsi ramené à :

Rue Jeanne d'Arc	Fr.	130,089 27
Boulevard de Grenelle		214,129 37
Avenue de Saint-Mandé		222,909 36
Total		567,128 00

(1) Projet Lourties au Sénat, sur les Sociétés coopératives de constructions. Nous verrons plus loin ce qui a été fait dans ce sens à l'étranger.

(2) Voir le bulletin de la *Société Française des Habitations à bon marché*, année 1890, numéro 2.

et la proportion du revenu au prix de revient à 7,51, 6,80 et 7,08 % ; et, sur l'ensemble, à 7,05 %, au lieu de 5,32 %.

La Société Philanthropique, n'ayant pas de capital à amortir, peut se contenter d'un revenu modique. C'est à peine, au contraire, si le revenu de 7,05 % suffirait à la ville de Paris, qui, outre les charges d'amortissement et les frais d'entretien, aurait à payer l'intérêt des bons délivrés aux locataires. Pour augmenter ce revenu, on porterait le loyer moyen de 287 fr. 79 à 300 francs. — On verra plus loin que la situation des locataires de la ville serait encore bien meilleure que celle des locataires de la Société Philanthropique.— Pour les 139 logements, le produit total des loyers serait de 41,700 francs au lieu de 40,003 francs, et la proportion du revenu au prix de revient serait exactement de 7,352 %.

C'est-à-dire qu'une maison ayant coûté 100,000 francs donnerait un revenu de 7,352 francs pendant la première période, de 4,901 francs pendant la deuxième période, de 2,450 francs pendant la troisième période, en supposant que le prix de location fût d'abord de 300 francs (prix intégral) puis de 200 et de 100 francs.

On va suivre maintenant la marche de l'opération, depuis le jour où les immeubles communaux sont construits et habités jusqu'au remboursement complet, c'est-à-dire à l'échéance de la soixantième année.

*
* *

Première période. — Le taux d'emprunt de la ville de Paris étant de 3 1/2 % environ, pour un amortissement réparti sur vingt-cinq années, l'annuité d'une somme de 100,000 francs, d'après les tables de Violeine, sera de 6,067 fr. 40.

Si, d'autre part, le produit des loyers est de 7,352 francs, l'excédent du revenu sur l'annuité de remboursement sera de 1,284 fr. 60. Cet excédent servira à faire face aux frais d'entretien et aux intérêts des bons.

Chaque locataire recevra à la fin de l'année un bon de 100 fr., portant intérêt à 2 % et remboursable au cours de la deuxième période d'amortissement. La somme totale annuelle des bons sera donc du tiers du produit des loyers, soit 2,450 fr. 66.

Au bout de vingt-cinq ans, la commune aura remboursé l'emprunt de 100,000 francs et contracté à l'égard des locataires de la première période une dette égale au tiers de la somme des loyers pendant ce même temps, soit $\frac{7{,}352 \times 25}{3} = 61{,}266$ fr. 66.

Deuxième période. — La vingt-cinquième année révolue, la première période est close, et les bons dont les premiers locataires sont nantis forment une somme de 61,266 fr. 66, portant intérêt,

non plus à 2 %, mais à 3 % et qu'il s'agit de rembourser en vingt ans. L'annuité correspondante est de 4,118 fr. 08.

Rappelons que le prix moyen de location n'est plus que de 200 francs, et que le produit total annuel des loyers se trouve, par suite, réduit aux deux tiers de 7,352 francs, soit 4,901 fr. 33. De même que pendant la période précédente, on en fera deux parts, l'une de 4,118 fr. 08 pour le service de l'annuité, et l'autre de 783 fr. 25 pour l'entretien des bâtiments et le paiement des intérêts des bons de la période courante.

Chaque locataire recevra à la fin de l'année un bon de 50 fr., portant intérêt à 2 % et remboursable au cours de la troisième période. La somme annuelle des bons sera du quart du produit des loyers, soit 1,225 fr. 33.

Au bout de vingt ans, les bons des premiers locataires seront remboursés, et la commune aura contracté à l'égard des locataires de la deuxième période une dette égale au quart de la somme des loyers pendant le même temps, soit $\frac{4{,}901 \text{ fr. } 33 \times 20}{4} = 24{,}506$ fr. 66.

Troisième période. — Cette somme porte intérêt à 3 % dès la clôture de la deuxième période et doit être remboursée en l'espace de quinze ans. L'annuité correspondante est de 2,052 fr. 83.

Le prix moyen de location est réduit à 100 francs, et le produit total annuel des loyers au tiers de 7,352 francs, soit 2,450 fr. 66. L'excédent du revenu sur l'annuité, soit 397 fr. 83, sera employé à l'entretien des bâtiments, comme dans les périodes précédentes (1).

Au bout des quinze dernières années, la dette de 24,506 fr. 66 sera éteinte et l'opération terminée.

Ainsi, en soixante ans, l'emprunt de 100,000 francs, réduit successivement à 61,265 fr. 65 et à 24,506 fr. 66, se trouvera intégralement remboursé, avec les seules ressources provenant du loyer et sans que la commune ait prélevé un centime sur les deniers publics.

C'est ce qu'il fallait démontrer.

Bons. — Les bons délivrés aux locataires pendant les deux premières périodes, en compensation du tiers ou du quart du loyer, sont remboursables au cours de la deuxième et de la troisième périodes, les premiers après vingt-cinq ans, les deuxièmes

(1) La somme de 397 fr. 83 est insuffisante ; mais on la complètera au moyen du reliquat de l'excédent des recettes des périodes précédentes, capitalisé à 3 %.

après vingt ans, au plus, de leur émission : plus la période sera avancée, plus les titulaires des bons seront rapprochés de l'époque du paiement : c'est une conséquence nécessaire du resserrement progressif des trois termes d'amortissement.

Les bons auront, d'ailleurs, une valeur réelle dès leur délivrance, par le fait de l'intérêt à 2 % qu'ils produiront ; il serait même très facile d'élever ce taux en n'accordant la jouissance de l'intérêt qu'aux bons d'une certaine valeur, par exemple, à partir de 100 francs ; car, on conçoit que les immeubles communaux comprendraient des logements de prix très différents, supérieurs, inférieurs ou égaux à 300 francs. On pourrait encore ne rendre productives d'intérêts que les sommes de 100 francs et leurs multiples : un bon de 120 francs correspondant à un loyer de 360 fr., ne produirait intérêt que pour la somme de 100 francs. Autant de points de détail qui rentrent dans le domaine de la pratique.

Les intérêts des bons seraient prélevés sur la différence entre les recettes et l'annuité, déduction faite de la somme nécessaire à l'entretien des bâtiments. Dans le principe, les ressources dépasseraient le montant annuel des intérêts : mais l'excédent serait capitalisé à 3 % et servirait à couvrir plus tard les insuffisances qui s'accuseraient de plus en plus au fur et à mesure de l'accroissement des bons. J'ai calculé que, si l'on prélevait une somme de 650 à 700 francs pour l'entretien, il y aurait à la fin de l'opération un reliquat de plusieurs milliers de francs : évidemment, si l'excédent annuel pouvait être placé à un taux supérieur à 3 %, ce qui est parfaitement admissible, le budget de l'entretien pourrait être augmenté dans une forte proportion.

***

Tel est, rapidement exposé, le système qui permettrait de constituer *le logement gratuit*.

La combinaison n'a rien d'absolu ; ce n'est qu'un type qui peut être modifié à l'infini, suivant qu'on élève ou qu'on abaisse le prix du loyer ou le taux des emprunts successifs, qu'on allonge ou qu'on resserre l'amortissement. J'ai raisonné sur Paris que j'avais sous les yeux, qui attire plus souvent l'attention, parce que la question sociale y est plus aiguë. Mais toutes les communes pourraient, plus facilement même que Paris, construire des immeubles communaux : elles ont moins de crédit, mais le prix de revient y serait établi dans de meilleures conditions, à cause de l'abondance des terrains, du bon marché des matériaux et de la main d'œuvre. Au lieu de 3 1/2 % qui paraît être le taux maximum d'emprunt à Paris pour un terme de vingt-cinq ans, elles

paieraient 3,75 ou 4 % ; mais les travaux effectués avec la même somme de 100,000 francs seraient d'un tiers ou d'un quart plus importants, et le revenu augmenterait d'autant.

On pourrait amortir d'après les mêmes principes le capital de maisons destinées à d'autres locataires que les ouvriers. Les logements, au lieu de deux ou trois pièces, en auraient six et davantage, et le prix des loyers serait fixé en conséquence.

Que l'immeuble soit cher ou bon marché, divisé en logements grands ou petits, habités par des riches ou par des pauvres, le résultat final est identique : *la construction ne coûtera rien à la commune*. Il faut y insister, parce que c'est le côté original du système.

La commune emprunte, ou plutôt donne sa garantie pour un emprunt, mais il ne sort pas un centime de sa caisse. La garantie ne lui fait courir aucun risque, puisqu'elle a dès le principe le gage de cette garantie, puisque le gage, c'est-à-dire le produit des loyers, est l'équivalent de la garantie, c'est-à-dire du montant de l'emprunt, et qu'il ne peut en être autrement, le prix de location étant subordonné au prix de revient qui est précisément égal à la somme empruntée. Le chiffre de 300 francs que j'ai choisi est purement théorique ; il pourrait varier de quelques francs en plus ou en moins, par suite des dépenses inévitables entre les devis et les dépenses effectuées ; mais, quels que fussent les mécomptes, la location des logements municipaux serait toujours assez avantageuse pour défier toute concurrence. De telle sorte que la perte n'est ni probable, ni possible, et que la garantie n'aurait jamais l'occasion de jouer, l'emprunt devant être remboursé fatalement dans les délais prévus.

J'ai fait plus haut allusion au projet soumis en 1886 au Conseil municipal de Paris par M. Gruneke. Il s'agissait d'émettre 250 millions de bons de 1 franc, remboursables en soixante-quinze ans au moyen de tirages, avec plus-value de 100 % et participation à tirages de lots décroissant de 200,000 à 2 francs. La Ville aurait été propriétaire des immeubles au bout de soixante-quinze ans. En d'autres termes, il fallait que le revenu d'une valeur de 250 millions, pendant soixante-quinze ans, suffît au remboursement d'une valeur de 500 millions, sans compter les lots et les bénéfices du spéculateur, soit une centaine de millions en plus. Le rapport du revenu au prix de revient était de 3,20 % environ, c'est-à-dire qu'une maison de 100,000 francs aurait dû rapporter 3,200 francs, pour que le remboursement pût être effectué ; et le prix d'un petit logement de deux ou trois pièces ressortait ainsi de 150 à 200 francs.

A première vue, on dirait que la combinaison est très simple

et très avantageuse ; en l'examinant de plus près, on s'aperçoit qu'elle s'appuie sur une utopie, la possibilité d'emprunter 250 millions sans intérêt ; si l'on ajoutait seulement un intérêt de 3 %, le revenu annuel devrait être de 8,40 au lieu de 3,20 %, et le prix du loyer augmenterait de 163 % : de 150 ou 200 francs il s'élèverait à 394 et 526 francs. Tout s'écroule, lorsqu'on passe de la théorie à la pratique. D'ailleurs, le projet n'a été étudié par le Conseil municipal de Paris que parce qu'il était bon de faire croire aux électeurs que leurs représentants s'occupaient d'eux ; on ne pouvait et on ne voulait y donner aucune suite.

L'échec est au bout de toutes les entreprises qui auront pour objet d'unir l'intérêt public avec la spéculation. D'où viennent la plupart des misères que nous déplorons ? — De ce que un certain nombre d'hommes, une minorité, prélève sur les ressources des autres des sommes qui ne représentent aucun travail réel ; en matière de logement, que le propriétaire se fait payer, outre le revenu des sommes qu'il a employées à la construction de son immeuble, un bénéfice indéterminé. — Faut-il donc que le propriétaire, après avoir dépensé 100,000 francs à construire une maison, l'ouvre à tout venant, gratuitement, et pour l'unique plaisir de faire le bien ? — Non : mais ce n'est pas la question. Tant que le capital existera aux mains des particuliers, il aura droit à la rente, qui fait toute sa valeur ; mais dans la société que nous rêvons, le capital deviendra collectif, et, par suite, la rente n'aura plus sa raison d'être. La difficulté, en attendant, est de réduire autant que possible le taux de la rente, afin que le prix de revient ne soit pas augmenté outre mesure ; dans le cas présent, on y arrive en substituant la commune au propriétaire, en supprimant les bénéfices ou la majoration souvent arbitraire qui vient s'ajouter au prix de revient. La commune donnera ses logements au prix coûtant, et, grâce aux facilités exceptionnelles qu'elle a d'emprunter des sommes considérables pour une longue période, ce prix coûtant peut se réduire à zéro. Il n'y a pas de meilleur argument contre la conception actuelle du capital, dont on fait résider toute la force dans l'argent, pas de justification plus éclatante du socialisme, qui dit : Le capital, c'est la puissance de produire, et, pour cela, pas n'est besoin de numéraire : l'argent n'est que le moyen d'attribuer à quelques-uns l'usage du capital qui devrait appartenir à tous.

Pour en revenir à Paris, examinons la situation faite aux locataires. Il est évident, pour quiconque a suivi ma démonstration, que le loyer est dès le principe de 200 francs, grâce à la délivrance du bon de 100 francs. Celui qui conserverait tous ses bons bénéficierait en outre des intérêts à 2 %, soit de 2 francs, qui vien-

draient chaque année en déduction du prix de location. La somme à débourser diminuerait ainsi graduellement jusqu'à 252 francs pendant la première période, jusqu'à 181 francs pendant la deuxième, ou 152 et 131 francs, si l'on tient compte des bons. Enfin, — et ce n'est pas le moindre avantage — le locataire de la première période serait en possession d'un capital de 2,500 francs la vingt-cinquième année, celui de la deuxième période d'un capital de 1,000 francs la quarante-cinquième année.

Situation bien préférable assurément à celle des locataires des maisons économiques actuelles, de ceux même qui deviennent propriétaires. Leur loyer est aussi cher, et ils ne reçoivent en compensation ni intérêts, ni capital ; quant aux futurs propriétaires, ils payent le loyer et l'amortissement, c'est-à-dire de 6 à 800 francs par an. Combien peuvent s'imposer un pareil sacrifice ? Combien, parmi ceux-là, meurent avant d'acquérir la pleine propriété !

Dans le système coopératif, que recommande la Société Française, l'ouvrier, pour devenir propriétaire d'une petite maison de 3,000 francs (1), est soumis aux obligations suivantes : 1° Il doit doit s'affilier à la société coopérative, moyennant un versement minimum d'un franc par semaine ; 2° S'associer, en effectuant un versement de 5 francs, soit le dixième d'une action de 50 francs, et en s'engageant à des versements mensuels d'un franc par action souscrite ; 3° Continuer ses versements jusqu'à ce qu'ils aient atteint 300 francs, ce qui suppose cinq ou six ans ; 4° Au bout de ce laps de temps, s'il a été assez heureux de pouvoir économiser 300 francs, on lui donne 60 actions libérées de 5 francs et une maison d'une valeur de 3,000 francs ; mais il prend l'engagement de verser au moins 10 centimes par mois et par action, c'est-à-dire 6 francs par mois pendant toute la durée de l'amortissement ; 5° Il paye en outre un loyer de 180 francs. Lorsque la vingt-cinquième année de l'entrée en possession est expirée, il est libéré vis-à-vis de la société et devient propriétaire d'une maisonnette de 5m,90 sur 5m,60, placée au milieu et à côté des maisonnettes construites sur le même modèle, de même apparence et de mêmes dimensions. Allez voir ce qu'on appelle pompeusement les « immeubles d'Auteuil » : en longeant ces allées plus silencieuses que celles d'une nécropole, en contemplant ces petites cases de carton assez semblables aux bergeries avec lesquelles on amuse les enfants, vous éprouverez un indéfinissable sentiment de malaise et vous aurez pitié des malheureux qu'on y a parqués

(1) Il s'agit naturellement de la province ; à Paris, il faut doubler ce prix.

sans espoir de retour, en faisant miroiter à leurs yeux les avantages du droit de propriété dont ils n'ont que l'illusion.

Au Havre, la Société des Immeubles Economiques impose aux occupants d'entretenir la maison et ses dépendances de grosses et menues réparations de toute nature : d'acquitter les contributions foncières et autres, auxquelles l'immeuble loué peut et pourra être assujetti pendant la durée du bail : de rembourser chaque année à la société bailleresse les primes de l'assurance contre l'incendie, qui sera contracté pour l'immeuble et le recours des voisins : de verser une somme d'au moins 300 francs dès la signature du contrat ; de payer un loyer annuel de 8, 10 ou 12 % de la valeur de l'immeuble, selon que l'amortissement doit se faire en 20, 14 ou 10 ans. Lorsque le payement est complet il est interdit au *propriétaire* d'élever aucune construction dans le jardin, de surélever la maison même par un grenier, afin de ne pas changer le plan général des constructions, — afin de leur conserver, faudrait-il dire, leur caractère d'uniformité et de désolante monotonie. Dans le même but, en cas d'incendie, le propriétaire doit reconstruire sur le plan primitif sous le contrôle de la société. Il lui est interdit aussi de vendre ou de louer la maison pendant les dix premières années qui suivront l'acquisition : c'est la propriété obligatoire. Enfin, il lui est défendu d'établir chez lui un débit de boissons : ce n'est plus qu'une demi propriété, dans laquelle la société conserve le domaine éminent, tout en exerçant sur ses protégés certains droits de police et de direction morale. On supprime la liberté individuelle au nom de la bienfaisance, résultat curieux du faux libéralisme.

Tout autre est le principe sur lequel devrait être basé le logement gratuit : c'est le principe de la solidarité sociale. Il suppose que la société doit assurer à tous ses membres un minimum de bien-être et protéger les faibles contre les fatalités de la vie : qu'il n'est pas de domaine que la puissance collective n'ait le droit de réglementer, parce que tous les actes humains intéressent la collectivité. D'où nécessité de l'intervention de l'Etat : on pourra discuter sur l'étendue et l'opportunité de cette intervention, mais non sur sa légitimité même, en matière de logement comme pour tout le reste. Seulement, la France, où l'on dirait, à entendre certaines lamentations, que les socialistes sont les maîtres du gouvernement, est de beaucoup en retard sur les pays voisins.

En Belgique, en Autriche, en Italie, on a pensé depuis longtemps à accorder des dispenses, des immunités, des facilités exceptionnelles d'emprunt aux entreprises d'habitations économiques. On a fait mieux en Angleterre : une loi du 18 août 1890 enjoint aux autorités locales d'abattre les quartiers insalubres *et d'assurer*

par des constructions nouvelles le logement des ouvriers déplacés : et ces constructions devront être situées dans le périmètre de l'îlot exproprié. L'article 20 stipule que les indemnités d'expropriation sont fixées : 1° Lorsque le revenu est surélevé par l'entassement des locataires, d'après le revenu que le propriétaire aurait tiré de la maison ou des locaux, si ceux-ci eussent été affectés à un usage conforme à la loi et habités seulement par le nombre de personnes pour lequel ils peuvent être normalement aménagés ; 2° Lorsqu'il y a incommodité constatée, d'après la valeur que l'immeuble ou les locaux auraient eue, si l'incommodité avait été supprimée ou s'ils avaient été aménagés suivant les lois de l'hygiène ou mis en bon état de réparation, déduction faite des dépenses qu'auraient entraîné pour les propriétaires ces travaux de réfection ou de suppression ; 3° Lorsque les locaux sont impropres à l'habitation, d'après la valeur du sol et des matériaux de démolition. On cherchera vainement des dispositions analogues dans notre loi de 1850.

Mais la loi anglaise ne s'en tient pas là. Elle fait tomber toutes les servitudes des terrains acquis par les autorités locales, c'est-à-dire par les communes, ce qui équivaut à une diminution de propriété, non seulement au regard du propriétaire exproprié, mais de tous les voisins. Elle prévoit la création d'une caisse spéciale alimentée par des taxes locales, pour subvenir aux dépenses provenant de l'application de la loi : elle autorise des emprunts, des avances de fonds à intérêt réduit, accorde des fournitures d'eau et de gaz à titre gratuit. Enfin, je recommande l'article 59 aux libéraux qui ont peur du socialisme français : « L'autorité locale peut, sur toute terre achetée ou aménagée par elle à ces fins, construire des maisons propres à recevoir des ménages ouvriers ou transformer à cet effet des maisons existantes : elle peut également modifier, élargir, réparer et améliorer les mêmes locaux, ainsi que les disposer, *les meubler, les garnir de tout le mobilier, des accessoires et commodités désirables.* »

Les plus socialistes, en France, sont beaucoup moins exigeants, pour le moment, et ils se déclareraient satisfaits, si l'on voulait suivre, même de loin, les tentatives faites à l'étranger.

Cependant, nous sommes poussés malgré nous dans la voie des réformes par toutes les forces qui ont bouleversé les rapports économiques et sociaux. La concentration de la propriété urbaine, notamment, et l'augmentation croissante de la plus-value ont créé une situation qui va devenir intenable et qu'il faudra régler d'une manière ou d'une autre. La solution que j'indique est pacifique. Que se passerait-il, en effet, si la ville de Paris construisait en dix ans pour 100 millions d'immeubles communaux ? Les pro-

priétaires des taudis, où les ouvriers sont entassés dans les conditions déplorables que tout le monde connaît, verraient déserter leurs maisons, qui perdraient peu à peu de leur valeur, jusqu'au jour où la Ville les achèterait pour les reconstruire et les transformer. De même, les maisons habitées par la bourgeoisie subiraient une dépréciation importante, car beaucoup de familles iraient occuper, par mesure d'économie, soit les logements communaux, soit les nombreux logements devenus vacants dans les autres maisons. Et de proche en proche, la crise s'étendrait sur toute la propriété bâtie pour se terminer fatalement par la socialisation des immeubles servant à l'habitation. Le logement serait devenu un service public, comme la police ou l'éclairage des rues. Si l'on appliquait les mêmes règles à la terre, on aboutirait bientôt à la suppression de la propriété individuelle.

C'est un rêve, sans doute. Aussi n'ai-je pas la prétention d'avoir trouvé la pierre philosophale. J'ai voulu seulement apporter ma contribution dans un ordre d'idées qui sera longtemps encore la préoccupation de ceux qui s'intéressent aux grands problèmes de la vie collective, et montrer comment on pourrait adoucir une des formes de la misère. D'autres pourront trouver des combinaisons plus simples et plus pratiques : celle que je propose a le mérite d'être sincère, solide et d'une application immédiate.

Maurice CHARNAY.

LA RÉVOLUTION DE DEMAIN

(*Suite*)

I

Révolution ! Quel monde de choses, d'erreurs, de fautes, de crimes même, ce mot évoque en notre esprit !

Les révolutions qui réussissent sont acclamées et bénies par les générations qui en héritent. Celles qui échouent sont exécrées et maudites par la postérité, qui en subit les fatales réactions.

Et, au fond, c'est justice : car une révolution qui réussit prouve, par sa réussite même, qu'elle était légitime et qu'elle venait à son heure ; et une révolution qui échoue, par sa défaite même démontre qu'elle n'était pas justifiable ou, tout au moins, qu'elle était prématurée.

Sans doute, l'incapacité ou la trahison des chefs qui la conduisent, le hasard peut-être (1), pourront faire avorter une révolution légitime : telle l'insurrection communaliste de 1871. Mais en ce cas, ce n'est qu'un *accident* ; l'effet est vaincu, la cause reste intacte, et l'échec même de la révolution ne fait que la mettre plus vivement en lumière, et la justifier.

(1) Mais qu'est-ce que le hasard, sinon l'ensemble des événements que nous n'avons pas su prévoir, et dont cependant la raison existait dans la situation sociale, au moment même où se produit la révolution ? En thèse générale, le *hasard*, c'est l'excuse que nous donnons à notre ignorance. Est-ce qu'il y a un hasard en mathématique, en astronomie, en physique, en chimie, en aucune science exacte ? Si la science sociale comporte tant de *hasards*, c'est que ses lois positives sont encore à peine entrevues.

Légitime, la Révolution de demain l'est assurément. Chaque jour qui passe, en en fortifiant, accumulant et précisant les motifs, en rapproche l'échéance inévitable. Mais quel jour, sur quel événement déterminant devra-t-elle éclater ?

Là est le problème angoissant et terrible.

Tout le monde la sent, la prévoit, la redoute ou l'espère : personne n'est en mesure de dire à quel moment précis elle *devra* se produire : encore moins personne saurait-il déterminer si, quand elle se produira, le *milieu* sur lequel elle exercera son action sera complètement apte à la recevoir, à se l'assimiler.

Si la Révolution est inévitable ; si elle est prochaine ; si elle doit éclater d'une façon et à un moment qu'il nous est également impossible de prévoir, il est du devoir de tous les hommes de bonne volonté, de tous ceux qui ont le souci intelligent de leur propre conservation, au défaut du noble souci de la conservation de la patrie, de s'y préparer avec calme, avec réflexion.

Il est bon que chacun se pose cette question et s'efforce d'y répondre :

« Si demain la Révolution surgissait, que ferais-je ? Quelles seraient mes idées, quelle serait mon attitude ; quelles mesures immédiates me paraîtraient nécessaires ? »

Pour résoudre cette question, il faut s'efforcer de démêler quels seront le caractère, le sens, le but de la Révolution prochaine.

A n'en pas douter, elle sera *sociale*, c'est-à-dire que la question du régime ou des droits politiques ne sera pas en cause. Est-il possible de supposer une révolution contre le régime républicain et contre l'institution du suffrage universel ?

Si, aujourd'hui, on commence à s'apercevoir que le prétendu régime républicain actuel est un leurre, une hypocrite contrefaçon de la monarchie de 1830 ; que les droits politiques imputés à chaque citoyen sont des droits platoniques ; qu'en fait, sous la république bourgeoise, les hommes ne sont ni plus égaux, ni plus libres, ni plus assurés de leur existence matérielle, ni plus heureux, en un mot, que sous la monarchie bourgeoise de Louis-Philippe, — que doit-on en conclure, sinon que le régime économique non modifié n'est plus en accord avec nos institutions politiques démocratisées, puisque celles-ci reposent sur l'égalité des droits et celui-là sur l'inégalité des conditions ? Or, on l'a dit : l'égalité des droits politiques suppose et entraîne nécessairement l'égalité des conditions économiques. Politiquement, tous les hommes sont égaux ; économiquement, quelle distance, morale et matérielle, entre un salarié et son employeur, entre le financier milliardaire qui, d'un signe, fait dans le monde entier

la hausse ou la baisse des produits, et la loi même aux gouvernements, — et le manœuvre dont un labeur acharné épuise les forces, sans l'émanciper de la misère ?

Tous les symptômes seraient menteurs, tous les phénomènes qui s'accumulent sous nos yeux seraient de vaines apparences ; si la Révolution de demain ne visait surtout, et d'abord, notre organisation capitaliste, sous ses trois formes dirigeantes : bancocratique,i ndustrielle, et commerciale.

C'est donc dans les agglomérations urbaines, dans les centres prolétariens proprement dits, infiniment plus *avancés* à tous égards, et mieux préparés que les populations rurales éparses ; c'est dans les villes que la Révolution trouvera des foyers sur lesquels elle n'aura qu'à souffler pour en faire jaillir la flamme.

Mais, ainsi que l'expérience historique le constate, c'est Paris qui toujours fut le propulseur des grands mouvements révolutionnaires, non-seulement pour la France, mais pour tout le monde occidental.

C'est de Paris, à la suite, ou de quelque guerre internationale (comme nous l'avons vu en 1871), ou de quelque krack gouvernemental ou financier qu'il n'est pas chimérique de prévoir, en l'état de surexcitation et d'anarchie de la politique parlementaire et de spéculation à outrance (1) ; c'est de Paris, où toujours résida l'élite militante des hommes de pensée et des hommes d'action, que la révolution partira pour faire son tour de France — et probablement d'Europe.

« C'est au clairon du coq gaulois — dit Karl Marx — que s'éveillera la Révolution internationale. »

Qui la dirigera ? Il faut distinguer. Toute révolution est un drame en deux actes. Le premier, négatif, est l'acte de la destruction ; le second, positif, est l'acte de la reconstruction.

Le premier, c'est la foule, l'imprévu qui le jouent ; ce sont les pouvoirs improvisés, irresponsables et presque anonymes, qui surgissent à l'aurore d'une révolution, se maintiennent comme ils peuvent — pouvoirs flottants ainsi que des épaves sur les flots populaires soulevés ; ce sont ces gouvernements de circonstance, bâclés en un quart d'heure, qu'un souffle élève et qu'un souffle abat ; ce sont toutes les forces et tous les éléments sociaux, perturbés, qui détruisent un régime. Et dans ces moments-là, les conservateurs, par leurs résistances obtuses, leurs terreurs ou

(1) L'effroyable krach de Panama et les scandales qui l'ont suivi sont des événements symptomatiques qui, révélant l'état d'anarchie morale, politique et économique dans lequel nous sommes plongés, indiquent mieux que toutes les démonstrations la marche fatale de la Révolution.

leurs bravades, leur imprudence ou leur lâcheté, coopérèrent à l'œuvre de démolition tout autant que les révolutionnaires malgré leurs excès, leurs incohérences, leurs fautes et même leurs crimes.

Pour détruire une maison, pour détraquer une machine, tous les outils sont bons, tous les ouvriers sont habiles. Quand il s'agit de rebâtir l'édifice, de réparer ou refaire la mécanique, c'est autre chose. Il faut une intelligence qui conçoive, une autorité qui commande, des volontés qui obéissent et exécutent. C'est le peuple qui, spontanément, renverse la Bastille et fait la journée du Dix Août : c'est la Convention qui, dictatorialement, décrète et organise la république.

Mais qu'est-ce à dire : une *intelligence* qui conçoive, une *autorité* qui commande ? Eh quoi ! ce gouvernement sera donc une dictature ? Parbleu ! que voulez-vous donc qu'il soit ?

Le mot est discrédité, et il faut, pour le prononcer, un certain courage. Mais le mot « socialisme » a eu, lui aussi sa mauvaise fortune. Mot méprisable et flétri, devant lequel, d'horreur ou d'effroi, chacun reculait. Vingt ans ont passé, et voilà ce mot, naguère excommunié, proscrit à l'égal d'un mot obscène ; le voilà qui court sur toutes les bouches, de la gueule amère du gueux aux lèvres roses et parfumées de la dame du monde.

Qu'est-ce que le socialisme ? On ne sait pas bien au juste : mais tout le monde en jase, comme M. Jourdain faisait de la prose. Socialiste ? Tout le monde l'est ! Le baron qui descend des croisés et le larbin qui descend de l'escalier de service : le patron et l'ouvrier ; les curés et les francs-maçons ; le cardinal Lavigerie et le compagnon Tortelier ; les papes, les empereurs : — tous socialistes !

Curieux pouvoir des mots sur notre esprit ! C'est pour des mots que, presque toujours, nous nous battons ; car ce sont des mots qui nous divisent, plus que des idées, par la raison que, fils et neveux de latins, gâtés par une éducation toute rhétoricienne, nous ignorons l'art de penser. Nous construisons mentalement des phrases avant de savoir quelles idées nous mettrons dedans. Et généralement la conception de l'idée est entravée en notre esprit par la préoccupation du mot.

En définitive, par penchant de race autant que par éducation, nous sommes habitués à exprimer avant de concevoir : de là, d'ailleurs, le règne politique des avocats, et le régime parlementaire.

Le mot de dictature nous fait cabrer. Il évoque tout de suite à nos yeux le spectre de César, le fantôme de Bonaparte, qui furent, en effet, des dictateurs de trempe un peu rude et, au surplus — le dernier au moins — profondément rétrograde. Mais de ce qu'il

y a eu des dictateurs néfastes, s'ensuit-il qu'il faille condamner toute dictature ? De ce qu'il y a les républiques du Sud-Américain qui sont politiquement et socialement les plus abominables des régimes, s'ensuit-il qu'il faille répudier la forme républicaine ?

Débarrassons-nous, s'il se peut, des souvenirs classiques, et voyons au vrai les choses.

La dictature, c'est le pouvoir de gouverner dans les mains d'un seul ou de plusieurs. Dans un régime absolu, la dictature est visible, parce qu'elle est tout entière concentrée en un chef unique. Dans un régime dit constitutionnel ou parlementaire, en dépit de la savante division théorique des charges et des pouvoirs, la dictature n'en existe pas moins. Seulement, elle est moins apparente, et elle s'exerce par des voies détournées. Ou c'est un ministère à poigne qui fait marcher à son gré une majorité intimidée ou corrompue ; ou bien c'est une majorité indépendante (au fond toujours menée par un chef ou par une coterie), qui renverse ministres sur ministres et ainsi gouverne — négativement. C'est la lutte constante, par la force des choses, entre les deux éléments essentiels de tout organisme politique : entre ce qu'on appelle le Législatif et l'Exécutif, celui-ci tendant toujours à dominer celui-là, et celui-là tendant toujours à subalterniser celui-ci. C'est tantôt les bras et les jambes qui refusent d'obéir à la tête, et prétendent aller à leur guise ; tantôt la tête qui prétend se passer du concours des jambes et des bras. Et alors, dans cette instabilité, en quelque sorte systématique, des forces gouvernementales, qui est-ce qui gouverne, réellement, qui est-ce qui, effectivement, dirige ? Le seul pouvoir qui, au-dessous de ces pouvoirs anarchiques et éphémères, demeure stable, dans ses traditions, ses règles hiérarchiques, sa méthode de travail, son formalisme automatique, le roulement de son personnel et le classement de ses attributions : le pouvoir administratif, les bureaux.

« La France — dit spirituellement et judicieusement M. Deschanel — n'est pas une démocratie : c'est une bureaucratie (1). »

Et cela se conçoit ; car gouverner, c'est vouloir, et aucune volonté nette et ferme ne peut émaner d'une réunion fortuite et incohérente d'individus, mais d'un seul ou tout au moins d'un certain nombre d'hommes possédant en titre ou exerçant en fait le pouvoir réel. La Convention gouvernait officiellement la France ; mais qui, réellement, gouvernait la Convention ? Le Comité de salut public. Et qui gouvernait le Comité de salut public ? Un ou deux de ses membres.

---

(1) L'administration est la seule chose qui reste debout en France et qui soutienne la machine. (L'*Anarchie Française*, p. 21[illegible]).

La vieille Monarchie, l'Empire, la Convention même, furent des dictatures simples, si je puis ainsi dire : la monarchie constitutionnelle, la république parlementaire, sont dirigées en dessous-mains par des dictatures compliquées et irresponsables.

Avec les premières, la tyrannie est forte, lourde, brutale : mais le gouvernement est véritablement constitué, car il y a unité de pensée et de direction.

Dans les autres, la tyrannie, au lieu d'être centralisée, est éparpillée à l'infini. C'est la tyrannie sourde et muette des fonctionnaires et des ronds-de-cuir. De gouvernement, à proprement parler, il n'y en a pas, au moins en apparence ; car ici qui est-ce qui gouverne ? Ni le chef de l'Etat — roi ou président — dont la fonction est uniquement d'exécuter les lois votées par les Chambres, et qui est d'autant plus dans son rôle qu'il est plus inerte ; ni les ministres, qui dépendent de ce parlement, et, dans ce parlement, d'une majorité ; ni le parlement, qui dépend du suffrage universel, dont l'inconsistance, l'incohérence, les contradictions et la fragilité sont si lamentablement évidentes. Le commandement est partout ; non pas le commandement légal, mais arbitraire ; car la loi n'est qu'une fiction, puisque ceux qui la font remettent le soin de l'appliquer à des fonctionnaires qui ne dépendent ni du suffrage universel, ni du parlement, et dont les interprétations variables n'ont aucune sanction.

— « Mais — s'écrient les doctrinaires — y songez-vous ? La souveraineté du peuple n'est-elle pas l'obstacle permanent contre toute dictature ? »

La souveraineté du peuple ! Je n'en voudrais point médire. C'est une belle souveraineté — sur le papier, et qui ronfle bruyamment dans les périodes des rhéteurs. Chaque citoyen, de par son bulletin de vote, est, en fait, le maître de l'Etat. Il dirige, pour sa dix millionnième part, la politique intérieure et la politique extérieure, indique les réformes économiques qu'il exige, et nomme les mandataires qu'il charge de réaliser ces réformes, de pratiquer cette politique.

Ce serait parfait, sans aucun doute, si nous vivions dans une société idéale, composée de citoyens sachant exactement tous non seulement ce qu'ils veulent, mais encore, et surtout, ce qu'ils *doivent*, ce qu'ils *peuvent* vouloir.

En est-il ainsi ? Sur dix millions de citoyens qui votent, combien sont-ils, ceux qui ont conscience de l'intérêt public, ceux qui possèdent une clarté suffisante à l'égard des lois et des nécessités de l'ordre et du progrès social ? A peine quelques milliers.

Les masses, au fond, ne pensent guère. Quand on sait quelle difficulté de penser éprouvent les écrivains eux-mêmes, ceux dont

l'esprit cependant est quotidiennement exercé à la méditation, à l'observation, à l'étude, à l'expression, écrite ou parlée, on se rend compte de l'espèce d'atrophie mentale dans laquelle tombent la plupart des hommes, voués du matin au soir, sans autre relâche que les courts instants consacrés au repos, à un labeur matériel abrutissant.

Aussi, les masses ne se passionnent-elles jamais pour une idée. Elles se passionnent plus aisément pour une formule, à la condition qu'elle soit bien brutale, bien concrète, ou qu'elle traduise un instinct ou une aspiration sentimentale :

— « Du pain ou du plomb ! » — « Vivre en travaillant ou mourir en combattant ! » — « Liberté, Égalité, Fraternité ! » — voilà les cris de ralliement qui ont soulevé les multitudes, aux grands jours révolutionnaires ou insurrectionnels. — La *Marseillaise* a plus puissamment soulevé l'âme des foules et précipité l'action révolutionnaire que tous les discours de Vergniaud, de Danton et de Robespierre.

En dépit de sa souveraineté théorique, dont il est peut-être moins jaloux que ceux qui l'exploitant, n'affectent de le croire, le suffrage universel a le confus sentiment de son incapacité gouvernementale. C'est pourquoi il s'attache aux forts, il s'enthousiasme pour l'homme qui, à un moment donné, lui paraît de taille à prendre le pouvoir. Il a suivi — ou poussé — le général Boulanger tant qu'il a cru que le général Boulanger voulait s'emparer du gouvernement, fût-ce par un coup de main. Il l'a abandonné, renié, flétri, dès qu'il a vu que son héros n'était qu'un homme moyen, qui n'avait ni le génie, ni l'estomac d'un dictateur.

Au fond, qu'on le veuille ou non, la force des choses, la nature même de tout gouvernement impliquent une impulsion, une direction dictatoriale, c'est-à-dire émanant d'un ou de quelques-uns, jamais de tous. Il y a des sentiments généraux, plus ou moins vagues, et d'ailleurs mobiles ; des idées générales plus ou moins vagues, et d'ailleurs variables : il n'y a pas de *volonté générale*, au sens positif, ferme, précis du mot (1).

---

(1) Le remarquable auteur anonyme de l'*Anarchie Française* exprime très nettement la même pensée :

« La volonté générale n'est en fait qu'une formule commode et facile, pour attribuer à une collectivité une œuvre qui est surtout celle d'une individualité quelconque.

« La souveraineté nationale qui en découle constitue dès lors et par la force même des choses, une erreur, une fiction politique tout aussi monstrueuse. Dans toutes les choses de la vie, on s'en aperçoit. Il n'y a rien de possible si tout le monde commande, précisément par ce qu'alors personne ne commande et que l'effort de coordination, de direction nécessaire, indispensable à toutes les choses humaines, fait absolument défaut. »

C'est l'opinion publique qui mène le monde. Mais c'est presque toujours quelques hommes supérieurs, et souvent un seul, qui mènent l'opinion publique, parce qu'ils savent à la fois en dégager les tendances normales et en contenir les écarts.

Spencer a raison de dire que « le gouvernement est l'instrument du sentiment populaire ». Mais un sentiment n'est pas plus une volonté, qu'un désir n'est un acte. Il est bien évident qu'aucun gouvernement n'est possible s'il n'est conforme à l'opinion publique. Or, si nous considérons que les masses sont mûes bien plus par le sentiment que par la raison, nous sommes fondés à dire que l'opinion publique est moins une opinion qu'un sentiment général.

Ce que j'appelle « dictature », en somme, c'est *le pouvoir d'autorité* qui est l'âme même, le moteur essentiel de tout organisme gouvernemental.

Or, ce pouvoir d'autorité, on peut le dissimuler, le masquer plus ou moins habilement derrière un décor parlementaire et constitutionnel quelconque ; — il faut qu'il existe réellement, il faut qu'il agisse, — à peine pour l'Etat de tomber dans la pure anarchie.

Ce pouvoir d'autorité, on peut assurément, et l'on doit l'entourer de contre-pouvoirs qui le circonscrivent, l'empêchent de s'étendre au-delà de sa sphère normale d'action, de plus en plus exclusivement réduite aux fonctions de défense nationale et de police intérieure.

A ce point de vue, on ne saurait prendre trop de précautions.

Et les principales, c'est de n'accorder au gouvernement qu'une durée limitée, en le soumettant à la réélection, soit directe, soit à deux degrés : c'est ensuite d'exclure du gouvernement tout chef militaire, et d'interdire à l'armée (tant qu'il y aura une armée permanente) toute intervention dans la rue, le soin d'assurer l'ordre public devant être exclusivement réservé à la gendarmerie et à la police, aux ordres des pouvoirs locaux ; c'est de proclamer la liberté absolue de discussion, de réunion et d'association : c'est encore de remettre les clés de la caisse publique aux mains de la Chambre politique, dont la presqu'unique, mais bien suffisante fonction se bornerait à discuter et voter le budget. Mais par dessus tout, c'est de s'appliquer à réduire de plus en plus les attributions du gouvernement, en décentralisant les pouvoirs administratifs et judicaires, restitués aux *gouvernements* locaux : communes, cantons, départements ou régions, selon l'organisation à adopter.

Mais les précautions organisées par le système parlementaire actuel sont puériles, et elles tendent, au contraire de leur but officiel, à favoriser l'éclosion, le développement et l'envahissement

d'un pouvoir d'autorité irresponsable, insaisissable, d'autant plus dangereux qu'on ne sait jamais où il est, ou plutôt qu'on le croit là où il n'est pas. C'est comme une locomotive en marche, dont le mécanicien est invisible, ce qui fait dire aux voyageurs qu'elle entraine : « C'est nous qui la conduisons ».

Le législatif, dans un régime parlementaire, me fait l'effet d'un tailleur de modèles qui coupe, taille et confectionne un *complet* qu'il ajuste à un mannequin dont les formes sont parfaites.

Quand le *complet* est fait, il est clair qu'il peut servir de type aux vêtements sur mesure qui conviennent à chaque individu. Mais vouloir appliquer le *complet* à tout le monde, et prétendre qu'il aille bien, serait une chimère, attendu qu'il n'y a pas deux individus qui, physiquement, soient bâtis exactement de la même façon, et dans des proportions absolument semblables.

Ainsi le Législatif fait des lois pour servir à tous les citoyens. Mais, en fait, l'Exécutif, qui applique les lois, taille, rogne, élargit, retrécit, allonge, racourcit, au demeurant interprète comme il lui plait, selon les gens, les cas, les lieux, selon l'intérêt de sa politique ou selon l'humeur et le tempérament de ses agents. Et quand je dis l'Exécutif, j'entends non seulement le chef nominal de l'Etat, mais les ministres, les administrations, et la magistrature, qui, au point de vue gouvernemental, est, (par le fouet des distinctions honorifiques et le licou de l'avancement) dans les mains du pouvoir, comme un cheval attelé est dans les mains de son conducteur.

Chacun sent que pour un gouvernement habile ou énergique les lois sont comme si elles n'existaient pas, ou plutôt sont des textes platoniques sur lesquels il peut, à sa volonté, broder toutes les arabesques de l'arbitraire. Car il les peut interpréter ou faire interpréter à son gré par ses fonctionnaires de tous ordres ; il en peut précipiter ou retarder, resserrer ou distendre l'application ; il peut les laisser dormir ou les réveiller : et les lois, d'ailleurs, surchargées de gloses, embroussaillées d'arrêts, enchevêtrées les unes dans les autres, représentent dans leur ensemble une de ces forêts africaines, où l'on n'y voit goutte en plein midi, pleines de bêtes féroces, semées de pièges, cruelles au voyageur, et au travers desquelles il est très difficile de se frayer un chemin et de suivre une direction connue.

Les lois ! Mais n'avons-nous pas vu les mêmes lois servir d'instruments de règne et de combat aux gouvernements les plus opposés : à Thiers, à Mac-Mahon, à Gambetta, à Jules Ferry, à Floquet, à Constans ? Les mêmes lois qui ont failli perpétrer le

coup d'Etat monarchique de 77, ont armé l'opportunisme et le soutiennent (1).

Les lois ! Elles auraient envoyé le président Carnot à l'exil aussi aisément qu'elles y ont envoyé le général Boulanger. Il n'aurait pas été besoin d'en modifier une lettre, une virgule, un point, ni un numéro. Elles sont royalistes, bonapartistes, opportunistes, radicales, tour à tour ou en même temps, à la fantaisie de l'opérateur. Elles sont en réalité *n'importe qu'istes*. Les lois, c'est le sabre de M. Prudhomme qui sert à défendre nos institutions, ou, au besoin, à les combattre. Les lois, en somme, c'est l'étoffe dont est faite la dictature gouvernementale.

Et cela se conçoit, en définitive. Car on ne gouverne pas avec des formules abstraites, des définitions générales. Gouverner, c'est agir ; et l'action est continue, variée à l'infini, et elle suit des décisions pratiques, mobiles comme le temps, les circonstances, les lieux, les individus « ondoyants et divers » auxquels elles s'appliquent.

Si, comme l'exprime admirablement Bluntschlii, dans sa *Théorie de l'Etat*, « l'Etat, c'est la personne politiquement organisée de la nation, dans un pays déterminé », il est clair que cette « personne » doit être organisée à l'image d'un individu réel. Il faut qu'elle ait, outre le corps, une tête, des bras et des jambes. Si vous lui donnez cinq ou six cents têtes, ce ne sera plus une « personne » ; ce sera une hydre. Si, au lieu d'une tête vivante, c'est une tête de bois que vous lui attribuez, les bras et les jambes conduiront le corps à leur fantaisie : votre Etat sera une « personne » aveugle, sourde, muette et idiote, qui marche à tort et à travers, et sans savoir où elle va.

C'est dans ce sens, c'est à ce point de vue qu'il faut considérer que tout gouvernement politique des hommes est, plus ou moins officiellement, une dictature.

Sans doute, ce gouvernement politique des hommes tend à disparaître, dans un avenir plus ou moins lointain (2).

Au fond, pour qui sait lire l'histoire, il est facile de constater que, si tout gouvernement a le caractère dictatorial, le développement des nationalités a toujours agi dans le sens d'une limitation,

---

(1) L'affaire du Panama nous en donne encore un exemple saisissant. N'a-t-on pas vu, à huit jours de distance, les mêmes lois invoquées tour à tour par un ministre de la justice pour refuser l'autopsie du baron de Reinach et la communication d'un dossier judiciaire, et par le ministre de la justice qui lui a succédé pour accorder l'une et l'autre de ces mesures ?

(2) « L'Etat doit travailler à se rendre inutile et donner sa démission. »
Jules SIMON.

d'une décroissance de plus en plus accentuée de la sphère d'influence et d'action du gouvernement.

Si l'essence de tout gouvernement est d'être une dictature, parce qu'elle est de *vouloir* et d'*agir*, il n'en est pas moins vrai que la dictature gouvernementale va, à travers les siècles et les changements de régimes, en s'amoindrissant, à mesure que, grandissant en civilisation, les hommes deviennent plus aptes à se diriger eux-mêmes.

C'est ainsi que la dictature gouvernementale qui, jadis, s'exerçait sur la vie privée et sur la vie domestique, aussi bien que sur la vie intellectuelle, morale et politique, n'exerce guère plus son pouvoir que sur les manifestations de la vie collective. C'est ainsi que la *politique* qui, jadis, était *tout*, tend à se cantonner dans un ordre de faits sociaux de plus en plus restreint. Elle est encore *quelque chose* ; dans un avenir peu éloigné peut-être, elle ne sera plus *rien*.

Lorsque toutes les nations occidentales, organisées sous le régime républicain, auront établi entr'elles une législation commune du travail, grâce à laquelle les peuples ne formeront plus, au point de vue économique, qu'une seule grande famille : comme déja au point de vue intellectuel et au point de vue moral, les vieilles divisions de race et de frontières politiques tendent à s'effacer,— il est certain que le rôle autoritaire de l'État sera considérablement simplifié et diminué, et qu'à proprement parler, ce qu'on entend aujourd'hui sous le vocable passablement discrédité de *politique* sera un mot vide de sens.

Quelle *politique* pourra subsister, quand, entre les nations comme entre les individus, il n'y aura plus que des rapports économiques, non plus contradictoires et hostiles, mais convergents et solidaires ?

Quelle *politique*, lorsque les intérêts particuliers, aujourd'hui dressés les uns contre les autres, au nom de la lutte pour la vie et de la lutte pour l'argent, qui la garantit, seront pacifiés et unis, la part de chacun dans le travail et dans le produit étant réglée au nom de l'intérêt collectif ?

Alors, sans doute, la formation du gouvernement politique ne consistera plus qu'à assurer l'ordre matériel, sans intervenir dans le gouvernement économique, définitivement dévolu aux libres organisations corporatives des travailleurs dans lesquelles seront entrées et se seront fondues toutes les classes sociales actuelles, la Bourgeoisie et le Prolétariat (1).

(1) Dans son livre si substantiel et si documenté, Benoît Malon, inaugurant ce principe de la séparation de l'*économie politique*, trace cette suggestive esquisse du régime représentatif réorganisé :

« *La Chambre politique* pourrait être élue au suffrage universel, comme

Et c'est ainsi que Proudhon avait raison de dire que le but de la Révolution, c'est l'*an-archie*, c'est-à-dire la constitution d'un ordre social dans lequel les hommes seront affranchis de toute autorité politique.

C'est ainsi qu'Aug. Comte, et après lui, tous les penseurs socialistes proclament « qu'au gouvernement des hommes (c'est-à-dire la dictature) doit succéder l'administration des choses ».

En sommes-nous là ? Hélas ! C'est à peine si nous entrevoyons l'aurore de cet âge d'or qui, cependant, comme l'a dit Saint-Simon, est devant nous.

Qui oserait nier, en effet, que, à l'heure présente, les relations économiques des hommes entr'eux soient profondément troublées

---

il en est de nos assemblées actuelles ; mais la *Chambre économique*, plus nombreuse et plus importante, devrait être le produit d'élections professionnelles s'appliquant à des éligibilités spéciales, pour que l'on soit bien en présence d'une sincère représentation des producteurs et travailleurs de toutes catégories.

On aurait ainsi :

1° *La section des intérêts spéciaux.* — Agriculture — Industries agricoles — Pêche — Mines — Carrières, ardoisières — Métallurgie — Objets en métal — Verrerie — Céramique — Produits chimiques — Industrie lainière — Industrie linière — Industrie cotonnière — Batiment — Ameublement — Vêtement — Industries de luxe — Alimentation — Transports — Industries accessoires des Sciences et Arts — Industries diverses — Employés — Science et pédagogie — Beaux-Arts.

2° *La section des intérêts communs.* — Statistique — Assurances — Assistance publique — Subsistances — Crédit — Echanges — Commerce international et relations extérieures — Voies de communication et Tarifs — Hygiène générale — Travaux publics — Finances — Rapports des industries — Rapport du capital et du travail — Enseignement — Institutions scientifiques et artistiques — Législation — Administration.

3° *La section des applications sociales*, qui aurait dans ses attributions principales, l'accroissement et l'amélioration principale du domaine de l'Etat, le crédit aux sociétés ouvrières, agricoles et industrielles, l'administration directe ou déléguée des mines, des chemins de fer, des canaux, des Compagnies maritimes, des manufactures de l'Etat, des arsenaux, des entrepôts, des minoteries, des grands établissements sidérurgiques, et en général l'organisation du travail collectif dans tous les foyers de production, de transport et d'échange, pouvant entrer dans la catégorie croissante des services publics en vue de l'amélioration et de l'embellissement du territoire, et destinés, par surcroît, en attendant l'accroissement du collectivisme, à faire du Droit au travail une réalité.

« Les encouragements aux inventions et découvertes, la direction des assurances et de l'assistance publique, entreraient aussi tout naturellement dans les attributions de la *section des applications sociales*.

« A la *Chambre politique* resterait la direction de l'administration proprement dite, de la politique étrangère, de l'éducation, des cultes, des beaux-arts, des fêtes publiques, de la justice, de la police, etc.

et, par répercussion, profondément troublées aussi leurs relations intellectuelles et leurs relations morales ?

Entre un *ordre social* ancien qui croule et un *ordre social* nouveau qui est en genèse, et dont les éléments sont encore incertains ; entre des institutions séculaires qui vacillent et s'effritent, et des institutions qui naissent, et dont on voit à peine se dessiner les lignes générales, nous sommes pour ainsi dire en l'air. Car les liens qui nous retiennent encore à *ce qui a été* flottent de plus en plus, et sont sur le point de se rompre ; et les liens qui doivent nous rattacher à *ce qui sera* sont encore bien faibles et à peine sensibles.

C'est dans ces moments de transition, si troublants, si obscurs, si pénibles à traverser qu'apparait plus nécessaire cette condition de tout gouvernement : Tout gouvernement révolutionnaire est forcément une dictature absolue, parce que, obligé de détruire et de construire simultanément, de lutter et de diriger, bref d'organiser sur l'heure, fût-ce provisoirement et à coups de décrets, il faut que, chez lui, le pouvoir d'autorité soit tendu à son maximum de force. Plus les éléments sur lesquels il agit sont en désordre, et plus il est indispensable qu'il ait la main assez puissante pour les contenir, les rassembler et au besoin les pétrir et les refondre.

Livrée au hasard aveugle d'un suffrage universel qui, appliqué à la solution directe de tous les problèmes politiques et économiques, ne se détermine jamais que par des sentiments d'enthousiasme ou de haine, de confiance excessive ou de défiance irraisonnée, la Révolution s'égarera, s'épuisera, et finalement avortera en des agitations stériles, en des luttes civiles affreuses, au bout desquelles le peuple, énervé, déçu, fatigué, retombera dans une hébétude profonde, et, le collier de misère rivé au cou, rentrera dans sa géhenne ;

Ou la Révolution, dirigée par des chefs intelligents et énergiques, se résoudra en un gouvernement d'action et d'initiative, qui ne craindra pas d'assumer la grande et redoutable responsabilité de la réforme sociale.

Mais ces chefs, comment surgiront-ils ? Où sont-ils ? Quels sont-ils ?

Ils naissent des crises révolutionnaires, comme l'éclair naît de l'orage. En ces moments exceptionnels, où les sentiments et les idées sont surexcités au plus haut degré, où les esprits et les cœurs sont soulevés comme par un souffle irrésistible, ceux qui vraiment sont grands, ceux qui sont vraiment forts, se révèlent à eux-mêmes et aux autres.

Qu'aurait été Jeanne d'Arc, sans « la pitié qui estoit au royaume de France ? » Ses *voix* lui eussent-elles jamais parlé ?

Et Cromwell, sans la Révolution anglaise ? Et Danton, et Robespierre, sans la Révolution française ? Et Hoche, et Marceau, et Kléber, et tant d'autres, et enfin Bonaparte, sans la formidable crise guerrière qui, de 1792 à 1800, jeta toute l'Europe sur nos frontières désarmées ?

Ce sont les grands périls collectifs qui sollicitent les grands héroïsmes. C'est aux heures tragiques ou épiques de l'histoire d'un pays que se manifestent les hommes supérieurs par le cœur, par l'esprit ou par le caractère.

Si le prolétariat français, insuffisamment organisé, est incapable de tirer de son sein des personnalités assez fortes pour dominer le mouvement et le conduire, la Révolution prochaine pourra accumuler ruines sur ruines : elle n'édifiera rien. Et comme, selon un mot célèbre, on ne détruit que ce qu'on remplace, l'organisme économique et politique actuel, auquel les masses prolétariennes, désorientées, n'auront su rien substituer de solide et de stable, sera rétabli par les soins d'une réaction d'autant plus violente que la poussée en avant aura été plus forte.

Le socialisme vaincu, proscrit, peut-être massacré, en tout cas convaincu d'impuissance, sera, pour un demi siècle au moins, réduit au silence.

Mais qui peut prévoir les conséquences de cette Révolution, dont rien ni personne ne saurait arrêter l'explosion fatale, imminente, certaine ? En 89, en 90, même, qui prévoyait 92 et 93 ? Et en 93, qui prévoyait 1804 ?

Sans doute, si la bourgeoisie était, moralement et intellectuellement, à la hauteur de sa situation : si, moins proccupée de ce qu'elle appelle ses droits, elle était plus consciente de ses devoirs : et si, d'autre part, ce Quatrième-Etat qui fermente et s'agite, préparant la mobilisation de ses forces dans les grèves qui se multiplient et dont la dernière — celle de Carmaux — est un si remarquable et redoutable exemple de ce que peuvent l'esprit de solidarité et le sentiment de la justice, quand ils animent les travailleurs ; si ce Quatrième-Etat, lui aussi, avait le temps de se préparer, de se discipliner, de se constituer en un corps réellement organisé, pénétré de ses devoirs et connaissant ses droits ; si, entre ceux qui sont en haut et ceux qui sont en bas, il y avait une foi commune (et j'entends ici non pas une foi mystique mais une foi sociale, reposant sur un ensemble de sentiments et d'opinions générales, sur une conception à peu près déterminée de l'ordre humain), peut-être le cataclysme pourrait-il être évité.....

Henri AIMEL.

(La fin au prochain numéro).

LE DÉCEPTIONISME

DANS LA LITTÉRATURE ROUMAINE [1]

Par C. GHERÉ

Commençons par expliquer notre titre.

Désireux d'écrire quelques articles sur la littérature roumaine contemporaine, sur ses représentants les plus qualifiés, nous nous sommes demandés par quel mot nous pourrions plus justement caractériser l'actuelle époque littéraire ; quel était le trait dominant par lequel elle se distinguait de la littérature d'hier et probablement de celle de demain. En un mot, quel nom donner à notre courant littéraire ?

Nous fûmes sur le point de l'appeler pessimiste : mais, bien que ce mot soit propre sous beaucoup de rapports, à caractériser notre littérature contemporaine, il est trop étroit pour le poids que les ans lui accordent et trop large pour le sens que d'autres lui prêtent. Les uns ne voudraient entendre par pessimisme que la forme manifestée en notre siècle, en Allemagne surtout, acceptant ainsi une formule scientifique, érigée en système philosophique. Le pessimisme, ainsi défini, ne seraient pessimistes que Schopenhauer, Hartmann, Leopardi et leurs successeurs ; le pessimisme serait un phénomène spécial à notre siècle ; dans le passé il ne se serait manifesté que dans l'Inde avec Bouddha et le Bouddhisme (2).

---

(1) Traduction libre du roumain, extrait de *Studii Critice*, 1er volume ; Bucharest.

(2) Voir E. Caro : *Le Pessimisme au XIXe siècle*.

D'autres comprennent par « pessimisme » une maladie ayant ravagé toutes les races, toutes les civilisations, une maladie aussi ancienne que l'Humanité et dont les ravages ont été d'autant plus terribles que les circonstances sociales lui étaient plus favorables. Circonstances sociales anormales, mauvaises dispositions de la vie d'un individu, anomalies sociologiques (ce mot pris dans le sens de physiologie sociale) autant de causes de pessimisme.

Et comme nulle société n'a encore été exempte de pareilles anomalies, nulle société n'a pu être exemptée de pessimisme, et toutes ont été amertumées par son fiel.

Cette dernière compréhension nous conviendrait de beaucoup: toutefois elle présente un inconvénient. — Portée à l'extrême, on pourrait soutenir que chaque homme porte en soi le germe du pessimisme. De même que, d'après la première explication, nous devons croire que le pessimisme était inconnu à la société gréco-romaine, et qu'il ne se montre pas même dans Sophocle, Euripide, Hegesias (1), Lucrèce, pas même dans Byron, Musset et tant d'autres de nos jours ; de même d'après la seconde explication, poussée jusqu'à l'absurde, nous devons dire que tous les hommes sont pessimistes.

Le lecteur, rien que par ces quelques lignes, pourra se rendre compte du côté nébuleux du mot « pessimisme ».

Justement c'est le vague du mot qui fit que nous le remplaçâmes par un autre plus clair. D'autre part, le mot « pessimisme » a pris une mauvaise signification depuis que des pessimistes de contrebande s'en sont approprié. A cause de ces derniers, le mot « pessimisme » deviendra bientôt une injure, quoique ce dont nous nous occupons actuellement est une chose très sérieuse en soi, très sérieuse et très triste. Pour toutes ces raisons nous avons été amenés à employer le mot *déceptionnisme* lequel malgré qu'étant d'un cadre plus restreint que le mot pessimisme fixe mieux notre pensée et explique mieux ce que nous voulons dire.

I

D'où provient tant de profonde amertume? Quelle est la cause de ces cris d'atroce douleur, de profond désespoir, de déception, qui s'est emparé de la littérature roumaine contemporaine et

---

(1) Hegesias, philosophe pessimiste de la Grèce, le philosophe et l'artiste dépeignant la douleur et le nihilisme de la vie, eut une tellé influence sur son époque que le roi Plolémée fut forcé de lui fermer son cours pour enrayer la contagion du suicide qui avait empoigné ses disciples.

dont se sont fait l'écho Eminesco, De la Vrancea, Vlahouta et tant d'autres plus ou moins doués? D'où provient une si profonde amertume? Il ne peut être question de hasard, quand il s'agit de tout le mouvement littéraire d'une génération.

Serait-il possible, comme quelques-uns le soutiennent que, à lui seul, Eminesco ait pu pousser notre littérature dans le déceptionnisme? Et ici nous rappellerons la fameuse discussion sur Dieu : « Si Dieu n'existe pas, disent les théistes, qui donc fit le monde? » A quoi les athées répondent par une autre question : « Mais en admettant que ce fut Dieu, qui a fait Dieu ». Cette réponse — interrogative — nous aussi pouvons la faire à ceux qui attribuent à Eminesco le déceptionisme de notre littérature. Si c'est lui qui est la cause, quelle est celle qui le rendit déceptioniste lui-même! Serait-ce les dispositions naturelles? Très bien. Mais alors comment cela aurait-il pu se faire comment cela parvint-il à accabler notre littérature, si le milieu et les circonstances sociales ne lui avaient été favorables (1)? Si tout cela avait été peu hospitalier, contraire au développement du déceptionisme, il n'aurait pu se développer en Roumanie, pas plus qu'une plante des tropiques, n'aurait pu prospérer parmi les glaces sibériennes. Donc, de toute façon, c'est ailleurs qu'il nous faut chercher les causes de ce phénomène, ailleurs et plus profondément. Citons encore une autre opinion d'après laquelle ce serait la littérature étrangère qui aurait imprimé ce déceptionisme. Elle soutient que nous serions sous le coup de la maladie qui laboure notre siècle; et que cette maladie accable la littérature occidentale. Les pleurs de nos poètes ne seraient qu'un écho de cette immense clameur, de ce blasphème de la vie, qui a eu son premier retentissement en Europe par la bouche d'un Leopardi, d'un Byron. De même la mélancolie de nos poètes ne serait qu'un répercutement de la profonde mélancolie d'Alfred de Musset ou de H. Heine.

En vérité, si c'est sous l'influence seule de la littérature occidentale que le déceptionisme a envahi la nôtre, quelle en est la cause dans le mouvement étranger. De plus, pourquoi cette littérature occidentale n'a-t-elle pas influencé sur la littérature de nos pères? Pourquoi ne retrouvons-nous plus cette amertume dans les œuvres d'Alexandre, de Bolintineano, Mureseanu, Cirlova, Rosetti, etc. La question est de la plus grande importance et les réponses fournies ne nous expliquent pas les vraies causes de ce dont nous parlons.

(1) De plus, il faudrait admettre une [illegible] psycho-physiologique entre [illegible] et les autres poètes ; cette [illegible] collective ne saurait non plus être l'effet du hasard. — N. T.

En Europe, nous rencontrerons sur ce point toute une littérature, une foule de réponses les unes plus spirituelles que les autres, et il nous faudrait rien que pour les citer tout un grand article.

Malgré cette profusion de réponses, la plupart d'entre elles sont loin d'être satisfaisantes, et les meilleures ne nous contentent qu'en partie. La cause du déceptionisme dans la société et dans la littérature est la perte de la religion et de la foi ; jadis le monde a été — si vous voulez — naïf, nous disent les apôtres du passé, mais il avait ses croyances, il croyait aux contes, au temps d'antan, aux anges et au paradis.

Aujourd'hui les sciences positives lui ont enlevé ces croyances naïves, mais calmantes, et en échange ne lui ont rien donné. L'humanité ne saurait vivre sans foi et voilà le point de départ du déceptionisme ou du pessimisme ; telle est l'origine de la maladie du siècle. On en accuse aussi tantôt la philosophie métaphysique, tantôt le positivisme. « La Philosophie métaphysique, dit-on, a élevé l'homme à des hauteurs prodigieuses. Elle lui a promis la clef de toutes les éternités et le déchiffrement de toutes les énigmes et a fini par des phrases vides et creuses ». Les sciences positives — dit-on encore — la philosophie positiviste a ouvert à l'homme de très larges horizons et en même temps elle a dit aux humains ; Voilà jusqu'ou tu iras, voilà la frontière de tes connaissances, ta peine sera inutile si tu cherches à trouver l'absolu, car il est en dehors des connaissances humaines. La philosophie moderne ayant découragé les esprits, il nous faut lui attribuer le déceptionisme du siècle. »

Enfin souvent on entend dire « la démocratie moderne a excité les haines et les envies sans les pouvoir contenter, voilà la cause du déceptionnisme.

En parlant des poètes de notre siècle voici ce que dit Taine (1):

« Le concert de leurs lamentations a rempli tout le siècle, et nous nous sommes tenus autour d'eux, écoutant notre cœur qui répétait leurs cris tout bas. Nous étions tristes comme eux, et enclins comme eux à la révolte. La démocratie instituée excitait nos ambitions sans les satisfaire ; la philosophie proclamée allumait nos curiosités sans les contenter. Dans cette large carrière ouverte, le plébéien souffrait de sa médiocrité et le sceptique de son doute ; le plébéien, comme le sceptique, atteint d'une mélancolie précoce et flétri par une expérience prématurée, livrait ses sympathies et sa conduite aux poètes, qui disaient le bonheur impossible, la vérité inaccessible, la société mal faite,

---

(1) *Histoire de la Littérature Anglaise*, 3e volume.

et l'homme avorté ou gâté. De ce concert, une idée sortit, centre de la littérature, des arts et de la religion du siècle : c'est qu'il y a quelque disproportion monstrueuse entre les pièces de notre structure, et que toute la destinée humaine est viciée par ce désaccord.

« Quel conseil nous ont-ils donné pour y remédier ? Ils sont grands. Ont-ils été sages ? « Fais pleuvoir en toi les sensations véhémentes et profondes ; tant pis si ensuite ta machine craque ! » — « Cultive ton jardin, resserre-toi dans un petit cercle, rentre dans le troupeau, deviens bête de somme. » — « Redeviens croyant, prends de l'eau bénite, abandonne ton esprit aux dogmes et ta conduite aux manuels. » — « Fais ton chemin, aspire au pouvoir, aux honneurs, à la richesse. » Ce sont là les diverses réponses des artistes et des bourgeois, des chrétiens et des mondains. Sont-ce des réponses ? Et que proposent elles, sinon de s'assouvir, de s'abêtir, de se détourner et d'oublier ? Il y en a un autre plus profonde que Goëthe a faite le premier, que nous commençons à soupçonner, où aboutissent tout le travail et toute l'expérience du siècle, et qui sera peut-être la matière de la littérature prochaine : « Tache de te comprendre et de comprendre les choses. » Réponse étrange qui ne semble guère neuve, et dont on ne connaitra la portée que plus tard.

« Longtemps encore les hommes sentiront leurs sympathies frémir au bruit des sanglots de leurs grands poètes. Longtemps ils s'indigneront contre une destinée qui ouvre à leurs aspirations la carrière de l'espace sans limite pour les briser à deux pas de l'entrée contre une misérable borne qu'ils ne voyaient pas. Longtemps ils subiront comme des entraves les nécessités quils devraient embrasser comme des lois. Notre génération, comme les précédentes, a été atteinte par la maladie du siècle, et ne s'en relèvera jamais qu'à demi. Nous parviendrons à la vérité, non au calme. Tout ce que nous pouvons guérir en ce moment, c'est notre intelligence ; nous n'avons point de prise sur nos sentiments. Mais nous avons le droit de concevoir pour autrui les espérances que nous n'avons plus pour nous-mêmes, et de préparer à nos descendants un bonheur dont nous ne jouirons jamais. Elevés dans un air plus sain, ils auront peut-être une âme plus saine. La réforme des idées finit par réformer le reste, et la lumière de l'esprit produit la sérénité du cœur. Jusqu'ici dans nos jugements sur l'homme, nous avons pris pour maitres les révélateurs et les poètes, et comme eux nous avons reçu pour des vérités certaines les nobles songes de notre imagination et les suggestions impérieuses de notre cœur. Nous nous sommes liés à la partialité des divinations religieuses et à l'inexac-

titude des divinations littéraires, et nous avons accomodé nos dostrines à nos instincts et à nos chagrins. La science approche enfin, et approche de l'homme : elle a dépassé le monde visible et palpable des astres, des pierres, des plantes, où, dédaigneusement, on la confinait ; c'est à l'âme qu'elle se prend, munie des instruments exacts et perçants dont trois cents ans d'expérience ont prouvé la justesse et mesuré la portée. La pensée et son développement, son rang, sa structure et ses attaches, ses profondes racines corporelles, sa végétation infinie à travers l'histoire, sa haute floraison au sommet des choses, voilà maintenant son objet, l'objet que depuis soixante ans elle entrevoit en Allemagne, et qui fondé lentement, sûrement, par les mêmes méthodes que le monde physique, se transformera à nos yeux comme le monde physique s'est transformé. Il se transforme déjà, et nous avons laissé derrière nous le point de vue de Byron et de nos poètes. Non, l'homme n'est pas un avorton ou un monstre ; non l'affaire de la poésie n'est point de le révolter ou de le diffamer. Il est à sa place et achève une série. Regardons-le naitre et grandir, et nous cesserons de le railler ou de le maudire. Il est un produit comme toute chose, et à ce titre il a raison d'être comme il est. Son imperfection innée est dans l'ordre, comme l'avortement constant d'une étamine dans une plante, comme l'irrégularité foncière de quatre facettes dans un cristal. Ce que nous prenions pour une difformité est une forme ; ce qui nous semblait le renversement d'une loi est l'accomplissement d'une loi. Le raison et la vertu bumaines ont pour matériaux les instincts et les images animales, comme les formes vivantes ont pour instruments les lois physiques, comme les matières organiques ont pour éléments les substances minérales. Quoi d'étonnant si la vertu ou la raison humaine, comme la forme vivante ou comme la matière organique, parfois défaille ou se décompose, puisque, comme elles, et comme tout être supérieur et complexe, elle a pour soutien et pour maîtresse des forces inférieures et simples qui, suivant les circonstances, tantôt la maintiennent par leur harmonie, tantôt la défont par leur désaccord ? Quoi d'étonnant si les éléments de l'être, comme les éléments de la quantité, reçoivent de leur nature même des lois indestructibles qui les contraignent et les réduise à un certain genre et à un certain ordre de formation ? Qui est-ce qui s'indignera contre la géométrie ? Surtout qui est-ce qui s'indignera contre une géométrie vivante ? Qui, au contraire, ne se sentira ému d'admiration au spectacle de ces puissances grandioses qui, situées au cœur des choses, poussent incessamment le sang dans les membres du vieux monde, éparpillent l'ondée dans le réseau

infini des artères et viennent épanouir sur toute la surface la fleur éternelle de la jeunesse et de la beauté ? Qui enfin ne se trouvera ennobli en découvrant que ce faisceau de lois aboutit à un ordre de formes, que la matière a pour terme la pensée, que la nature s'achève par la raison, et que cet idéal auquel se suspendent, à travers tant d'erreurs, toutes les aspirations de l'homme est aussi la fin à laquelle concourent, à travers tant d'obstacles, toutes les forces de l'univers ? Dans cet emploi de la science et dans cette conception des choses il y a un art, une morale, une politique, une religion nouvelle, et c'est notre affaire aujourd'hui de les chercher. »

La citation est longue mais elle était nécessaire, seul Taine le grand critique et le grand artiste pouvait hausser la question à la hauteur où elle doit rester. Non que tout soit parfait dans ce passage qui nous révèle le défaut habituel des critiques occidentaaux.

Taine se demande quelle est la source du déceptionisme de notre siècle et particulièrement ses causes en matière d'art et de poésie.

Cette interrogation posée de main de maître, en phrases profondes et émouvantes, touche aux intérêts humains les plus vitaux et les plus chers.

Après avoir démontré l'utilité de la question nous sommes en droit de nous attendre, de la part du critique, à une réponse claire et ferme.

Or, au lieu de la précision que nous attendons nous recevons comme réponse une série de belles phrases, une discussion choisie de choses merveilleuses mais qui ne répondent pas du tout ou très peu au sujet proposé.

En premier lieu on nous dit :

« La démocratie avive nos haines et nos ambitions sans les pouvoir satisfaire.... » Ainsi ce serait la démocratie qui serait la cause.

« La philosophie qui s'était créée poussait au déceptionisme... » Ainsi la philosophie en serait une seconde. Nous avons donc deux causes : la démocratie et la philosophie. « Le plébéien languissait de faiblesse et le sceptique de doute ». Chacun de ses motifs a son champ propre (la *démocratie* serait la cause du déceptionisme pour la plèbe qui languissait en sa faiblesse, et chez les hommes cultivés, pour l'aristocratie intellectuelle, le motif du mal serait dans la *philosophie*).

Plus loin il n'est point question de philosophie pas plus que de démocratie, et le motif serait dû à ce que nous avons suivi les sentiments et les aspirations des poètes et des révélateurs

qui nous ont rendu sceptiques et déceptionistes. Plus loin encore il ajoute : « Le plébéien et le sceptique tombaient en proie, etc.» De ces deux éléments lequel a-t-il rendu l'autre sceptique et déceptioniste ; est-ce nous qui avons convaincu les poètes ou sont-ce les poètes qui nous ont convaincu ? Et en passant des causes de la maladie aux remèdes nous n'en sommes pas plus éclairés.

La culture de la science et l'échange des idées en nous éclairant tranquillisent l'esprit. C'est bientôt dit. Comment Taine ne s'aperçoit-il pas que cette façon de voir est fortement démentie par cela même que le pessimisme moderne allemand — la plus intense manifestation de la maladie du siècle — est justement répandu chez les plus grands hommes de science tels que Schopenhauer, Hartmann, etc.

Comment se fait-il que le pessimisme des bouddhistes trouve des apôtres, des compagnons, des formulateurs, parmi les plus grands hommes de science ?

En combattant le pessimisme, Taine nous dit :

« L'homme est un produit comme n'importe quel autre. » M. Taine peut croire s'il lui plaît que cela est flatteur, mais il est certain que les pessimistes ne seront pas de son avis. « La non perfection naturelle » (c'est-à-dire celle de l'homme) » est aussi normale que le changement qui advient souvent aux étamines des fleurs. » Et cela, pense-t-il, est pour nous une consolation ; peut-être, mais certainement cela ne consolera pas les pessimistes, car c'est justement en ce point qu'ils voient un argument en faveur de leur formule « la vie est la cause des maux », « Qui se révoltera contre les lois naturelles de la nature » ? « Qui, demande Taine « élèvera la voix contre la géométrie de la vie ». Mais justement ce sont les pessimistes qui élèvent la voix, qui blasphèment la nature.

Et par des signes d'exclamation on ne saurait éclairer les causes pas plus que les démontrer.

L'erreur de Taine, commune à presque tous les critiques qui ont écrit sur la maladie du siècle et sur son remède, c'est qu'il prend pour causes de la maladie, les formes sous lesquelles elle se présente, il la confond avec les effets et les circonstances qui l'accompagnent. Imaginons-nous un homme atteint d'une maladie de nerfs. Tout lui semblera mal et mauvais, la table lui semblera de travers, le lit fait en dépit de bon sens, les rideaux lui paraîtront étranges, narquois lui semblera le sourire du domestique, et tout cela jusqu'à l'irriter, jusqu'à le faire blasphémer et crier. Si nous lui demandons les causes de sa maladie il nous répondra : « La cause ? mais parbleu, vous ne voyez

donc pas, c'est le lit, la table, les rideaux ». Mais tout cela ne prouve qu'une chose c'est que l'homme est malade. Si, au contraire, il était dans son état normal, les objets et les personnes qui tout à l'heure lui faisaient horreur, lui paraîtraient indifférentes ou peut-être même pourraient le réjouir. Evidemment, ce qui semble très démonstratif quand il s'agit d'un homme malade l'est de beaucoup moins quand il s'agit de toute une société malade ; mais l'erreur n'est pas moins la même. Si une spéculation philosophique peut influencer sur l'esprit humain d'une façon douloureuse ou au contraire d'une manière heureuse en dispersant la mélancolie cela ne prouve qu'une chose, c'est que la société était déjà malade. Les mêmes spéculations philosophiques ne pourraient vivre dans une société normale, ou si elles y vivaient, elles produiraient de tout autres effets. Au lieu de décourager et d'attrister elles encourageraient.

Les chrétiens nous disent :

« La perte de la foi et de l'espérance en une vie future, voilà la cause du malheur et du désespoir » ; la religion chrétienne, répondent les athées instruits — avec son Dieu vengeur avec ses démons, avec son ascetisme et son enfer — devrait rendre l'homme lâche, malheureux, craignant en sa vie de mécontenter Dieu, et tremblant constamment pour sa vie future.

Au contraire la conception scientifique réhausse l'homme et le grandit, en lui ouvrant de nouveaux et vastes horizons, elle lui montre où marche l'humanité, jusqu'à quel point elle peut pénétrer de l'avant ; et, en le délivrant des terreurs religieuses, elle le rend d'autant plus heureux que la religion l'avait rendu malheureux.

Les uns comme les autres ont tort, ou plutôt chacun a raison sur un point. Là où le développement social n'est pas assez élevé pour atteindre à l'athéisme, là le déisme est nécessaire (1). Quant aux formes que devra prendre la religion déiste, cela dépendra des circonstances historiques sous lesquelles se débattait cette société.

Dans un monde normal, sain, le dieu des chrétiens sera un dieu bon, charitable, les bons petits anges iront enscèner les apo-

(1) Nous ne partageons pas cette façon de voir, qui nous semble être surtout une mauvaise construction littéraire plutôt que la traduction de la pensée de l'éminent critique. En vérité telle qu'elle est, cette phrase expliquerait la religion comme état d'âme et un besoin psychique de la religion, tandis que nous croyons le contraire. Beaucoup de peuplades sont profondément athées et la religion est un phénomène économique.

(Note du Traducteur.)

théoses, il n'y aura pas de diables ni d'enfer, ou du moins ces derniers ne tiendront que peu de place dans la religion.

Dans une société anormale, pathologique, l'essence de la religion sera un dieu terrible et vengeur, tel Jehovah, dont l'enfer sera celui du Dante. De l'atheïsme nous pourrons dire de même ; Tandis que dans une société anormale et pathologique l'atheïsme peut produire une détresse infinie, un fort revirement vers les croyances perdues ; dans une société normale il produira les effets dont nous parlent Taine et Buchner. Prenons d'autres exemples : On est d'accord à soutenir que le développement de la conscience humaine — avec le progrès humain — est une chose évidente et réjouissante. Que cela est évident, certainement; mais réjouissant, cela dépend d'un chacun. Léopardi et les pessimistes allemands soutiennent que c'est justement là qu'est la cause de l'infériorité et de la misère humaine. En vérité, tandis que les animaux, les plantes surtout et les choses inanimées ne sentent pas le malheur, nous les hommes nous le ressentons, la conscience du malheur nous rend le malheur plus profond et en rend la guérison difficile. Et c'est en vain que nous essayons de les convaincre, Leopardi surtout, car pour le grand et inconsolable poète, le développement de la conscience n'a été que celui de la douleur. Le développement de la conscience humaine qui, semblerait-il, devrait apporter une influence heureuse, devrait viriliser l'esprit humain, sur certains hommes, il produit un tout autre effet et en des circonstances données il peut étendre la mélancolie et le désespoir sur toute une série de couches sociales.

Les limites de l'article nous forcent à borner la démonstration à ces exemples tout en espérant que l'on a compris la façon d'envisager la question.

Nous disons : ni les conceptions philosophiques, ni telles ou telles croyances religieuses ne sauraient être les causes des anomalies intellectuelles telles que le pessimisme ou le déceptionisme. Toutes ces conceptions et croyances morbides sont les symptômes de l'état morbide social et elles ne peuvent paraître que parce que la société est malade. Non, la religion boudhiste n'est pas la cause du désespoir des indous, il n'est que l'effet, le résultat de l'enmaladissement du corps social. Il en est de même pour notre milieu européen. Le déceptionisme dans la société comme dans la littérature n'est que le résultat d'une société malade depuis longtemps et foncièrement anormale. Certes, nous ne nions pas l'influence de ces manifestations sur la vie intellectuelle d'une société ; il est certain qu'une conception philosophique ou religieuse inquiétante peut à son tour influencer sur la société en élargissant le champ de son action et en étendant le

mal sur la société, mais la cause première est autre. Laquelle ? Elle doit être recherchée dans la vie matérielle de la société, dans la physiologie sociale même. Et de même qu'un médecin recherche les causes de mélancolie de son client dans l'état de l'organisme, dans sa physiologie et la trouve souventes fois dans les troubles de l'appareil digestif, d'autres fois dans l'anormalité de tel ou tel membre, etc., de même nous autres devons chercher les causes anomaliques des manifestations de l'esprit social, dans la vie matérielle de la société, dans les relations politiques économiques et sociales. Seul ce procédé d'analyse pourrait nous faire découvrir les causes de la maladie du siècle.

II

Interrogeons le siècle dernier, sa dernière moitié, notamment. Cette époque est d'un intérêt capital ; c'est l'organisation d'une société qui trainait depuis des siècles, qui marchait à sa perte et qui devait faire place à la formation d'une autre. L'organisation féodale avec sa classe de nobles, avec ses serfs et ses monopoles de tous genres et une effroyable inégalité, un véritable régime de violence, de bestialités et de profond mépris de la vie, de l'honneur et des biens des hommes se mouvant en dehors du cadre étroit de la classe dominante, une telle société courait à sa mort. Tout ce qu'on y trouvait de plus intelligent, de plus honnête, altruiste et audacieux, aida à donner le coup de grâce au terrible et caduc régime féodaliste. En le pressentiment de la victoire on était plein d'allégresse et de grandioses espoirs. Le contraire pouvait-il avoir lieu ? Ceux qui devait construire la société future, la Bourgeoisie, se présentait avec de si attrayantes promesses. Ses idéologues et ses utopistes promettaient une paix éternelle au lieu d'éternelles guerres, la richesse au lieu de la pauvreté. Aux faits d'hier, ils opposaient : à l'épouvantable injustice la justice pleine et entière, une liberté complète ; aux violences de toutes sortes, à l'inégalité, à la haine et au mépris entre hommes on jurait l'égalité et l'amour fraternel : Liberté, Égalité, Fraternité.

Et tous ces mots étaient pris au sérieux, car ceux qui promettaient tant de bonnes choses étaient sincères, ils y croyaient eux-mêmes, comme aussi le pensait la grande masse de la bourgeoisie. Le peuple, lui, pouvait-il ne pas s'y fier en la voyant tellement humanitaire, si courageuse et si magnanime. Après la grande révolution, la bourgeoisie qui, en fait, était depuis

longtemps la classe dominante arrive à l'être de droit, politiquement. Et elle avait le droit de la faire pour ainsi dire à son image, elle poussa la ressemblance à tel point qu'au bout du compte on constate une flagrante contradiction entre ce qui était accompli et ce à quoi on s'attendait. Dès les débuts du règne bourgeois, au lieu de la paix éternelle on commença l'interminable guerre, les effroyables massacres de Napoléon I[er]. Ces criminelles tueries fauchèrent toute la jeunesse, toute l'intelligence, fanèrent la fine fleur de la société européenne ; et ces guerres ont ruiné l'Europe au point de vue économique. Pour avoir envoyé le grand guerrier à Ste-Helène, les choses prirent-elles une autre tournure ? Non pas, plutôt ce fut pire. La triple alliance (1) a étreint dans ses hideuses tentacules, a étouffé toute l'Europe et une réaction puissante, noire et répugnante s'est étendue sur le vieux continent. Telles ont été les circonstances politiques survenues à la suite de la victoire de la bourgeoisie.

Examinons maintenant les circonstances économiques :

Il est vrai que celles-ci s'améliorèrent après l'écrasement de Napoléon I[er], la richesse nationale s'accrût fortement. Mais à qui profitèrent ces richesses ? Elles s'amoncelaient et se centralisaient entre les mains de la bourgeoisie. La paysannerie est expropriée des champs des aïeux, et elle devient prolétaire ; comme le paysan, l'ouvrier industriel est de même prolétaire. Au lieu de la richesse promise, la pauvreté et l'insécurité de l'existence. De beaucoup plus petite est la différence entre Apollon le superbe et Silène le hideux que celle qui existerait entre la société promise par les utopistes et idéologues bourgeois et celle que réellement nous constatons.

Plus de justice, mais l'oppression des pauvres et des petits. Plus de quiétude, mais des guerres en temps de paix sous forme de libre concurrence. L'égalité ? Parlons-en : une colossale inégalité économique telle que la terre n'en a jamais vue. Et au lieu de la liberté un esclavage économique des plus cruels, les mines ténébreuses, les fabriques sans air, l'insécurité du pain de demain. Oui, c'est vrai, la bourgeoisie a transformé l'ancienne société à son image : l'amour en marchandise, la famille en une question d'affaire ; l'honnêteté, la morale les idéaux splendides n'ont plus aucun sens. Tout cela c'est de la bagatelle : Vive l'Argent !

C'est lui l'idéal, c'est lui la religion. L'argent est dieu, et le

---

(1) Au moment ou mon excellent ami avait écrit ces lignes on ne parlait pas encore de l'alliance franco-russe, et celle-ci est aussi anti-progressiste que celle dont parle Ghere, qui du reste est de cet avis.

bourgeois son prophète. Et devant toutes ces misères nous nous trouvons tous, nous les pauvres, les opprimés, les malheureux, nous tous ceux dont parle Taine, nous qui au milieu de tous ces effondrements, de tout cet anéantissement de toute conscience, nous qui enfin avons conservé un idéal supérieur, une conscience non prostituée, nous nous groupions près des poètes déçus et pétris de douleurs et eux nous répondaient : « le bonheur tu ne saurais l'avoir, la société étant mal organisée ». Et de même que vous ramassez les rayons solaires sur une lentille, afin de pouvoir arder et incendier, de même nos souffrances, notre déceptionisme, nos malheurs et nos révoltes se coagulent dans les cœurs des poètes, les remplissent et puis elles en débordent se répandant au dehors en de sublimes clameurs de révolte, de douleurs, de souffrances et de désespoir.

La raison de notre déceptionisme et de celui de nos poètes, sa source : ce sont les anomalies de la société bourgeoise. La cause de la maladie du siècle : c'est l'état pathologique de la civilisation bourgeoise.

Mais dira-t-on, telle qu'elle est avec toute sa misérabilité, la société bourgeoise vaut mieux que la société féodale. Cela est, mais ceux qui attendaient une tout autre société, ceux-là ne faisaient pas de comparaison entre celle d'hier et celle d'aujourd'hui. Voilà pourquoi nous avons tous souffert.

Quand nous vient un malheur cela nous fait mal, mais cette souffrance de combien n'est-elle pas plus douloureuse, lorsqu'elle est imprévue, inattendue, qu'elle nous tombe à l'improviste. Mais alors de combien plus atroce n'est-elle pas notre souffrance quand nous nous attendions à autre chose, quand nous étions sûrs de bonheur ? « La société féodale a été de beaucoup plus mauvaise. » Très bien, mais qui cela peut-il consoler : un philosophe ou un sociologue ; cela ne console pas ceux qui souffrent. Croyez-vous me consoler réellement, ou pouvoir diminuer ma faim si vous me prouvez que mes aïeux mangeaient moins que moi ? Je ne sais si les poètes ont pu se rendre compte des véritables causes du malheur des hommes, mais à coup sûr leur cœur généreux l'a senti. Nous regrettons de ne pouvoir, ici même, analyser les écrits de génie d'une foule des poètes ayant empli le monde et le siècle de leurs gémissements.

Maintenant, nous allons nous occuper du courant de la littérature roumaine et nous apporterons un seul exemple pris dans la littérature étrangère, et le nom du poète qui nous le fournit est étroitement lié au déceptionisme du siècle ; nous avons nommé Byron, grand poète parmi les plus grands. C'est la narration d'un rêve et la réalité en est frappante.

III

« J'eus un rêve qui n'était pas tout entier un rêve. Le soleil brillant était éteint, et les étoiles erraient obscurément dans l'éternel espace, dépouillées de leurs rayons et sans suivre de route réglée ; et la terre glacée flottait aveugle et noire dans l'air que la lune n'éclairait pas ; le matin venait, s'en allait, — et revenait sans amener le jour, et les hommes avaient oublié leurs passions dans la terreur de cette désolation ; et tous les cœurs, glacés, dans une prière égoïste, imploraient la lumière ; et ils vivaient autour de grands feux allumés ; — et les trônes, les palais des rois couronnés, — les cabanes, les habitations de tout genre, étaient brûlés pour éclairer les tébèbres ; les villes étaient devenues la proie de l'incendie, et les hommes étaient rassemblés autour de leurs demeures embrasées pour se regarder les uns les autres encore une fois ; heureux ceux qui vivaient à proximité des volcans et de leur cime lumineuse ! un effrayant espoir était tout ce qui restait au monde, les forêts étaient livrées aux flammes, — mais, d'heure en heure, on les voyait tomber et disparaître, — et les troncs pétillants, s'éteignaient avec un dernier craquement, — et puis tout redevenait ténèbres. Leur lumière désespérante, tombant en éclairs passagers sur les visages des hommes, leur donnait un aspect qui n'était pas de ce monde ; les uns, étendus à terre, cachaient leurs yeux et pleuraient ; d'autres appuyaient leurs mentons sur leurs poings fermés et souriaient ; d'autres enfin couraient çà et là, alimentaient les bûchers funèbres, et regardaient avec inquiétude le ciel monotone étendu comme un drap mortuaire sur l'univers décédé ; puis ils se roulaient dans la poussière en blasphémant, grinçaient des dents et hurlaient ; les oiseaux effrayés jetaient des cris, voltigeaient sur la terre et agitaient leurs ailes inutiles; les animaux les plus sauvages étaient devenus timides et tremblants, et les vipères rampaient et s'entrelaçaient au milieu de la foule ; elles sifflaient, mais ne piquaient pas : — on les tuaient pour les manger. Et la guerre, qui s'était quelque temps reposée, recommençait à se gorger de carnage ; — un repas était acheté avec du sang, et chacun rassasiait à part son appétit farouche et sombre. Plus d'amour ; toute la terre n'avait qu'une pensée, — celle de la mort et d'une mort immédiate et sans gloire. — Toutes les entrailles étaient en proie aux tortures de la faim ; les hommes mourraient, et leurs os comme leur chair restaient sans

sépulture ; maigres et décharnés, ils se dévoraient entre eux ; les chiens eux-mêmes attaquaient leurs maîtres, tous, un seul excepté ; resté auprès d'un cadavre, il en écarta les oiseaux de proie et les hommes affamés, jusqu'à ce que la faim les eût fait succomber eux-mêmes, ou que d'autres morts alléchassent leurs maigres mâchoires ; lui-même ne chercha aucune nourriture ; mais exhalant un hurlement plaintif et prolongé avec un cri rapide de douleur, il mourut en lèchant la main dont les caresses ne lui répondaient plus. Peu à peu la famine moissonna la foule. d'une cité populeuse deux hommes seulement vivaient encore, et ils étaient ennemis ; ils se rendirent tous deux derrière les cendres mourantes d'un autel où une multitude de choses saintes avaient été entassées pour un usage sacrilège ; transis de froid, de leurs mains glacées et décharnées ils grattèrent les cendres encore chaudes, et leur faible souffle, en quête d'un peu de vie, parvint à faire une flamme qui à peine en était une ; sa lueur s'étant un peu augmentée, ils levèrent les yeux l'un vers l'autre, — se virent, jetèrent un cri, et moururent : — ils moururent au spectacle de leur laideur mutuelle, chacun d'eux ignorant qui était celui sur le front duquel la famine avait écrit : « Maudit ! » Le monde était désert ; les pays populeux et puissants n'étaient plus qu'une masse inerte où il n'y avait ni saisons, ni végétation, ni arbres, ni hommes, ni vie, — une masse de mort, un chaos d'argile durcie. Les fleuves, les lacs et l'océan étaient immobiles, et rien ne remuait dans leurs silencieuses profondeurs ; les navires sans équipages pourrissaient sur la mer, et leurs mâts tombaient pièce à pièce ; en tombant ils dormaient sur l'abîme que rien ne soulevait plus ; — les vagues étaient mortes ; les marées étaient dans la tombe, où les avait précédées la lune leur reine ; les vents s'étaient flétris dans l'air stagnant, et les nuages n'existaient plus ; les ténèbres n'en avaient plus besoin, — les ténèbres étaient l'univers. »

Terrible tableau, terrible et noir, peut-être le plus épouvantable qu'ait jamais décrit un maître. Combien grand a dû être le malheur du poète qui a pu tirer de son imagination malade et meurtrie un tableau aussi saisissant. Oh ! l'horrible fantaisie ! Mais regardez-le de plus près et voyez ; ce n'est pas en vain que le poète nous dit que ce rêve était comme une vision et non pas tout à fait un rêve.

Sur un fond plus noir que le ciel sans étoiles et sans lune, sur un fond fantastique se trouvent cousues des images vives, des images réelles de la vie. Toute la haine entre les hommes, la lutte entre les intérêts, tout l'antagonisme qui est la base de notre ère sociale, tout le déchaînement des plus basses passions

de l'homme de la société moderne, effet de l'organisation sociale, en un mot tous les vices de notre société sont tissus et peints sur le fond noir de ce tableau inouï dans son horreur.

Dans cet engloutissement universel, près de la dernière étincelle donneuse de vie se rencontrent les deux derniers hommes, et ce sont deux ennemis, et ils meurent en ennemis.

Un seul point lumineux dans tout le tableau — le chien.

On dirait que le poète dit : « Voici ce que vous êtes vous, les hommes. » Le jour de la mort, quand se déchaineront les passions les plus épouvantables, — la haine, la cruauté, la bestialité, quand toutes les vertus auront péri avec l'amour, un seul être fera voir les sentiments les plus nobles ; mais cet être, loin d'être un homme, sera un chien. Oui, toutes les misères de la vie moderne, résultat de l'organisation sociale anormale, frappent le cœur du poète qui raisonne douloureusement et d'une façon magnifique, mais combien triste et plein de désespoir, combien rempli de souffrances.

Nous avons fait un grand détour, et peut-être bien, nous sommes-nous tant soit peu éloigné du but de notre article qui est de trouver les causes du mouvement déceptioniste de la littérature contemporaine. Pourtant nous nous en sommes plutôt rapproché, car nous pourrons répondre de suite à la question qui fait notre sujet :

Les causes du déceptionisme, dans la littérature roumaine, c'est l'organisation ou plutôt les lacunes et les anomalies de l'organisation sociale. Cela sera beaucoup plus visible lorsque nous analyserons nos écrivains. Toutefois nous pouvons expliquer, dès maintenant, un phénomène, dont nous avons déjà parlé au début même de cet article :

« Pourquoi la littérature de nos pères est-elle exempte de toutes manifestations déceptionistes, et pourquoi celles-ci apparaissent-elles et surgissent de nos jours ». Les explications de Taine et d'autres critiques ne peuvent nous satisfaire. S'il est vrai que le déceptionisme, dans la littérature occidentale, a pour motif les conceptions religieuses ou politiques, pourquoi cela ne s'est-il pas produit dans la littérature de nos pères, littérature entièrement soumise à l'influence occidentale. N'oublions qu'ils ont vécu et écrit à une époque où l'Europe occidentale était plus forte et représentée par les plus grands poètes. Comment expliquer ce manque de concordance ? Si nous en cherchons la cause dans la philosophie de l'époque ou encore dans le mouvement des idées de ce temps là, certes nous n'en serons pas plus avancés. Mais sitôt que nous dirigeons nos investigations dans le domaine de la vie matérielle, dans les relations économiques, politiques

et sociales, l'étrange phénomène s'explique parfaitement. L'année 1848 fut pour nous ce que fut pour l'Europe 1789.

En 1848, l'ancien état de choses était caduc et il devait être remplacé par une nouvelle forme, par la société bourgeoise ; mais les mêmes motifs sociaux créent les mêmes motifs moraux. Les illusions de l'Occident se répétèrent. Chez nous, comme là-bas on a dit que la société libérale bourgeoise nous apportera des améliorations infiniment nombreuses, la nation ne sera plus qu'une famille de parents, les enfants seront tous frères ; ici comme là-bas on nous a crié : « Vive la Liberté, l'Égalité et la Fraternité ! »

Dans de pareils moments, pouvait-on même songer à une littérature déceptioniste ? Assurément non. Les poètes empoignés par ces douces illusions et par ces grandes espérances, nous appellaient au réveil, à la résurrection, nous apprenaient à aimer la patrie, à glorifier la liberté et l'humanité. Ils nous chantaient aussi la gaité plaisante et galante, ils nous faisaient entendre les doïnes (1) languides et mélancoliques. Ils nous chantaient la beauté de la nature, la vie champêtre qui, malgré que triste même à ce moment, pouvait du moins espérer un avenir meilleur. Dans ce concert il y avait des voix tristes et des voies gaies. La voix de Boliac qui nous parlait du iobag (2) et nous faisait toucher les fers des tziganes ; mais, par cela même, il voulait nous rendre ces mœurs odieuses, il nous parlait de l'avenir meilleur, il demandait l'égalité pour tous, et le découragement ne se rencontre pas dans son chant.

Cette société si impatiemment attendue et désirée est apparue, mais les beaux rêves ne se sont pas réalisés. Les mêmes causes sociales font naître les mêmes effets. La même organisation bourgeoise qui a si fortement trompé les espoirs de l'Occident nous a trompé aussi. Notre déception devait donner lieu, chez nous aussi, à un courant de littérature déceptioniste. L'analyse de cette littérature justifiera notre façon de voir.

George DIAMANDY.

---

(1) Deux sortes : doïnes proprement dites musique et paroles tristes et languissantes et les horas " rondes ".

(2) Le " serf " roumain. — N. T.

J. DE STRADA

LE PHILOSOPHE, LE PENSEUR, L'ÉCRIVAIN, L'ŒUVRE

Il fatto è strada, verità, vita.

L'avenir est un trou qui serait un abîme
S'il ne s'avançait pas vers le progrès sublime.

(Jésus.) J. DE STRADA.

Dans le tourbillon des intérêts qui se heurtent au milieu des étroitesses de la politique actuelle ; dans le champ clos où se débattent mesquinement les hommes de cette fin de siècle qui porte, incontestablement, en ses flancs un monde amélioré, il semble au spectateur impartial et voyant de haut le jeu des passions humaines, qu'il n'y a plus place pour la mise à point et à jour, des belles et grandes choses, l'affirmation de sentiments neufs portant en soi, sous la couleur des mots et l'arrangement des phrases, un fonds d'idées capable d'émanciper, toujours plus chaque jour, les hommes ballottés dans l'infini de leur vie malheureuse. Il semble qu'aucun phare ne se puisse allumer, pour éclairer la route torturante et tortueuse que suit l'Humanité dolente ; il parait qu'aucune voix assez puissante pour être entendue de tous, n'ait la force de s'élever dans le désert peuplé de tumultes d'idées contraires, et dominer la clameur des combats mesquins.

Plus que jamais, cependant, cette voix calmant les haines est nécessaire ; plus que jamais il est indispensable que la pensée des Hommes désorbités et ballotants entre tant d'affirmations et de négations diverses, se groupent autour d'une Idée-Mère qui se pourrait appeler l'Evangile nouveau. La lutte fratricide, à

l'heure actuelle, est mauvaise ; l'esprit de réaction que l'on croyait à jamais vaincu se relève encore et enjambe les rebords de la fosse où nous croyions l'avoir couché pour toujours. Des hommes en qui brille avec intensité le flambeau d'une intellectualité large et profonde, sont venus combattre le Progrès. Hautement, on a crié : En arrière !... Et, presqu'indifférents, les Hommes sourient, — et passent.

..... Heurtant mes pieds aux cailloux aigus qui pavent le chemin où s'allongent, déjà nombreux et bien souvent tristes, mes jours passés, j'ai, comme la plupart de mes contemporains, été envahi par le doute, par l'esprit de négation. Je me suis buté aux amas d'*in-folios* en lesquels s'épandit le flot des idées desquelles vécut l'âme des générations éteintes ; j'ai bu à toutes les sources pour assouvir la soif de vérité qui enflammait mes lèvres et brûlait mon cerveau. D'ici et de là, j'ai trouvé absentes la bonne foi et l'amour du vrai ; j'ai vu que les écrivains, les penseurs, les savants, cherchaient surtout à faire prédominer les opinions chères à leurs intérêts, sans travailler avec une ardeur suffisante à asseoir leurs systèmes sur des bases solides et scientifiquement contrôlées. Partout, j'ai reconnu l'assurance orgueilleuse d'une science fausse ; partout, j'ai constaté l'intolérance coutumière aux sectaires, au lieu de la largeur et de la hauteur de vues, de l'aménité, que je me croyais en droit de rencontrer chez des savants. Partout, l'âpreté de la défense répondait à la dureté de l'attaque... Et, meurtri, j'ai fermé les livres et mon cerveau, convaincu de ne pouvoir rencontrer jamais la source de vérité méritant d'abreuver des hommes de convictions fermes, ceux qui, cherchant à s'instruire, veulent des preuves aux affirmations posées, et exigent de la tolérance, des intentions pures, un désir certain et bien défini d'améliorer la précaire situation des Hommes d'aujourd'hui.

Devant mes yeux dansaient les versets de la Bible, les textes obscurs de l'Alcoran, les strophes inégales des traductions des livres persans et indous. Je comparais, au fond de ma mémoire surchargée, les préceptes de Jésus avec ceux émanés des hiéroglyphes arrachés aux papyrus et aux monolythes égyptiens ; j'établissais des parallèles entre les lois grecques, celles de la Chaldée, celles des peuplades vivant, sauvages en hordes, au fond des forêts germaniques et gauloises. Je compulsais les Thomas d'Aquin, les Martin de Tours, les Abelard, les Loyola, les Pascal, les Descartes, les Newton, les Spinosa, les Galilée, les Bacon, les Voltaire, les Diderot, les Jean-Jacques, les Chateaubriand, les Hugo, les Fourier, les Proudhon, les Auguste Comte, les Karl Marx, les Modernes, les Contemporains, les

Anciens, — et, hésitant, abasourdi, le cerveau gourd d'indigestion, je me suis demandé à chaque heure : Où est la vérité ?...

— Où est la vérité !...

— Dans le FAIT, répond Strada, le génial penseur, dont l'œuvre éclaire l'âme chancelante de cette fin de siècle. Dans le *fait*, prouvé, palpable, adéquat aux sensations humaines, et dont on peut contrôler les affirmations basées uniquement sur la Science — la Science grandissante, et toujours meilleure, et toujours plus large, et toujours plus profonde...

I

Strada !... — qui, Strada ?...

Ce nom qui sonne comme une guerrière fanfare, et qui évoque quelque condottière florentin du Moyen-Age troublé, n'est pas arrivé aux foules. On ne l'a point encore reconnu. L'homme qui le porte a passé une longue vie loin de ses contemporains, plongé dans sa haute et absorbante pensée ; il ne fit jamais de courbettes et n'implora point les faiseurs de réclames. Aussi, il semble n'exister pas. On sait, en France, qu'il y a certains et certains feuilletonnistes, des dompteurs de mots et des aligneurs de phrases — sonores mais vides. — On ignore qu'il vit, dans Paris, un homme dont la pensée géante a creusé l'infini du Passé, qui s'est heurté aux vastes problèmes des genèses, qui a reconstitué l'histoire de l'Humanité que les superficiels disent agonisante et qui n'est encore, heureusement, qu'aux premières manifestations du Progrès

Cet homme a consacré un tiers de siècle à écrire cette histoire dont le premier volume parut il y a quelque deux ans ; il fut salué, ailleurs, par moi, avec un enthousiasme que d'aucuns crurent exagéré. Inconnu de presque tous, à peine apprécié par une rare élite, Strada jeta un jour, sur ma table, ce poème, la *Genèse Universelle*. Il m'arriva entre un volume de chroniquettes et un roman du crétin, trois fois bourgeois, qui signe de bêtes élucubrations du nom de Georges Ohnet. Douleurs renaissantes du métier de forçat qu'est le journalisme ! Il fallut relire les chroniquettes, jeter un regard distrait sur la fade prose de l'auteur de *Serge Panine*, puis lire la *Genèse*. Mais ce fut la récompense du déboire et des nausées. Ce fut l'éclair qui me signala l'apparition d'un génie nouveau et dont — je puis l'avouer sans nulle honte — j'ignorais jusqu'au nom.

L'ignorance était cependant pardonnable à un homme qui n'était pas né encore quand parut le *Dogme social* (1859) ; qui était en nourrice à l'éclosion de la *Séparation des Pouvoirs* (1861) ; de la *Séparation des Eglises et de l'Etat* (1862) ; qui bégayait à peine lorsque virent le jour l'*Ultimum organum*, la *Mort des dieux* (1865) ; la *Méthode générale* (1867) ; l'*Europe sauvée et la Fédération*, le *Manifeste de la Philosophie, de l'Impersonnalisme méthodique* (1868) ; qui était apprenti, en 1873, quand parut la *Mêlée des Races*, — et que la pauvreté de la famille à laquelle il appartenait empêcha bien souvent d'acheter tous les livres dont il avait soif...

Alors que, nulle part, je n'avais vu imprimé le nom du puissant penseur qui écrivit les livres sus-cités, je pouvais, moi, infime ouvrier de la plume, sur le tard de ma jeunesse, ne pas savoir qu'il existait.

Ceci n'est pas une excuse, mais une simple constatation...

Depuis 1873, Strada n'a plus rien publié jusqu'en 1890, époque où parut la *Genèse Universelle*, prologue de la longue série de livres qui composent l'*Epopée Humaine*, exposition admirable, fresque étrange et heurtée, où s'affirme le génie le plus extraordinaire que puisse rêver l'imagination d'un homme.

De saison en saison ont paru : les *Races*, le *Premier Roi*, le *Premier Pontife*, *Sardanapale*. Enfin, il y a quelques semaines, *Jésus*.

Quel labeur !

Mais revenons.

II

Cependant, avant d'entrer plus avant dans l'étude de l'œuvre géante, que je ferai aussi approfondie que me le permettront les moyens — peu nombreux, vraiment — dont je dispose, qu'on me laisse énumérer quelques-unes des pensées tumultueuses et diverses qui montent du tréfonds de mon être ; qu'on me permette d'épandre, en quelques lignes brèves, les douleurs amères qui se sont accumulées en moi au cours des longues et ardues lectures auxquelles je me suis livré pour saisir la pensée de Strada — pour m'imprégner, si je puis m'exprimer ainsi — de cette âme puissante. Qu'il me soit loisible, un moment, de crier bien haut les sentiments qui me hantent et dont mon cœur est torturé. Car, enfin, il est un fait inéluctable, indéniable, absolu :

Strada est un inconnu ; Strada est un ignoré, alors que son nom devrait être le drapeau ralliant autour de lui les jeunes cœurs, les cerveaux neufs.

Qui de nous, hommes de trente ans, savait, il y a moins de deux années, que cet écrivain avait élaboré et mis au point une résurrection de l'histoire du monde?... qui de nous connaissait cet *Ultimum organum*, cette *Méthode générale*, qui est le complément de celle de Descartes, — plus claire, cependant, plus à portée des actuelles intellectualités?... Qui avait lu ce drame aux empoignances terribles qui s'intitule la *Mêlée des Races?*

Nombreux, n'est-ce pas jeunes gens, nombreux sont, parmi vous ceux qui, avant 1890, ignoraient jusqu'au nom de ce penseur formidable, dont l'œuvre étonnera les générations à venir, même éclose en ce dix-neuvième siècle qui vit naitre et s'épanouir tant de belles choses, et dont la griffe puissante laissera une indélébile marque dans le sillon profond des temps. Oui, le nom de Strada dominera le siècle présent. — Et ce sera justice.

Mais quelle est la cause de la non-connaissance par les foules pensantes de l'œuvre de Strada?... Pourquoi ne savait-on point qu'il existait, à Paris, au centre même du cerveau du monde, un poète à l'imagination dépassant — égalant, tout au moins — celle d'Hugo, un prosateur incisif et clair comme Jean-Jacques et Voltaire, précis comme Proudhon et Pascal, un sociologue d'envergure étonnante et digne de Fourier, de Comte et Stuart Mill, un économiste comme Marx et Lassalle, qui, après avoir résumé toutes les philosophies passées, avait créé, établi, une philosophie rationnelle, nettement et profondément scientifique, et s'appuyant exclusivement sur la démonstration du FAIT?...

La cause?... Le coupable?...

C'est la grande critique, parisienne et autre, qui s'attache à faire valoir des œuvres bien souvent secondaires, et laisse de côté des livres d'une portée souveraine et incontestable... c'est elle qui, poussée par la nécessité de produire à heure fixe — tueuse de tempéraments et d'originalités — jette sur le papier des jugements hâtifs, sans profondeur et sans bases, qui ont, malheureusement encore, force de loi ; c'est elle qui ne prend pas la peine de lire — elle a raison, souvent, tort, quelquefois — les livres nombreux, que les presses nombreuses, insuffisantes cependant pour satisfaire la production grandissante — vomissent sur les tables de rédaction des journaux et des autres publications. Oui, la grande critique n'eut point le flair d'arrêter ses yeux sur les œuvres de Strada, de les lire, de les faire connaître. Elle passa devant l'*Ultimum organum* et la *Méthode*

générale, devant l'*Europe sauvée* et les *Races*, indifférente, dédaigneusement hautaine, comme s'il s'était agi d'un roman de Montépin ou du vieux Ponson.

Et voilà pourquoi Strada est arrivé aux limites de l'âge mûr, ayant publié des livres extraordinaires, sans être connu : non point seulement du gros public — ce qu'on ne saurait exiger, étant donnée la nature de l'œuvre philosophique et sociale, sciences ardues et au-dessus de la portée des intelligences moyennes — mais encore de l'immense majorité de notre génération qui, cependant, suit le mouvement intellectuel avec intérêt et s'arrête à toutes les manifestations d'Art, de Science ou de Sociologie Nouvelles.

III

L'*Ultimum organum* fut écrit en 1861 et, je l'ai dit plus haut, publié l'année suivante. Strada y expose un système philosophique différent du tout au tout de ceux qui l'ont précédé. Il cherche la science de Dieu et donne le critérium de la certitude basée sur l'expérience absolument démontrée du FAIT de tout temps observable. L'idée-mère, génératrice de l'*Ultimum organum*, marque un progrès considérable, définitif, sans doute — en tant que point de départ, tout au moins — dans l'étude des hautes et ardues sciences transcendantes de la métaphysique. Inabordable, même pour l'homme instruit qui ne se sentait point porté vers elle, la métaphysique tenait éloignés bien des cerveaux qui auraient été heureux de s'abreuver à cette science des destinées de l'Humanité, si obscures, mais si méritantes cependant d'être approfondies.

L'analyse du FAIT est, pour le philosophe, dont j'essaie de creuser la pensée, l'indéfectible moyen de contrôle, la base de toutes les affirmations scientifiques. En s'écartant de ce critérium sur lequel doivent s'appuyer toutes les théories, même et surtout les théories métaphysiques, l'esprit humain vague dans le vide, dans l'irrationnel, loin du flambeau qui doit guider toutes les spéculations de l'esprit de recherche résolument et hardiment progressif. Et il suffit de raisonner un peu pour apercevoir l'immense portée que cette manière de raisonner devait avoir dans la solution cherchée du grand problème métaphysique. Le critérium du FAIT éclaire subitement et jusqu'aux limites auxquelles peut atteindre le savoir actuel, l'horizon scientifique. Et c'est très probablement parceque la constitution de la Méthode

formulée pas Strada écrase les anciens systèmes philosophiques que le plus grand silence fut fait autour de l'*Ultimum organum* et de la *Méthode générale* (*Impersonnalisme philosophique*) formulaire magistral de la philosophie méthodique.

Devant cette souveraine affirmation, s'écroulent et disparaissent les critérums relatifs et personnels du fidéisme religieux et du rationnalisme, à bases fausses — conséquemment non prouvées — qui furent et sont encore la cause de tant d'erreurs, les semences de si nombreuses et si vivaces haines, conservateurs des plus mauvaises et des plus basses passions ; haines et passions couvant au fond de l'âme humaine, qui n'eut point encore la force de se débarrasser de la bestialité inhérente aux imparfaites créations.

Strada — et c'est justement son indépendance d'esprit autant que l'autorité incontestable de son caractère qui lui ont attaché les jeunes cerveaux et les jeunes cœurs — Strada porte un coup terrible aux religions purement spéculatives qui pèsent encore si lourdement sur les Humanités actuelles. Il combat les religions parce qu'elles s'affirment la raison d'être des choses ; toujours, jusqu'à présent, les bases des religions furent fausses parcequ'elles ne s'appuyaient que sur la FOI en une RÉVÉLATION : or, la Foi qu'elles imposent à l'intellect humain ne saurait supporter la discussion. Le FAIT, au contraire, synthèse et base du système philosophique du grand penseur dont l'œuvre m'occupe, non seulement supporte la discussion mais encore l'appelle ; il lui faut, pour s'affirmer, la bataille des idées divergentes, la lutte des affirmations et des négations, le heurt des pensées émanant d'esprits divers. Le fait, prouvé, ne détruit pas la Religion, en tant qu'élaboration et collaboration d'intelligences élevées et guidant les tâtonnements des hommes, mais il élimine les méthodes toujours imparfaites sur lesquelles les Religions du passé — du présent aussi — établissent ce qu'elles nomment les bases de la FOI imposée à ceux qui croient en elles.

La jactance des civilisations qui nous régissent est immense, et l'ignorance des hommes n'a d'égale que leur superbe ; ils sont cependant arrivés, en dépit du peu de profondeur de leur jugement à conclure que les Religions qui ne s'appuient que sur la FOI sont destinées à disparaitre, pour faire place à cette religion suprême qui ne sera que la synthèse de la science, qui réunira tous les moyens intellectuels nécessaires au *bonheur* moral et physique de l'Humanité. Cette Religion-là — les divers clergés ont beau la combattre et la nier — ne saurait tarder à répandre sur les hommes enfin unis sous le drapeau d'un même critérium scientifique, sa bienfaisante tutelle et sa consolante et salvatrice

Pensée. Cette Religion, qui fera la preuve de Dieu — ce mot qui peut paraître dur aux lecteurs de la *Revue Socialiste*, je le remplacerai par la *Force Immanente et Eternelle* qui meut la *Vie* dans les tourbillons — cette religion, guide souverain et absolu, sera la Science et ne saurait être autre que la Science. Rien autre qu'une idée scientifique s'appuyant sur le FAIT, dûment contrôlé et prouvé, ne peut prétendre à jouer le rôle immense auquel est appelé, parmi les hommes de l'avenir, la Religion — *au sens exact et élevé du terme.*

D'ailleurs, la Religion étant une création humaine, ne saurait se targuer d'être éternelle et immuable, même relativement. Elle devient d'un poids de plus en plus lourd pour ceux qui le supportent parce qu'elle ne veut pas se modifier suivant les besoins du temps ; elle a la prétention de ne changer jamais : l'immutabilité n'existe pas.

Règle générale, les Religions sont, dès leur éclosion, les sauveurs d'un peuple ; la force initiative d'une foi qui se fonde ramène presque toujours l'énergie qui désertait les cœurs — nécessaire au combat. L'homme s'est toujours passionné pour les choses surnaturelles — ou qu'il croyait telles — et dont la cause échappait à la compréhension de son intellect peu développé. Le Christianisme émancipa les peuples ; il leur donna une Foi à défendre et leur montra des faux dieux à renverser: il les sortit de la torpeur en laquelle les tenait la civilisation déprimante par sa corruption, des premiers cycles. Rare, fut la force de la Religion nouvelle, tant qu'elle demeura la cause initiale d'un mouvement d'émancipation. Mais, dès qu'elle se cristallisa, lorsqu'elle voulut arrêter l'élan qu'elle avait provoqué et conduit, les *sujets* se retournèrent contre elle : l'homme affamé de nouveauté et d'idéal ne saurait arrêter sa marche vers l'avenir ; il brise tout ce qui l'entrave. Et c'est pour cela — uniquement — que le Christianisme perdit le beau rôle de guide qu'il s'était octroyé, et qu'il avait rempli, non sans gloire et sans donner des preuves du bien considérable qu'il pouvait faire après celui qu'il avait fait. Pour qu'il redevienne maître des Cœurs, conducteur des Pensées, il faut qu'il se transforme, qu'il emboîte le pas à la science : il vaudrait même mieux qu'il la précédât. Mais je pense qu'il ne le peut.

L'*Ultimum organum* et sa préface, naturelle bien que postdatée, la *Méthode générale*, sont l'Evangile nouveau, l'Evangile des hommes de bonne volonté qui cherchent les causes et ne s'arrêtent pas, stupéfaits et abasourdis, devant les effets.

En laissant dans l'ombre — systématiquement peut-être, ou par inconscience de la valeur de l'homme et de l'œuvre, cet

homme et cette œuvre — la grande critique est, non seulement coupable, mais bête. L'acte de mauvaise confraternité est une maladresse qui se double d'une sottise.

IV

En toutes ses œuvres, le penseur puissant qui est Strada se revèle avec une force étonnante. Chaque ligne sortie de sa plume est le reflet d'une conviction qui pénètre le lecteur et le pousse à creuser, plus avant, la pensée qui vient de se faire jour sur l'aile d'un vers ou par l'émission d'un axiome de philosophie positive. Quand on a ouvert un de ces livres, — n'importe lequel, même les plus ardus — il faut suivre jusqu'au bout le raisonnement que l'écrivain impose. Et je ne crois pas qu'on puisse n'être point de son avis en philosophie, en politique, et même, je le dirai aussi, en littérature, ce qui paraîtra grave aux hommes de ma génération.

Mais, avant de passer à la manière qu'emploie l'écrivain pour produire sa pensée, j'estime qu'il faut pénétrer le fond de cette pensée même et l'analyser le plus nettement possible.

Après l'exposé de la science philosophique de Strada dont les axiomes — ainsi que je l'ai dit — composent l'*ultimum organum* et la *méthode générale*, j'arrive au point culminant de l'œuvre qui est la résultante directe, naturelle, logique et absolument nécessaire du système, bien qu'aux yeux de l'observateur et du lecteur vulgaires, ce couronnement semble être tout divers et non adéquat au reste de l'édifice. Ce chapiteau, merveilleusement ouvragé et digne en tous points de la base, s'intitule l'*Épopée humaine*.

Avez-vous lu parfois un de ces livres étranges dans lesquels les pasteurs, rois, mages, bardes ou prêtres du premier âge racontaient en images versicolores et diversemet rythmées, les époques de la vie des Peuples ?... Vous est-il arrivé de laisser votre esprit s'égarer entre les versets du *Ramayana*, du *Zend-Avesta*, du *Sha-Hameh*, de la *Bible*, de l'*Iliade*, de l'*Odyssée*, des *Bucoliques*, de l'*Alcoran*, de la *Chanson de Roland*, de la *Jérusalem délivrée*, de la *Divine Comédie*, des divines épopées qui caractérisent si profondément, si magistralement, l'âme populaire de la France, à l'aurore de la Renaissance ?... à l'évocation des grandes voix qui montent des siècles évanouis, l'âme s'effare et sent gronder en elle, avec une intensité rare, les souffles régénérateurs qui la purifient. A ouïr vibrer ces sono-

rités auxquelles nos langues ne peuvent prendre qu'une pâle teinte, on oublie les petitesses angoisseuses de l'heure présente si trouble, si mauvaise ; et n'était le déni, le besoin latent du progrès vivant en nous, malgré même, parfois, on voudrait revenir aux vies heureuses et calmes de l'étude antique, cultiver le riz nourricier et sacré aux bords des grands fleuves bleus, peuplés d'ibis et de flamands roses ; on envie la Perse agricole, creusée de milliers de canaux qui portent la vie et la fécondité au sein de la nourricière et inépuisable terre ; on rêve des grands horizons de la Chaldée et de ses nuits étincelantes, au fond desquelles les pasteurs lurent les balbutiements de l'astronomie... et on voudrait fuir de ce monde que nous croyons vieux, zébré, lézardé, décrépit ; mais le Progrès est là, qui nous tient dans ses mains puissantes, qui nous montre l'avenir amélioré... et nous allons...

... De l'*Épopée Humaine*, des étapes nombreuses déjà ont vu le jour. La *Genèse*, les *Races*, le *Premier Roi*, le *Premier Pontife*, *Sardanapale*, la *Mêlée des Races*, *Jésus*. Les autres épisodes, autres étapes, attendent, prêts à étonner le monde : l'éclosion de cette œuvre grandiose que révèrent les plus grands génies, que quelques-uns ébauchèrent, mais que nul d'entre eux ne termina, poursuit d'année en année, de mois en mois ; et il faudra bien que notre siècle inconscient et frivole, s'arrête devant cet entassement de livres, qu'il finisse par s'apercevoir qu'il a porté en son sein, nourri, éduqué sans le savoir, ce chantre inspiré, le plus grand parmi les plus grands des poètes modernes...

Qu'est l'*Épopée Humaine* ?...

Le Transformisme mis en vers ; le Transformisme, cette science abstraite dont les bases plongent aux creux des vases durcis et des rocs où dorment les générations mortes, s'est plié devant le génie qui l'évoquait à sa table d'écrivain et qui l'a interrogé. Il a répondu.

Il a dit la création, la naissance des mondes, à travers les nébuleuses, poussières fécondes, courant, dans leur rayon fermé au fond des cieux d'airain ductile ; il a dit les planètes échappées à leur centre de vie, se créant une existence PARTIELLEMENT PROPRE, se développant loin du soleil qui les émit, se refroidissant peu à peu sous diverses influences ; il a montré la vie se faisant jour au sein des eaux bouillonnantes, dans les airs chargés d'électricité et de soufres combinés et brûlants ; il a dit la haute poésie scientifique de la genèse des mondes, dans cette *Genèse* où se coudoient, où se heurtent, farouches et inconscientes, toutes les primitivités. Tableaux grandioses et extraordinaires

qui se déroulent sous les yeux du lecteur *empoigné* (je souligne le terme car je n'en trouve pas de plus exact, et je le laisse, malgré qu'on puisse penser qu'il n'est point à sa place).

Attachant comme un livre frivole et gai, profond à l'égal des plus profonds, la *Génèse Universelle* initie le lecteur à la naissance des choses (Y a-t-il vraiment des *choses*?) et des êtres, et à leurs développements primaires; il analyse les vies antérieures à l'éclosion des êtres mouvants et mobiles dans les eaux, sur le sol, dans les airs. Il étend la clarté diffuse encore, de la déduction au creux des volcans qui s'éteignent, qui sont éteints, comme au milieu de ceux qui expectorent dans les airs leurs fumées lourdes et suffocantes; au fond des mers, grouillantes d'animaux inconnus et gluants, et de végétations gigantesques; sous les forêts humides et sombres où rampent, informes et hideux, les reptiles, les sauriens, et cent autres races, dont les spécimens rares et étonnants ne se montrent plus à nous qu'écrasés sous les bancs de pierres calcaires, dans les grés, dans les sables, entre les lames des poudingues, couchés côté à côté avec leurs contemporains, les oiseaux-reptiles, les chauves-souris énormes, les araignées visqueuses, purificateurs des airs empestés, précurseurs des vies supérieures; il décompose cette *gélatine* qui semble être — et qui est, me semble-t-il, incontestablement — la source féconde où puisent leur principe toutes les vies sommaires sur lesquelles s'assoient les vies qui se transforment dans l'anneau ininterrompu reliant entre elles toutes les existences de notre planète — des autres planètes aussi, peut-être — Et pourquoi non, puisque leur naissance est identique à la nôtre? — à un type unique; et, cela, que ces existences soient purement végétatives et attachées au sol nourricier, ou plus élevées, à quelque degré de l'échelle des êtres qu'elles appartiennent. Il pénètre dans les *placenta* sans limites pour y lire toutes les origines et en déduire tous les developpements pu'attendent les Mondes. En un mot, pour résumer aussi expressivement et aussi explicitement que cela me paraît possible, la *Génèse* fait l'histoire scientifique et basée sur les données certaines et prouvées des Mondes et de la Vie.

Et de ces descriptions splendides, vous citerais-je quelques vers?... me permettrez-vous, lecteurs de placer sous vos yeux quelques-uns de ces tableaux? Oui?... — Vous jugerez de l'œuvre, du penseur, du savant, de l'artiste.

Je commence par le début du premier chant; l'énergie en puissance et le vide, sont; Voici :

Hors de tout ce qui fut jamais : c'était avant ;
Bien plus tôt que la loi, que l'éther, que le vent ;
Avant le vide ; avant l'abîme ; avant les mondes ;
Avant l'espace ; avant les élipses fécondes ;
Avant l'Homme, le temps, la contradiction ;
Hors du fini sur qui plane l'extinction ;
Plutôt que l'élément ; plus haut que les étoiles ;
Avant la nébuleuse engourdie en ses voiles ;
Avant la nue ; avant la foudre ; avant le bruit ;
Avant le vieux silence et la mort et la nuit ;
Avant le jour, le soir ; avant la jeune aurore ;
Avant le rayon d'or ; avant l'onde sonore ;
Avant l'antinomie où bat la notion
Et le néant qui n'est que la négation ;
Avant les Verbes-Saints ; avant les Dieux-Paroles ;
Avant les Dieux Humains ; avant les Dieux-Symboles ;
Avant les monts Merous, avant les monts Tchitracoutas ;
Les Olympes, le Sinaïs, les Golgothas
Avant les lieux par où les aigles et les mondes
Devaient, en piétinant sur les foudres profondes,
Planer et dérouler leurs ailes de soleils ;
Avant l'enlacement qu'ont les rayons vermeils ; —
Dans le pur idéal où n'entre pas le nombre,
Où les Cosmos en feu ne seraient qu'un point sombre,
Où le créé jamais ne peut porter ses pas,
Où l'aile, où la pensée humaine ne vont pas,
Où l'homme s'éblouit, et, plus il est sublime
Se sent plus de néant et de vide et d'abîme,
Où l'esprit n'atteint pas, s'il vole sans le cœur,
Où l'amour est du vrai l'humble et le seul vainqueur ;
Où l'extase se tient d'elle-même captive
Où la stupeur de l'âme en prières arrive ; —
LÀ, dans l'expansion infinie en transport,
Dans la perfection de l'indicible accord,
L'Energie-Unité formidablement belle
Est. — C'est l'Irrévélé dans l'Enigme éternelle,
Toujours le même étant le tout épanoui
Disant à l'absolu l'intarissable oui.
C'est l'Enigme-Idée, affirmation pure
Et son fourmillement d'infinis pour pâture. —
Or, c'était dans l'immense et calme ubiquité
L'Éternité d'en haut, en bas l'Éternité
L'Éternité devant, l'Éternité derrière
L'Éternité partout. —
C'est plus que la Lumière
Cette ample ubiquité de l'Energie où rien
Ne manque au Tout : oui, tout, le vrai, le beau, le bien
Forme le pur brasier mystique et l'incendie,
Chaleur jamais éteinte et jamais agrandie ;
Où l'idéal sans fin est le tout et le nid,
Où, pesée infinie, en tout sens, l'infini
Fait de l'ubiquité l'éternel équilibre.
Où tout pense, où tout aime, où tout luit, où tout vibre,
Fournaise de l'amour en éblouissement
LÀ, la pensée intense, heureuse effrénément,

Entière, pleine, étant l'énergie absolue
En dilatation éternelle épandue,
Verse à flots infinis, l'infini foudroiement
De la vie idéale et son énivrement. —
Effacez tous les faits de vie et de matière,
Il reste un fait : l'Idée ; or, c'est là la lumière,
Il reste l'énergie et de plus, le dessein
Que l'intuition travaille dans son sein.
Et l'Idée-énergie est le foyer de vie
Eternelle, parfaite, infiniment ravie ;
Détermination en un tout s'achevant ;
C'est l'Etre, l'Un, l'Entier. Oui l'Etre, il est vivant
Il vit, car toute vie est l'Enigme-Idée
Eclose ; étant féconde et fécondée.
Car le fait idéal vit immatériel,
Intarissablement productif et réel.
Car si, pur, l'homme attache à sa pensée une aile,
Il sonde du scalpel l'œuvre matérielle
Il verra que dans tout le progrès est sans fin
Et qu'il faut bien l'Idée et le grand but divin.
L'Energie est le fait premier. Incommutable
Son resplendissement rayonne d'insondable.
Et cet être est fatal. Il a l'identité
De l'Idée et du moi ceinte de majesté.
Et sa clarté qu'on sent, mais sans la voir, des terres
Aveuglante en splendeurs, flamboyante en mystères,
Implique l'Esprit pur, mais l'esprit Volonté
Et vivant tout parfait dans de l'ubiquité.

Voyons, est-il grandiose, est-il génialement brossé ce tableau d'avant les êtres et les choses?... ne renferme-t-il pas une pensée féconde et ne sent-on point un frisson courir dans les veines et faire vibrer longuement l'épiderme, aussi bien que l'âme?...

Après le tableau du néant et l'aurore de la création que nous voudrions pouvoir reproduire, voyons le début de l'existence :

... La terre fut d'abord aux formes inconnues
En proie. Et l'invisible en immense cohues
Tua. Les poissons, l'amphibie infatigablement
Tuèrent. Sur terre, en un doux glissement
Les reptiles allaient, des bonds et pas de membres ;
Ils tuèrent. Au Sud, au Nord, fait de décembres,
Les oiseaux monstrueux volant seuls en troupeaux
Tuèrent. Les brouteurs, ces rocs couverts de peaux
Qui semblent, des volcans, comme une immense épave
Tuèrent. Puis, parmi les derniers flots de lave,
Les carnassiers hurlant sur ce fourmillement,
Accroissent la douleur par le raffinement,
Tuèrent. Plus qu'eux tous, après tous, par furie,
Par caprice, ou pour rire, ou par gloutonnerie,

Par cupidité vile ou par féroce orgueil,
Le grand être pensant dont le ventre est cercueil,
L'homme tua. — Les flots sont une gueule d'ombre.
La terre est de la mort l'antre immoral et sombre
L'air massacre. — Le globe est la digestion
Universelle. — Et tout est dévoration !
Ainsi qu'une araignée un arbre tend ses toiles.
Des cieux et de la terre il dévore les moëlles
Tout ce qui passe est pris, happé, humé, broyé.
Tout est ventouse. Et tout s'arrête foudroyé.
Krakers, les arbres sont ses gueules pour tout mordre.
Ces longs bras que l'on voit, immobiles, se tordre,
Et qui sont les rameaux où la feuille est la main
Partout barrent l'espace et tiennent le chemin.
Et l'être est double. Il suce, il dévore sous terre,
Pendant que des cieux purs, il mange l'atmosphère.
Constrictors monstrueux, les racines rampant
De leurs anneaux crispés, serrant, trouant, sapant,
Grands poulpes rayonnants, aspirent la nature
Et volent de la vie. — Et c'est la nourriture. —
Un gazon n'est qu'un lieu terrible et plein de morts,
C'est l'entr'étouffement des fleurs à bras le corps.
Les herbes tendres sont des héros de batailles,
Qui sur l'herbe étrangère osent dresser leurs tailles.
Le népenthis cynique étale un estomac
Où dès les premiers jours le meurtre se pâme.
Le drosène cruel, la dionée infâme
Ont fait de la corolle un antre où vit le drame. —
Sur cela, l'innocence, au visage d'Hermès. —
Tout est féroce : une herbe, un roseau, l'aloès,
La ronce agglutinant de ses fils toute chose,
Les doux rameaux chanteurs, les lèvres de la rose
Tout vit d'autrui. Tout mange. Âpre fatalité !
Que sont l'arbre et la fleur ?... — C'est de la cruauté !

Mais, peu à peu la nature se calme ; les cieux se rassérènent ; l'air devient plus doux et ne brûle plus les poumons ; les convulsions du globe sont plus lentes et plus espacées, moins terribles : c'est l'heure bénie à laquelle va paraître le roi de la création, le couronnement de l'œuvre, la bête pensante, intelligente, en l'âme de qui murmure déjà le chant du progrès. Écoutez :

Dans le commencement des corolles en fleurs,
Quand rayonne l'éclat fulgurant des couleurs,
Quand naquit le fruit d'or, quand s'épancha l'arôme,
L'homme vint. Les parfums enchantaient son royaume
Le pré fertile et doux avait surgi des mers
Et les arbres fruitiers emplissaient les prés verts.
Une table divine était là, dans les branches,
D'où les fruits mûrs tombaient, fertiles avalanches.
Et cette terre était, vraiment, le paradis
D'où nous vinrent les lois, les mets, les dieux, les fruits.

Et les oiseaux chanteurs aux pieds faiseurs d'étoiles
Étaient là badinant dans l'aurore sans voiles.
Ce fut une terrestre extase, un sacrement
D'où l'on sentit surgir comme un enchantement,
Que l'heure où la matière à l'esprit est passée,
Que l'heure où la sagesse eut l'immense pensée
De mettre son idée au corps de l'animal
Et de lui dire : « Esprit, va, tu vaincras le mal.
... Or, c'était vers le haut Oxus et sous la chaîne
Dont les flots d'une mer Arcalo-Caspienne
Bordant, l'Hymalaya, le Bolor, l'Altaï
Formaient les haut sommets du premier Sinaï
Tout vient de l'Orient. Le soleil fait les rôles.
La vie est un élan des tropiques aux pôles.
L'Asie éclot d'abord des flots aux grandes nuits
Ayant les plus hauts pics du globe pour appuis.
... Or, on voyait marcher parmi les hautes herbes
Des êtres qui parlaient par cris brefs et superbes.
Les parents étaient là sous les mowahs divins,
Près des antres secrets qu'ont les secrets ravins,
Echevelés et doux, hauts et puissants, splendides,
Chantants et forts, les membres fins, le front candide.
Et quand ils rencontraient, par delà les volcans,
Les ours rusés et lents, les lions arrogants,
Ils les frappaient sans peur avec le bloc de pierre.
Et les lions, les ours, reculaint...
... Les femelles passaient dans la placidité
Des brutes qui s'en vont, grandes de majesté.
Leur œil doux d'antilope incliné vers les choses
Semblait au fond des prés voir qu'il venait des roses
Géantes, souriant d'un grand rire bénin.
Leur nuque ayant déjà le pencher féminin,
Et des mères prenant la touchante attitude
Elles suivaient leur fruit avec inquiétude.
Les mâles, à leur tour, caressaient les enfants
Et montraient à l'aîné leurs cailloux triomphants.

... Voilà, l'homme est lancé dans la vie ; il se trouve en face de la nature qu'il devra vaincre et dont il fera son esclave soumise ; il est venu pour cela, Il ne peut s'arrêter...

Je le demande ; quel est le poète parmi ceux dont on célèbre la gloire à travers les siècles, qui possède plus de flamme, plus de vibrations profondes et étranges, plus de force de conception et d'unité de jet?... Qu'on me cite un peintre plus puissant qui ait brossé des tableaux plus hauts, plus larges ; faites-moi connaître un penseur plus émotionnel et plus suggestif...

Je crois connaître les hommes qui, à travers les âges, ont laissé une empreinte personnelle dans le sillon fécond de l'Humanité. Les éléments des œuvres humaines — je parle surtout pour les œuvres écrites — me sont quelque peu familières. Eh ! bien,

je place Strada à côté des plus grands, des plus profonds penseurs, des plus géniaux écrivains dont les œuvres étoilent la marche des hommes, comme les phares échelonnés le long des côtes indiquent leur route aux vaisseaux lancés sur les mers. Ma comparaison est plus juste qu'on ne peut le croire dès l'abord. L'Humanité n'est-elle point comme un navire qui erre sur l'infini de la vie ?... Et les pensées souveraines auxquelles je fais allusion ne sont-elles pas comme des phares lumineux nous donnant un peu de cette clarté qui nous est si nécessaire pour ne point nous heurter trop durement aux rocs : l'ignorance, le dédain, la raillerie, la mauvaise foi, les préjugés qui hérissent notre route vers l'Avenir ?...

La *Genèse* finit au moment où l'homme, vainqueur des températures et des fauves, devient peu à peu le maître de cette terre où il pourrait, où il devrait être heureux. La famille, cette base de toutes les sociétés passées, s'est formée ; des groupes se sont organisés, issus d'une même souche, et la tribu s'étend peu à peu. Voici le clan ; la base s'élargit sans cesse ; elle prendra plus d'extension encore et formera le Peuple, puis la Nation.

J.-F. MALAN.

(*A suivre*)

LE SENTIMENT DE JUSTICE

ET

L'IDÉE DE L'ORGANISATION SOCIALE

I. — Principes Généraux.

Les Thélémites de Rabelais et les Harmoniens de Fourier peuvent être considérés comme la préface de cette nouvelle étude sur la question du travail, conforme à la nature humaine, le seul qui, par l'exercice intégral de l'activité de l'homme, lui permet de vivre dans l'abondance, la paix, et, de plus, avec la santé du corps et de l'esprit.

Cette question ne saurait être trop mise en pleine lumière, car du moment qu'elle est résolue, toutes les autres reçoivent également une solution concordante et logique ; qu'il s'agisse des rapports du travail et du capital, ou de la répartition de la richesse, ou bien du groupement des hommes au moyen d'une hiérarchie naturelle, constituée par l'élection et fondée sur des capacités reconnues, ou même encore de la direction de la Société dans les diverses branches de son activité.

Beaucoup de socialistes ressemblent en un point à J.-J. Rousseau, qui a dit : *sentant très vivement, je m'imaginais sentir très juste*. De leur côté les socialistes se disent, nous sentons si bien la justice que nous devons nécessairement trouver le moyen de la pratiquer et de la faire présider à toutes les relations sociales.

Eh bien, ceci est un raisonnement de sophiste et de rhéteur, comme l'était celui de Jean-Jacques. Nous allons le montrer avec la dernière évidence.

C'est au sentiment de justice que les sociétés humaines doivent l'abolition de l'esclavage et du servage, la tolérance religieuse et l'égalité des citoyens devant la loi. Ces résultats sont non moins immenses qu'incontestables.

Admirable pour détruire, cette force immortelle, incompressible du sentiment de justice, est impuissante pour fonder un organisme social qui lui corresponde. Ce n'est pas son office mais bien celui de la science et de la raison.

Pour établir une société parfaite, comment faut-il procéder ? S'il s'agit de vous faire un habit, comment procède le tailleur ? Il prend mesure sur vous. C'est ainsi que doit procéder le conducteur du peuple ou le socialiste. Rien de plus logique.

Or, qu'est-ce que l'homme ? Une créature, pourvue de facultés multiples, et ne pouvant vivre qu'à l'état de société.

Maintenant, quel est le trait caractéristique de tout être vivant ? C'est l'activité. Depuis les créatures les plus infimes jusqu'aux plus belles et plus compliquées, pour toutes, VIVRE C'EST AGIR.

S'il y a un axiome évident c'est celui-là.

Donc, avant tout, lorsque vous vous occuperez de l'homme, la première question qui doit se présenter à votre esprit, c'est celle de l'exercice normal de l'activité humaine. Et c'est là précisément ce à quoi n'ont pas pensé les conducteurs de peuples, les législateurs et la plupart des socialistes.

Brahma, Bouddha, Zoroastre, Moïse, Confucius, Lycurgue, Aristote et Platon, Numa et Mahomet ont tous songé à assurer la sécurité, l'ordre, la paix, la justice et la consolation des pauvres mortels par le sentiment religieux. Mais aucun de ces grands hommes n'a eu l'idée de se préoccuper des moyens d'obtenir de bon gré le travail de l'homme, et d'examiner dans quelles conditions les hommes travailleraient avec joie parce qu'ils accompliraient une fonction naturelle, seul et unique moyen de produire avec abondance et de pouvoir satisfaire aux besoins de tous.

Les conducteurs de peuples étaient si loin de cette idée première, fondamentale, que l'histoire nous montre que toutes les sociétés ont commencé par l'esclavage, le servage et la contrainte physique et morale la plus barbare.

L'idée que l'homme peut exercer ses facultés physiques et morales sans peine et sans douleur semble une idée simple et tout à fait conforme à la raison. Point du tout et pourquoi cela ? c'est que l'homme commence par l'ignorance, la sottise et la bestialité.

Il faut d'abord que l'homme se crée lui-même et fasse son éducation. Il a tout à apprendre. Il faut qu'il s'habitue à penser, à réfléchir, à faire usage de sa raison.

Il lui a fallu constituer les sciences et s'ingénier pour les appliquer à l'industrie ; s'emparer des forces de la nature, l'eau, le vent, les gaz et l'électricité ; établir les lois de la mécanique, de la physique, de la chimie organique et inorganique, etc.

Mais combien cet homme nouveau diffère de l'homme primitif !...

Qu'est-ce qu'un Peau rouge, un Noir, un Polynésien, en face d'un Européen, héritier de tous les savants qui ont illuminé la terre, et qui résume la puissance de ces hommes de génie ?

Certes, il reste encore à l'humanité bien du chemin à faire, mais peut-on dire qu'elle n'a pas avancé, peut-on dire que les prodiges qu'elle a accomplis ne donnent pas le légitime espoir qu'elle en produise de plus grands encore ?

Les progrès passés sont un garant des progrès à venir et nous pouvons aborder la grande et capitale question : *l'exercice intégral, l'emploi normal de l'activité humaine, comme étant le seul moyen de salut pour l'humanité.*

II.— Le Travail devenant Fonction Naturelle a l'Homme.

Un grand esprit, Montesquieu, a eu l'aperception de ces idées générales.

« Il n'y a point de travail si pénible qu'on ne puisse le pro-
« portionner à la force de celui qui le fait, pourvu que ce soit la
» raison et non l'avarice qui le règle. On peut, par la commodité
» des machines que l'art invente ou applique, suppléer au travail
» forcé, qu'ailleurs on fait faire aux esclaves. Je ne sais si c'est
» l'esprit ou le cœur qui me dicte cet article-ci. Il n'y a pas de
» climat sur la terre, où l'on ne puisse engager au travail des hom-
» mes libres. Parce que les lois étaient mal faites, on a trouvé les
» hommes paresseux, parceque ces hommes étaient paresseux on
» les a mis dans l'esclavage. » (Montesquieu, *Esprit des lois*).

Certes, on est heureux de trouver sur le bon chemin un homme de la valeur de Montesquieu, mais qu'il y a loin de son observation générale à la conception géniale de Fourier.

Personne n'y a pris garde, mais lorsqu'on examine de près la question on est obligé de reconnaître que jusqu'ici le travail de l'homme s'est accompli sans règle, sans mesure, sous l'empire de la nécessité présente, sous la pression d'une contrainte physique

ou morale, par l'exploitation du grand nombre au profit des forts et des rusés. On voit que le travail s'est opéré dans l'ignorance des lois qui devraient présider à l'œuvre capitale de l'homme, avec une complète méconnaissance des forces et facultés humaines, avec le mépris de la vie du travailleur, souvent moins prisée que celle d'un cheval, car on trouvait l'homme pour rien ou pour une maigre pitance, tandis qu'il fallait acheter le cheval.

On ne saurait le contester devant l'histoire, en présence des faits, c'est ainsi que le travail nous apparait dans les sociétés humaines.

Or, il est manifeste que dans ces conditions, le travail de l'homme ne peut être que misérable et ne donner que de pauvres résultats. Je ne parle que pour mémoire de la destruction des malheureux travailleurs, du gaspillage des vies humaines, accompli avec autant d'insouciance dans l'œuvre de la production que dans celle de la destruction ou de la guerre. Cela est pourtant à considérer.

Quand on procède scientifiquement à une œuvre quelconque, on cherche à obtenir le maximum d'effets utiles avec le minimum de forces dépensées. On agit ainsi en connaissance de cause. Telle est la pratique des savants, des ingénieurs et des industriels qui savent leur métier.

Comme on le voit, nous sommes loin de rencontrer une semblable rationalité dans la question du travail de l'homme, considéré d'un point de vue général.

Qui donc a jamais pensé à s'enquérir exactement des diverses aptitudes de l'homme, des mobiles si multiples de ses actions, de ses forces intellectuelles et morales, de la variété de son appareil musculaire, des conditions dans lesquelles cet être, si complexe et si puissant à la fois, le premier, le plus fort, le plus délicat, le plus universel agent d'activité de notre globe, peut fonctionner conformément aux lois de son être et par là produire son maximum d'effet utile ?

C'était pourtant le seul point de vue rationnel où il fallait se placer, pour parler du travail de l'homme et des résultats qu'on peut en attendre.

Quel est l'homme ? Quelle est sa nature ? Quelles sont les facultés de cet agent d'activité, dont la puissance est incomparable ? Quels sont les moyens rationnels d'en tirer le meilleur parti ? Dans quelles conditions l'homme doit-il être placé pour que son action ait son maximum d'effet utile et puisse produire la plus grande somme de richesses nécessaires au bien-être et au progrès de l'espèce humaine ?

III. — Le Travail-Fonction et les Facultés de l'Homme.

Il importe d'abord de bien déterminer le sens de ces mots.

Que faut-il entendre par fonction ?

C'est l'emploi normal et utile d'une force, d'un mécanisme, d'un agent animé. On dira d'une machine à vapeur bien réglée, bien conduite, qu'elle fonctionne normalement. On le dira de même d'une roue, d'un pignon, d'un excentrique. On le dira encore d'un cheval, d'un chameau, d'une bête de somme quelconque, chargée d'un poids proportionné à ses forces, nourrie et menée convenablement, pour opérer un trajet qui n'épuise pas ses forces, ce qui lui permet après un repos nécessaire et réparateur de recommencer le lendemain un semblable travail.

Il est évident qu'un animal insuffisamment nourri, contraint à un travail excédant, qui diminue sa vitalité, trouble son organisme et lui prépare une mort violente ou seulement précoce, il est évident que cet animal n'aura pas fonctionné régulièrement ; ses forces actives n'auront pas été employées et dépensées normalement.

Si maintenant nous envisageons l'homme comme agent d'activité, producteur de richesses, la question de fonctionnement de cet être vivant se présente à nous sous une forme bien autrement complexe, délicate et d'appréciation plus difficile, que pour les animaux et les machines. C'est cependant une question de même ordre, mais comme il s'agit d'un agent supérieur par la multiplicité et la puissance de ses facultés, le problème nous apparaît avec une certaine confusion. Car, rappelons-nous-le. il s'agit du fonctionnement normal de l'homme et point de son exploitation sans règle ni mesure, sans avoir égard à cette considération essentielle — l'exercice normal des forces de l'être humain.

Avant tout, il faut donc nous rendre compte des facultés et des puissances contenues dans l'homme ; autrement nous ne pourrions rien dire d'exact sur leur fonctionnement ou emploi normal. Nous procèderions au hasard, empiriquement et sans nul doute tout de travers.

Qu'est-ce donc que l'homme ?

C'est un être doué d'instincts, de sentiments, d'intelligence, d'aptitudes industrielles, artistiques et scientifiques ; en outre, c'est un être sociable, ne pouvant vivre qu'au milieu de ses sem-

blables et par leur concours intime et incessant. L'homme isolé ne peut se concevoir.

Les instincts de l'homme sont multiples aussi bien que ses sentiments, ses facultés intellectuelles, industrielles, artistiques et scientifiques.

Entre tous les instincts, ceux de la conservation personnelle et de la reproduction sont les plus forts et les plus importants, si bien que les autres leur viennent en aide ou leur sont subordonnés.

A son origine, l'homme nous offre une grande analogie avec l'animal : il en a tous les instincts, et à mesure qu'il se développe nous voyons surgir les sentiments. D'abord les sentiments les plus essentiels : celui qui lie les parents et les enfants ; celui qui unit les sexes ; celui qui rapproche les individus du même sexe ; celui qui groupe les individus dans un but d'intérêt ou de gloire, sentiment par lequel les uns se sentent entraînés et obéissent et les autres sont doués de façon à influencer leurs semblables par leurs capacités et leurs facultés, et à exercer sur eux une autorité plus ou moins grande.

Ces quatre sentiments, primitifs, essentiels peuvent se désigner d'un mot, la famille, l'amour, l'amitié, l'ambition.

A la suite de ces premiers sentiments nous en voyons apparaitre de nouveaux, qui dépassent leur sphère limitée et rattachent l'homme à un plus grand nombre de ses semblables.

Notons soigneusement deux sentiments également primordiaux et qui se remarquent visiblement chez chacun de nous.

Je veux parler du sentiment, qui est la base de la dignité humaine, que les psychologistes ont appelé *estime de soi*, et qui dans son excès a reçu le nom d'*orgueil* ; puis de cet autre sentiment, qui est une base essentielle de la sociabilité, qu'on a désigné par ce mot *approbativité* ou besoin de plaire, d'être agréé et bien venu de tous, et qui dans son excès est connu sous le nom de *vanité*. Ces deux sentiments ont des racines profondes en l'âme de chacun de nous, s'y découvrent et s'y cachent sous mille formes. Elles composent l'amour-propre.

Enfin se montrent les sentiments supérieurs, qui font la noblesse et l'honneur de notre espèce : la bienveillance, la pitié, l'amour de l'humanité, de l'ordre, du juste, du vrai et du beau. Nous devons tenir compte encore dans cet ensemble des facultés supérieures qui couronnent la tête humaine, du sentiment de l'idéal, qui nous pousse au progrès, et nous attire comme un éternel mirage.

Tels sont les principaux rouages et les mobiles d'impulsion de la nature humaine.

L'homme possède, avons-nous dit, des facultés intellectuelles et des aptitudes industrielles, artistiques et scientifiques. Il éprouve le besoin de les exercer, comme il ressent le besoin d'exercer ses muscles et de donner du mouvement à ses membres et à tout son organisme.

Mais, si l'homme ressent nécessairement le besoin d'agir, on conçoit tout d'abord qu'il ne marche pas sans but pas plus qu'il ne pense sans motifs. Or le but et le motif de ses actions, l'homme les a naturellement dans la satisfaction de ses besoins, de ses mobiles d'impulsions, de ses instincts et de ses sentiments, autrement dit de ses passions, dont nous avons présenté le sommaire.

Voilà donc l'homme, dans l'unité complexe et multiple de son être. Et voilà l'agent d'activité supérieure dont il s'agit de déterminer la fonction, en recherchant l'emploi normal de ses facultés, ou forces vitales.

Le problème est posé. L'énoncé suffit pour mettre en relief les difficultés de sa solution.

Nous avons devant nous, non pas une chose simple comme une roue, ou une créature vivante dont les facultés sont très limitées, comme un cheval. L'être que nous venons d'examiner a un double aspect. C'est un individu sociable, ne pouvant vivre et donner d'expansion à ses forces qu'au milieu de ses semblables. L'homme à deux faces : il est individu et il est espèce. Pour le connaître, comme pour l'utiliser, on est forcé de l'envisager sous ses deux faces, de le prendre sous son double aspect, social et individuel.

Cette condition fondamentale ajoute beaucoup à la difficulté.

Nous sommes en présence d'un être instinctif, sentimental, intelligent, pourvu d'aptitudes industrielles, artistiques et scientiques, ceci est déjà très complexe. Eh bien, il faut encore que nous prenions garde et tenions grand compte de la portion d'humanité, de la part de sociabilité qu'il porte en lui-même. Autrement nous le mutilerions, nous l'aurions étendu sur un lit de Procuste.

IV. — L'Évolution Humaine et le Travail attrayant.

Comment faire ? et par où commencer ? Certes, il y a de quoi se trouver embarrassé, et c'est sans doute le cas du lecteur. Car nous ne voulons pas mutiler la nature humaine ; nous voulons la considérer dans toute sa puissance et toute sa beauté. C'est l'intérêt

de tous et c'est la justice, c'est la vérité ; c'est la condition *sine quâ non* du travail-fonction, je veux dire de l'emploi régulier des forces de l'être supérieur de la planète.

Mettons-nous à l'œuvre et, pour nous éclairer, voyons comment les choses se sont passées à l'origine de l'homme ; comment il a été initié au travail, par quelles phases il a passé.

L'homme nous apparait d'abord comme un animal grossier, timide et brutal à la fois. Il est nu, presque sans défenses naturelles, ignorant, misérable, ne sachant comment satisfaire à ses premiers besoins : comment se nourrir, se vêtir, s'abriter et même se chauffer. Les faibles lueurs de son intelligence et l'essai de ses forces lui enseignent peu à peu à pourvoir à ses nécessités. Sans prévoyance, sans réflexion, il va au-devant de lui comme l'enfant et vit au jour le jour. Aussi manque-t-il souvent de tout et meurt-il de faim, de froid, de maladie. L'homme primitif ressemble à la bête de proie. Il pille, il vole ce qu'il trouve à sa portée : il opprime les petits et les faibles. La femme a été sa première esclave et sa première victime.

Il commence par se servir d'un bâton, d'une pierre. Au bout de longs siècles sans doute, il invente ses premières armes, l'arc et la flèche, puis des sortes de filets, d'hameçons. Le voilà chasseur et pêcheur, après avoir mangé longtemps des coquillages, des fruits sauvages et des racines. Il s'habille de peaux de bêtes, s'enluminant le visage, s'illustrant le corps de tatouages bizarres. Il s'abrite sous les arbres, dans les cavernes, dans des trous en terre ; plus tard il se construit une cabane enfumée, car enfin il possède le feu, progrès considérable. Combien a-t-il mis de siècles à domestiquer le chien, le cheval, la vache, le mouton ?

Comme son existence est précaire, puisqu'il ne travaille ni ne produit pas encore, attendu qu'il n'appelle pas de ce nom la pêche, la chasse ; il pille et détruit ou vole qui il peut et où il y a quelque chose à prendre. C'est un guerrier. Sa gloire c'est d'être fort. Dans cette époque lointaine, l'homme est souvent anthropophage. Il mange le vaincu, il mange ses enfants et sa femme, quand la faim est pressante.

Nous ne voyons point encore apparaître le travailleur chez l'homme. Les premières tribus nomades nous en offriront un faible spécimen. La domestication des animaux, le soin, la garde, la conduite des troupeaux, la station plus ou moins prolongée, bien qu'on vive sous la tente, exigent une certaine somme de travail de la part de ces pasteurs guerriers.

Dans ces premiers âges de la vie de l'espèce, la sociabilité est bien misérable, et l'homme est tout instinctif ; presque entièrement dominé par l'instinct de conservation, l'instinct de repro-

duction n'agit sur lui que comme sur la bête et ne l'entraine pas dans la sphère des sentiments. Il ne connaît ni la pitié, ni la bienveillance, ni la justice : l'amour de l'ordre, du bien, du vrai, du beau n'existe en lui qu'à l'état de germe et de rudiment.

Les facultés intellectuelles, les aptitudes industrielles et artistiques de l'homme ne sont pas plus avancées et suivent un développement analogue.

L'homme n'est guère encore qu'à l'état d'ébauche. Il commence par le pillage et la guerre, pour arriver lentement et péniblement à donner à l'exercice de son activité un but utile, le travail producteur.

Pour amener cette transformation il a été soumis à la plus dure contrainte. Il a été nécessaire qu'il passât par l'esclavage et le servage. Ces deux institutions, issue de la guerre et de la conquête, ont été en quelque sorte les enclumes séculaires sur lesquelles les bras impitoyables des plus forts et des plus rusés ont forgé le travailleur moderne.

Aujourd'hui, la contrainte est encore très violente et terrible, quoiqu'elle ait changé de forme. C'est l'aiguillon de la faim, c'est la rude main de la nécessité, c'est la pression morale, qui stimulent le travailleur et le poussent à l'emploi de ses forces.

Cependant, il est évident que vivre c'est être actif, c'est faire œuvre de ses forces, c'est agir. L'homme, aussi bien que tout être vivant, est soumis à cette loi naturelle. Cela est si vrai que je ne crois pas qu'on puisse imaginer pour l'homme un supplice plus grand que l'inaction absolue, imposée à un être vigoureux et plein de vie. Nul doute que cette inaction prolongée ne le conduisît bientôt aux plus tristes désordres physiologiques, à la maladie, à la démence, à la mort.

Aussi doit-on dire que l'homme ne répugne pas à l'exercice de son activité, à l'emploi naturel de ses forces.

Pourquoi donc le travail a-t-il été regardé comme une déchéance, comme un châtiment, une peine ? Et pourquoi l'homme nous apparaît-il d'abord comme un forçat du travail, comme un condamné, agissant sous le fouet du contre-maître, sous la contrainte, sous l'aiguillon de la faim ?

Examinons cette situation étrange.

Nous voici en présence de l'homme sorti de sa sauvagerie originelle, de sa paresse enfantine, de son insouciance grossière, accoutumé au joug du travail, comme il y a accoutumé le taureau et le cheval sauvages, par ces cruelles institutions, l'esclavage et le servage, amené dans nos civilisations à l'état de prolétaire, travaillant sous l'empire de la nécessité et sous la pression morale du milieu.

Il s'agit maintenant de trouver l'organisation industrielle, où l'homme, arrivé à ce point de développement, résultat de tant de souffrances séculaires, puisse prendre saplace dans la société et y employer utilement toutes ses forces.

Puisque l'homme est un être complexe, pourvu de facultés multiples et variées, à première vue un labeur unique, toujours le même, ne saurait lui convenir. Il peut s'y façonner, s'y résigner plus ou moins, en s'atrophiant, en se mutilant : mais à coup sûr il est dans ce cas condamné à une existence contre nature.

Puisque l'homme est un être essentiellement sociable, qu'il souffre de l'éloignement de ses semblables, que cette privation diminue son activité en l'attristant, en détendant les ressorts de son être, il est encore certain qu'il faut chercher dans l'atelier social des combinaisons qui ne soient pas contraires à ce besoin de sociabilité.

Variété de fonctions, travail accompli avec des pairs et compagnons. Arrêtons-nous d'abord à ces deux points principaux.

L'un des progrès les plus manifestes de l'industrie c'est la division du travail et des fonctions. A l'origine des sociétés humaines, chacun est obligé de tout faire. Architecte, tailleur, cuisinier, charron, menuisier, forgeron, armurier, etc., l'individu, livré à lui-même, doit plus ou moins faire l'office de ce que nous représentent tous ces métiers et bien d'autres encore.

A mesure que les sociétés deviennent moins mauvaises, plus stables, plus pacifiques, à mesure que s'accroissent leurs ressources, nous voyons se produire le phénomène de la division du travail. L'un sera boulanger, l'autre tailleur, un troisième travaillera le bois, un quatrième le fer, et ainsi des autres besognes. Évidemment, cette division du travail est très avantageuse et très favorable à l'accroissement et à l'amélioration des produits.

Nous pouvons bien nous en rendre compte aujourd'hui, en voyant en combien de branches nombreuses et nouvelles s'est divisé cet arbre immense et fécond, qui a nom le travail producteur.

Chaque branche de travail, soit le bois, soit le fer, s'est divisée elle-même en plusieurs industries spéciales. Cette division a rendu chaque fonction plus simple, plus facile à connaître et à remplir. Cette simplification a produit un autre effet très considérable, c'est de pouvoir remplacer le travail de l'homme par celui de la machine. Ce nouveau venu, cet ouvrier artificiel a l'avantage d'être infatigable et doué d'une précision mathématique.

Et l'on ne s'arrête point dans cette voie. Tous les jours on invente, on crée de nouveaux travailleurs ingénieux, dont la force est incalculable. Le Briarée aux cent bras de la fable, Hercule avec

sa force divine ne seraient que des nains comparés à nos outils-machines.

Les Jacquart, les métiers à filer, à tisser, les laminoirs, les marteaux-pilon, les machines à percer, à tarauder, les scies mécaniques, les machines à coudre, etc., représentent des centaines de millions de travailleurs. A combien de milliers de rameurs correspond la machine qui pousse d'Europe en Amérique, en huit jours, nos grands paquebots ? Et nos locomotives, nos locomobiles, quel nombre prodigieux de bras elles représentent !

Mais revenons. Nous l'avons vu, le résultat invariable de tous les progrès c'est d'accroître incessamment la puissance productive de l'homme par la division du travail, qui permet la création de machines-outils, travailleurs de fer et de bois d'une force incalculable, toujours prête et toujours précise, et de plus rendant facile le rôle fragmentaire de l'ouvrier.

Faire d'un apprenti un ouvrier capable d'embrasser toutes les parties du métier de menuisier, ébéniste, forgeron, horloger, etc., cela est long et difficile. Il faut plusieurs années d'apprentissage ; mais s'il s'agit de pratiquer seulement l'une quelconque des fonctions que comporte l'ensemble de ces divers métiers, il en va tout autrement et la chose devient facile, l'apprentissage prompt.

La division du travail nous a conduit à la division des fonctions. Cette division permet à l'homme d'en embrasser plusieurs, et par conséquent de satisfaire aux besoins de son être multiple qui ne peut être tout le jour, toute la vie cloué à une unique et monotone besogne sans en souffrir, sans en éprouver une mutilation physique et morale.

On entrevoit maintenant la possibilité de mettre l'homme dans des conditions normales d'activité. Il peut pratiquer plusieurs fonctions, au milieu de ses compagnons, il le peut, sans fatiguer ses ressorts physiques et moraux, sans diminuer sa vigueur et son ardeur, car il fonctionne selon ses aptitudes, selon ses forces, et sans blesser son sentiment de sociabilité.

On comprend que dans ces conditions il peut se grouper avec ses semblables d'après ses goûts, ses sympathies et ses affinités industrielles.

Les choses étant ainsi posées, il n'y a pas de besogne quelque dure et pénible qu'elle soit, qui ne puisse être acceptée par l'homme. En effet, aucune ne dure longtemps et chacune est rémunérée en proportion de la peine qu'elle présente. La rémunération, comme la gloire, est en rapport exact avec la difficulté vaincue.

Je dis qu'une fois entré dans cette voie on peut concevoir qu'il n'est pas une besogne qui reste absolument répugnante, pas plus qu'homicide pour le travailleur.

V. — La Nouvelle Organisation du Travail.

Abordons de plus près le problème, et pour qu'on en aperçoive la solution, supposons pour un instant, que les sociétés humaines, débarrassées enfin de leur manie destructive et de tous les désastres qu'entraîne cette manie, soient parvenues à une époque de raison et de paix où le travail soit reconnu comme étant la fonction essentielle de l'homme, puisque c'est l'emploi normal de toutes ses forces et aptitudes, l'expansion naturelle de son organisme.

Loin d'être considéré comme une marque de déchéance, une peine, un châtiment, le travail au contraire est devenu l'état naturel de l'homme, sa jouissance et la glorification de son être.

Nous allons montrer combien, dans ces vues nouvelles, tous les travaux que nous connaissons vont se trouver transformés en fonctions parfaitement acceptables.

Soit l'agriculture, pour commencer par le plus général et le plus important des travaux, qui nous soit imposé par la nature des choses. Jusqu'ici, l'exploitation du sol, nécessité de premier ordre, a toujours constitué pour le simple ouvrier des champs un labeur non moins rude qu'ingrat, présentant moins d'avantages que la plupart des autres métiers. De là l'émigration des campagnes vers les villes, dont beaucoup se plaignent. Il n'en peut être autrement. Le travail, comme le capital, va naturellement là où la rémunération est la plus avantageuse. Il n'y a qu'un seul moyen d'arrêter ce mouvement que l'on déplore, c'est de faire en sorte que l'ouvrier des champs trouve à la campagne plus d'avantages qu'à la ville.

La chose est-elle possible ? Nous le croyons et nous allons le montrer. Mais ce changement ne se peut opérer que par une transformation intelligente et rationnelle du travail et spécialement des travaux agricoles.

Nous voyons ce qu'est devenue l'industrie, pratiquée sur une large échelle. Elle enfante des prodiges, malgré la lutte industrielle et une concurrence aveugle, anarchique.

Supposons, pour un moment, qu'il s'agisse d'une commune rurale d'environ quinze cents habitants, établie sur un ensemble de 2,000 à 2,500 hectares. Supposons encore qu'un homme expert, dévoué, intelligent, entreprenne sur ce champ de travail une création, analogue à quelques fondations existant déjà dans l'ordre industriel. A Guise, le fondateur du Familistère, M. Godin, a édifié

un palais social, où quatre cents familles, employées dans sa manufacture, trouvent tous les avantages et les équivalents de la richesse : éducation de l'enfance, instruction primaire et secondaire, mutualité, secours de tout genre dans les maladies, la vieillesse, etc. L'industrie du Familistère, toujours florissante, a pour objet la fabrication d'appareils de chauffage, de cuisine et autres en fonte polie, émaillée (1).

Supposons qu'un Godin agriculteur, au lieu d'être un industriel, se mette en tête et prenne à cœur de faire pour notre commune l'équivalent de ce qui a été exécuté à Guise.

Ce nouvel initiateur se trouvera dans des conditions infiniment plus favorables que son devancier, et il le devra à la nature spéciale du travail agricole.

En effet, l'ensemble d'une vaste exploitation agricole comporte une grande variété de besognes et de métiers, variété on ne peut plus favorable pour tirer parti de tout le monde, des petits, des faibles comme des grands et des forts. Cette grande variété rendra très facile le changement d'occupations pour chacun. On ne sera plus attaché à la glèbe, voué à une seule besogne contraire à l'hygiène et contraire à la nature multiple de l'homme.

Si l'on ajoute que cette grande exploitation agricole sera pourvue de l'outillage moderne et des machines ingénieuses qui décuplent la force humaine ; qu'il est possible de solidariser les intérêts de tous ces travailleurs ; de les mettre à même d'être bons juges de la valeur et du mérite de chacun, et partant d'établir pour tous une rémunération équitable, il devient manifeste que nous sommes en présence de conditions nouvelles, propres à rendre le travail généralement acceptable, comme une fonction naturelle.

Mais, pénétrons plus avant dans cette transformation, envisageons cette population entière, hommes, femmes, enfants, en face de cette immense variété de travaux, toujours renaissants, qui comportent les semailles, la fenaison, la moisson, le soin des animaux, la laiterie, la fromagerie, peut-être la fabrication du vin ou celle du cidre, de la bière, puis la préparation des plantes textiles,

---

(1) Depuis l'achèvement de ce travail, l'œuvre de M. Godin a pris la forme définitive de l'association. Par acte authentique, les usines et le palais social de Guise forme le capital d'une société, dont les travailleurs deviennent les actionnaires et co-propriétaires, grâce à leur part de bénéfice dans l'œuvre commune. Seuls, les ouvriers peuvent devenir actionnaires. Les autres possesseure de parts de capital ne reçoivent qu'un intérêt à 5 0/0.

Donc, dans quelques années, les ouvriers associés se trouveront à peu près les propriétaires uniques aussi bien que les exploiteurs des usines et du palais de Guise. Le travail et le capital, ailleurs frères ennemis, seront ici intimement unis.

du chanvre, celle de la laine, encore toutes les industries accessoires qui font cortège à l'agriculture, charronnage, maréchalerie, taillanderie, sellerie, bourrellerie, etc. ; puis encore toutes celles dont a besoin une réunion d'hommes importante, tailleurs, cordonniers, sabotiers, blanchisseurs, bonnes d'enfants, instituteurs et institutrices de tout genre et de tout degré.

Il peut se rencontrer encore que cette commune agricole soit dans des conditions à adjoindre à toutes ces branches d'activité, déjà si nombreuses une industrie technique, soit une sucrerie, une distillerie, une scierie, une fabrique de merrain, de tonneaux, d'huile végétale, l'engraissement des gros animaux ou celui de la volaille, l'exploitation de carrières de pierres, d'ardoises, de chaux, de sable, c'est à l'infini.

Au milieu de ces besognes, impossibles à énumérer, on se figure aisément que chacun puisse choisir tout d'abord trois ou quatre fonctions par jour, et à l'usage de quelques autres encore, qu'il accomplira généralement avec des compagnons et des compagnes de tout âge. Au lieu d'être seul en présence d'un métier monotone, l'homme se trouvera en plein milieu humain, vivant, actif, donnant et recevant des leçons, maître ici, là élève et apprenti, toujours producteur, concourant à une œuvre commune où son intérêt propre est lié à celui de ses semblables.

Voilà une esquisse des conditions naturelles où l'on peut concevoir, que l'homme trouverait l'exercice normal de son activité et l'emploi de toutes ses aptitudes si diverses.

C'est ainsi que l'on parviendrait à substituer au travail forcé, au travail peine et châtiment, le travail-fonction, conforme à la nature de l'homme et accepté par lui, parce qu'il lui permet l'exercice régulier de ses forces et n'exige de sa part aucune mutilation de ses instincts et de ses sentiments ; lui donnant au contraire la pleine jouissance de son être.

Par la vertu du travail-fonction, les forces et les aptitudes de l'homme, loin d'être diminuées, s'accroissent : l'exercice de son activité, dans sa plénitude, coordonnée à l'action de ses semblables, produit son maximum d'effet utile. Ses sentiments de sociabilité sont satisfaits et se développent sans cesse ; son besoin de justice trouve contentement dans une rémunération équitable, réglée par ses pairs, d'après la valeur de son concours à l'œuvre commune. Que pourrait-il manquer à l'homme dans un milieu ainsi constitué ?

Par l'exercice intégral de l'activité humaine, on obtient une production intense et sans doute supérieure aux besoins, par l'engrènement des fonctions diverses, par le règlement public de la quantité de travail exécuté par chacun, on arrivera forcément

à une répartition équitable, d'où résultera pour tous le bien-être, sinon la richesse.

C'est ainsi que sans grands efforts l'on peut imaginer qu'on parviendra à l'extinction radicale du paupérisme et qu'on fera disparaître de la surface de la terre la misère hideuse. Et, de plus, la santé physique et morale de l'homme étant assurée, on verra disparaître graduellement les maladies, dues à l'oisivité, à l'excès du travail, à l'insalubrité, on verra s'accroître les forces de l'homme, sa vie se prolonger et sa vigueur relative le suivre jusqu'au terme d'une robuste vieillesse.

Ce seront d'autres cieux et une nouvelle terre, dira-t-on : oui, sans doute. Et cet heureux changement sera dû à la substitution du travail-fonction au travail forcé et maudit, forme primitive et barbare de l'activité humaine.

VI. — Conclusions.

Le travail-fonction place l'homme dans ses conditions normales d'activité et par conséquent le rend heureux, résultat qui n'est point de petite importance. Car, il ne faudrait pas l'oublier, le bonheur pour un être vivant, sain de corps et d'esprit, c'est l'exercice complet de ses facultés, qui lui donne la pleine jouissance de lui-même.

Le travail-fonction par le rayonnement de toutes les forces humaines, produit le bien-être, sinon la richesse générale.

Le travail-fonction donnant à chacun la possibité de s'incarner dans la vie générale par ses œuvres, on voit disparaître et tomber à terre la question du travail et du capital, ces frères ennemis, inconciliés jusqu'à présent.

Plus de causes de luttes, puisque d'une part la société a le plus grand intérêt à fournir les moyens d'actions les mieux appropriés aux facultés de chacun ; puisque d'autre part l'homme ne répugne plus au travail, qui fait sa joie et son bonheur.

L'homme n'a plus à demander du travail. Partout il lui est offert comme au plus précieux agent d'activité. Le capital n'a plus à chercher son emploi. Partout il reçoit la meilleure et la plus fructueuse destination. C'est l'intérêt de tous que le capital soit exploité avec le plus d'avantages.

Car, dans les conditions que nous esquissons à grands traits, il est nécessaire de faire remarquer que l'homme se trouve naturellement disposé à la bienveillance, à la justice.

On n'a plus affaire à des oisifs, plus ou moins viciés, plus ou moins malheureux par le fait de cette oisiveté contraire à la nature ni à de pauvres travailleurs surmenés, dégradés, endurcis, souffrants, victimes de la misère et de l'exploitation. Non, l'aspect des choses a complètement changé. Tout a pris un air nouveau, et, si je puis dire, un air de fête, simplement parce que l'homme est placé dans les vraies conditions de sa vie, qui sont d'être actif conformément à la nature de son être.

Le monde est renouvelé, et dans ce monde d'où la misère a été chassée, l'injustice et l'oppression ont disparu pour faire place à la Justice et à la Liberté.

L'unique piédestal qui puisse soutenir inébranlablement les statues de ces déesses immortelles qui ont toujours attiré les vœux des humains, c'est le travail-fonction, producteur de la richesse et, ce qui est beaucoup plus, cause efficiente du bonheur de l'homme et de la paix sociale et j'ajoute qu'il est le seul moyen d'assurer la satisfaction des besoins moraux et matériels de l'homme, en l'unissant à ses semblables par les liens intimes d'une association véritablement intégrale.

E. DE POMPERY.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE

ET

L'HISTOIRE DE L'ART (1)

Une des nouveautés de l'enseignement secondaire moderne est l'institution d'un cours exprès et distinct d'*histoire de l'art* (2). Les *instructions* qui accompagnent ce programme marquent l'esprit de ce cours. Mais comme la plus grande latitude est forcément laissée au maître, et comme d'ailleurs nulle tradition ne l'enchaîne, on peut affirmer que ce nouvel enseignement sera ce que le professeur le fera. On lui donne littéralement à « créer un rôle ».

C'est en effet, lui abandonner une large marge que de lui dire : « Il s'attachera, dans chaque période aux œuvres qui réunis- « sent avec le plus de force et de simplicité les caractères de la « beauté artistique. Cette proccupation devra dominer tout son « enseignement ; à côté de la nécessité d'expliquer comment l'art « est l'expression des idées, des sentiments, des croyances d'une « société, il ne faut jamais renoncer à pénétrer les esprits de l'im- « pression du beau. » De même un professeur de physique élémentaire doit s'attacher aux grandes lois et pénétrer son enseignement de l'esprit scientifique. Cela va sans dire. Et cela dit, il

(1) L'*Enseignement secondaire moderne*, décembre 1891. — L'*Enseignement secondaire moderne* et l'*Economie politique*, septembre 1892.

(2) « Des photographies et les gravures faites d'après les monuments, les « tableaux, les statues et les œuvres d'art de tous les âges seront placées sous « les yeux des élèves ». (Instructions).

lui reste encore beaucoup à trouver en fait de méthode et d'inspiration.

Pour que cet enseignement historique de l'art n'avorte pas, en quelque sorte, en une réduction puérile des cours d'esthétique déjà connus et professés à l'école des Beaux-Arts ou à l'école du Louvre, il devra demander ses directions à la science — science élémentaire sans doute, mais précise — et puiser son inspiration à une source toute nouvelle : un large sentiment social (1). L'Art et la Science : l'Art et l'Idée Sociale.

Cette association d'idées et de mots aurait fait sourire Gustave Flaubert. Il eût, la mettant en action, orné sa galerie de *Bouvard et Pécuchet*. Mais ces terribles et superbes bonshommes ne barrent pas plus la route au socialiste que la statue du Commandeur ne fait reculer Don Juan. Si Herbert Spencer et Helmholtz ont pu faire ressortir sans ridicule (2) les affinités profondes de la science et de l'art, Taine en ses meilleurs jours de jeunesse, a pu marquer l'intime union de l'art et de l'idée sociale (3).

Sans doute savoir l'acoustique n'est pas la même chose qu'être musicien et l'étude de la science des couleurs ne fera pas forcément un bon peintre. De même, aussi, l'étude expresse de la science sociale ne rentre pas dans l'apprentissage d'un futur artiste. Et cependant on voit que parmi les grands artistes aucun ne s'est désintéressé des questions qui agitaient leur temps.

« L'idée fatale et superbe » de la Renaissance même, c'est-à-dire l'individualisme poussé jusqu'à l'héroïsme du bandit, c'était l'idée sociale de l'époque. « Emplissez votre âme, si grande qu'elle « soit, des idées et des passions de votre temps, et l'œuvre viendra. » Cette parole de Gœthe est éternellement vraie. Or, il est peu probable que se réforment jamais les petites cours anarchiques de l'Italie du XVIe siècle. Les grandes nationalités sont un fait sur lequel il semble bien que l'histoire ne reviendra pas. Elles ne se dissoudront point, elles entreront dans un système plus vaste, que pénétreront et qu'animeront de leur esprit vivant les idées de justice sociale et d'humanité. Au plus haut sommet, parmi les œuvres d'art seront celles qui porteront le fardeau de l'idée sociale sans fléchir sous son poids. Les grands artistes contemporains sont déjà

(1) Georges Renard : *L'Art social* (*Revue Socialiste* de décembre 1891). — Robert Bernier : *Le Socialisme et l'Art*, 1890.

(2) Herbert Spencer : *De l'Éducation*, chapitre I, *Quel est le savoir le plus utile ?* — Brücke et Helmoltz : *Principes scientifiques des Beaux-Arts*.

(3) Taine : *Philosophie de l'Art*, tome II, *De l'Idéal dans l'Art*. Il est curieux de constater que l'auteur si volontiers « à rebours » quand il traite en sa maturité de questions politiques se laisse entraîner à un tout autre courant quand il parle en sa jeunesse de questions d'art.

entrés dans cette voie. A la recherche inquiète, douloureuse même, des Gros, des Géricault, des Delacroix, a succédé, après une période de tâtonnements, un courant d'idée, tragique aussi mais apaisé ; une pensée douloureuse encore mais plus sûre d'elle. même, et de ce qu'elle veut. Sil y a des retardataires, c'est que suivant la remarque de M. Eugène Müntz (1) les grands mouvements sociaux ne commencent ordinairement pas par les artistes. Ils les enregistrent. La philosophie, la science, la littérature marchent en avant, l'art suit. Ce n'est pas que les artistes ne puissent, à leur manière, être des précurseurs. Mais les précurseurs ici sont l'exception. La raison en est simple : nul artiste ne peut consentir à être passagèrement méconnu ; il lui faut des succès. Pour les obtenir — car c'est le pain quotidien dont il vit — il est amené à faire des concessions. Il en souffre, mais il les fait. Et à force d'en faire, il finit par n'en plus tant souffrir. Seuls les plus hauts mènent opiniâtrément leur œuvre parallèlement à leur pensée. Mais une fois que la science et la philosophie, par leurs espoirs combinés, ont rompu les digues, le flot suit et les porte, car ils aiment à être portés ; les plus puissants navires sont dans ce cas, à plus forte raison les moindres barques. On peut donc affirmer que la tendance socialiste trouvera son expression dans l'art. Il la manifestera plus puissamment et la manifestera à tous. En effet, l'art est à la fois souverainement élevé, aristocratique au sens vraiment humain du mot — et souverainement populaire. Il parle plus haut et porte plus loin que la science et la philosophie mêmes. Comme un phare, il en concentre les rayons épars et les projette à travers l'espace.

Paul Buquet.

---

(1) *Les Précurseurs de la Renaissance.*

LA QUESTION SOCIALE

DEVANT LES CORPS ÉLUS

La Chambre élue en 1889, et aujourd'hui à peu près expirante ne mérite guère nos félicitations. Les rares instants de loisir que lui ont laissé depuis deux mois les scandales du Panama, dans lesquels la plupart des accusateurs sont encore moins intéressants que les accusés, ont été employés par elles à de regrettables décisions.

Tout d'abord nous devons enregistrer le rejet de la convention franco-suisse. Les exagérations du protectionnisme sont, croyons-nous très fâcheuses. Il semble établi en effet que la protection, principalement quand elle est poussée à l'extrême, est favorable surtout aux grands propriétaires, et indifférente, malgré leur opinion opposée, aux petits propriétaires cultivateurs. — On ne saurait être trop prudent dans ces questions, ni trop se méfier des excès dans l'un ou l'autre sens. L'échec du projet d'arrangement avec la Suisse est une manifestation extrême de l'intransigeance protectionniste ; cette décision risque de rejeter complètement la Suisse vers la Triple Alliance et de ruiner les vieilles industries françaises qui ont dans ce pays leur principale clientèle.

Le Sénat a abordé la discussion de la prise en considération d'une proposition de M. Tolain relative à la nomination par l'État des directeurs des Compagnies minières et des Compagnies de chemins de fer. (Séance du 13 janvier 1893).

« C'est, a dit justement M. Tolain, *le spectacle à chaque jour et à chaque heure de l'impuissance de l'État contre des Compagnies aussi puissantes qui m'a engagé à déposer ma proposition.* » Le ministre des travaux publics, tout en se montrant

opposé au système de la nomination par l'Etat des directeurs de ces Compagnies, a reconnu que la loi de 1810 sur les mines était devenue lettre-morte, qu'il serait bon de la réviser et de lui donner une sanction pratique pour rendre réelle et certaine l'autorité souvent méconnue de l'Etat. Il a du reste promis d'apporter un projet de loi dans ce sens. Devant cette promesse M. Tolain a retiré sa proposition.

La question la plus importante de beaucoup qui ait été soumise aux Chambres est celle de l'élévation à 4 milliards de la limite d'émission des billets de la Banque de France qui était antérieurement fixée à 3 milliards 500 millions. C'est donc le droit pour la Banque de France de créer 500 nouveaux millions de billets, 500 millions, de monnaie purement fiduciaire, 500 millions avec rien qui a été bien légèrement concédé par les Chambres dans les séances du 17 janvier 1893 (Chambre des députés) et du 21 janvier (Sénat). Cette décision est très fâcheuse parce que dans le projet ministériel de prorogation du privilège de ce grand établissement financier, qui a été récemment discuté, on concédait à la Banque la limite de 4 milliards réels quoique encore insuffisants, mais en échange davantages; tandis que c'est un droitnouveau qu'on vient d'accorder, sans aucune compensation à une puissance financière déjà trop prépondérante. C'est une nouvelle victoire de la Banque.

La discussion a été ouverte par un bref discours de M. Millerand qui n'a fait qu'annoncer l'argumentation très intéressante et très détaillée de Camille Pelletan.

Nous reproduisons ci-dessous la plus grande partie de ce discours.

M. Camille Pelletan. — Je suis d'abord obligé de constater les conditions dans lesquelles ce débat se présente, ne serait-ce que pour expliquer pourquoi nous sommes réduits à une discussion sommaire sans avoir les documents dont nous aurions eu besoin.

Vous savez ce qui s'est passé. Je ne crois pas que dans l'histoire parlementaire il y ait un précédent au débat qui s'engage aujourd'hui. Et il s'agit de savoir si l'on accordera aux malheurenx qui n'ont d'autre ressource pour vivre que le revenu de nombreuses actions de la Banque le droit de créer un demi-milliard avec du papier!

C'est hier matin que la Commission a décidé qu'elle accorderait ce droit : à deux heures, le rapport était fait ; à trois heures, il allait être voté si on ne s'était pas opposé à la discussion immédiate. Je ne souhaite pas à la Chambre actuelle de voter un projet de loi portant sur un demi-milliard dans des conditions où d'habitude on vote à peine un projet de loi d'intérêt local. — Très bien ! très bien ! à l'extrême-gauche.

C'est là un événement extraordinaire. On peut ouvrir les annales parlementaires de tous les temps sans trouver rien de pareil à ce qui se passe. Quand on demande un demi-milliard, il faut au moins laisser aux députés le temps d'examiner le projet de loi. — Bruit au centre.

Remarquez d'ailleurs qu'il y a, à l'heure actuelle, un budget dont la discussion arrive peut-être un peu tard. Je crois que là encore il n'y avait pas de précédent. Nous sommes au 17 janvier ; le budget n'est pas encore voté, et c'est M. le ministre des finances qui nous demande de faire passer le demi-milliard de la Banque de France avant le budget du pays ! — Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.

On nous dit, il est vrai, que ce demi-milliard est purement nominal, purement idéal et théorique, qu'il n'apporte aucun avantage réel à ceux qui vont en bénéficier. Permettez-moi de le dire, c'est là un genre d'argument singulièrement dangereux.

Le ministre qui s'exprime ainsi peut être appelé à discuter avec la Banque de France les conditions du renouvellement de son privilège, et peut-être à ce moment-là ne serait-il pas dans des conditions très favorables pour négocier et demander, en compensation des concessions nouvelles accordées à la Banque, quelques avantages pour l'intérêt public s'il avait commencé par établir à la tribune que la plus importante de ces concessions était sans intérêt aucun.

Tout à l'heure, l'honorable M. Dubost nous disait, de son banc, dans une interruption : « Prouvez donc que ce demi-milliard constitue un avantage quelconque pour la Banque ! » Et M. Millerand lui répondait : « Comment voulez-vous que je le prouve ? On ne prouve pas l'évidence ! » — Exclamations au centre.

Je disais qu'il était surprenant d'entendre affirmer que le droit d'émettre un demi-milliard de papier-monnaie n'apporte aucun avantage à ceux auxquels on l'accorde. Cette affirmation se présente sous une apparence singulièrement paradoxale. Si je regarde autour de nous, je vois que dans toute l'Europe le droit d'émission a été acheté par les banques qui en profitent, par des avantages considérables assurés à l'État.

Examinez ce qui se passe en Allemagne, en Angleterre, en Belgique : toutes les banques qui ont eu le droit d'émission nationale ont assuré à l'État des redevances et des avantages considérables en échange de ce droit d'émission, et je me demande pourquoi ce serait dans la République française seule qu'un pareil droit n'aurait absolument aucune valeur d'échange.

Cela est absolument incompréhensible ! Allez dire à n'importe qui que ce n'est pas un avantage d'être une Banque nationale d'émission, ou que l'augmentation du pouvoir d'émission n'a pas pour contre-partie une augmentation de bénéfices, on vous rira au nez.

Et puisqu'il faut ici démontrer l'évidence, je pose cette simple question à la Chambre.

Qu'est-ce qu'on vous demandait d'accorder à la Banque ? On vous demande de lui accorder, sans qu'elle verse un centime, le droit d'imprimer sur des chiffons de papier sans valeur : « Ceci vaut 100 francs, ceci vaut 500 francs, ceci vaut 1,000 francs, ceci vaut 10,000 francs », jusqu'à concurrence de la somme énorme d'un demi-milliard.

Qu'est-ce que la Banque fera de ces morceaux de papier ? Les fera-t-elle distribuer dans les rues aux victimes des rigueurs de l'hiver ou aux gens qui ont pu être ruinés par quelque société financière. — On rit.

Non, elle les donnera soit à l'escompte, aux commerçants qui lui en payeront l'intérêt, soit comme avances à des emprunteurs sur titres, qui lui en payeront également l'intérêt. Permettez-moi de dire, — c'est une question de pure probité de discussion, car il ne peut pas y avoir de doute là-dessus — que la Banque de France touchera pour ses dividendes, autant qu'elle voudra, les intérêts du demi-milliard que vous allez lui donner le droit de créer. Je défie qu'un homme sérieux conteste le fait. — Interruptions.

S'il y a ici quelqu'un qui ose contester que le droit d'émettre un demi-milliard de billets de plus vaille l'intérêt de ce demi-milliard pendant le temps que dureront les effets contre lesquels les billets auront été échangés, véritablement c'est à désespérer de l'évidenre. On ne le nie point, n'est-ce pas?

M. le Rapporteur. — Comment, on ne le nie pas ?

M. Maurice Rouvier. — Vous raisonnez comme si la Banque n'avait pas d'encaisse métallique.

M. le Rapporteur. — Elle n'a pas un billet à l'heure actuelle : est-ce qu'elle ne fait pas l'escompte ?

M. Camille Pelletan. — Vous me permettrez d'attendre pour discuter les objections qui me sont faites qu'elles se produisent sous une forme un peu plus claire et un peu plus développée.

Je dis qu'il est évident que, quel que soit l'état des choses, un demi-milliard de plus aujouté à l'émission actuelle représente un demi-milliard de plus dans les affaires de la Banque. C'est M. Rouvier qui m'interrompait tout à l'heure, je crois.

M. Maurice Rouvier. — Parfaitement !

M. Camille Pelletan. — M. Rouvier nous a déposé un projet de renouvellement du privilège de la Banque de France...

M. Thellier de Poncheville. — Qu'on le discute, cela vaudra mieux !

M. Camille Pelletan. — Que devient ce projet? Je ne cherche pas à le savoir ; je crois qu'il a été pris d'un besoin de retraite que je conçois. — (Bruit au centre). — Ce projet, qui paraissait très impatient autrefois, a acquis dans ces temps derniers au moins une vertu : la patience, et je ne sais pas si nous en entendrons parler de quelque temps ; mais enfin il faut bien que je le rappelle.

Ce projet accordait à la Banque, outre la prorogation de son privilège, un avantage : c'était l'extension du droit d'émission. Et, en échange de cette extension la Banque assurait à l'Etat des avantages qui nous semblaient dérisoires, mais que M. Rouvier faisaient valoir très haut à la tribune. Ce qu'on nous demande aujourd'hui, c'est d'*accorder à la Banque les mêmes avantages sans que l'Etat obtienne la même contre-partie* ; ce qu'on nous demande, c'est de nous passer de la compensation du demi-milliard qu'on ajoute au droit d'émission.

M. Maurice Rouvier. — Voulez-vous me permettre un mot, monsieur Pelletan, puisque vous me mettez en cause ?

La clause dont vous parlez a été introduite postérieurement aux négociations avec la Banque ; elle n'a jamais fait l'objet de négociations et elle a été introduite dans le projet à la suite des difficultés qui se manifestèrent au moment du dernier emprunt et qui ressemblaient à la situation actuelle.

A ce moment la Banque toucha presque à la limite de l'émission des billets et elle fit remarquer — ce qui me paraissait l'évidence — que, si ces circonstances se reproduisaient et si on atteignait la limite de l'émission, il en résulterait une gêne considérable pour le commerce. C'est à ce moment que j'ajoutai l'article dont il s'agit et qui, je le répète, n'a jamais été l'objet de négociations.

Comme c'est moi qui ai présenté le projet, vous voudrez bien reconnaître que je n'ignore pas comment les choses se sont passées.

M. Millerand. — Mais on en parle dans l'exposé des motifs ! — Exclamations à gauche.

M. Camille Pelletan. — En effet, on vise l'augmentation de l'émission dans l'exposé des motifs. — Mouvements divers.

De deux choses l'une : ou vous accordiez à la Banque un cadeau gratis, un avantage sans compensation ; ou vous ne lui accordiez rien. Et alors,

comme toute la discussion a porté sur ce point, vous me permettrez de dire que votre conduite était paradoxale. — Murmure au centre et sur divers bancs à droite.

M. Camille Pelletan. — Comment, je ne donne pas d'arguments quand je fais remarquer — ce qu'on sait partout — que le droit de faire un demi-milliard avec du papier et de le prêter à des commerçants, ou à divers emprunteurs moyennant intérêt, rapportent à ceux qui le possèdent ?

Et c'est uniquement parce qu'on conteste la valeur de cet argument qu'il faudrait s'incliner ?

Je répète qu'on vous a présenté le droit d'émettre un demi-milliard de billets comme la contre-partie des avantages qu'en retirait l'État en échange, et je demande à M. le ministre des finances, qui aura sans doute à négocier à nouveau avec la Banque de France, s'il sera dans la même situation pour poursuivre ses négociations si, à l'heure où il les entreprendra, la Banque a déjà la possession de fait du droit d'élever son émission jusqu'à 4 milliards.

Partout en Europe nous croyons la limite du droit d'émission faire l'objet des négociations les plus sérieuses, comme constituant le principal intérêt des banques nationales, et ici on nous dit : « Cela n'a aucun intérêt » Nous apportons la preuve du contraire, et on prétend qu'on n'a pas besoin d'y répondre. — Très bien ! sur divers bancs à gauche.

Quelle est l'unique réponse qu'on peut faire à cet argument et quel est la raison d'être du projet de loi actuel ?

Le projet de loi est un peu surprenant, on l'a présenté avec une rapidité excessive. S'il correspondait à des besoins anciens, peut-être n'aurait-on pas été obligé d'en hâter ainsi le dépôt ; s'il correspond à des besoins nouveaux, comment se fait-il que, dans le rapport que tout le monde a pu lire ce matin, on ne rencontre aucune allusion aux faits nouveaux, imprévus, qui ont obligé le Gouvernement à accorder à la Banque cette augmentation d'un demi milliard ? Telle est la question.

Un fait est certain, c'est qu'à l'heure actuelle la difficulté de se procurer des billets de banque est une gêne sérieuse, et pour les commerçants et pour le particuliers. Cette difficulté nous ne songeons pas à la nier ; cet inconvénient nous ne songeons pas à le contester ; mais la question est de savoir quelle est la raison de cette difficulté, si elle est née de la force des choses, du jeu spontané des faits économiques, ou si, au contraire, elle n'est que le résultat d'un calcul de la Banque de France. — C'est cela ! à l'extrême gauche.

Je me permettrai de faire remarquer que la situation a changé bien vite, car il est de notoriété publique qu'autant il est impossible aujourd'hui de se procurer du papier à la Banque, autant il était impossible, ou au moins difficile, de se procurer des métaux à une date encore récente. — C'est vrai !

La situation s'est modifiée en trois semaines comme par un changement à vue. Sont-ce des faits économiques qui ont amené ce résultat ; il me semble que dans ce cas le Rapporteur aurait dû tout au moins nous en indiquer la nature. Et ceux de nos collègues qui ont lu d'un bout à l'autre son rapport ignorent encore quels événements économiques extraordinaires ont amené un si brusque changement des choses.

D'ailleurs, les affaires de la Banque croissent en général, normalement, avec la prospérité publique, et je ne sache pas que les incidents qui se sont passés ces temps derniers aient, d'après tous les symptômes que nous apercevons, développé la prospérité publique.

Mais que s'est-il passé ? Eh bien, messieurs, pour voir ce qui s'est passé il suffit de consulter deux ou trois bilans de la banque.

Il y a trois semaines encore, le 21 décembre, on n'avait aucun besoin de présenter l'émission ; il existait une marge de 250 millions.

Au 5 janvier et au 13 janvier, la nécessité d'augmenter l'émission apparaît et pourquoi ? Mais c'est bien simple : parce que la Banque a volontairement épuisé son droit d'émission. — Exclamations au centre. — Et on voudra bien reconnaître que si, dans une certaine mesure, la quantité de billets de banque qui existe en France dépend des faits économiques, dans une large mesure aussi elle dépend des intérêts et de la volonte de ceux qui ont reçu le privilège de ce droit d'émission.

Que s'est-il passé entre le 21 décembre et le 13 janvier, ou même le 5 janvier — car c'était déjà un fait accompli au 5 janvier. Simplement ce fait que la Banque a épuisé son droit d'émission principalement et presque exclusivement sur deux points : sur son escompte et sur ses avances sur titres.

Je demande à donner deux mots d'explication sur chacun de ces deux points.

La Banque a été fondée pour assurer au commerce français l'escompte à bon marché, Napoléon disait : « J'ai créé la Banque pour accorder l'escompte de 4 % ». L'escompte de 4 % sous Napoléon, c'était l'escompte de 2 % aujourd'hui. Qu'a fait la Banque ? Elle s'est, dans la mesure du possible, soustraite à son rôle naturel. Tout le monde sait que la majeure partie de l'escompte, en France, a passé à d'autres établissements : il ne peut y avoir de doute à ce sujet. Dans ces conditions, n'est-il pas évident que, quand la Banque croit avoir intérêt à augmenter son escompte, elle peut le faire arbitraire, dans la mesure qui lui convient ?

Eh bien, la France, entre le 21 décembre et le 5 janvier, a simplement escompté pour 160 ou 180 millions d'effets de commerce de plus, et elle s'est ainsi trouvée très rapprochée de la limite de son droit d'émission.

La Banque fait encore autre chose : elle fait des avances sur titres. Il est au moins contestable qu'elle ait été créée dans ce but, qu'il soit légitime de sa part de faire ces opérations très fructueuses des banques ordinaires. Si je ne me trompe, quand elle a été fondée, ces opérations lui étaient interdites : on ne les lui a consenties qu'après coup et on ne comprend guère qu'on accorde un privilège aussi énorme que celui de faire du papier-monnaie, pour se livrer en somme à des opérations de banque courantes, à des opérations de pure spéculation.

La Banque de France a été créée pour favoriser le commerce et l'industrie — on aurait dû y ajouter l'agriculture ; — mais elle n'a pas été créée pour faire des opérations de banque ordinaires. Pour ma part, je m'associe simplement à l'amendement d'un de nos honorables collègues de ce côté, — l'orateur désigne la droite, — qui demandait qu'on limitât les avances que la Banque pourrait faire sur titres.

La Banque a voulu atteindre la limite de ses émissions. Qu'a-t-elle fait, en effet ? Du 21 décembre au 13 janvier, elle a augmenté de 50 à 60 millions ses avances sur titres.

Jusque-là, considérez le bilan dans des temps où le mouvement des affaires était plus intense : elle a conservé entre son droit d'émission théorique et ses émissions réelles un écart de 200 à 250 millions. Le jour où elle a voulu — naturellement il est facile de jouer sur de tels chiffres — où elle a eu besoin de provoquer un effet d'apparence, elle a mangé l'écart : 160 ou 180 millions sur l'escompte, 40 à 60 millions sur les avances sur titres.

Voilà l'explication du besoin actuel. Ce besoin ne réside pas dans l'effet du dehors, il est tout entier dans les convenances de la Banque, et je ne cherche pas ici quel a été le but et l'intérêt de la Banque à agir ainsi. A-t-elle eu simplement pour but de simplifier un renouvellement de son privilège, qui paraît devoir devenir laborieux, en acquérant, dès la première heure, la concession que l'on considérait comme un avantage nouveau ? Y a-t-il autre chose ?

Devons-nous vous rappeler que la Banque, après tout, appartient en grande partie à de très gros manieurs d'argent, qu'il se fera très prochainement des opérations métalliques énormes dans des pays voisins, que pour ces opérations il y a des hommes qui peuvent, avec les quantités de billets qu'ils possèdent, retirer beaucoup de millions de la Banque, des hommes qui ont besoin — eux qui ont une influence toute-puissante sur la Banque — d'avoir des ressources métalliques considérables pour tirer, non pas au profit de la Banque, non pas au profit des actionnaires de la Banque, mais pour leur propre avantage, des bénéfices énormes des opérations qui seraient faites à ce moment. — Vive approbation à l'extrême-gauche.

Je ne sais pas laquelle de ces suppositions est la vraie ; je me borne simplement à dire à la France qu'elle est en face de l'inconnu, qu'il y a là une espèce, — je ne voudrais pas employer de gros mots, je ne veux pas dire de mystification — mais je ne sais quoi, une situation factice faite à plaisir en trois semaines... — Exclamations — et je dis qu'à l'heure précisément où nous sommes tous d'accord pour écarter des questions d'affaires la représentation nationale, ce serait une suprême imprudence de voter un pareil projet sans y avoir regardé de plus près. — Applaudissements sur divers bancs.

Ce qui se murmure tout bas et ce que Pelletan n'a pu dire, c'est que l'émission de 500 millions de billets va remplacer dans la circulation monétaire du pays 500 millions d'or. Cet or servira-t-il tout simplement à augmenter l'encaisse métallique de la Banque? comme le disent les avocats de la Compagnie, ou bien au contraire, comme le bruit en court, est-il destiné à une puissance qui fait partie de la Triple-Alliance, l'Autriche ? Il y aurait donc sous les naïvetés ou les sophismes de M. Tirard, une spéculation sur l'or entreprise par la haute Banque internationale au profit de l'Autriche, au détriment de la France et au profit aussi des actionnaires de la Banque de France. L'or qui sert aux échanges quotidiens va être recueilli par la Banque de France, qui l'exportera en Autriche, le prêtera à des conditions avantageuses pour elle. Ce droit de retirer notre or de la circulation, d'en user dans un intérêt particulier lui est concédé gratuitement et sans compensation.

Cette manière d'agir est si étrange qu'un des plus zélés défenseurs de la Banque de France, M. Paul Leroy-Beaulieu, n'a pu s'empêcher de s'élever contre les dangers de cette décision. Dans le numéro de l'*Économiste Français* du 14 janvier 1893, on trouve un article de cet écrivain qui blâme formellement cette extension du droit d'émettre des billets de banque, qui en montre les dangers au point de vue du crédit des billets et qui prouve d'une façon péremptoire que ce besoin subitement ressenti d'un accroissement des billets de banque est purement artificiel et nullement justifié par la situation économique générale et le besoin des échanges. Si la Banque a atteint la limite, qu'elle mette en circulation 200 millions d'or et 200 millions d'argent. Son encaisse or au lieu de 1 milliard 700 millions sera de 1 milliard 500 millions seulement, ce qui est bien suffisant. Ce raisonnement de M. Paul Leroy-Beaulieu nous paraît la plus significative condamnation d'une politique financière inspirée par M. de Rothschild.

A. Delon.

ÉCHOS DRAMATIQUES

Dans un article récent, nous déplorions la triste situation faite à la plupart des artistes dramatiques et lyriques. Ils dépendent effectivement corps et biens de directeurs armés contre eux de traités draconiens, traités *librement* consentis à la vérité, mais consentis le couteau sur la gorge. Quand il faut vivre, et que l'on n'a pas entre les mains d'autre gagne-pain que la profession d'artiste, on doit, coûte que coûte, exercer cette profession : parce que les vieux parents et les petits enfants ont faim et froid, parce que l'éclat factice du théâtre déguise souvent la nudité glacée de la mansarde.

Alors on s'engage, ou plutôt l'on se vend pour vivre ; c'est-à-dire pour ne pas mourir ! et l'on dépend fatalement des directeurs qui possèdent et qui paient; on leur appartient comme l'esclave appartient à son maître, avec cette différence que l'esclave avait un seul maître, et que l'artiste en a généralement deux ; avant d'arriver au directeur il doit passer sous les fourches caudines des agences lyriques et dramatiques. Ces agences cautionnant le plus souvent les directeurs de province, qui s'engagent de leur côté, à former leur troupe par l'intermédiaire de l'agence. Bien entendu, l'artiste n'est engagé qu'à la condition de verser à l'intermédiaire un tant pour cent sur des appointements qu'il ne touchera peut-être jamais. — Ainsi, d'une part, l'artiste est dépouillé d'avance ; de l'autre, le directeur lui-même est exposé à faire faillite par suite des intérêts considérables qu'il verse entre les mains de l'agent théâtral pour le capital exploité. Conclusion : Suppression nécessaire des agences.

Frappé de ces considérations : tous les droits du côté des

directeurs, tous les devoirs du côté adverse, un syndicat d'artistes dramatiques et lyriques s'est formé il y a quelques années, dans le but d'entrer en lutte pour l'art et pour la vie.

Ce syndicat a merveilleusement réussi. Formé à son origine par l'initiative courageuse de quelques artistes, il est à l'heure présente une force ; il était le droit, il est devenu le nombre. Plus de 7.000 adhérents en font partie. Les résultats acquis sont précieux : le syndicat défend gratuitement ses membres dans leurs nombreux procès avec les directeurs ; il donne des fêtes dont le produit sert à soulager les membres malheureux ; il tient des assemblées où les artistes peuvent se rencontrer, se connaître, se concerter surtout.

Malheureusement le syndicat n'est pas reconnu par la loi et son influence ne va pas jusqu'à faire supprimer la source du mal : les agences. Or, comme les directeurs sont en grand nombre les hommes-liges de ces agences, ils continuent à engager leurs artistes par ce canal... de Panama. De sorte que l'action du syndicat, qui tendait à remplacer les agences par des renseignements gratuits, comme cela se passe dans les mairies de Paris pour les placements de certains corps de métier, se trouve en partie détruite, et cela au plus grand détriment des artistes. Donc, *delenda est Carthago*, en bon français : les agences devraient être supprimées.

Cette situation faite à toute une classe de travailleurs, s'impose à l'examen des gens de cœur. Quand l'artiste a une réputation faite, consacrée par le Public, il dicte des conditions ; il use de sa notoriété ; parfois même, comme un grand enfant, il en abuse et venge ses camarades,en ce sens qu'il met le directeur en coupe réglée, et qu'il exige de lui des appointements..... de Président de la République. Le directeur roublard, ne perd pas la tête ; il accorde les appointements, et les prélève..... sur le maigre salaire des *utilités*, des artistes moins en vue.

Nous ne nous occupons donc point ici de l'étoile en vedette qui se tire d'affaire inconsciemment au détriment de la communauté. Nous examinons simplement la situation d'ensemble de tous ceux qui vivent du théâtre. Elle est triste : d'autant plus que jusqu'à présent et sauf quelques exceptions, les grandes notoriétés artistiques n'ont pas pris en main le mouvement profond qui ébranle la vieille carcasse théâtrale ; ils ressemblent en cela au père de famille imprudent, qui attend que sa maison soit brûlée pour verser sur le feu l'eau préservatrice. De sorte que, l'influence du syndicat est fatalement bornée par l'inertie des uns, la malveillance intéressée des autres. Beaucoup d'artistes restent sans engagement, et l'hiver s'annonce bien rude.

M. Simon Max, qui a fait partie du syndicat, a, comme tant d'autres, été frappé de cet état de choses. A son tour, il forme une sorte d'agence dramatique dans des conditions, hâtons-nous de le dire, plutôt favorables aux artistes ; autant toutefois qu'une mauvaise cause peut engendrer un bon effet, qu'un mauvais moule peut produire une bonne épreuve. Ce qui est mauvais à tous égards, c'est le *principe* des agences; il vaut toujours mieux pour un artiste dépendre d'une société à titre égalitaire, que d'un homme.

Si, personnellement, M. Simon Max fait aux artistes des conditions tolérables, et nous l'admettons, il aide en même temps à éterniser une situation fâcheuse, absolument comme le miel qui couvre une pilule amère en déguise le goût sans en changer la qualité. Pourquoi M. Max n'a-t-il pas eu l'heureuse idée d'employer, en faveur du syndicat, les débouchés dont il peut disposer ? Tous les intérêts eussent été sauvegardés : Nécessité de caser les artistes, nécessité, pour ceux qui voient en avant, de marcher dans la voie sûre où le syndicat s'est courageusement engagé.

Si nous trouvons dans les engagements des théâtres subventionnés (l'Odéon en particulier) des conditions qui blessent le bon sens, la liberté individuelle et la justice, qu'est-ce qui doit se passer en province? C'est là, hélas! que les pachas et les canapés tiennent le premier rôle ; que les femmes sont moralement forcées d'en passer par les caprices d'un despote au petit pied; bienheureuses encore celles qu'on n'oblige pas, comme des danseuses citées il y a quelque temps, à faire acte de présence au foyer des abonnés! Bienheureux les artistes qui ne sont pas tenus de se nourrir, moyennant la forte somme, à la cantine empoisonnée de la direction ! J'en passe et des meilleures. Pour finir, un extrait des engagements d'artistes à l'Odéon :

« L'artiste doit jouer en tout temps, en tout lieu, en province, même à l'étranger, sans exiger aucune allocation autre que les frais de voitures..... à toutes heures et dans plusieurs théâtres le même jour..... en chef, double, partage et remplacement ; au besoin *tous les rôles*, quelque soit leur importance ; dans *tous les genres* sans que, dans aucun cas, il en puisse *résulter* pour le *Directeur l'obligation de faire jouer l'artiste.*»

Ainsi, l'artiste est à la discrétion complète du directeur, qui, lui, n'est tenu à *rien*. C'est complet! Il peut forcer un comique à jouer la tragédie, et réciproquement. Il peut ainsi compromettre le talent de l'interprète vis-à-vis du public ; il peut encore, si la malveillance s'en mêle, l'empêcher absolument de se produire.

Continuons : « En cas de clôture, l'artiste doit supporter que les appointements soient suspendus. »

Messieurs les directeurs devraient, par la même occasion, suspendre la vie chez leurs artistes, cette triste vie qui les oblige à boire et à manger.

Mais nous n'avons pas fini : « En cas de cession, transmission, démission, retrait de privilège ou décès du directeur, l'artiste s'engage à n'exercer aucun recours contre le directeur, sa famille ou ses héritiers, pour la partie de l'engagement qui resterait à exécuter, le dit engagement devenant alors nul à leur égard. Mais devant être remis par l'artiste *s'il convenait au nouveau directeur* qui viendrait à être placé à la tête du théâtre et que l'artiste *s'oblige à reconnaître.* »

Le tout pour deux cents francs par mois et trois mois de congé obligatoires !

Pauvre dignité humaine, qu'en fait-on ? Les directeurs se passent l'artiste comme une monnaie qui n'a même pas d'effigie : comme un bétail qui est vendu avec la ferme. Ainsi, jadis, les planteurs vendaient leurs noirs avec la plantation ! C'est vraiment une honte, non pas d'accepter de pareils marchés (nécessité n'a pas de loi), mais de les imposer.

GERVAISE.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Sommaire.— *France* : L'Action Socialiste.— L'élection Jaurès. — L'Institut d'Ethnographie.— *Belgique* : Les sans-travail.— *Angleterre* : La Législation du travail. — Le Congrès de Bradford. — Une mesure du Cabinet Gladstone. — *Allemagne* : La Grève des Mineurs. — Une Statistique. — *Suède* : Les progrès socialistes. — *Autriche-Hongrie* : Les socialistes tchèques. — Le Congrès de Buda-Pesth. — *Italie* : Mise en liberté de Cipriani.— L'avenir socialiste.— *Espagne* : Les sans-travail. — *Suisse* : Résolutions du Congrès de Soleure. — Le droit au travail.

FRANCE

L'Action Socialiste. — Debout pour réclamer et pour imposer, au besoin, avec une Constituante nous débarrassant de la Constitution orléaniste de 1875, la révision non plus seulement d'institutions gouvernementales vingt fois inutilement révisées depuis un siècle, mais d'un organisme économique qui permet et engendre l'escroquerie dans les entreprises, le vol quotidien et légal dans l'atelier, et la concussion dans l'Etat.

Révision politique antiplébiscitaire, Révision sociale : tel est, sous des formes différentes, le sens général des deux manifestes ci-dessous.

Voici d'abord le manifeste le plus autorisé ; car il émane vraiment de l'union des mandataires indiscutés de tous les groupements socialistes : Allemane, Baudin, Camélinat, Duc-Quercy, Ferroul, Fournière, Guesde, Prudent-Dervillers, Vaillant :

AU PEUPLE

Citoyens,

Ce qui arrive, la décomposition du monde capitaliste et dirigeant, était prévu et attendu depuis longtemps par les socialistes.

Les scandales et les vols, dont le Panama n'est qu'un exemple plus éclatant, un incident plus terrible, vous montrent clairement ce qu'est le gouver-

nement de cette bourgeoisie enrichie de votre travail et de vos dépouilles. L'opportunisme au pouvoir aujourd'hui, après la royauté et l'Empire, en est le représentant criminel et corrompu.

Le temps de ces traîtres à la République et à l'honneur est accompli.

Démasqués enfin dans leurs trahisons, ils doivent cesser de compromettre la République, ils doivent être précipités du pouvoir.

Délivrons la République des opportunistes, trop longtemps confondus avec les républicains par les réactionnaires césariens, cléricaux et monarchistes aussi immondes qu'eux et non moins ennemis du peuple.

Abattons les réacteurs de toutes nuances qui tentent l'assaut du pouvoir pour nous ramener au gouvernement des curés ou à la monarchie, à la guerre et à toutes les infamies d'un passé odieux.

L'heure du réveil populaire a sonné.

La nation doit échapper à la fois aux complots et à la tyrannie, faire elle-même sa délivrance et ses destinées.

Le Socialisme, la République sociale seuls, sont la voie du salut de la nation, du prolétariat, de la République.

Dans cet effondrement, non seulement d'un parti politique, mais d'une classe, depuis des siècles, sous des formes diverses, maîtresse de nos destinées, toutes les forces vives de la nation sont nécessaires. Répondez donc à l'appel que vous fait la Ligue d'Action Révolutionnaire pour la Conquête de la République sociale.

Formez vos rangs, vos sections, et marchez avec nous à la conquête du pouvoir aux mains du socialisme et du prolétariat, au gouvernement du peuple par le peuple.

Il faut que, devant vos efforts, la Chambre opportuniste, le Parlement vénal disparaisse dans une dissolution vengeresse.

Que le jugement populaire fasse justice de ces trafiquants de mandats électoraux en les remplaçant par une assemblée de délégués élus non seulement pour une révision exclusivement républicaine d'une Constitution monarchique, mais aussi pour l'établissement d'une République populaire où le travailleur trouve ses droits garantis son émancipation assurée, prochaine, et la République pacifique, la République du peuple gouvernée par le peuple, la République sociale enfin conquise.

Plus de voleurs du travail national, plus de tyrans, plus de filous politiques, plus de maîtres.

Citoyens, ralliez-vous à la Ligue, et, tous unis, marchons à l'écrasement de la réaction et de l'opportunisme, à la République sociale !

La Ligue d'Action Révolutionnaire
pour la conquête de la République Sociale.

Enfin, voici le manifeste parlementaire d'union socialiste, signé par quelques députés et sanctionné par un formidable meeting au Tivoli-Vaux-Hall :

Français,

Comme l'Empire, comme la Monarchie de Juillet, comme tous les régimes qui, depuis un siècle, n'ont représenté que la domination d'une classe privilégiée et parasitaire, l'opportunisme sombre à son tour dans le sang — **Fourmies** — dans la boue — **Panama** — menaçant d'entraîner dans sa chute la Patrie et la République.

Assisterons-nous impassibles à cette décomposition générale et laisserons-nous, oublieux du passé, la réaction, mal déguisée ou avouée, revenir au gouvernement à travers la lassitude et le dégoût populaires ?

Le salut ne peut venir que de vous, travailleurs des villes et des campagnes. Reprenez en main vos destinées !

Debout, tous ! ouvriers, commerçants, producteurs de la main et du cerveau, qui constituez et mettez en valeur l'avoir national ! Debout pour faire justice des banqueroutiers, des voleurs et pour rendre la parole au pays muselé par la Constitution orléaniste de 1875.

Conservateur de l'exploitation économique des masses, instrument de banditisme financier, obstacle à toute transformation sociale, le système qui met aux mains d'une poignée de malfaiteurs les pouvoirs publics, chambres, ministères, présidence, doit disparaître.

Il le faut, pour que la République soit la vrai République, celle pour laquelle ont combattu et sont morts nos aînés : République d'honnêteté et d'affranchissement.

Il le faut, pour que la grande et généreuse France retrouve, avec la libre disposition d'elle-même, la place d'avant-garde qu'elle a si longtemps et si glorieusement occupée dans le monde.

Il faut qu'au moyen d'une Constituante républicaine, avec mandat impératif de réviser notre constitution politique et économique, nous organisions enfin le gouvernement du peuple par le peuple.

Pour cela, en dehors de la force révolutionnaire, il n'y a qu'un moyen : le *Suffrage Universel*.

C'est au suffrage universel, suprême ressource légale, que nous faisons appel.

Pour le groupe des Députés socialistes,
Les Délégués : CLUSERET, MILLERAND, GRANGER, MOREAU (du Nord), FERROUL, TURIGNY, COUTURIER, THÉRON, JOURDE, LAFARGUE, LAPORTE, GIRODET, E. ROCHE.

Election de Jaurès. — L'heureux résultat de l'élection de Carmaux accuse, d'une façon aussi significative que satisfaisante, les progrès du socialisme dans la province.

Cette victoire remportée par les partisans des justices sociales dans un fief capitaliste dont la puissance défiait naguère les plus légitimes et les plus modestes revendications, cette acceptation, par quatre cantons ruraux du fond de la France, du programme socialiste clairement et fidèlement exposé indique évidemment que l'Idée marche à pas de géants et que même dans les campagnes le « péril social » exhibé avec une si touchante persévérance, dans les jours de lutte électorale a, comme le spectre rouge sous l'empire, fini son temps.

Les ouvriers comprenaient.

Les paysans ont compris.

Ce grand exemple ne sera pas perdu. Nous le saluons comme le prélude et le présage des élections générales. Nous l'enregistrons avec une satisfaction d'autant plus vive, qu'il assure à la Chambre un défenseur éloquent et armé, pour qui nous éprouvons un profond sentiment d'estime et de sympathie.

L'Institut d'Ethnographie. — La seconde série des mardis publics et gratuits de l'Institut d'Ethnographie comparée (89, rue

Mouffetard) comprenait les leçons suivantes sous le titre générique de *Bases scientifiques de la Philosophie* :

Mme Georges Margaine, Préparateur au Laboratoire Central d'Electricité *L'Univers sans Dieu.*

M. Henri Galiment, Professeur aux Cours d'Adultes de la Ville de Paris : *La parenté de l'homme avec les singes anthropoïdes.*

M. Cuminal, Président de la Société de Libre-Pensée du VIe arrondissement : *L'Origine du langage selon le Transformisme.*

M. le docteur Bouillet, Maire de Rueil : *Les débuts de l'Humanité et les survivances préhistoriques*

M. Eugène Raiga, Rédacteur de la *Revue socialiste : Comment naissent et meurent les Dieux.*

M. Schacre, Membre du Comité Central de la Fédération Française des Groupes de Libre-Pensée : *Les Morales religieuses devant la Morale matérialiste.*

La série prochaine des cours du mardi soir aura pour titre : *L'Evolution religieuse chez les diverses races humaines.*

BELGIQUE

Les Sans-Travail. — Pour déposer une pétition à la Chambre, cent-vingt-cinq sans travail gantois ont fait onze lieues à pied, presqu'à jeun, par plusieurs degrés de froid. D'autres sans-travail sont venus de Liège, de tous les points du territoire belge, tous ont risqué le gel et la neige pour réclamer du travail. Tout l'hiver Bruxelles a vu défiler de tristes promenades de misérables demandant du travail, encore et toujours du travail.

On leur a promis l'exécution de certains travaux publics. Et après ? — L'on n'a même pas fait attention aux réclamations du genre de celles-ci :

« Nous sommes sans travail parce que nos femmes, nos enfants, occupent nos places dans les mines, les fabriques et les usines ; nous sommes sans travail parce que les ouvriers occupés font encore 12 et 14 heures. Eh ! bien, nous demandons deux choses : la première, c'est que la loi interdise le travail des femmes et des enfants ; la deuxième qu'elle réduise la journée pour tous les ouvriers qui font plus de huit heures. »

ANGLETERRE

La législation du travail. — A partir du 1er janvier est entré en vigueur l'article Sydney-Buxton de la réglementation du travail dans les fabriques et les usines aux termes duquel le minimum d'âge fixé pour l'admission des enfants, est de onze ans. Il en est résulté que de nombreux enfants ont été renvoyés des établissements industriels et rendus aux jeux de leur âge.

A partir du 1er janvier également, le ministre de l'Intérieur a

été autorisé à prescrire des installations et des mesures spéciales de ventilation dans les fabrications nuisibles à la santé, notamment dans les fabriques de poteries, de produits chimiques, de matières explosives, ainsi que dans les carrières.

Le congrès de Bradford. — Présidée par M. J. Keir-Hardie, un des députés ouvriers qui triomphèrent aux élections générales de juillet 1892, — cette conférence, à laquelle assistaient 115 délégués de groupes ouvriers, a arrêté un programme nettement collectiviste réclamant la propriété collective de tout les moyens de production, de distribution et d'échange : elle a affirmé la solidarité mondiale des travailleurs, adressé ses salutations fraternelles au prolétariat de tous les pays et promis de participer au congrès socialiste international de Zurich.

Une mesure du cabinet Gladstone. — Le cabinet Gladstone a décidé de constituer une commission royale d'enquête pour examiner les mesures à prendre en vue d'assurer une vieillesse sans privations aux victimes de l'incapacité de travail ou du grand âge. La commission se composera du prince de Galles, lord Lingen, lord Brassey, lord Playfair, M. Joseph Chamberlain, M. Ritchie, sir H.-E. Maxwell, M. Roundell, le professeur James Stuart, le docteur Hunter, M. Joseph Arch, M. Albert Pell, M. Henry Broadhurst, M. J. J. Henley, M. Charles Booth, M. C. S. Loch, M. Humphreys Owen, M. J. J. Stockall, et aura pour secrétaire M. E. Austin Browne, fonctionnaire du *local government board*. On voit que tous les groupes politiques y sont représentés.

ALLEMAGNE

La grève des mineurs. — A la suite d'un nouveau règlement élaboré par le Conseil supérieur des mines, les 28,000 ouvriers des mines de l'Etat du bassin de la Saar se sont mis en grève, et tout fait prévoir qu'ils triompheront de toutes les résistances légales. L'on serait donc mal venu à essayer de discréditer à ce propos l'idée de l'exploitation des mines par l'Etat et d'affirmer que les ouvriers de ces mines ne se trouvent pas dans des conditions meilleures que les salariés travaillant pour le compte de compagnies anonymes, — d'autant plus que, malgré le despotisme impérial, les mineurs de l'Etat allemands sont mieux traités que leurs voisins belges, sous le double rapport du salaire et des heures de travail.

Enfin, si les mineurs de la Saar parviennent à triompher dans la lutte qu'ils ont entreprise, il en résultera pour tous indistinctement : abatteurs, hiercheurs, conducteurs, que la journée de huit heures sera un fait accompli dans les mines de l'Etat allemand.

Une statistique. — Le bureau de statistique de l'Empire allemand a procédé à une enquête sur le travail dans les boulangeries et les confiseries. Des questionnaires ont été envoyés à 5,347 personnes, dont 2,758 patrons et 2,589 ouvriers. Les réponses ont permis d'établir le tableau suivant des durées de la journée de travail :

JOURNÉE DE	D'APRÈS LES PATRONS		D'APRÈS LES OUVRIERS	
12 heures et moins	59.4	%	47.0	%
de 12 à 14 heures	28.4	»	28.9	»
de 14 à 16 heures	8.8	»	17.7	»
de 16 à 18 heures	2.0	»	4.3	»
de 18 heures	0.4	»	1.0	»
Nombre indéterm. d'heures	1.0	»	1.1	»
	100.»	»	100.»	»

Ainsi, il y a presque un tiers des établissements dans lesquels on travaille de 12 à 14 heures par jour et, d'après les ouvriers, plus de un sixième des boulangeries où les mitrons restent devant les fours de 14 à 16 heures par jour !

SUÈDE

Les progrès socialistes. — A côté de l'Union Ouvrière de Stockolm à tendances modérées, on a vu se fonder, il y a plusieurs années, un Club à tendances nettement socialistes, sous l'inspiration de M. A. Branting, lequel organisa une série de congrès ouvriers dont le quatrième se tint à Stockolm au mois de juin 1890.

Depuis, les éléments les plus avancés se détachèrent du tronc formé par Branting, pour fonder un parti de classe indépendant. Ce parti, prit le nom de *Social-Démocrate*, affirma son existence par un congrès important, où furent votées, entre autres, les résolutions suivantes :

1° Le parti, bien que persuadé de la vanité des espérances fondées sur le Suffrage universel, décide de lutter pour obtenir ce premier droit d'un citoyen libre ;

2° Par rapport au Parti Ouvrier Social-Démocrate, toutes les autres classes de la population ne sont qu'une foule réactionnaire. Cependant le parti consent à s'allier aux groupes politiques dont le programme offre certains points de ressemblance avec le sien ;

3° Le Congrès demande : 1° huit heures de travail au maximum ; 2° un salaire minimum assuré par l'État ;

4° Le Congrès repousse toute idée de l'emploi de la force pour les revendications des ouvriers. Toutefois, les ouvriers sauront montrer leur puissance le jour où l'aveuglement des gouvernants les y forcera.

C'est un ouvrier, Auguste Palm, qui est à la tête du parti. Ses

journaux sont l'hebdomadaire *Arbetet*, de Malmoë, et le quotidien *Social-Démocrate*, à Stockolm.

Enfin, l'on sait que la Constitution Scandinave tient les travailleurs éloignés de la vie publique. La proportion des citoyens admis au scrutin législatif, est de 5,9 pour 100.

N'ayant pas le droit de suffrage, les travailleurs en ont résolu la conquête. Dernièrement, ils ont organisé une élection extra-officielle, à l'effet de désigner des délégués à une convention populaire qui aurait pour mission de rédiger un projet de réforme électorale. A Stockolm, une femme figure parmi les élus, et les scrutins privés ont donné la majorité à la liste socialiste — 12.000 voix sur 21.000 votants.

AUTRICHE-HONGRIE

Les Socialistes Tchèques. — Une réunion de démocrates-socialistes a décidé la création d'un nouveau groupement sous le titre : « Bourse du Travail », association dont le but officiel est de procurer gratuitement de l'ouvrage aux ouvriers inoccupés. Au fond, c'est une ligue contre les gros capitalistes et les bureaux de placement.

Le Congrès de Buda-Pesth. — Soixante-quatre localités étaient représentées, parmi lesquelles d'importants villages de la Basse-Hongrie. L'on a maintenu le programme arrêté en 1890, programme qui ressemble à tous les progammes socialistes. Ajoutons cependant que l'on a accentué l'affirmation du caractère internationaliste du socialisme.

ITALIE

Mise en liberté de Cipriani. — Notre ami vient de terminer sa vingt-deuxième année de prison. Nous sommes certains d'être les interprètes de tous les lecteurs de la *Revue Socialiste* en le réassurant de notre admiration collective et de nos plus chaleureuses sympathies. Cipriani va se reposer pendant quelque temps au milieu des siens à Rimini.

L'avenir est au Socialisme. — Sous l'impulsion de notre ami et collaborateur Colajanni, les Italiens vont sans doute tirer de leurs scandales financiers les mêmes conclusions socialistes qui découlent en France de la transformation de tout en marchandise. L'avenir est donc au Socialisme. C'est le *Moniteur de Rome* lui-même, l'organe officiel du Vatican, qui le dit en ces termes :

« L'antisémitisme n'est pas dû à une grande pensée histori-

« que : il n'est qu'un affluent du Socialisme. Si jamais il triomphe, « ce ne sera pas pour longtemps. L'avenir n'appartient pas à lui, « mais au Socialisme qui paraît mieux s'harmoniser avec les phases « d'évolution, dans lesquelles est entrée la société moderne. »

ESPAGNE

Les sans-travail. — Madrid, comme Bruxelles, a eu ses promenades de sans-travail. Mais à Madrid il y a eu plusieurs conflits sanglants entre la police et les chômeurs forcés.

SUISSE

La journée de onze heures. — M. Vandervelde publie dans le *Peuple* de Bruxelles l'intéressant résumé d'une étude faite par M. Raoul Jay, professeur à la Faculté de Droit de Grenoble, sur les effets de la journée légale de onze heures en Suisse, dont il résulte que, malgré les difficultés qu'a rencontrées l'application de cette modeste réforme dans la faiblesse des autorités et dans l'hostilité inintelligente des chefs d'industrie, ses effets salutaires commencent à se manifester. Là, comme partout, le Progrès, méconnu d'abord, est accueilli et pénètre graduellement les institutions.

Dans les cantons de Bâle-Ville, d'Appenzele, d'Argovie et de Zurich, les gouvernements ont créé des commissions de fabrique ou des fonctionnaires spéciaux, chargés de surveiller l'exécution de la loi.

A Bâle, Winterthur, Zurich, Saint-Gall, et ailleurs encore, les ouvriers ont formé eux-mêmes des commissions spéciales, chargées de contrôler l'activité des autorités.

Les chefs d'industrie, cela va sans dire, n'ont pas montré le même enthousiasme, mais leur opposition souvent très violente a fini par disparaître. Déjà, tous les rapports officiels sont d'accord pour constater qu'elle a produit des résultats très appréciables au point de vue de l'amélioration physique et morale des travailleurs. L'un d'eux, M. Blocher, directeur de l'une des plus importantes fabriques de coton de Bâle, constate que « les effets de prescriptions légales sont, jusqu'aujourd'hui, plus remarquables au point de vue moral qu'au point de vue physique. »

Résolutions du Congrès de Soleure, de novembre dernier :

1° Le droit à un travail suffisamment rémunéré est garanti à tout citoyen suisse.

2° La législation fédérale, cantonale et communale doit tenir compte de ce principe en édictant les prescriptions législatives suivantes :

Fournir un travail suffisant ;

Publication officielle de l'offre et de la demande du travail ;

Protection des ouvriers et employés contre les renvois injustifiés ;

Formation de syndicats ouvriers ;

Garantie des droits de l'ouvrier dans les fabriques et établissements analogues par une organisation de ceux-ci ;

Secours sûr et suffisant, par une assurance spéciale, aux ouvriers sans travail.

Le droit au travail. — En exécution des décisions précitées, le Comité Central du Parti Socialiste vient de lancer un appel à un pétionnement pour l'inscription du droit au travail dans la Constitution fédérale. Le nombre de signatures à recueillir est de 50,000. La tâche sera longue et demandera de persévérants efforts de la part des propagandistes, car la grande presse, de toutes nuances, a organisé le silence autour de cette initiative socialiste.

Adrien Veber.

REVUE DES LIVRES

Le Gouvernement dans la Démocratie, par Emile de Laveleye. 2 volumes, chez Félix Alcan. — Prix, 5 fr.

La *Revue Socialiste* a publié, peu de jours après le moment où M. de Laveleye fut enlevé à la science économique et politique, une analyse assez étendue du premier volume de son dernier ouvrage : *Le Gouvernement dans la Démocratie*. Cette œuvre complète et mûrie, qui est comme le testament intellectuel du savant professeur de Liège, de l'homme qui a marqué si fortement son empreinte sur la science contemporaine par ses études sur le Socialisme et surtout par son originale monographie intitulée : *De la Propriété et de ses formes primitives* (1 volume in-8, de 500 pag. Alcan), mérite, à côté de ses dévancières, une place à part dans notre admiration. Les problèmes politiques sont dans la plupart des cas intimement liés aux problèmes sociaux. L'organisation politique n'est pas certainement le but unique du réformateur et de l'Homme d'Etat, mais plutôt le moyen, l'instrument qui servira à l'émancipation économique, condition essentielle de l'amélioration matérielle, morale et intellectuelle du sort de tous. Rien de ce qui touche au jeu des pouvoirs publics ne saurait être indifférent aux socialistes. Aussi croyons-nous utile de résumer ici les doctrines principales qui sont contenues dans la deuxième partie de ce véritable traité de science politique moderne.

Le premier volume avait abordé les questions les plus abstraites et les plus générales, telles que le Droit, l'Etat, la formation des Etats et l'indépendance des communes, les rapports des Églises et de l'Etat, les libertés publiques, les diverses formes de gouvernement, la démocratie, ses origines, ses tendances, ses avantages.

Le dernier livre seul dans cette première moitié de l'œuvre, est consacré aux détails de l'organisation pratique et traite du *Pouvoir exécutif*. Sur tous ces points, les solutions les plus intéressantes de M. de Laveleye ont été analysées et commentées dans notre précédent article. (*Revue socialiste*, février 1892).

Le deuxième volume s'ouvre par une étude sur le pouvoir législatif. Les assemblées délibérantes doivent être peu nombreuses, dit avec raison

notre auteur. Les Chambres composées de six à sept cents membres ne sont souvent que des cohues peu attentives aux discussions, peu laborieuses. Le renouvellement partiel lui paraît aussi préférable, afin d'épargner au pays et aux affaires les crises trop graves qui résultent de l'incertitude. En République, deux Chambres sont nécessaires, car l'expérience de tous les peuples libres nous apprend qu'on gouverne mieux avec deux Chambres qu'avec une. Mais il faut bien se garder de faire de la Chambre haute une sorte de pouvoir aristocratique ou réactionnaire, chargé de brider la démocratie, car ce serait accumuler sur cette Assemblée les haines populaires et lui enlever toute autorité et toute influence. Au contraire le Sénat doit représenter l'esprit de suite et de tradition unis à l'esprit démocratique, la fixité dans les desseins, l'unité de vues qui sont nécessaires à un gouvernemeut sérieux et que les Chambres populaires plus mobiles ne possèdent pas à un assez haut degré. On adoptera un mode de recrutement, qui permettra d'y faire entrer des représentants de tous les arts, de tous les métiers, de toutes les administrations, de toutes les spécialités techniques et scientifiques, de tous les grands corps de l'État, en même temps que la plupart des illustrations du pays et que les chefs les plus éminents de chaque parti. Cent cinquante membres pourraient être choisis de cette façon et cent cinquante autres par un collège électoral régional ou provincial.

Ainsi composé, un Sénat comprendrait un grand nombre d'hommes possédant les connaissances spéciales, le talent, l'esprit de suite et de méthode qui lui permettraient de constituer un centre de résistance contre les empiètements de l'exécutif ou contre le parti-pris d'une Chambre populaire mal inspirée ou corrompue ou infidèle à son mandat ; car le despotisme d'une assemblée n'est pas moins à redouter que le despotisme d'un seul. L'incompétence trop fréquente des députés a fait émettre à plusieurs socialistes l'idée d'une représentation spéciale du travail, développée dans le premier volume du *Socialisme Intégral* (page 391), par notre éminent directeur Benoît Malon, qui voudrait établir une Chambre économique nommée corporativement par les travailleurs de tous genres à côté de la Chambre politique, est approuvée par M. de Laveleye dans les termes suivants : « Beaucoup de socialistes sont dégoûtés des résultats de l'élec-
« tion ordinaire, et ils réclament ce qu'ils appellent la représentation du
« travail, c'est-à-dire des représentants élus par les groupes industriels et
« agricoles, la métallurgie, les mines, le coton, la soie, la viticulture, le
« commerce et ainsi du reste. L'idée a du bon. Sismondi, dans ses études
« sur les constitutions libres, l'a préconisée, et il a rappelé que les com-
« munes du Moyen-Age en Italie et en Flandre, constituaient ainsi leur
« magistrature. En élargissant le système et en appelant au gouvernement
« de l'État les représentants des industries, des fonctions, des services et
« des académies, on obtiendrait ce qui manque d'ordinaire à la Chambre
« populaire, les connaissances spéciales. » (page 15).

Le Sénat devra jouir d'une grande autorité plutôt morale que matérielle. Ses avis seront pris en sérieuse considération à cause de la valeur de ses membres. Mais en aucun cas, la volonté du pays, représentée par l'Assemblée issue directement du suffrage universel ne pourra être tenue longtemps en échec par la Chambre haute, dont le pouvoir se bornera à

rejeter une fois ou deux fois, après certains délais, les projets de loi qui lui paraîtraient devoir être nuisibles. C'est là, malheureusement, une disposition qui n'existe point en France et qui fait de notre Sénat. à peu près aussi incompétent que notre Chambre des députés et beaucoup plus réactionnaire, un obstacle perpétuel aux progrès les plus urgents. Rappelons-nous le vote qui a repoussé la réduction à dix heures de la journée de travail pour les femmes et les enfants et qui, en s'opposant à la prompte application d'une loi d'humanité, laisse la France bien en retard sur la plupart des nations civilisées.

Dans le titre suivant consacré à l'étude du *Régime électif*, M. de Laveleye se prononce très nettement en faveur du droit politique des femmes et donne un exposé détaillé de la législation qui règle cette matière dans la plupart des Etats. Il fait aussi l'apologie de la représentation des minorités et expose les divers systèmes qui ont été proposés pour arriver à ce résultat essentiellement équitable. Il s'élève avec une très grande force contre les influences illégitimes dans les élections et surtout contre l'ingérence gouvernementale.

On ne saurait trop recommander la lecture du long chapitre qui traite du régime parlementaire et de ses vices. L'instabilité des ministères, le marchandage des faveurs du pouvoir et des votes des députés, l'immixtion incessante des représentants dans les détails de l'administration, l'impossibilité pour les ministres d'étudier les affaires si multiples qui, dans les pays centralisés, doivent être tranchées par eux, l'incohérence et la confusion des discussions parlementaires aboutissant à l'impuissance, tous ces vices sont décrits d'une plume alerte. Ces pays seuls dans lesquels deux partis solidement organisés se disputent le pouvoir, comme la Belgique et l'Angleterre, fournissent des exemples d'un fonctionnement passable du régime parlementaire.

Comment rémédier à tous ces maux ? Nous ne saurions résumer en quelques lignes une étude approfondie qui tient une centaine de pages et s'inspire de la connaissance de toutes les constitutions libérales contemporaines, de leurs tendances, de leurs résultats, de leurs défauts et particulièrement de la Constitution suisse et de la Constitution américaine qui sont analysées dans leur essence et dans les détails les plus délicats de leur mise en mouvement.

De cette vaste enquête à travers tous ces modes différents d'organisation politique, M. de Laveleye conclut que le plus pressant est de procéder à une large décentralisation communale et provinciale. En déchargeant les pouvoirs centraux d'une multitude d'affaires pour lesquelles ils sont souvent incompétents et qu'ils laissent généralement traîner en d'interminables longueurs, on réduira leur importance, on allègera leur besogne. La vie entière de la nation ne sera plus accélérée ou ralentie par la vie trop souvent troublée des Assemblées politiques. Les bienfaits de la décentralisation corrigent presque toujours, surtout aux Etats-Unis, les méfaits des politiciens de profession, laissant au peuple une réelle liberté et une réelle autorité sur ses propres affaires, qui dans les pays centralisés, sont gouvernées despotiquement par le pouvoir soit d'un roi soit d'une assemblée.

Il faudrait joindre à cette réforme, une séparation plus complète des

pouvoirs exécutif et législatif, de façon à assurer à chacun des deux dans sa sphère une plus grande indépendance. C'est le système américain, dangereux à pratiquer en France parce qu'il suppose l'élection par le peuple du président de la République. Ce dernier investi par le suffrage populaire, gouverne au moyen de ses ministres, qui n'ont aucun rapport avec la Chambre des députés.

Il reste un autre moyen, vers lequel penchent toutes les sympathies de M. de Laveleye et qui semble le dernier espoir de la Démocratie trop souvent trahie par ses mandataires, c'est le gouvernement direct au moyen du *Referendum*. En Suisse ce système a donné d'excellents résultats et les votations populaires ont souvent fait honneur à la sagesse et à la clairvoyance du suffrage universel appliqué aux matières les plus complexes. De plus, la valeur éducative du *Referendum* est indéniable, parce que le peuple obligé de faire un effort intellectuel pour comprendre le projet qui lui est soumis et les arguments que l'on peut faire valoir pour ou contre, devient tous les jours plus apte à gérer lui-même ses propres affaires.

Aux Etats-Unis d'Amérique, le *Referendum* s'introduit peu à peu par une *porte dérobée*, pour ainsi dire. Interdit par les lois Américaines, il se présente dans chaque Etat sous la forme de propositions pour réviser et modifier la Constitution. Chacune de ces propositions est étudiée par une convention nommée spécialement à cet effet. En dernier ressort, le peuple approuve ou rejette au vote direct. Il en résulte que, dans beaucoup d'Etats, le texte constitutionnel s'allonge indéfiniment, puisqu'il comprend maintenant, outre la Constitution proprement dite, une multitude de lois portant sur les questions les plus diverses. Le peuple en est ainsi venu à faire directement une partie de la besogne législative et cela au moyen d'adjonctions à la Charte fondamentale.

Les deux derniers livres de l'ouvrage sont consacrés à l'étude des conditions de stabilité et de succès de la *République*. Le principal obstacle au fonctionnement harmonieux des institutions républicaines n'est autre que l'inégalité des conditions et la lutte des classes qui en résulte ; c'est cette lutte, véritable *fond tragique de l'histoire* qui a déjà amené, en 1851, le triomphe du plus abject despotisme et qui menacera la liberté jusqu'à la solution des antagonismes économiques.

Une enquête sur l'histoire de la liberté dans les divers peuples intitulé : *Les Enseignements de l'Histoire*, termine ce remarquable ouvrage, dont nous n'avons pu donner qu'une idée bien insuffisante. M. de Laveleye, dans une série de chapitres concis mais pleins de faits, retrace les luttes politiques à Athènes, dans les Républiques Italiennes du Moyen-Age, en Espagne, en Angleterre, dans les Pays-Bas, en Hongrie, en France, en Suède. Presque partout nous constatons que les peuples qui ont su conserver leurs franchises communales et provinciales tiennent aujourd'hui le premier rang dans la marche vers le progrès et la liberté, tandis que chez les nations à centralisation excessive, comme la France, la *République n'est qu'un vain mot*. (page 271) (1).

A. Delos.

(1) « Avec une pareille concentration de pouvoirs (en France) la République n'est qu'un nom » (page 271, Laveleye). « Sans les libertés provinciales, le régime parlementaire ne donne que l'apparence de la liberté ; au

Le Socialisme en Russie, d'après Pierre Lavroff (1)

« Mes amis avec lesquels j'ai entrepris l'œuvre collective de la publication des « Matériaux pour servir à l'histoire du mouvement socialiste révolutionnaire en Russie » m'ont chargé d'écrire quelques pages d'introduction à toute une série de brochures qui seront consacrées aux différentes époques du mouvement socialiste russe. Je voudrais montrer, d'une manière générale, le rapport du mouvement russe, non seulement avec les problèmes du socialisme qui se posent actuellement devant toutes les nations qui participent à la vie historique de l'humanité, mais aussi avec les problèmes fondamentaux de l'histoire humaine, avec ces problèmes qui agitent les esprits cultivés depuis l'époque lointaine où apparurent des « personnes capables de jouir de leur développement intellectuel et moral, qui en éprouvent le besoin et qui en ont fait le but suprême de leur vie..... Le socialisme contemporain est un produit nécessaire de l'évolution historique. Il est en même temps la première tentative rationnelle de réaliser avec des moyens réels et sur un terrain réel cet idéal qui hantait l'esprit des philosophes de toutes les époques, cet idéal d'une vie commune où sont satisfaites, le mieux possible, et avec des moyens accessibles les exigences de la justice. »

C'est ainsi que M. Pierre Lavroff commence sa brochure, où nous retrouvons les qualités brillantes et solides de l'auteur des « Lettres historiques » : profondeur d'érudition, précision et abondance d'argumentation dominée toujours par des vues philosophiques larges et lumineuses.

L'idée que P. Lavroff développe est celle-ci : Le progrès historique était toujours la résultante de deux éléments : développement de la pensée et de l'activité dans l'individualité humaine (développement de la personne) : accroissement de la solidarité humaine — qui devenant de plus en plus organisée, s'étendait sur un nombre de plus en plus grand de « personnes ».Ces deux éléments,se posant chacun des problèmes différents, le progrès rencontrait ainsi des obstacles différents à son triomphe; chacun marquait ses victoires par des actes différents; chacun, dans ses défaites, amenait des souffrances et des calamités particulières. C'est pourquoi des philosophes, des hommes politiques, des militants, pouvaient souvent regarder ces éléments comme isolés et indépendants et limiter la notion même du progrès à l'un de ces éléments. C'était d'autant plus facile, que

---

« fond le despotisme subsiste, exercé tantôt par un monarque, tantôt par « une Assemblée... Ce régime (le régime français) de quelque étiquette qu'on « le décore n'est que l'absolutisme tempéré par des Révolutions périodiques... « *Fermant les yeux aux enseignements les plus clairs de l'Histoire, les « Républicains ne veulent à aucun prix des autonomies provinciales, et « pourtant, sans elles, la République n'est qu'un vain mot, et elle réussira « difficilement à se maintenir.* » Laveleye, p. 274).

(1) *Matériaux pour servir à l'histoire du mouvement socialiste révolutionnaire en Russie*, n° 1. Genève, janvier 1893.

P. Lavroff, Histoire, socialisme et mouvement russe.

Supplément : Chronique de la lutte socialiste révolutionnaire ; — Lettres de Moscou, de Saratov, de Irkoutsk, souvenirs de N. Chelgounoff.

Lettre des officiers russes à P. Lavroff ; Réponse de P. Lavroff.

Programme du parti « Navodnaïa Volia » (Volonté du Peuple) publiée en Russie. Lettre aux paysans affamés. Divers.

ces deux éléments se trouvaient souvent en contradiction apparente dans leurs tendances et entraient même dans une lutte cruelle et horrible pour l'humanité.

Le progrès réel et vigoureux ne commence que depuis le moment où la marche des choses a permis à ces deux éléments un développement simultané et commun ; c'est depuis le moment où l'homme a compris leur dépendance réciproque et quand ils se sont confondus pour lui dans un *but unique*. C'est alors qu'il a commencé à aller *naturellement* vers ce but à cause de sa tendance égoïste au bonheur individuel ; c'est alors qu'il a compris que ce grand but était justement cet idéal de justice, auquel le poussait son *devoir moral*. C'est alors, enfin, que la critique scientifique lui a montré ce but comme un résultat logique et fatal de l'évolution de l'histoire humaine, évolution dirigée par une tendance *raisonnée* vers le progrès.

C'est dans ces cadres que l'éminent philosophe socialiste place le socialisme en général, et les différentes phases du mouvement russe en particulier.

« Si notre groupe qui a entrepris l'œuvre collective des « Matériaux » réalise son projet, nous montrerons comment les éléments conscients de la Russie « l'*Intelliguentia* », après avoir travaillé, pendant un certain laps de temps, solidairement avec les représentants de *l'absolutisme* pour assimiler la civilisation européenne, a dû rompre avec l'absolutisme, sous l'action des révoltes populaires en Russie et des révolutions politiques de l'Occident ; comment ils sont devenus les ennemis jurés de cet absolutisme et les défenseurs du peuple asservi ; comment après la tentative révolutionnaire des « Décembristes » ils se sont organisés, même sous la domination soldatesque de Nicolas, en une forte armée de l'Idée, en représentants des masses, comment ils ont forcé le pouvoir autocratique à abolir le servage, à accepter les germes des réformes libérales ; comment se produisit dans leurs rangs, — avec l'apparition sur la scène historique du socialisme scientifique, et avant que les germes des réformes commencées eussent abouti aux institutions politiques plus libérales — ce schisme qui a fortifié la réaction ; comment le libéralisme russe se montra au-dessous de sa tâche, dans le problème de la rénovation en abdiquant presque complètement l'œuvre commencée par ses prédécesseurs ; comment une minorité des libéraux et des radicaux d'hier, faisant la critique « nihiliste » du libéralisme russe, a été amenée à accepter le socialisme scientifique et *au nom de ce socialisme continuer la lutte pour le progrès du peuple russe et de l'humanité* ; comment les propagandistes ont ouvert leur « marche dans le peuple », portant la bonne parole, et dans les centres industriels, où à cette époque se recrutait exclusivement l'armée socialiste de l'Europe et de l'Amérique, et dans les communes des paysans, qu'on ne tâche que maintenant à attirer en Europe dans le courant socialiste. Nous montrerons les péripéties de cette propagande grandiose ; comment l'absolutisme l'a transformée en conspiration militante, en forçant les socialistes russes de fondre leur programme socialiste avec les traditions des démocrates et d'opposer à l'absolutisme cette arme terrible, le Comité Exécutif de la « Narodnaïa Volia », qui amena le trouble et l'effroi dans les rangs de l'autocratie. Nous montrerons comment la minorité a succombé à cause de la démoralisation des libéraux qui ont laissé périr la minorité héroïque

et permis à la réaction de se fortifier *contre tous les éléments progressifs de la société russe* ; comment enfin les problèmes de la lutte du travail et du capital se posent avec une force de plus en plus grande devant les nouvelles générations russes, devant toutes les fractions du socialisme russe contemporain.

Le *Supplément* contient un chronique très intéressante :

Depuis 1886-1892 ont été pendus 9 socialistes : Kovalevski, ouvrier polonais ; Oulianoff, Andreiouckine, Guenevaloff, Ossipanoff et Chevireff, étudiants ; Zotoff, Cohan-Bernstein et Haussmann, déportés en Sibérie.

Sont morts dans la forteresse de Schlunelbourg 19 personnes, dont trois se sont suicidées.

Sont morts, dans toute la force de l'âge, et après une courte détention dans les prisons : en 1886, 11 socialistes ; en 1887, 11 socialistes ; en 1888, 9 socialistes ; en 1889, 4 socialistes ; — depuis 1889-1892, 12 socialistes. Le *Supplément* donne leurs noms et de courtes notes biographiques.

Viennent ensuite les noms des personnes actuellement détenues dans la forteresse de Schlunelbourg dans les prisons, et en Sibérie. Le gouvernement, ivre de sa victoire, a soumis les détenus à un régime draconien : hommes et femmes, pour la moindre infraction au règlement, sont soumis à la terrible punition du knout. Ainsi Mme Siguida-Malaksrauwa est morte sous le knout et cinq de ses camarades — tous condamnés au travaux forcés pour crimes politiques, — se sont suicidés ne pouvant plus supporter le souvenir du martyre de leur amie.

Nous ne pouvons pas reproduire tous les renseignements du plus haut intérêt que le *Supplément* donne sur les motifs de la condamnation de toutes ces héroïques victimes de l'absolutisme, mais un fait est digne d'une mention particulière.

En 1889, quand la France célébrait le Centenaire de la grande Révolution et quand le gouvernement Russe a refusé de participer à l'Exposition Universelle de Paris, un groupe de déportés politiques en Sibérie Orientale a décidé d'envoyer à M. Carnot, président de la République Française, une adresse exprimant leurs sympathies à la France, leur dévouement aux grands principes de la Révolution Française, leur protestation contre le gouvernement qui, usurpant son pouvoir, trahissait les intérêts du peuple russe en infligeant à la Nation Française une insulte imméritée.

Cette adresse fut trouvée dans les poches du cadavre de Padlelski, tué par les soldats dans la tragédie de Jakoutsk. (Trois socialistes furent, comme on sait, pendus dans cette affaire ; les autres furent condamnés aux travaux forcés). Une « affaire » fut instruite par un envoyé spécial du gouvernement contre les auteurs de l'adresse et sept personnes sont encore dans les prisons de Sibérie, pour le crime d'*avoir eu l'intention d'envoyer une adresse de félicitation à M. Carnot.* Ce sont : Moldavsky, Maïnoff, Vadzinski, Terechenkoff, Michalevitch, Diboben.

Duchesse, roman Carolus d'Harrans et J. France. — Œuvre sincère de bonne observation, qui renferme plus d'une heureuse critique des mœurs sociales ; Chamel éditeur.

L'Abbé Gilbert, drame en un acte, Auguste Georgel et Chatrian fils, chez Fischbacher. — Les auteurs sont des patriotes ardents et

convaincus, mais si leur petit drame exalte la résistance aux envahisseurs, il est aussi une protestation contre la guerre ! C'est vigoureusement pensé et écrit.

L'Intérêt et le Cœur, roman par M. Petitbon, 1 volume ; Savine. Peu de choses à signaler en ce volume, quelques satires contre l'hypocrisie mondaine et puis c'est tout.

Dans les **Ecrits pour l'Art**, décembre 1892. A lire : *Données Evolutives*, de René Ghil où le poète du *Vœu de Vivre* propose un suffrage du travail — et le referendum mutuel.

Dans l'**Art Social**, janvier 1893, *La Roche Tarpéienne*, de G. de La Salle, *L'Utopie*, de Paul Armand Hirsch, sont de bons et courageux articles à signaler et à lire.

Dans la **Revue Moderne**, numéros de décembre et janvier, un article de notre collaborateur Robert Bernier *La Famille et l'Education*, une poésie de Clovis Hugues, un essai d'art social de Maurice Bouchet, des poèmes de Richepin, Thiaudière, une fine notation d'Eugène Morel, une étude historique sur *Pierre-Martin Rey*, député à la Constituante de 1848, par Aimé Vingtrenier.

Luttes stériles, poésies par Gabriel de La Salle, 1 volume ; édition de l'*Art social*, 5, impasse de Béarn, Paris.

Ce livre n'est en quelque sorte que la préface d'une œuvre poétique très importante, *Les Révoltes*, mais c'est là une préface qui fait bien augurer de ce qui va suivre, et c'est pour nous une bonne fortune que de pouvoir le présenter aux lecteurs de la *Revue socialiste*.

L'auteur, Gabriel de La Salle, n'est pourtant pas un inconnu pour nos amis, quelques-uns de ces poèmes ont déjà été publiés ici même et nous avons eu maintes fois à signaler l'*Art social*, la vaillante revue littéraire qu'il dirige, en nos bibliographies.

Dans un avant-propos, où il se défend, cependant, d'écrire un programme, de La Salle explique la théorie de l'art socialiste. Quelques-uns de ses arguments sont à retenir.

« L'Art doit être libre. Libre dans toute la puissance de manifestation du génie humain ; libre même dans ses à-coups de réaction contre les tendances de l'heure... » car « ce qui est vrai, ce qui est grand, seul dure » cependant « ce serait méconnaître la hauteur où l'homme est parvenu que de limiter l'art aux seules productions où la beauté séduisante domine. »

« Mais il faut combattre. L'art ira maintenant aux mains de ceux qui seront avec le peuple, qui sortiront de lui, qui vivront de ses joies, qui souffriront de ses misères, qui voudront combattre. Il sera aux mains des vaillants qui sauront dénoncer les abus, les iniquités, les compromis de conscience et d'intérêt et prendre le tout à bras le corps pour le terrasser. Et c'est seulement lorsque tous ceux dont le cœur vibre aux mots de Droit et de Justice comprendront ce qu'ils ont à faire ; lorsque les assoiffés de vérité, dédaigneux d'une vaine gloire se mettront résolument, ardemment à la tête du mouvement de rénovation humaine en dehors duquel ils sont restés ; lorsque le Livre ne se contentant plus d'être amuseur se fera éducateur, lorsque la poésie plaçant haut, très haut, son idéal trouvera des accents que les masses, — ces éternelles meurtries — entreprendront que l'on pourra dire que l'art existe, l'art utilitaire qui sera la gloire du XXe siècle : l'art de demain. »

Ce sont là de fort belles pensées généreusement exprimées, auxquelles on ne peut qu'applaudir.

Et le livre répond bien au but que s'est proposé l'auteur. Il est un véhément appel à l'action populaire franche et directe. Trop longtemps l'énergie des prolétaires s'est usée en des luttes-profitables peut-être à des

politiciens ! — mais stériles pour les travailleurs. Il est temps de prendre à l'Histoire son véritable enseignement. Il est temps de briser avec toutes les vieilles formules religieuses ou politiques.

Si dans la seconde partie du livre, le *Fait et l'Idée*, certains poèmes comme *Récidiviste* et *Héroïsme*, sont d'une forme un peu trop prosaïque, — quelque peu coppéienne, la quatrième (L'homme et Dieu) et la cinquième parties (La Guerre) sont réellement animées d'un souffle puissant et portent la marque d'un poète de robuste pensée. Ici la forme est originale et l'idée hautement philosophique.

Qu'on lise *Un Nid*, *Religion*, *Dualité*, *Claironnée*, *Complicité de l'histoire* (dédiée à Benoit Malon) *La Bataille*, *Les Lauriers* et l'on aura la conviction comme nous que le livre de Gabriel de la Salle est vraiment une belle et vigoureuse œuvre d'art socialiste.

Robert BERNIER.

Le Socialisme Allemand et le Nihilisme Russe, par M. J. Bourdeau. — Félix Alcan, 1892.

M. Bourdeau étudie le socialisme allemand en philosophe, sans parti-pris apparent, sans crainte ni complaisance. C'est un des livres les plus complets et les plus intéressants sur ce sujet, passionnant entre tous. Après les livres nombreux déjà parus, entre autre l'ouvrage de M. de Laveleye, à la même librairie, le *Capital* de M. G. Deville, les *Questions contemporaines*, de M. G. Renard, les importants travaux de Benoit Malon, la doctrine du socialisme de Marx et d'Engels est suffisamment connue. Il me suffira de dire que M. Bourdeau en donne à son tour une analyse très précise et très claire.

Les pages qui paraissent le plus dignes d'attention, sont, à mes yeux, celles qui ont trait aux origines philosophiques de la doctrine de Marx.

L'auteur désigne comme précurseurs Hégel et surtout Büchner. (Je signale à ce propos la remarquable thèse de M. Jean Jaurès sur ce même sujet, thèse dont la traduction, due à notre collaborateur A. Veber, a été publiée dans la *Revue socialiste*, numéros de juin, juillet et août 1892). Les étapes, les transformations, les tactique diverses adoptées successivement par les chefs du parti socialiste allemand, sont indiquées par M. Bourdeau avec une grande richesse d'informations. Il montre les progrès incessants, terrifiants, pour certains, de ce parti. A quelles causes faut-il les attribuer ? Faut-il penser avec Jouffroi que « l'instabilité des gouvernements contemporains, l'impatience des peuples modernes, la fragilité de toutes nos charpentes sociales et de toutes nos machines politiques, n'ont d'autre cause que la chute du christianisme et l'attente d'une religion ? » Non pas, la solidité de la foi est loin d'être une garantie de solidité. Ne régnait-elle pas au moyen-âge, et quelle époque a été plus troublée par les changements politiques et sociaux, les révolutions dynastiques, les formations et les démembrements d'Etats ? Pour M. Bourdeau qui, dans la circonstance, se souvient peut-être trop d'avoir traduit Schopenhauer, la vraie cause, c'est que l'homme, sous quelque régime qu'il vive, avec ou sans croyances dogmatiques, ne se trouve jamais assez bien, il veut être mieux : comme le malade sur sa couche il cherche toujours une position moins douloureuse... qu'il aura grand'peine à trouver.

Sans doute le socialisme ne créera pas le bonheur, qui est chose intime et personnelle, résultant surtout du tempérament de chacun ; mais en assurant les moyens d'existence à des milliers et des milliers d'individus sacrifiés aujourd'hui, il leur permettra de secouer les chaînes de la misère et de relever la tête. En dépit du pessimisme ou plutôt du scepticisme de l'auteur, ce résultat appréciable serait certainement apprécié.

Quoi qu'il en soit, M. Bourdeau ne croit pas que les doctrines des socialistes allemands triomphent jamais dans leur plénitude. « Si obscures que paraissent les destinées, dit-il, et si incertaines les prophéties, cet

avenir, on peut l'affirmer, ne ressemblera guère aux plans des utopistes et réformateurs contemporains ; le socialisme aura beau modifier l'ordre des choses, il ne changera point de fond en comble la nature humaine. » Au lieu de refondre la société à son image, il sera transformé à l'image de la société. C'est là une des vues les plus orignales et, à mon sens, les plus vraies du livre de M. Bourdeau.

Il y a au fond de notre nature l'énergie du *moi*, puissance indomptable, qui à la longue fera toujours éclater les cadres trop resserrés d'une constitution sociale oppressive. L'écueil du socialisme est là. Renan a exprimé la même pensée dans une de ses dernières préfaces : « Ce qui paraît maintenant probable, c'est que le socialisme ne finira pas. Mais sûrement le socialisme qui triomphera sera bien différent des utopies de 1848. Un œil sagace, en l'an 300 de notre ère, aurait pu voir que le christianisme ne finirait pas ; mais il aurait pu voir que le monde ne finirait pas non plus, que la société humaine adapterait le christianisme à ses besoins, et d'une croyante destructive au premier chef, ferait un calmant, une machine essentiellement conservatrice. »

Je ne sais si le socialisme deviendra jamais une « machine conservatrice », mais il est évident, ainsi que le remarque très justement M. Bourdeau, qu'il ne continuera à s'étendre, à prospérer, qu'à la condition de se mouler sur l'esprit général et les habitudes de chaque peuple.

Bien que les socialistes allemands aient encore accentué, dans le dernier programme d'Erfurth, les données marxistes dans la pratique électorale, ils ne méconnaissent pas cette impérieuse nécessité. En France, les derniers évènements, en particulier la campagne électorale de Carmaux, qui vient d'aboutir au succès de M. Jean Jaurès, indiquent également la tendance des socialistes à faire fléchir les doctrines absolues et à les accorder aux nécessités de temps et de lieu. Le programme agricole de M. Jean Jaurès, qui s'es bien gardé de contre carrer la passion si fortement incrustée dans le cerveau du paysan, l'amour de la terre, de la propriété individuelle, en est un exemple frappant.

Le livre de M. Bourdeau se termine par un aperçu historique et critique du nihilisme russe. Ces derniers chapitres ne sont pas les moins attrayants de cet ouvrage bien informé et agréablement écrit.

Etudes pénales et sociales, par G. Tarde. — Storck, éditeur ; Lyon

M. Tarde, l'auteur justement considéré de *Criminalité comparée*, des *Lois de l'Imitation*, a publié dans un fort volume de nombreuses études publiées dans la *Revue philosophique*, de M. Th. Ribot. Ces articles épars n'étant que l'application d'une même doctrine à des actualités variées, apparaissent ainsi rassemblés sous leur véritable jour et s'éclairent d'un mutuel reflet. Ils ont trait à des questions du jour, aux problèmes agités par les criminalistes et aussi à des questions plus générales de sociologie. J'y trouve, dès les premières pages, une étude sur le duel, très complète et fort intéressante. Une monographie sur l'atavisme moral, sur le délit politique, où M. Tarde s'attache à combattre surtout dans leurs exagérations les doctrines de Lombroso. Ce livre se termine par une étude sur le suffrage universel, qui n'est pas la meilleure. Il n'est pas difficile, en effet, de mettre en relief les défauts du suffrage universel. Ce qui serait plus juste, ce serait de donner les moyens de remédier aux inconvénients qui le vicient et aux conditions économiques et financières qui le mettent trop souvent à la merci des faiseurs. Mais ce serait entreprendre le procès même de la féodalité financière, et M. Tarde ne pouvait, dans une étude de quelques pages, aborder ce grand problème.

K. Raiga.

Note de la Rédaction et de l'Administration

La maladie dont souffre depuis quelques années notre cher directeur, maladie contractée au cours d'une existence partagée entre les privations du prolétaire, les fatigues du militant et les surmenages intellectuels du philosophe socialiste, ayant pris, ces jours passés, un caractère alarmant, l'opération de la trachéotomie est devenue nécessaire. Elle a été pratiquée heureusement le 10 courant par le docteur Mac-Dougall, assisté des docteurs Veraguth, Hoffmann et Julien Pioger; ce dernier, venu amicalement d'Asnières pour cette circonstance, passe quinze jours auprès du malade. Le docteur Guichard, spécialiste, de Nîmes, était également venu, à titre d'ami, le voir avant l'opération.

A l'heure où nous mettons sous presse, aucune complication ne paraît plus à craindre. B. Malon, dont la force morale n'a cessé de dominer le mal, jusque dans les plus cruelles étreintes de la douleur, est aussi bien que la situation permet de le désirer, et tout porte à croire que, sous l'influence des soins éclairés de son docteur habituel, M. Veraguth, des bons avis du docteur Pioger qui le soigne depuis cinq ans, et des soins dévoués dont il est entouré, les forces vont revenir au malade et que bientôt il entrera en convalescence.

Notre administrateur Rodolphe Simon qui est à Cannes depuis quinze jours, n'en reviendra que lorsque tous les soins urgents des premiers jours auront été donnés et que la situation sera bien certaine.

Comme bien pensent nos lecteurs, une grande modération de travail sera, pour quelque temps, imposée au malade; c'est pourquoi nous prions nos correspondants d'adresser, jusqu'à nouvel avis, au siège de la REVUE SOCIALISTE, 10, Rue Chabanais, *toutes les communications relatives à la rédaction. Les mesures sont prises pour que bonne suite leur soit donnée, après consultation de notre directeur, dans les cas importants.*

B. Malon exprime ses sentiments de cordiale gratitude aux nombreux amis et à ses confrères de la presse qui, dans cette grave circonstance, lui ont donné un nouveau témoignage de sympathie.

Cannes, 13 février 1893.

La Rédaction et l'Administration.

Le Directeur-Gérant : BENOÎT MALON.

Cannes — Imp. Typo-Lithographique Figère et Guiglion, rue de la Gare, 3.

ORIENTATION ET ORGANISATION

Poussée Irrésistible. — Orientation Sociale.

Il faut une nouvelle orientation des partis. C'est entendu. Dans quel sens la diriger ? Telle est la question que chacun se pose à lui-même. Homme d'état sur le seuil d'un ministère ou membre important d'un comité électoral, le plus haut comme le plus bas dans l'échelle des politiciens est agité de ce grave souci : de quel côté doit-t-il faire porter le poids de son influence ?

Je me permettrai, au surplus, de faire remarquer que toutes ces combinaisons sont assez indifférentes au résultat.

L'orientation de la société est toute faite, et c'est là le point essentiel. Un grand courant nous emporte, d'une violence telle que les responsabilités individuelles se trouvent singulièrement amoindries. En ergotant sur la meilleure des orientations, nous ressemblons à une personne qui, tout en roulant sur une pente à pic, réfléchirait à la direction qu'il lui serait plus commode de prendre. Les simples d'esprit se contentent, en pareil cas, de s'abandonner à la force irrésistible. Je suis de ceux-là.

La force qui nous entraîne est le socialisme ; le flot qui nous pousse est la marée montante du quatrième État ; l'abîme où nous roulons est celui où s'effondrent les sociétés en décomposition et où germent les embryons des sociétés nouvelles.

J'entends discuter autour de moi s'il n'y a pas lieu pour le socialisme de ralentir son allure, afin de permettre aux modérés de le rejoindre. Le bruit de la vague frémissante répond seul à ce conseil puéril et les modérés seront obligés comme les autres d'en suivre le cours.

Voilà ce dont il faut être d'abord convaincu. Après cela, on pourra philosopher, histoire d'égayer la descente.

*
* *

Philosopher ! loin de moi la pensée de médire d'une aussi noble occupation. N'est-elle point notre meilleur soulagement dans la mauvaise fortune et dans la bonne, notre meilleur préservatif ?

Si nous nous abandonnons aujourd'hui à la confiance, c'est que notre foi, loin d'être aveugle, est éclairée par l'étude des lois de l'histoire ; si nous saluons avec bonheur la crise présente, c'est que nous avons conscience qu'elle correspond au cours naturel des choses et qu'elle marque une étape importante dans l'évolution du progrès humain.

De même que la première Révolution nous apparaît comme l'aboutissement logique des luttes du Tiers-Etat contre la noblesse et le clergé, de même la Révolution prochaine est l'inévitable aboutissement des luttes du quatrième Etat contre la bourgeoisie.

Celui-ci comme celui-là n'a marché vers son but qu'en traversant des obstacles sans nombre, qu'en déployant des prodiges de constance et d'abnégation. D'une part comme de l'autre, quels difficiles commencements ! quelle lente et pénible croissance ! quelle dépense d'efforts pour accomplir le moindre pas ! que de sang versé pour faire germer le moindre résultat ! que d'habileté aussi et d'intelligence, quelle vue nette et clairvoyante du but à poursuivre et des moyens à employer !

En suivant du regard cette double série parallèle, il nous est impossible de n'en pas saisir l'analogie frappante et de ne pas en apercevoir le couronnement également nécessaire.

Pour compléter la démonstration, jetons un regard sur l'évolution des classes privilégiées aux mêmes époques de l'histoire ; et de part et d'autre, nous constaterons la même analogie, mais en sens contraire, c'est-à-dire dans le sens d'une évolution régressive ; nous assisterons aux mêmes abus, aux mêmes ruines, aux mêmes hontes, à la même décadence. Les institutions deviennent caduques et les lois impuissantes ; la séparation des pouvoirs est un mythe et l'indépendance de la magistrature est une dérision. La désorganisation est partout et la corruption s'affirme comme principe de gouvernement. Le divorce entre l'intérêt du pays et l'intérêt des privilégiés atteint son point culminant. Le moment vient où tout ce qui est honnête et intelligent passe à l'ennemi. Philosophes et littérateurs achèvent de miner l'ordre établi; proclament l'avènement de l'ordre nouveau. Cette conspiration de l'intelligence décuple

la force du courant. La législation, le gouvernement, l'administration, l'économie politique, la philosophie de l'histoire sont illuminés d'un nouvel esprit. Après la critique qui détruit se montre la science qui crée.

Que quelque grave évènement vienne à éclater, et alors les crevasses du bâtiment s'élargissent, les murs branlent au point que tout le monde se sent menacé dans sa sécurité. Le système croule de lui-même ; il faut le reconstruire. Où sont les architectes ?

Nous voici, répondent les socialistes, comme avaient répondu il y a cent ans les fondateurs de l'ordre bourgeois.

Orientation Politique. — Double Concentration.

Le socialisme n'a encore dans son histoire ni prise de Bastille, ni nuit du 4 août. Mais qui oserait nier son approche ?

N'est-ce point vers lui que sont tournées toutes les inquiétudes et toutes les espérances ?

Tant qu'il est resté à l'état latent, les partis politiques n'ont eu d'autre souci que de se partager et de se disputer l'assiette au beurre et le carnet aux chèques. La liberté était sainte, la république était bonne autant qu'elles continuaient à servir les intérêts des possédants.

Dès que le socialisme apparait, déployant au soleil sa rouge bannière — rouge du sang de ses martyrs, — aussitôt l'apeurement se fait autour de lui : les partis bourgeois troublés dans la satisfaction de leurs ambitions et de leurs appétits, se réunissent contre le nouveau venu qui, étant le nombre, prétend aussi être le droit ; qui n'étant rien, veut désormais être tout.

Au bruit des barbares qui accourent, Bysance doit interrompre ses querelles intestines ; l'instinct de la conservation rapproche les éléments les plus divisés et le monde fait silence autour de cette lutte gigantesque, qui n'est plus celle d'une coterie contre une autre coterie, ni d'une nation contre une autre nation, mais celle d'une moitié de l'humanité contre l'autre moitié, celle du maître oisif contre le travailleur esclave.

Dans le sang qui coula par les rues en juin 48, tous les partis bourgeois se firent gloire de tremper. Après la semaine de mai, toutes les fractions de l'assemblée nationale se levèrent pour saluer, non les hécatombes de victimes, mais leurs bourreaux.

Comment n'en serait-il pas de même aujourd'hui, quand le quatrième Etat, parvenu à l'état conscient et organisé, proclame

hautement la lutte des classes, donnant aux revendications prolétariennes une formule précise et marchant à la conquête du pouvoir public que détient la classe rivale ?

Consultez l'histoire de ces dernières années. Le parti socialiste était encore à l'état d'enfance quand on vit ses premiers bégaiements produire l'orientation nouvelle, sur laquelle les politiciens dissertent en ce moment avec une vive ardeur.

Il a suffi de quelques idées, jetées au hasard dans un congrès international, pour amener un bouleversement subit dans la polarisation politique. On eût dit l'effet d'une pierre, tombant dans une mare à canards. Du coup voilà les plus ennemis, confondus pêle-mêle dans l'égarement de la peur. De la droite, du centre, de l'union républicaine, c'est à qui poussera plus haut ce cri d'alarme : « Le péril est à gauche ! » le *Temps*, la *Liberté*, le *Gaulois*, l'*Estafette*, signalent avec un même effroi, le spectre renaissant de l'Internationale.

Ainsi naît, par la logique des évènements, l'orientation politique nouvelle, produit d'une nouvelle orientation sociale. Le mouvement commencé n'aura plus qu'à suivre son développement naturel.

* * *

A mesure que la lutte s'engageait, encouragés du reste par leurs premiers succès, les socialistes ressentirent le besoin de concentrer leurs forces, pour marcher à d'autres conquêtes.

Après une première tentative de rapprochement demeurée vaine entre les deux congrès de 1889, nous vîmes les représentants des écoles adverses siéger côte à côte aux congrès suivants et consentir à de communes résolutions.

Les vieilles animosités n'étaient pas éteintes, mais on les voyait s'assoupir. Ce n'était pas encore la paix ; mais c'était la trêve. La grande fête du premier mai se fondait, symbôle de l'universelle union des prolétaires ; enfin on cherchait un terrain où on pût s'essayer à faire revivre la concorde et à préparer la conclusion d'un traité en bonne et due forme.

C'est dans cet esprit que fut institué le secrétariat du travail, centre où toutes les écoles devaient converger, organe de l'effort commun qu'on prévoyait nécessaire.

La débâcle du Panama fit apparaître plus imminente cette nécessité d'une large et ferme entente, et accéléra le mouvement d'une façon inattendue.

Les réunions de la salle Saint-Léger furent décisives. Si les délibérations se ressentirent parfois des conflits passés, le résultat final n'en fut que plus significatif. C'est la discorde qui sortit

vaincue de ces débats. Entre les frères ennemis le pacte d'union est désormais scellé.



Nous eûmes alors un spectacle inoubliable : au milieu de l'effondrement de tout ce qui avait constitué la République, au milieu de ces débris désagrégés par la panique, s'écrasant, se culbutant l'un l'autre, une seule chose debout, intacte, vivante : le Socialisme.

D'un côté ce colosse imposant, qui s'appelait la concentration républicaine et qui depuis des années conduisait les destinées de la France, n'offrant plus l'aspect que d'une masse inerte, impuissante à se mouvoir, démembrée et désemparée — équipage sans cohésion et sans commandant, navire sans gouvernail et sans boussole, livré en pleines ténèbres au caprice des éléments déchaînés.

De l'autre cette chose qui, jadis, pouvait à peine s'appeler un parti et qui maintenant survit à tous les autres, — corps frêle en apparence, mais de croissance vigoureuse, à la tête et aux reins solides : esquif perdu hier encore dans le lointain horizon, mais qui, aujourd'hui, la voile gonflée par les vents propices, l'étoile de l'idée marquant la route, va cinglant vers le but, terre promise de la révolution prochaine.

Cette terre désirée, il semble que nous la touchions déjà, tant la poussée est droite et rapide. Mais gardons-nous de présomptueuses illusions. Nous ne sommes point au port. Qui sait combien de combats encore nous en séparent, que de récifs nous en barrent le chemin ?

Derrière les débris de l'ancien parti républicain, nous apercevons le parti monarchique qui lève la tête. Il n'est question que de complots depuis quelques semaines. Le comte de Paris se dit « armé pour la bataille. » Il se flatte de rallier autour de son panache non seulement les anciens champions du droit divin, mais aussi les tronçons dispersés de l'aile droite républicaine. Que faut-il croire de cette conspiration ?

Un Complot

La trame s'en prépare depuis longtemps dans l'ombre. C'a toujours été l'ambition des ministres opportunistes de rechercher les bonnes grâces de la droite. D'autre part, chez les monarchistes, c'est une vieille habitude, dès qu'ils sont dans le malheur, de

prendre le masque de leurs adversaires, pour dissimuler leurs projets de restauration. Nul mieux qu'eux ne sait pratiquer la politique du prudent Ulysse et de son cheval fameux.

On n'a pas oublié certaines conférences secrètes devant aboutir à confisquer la République au profit des amis de M. de Mackau. Il faut remonter au temps de M. Grévy pour retrouver le début de cette opération qui eut l'approbation de M. de Cassagnac et que bénit le souverain pontife. Interrompue par l'entreprise boulangiste, elle reprit ensuite son cours.

Le Panama n'a jeté quelque désarroi dans la poursuite de cette combinaison que pour lui donner une forme plus nette. La majorité républicaine disloquée, le gouvernement entier soupçonné de corruption et le président de la République convaincu de complicité : c'était la dislocation complète de ce qui avait représenté jusqu'à ce moment l'édifice républicain. La première partie du programme de la réaction se trouvait remplie ; serrant les rangs plus étroitement, elle s'affirma comme le noyau de la future majorité.

La conférence de Lille à la fin de janvier, eut pour but d'annoncer au pays le mouvement de concentration à droite. Sous les auspices de M. Etienne Lamy, un nouveau parti se révélait, composé de républicains « honnêtes et indépendants » qui pousseraient l'indépendance jusqu'à donner leur vote aux monarchistes et le désintéressement jusqu'à livrer la République à Philippe VII.

Les organes monarchistes célébrèrent avec transport ce « mouvement tournant » exécuté par des républicains pour achever l'écrasement de la République et le *Soleil* salua victorieusement la nouvelle sainte-alliance à laquelle il reconnaissait trois chefs : « M. Lamy, qui dirige les républicains libéraux ; M. de Mun, qui dirige les républicains catholiques ; M. Piou, qui dirige les conservateurs ralliés à la République. »

« Il y a là certainement, ajoutait l'organe du comte de Paris, un faisceau de forces puissantes. Cette nouvelle alliance peut lutter contre la vieille concentration républicaine discréditée par les scandales du Panama. » Pour faciliter le triomphe, le *Soleil* conseilla à cette coalition « d'élargir encore son programme » trop républicain selon lui et « d'adopter un mot de ralliement, que puissent accepter les monarchistes, les antisémites et les catholiques non républicains ».

Plus tard, le spectre socialiste et l'appétit aidant, les opportunistes, à leur tour, ne manqueraient pas d'emboîter le pas et la majorité de droite se trouverait constituée.

***

Reste à savoir maintenant qui dirigera le mouvement. Sur ce point délicat, une feuille légitimiste de Nantes a fait des aveux transparents. « Dans ces circonstances, dit-elle, les coalisés n'ont pas besoin de choisir eux-mêmes un chef : ce chef s'impose de lui-même... Pour le besoin de la campagne, il faut qu'il reste occulte ; ne suffirait-il pas qu'il fût découvert pour que son crédit croulât immédiatement? Quel royaliste, quel constitutionnel aurait voulu, à la veille de Thermidor, serrer la main de l'abject Tallien et accepter de ce truand l'émancipation de la France ? Logés à la même enseigne que nos malheureux ancêtres, qui sait, hélas ! si nous ne serons pas obligés de subir les humiliants services d'un autre Tallien ? Ce Tallien, on le nomme déjà tout bas : c'est un ancien ministre, aigri par la sottise des siens, exaspéré par leur ingratitude, décidé à se venger *per fas et nefas*. Vous connaissez maintenant le quidam : c'est un Fouché capable de tout et même du bien, si ses rancunes et son intérêt l'exigent.

« Quelques personnes objectent sa déconsidération : mais cette déconsidération même n'est-elle pas un gage, disent ceux qui le connaissent : « Armés de son dossier, que pouvons-nous craindre ? »

A ce portrait, je pense que le nouveau Tallien n'a pas eu de difficulté lui-même à se reconnaître. En attendant qu'il prenne la direction, s'il ne l'a déjà prise, il possède, en la personne de M. Lozé, un agent fidèle et en la personne de M. Ribot, un agent inconscient qui veillent et travaillent aux intérêts de la coalition.



Dores et déjà les coalisés ont eu l'idée d'essayer leurs forces.

On n'a pas oublié la démonstration significative du 8 février. Les jours précédents, de nombreux conciliabules avaient été tenus auxquels assistaient à la fois les membres du centre gauche et ceux de la droite. Là, les fidèles du comte de Paris et les amis de M. Léon Say — partisans de la royauté parlementaire et de la royauté de l'argent — avaient concerté un coup d'éclat. Ils devaient saisir la première occasion pour se poser devant le pays comme les instruments de sa légitime colère, comme les sauveurs providentiels appelés à le délivrer de la corruption et de l'anarchie.

Les arrêts de non-lieu fournirent l'occasion cherchée. M. Cavaignac — un nom significatif — fut chargé de l'opération et l'exécuta avec une dextérité parfaite. Sa parole tranchante fit l'effet du couperet s'abattant sur le cou du condamné ou du bâton de Polichinelle sur le dos du commissaire. Et la majorité d'applaudir comme la foule des badauds à une exécution de la place de la

Roquette, ou comme les gamins sans pitié à une représentation de Guignol. Et pour que personne n'en ignorât, cette même majorité, réclama l'affichage de cette scène grotesque dans les 36,000 communes de France.

Dès lors on put dire que le gouvernement n'existait plus que de nom. Ces hommes qu'on voyait assis au banc des ministres n'étaient plus que des automates. Une chiquenaude suffirait pour les jeter par terre et mettre à la place M. Cavaignac — ce fils de bourreau — et ses aides.

Pendant ce temps-là, le Sénat ne perdait pas son temps et s'apprêtait à nous rendre M. Jules Ferry.

Telles sont les conditions dans lesquelles on a projeté de nous faire marcher au scrutin législatif.

Un Tallien dans la coulisse, un Cavaignac au pouvoir, un Gallifet à la tête des armées, un sous-Rothschild, M. Léon Say, à la garde du trésor public, un Jules Ferry, président d'une haute cour de justice; comme dénouement : Philippe VII sortant tout à coup de l'urne à double fond. Voilà le grand coup qui nous est promis.

Toutes les dispositions sont prises et le comte de Paris peut s'approprier ce mot du maréchal Lebœuf : « Il ne manque pas un bouton de guêtre. »

Les Deux Armées

Armée Conservatrice. Armée Socialiste.

Ne manque-t-il pas peut-être autre chose ? Il manque le principal.

En 1870, les boutons de guêtres étaient au complet, l'armée, où était-elle ?

Le parti réactionnaire nous semble dans une situation analogue.

Pour faire des élections, l'utilité d'un homme à poigne et d'un prestidigitateur habile ne saurait être contestée. Est-ce suffisant ? Le 16 Mai a donné la preuve du contraire. La pression gouvernementale et les boites à double fond n'ont servi qu'à rendre la déroute plus éclatante. Il faut donc autre chose, il faut aussi pouvoir compter, dans une certaine mesure, sur les électeurs.

Or, à côté des dithyrambes du *Soleil,* nous trouvons ailleurs, sur ce point, des informations très décourageantes pour les conservateurs.

Ce qui nous fait défaut, s'écrie douloureusement la *Gazette de France,* ce sont les électeurs, voire même les candidats.

Tandis que les états-majors passent leur temps à ourdir de savantes combinaisons, on ne s'occupe pas des électeurs. Ceux-ci « n'ont pas été préparés depuis trois ans et demi, et de ce manque de préparation résultera la disette des candidats. Nous affirmons que, dans la plupart des départements, rien n'a été fait pour une organisation conservatrice. Nous affirmons, pour le voir de plus près que le *Soleil* et ses amis, qu'il règne un immense désarroi. »

Rappelant le mot de M. d'Haussonville à M. Hervé : « L'organisation monarchique suffit, et elle est prête », la feuille royaliste répond :

« De toute notre énergie » nous démentons cette affirmation qui « témoigne le plus tristement des illusions entretenues dans certaines régions. »

« Non, l'organisation monarchique ne suffit ni pour les élections prochaines ni pour d'autres éventualités. Non, l'organisation monarchique n'est pas prête. — Voilà le point essentiel... sur lequel aurait dû s'arrêter le *Soleil*.

« Ceux qui ont charge et responsabilité sont-ils résolus à réparer le temps perdu par une dévorante activité, comme celle que Gambetta recommandait aux républicains ? Voilà encore ce dont ne nous instruit pas le *Soleil*. »

Quant aux alliés sur lesquels compte la réaction, il leur manque aussi quelque chose d'essentiel : le tempérament de l'action.

Voyez ces malheureux centre-gauchers, combien de temps a duré leur ardeur ? De leur plan si ingénieusement combiné que reste-t-il ? s'emparer du pouvoir avec l'appui de la droite, enlever les élections, déloger le personnel républicain de toutes ses positions, y compris l'Elysée, c'était l'affaire d'un discours.

Hélas ! très apte à la guerre de couloirs, leur vaillance se dissipe au premier choc en rase campagne. Il a suffi de parler un peu fort pour les faire rentrer dans l'humilité. Un autre discours, ils n'étaient déjà plus.

Eh quoi ! des complots avec la droite, qui pouvait les en croire capables ? que peut-il y avoir de commun entre M. Deschanel et M. Piou ? M. Cavaignac aurait songé un seul instant à créer des embarras au gouvernement ? abominable calomnie !

Couardise, isolement : tels sont les alliés de la réaction ; avec cela, elle peut conquérir un siège de président au Luxembourg, mais non la France.

M. Jules Ferry lui-même est incapable de lui donner la virilité qui lui manque.



Pénétrons dans l'autre camp et passons-y une inspection rapide.

Nous connaissons l'état-major ; voyons les troupes.

A peine le comité de la ligue, constitué à la salle Saint-Léger, avait-il lancé son manifeste, que la mobilisation commença. Des sections se formèrent dans tous les arrondissements de Paris et dans la banlieue. Plusieurs sont déjà au complet et de même qu'au Comité Central, les cinq fractions du parti socialiste s'y trouvent réunies.

Par une sage précaution, ce même Comité Central, comprenant que la tête du parti surtout doit donner l'exemple constant d'un parfait accord et ne voulant laisser aucune prise dans son sein à l'esprit de division, crut devoir s'interdire toute immixion dans la lutte électorale. Mais au dehors, dans les sections, chaque délégué reprend son entière liberté d'action et peut travailler au plan de campagne commun. Nous sommes en mesure d'affirmer que l'entente est en très bonne voie.

* * *

De Paris le mouvement a rayonné sur les départements. Dans chaque grande ville, le mot d'ordre s'est propagé rapidement, porté par les orateurs du parti. Tandis que Guesde faisait entendre dans les départements de l'ouest sa vibrante parole, Millerand se prodiguait à Lyon, à Lille, à Bordeaux.

S'adressant à la fois aux groupes du parti ouvrier et du parti radical socialiste, « le moment est venu, disait l'éloquent député de la Seine, pour tous les républicains socialistes » de sonner au ralliement, de passer la revue de leurs forces, de les grouper en une masse unie et cohérente. »

Et la presse locale, facilement convaincue, de se faire aussitôt l'écho de ces conseils. Il n'est que temps, lisions-nous dans un journal bordelais, « de jeter bas les petites chapelles, de faire taire les rancunes ou les ambitions personnelles et de n'avoir qu'un but : grouper toutes les nuances républicaines socialistes de Bordeaux dans une organisation disciplinée. »

Au congrès régional réuni à Roubaix, c'est la même préoccupation qui vient de se manifester ; on y a pris les mesures nécessaires pour établir un lien fédératif entre tous les travailleurs socialistes du nord et on a recherché les moyens urgents de propagande, tels que : création à Lille d'un Comité Central avec lequel devront correspondre les divers comités de la région ; distribution gratuite, dans les villages et hameaux, de journaux et brochures socialistes ; création, dans chaque commune, d'un Comité de la presse qui organisera des réunions et des conférences; nomination, dans chaque canton, d'une Commmission spéciale

pour étudier les améliorations qu'il convient d'apporter à la législation ouvrière.

Dans le Dauphiné, même projet de fédération qui a recueilli les adhésions des principaux groupes socialistes de la Drôme et de l'Isère et qui a donné lieu à un premier congrès tenu à Romans les 12 et 13 février dernier.

Mouvement Syndical.

Dans ce vaste et magnifique mouvement de propagande et d'organisation, le congrès des Bourses du travail, à Toulouse, tient une place à part. Ce ne sont plus seulement les individualités et les groupements politiques qu'on voit se rapprocher en vue de la bataille à soutenir. Ce sont les corps de métier, qui, suivant l'impulsion donnée en septembre 1892 par le congrès de Marseille, s'avancent, en masse compacte, pour prendre rang dans la grande armée socialiste.

L'importance d'un pareil fait n'échappera à personne et sera pour l'ennemi une amère déception.

Les syndicats ouvriers avaient pu être considérés, au début, comme un terrain vierge, où chacun caressait l'espoir d'implanter son influence. Le cléricalisme de M. de Mun les convoitait avec ardeur et y projetait des pêches miraculeuses. L'élection de Carmaux fit ressortir avec éclat la puissance de ces organisations et le danger de les livrer sans lutte à l'agitation socialiste. Les opportunistes, à leur tour, essayèrent de les embaucher.

La *Question Sociale*, que rédige notre ami E. Lavigne, publie une lettre, d'un citoyen de Nantes, Charles Brunellières, décrivant la façon curieuse dont la campagne est menée dans cette ville.

Tout en recommandant aux syndicats de ne point s'occuper de politique, l'opportunisme met tout en œuvre pour accaparer leurs suffrages. « Les ouvriers sont confus des flatteries qu'on leur adresse ; on les entoure d'un nuage d'encens, on couvre le socialisme de fleurs. Bien mieux ! il s'est produit des grèves dans la ville : les journalistes de la préfecture sont allés se mettre à la disposition des grévistes ; ceux-ci les ont priés poliment de passer par la porte, ils sont revenus par la fenêtre. Ils ont loué jusqu'au portrait de Benoît Malon, jusqu'au tableau représentant la Commune, jusqu'aux drapeaux rouges qui ornent la salle du comité socialiste où se réunissaient les grévistes. Pour donner une preuve de leurs excellents sentiments envers les ouvriers, ils sont allés inspirer les patrons, ce qu'on ne les avait point chargés de faire.

« Les bras en tombent aux Nantais et, si les choses continuent ainsi, ces braves gens sont capables de proclamer la commune, le Préfet en tête. »

Il était curieux de savoir quel accueil serait fait par les syndicats à ces avances des pires adversaires du socialisme.



Le congrès de Toulouse représentait 23 Bourses de travail sur 40 actuellement fondées en France et plus de 750 candidats. D'après les résolutions prises dans ces importantes assises du travail, on pourrait juger de l'état d'esprit qui règne dans la masse ouvrière.

Le congrès avait pour premier but de perfectionner l'organisation fédérative des syndicats. Voici les principaux moyens à l'aide desquels les ouvriers comptent y arriver :

Constitution d'une caisse nationale de grève et création de caisses locales pour toutes les bourses ; organisation générale des chambres syndicales ou de groupes corporatifs ; constitution fédérative des métiers similaires ; jonction de tous les syndicats ouvriers et de tous les groupes d'études sociales au congrès corporatif qui doit se tenir à Paris en juillet prochain ; création d'un organe fédératif.

Le manifeste aux « travailleurs de France, » voté à la fin du congrès, résume, dans un chaleureux appel, la pensée d'union qui a inspiré les débats. « Citoyens, dit-il, les délégués ont la satisfaction de vous dire que désormais le prolétariat français, conscient de ses actes, oubliera les divisions qui ont pu exister dans son sein. Maintenant qu'il sera groupé et uni par la fédération des bourses, il ne formera plus qu'un seul faisceau, résolu à faire triompher les droits du travailleur et à amener l'émancipation complète de l'humanité... Que dans les centres industriels comme dans les centres agricoles, que tous les travailleurs de l'atelier, de l'usine, du bureau, de la mine et des champs s'organisent donc et créent, dans chaque commune, leur Bourse du travail ! »

Au profit de quel parti fonctionnerait ce nouvel organisme ? Est-ce sous la bannière opportuniste ou sous la bannière cléricale qu'allaient se ranger les phalanges prolétaires ?

Ce serait leur faire injure de supposer qu'elles aient pu hésiter un seul instant.

Les statuts donnent à la Fédération, pour centre de ralliement, le secrétariat national du travail. Les Bourses seront en relation permanente avec celui-ci par leurs délégués et « tous les ans immédiatement après la réunion de leur congrès, elles dési-

gneront chacune un membre, afin de constituer le comité fédéral qui siègera dans la même ville que le secrétariat national du travail. »



Le manifeste de Toulouse, ainsi qu'on vient de le voir, ne s'adresse pas seulement aux travailleurs de l'industrie, mais encore aux travailleurs des champs. Est-ce là un appel sans portée?

Depuis le Congrès de Marseille (1892), la propagande a fortement entamé la masse rurale. A l'appui des arguments de principes, les municipalités socialistes ont pu fournir des arguments de fait. La leçon des choses a pris place à côté de la théorie. L'intelligence rurale, longtemps fermée, s'est ouverte. A leur tour, les paysans ont compris la force de la solidarité et la nécessité de faire servir à leur bénéfice cette puissante machine de l'État, qui avait toujours fonctionné à leur détriment.

On les a vus, dès lors, un peu partout, se rapprocher, se syndiquer, être bientôt en état d'engager la lutte. Ce sera une des plus belles pages de l'histoire ouvrière que cette grève acharnée des bûcherons du Cher auxquels notre ami Baudin est parvenu à insuffler son ardeur de soldat et sa foi d'apôtre.

Aujourd'hui, c'est vers la région du Nord que notre attention est appelée. Nulle part le paysan n'est plus indignement pressuré. Les nouveaux tarifs n'ont fait qu'aggraver sa situation. Depuis la loi Méline, toute autre culture que la betterave a disparu et le cultivateur est devenu la proie du fabricant.

Plus d'un millier d'entre eux viennent de se réunir à Montigny-en-Gobelle.

« C'est un fait incontestable, leur dit Basly, que les lois de protection votées par les Chambres ont servi exclusivement les intérêts des exploiteurs de la culture; les avantages qui en ont été le résultat, sont allés surtout à la spéculation. — Eh bien, il y a un moyen d'en finir avec un état de choses qui, en se perpétuant, doit vous acculer fatalement à la faillite. Isolés, vous serez toujours à la merci des fabricants et vous devrez subir toutes leurs exigences. Groupés, vous serez capables de défendre vos intérêts et d'obtenir justice... Tout le bénéfice des mesures prises en faveur de l'agriculture, va aux gros propriétaires, aux gros marchands de grains, aux fermiers, aux distillateurs qui, plus avisés que vous, se sont, depuis longtemps, entendus, pour accroître, même à votre détriment, la prospérité de leurs industries et de leurs affaires.

« Regardez autour de vous, vous verrez que partout, dans toutes les corporations, des unions, des fédérations syndicales se fondent. Les mineurs, les employés de chemins de fer, les travail-

leurs de tous les métiers se coalisent, mettent leurs plaintes, leurs revendications en commun, organisent l'action collective. Faites de même. Vous n'avez pas d'autre moyen de mettre fin à la situation qui vous est faite et aux abus insupportables dont vous êtes victimes. »

Les agriculteurs du Pas-de-Calais se sont empressés de suivre cet excellent conseil : ils se sont constitués en syndicat et ont réclamé l'aide des pouvoirs publics.

Ainsi dans tous les milieux, dans toutes les couches, l'Évangile nouveau pénètre et partout on s'organise pour le bon combat.

* * *

Au parti socialiste, on le voit, ce ne sont pas les soldats qui manquent, ce n'est pas non plus l'activité ni l'ardeur des chefs.

Avec de pareilles troupes et avec de pareils chefs, comment la victoire lui échapperait-elle ? Pour la fixer dans ses rangs, une condition doit pourtant être remplie.

L'entente est faite dans les volontés ; est-elle faite complètement dans les esprits ?

A bref délai, une rencontre est prévue. A-t-on une tactique, a-t-on un plan de campagne communs bien déterminés ? Et quels sont-ils ?

Nous en reparlerons.

V. Jaclard.

DES CONDITIONS

DE LA RÉGÉNÉRATION MORALE

DANS L'AMÉRIQUE DU NORD

Nous manquons d'une base sûre, sur laquelle nous voudrions pouvoir établir nos conditions. Dans notre marche rapide vers le progrès nous avons perdu la sereine assurance de nos prédécesseurs en même temps que leur foi, non dans les dogmes, mais dans l'humanité et sa destinée. Nous avons perdu ce que j'appellerai le « sentiment de l'*Unité organique* de l'homme ».

Les idées émises par certains, très influents parmi nous, prouvent combien ce sentiment se dissipe. Prenons par exemple, Herbert Spencer, l'un des plus connus : il a consacré bien des pages à tacher de prouver que la Société est un organisme, et cependant le sentiment que nous sommes des autonomes, que chacun de nous n'a pour seul objet en ce monde que de s'occuper de soi, enfin que la Société est une agglomération de grains de sable pensants : ce sentiment est si fort en lui qu'il le laisse deviner dans toutes ses dissertations sur le socialisme. Eh ! bien, je prétends que l'idée tout opposée, c'est-à-dire le sens de « l'*Unité sociale organique* » de l'homme, a été la vraie base de toutes les croyances solides du passé. C'était le principe fondamental des anciens ; les Grecs, les Romains, les Hébreux y étaient fortement attachés ; mais chez ces peuples ce sentiment de dévouement à la prospérité commune était instinctif.

Il est curieux de voir combien Spencer est incapable de comprendre ce sentiment ; en parlant d'un citoyen, il dit qu'il est « l'esclave de sa cité ». Mais il ne conçoit donc pas que cette vie en commun était une nécessité pour ces peuples ! La remuante Athènes, Rome, Jérusalem, ces autels, ces coutumes étaient leur

raison d'être, sans laquelle ils n'auraient pas pu vivre : cette étroite confraternité, cette « res publica » dirigeait leurs esprits comme votre corps dirige ses différentes parties.

Je prétends encore que ce même sentiment était le principe vital de nos ancêtres catholiques du moyen-âge. Ceux-ci voulurent corriger le défaut des anciens en remplaçant l'instinct par la *Personnalité morale de l'homme ;* l'idée était heureuse et eût pu donner un bon résultat, mais leur conception de l'*Unité* organique de l'homme fut très naïve, et bien en rapport avec l'esprit de l'époque : ils donnèrent à la nature, à la nature humaine de Jésus, le fils du charpentier hébreux, une origine divine. Ils ont malheureusement introduit en même temps un nouveau défaut, que le Protestantisme a encore augmenté : c'est la division de l'humanité divinisée en deux parties ayant des destinées différentes : cela a fait naître cette préoccupation grossière et égoïste du salut individuel de l'âme dans un autre monde.

Je suis arrivé au point essentiel de mon discours, à savoir : que le sens de l'Unité sociale organique de l'homme renaît heureusement avec notre génération. Pour nous en assurer nous n'avons qu'à regarder autour de nous : partout ici comme en Europe, cette idée que nous ne formerons qu'un tout, qu'une unité s'empare d'un nombre d'esprit toujours croissant, et est propagée par les différents systèmes du socialisme moderne. En Europe elle menace malheureusement de s'égarer dans une mauvaise voie, au détriment temporaire de l'humanité.

Il est certain que ce sentiment continuera a se développer fiévreusement jusqu'au jour où il s'imposera à tous comme une chose toute naturelle, ce qui fut le cas pour nos ancêtres. Alors la vie aura un nouveau but : nous aurons une foi nouvelle : la certitude que l'Humanité (non plus une classe dans une ville, ni même la seule chrétienté, mais l'*Humanité*) est une *progression éternelle*, un *organisme social*, n'ayant qu'une seule destinée, et que nous sommes dans le monde non pas pour nous occuper exclusivement de nos plaisirs respectifs, mais avec la mission d'unir tous nos efforts pour faire avancer l'humanité dans sa destinée éternelle. Cette foi nouvelle sera une fusion de la foi des anciens et de celle des chrétiens. Elle donnera à la vie une nouvelle vigueur, la remplira complètement et fera disparaître cette triste préoccupation de l'homme pour son salut personnel.

Cette nouvelle foi nous enseignera la vraie signification du mot « morale » qui, pour le moment exprime une idée très vague et élastique dans notre langue. Quand nous aurons une juste conception de la vie, nous serons naturellement portés à y conformer notre manière de vivre, et c'est là la signification du terme « morale ».

Mais, comment pourrions-nous suivre les principes de la morale quand nous comprenons assez mal la vie pour nous considérer comme des grains de sable pensants, dont le seul objet est de traverser la vie ensemble, mais chacun pour soi ? Notre « règle de conduite » se basant sur le rêve insensé que l'homme peut vivre seul et se *suffire à lui-même*, n'est dans la vie pratique qu'un artifice employé pour adoucir les frottements de la machine sociale ; mais elle ne contient aucun élément de loi, ou bien il est purement hypocrite d'enseigner à l'homme qui veut être « respectable » à être meilleur que les autres, à se tenir à l'écart de ses semblables, quand la moralité exige au contraire essentiellement que les hommes soient liés les uns aux autres. Un tel enseignement est fatigant, parce qu'il est trivial et sans mérite. Il faudrait que quelqu'un eût la hardiesse de réclamer ce fait : qu'un grand nombre d'esprits intelligents — il serait effrayant de les compter — ont imité Napoléon Ier en méprisant toute moralité comme étant *niaiseries bonnes pour des novices*, et bien des gens influents ont cessé de la considérer comme une puissance motrice. Il est très fâcheux que la morale couramment adoptée soit méprisable.

Pour ceux qui adopteront la nouvelle interprétation de la vie, une morale plus élevée, une vraie loi se formera d'elle-même : cette loi se définira à peu près ainsi : vous vous intéresserez à vous-mêmes et aux autres comme parties intégrales de l'Humanité éternelle (cela ne signifie pas du tout que vous deviez vous intéresser moins à vous-mêmes) vous ne renoncerez pas à votre intérêt propre, au contraire, cet intérêt sera mieux soigné. Et « vous intéresser à votre prochain » a ici une autre signification que dans l'éthique courante, qui regarde les hommes simplement comme des individus, tandis que l'éthique supérieure dit : Vous vous intéresserez à Pierre et à Paul, non pour leur individualité, mais bien parce qu'ils sont membres constituants de la Société dont le bien-être est votre propre bien-être. L'éthique supérieure ne reconnaît pas la division arbitraire des devoirs envers Dieu, des devoirs envers la Société et des devoirs personnels ; elle n'admet qu'une moralité : la moralité sociale, et n'accorde aux autres devoirs que l'importance qu'ils méritent. Elle admet une moralité personnelle, mais seulement comme accessoire à la moralité sociale. Par exemple elle recommande les soins de propreté, le plus personnel des devoirs, donnant comme raison que l'on ne peut remplir ses devoirs sociaux si l'on n'est pas habituellement propre. Enfin, elle ne distingue plus les devoirs envers Dieu des devoirs envers la Société, d'où il résulte une Unité parfaite.

Cette éthique supérieure est nécessairement une moralité moderne, puisqu'elle a pour source l'idée moderne que la société

est un véritable organisme ; autrefois on ne pouvait même concevoir qu'il y ait dans le monde des religions avec des tendances socialistes, capable de voir au-delà du christianisme, et déclarant franchement qu'il fallait améliorer la morale chrétienne, en la mettant d'accord avec les leçons de notre histoire passée. Car cette *éthique supérieure* est à vrai dire une *fusion des types de la moralité des anciens et de celle des chrétiens ;* elle choisit dans les deux types les bons éléments et rejette ce qui est défectueux. Elle prend à l'ancienne moralité le dévouement à la société, et au christianisme la personnalité morale de l'homme et la divinité de la nature humaine : elle supprime l'instinct et l'exclusivisme des anciens, ainsi que l'idée chrétienne du salut personnel. Ceci explique pleinement l'attachement persistant de l'humanité aux classiques latins et grecs, et aussi l'aversion qu'ils font éprouver à Spencer et à ses disciples : ils font ressortir, en les accentuant, les sentiments dont nous manquons si totalement, ou plutôt que nous avons oubliés pour les remplacer par l'individualisme et la science.

L'éthique supérieure est une puissance motrice ; elle est *véridique*, cela est prouvé par la façon dont elle traite l'égoïsme, qui est une partie de notre nature humaine dont nous ne pouvons pas plus nous défaire que nous ne pouvons nous séparer de notre ombre ; l'éthique supérieure le considère comme une partie essentielle de la morale, mais en même temps elle le moralise. Les matérialistes ne peuvent pas regarder la moralité comme une loi, et veulent faire du « moi » l'objet principal ; c'est ce que font nos dévots amis qui importunent Dieu à propos du salut de leur âme. Mais l'éthique supérieure fait du « moi » un accessoire : vous devez être satisfait d'obéir à la loi morale. A ce point de vue le *Pilgrim's Progress* serait un livre immoral. Si vous vous regardez comme un outil précieux servant au progrès de l'humanité vers une destinée glorieuse, vous comprendrez l'utilité de vous soigner et de vous perfectionner comme un tel instrument le mérite : vous comprendrez que pour estimer les autres il faut pouvoir vous estimer vous-mêmes. Il y a mieux : l'égoïsme sera ennobli comme un élément précieux de moralité : quand un homme comprend qu'il n'est pas un simple instrument, mais qu'il est un coopérateur responsable, chargé de façonner la destinée de l'humanité, il se sent obligé de cultiver ses passions les plus nobles, par exemple l'ambition. N'est-il pas triste de voir à quel point en est arrivée notre décadence ! aujourd'hui quand on dit d'un jeune homme qu'il a de l'ambition, on veut simplement faire entendre qu'il aspire à devenir riche, à briller dans le monde, ou, faut-il le dire ? à être habillé suivant la dernière mode ! Malgré tout l'ambi-

tion mise au service de l'Idéal est légitime et noble, car elle est nécessaire pour l'énergie, pour le succès : de même qu'il faut la fierté dans l'action, la soif d'approbation, cet instinct implanté en nous pour une grande cause, mais dont on abuse actuellement. L'éthique supérieure est vraiment une *force motrice* — le lien dont les sages ont cherché à faire l'*autorité !* — cela se voit par son influence sur l'altruisme ou *sentiment de confraternité*. Ceci est donné comme *rationnel*, tandis que dans l'éthique courante ce n'est qu'une question de sentiment.

De même que l'éthique supérieure fait de l'égoïsme une chose morale en rendant le « moi » digne d'estime, elle rend le sentiment de confraternité rationnel en regardant tout individu comme un instrument chargé d'avancer la destinée de l'humanité. En voyant que nos semblables sont nécessaires au progrès de l'humanité nous serons forcés de considérer comme essentiellement rationnel d'aider à leur bien-être et d'encourager l'émulation, c'est-à-dire de rivaliser avec eux de façon à ce que, quiconque gagne le prix, tous auront un bénéfice en rapport avec leurs efforts, et que la société gagnera par la réunion des efforts. Alors il nous semblera très rationnel de respecter nos vrais supérieurs, de souhaiter les voir nous diriger, de considérer comme une douce destinée de leur obéir et de les seconder, comme nous le faisons déjà, d'ailleurs, dans les sociétés scientifiques et philosophiques.

Et naturellement, dans l'intérêt social, nous traiterons nos subordonnés exclusivement comme des instruments de la destinée sociale ; nous rejetterons l'autorité personnelle et la dépendance individuelle, nous refuserons les services de nos concitoyens, à moins qu'ils ne soient motivés par l'affection ou le respect. Oui, même le *sacrifice de soi-même* deviendra rationnel. Le sentiment de l'humanité éternelle poussera nos compagnons sympathiques et héroïques à consacrer leur vie et à confondre leurs infimes tâches journalières avec la plus haute destinée de l'homme, de sorte qu'au plus ils s'estimeront et admireront leur vie, au plus ils attacheront de prix à cette humanité et seront prêts à faire n'importe quels sacrifices, car ce sera sacrifier leurs facultés les moins élevées à celles qui le sont plus. La moralité sera, pour la première fois, aussi indispensable au condamné dans sa prison, qu'au président dans son fauteuil. Mais quand un homme aussi sage veut mettre en pratique ces principes, c'est-à-dire vivre moralement, il rencontre un obstacle : il trouve la chose impossible — et cela m'amène à mon troisième point de réforme, celle des *conditions morales*.

Notre organisation sociale défend à cet homme de mener une existence morale. La société veut qu'il fasse concurrence à ses

semblables, mais elle lui interdit l'émulation ; elle l'oblige à obéir à ses inférieurs, souvent à des hommes dont le seul mérite est d'être plus ou moins riches ; il dépend des individus, de leurs faveurs, souvent de leurs simples caprices pour n'avoir en retour que le moyen de vivre ; en d'autres termes, il n'est qu'un instrument servant à un objet tout personnel, ce qui est pur esclavage. Au point de vue économique l'autorité personnelle existe, quoique en politique nous avons heureusement dans notre pays l'autorité impersonnelle.

Ne pouvons-nous donc pas être bons ? Oui ; nous ne pouvons pas mener une existence morale, mais nous pouvons être bons et justes, grâce à l'œuvre chrétienne de la personnalité morale de l'homme. Nous sommes bons et justes si nous avons la volonté de faire le bien et y tendons tous nos efforts. Comme notre organisation sociale doit évidemment être modifiée, nous devons donc, pour être justes, faire notre possible pour amener ce changement.

Jusqu'à présent bien des hommes se sont demandés ce qu'ils pouvaient faire, et sont arrivés à la conclusion qu'ils ne pouvaient rien ; il n'en est plus ainsi, car non seulement une modification est devenue nécessaire, mais elle est commencée. Le XIXe siècle ne sera pas célèbre seulement par ses inventions matérielles, mais bien plus encore parce que l'homme aura eu conscience non seulement de sa personne mais du monde entier. Et peut-être sera-ce la gloire du XXe siècle de travailler dans ce sens.

Jusqu'ici l'humanité a poursuivi sa destinée en aveugle : une main mystérieuse semblait la guider, mais à l'avenir elle verra pour se diriger elle-même.

Les anciens avaient leur *fatum*, inexorable nécessité que chacun rencontrait sur son chemin et devant laquelle il fallait se plier : nous comprenons maintenant que c'est la conséquence de notre environnement social, et nous savons que tout en devant la subir individuellement, nous pouvons, en réunissant nos efforts, l'atténuer considérablement. Le XIXe siècle nous a montré que l'histoire est un *drame*, et il nous a fait entrevoir également que le XXe siècle sera un empire de puissance, une glorieuse carrière de liberté ; cela nous permet de prédire les évènements et de les commander, en quelque sorte. Ce ne sont pas les acteurs qui jusqu'à ce jour ont joué les principaux *rôles* sur la scène du monde : c'est le souffleur dans sa cachette, qui avait besoin des hommes, de leurs intérêts et de leurs passions pour arriver à son but, c'est-à-dire le changement qui s'opère dans notre société. Car il me semble que tout homme compétent doit admettre que le socialisme, sous une forme ou une autre se fait jour, cela est inévitable, qu'il soit ou non acceptable, il ne sera que temporaire ; si, au

contraire, il l'est, il durera et deviendra la nouvelle civilisation. Ce souffleur invisible n'a jamais donné à l'homme une meilleure idée des temps, que dans le mandat ou délégation.

Les mandataires démontrent trois points : 1° que notre peuple aura bientôt à choisir entre les deux termes d'un dilemme : ou le *capital organisé*, ou le *gouvernement organisé* ; 2° que l'intérêt privé n'est pas nécessaire au succès des grandes entreprises ; 3° il fait pénétrer profondément dans nos esprits l'idée évidente qu'il vaut mieux agir avec système que sans plan arrêté. Figurez-vous un moment toutes les activités industrielles du siècle à venir dans les mains de mandataires depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique. Dites-vous que nous aurons alors une population de un à deux milliards d'âmes, et le socialisme s'imposera évidemment de lui-même, au moins à titre d'essai. Alors la direction collective des industries, ayant en vue le bénéfice collectif, procurera-t-elle les conditions voulues pour mener une vie morale ? C'est là la question.

Je ne soumettrai qu'un seul argument, qui me paraît être décisif, et auquel vous accorderez au moins le mérite d'être simple. On peut dire que l'édifice social est établi sur trois bases : la première contient l'institution de l'éducation, la seconde l'institution de la famille, et la troisième l'institution de la propriété particulière (ne comprenez dans cette dernière que le capital et la propriété foncière ; c'est tout ce que le socialisme demande à changer). La conception socialiste aura trois bases correspondantes, seulement la *propriété sera remplacée par le fonctionnarisme*. Remarquez que ce changement est exclusivement une modification de détail dans l'esprit du peuple, et il sera cependant plus important que la plupart des changements matériels réunis.

Une certaine période de l'histoire peut ici nous instruire : c'est le revirement qui eut lieu dans l'esprit de nos ancêtres, quand ils apprirent la première fois que le soleil était le centre de notre système solaire. Vous pouvez facilement vous figurer les vastes conséquences de cette découverte, combien elle modifia leur jugement sur les choses et leurs rapports avec elles ; et cependant les choses restèrent exactement ce qu'elles avaient été ; le soleil était aussi bien le centre de leur système quand ils ne s'en doutaient pas qu'après. De même nous sommes actuellement tous fonctionnaires publics, quoique le peuple ne le voie pas ou ne veuille pas l'admettre. L'homme considère que ses propres affaires ne regardent que lui, et qu'il peut agir comme bon lui semble. Allez chez un droguiste lui demander un article ; il vous répondra peut-être qu'il n'a pas en ce moment ce que vous désirez, et il ouvrirait de grands yeux si vous lui répondiez que c'est une immoralité.

Il est certain cependant que chaque homme utile, quelle que soit sa profession, remplit une fonction sociale, fait ce qu'il fait parce que la société a besoin de ses services ; il peut choisir sa fonction, *mais ses devoirs lui sont imposés.* A chaque fonction sont naturellement attachées certaines servitudes bien définies, et aussi une certaine rémunération qui permet à l'homme de faire son travail. La société est donc le centre de notre activité industrielle, et le *salaire*, le *profit, sont simplement des faits accessoires,* tout au plus *secondaires.* Mais nous, comme nos ancêtres à propos du soleil, nous persistons à interprêter les choses à rebours ; nous nous attachons uniquement au paiement ; et ce qui est fâcheux, c'est que nous y sommes contraints. Il nous faut vivre, nous voulons nous assurer une position sociale, quelques-uns aspirent au pouvoir, et pour arriver à tout cela, avec notre organisation sociale, c'est-à-dire la possession personnelle du capital, nous sommes forcés de nous préoccuper exclusivement d'intérêts pécuniers ; et notre philosophie, le dogme de la « lutte pour la vie », justifie cet état de choses.

Les conséquences de cette lutte sociale sont terribles : car elle est cause de l'improbité, et de l'horrible *vulgarité* qui est devenue un des caractères marquants de notre époque, et qui se traduit par ces mots grossiers : « butin », « dépouille ». Elle est encore la cause d'un fait infernal, qui demande à grands cris une réforme, et qui est si étrangement ignoré de nos bonnes gens, que nous sommes actuellement tous, bons et mauvais, tentés de suivre une voie immorale, tentés de jouer un rôle anti-social. Oui ! que les pauvres femmes soient *cruellement tentées* à se déshonorer, et tentées par la société qui est censée être la *providence de l'homme sur la terre !* Qu'a-t-on à dire d'un homme qui tente volontairement sa fille innocente ? Cette situation, toutefois, ne sera pas changée par les socialistes qui proposent que chacun fasse journellement une part du travail manuel ; cela remplacerait simplement la vulgarité actuelle par la grossièreté, qui, quoique préférable, n'est pas à souhaiter ; ce serait certainement conjecturer le mal, mais sans élever la situation ; et cela montre que ces socialistes n'ont aucune idée du *fonctionnarisme*, qui est l'essence du socialisme.

Néanmoins, la *direction collective des industries*, ayant pour but le bénéfice collectif, accomplira cette transformation. Puisqu'elle nous assurera naturellement notre existence et notre position, nous verrons pour la première fois nos relations sociales sous leur vrai jour, telles qu'elles sont réellement.

Nous comprendrons que nous sommes des fonctionnaires publics et reléguerons la rémunération au second rang, auquel elle

appartient ainsi que la propriété. Au lieu de dire : « Je fais ceci ou cela pour gagner ma vie, » nous en viendrons à dire : « Je me suis engagé à faire telle chose parce que je la fais bien, et qu'ainsi je me rends utile. »

Cela fera une révolution complète dans notre manière d'agir, et produira ainsi les conditions nécessaires pour mener une existence morale. En remplaçant l'existence où l'on est toujours occupé de ses intérêts, par une vie où l'on sait qu'ils sont bien gardés pendant que l'on remplit de son mieux une fonction sociale, on convertira les paresseux, les vicieux, peut-être même les malhonnêtes en hommes énergiques, honnêtes et travailleurs ; *c'est la nature humaine elle-même.*

Nous serons tentés de faire précisément ce que la morale nous enseignera. Ainsi le fonctionnaire qui sait que son bien-être dépend de la manière dont la fonction supérieure est remplie, aura une raison pour désirer voir au-dessus de lui son véritable supérieur ; il fera donc son possible pour l'y placer, et ne demandera qu'à lui obéir ensuite. Les dispositions de la classe ouvrière auront une grande influence sur le résultat ; cette classe est heureusement reconnue pour montrer un respect inné pour toute supériorité, surtout morale et intellectuelle, et pour avoir une entière confiance dans les chefs vraiment capables.

Ainsi, les doctrines socialistes qui disent que le choix des hommes appelés aux conditions supérieures, doit partir d'en bas sont justes ; mais je dis que la compétence des élus doit être approuvée par les supérieurs. Enfin les subordonnés, ceux que nous appelons maintenant les pauvres, seront immédiatement mis à l'abri de toute autorité individuelle et personnelle, car ils refuseront certainement de servir, quand cela ne leur sera pas une nécessité, *sauf dans le cas de relations sympathiques.* Nos besoins personnels seront satisfaits, bien mieux que maintenant, par nos semblables, lorsqu'ils agiront comme fonctionnaires.

Ils seront considérés comme moyens d'arriver au but social, et non plus aux buts particuliers. Même le balayage des rues deviendra une opération honorable, car ce n'est pas l'action en elle-même qui est méprisée maintenant (les docteurs, remplissant leurs devoirs, font souvent des choses plus désagréables) mais le fait que seuls les nécessiteux doivent faire ce travail, pour ne pas mourir de faim. Nous ne parlerons plus de nos droits, mais nous dirons : « Mes devoirs sont mes droits » — « ma fonction est mon privilége. »

Je prétends encore que ce changement élèvera la femme au-dessus de sa position actuelle, autant qu'elle l'a déjà été de sa position primitive ; et cela seul doit gagner au socialisme les

sympathies de tous les hommes justes. Je proteste contre l'abolition du mariage, simplement parce que la femme aimante veut être dépendante de l'homme qu'elle aime. Mais en permettant aux jeunes gens de se marier, et surtout en procurant à chaque femme *qui le désire et le demande*, une fonction sociale qui lui convienne, supprimant ainsi les terribles tentations qu'ont actuellement les femmes, (soit mariées et non mariées) on déracinera ce que l'on appelle le « mal social » et ce que je considère la plus *grande calamité, les mariages intéressés*, car, qu'est-ce qui fait plus sortir la vulgarité de notre époque, que la vile dégradation des relations du mariage transformé en *relations d'intérêts*.

Cette seule proposition de permettre aux hommes de se marier jeunes fera plus que tout le reste pour relever la chasteté d'une nation. Il serait même bon de refuser les droits de citoyen à tout jeune homme avant son mariage. Et cette même transformation avancera beaucoup l'éducation, *par la collectivité*, que je définis ainsi : développement chez tous du sentiment du « vrai » du « beau » et du « bien » et surtout en préparant la jeunesse à ses fonctions futures — car le népotisme, qui est encore si profondément incrusté dans l'éthique ordinaire, doit être aboli par la république socialiste ; elle y arrivera en empêchant nos enfants d'être soutiens de familles ; en opposant la nouvelle idée, celle de chercher le bien-être social de concert avec nos semblables, à l'idée d'éducation actuelle, qui nous enseigne à tâcher de supplanter nos semblables : en encourageant l'éducation manuelle — pas comme on le fait actuellement, c'est-à-dire en faisant de nos fils d'ouvriers de bons travailleurs — mais en recherchant et en développant les facultés spéciales ; et surtout en entretenant le sentiment de la discipline, qui, soit dit en passant, laisse à désirer chez nous, sans doute parce qu'une excessive liberté rend les jeunes gens plus indépendants.

La civilisation a allongé beaucoup la période de l'enfance ; la nouvelle civilisation ira plus loin encore, de sorte que la génération nouvelle restera en tutelle même pendant l'époque critique de la puberté, tandis que maintenant elle est laissée entièrement à elle-même. Et dans l'intérêt de l'éducation, les arts seront régénérés par leur accessibilité à tous. C'était l'institution de l'unité organique de l'homme qui faisait des Athéniens un peuple si glorieux, et inspira leurs chefs-d'œuvre classiques. Comment l'art peut-il être florissant sous une génération qui se considère comme des grains de sables pensants ? et l'art sera sauvé de la dégradation dans laquelle la vanité des riches et les tentations offertes par la société à nos artistes, l'ont amené ; il sera sauvé du réalisme qui fait de la photographie et du portrait l'idéal de l'art, dans cet âge commercial.

Je déclare que cette transformation de la propriété en fonctionnarisme créera les conditions qui nous sont nécessaires pour mener une existence morale. De quel souci les hommes seront-ils débarrassés ! quel cauchemar de moins ! *l'homme sera alors libre*. J'ai parlé plus haut de notre « *excessive liberté* » c'est licence que j'aurai dû dire. Etre libre et être licencieux sont deux choses bien différentes ; la première est bonne, l'autre mauvaise. Je suis moral si je désire faire le bien, je suis *libre* si je *puis* le faire. Enfin la nouvelle civilisation couronnera les trois bases du nouvel édifice social, en créant un *sentiment social et harmonieux*. Ah ! il nous est difficile de comprendre ce sentiment, à nous qui devenons une nation de joueurs et écoutons sans répugnance un homme qui dit : « le Sénat des Etats-Unis n'est pas la place d'un homme qui peut gagner plus d'argent dans les affaires. »

Rappelez-vous l'effet que produisirent dans les Etats du nord les premiers coups de canon du fort Sumpter ; rappelez-vous les semaines qui se passèrent avant que les journaux eussent annoncé la mort de nos amis, et avant que nos alliés mutilés fussent revenus pour mourir de leurs blessures. Souvenez-vous du frisson d'enthousiasme et de sympathie qui resserra les liens de tous nos citoyens, riches et pauvres, et qui poussa des gens étrangers les uns aux autres à se donner la main et à causer de ce qui était devenu l'intérêt général — ce sentiment que la nouvelle civilisation rendra permanent — cet esprit qu'une guerre juste fait naître périodiquement, mais accompagné de destruction et de mort. De même que la foi à venir et la nouvelle moralité sont la fusion de la foi ancienne et de la foi chrétienne, et des types de moralité : la nouvelle *idée* sera l'union de l'ancienne idée et de l'idée chrétienne : ce sera la réalisation du rêve du Christ : un royaume des cieux sur la terre, et la renaissance de l'esprit athénien de la « prospérité commune. » Un tel socialisme, vous l'admettrez, est plus que la cause du pauvre et du faible, il est encore plus celle de l'homme fort et puissant, de celui qui est doué et de celui qui est influent. Je crois qu'il a été le but poursuivi par toutes les hautes intelligences à travers l'histoire.

En finissant, quelques mots sur la possibilité de vos rapports personnels avec cette suite d'idées. Je dis, naturellement, que comme hommes justes, votre devoir est de hâter et de faciliter cette transformation, qui aura d'aussi importants résultats que celle du paganisme en christianisme. S'il se trouve parmi mes auditeurs seulement deux personnes ayant la disposition d'esprit sérieuse, grave, qui vous fait aspirer après un réveil moral de nos semblables, qui veut changer la vie d'instinct, indifférente, presque animal — je vous dis que vous pouvez, dès ce soir, réaliser

cette nouvelle transformation entre vous. Décidez-vous ce soir à former une association à vous deux ; venez demain, et qui sait si vous ne serez pas le noyau de ce mouvement divin pour la régénération de notre nation. Il doit bien y avoir une douzaine d'hommes à Washington, qui peuvent devenir zélés pour le relèvement divin des hommes, pour cette tâche patriotique (car je crois que le patriotisme est une vertu éminemment socialiste) d'acheminer toute la nation vers l'idéal. Il doit y avoir un millier de tels hommes dans notre pays. Ils peuvent faire de l'histoire, car l'histoire a été faite par des hommes tels qu'eux.

Ah ! vous ne savez pas quelle est la puissance de mille hommes réunis, dis-je ? de douze hommes unis par l'amour de la même idée sociale, tendant au progrès ? surtout si je ne me trompe pas en m'attendant à voir avec le XXe siècle un soulèvement, une vague de sentiment social, généreux, comme il y en eut une il y a un siècle, puis encore il y a cinquante ans ; car ce sentiment semble arriver comme une vague. Le grand roman de Darwin sur « notre origine » peut encore être surpassé par un roman sur « notre avenir, » ou notre but. Et quelle étroite *amitié* une telle confraternité ne créera-t-elle pas l'amitié, la chose la plus précieuse de la vie ! qu'est-ce qui rend l'existence douce et noble ! tout esprit supérieur chérit une idée favorite qu'il considère, au fond de son cœur, comme la chose principale ; à laquelle il subordonne une idée de satisfaction matérielle. Ce sont des aspirations semblables qui créent les grandes amitiés. Malheureusement, même pour les gens d'un esprit élevé, ces idées présentent la vie sous un aspect très étroit, ce qui amène peu à peu le découragement. Je mets dans leur catégorie les ligues pour le suffrage de la femme, pour la prohibition. Il faut voir plus haut et avoir un idéal, comprenant la vie humaine toute entière.

L'amitié comme je la conçois ne connaîtra pas la satiété, *l'ennui*. Une telle confraternité permettra à un homme sérieux de dire à la fin de chaque jour : *en vérité il vaut la peine de vivre*, pour travailler, améliorer la vie.

Lawrence GRUNLUND.

Traduction de Mlle Vega HEÏLMANN.

LUNDIS SOCIALISTES

(Suite (1))

PUBLICATION RETARDÉE

DEUXIÈME SÉRIE

I. — UN ROMAN SOCIALISTE RUSSE.

Un étrange oubli. — Les révélations d'Olga X, Tchernichewsky et son "Que faire ?" — Le "Contemporain" de Nekrossof. — L'œuvre de Tchernichewsky. — Analyse du "Que faire" ?

Il est étrange qu'après s'être passionnée pour les romanciers qui ont nom Gogol, Dostoïewski, Tolstoï, Tourguénieff, l'opinion publique française n'ait pas eu la curiosité de connaitre celui des romans russes qui a le plus influé sur la mentalité du peuple slave.

Il est vrai que ce roman est une œuvre socialiste ; toutefois le véritable motif de l'étrange dédain nous parait plutôt s'expliquer par le fait que le *Que faire ?* de Tchernichewsky est, en dehors des cercles socialistes, absolument inconnu en France.

Le glorieux livre n'est pourtant pas si récent.

J'éprouvai un des plus grands étonnements de ma vie, en 1868, quand une jeune dame russe Olga X... m'apprit qu'il existait une jeune Russie socialiste qui s'était levée à la voix trop tôt étouffée de Tchernichewsky, jeune écrivain de grande puissance, et qu'elle comptait déjà des myriades d'enthousiastes, des milliers d'apôtres et des centaines de martyrs.

(1) Publication commencée le 15 février 18[illegible].

La pensée russe ne m'était pas totalement étrangère, j'avais lu récemment : *De l'Autre Rive*, par Herzen, et ces pages socialistes, d'une éloquence si pénétrante et si mélancolique, m'étaient allées au cœur. J'avais aussi ouï parler des poésies d'Ogareff. Enfin, je venais d'apprendre l'odyssée merveilleuse de Bakounine évadé de Sibérie par la Chine et le Japon. Après avoir parcouru à nouveau l'Europe et affirmé le collectivisme révolutionnaire au deuxième Congrès de la *Ligue de la paix et de la liberté*, tenu à Berne en octobre 1868, Bakounine venait de quitter la *Ligue* pour adhérer à l'*Internationale*, dont il était devenu de suite, le tribun le plus applaudi à Genève, où il menait grand bruit.

Mais le grand empire du Nord m'apparaissait toujours comme le soldat énigmatique de toutes les réactions. Ce fut donc pour moi un émerveillement lorsque Olga X... de sa voix douce et dans ce français si pur, si dix-huitième siècle des classes éclairées russes, m'annonça le nouveau socialisme de sa patrie.

Elle me raconta le réveil de 1856, l'entrée en scène de ce Tchernichewsky dont j'entendais le nom pour la première fois. Tchernichewsky, écrivain propagandiste d'une telle valeur que le passé des Ferdinand Lassalle et des Louis Blanc pâlissait presque à côté du sien et que son action et ses succès ne pouvaient être comparés qu'à ceux de certains réformateurs religieux qui ont marqué d'un profond sillage la mer de l'histoire.

En six ans, le puissant publiciste avait créé un grand parti socialiste et passionné, toute la jeunesse intelligente de son temps. Puis, comme il lui manquait la consécration du martyre, le tsarisme n'avait pas manqué d'infliger le supplice du pilori au grand écrivain et de l'envoyer dans ces bagnes sibériens d'où l'on ne revient pas. Tchernichewsky était disparu dans une gloire de martyre ; vivant aimé et vénéré dans le cœur de milliers de jeunes hommes et de jeunes femmes, devenus ses disciples enthousiastes et suivant ses enseignements à la lettre.

Olga X... me narrait aussi la vie du jeune maître, fils de prêtre très pauvre, n'avait pu entrer que difficilement à l'Université de Kieff où il avait fait de brillantes études.

Bientôt célèbre parmi ses camarades et ardemment aimé d'eux, il attira l'attention de Nékrossoff. A son intention pour une grande part, le grand poète de la Russie souffrante et militante fonda le *Souremenick* (le Contemporain) qui devait faire époque dans les annales de la démocratie russe, car c'est par cette Revue, dont il fut l'âme, que Tchernichewsky, dépassant les espérances de Nekrossof, implanta le socialisme en Russie.

Il contribua beaucoup à rendre inévitable l'affranchissement de février 1861. Mais un écrivain si puissant et si populaire ne pouvait

tarder de porter ombrage au gouvernement russe. Katkoff dénonça, dans son *Messager Russe* et dans sa *Gazette de Moscou*, la jeune Russie, et demanda pour elle le bagne et les gibets. Il ne fut que trop écouté dans l'entourage d'Alexandre II, et les iniquités, les douleurs sans fin de la répression commencèrent. En pleine moisson, sa gerbe glorieuse a moitié faite, quand, déjà célèbre à trente-trois ans, il voyait devant lui à sa portée l'apogée de la gloire et des plus hautes destinées que puisse rêver un penseur, Tchernichewsky fut frappé : la main salissante d'un policier brisa sa plume magique et jeta le vaillant écrivain dans la meurtrière prison de Pierre et de Paul.

Il n'en devait sortir, quelques mois après, le 20 mai 1864, que pour subir le supplice du pilori et de là être expédié dans les bagnes sibériens, c'est-à-dire à la mort lente des séquestrés à perpétuité.

Mais l'œuvre de Tchernichewsky ne pouvait plus périr. Ses articles économiques et esthétiques du *Contemporain* supprimé furent mis en volume et devinrent la *Critique de l'Economie politique*, les *Lettres sans adresse* et les *Rapports esthétiques de l'art et de la réalité*, ces maitres livres du nouveau socialisme russe.

En thèse générale, le socialisme de Tchernichewsky est un communisme fédératif et libertaire composé de l'athéisme critique du dix-huitième siècle, de l'humaniste de Feuerbach, du communisme associationiste d'Owen, de l'essor passionnel et de l'harmonisme sériaire de Fourier.

De ces éléments, mis en contact et combinés par la science économique, par la pénétration critique de Tchernichewsky, résulta une doctrine nouvelle, assez attrayante pour devenir l'Evangile de toute une génération et assez scientifique pour rester dans ses lignes générales, en harmonie avec le socialisme moderne.

Après m'avoir donné tous ces renseignements que j'ai depuis vérifiés et complétés, Olga X... ajoutait avec une intonation de fervent enthousiasme :

« Mais l'œuvre merveilleuse de Tchernichewsky c'est son *Que faire ?* Que ne pouvez-vous le lire ce roman génial qui est bien le nouvel évangile des générations russes ! »

Il est exact que plus que les productions scientifiques du maitre slave, *Que faire ?* a contribué à la diffusion du socialisme en Russie, et pourtant ce n'est qu'une ébauche, autant que j'en ai pu juger par l'imparfaite traduction française que publia en 1875, à Milan, mon ami Enrico Bignami.

L'affabulation n'a rien de compliqué. Tchernichewsky raconte simplement le mariage de l'étudiant socialiste Dimitri Serguéitch Lopoukoff avec Véra Pawlovna Rosalsky et l'union ultérieure de Véra et de Kirsanoff (ami intime de Lopoukoff), union à laquelle travailla Lopoukoff dès qu'il s'aperçut que sa femme et son ami s'aimaient.

Pour faciliter tout, il fit croire à un suicide, fit un voyage en Occident, revint en Russie sous un autre nom et se remaria. Après ces évènements les deux ménages formèrent une association fraternelle et jamais on ne vit amis plus chers et plus dévoués que Lopoukoff et Katerina Wassiliewna Polotoff, d'une part, et Alexandre Matweïtch Kirsanoff et Véra Pawlovna, d'autre part.

Autour de cette action principale ont lieu les fondations d'associations productives et de cercles d'instruction pour le peuple. Le tout animé par divers personnages secondaires, créés de main de maître, tels que Maria Alexiewna, la ménagère dure et rapace ; Pawel Konstantinowitch Rosalski, l'employé bonasse et servile ; Mertzaloff, le prêtre athée, socialiste, excellent par-dessus le marché, et sa charmante femme ; Serge, type sympathique d'officier insouciant ; Storeschnikoff, type de légèrté ; Ivan Solawtzoff, le débauché égoïste et fourbe ; Julie, la courtisanne française, intelligente, obligeante et souple ; Nastienka Krukoff, la prostituée réhabilitée ; et enfin Rakhmétoff, le rigoriste socialiste, type étrange et supérieur dont il faut lire la biographie dans *Que faire ?* puis çà et là, des aperçus ingénieux sur la société à venir et de profondes observations.

C'est tout, et ce livre venu à son heure a eu la portée d'une révolution morale il a été dans toute la force du terme, l'Evangile d'une foi nouvelle ; il a eu peut-être un million de lecteurs qu'il a passionnés ; il a fait des socialistes par centaines de milliers.

Nous allons voir comment il fut compris et quel mouvement il suscita.

II. — La Génération de Tchernichewsky.

Influence du « Que faire ? » notamment sur les femmes et sur la jeunesse. — On ne se contenta pas de lire et d'admirer le livre, on voulut le réaliser et ce roman fut la source où s'abreuva le socialisme russe qu'attendaient de si tragiques et si brillantes destinées.

« C'est *Que faire ?*, me disait Olga X... qui a amené la femme russe au socialisme ; et ce qu'elle fera la femme russe émancipée, vous le verrez dans quelques années. »

Les événements n'ont pas tardé à justifier entièrement les paroles de mon interlocutrice de 1868. Des milliers et des milliers de jeunes femmes, parmi lesquelles les Vera Zassoulitch, les Sophia Bardin, les Pérowskara, ont tenu la promesse faite en leur nom et ont arraché l'admiration de l'Europe démocratique.

Cette action du *Que faire?* sur les femmes eut pour pendant l'action

non moins puissante, non moins étendue sur la jeunesse tout entière. Il faut ajouter que, bien que réformiste et reconstructeur, Tchernichewsky fut aussi le père intellectuel des révolutionnaires russes qui devaient entrer en scène douze ans après son ensevelissement dans les bagnes sybériens.

Le fait s'explique lorsque l'on songe que l'auteur de *Que faire ?* avait prédit en termes voilés que la lutte émancipatrice prendrait bientôt en Russie un caractère révolutionnaire et qu'il fallait s'y préparer.

Nous avons noté que, dans le cours du livre, un révolutionnaire socialiste du nom de Rakhmetroff est présenté au public sous le simple titre de : *Un homme peu commun*. Il parcourt toute la Russie après s'être fait ouvrier, quoique très riche. Parmi les hommes intelligents il cherche ceux qu'il *doit* connaitre pour le plus grand bien de la cause commune, et il ne voit que ceux-là. Même difficulté dans le choix des livres. Bienfaisant et doux pour les autres, il est dur pour lui-même. Un jour, par exemple, il enfonça dans son hamac de feutre quantité de clous, la pointe tournée en haut, et se coucha dessus toute la nuit. Lorsque le lendemain matin Kirsanoff vint voir son ami il le trouva dans un état pitoyable et tout ensanglanté.

— Vous êtes fou, dit-il à Rakhmetoff.

— Non, répondit flegmatiquement celui-ci, « *il le fallait... C'est invraisemblable assurément... cependant il le fallait !... Je vois que je puis...* »

« Ce langage obscur et entrecoupé signifie très clairement ceci :

« *Il n'est pas présumable que dans les répressions qui se préparent contre les révolutionnaires qui ne manqueront pas d'entrer en scène, la magistrature russe en arrive au rétablissement de la torture ; mais il n'est pas possible qu'elle en vienne là. Il m'importait donc, à moi, futur combattant, de savoir si je pourrais supporter la torture et je vois que je le pourrai.* »

C'était bien l'action révolutionnaire prédite. En outre, nous voyons par cet exemple combien *Que faire ?* est riche de sens cachés, et dès lors l'incroyable influence de ce roman, ayant en quelque sorte une valeur ésotérique, nous est expliquée.

Ce n'est pas la première fois qu'un livre a passionné, à ce point, une génération, mais c'est la première fois qu'un roman, qui est loin d'être un chef-d'œuvre, est devenu un manuel de conduite et a créé en quelque sorte de nouvelles mœurs. A l'apparition de *Que faire ?* ce fut dans la jeunesse russe un enfièvrement de propagande et de tentatives de réalisation. Les « hommes nouveaux » annoncés par Tchernichewsky se levèrent à sa voix et entrèrent irruptuellement en scène, sous un nom qui allait retentir tragiquement et formidablement dans le monde révolutionnaire.

Dans son roman intitulé *Pères et Enfants*, Tourgueneff avait mis

désobligeamment en scène des socialistes russes affublés, en mauvaise part, du nom de *Nihilistes*. Les lecteurs de *Que faire ?* se firent l'épithète injurieuse d'un ennemi un nom politique, et ils l'ont inscrit sur le fronton de l'histoire, à côté de ces autres noms révolutionnaires : *Ciompi, Gueux, Têtes-rondes, Sans-Culottes, Communards*, également donnés par des ennemis à des militants de l'émancipation humaine et qui n'en vivront pas moins honorés et glorieux dans la mémoire des hommes de progrès.

Des centaines de jeunes gens voulurent imiter Lopoukoff et épousèrent des jeunes filles, simplement pour les affranchir de la subordination familiale, pour les faire civilement libres. D'autres — et surtout les jeunes femmes — fondèrent, à l'imitation de Véra Pawlovna, des sociétés coopératives de production. Cependant *Que faire ?* devenait plus que jamais le livre de chevet de la femme russe. Comme il est dit du Jésus des Evangiles, ce livre porta la division dans les familles. Dans la plupart des cas, les parents proscrivaient le roman subversif ; le résultat était toujours le même : les enfants ne le lisaient qu'avec plus d'ardeur en cachette.

Quelquefois c'était plus touchant. « Il n'a pas été rare, m'a dit une personne qui m'est chère et qui est originaire russe, de voir des mères converties au socialisme par leurs plus jeunes enfants. Moi-même j'ai été ainsi amenée au socialisme, en même temps que ma mère, par mon plus jeune frère. Ce dernier, le roman de Tchernichewsky à la main, expliquait à ma mère, à mes sœurs et à moi, dans ses moindres détails, la vie dans la société future, telle qu'elle est décrite dans *Que faire ?* Quelquefois des pas se faisaient entendre, c'était notre père ou notre frère aîné qui représentaient la réaction dans la famille. Tout aussitôt la conversation banale reprenait son cours et *Que faire ?* disparaissait sous les coussins du canapé. »

Et les actes étaient conformes aux doctrines ; des milliers de jeunes des deux sexes se cotisaient pour payer les inscriptions des jeunes paysans intelligents qu'ils découvraient et ils se jetaient eux-mêmes dans l'étude, avec frénésie. Puis, ils s'en allaient, instruisant le peuple ; d'autres (les femmes surtout) quittaient leur vie de luxe pour former des sociétés de production et vivre de leur travail, avec les ouvriers et les paysans, qu'ils s'étaient associés et qu'ils transformaient en socialistes.

Ils leur annonçaient, d'après la critique économique de Tchernichewsky, que le double but à poursuivre pour le peuple russe est la liberté et la propriété collective de la terre. Puis ils leur racontaient *Que faire ?* dont l'idée fondamentale est que *la femme doit être matériellement indépendante du mari pour ne pas être sa serve* dans la famille. Mais pour que la femme puisse être libre, en réalité, ajoutaient-ils, d'après « le Livre », il faut que, de même que l'homme, elle ne reste pas

isolée dans la lutte économique. Sans l'association, elle ne serait affranchie familialement que pour rester industriellement serve. Un seul remède donc : *dans la production comme dans la consommation, l'individualisme doit faire place à l'Association*. Mais à son tour l'*Association* n'est pas la seule affranchisseuse ; elle a pour compagne la *Science* ; la science, cette grande puissance révolutionnaire, qui doit être donnée à la femme comme à l'homme. « *Que faire ?* avait encore une autre signification, que les disciples n'avaient garde de méconnaître. Tchernichewsky y enseigne que les travailleurs de la pensée en effet, doivent se joindre aux travailleurs manuels, se dévouer à eux. L'association des ouvrières, fondée par l'héroïne du roman, n'est pas seulement un atelier, mais aussi une école ; le travail de la pensée et le travail manuel y vont ensemble.

Ainsi avait professé le maître, ainsi pratiquèrent les disciples. Même on ne se contentait pas d'enseigner dans les associations fondées ; on organisa à profusion, notamment à Pétersbourg et à Kiew, des cours du soir et des cours du dimanche. Naturellement, par ce temps de réaction commençante, les cours furent bientôt fermés par la police, qui ne s'en tint pas là et emprisonna les professeurs volontaires.

Cette persécution commençante fut le signal de la plus brillante efflorescence socialiste qu'ait vu l'Europe en cette deuxième moitié du XIXme siècle.

Nous en rappellerons les principales péripéties pour montrer ce que peut, sur les destinées d'un peuple, quelquefois la parole qui donne une forme aux aspirations novatrices d'une génération mûre pour les justices nouvelles.

III. — La grande éclosion du Socialisme Russe.

Entrée en scène des "propagandistes", leur admirable campagne. — Les persécutions et le terrorisme. — La nouvelle orientation.

Nous avons vu dans les deux précédents articles un roman à thèse, une hâtive utopie socialiste changer, en quelque sorte, la conscience de l'élite d'un grand peuple et comme toute pensée nouvelle entraîne de nouveaux actes, la Russie militante était née et s'était mise en marche.

Le mouvement ne fit que grandir, surtout lorsque la Commune de Paris eut, de sa foudre et de ses éclairs, ébranlé le ciel gros d'orages de la vieille politique et réveillé la masse dolente des opprimés et des exploités.

Alexandre II, souverain, ayant quelques bons sentiments, mais

homme sans caractère, avait depuis plusieurs années, renié la politique libérale première qu'avait illustré le demi-affranchissement, néanmoins mémorable, de 1861, et appesanti sur les progressistes le poids d'une intolérable persécution. Elle était pourtant bien pacifique tout d'abord l'activité des disciples de Tchernichewsky, suivant en cela l'idée du maître qui n'était pas un révolutionnaire dans le sens ordinaire du mot. « Dans ses *Lettres sans adresse*, il déclare tout d'abord que le peuple russe, bien que possédant beaucoup d'éléments socialistes, n'est pas encore prêt pour la Révolution Sociale. Il ajoute que la propagande par la parole et par l'exemple est la condition *sine quâ non* du triomphe futur. Cette idée est à plusieurs reprises exposée dans *Que faire ?* » (Blumenthal, dans la première *Revue socialiste*, 1880.)

C'est en s'inspirant encore de cette nécessité et de ces principes que la jeunesse enthousiasmée par le *Que faire?* poussa ce cri sublime : *Allons dans le Peuple ! Eclairons le Peuple !* et l'on conforma les actes aux paroles. On renonça aux sociétés coopératives, trop tracassées par la police, comme on avait dû renoncer aux cours publics ; mais on fit mieux. Des milliers de jeunes gens sacrifièrent leur carrière, leur bien-être, leur fortune, pour *se jeter*, en effet, *dans le peuple*, vivre de sa vie de travail, de servitude, d'humiliation, souffrir avec lui, et pendant ce temps lui apprendre à épeler les mots de liberté, de solidarité et d'émancipation. Les premiers chrétiens, devant la corruption et la dureté romaines, s'étaient contenté de fuir dans la Thébaïde ; les premiers socialistes russes, ces innombrables jeunes gens qui, avec Sophia, Bardine, Dolgoutchine, Alexceieff, s'en allèrent ainsi évangéliser les masses furent autrement grands, que les Antoine, les Pacome, les Siméon Stylite et tous les anachorètes chrétiens qui, fuyant le devoir social, se refugièrent au désert et s'y mortifièrent, dans le but de sauver leur âme sans souci de leurs semblables qu'ils laissaient grouillant dans les corruptions et dans les douleurs de la société romaine, en attendant les châtiments éternels d'un Dieu implacable.

Les *Propagandistes* russes, ainsi les appellera l'histoire, repoussaient l'immoralité du salut individuel, ils ne voulaient de salut qu'avec leur peuple ; ils s'inspireront quelque jour les historiens, les psychologues et les romanciers désireux de montrer jusqu'où peut aller quelquefois la nature humaine dans l'abnégation, le dévouement actif et l'altruisme.

Il parût qu'on assistait à l'éclosion d'une religion nouvelle, la meilleure et la plus humaine qui jamais eût existé. « A l'appel des Initiateurs, les âmes se lèvent dans la honte et la douleur de leur vie passée. On abandonne sa maison, ses richesses, ses honneurs, sa famille, on se jette dans le mouvement avec une joie et un enthousiasme, une confiance comme on n'en éprouve qu'une fois dans la vie, comme on n'en trouve plus quand on l'a perdue. Déjà ce n'est plus un mouve-

ment politique ; cela a plutôt le caractère contagieux et absorbant d'une *révolution religieuse*. Car on ne se propose pas seulement d'atteindre une fin pratique, on a un sentiment profond et intime du devoir, une aspiration individuelle vers la perfection morale. » (Stépniak : *La Russie souterraine*).

Cependant tant de grandeur morale ne put toucher le gouvernement russe. Ces quatre années — 1871-1876 — qui marqueront dans l'histoire du dix-neuvième siècle comme la plus belle efflorescence socialiste qui ait jamais honoré un peuple, furent suivies d'une persécution atroce. Les nobles enseigneurs et les touchantes enseigneuses de bonté, de science et de justice furent brutalement enlevés à l'apostolat qu'avec tant de douceur et de courage ils poursuivaient, dans la souffrance et, le plus souvent, sous l'outrage. Traités comme les pires criminels, ils furent traînés, chargés de fer, dans cette Sibérie où les avaient précédé tant de victimes du despotisme des Romanoff.

Des énergiques dirent que ces martyrs de la Révolution Sociale ne devaient pas expirer sans vengeance, et la réaction gouvernementale, suscita, dans toute la Russie militante, une incompressible explosion d'indignation. On se souvint alors des objurgations destructionnistes de Bakounine, et le *nihilisme terroriste* succéda au *propagandisme humanitaire*.

Une épopée nouvelle, sombre et tragique celle-là, déroula ses péripéties sanglantes sur toute la surface de l'immense empire.

Il faut lire, dans les *Etudes socialistes, philosophiques et morales* de Barbe Gendre (Mme Nikitine), le pathétique récit de ce conflit héroïque dans lequel, héros parmi les héros, se distinguèrent particulièrement Valérien Ossinski, Sophie Pérowskaia, Jessa Helfmann, Kibaltchich Gehaboff, Chiriaieff et tant de centaines de dévoués qui, tous, ont laissé, dans la lutte implacable, la vie dont ils avaient, d'un cœur joyeux, fait le sacrifice pour le triomphe de la liberté politique et de la justice sociale.

A la réaction aveugle, implacable, éternelle, les révolutionnaires, « las d'être exterminés », dit Barbe Gendre, répondirent par le poignard des conjurés et par les bombes explosibles. Si donc des dizaines de milliers de socialistes et de révolutionnaires, expièrent dans les bagnes sibériens ou dans les supplices, leur amour de la liberté et de la justice, des généraux, des gouverneurs furent frappés et, fait inouï dans les annales moscovites, un tsar tomba foudroyé par la dynamite au service des révolutionnaires.

Il faut ajouter que, comme toujours en pareil cas, ce meurtre politique fut plutôt funeste à la cause qui l'avait inspiré. Alexandre II se rendait enfin ; lui mort, la Russie qui allait enfin expérimenter timidement un régime semi-libéral, était ployée sous un despotisme aggravé et le terrorisme semble vaincu. Non le socialisme toutefois,

car ce qu'a perdu le terrorisme en Russie, le marxisme l'a gagné. Un savant théoricien qui est en même temps un militant aussi dévoué que vénéré, Pierre Lavroff s'est, avec le socialiste Plebanof et les meneurs de l'*Union des démocrates socialistes Russes*, fait le propagateur parmi ses compatriotes du socialisme des *partis ouvriers* occidentaux. Déjà la regrettée Barbe Gendre était entrée dans cette voie qu'a suivie à son tour Vera Zassoulitch, la terroriste de 1877.

Le prolétariat russe lui-même entre en ligne et, de plus en plus, son action convergera avec celle des prolétariats d'Europe et d'Amérique.

Maintenant nous pouvons conclure d'après tous ces faits que si Herzen, le rédacteur de l'impérissable *Kolokol*, fut la première voix socialiste russe qui ait retenti à travers le monde, et que si Bakounine fut le premier révolutionnaire socialiste slave connu en Europe, Tchernichewsky est le véritable fondateur du parti socialiste russe. Qu'il a été pour la Russie ce que Marx et Lassalle réunis ont été pour l'Allemagne ; c'est tout dire.

X. — Un Livre sur Amilcare Cipriani.

L'épée d'une main, la truelle de l'autre et le triangle pendant sur la poitrine, ainsi dans les rites maçonniques est représenté l'ouvrier symbolique, pour signifier que l'Œuvre jamais terminée des améliorations morales et sociales demande, à la fois, des combattants et des travailleurs, s'inspirant du même sentiment de justice — de cette justice activement altruiste qui est la répartition de l'amour.

Jamais plus que de nos jours ne se manifesta la nécessité de cette dualité des tâches. L'humanité grandie veut rejeter les vieilles formes sociales qui la compriment et qu'il faut briser tout d'abord : combattre avant de reconstruire.

Malgré les tristesses et les obscurités du présent, malgré l'arbitraire plus vivement ressenti des oppresseurs et des injustes : malgré le sang qu'on verse et les larmes qui coulent ; malgré les haines nationalistes et les luttes de classes ; malgré l'universel antagonisme des intérêts et la grande iniquité de l'exploitation de l'homme par l'homme, le tonnerre des évènements qui se pressent annonce que nous sommes au seuil d'une civilisation plus équitable et plus haute, épanouissement de la félicité commune et de l'universelle bonté.

Quelque chose de nouveau, de meilleur se forme dans cette mêlée trouble et grosse de tant d'inconnus sinistres. Les masses

profondes du prolétariat dressent l'oreille aux grondements lointains annonciateurs des justices nouvelles ; que dis-je, les plus généreux et les meilleurs de la classe déclinante des vieilles religions, des anciennes philosophies pressentent et saluent l'avenir qui s'annonce, par delà la nuée menaçante, dans le rayonnement croissant des promesses socialistes.

Mais c'est justement quand les vieilles civilisations se sentent condamnées que leur résistance est le plus acharnée et le plus cruelle : par suite, et c'est surtout à l'approche du triomphe que les évènements, à tous les champions de l'avenir doivent se tenir prêts pour tous les sacrifices.

Et nous en sommes bien là maintenant. Chaque jour a ses combats, chaque heure ses violences : jamais ne fut si vraie cette parole si paradoxale d'allures d'Henri Heine : « Celui qui au « XIXme siècle ne s'attend pas à mourir de mort violente, ne « comprend pas du tout l'époque de civilisation dans laquelle le « sort a bien voulu le faire naître ».

Il n'y a qu'à faire front au danger, qu'à sereinement affronter les épreuves de la persécution ou de la misère, et prendre par devoir, par esprit de justice et pour l'amour de l'Humanité, sa part de travail et de lutte dans le grand œuvre de rénovation sociale qui sera la consolation des hommes de demain.

Au premier rang des militants qui, en ce temps, combattent avec le plus d'héroïsme et souffrent avec le plus de constance pour l'émancipation humaine ainsi comprise, il faut citer Amilcare Cipriani.

Quelle odyssée admirable que la sienne et combien douloureuse !

Agé de 15 ans à peine, il combattait sous Garibaldi dans les rangs des Mille. Un peu plus tard, il était près de son général, quand celui-ci fut blessé à Aspromonte par une balle italienne et pour le compte de l'ingrate maison de Savoie.

Peu après, nous voyons le jeune volontaire de la liberté des peuples combattre pour l'indépendance de la Grèce aux côtés de Flourens. En 1870, il défendait la France envahie, et l'héroïque colonel qui, après la mort de Rochebrune, prit le commandement des bataillons parisiens brillamment engagés à Montretout, n'était autre qu'Amilcare Cipriani, qui refusa la décoration à lui offerte pour ce mémorable fait d'armes.

Officier supérieur de la Commune, il vit tomber Flourens sous le sabre d'un gendarme assassin ; lui-même conduit prisonnier à Versailles, allait être fusillé lorsque la promulgation par la Commune de la loi des otages amena le gouvernement de l'atroce Thiers à faire cesser les exécutions sommaires. Le premier sauvé fut ainsi Cipriani, on le réserva pour les bagnes calédoniens où il fut parti-

culièrement maltraité. « L'amnistie de 1880 le ramène en France, mais bien vite il repart en Italie, pour recommencer sa lutte républicaine. On le saisit aussitôt pour un prétendu délit commis autrefois en Egypte où il s'était défendu contre un mouchard italien et le voilà replongé dans un bagne, un bagne d'Italie, pire mille fois que celui de France...

« Pendant huit années de bagne italien, il fut enchaîné par le travers du corps ; le suffrage des électeurs avait beau l'élire et le réélire,le gouvernement s'acharnait d'autant plus, jusqu'au jour où prenant peur, il expulsa le député neuf fois élu.

« Cipriani revint en France, calme, souriant de cette belle tranquillité de grand lion qu'il partageait avec Garibaldi. » (Lissagarray : *Almanach de la Question sociale*).

C'est alors qu'avec Anatole de la Forge, l'auteur de ces lignes et quelques autres partisans de la réconciliation de la France et de l'Italie, il fonda l'*Union des Peuples Latins* et s'adonna à la propagande franco-italienne, qui, en 1889, grâce à l'adhésion de Felice Albani et des groupes mazziniens,donna lieu à des manifestations inoubliables et si peu stériles que le gouvernement italien s'empressa de changer d'attitude vis-à-vis de la France. De ce chef le but de Cipriani, d'Albani, d'Imbriani et de leurs amis fut atteint.

Mais l'infatigable militant voulut reprendre la lutte en Italie. Arrêté contre tout droit, à Rome, le 1er mai 1891, avec quatre-vingt-douze co-accusés, à un moment où il s'efforçait, de calmer les foules, il fut, après quinze mois de prévention condamné à trente mois de prison qu'il a purgé dans le *carcere duro* de Perugia.

Toujours frappé, jamais découragé, jamais lassé, l'impavide militant a repris la lutte pour l'émancipation humaine au moment même de sa libération et il combattra jusqu'au triomphe ou jusqu'à la mort pour la liberté politique et la justice économique.

Tel est l'homme qu'une femme d'intelligence et de cœur, une des plus éminentes praticantes de la bienfaisance parisienne a voulu plus complètement révéler au public. Madame Emilie de Morsier ne pouvait mieux choisir; aussi les félicitations ne lui manquèrent pas, lorsqu'en 1889, elle publia la première édition de *Amilcare Cipriani*, les *Romagnes*, et le *Peuple italien*.

Aujourd'hui Madame E. de Morsier nous fait l'honneur de nous demander de recommander la deuxième édition — qu'elle publie à la Librairie de la *Revue Socialiste* — de la biographie du grand révolutionnaire. Notre chagrin est de ne pouvoir le faire comme il conviendrait. Il eut fallu pour cela la plume incisive et sonore du regretté Léon Cladel.

Mais, au moins, nous pouvons saisir cette occasion pour dire, encore une fois, toute notre affectueuse admiration pour Amilcare

Cipriani, le Buonarotti de notre génération et pour remercier au nom de tous les militants de la République sociale universelle, Madame de Morsier, de sa véridique, éloquente et généreuse apologie d'un homme dont elle est loin de partager toutes les idées. Et nous terminons en recommandant la lecture des pages vibrantes et pleines de faits intéressants qui composent le livre qui a nom *Amilcare Cipriani, les Romagnes et le peuple italien*, dont on peut dire : beau livre et bonne action.

XI. — Un socialiste de 1789.

Une œuvre utile du docteur Carl Gruenberg. — François Boissel, titre de ses nombreux ouvrages. "Le Catechisme du genre Humain". — Exemples de la virulente critique de l'écrivain socialiste, sa condamnation de la religion et de la guerre.

Le docteur Carl Gruenberg, publiciste autrichien de grand mérite, et l'un des collaborateurs de la *Revue d'Economie politique* de Ch. Gide, semble avoir pris pour tâche d'éclairer quelques points restés obscurs des origines du socialisme moderne.

Cet écrivain consciencieux et érudit a commencé par nous réveler, d'apres Charles Rudolf, le caractère nettement communiste du *Testament* de Jean Meslier ; il a continué par une étude qui constitue une véritable trouvaille.

Qui connait, dans le grand public et même dans le public socialiste spécial le nom de François Boissel, le fecond écrivain communiste de toute la période de la Révolution, l'auteur du *Catechisme du Genre Humain ?*

Ce novateur n'est pourtant pas un rôle si obscur, il fut un membre actif du Club de Jacobins et il a certainement inspiré Anacharsis Cloots, et les premiers écrivains babouvistes, notamment Sylvain Maréchal. Il est même bien certain que le *Catechisme du Genre Humain* publié en 1789, passa la Manche, car William Godwin en reproduit visiblement les idées générales dans sa *Justice politique*, et j'incline à penser que c'est aussi à cette source que, quelques années plus tard, puisa l'illustre Robert Owen.

François Boissel ne publia pas que le *Catechisme*, la liste est longue de ses ouvrages.

Nous pouvons citer :

1° *Discours contre les servitudes publiques* (1786).

2° *Principes constitutionnels monarchiques de la France. Erreurs devoilées sur ce point important*, avec le motto ; *une Foi, une Loi, un Roi, seule et vraie constitution de la France qui n'eût jamais besoin d'être écrite*

pour être sentie des peuples ; mais encore d'être interprêtée pour le bonheur des citoyens et la prospérité de l'Empire. Dédiés à Dieu, au Roi, à la Patrie. Par un auteur connu, resté toujours fidèle à sa Patrie. A. L... ville franche et tranquille (1789).

3° *Le Code civique de la France ou le flambeau de la Liberté, dédié à la Fédération française* (1790).

4° *Les entretiens du père Gérard sur la Constitution politique et le Gouvernement révolutionnaire du peuple français*, avec le motto ; *Vérité, Liberté, Egalité, unité de principe, unité d'instruction, unité d'action, de loi, de mesure et de poids, vivre libre ou mourir* (1793).

Dans toutes ces pages l'auteur se montre critique violent et novateur hardi : mais c'est bien dans le *Catéchisme du Genre Humain* qu'il a condensé ses idées de reconstruction sociale. Ses sous-titres, et ils sont nombreux, nous font connaître la pensée mère de l'auteur. C'est pourquoi nous donnons le libellé complet de la couverture de la première édition : Le CATÉCHISME DU GENRE HUMAIN, *que sous les auspices de la nature et de son véritable Auteur, qui me l'ont dicté, je mets sous les yeux de la nation française et de l'Eurape éclairée, pour l'établissement essentiel et indispensable du véritable ordre moral et de l'éducation sociale des hommes, dans la connaissance, la pratique, l'amour et l'habitude des principes et des moyens de se rendre et de se conserver heureux les uns par les autres* (1789).

Pour être modifié, le titre de la seconde édition n'est pas moins compliqué : Le CATÉCHISME DU GENRE HUMAIN, *dénoncé par le ci-devant évêque de Clermont à la séance du 5 novembre 1789 de l'Assemblée Nationale ; précédé d'un discours sur les causes de la division, de l'esclavage et de la destruction des hommes les uns par les autres, et sur les moyens d'en garantir les générations futures ; avec deux adresses très importantes à la nation francaise, l'une en faveur de sa constitution ou nouvelle existence politique qui est excellente, l'autre contre les principales institutions de son nouveau régime ou gouvernement, qui sont très mauvaises, avec quelques opuscules relatifs à un nouvel ordre de choses. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée.* (Paris, 1792 ; *notation*).

Le point de vue assez spécial de l'auteur nous est donné par ces lignes d'une publication précédente.

« Je suis — il y est dit dans un langage enflé et bizarre, qui caractérise tous les ouvrages de notre auteur — si intimement convaincu que l'ordre mercenaire homicide et anti-social que l'égoïsme a originairement établi, et que les fourberies et les impostures de l'égoïsme également féroce et aveugle des plus fins et des plus rusés ont rendu sacré, est la cause efficiente de la division, de la dégradation, du malheur et de la destruction des hommes les uns par les autres que j'ai cru devoir m'occuper nuit et jour de la recherche du véritable ordre moral... J'ai cru aussi qu'il était indispensable de m'occuper de l'éducation sociale, que j'ai consignée dans mon ouvrage qui aura pour titre : *Le Catéchisme du Genre Humain.* »

Rien de si radicalement négateur n'avait été publié ; *Religion, Famille, Propriété, Militarisme*, l'auteur sape tout, avec une véritable puissance critique.

Voici en quels termes il parle de la guerre :

« Nous appelons, s'écrie-t-il, cet art monstrueux de nous entre-gorger un droit, une institution humaine et même divine quoiqu'il soit évident qu'il n'en peut exister dont les effets soient plus inhumains et plus diaboliques. . . C'est même sur cet art abominable, sur cette institution exécrable, la honte comme le malheur du genre humain, que les Etats les plus éclairés de l'Europe fondent encore aujourd'hui leur salut, leurs prétentions, leurs espérances, leur héroïsme, leur gloire, leur prééminence, leur destinée, en un mot, toutes leurs brillantes chimères. » (*Cat.* 8-9). Le triomphe de la civilisation serait l'invention de l'arme la plus destructive.

« De façon qu'aujourd'hui celui qui donnerait la recette de réduire d'un coup d'œil toute une armée en cendre serait l'homme à talent le plus précieux et le mieux récompensé. » (*Cat.* 109-110). Ce qui, d'ailleurs, est encore aussi vrai de nos jours que du temps de notre philosophe révolutionnaire.

Boissel n'est pas plus tendre pour la religion.

Comme la plupart des écrivains philosophes du XVIII[e] siècle, il est convaincu « que toutes les religions n'ont été et ne peuvent être que des inventions de l'homme imposteur, que l'ignorance et la crédulité du plus grand nombre ont adoptées originairement et que l'éducation a perpétuées jusqu'à nous. » (*Cat.* 14 et passim). Il ne voit donc dans le Dieu des prêtres et des églises que le Dieu des riches et des puissants, qui s'en servent pour asservir et tenir en frein les pauvres. Pour démontrer cette assertion il s'appuie sur le fait, d'après lui indéniable, que les religions ont soutenu de tous temps les gouvernements contre les opprimés.

Sa critique verveuse s'exerce avec une violence égale sur l'ancien ordre social tout entier.

L'ordre actuel mérite bien le nom d'*ordre homicide, mercenaire et anti-social*. « Je l'appelle *mercenaire*, parce qu'il n'invite à faire le bien, que dans l'espoir d'une récompense, et à éviter le mal, que par la crainte d'un châtiment, comme chez les esclaves. Je l'appelle *homicide*, parce qu'il arme le fils contre le père, le frère contre le frère, les familles contre les familles, les peuples contre les peuples, pour s'emparer des possessions les uns des autres, comme un os que l'on jette au milieu d'une troupe de chiens affamés. Je l'appelle *anti-social*, parce qu'il engendre l'intérêt désastreux de ne rapporter qu'à soi, ce qui ne doit être rapporté qu'à la masse générale de la société, pour être distribué, selon les besoins de chacun de ses membres ; ce qui rompt tous les liens, et détruit l'essence ou les principes constitutifs du contrat social. » (*Cat.* 89, 90).

Nous verrons prochainement comment l'écrivain révolutionnaire envisage la Morale, la Propriété et la Famille.

XII. — Le Cathéchisme du genre humain.

La thèse solidariste de Boissel. — Droit au bonheur égal pour tous dans la mesure des ressources communes. — La Morale, la Propriété et la Famille. — Critiques et solutions.

Pour être le critique virulent que nous avons vu dans notre précédent article, François Boissel ne manque pas de philosophie.

Trop fils du XVIII[e] siècle pour ne pas parler de l'*intérêt bien entendu*, il a grand soin de distinguer ce mobile de l'égoïsme et il nous démontre que si les hommes suivent les impulsions égoïstes « le droit humain ne serait que le droit des lions et des tigres », ce qui revient à dire la société livrée aux plus forts, aux plus féroces et aux plus rapaces de notre espèce.

Très logiquement, l'auteur du *Cathéchisme du Genre Humain* arrive à cette irréfutable conclusion que « si le genre humain ne veut pas anéantir lui même toute possibilité de bonheur, il doit réfréner l'égoïsme et lui substituer l'amour du bien commun. » Nous dirions maintenant des motifs altruistes :

« La plus simple réflexion nous démontre que le droit de chaque individu à l'existence ne saurait être mieux garanti que si, au lieu de nier et de combattre le droit égal des autres, il le reconnaît et se prête à le réaliser aussi de toutes ses forces. Ce ne sera qu'alors qu'il ne subira pas la *réaction générale* et inévitable contre son égoïsme. En renonçant à la lutte contre tous les autres, il empêchera la lutte de ceux-ci contre lui même. *C'est par là qu'on parvient à chercher et à trouver son propre bonheur général.* »

Le droit égal au bien-être est ensuite nettement formulé :

« Bien que les hommes soient naturellement inégaux tant au physique qu'au moral, et bien qu'il en résulte des besoins différents, on ne saurait soutenir que quelques-uns de ces besoins et de ces désirs, tendant tous à leur satisfaction, les méritent plus les uns que les autres. *Donc par rapport à la prétention de satisfaire à ces besoins, les individus humains ne sont pas inégaux, et sont, par suite, tous égaux.* »

La thèse morale de Boissel n'est pas du tout banale :

Le but de l'espèce humaine, comme celui de tout le monde vivant, est le *bonheur*. Et « le bonheur humain consiste dans la santé, la force, l'adresse de son corps, dans la paix et le contentement de son âme et dans le nécessaire pour la vie la plus frugale, » c'est-à-dire « pour le vrai terme des besoins. » (*Cat.* 87).

« ...La morale et toutes les institutions humaines ne peuvent donc avoir d'autre objet, ni d'intérêt plus réel, que de prévenir et d'éloigner toutes les causes physiques et morales de la douleur et de rapprocher toutes celles du plaisir. »

Avec de semblables théories le socialiste de 1789 ne pouvait admettre l'appropriation individuelle des biens dont le propre est de condamner à la misère, à la dépendance et à la souffrance la majorité des êtres humains.

La propriété est, selon lui, en contradiction avec le droit égal de tous à l'existence. Par conséquent, elle n'est pas un droit mais un fait, créé par la violence et la force, et qui ne peut être maintenu que de la même manière. De fait, elle n'est point fondée sur un droit humain ou divin, comme on aime à le soutenir — car elle leur est en soi-même contradictoire — mais bien sur « l'avidité naturelle des hommes, leur égoïsme, leurs désirs insatiables, leur orgueil, leurs violences et leurs impostures. » Etablie par ces moteurs, elle les fait naître à son tour et engendre sans cesse l'intérêt désastreux de ne rapporter qu'à soi ce qui doit être rapporté à la masse générale du peuple pour être distribué selon les besoins de chacun de ses membres. *(Cat.* 93, et *passim).*

La solution est radicale et simple :

Toute propriété individuelle devrait être rigoureusement proscrite, *toutes les richesses appartiendraient à la communauté, qui les distribuerait à ses membres, à chacun selon ses besoins. La base du nouvel ordre social serait l'égalité et le droit égal de tous à l'existence.*

Notre auteur n'est pas plus tendre pour la forme familiale actuelle.

Le mariage, d'après lui, n'est qu' « un attentat des plus formels à la liberté surtout de la femme, un divorce avec le reste du genre humain, une ligue redoutable contre ses semblables. » *(Cat.* 101).

Dans une prosopopée à la Jean-Jacques, le virulent communiste s'écrie ensuite :

« O nature bienfaisante ! ô son ineffable auteur ! sont-ce là vos institutions et vos lois ? N'appelons donc pas crime, dans l'ordre moral, ce qui n'est que vertu dans l'ordre physique. N'appelons donc pas vertu dans l'ordre moral, ce qui n'est que monstruosité dans l'ordre physique... J'aime infiniment mieux voir les hommes se reproduire librement sur la terre, que de les voir s'y massacrer en bataille rangée » *(Cat.* 56, 57).

Boissel, ne regarde pas seulement le mariage comme une institution en soi-même immorale, mais aussi sous d'autres points de vue, réalisation dangereuse et préjudiciable au bonheur général, parce qu'il consolide et perpétue la propriété individuelle et par là l'ordre social économique et juridique actuel, si malfaisant, si meurtrier et si injuste.

Il démontre longuement, citons cette phrase :

« *La paternité est devenue un titre et la cause d'un égoïsme sans bornes*, par l'intérêt désastreux et homicide, fondé sur le penchant naturel d'un père pour ses enfants et sa famille, de sacrificier l'univers, si faire se pouvait, à la folle et aveugle ambition de s'emparer de tout pour le transmettre à ses enfants et à sa postérité la plus reculée. »

La théorie sur la grave question est celle des communistes les plus radicaux :

Les mariages seraient remplacés par l'amour libre « seul naturel ».

Désormais « on n'établirait de règles pour l'union de l'homme et de la femme que celles qui ne pourraient tendre qu'à remplir les vues de la nature et de son auteur, qu'à bonifier, qu'à augmenter la population, ou même pour en arrêter le trop grand progrès en cas de besoin :

(Il ne dit pas pourtant de quelle manière. Mais ce passage démontre que les idées malthusiennes n'étaient pas tout a fait étrangères à notre auteur.) Il n'y aurait alors que des pères, des mères, des frères et des sœurs. » *Cat.* 171, et les *Entretiens*, 177, 178).

Les enfants sortis de la libre union de l'homme et de la femme seraient élevés par la société. La paternité et la maternité, dans le sens de l'ordre actuel disparaitraient. Elles ne donneraient à l'avenir qu'un titre à l'amour et à l'obéissance de tous les enfants. Ceux-ci seraient par contre, obligés d'aimer et de respecter tous les pères et toutes les mères.

Boissel s'étend ensuite longuement sur la supériorité morale de la femme et il ne lui marchande pas les privilèges, il demande notamment que les mères et leurs filles soient élevées « *dans des temples magnifiques*, pour réparer les torts que les hommes leur ont faits jusqu'ici et pour faire revivre tous les titres que la nature et son auteur ont établis en faveur de la femme, pour le bonheur du genre humain. » (*Cat.* 180).

Telles sont les très audacieuses théories que Boissel formula et propagea pendant les grandes années de la période révolutionnaire, et non sans courage parfois.

Ainsi, lorsque le 21 avril 1793, Robespierre eut lu aux Jacobins son projet de *Déclaration des Droits de l'Homme*, le citoyen Boissel lui opposa un contre-projet ainsi présenté : « Robespierre vous a lu la *Déclaration des Droits de l'Homme*, et moi je vais vous lire la *Déclaration des Droits des sans-culottes :* Les sans-culottes de la République Française reconnaissent que tous leurs droits dérivent de la nature, et que toutes les lois qui la contrarient ne sont pas obligatoires. Les droits des sans-culottes consistent dans la faculté de se reproduire..... (bruits et éclats de rire — l'orateur continue), de s'habiller et de se nourrir; dans la jouissance et l'usufruit des biens de la terre, notre mère commune, dans la résistance à l'oppresseur, dans la résolution immuable de ne reconnaitre de dépendance que celle de la nature de l'Etre suprême ».

En conclusion générale, nous pouvons dire que, abstraction faite de quelques exagérations et du fait qu'il ne pouvait être question de l'exploitation capitaliste à un moment où le capitalisme n'était pas né, *Catéchisme du Genre Humain* fait de son auteur oublié un des précuseurs du socialisme moderne. François Boissel devait donc avoir sa place dans notre galerie des méconnus.

B. Malon.

(à suivre.)

SURVIVANCES ANIMIQUES & POLYTHÉIQUES

EN BRETAGNE

« Même dans les pays civilisés où l'esprit est moins conser-
« vateur qu'en Chine, les antiques chimères animiques, dont s'est
« bercée la crédulité de l'homme primitif, persistent, mal cachées
« par le manteau des grandes religions dites supérieures. »

Ainsi s'exprime M. Letourneau dans l'*Evolution Religieuse* et, la lecture de ce substantiel ouvrage achevée, cette phrase hantait mon esprit, me suggérant de noter au passage les preuves de ce dire, par moi observées en deux récents voyages sur la terre d'Armorique. Nombreuses sont les preuves, aussi je me bornerai à en rappeler quelques-unes.

La phytolatrie, que le mythologue observe en tous pays chez les peuplades primitives, que Letourneau nous apprend avoir été ordinaire à l'époque protohistorique chez les peuples celtiques, a laissé des racines si profondes que, encore maintenant, on la constate chez les bretons malgré leur catholicisme. Ainsi sur la route de Quimperlé à Pont-Aven se trouve une fontaine à saint Eloi consacrée ; elle est souveraine pour la guérison des chevaux malades. Ce qui distingue la phytolatrie actuelle de celle des ancêtres, c'est que les fontaines prétendues miraculeuses au lieu d'être sous l'invocation d'un dieu spécial, au lieu d'être elles-mêmes divinisées, sont sous la protection d'un saint quelconque, d'une Notre-Dame non moins quelconque. Il me souvient d'avoir vu en un hameau (commune de Primelin) sur la route d'Audierne à la pointe du Raz, non loin de la chapelle Saint-Théodore — tout près est un petit dolmen où encore les fiévreux se couchent pour se guérir — une source protégée par un saint dont la statuette orne une niche construite au-dessus de la source. Quelques fleurs

étaient près de la statuette (1). D'ailleurs, il n'est, pour ainsi dire, point de sanctuaire célèbre où on ne trouve une fontaine miraculeuse. A Notre-Dame du Folgoat, derrière l'église, ce bijou architectural, il en existe une où les jeunes filles soucieuses de se marier viennent pour consulter l'oracle. Le procédé est simple, il suffit de jeter une épingle dans l'eau ; si elle surnage quelques instants, dans l'année le mariage se fera. Je ne serais point étonné que quelques bretonnes ne fraudent et ne trompent N.-D. en jetant des épingles préalablement huilées, graissées, ce qui retarde la chute. A Sainte-Anne-d'Auray on trouve une fontaine aussi miraculeuse, arrangée en forme de piscine. Les cures sont, dit-on, fort nombreuses pour ceux qui ont la foi. Toujours il est, près de cette fontaine, des femmes qui, moyennant rétribution, offrent de vous laver les pieds dans l'eau lustrale ; si vous refusez elles vous présentent des bollées d'eau pour y tremper vos lèvres ou vos mains. Un refus les étonne, tant elles sont accoutumées à voir les pèlerins en foule accourir.

A Rumengol est aussi une fontaine miraculeuse ; j'y fus un jour de pardon le 15 août et je pus assister aux pieuses ablutions des pélerins accourus fort nombreux, environ trois mille. Sur la gauche de la route en contre-bas est la fontaine, protégée par une niche haute, encastrant une plus petite où est la statuette de N.-D. Accotée à la niche se tenait une jeune belle femme, simplement vêtue. A la main elle avait un bol qu'elle plongeait dans l'eau sainte et qu'elle présentait ensuite, plein, aux pélerins. Ceux-ci, hommes et femmes, procédaient rituellement aux ablutions. Les manches légèrement relevées, le pèlerin plongeait successivement ses mains dans le bol, les retirant mi-fermées de façon à conserver de l'eau lustrale dans le creux de la main. Alors il élevait le bras en l'air lui donnant un mouvement de torsion, ouvrant la main, la paume en avant. Ce mouvement, non dépourvu de grâce, provoquait une sorte de rotation de la masse aqueuse qui, lentement, s'enrubannait autour du bras. Après il oignait son front et ses joues de l'eau lustrale dont il buvait une gorgée. Aucune rétribution n'était donnée à la jeune femme qui sans cesse puisait l'eau sainte que les pèlerins n'essuyaient point laissant à l'air le soin de les sécher.

Bien loin de dissiper ces conceptions animiques si enfantines,

---

(1) Cette survivance animique n'est pas spéciale à la Bretagne, j'en ai rencontré un autre exemple à Montjean (Maine-et-Loire). Là, non loin du hameau de Chateaupagne, est une fontaine miraculeuse consacrée à saint Meen : les habitants des localités voisines y vont une fois par an en pélerinage ; une chapelle y a été construite et on peut y voir des ex-voto, bras, jambes, bébés en cire. Cette fontaine de Saint-Meen, dont l'eau est très pure et agréable au goût, guérit les malades moyennant des neuvaines.

si sauvages, le clergé catholique soigneusement les entretient. Soit que grand nombre de ses prêtres croient véritablement à ces fontaines et sources miraculeuses, soit que, n'y croyant point, ils songent que ces pratiques, idiotes en vérité, sont productives pour les sanctuaires et leurs ministres, les prêtres travaillent à l'extension de ces conceptions fétichiques, païennes qui, encore au temps de Michel Le Noblet (XVIIe siècle), étaient générales chez les habitants des côtes bretonnes. Craignant sans doute que l'extirpation de cet animisme n'enlève toute foi en le déisme anthropomorphique catholique, le clergé préfère le cultiver, pour en retirer de grands profits, pour maintenir la population armoricaine, si robuste, si saine sous son influence néfaste, abrutissante.

Enorme est cette influence, car encore aujourd'hui, ainsi qu'il me fut dit de divers côtés, les paysans paient la dîme au recteur. Point n'est possible de s'en abstenir sauf pour les personnes que leur situation de fortune rend indépendantes. A Saint-Vougay, humble commune près du château de Kerjean, si l'instituteur n'assistait point aux offices, il serait stigmatisé en chaire même. Les élèves déserteraient l'école, il ne trouverait plus à acheter les aliments nécessaires aux siens et à lui-même. A la vérité cependant la religiosité bretonne et l'influence cléricale s'atténuent surtout en les localités où les chemins de fer déversent des flots d'étrangers, touristes, baigneurs qui, pour la plupart semblent sinon athées du moins indifférents pour les pratiques religieuses. Influe aussi le service militaire qui, jetant pendant quelques années le soldat loin de ses foyers, en un milieu nouveau en contact avec des hommes à l'intellect plus développé, dissipe un peu la crédulité naïve des armoricains. Mais de retour en leur hameau, les jeunes hommes ne tardent point à reprendre les absurdes pratiques de leur enfance, de leurs concitoyens. Le milieu clérical surtout agit dans les localités éloignées de toute voie ferrée, de tout lieu visité par les touristes, en ces villages à de rares intervalles traversés par des pédestres curieux. Tel Plouescat, non loin de Saint-Pol, où un fonctionnaire me contait que les hommes, de retour après leur temps de service, oubliaient pour la plupart de pratiquer les cérémonies cultuelles ; puis peu à peu grâce aux femmes, instruments dociles des prêtres, ils reprenaient le chemin de l'Eglise, non plus avec la foi de leur jeunesse mais par hypocrite intérêt, pour pouvoir vivre chez eux.

L'animisme, entretenu avec tant de soin par le clergé, apparaît lumineusement à qui visite la Bretagne. Rares sont les églises rien qu'à Dieu consacrées, innombrables sont les chapelles à des saints, à des Notre-Dames dédiées. Le Cornouaillais, le Léonais, le Morbihannais n'implorent point le Dieu des métaphysiciens incon-

cevable et inconçu, le Dieu anthropomorphe de l'Eglise catholique : ils implorent la kyrielle des saints ou des vierges. Pour eux, bien plus puissants que Dieu le Père sont : Notre-Dame de Rumengol, guérisseuse de maladies comme les dieux mexicains : Notre-Dame de Folgoat : Notre-Dame de la Joie à Pennmarch, la protectrice des marins, comme Notre-Dame de Bon-Voyage à Plogoff, comme Notre-Dame de Clarté à Beuzec : Notre-Dame de Halgoët ou de Bon-Secours à Guingamp, si miraculeuse qu'elle a reçu la couronne d'or offerte par le chapitre de saint Pierre de Rome aux statues de la Vierge qui réunissent ces trois conditions : antiquité, don des miracles, popularité : saint Languy, près Daoulas-Plougastel, thérapeute des maladies de langueur des enfants comme moult dieux de moult pays : sainte Anne du Porzic ou sainte Anne La Palue, protectrices des marins et des pêcheurs : saint Goulven qui guérit les maladies et fait retrouver les objets perdus : saint Mathurin de Moncontour qui guérit la folie : saint Tugen près Audierne où l'on vend des clefs bénites préservatrices de la rage comme dans les monastères lamaïques on vend des pilules souveraines contre toutes les maladies ainsi que le rapporte Letourneau. La protection des humains ne suffit pas à ces saints ou à ces vierges si puissantes, il leur faut encore protéger les animaux. Ainsi à Carnac, l'église est sous l'invocation de saint Cornélie ou Corneille, et ce saint a pour mission spéciale la protection des bestiaux. Dans la première quinzaine de septembre la foule crédule accourt au pardon, pendant lequel les paysans offrent au dieu Cornélie des bœufs, des vaches, des moutons afin de garantir leurs autres bestiaux de toute épizootie. C'est une concurrence désastreuse pour les vétérinaires mais fructueuse pour l'Eglise qui vend à son profit les animaux-offrandes. Cela n'est pas assez et le Clergé y a joint un commerce florissant, celui des *attaches de vaches* ou licols consacrés à saint Cornélie et par cela même médecine victorieuse contre toute maladie contagieuse. De faits analogues, les ouvrages l'*Evolution Religieuse* ou les *Religions actuelles*, sont pleins montrant ainsi la survivance des coutumes fétichiques sous le vernis des religions dites monothéistes Il est encore une autre preuve dans ce fait qu'on ne peut entrer dans une église armoricaine sans voir les autels spéciaux des saints ou de la vierge beaucoup plus fréquentés que l'autel du Dieu proprement dit. Bien plus ornés, bien plus illuminés de cierges sont ces autels particuliers où viennent implorer les bretons, adorateurs non du Christ mais de sa Sainte-Face, de son Sacré-Cœur. Toutes ces adorations de saints, de vierges, de parties matérialisées du Dieu-Jésus sont en fait du pur polythéisme. Il ne faudrait point croire en effet que la masse populaire invoque les

saints ou la vierge comme intercesseurs près de Dieu, non elle les invoque comme des Dieux tout-puissants.

Ces invocations, ces prières se font sous des formes qui décèlent une foi robuste et, comme conséquence, une intellectualité fruste. Au pardon de N. D. de Rumengol je fus témoin du fait suivant : Des groupes de pèlerins des deux sexes dévotieusement contournaient l'église, égrenant leurs rosaires, marmottant leurs prières. Devant la porte centrale, ils stabulaient, se prosternant, s'agenouillant. Ainsi ils faisaient comme les dévots qui accomplissent le tour d'une lamaserie en se prosternant et s'agenouillant un nombre suffisamment de fois (Letourneau). D'autres encore, agenouillés le long des murailles extérieures du sanctuaire, restaient plongés dans les méditations de la prière, quelquefois le visage collé contre les froides et mousseuses pierres. Cela rappelait la scène peinte par Vereschagin représentant les Hébreux le long des murailles du temple à Jérusalem. A Sainte Anne d'Auray il n'est pas rare de voir des pèlerins monter à genoux la Scala Sancta, s'arrêtant à chaque marche pour marmonner leurs pâtenotres. Ces pardons, si assiduement suivis par les bretons, à la fois fêtes religieuses et profanes, provoquent quelque fois chez ces frustes des scènes (1) peu morales. A Rumengol même, un artisan de Plougastel fort intelligent et en apparence teinté de libre pensée, sinon d'athéisme, me contait qu'au grand pardon de la Trinité, tant son nombreux les pèlerins qui viennent évoquer la vierge guérisseuse, qu'il leur est impossible de loger en la trentaine de maisons du village. Alors ils couchent dans les granges, les champs s'il fait beau, l'église même ; le pardon dure plusieurs jours, les libations sont fréquentes ; aussi la nuit, dans cette promiscuité de milliers d'individus des deux sexes, de tout âge, il se passe des scènes indescriptibles... et neuf mois plus tard les effets apparaissent sous l'espèce de vigoureux bébés. C'est là un des miracles de N. D. de Rumengol.

Dans toutes les manifestations religieuses des bretons, dans ces invocations aux saints et aux vierges de toute espèce, on retrouve facilement le polythéisme ancestral ; de même que, dans les

---

(1) Il ne semble pas que les bretons contemporains aient un respect profond pour les morts car les cimetières sont souvent profanés lors des pardons. J'ai vu le cimetière de Rumengol, attenant à l'église, envahi par la foule qui montait sur les tombes, s'y asseyait. D'aucuns, accotés sur les tombeaux, y prirent leur repas à midi, d'autres femmes ou hommes y satisfaisaient leurs besoins sans souci de s'éloigner des regards. — A Pont-Croix, le cimetière désert attenant aussi à l'église semblait un lieu propre à la défécation, affectionné dans ce but par des enfants, sans doute, à en juger par les traces visibles.

scapulaires, chapelets, médailles, etc. qui abondent près de tous les sanctuaires renommés, on reconnait les gris-gris si passionnément aimés des sauvages africains, océaniens, américains; les amulettes si chères aux arabes, aux esquimaux. Tandis que chez les abyssins, au dire de Letourneau, les prêtres vendent comme fétiches protecteurs des morceaux d'arbres foudroyés, chez les armoricains les prêtres catholiques vendent des licols bénis ou laissent vendre un tas d'objets de toute espèce, jouissant de propriétés spéciales grâce à leur consécration à un saint quelconque. A Sainte Anne d'Auray la consommation de ces fétiches est considérable ; l'exploitation de la crédulité humaine y est poussée à un très haut degré. Bien avant d'arriver à la basilique, sur la route, on est assailli de marchands et de marchandes qui offrent des cierges, de menus objets de piété. Arrivé sur la place où s'élève l'église de style renaissance mais sans grande valeur artistique, l'œil est sollicité par nombre d'éventaires et de petites boutiques, en même temps que l'oreille perçoit les appels pressants des vendeuses qui tiennent à écouler leur marchandise : chapelets, rosaires, médailles à l'effigie de la mère de Marie, scapulaires où un cœur sanglant s'étale, statuettes de la Vierge et de sa mère, croix, crucifix, médaillons en relief plus ou moins grands représentant sainte Anne, des photographies de l'église, des statues, des cierges, des bras, des jambes, torses en cire pour ex-voto etc., etc.

Les murailles de la basilique sont tapissées d'ex-votos forts intéressants pour le penseur. La plupart décèlent une fois naïve, disons le mot une bêtise profonde. Le plus souvent ce sont des tableaux au dessin imparfait, au coloris criard ; les scènes sont des incendies, des noyades dans les biefs de moulins, si nombreux, en Armorique, des accidents divers, etc. Dans un coin du tableau figurant le ciel, apparaît sainte Anne, seule ou accompagnée, sauvant les incendiés, les noyés, etc. Tout cela est analogue aux conceptions des sauvages ainsi qu'on le constate en lisant l'*Evolution religieuse*. Dans ces amas d'ex-voto émanant surtout de paysans, d'artisans, de petits bourgeois, j'ai relevé deux plaques de marbre où, en lettres d'or, s'étalent les actions de grâce d'un capitaine de vaisseau et d'un contre-amiral contemporains. Dans le *Trésor* de la basilique, outre des reliques de sainte Anne offertes par l'impératice Eugénie, outre une soutane et une mozette de Pie IX — c'est tout à fait comme dans les monastères lamaïques — j'ai vu deux épées offertes à sainte Anne par les généraux de Cissey et Bastoul en exécution de leur vœu. Ils avaient, en effet, fait le vœu de donner leur épée à sainte Anne si les Prussiens ne s'en emparaient point. En vérité, devant de tels actes, on se croirait transporté en un pays barbare ou bien ramené au moyen-âge ; à

voir ces ex-voto d'officiers supérieurs ou généraux, ayant passé par une école spéciale, on ne soupçonnerait point que nous sommes à la fin du XIXe siècle, à l'époque des chemins de fer, des téléphones, du transformisme, de la mélinite, et des torpilleurs. Non point seulement à Sainte Anne d'Auray, on trouve des ex-voto d'officiers ; encore j'en ai vu à Sainte Anne du Porzic (commune de Saint-Pierre Quilbignon). Là étaient des épées, des sabres et même, si ma mémoire est bonne, une croix de la légion d'honneur, en dons offerts à la mère de Marie. Ces officiers rappellent les guerriers mahométans bambaras qui portent sur eux une véritable charge d'une certaine racine qui préserve des balles. (Letourneau). Ces vœux émanant d'officiers supérieurs ou généraux étonneraient s'il n'était prouvé que le fait de s'astreindre volontairement à la discipline militaire, d'aimer le militarisme, décèle chez ses auteurs une mentalité tout à fait moyenne, une infériorité patente de l'intellect. En vain j'ai cherché parmi les ex-voto ceux émanant de savants, de sociologues, de littérateurs, de médecins, d'ingénieurs, je n'ai rien trouvé, sans d'ailleurs que j'en fusse étonné.

Parmi les ex-voto qui ornent les chapelles, les églises souvent se voient des représentations en cire d'angelots, de bras, de jambes, de mains, matériels témoignages d'enfants sauvés de la mort, guéris de maladies graves par la puissance du saint invoqué. Chez les peuples sauvages on trouve ces mêmes procédés de remerciement aux idoles thérapeutiques. En d'autres sanctuaires, comme à Sainte Anne du Porzic, on aperçoit nombre de béquilles laissées là, comme témoins, par les malades guéris. En beaucoup d'églises les statues de la vierge ou des saints, surtout les premières, sont vêtues de riches toilettes comme des poupées. Même des bijoux, faux pour la plupart, adornent ces sacrés personnages. Ainsi est la statue de N. D. de Bon Secours à Guingamp. D'ailleurs à l'époque des pélerinages, des pardons, toujours sont habillées les statuettes que cérémonieusement des croyants portent en procession. Toutes ces pratiques cultuelles prouvent sans conteste que sous l'alluvion chrétienne persiste encore le sous-sol animique, fétichiste comme en Indo-Chine, comme dans le monde musulman il persiste sous l'alluvion bouddhique ou islamique.

Dans son dernier ouvrage, Letourneau rapporte que les nègres de Guinée comme les chinois battent ou injurient les idoles qui n'exaucent point leurs vœux, il m'a été dit que de même les bretons procédaient encore en quelques localités. Ils se mettent en colère après les saints qui n'ont pas accédé à leurs demandes, ils les injurient et quelquefois les brisent. Si cela est vrai, je n'en fus pas témoin, ce serait encore une preuve après tant d'autres

que le christianisme n'a nullement extirpé les conceptions polythéiques, fétichistes, animiques qui survivent encore dans les encéphales non cultivés.

En résumé, les pratiques cultuelles, les conceptions religieuses des bretons, qui s'affirment par ces pratiques prouvent, sans qu'on puisse le contester, que la masse populaire est encore tout imprégnée du polythéïsme ancestral, que le clergé catholique voyant en ce fétichisme le moyen de maintenir et d'accroître son influence sur les populations, a entretenu ces primitives conceptions religieuses, les entretient encore, peut-être même s'en pénètre lui-même oubliant la religion chrétienne primitive qui fut certes plus élevée que le catholicisme actuel bien qu'elle n'ait point atteint la hauteur philosophique du bouddhisme théorique, cette religion athée si proche de la conception matérialiste c'est-à-dire de la conception scientifique.

A. Hamon.

CARNOT LE SOCIALISTE

Avec la conception nouvelle de l'histoire, devenue la grande épopée populaire, les hauts personnages ont beaucoup perdu de leur prestige. On ne saurait toutefois en faire abstraction. S'ils n'ont plus le rôle providentiel qui leur était attribué jadis, ils n'en sont pas moins, fréquemment, une caractéristique de leur temps.

A ce point de vue, la dynastie des Carnot offre un intérêt historique tout particulier. Ils représentent bien la classe victorieuse en 89, avec ses aptitudes et ses qualités dominantes : esprit d'ordre, fermeté, probité. Ils en représentent aussi l'évolution à ses différentes phases de combat, d'épanouissement, de décadence. Le premier des Carnot organisa la lutte armée, le second se préoccupa de réorganiser la société, le troisième n'apparaît plus que comme la victime inconsciente autant qu'impuissante d'un état social en décomposition.

C'est du second, auteur des pages qui suivent, que nous avons à donner une courte notice. Les hommes de ma génération ont pu le voir encore vieillard, respecté de tous pour la droiture de son caractère et la fermeté de ses convictions, apportant dans la vie publique la même honnêteté que dans la vie privée.

Né à Saint-Omer, le 6 avril 1801, Carnot (Lazare-Hippolyte) avait quinze ans quand son père, après Waterloo, dut quitter la France. Il l'accompagna dans son exil en Belgique, en Bavière, en Pologne. Rentré en France, en 1823, il suivit les cours de l'école de droit ; mais ne tarda pas à se mêler au courant réformateur.

Alors déjà les vices de l'État bourgeois s'étalaient aux yeux de l'observateur. Saint-Simon y avait projeté la lueur de son analyse savante et en signalant le mal avait indiqué aussi le remède.

Artistes, savants, industriels avaient répondu à l'appel de ce grand homme, dont la doctrine, condamnée par les gouvernants, n'en a pas moins fait son chemin dans les idées et dans les mœurs. Augustin Thierry, Auguste Comte, Olinde Rodriguez, Enfantin, Jean Reynaud, Pierre Leroux, Bazard, Armand Carrel furent au nombre de ses disciples. Carnot prit place dans ce cortège d'esprits éminents. Son « Exposition de la théorie Saint-Simonienne (1re et 2e année) le révéla comme théoricien ». Le penseur ne paralysa point en lui l'homme d'action. Lorsque éclata la révolution de juillet, passant outre aux avis d'Enfantin qui voulait demeurer étranger à la lutte, il descendit dans la rue et fit le coup de feu.

Comme récompense de son courage, de hautes fonctions lui furent alors offertes ; il préféra rester au rang des combattants et continuer avec la plume, la bataille des idées. Il rédigea et soutint de sa fortune, les divers journaux de l'école, le *Précurseur*, le *Globe*, l'*Organisateur*. La foi de ces nouveaux croyants était telle qu'un jour Louis-Philippe fut sommé par eux de céder la place au père Enfantin.

Cependant la désunion ne devait pas tarder à éclater au sein de la famille Saint-Simonienne. La question de la femme fut la pomme de discorde. Les discussions durèrent des jours et des nuits, sans la moindre trêve. Il y en eut, qui s'évanouirent : on les emporta, sans que la discussion fut un seul instant interrompue. D'autres, tant l'exaltation était grande, se mirent à prophétiser. Olinde Rodriguez, raconte Louis Blanc, fut comme frappé d'apoplexie, parce que, demandant à chacun des membres s'il n'était pas vrai que l'Esprit-Saint fût en lui, Rodriguez, M. Reynaud ne lui avait répondu que par des paroles d'incrédulité. On ne put s'entendre. Ce que le Père appelait « la réhabilitation de la chair », Carnot le qualifia de « réglementation de l'adultère ».

C'est en 1831, que le schisme éclata. Duveyrier, Fournel, Michel Chevalier étaient restés avec Enfantin. Carnot avec Bazard et la plupart des autres disciples s'étaient séparés du maître. La destinée de ces derniers fut très diverse. Carnot demeura l'écrivain philosophe et l'homme de dévouement qu'il avait été. En même temps qu'il développait les principes socialistes dans la *Revue Encyclopédique*, l'*Encyclopédie Nouvelle*, la *Revue Indépendante*, l'homme de courage trouvait l'occasion de se manifester pendant l'épidémie de choléra, le révolutionnaire reparaissait au procès d'avril, prêtant l'appui de sa parole aux accusés, enfin le républicain allait bientôt se réveiller au bruit de l'insurrection triomphante, en 1848.

« Elevé dans le sanctuaire des vertus civiques, écrivait-il dans la suite, inspiré par le républicanisme, j'ai appris de bonne heure à aimer la République ; je l'ai désirée en 1830, je l'ai bénie en 1848 et je m'y trouve si bien qu'il me semble revivre dans la maison paternelle ».

Ministre de la République au lendemain de février, il s'entoure de saint-simoniens, s'applique à réformer le sort des instituteurs, à établir l'instruction gratuite et obligatoire. Une brochure socialiste, dont on lui attribua l'inspiration, provoqua sa chute. Il eut sa revanche en 1850, en se faisant élire comme socialiste avec Vidal et de Flotte.

Après le coup d'Etat, il s'exila volontairement. Elu de nouveau à Paris, à deux reprises, il refusa le serment. La révolution du 4 septembre le fit maire du VIIIe arrondissement et le scrutin du 8 février 1871 le porta à l'Assemblée Nationale, comme député de Seine-et-Oise. Il mourut au mois de février 1888.

Tel fut cet homme, dont l'esprit de modération et les tendances conciliantes s'allièrent harmonieusement à la fermeté du caractère et à la hardiesse de la pensée.

Il a laissé à son fils un grand exemple que celui-ci n'a que trop oublié.

Rappelons encore que le socialiste Carnot avait voté l'amendement Grévy, contre la présidence de la République.

C'est Hippolyte Carnot qui fut chargé du premier résumé de la *Doctrine Saint-Simonnienne*.

Le voici tel qu'il fut publié en 1831. C'est une rareté appréciable.

V. J.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL
DE LA DOCTRINE SAINT-SIMONIENNE
FAIT EN 1831

Par Hippolyte CARNOT

C'est un spectacle auquel nous ne pouvons refuser notre admiration, que celui d'un homme luttant avec persévérance et désintéressement contre les obstacles et les dangers, pour travailler à l'élaboration, à la défense, à la propagation d'un système d'idées avec lequel son existence entière s'est identifiée. Quel que soit le jugement que l'on porte sur ces idées en elles-mêmes, le nom de leur auteur demeure honorable dans la mémoire des hommes. Qu'est-ce donc, lorsque, persuadé que la postérité seule saura lui rendre justice, il se soumet volontairement aux essais les plus pénibles, aux privations les plus dures, aux humiliations, aux railleries de ses contemporains, pour lesquels il se dévoue? Qu'est-ce enfin, lorsque dans l'œuvre de sa vie on reconnaît une de ces conceptions immenses, appelées à changer la face de la société, dont il est ainsi à la fois le bienfaiteur et le martyr? Ces hommes, qui n'apparaissent dans l'histoire qu'à de longs intervalles remplis par les résultats de leurs travaux, grandissent dans les âges, à mesure qu'ils s'éloignent, et l'on peut de mieux en mieux apprécier la trace éclatante qu'ils laissent après eux.

C'est par de tels efforts et par de telles souffrances que s'est manifestée, il y a dix-huit siècles, une apparition qui a mérité d'être appelée divine, tant elle a porté de fruits pour l'humanité.

Nulle autre carrière ne fut signalée par des actes plus analogues que ne l'a été de nos jours celle de Saint-Simon. Après s'être sacrifié au perfectionnement de sa doctrine, après avoir vécu dans la misère et l'abandon, il est mort plein de cette conviction, qu'il léguait au monde un long héritage de bonheur; il est mort, non pas *inconnu*, mais *méconnu* de ses contemporains, selon l'heureuse et juste expression d'un de ses disciples.

Né en 1760, d'une famille qui, par les comtes de Vermandois, prétendait descendre de Charlemagne, Saint-Simon entra au service à l'âge de dix-sept ans ; l'année suivante, il passa en Amérique, et y fit, avec distinction, cinq campagnes, sous les ordres de Bouillé et de Washington. Il connut Franklin, et étudia l'organisation politique des Etats-Unis dont il est souvent question dans ses ouvrages. C'est de cette époque que date sa tendance philosophique : « Ma vocation n'était point d'être soldat, dit-il, j'étais porté à un genre d'activité bien différent, et je puis dire contraire. Etudier la marche de l'esprit humain, pour travailler ensuite au perfectionnement de la civilisation, tel fut le but que je me proposai, Je m'y vouai dès lors sans partage ; j'y consacrai ma vie entière, et ce nouveau travail commença à occuper toutes mes forces (1). »

A peine de retour en Europe, Saint-Simon assista au début de la révolution française. Ce spectacle, à la fois magnifique et terrible, ne pouvait manquer de l'émouvoir profondément ; mais son regard, franchissant l'horizon vulgaire dans l'avenir comme dans le passé, sut en distinguer les véritables causes et en apprécier les résultats. Il vit, dans ce grand acte, la mise en pratique des théories fondées aux XVe et XVIe siècles par les réformateurs, popularisées par les philosophes au XVIIIe, la destruction légitime d'un ordre moral et politique qui ne répondait plus aux sentiments et aux intérêts de la société ; il reconnut, en même temps, que cette crise, appelée à déblayer le terrain, ne portait en soi aucun germe de réorganisation, et prévit qu'elle ne serait définitivement terminée que par la production d'un principe nouveau de classification sociale. Cette tâche immense, Saint-Simon se donna mission de l'accomplir; et, tout entier à l'avenir, il trouva en lui la force de résister au courant révolutionnaire qui entrainait alors toutes les âmes sympathiques comme la sienne.

Son premier soin fut de se procurer les ressources matérielles nécessaires à son œuvre. De vastes spéculations financières furent entreprises par lui et couronnées d'un plein succès : « Je désirais la fortune, dit-il, seulement comme moyen d'organiser un grand établissement d'industrie, fonder une école scientifique de perfectionnement, contribuer, en un mot, au progrès des lumières et à l'amélioration du sort de l'humanité. Tels étaient les véritables objets de mon ambition. » Voilà les pensées et les occupations de Saint-Simon, au moment ou tout s'écroulait avec fracas à ses côtés.

(1) Voyez dans l'*Industrie*, ouvrage publié en 1817 par Saint-Simon, t. II, les *Lettres à un Américain*.

Après avoir consacré sept années de sa vie à la carrière industrielle, il l'abandonna pour se mettre à la recherche des idées sans lesquelles sa fortune n'était qu'un instrument inutile. Voici comment Saint-Simon rend compte de ce projet et de sa mise à exécution :

« J'entrepris de faire faire un pas général à la science, et de rendre l'initiative à l'école française ; cette entreprise exigeait des travaux préliminaires ; j'ai dû commencer par constater la situation des connaissances humaines, et par étudier l'histoire des découvertes.

« Pour y parvenir, je ne me suis pas borné à des recherches dans les bibliothèques ; j'ai pris domicile en face de l'École Polytechnique, je me suis lié d'amitié avec plusieurs professeurs de cette école ; j'ai employé trois ans à me mettre au courant des connaissances acquises sur la physique des corps bruts.

« J'ai employé mon argent à acquérir de la science ; grande chère, bon vin, beaucoup d'empressement vis-à-vis des professeurs auxquels ma bourse était ouverte, me procurèrent toutes les facilités que je pouvais désirer. J'avais de grandes difficultés à surmonter ; déjà ma cervelle avait perdu de sa malléabilité ; je n'étais plus jeune, mais d'un autre côté je jouissais d'un grand avantage : de longs voyages, la fréquentation d'un grand nombre d'hommes capables que j'avais recherchés et rencontrés ; une première éducation dirigée par d'Alembert, éducation qui m'avait tressé un filet métaphysique si serré qu'aucun fait important ne pouvait passer au travers, etc.

« Je m'éloignai, en 1801, de l'École Polytechnique ; je m'établis près de celle de médecine ; j'entrai en rapport avec les physiologistes ; je ne les quittai qu'après avoir pris une connaissance exacte de leurs idées générales sur la physique des corps organisés.

« La paix d'Amiens me permit de partir pour l'Angleterre. L'objet de mon voyage était de m'informer si les Anglais avaient découvert de nouvelles idées générales. J'en revins avec la certitude qu'ils n'avaient sur le chantier aucune idée capitale neuve.

« Peu de temps après, j'allai à Genève, et je parcourus une partie de l'Allemagne. J'ai rapporté de ce voyage la certitude que la science générale était encore dans l'enfance dans ce pays, puisqu'elle y est encore fondée sur des principes mystiques ; mais j'ai conçu de l'espérance pour les progrès de cette science, en voyant toute cette grande nation passionnée dans cette direction scientifique. »

Saint-Simon ne se borna point à étudier les sciences et les

savants ; il voulut connaître les artistes et leurs inspirations ; il voulut surtout comparer le génie de ces derniers avec celui des spéculateurs scientifiques. Sa maison fut pendant une année le rendez-vous des hommes les plus distingués de la capitale dans ces deux genres. Sa fortune, déjà entamée, acheva de se consumer entièrement dans cette expérience.

Cependant son but se trouvait atteint ; il avait rassemblé les matériaux sur lesquels sa vaste intelligence devait s'exercer : il se mit au travail pour les employer.

Napoléon avait adressé à l'Institut cette magnifique question : *Rendez-moi compte des progrès de la science depuis 1789 ; dites-moi quel est son état actuel ; et quels sont les moyens à employer pour lui faire faire des progrès.* L'Institut n'y répondit que par une série de rapports historiques partiels, qui, n'étant liés par aucune vue générale, ne pouvaient donner une véritable impulsion à la science. Saint-Simon entreprit de combler cette lacune ; il conçut et exécuta son *Introduction aux travaux scientifiques du XIXe siècle* (1), large composition, dans laquelle il déposa le germe de la plupart des idées développées par lui dans la suite. Il y démontre, pour l'espèce humaine, ce que Bacon avait constaté pour l'individu, que l'activité de l'intelligence se manifeste par deux modes généraux, alternatifs, d'opération, la *synthèse* et l'*analyse* ; le mode *à priori*, et le mode *à posteriori* ; il fait voir que la science, considérée dans la réunion de tous les hommes qui la cultivent, dans la vue générale qui préside à leurs travaux, passe successivement, mais à des intervalles de temps éloignés, de l'*analyse* à la *synthèse*, de la recherche des faits à l'édification des théories ; que le plus grand pas que l'on puisse faire faire à l'esprit humain, dans la direction des sciences, consiste à déterminer le passage de l'atelier scientifique d'un mode à l'autre, lorsque le temps en est venu ; il s'attache à prouver que depuis un siècle les savants de l'Europe, engagés dans les voies de l'analyse, les ont suffisamment explorées, et qu'ils doivent maintenant abandonner cette direction pour se replacer au point de vue général ou synthétique : en un mot, il s'efforce de les ramener au point de vue de Descartes qu'ils ont entièrement oublié pour celui de Newton et de Locke. Saint-Simon énumère ensuite les principales conceptions des savants des XVIIe et XVIIIe siècles, particulièrement celle de Condorcet sur le développement de l'humanité, il donne les moyens d'étudier ce développement, étude élevée par lui au rang des sciences positives ; puis il publie l'*Esquisse d'un nouvel arbre encyclopédique*.

(1) Paris, 1807, deux vol. in-4°, tirés seulement à cent exemplaires.

Nous ne saurions entrer dans une analyse détaillée de cette importante production, non plus que des autres ouvrages de Saint-Simon, dont nous nous bornerons à indiquer les titres, renvoyant ceux de nos lecteurs qui voudraient s'en former une idée plus complète aux articles insérés par M. O. Rodrigues dans *le Producteur* (t. III, p. 86, 281 et 426 ; t. IV, p. 36). Notre objet, en ce moment, est de faire connaître la doctrine saint-simonienne dans l'état de perfectionnement où l'ont conduite par leurs travaux les successeurs du maître.

Les principaux écrits scientifiques de Saint-Simon sont, outre l'*Introduction* dont nous venons de parler, ses *Lettres au Bureau des Longitudes* ; le *Prospectus d'une nouvelle Encyclopédie* ; *Mémoire sur la gravitation et sur la science de l'homme* (ces deux derniers encore inédits). Ses ouvrages politiques et industriels les plus importants ont pour titres : *De la Réorganisation de la société européenne* ; — *l'Industrie* ; — *l'Organisateur* ; — *la Politique* ; — *Du Système industriel* ; — *Des Bourbons et des Stuarts* ; — *Catéchisme des industriels* ; — *Opinions littéraires, philosophiques*, etc.

Tous ces ouvrages furent publiés par Saint-Simon depuis 1814, époque où il quitta sa direction, jusque là essentiellement spéculative, pour s'occuper de travaux d'application.

Et cependant l'auteur de tant de productions, qui ne semblaient alors que d'ingénieuses rêveries, tandis qu'elles se présentent aujourd'hui aux penseurs sérieux comme les inspirations d'un génie appelé à transformer les sociétés ; cet homme qui n'avait acquis la fortune que pour la consacrer aux progrès de la science ; qui n'avait rien sollicité de l'empire, alors que Napoléon cherchait à s'entourer des illustrations nobiliaires de l'ancien régime ; qui n'avait rien accepté de la restauration, prodigue de ses largesses envers les grands seigneurs demeurés étrangers comme lui et à la crise révolutionnaire et au gouvernement impérial ; cet homme, tout entier à sa haute mission, employait ses faibles ressources pécuniaires, composées d'une pension alimentaire que lui faisait sa famille et de légères avances obtenues de la richesse orgueilleuse, ressources auxquelles il ajouta souvent le produit de la vente de ses meubles et de ses effets, à payer quelques jeunes gens, pour avoir le droit de les instruire et leur donner les moyens de travailler, et à l'impression de ses ouvrages qu'il distribuait avec profusion : lui-même vivait dans la plus affreuse misère. Qu'on juge de sa position par les lignes suivantes : « Depuis quinze jours, je mange du pain et je bois de l'eau ; je travaille sans feu, et j'ai vendu jusqu'à mes habits pour fournir aux frais des copies de

mon travail. C'est la passion de la science et du bonheur public, c'est le désir de trouver un moyen de terminer d'une manière douce l'effroyable crise dans laquelle toute la société européenne se trouve engagée, qui m'ont fait tomber dans cet état de détresse. Ainsi, c'est sans rougir que je puis faire l'aveu de ma misère, et demander des secours nécessaires pour me mettre en état de continuer mon œuvre. »

Un seul jour, cette situation terrible, le dédain et l'abandon qu'il éprouvait de la part des hommes en faveur desquels sa vie était un perpétuel sacrifice, le plongèrent dans le découragement. Il douta de sa mission et voulut mettre fin à ses jours; mais sa main heureusement le trompa, et cette rude épreuve le pénétra d'un nouveau courage. Son œuvre ne devait point demeurer incomplète ; il avait créé une philosophie des sciences, une philosophie de l'industrie ; Saint-Simon vécut assez pour trouver le lien, la religion destinée à unir ces deux créations ; il composa *le Nouveau Christianisme*, et mourut peu de temps après, le 19 mai 1825.

Plein de l'heureuse conviction qu'il venait enfin de couronner ses travaux, qu'il venait d'animer du souffle de vie la statue que ses mains avaient élevée aux prix de tant d'efforts et de souffrances, persuadé qu'elle vivrait et traverserait les siècles après lui, il n'entretenait ses disciples, rassemblés en petit nombre autour de son lit de mort, que des espérances de l'avenir qu'il avait préparé à l'humanité. La mort de Socrate fut moins belle.

Ceux qui désirent connaître ce que fut Saint-Simon dans ses relations avec les autres hommes pourront l'apprendre dans cette page tracée par une personne qui a vécu dans son intimité,

« Tous ses travaux ont eu pour but le bonheur des hommes; la liberté, l'industrie, la philosophie dans ce qu'elle a de plus sublime, furent l'objet continuel de ses méditations. Des volumes seraient nécessaires pour développer toutes les idées que sa conversation claire, vive et brillante savait rendre sensibles et palpables en quelques heures. Il ne parlait jamais de lui-même. Il semblait qu'il eût oublié sa naissance pour ne conserver du sang de Charlemagne qu'une noblesse d'âme et de sentiments que nul autre peut-être n'égala. Il ne se serait probablement plus souvenu de ses campagnes et de la valeur dont il avait fait preuve, sans la satisfaction qu'il ressentait d'avoir contribué au succès de la liberté. Rejetant toutes les distinctions qu'il tenait du hasard de la naissance, c'est par lui-même qu'il brilla; c'est l'homme en lui qu'il fallait connaître. A ne considérer que ses travaux, son existence doit paraître avoir été toute intellec-

tuelle : à ne considérer que ses actions, on aurait pu croire également qu'il n'était que sensible. Si son génie fut sublime, son cœur surpassa son génie : toutes ses idées passaient par le cœur. Jamais, je pense, aucune créature humaine n'a eu à se plaindre de lui, et il a fait de nombreux ingrats. Il a connu aussi des êtres reconnaissants, et ce fut le charme de sa vie.

« Une femme célèbre a dit qu'on redoutait à tort la supériorité du génie : tout comprendre, tout sentir, rend fort indulgent. Nul ne prouva mieux que Saint-Simon combien cette idée est juste et vraie. Il savait se mettre, avec une inconcevable simplicité, au ton et à la portée de celui qui jouissait de son entretien. Telle était la flexibilité de cet esprit supérieur, mais bon, mais excellent par dessus tout, que, tandis que les plus sages emportaient l'espoir de venir encore chercher des leçons, l'ignorant pouvait le quitter avec l'idée de l'avoir instruit. Sa seule passion était le bien public ; il le cherchait avec une abnégation de lui-même dont nous ne retrouvons quelques traits que dans les temps anciens. Aussi, lui, qui jamais n'eût profité de la pensée d'un autre, distribuait les siennes avec une prodigalité dont ceux qui l'entouraient profitèrent. Il aimait à rapprocher de lui les jeunes gens, les *hommes de l'avenir*, à leur procurer les moyens de se frayer une honorable carrière par leurs travaux et par leurs écrits. Peu lui importait qu'ils employassent ses idées ; il les leur donnait lui-même ; il ne regardait comme essentiel que de les répandre. Le moindre sentiment d'égoïsme ne souilla jamais un aussi beau caractère. Plus occupé des intérêts d'autrui que des siens qu'il négligeait, il ne trouvait belle et honorable que la fortune acquise par l'industrie ; et, quoiqu'il regardât l'acquisition des richesses comme *le problème le plus facile à résoudre*, et qu'il l'eût résolu plus d'une fois pour lui-même, son insouciance à cet égard lui faisait répandre ses biens plus promptement qu'il ne les avait acquis. « Si la générosité n'était pas dans le cœur, disait-il, elle serait toujours un bon calcul. » (*Journal de la province de Liège*, 13 octobre 1830).

Après la mort de Saint-Simon, ses disciples apprécièrent toute l'étendue de la mission qui leur était confiée : groupés autour de celui d'entre eux que le maître avait particulièrement affectionné, et qui avait été le dépositaire de ses dernières pensées et de ses derniers travaux, ils entreprirent d'abord la publication d'un recueil périodique où les principaux points de la doctrine furent exposés sous la forme scientifique, jaloux seulement alors d'intéresser les penseurs en leur présentant les sommités de la philosophie nouvelle. Ils atteignirent leur but. *Le Producteur* (1) n'obtint point un succès de vogue qu'il n'avait pu

(1) 4 vol. in-8°.

ambitionner, mais il souleva des questions fondamentales d'ordre social. Parmi ses lecteurs, les plus superficiels, après des plaisanteries dédaigneuses auxquelles tout novateur doit s'attendre, en adoptèrent cependant à leur insu, soit quelques idées, soit quelques mots de ralliement; les plus graves, rendus attentifs, vinrent consulter les propagateurs de la nouvelle doctrine, ou engagèrent des correspondances avec eux : l'*école de Saint-Simon* se trouva constituée par ce fait. Après la cessation du *Producteur*, loin de se dissoudre, elle devint plus nombreuse et mieux unie : la parole remplaça la presse; des réunions se formèrent, où la philosophie saint-simonienne fut exposée et examinée consciencieusement, et chaque discussion lui amenait des partisans. Leur nombre s'accroissant, et avec lui les ressources de l'école, celle-ci put entreprendre une nouvelle publication propre à jeter dans un cercle plus étendu les idées qui se développaient et se complétaient chaque jour dans son sein. *L'Organisateur* fut commencé en 1829? et ne tarda pas à fixer l'attention de ces hommes, nombreux aujourd'hui, que l'expérience a désenchantés d'un état où la lutte, la méfiance, sont systématisées entre les pouvoirs politiques et dans les relations individuelles, où l'anarchie règne dans la science, la concurrence ou la guerre dans l'industrie, le doute dans les croyances; de ces hommes dégoûtés du passé, fatigués du présent, appelant un avenir qu'ils ignorent, mais auquel ils demandent la solution des grands problèmes que présente la marche progressive de l'espèce humaine. L'école de Saint-Simon, après avoir, imitant dans sa carrière celle de son fondateur, développé le point de vue scientifique, puis le point de vue industriel, avait également senti qu'à ce système manquait la vie, le lien chargé d'unir les deux ordres de travaux parcourus jusqu'alors isolément; elle se rallia à la dernière pensée du maître, au *nouveau christianisme*. Dès lors, perdant le caractère purement philosophique qu'elle avait eu primitivement, la *doctrine* de Saint-Simon devint une *religion*, l'*école* devint une *église*. S'adressant tour à tour au sentiment et à la raison par la prédication et la démonstration, les disciples de la croyance nouvelle prêchent aujourd'hui leur foi, ou exposent logiquement leurs idées, et la foule se presse pour les écouter.

Le volume que nous allons résumer contient l'enseignement oral fait publiquement dans le cours de l'année 1829. Débutant par un tableau de l'état actuel des sociétés, et établissant la nécessité d'une nouvelle doctrine générale qui mette un terme au désordre moral, intellectuel et matériel, on y examine successivement les questions les plus importantes; la constitution

de la propriété, l'éducation et la législation qui doivent présider aux relations des hommes entre eux, et enfin la religion qui doit embrasser et relier toutes les parties de l'ensemble. Sur chaque partie et sur l'ensemble, on y indique sommairement la direction dans laquelle doit s'opérer la réédification annoncée par Saint-Simon. Ce premier volume sera suivi d'un second qui contiendra l'enseignement fait cette année (1830), également en public, et qui présentera l'institution saint-simonienne complètement développée sous son aspect religieux, scientifique et industriel.

Le premier volume se compose d'une introduction historique sur les travaux de la doctrine, d'une lettre à un catholique sur la vie et le caractère de Saint-Simon, et du résumé de dix-sept séances que nous allons passer rapidement en revue, en conservant aussi souvent que possible, comme nous l'avons fait jusqu'ici, les expressions employées par l'école.

Si l'on jette un coup d'œil impartial sur les sociétés européennes, placées sans contredit à la tête de la civilisation, il est impossible que l'on ne soit pas frappé par le spectacle du désaccord qui règne dans les sentiments, dans l'activité rationnelle et dans les intérêts matériels, soit généraux, soit individuels. La société est fractionnée en une foule de sectes soi-disant religieuses ou philosophiques, sectes qui furent unies, pendant les trois siècles derniers, par l'unanimité de leur haine pour le catholicisme, contre lequel elles sont toutes dirigées, mais qui, depuis que le fantôme ultramontain n'est plus sérieusement menaçant qu'aux yeux des visionnaires, se séparent de plus en plus et se disputent entre elles. C'est le protestantisme dans toutes ses nuances, depuis le respectueux gallicanisme jusqu'au méthodisme le plus fougueux ; c'est le déisme pur jusqu'à l'athéisme le plus décidé. Il en est de même dans l'empire de la politique. Aussi longtemps que le sceptre féodal s'est montré redoutable, les partis se sont trouvés momentanément unis pour l'attaquer : mais sa présence seule formait leur accord ; lui tombé, toutes les fractions se sont disjointes, depuis le méticuleux doctrinaire jusqu'au hardi républicain : bientôt, peut-être, dans nos assemblées politiques, il faudra un siège isolé pour chaque membre, un banc sera trop vaste pour une nuance d'opinion tout entière. Telles sont les conséquences des doctrines négatives qui n'ont d'harmonie réelle que pour la destruction, nées comme elles le sont en présence d'une doctrine positive dans ses dogmes et dans ses préceptes, mais arriérée, et ne satisfaisant plus aux besoins de la société.

Si nous étudions, comme on doit le faire, l'état des senti-

ments moraux dans le langage du sentiment, c'est-à-dire dans les beaux-arts, ils en offrent la plus affligeante image, quelles voix poétiques trouvent en effet de nos jours le plus d'échos dans les âmes? celles qui profèrent des accents de douleurs; on applaudit aux traits d'une raillerie amère, ou à l'insouciance, qui n'est autre chose que l'égoïsme, étalée avec une imprudence qui seule fait le procès de la société dont elle ne soulève point les répugnances. Dans tous les beaux-arts, on le sait, les formes satiriques ou élégiaques sont goûtées de préférence aujourd'hui, et ces formes s'attaquent l'une et l'autre aux sentiments sociaux, soit par l'expression passionnée du désespoir, soit par celle du mépris dont le rire infernal s'attache à souiller tout ce qu'il y a de pur et de sacré. D'ailleurs, pour attester tout ce que nous venons de dire sur l'individualité et la sécheresse des sentiments, faut-il une autre preuve que cette espèce de complaisance avec laquelle on convient généralement de notre infériorité dans les beaux-arts, à l'égard de plusieurs siècles fameux? Cette preuve nous paraît concluante, si l'on réfléchit que c'est par le langage sympathique des beaux-arts que l'homme est déterminé aux actes sociaux, qu'il est entraîné à voir son intérêt privé dans l'intérêt général; que les beaux-arts, en un mot, qui comprennent tout le domaine de l'éloquence, de la poésie, de la peinture, de l'architecture, de la musique, sont la source du dévouement, des affections vives et tendres, et non de simples jeux d'une habileté technique (1).

Le ton de modestie avec lequel notre siècle s'exprime sur son infériorité dans les beaux-arts contraste avec ses prétentions à l'égard des travaux dits positifs, ceux des sciences et de l'industrie.

Et cependant, les savants de nos jours, négligeant presque entièrement le perfectionnement des théories pour se livrer à une pratique lucrative, ou engagés exclusivement dans la même voie depuis la fin du XVI[e] siècle, depuis Bacon, amoncèlent les faits de détail, encombrent le terrain, sans qu'une vue générale vienne le déblayer, en classant, en co-ordonnant ces nombreux matériaux. Chaque science a sa théorie particulière, qui souvent contredit les théories des autres sciences. Quant à l'organisation des corps savants, loin d'avoir pour objet de mettre de l'ensemble dans les recherches, de leur imprimer une direction,

---

(1) Consultez, pour le développement de ces idées, une brochure intitulée : *Aux artistes : du passé et de l'avenir des beaux-arts*. Paris, 1830; un *Discours sur les Beaux-Arts*, dans l'*Organisateur* du 25 décembre 1830; et une prédication sur le même sujet, dans *le Globe* du 3 mai 1831.

elle ne les rend propres qu'à offrir, par des pensions alimentaires, de mesquines récompenses aux savants qui ont cessé d'être utiles : si quelques hommes encore actifs y trouvent place, ils se livrent à leurs travaux aussi isolément qu'on le fait au dehors. Partout, des expériences déjà faites sont répétées, des ouvrages déjà accomplis sont recommencés, faute d'un inventaire officiel des découvertes constatées : et chacun a soin de s'environner de mystère pour n'être point dérobé par quelque plagiaire adroit dont la concurrence lui porterait préjudice.

Nous venons de parler de concurrence parmi les savants ; c'est dans l'industrie surtout qu'elle est meurtrière : c'est là que chaque individu, isolé, et entouré d'autres individus qu'il regarde comme ses ennemis naturels, parce qu'ils s'occupent du même genre de travaux, analogie qui devrait au contraire établir entre eux des rapports de sympathie, n'a de ressource que la ruse, disons le mot, la fraude, pour établir sa fortune sur la ruine d'autrui. S'il invente un procédé nouveau qui, livré au domaine public, recevrait de nombreux perfectionnements, il se retranche derrière un brevet d'invention, source féconde de supercheries et de procès, quand elle ne l'est point d'immobilité ; ou bien c'est dans le plus grand secret qu'il met en œuvre sa découverte, et il aime mieux, de crainte d'un larcin, la laisser imparfaite que de consulter un ingénieur plus habile. La même crainte l'empêche de demander avis pour s'assurer des besoins de la consommation ; il demeure aussi à cet égard sans autre boussole que ses observations particulières, toujours incomplètes. De là, persistance des routines aveugles et des procédés arriérés ; de là, défaut d'équilibre entre la production et la consommation ; de là, enfin, ces catastrophes sans nombre, ces crises commerciales qui viennent épouvanter les spéculateurs et arrêter l'exécution des meilleurs projets.

Ce tableau affligeant ne doit-il pas faire désirer l'avènement d'une doctrine sociale nouvelle, qui, établissant l'harmonie dans les différents modes d'activité de l'homme, assure désormais à son cœur, à son esprit, à ses forces, la paix pour laquelle ils sont créés ? Ne témoigne-t-il pas que le moment est arrivé pour la production d'une pareille doctrine. L'anarchie que nous venons de retracer est-elle l'état définitif des sociétés ? Toutes nos sympathies prononcent le contraire, et les désirs de l'humanité sont les prophéties de son avenir : l'humanité n'a jamais en vain désiré un progrès. Mais la science vient ici étayer la sympathie et justifier ses divinations ; elle nous apprend que le désordre n'est point la condition normale des sociétés humaines ; elle nous permet, non pas seulement d'espérer, mais de croire

en un avenir essentiellement différent du présent. Cette croyance, à la fois sentimentale et rationnelle, s'appuie sur la connaissance de la loi de développement de l'humanité, loi que Saint-Simon a découverte, comme on découvre toute chose, par un mouvement spontané de l'intelligence, mais qu'il a vérifiée ensuite par l'emploi de la méthode positive en usage dans les sciences physiques. Pour appliquer cette méthode à l'investigation des faits du passé, pour vérifier dans ces faits la loi du développement de l'espèce humaine, il faut, parmi les différentes séries de civilisation que présente l'histoire du monde, prendre la mieux connue, celle qui offre le plus grand nombre de termes, celle enfin dont le dernier terme constitue l'état de civilisation le plus avancé. La série qui s'étend depuis les Grecs jusqu'à nous remplit cette triple condition. Pour étudier, en évitant toute confusion, le développement de l'humanité durant cette période historique, il faut diviser les faits sociaux qu'elle comprend en *séries de termes homogènes*, et suivant les faits historiques dans chacune d'elles, en commençant par la plus générale, chercher si leur enchaînement, si la croissance ou la décroissance qu'ils subissent est en rapport avec la loi conçue : dans le cas de l'affirmative, cette loi se trouve vérifiée. Les trois séries principales, qui embrassent toutes les autres, sont celles qui correspondent aux trois ordres de faits de l'activité, *sentimentale*, *scientifique* et *matérielle* (1).

Essayons maintenant de faire connaître la découverte de Saint-Simon.

L'humanité, a-t-il dit, doit être considérée comme un être collectif qui se développe dans la succession des générations, comme l'individu se développe dans la succession des âges. Son développement est progressif ; il est soumis à une loi que l'on pourrait appeler la loi physiologique de l'espèce humaine. D'autres, avant lui, Vico, Lessing, Turgot, Kant, Herder, Condorcet, avaient entrevu plus ou moins nettement l'idée de perfectibilité ; et aujourd'hui cette idée semble généralement admise ; mais elle demeure encore stérile, comme elle l'a été dans les mains des philosophes que nous venons de nommer. Saint-Simon seul l'a rendue féconde en caractérisant le progrès, en lui assignant un but, en montrant comme il s'est opéré et comme il doit se continuer. Voici la marche que Saint-Simon a reconnue être celle du progrès : nous verrons ensuite le but qu'il lui a conçu, et qu'il a vérifié historiquement, selon sa méthode.

Le développement des sociétés humaines ne s'est point effec-

(1) Pour tous les détails dans lesquels nous ne saurions entrer ici sur le mécanisme de la méthode, sur son application et sur la valeur qu'on doit lui attribuer, nous engageons nos lecteurs à consulter la troisième séance de *l'Exposition*, p. 58.

tué d'une manière continue, mais par des phases alternatives que la nouvelle doctrine a nommées les *époques organiques* et les *époques critiques* de l'humanité. Toutes les époques organiques ont des caractères abstraits semblables ; il en est de même de toutes les époques critiques. Dans les premières, l'humanité se conçoit une destination, et de ce fait résulte pour l'activité sociale une tendance déterminée. L'éducation et la législation font converger vers le but commun tous les actes, toutes les pensées, tous les sentiments. La hiérarchie sociale devient l'expression de ce but ; elle est réglée d'après les conditions les plus favorables pour l'atteindre ; il y a donc alors dans les pouvoirs, souveraineté, légitimité, selon la véritable acception du mot. Les époques organiques présentent un caractère général qui domine tous ces caractères particuliers ; elles sont religieuses. La religion embrasse alors tous les faits de l'activité humaine : elle est en un mot la synthèse sociale.

Les époques critiques, qui commencent lorsque le dogme qui avait constitué une époque organique est épuisé, offrent des caractères diamétralement opposés. Dans leur cours, l'humanité ne se conçoit plus de destination ; les sociétés n'ont plus de but d'activité déterminé ; l'éducation et la législation sont incertaines dans leur objet, elles se présentent sans cesse en contradiction avec les mœurs, les habitudes, les besoins de la société ; les pouvoirs publics ne sont plus l'expression d'une hiérarchie sociale réelle ; ils sont dépourvus de toute autorité, et la faible action qu'ils continuent d'exercer leur est même contestée. Enfin un fait général domine tous ces faits particuliers, les époques critiques sont irréligieuses. — Les époques critiques se subdivisent elles-mêmes en deux périodes diverses : dans la première, qui en forme le début, on voit les esprits d'une fraction de plus en plus importante de la société se réunir dans un même dessein, et les actions tendre de concert à une même fin, savoir : la ruine de l'ancien ordre moral et politique ; dans la seconde qui est l'intervalle compris entre la destruction et la réédification, on ne voit plus ni pensée, ni entreprise commune : tout se résout en individualités, et l'égoïsme pur devient dominant.

La série historique qui s'étend de l'antiquité grecque jusqu'à nous présente à l'observation deux époques organiques et deux époques critiques. La première époque organique est constituée par le polythéisme ; elle se termine au début de l'ère philosophique en Grèce ; la seconde commence avec le christianisme et s'arrête à la fin du XV[e] siècle. La première époque critique s'étend de l'apparition des philosophes grecs à la prédication de l'Évangile ; la seconde comprend le temps qui s'est écoulé depuis Luther jusqu'à nous. Toutes les sociétés européennes se trouvent

à présent engagées, à un degré ou à un autre, dans la deuxième période de cette dernière époque critique ; et, de même qu'après la ruine du polythéisme et les désordres qui l'accompagnèrent, l'humanité se rangea sous une nouvelle loi religieuse, de même aujourd'hui, après la décadence du christianisme qui s'opère depuis trois siècles, l'humanité se prépare à entrer dans une nouvelle condition morale et politique.

Nous venons de dire quelle est la marche suivie par le développement des sociétés : disons maintenant quel est le but définitif auquel aspire ce développement, parmi cette succession alternative d'élévation et de chutes apparentes, communément appelées les vicissitudes de l'humanité, et qui ne sont autre chose que la série des efforts faits par elle dans sa carrière de progrès. Ce but, c'est l'*association universelle*, c'est-à-dire l'association de tous les hommes, sur la surface entière du globe, et dans tous les ordres de leurs relations.

Le but étant déterminé, appliquons la méthode indiquée par le maître.

Il nous dit de nous transporter au point de vue le plus élevé, et d'examiner dans l'ensemble des faits ceux qui manifestent une tendance croissante, et ceux qui, au contraire, tendent à décroître : et, en effet, ce qui nous frappe d'abord, c'est l'affaiblissement graduel de l'état d'antagonisme ; c'est d'une autre part le perfectionnement graduel de l'état d'association.

Un coup d'œil sur l'histoire va justifier cette proposition.

L'état d'antagonisme est celui où chaque agrégation partielle voit des ennemis dans toutes celles qui l'entourent, et s'efforce de les détruire ; où, dans le sein même de chaque agrégation, les éléments dont elle se compose sont engagés dans une lutte permanente.

Plus on remonte dans le passé, plus on trouve étroite la sphère de l'association ; plus on trouve que l'association elle-même est incomplète dans cette sphère. Le cercle le plus restreint, celui que l'on conçoit comme ayant dû se former le premier, est la *famille*. L'histoire nous montre des sociétés qui n'ont point d'autre lien : il existe aujourd'hui sur le globe des peuplades chez lesquelles l'association ne paraît pas s'étendre au-delà de cette limite : enfin, autour de nous, dans l'Europe même, quelques nations que des circonstances particulières ont isolées, jusqu'à un certain point, du mouvement de la civilisation, laissent apercevoir, dans leurs relations sociales, des traces encore profondes de cet état primitif. Le premier progrès qui s'opère dans le développement de l'association est la réunion de plusieurs familles en une cité ; le second, celle de plusieurs cités en un corps de nation ; le troisième, celle de plusieurs nations

en une fédération ayant pour lien une croyance commune. L'humanité en est restée à ce dernier progrès, réalisé par l'association catholique.

La série d'états sociaux que nous venons d'indiquer, famille, cité, nation, église, offre aux regards de l'observateur le tableau d'une lutte perpétuelle. Cette lutte règne successivement, avec toute son ardeur, d'abord de famille à famille, puis de cité à cité, de nation à nation, de croyance à croyance. Mais ce n'est pas seulement entre les diverses associations qu'elle se manifeste ; on la retrouve au sein même de chacune d'elles, considérée isolément. Nous avons vu les guerres que se sont faites entre eux les peuples composant l'association catholique, bien que ces peuples eussent témoigné si souvent, et notamment par leurs efforts combinés pour comprimer l'essor de l'islamisme et arrêter ses conquêtes, quelle était la puissance du lien qui les unissait. L'histoire nous montre des rivalités de même nature entre les cités ou provinces faisant partie d'une même nation, et dans l'intérieur de la cité entre les différentes classes d'hommes qui la composent. Enfin, la lutte se retrouve au sein même de la famille, entre les sexes et entre les âges, entre les frères et les sœurs, entre les *aînés* et les *puînés*. Les germes de division propres à chaque association se perpétuent après leur fusion dans une association plus grande ; mais c'est avec une intensité toujours décroissante, à mesure que le cercle s'étend.

La réunion opérée pour les peuples de l'Europe occidentale par le catholicisme, par l'institution de la papauté, est le dernier terme réalisé de la tendance de l'humanité vers l'association universelle, qui se présente comme l'état organique définitif dans lequel doit entrer aujourd'hui l'espèce humaine, représentée par les peuples les plus avancés en civilisation.

Cette nouvelle évolution des sociétés, annoncée et préparée par leurs perfectionnements antérieurs, sera définitive. En effet, si les institutions du passé n'ont été que provisoires, c'est qu'elles n'embrassaient point la sphère complète du développement de l'humanité dans sa triple direction, *morale*, *intellectuelle* et *physique* ; c'est qu'elles contenaient des germes de mort dans les germes de progrès qui n'avaient point été prévus. Le polythéisme, surtout matériel, n'avait pas prévu les progrès moraux ; le christianisme, surtout spirituel, n'avait pas prévu ceux de la science et de l'industrie : les dogmes de ces deux religions, trop étroits pour admettre des découvertes inattendues, en furent ébranlés et brisés : dans l'avenir, au contraire, l'humanité, ayant enfin conscience de sa loi de perfectibilité, s'organisera pour recevoir sans nouvelles secousses tous les progrès futurs.

(*A suivre*) Hippolyte CARNOT.

J. DE STRADA

LE PHILOSOPHE, LE PENSEUR, L'ÉCRIVAIN, L'ŒUVRE

(*Suite et fin*)

C'est dans les *Races* que nous allons voir leurs développements, leurs luttes ; nous assisterons aux affres des peuples écrasés qui ne veulent pas mourir, ignorant que la mort est nécessaire pour faire la vie ; ne sachant point encore que la chute dans le néant — prétendu tel — n'est qu'une transformation ; que, pour la personnalité comme pour la collectivité, la mort n'est probablement pas la disparition totale de la scène du Monde. L'évolution qui se fait lentement sera dessinée sous nos yeux avec ses tenants et ses aboutissants, dans une magie de décors, un élargissement d'horizon, une profondeur de science qui étonnent. La vie est grouillante et intense; les milieux sont représentés par un don d'évocation qui les fait sortir de la pénombre en laquelle ils sont enfouis et où on les croyait anéantis à jamais. La naissance des sociétés antiques, les mœurs, les coutumes, sont exposés de telle manière qu'il semble que l'auteur parle d'une société vivante hier encore avec des mœurs, des coutumes à peine disparues et qui nous ont laissé comme un levain, une force, ou une faiblesse que nous subissons.

Dans l'ordre qui régit l'*Epopée*, le *Premier Roi* succède aux *Races*. Ce volume n'est que le couronnement de celui qui le précède et montre l'établissement de la domination d'un homme, du servage de tous à un seul, par la force d'abord et la ruse, en s'appuyant sur la religion ensuite. Puis, vient le *Premier*

Pontife, complément naturel, nécessaire, inéluctable, du *Premier Roi*. La Religion, la Royauté, étant les deux forces fatalement complices, se suivent, usant l'une de l'autre, se doublant, se complétant à merveille. L'ordre de l'*Epopée*, admirable à tant de titres, ne pouvait séparer les deux systèmes : ils ne l'ont pas été.

Nous voici maintenant en présence du drame qui clôt le premier cycle des civilisations ; *Sardanapale*. Après avoir suivi pas à pas, en synthèse, l'épanouisssement des sociétés antiques, et indiqué la source de leurs civilisations si avancées et que l'on connait encore si mal, — les cryptes de l'Assyrie, les temples de pierres gigantesques de l'Inde, les pyramides et les monolithes égyptiens, les inscriptions cunéiformes et hyéroglyphiques n'ont pas livré tous leurs secrets — le poète évocateur devait, forcément, peindre la chute de ces civilisations et montrer les causes de cet anéantissement dont fut ébranlé jusqu'en ses fondements, l'ancien monde. C'est dans *Sardanapale* que nous trouverons tout cela.

Les sociétés antiques sont les types achevés et absolument complets des théocraties et des autocraties, connexes ou séparées, dans l'exercice du pouvoir, lisez : jouissance de l'asservissement. Ces deux régimes sont hautement synthétisés par le *Premier Roi* et le *Premier Pontife*. En nul pays, les formes extrêmes de l'oppression n'ont atteint plus de généralité que dans l'Inde et en Assyrie. D'aucuns historiographes affirment que c'est l'absolu du régime qui maintint compactes et puissantes — heureuses aussi — pendant un nombre de siècles qui nous est inconnu, mais qui est certainement élevé, les sociétés premières. Bien que m'inscrivant en faux contre cette opinion, je pense que ce n'est pas ici le lieu de la discuter. A loisir, j'y reviendrai peut-être.

Le premier cycle des civilisations est donc clos par *Sardanapale*. Dans les trois premiers livres, la Société antique se fonde et se développe, gagne à chaque pas en jouissance et en civilisation. Elle porte, cependant, en elle les germes morbides qui la précipiteront dans l'abime de l'anéantissement. Arrivée à un certain degré, la civilisation, si elle ne se transforme pas, si elle ne donne pas à tous la liberté, la tranquillité, la force, dont jouissent les aristocraties, tombe, nécessairement, dans la corruption qui est la préface de la mort des sociétés. Ce fait, logique en lui-même et forcé par la nature des choses, à la vie desquelles est indispensable le progrès, ne pouvait manquer de se produire. Dans *Sardanapale*, Strada stigmatise énergiquement et superbement, cet état où l'homme — sorti de son état naturel qui est la liberté absolue, le gouvernement de

l'hommepar lui-même — a pris des vices, et s'est soumis à des êtres, artificiellement constitués en forces de direction, le Prêtre et le Roi ; en devenant des monstres, ces êtres restent logiques avec la force dont ils émanent, qui les fit se développer, qui créa le milieu vicié et anti-naturel, des antinomies duquel ils vivent, et qui les conduit à l'apogée de la puissance pour les précipiter dans le néant où ils disparaissent quand le cycle est complet . Les noms de la plupart de ces hommes sont oubliés ; quelques-uns surnagent dans les vagues tumultueuses de l'histoire et c'est surtout par l'horreur et le dégoût qu'ils inspirent que nous les connaissons.

Exemple concluant et frappant : *Sardanapale* clôt le premier cycle de l'*Epopée Humaine* — cycle commencé dans la paix, la tranquillité, le calme, le bien-être, relatifs, naturellement, des hauts plateaux du Pamir, croule dans la boue et le sang montant de la destruction de Ninive incendié ; cycle dont les extrêmes les plus éloignés : la liberté la plus grande, et la plus large, la pureté de la vie à son aurore, et l'oppression dont nous ne pouvons qu'imaginer les atrocités, sont le commencement et la fin...

Le deuxième cycle de civilisation comprendra cinq volumes aussi — de même que les autres. Trois ont paru. La *Mort des Dieux* en 1865 ; la *Mélée des Races* en 1873 ; *Jésus*, il y a deux mois. Le *Peuple de Dieu* et la *Palas des Peuples* arriveront au public avant la fin de cette année.

A l'exception de la *Genèse Universelle* qui est une exposition, le prologue étonnant de l'œuvre géante qu'est l'*Epopée Humaine*, tous les livres parus, se rattachant aux cycles divers, sont des drames. Cette forme a paru préférable à l'écrivain pour le maniement des foules qu'il avait à faire mouvoir devant les lecteurs. Mais il faut s'entendre sur la portée et la valeur exactes de cette qualification des livres de Strada. C'est bien, en réalité du théâtre, puisque l'ensemble est divisé en actes, en scènes, et que le tout est dialogué ; qu'il y a des discours — combien nombreux, combien superbes ! — et que l'auteur — en dehors des recueillements qui précèdent et des méditations qui suivent les actes — y expose ses idées par la bouche d'un acteur qui vient devant le spectateur — ou le lecteur — et accompagne d'une mimique l'émission des idées qui chantent ou hurlent dans son âme. Mais, tout bien considéré, ce n'est pas à une exposition d'idées que se livre l'écrivain. Les idées, au contraire, émanent, jaillissent du choc des passions, des intérêts mis en présence ; il sort de ces drames, une compréhension suggestive de l'état d'âme des acteurs, et des milieux où ils agissent.

Mais, où ces drames ne sont plus du théâtre — en prenant, comme étalon, les pièces actuellement prônées, bien entendu — c'est par la largeur, par l'amplitude qu'ils ont, et par les difficultés nombreuses qui les hérissent, les changements incessants de scènes, de lieux, de décors, la multiplicité des acteurs qui, bien souvent sont foule — foule anonyme, mais nécessaire, mais indispensable au double jeu de la vie cérébrale et physique des acteurs principaux.

Pour représenter comme il se devrait, *Sardanapale*, la *Mêlée des Races*, ou *Jésus*, il faudrait, pour scène, une place publique et toute une journée... Et, peut-être tout cela ne serait pas encore suffisant. A toutes ces considérations, cependant, il faut en ajouter encore. Comme ces drames sont étroitement adéquats aux milieux qu'ils peignent, rien n'y manque, pas même le langage, parfois difficile à lire — plus difficile encore à exprimer devant un public. Dans *Sardanapale*, principalement, nombreuses sont les scènes d'un réalisme et d'une crudité qui ne pourraient supporter la violente clarté de la rampe, et la mimique devant forcément régner en maîtresse presque absolue sur la scène — étant la condition primordiale de l'existence d'un théâtre qui doit donner la représentation exacte de la vérité.

Pour ces motifs, rapidement énumérés et pour bien d'autres encore, les drames qui composent l'*Epopée Humaine* ne peuvent être mis à la scène. Pour que leur représentation fût possible il faudrait y pratiquer de larges et profondes coupures, qui détruiraient certainement leur force étrange, leur originalité intense, leur terrible empoignance. L'âme des foules mises en mouvement, qui se heurtent, les passions qui ardent, furieuses et indomptées, les masses qui vibrent au souffle puissant de l'évocateur, se noieraient dans la phraséologie forcément pâle et aveulie, nécessaire au théâtre actuel. Et ces œuvres hors de pair deviendraient de pâles mélo-tragédies, si elles étaient mises au point qu'exigent l'exiguïté de nos scènes et la pruderie derrière laquelle nous essayons de dérober nos vices et l'émasculation de nos tempéraments.

Que le grand poète se déclare satisfait d'avoir des lecteurs ; son œuvre apparaît ainsi dans toute sa force ; elle n'emprunte rien à aucun élément étranger aux sujets qu'elle expose. La vie seule, les passions ardentes qu'il met en relief, les tableaux vivants et rudement colorés, parfois largement peints, profondément creusés, n'ont aucun besoin de l'illusion de la scène pour impressionner. Les spectacles que les drames de l'*Epopée Humaine* donnent à la lecture sont, par eux-mêmes, suffisamment terribles et suggestifs ; ainsi présentés ils échappent à l'étroitesse.

à la petitesse du jugement de la critique dramatique — Et ce n'est point un avantage qui soit à dédaigner.

VI

Cet homme dont l'œil perçant et le cerveau créateur ont fouillé les arcanes du monde métaphysique, ce penseur qui a évoqué les mœurs et les idées des peuples disparus, qui a ranimé les civilisations éteintes, ne pouvait pas se désintéresser outre mesure des temps actuels et des questions qui passionnent les hommes d'à présent. A côté de ses livres de science spiritualiste — mais matérialiste par la base, puisque le FAIT prouvé est le socle sur lequel toute son argumentation vient poser — à côté de l'*Epopée Humaine*, Strada a écrit des livres de politique expérimentale. Il a même traité ces questions un peu terre-à-terre comparativement au reste de son œuvre — avant de s'occuper des grandes idées de rénovation scientifique fermentant déjà dans son cerveau puissant.

C'est par le *Dogme Social*, publié en 1859 qu'il entre dans la mêlée et prend position pour les luttes futures. Il se place en face des réalités de la vie.

Le dogme social, écrit Strada, en épigraphe de son livre, c'est le suffrage universel. Je pense que l'écrivain politique n'a pas eu l'intention de parler du suffrage universel que nous voyons fonctionner de nos jours et duquel tant de nullités, outres gonflées de vent et de suffisance, font le tremplin de leurs ambitieuses et mesquines personnalités. Il a voulu exposer l'idée-mère de ce que doit être cet instrument d'émancipation — le bulletin de vote — instrument émancipateur qui n'a pas encore restreint l'esclavage du prolétariat — au contraire ! — mais qui a permis la naissance et la multiplication d'une foule de gens sans cœur et sans talent, qui vivent de la politique ainsi que le souteneur vit du pauvre être attaché à lui et qu'il terrorise.

Strada s'est occupé longuement de cette question complexe de la souveraineté politique du plus grand nombre, sur laquelle est venue tout naturellement se greffer la *Séparation des Pouvoirs*, un nouveau livre, paru en 1861. Comme corollaire, complément et élargissement de la question, Strada publiait, en 1862, la *Séparation absolue des Eglises et de l'Etat*.

Le ministre d'une religion — quelle qu'elle soit — ne peut et ne doit pas être un fonctionnaire. Si le salaire, n'importe lequel, et quelle que soit la besogne qu'il est censé rémunérer,

déshonore le travail, plus encore que nulle autre, la tâche qu'est appelé à remplir le ministre d'une religion, sera diminuée par la rétribution qui en sera faite. Si je ne comprends pas qu'on taxe, à tant de francs, la somme de production donnée par un manœuvre, un maçon, un matelot, je crois qu'il est impossible d'évaluer et de solder en monnaie courante — par la collectivité — le rachat d'une âme qui se perd, d'une pensée qui s'effondre dans le mal accompli, par un prêtre, ou, plus simplement, une messe, la prière des agonisants, dite aux pieds d'un lit, l'oraison des morts, chuchotée derrière un corbillard, ou le *De Profundis* suprême au bord de la fosse béante. A ces choses, d'un domaine élevé, ne saurait s'adapter le prix affecté à une des besognes ordinaires de la vie. Pour toutes ces raisons, et pour d'autres encore purement politiques, le clergé doit être indépendant de l'Etat. Il y a trente ans, Strada avait dit tout ceci, dans un livre que caractérisent une rare justesse de vues, et un beau courage : on ne pouvait facilement exprimer ces idées quelque peu subversives, sous le régime impérial, et ceux qui s'en souviennent m'ont bien souvent affirmé qu'à cette époque la liberté — plus encore qu'aujourd'hui — était un insaisissable mythe.

Mais il est un livre politique de Strada qui m'a particulièrement charmé ; il expose des idées qui sont nôtres — à nous gens du Midi — je parle pour ceux qui regardent d'un peu haut les manifestations des tendances populaires et qui scrutent avec conscience les développements, les enchevêtrements, les chutes, et les brusques, parfois, prédominances, de certaines races, de certaines forces, de certaines idées. Ce livre s'intitule : l'*Europe sauvée et la Fédération*.

Il parut en 1868.

Ne trouvez-vous pas, comme moi, que la politique, cette science pour l'étude de laquelle la Papauté entretient une école célèbre d'où sortent des hommes qui, sans se montrer jamais, conduisent la vieille Europe, le monde même ; la politique inconnue du vulgaire, et haute, occultement maîtresse des destinées des peuples, mériterait que l'on s'occupât d'elle sérieusement ?... Il faudrait que les hommes jeunes, naissant à la vie publique, n'eussent point peur des problèmes ardus et profonds qu'elle pose devant les penseurs ; il serait urgent que la jeunesse sortie des flancs du peuple, ces nouvelles couches qui domineront demain, fussent imbues de vraie science sociologique, pour que, arrivés au pouvoir, au rang de guides de l'humanité, ces jeunes hommes ne suivissent pas les errements du passé, et se montrassent de taille à lutter contre les politiciens excessivement forts que la Papauté, bien qu'agonisante comme pouvoir temporel,

répand, nonces ou prélats de tous grades et de tout acabit, parmi tous les peuples du monde.

Mais les études sont ardues pour arriver à cette connaissance profonde des hommes et des choses. En outre, étant données les mœurs de plus en plus américanisées qui s'installent chez nous, les hommes de vrai savoir et de valeur réelle, peu hâbleurs d'habitude, se voient préférer les parleurs, voire les braillards, moulins à discours redondants mais vides. — Et ils se découragent.

A tort ; car bien que ce que nous voyons se produire tous les jours semble donner raison et gloire aux seules médiocrités, l'avenir est aux forts, aux sachants, à ceux qui ont pâli et veillé sur des livres, à ceux dont le cœur et la pensée élargis voient les choses de haut.

Il existe des livres dont notre génération politique et même celle qui la précéda, ignorent l'existence, et qui, néanmoins, méritent d'arrêter l'attention de ceux qui essaient d'aller au fond des questions et ne se contentent pas de faire de la politique de politicien. J'estime qu'il est toujours bon de connaître les œuvres écloses aux époques critiques — car elles ont en elles comme un bon parfum de combat, comme un bruit de mêlée, qui captivent et retiennent ; je ne laisse jamais échapper l'occasion de lier connaissance avec les hommes oubliés aujourd'hui, et c'est pourquoi — même si Strada n'avait pas été l'homme qu'il est et que je connais — j'aurais lu son *Europe sauvée et la Fédération*, qui est un livre de politique profonde et de très humaine sociologie.

La pensée qui présida à la rédaction de ces pages, peu nombreuses mais intensement suggestives, est de celles que les problèmes pendants depuis plusieurs siècles devant l'intellect humain préoccupent grandement et qui cherchent, avec une tenacité vraiment digne d'éloges, une solution aux maux dont souffrent les hommes. Sans phrases pompeuses et savantes, Strada initie son lecteur à la situation politique de l'heure, indique, très brièvement mais très clairement, la route à suivre et même — c'est ce qui fait l'originalité et la très réelle valeur documentaire du livre — prévoit les évènements qui doivent arriver. Conçu après Sadowa, — la bataille terrible des Allemands du Nord contre les Slaves du Haut-Danube, les Autrichiens, victoire qui assura la suprématie de la Prusse militarisée à outrance — le livre de Strada annonce tous les faits qui se sont produits depuis 1868 ; tous : la guerre Franco-Allemande, qui a amené la rupture de l'équilibre des états actuels de l'Europe, résultante directe et forcée de la défaite des Autrichiens ; Rome, capitale de l'Italie ; la révolution du 4 septembre et la

chute de l'empire français ; et, surtout, la Triple-Alliance, cette union bizarre, hybride, et qui serait ridicule si l'avancement de la question sociale n'y était mise en jeu, cette union des peuples les plus ennemis contre d'autres peuples qui, par des affinités de races, par la connexité des intérêts nombreux, devraient être alliés et se soutenir fraternellement. Dans le livre, on voit poindre tous les évènements des vingt-quatre années qui viennent de s'écouler ; leurs causes y sont mentionnées, discutées, analysées, avec un tact, une clairvoyance, une profondeur, qui prouvent avec quelle force Strada sait voir loin, bien et juste.

Mais toutes ces causes, brièvement signalées, ces luttes fratricides entre peuples ignorants de leurs destinées futures ou ne voulant pas prendre le chemin qu'ils doivent suivre pour aller à l'avenir, ces dissidences d'idées politiques, ces affirmations de faits aléatoires, ces essais de transformation sociale, ces discussions stérilisées par la mauvaise foi et une piètre volonté, ces principes faussés, ces tourbillonnantes et affolantes attaques entre les principes scientifiques se disputant la suprématie intellectuelle des masses ; tout, selon Strada — et je partage son avis — concourt à l'éclosion plus ou moins prochaine — très prochaine, crois-je — d'une vitalité pratique qui doit être et qui est, de l'avis des plus autorisés sociologues, la base de la transformation future : la FÉDÉRATION.

Le titre du livre dont je m'occupe dit assez que la fédération possible et assurée — quoi qu'on en veuille dire — est l'idée grandiose et large que Strada caresse. Il s'est trouvé engagé à prendre la plume pour exposer les causes qui doivent y conduire d'abord les peuples latins, dont quelques-uns, dévoyés un instant par un mirage trompeur, reprendront bientôt possession d'eux-mêmes et viendront grossir le nombre de ceux qui luttent pour la liberté vraie et le progrès menacés.

Toute l'Europe arrive à la Fédération, mais moins hardiment et moins vite que l'Amérique. Les nations diverses qui forment le grand Tout si libre américain, sont jeunes et vivaces ; elles n'ont, derrière elles, aucun passé. L'Europe en a un qui pèse lourdement encore sur ses épaules et duquel elle ne se débarrasse que peu à peu. Cette chaîne qui tient les peuples latins qui entrave tous leurs élans, ce sont les quinze siècles de monarchie absolue, de cléricalisme oppresseur, qui ont rapetissé les cerveaux de nos pères, et qui, ataviquement, resserrent encore nos facultés compréhensives. Avant que nous puissions, vaillants et forts, aller à l'avenir et fonder la fédération des États-Unis d'Europe, il est indispensable de nous débarasser du passé. Et cette tâche, dure encore, et qui sera longue à accom-

plir incombe à ceux qui viennent et qui, sachant qu'on n'est fort qu'au moyen de la science, ne se rebutent pas devant ses innombrables difficultés...

La *Fédération*, de Strada, est un beau livre qui fait penser et met au cœur et au cerveau le désir de savoir. Il traite avec une amplitude remarquable cette idée qui est chère à tant de titres et pour de si nombreux motifs, aux hommes du Midi écrasé par le Nord. Il étale et montre dans toute leur profondeur les maux produits par la centralisation outrancière qui paralyse tant d'efforts et tient en tutelle chacun ; esclaves, nous le sommes plus que jamais; et mineures sont nos communes les plus humbles, comme nos plus populeuses et plus florissantes cités. Paris nous mange, nous prend le plus pur de notre sang et de notre cœur. Paris nous impose ses mœurs, son langage, ses coutumes, ses journaux, et annihile nos plus marquantes personnalités. Nous roulons dans l'orbite de son rayonnement — fait de nos lumières qu'il exploite à son unique profit — et, quand il a prononcé, en n'importe quelle matière, nous n'avons plus qu'à nous taire et à nous incliner...

Nous ne sommes utiles, gens de province, qu'à payer les impôts incessamment augmentés et qui se répartissent de si déplorable façon. Et quand, lésés dans nos intérêts, obligés de fournir la vie à ceux qui pèsent si lourdement sur nos épaules, nous réclamons, on nous clôt la bouche avec le grand mot, vide de sens pour nous, d'*Unité de la Patrie*. *Unité* devrait être compris dans *égalité*, comme *amitié* implique réciprocité ; j'entends égalité de charges, mais aussi égalité de droits, et juste répartition des bénéfices que produit, pour la Patrie collective, la collaboration laborieuse de tous ses enfants. Cette juste répartition existe-t-elle pour nous, méridionaux?... Pas que je sache. Nos industries sont ruinées par le Nord ; tout ce que nous produisons est taxé ; et le libre-échange, nuisant aux intérêts du Nord, on condamne le libre-échange...

Et c'est ainsi que l'on fait la France prospère et grande, affirme le sieur Méline, un économiste qui ferait bien d'aller à l'école — pour y piocher les éléments de l'économie sociale et politique dont il ne possède pas la moindre teinte — en admettant qu'on puisse apprendre quelque chose de juste et de vrai dans les écoles du gouvernement où règnent et dominent un esprit étroit de caste, si bourgeois, et où l'on apprend à nous combattre — nous qui payons assez cher pour entretenir des professeurs, grassement.

Cette digression dans le domaine de la politique courante — où j'excursionne le moins souvent possible ayant un emploi plus sérieux et meilleur de mon temps — ne saurait cependant m'em-

pêcher de faire connaître encore quelques-unes des idées que m'inspire la centralisation grandissante qui dévore le meilleur de nos cœurs et de nos cerveaux. Ceci, d'ailleurs, ne m'éloignera point trop de mon sujet et fera ressortir plus, si possible, l'opinion de Strada sur l'absolue nécessité de la Fédération.

Nous avons, incontestablement, en France, à l'heure où nous sommes, une admirable floraison d'intelligences qui travaillent dans toutes les branches du savoir ouvertes à l'entendement humain. Quoi qu'en disent les détracteurs de notre œuvre, admiratifs trop passionnés et peut-être exclusifs d'une époque ayant eu ses gloires et rendu des services incontestés, la deuxième moitié de notre siècle marquera dans les Temps. Des écoles nouvelles ont renouvelé notre littérature qui agonisait de pléthore romantique. L'écrivain n'est plus seulement un imaginatif fantaisiste, tirant tout de son propre fonds, un brodeur de phrases chantantes et colorées ; il est devenu un *sachant*. Les rudesses des études scientifiques ne le rebutent plus : il a creusé, la plume en guise de scalpel et pour guide, l'analyse, patiemment, les sensations de l'âme, du cœur et du corps humain ; il a fait mouvoir les foules, remué et noté les impressions collectives des masses ; il a mis à nu les tendances ataviques, les poussées d'un sang qui se maîtrise mal, les élaborations des cerveaux dominés par des influences dont on ne connaissait point la puissance — puissance dont on n'a pu, il faut le dire, contrôler la portée et les forces multiples et diverses. — En un mot, l'écrivain ne travaille plus seulement d'après des modèles et des types convenus, arrêtés, classés ; il observe, il crée, il fait surgir de la foule anonyme des êtres dont il a suivi la vie, dont il a palpé la chair, dont il a pesé le cerveau, dont il a sondé le cœur. Comme le grand Michelet, il a fréquenté les amphithéâtres et a demandé à la mort le secret de la vie. Aussi, combien les livres où sont racontées ces existences sont vivants et vibrants !... Combien la vie — non plus une vie conventionnelle et dont toutes les manifestations étaient connues d'avance — coule, large et vivace, avec ses contradictions, ses émotions, prises sur le vif, étalées, crûment parfois !... Et quelle force émane de ces livres !...

Cet art émancipé, dessine en contours heurtés mais justes et nets, nos mœurs. Et c'est l'Art véritable, l'Art saint qui grandit l'homme et le pousse chaque jour plus avant vers l'Inconnu grandiose, effrayant peut-être, mais attirant, mais dominateur qui, ainsi que l'a dit Strada :

..... est un trou qui serait un abîme,
S'il ne s'avançait pas vers le progrès sublime.

Or, — et c'est surtout ici que l'influence fut néfaste de la centralisation artistique. — L'artiste, persuadé qu'il ne peut se faire connaître et avoir du succès que s'il a l'approbation des gens de la Capitale qui régente tout, se châtre de sa personnalité propre pour se mettre au diapason du goût de ceux qui détiennent, non seulement le succès, mais encore la possibilité même d'arriver au public. Il suffit d'avoir essayé de se faire éditer pour être convaincu de ce que j'avance.

Paris ! Paris seul ! rien à côté, rien au-dessus !

Eh ! bien, les questions sont connexes. Si le salut des Sociétés d'Europe réside uniquement dans une fédération des divers peuples qui composent le vieux monde, le salut ou plutôt le rajeunissement — qui peut produire une floraison et un épanouissement nouveaux — de la littérature française, gestationne au sein d'une décentralisation bien combinée, qui permettrait à chaque race de donner, dans le grand concert artistique et littéraire, sa note bien personnelle et marquée nettement au coin de ses affections propres ; qui laisserait surgir, du fond de chaque province, l'observateur qui a vu de près, qui a noté, qui a vécu de la vie même des personnages qu'il peint, et dans le milieu ambiant où ils se sont développés...

Et, si ce rêve se réalisait, quelle force aurait la littérature française !... Quelle puissance de rendu acquerrait notre belle langue, si riche déjà, si elle s'augmentait, librement, des tournures particulières, de l'accent personnel, que lui donnent les écrivains de province ; tournures et accents pris à même la source féconde et pure des langues : au Peuple !... Quelle diversité dans cette floraison d'œuvres chantant en une langue renforcée et une, malgré ses notations diverses et variées, la gloire de la Patrie, de la grande et toujours aimée patrie française — que les ignares et les sots nous accusent, nous qui nous sommes joints à elle, librement, donnés non point vendus, de ne pas aimer !

Mais Paris ne veut pas cela ; Paris veut être toujours le seul à consacrer les Renommées : il faut que toute œuvre — quelle qu'elle soit — porte l'empreinte de son cachet. Je déplore, bien sincèrement, cette tendance trop exclusiviste qui a déjà découragé tant d'artistes — et étouffera encore bien des vocations, bien des aspirations — forces mortes avant d'être épanouies et qui manqueront certainement à la gloire future de la patrie commune...

Le rôle de la politique, rêvé par Strada, n'est point banal ; la politique est une science qui s'apprend mal dans les réunions publiques, tumultueuses, desquelles montent injures, interpellations, diffamations, parfois. La politique doit devenir une science sociale, et celle que le grand penseur préconise ne se peut me-

surer à l'étalon mesquin de nos petitesses et de nos veuleries. C'est là, aussi, comme ailleurs, qu'il faut dire — penser surtout ! — *sursum corda !...*

VII

J'arrive à la conclusion de cette étude qui aurait mérité un plus savant et surtout un plus érudit. Mais ce qui atténuera, j'espère, quelque peu la portée de la jactance et de l'audace que j'ai eues, — infime barbouilleur de papier — de m'attacher à l'œuvre que je considère comme la plus colossale des temps modernes, c'est l'absolue bonne foi, la franchise enthousiaste, avec lesquelles je me suis attelé à une besogne que d'aucuns considèreront peut-être comme étant beaucoup au-dessus de mes forces. Que veut-on ?... La jeunesse est présomptueuse, et, bien que de nombreux fils blancs courent dans ma barbe, bien que mon chef soit, hélas ! précocement chenu, je suis jeune — je me sens jeune, vraiment !... Et je suis heureux de conserver des illusions qui deviennent trop rares, aujourd'hui. On ne croit plus ; on ne s'*emballe* plus pour une idée, pour un livre, pour un théâtre. L'indifférence prend peu à peu possession de nous tous. — Et c'est là un grave indice : si j'étais moins naïf et moins convaincu de la virilité de notre fière race gauloise du Midi, et du bel avenir qui l'attend, je dirais que ce désintéressement des belles et grandes choses, que le peu d'émotion qu'amènent en nous l'affirmation d'un talent neuf, ou la publication d'un beau livre, sont le commencement de la fin. Mais non ! nous vivons ! Et nous prouverons notre vitalité, notre foi, en travaillant à l'épanouissement, à la diffusion de l'œuvre que j'ai analysée, trop longuement, peut-être, incomplètement encore. Elle est, devrait être, me semble-t-il, le phare dirigeant nos pas dans la mêlée tumultueuse où nous nous débattons ; car cette œuvre porte en elle une haute et profonde pensée, une rectitude logique de jugement que l'on ne rencontre pas toujours dans les livres des plus savants penseurs et des meilleurs artistes que l'humanité s'est habituée — avec raison — à considérer et à honorer comme des bienfaiteurs.

De cette œuvre immense se dégage l'espoir en l'avenir de l'Humanité, un espoir sans bornes et profond comme les temps qui nous restent à vivre. La terre, crevassée et inféconde, est à peine connue ; l'empirisme y règne sur toutes ses faces ; l'homme n'a trouvé encore qu'à exploiter son semblable malheureux ou plus faible ; il ne cherche à consacrer le peu de science

acquise qu'à grossir et à étendre son domaine de jouissances basses ; l'idée ne lui est pas venue — ou si peu — qu'il doit exister d'autres moyens de bonheur que ceux préconisés par de Moltke, le grand renégat, le farouche traître au pays qui l'avait sevré ; il ignore la Vie et perfectionne seulement la Destruction ; il rase les Hommes et s'effare devant la voix des Eléments ; tout l'étonne, et, alors qu'il n'a presque rien appris, il déclare, infatué et ridicule, que la vie va s'éteindre, que la terre est vieille, qu'il n'y a plus moyen de vivre sur ses flancs pelés et inféconds... il chante la guerre comme devant faciliter l'existence aux vainqueurs...

Ignorants ! Ignorants !...

La Terre est presque neuve encore. Travaille, homme, à la rendre habitable ; les temps ne sont plus où il fallait te courber devant la nature déchaînée en ses forces ; la science balbutie à peine et déjà les prodiges accomplis devraient te forcer à étendre sa pacifique et fécondante domination ; c'est Elle, la Souveraine Maîtresse de l'Avenir ; c'est Elle qui domptera tout ; c'est par Elle que tu arriveras à être véritablement le possesseur de ce monde où tu vins, il y a des milliers de siècles, pauvre et nu, livré aux grands fauves, aux forces terribles et dévastatrices, mais régénératrices des époques primitives. Si le monde physique s'est régularisé, si les éléments mêmes, obéissant à l'inéluctable loi de l'amélioration progressive qui régit tout, se sont assouplis, pourquoi donc, toi, Homme, la force Suprême, toi qui es le siège de l'intellectualité pensante et agissante, ne grandirais-tu point !...

Travaille, travaille et instruis-toi...

Tout au long de ses livres, Strada enseigne l'espoir, je l'ai dit ; chacun des vers issu de son cerveau puissant chante et glorifie la nature, et la montre non aveugle, ainsi qu'on le croyait, mais obéissante et soumise à des lois strictes et immuables dont la connaissance toujours plus grande, établira à jamais et mieux chaque jour, la suprématie de l'Homme, lié, lui-même, par tout ce qui le compose physiquement et intellectuellement au grand Tout. Ces Forces, ces Lois, nommez-les chacune à votre manière, et dans l'idiome qui vous conviendra le mieux. Ployez le genou devant Dieu, devant la Providence, devant le Hasard, devant le Destin, devant la Pensée Immanente et la Souveraine Justice, il n'importe... mais ne niez pas ! ne niez plus !... vous vous ravaleriez plus bas que la brute rampante, plus bas que le zoophyte, plus bas que l'algue qui traîne ses folioles gélatineuses dans les sombreurs glauques des eaux océaniques, plus bas que le bacille, plus bas que la matière quasi inerte, plus bas que tout !... Car, dans cette nature où nous commençons à

déchiffrer, où nous lisons à peine une suite de pensée identique, tout concourt à glorifier le Progrès : — du bas de l'échelle au degré que va couronner l'œuvre suprême de Dieu, l'hymne de création monte ininterrompu. Nous seuls, nous, les Hommes, méconnaissons la grande loi d'amour et d'épanouissement intégral et continu... Nous sommes, seuls, les négateurs, les incomprenants, les tueurs...

Et nous devrions rougir...

Mais cette science immense n'est pas seulement le savoir, la foi, la grandeur d'images, la force de concept : elle est aussi, à l'égal de toutes, et supérieure à beaucoup, servie par un talent remarquable d'artiste. Les vers qui chantent la Transformation des choses et des êtres ne sont point des vers vulgaires. Strada n'est pas uniquement occupé à développer le thème qu'il s'est imposé. Il a voulu rendre attrayante cette Science de l'Humanité qu'il a renouvelée, en l'établissant sur des bases irréductibles et rigoureusement contrôlées ; aussi, on a pu juger par les fragments cités, la langue qui sert à l'écrivain pour exprimer ses grandioses pensées ; si elle est une langue savante, elle est également littéraire, et combien forte, et combien vibrante et combien neuve ! surtout dans la *Genèse*.

Le vers de Strada ne ressemble pas autant que l'ont dit certains — trop rares — de ceux qui se sont occupés de lui, au vers romantique. Il n'a pas cet échevèlement, cette surcharge d'épithètes ronflantes, creuses souvent, coutumiers aux fils littéraires de Châteaubriand et de Victor Hugo. Et, à ce reproche de romantisme et d'anti-modernisme qu'on lui faisait et que j'avoue humblement avoir fait moi-même, Strada répondit dans une lettre à moi adressée et demeurée inédite, les lignes suivantes : — « Vous croyez, mon cher ami, que mon vers serait meil-« leur étant plus moderne ; mon vers est plus indépendant que « ceux de tous les versificateurs. Ils n'ont que celui de la des-« cription ; je cherche celui de la pensée, de l'ame, de la preuve, « tout aussi bien que ceux du récit, de la description et du « drame. Mon vers a toutes les formes, puisqu'il est le vers de « l'Idée. Vu ainsi, peut-être vous paraîtra-t-il plus nouveau « encore que les plus nouveaux qui sont, au fond, du romantisme condensé, ou alambiqué ou chargé de grâces. »

Et comme il a raison !... je les ai relus, ces splendides poèmes ; je les ai médités ; j'ai comparé le fond et la forme qui le vêtissait, qui le rendait apte à être compris. Eh ! bien, je connais peu d'écrivains qui se soient servi une langue aussi adéquate au sujet qu'ils voulaient exposer ; j'en connais peu qui la manient — notre riche et magnifiquement colorée langue

française que les décadents polluent — avec autant d'aisance et une aussi magistrale simplicité. Le vers coule, enchâssé dans une rime bien souvent riche — toujours suffisante ; — il est libre, très libre, mais ne s'affranchit que rarement des règles du rythme si bien compris et si conforme au génie de la langue et de l'esprit français. Ce n'est point Strada qui, dominé par sa pensée ou par la recherche de la phrase exacte, nécessaire à l'expression de cette pensée, écrira des vers de quatorze, quinze ou seize pieds ; les douze de l'alexandrin lui suffisent ; et dans toute son œuvre — plus de cent mille vers sont publiés — je n'en ai pas relevé trente de treize pieds.

Je me résume et je clos.

Strada possède tout ce que les lecteurs — du plus savant au moins imbu des choses scientifiques — peuvent demander à un écrivain : la force, la grâce, la verdeur, l'imagination, la profondeur, le rythme. Le savant trouve dans l'œuvre du maître penseur toutes les vérités scientifiques — encore que peu nombreuses mais comptant déjà, cependant — qui forment le patrimoine de l'Humanité ; il les trouve, ces vérités, exposées admirablement, et toutes en la place qu'elles doivent occuper dans la série générale des choses apprises par l'Entendement humain ; le métaphysicien, perdu au milieu des thèmes religieux, y voit, résumées et condensées, toutes les idées agitées au cours des siècles, sur Dieu, l'âme, la matière, la volition, le libre-arbitre ; le chimiste découvre un homme qui a creusé toutes les genèses et qui, s'il ne sait où tout va, n'ignore pas d'où tout vient ; le libre-penseur y apprend à modérer ses anathèmes et à discuter, ainsi qu'il se doit, preuves à l'appui, sans rien perdre de l'ardeur dans la lutte et de l'assurance dans l'affirmation et la négation ; l'homme de bonne volonté qui errait à tâtons voit soudain la route éclairée et marche, d'un pas assuré, à la conquête du savoir ; — le littérateur, celui qui ne cherche dans un livre que l'artiste de la plume, que le peintre remplaçant la gamme des couleurs par le rythme des phrases et l'arrangement des mots, reconnait, en Strada, un maitre, qu'il burine de la prose ou qu'il chante des vers... Et l'homme libre, l'esprit large, le cœur chaud, applaudit et s'incline devant cet immense savoir, devant cet homme dont le nom à peine connu aujourd'hui dominera le siècle, et dont le génie se double d'un cœur pitoyable et bon, vivifié par une âme aimante à laquelle ne sont étrangères aucune des douleurs de l'Humanité...

J.-F. Malan.

Marseille, Juillet 1892.

LA QUESTION SOCIALE

DEVANT LES CORPS ÉLUS

La fameuse question du Panama continue à absorber toutes les préoccupations. Après le coup de théâtre de la demande en autorisations de poursuites, on aurait pu croire que le gouvernement était décidé à sévir avec la plus grande rigueur et à nettoyer à fond l'écurie parlementaire et la caverne où tripotent les financiers internationaux. Mais ce beau zèle s'est refroidi. On assiste depuis quelque temps à une tentative faite pour étouffer l'affaire et pour détourner sur d'autres objets les préoccupations du public. Evidemment on veut sauver quelques-unes des têtes de cet hybride parti opportuno-radical qui, sous l'étiquette de la concentration républicaine, gouverne depuis huit ou neuf ans, sans idées, sans programme, sans vues générales, se contentant, en fait de visées directrices, de pratiquer entre les diverses fractions du parti républicain un équitable partage des bureaux de tabac et autres menues faveurs.

Nous croyons que ce calcul est très faux. Comme dit Rouanet dans son excellent ouvrage sur le Panama « le vin du scandale est tiré, il faut le boire ». On ne veut pas vider aujourd'hui la coupe jusqu'à la lie. Prenons-garde, c'est à la veille même des élections que les révélations retentissantes vont recommencer : à ce moment, on va exhiber les documents véridiques ou mensongers qui accuseront certains hommes, à qui il sera impossible ou difficile de se justifier, au milieu de la tourmente des partis. Les soupçons continuent à peser sur beaucoup. L'orage gronde encore ; le ciel n'est point éclairci. Les hésitations ou les complicités du pouvoir, en retardant le dernier effort de la tourmente, en ne liquidant pas à fond ce passé dan-

gereux, nous préparent de mauvaises élections générales. Il est à craindre qu'on assimile trop facilement dans l'esprit des électeurs ignorants le nom de républicain et celui de tripoteurs. Il est à craindre que les questions de personne, comme en 1889, priment tout et ne laissent point un calme suffisant pour la discussion des idées. Ces diverses influences pourraient amener une majorité hétéroclite composée de gens sans idées et sans programme, unis seulement par la haine et la vengeance, peu supérieurs moralement à l'ancien personnel congédié, recrutés en grande partie dans le centre gauche, la droite constitutionnelle et les débris du boulangisme. De ces gens-là on pourrait tout craindre, même de nouveaux scandales et surtout une politique de réaction, qui mettrait encore en discussion les rares progrès politiques ou sociaux que le parti républicain gouvernemental, traître à ses origines et à son programme, n'a pas pu ne pas accomplir pendant seize ans de pouvoir,

Le 8 février a eu lieu au sujet du Panama, l'interpellation Goussot, dont voici le texte : — « Je demande à interpeller le « gouvernement sur la question de savoir si, après épuisement « des juridictions ordinaires, aucun jugement n'ayant été rendu, « il ne reste plus une sanction politique à donner aux mesures « dont M. le Garde des Sceaux avait pris l'initiative à l'égard « de dix membres du Parlement ». — Nous n'aurions point signalé cette séance, si elle n'avait été marquée par deux incidents remarquables : d'abord la réapparition à la tribune de notre ami Jaurès, qui a quitté sa chaire de philosophie à la Faculté des lettres de Toulouse pour remplir le mandat que les vaillants de Carmaux lui ont confié. Nous reproduisons plus loin son éloquent discours. Et ensuite, par le discours de M. Cavaignac, dont l'affichage a été voté par la Chambre. Ce dernier évènement ne prouverait pas grand chose, sinon qu'il est plus facile d'applaudir des déclarations vertueuses que de les mettre en pratique, si on n'avait donné à cette sortie une autre signification politique. M. Cavaignac aurait été, dit-on, l'organe du centre gauche prêt à agir et à s'unir avec la droite constitutionnelle. M. Cavaignac aurait également, au moyen de cette bruyante intervention, posé sa candidature à la présidence de la République.

Nous ne savons point ce qu'il y a de vrai dans ces bruits. Mais si M. Cavaignac ambitionne cette haute fonction, nous pouvons prédire déjà au fils du massacreur de juin 1848 l'opposition acharnée et irréconciliable de tout ce qui a, en France, un cœur socialiste. Cet homme porte un nom abhorré de la démocratie, et rien pour nous n'enlèvera la tache de sang que, nouveau

Macbeth, il n'effacera point. Quoique nos âmes soient plus volontiers portées à l'amour et à l'enthousiasme qu'à la haine, nous devons à la mémoire de nos morts, à la mémoire des martyrs tombés la tête hautaine sous les fusillades bourgeoises, en même temps que le culte pieux dû à ceux qui moururent pour le Bien et pour le Droit, l'implacable et vengeresse accusation contre leurs assassins et leur race. La société bourgeoise a besoin de temps à autre, de se rajeunir dans le sang. Ce misérable édifice ne se maintient que par des massacres réguliers qui reviennent tous les vingt-cinq ans environ. Comme le palais de Behanzin à Abomey, elle a besoin, pour assurer sa solidité, d'une périodique moisson de corps humains, sans laquelle, profits, dividendes, intérêts, haute finance risqueraient de périr. Aussi, trouvera-t-on légitime que nous ayons le respect de nos morts et la haine de leurs bourreaux.

Dans la discussion qui eut lieu ce jour-là, la plupart des orateurs, entre autres M. Cavaignac et M. Ribot, reconnurent hautement l'influence abusive et corruptrice des puissances d'argent. C'est ce qui amena Jaurès à la tribune. Il débuta en félicitant ces Messieurs d'avoir apporté une critique *socialiste* de l'Etat actuel.

M. Jaurès. — Je me félicite que ce débat ait échappé aux tristesses des questions et des insinuations personnelles, pour s'élever à la hauteur d'une discussion de politique générale.

Je ne veux pas, je ne peux pas discuter les idées exprimées à cette tribune par M. le président du conseil, par la raison très simple que je n'en ai pas bien saisi les directions essentielles (rires à droite et sur plusieurs bancs à gauche) et qu'il m'a même paru qu'on y peut relever certaines contradictions. Car, au moment même où, avec l'honorable M. Cavaignac, il réclamait la continuation jusqu'au bout de ce qu'on a appelé ici l'œuvre de lumière, il paraissait qualifier de manœuvre une politique qui aurait dû trouver meilleur accueil à ses yeux, puisque c'est par son honorable ami qu'elle venait d'être formulée ici. (Très bien ! à droite).

Je n'ai, pour moi, retenu qu'une chose : la double condamnation portée à la tribune, et par M. Cavaignac et par M. le président du conseil, contre l'*influence abusive et corruptrice de ces puissances d'argent, dont notre raison d'être, à nous républicains socialistes, est de hâter la disparition.*

M. François Deloncle. — Voilà Carmaux venant au secours du Panama ! (On rit).

M. Jaurès. — Oui, c'est ainsi que nous posons la question : car, ce n'est pas nous qui avons jeté des questions personnelles dans ce débat ; ce n'est pas nous, républicains, qui pouvons voir avec joie l'atteinte portée à ceux qui avant nous ont lutté pour la République, mais nous voulons qu'une conclusion précise, politique et sociale se dégage du débat douloureux et poignant qui se déroule devant le pays.

M. Emmanuel Arène. — Il y a sept ans, vous étiez centre gauche ! (Mouvements divers).

M. Jaurès. — Vous, monsieur, qui m'interrompez ainsi, — je ne me

meus pas comme vous dans la lumière de la gloire, — vous êtes excusable de n'avoir pas suivi le mouvement loyal et sincère de ma pensée ; mais, en tout cas, lorsque je vois des représentants de ce qu'on appelait autrefois le centre gauche, comme M. Cavaignac, comme M. le président du conseil, apporter ici une critique socialiste de l'Etat actuel... (Rumeurs à gauche et au centre).

M. Godefroy de Cavaignac. — Vous vous trompez; je n'ai point fait partie du centre gauche.

M. Jaurès. — J'ai bien le droit, à mon sens, j'ai bien le droit, moi aussi, de rendre témoignage aux idées qu'en dépit de vous, depuis des années, je soutiens dans le pays.

Je me permets de dire à l'honorable M. Cavaignac et à M. le président du conseil qu'il ne suffit pas d'appeler ici des protestations indignées. Ce n'est pas Juvénal qui est chargé de conduire les affaires du pays ; il ne suffit pas de flétrir et de dénoncer les scandales, il faut dire encore comment on entend les déraciner et en empêcher le retour.

M. Millerand. — Très bien ! très bien !

M. Jaurès. — Eh bien, depuis quelques années, entre les intentions généreuses, honnêtes, qui viennent d'être exprimées ici, et la politique des gouvernements successifs, il y a une contradiction singulière (Très bien à droite).

Que voyons-nous, en effet? Qu'avons-nous constaté dans cette triste affaire de Panama? — D'abord — je le dis bien nettement — que la puissance de l'argent avait réussi à s'emparer des organes de l'opinion et à fausser à sa source, c'est-à-dire dans l'information publique, la conscience nationale. (Plusieurs membres à gauche. Très bien ! très bien) !

M. Jaurès. — Or, au moment même où se pratiquait cette sorte de sophistication de la pensée publique, il y avait dans des centres ouvriers des syndicats qui se cotisaient pour fonder des journaux non pas avec de l'argent pris ici ou là à des banques nationales ou cosmopolites, mais avec l'épargne prélevée sur les salaires. C'était là une ébauche de la presse loyale représentant vraiment l'opinion, et cette presse, instituée par les syndicats des travailleurs, vous l'avez interdite. (Applaudissements sur quelques bancs à gauche).

M. le président du conseil. — Non !

M. Jaurès. — Et puis, que constatons-nous, messieurs ? C'est qu'il a surgi dans ce pays des institutions financières et capitalistes qui se sont emparées des chemins de fer, de la banque, des grandes entreprises, qui ont avoué avoir leurs caisses de fonds secrets avec lesquels communiquait la caisse des fonds secrets gouvernementaux pour établir l'équilibre.

Je dis qu'au moment où l'on fait une constatation semblable, qu'au moment où l'on voit qu'un Etat nouveau, l'Etat financier, a surgi dans l'Etat démocratique, avet sa puissance à lui, ses ressorts à lui, ses organes à lui, ses fonds secrete à lui, c'est une contradiction lamentable que de ne pas entreprendre la lutte contre cette puissance qui détient les chemins de fer, les banques, toutes les grandes entreprises! (Applaudissements à l'extrême gauche).

Et enfin quelle est la constatation la plus douloureuse qui ressort du procès qui a été engagé?

Si, dans toutes les affaires qui se sont produites, il était facile de faire le départ entre ce qui est honnête et ce qui est malhonnête, s'il était facile d'absoudre à coup sûr, oui, la conscience publique serait aisément satisfaite ; mais ce qui la trouble, ce qui la bouleverse, ce qui vous obligera à chercher des solutions sociales nouvelles pour rétablir la conscience humaine dans son équilibre, c'est précisément que dans l'ordre social actuel, avec le tour nou-

veau qu'ont pris les entreprises et les affaires, le divorce grandissant de la propriété et du travail, il est impossible de discerner surement l'honnêteté et la malhonnêteté, l'entreprise loyale de l'escroquerie ; c'est que nous assistons à une sorte de décomposition sociale, où on ne peut dire que telle nuance s'arrête à la probité légale, tandis que telle autre se rapproche de l'infamie. (Interruptions).

M. le président. — Veuillez écouter en silence, messieurs : toutes les opinions ont le droit de se produire à la tribune.

M. Jaurès. — Et j'espère, monsieur le président, que celle-ci a le droit de se produire ici, car elle est la traduction concrète du sentiment d'honnêteté qui est dans toutes les consciences.

Je dis qu'il ne suffit pas d'apporter de vagues protestations d'honnêteté comme celle qu'apportait à la tribune M. Cavaignac, mais qu'à des solutions morales nouvelles il faut donner comme sanction et garantie des solutions sociales nouvelles. (Très bien ! sur divers bancs à gauche).

Oui, M. le président du conseil avait raison de dire que ce n'est pas là, — et c'est le seul point sur lequel je sois pleinement d'accord avec lui, — que ce n'est pas là un étroit procès instruit contre quelques hommes entre les murs étroits d'un prétoire : c'est le procès de l'ordre social finissant qui est commencé, et nous sommes ici pour y substituer un ordre social plus juste. (Applaudissements sur quelques bancs à gauche. — Mouvements divers).

Quelques jours après, le 16 février, nouvelle interpellation. On cherche à couper court à la manœuvre Cavaignac, à reconstituer l'union des forces républicaines, à redonner au ministère un témoignage de confiance et une certitude de durée. L'interpellation par elle-même se termina, comme c'était prévu, par un ordre du jour de confiance : mais ce qui fit l'intérêt de cette journée, c'est que chaque parti crut bon de venir à la tribune pour y exposer son programme et le faire connaitre à la masse électorale, dont la prochaine consultation est la grande préoccupation de tous les hommes politiques.

A ce sujet, notre ami Millerand a prononcé un de ces discours modérés de forme, mais fermes d'allure, pleins de tact, d'habileté et de sens politique, qui donnent une haute idée de ses facultés et le classent parmi les hommes d'Etat de l'avenir.

A notre très grand regret nous ne pouvons, faute de place, reproduire ce discours en entier. Nous en donnons ci-dessous la partie terminale qui traite plus spécialement de la question sociale :

Je dis qu'au-dessus de cette question se dressent les questions sociales, et qu'il est impossible à aucun de ceux qui m'écoutent d'en méconnaître et l'importance et l'acuité. Est-ce qu'à l'heure actuelle les paysans eux-mêmes ne s'éveillent pas dans plus d'un coin de la France à l'idée socialiste ? Ce ne sont plus seulement les ouvriers des grandes régions industrielles qui viennent aux idées, aux programmes socialistes : ce sont en même temps qu'eux les paysans qui commencent à s'apercevoir que leur sort, leurs intérêts sont liés à ceux de leurs camarades de travail et de misères des villes, c'est dans les rangs mêmes de la bourgeoisie...

M. Cholet. — Vous parlez des paysans des Batignolles ?

M. Millerand. — Je parle des paysans du Tarn...

M. Jaurès. — Du Cher, de la Nièvre et d'autres départements encore.

M. Millerand. — Je dis que ce n'est pas seulement parmi les travailleurs que pénètrent de plus en plus les idées socialistes, mais que, grâce aux vices mêmes du régime capitaliste, ce sont les petits bourgeois, ces petits commerçants chassés par les grands magasins... (Applaudissements à l'extrême gauche) ; ce sont ces petits rentiers dépouillés par les krachs successifs du Comptoir d'Escompte, du Panama et de tant d'autres sociétés qui viennent grossir chaque jour, en bataillons de plus en plus nombreux, les rangs de l'armée socialiste.

Quelle réforme profonde allez-vous donc apporter ? Au nom de quelle idée, de quel principe allez-vous parler ? Qu'est-ce que vous allez faire pour eux ?

M. Adolphe Turrel. — Et vous ?

M. Millerand. — Je vais vous le dire, mon cher collègue. Je ne peux pas tout dire à la fois.

L'idéal que nous poursuivons peut paraître à beaucoup d'entre vous une utopie et une chimère ; mais je dis qu'entre l'heure où je parle et l'heure mystérieuse où cet idéal se réalisera, il y a place...

M. Emmanuel Arène. — Vous serez mort. (*Rires sur divers bancs*).

M. Millerand. — Eh bien, monsieur Arène, travaillez pour les vivants.

... Je dis qu'il y a place pour un certain nombre d'étapes à parcourir et je demande aux républicains qui m'écoutent s'ils ne peuvent pas, s'ils ne veulent pas se joindre à nous pour nous aider à faire plus vite ces étapes nécessaires. Je leur demande — et je sais que sur ce point déjà nous sommes d'accord avec un grand nombre de mes collègues — je leur demande de s'unir à nous — et M. Leydet l'indiquait tout à l'heure comme une nécessité de notre situation — pour la réforme profonde jusqu'au tréfond même de notre législation économique.

Mais je leur demande aussi d'aller plus loin. L'ennemi, on vous l'a indiqué ; on ne vous l'aurait pas nommé, que vous l'auriez vu apparaître déjà dans tous ces scandales qui défrayent depuis deux mois la presse de France. *C'est cette haute banque qui, installée en maîtresse dans la position qu'elle doit à la faiblesse et à la complicité des régimes antérieurs, pousse aujourd'hui l'insolence jusqu'à s'introduire dans la gestion même de nos affaires publiques et à participer, vous l'avez vu, au gouvernement de la République*. (Applaudissements à l'extrême gauche).

Un membre à l'extrême gauche. — Et à faire les élections.

M. Millerand. — Eh bien, je vous demande si vous êtes disposés actuellement à vous associer à nous non seulement pour faire ces réformes dont on parlait tout à l'heure, mais pour marcher contre ces positions et enlever à la haute banque, et la Banque de France, et les mines, et les chemins de fer, c'est-à-dire les propriétés nationales que nous lui avions concédées et que nous devons lui reprendre. (Vifs applaudissements à l'extrême gauche. — Réclamations au centre).

Je demande pardon à mes amis de la majorité républicaine si, dans l'exposé que j'ai fait, j'en ai contristé quelques-uns. Je devais à mon devoir, au sentiment très profond que j'ai des nécessités de la situation actuelle, de parler comme je l'ai fait. Je supplie le parti républicain de revenir à ses origines, à ses traditions, de se souvenir que c'est toujours au nom de l'idée, des principes, qu'il a combattu et qu'il a vaincu.

Mes chers collègues, élevons le drapeau de la République assez haut au-dessus du ruisseau de boue qui coule pour qu'il n'en soit ni sali ni même effleuré. (Très bien ! très bien) !

Élevons-le assez haut pour que, d'un bout à l'autre de la France, tous ceux qui travaillent et qui peinent, tous les faibles, tous les petits, aussi bien le paysan courbé sur la glèbe que l'ouvrier rivé à la machine et que l'artisan au fond de son échope, aperçoivent, en levant les yeux, ce symbole de l'émancipation humaine.

Groupons-nous autour de lui, et un programme commun à la main, marchons avec confiance à la bataille électorale ; nous pourrons regarder en face et défier sans crainte les entreprises et les attaques des institutions et des partis du passé. (Très bien ! très bien ! sur divers bancs à gauche).

Je vous demande la permission, comme conclusion et, j'ose le dire, comme résumé de ce discours, de déposer sur la tribune l'ordre du jour suivant, pour lequel je demande la priorité.

M. Millerand. — « La Chambre, convaincue que le seul moyen de mettre les institutions et les lois républicaines à l'abri des retours de la réaction et de réaliser dans l'ordre social comme dans l'ordre politique les grandes réformes nécessaires par la révision démocratique de la Constitution de 1875, par la modification profonde, dans l'intérêt des travailleurs des villes et des champs, de notre législation économique et de notre système d'impôt et par la reprise sur la haute finance des propriétés nationales qui sont la Banque de France, les mines et les chemins de fer, passe à l'ordre du jour. » (Applaudissements à l'extrême gauche).

Notre ami Lafargue est intervenu lui aussi dans la discussion avec cette humour incisive que les lecteurs du *Droit à la Paresse* connaissent bien. Nous ne reproduirons, faute de place, qu'une partie de son remarquable discours, qui a justement fait entendre la note avancée, après les paroles si modérées de Millerand :

Oui, vous avez donné un magnifique spectacle à la nation avec le Panama ! vous avez été d'admirables révolutionnaires ; vous avez fait notre besogne mieux que nous n'eussions jamais pu la faire nous-mêmes par des années de propagande.

Messieurs, il ne faudrait pas croire, ainsi que certaines gens, que le Panama soit une exception : ce serait une erreur absolue. Le *panamisme*, pour l'appeler par son nom, n'est pas un mal passager, il est au contraire l'état de santé de la classe capitaliste, non seulement de France, mais de tous les pays. Les monarchies autocratiques, les monarchies constitutionnelles, comme les républiques fédérales ont leur Panama. Le Panama est le pain quotidien de la classe capitaliste, et tous les jours, le mal va grandissant. Il y a des membres de cette Chambre qui croient que c'est le régime républicain qui l'engendre. Eh bien, non ! tous les régimes en France ont eu leur Panama : c'est un mal endémique. La classe capitaliste, au siècle dernier, a commencé avec la banque du Mississipi, aujourd'hui elle continue avec le Panama. C'est au bord du golfe du Mexique que la bourgeoisie capitaliste de France fait des banqueroutes gigantesques . . . .

. . . .

L'éclosion de la finance moderne s'est faite sous l'empire ; le lendemain même du coup d'état de décembre, le Crédit foncier, le Crédit mobilier sont nés et à leur tour ils ont donné naissance à ce pullulement de sociétés financières qui n'ont cessé de croître et de semer des ruines dans le pays. Aujourd'hui, nous nous trouvons en présence d'une classe essentiellement nouvelle, toute puissante dans le pays. Cette classe est la classe financière, et sa puis-

sance est tellement grande, que vous avez vu un aventurier exotique, sans titre et sans nom, avoir plus d'influence que vous sur les ministères et dans le gouvernement de la République.

Mais il y a quelque chose de plus grave encore : c'est que la fortune de la nation, la richesse sociale créée par le dur labeur de la classe ouvrière de France est aujourd'hui entre les mains de ces hommes inconnus et irresponsables. Et quel usage font-ils de leur énorme puissance sur la fortune nationale ? On a parlé des cosmopolites qui venaient en France troubler les sphères gouvernementales ; mais on ne parle pas des financiers français qui font de l'argent français un argent cosmopolite. Car c'est avec l'argent français que l'Espagne et le Portugal et d'autres pays d'Europe?

C'est avec l'argent français que l'Autriche-Hongrie a eu son crédit agricole. Vous, messieurs de la droite, vous réclamez, depuis plus de cinquante ans le crédit agricole ; pendant que vous le demandiez, l'Union générale l'accordait à l'Autriche-Hongrie. Et quand ? Juste au moment où les blés et les farines de la Hongrie faisaient concurrence à l'agriculture française.

Il y a pis. Les financiers se servent tous les jours de l'argent ramassé en France pour équilibrer les budgets étrangers.

Il y eut un moment où des difficultés diplomatiques surgirent entre la France et un pays voisin au sujet de la Tunisie, et c'est justement à ce moment-là que les financiers ont couvert avec l'argent français le budget de ce pays, et, si la guerre avait éclaté, les soldats français auraient pu se dire que les balles qui leur auraient troué la poitrine avaient été fondues et achetées avec l'argent français. *(Bruit).*

Voilà ce que fait la finance aujourd'hui !

Je le répète, sa puissance est énorme ; et il ne faut pas croire que c'est par des applaudissements adressés à des ordres du jour comme celui que vous a présenté M. Cavaignac que l'on pourra diminuer cette puissance ; la finance restera toujours la grande souveraine de la société capitaliste. Oh ! les financiers peuvent se moquer de vous et de tous vos votes, parce qu'ils vous dominent, et la meilleure preuve c'est que, en plein scandale panamique, cette Chambre a accordé à la Banque de France le droit d'user de la planche d'assignat pour mettre en circulation 500 millions de billets ; elle a donné de nouveaux pouvoirs à la Banque de France pour rançonner le commerce et l'industrie.

Vous voyez quelle est la puissance de la finance, et ce n'est pas par des ordres du jour ni même par des votes qu'on la diminuera, parce qu'elle se moque des votes et des ordres du jour. La finance règne et gouverne, et elle continuera de régner et de gouverner parce qu'elle est la résultante fatale, nécessaire du système de production capitaliste...

M. Muller. — Mais c'est une conférence que vous faites-là ! Ce n'est plus une interpellation sur la politique générale.

M. Paul Lafargue. — ... et, comme le déclare le manifeste du conseil national du parti ouvrier :

« Qui dit système capitaliste dit société basée sur le bien-être sans travail, sur le produit du travail volé aux travailleurs, sur le *profit* devenu l'unique mobile et l'unique fin de tout et de tous. En s'appropriant les capitaux déjà réalisés — et mis en réserve pour les mauvais jours — la finance juive et chrétienne, ne fait que suivre l'exemple et continuer l'œuvre du patronat s'appropriant, au fur et à mesure de leur création, les richesses sorties du labeur prolétarien. » (*Mouvements divers*),

En effet, c'est dans l'atelier que commence le dépouillement de la classe ouvrière, volée des fruits de son travail, et c'est pour cela que dans la société actuelle la classe ouvrière, qui produit tout, est précisément celle qui ne

possède rien, tandis que la classe qui ne travaille pas possède toute la richesse sociale et gouverne la nation économiquement et politiquement.

Eh bien, tant que vous n'aurez pas supprimé le vol patronal, tant que vous n'aurez pas aboli le salariat, vous ne pouvez frapper et abattre la finance : elle demeurera toujours votre maîtresse. Aussi, bien que me ralliant à la proposition de M. Millerand, je n'hésite pas à dire à notre collègue qu'elle est insuffisante, qu'il importe non-seulement de s'attaquer à la haute Banque mais encore de se préparer à combattre l'exploitation de la classe ouvrière.

Ce n'est que lorsque vous aurez aboli le patronat, que lorsque vous aurez restitué aux ouvriers de France tout l'outillage industriel qu'ils ont créé, ce n'est que lorsque vous leur aurez rendu tout le capital monétaire que vous parviendrez à dompter la haute banque ! (*Mouvements divers*).

Le citoyen Dumay, le méritant député de Belleville, ce prolétaire intelligent et courageux qui a su se faire une place dans le milieu parlementaire à force de solide bon sens et de saine raison, a développé en termes très heureux cette idée : Le parti radical devrait se rallier à l'ordre du jour de Millerand, qui représente le minimum immédiatement applicable du programme socialiste. Si le parti radical ne rajeunit pas ses charmes quelque peu flétris en se trempant dans les sources vivifiantes du socialisme, il risque fort de perdre toute influence et toute autorité.

Bien que l'ordre du jour de M. Millerand ne soit pas de nature à nous donner complète satisfaction, bien qu'il ne renferme que les grandes lignes de notre grand principe de socialisation des instruments de travail, nous nous y rallions, et nous pensons que le parti qui, jusqu'à présent a porté le nom de radical devrait, comme l'a si bien dit M. Millerand, passer au socialisme. (*Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche*).

Il ne faut pas oublier qu'en 1889, lorsque la République a couru un danger, ce sont les électeurs des radicaux qui sont allés au boulangisme et non ceux des opportunistes, parce que ceux là formaient l'avant-garde du corps électoral. Ils étaient impatients : on leur avait trop promis et on ne leur avait pas assez donné ; ils se trompèrent une fois de plus. Mais le mécontentement va prendre une autre forme.

Ce qui est resté des électeurs radicaux ira, aux prochaines élections, au socialisme ; le parti radical comptera très peu de représentants dans la prochaine Chambre, il ne faut pas se le dissimuler. Il y aura, quoi que vous fassiez, la conjonction des centres, qui vous préoccupe aujourd'hui ; elle se fera malgré vous et contre vous et, de l'autre côté, un grand nombre socialistes viendront siéger à l'extrême gauche, soyez-en certains.

Il est donc de l'intérêt de tous les républicains d'avant-garde d'exécuter la faute qu'a faite le citoyen Millerand, — et je l'en félicite, bien qu'on l'en ait blâmé, — de faire une manifestation socialiste en votant cet ordre du jour pour se compter et savoir combien il y a ici de députés qui ont oublié leur programme depuis 1885. Il y avait alors *quarante-huit députés* dans cette Chambre qui avaient mis dans leur programme : retour à la nation des mines, des chemins de fer et de toutes les propriétés nationales. Il faut espérer qu'ils se retrouveront aujourd'hui et que même leur nombre s'augmentera. Voilà pourquoi je me rallie de mon côté à cet ordre du jour. (*Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.*)

La discussion a continué par les brillants discours de MM. Deschanel et Piou qui ont exposé l'un les idées du centre gauche, l'autre celles de la droite constitutionnelle.

En définitive la priorité de l'autorité de l'ordre du jour Millerand, Jaurès, Dumay, etc. a été repoussé par 73 voix contre 311.

Nous devons signaler un fait qui intéresse au plus haut point les syndicats ouvriers, c'est la publication dans le numéro du 19 février 1893 de la circulaire du ministre de la Justice relative à *l'application de la loi du 27 décembre 1892 sur la conciliation et l'arbitrage en matière de différends collectifs entre patrons et ouvriers et employés*. Les bourses du travail et les syndicats auraient, croyons-nous, un sérieux intérêt à étudier cette circulaire.

Dans le cours de la discussion du budget, la Chambre des députés a longuement discuté les modifications à apporter à l'impôt des patentes. Nous ne pouvons pas entrer dans ces détails d'un ordre trop technique, mais comme il a été souvent question des grands magasins et de leurs méfaits, nous croyons utile de nous arrêter quelque peu sur ce mode particulier de l'accaparement du commerce par les gros capitaux et de l'expropriation de la classe moyenne. C'est là un phénomène économique fatal tenant à la nature même de notre organisation sociale et nous ne croyons pas que les plus ingénieuses des mesures législatives changeront quelque chose à ce qui est le cours normal des choses, en régime capitaliste.

Le discours très étudié et très sérieux de M. Le Veillé contient quelques renseignements assez précieux.

Pour échapper à la loi des patentes, les grands magasins dissimulent une partie de leur personnel, sous le nom d'ouvrières employées d'une façon intermittente, d'après ce qu'ils disent, non pas à la vente mais à d'autres travaux. Et voici comment on les traite :

La loi du travail porte qu'on ne doit pas demander aux forces humaines un trop long service, un trop grand effort. Ces deux cents personnes dont je viens de vous signaler l'emploi double ont droit le matin au déjeuner du Bon Marché. Il est vrai que, sur leur traitement, on leur retient 75 centimes ; mais, le soir, elles n'ont droit à rien. Leur service se termine parfois à neuf ou dix heures du soir, et c'est l'estomac complètement vide qu'elles doivent jusque-là fournir leur travail. Elles ont donc pour tout soutien, pris dans la journée, un repas fort modeste, et c'est avec cela qu'on les renvoie après une journée de fatigue excessive, de station perpétuelle debout, chercher un peu de réconfort chez elles sur les dix heures du soir. N'y a-t-il pas quelque chose à faire contre un pareil abus ?

Plus loin, M. Le Veillé montre que, par le renouvellement rapide des affaires, le même capital, dans les grands magasins,

se transforme quatre fois par an environ en marchandises. Ces rapides évolutions, dont chacune laisse un profit portent jusqu'à 45 % les bénéfices réalisés, étant déduits les frais de publicité et autres.

Mais le passage le plus intéressant de ce discours est celui dans lequel l'orateur explique par quel mécanisme les puissants capitaux des grands magasins sont arrivés à ruiner l'industrie de la chaussure à Limoges. C'est un exemple frappant de la toute puissance de l'argent et de l'accaparement croissant de toutes les forces productives par les détenteurs de la puissance financière.

Messieurs, il est une industrie que j'ai vu particulièrement souffrir de cet état de chose, c'est celle de la chaussure. La ville que je représente était la deuxième de France pour la fabrication des chaussures. Elle avait une autorité commerciale incontestable ; depuis je l'ai vue singulièrement transformée.

Que s'est-il produit ? Tant que l'industrie était la spécialité d'un nombre considérable de commerçants, les ateliers étaient florissants, la chaussure était bien confectionnée, solide ; elle n'était pas, comme le sont aujourd'hui certaines de ces marchandises, prises au dehors, singulièrement avariées, cédant au premier effort, à la première pluie ; elle durait des mois, des trimestres.

Mais alors on la payait suffisamment cher. Certains ouvriers étaient de véritables artistes dans leur genre : ils pouvaient prendre un morceau de cuir à son origine et en peu de temps confectionner une chaussure dans toutes ses parties. Aujourd'hui, vous rencontreriez à Limoges un fort petit nombre d'ouvriers capables d'agir ainsi, connaissant véritablement leur métier.

On a fait ce qu'on appelle « la division du travail » ; on a divisé le travail à l'aide de machines. Les grands magasins sont venus dire aux industriels : Vous avez des frais généraux considérables ; il vous faut des voyageurs de commerce pour prendre les commandes, pour aller solliciter à domicile la clientèle qui ne vient pas à vous ; vous confectionnez 400 ou 500,000 paires de chaussures par an. Faisons mieux : nous vous offrons tout de suite une commande de 200,000 paires, commande qui se renouvellera les années suivantes. Chaque paire de chaussure vous revient, toute faite, tous frais déduits, à 16 fr., je suppose : vous la vendez 20 ou 22 fr. Il vous faut prélever un bénéfice de 4 ou 6 fr. par paire pour couvrir tous vos frais, de voyageurs ou autres nécessités par les commandes, et trouver aussi votre gain personnel ; vous éviterez désormais tous ces frais, mais il faut nous consentir à nous un sacrifice ; partageons, coupons, comme on dit, la poire en deux : au lieu de prélever 4 fr. par paire de chaussures, donnez-la nous à 18 fr., vous gagnerez immédiatement 2 fr. par paire et nous vous en commanderons 200,000. C'est un bénéfice assuré, payé comptant ; c'est en même temps le travail certain pour vos ouvriers.

Des fabricants ont accepté. Puis, qu'est-il arrivé ? La concurrence étant ainsi établie, le Bon Marché (ou le Louvre), est revenu sur le territoire de la production faire lui-même concurrence aux producteurs et détaillants. A cette maison qui l'avait fourni, il ne demandait plus 2 fr par affaire. Non. Alors que celui qui avait fabriqué pour les grands magasins à 18 fr. maintenait son prix à 20 fr. pour les détaillants, le Bon Marché arrivait et offrait

la paire de chaussures à 19 fr. Il en est résulté que les petits commerçants ne se sont plus adressés à la maison de production, mais aux grands intermédiaires. De cette façon, on a monopolisé le commerce, on a forcé les autres industriels de la région à abaisser également leurs tarifs et alors c'est la main-d'œuvre qui a été touchée, c'est le salaire de l'ouvrier qui a été diminué.

Quand ces faits se produisent, c'est la grève à brève échéance. J'ai eu moi-même à en diriger une qui s'était produite précisément dans une importante maison de chaussures, et j'ai vu de près ce qui s'était passé.

Quand une fabrique s'est liée ainsi à l'un des grands magasins : quand, par suite de la concurrence établie, toutes les industries similaires ont dû elles-mêmes adopter le tarif minimum, le grand magasin exige une nouvelle détaxe et l'obtient ; car si son fabricant rompait l'ancien traité et ne consentait pas une diminution nouvelle pour le renouvellement, la commande passerait au voisin, et la maison qui, escomptant la situation précédente, a négligé de visiter sa clientèle ancienne et a rappelé ses voyageurs serait perdue. Reprendre le vieil essor est devenu impossible ; Il faut donc succomber ou passer par les exigences de l'accapareur.

C'est ainsi que régulièrement, progressivement vous arrivez à limiter, à diminuer, non pas seulement la main-d'œuvre, les salaires les bénéfices des producteurs, des ouvriers, mais encore fatalement la bonne qualité de la marchandises. On ne peut plus la fournir dans les conditions antérieures avec des prix qui deviennent véritablement dérisoires. Par conséquent, l'industrie souffre.

Ce que je dis de la cordonnerie, ce que je vous ai dit de l'ameublement, de la bonneterie, je pourrais le répéter pour toutes les autres industries.

L'inévitable Yves Guyot, toujours présent quand il y a une mauvaise cause à défendre, n'avait pas manqué de protester contre les critiques adressées aux grands magasins. Il avait prétendu que ces grands *halls* commerciaux ne nuisent point au commerce en général puisque le nombre des patentables ne fait qu'augmenter. Naquet lui répondit justement de sa place : « Vous ne tenez pas compte de la population. » — Voici les chiffres cités à l'appui par l'apôtre du divorce :

« En effet, si on tient compte de la population de Paris qui, en 1873, était de 2 millions 220,000 habitants et qui, à l'époque où on a fait le dernier recensement des patentables, a atteint 2,910,000 habitants, on trouve qu'à l'époque antérieure le chiffre relatif des patentables était de *1 sur 197*, tandis qu'il est aujourd'hui de *1 sur 250*. En d'autres termes, si on ne tient pas compte de l'augmentation de la population, si on prend des chiffres absolus au lieu de prendre des chiffres relatifs, qui sont seuls vrais en matière économique et sociale, le nombre des patentables n'a pas cessé d'augmenter ; mais si on prend les chiffres relatifs, on s'aperçoit qu'il *a diminué de 26 p. 100.* »

Mais le tenace Yves Guyot ne se tint pas pour battu. Il répondit : « Les commerçants font peut-être un chiffre d'affaires supérieur. » A cette affirmation, M. Terrier a irréfutablement

répondu en prouvant que depuis la même époque le rendement des patentes qui, auparavant allait croissant, est devenu stationnaire. Il est évident que si la diminution relative du nombre des patentables était compensée par une augmentation du chiffre de leurs affaires, le rendement de l'impôt des patentes n'aurait pas cessé d'augmenter.

Il reste donc bien établi, comme conclusion du débat, que la concentration commerciale dont l'aboutissant naturel est le monopole s'accomplit lentement mais *sûrement*.

Nous nous étonnons qu'à ce sujet aucun député socialiste ne soit venu indiquer la solution socialiste, qui est non pas le remaniement de la législation des patentes, mais l'expropriation et la transformation des magasins expropriés en grands services publics, exploités au mieux des intérêts de tous, dans un esprit égalitaire et fraternel.

Si nous nous permettons, contrairement à notre habitude, de jeter un coup d'œil sur l'étranger, nous devons mentionner que dans les premiers jours de février de grandes discussions ont eu lieu au Parlement allemand sur les principes fondamentaux du socialisme. Bebel et Liebknecht ont prononcé, dans ce débat, plusieurs discours remarquables. Nous voulons citer à cette occasion quelques paroles très juste de Bebel, en ce qui touche à la prise de possession par l'Etat des mines, des chemins de fer et autres grandes industries. Jusqu'à présent les socialistes marxistes avaient manifesté une certaine hostilité contre cette solution au moins transitoire, dont la *Revue Socialiste* et Benoit Malon ont toujours, au contraire, soutenu la nécessité :

« La bourgeoisie, a dit Bebel, travaille à sa propre destruction « son expropriation et prépare ainsi la voie du socialisme. Plus « et à les grandes affaires se trouvent entre les mains d'actionnai- « res qui ne travaillent pas, plus l'expropriation est facile; et c'est « pour cela que nous sommes, jusqu'à un certain point, bien « d'accord avec l'Etat lorsqu'il met la main sur les chemins de « fer, les mines, etc., parce que nous voulons ainsi transformer « cette exploitation de l'Etat en propriété socialiste sans avoir « la peine d'exproprier les simples particuliers ». (*Le Socialiste*, 9 février).

C'est bien là, je crois, notre point de vue. Prise de possession par l'Etat des grands monopoles, ensuite conquête de l'Etat par le parti socialiste et transformation de ces exploitations d'Etat en administrations socialistes de cet immense outillage. Voilà donc encore une question sur laquelle l'accord est près de se faire : ce qui prouve qu'entre gens également sincères et sachant réfléchir l'entente est toujours possible.

A. DELON.

REVUE DES REVUES

La Protestation motivée, de Benoît Malon, et notre article *La vérité sur Panama*, publiés en décembre 1891, ont provoqué, dans le dernier numéro de l'ASSOCIATION CATHOLIQUE, une série d'observations dont nous devons donner acte à leur auteur, M. Nogues, qui fait la « Revue des Revues » dans ce recueil.

Benoît Malon, on se le rappelle, protestait contre la déposition de Monchicourt, affirmant que toute la presse avait émargé pendant huit ans aux fonds secrets du Panama. Au nom de la Rédaction et de l'Administration de la *Revue Socialiste*, qui ne font qu'un, notre rédacteur en chef s'est élevé contre l'assertion diffamatoire, autant que cynique, du liquidateur de la Société du Canal. M. Nogues dit, en substance, à ce sujet : « M. Malon proteste un peu à faux, puisque une Revue n'est pas un Journal ; d'ailleurs, il y en a bien d'autres, avec la *Revue Socialiste*, qui sont indemnes... Faire croire que les socialistes seuls sont honnêtes, peut s'appeler une manœuvre de parti. Si M. Malon se figure que telle est la vérité, nous l'invitons à ne plus parler du fanatisme de ses adversaires ».

Tout d'abord, M. Nogues commet une erreur de fait, quand il dit que la protestation de Malon « portait à faux ». Dans sa déposition, M. Monchicourt parlait de la vénalité des journaux et des publications achetées par les écumeurs du Panama. Son aveu s'étendait à la généralité des recueils périodiques de toute nature. Malon a relevé, à bon droit, les assertions impudentes du triste personnage qui a fait, plus de trois ans durant, le mystère et le silence sur les méfaits d'une société qu'il administrait comme délégué de la Justice.

Notre rédacteur en chef ayant réclamé pour la *Revue Socialiste*, M. Nogues en infère qu'il suspecte le désintéressement de tous ses confrères. Cette induction n'est pas fondée et nous pourrions plus légitimement accuser M. Nogues d'avoir suspecté, sans motif plausible, les intentions de notre directeur. Quoi qu'il en soit, notre cher ami, à l'heure où nous écrivons ces lignes, est cloué sur son lit par la maladie ; nous sommes certain, sans avoir à le consulter sur ce point, que M. Nogues s'est mépris entièrement sur le sens et la portée de sa protestation.

Il n'est pas dans la nature loyale et optimiste de Malon de croire à l'improbité de ses adversaires. Il a déclaré que la *Revue Socialiste* ne pouvait être assimilée à celles qui ont reçu des subventions de la Société du Panama, voilà tout.

Mais c'est là un grief secondaire, je pense, aux yeux de M. Nogues. Il en est un autre, d'ordre plus général, qui lui tient plus à cœur, et qu'il formule à la fois — dans des termes courtois comme toujours — contre Malon et contre moi : ce qu'il nous reproche surtout à tous deux, en effet, c'est d'avoir manifesté des préoccupations politiques dans notre appréciation des scandales financiers à l'ordre du jour ; d'avoir essayé de dégager la République des manœuvres condamnables commises sous un gouvernement d'étiquette républicaine ; d'avoir dit que les monarchistes s'étaient montrés aussi « âpres à la curée » que les républicains ; d'avoir « feint de croire » que le clergé lui-même ne serait pas resté insensible à l'appât des bénéfices qui se réalisaient autour des coffres-forts de MM. de Lesseps — bref, pour tout dire, de n'avoir pas « tiré du Panama la grande leçon qui s'en dégage, en retraçant le rôle exhorbitant du Juif dans notre société contemporaine ».

Nous avons le devoir de nous expliquer sur les divers points abordés par M. Nogues dans sa critique. Aussi bien, ce sera pour nous une occasion de préciser théoriquement une attitude que nous pouvons considérer comme irréprochable et d'une netteté parfaite, les appréciations formulées par la *Revue Socialiste* étant dictées par l'unique souci de tirer la véritable leçon que contiennent des événements comme ceux du Panama.

— « Pourquoi, demande M. Nogues, Malon s'écrie-t-il que les toucheurs de chèques sont peut-être plus nombreux du côté des monarchistes ? Qu'en sait-il ? »

Malon sait des députés monarchistes ce qu'il a été donné à tout le monde d'en savoir, pour peu qu'on ait suivi avec quelque attention les diverses phases de l'affaire. Il sait que les conservateurs ont patronné le Panama ; qu'ils l'ont protégé ouvertement ; qu'ils ont voté l'émission des valeurs à lots ; qu'ils ont tout fait pour couvrir les responsabilités des administrateurs ; que leurs jour-

naux ont émargé à la caisse de M. Fontane. Cela ne suffit-il pas pour mettre le parti royaliste, en bloc, dans le même sac que ceux des républicains, proportionnellement moins nombreux que les conservateurs ayant prêté leur concours à l'œuvre d'escroquerie de M. de Lesseps ? Les hommes de la droite arguent aujourd'hui de leur ignorance. Ils ignoraient, disent-ils, dans quelles conditions l'entreprise se présentait. Ils la croyaient sérieuse, honnêtement gérée. L'excuse n'en est pas une, j'en appelle au témoignage de Drumont qui, dès 1890, prévoyait les circonstances atténuantes qui seraient invoquées par la droite, quand le pot-aux-roses — ou les pots de vin — serait découvert. J'affirme, comme l'a très bien fait remarquer l'auteur de la *France Juive* dans la *Dernière Bataille*, qu'il suffisait d'écouter et de peser les accusations formulées à la tribune par MM. Goirand et Rondeleux contre la gestion de la Compagnie, pour être fixé sur l'avenir des capitaux que le vote de la Droite engagea. Mais la Droite n'a pas que soutenu l'émission des valeurs-à-lots. Plus tard, en décembre 1888, quand le gouvernement de M. Floquet eut la faiblesse de demander une prorogation des échéances, appuyée par Rouvier, qui donc s'associa à ce dernier, qui donc mit dans l'urne le bulletin sollicité par MM. Floquet et Rouvier en faveur de la Compagnie — je précise, à la date du 14 décembre 1888, au lendemain de la dernière émission qui échoua et sur l'échec de laquelle les administrateurs de la Compagnie Interocéanique eurent l'infamie de faire un dernier coup de bourse, dénoncé le lendemain par Goirand ? En juin 1889, encore, sept mois après, qui donc s'associa de nouveau à M. Rouvier, pour mettre à la charge des malheureux actionnaires et obligataires un emprunt de 34 millions ? Qui donc, alors, refusa d'écouter les plaintes des porteurs de titres accusant la gestion du Conseil et l'administration de M. Brunet ? Qui donc poussa l'ironie amère de répondre aux porteurs par l'éloge des entrepreneurs ? Sur quel banc siégeaient les députés de la Commission dont le rapporteur célébrait le « dévouement des entrepreneurs » — le dévouement des Baratoux, des Eiffel, des Artigues ? Ils siégeaient à droite, toujours.

Donc, Malon ne s'est pas trop avancé, en dénonçant la connivence des conservateurs avec les fauteurs du désastre panaméen. On ne saurait nier, sous peine de parti pris et de partialité la participation des monarchistes aux faits lamentables dont la divulgation est un scandale.

Si M. Nogues nous fait un reproche d'avoir obéi à des préoccupations politiques, en établissant les complicités de la droite, ce n'est pas, précisément, qu'il soit adversaire systématique de la République. Il nous déclare, au contraire, avec un accent de sin-

cérité que nous ne révoquons pas en doute, qu'à ses yeux la monarchie ne constitue pas une sauvegarde évidente de la probité publique. Et, en effet, il serait difficile (j'entends pour des gens sérieux comme notre contradicteur, car les journaux conservateurs ne se font pas faute de rapprochements saugrenus) — il serait difficile, dis-je, d'opposer la monarchie à la République, à l'heure où se produisent, en Italie et en Allemagne, les révélations que l'on sait. Mais pourquoi, ajoute-t-il, « s'enflammer, au sujet de ce qui n'est, à tout prendre, que l'étiquette d'un sac dont le contenu, pour M. Malon comme pour nous, ne vaut pas grand chose ? »

Parce que si notre confrère fait bon marché des distinctions politiques, il n'en est pas de même de nous. A nos yeux, les institutions républicaines sont la seule base sur laquelle puissent s'édifier les réformes économiques qui doivent mettre un terme aux actes de corruption comme ceux du Panama. Pour nous, le progrès social est inséparable du progrès politique. Une réaction monarchique entraînerait, fatalement, à notre sens, une régression sociale correspondante ; — avec une forme gouvernementale plus imparfaite que la forme républicaine actuelle, les vices que M. Nogues déplore comme nous ne feraient qu'empirer.

Or, ce qu'on vise, dans la campagne menée à la Chambre et dans la presse royaliste, ce sont nos institutions. Nous les croyons nécessaires au progrès social que nous poursuivons. Nous les avons défendues à la fois contre l'hypocrisie conservatrice et contre la vénalité républicaine. Ce faisant, nous sommes, notre rédacteur en chef et nous, restés fidèles à la ligne maîtresse de conduite que Malon a toujours imprimé à cette revue. Dès janvier 1885, Malon, dans son article initial, déclarait qu'il ne séparait pas l'avenir du socialisme, du développement et de la prospérité de la République. Nous continuons, en 1893, à associer tous les deux dans les préoccupations que font naître les événements de ces derniers mois.

Mais il est un autre grief, qui, pour M. Nogues, est bien plus grave encore que ceux exposés plus haut. — « M. Rouanet nous « apprend, dit-il, que les catholiques n'ont rien à envier, en fait « de corruption, au parti républicain. Pour appuyer cette asser- « tion, il cite à l'appui un passage de Drumont visant l'abbé Fré- « mont... M. Rouanet nous avait habitué à un raisonnement plus « serré... Ce qui obsède MM. Rouanet et Malon, c'est qu'il y a des « gens qui croient. Voilà la grande, l'éternelle division. Le défaut « de foi, qui à notre sentiment explique et excuse bien des fai- « blesses, engendre une sorte de haine, illogique au premier chef, « au nom de laquelle on voudrait détourner sur le catholique le

« plus de boue possible. Si on en pouvait couvrir les Trappistes,
« les Sœurs de charité, quelle jouissance !... Sont-ce des préoccu-
« pations de cette nature qui ont empêché la *Revue Socialiste* de
« tirer du Panama la grande leçon qui s'en dégage ? »

Expliquons-nous :

La *Revue socialiste* n'a jamais été le moniteur des scandales cléricaux. Elle n'a jamais compté de Léo Taxil dans ses rangs. Certes, nous tenons en médiocre estime l'ascétisme. Le renoncement nous paraît une vertu stérile et nous le condamnons, parce que nous le considérons comme antisocial. De là à le combattre en couvrant de boue ceux qui le pratiquent, il y a loin. Rien, dans l'article de Malon ni dans le mien, ne permet de dire que nous avons poussé à ce point l'oubli du respect d'autrui et de nous-mêmes. Les sœurs de charité et les Trappistes n'ont rien à voir dans nos appréciations sur le rôle du clergé et des catholiques dans l'affaire du Panama. Nous avons dit que les catholiques n'ont rien à envier aux républicains en fait de corruption, voilà tout. Les listes de subventions à la presse montrent que nous avions raison, car pas mal de journaux religieux y figurent pour des sommes importantes. J'ai cité, dans *Les Complicités du Panama*, les panégyriques de M. de Lesseps, faits par des évêques et même par Monseigneur Rotelli, nonce du Pape. Mais si tous ces faits ne suffisent pas à M. Nogues pour lui prouver que le catholicisme se livre aux pratiques financières de notre époque, nous pourrons rappeler plus d'une autre affaire aussi scandaleuse que celle du Panama, dans laquelle les opinions religieuses de leurs auteurs n'ont pas précisément moralisé leurs opérations.

A quoi bon ? Aussi bien la question n'est pas là. M. Nogues et ses collaborateurs flétrissent, avec une énergie louable, à laquelle nous rendons hommage, les débordements de la finance contemporaine. Mais représentent-ils l'état d'esprit de leurs coreligionnaires ? Je ne saurais le croire, car si la religion catholique avait dû être un obstacle aux excès du capitalisme, celui-ci ne serait jamais né.

La vérité, c'est que les rédacteurs de l'*Association catholique* se sont placés sur un terrain où très peu de catholiques sont disposés à les suivre. Il y a vingt ans, M. Nogues et ses amis auraient été excommuniés. Le pauvre Cheret, le collaborateur de Proudhon, auteur du *Dernier mot du socialisme par un catholique*, en sait quelque chose. Le catholicisme a si peu rompu, d'ailleurs, avec les pratiques de la finance, qu'il y a à peine dix ans, il s'efforçait de créer une banque de l'Eglise, opposée aux intérêts de la banque juive : la banque de M. Bontoux. J'ai raconté, dans *La vérité sur les chemins de fer serbes*, une des opérations de cette

banque et montré que ses procédés ne différaient pas sensiblement de ceux de MM. de Reinach, Arton et Cornélius Herz. Donc, le frein moralisateur de la religion n'est pas un obstacle au capitalisme, qui s'accommode de toutes les confessions et se plie aux exigences de tous les dogmes.

Après cela comment M. Nogues veut-il que nous réduisions le Panama à une question de race ou de religion? Pourquoi s'étonne-t-il que nous ayons soin de montrer que les complicités de MM. de Lesseps s'étendaient dans tous les mondes et tous les milieux politiques, sociaux et religieux? « MM. Rouanet et Malon, dit-il, sont obsédés de ce qu'il y a des gens qui croient ». — Si notre contradicteur a voulu dire par là que nous sommes animés d'un esprit de prosélytisme ardent, que nous voudrions convertir à nos idées socialistes, hostiles à tout dogme basé sur la révélation, les croyants restés fidèles au catholicisme, nous ne comprenons pas qu'il nous en fasse un reproche.? Nous pensons que les idéaux moraux ont une influence directrice considérable sur la marche de l'évolution humaine : le catholicisme ne présentant pas, à notre sentiment, une base morale solide, de nature à promouvoir la rénovation de l'ordre de choses actuel qu'il a laissé s'établir, n'est-il pas naturel que nous le combattions? Si M. Nogues s'était placé un seul instant à notre point de vue, il aurait trouvé légitime notre préoccupation antireligieuse.

M. Funck-Brentano a voulu nous retracer, dans la RÉFORME SOCIALE du 16 février, le tableau de la puissance paternelle, telle qu'elle subsistait encore au dix-huitième siècle, avec les moyens de coercition dont elle disposait et qui lui font défaut aujourd'hui. La sanction la plus efficace, à Paris, était la lettre de cachet, également disparue, avec la famille-souche, dans la catastrophe de 1789.

M. Funk-Brentano a fait, dans ces derniers temps, des études anecdotiques sur les lettres de cachet et les prisons d'État. A l'en croire, ces prisons auraient été calomniées par les libellistes révolutionnaires : Linguet et autres polissons qui s'y trouvaient fort bien. Ainsi, la Bastille était un rendez-vous idyllique où les prisonniers filaient des jours heureux. Au XVIIIe siècle, on y écrouait beaucoup de jeunes gens dont les pères ou les mères avaient à se plaindre sous le rapport de la conduite. C'est ainsi, dit M. Funk-Brentano, que les lettres de cachet nous apparaissent comme la sanction de l'autorité paternelle. « Quand un père avait à se plaindre de l'un de ses enfants, quels que fussent d'ailleurs l'âge et la situation de ces derniers, il recourait à l'autorité du Roi. Le Roi, par le canal du lieutenant général de police, faisait droit à sa requête. » Ce régime sauvegardait beaucoup « les vertus familiales »,

au dire de M. Brentano. Le respect et l'amour des enfants pour leur père ou leur mère étaient d'autant plus vifs que le châtiment était rigoureux. Qui aime bien châtie de même. Les fils étaient reconnaissants de l'amour que leurs parents leur témoignaient par lettres de cachet. En 1751, le jeune fils d'un papetier, au Marais, écrit à sa mère, du fond de sa prison : « Le père Prieur m'a dit que je ne sortirais d'icy que quand mon père sera mort ; quoiqu'il me fasse de la peine, je l'aime toujours et souhaite qu'il vive plus longtemps que moi. »

A la même date, une veuve Bernard expose que sa fille, âgée de 41 ans, lui fait redouter, par sa mauvaise conduite, des « actions qui la déshonoreraient. » La fille Bernard s'y prenait un peu tard, à 41 ans ! On l'enferme à la Salpêtrière, et en 1755, quatre années et demie après, M. Brentano, qui a compulsé les registres originaux a lu, au dos d'une requête de la malheureuse : « Sa mère s'oppose à la liberté. » Il faut lire dans Michelet ce qu'était la Salpêtrière, pour se faire une idée du supplice infligé à la pauvre femme. « La seule crainte, dit notre auteur, de voir un fils ou une fille s'engager dans une voie qui ne serait pas digne d'un membre de la famille devient un motif à délivrer une lettre de cachet ».

Seize pages durant, avec un sangfroid imperturbable, appuyé sur l'autorité du chef de l'école, M. Funck-Brentano énumère les beautés du régime, cite des cas d'emprisonnements, femmes envoyées à la Salpêtrière par leurs maris, maris envoyés à Charenton par leurs femmes, enfants emprisonnés par leurs parents... Il paraît, toujours au témoignage de notre auteur, que ce régime rendait le foyer prospère, lequel, à son tour, a fait prospérer toute la nation jusqu'à 1789.

La Révolution a jeté bas cet édifice familial, et avec lui l'organisation industrielle correspondante. La lettre de cachet n'existe plus. Les membres de la Société d'économie de Le Play en poursuivent la restauration. La reconstitution de l'autorité paternelle, s'exerçant à la fois au foyer et à l'atelier, sanctionnée par la loi, mettrait fin aux grèves et à tous les conflits, etc. Aussi, à côté d'économistes comme MM. Leroy-Beaulieu, Cheysson, de Foville, d'hommes politiques tels que M. Jules Simon, la Société de Le Play compte force industriels : MM. Chagot, Gibon, etc. Nous avons déjà eu l'occasion d'analyser ici les réformes qu'ils préconisent. Nous croyons qu'il n'était pas inutile de faire connaître à nos lecteurs une de celles qui leur tiennent le plus à cœur : la réforme de la famille, par le rétablissement des lettres de cachet.

Après la mésaventure arrivée à M. de Molinari avec le Canal de Panama, on pouvait croire que le chef de l'école économique

française, guéri des pronostics financiers, se renfermerait, désormais, dans ses travaux de spéculation et de théorie pures : qu'il se garderait comme du feu de tout conseil en matière d'entreprises. J'ai raconté, en effet, dans les *Complicités du Panama*, la part active prise par M. de Molinari dans les encouragements que la Compagnie du Canal ne cessait de prodiguer au public. En 1886, alors que, selon le mot cruel mais juste de M. Leroy-Beaulieu, il suffisait, à défaut de clairvoyance, d'un peu de « caractère », pour éclairer l'opinion sur l'avenir d'une société à la veille de la faillite, le rédacteur en chef du JOURNAL DES ÉCONOMISTES accompagnait M. de Lesseps dans l'Isthme, d'où il adressait au *Journal des Débats* des lettres enthousiastes sur la prospérité de l'entreprise. « Que les socialistes, s'écriait-il, réalisent ce que M. de Lesseps a su faire, et je me fais socialiste ! »

Les évènements ont démenti brutalement les prévisions lyriques de M. de Molinari. On ne comprend donc pas bien le besoin qu'il éprouve de reparler aujourd'hui de cette entreprise, dans des termes de nature à provoquer, comme en 1886, des souscriptions confiantes, si l'affaire de reconstitution qui se poursuit dans certains milieux financiers aboutit aux fins qu'on se propose.

Car le temps n'est plus où l'on pouvait proclamer l'impuissance de la presse en matière économique. Il y a huit ans, M. de Molinari relevant un article paru dans le premier numéro de la *Revue Socialiste*, se gaussait de moi, parce que j'avais dit que les économistes menaient une campagne contre le relèvement des salaires. En quoi, me disait-il, un économiste peut-il faire hausser ou baisser le prix des choses ? Les dessous du Panama ont montré ce que peut l'assertion imprimée, surtout quand elle est certifiée par la signature d'un homme de l'autorité de notre confrère. Combien, qui, restés insensibles aux amorces des prospectus, ont cru à la réussite du Canal et versé leur argent, défiants jusque-là, sur les espérances ouvertes par M. de Molinari à l'entreprise du Panama ? La prudence, en ces matières délicates, est donc une obligation, car l'erreur, même de bonne foi, peut entraîner des conséquences graves pour autrui.

On a donc le droit de se montrer surpris, quand M. de Molinari, examinant en 1893, les possibilités de reprendre l'affaire effondrée, qu'il certifiait prospère en 1886, donne avec tant de hâte des conclusions optimistes si peu justifiées. Il affirme, en effet, que l'affaire « paiera », selon l'expression anglaise : que des capitaux nouveaux, employés à reprendre le percement suspendu pourront être rémunérés amplement et même qu'il sera possible, avec ceux-ci, de sauver peut-être 50 0/0 du capital actuellement engagé. Sur quelles données se base M. de Molinari, pour avan-

cer des assertions aussi extraordinaires ? Sur des données déjà mises en avant par les Lesseps, et dont la fausseté n'est plus à démontrer. Ainsi, le rédacteur en chef du *Journal des Economistes* tient compte des « relevés du mouvement de la navigation intérocéanique qu'attirerait le Canal de Panama », en adoptant le chiffre de M. de Lesseps, qu'il dit ou croit être le chiffre prévu par le Congrès international de 1879. Or il n'en est rien, ce chiffre a été inventé de toutes pièces par M. de Lesseps, pour attirer l'argent des gogos. Jamais M. Levasseur n'admit dans son rapport, au nom de la Commission de statistique, la prévision que lui attribua M. de Lesseps, en tronquant et dénaturant complètement la lettre et le sens du passage qu'il citait. M. de Molinari n'a-t-il pas eu connaissance de la supercherie, dénoncée par nous dans la *Revue Socialiste* (1) ? Il n'est pas obligé de nous lire. Mais peut-être avant d'écrire son article et d'invoquer l'autorité du Congrès scientifique international, aurait-il dû au moins parcourir le compte-rendu de ce Congrès et lire surtout le rapport de M. Levasseur. Il verrait qu'il n'a jamais été question des 7,250,000 tonnes de trafic qu'il réédite aujourd'hui.

Toutes les considérations de M. de Molinari, en faveur d'une reprise de l'affaire, sont de la même force. Il n'est donc pas étonnant que ses conclusions soient aujourd'hui ce qu'elles étaient en 1886 : « L'entreprise du Canal de Panama, disait-il alors...., est une affaire d'intérêt national... La perte de la bataille de l'Isthme équivaudrait pour nous à un Sedan économique... Il faut que la bataille de l'Isthme soit gagnée... » Elle a été perdue, malgré les assurances et les promesses que M. de Molinari prodiguait aux combattants. Est-il bien à propos, maintenant que le pays se relève de la saignée financière de Lesseps, de proposer d'engager sur nouveaux frais, une action nouvelle ? M. de Molinari n'hésite pas à se prononcer. En 1893, comme en 1886, il écrit : « Espérons encore, et malgré tout, que la bataille sera gagnée ! »

Si j'étais un abonné du *Journal des Economistes*, je dirais à M. de Molinari : Tirez le premier !

Combien plus philosophiques se montrent MM. Gide et Maurice Laurent, rédacteurs de la *Chronique économique*, dans la *Revue d'Économie politique*, quand ils dégagent la leçon du Panama. J'engage M. de Molinari à lire attentivement les conclusions que M. Gide tire de la déconfiture survenue. C'est une page irré-

(1) Voir la *Revue Socialiste*, tome X, page 160, où j'ai rétabli le texte du rapport de M. Levasseur et montré le faux commis par M. de Lesseps, et *Les Complicités du Panama*, pages 25-31.

sistible, que je suis heureux de placer sous les yeux des lecteurs de la *Revue socialiste*.

Voici comment l'éminent professeur apprécie le désastre :

..... Il reste quelques renseignements précieux à recueillir.

D'abord le jour nouveau jeté sur la théorie de l'harmonie entre les intérêts particuliers et l'intérêt général. On admire comment les intérêts de tout un peuple de capitalistes économes, ceux des plus gros industriels, ceux de tous les journaux dispensateurs de la publicité, ceux de tous les financiers et lanceurs d'affaires, comment tous ces intérêts, dis-je, opérant chacun pour leur compte ont abouti, non pas précisement à doter notre planète d'une grande route commerciale nouvelle, mais à ruiner les petits, à enrichir les gros, à faire tomber la rente de cinq points, à discréditer le régime parlementaire et à compromettre le bon renom de la France. Cela est déjà une matière d'utiles réflexions.

En second lieu, nous voyons combien ce mode nouveau de production industrielle, qui s'appelle la société par actions et sur lequel l'école libérale fonde de si grandes espérances, est loin de remplir le rôle qu'on attend de lui, tant au point de vue de la production que de la distribution. Voilà bien le type classique de la société par actions, celui que nous nous plaisons à citer dans les cours et dans les manuels : or, voici les résultats :

Au point de vue de la production, nous voyons que sur 1,300 millions environ empruntés, 450 millions seulement, guère plus du tiers, ont été affectés à l'œuvre du percement du Canal proprement dite ; le reste a passé en études, travaux accessoires, achat de chemin de fer de Panama, dédits à des entrepreneurs, paiements de fournitures qui n'ont jamais été livrées, frais de publicité et pots-de-vin et surtout distribution d'intérêts pour faire prendre patience aux actionnaires et obligataires ; or, comme on évalue le travail accompli à la moitié environ du travail total à exécuter, il en résulte que, si cet énorme capital avait été utilement employé, le Canal serait achevé et ouvert depuis longtemps.

Au point de vue de la répartition, nous voyons que la mobilisation des capitaux, au lieu de « permettre à l'ouvrier, transformé en capitaliste, de participer aux bienfaits de la grande industrie, autrefois seulement accessible aux petits et gros capitaux (Molinari), a permis, au contraire, aux gros capitalistes de réaliser tous les profits de l'entreprise et de faire passer ensuite tout le paquet aux mains du peuple, qui n'a ainsi participé qu'aux pertes. Quand la catastrophe du Panama a éclaté, pas une seule de ces 5 ou 6 millions d'actions ou d'obligations, ne restait dans le portefeuille des capitalistes ; il y avait beau temps qu'ils s'en étaient débarrassés avec bénéfices ; elles n'étaient qu'entre les mains économes de pauvres gens qui, les uns par patriotisme, les autres par une foi touchante dans le Grand Français, la plupart séduits par les réclames menteuses de la presse (tous les journaux compris, depuis le *Temps* jusqu'au *Charivari*, sauf une honorable exception pour l'*Economiste Français* (1), avaient mis là une partie de leur petit avoir...

Nous venons de rendre hommage à la sagacité et au courage de notre

(1) La *Revue Socialiste* proteste énergiquement en ce qui la concerne contre les assertions de M. Monchicourt). Est-il besoin d'ajouter que la *Revue d'Economie Politique*, fondée en 1887, peut aussi énergiquement revendiquer pour elle la politique des mains nettes.

(*Note de la rédaction de la « Revue d'Economie Politique »*).

éminent confrère, M. Leroy-Beaulieu (1). Mais la moralité qu'il tire de cette affaire est singulière : Est-ce, direz-vous, qu'il conviendrait de mieux surveiller le développement des sociétés anonymes ? Point du tout, mais bien, au contraire, qu'il faudrait limiter le plus possible les attributions de l'Etat et que les sociétés privées doivent être le plus possible indépendantes de l'Etat. Mais quoi ! la Société de Panama n'était-elle pas une société privée ? N'était-elle pas indépendante de l'Etat, sauf le jour où elle lui a demandé l'autorisation d'émettre des obligations à lots ? Et pense-t-on que si c'était l'Etat qui en eut pris l'initiative (d'abord il est certain qu'il ne l'aurait pas prise, ce qui eût été déjà, peut-être, une supériorité) l'affaire aurait plus mal tourné ? On a peine à croire que dans cette hypothèse, il y aurait plus encore de capitaux gaspillés, plus de gens ruinés, plus de chèques distribués. Il y a lieu de penser, au contraire, que même dans le budget de l'Etat le plus mal tenu, on n'aurait pas vu 1,300 millions se volatiliser sans laisser de traces. Du reste, n'est-ce pas M. Leroy-Beaulieu lui-même qui proposait, pour mener à bonne fin l'œuvre du Panama, de former un Syndicat des Etats d'Europe et d'Amérique ?

Que « l'Etat soit corruptible autant qu'un autre », nous n'y contredirons pas ; qu'on doive, soit par le progrès des mœurs publiques, soit par un meilleur système d'éligibilité, s'efforcer de corriger ce fâcheux caractère, d'accord ; mais, aussi longtemps qu'il y aura de députés et de conseillers municipaux à vendre, il y aura de l'argent pour les acheter et on en trouvera aussi bien, sinon plus, sous le régime des entreprises privées que sous celui des entreprises par l'Etat. Et d'ailleurs, si l'Etat est corruptible, les particuliers le sont aussi ; l'histoire du Panama en est justement la preuve.

Je ne saurais trop recommander à M. de Molinari la lecture de cette page, dont il doit sentir, aussi bien que nous, sans doute plus amèrement, toute la vérité.

Gustave ROUANET.

---

(1) En 1889, dans l'article publié par la *Revue Socialiste*, j'ai également signalé l'indépendance méritoire de M. Leroy-Beaulieu.— « M. Leroy-Beaulieu, disais-je, depuis 1885, a montré courageusement le gouffre creusé par M. de Lesseps... Personne, sauf l'*Economiste Français*, n'a rectifié le tableau des distances absolument erronées que la Compagnie a publiés ou fait publier ».
(*Note de Gustave Rouanet.*)

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

FRANCE

Les Socialistes indépendants. — Reconnue par le Congrès international de Bruxelles, par le Comité fondateur du Secrétariat national du Travail, par les successives Commissions d'organisation du 1er Mai, par la Ligue d'Action révolutionnaire pour la conquête de la République sociale, et par toutes les Assemblées d'union socialiste, — la fédération des Socialistes indépendants vient de se reconstituer sous les auspices des citoyens Blatin, Pierre Baudin, Camélinat, Bapazza, Fournière, Francolin, Jaclard, Hovelacque, Laporte, Longuet, de Mériteus, Millerand, Emile Moreau, Parmentier, Raiga, Dr Régnard, Lucien Roland, Gustave Rouanet, Sembat, Dr Susini, Viviani, Veber. — La Fédération a nommé secrétaire le citoyen Veber, et voici sa déclaration de principes :

PARTI SOCIALISTE

Fédération des Socialistes Indépendants

La Fédération des Socialistes Indépendants est reconnue par les Congrès socialistes internationaux aux décisions desquels elle a participé ;

Elle en accepte les principes généraux, ainsi que la discipline pour toute action d'ensemble :

Elle a pour objet de grouper les socialistes qui ne veulent pas enfermer leurs affirmations doctrinales dans une formule dont l'étroitesse ne pourrait contenir les aspirations multiples du monde moderne en plein essor de développement économique, politique, mental et moral.

Dans l'ordre politique, elle reste dans la tradition révolutionnaire, elle poursuit l'achèvement du régime démocratique par une Constitution nouvelle sur les bases du gouvernement direct du peuple et de l'autonomie communale et régionale.

Dans l'ordre social, elle poursuit la révolution économique que rendent nécessaire les transformations de l'industrie, elle prend position dans la lutte en faveur de la classe ouvrière contre la classe capitaliste, lutte qui ne prendra fin que par la disparition du régime capitaliste et l'association intégrale de tous les producteurs organisés.

La Fédération des Socialistes Indépendants est pour l'émancipation totale de la femme dans la famille et dans la société ; elle est pour la science contre les religions. Ennemie de tout arbitraire, de tout privilège, de tout monopole, elle poursuivra la destruction des vestiges du passé et des iniquités du présent au nom de la liberté, de l'égalité et de la justice.

Elle s'unira en toute circonstance aux autres fractions du parti socialiste reconnues par les Congrès internationaux et s'emploiera de toute son activité à effacer jusqu'aux traces des divisions qui pourraient retarder en France le développement de l'idée émancipatrice.

Elle prendra l'initiative de campagnes par la presse et par la tribune pour combattre à outrance la réaction et la féodalité capitaliste, afin d'assurer à chacun son droit de citoyen et de producteur.

Vive la République Sociale !

Le prochain Congrès des Conseillers Municipaux socialistes. — Ci-dessous la communication que nous avons reçue à ce sujet :

Fédération des Conseillers Municipaux Socialistes de France.

Citoyens,

De notre premier Congrès des Conseillers municipaux socialistes de France, tenu à Sait-Ouen, en 1892, est sortie l'idée d'une Fédération des Conseillers municipaux socialistes, dont l'embryon est dès aujourd'hui vivant.

Cette création, qui, déjà l'an dernier, s'imposait aux yeux de tous, comme devant amener, parallèlement à l'organisation des forces militantes du socialisme et comme complément, la cohésion entre ses élus, une unité d'action capable de décupler les résultats obtenus isolément dans chaque commune où il y a des élus socialistes , cette création revêt aujourd'hui un caractère d'urgence, qui ne saurait vous échapper, en présence de la bourgeoisie gouvernementale en voie de décomposition, condamnée à une mort certaine par la corruption des siens.

Les conseillers municipaux de Saint-Ouen et de Saint-Denis qui, par le dernier Congrès, sont restés chargés de conduire cette œuvre à bonne fin, ne sauraient trop faire appel à vos sentiments socialistes pour que vous restiez

en rapports constants avec eux, leur soumettant les questions qui vous intéressent le plus pour former l'ordre du jour du prochain Congrès qui se tiendra à Saint-Denis, les 13, 15. 16 juillet 1893 ; pour que tout au moins, vous vous déclariez adhérents à la Fédération des Conseillers Municipaux socialistes de France.

En agissant ainsi, en redoublant d'activité, le prochain Congrès sera beaucoup plus puissant, plus fécond en résultats ; et si l'heure de la réalisation de nos desiderata, l'heure de l'affranchissement du prolétariat ne se trouve avancée, fixée qu'elle reste par les événements, du moins, nous nous trouverons organisés en face de cette situation, prêts à en profiter ; nous pourrons rendre définitive la prochaine Révolution et établir la République sociale.

Recevez nos saluts fraternels.

La Commission d'organisation.

P.-S. — Nous tenons à la disposition des Conseillers municipaux le compte-rendu du Congrès de Saint-Ouen.

Pour toutes communications ou demandes de renseignements, s'adresser à l'un des secrétaires de la Fédération : LAURENT HENRI, Conseiller municipal, 30, rue Compoise, Saint-Denis (Seine) ; ROCHETTE, Conseiller municipal, rue Montmartre, 19, Saint-Ouen (Seine).

Le Congrès des Bourses du Travail. — Parmi les décisions prises par le Congrès de Toulouse, nous relevons les suivantes :

1° La suppression du marchandage et des bureaux de placement ; — 2° l'obligation du repos hebdomadaire ; — 3° la gratuité de transport en chemin de fer des délégués aux Congrès ouvriers ; — 4° la suppression des adjudications et la mise en régie des travaux communaux et départementaux ; — 5° un vœu invitant les municipalités à voter des crédits pour l'envoi de délégations ouvrières à l'Exposition de Chicago ; — 6° une résolution appuyant la manifestation du 1er Mai, considérée comme une nouvelle occasion de revendiquer la journée de huit heures ; — 7° la création d'une caisse de grève ; — 8° l'élaboration d'un projet de loi à présenter aux Chambres pour obtenir, sans ingérence de l'État dans leur administration, la reconnaissance d'utilité publique des Bourses du Travail, — et la création obligatoire pour toutes les communes de bourses du travail partout où les syndicats ouvriers en feront la demande.

Le Congrès socialiste de Roubaix. — Malgré la décision du ministre de l'intérieur qui a interdit la réunion, à l'Hôtel-de-Ville, du Congrès régional des groupes socialistes projeté par le parti roubaisien, le citoyen Carette, le maire socialiste de Roubaix, est résolu de passer outre, 115 délégués venant de Calais, Armentières, Fourmies, Tourcoing, Lille, Lannoy, Loos, Haubourdin, etc., assistent au Congrès. Les citoyens Delcluse, de Calais, et Renard, de Fourmies, ont pris la parole à la réunion publique qui a eu lieu, à 4 heures, à l'Hôtel-de-Ville, les membres du Parti

ouvrier ont tenu ensuite une réunion privée dans laquelle ils ont reçu communication des résolutions du Congrès.

Roubaix, 5 février. — 145 délégués, dont 1 député, 66 conseillers municipaux, 1 maire, 3 conseillers généraux, assistaient au Congrès socialiste ; 38 villes, 74 groupes politiques, 18 Syndicats et 1 Société coopérative y étaient représentés.

Le Congrès s'est tenu à huit heures et demie du soir.

Les organisateurs ont décidé, vu l'heure tardive, de ne pas faire de réunion publique, mais de donner simplement connaissance des résolutions prises par le Congrès.

A neuf heures, s'ouvre la séance devant 400 personnes ; une grande partie des adhérents, fatigués, sont partis.

Culine est élu président d'honneur, et M. Lafargue, président.

Voici le résumé des résolutions votées par le Congrès régional socialiste qui a eu lieu à Roubaix :

1° Constitution d'une fédération régionale dont le siège central sera établi à Lille. Chaque membre adhérent au Parti ouvrier dans la région, versera 0,02 cent. par semaine pour la propagande : — 2° organisation de la propagande dans les campagnes par la distribution gratuite de journaux socialistes, de brochures spéciales et d'une brochure rédigée en patois pour chaque canton : — 3° création, dans chaque commune, d'un comité dit de la presse, chargé de distribuer des brochures et des journaux et d'organiser des conférences : — 4° Mise à l'étude de diverses améliorations à apporter à la loi sur les conseils de prud'hommes.

La grève des boulangers de Marseille. — Les patrons, comptant sur la faiblesse de la municipalité, s'étaient entendus pour élever le prix du pain. Leurs calculs furent déjoués, et grâce à la fermeté du maire qui n'hésita pas à appliquer le décret sur la taxe, et qui fit preuve d'un véritable esprit d'organisation pendant la grève, Marseille ne manqua pas de pain, et au bout de quarante-huit heures de grève, les boulangers durent capituler.

Enfin, cette grève n'est-elle pas une nouvelle preuve de l'urgente nécessité d'organiser la commune socialiste dont le premier service sera celui de l'alimentation ?

La grève des métallurgistes de Rive-de-Gier. — Manœuvres et provocations policières, complaisances capitalistes de tous les agents de l'administration, se sont reproduites à Rive-de-Gier comme à Carmaux, comme dans toutes les grèves. — Protégés par la troupe, quelques anti-grévistes ou ouvriers non syndiqués ont bien repris le travail. Mais à l'heure où nous écrivons, le noyau gréviste reste ferme, et la résistance ouvrière continue à rester

inébranlablement tenace, grâce au courage des meneurs, aux secours envoyés de tous côtés, et aux encouragements prodigués par les députés socialistes Jaurès, Lachize, Boyer, Baudin, Ferroul, Souhet, etc., etc.

Notre ami Jaurès a bien indiqué dans son interpellation les motifs de la grève : la non reconnaissance du syndicat par les patrons et le renvoi de son inspirateur Gagnat.

BELGIQUE

Le Referendum pour le suffrage universel. — La journée du dimanche 26 février est de celles qui feront époque dans l'histoire de la nation belge. A la veille de la discussion par la Chambre des représentants de la révision de la Constitution, la consultation populaire, organisée par les associations libérales et soutenues par les socialistes, s'est terminée par une grandiose manifestation devant laquelle il est impossible au gouvernement et à la Chambre de faire la sourde oreille. En présence de la volonté légale du peuple qui est d'autant plus forte et plus admirable qu'elle est froide et raisonnée, le triomphe définitif du suffrage universel est inévitable. Le cens a vécu.

Bien que la presse ait été molle, et que l'opinion ait seulement été travaillée par les propagandistes progressistes et socialistes de bonne volonté, 60,000 citoyens vinrent voter, et plus de 56,000, c'est-à-dire la presque unanimité, se déclarèrent en faveur du suffrage universel. — Un gouvernement et un parlement qui, dans ces conditions, s'opposeraient encore au suffrage universel, disparaîtraient avec le régime dans lequel ils s'incarnent.

ANGLETERRE

Independent Labour Party. — Le jeune parti ouvrier indépendant (Independent Labour Party), dans sa première conférence à Bradford, a déclaré que sa formation avait sa raison d'être, parce qu'il cherchera à amener à lui tous les mécontents, à organiser et à fédérer tous ceux qui n'appartiennent encore à aucune fraction politique ou à aucun groupement socialiste.

Le minimum de salaire. — A la Chambre des Communes, sir John Gorst doit proposer une résolution tendant à ce que personne ne puisse être employé dans un établissement de la marine

britannique qu'avec un salaire suffisant pour permettre de vivre convenablement, et tendant à ce que les conditions faites aux travailleurs, en ce qui concerne les salaires, l'assurance contre les accidents, la pension de retraite pour la vieillesse, etc., etc. — soient telles qu'elles puissent servir de modèles à l'industrie privée.

La création du département du travail. — Le ministère Gladstone a décidé de faire une légère concession aux idées sociales du jour, dont l'influence a été sensible aux dernières élections législatives. Au ministère du commerce sera annexé un département du travail, chargé de s'occuper de la situation des travailleurs et des questions qui s'y rapportent.

(De notre correspondant Jules Magny)

Concentration des forces socialistes. — Les trois principaux groupes socialistes de Londres, à savoir : la Société Fabienne, la Fédération Sociale-Démocratique et la Société Socialiste d'Ammersmith (laquelle a remplacé l'ancienne Ligue Socialiste) ont formé un comité permanent, composé de quinze délégués (cinq appartenant à chacun des trois groupes) pour aviser aux moyens de concentrer les forces socialistes. Le premier meeting a eu lieu le 23 février et a élu comme président William Morris pour une période de trois mois. Le comité se réunira au moins une fois par mois et plus souvent si cela est nécessaire. Une commission de trois membres a été élue par ce comité pour rédiger un manifeste consistant en une déclaration commune de doctrine et de la tactique à employer pour la mettre à exécution. Ce manifeste devra être soumis à la discussion dans le prochain meeting.

Essai pratique de la journée de 8 heures. — Le 20 février, MM. Mather et Platt, propriétaires des usines à fer de Salford (Manchester) ont inauguré dans leurs ateliers un essai de la semaine de 48 heures, avec cette condition essentielle que les salaires resteront les mêmes. Jusqu'alors on avait travaillé 53 heures par semaine. En décembre dernier, M. Mather (qui est membre libéral de la Chambre des Communes) avait fait la proposition suivante à ses ouvriers : « Je désire maintenir vos salaires au taux actuel, réduire vos heures de travail et assurer notre prospérité à tous. Formez un comité, devisez un plan qui soit pratique et nous permette d'assurer les intérêts de notre industrie, mais que surtout votre décision soit unanime. » Un comité fut formé, tint plusieurs séances, mais comme il n'a pas encore publié de rapport, MM. Mather et Platt ont pris l'initiative de mettre à exécution leur propre plan. Le voici : Depuis le 20 février, le

travail commence dans l'usine à 7 h. 45 du matin, s'arrête à midi, recommence à 1 heure et finit à 5 h. 30, excepté le samedi où il se termine à midi.

Pour le présent, les questions d'heures supplémentaires et de double équipe dans des cas imprévus seront réglées comme jadis. La Société amalgamée des mécaniciens a consenti à n'autoriser ni encourager aucune autre demande de la part des ouvriers pendant l'année d'essai.

Le Livre bleu de l'Agriculture. — Ce livre d'apparence rébarbative contient d'intéressants documents. En voici quelques-uns : 14 pour cent seulement de la surface cultivée de la Grande Bretagne est occupée par ses propriétaires, tandis que 86 pour cent est affermée. De sorte qu'on peut dire que le sol de la Grande Bretagne est presque entièrement cultivé par des fermiers. — Plus d'un cinquième de la surface totale de la Grande Bretagne consiste en pâturages sur des collines raboteuses et en montagnes incultes qui fournissent une maigre subsistance à des troupeaux. Ces 12 millions d'acres (4,800,000 hectares) se trouvent presque entièrement en Ecosse et dans les parties septentrionales de l'Angleterre et du Pays de Galles. — La surface totale du sol cultivé dans la Grande Bretagne (en éliminant les parcelles de moins d'un acre) est de 32,685,000 acres (13,074,000 hectares), et, détail curieux, elle consiste en parties égales de terre arable et de pâturages. — La surface cultivée en terre arable décroît depuis 1872 dans la proportion de 1,000,000 d'acres (400,000 hectares) en 10 ans ; d'un autre côté celle des pâturages croît de 2,000,000 d'acres (800,000 hectares) dans le même temps. La perte principale montrée par ces chiffres porte sur l'Angleterre, ce qui s'explique quand on considère qu'en Angleterre le blé constitue 18 pour 100 de la surface arable, tandis qu'en Ecosse il n'en constitue que 6 pour 100 et dans le Pays de Galles 3 pour cent.

Une plus-value phénoménale. — Dernièrement un terrain situé tout près de la Banque d'Angleterre a été mis en vente aux enchères, mais a été retiré comme n'ayant pas atteint le prix que veut extorquer son propriétaire. Or, savez-vous ce qu'on en avait offert ? 62 livres 8 shillings par pied carré, c'est-à-dire 16,775 fr. par mètre carré ! Cette plus value produite par la population londonienne depuis des siècles, et surtout depuis le commencement de ce siècle, qui s'élabore lentement de par l'industrie, le commerce, l'énergie des habitants, sans que le propriétaire ait à s'en occuper, quelle rançon monstrueuse du particulier sur la collectivité ! Et encore ce M. Vautour n'a pas trouvé le prix assez élevé.

AUTRICHE

La conférence socialiste de Vienne. — Les organisations socialistes des différentes provinces ont envoyé des délégués à Vienne pour se concerter au sujet de la manifestation du 1er Mai et de certaines opinions opposées au chômage qui se faisaient jour, et qui étaient par conséquent opposées à l'attitude prise au Congrès de Berlin par le docteur Adler.

Voici le texte de l'ordre du jour voté par la conférence de Vienne :

Considérant le manque de droits politiques de la classe ouvrière de l'Autriche, et conformément aux décisions du Congrès de Bruxelles et de celui de Vienne, la Conférence déclare :

La célébration du 1er Mai, comme démonstration internationale en faveur de la journée de huit heures et de la conquête des droits politiques, ainsi que de la solidarité internationale du prolétariat, se fera en Autriche, en 1893, comme les années passées. La Conférence du Parti ne voit pas la nécessité de changer quelque chose aux décisions du Congrès, relativement à la question du 1er Mai, et cela malgré différentes objections qui ont été faites.

Les décisions des compagnons socialistes allemands ne peuvent pas nous influencer, parce que la situation politique de l'Autriche diffère totalement de celle de l'Allemagne.

Comme le chômage est la forme la plus digne, c'est vers lui que doivent tendre les efforts.

Partout, des réunions populaires doivent être organisées dans la matinée du 1er Mai, tandis qu'il faudra organiser, pour la soirée, des fêtes qui correspondent avec l'importance de la journée.

HONGRIE

Le Tarif par Zônes. — M. Engel, le partisan convaincu du tarif par zône sur les chemins de fer, a publié, dans ces derniers jours, les résultats que l'application du nouveau tarif a donné depuis son introduction, comparativement à ceux de la période 1884 à 1888, où l'ancien tarif était en vigueur.

Voici d'abord le mouvement dans le transport des voyageurs pendant ladite période 1884 à 1888 :

1884, 6,900,000 voyageurs : 1885, 7,600,000 : 1886, 7,000,000 ; 1887, 6,200,000 ; 1888, 6,100,000.

Ainsi, sous l'ancien tarif, le nombre des voyageurs allait toujours en diminuant. Voici, au contraire, le mouvement des voyageurs depuis que le nouveau tarif a été appliqué :

1889, la première année de son introduction, 16,200,000 ; 1890, deuxième année, 19,000,000 : 1891, troisième année, 28 millions 300,000.

Ainsi, le nombre des voyageurs sur les chemins de fer de la Hongrie est augmenté dans la période 1889, 1891 de 464 0 0.

En 1888, la dernière année où l'ancien tarif a été en vigueur, les recettes ne dépassaient que de peu 9 demi-millions de florins : elles ont aussi doublé.

Malgré ces résultats si brillants, les compagnies de chemins de fer, aussi bien en France qu'ailleurs se refusent obstinément d'adopter sur leurs lignes le tarif par zône, de crainte, probablement, de favoriser les progrès déjà assez rapides du mouvement socialiste.

SUISSE

La réglementation de l'apprentissage.— Le Conseil d'Etat du canton de Neufchâtel a rendu l'arrêté suivant :

Art. 1er. — Les autorités communales devront établir et tenir constamment à jour le rôle nominatif des apprentis dans chaque localité.

Art. 2. — Il est enjoint en conséquence à toute personne, patron, ouvrier, chef d'industrie ou d'un établissement quelconque occupant un ou plusieurs apprentis de l'un ou de l'autre sexe, d'en faire la déclaration au Conseil communal jusqu'au 1er février 1893.

Art. 3. — Toute personne, patron, ouvrier, chef d'industrie ou d'un établissement quelconque qui, postérieurement au 1er février 1893, engagera un apprenti de l'un ou de l'autre sexe, est tenu d'en faire de même la déclaration au Conseil communal dans les trente jours qui suivront celui de l'entrée de l'apprenti.

Art. 4. — Toute personne qui négligera de faire la déclaration prescrite au présent arrêté, sera punie d'une amende de 10 à 25 francs. En cas de récidive, l'amende sera doublée.

ITALIE

Les Scandales des banques d'émission. — Ce qui ressort pour nous des scandales politico-financiers de l'Italie, c'est que l'enquête parlementaire a été refusée, c'est que l'on ne connaîtra jamais l'étendue des malversations et des concussions, parce que les personnes les plus mêlées à ces scandales, déclarent, comme le commandeur Mongilli à la *Patria*, que « si réellement la lumière complète était faite, de nombreuses personnes haut placées mériteraient les galères. » Mais l'on n'échappe pas à la gangrène : la débâcle est donc proche.

Le parti socialiste. — Deux faits : — 1o Un Comité central a adopté le journal *La Lotta di classe* comme organe officiel du Comité national du 1er Mai, — et décidé que la manifestation

internationale du Premier mai, aurait lieu le 1er Mai et non pas un autre jour.

2° Les représentants des Sociétés socialistes et républicaines ont eu à Rome une réunion à laquelle assistaient entre autres les députés Aiguini et de Félice. — Il a été résolu à l'unanimité d'inviter les sociétés ouvrières d'Italie à prendre part à la campagne entreprise contre les scandales des banques, et à proclamer la nécessité de la rénovation sociale.

La Société humanitaire du legs Loria. — Nous lisons dans le *Bulletin officiel de la Bourse du Travail de Paris :*

Ces jours derniers a eu lieu. à Milan, le vote pour le Comité de la Société humanitaire. du legs Loria. Pour participer à la Société humanitaire et participer au vote du Comité, il fallait faire un versement dont le minimum était de 1 franc.

Le nouveau Comité a donc pour mission d'étudier tous les moyens pratiques pour venir en aide aux ouvriers sans travail, en employant les dix millions laissés à cet effet par M. Loria.

Parmi les noms du Comité, nous remarquons ceux de notre ami Gnocchi-Viani, 4,167 voix sur 4,445 votants, et de G. Groce, secrétaire de la Bourse du Travail de Milan, 3,716 voix.

Cette queston de l'emploi des dix millions de M. Loria a soulevé de nombreuses propositions. Nous avons lu surtout avec un vif intérêt, celle dn citoyen Foutaux, publiée par l'*Italia del popolo,* qui est résumée dans les points suivants :

1° La Société humanitaire devra employer le revenu des dix millions, soit 500,000 francs, à racheter des terrains, et réunir en association coopérative les travailleurs des champs et leurs familles ;

2° Surveiller la culture des dits terrains afin que ceux-ci soient traités selon les principes de l'agriculture moderne;

3° Etablir des conditions par lesquelles les cultivateurs devront, dans un nombre donné d'années, rembourser à la Société le prix d'achat.

En améliorant les conditions des travailleurs des champs, conclut le brillant publiciste, on évitera cette dangereuse affluence des travailleurs dans les villes, qui sont une des causes principales de l'avilissement des salaires et du chômage.

ESPAGNE

Panamisme. — Décidément, la bourgeoisie est partout la même. Partout l'on découvre des tripotages.

Les découvertes sur les irrégularités de la comptabilité de la municipalité de Madrid ont provoqué des démissions ; et il y a sous roche des révélations judiciaires.

La Compagnie du Canal de l'Elbe, qui est en pleine déconfiture, a, paraît-il, donné des dividendes fictifs, et commis beaucoup d'irrégularités dans lesquelles seraient compris, sauf étouffement, plusieurs hauts personnages.

Enfin, voici ce que nous lisons dans un journal espagnol :

« Le Canal de Xenares fut vendu à une Compagnie Anglaise. Pour ce contrat, des hommes politiques ont reçu des gratifications. La maison de banque Villodas, de Madrid, a suspendu ses paiements. »

Manifeste Socialiste. — En vue des très prochaines élections générales, le Comité Central du Parti Socialiste Espagnol a adressé un manifeste à toutes les associations ouvrières et groupes socia-

listes. *El Socialista* a publié le texte intégral de ce document. L'espace restreint dont nous disposons nous oblige à en résumer les points les plus saillants. — A côté de l'agitation républicaine des banquets et des meetings organisés de tous côtés par l'union des fédéralistes, des centralistes et des zorilistes, bref, de tous les groupes constituant les fractions du parti démocratique, il y aura donc une sérieuse agitation socialiste. La propagande purement anti-monarchique sera doublée d'une ardente propagande anti-capitaliste.

Conformement aux décisions du Congrès socialiste de Valence, le parti socialiste ouvrier prendra part à la lutte électorale en présentant des candidats socialistes dans toutes les localités où il y a des associations ouvrières organisées. Dans cette lutte, le Parti se présentera avec son programme socialiste révolutionnaire.

Les élections générales étant un excellent moyen de propagande socialiste, le Parti profitera surtout de cette agitation pour exposer et développer son programme et ses doctrines. Pour cela, il est urgent que tous les adhérents au Parti s'occupent chacun dans leur centre d'action, d'une active propagande. Les élections, pour les Conseils municipaux, qui viendront après seront encore une occasion pour le triomphe de nos idées.

Pour le Comité national du Parti ouvrier,
PABLO IGLESIAS.

PORTUGAL

Les Bourses du Travail. — D'un intéressant article sur les Bourses du Travail de France et d'Italie publié par le *Protesto Operario* de Lisbonne, nous extrayons et résumons quelques renseignements sur les projets de création de Bourses de Tavail en Portugal, notamment à Lisbonne, Porto et Coïmbra.

Les premières tentatives pour organiser des Bourses de Travail en Portugal furent faites par la Commission exécutive du Congrès des Syndicats ouvriers, qui a siégé en 1889-1890. En 1890, le gouvernement portugais, pour former le capital nécessaire à la création de ces Bourses, a décidé que le produit des taxes perçues pour les passeports, à partir du 1er juillet de cette année, serait employé à ces subventions.

Dans le *Journal Officiel* du 14 juillet 1891 est paru le décret qui nommait la Commission chargée de présenter les bases pour l'organisation des Bourses du Travail dans les principaux centres industriels du Portugal. A la même date fut publiée la loi réglant le travail des femmes et des enfants, loi réclamée par l'Association des Travailleurs.

Les rapports de cette Commission, — nommée par les syndicats ouvriers, — furent déposés au ministère, mais depuis le gouvernement ne s'occupe plus guère de la création des Bourses du Travail.

La Commission a fait de nouvelles démarches auprès des pouvoirs publics, démarches demeurées infructueuses. L'agitation va donc commencer sur cette question dans tous les centres ouvriers, et aussi les mises en demeure plus ou moins violentes.

A. VEBER.

REVUE DES LIVRES

Les complicités du Panama.— *Page d'histoire sociale contemporaine*, par Gustave Rouanet.— Savine, éditeur.— Prix, 3 fr. 50.

Notre cher directeur a cru bon de faire remarquer tout récemment que la *Revue Socialiste* est une des rares publications périodiques qui n'aient point été plus ou moins salies par l'étalage de la pourriture Panamiste. La plupart des journaux ont touché le prix des dithyrambes qu'ils ont si longtemps chantés en l'honneur du Panama et de ses intègres administrateurs. Les bleus, les blancs, les rouges et les incolores ont bu à la coupe corruptive. Les quotidiens, les hebdomadaires et les mensuels ont souvent stupéfié le public par le prix élevé auquel ils cotaient leur influence et leur conscience. Ce phénomène attristant, indice certain de la profonde démoralisation que l'individualisme à outrance, conséquence logique de la doctrine de Manchester, et l'accumulation entre quelques mains d'énormes puissances financières ont produit parmi nous, sera peut-être compensé, aux yeux de quelques-uns, par le spectacle des efforts faits depuis 9 ans par la *Revue Socialiste*, par son directeur, par ses collaborateurs, par ses bienfaiteurs pour créer, concuremment à la presse mercantile et devenue une annexe des plus louches officines, une œuvre de propagande désintéressée et de convictions. Nous croyons pouvoir dire en effet, aujourd'hui que la période des obscures et lassantes difficultés est passée, aujourd'hui que la prospérité a répondu aux efforts de tant d'hommes vaillants, que notre chère *Revue* a refusé, lors de son début, les avances fallacieuses de je ne sais quels financiers qui offraient de se charger de tous les frais, si on consentait à insérer un simple *Bulletin financier*. Benoit Malon, qui n'entend pas plaisanterie en la matière a refusé net : La *Revue sera pure ou ne sera pas*. L'esprit de gain est tellement en horreur aux hommes sages qui le dirigent et qui l'administrent que l'on a jusqu'à présent refusé l'insertion même des plus banales réclames commerciales, ce dont les grands et puissants confrères (genre de la *Revue des Deux-Mondes*) ne se font pas faute. Les couvertures sont consacrées comme le reste à la propagande des bonnes idées, puisqu'elles ne contiennent rien autre que la mention des journaux et des ouvrages socialistes.

En 1889, une preuve éclatante de cette indépendance fut donnée par la plume toujours bien renseignée de notre ami Rouanet. Au moment où le concert payé des acclamations retentissait partout, Rouanet publia un article remarquable dans lequel *pour la première fois*, on révélait la vérité vraie au public en ce qui touche à l'entreprise du Panama. On y révélait crûment les gaspillages des administrateurs, leur incurie, leurs mensonges. A ce moment-là encore, bien des gens auraient fait une fameuse économie, s'ils avaient été des lecteurs de la *Revue* et s'ils avaient suivi ses conseils.

C'est donc Rouanet qui était le mieux à même de tirer les conclusions qui résultent de cette fameuse affaire. Celui qui a eu la clairvoyance et le courage de proclamer la vérité au milieu de l'indifférence de tous, ne fait qu'exercer un droit légitime quand il vient constater que l'événement lui

a donné raison et quand, s'élevant plus haut, il cherche à dégager la signification philosophique et sociale de cette étrange mascarade.

L'ouvrage que nous présentons à nos lecteurs contient cette leçon morale et montre quelle est, pour l'homme réfléchi, l'extrême importance de cette crise qui a découvert soudainement les dessous de la société capitaliste !

La première partie de l'ouvrage, amusante comme un roman-feuilleton, est le récit du lancement de l'affaire, de sa gestion, de sa débâcle. On y voit défiler toute une série de mensonges, de comédies, de contradictions qui, présentées en un saisissant raccourci, donnent au lecteur l'impression de quelque vaudeville bien mené. On y voit d'abord la comédie du prétendu congrès scientifique, dans lequel la majorité est déplacée par l'appoint d'un certain nombre de parasites ou de créatures de de Lesseps qui n'ont aucun titre ni aucune compétence scientifiques. On y lit la curieuse mise en scène de la rosière de Nanterre couronnée par le maire de cette localité et proclamée en même temps par de Lesseps qui lui remit quelques actions, *la première actionnaire du canal*.

Malgré cette scène digne du Palais-Royal, l'émission de 1879 échoue. Emile de Girardin et le *Petit Journal* ont attaqué l'affaire. Un an après, tout est changé. Girardin est membre du conseil d'administration, le *Petit Journal* célèbre le grand français et ses conceptions géniales. La grâce divine les a touchés et les a *éclairés*. Tout le monde proclame à l'envie qu'avec 500 millions le canal sera fini. Or, les administrateurs savent à ce moment qu'une commission technique a évalué les travaux à 843 millions. Pour chauffer l'enthousiasme et donner au public une garantie ferme, on invente l'histoire du forfait Couvreur-Hersant. Le bulletin de la Compagnie annonce en effet que cette importante maison se charge de l'exécution complète des travaux pour une somme totale de 512 millions. C'était un prodigieux mensonge ; car, ce fut seulement dix mois après qu'une convention fut conclue avec cette maison, convention qui n'avait pas l'importance de celle que l'on avait fait miroiter sous les yeux du public. Puis arrive l'édifiante histoire du chemin de fer du Panama payé plus de trois fois sa valeur, puis la liste de nombreux entrepreneurs étrangers que l'on présente à tort comme ayant engagé de grosses sommes dans l'exécution du Canal.

Cependant la caisse se vide : il faut de nouveau traire le bon public. Alors on s'aperçoit brusquement que les 500 millions primitifs ne suffisent pas, il faudra cette fois-ci 1 milliard 071 millions pas un de plus pas un de moins. Le premier navire parcourra le Canal en 1887 au plus tard. Quelques mois se passent et on déclare qu'il faudra 1 milliard 200 millions. On condamne formellement le Canal à écluses comme devant gêner une navigation un peu active. Un an après, le canal à écluses est déclaré seul possible.

L'état-major de la Compagnie vit princièrement à Panama. Un ingénieur achète pour ses bureaux un local de 2 millions. Il le paye 3 millions 750 mille francs. Un autre achète pour le simple logement de sa précieuse personne une maison de 1 million 600 mille francs. Comme il aime les promenades en voiture, il fait établir pour s'y promener une route complètement inutile qui coûte 2 millions 700 mille francs. Après le départ de cet ingénieur, les propriétaires des terrains que traverse la route intentent un procès à la Compagnie qui est obligée de payer une forte indemnité. Parmi ces ingénieurs, plusieurs sont capables, mais on rencontre aussi d'étranges figures entre autres cet apothicaire de San-Francisco qui est fait ingénieur par la grâce des de Lesseps à qui il a rendu de petits services.

Le premier chapitre de la deuxième partie concerne la presse et cette fameuse publicité payée si cher. Rouanet démontre par une foule de citations que les directeurs de journaux ont non seulement loué, comme c'était leur droit, leur 1re page à de vulgaires réclames mais ont aussi fait insé-

rer en première page des articles enthousiastes présentés au lecteur comme l'opinion même du journal. Voilà pourquoi tant de journalistes ont touché de si fortes sommes pour leur publicité. A ce sujet qu'on lise l'édifiante histoire d'un certain journal qui porte un titre astronomique et on verra que les réactionnaires n'ont rien à reprocher aux opportunistes. Un détail curieux de suprême charlatanisme, c'est la réclame religieuse : M. de Lesseps faisant annoncer par tous les journaux religieux qu'il a communié la veille avec sa femme et toute sa famille. Voilà qui a dû faire verser des larmes d'attendrissement et amener bien des écus à la caisse du Panama.

Un des chapitres suivants fustige vivement les savants et les économistes qui se sont rendus les complices des de Lesseps. Vient ensuite le récit des séances de la Chambre et du Sénat dans lesquelles le projet d'émission des obligations à lots a été discuté et voté. A la Chambre des députés, des discours courageux, complets, concluants, sont prononcés par MM. Rondeleux et Goirand. On ne les écoute pas : le bruit des conversations couvre leurs voix ; la droite les insulte. Le lendemain tous les journaux, y compris le *Soleil* qui se fait remarquer par sa grossièreté, traitant avec mépris les courageux défenseurs de l'honnêteté publique et couvrent d'éloges le discours insignifiant et dépourvu de preuves prononcé alors par un futur ministre de la justice, que les réactionnaires, les pires des complices, encensent à cette occasion.

A propos de ces derniers, il faut lire tout le chapitre que Rouanet leur consacre. On y verra la droite absolument inféodée au Panama, le soutenant par tous les moyens y compris les grognements indistincts qu'elle émet pour couvrir la voix des orateurs républicains; car les seuls députés et sénateurs qui aient démasqué la Compagnie appartiennent au parti républicain. On y verra la droite profitant de l'inertie et de la complicité des chefs du gouvernement pour faire disparaître jusqu'aux moindres traces de ses malversations et attendant, pour déchainer le scandale, que les siens aient été mis à l'abri de la divulgation de leur vénalité, jouant ainsi, avec une infernale habileté, les dupes qui s'étaient crus habiles en repoussant jusqu'alors les poursuites et en cherchant, d'accord avec les partis réactionnaires, à étouffer une affaire aussi grave.

Nous n'insisterons pas sur les derniers chapitres qui portent en entier sur les événements tout récents, dont chacun garde encore le souvenir. Rouanet les étudie avec la même richesse de documentation, il en découvre les dessous et les mystères avec beaucoup de pénétration ; il termine en en tirant la conclusion au point de vue socialiste ; il montre le monde bourgeois épuisé, corrompu, suant le vol et l'escroquerie, fondé sur la spoliation des produits du travail d'autrui et sur l'exploitation de l'homme par l'homme, aboutissant à de tels scandales parce que son principe interne, directeur, est mauvais. Il conclut par l'espérance de jours nouveaux, dont la venue sera hâtée par le spectacle de cette décomposition.

Cette œuvre intéressante fait honneur d'abord à l'écrivain et ensuite au parti socialiste qui compte en lui un des plus savants de ses défenseurs et certainement aussi un de ceux qui justifient les plus légitimes espérances. A. DELON.

La France Sociale et Politique (année 1891), par M. A. Hamon, un fort volume in-18. Savine, éditeur ; prix : 6 fr. — **Joseph de Maistre et sa Philosophie,** par M. Fr. Paulhan, 1 volume de la Bibliothèque de Philosophie Contemporaine ; Alcan, éditeur ; prix : 2 fr. 50. — **Les Luttes entre les Sociétés humaines et leurs Phases successives,** par J. Novicow, 1 fort volume de la Bibliothèque de Philosophie Contemporaine, Alcan, éditeur ; prix : 10 francs. — **Les Mythes de la Bible,** 1 volume in-18, Alcan, éditeur ; prix : 3 fr. 50.

« C'est cela l'histoire politique et sociale de notre temps ? Ce sont là les annales de la France contemporaine ? Telle est la pensée obsédante qui me tenaillait, pendant que je feuilletais le gros volume de M. Hamon,

et j'accusais tout bas l'auteur d'avoir volontairement chargé de couleurs sombres sa palette, noirci encore le tableau déjà si obscurci du défilé des évènements de notre époque. Pourtant, en y regardant de près, en comparant les événements que M. Hamon résume dans son livre pour l'année 1891, avec les incidents qui se déroulaient en 1892, qui se succèdent en 1893 et qui, hélas! des années encore, peut-être se reproduiront, je ne pouvais m'empêcher d'y trouver le résumé fidèle, le tableau exact des misères matérielles et morales qui défilent tous les jours sous nos yeux : chantages de presse, krachs financiers, coups de bourse, louches besognes parlementaires, pompeuses déclarations ministérielles, grèves impitoyablement réprimées, procès scandaleux, révelations stupéfiantes, mensonges, corruption, danses de millions et danses de milliards, suicides, folies, ce sont bien là les menus faits qu'alimentent la curiosité quotidienne de notre génération, blasée, fatiguée, n'ayant même plus la force de prêter jusqu'au bout une attention soutenue aux milliers d'intrigues qui se croisent et s'entrecroisent dans la mêlée bruyante, cette fin de siècle en délire. Oui, c'est bien là la pâture ordinaire de nos préoccupations, la trame dont est fait le tissu de notre existence politique et sociale. C'est de l'histoire, toutes ces circonstances, tous ces évènements transportés dans un cadre que l'exiguité des dimensions met en relief. L'histoire d'hier, celle d'aujourd'hui. Seulement, par un phénomène qu'on ne s'explique pas tout d'abord, l'histoire que nous vivons au jour le jour a l'air de se dérouler devant nous avec une certaine lenteur méthodique, dans un ordre et une logique qui, en réalité, n'existent pas.

Quand on se recule, en effet, d'une année ou deux, pour saisir l'ensemble de ces menus incidents qui nous ont passionné une heure, un jour, auxquels on n'a plus pensé le lendemain, on est tout surpris de les revoir, quelque effort qu'on fasse pour ménager les plans et les perspectives, difformes, incohérents, bizarres, monstrueux.

Cette difformité et cette incohérence m'ont si vivement frappé en parcourant le livre de M. Hamon, que je n'ai pu rendre justice à son exactitude, qu'après un examen comparatif, sans lequel je l'aurais accusé d'avoir caricaturé l'année 1891, au lieu de la portraicturer.

L'auteur de cette publication s'est proposé, en effet, de photographier la vie politique et sociale de son temps. A cet effet, il note, heure par heure, jour par jour, tous les faits de quelque notoriété qui se produisent. Il ne les raconte pas à sa façon, en historien soucieux d'en pénétrer les causes, d'en déduire laborieusement les effets, de les commenter, de les expliquer. Non. Le fait divers — politique, social, crime, crise financière, parlementaire — est noté, simplement. Et comme il ne lui parvient qu'à travers des récits contradictoires qui le travestissent, le tronquent, le dénaturent, l'amplifient, le rapetissent, selon la nature des mobiles particuliers qui déterminent ceux qui le révèlent, M. Hamon enregistre avec soin le témoignage des uns et des autres, les assertions de ceux-ci, les dénégations de ceux-là, laissant au lecteur le choix entre les versions.

De cette manière, il arrive à fixer sur ses pages un cliché authentique de l'heure, du jour ou du mois auquel tel incident se rapporte. C'est en quelque sorte une série d'éphémérides, mois par mois. Et c'est le caractère impersonnel, la notation rapide, en un trait bref, aigu, du drame ou de la comédie qui s'est joué ce mois-là, qui font l'originalité de l'ouvrage.

Pour donner aux lecteurs de la *Revue*, une idée de la manière, du procédé, je vais tâcher, non pas de résumer, mais d'indiquer quelques uns des incidents, graves ou plaisants enregistrés avec l'impartialité d'un greffier, par ce journal mensuel d'un nouveau genre de prendre le premier mois venu, le mois d'avril, par exemple :

Ce mois s'ouvre par les manifestations anti-patriotiques des anarchistes, les polémiques de toute nature auxquelles elles donnent lieu, les procès qu'elles soulèvent, le récit des mauvais traitements infligés aux

soldats dans les corps de troupe et qui a cette occasion sont mis à jour ; puis vient la polémique épique entre le *XIX*e *Siècle* et le *Petit Journal*, à laquelle ne tardent pas à se mêler le *Jour*, le *Gil Blas*, le *Matin*. Chacun d'eux énumère les procédés de chantage de son concurrent, donne la liste des affaires financières qu'ils ont recommandées, avec le personnel des capitalistes intéressés, les pertes éprouvées par le public. A la même date se tient le congrès international des mineurs, qui agite la question de la grève universelle ; les discussions, les résolutions sont brièvement résumées, avec les appréciations qu'elles provoquent dans les journaux, les revues... Puis il y a des tableaux de misères navrantes, révélées par des suicides. Les cadavres des malheureux retrouvés morts de faim ; tandis que, aux mêmes dates, les journaux mondains décrivent les opulentes soirées de la baronne de X... ou de la comtesse Y... En ce même mois éclate la scission entre l'*Association Catholique* et l'*Œuvre des Cercles Catholiques*. A ce propos s'accusent les divergences de vue sur l'interprétation a donner à l'encyclique, les évêques polémiquent entre eux, les uns consentent à se rallier à la République, d'autres ripostent ; ceux-ci suivent M. de Mun, ceux-là considèrent son intervention dans les questions sociales comme dangereuse ; quelques membres du clergé, l'abbé Garnier et autres, entreprennent une campagne de conférences pseudo-socialistes. Ces dissentions intestines, la tenue du congrès des mineurs mettent le socialisme à l'ordre du jour de la presse et des revues ; des jeunes quittent le sentier battu des analyses phsychologiques ou des tableaux de réalistes, et imprègnent leur œuvre des difficultés sociales de l'heure présente. M. Hamon note tout cela, les articles qui paraissent un peu partout sur ce point, sans compter les préparatifs du 1er mai qui se font... etc., etc.

Il a fallu une somme de travail énorme, pour classer ces milliers d'incidents, les résumer assez clairement, pour que chacun se détache de l'ensemble, assez brièvement, pour qu'ils trouvent place dans le volume imprimé en petit texte compacte : statistiques, crimes, suicides, discours de réunions publiques, fêtes, discussions parlementaires, polémiques de presse, rien n'est oublié, tout y est, avec les sources ou chacun peut aisément se reporter, s'il veut avoir des détails complémentaires.

Dans quelques années, ce sera là un répertoire précieux pour qui voudra refaire l'histoire de ce temps. Dès aujourd'hui, il nous fournit un memento annuel du plus grand intérêt, et on ne saurait trop féliciter son auteur de l'avoir entrepris.

L'étude de M. Paulhan sur *Joseph de Maistre et sa philosophie* avait été composée pour concourir au prix d'éloquence de l'Aaadémie française. Mais ce travail s'écartait trop des conditions requises par le programme de l'Académie, qui avait sollicité l'envoi d'un discours et non d'un volume. Aussi, M. Camille Doucet, le rapporteur attitré de ces sortes d'affaires, tout en rendant hommage à cette œuvre, disait-il, qu'à raison de son étendue, elle ne pouvait prétendre au prix académique, décerné à MM. Rocheblave et Revon, auteurs d'études parues, celles du premier dans la *Revue Bleue*, celle du second dans la *Nouvelle Revue*.

J'avais lu les deux premières, avant celle de M. Paulhan. Elles ne manquaient pas d'intérêt. Le discours de M. Revon, surtout, est une page d'histoire littéraire remarquable, écrite dans une forme incontestablement supérieure à la facture de M. Paulhan. Mais si MM. Rocheblave et Revon ont bien campé la figure un peu oubliée aujourd'hui de Joseph de Maistre, s'ils ont mis en un relief saisissant les qualités de style de cet écrivain à qui, il manqua peu de choses pour devenir un des maîtres de notre langue, M. Paulhan, lui, a visé plus haut. Il a voulu nous donner une reconstruction du système philosophique de Maistre, vu à travers les idées de la génération actuelle, signaler, avec l'unité de sa doctrine, sa profondeur de pensées et nous montrer l'originalité d'un système qu'on ne pouvait juger impartialement à l'époque où de Maistre l'édifiait.

Si les contemporains de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* pouvaient lire l'étude de M. Paulhan, ils seraient stupéfaits, au spectacle d'un philosophe de notre temps, un esprit libre de tout préjugé religieux, affranchi de toute croyance aux dogmes et aux révélations extra-naturelles, découvrir dans l'œuvre politique et religieuse de Maistre tant de qualités mises au service de l'absolutisme catholique. C'est la marque des esprits supérieurs, des intelligentes fortes, de déborder, pour ainsi parler sur la pensée banale de leur siècle et d'emprunter à l'avenir des formules qui serviront un jour à battre en brèche le système qu'ils ont péniblement édifié et qu'ils se sont efforcés de cimenter.

C'est que, comme le remarque M. Paulhan, « lorsqu'un esprit supérieur s'attache à de grandes questions, il ne travaille pas seulement pour lui, pour ses amis, pour son parti ; il travaille aussi pour ses adversaires. Quand une doctrine se perfectionne, il faut que les doctrines ennemies se perfectionnent aussi ou qu'elles meurent. Celles que le comte de Maistre a combattues ne sont pas mortes, elles se sont développées et les adversaires qui les ont si vigoureusement attaquées y ont contribué pour leur part. Si l'impiété, si la philosophie, si les nouvelles croyances, si les aspirations du XIXe siècle ne sont pas celles du XVIIIe, c'est sans doute au progrès des connaissances qu'on le doit, c'est à l'initiative de Darwin et de Comte, pour ne citer que les morts, c'est aussi à une reaction contre la réaction de Joseph de Maistre et de Louis de Bonald. — Ce n'est pas tout encore. Un homme de génie non seulement force ses adversaires à penser mais il pense pour eux. Parmi les inspirations auxquelles il s'abandonne, parmi les idées qu'il fait naître, parmi le sentiment qu'il fortifie, il y en a que ses ennemis s'approprieront... Des croyances qui paraissent irrémédiablement hostiles si on les pousse à bout l'une et l'autre, convergent et se rapprochent. On se trouve ainsi aller dans le même sens que ceux à qui on croyait tourner le dos.

Ce passage indique très bien la méthode employée par M. Paulhan pour fouiller l'œuvre de Maistre. Je sais que cette méthode a des inconvénients. Qui trop prouve ne prouve rien et à vouloir démontrer que tout est dans tout, on arrive parfois à dénaturer complètement le système qu'on ne rapproche qu'à force d'analogies trompeuses et injustifiées. Mais M. Paulhan sait se tenir dans une juste limite des comparaisons autorisées, et sans altérer en rien le caractère rétrograde des doctrines du comte de Maistre, nous montrer les côtés par lesquels cet esprit vigoureux rompant le cercle de ses croyances et dépassant le but politico-religieux qu'il poursuivait éclaire parfois d'une lumière singulièrement troublante le problème de son temps. Ainsi, pour ne citer qu'un trait de son étude, à côté du Maistre autoritaire, inflexible, ramenant tout au pape et au roi, il y a le Maistre qui, par instant, se rend compte du « devenir » des choses, du processus évolutif des institutions humaines : « Je sais tout ce qu'on peut dire de Bonaparte, écrivait-il, il est usurpateur, il est meurtrier ; mais faites-y bien attention, il est usurpateur moins que Guillaume d'Orange, meurtrier moins qu'Elisabeth d'Angleterre. » Il avait donc le sentiment des nécessités ineluctables de l'histoire, ce légitimiste farouche, ce catholique intransigeant, dont l'épouvantable trilogie : le pape, le roi, le bourreau, se dresse effrayante au seuil de son œuvre. « Vous me dites, lisons-nous encore dans les passages cités par M. Paulhan, que les peuples auront besoin de gouvernements *forts*, sur quoi je vous demande ce que vous entendez par là ? Si la monarchie vous paraît forte à mesure qu'elle est plus absolue, dans ce cas, Naples, Madrid, Lisbonne doivent vous paraître des gouvernements vigoureux. Vous savez cependant, et tout le monde sait, que ces monstres de faiblesse n'existent plus que par leur aplomb. » L'homme qui écrivait ces lignes de Saint-Pétersbourg n'était assurément pas qu'un simple illuminé.

M. Paulhan a ressuscité cette figure avec sa doctrine et sa philosophie. Celles-ci présentent des points intéressants à étudier et on n'aura pas pour cela de meilleur guide que le livre de M. Paulhan.

Nous ne pouvons que signaler ici le livre de M. Novicou : *Les Luttes entre les Sociétés humaines et leurs phases successives.* — Ce fort volume in-8°, de près de 800 pages, est une œuvre trop considérable, d'une lecture de trop longue haleine, pour qne nous puissions lui consacrer, depuis que nous l'avons reçu, la place et l'étude qu'il mérite. Nous nous bornons donc à annoncer son apparition, renvoyant à une date ultérieure le compte-rendu analytique d'un livre de cette importance.

Les Mythes de la Bible, par M. Emile Ferrière sont, comme son titre l'indique, une tentative d'explication des récits de la Bible. L'auteur s'efforce de démontrer, avec un grand luxe d'arguments et de faits historiques à l'appui, que la Bible, comme tous les livres religieux des peuples primitifs est un tableau retraçant les origines d'un peuple, ses mœurs, sa religion, ses relations avec les peuples voisins. Pour M. Ferrière, l'autorité historique des livres hébreux est nulle ; les événements qu'ils racontent n'ont pu s'accomplir ; leurs récits pullulent de contradictions de toute nature ; les hommes qu'ils citent sont des personnifications de pays, de villes, et même d'incidents survenus dans le cours des migrations de certaines tribus. La Bible, en un mot, n'a pas plus d'autorité historique que les Védas de l'Inde, les Sagas scandinaves, les Légendes celtiques, les Aventures de Zeus et d'Io, dans la mythologie grecque, ce à quoi nous souscrivons volontiers.

GUSTAVE ROUANET.

SI.... étude sociale d'après-demain, par Auguste Chirac.
1 volume, Savine, éditeur.

Bien curieuse la dernière publication d'Auguste Chirac. Une utopie, si l'on veut, mais peut-être moins que ne le penseront certains lecteurs superficiels, car il y a dans ce livre des projets de réformes très réalisables — et pas seulement à l'état vague, embryonnaire du rêve, mais indiqués scientifiquement, mathématiquement — avec Auguste Chirac il ne pourrait en être autrement d'ailleurs.

De plus compétents parmi nos collaborateurs feront sans doute la critique scientifique du livre ; nous nous contenterons de le résumer et d'en indiquer le côté ingénieux et neuf.

Au point de vue *propagandiste*, il est peut-être un peu trop hérissé de chiffres et de formules — je sais bien qu'il y a des choses qu'on ne peut enguirlander — on ne marivaude pas avec la mathémathique. Mais Chirac s'est-il toujours bien gardé du tableau statistique, du terme technique? Je crois que non ! Les règlements et lois de la France régénérée, en leur sécheresse, nuisent un peu à l'intérêt littéraire du livre.

Chirac suppose la Révolution faite. Un socialiste, Maurice Dalbret, qui s'est volontairement exilé en Russie au moment où ses idées triomphaient (pour une raison peut-être un peu subtile) rentre en France. Il a assisté, durant son absence, à la transformation sociale de la Russie, accomplie par la simple volonté du tzar, en faveur de la démocratie, mais il a appris d'un autre côté l'échec des socialistes allemands trop fidèles à la doctrine marxiste.

« Ayant merveilleusement disséqué le mal, ayant constaté l'autoritarisme à outrance qui, sous les dehors d'une libre expansion, étreignait l'homme jeté dans les serres du capitalisme, Marx avait cru que, par un autoritarisme contraire, il arriverait à enchaîner le Capital et à créer le bien-être social.

« Cela découlait naturellement de sa conception révolutionnaire vraie dans le sens du premier coup à frapper, fausse dans son maintien après la bataille. »

Il avait donc trop généralisé sa formule habituelle.

« La force est l'accoucheuse des sociétés. »

« Accoucheuse ? sans doute.

Nourrice ? non ! »

Et l'exilé est, cela se comprend, avide d'apprendre comment s'y sont pris ses compatriotes pour assurer la Révolution.

Le transport qui ramène Maurice Dalbret dans sa patrie appartient à la *nation française*, c'est le nº 1249 des services publics de la marine. Le voyage est gratuit. A bord, Dalbret commence à apprendre les changements qui se sont produits. *L'administration nationale* a commencé par détruire le parasitisme sous toutes ses formes. Il n'y a plus ni rentes, ni arrérages, ni loyers perçus. On ne peut plus se faire entretenir par le travail des autres. Le budget des cultes a été supprimé. Le clergé travaille pour vivre. On expulse d'ailleurs ceux qui volontairement restent improductifs. On nourrit les invalides et les infirmes. Le labeur est devenu plus facile dans une foule d'industries, on ne travaille que deux jours par semaine et on est payé pour toute la semaine, « la production correspond toujours à la consommation, toute part de production exécutée par l'individu doit produire l'intégrité de la consommation.

Les douanes ne sont pas tout à fait supprimées — des droits sont prélevés sur la valeur des produits étrangers dont les similaires existent en France — mais sans formalité vexatoire, grâce à un contrôle facile sur les densités. On ne visite pas les bagages, mais seulement les colis marchands.

Sur le quai, se trouvent un service public de transbordement et un service de change gratuits pour les Français.

Le voyageur apprend que l'or est monnaie internationale. Dans le pays on se sert de billets de banque ou billets d'impôt. — Encore des services publics pour les voitures, pour la circulation.

A l'hôtel (l'ancienne Bourse de Marseille), Dalbret consulte la carte de la zône. Il voit que la France est divisée en 18 zônes géographiques — plus de départements, — mais à la frontière une zône neutre, un cordon de 15 lieues de profondeur — où on lui apprend qu'il y a là une population plus favorisée que dans le centre du pays, afin de la prédisposer à une résistance plus énergique en cas d'invasion. Les étrangers paient une taxe, c'est ce que Dalbret apprend en se promenant sur les quais — les ouvriers ont un minimum de salaire, — il y a des différences dans le salaire suivant l'éducation, la capacité — mais on ne voit plus de misérables.

Au théâtre, un ami lui dit que les directions dramatiques sont données au concours. Le théâtre appartient à la commune. — La banque qui est un service public, et dont le crédit est gratuit — prête sur le bail directorial, sans intérêt, en se contentant d'une commission. — La date du remboursement est fixée par l'emprunteur lui-même. — On lui donne le montant du prêt en billets. La banque reçoit l'impôt, paie les dépenses nationales, régionales, communales. Elle prête pour qu'on dépense. — et on ne peut dépenser son papier que dans le pays ! Ainsi, pour d'autres entreprises. En ses promenades dans Marseille, notre héros apprend qu'il n'y a plus d'hôpitaux — Les médecins (service public) se rendent à domicile. — La communauté hospitalière n'existe que pour les fous ou orphelins. Les médecins ont triple journée. — Le lendemain, Dalbret prend le train, — il se rend compte que le tarif des marchandises est de beaucoup réduit, calculé sur une rationnelle base, — il en est de même pour les voyageurs. Dix-huit compagnies gérantes ont remplacé les grandes compagnies. — Les employés ne sont pas des fonctionnaires, mais des collectivités responsables envers l'administration nationale et le public.

Les réclamations du public suffiraient à faire révoquer un gérant.

Les recettes sont centralisées par la Banque de France.

Les tarifs sont révisables de cinq ans en cinq ans. — Les transports

se sont multipliés, les populations rurales se sont massées le long de la voie — les exploitations de culture sont plus nombreuses.

D'autres réformes se sont également produites : le gaz est une coopération communale — on le paie 5 centimes les 5 mètres cubes.

Les mines — sont exploitées en service public — minimum de provision alimentaire à tous les coopérateurs depuis l'ingénieur jusqu'au manœuvre — Répartitions périodiques des produits de l'exploitation, au prorata du temps de travail et des utilités scientifiques, au prorata aussi du nombre des enfants. — Il n'y a pas de surproduction — grâce aux statistiques. Le travail périlleux de fond est fait par les condamnés de droit commun : vol, paresse invétérée. Il y a encore des criminels, mais ils tendent à disparaitre — le capitalisme ayant disparu.

Dans une conversation avec un ouvrier, Dalbret apprend qu'il y a un impôt unique — payable au cube pour les maisons, à la surface pour les terrains. La terre ne peut plus être vendue comme capital, ni louée comme intérêt. Les maisons sont petites mais confortables, hygiéniques. Elles ont un acte de naissance. La banque prête de l'argent pour les construire. Plus les maisons vieillissent plus elles sont bon marché.

L'agriculture, grâce à de nouvelles réglementations, est entrée dans une voie progressive. Les journaux ne sont plus des agences pénales. Les petits commerçants sont affranchis, ne paient que le loyer du magasin non de la terre, ni contributions, ni patentes.

L'enregistrement est gratuit...

Si nous bornons ici l'analyse des aperçus vraiment originaux qui abondent dans le livre de Chirac, c'est que la place nous manque. Nous en aurons cependant assez dit, croyons-nons, pour donner le désir de lire ce très intéressant ouvrage.

Robert Bernier.

NOTE ADMINISTRATIVE

La santé de Benoît Malon. — L'arrivée d'Amilcare Cipriani

Nous conformant aux amicales instances de nos amis et correspondants, nous donnons quelques lignes encore sur l'état de notre Rédacteur en chef.

Ainsi que nous le faisions prévoir, le rétablissement sera long, d'autant plus qu'il y a complication d'un abcès sur la plaie interne.

Cet abcès, très douloureux pour le malade et aggravant singulièrement la difficulté des expectorations, n'a pu que retarder l'amélioration qui est continue, mais très lente. Toutefois le nouveau mal est un peu en décroissance et si le malade, dont les forces reviennent, est encore astreint au repos le plus absolu, tout donne à penser que la convalescence est proche et que dans quelques semaines notre cher directeur pourra reprendre ses travaux, à notre joie à tous.

Notre vaillant ami Amilcare Cipriani, échappé encore une fois aux géoles de la monarchie italienne, est en ce moment auprès de lui et sous peu de jours nous en apportera des nouvelles directes à Paris, où il sera accueilli fraternellement par tous les amis de l'émancipation des peuples et de la République Sociale.

Disons à cette occasion que de même que lors de son premier séjour en France Amilcare Cipriani recevra sa correspondance dans les Bureaux de la Revue Socialiste, *10, rue Chabanais, Paris, que nous nous sommes fait un devoir et un plaisir de mettre à la disposition de l'éminent proscrit italien.*

La Rédaction et l'Administration.

Le Directeur-Gérant : Benoît Malon.

Cannes — Imp. Typo-Lithographique Figère et Guiglion, rue de la Gare, 3.

TACTIQUE SOCIALISTE

LES PARTIS SOCIALISTES ET LA CONCENTRATION RÉPUBLICAINE

« Il faut changer la tactique de la guerre tous les dix ans, a dit Bonaparte, si l'on veut conserver quelque supériorité. »

Ce qui est vrai pour la guerre des armées l'est aussi pour la guerre des partis.

Pour un politicien comme pour un chef d'armée, l'art de disposer les groupes et de les faire évoluer varie avec le temps comme avec les circonstances. Un exemple :

Marcher à l'ennemi en masses profondes est un système condamné, tandis que la guerre de tirailleurs a pris un développement considérable. A mesure qu'on avance, l'initiative individuelle prend le dessus sur l'obéissance passive : la partie tend à se dégager du tout. Une plus grande liberté des mouvements devient la règle. Il n'est pas jusqu'au simple troupier, chez qui on ne s'applique à éveiller le sentiment de la responsabilité.

En politique, les vieilles barbes de la concentration républicaine voudraient nous river éternellement à ce système. Depuis le jour où les républicains de toutes nuances — modérés, radicaux, révolutionnaires, socialistes — rangés sous la même bannière, faisaient l'assaut de l'ordre moral, il semble que rien n'ait changé.

Parce que pendant une période de combats, telle méthode nous a donné le succès, nous lui avons attribué un pouvoir magique et sommes restés convaincus qu'elle suffirait à tous les événements.

Un tel aveuglement pourrait être fatal. Pour avoir oublié un principe, qu'il considérait cependant comme fondamental, Bonaparte a eu son Waterloo. Nous aurions le nôtre si nous n'y prenions garde.

C'est la vitalité des groupes qui fait la vitalité de la République : étouffer l'une, c'est étouffer l'autre.

*
* *

Je crois devoir insister sur ce point, parce qu'il m'est arrivé de rencontrer des socialistes très sincères qui s'apitoyaient sur notre ingratitude à l'égard de cette méthode héroïque et sur les dangers qui peuvent résulter de son abandon.

Il y a bel âge pourtant que la concentration républicaine a perdu toute vertu et qu'elle n'a produit que du mal. On s'imagine que c'est elle qui a vaincu le boulangisme. C'est enfantin. Le boulangisme a existé tant que les impatients de réformes ont cru posséder en lui un levier utile et puissant pour la démocratie ; il s'est évanoui comme une ombre en même temps que cette illusion. Non, ce n'est pas la concentration, même avec la poigne d'un Constans, qui a tué le cheval noir, c'est le bon sens du peuple déçu de ses espérances.

On pressent aujourd'hui un nouveau danger et on veut recourir aux mêmes artifices. On ne voit pas que le danger n'est pas l'armée royaliste qui n'existe pas, mais l'armée trop réelle et trop nombreuse des mécontents.

Non seulement la concentration républicaine est devenue impuissante dans le péril ; c'est elle qui en a été la source principale. C'est elle qui a fait la faiblesse du parti républicain et détruit dans le pays son prestige. La déplorable crise que nous traversons est le produit de cette tactique néfaste.

Certes, ce chiffre fameux — les 363 — aura une belle page historique. Il a été un excellent cri de ralliement dans un jour de bataille. Mais le lendemain il fallait trouver autre chose. Vainqueur, on devait marcher de l'avant et reprendre sa liberté d'allure par une vigoureuse offensive. Que diriez-vous d'une troupe qui, s'étant formée en carré pour recevoir le choc de l'ennemi, conserverait cette attitude quand, l'ennemi repoussé, le moment serait venu de charger à la baïonnette. C'est ce qu'ont fait les républicains. Hypnotisés par la vision d'un ennemi imaginaire, qui n'était plus qu'une collection de moulins à vent, ils se sont tenus sur la défensive et, sous le prétexte d'une prudence superflue, ont occupé leurs loisirs à se vautrer dans les délices de Capone, s'en rapportant à la générosité des obligations du Panama pour solder les suppléments d'additions.

Derrière eux, cependant, voici que de nouveau le peuple murmure et, plus que jamais, on préconise la continuation d'un régime de perdition.

Mais, aujourd'hui, c'en est fait : le pays comprend que depuis les élections de 1877, la concentration n'a rien sauvé et a failli tout perdre. Pour parler un langage expressif, il en a soupé de votre concentration, messieurs les opportunistes. Faites-en votre deuil. Elle est morte, aussi bien que le cheval noir, et ne reviendra plus.

*
* *

Aux yeux de certains, renoncer à la concentration républicaine fait l'effet d'une trahison. Il semble qu'on déserte la République. Je me souviens particulièrement d'un article où Ranc a blâmé l'attitude de Millerand, d'un autre où Tony Révillon s'écriait sur un ton navré : Millerand nous quitte pour aller avec Lafargue.

Il faudrait pourtant s'entendre. Qui donc a rompu le faisceau de l'union républicaine, sinon précisément ceux qui nous accusent de le faire ? Jamais Millerand n'a exclu personne du parti républicain. La réciproque est-elle vraie ?

Dans son discours de Lyon, M. Lamy a résumé la politique de son groupe d'une façon très précise : « Les élections, dit-il, doivent être républicaines et je dis aux monarchistes : Trop tard ! aux révisionnistes : Trop tôt ! aux socialistes : Jamais ! »

Les opportunistes ne tiennent pas un langage différent. Ils déclarent à qui veut les entendre qu'il faut rompre avec tous les républicains entachés de socialisme. Avant même l'interpellation Leydet, ils exprimaient leur intention de soulever un débat qui « fît la coupure ».

Et au profit de qui, cette coupure ? Au profit des ralliés. Entre les socialistes et les républicains — le mot est de M. Jules Ferry — il y a un abîme infranchissable. Entre les républicains et les conservateurs, il n'y a qu'un fossé, déjà franchi.

Le *Peuple* de Lyon a raconté qu'à l'inauguration du cercle des « Grands Nez », un sénateur républicain de la région se flattait de ce que le socialisme avait été vaincu aux élections municipales, grâce au concours des conservateurs ralliés, et ce sénateur de conclure : « Il faut leur donner des garanties et des satisfactions ; car s'ils nous abandonnaient, les socialistes nous vaincraient de nouveau ».

Le *Temps* dénonce chaque jour le péril socialiste et fait appel pour en triompher au concours des conservateurs. « Il s'agit de savoir, s'écrie-t-il, si par incurie, par jalousie mesquine, ou par lâcheté, les conservateurs qui font la majorité dans le pays voudront faire les affaires des apôtres de la guerre des classes et de la révolution sociale. »

A peine rentré à la Chambre, M. Jaurès était frappé de l'état

d'esprit qu'il sentait autour de lui. « Une même peur du socialisme, disait-il, commence à affoler toute la majorité ».

Il ne manquait plus à cet ostracisme qu'une sanction officielle. Elle a été donnée par M. Ribot dans la séance du 17 février.

M. Paul Deschanel avait posé cette question :

Dans la pensée du gouvernement et de la majorité des républicains, est-ce que l'union des républicains comprend des hommes tels que Ferroul ?

— Non ! répond sans hésiter le président du conseil.

— Et M. Paul Lafargue, le gendre et le disciple du collectiviste allemand Karl Marx ?

— Non, est encore une fois la réponse de M. Ribot.

M. Deschanel continue :

— Est-ce que dans votre pensée, l'union des républicains comprend les députés qui marchent la main dans la main avec ceux-là ?

Ici, le gouvernement garde le silence. Son courage le trahit. Mais comme d'ailleurs personne ne proteste, l'orateur n'insiste pas, considérant que ce silence vaut bien une réponse. Ainsi ce ne sont pas seulement les élus du parti ouvrier qui sont mis hors de la République, mais encore tous les députés coupables de frayer avec eux, c'est-à-dire les Millerand, les Baudin, les Jaurès, etc.

*
* *

L'ostracisme ne s'arrêta pas en si bonne voie. Voici l'opinion d'un ex-radical socialiste, M. Yves Guyot. Il n'a « jamais considéré que les socialistes, pas plus que les boulangistes, fissent partie de la concentration républicaine. Mais il y a en outre une cinquantaine d'autres députés appartenant à l'extrême gauche, « les clémencistes », qui méritent la même proscription ».

Dans la pratique, il en est, du reste, ainsi, depuis longtemps. Un préfet qui se vantait d'avoir administré son département comme pas un, disait : « J'ai trouvé là un parti radical, j'ai tué ses journaux. J'ai trouvé un parti royaliste, je me suis mis avec lui du dernier mieux. J'ai trouvé un parti du gouvernement, j'ai rallié à lui la plupart des conservateurs. Mon département était une arène, j'en ai fait un salon ».

Les monarchistes ont bien fait mine de résister. Mais comment demeurer rebelle à des façons aussi aimables ? Décidés à en finir avec la gueuse dès qu'ils le pourraient, mais se reconnaissant incapables de l'avaler toute crue, ils consentent à utiliser la cuisine républicaine pour la cuire à point. M. le comte de Paris devra

prendre patience, en demandant des consolations aux rosières de Saint-Denis, ses protégées. M. d'Haussonville conseille « *à moins d'événements imprévus*, de ne point mettre la monarchie en cause devant les électeurs ».

Il y a une besogne commune à faire : diriger toutes ses forces contre les radicaux et les socialistes. Parmi les premiers, le chef de l'extrême gauche est tout indiqué, comme tête de turc. L'acharnement déployé contre lui s'explique très logiquement. « Il ne faut pas se lasser, conseille un organe monarchiste, l'*Espérance du Peuple*, de démanteler la citadelle. M. Clémenceau fait partie des troupes qui défendent cette citadelle. A ce titre, il doit s'attendre à toutes les attaques. Est-ce à dire que M. Clémenceau inspire une haine particulière aux coalisés ? Nullement... Mais il représente encore une force. Dans beaucoup de cercles, il est considéré comme la suprême réserve de la République et comme le dernier paladin qui lui reste. Eh bien ! ce preux, ce Roland, il faut l'abattre, il faut le supprimer... M. Clémenceau disparu, c'est l'extrême gauche tout entière qui s'écroule. En le perdant, la République perd, comme Napoléon à Waterloo, son dernier carré ! Comprenez-vous maintenant la tenacité de nos efforts ? »

Ce dernier carré défoncé, cette dernière redoute enlevée, les socialistes ne feront pas long feu. Seuls, devant la formidable coalition des conservateurs opportunistes et monarchistes, à quoi peuvent-ils prétendre ? Il suffira de quelques policiers lancés à leur chasse, pour venir à bout de ces « sauvages de la civilisation », comme les appelle chrétiennement M. d'Haussonville.

Les consciences timorées peuvent donc se rassurer. L'ancienne concentration a vécu, par la volonté même des opportunistes qui n'y ont jamais vu qu'un instrument de règne et une source de profits personnels. De gauche elle passe à droite. Les ralliés prennent la place de l'extrême gauche. Le pacte de l'union républicaine est dénoncé et on lui substitue celui que M. de Mackau est allé ourdir à l'Elysée.

Un néo-boulangisme se lève. Il a perdu son chef de file, M. Jules Ferry ; il lui reste son inspirateur, M. Constans.

SOCIALISTES ET CONSERVATEURS. — UNE COMBINAISON FANTAISISTE

Tout cela est dans le cours naturel des choses, mais voici qui est drôle. Tandis que le *Grand U* et la *Ligue de la Rose* s'entendent comme larrons en foire, écoutez ces cris indignés. Saisissant au vol une parole de M. Andrieux — parole qui n'engage

que lui — toutes les oies du capitole donnent avec un bel ensemble, pour dénoncer un prétendu complot, ourdi entre socialistes et conservateurs. C'est du toupet !

Les socialistes ont été les premiers au combat pour conquérir la République, et ils travailleraient aujourd'hui pour les monarchistes ! Ils veulent détruire tous les abus de cette société et pour mieux y arriver, ils ne songeraient qu'à fortifier ceux qui sont au premier rang pour les défendre ! Ils sont libres-penseurs et ils se placeraient sous le patronage du journal *la Croix !*

Le baron Reille, de sinistre mémoire, disait au congrès des catholiques militants :

« Dans la mobilisation électorale, il faut des soldats et un chef. Ce chef, c'est le pape ; il a des généraux et des lieutenants et parmi ces généraux, je salue le révérend père Picard... Vous êtes l'armée catholique, les cadres sont faits ; cherchez de nouveaux soldats ».

Ces nouveaux soldats, où les trouver ?

Une voix a répondu, celle-là même qui se fit entendre jadis à la porte des couvents, ordonnant le crochetage des saints lieux et l'expulsion des saints pères.

Elle dit : « Les soldats, je les ai. Je n'ai qu'à frapper le sol du pied pour en faire sortir des légions. Quand j'ai eu besoin de lancer des anarchistes contre la statue de M. Thiers à Versailles, j'en ai trouvé. Vous voulez des socialistes ? Rien de plus facile ».

Et il lança cet ordre aussitôt répercuté par les cent bouches de la réaction : « Conservateurs, votez pour les socialistes ; socialistes, votez pour les conservateurs ». Ce qui signifiait : Conservateurs, promettez de voter pour les socialistes et les socialistes s'empresseront de voter pour vous.

On eût dit la voix de Beelzebuth en personne.

Les jésuites, qui sont des malins, se frottèrent les mains en silence. Les socialistes, qui sont des simples d'esprit, tournèrent le dos au tentateur et à ses complots infernaux.

Dans la réunion du 9 mars, tenue à l'hippodrome de Lille, les orateurs socialistes répudièrent hautement, en présence de plus de 3.000 personnes qui les applaudissaient, toute arrière-pensée d'action commune ou d'entente possible entre les conservateurs et les socialistes, devant les urnes populaires.

« Non, s'écria le citoyen Jaurès, nous ne voulons pas de coalitions avec la réaction. Ce ne serait pas seulement un marché honteux, ce serait un marché de dupes ».

LE PARTI PROGRESSISTE. — LES AUXILIAIRES DU PARTI SOCIALISTE.

Voilà donc deux points sur lesquels aucune équivoque n'est possible.

La tactique proposée par M. Andrieux ne sera pas parce qu'elle est immorale, contradictoire et dangereuse.

La tactique de la concentration républicaine ne sera plus, parce qu'elle a cessé de répondre aux exigences de la situation et à la réalité des choses, parce qu'elle est abandonnée par ceux-là même qui l'ont créée.

C'est à qui aujourd'hui sonnera le glas de cette politique. Le *Temps* ne parle pas, sur ce point, un autre langage que la *Petite République*. Ceux qui la soutiennent encore en paroles, la trahissent dans leurs actes.

En outre, c'est à qui exprimera, d'une façon ou de l'autre, la nécessité de se prononcer nettement en vue de l'avenir. Les partis déjà ont pris leurs nouvelles positions. Manifestement, dans l'espace de quelques semaines, l'axe de la majorité parlementaire a dévié vers la droite. Les plus hautes situations politiques, présidence du Conseil, présidence du Sénat, présidence de la Chambre, présidence de la République, sont passées au centre gauche.

Par un mouvement contraire, un souffle de révolution court sur les sommets de l'extrême gauche et l'oriente vers une politique résolument progressiste.

Ainsi se laisse prévoir la formation d'un nouveau groupement qui prendrait le nom de parti progressiste et dont les forces se déploieraient sur un large front, avec le parti socialiste pour aile gauche, et pour aile droite une masse flottante s'étendant à tous les hommes de bonne volonté.

Si j'ai bien compris la pensée des initiateurs de ce mouvement, il s'agirait de grouper autour de leur personne un parti de gouvernement, et, par suite, une majorité parlementaire qui serait faite, avant tout, de probité et de sincérité républicaine, et ne laisserait en dehors d'elle aucun des éléments actifs pouvant concourir au progrès démocratique. C'est là une conception qui n'a rien d'impossible — dans un temps plus ou moins proche — à une condition toutefois, c'est de donner une forme précise à des conceptions jusque-là très vagues. Largement ouvert à l'égard des personnes, disposé à recueillir les épaves encore utilisables des vieux partis disloqués et désorganisés, le nouveau groupement doit être nettement circonscrit quant aux idées.

Ici encore, je ne fais que suivre la pensée souvent exprimée par les écrivains et les orateurs progressistes. C'est sur des idées, des programmes et non sur des personnes, ne cessent-ils de répéter, que le suffrage universel devra être appelé à se prononcer. Ainsi appuyé sur une ligne d'opération solide, disposant d'une troupe, animée, d'une extrémité à l'autre, du même souffle et marchant au même but, on pourra compter sur des succès sûrs et rapides.

La nature de ces idées, le fond de ces programmes, on n'est pas embarrassé de les découvrir dans les discours et les articles de journaux.

Ce n'est pas à une simple crise politique que nous assistons, déclarait M. Jaurès à la Chambre. Nous assistons à une décomposition des éléments de l'ancien ordre social. Pour rétablir la conscience humaine dans son équilibre, il faut des solutions morales nouvelles. Et à celle-ci il faut donner, comme sanction et garantie, des solutions sociales nouvelles. C'est le procès de l'ordre social finissant qui commence et nous sommes ici pour y substituer un ordre social plus juste.

C'est, on ne saurait s'y méprendre, la révolution sociale nécessaire que Millerand et Jaurès ont proclamée à la tribune de la Chambre. Et, comme sanction immédiate, à l'ordre du jour de la coalition réactionnaire, les orateurs en opposèrent un autre où ils exprimaient que « les scandales du jour ne sont que la conséquence naturelle et nécessaire du régime économique actuel, et que le seul moyen d'y mettre fin était l'application résolue et méthodique de la politique socialiste ».

Ainsi commenté, le mot progressiste perd le sens singulièrement vague qu'il a par lui-même. L'armée progressiste que MM. Millerand et Jaurès entreprennent de former, prend un nom plus précis : elle n'est autre que l'armée socialiste.

*
* *

J'ai dit « armée socialiste » et non « parti socialiste ». Ce n'est pas sans intention. La distinction est essentielle. Le parti socialiste embrasse la révolution sociale dans sa plénitude : il possède un ensemble complet de doctrines qui découvrent les causes intimes du mal et en déterminent le remède, qui aboutissent à un changement fondamental de la société et prévoient, dores et déjà, les formes nouvelles que celle-ci prendra dans l'avenir. Pour lui, le vice capital est inhérent à la propriété individuelle ; c'est à changer cette forme pour y substituer la forme collective que visent avant tout les efforts du parti socialiste.

Existe-t-il autour de ce parti des éléments qui, inconscients du but à poursuivre, incapables encore de saisir toute la portée du mouvement qui s'opère, sont pourtant susceptibles, dans le grand combat qui s'engage, d'un concours utile, peuvent aider le socialisme à franchir les premières étapes et rendre les premières rencontres plus décisives ?

Quels pourraient être ces alliés ? Les trouverons-nous sous la forme des anciens groupes qui ont joué un rôle dans l'histoire politique des dernières années ? Examinons.

Notre terrain de recherche est facile à circonscrire. Il suffit de s'en rapporter aux plans de l'ennemi. Quels sont les éléments que la coalition opportuno-conservatrice juge inassimilables? Les socialistes, les radicaux et les boulangistes.

Nous allons passer en revue ces deux derniers partis.

LE PARTI RADICAL

Les radicaux ont adopté une attitude lamentable. Ils ne cessent de gémir sur le rôle de dupes qu'ils ont constamment joué dans la concentration républicaine. Leur générosité dans le sacrifice a dépassé toutes les limites. Ils ont immolé toutes les promesses qu'ils avaient faites aux électeurs et en échange desquelles ils avaient reçu leur mandat.

Le jour viendra où nous recevrons le prix de nos sacrifices, assuraient-ils. Au besoin nous exigerons.

Ils n'ont rien reçu que les éclaboussures du Panama et, à la veille du scrutin, c'est contre eux, aussi bien que contre les socialistes que se prépare la concentration de tous les pouvoirs et de tous les partis.

Jamais a-t-on vu un parti en pareille posture ? Ils n'ont su être nettement ni un parti d'opposition, ni un parti gouvernemental. Ils n'ont donc recueilli le bénéfice ni de l'un ni de l'autre. Du banquet plantureux où se gobergeaient les opportunistes, ils ont obtenu à peine quelques miettes. En revanche, une funeste solidarité leur fait porter, devant l'opinion, le poids de toutes les fautes commises et de l'épouvantable scandale où est venu s'effondrer le gouvernement opportuniste.

Je l'ai dit, c'est lamentable. Maintenant, quelle décision le parti radical compte-il prendre ? Est-il seulement capable d'en prendre une ? L'agitation électorale a déjà gagné tous les groupes. Les socialistes s'organisent, les monarchistes mettent en jeu toutes leurs forces depuis le pape jusqu'aux pucelles de Saint-Denis.

Mais les radicaux, où sont-ils ? qui les voit ? qui les entend ? Distingue-t-on seulement l'ébauche d'un mouvement d'organisation ? Ils semblent accepter avec humilité les coups de la destinée et se résigner à l'écrasement qui les menace entre l'avalanche socialiste et la plaine gouvernementale.

En vérité, jamais on n'aura vu un tel manque de caractère, se traduisant par l'abdication dans le succès et par l'absence de ressort dans l'infortune.

* * *

Faut-il faire une distinction pour les radicaux-socialistes?

Quel magnifique rayon de soleil salua l'aurore de ce groupe ! Il y a quelques dix ans, les communards, retour du bagne et de l'exil, venaient leur apporter leurs illusions toujours vivaces, leur foi qui n'avait pas faibli.

L'*Alliance Socialiste* se forma. Le programme était modéré, sans caractère doctrinal. Mais il répondait, on ne peut mieux, aux tendances moyennes de notre démocratie.

Il représentait le minimum des revendications idéales, et le maximum de celles qu'on pût atteindre présentement. Nos amis Theiss, Longuet, etc., en furent les inspirateurs. Clémenceau en fut l'interprête dans son discours de Marseille. Les radicaux socialistes se l'approprièrent. L'effet fut énorme.

L'*Alliance Socialiste* n'est plus ; mais elle n'a pas été sans profit. Sa première utilité est d'avoir préparé l'éducation socialiste d'une masse électorale jusque-là fort ignorante. La seconde, qui, elle non plus, n'est pas sans prix, a été de fournir un tremplin à une élite de baladins politiques qui ont donné la mesure de leur valeur et ont cessé d'être un danger.

Dans cette élite qui parvint alors à accaparer la confiance publique, nous constatons, non sans plaisir, que les communards ne figurent que par leur absence. On acceptait les idées, mais on n'acceptait pas les hommes. Pour conquérir la faveur électorale, la condition *sine quà non* consistait à se dire communard, mais à ne l'avoir jamais été. Des gens qui avaient tout bravé et tout souffert, qui possédaient à leur dossier une paire de condamnation à mort, sans compter les travaux forcés, il fallait s'en méfier. Mais d'autres, porteurs de queues de paon et fabricants de boniments de foire, furent jugés les plus dignes. A défaut du casque de Mangin et de sa cuirasse on vit reparaître, à la devanture de la barraque, le chapeau Bolivar et le gilet Robespierre. Le succès fut le même.

Pendant une longue série d'années, le plus parfait représentant de cette catégorie d'hommes d'Etat occupa les deux plus

hautes fonctions parlementaires, passant alternativement de la présidence du Conseil à la présidence de la Chambre. Dans la première situation, il ne différa point, que je sache, des simples radicaux, lesquels n'avaient point différé des opportunistes.

De quelle réforme, je ne dis pas sociale, mais politique, son passage au pouvoir a-t-il fait bénéficier la nation ? La séparation des églises et de l'Etat, cet a b c du radicalisme a-t-elle seulement fait un pas ?

Quant aux procédés de gouvernement, ont-ils changé si peu que ce soit ? Si un sous-préfet de M. Constans a ordonné le feu à Fourmies, c'est un préfet de police de M. Floquet qui a fait assommer les républicains derrière le cercueil d'Emile Eudes. L'un a eu l'audace de pousser la violence à son point extrême : l'autre a eu le mérite d'en donner l'exemple.

La présidence de la Chambre semblait plus en rapport avec les habitudes de solennelle ostentation du chef radical. Le jour où il se trouva dans une situation délicate, son irrémédiable vanité se découvrit à nu et lui ôta toute perspicacité. Certes, il lui était facile de venir déclarer à propos du Panama. « Voyant la République en péril, je n'ai consulté que ma conscience qui m'ordonnait de la sauver. Voilà ce que j'ai fait. Je comprends d'ailleurs qu'il y aurait danger à ériger en règle politique un acte inspiré par une situation exceptionnelle, et j'estime devoir descendre du pouvoir, laissant au pays le soin de juger ma conduite ».

Cela fait, il ne restait plus qu'à passer à la caisse — pour rembourser. — Mieux vaut tard que jamais, eût-on dit ; puis on eût oublié.

Mais dans cette outre gonflée de métaphores, il n'y avait point place pour une pensée élevée, ni pour une résolution virile. Le résultat était facile à prévoir. On a vu comment le malheureux s'échoua lamentablement dans le mensonge et la dissimulation.

Quand je parle des radicaux-socialistes, il va sans dire que je prends le parti dans son ensemble, et que je m'abstiens de toute personnalité, sauf à l'égard de ceux qui l'ont représenté au pouvoir. J'entends montrer que les radicaux-socialistes sont morts comme parti.

C'est une conséquence inévitable de l'orientation nouvelle qui s'est faite dans les idées, dans les tendances et dans les faits. En dehors du progrès socialiste et de la réaction conservatrice, il n'y a plus place pour un groupement politique. Il faut donc choisir. A ne juger que par leur qualificatif, il semble que pour le groupe des radicaux-socialistes, le choix doive être facile. Il est au contraire plus difficile pour cette fraction que pour toute

autre. La raison en est simple : en dépit de leur titre, ils sont restés un parti purement politique, je pourrais dire le seul parti purement politique. Partout ailleurs, chacun sait s'il est socialiste ou anti-socialiste. L'extrême-gauche seule l'ignore. L'unité de vue existe pour elle sur le terrain des réformes politiques, mais sur le terrain des réformes sociales, le désaccord est complet. Tellement complet que ce groupe a fourni un des ennemis les plus décidés du socialisme, M. Yves Guyot. Il me serait facile de citer d'autres noms, parmi lesquels je me garderais d'oublier M. Barodet. Un des membres les plus estimés et des plus fermes de l'extrême gauche, M. Peytral, ne s'est-il pas lui-même déclaré l'année dernière, à Marseille, pour la liberté du laisser-faire, laisser-passer ?

Puis, quelle ignorance enracinée ! Ils rendraient des points à M. Richter, auteur de la fameuse brochure : « *Où mène le Socialisme ?* » Dans leur appréciation de la révolution sociale, ils en sont restés au brouet noir et à la communauté des femmes. Ecoutez notre ami Tony Révillon définissant le collectivisme : un système « qui détruirait l'initiative, l'émulation, qui arrêterait le développement des individualistes et paralyserait l'influence du mérite personnel ». Vous rappelez-vous le mot de cet autre, disant : « Je suis le seul de mon groupe qui ait lu le *Capital* de Marx et j'avoue n'y avoir rien compris ». Ne croirait-on pas entendre un cancre de collège se félicitant de sa bêtise ?

En présence d'un tel parti-pris, comment ne serait-t-on pas autorisé à dire que, dans la situation nouvelle, le groupe radical-socialiste est condamné à mourir ?

La coupure se fera inévitablement.

Les uns formeront un groupe intermédiaire et flottant, sans boussole et sans autorité.

Aux autres le chemin est tout tracé par leur intelligence et leur sincérité. L'Union socialiste leur tend les bras ; qu'ils aillent à elle ! L'intérêt de la République et celui de leurs intérêts le leur commandent !

Placés à l'aile droite de l'armée, ils apporteront un contrepoids utile à des témérités qui leur sembleront trop hâtives et, par l'éclat de leur talent, leur longue expérience, la sincérité connue de leurs opinions, leur connaissance approfondie des questions les plus ardues, ils seront un appoint précieux à la cause socialiste.

LES BOULANGISTES

Le parti boulangiste, plus que tout autre, se trouve désormais sans direction et sans raison d'être. Laissera-t-on, voués à l'abandon, ses tronçons dispersés, ou l'intérêt démocratique nous commande-t-il d'en recueillir les éléments utiles ?

C'est pour le deuxième avis que je me prononce. Seulement l'opération n'est pas inoffensive.

Le boulangisme est un terrain où l'on ne se meut pas sans danger, même à l'heure présente. On court le risque sinon de s'égarer soi-même, du moins d'égarer l'opinion publique.

Dégagé des alliances de droite et de gauche qui composaient ses extrêmes, et ramené à son principe élémentaire, le boulangisme, on doit s'en souvenir, représente l'amoindrissement de la représentation nationale au profit d'un pouvoir central considérablement renforcé ; le tout enveloppé d'une épaisse couche de chauvinisme. C'est un retour à l'idée impérialiste.

Notre socialisme ne saurait rien avoir de commun avec cela, et il ne faut pas qu'il en puisse être suspecté. Si nous combattons le parlementarisme, c'est pour donner plus de vérité et plus de force à la représentation nationale ; si nous voulons réformer le suffrage universel, c'est pour rendre plus effective la souveraineté populaire et non pour la faire abdiquer aux mains d'un pouvoir fort ; si nous faisons appel au peuple mécontent, ce n'est pas pour le pousser à la boucherie, mais pour l'en préserver.

Donc, il faut bien se mettre en garde contre toute équivoque. Ce ne sont pas les socialistes qui peuvent aller au boulangisme ; ce sont les boulangistes qui doivent venir au socialisme.

La devise qui, autrefois, nous a tenus également éloigné de la rue Cadet et de la rue de Sèze subsiste donc. *Ni l'un ni l'autre*, répétons-nous, ni opportunisme ni boulangisme.

Toute apparence d'une politique contraire n'entrainerait que des mécomptes.

En parlant d'une réunion de la salle St-Léger, des journaux ont prêté à un orateur cette parole : « Nous acceptons les gens qui sont allés rue Cadet, pourquoi n'accepterions-nous pas ceux qui sont allés rue de Sèze ? »

Une proposition présentée en ces termes serait inadmissible dans la bouche d'un membre du parti ouvrier. Elle n'a pas été formulée et ne pouvait pas l'être. Ce qu'il fallait dire et ce qui a été dit, c'est : « Nous acceptons les socialistes de la rue Cadet, nous pouvons accepter les socialistes de la rue de Sèze ».

Certes, il est impossible de vouer à l'impénitence finale ce qui, dans toute une existence consacrée à la révolution sociale, n'a été qu'un égarement passager. La politique populaire est une femme que la passion peut rendre implacable, mais qui, le plus souvent, se montre débonnaire et prête au pardon.

Là, était la juste mesure qu'on ne pouvait dépasser sans imprudence et qui, après quelques tâtonnements, a été adoptée.

Ces tâtonnements ont été laborieux. Quelques-uns ont pu se méprendre sur l'esprit de certain manifeste et de certain meeting où le boulangisme a paru un peu encombrant. Il en est de la politique comme d'autre chose : l'exacte mesure ne se trouve pas du premier coup. Plus la main qui verse est ardente et généreuse, plus les bonnes intentions risquent de faire déborder le vase.

Par exemple, là où je n'ai pas compris, c'est quand j'ai entendu cette explication : « La réunion de Tivoli-Wauxhall ne fait point partie d'un plan combiné. C'est un incident qui n'aura pas de lendemain ».

Pas de lendemain ! Alors ne valait-il pas mieux s'abstenir ? S'être décidé à tenter une démarche délicate, sans plan médité, sans prévision d'une action ultérieure et de longue haleine. Mais ce serait enfantin. C'est impossible.

Il serait à désirer, au contraire, que le manifeste « Aux Français » et la réunion annexe eussent une suite et un lendemain. Mais il faudrait procéder différemment.

Le manifeste du parti ouvrier, paru le 11 février et signé : « Le Conseil National », présente la question dans des termes irréprochables. Il suffirait de s'en inspirer.

« Nous n'avons plus voulu savoir, y est-il dit, si les possibilistes des deux branches avaient été, il y a quatre ans, à la rue Cadet... Nous n'avons voulu voir en eux que des socialistes, un moment égarés et rejoignant le drapeau. Mais nous aurions voulu que, de même que l'éponge était passée, dans l'intérêt supérieur de la cause commune, sur la défection des anciens cadettistes, l'éponge fut également passée sur la défection d'autres socialistes qui, eux, avaient été rue de Sèze. Nous aurions voulu, en un mot, que la concentration opérée par les exigences de l'heure présente s'opérât jusqu'au bout et que, pour consacrer définitivement l'unité révolutionnaire parisienne, on ouvrît à Granger et à Roche les rangs qui venaient de s'ouvrir à Dumay et à Lavy. »

On ne saurait être plus net ni mieux préciser la tactique à suivre. Nous souhaitons qu'un premier effort demeuré sans résultat puisse être renouvelé à bref délai.

LA RESERVE SOCIALISTE

J'y vois un intérêt capital et si évident qu'il ne peut manquer de convaincre bientôt tous les hésitants.

Si les états-majors, boulangiste ou radical, ne peuvent être accueillis qu'avec circonspection, il n'en est pas moins vrai que des adhésions partielles venues de ces deux partis sont utiles, non pas seulement comme valeur intrinsèque, mais comme moyen d'entrainement de la masse radicale ou boulangiste.

Or, cette masse est un fond précieux de recrutement.

En ce qui concerne particulièrement les radicaux, on peut considerer que la troupe est bonne dans sa presque totalité. A ce propos, j'ai plaisir à citer un des principaux organes de province, *Le Réveil du Nord*, qui, par l'organe de son directeur, M. A.-G. Claude, s'exprime ainsi : « Le suicide des généraux n'a pas entrainé celui des soldats... L'armée radicale compte encore des vigoureux bataillons prêts à engager des nouvelles batailles contre tous les partis rétrogrades...

« Il est démontré par les faits les plus incontestables, qu'à dater du moment où les porte-parole du parti radical ont abdiqué l'autonomie de leur groupe et l'indépendance de leur action politique, les électeurs qui avaient concouru à leur fortune, dans toute l'étendue du territoire national, ont énergiquement résisté à l'infiltration opportuniste et suppléé par leur propagande à la pusillanimité des élus.

« Dès le lendemain des élections de 1889, les citoyens indépendants n'ont pas hésité à relever le drapeau, à rompre avec toutes les compromissions à la mode et à provoquer dans le suffrage universel une agitation constante en faveur de leurs idées... Ils n'ont épargné aucun effort, aucun sacrifice pour barrer la route à l'opportunisme... C'est à leur concours dévoué que les socialistes purs ont dû, un peu partout, une bonne part de leurs victoires.

« L'élection de Lafargue est de ce nombre.

« C'est assez dire que les électeurs radicaux n'ont pas suivi leurs anciens chefs dans le néant, qu'ils ont établi leur droit à l'existence et que l'avant-garde socialiste commettrait une faute irréparable, si elle ne comptait pas avec eux aux prochaines élections législatives ».



Profondément désabusée, aujourd'hui la masse, en général, cherche une nouvelle direction. Le socialisme l'attire. Il ne s'agit

pour lui que de savoir la prendre. C'est donc de ce côté que le grand effort de propagande doit être dirigé. Il ne s'agit pas de céder quoi que ce soit sur les principes, mais seulement de les mettre à la portée de tempéraments divers, de les rendre accessibles à un état d'esprit plus timide ou moins façonné. Ce n'est pas du premier coup que le soldat s'habitue au feu. A ceux qui n'y sont pas familiarisés, la pensée de déboulonner une colonne donne le frisson, que diront-ils si, du premier coup, vous leur parlez de déboulonner la société ?

Il n'y aurait aucun mal, non plus, à se dépouiller d'une phraséologie souvent superflue. On n'attire pas les mouches avec du vinaigre, ni les bourgeois en les clouant au mur.

La violence des mots n'est que la protestation rageuse de l'impuissance. Voyez les partis bourgeois. Faibles, sont-ils assez patelins ! Forts, sont-ils assez féroces ! Nous autres c'est le contraire. Faibles, nous voulons être des épouvantails : forts, nous sommes des moutons. Il faudrait trouver un juste milieu.

Les partis révolutionnaires ont apporté dans leur politique des adoucissements sensibles : leur vocabulaire n'a pas suivi une marche parallèle. Souvent même, ils semblent vouloir se rattraper de la modération du fond par la véhémence de la forme. Avec un peu plus d'entre-gens, nous doublerions aisément nos effectifs.

Mettons les bourgeois au mur — au mur de la discussion. Nous avons pour nous la logique ; cette arme est la plus sûre pour le massacre des préjugés.

Dans la tournée de propagande qu'ils ont si brillamment inaugurée, nos amis Millerand et Jaurès, Guesde et Lafargue sont en train de prouver l'efficacité de cette méthode. Nul doute que leur exemple ne soit suivi par tous.

Ils ont entrepris d'amener à eux les électeurs par la puissance pénétrante et l'effort gradué de la persuasion. Voyez déjà l'effet produit : Le *Temps* est tout inquiet et ne s'en cache pas. Faisant allusion à MM. Millerand et Jaurès, « la tactique des nouveaux alliés, dit-il, surprend, non par son audace et son outrance, mais par une modération relative ». Cet organe par excellence de la classe satisfaite entend « dans la bouche de bien des gens cette réflexion qu'à la rigueur on pourrait se résigner à leurs exigences ».

C'est précisément, ajoute-t-il, contre cette fausse sécurité qu'il importe de réagir vigoureusement.

Le coup a donc porté ; il n'en est pas de meilleure preuve. C'est un encouragement pour nous, socialistes, à persévérer dans la même voie, à faire converger toutes les fractions de l'armée socialiste, vers le suprême effort qui se prépare, à rallier autour de nous tous les dévouements plus ou moins conscients, toutes les bonnes volontés éparses au milieu de la confusion des partis.

Socialistes, vous avez fait l'union entre les sectes qui vous divisaient, il vous reste à la faire entre les sectes qui divisent le pays.

Vous avez appelé à vous le concours de tel groupe, de tel parti. Il faut porter plus loin encore et plus haut vos visées.

De tous côtés s'élève un double cri, cri de probité, cri de réformes sociales. Faites-vous-en les porte-parole. Faites autour de vous l'union de la France honnête et laborieuse, lasse de toutes les exploitations et de toutes les hontes qu'une infime minorité lui impose.

La vraie alliance, la vraie concentration, la voilà.

Nous nous occuperons dans un autre article des programmes et du plan de campagne.

V. Jaclard.

LA RÉVOLUTION DE DEMAIN

(*Suite et fin*)

DEMAIN !

A deux conditions, la Révolution prochaine — non pas *l'évolution* dans son large sens philosophique, mais la *Révolution* dans le sens politique que nous donnons à ce mot, la crise plus ou moins violente, provoquée par des circonstances accidentelles impossibles à prévoir, qui précipitera la ruine de l'ordre actuel —: à deux conditions, cette Révolution pourrait être considérablement ajournée :

Par la réforme complète de l'impôt, c'est-à-dire par l'égalisation des charges sociales de tous les citoyens, en faisant contribuer chacun uniquement d'après ce qu'il possède ou ce qu'il gagne, et non plus, pour la plus forte part, d'après ce qu'il consomme ;

Par l'abolition de la guerre (1) c'est-à-dire la suppression du budget militaire, rendant ainsi disponible près de deux milliards annuels qu'on pourrait appliquer aux réformes économiques, et notamment aux institutions d'assurance et d'assistance ayant pour objet de garantir à chaque travailleur son salaire, pendant tout le

---

(1) La possibilité d'un état supérieur, en politique comme en général, dépend d'un fait fondamental : la cessation de la guerre... — Avec la répression de l'activité et la décadence de l'esprit militaire, viendra l'amélioration des institutions politiques comme celle de toutes les autres institutions. Sans cela, aucune amélioration permanente n'est possible... (Herbert Spencer : *Principes de sociologie* ; tome III page 878-880.).

« L'activité pacifique conduit spontanément à l'association universelle, seule source de sa systématisation ; tandis que l'essor guerrier ne comportait que la société civique. Cette distinction explique à la fois la supériorité finale de l'état industriel et la lenteur nécessaire de son avènement décisif. Il n'a pu surgir qu'en Occident, après l'épuisement irrévocable non seulement de la guerre, conquérante ou défensive, mais aussi de la synthese absolue, théologique ou métaphysique. La systématisation du travail exigeait à la fois l'ascendant des mœurs pacifiques, seules susceptibles de l'universalité qu'elle suppose, et la prépondérance de l'esprit positif, unique base de la coordination industrielle. » (Auguste Comte : *Politique positive* ; tome IV, p. 323.)

temps de son activité, et son existence matérielle, en temps de chômage ou de maladie, et au jour de la retraite.

Mais l'abolition de la guerre n'est possible qu'en vertu d'un accord international, et en conséquence, d'un désarmement général et simultané.

Or, tant que le régime politique et le régime économique des diverses nations européennes (tout au moins des sept grands Etats : France, Allemagne, Autriche, Russie, Angleterre, Italie, Espagne) ne sera pas unifié, c'est-à-dire jusqu'à ce que ces Etats aient tous adopté la forme républicaine qui, seule, permet une fédération réelle de peuples ; et jusqu'à ce qu'ils aient tous adopté les mêmes règles économiques quant à la propriété, quant à l'échange, quant à l'organisation du travail, quant à la limitation minima des salaires, ce qui, supprimant les rivalités et les concurrences individuelles et nationales, élimine la cause essentielle, génératrice de toutes les guerres : — jusque là, il serait chimérique d'espérer que sur l'initiative de tel ou tel gouvernement, fût-ce un gouvernement révolutionnaire, les gouvernements européens, s'étant réunis, conviendront de désarmer tous ensemble. Il serait surtout chimérique — et périlleux — de croire que si, par extraordinaire ils faisaient cet accord, tous l'exécuteraient avec la même bonne foi.

Quant à la réforme de l'impôt, certes, elle pourrait être réalisée bien plus aisément.

Elle ne dépend pas, en effet, d'un concert préalable entre les nations ; elle n'implique aucun péril pour la sécurité ni pour l'existence du pays.

Elle est, au contraire, réclamée par l'immense majorité, sinon par l'unanimité des contribuables. Et il suffirait, pour l'accomplir, que les mandataires élus par ces mêmes contribuables voulussent bien la voter, et que, de ces mandataires, les délégués au pouvoir voulussent bien l'exécuter.

Or, depuis tantôt vingt-cinq ans, la réforme de l'impôt est à l'ordre du jour de toutes les législatures qui se sont succédé chez nous. Pendant tout le dernier quart de ce siècle, elle a été discutée à satiété, dans la presse, à la tribune, dans les livres d'économie politique ; elle a donné lieu à une foule de projets qui, tous, ont été renvoyés à des commissions spéciales, étudiés (plus ou moins), classés, — et finalement enterrés dans les catacombes parlementaires. (1)

---

(1) S'il m'est permis de citer ici un exemple personnel, je dirai que j'ai déposé, le 24 juillet [illegible], sur le bureau de la Chambre, une proposition de réforme générale de l'impôt.

D'autres projets ont été déposés depuis.

Ils ont tous eu un sort commun. Ils ne sont même pas sortis des limbes de la commission chargée de les examiner.

Ainsi, l'immense majorité du pays réclame la réforme de l'impôt, basée sur une meilleure et plus juste répartition des charges contributives.

La grande majorité du Parlement y est favorable ;

Et cette réforme ne se réalise pas !

Pourquoi ?

Parce que notre organisation parlementaire est telle qu'aucune — entendez bien ! — aucune réforme virile et sérieuse ne peut être votée, ni délibérée, ni même étudiée par les deux Chambres.

Pourquoi encore ?

Demandez à l'eunuque pourquoi il n'a pas d'enfants, bien qu'il apprécie le charme moral de la paternité ; demandez au cul-de-jatte pourquoi il ne marche pas, bien qu'il reconnaisse l'utilité de la locomotion : demandez à l'aveugle pourquoi il n'y voit pas, bien qu'il aspire, de toutes les forces de son être, à la douce lumière.

C'est à juste titre que les socialistes considèrent la réforme de l'impôt comme la clé des réformes sociales.

Mais c'est justement parce qu'elle est la clé des réformes sociales à accomplir, que le régime parlementaire actuel est impuissant à la réaliser.

Cette réforme, en effet, suppose une répartition équitable des charges sociales entre tous les citoyens. Mais, pour l'asseoir, c'est tout notre régime économique qu'il faut mettre en cause, car notre régime économique, tel qu'il est constitué, n'est pas compatible avec une réparation équitable des charges, pas plus qu'il ne l'est avec une répartition équitable des bénéfices. Celle-ci, d'ailleurs, n'est-elle pas la conséquence de celle-là ?

L'impôt sur les capitaux et les revenus, dans notre organisation où les capitaux, pareils au Protée antique, prennent toutes les formes, glissent en tant de mains, fluides comme l'eau, impalpables comme l'air, s'évanouissant ici pour reparaître là, circulant sur toute la surface du globe, d'une manière abstraite, avec la rapidité de l'étincelle électrique: où les revenus subissent tant de fluctuations et sont si difficilement constatables : — cet impôt, assurément on en peut établir des approximations arbitraires, mais au grand risque de porter dans tout l'organisme social le trouble le plus profond.

C'est pourquoi, tout en ne cessant de proclamer bien haut la nécessité de cette réforme, jamais des législateurs qui, par tant de liens tiennent aux classes bourgeoises, c'est-à-dire à celles qui, directement, profitent de l'état économique actuel, ne s'engageront dans une voie qui — ils le sentent confusément mais vivement —

les mènerait bien plus loin qu'ils ne veulent et même ne peuvent aller.

Donc, impossibilité de réaliser, par les voies légales et parlementaires, les réformes les plus élémentaires, même les plus urgentes, même celles qui, seules, pourraient préparer les inévitables transformations économiques.

Conséquence : Révolution.

L'expérience historique confirme l'observation contemporaine en nous apprenant que les Révolutions sont, dans la vie sociale, comme des crises de croissance que nul être organisé ne peut éviter.

« Il est rare — dit M. Paul Leroy-Beaulieu — qu'un progrès notable dans l'humanité ait été obtenu sans quelques luttes, sans quelques souffrances passagères. Tout ce qui est bien s'achète en ce monde non seulement par des efforts et des controverses, mais par des conflits. »

Chacun des pas décisifs de la civilisation est marqué par une Révolution.

La grande Révolution chrétienne marqua le début de la transformation de l'esclavage en servage.

La Révolution des Communes, qui emplit tout un siècle de notre histoire, marqua l'affranchissement du serf industiel, comme la Révolution de 1789 marqua l'affranchissement du serf rural.

La Révolution de demain, si elle trouve, elle aussi, ses Saint-Paul, ses Pierre Marcel, ses Danton pour la conduire, décidera l'affranchissement définitif du prolétariat par l'abolition de la dernière classe rétrograde qui s'oppose encore à l'avènement du règne de justice et d'égalité auquel nous aspirons.

Ainsi, à travers les âges, les Révolutions sociales se donnent la main. Dans cette évolution constante des idées, des sentiments et des mœurs de l'humanité, qui constitue la civilisation, — fleuve immense qui emporte en un courant irrésistible hommes et choses vers un mystérieux avenir, — à la longue la masse des préjugés, des erreurs, des égoïsmes se tasse, s'agrège, finit par former embâcle — comme les sables, les épaves, les mille débris que charrie un fleuve, à certains endroits, à certaines courbes s'arrêtent, s'amalgament, formant bloc, et l'entravent dans sa course.

Les Révolutions sont comme le flot qui se heurte, se brise, se reforme, se précipite, et finit par enlever le barrage. Certes, l'effort est terrible, le fleuve en est troublé jusque dans ses profondeurs ; son cours un moment paraît suspendu ; il tourbillonne, il écume, ses eaux souillées ont perdu leur claire sérénité.

Mais, l'obstacle détruit, aussitôt tout rentre dans l'ordre, et le fleuve, majestueux et calme, reprend sa marche, insoucieux des ruines dont il vient de joncher ses rives.

Cruelle contradiction, comme il s'en trouve dans les données de chaque grand problème social !

La révolution paraît inévitable : nous y marchons à grands pas. Et il n'est guère douteux que, en l'état actuel des choses et des esprits, cette Révolution, éclatant à l'improviste, à la suite d'une guerre continentale, ou d'un krack gigantesque ébranlant sur ses bases la fortune publique et jonchant le sol des fortunes privées — un Panama fin de siècle ! — serait un saut dans les ténèbres.

Mais si le mouvement d'association syndicale qui, depuis quelques années, s'est si prodigieusement développé en Europe et en Amérique, et que nous voyons en train d'unir les prolétariats des deux mondes en de vastes fédérations corporatives internationales ; si ce mouvement n'est pas, accidentellement ou par le fait des répressions gouvernementales, entravé et comprimé ; s'il suit son développement normal, il est permis de penser qu'un jour viendra où les travailleurs de tous ordres, sur toute la surface du sol civilisé, unis, organisés, de multitude seront devenus légion.

Alors, il faut le reconnaître, ils seront les maîtres de la situation.

Mais bien insuffisants, bien faibles encore sont les syndicats professionnels, du moins en France. Reconnus, mais tenus en suspicion par les pouvoirs publics, ouvertement combattus par le patronat, ils n'ont pas encore réussi à encadrer dans leurs associations le quart des ouvriers industriels. Quant aux ouvriers agricoles, ils ne connaissent pas cet instrument d'émancipation ou bien ont peur de s'en servir.

Quelle force, pourtant, quelle puissance pourront avoir les syndicats, quand ils compteront comme adhérents la majorité des salariés ; quand, grâce à leurs fédérations, ils unifieront les revendications des prolétaires, et mettront au net les formules pratiques, précises de ces revendications !

Ne le sentons-nous pas, dès à présent, et n'est-ce pas dans ce mouvement syndical, à peine naissant et déjà si vigoureux, que le socialisme a puisé, par milliers et par millions, ses recrues actives ?

N'en avons-nous pas un saisissant exemple, par la grève de Carmaux, qui a fait capituler une puissante compagnie minière, et le gouvernement lui-même ?

Oui, le jour où l'ensemble, ou tout au moins la majorité des travailleurs seront groupés, disciplinés en syndicats ; où ces syndicats seront fédérés entr'eux, de façon à ne plus former qu'une masse compacte, cohérente, sachant ce qu'elle veut et où elle va ; ce jour là, il ne faudra pas dire que la Révolution

sera près d'être accomplie : elle sera virtuellement faite. Le prolétariat n'aura qu'à étendre la main pour s'emparer des pouvoirs politiques; et, maître des pouvoirs politiques, il sera du même coup maître du pouvoir économique...

Ce jour, sans doute, est encore éloigné. Nous n'en sommes qu'à l'aube de l'organisation des syndicats professionnels, qui n'est autre, au fond, que la réorganisation, sur le plan et d'après les idées modernes, des antiques corporations de métiers, non plus fermées, jalouses les unes des autres, tout animées de l'esprit du plus âpre individualisme, mais vraiment démocratiques et profondément pénétrées du sentiment de la solidarité et de l'unité nécessaires.

Il y a encore beaucoup à faire avant que les ouvriers eux-mêmes comprennent que l'association syndicale, mieux que le suffrage universel tel qu'il est actuellement conçu et pratiqué, est l'instrument souverain par lequel ils conquerront sûrement leur émancipation définitive.

Pourtant, il est impossible que tous ne voient pas, à la longue, que pas une de leurs revendications les plus légitimes n'a chance d'aboutir, tant que, divisés, éparpillés, ils ne les formuleront qu'individuellement.

On convient que l'unique moyen pratique, pour les ouvriers, de faire admettre leurs revendications, c'est la grève. Et l'on est d'accord, économistes et politiciens, même bourgeois, pour reconnaître comme légitime le droit de grève.

Or, le plus souvent, les grèves échouent (1). Pourquoi ? parce que les réclamations des grévistes étaitent exagérées ou mal fondées? Cela peut arriver sans doute, mais ce n'est pas dans la généralité des cas. Elles échouent, le plus souvent, parce que les grévistes n'ont pas les moyens d'attendre ; parce que huit jours, quinze jours de grève, suffisent pour les réduire à merci. Car la faim, la faim pour soi, pour la femme, pour les petits — se soucie peu de la légitimité des motifs de la grève. La faim est impérieuse, elle veut être satisfaite. Elle a vite raison de toute énergie, de tout amour propre, même de tout sentiment généreux. Et tel qui, en

(1) D'après les dernières statistiques de l'office du travail, sur les 313 grèves qui ont eu lieu en 1890, 82, comprenant 13,361 ouvriers ont réussi ; 64, comprenant 28,013 ouvriers, ont abouti à une transaction ; 161, englobant 74,075 ouvriers, ont échoué.

En 1891, 91 grèves, avec 22,449 ouvriers, ont réussi ; 67, avec 34,217 ouvriers, ont amené une transaction ; 106, avec 32,100 ouvriers, ont échoué.

un jour de lutte, se jetterait hardiment au-devant de la mort, capitule devant les sommations de la faim (1).

Voilà pourquoi, encore aujourd'hui, les grèves sont à la fois si meurtrières aux ouvriers, et si stériles.

Elles ne peuvent devenir un moyen réellement efficace aux

---

(1) Aux économistes attardés qui osent encore aujourd'hui parler de la liberté de l'offre et de la demande, en matière de contrat du travail et qui proclament qu'armés du droit de grève, les ouvriers sont sinon supérieurs, du moins égaux en puissance aux patrons, il est bon de rappeler cette maîtresse page du père de l'économie politique, Adam Smith :

« Les maîtres sont, en tout temps et partout, dans une sorte de ligue tacite, mais constante et uniforme, pour ne pas élever les salaires au-dessus du taux actuel. Violer cette règle est surtout une action de faux-frère et un sujet de reproche parmi ses voisins et ses pareils. A la vérité, nous n'entendons jamais parler de cette ligue, parce qu'elle est l'état habituel, et on peut dire l'état habituel des choses, et que personne n'y fait attention. Quelquefois les maîtres font entr'eux des complots particuliers pour laisser au-dessous du taux habituel les salaires du travail. Ces complots sont toujours conduits dans le plus grand silence et dans le plus grand secret jusqu'au jour de l'exécution ; et quand les ouvriers cèdent, comme ils font quelquefois sans résistance, quoiqu'ils sentent bien le coup et le sentent fort rudement, personne n'en entend parler. Souvent, cependant, les ouvriers opposent à ces coalitions particulières une ligue défensive ; quelquefois aussi, sans aucune provocation de cette espèce, ils se coalisent de leur propre mouvement, pour élever le prix de leur travail. Leurs prétextes ordinaires sont tantôt le haut prix des denrées, tantôt le gros profit que font les maîtres sur leur travail. Mais que leurs ligues soient offensives ou défensives, elles sont toujours accompagnées d'une grande rumeur. Dans le dessein d'amener l'affaire à une prompte décision, ils ont toujours recours aux clameurs les plus emportées, et quelquefois ils se portent à la violence et aux derniers excès. Ils sont désespérés et agissent avec l'extravagance de gens au désespoir, réduits à l'alternative de mourir de faim, ou d'arracher à leurs maîtres, par la terreur, la plus prompte condescendance à leurs demandes. Dans ces occasions, les maîtres ne crient pas moins de leur côté ; ils ne cessent de réclamer de toutes leurs forces l'autorité des magistrats civils et l'exécution la plus rigoureuse de ces lois sévères portées contre les ligues des ouvriers, domestiques et journaliers. En conséquence, il est rare que les ouvriers tirent aucun fruit de ces tentatives violentes et tumultueuses, qui, tant par l'intervention du magistrat civil que par la constance mieux soutenue des maîtres et la nécessité où sont la plupart des ouvriers de céder pour avoir leur subsistance du moment n'aboutissent, en général, à rien autre chose qu'à un châtiment ou à la ruine des chefs de l'émeute. » *(Essai sur la richesse des nations).*

Il est vrai qu'au temps où Adam Smith écrivait, le droit de coalition — la grève — était interdit aux ouvriers, puisqu'il n'y a guère plus de trente ans, en France du moins, qu'il leur a été reconnu. Mais en fait, l'intervention du « magistrat civil, » celle de l'autorité administrative et de la force militaire, sous le prétexte d'assurer l'ordre public, met le plus souvent en échec ce droit de grève, en faisant supporter aux ouvriers, traités en suspects ou en ennemis, les pires vexations, et en les contraignant par la menace, la terreur ou la violence, à *rentrer dans le devoir*, c'est-à-dire à abandonner leurs prétentions ou à subir celles de leurs maîtres.

mains des travailleurs que si, d'avance, par l'organisation de leurs syndicats, ceux-ci savent les prévoir et se procurer les ressources indispensables pour les soutenir.

Le nerf, dans cette guerre économique, comme dans la guerre militaire, — c'est l'argent.

Nous avons déjà vu que, faute d'argent, le prolétariat ne peut pas être directement représenté dans les assemblées délibérantes électives ; qu'en fait, si les ouvriers, en vertu du droit de suffrage universel, sont tous électeurs, ils ne sont réellement pas plus éligibles qu'ils ne l'étaient naguère, sous le régime du suffrage censitaire.

Faute d'argent, les syndicats ne peuvent tenir, ni exercer leur action utile, qui est de défendre contre le patronat les intérêts des salariés.

Si la grève de Carmaux, dont je parlais tout à l'heure, a réussi, (il faut noter d'ailleurs, qu'elle n'était causée que par un motif d'ordre politique, nullement par un motif économique) c'est parce que le syndicat a pu, pendant deux mois et demi, subvenir, à peu près, aux besoins des ouvriers grévistes (1). Mais comment l'a-t-il pu ? Grâce aux souscriptions improvisées partout, grâce aux sous recueillis sur tous les points de la France, aux sous donnés à trois mille travailleurs par leurs camarades de servitude et de misère.

Eh bien ! ce qui s'est fait là, spontanément, au hasard ; ce qui s'est fait sous le coup du besoin immédiat, et pour ainsi dire sous le feu de l'ennemi : il faudrait le faire surtout en temps de paix, par mesure de prévoyance.

Il faudrait organiser le sou de la grève, le petit sou quotidien prélevé sur le salaire de chaque travailleur syndiqué. Le produit de cette collecte serait affecté, par exemple, pour les deux tiers à la Caisse particulière de chaque syndicat, et pour l'autre tiers à la Caisse générale de la Fédération des Syndicats.

De la sorte, on aurait à la fois deux trésors : le trésor local, propre au budget administratif de chaque association syndicale, destiné surtout à secourir, dans des cas spéciaux et individuels de chomage, de retraite ou d'infirmité professionnelle, les membres de l'association ; à participer, dans une certaine mesure, aux frais électoraux des luttes politiques dans lesquelles sont engagés des candidats ouvriers ; enfin, au besoin, à soutenir les grèves particu-

(1) La subvention a été bien insuffisante, car si le syndicat a recueilli et distribué environ 70,000 francs de souscriptions, les ouvriers ont perdu plus d'un million de salaires. Que de misères, que de souffrances muettes cette disproportion énorme entre la perte et la recette laisse entrevoir !

lières et accidentelles décidées par le syndicat ; — le trésor national — ou international — destiné à subvenir à l'action politique générale du parti, et, plus essentiellement, à constituer la ressource suprême, le jour où serait proclamée la grève totale, la révolution.

Est-ce là une mesure impraticable ? Je le crois d'autant moins qu'en Angleterre, en Amérique, grâce aux cotisations régulièrement versées par leurs membres, les syndicats (*Trades Unions*, *Chevaliers du Travail*, etc.) sont parvenus à se constituer un fonds de ressources qui se chiffre par millions de francs.

Quelque réduit que soit le salaire minimum d'un ouvrier, il lui permet néanmoins de disposer, sans trop de privations, d'un sou quotidien, dont le versement dans la Caisse du syndicat, constitue, d'ailleurs, au profit du déposant, une véritable prime d'assistance et d'assurance.

Si, en France, trois millions de travailleurs syndiqués s'astreignaient à verser quotidiennement un sou dans une caisse commune, ils auraient bientôt amassé un trésor de guerre formidable.

A cent cinquante mille francs par jour, soit quarante-cinq millions environ par an, en dix ans le Prolétariat organisé aurait plus de cinq cents millions à sa disposition, soit pour enlever une majorité électorale, soit pour décider et soutenir la grève générale.

C'est le sou des fidèles qui a, sinon créé, tout au moins soutenu la richesse de l'Eglise, cette richesse qui, si on l'avait laissée s'accumuler, aurait fini par absorber toute la fortune publique, sol et capitaux.

C'est le sou des fidèles du socialisme qui créera réellement le Quatrième-Etat, et lui donnera l'arme par excellence pour lutter contre les classes dirigeantes et possédantes.

Mais le sou quotidien aurait aussi sa vertu morale. Il habituerait les ouvriers associés à sentir, par ce petit sacrifice tous les jours répété, le lien de leur solidarité. Il ferait de leurs associations de véritables « personnes morales », et tous seraient, par le fait même de leur participation pécuniaire, intéressés au bon fonctionnement des syndicats. Voyez quelle admirable discipline, quelle régularité règnent dans les associations de secours mutuels ! C'est que, là, chacun payant en vue d'un avantage éventuel à recueillir, est intéressé directement au maintien de l'œuvre collective, à son succès, à son développement. Pourquoi n'en serait-il pas de même des syndicats, du moment qu'ils seront constitués sur le même modèle, et qu'à leur existence et à leur progrès seront attachés les mêmes intérêts individuels ?

En résumé, il faut que le prolétariat constitue non pas seule-

ment sa personnalité politique, mais surtout sa personnalité économique et sa personnalité morale.

Il faut que, sous la forme moderne des syndicats, il réorganise ses corporations, devenues solidaires : telle est la condition suprême du triomphe de la révolution de demain.

En même temps, devrait s'opérer une large décentralisation, à la fois politique, administrative et économique, qui ferait des communes, des cantons, et même des provinces, autant de groupes autonomes, affranchis, dans la mesure la plus radicale, de la lourde et tyrannique tutelle du pouvoir central (à peu près comme sont actuellement les cantons suisses à l'égard du gouvernement fédéral).

Mais cette décentralisation s'effectuerait pour ainsi dire par la force même des choses, alors que le gouvernement politique se trouverait réduit à de simples fonctions de défense et de police générales.

C'est, à mon avis, dans cette organisation, non plus accidentelle et partielle, mais générale et systématique, des syndicats ouvriers que serait le salut. C'est là que la grande révolution économique trouverait son pacifique instrument. C'est par là que s'élaboreraient et se résoudraient progressivement, sans violence, tous les x du redoutable problème social qui pèse sur nos sociétés vieillies.

Mais allez donc tenir ce langage, allez donc essayer de persuader aux classes possédantes que leur devoir, ou — ce qui, pour elles, est plus sacré — leur intérêt serait de prendre hardiment la tête de ce mouvement d'association, au lieu d'user ce qui leur reste de forces à le refouler !

Les classes possédantes n'ont rien appris, et elles ont tout oublié. Cramponnées à leurs privilèges, elles refusent même de discuter avec ceux qu'elles considèrent comme des ennemis de l'ordre public. Elles persistent à ne vouloir voir dans le mouvement général d'idées et de sentiments qui entraîne les masses dans le large et profond courant socialiste qu'un accident, une crise passagère dûe à quelques meneurs. Elles ont l'aveuglement de Louis XVI qui, entendant crouler la Bastille sous les coups du peuple, disait : « C'est une émeute ! » — quand déjà la Révolution qui, en trois ans, devait le dévorer, lui, sa famille, sa noblesse, son clergé et sa dynastie, l'avait saisi.

En vain les convie-t-on à considérer que ce mouvement social s'est déterminé malgré l'unanime hostilité du pouvoir, de la presse, de tous les partis politiques ; qu'il s'est développé malgré les obstacles, les entraves, les résistances qui partout se sont dressés contre lui.

En vain leur rappelle-t-on qu'il y a dix ans le mot *socialisme* était un mot conspué et flétri, et qu'aujourd'hui il a conquis dans la science, dans la littérature, dans l'art, dans la politique, la place prépondérante.

En vain leur démontre-t-on que les doctrines socialistes, il y a dix ans vagues, sentimentalement incohérentes, présentent aujourd'hui une précision redoutable, et sont à peu près en état de formuler un programme de réformes pratiques.

En vain leur fait-on observer qu'il y a dix ans à peine, il n'y avait dans le vaste monde que quelques milliers de socialistes, et qu'aujourd'hui on les compte par millions : qu'en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Espagne, en France, ils sont en train de monter à l'assaut des pouvoirs politiques, et que leurs masses, qui se rapprochent et se soudent les uns aux autres, sont sur le point de former une armée disciplinée et organisée.

En vain, enfin, leur représente-t-on que, par un phénomène contre lequel rien ne saurait prévaloir, l'accumulation croissante des capitaux (c'est-à-dire du travail réalisé) a pour conséquence fatale la diminution progressive du pouvoir d'acquisition de l'argent, c'est-à-dire, d'une part, la vie plus chère, et d'autre part les revenus de toutes sortes, rentes ou intérêts, s'abaissant de plus en plus.

En effet — ainsi que le dit M. Ch. Gide dans ses *Principes d'Economie Politique* — « dans les pays vieux, les capitaux sont à la fois moins productifs, car les emplois possibles se font rares, et deviennent de moins en moins rémunérateurs ; et plus abondants, car l'épargne poursuivie pendant une longue suite de générations a dû les accumuler en quantité considérable. »

Il y a seulement quarante ans, cent mille francs constituaient une grosse fortune : et le commerçant, l'artisan, l'industriel qui les avaient acquis s'estimaient heureux et se retirait des affaires. Aujourd'hui, c'est un capital à peine suffisant pour faire vivre une famille bourgeoise dans le fond d'une province : c'est la gêne, c'est moins que la médiocrité dans une grande ville.

En sorte que toute cette classe moyenne qui se tient entre la haute bourgeoisie et le prolétariat : — rentiers vivant sur les revenus de leur ancienne épargne, artisans, commerçants, industriels exploitant un petit capital de moins en moins productif ; — tous sont condamnés à l'éviction de leur situation, chaque jour aggravée.

Les classes possédantes ne veulent rien entendre ni rien voir. Elles n'ont qu'un mot à la bouche : « Nous gardons ce que nous avons, » sans songer que justement, toute la question est là, de savoir si ce qu'elles ont, elles ont le droit de le garder ; sans songer non plus que cette question, déjà moralement résolue dans la

conscience publique, ne saurait tarder à se résoudre dans les faits.

Un siècle de domination, un siècle de jouissance semble avoir épuisé toute la sève de ce fameux tiers, dont Aug. Thierry fut l'historien génial: de ce tiers si grand, si héroïque au moyen-age, si fort en 1789.

L'égoïsme développé par un régime économique où le « chacun pour soi » a remplacé toute autre notion morale: l'égoïsme a rongé, desséché jusqu'aux moelles ce monde qui, déjà, sent le cadavre, et sur lequel, comme des vers, les juif pullulent, hâtant la décomposition pour se repaître de ses restes.

Ce monde a beau s'agiter, et parler, et crier, et menacer : il est mort : et Drumont, l'âpre pamphlétaire, a raison de chanter sur lui le *Dies iræ*.

« Socialistes ! — s'écriait naguère Proudhon dans une éloquente prosopopée, — Socialistes ! éclaireurs perdus de l'avenir ! pionniers dévoués à l'exploration d'une contrée ténébreuse, nous dont l'œuvre méconnue éveille des sympathies si rares, et semble à la multitude un présage sinistre ! Notre mission est de redonner au monde des croyances, des lois, des dieux, mais sans que nous-mêmes, pendant l'accomplissement de notre œuvre, nous conservions ni foi, ni espérance, ni amour !... Combien parmi nous ont péri, et nul n'a pleuré leur sort ! Les générations auxquelles nous frayons la route passent, joyeuses, sur nos tombes effacées : le présent nous excommunie, l'avenir est sans souvenir pour nous, et notre existence s'abîme dans un double néant ! »

C'est hier, semble-t-il, que le grand remueur d'idées, comme l'appelait Sainte-Beuve, jetait ce cri de désespérance et presque de renoncement.

Que dirait-il, aujourd'hui, s'il lui était donné de les voir, ces socialistes, multipliés par millions sur toute la surface de la terre, donnant au vieux monde et au nouveau le spectacle auguste d'une humanité nouvelle qui se lève ?

Que dirait-il, lui qui maudit l'avenir, s'il pouvait contempler l'aube de l'avenir qui monte à l'horizon, et dont les grandissantes clartés, illuminant les sommets de la pensée humaine, chassent devant elles les ombres de la vieille nuit ?.....

« Tous les mêmes, ces réformateurs ! Tous les mêmes, ces utopistes ! Encore un qui vient nous dire pourquoi les institutions sociales actuelles ne peuvent plus subsister, et qui ne nous apporte sur les réformes organiques par lesquelles un ordre économique et politique nouveau devrait être instauré, que des vues,

des considérations générales, des désirs, des aspirations, des sentiments !

« Cette révolution qu'il nous annonce, comment procédera-t-elle, en gros et dans le détail ? Quelles mesures réalisera-t-elle dès le premier jour, et quelles le second, et quelles les jours suivants. Combien de temps durera-t-elle ? »

Ainsi parlent les gens positifs, bombant leur ventre, les mains dans leurs goussets.

Je l'avoue humblement : toutes ces choses, je les ignore. Je sais pourquoi *ce qui est* ne peut durer, et j'en ai dit les raisons. Je crois apercevoir, à un point de vue d'ensemble, — comme de loin et de haut on distingue les lignes générales de l'horizon — *ce qui devrait être*, et ce vers quoi nous allons.

Mais *comment* ce qui est sera finalement détruit ; *comment* ce qui devrait être sera construit, qui donc, sans abuser de la crédulité publique, ou sans s'abuser lui-même, oserait entreprendre de le raconter ? Qui donc est de taille à prévoir, dans l'infinie complexité des évènements à venir, et l'heure, et l'ordre, et la marche de l'épisode accidentel, bien que fatal, qui ouvre l'ère active d'une révolution sociale ?

Je sais que demain arrivera, mais de *quoi demain sera-t-il fait ?* Il est permis de le pressentir, comme il est permis, quand on voit un orage monter dans le ciel, de prédire qu'il éclatera, sans pouvoir dire exactement ni sur quel point précis, ni à quelle minute, ni si la foudre allumera des incendies, ni si elle tuera des êtres animés.

Quand, en 1789, Louis XVI convoqua les Etats Généraux, qui donc eût été alors en mesure de prévoir et de dire quels changements profonds allaient, en quelques années, être réalisés dans l'ordre social : comment la royauté, la noblesse, le clergé, institutions dix fois séculaires et qui, à cette heure encore, apparaissaient à l'immense majorité des esprits comme indispensables dans la nation, seraient abattus sans retour, et comment, à leur place, d'autres institutions, à peine rêvées, à peine entrevues, seraient fondées ? Beaucoup sentaient que de grandes transformations allaient s'accomplir. Mais comment, par quelle série d'évènements elles s'accompliraient : personne, assurément ne le savait, et même au moment où elles s'opéraient, personne n'en aurait pu déterminer les conséquences ultérieures.

Nous sommes à l'aise aujourd'hui pour vaticiner au rebours sur la révolution dont notre société actuelle est issue. Nous connaissons par le menu son histoire ; nous en connaissons et l'ensemble et les détails. Nous en voyons les suites logiques, les développements jadis en germe, aujourd'hui réalisés ; nous pouvons

en apprécier les fautes et les erreurs, comme les grandeurs et les vertus.

Mais la Révolution qui vient, ou plutôt la révolution qui est en train, la révolution qui n'est qu'un développement, une suite de celle de 89, laquelle elle-même procédait directement de la révolution des Communes et du XVIIIe siècle, il nous est possible, dans une certaine mesure, d'en déterminer les lignes essentielles; il nous est possible, jusqu'à un certain point, d'en discerner les tendances et d'en supposer les aboutissants définitifs. Mais c'est tout. Nous sommes comme les acteurs d'un drame dont nous n'entrevoyons que confusément l'action, parce que nous y sommes trop mêlés, parce que nous le faisons, et que chacun de nous — tel un soldat au milieu d'une bataille — ne jouant qu'un imperceptible bout de rôle, au milieu d'une infinité d'autres acteurs qui vont, viennent, sortent, rentrent, parlent, s'embrassent ou se heurtent, nous ne saisissons que très imparfaitement le sens de la pièce : et quant au dénouement — s'il y en a un — qui de nous le verra ?

De quelque façon, d'ailleurs, que la Révolution se réalise, soit par une crise accidentelle, soit par l'action du suffrage universel, imposant, par la révision de la Constitution, la transformation de notre régime parlementaire, et provoquant l'avènement d'un personnel politique nouveau, — la première réforme sociale qui devra être accomplie, c'est, je l'ai déjà indiqué, celle qui a pour objet une meilleure répartition des charges, préambule nécessaire d'une répartition plus équitable des bénéfices.

Cette meilleure distribution des charges, elle sera organisée par l'établissement de l'impôt direct et progressif sur le capital et sur le revenu, la suppression de toute hérédité collatérale (sans toucher d'ailleurs à la liberté de tester), et la fixation de droits de mutations par décès calculés de manière à prendre peu sur les petites fortunes, davantage sur les fortunes moyennes, et la moitié au moins des grandes fortunes, à peu près dans les proportions suivantes indiquées par Godin, le fondateur du familistère de Guise :

Au-dessous	de 2,000 fr.	1	%
—	de 2,000 à 5,000 fr.	3	%
—	de 5,000 à 10,000 fr.	5	%
—	de 10,000 à 20,000 fr.	7	%
—	de 20,000 à 50,000 fr.	10	%
—	de 50,000 à 100,000 fr.	15	%
—	de 100,000 à 500,000 fr.	20	%
—	de 500,000 à 1 million	30	%
—	de 1 million à 5 millions	40	%
—	de 5 millions	50	%

On aurait ainsi près de trois milliards de recette, lesquels, joints aux produits nets des divers services publics, déjà exploités par l'Etat ou dont il prendrait la direction (tabacs, postes, télégraphes, téléphones, chemins de fer, mines et carrières, salines, allumettes, domaines proprement dits) produiraient plus de quatre milliards de francs.

Et, comme le fait remarquer B. Malon dans son *Socialisme Intégral*, auquel j'emprunte cet aperçu d'un impôt direct et progressif — il faut noter que l'abolition du budget des cultes, du parasitisme administratif, du cumul et des sinécures allégeraient le budget de dépenses improductives, en attendant la suppression du budget de la guerre, qui réaliserait une économie annuelle de deux milliards environ. »

La seconde mesure à accomplir serait la décentralisation administrative (dont j'ai parlé plus haut) restituant aux communes leur autonomie économique et leur permettant de « communaliser » une foule de services : éclairage, eaux, tramways et omnibus, boulangerie, boucherie, service médical et pharmaceutique, etc.

La troisième mesure, ce serait l'organisation de l'assurance obligatoire contre le chômage, la maladie, la vieillesse, les accidents professionnels, les crises quelconques faisant tomber le salaire au-dessous du minimum fixé pour chaque catégorie de métiers, d'après le prix moyen de la vie, selon les localités.

Ces trois grandes mesures sociales n'ont assurément rien d'utopique, ni dans leur conception, ni dans le mode possible de leur application.

Elles pourront être réalisées sans toucher à quoi que ce soit d'existant, sans troubler ni violenter les relations politiques, économiques ou morales des individus entre eux.

Ces mesures prises et assurées, on peut dire que la transformation totale de l'ordre social actuel serait décidée.

Les réformes organiques, plus profondes et plus décisives que cette transformation implique, pourraient dès lors se préparer et s'accomplir sans graves et irréductibles difficultés.

Nous constatons que la maison croule. Chaque jour, la lézarde s'élargit, et quelque pierre tombe du faîte.

De pouvoir moral, il n'y en a plus, aujourd'hui que les croyances religieuses sont éteintes, et n'ont pas été remplacées.

De pouvoir politique, il ne reste qu'une ombre. Le parlementarisme a usé, miné tous les ressorts de l'autorité gouvernementale : de même qu'il a épuisé toutes les couches — et jusqu'aux fausses couches — du personnel dirigeant.

Un chef d'État qui n'est qu'un personnage décoratif, dernier et platonique titulaire de la « fonction de majesté », automate dont tous les mouvements sont réglés par une Constitution compliquée qui, sous prétexte d'équilibrer les pouvoirs, les neutralise et annihile les uns par les autres ; un Parlement à deux têtes, être hybride, aussi incapable de penser que d'agir ; abêti dans un formalisme judiciaire suranné, chargé de dégager le *droit* d'une effroyable accumulation de textes législatifs qui se heurtent, se contredisent, s'embrouillent les uns dans les autres, auxquels personne ne comprend rien, une magistrature qui, dans la main du ministre de passage qui la dirige, n'est plus qu'une machine à moudre l'équité en farine d'arbitraire et de bon plaisir.

Du haut en bas, un seul souci : gagner de l'argent, ou avancer.

Gagner de l'argent ! C'est le cri de cette société qui se débat dans une fièvre de mort.

Gagner de l'argent ! Et, par une alchimie étrange, cet argent se transmue en papier, et ce papier, qui se multiplie pour ainsi dire par sa propre puissance, finit par ne plus représenter que lui-même — c'est-à-dire rien.

De pouvoir économique, plus même une ombre. L'anarchie, ici, est à son maximum d'intensité. Anarchie, d'ailleurs, érigée en principe par la science officielle. Laissez faire, laissez passer ! Et, sous le couvert de cette règle protectrice, la spéculation factice, l'art monstrueux d'acheter avec rien ce que le vendeur ne possède pas, et d'en retirer bénéfice, s'est abattue sur l'activité productrice du pays, et la dévore (1).

Agriculture, commerce, industrie, tous les labeurs obstinés de millions de paysans, tout le travail de millions d'ouvriers, tout cela est en proie, livré à l'avidité dévorante de syndicats financiers qui jouent entre eux la fortune publique au baccara.

Paysan, dont l'hypothèque mange le sillon, pour qui t'acharnes-tu à remuer la glèbe ? Pour le juif que tu ignores, et qui, de Paris, de Berlin, du bout du monde, joue sur tes grains,

(1) Exagéré-je ? Écoutez une autorité non suspecte :

« Personne n'ignore le brigandage qui se commet sous le couvert de la fondation de sociétés par actions. Rien n'est plus éhonté ni plus criminel. C'est un des symptômes les plus tristes de la démoralisation publique.

« Ce qu'étaient autrefois, dans les temps les plus reculés du moyen âge, les grandes compagnies d'aventuriers et de brigands qui rançonnaient les marchands et pillaient les campagnes, les sociétés par actions le sont aujourd'hui, non pas toutes, sans doute, mais beaucoup d'entre elles, avec plus de sécurité, plus d'impunité, plus de loisirs et plus de jouissances pour leurs fondateurs et leurs directeurs. C'est une organisation systématique et méthodique de pillage. » (P. Leroy-Beaulieu, *Économiste français*, [illegible] juillet [illegible].)

sur ton bétail, sur ton vin, et à son gré fait la hausse ou la baisse sur ce que tu produis.

Commerçant, que la faillite guette, que, de jour en jour, la concurrence souveraine des grandes sociétés financières, des grands bazars, des grands magasins, opprime et réduit, pour qui t'épuises-tu à observer, à calculer les fluctuations des marchés, les besoins ou les fantaisies de la consommation ; pour qui t'appliques-tu à créer des débouchés nouveaux aux marchandises nationales ? Pour le banquier, qui avec le rateau de l'escompte usuraire, râfle tes profits, jusqu'au jour où, te voyant à bout de souffle, d'un coup sec, d'un trait ou d'une imperceptible piqûre d'épingle sur ta signature, il t'étrangle où te dégonfle.

Ouvrier, que la machine vorace a pris, toi, ta femme et tes enfants, et qui, du matin au soir appliqué à ta tâche, n'en retires qu'à peine ce qu'il faut à un être humain pour ne pas mourir de faim : pour qui la vie n'est qu'une série plus ou moins longue de jours qui se suivent et se ressemblent, jours de salaire incertain, de chômage imminent, et au bout de ces jours l'inévitable vieillesse avec la misère non moins inévitable, la mendicité, l'asile de charité et la mort : ouvrier de l'usine, de la mine ou de l'atelier, pour qui travailles-tu ainsi sans trève, sans espérance et sans amour ? Pour quelqu'un que tu ne connais pas, et qui, sans rien faire, en vertu d'un droit sévèrement garanti par les lois, prélève tout le produit net de ton travail car, ainsi que l'a officiellement déclaré le directeur de la société Austro-Belge à Corphalie, devant la commission d'enquête de Bruxelles, en 1886 : « La science industrielle consiste à obtenir d'un être humain la plus grande somme de travail le plus utile en le rémunérant au taux le plus bas. »

Et vous, innombrable multitude de parias, qui cherchez en vain à gagner votre misérable existence, et n'y pouvez parvenir : vous qui, sans avoir demandé à naître, êtes de trop dans nos sociétés égoïstes : vous à qui, par une ironie féroce, la loi impose le devoir de travailler, alors qu'elle vous refuse le droit au travail ; vous qui, chaque année, voyez quatre-ving-dix mille des vôtres, hommes, femmes, enfants (en France seulement) mourir de faim, de froid, de besoin au milieu des luxes et des prodigalités de nos grandes villes : — trouvez-vous vraiment que le dernier mot soit dit, et que, au banquet de la vie, quelques-uns ayant cent fois plus que leur part, il est juste que vous n'en ayez pas la vôtre ?

« La société économique moderne — dit M. Paul Leroy-Beaulieu — est une pyramide qui, si elle a une base très large, diminue graduellement. »

Cette image satisfait le savant académicien. Elle est agréable

à l'œil, et d'ailleurs, ceux qui occupent les degrés supérieurs de la pyramide s'y doivent trouver à l'aise. Mais à mesure que l'on descend vers la base, les degrés inférieurs sont encombrés. On s'y foule, on s'y presse, on s'y écrase pour ne pas choir plus bas.

Quant à la « *base très large* », ce sont des millions d'êtres humains — les frères en J.-C. de M. Leroy-Beaulieu — qui la constituent, supportant sur leurs dos oppressés le poids colossal de tout le monument.

Cette image effroyable, digne de figurer l'un des supplices que Dante décrit dans son *Enfer*, c'est l'économie politique orthodoxe, celle qui, au nom de l'Etat, est professée au collège de France, celle qui a pour patrons, amis et serviteurs, ministres, sénateurs, députés, juges et gendarmes : c'est l'économie politique brevetée et garantie par le gouvernement, qui nous la certifie comme la ressemblance exacte de l'ordre social actuel.

En vérité, quand une société en est là, que ceux qui l'enseignent, la moralisent et la gouvernent, font d'elle-même un tel aveu, dites si elle n'est pas mûre pour la crise finale ; dites si elle peut durer ; et si vous le dites, et si vous le croyez, soyez conséquents et allez jusqu'au bout : ajoutez que le droit est une mystification, la justice une blague, le devoir une sottise, et qu'il n'y a rien — que la Force.

Et quand vous aurez dit cela, vous aurez justifié la Révolution, et toutes les revendications qu'au nom de la Force, elle imposera, et toutes les violences qu'au nom de la Force elle suscitera contre les débiles résistances de prétendus conservateurs pris de vertige, et qui, de leurs propres mains, sans le savoir, creusent, sous la maison déjà branlante, le trou dans lequel elle s'engloutira...

Henri AIMEL.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

DE LA DOCTRINE SAINT-SIMONIENNE

FAIT EN 1831

Par Hippolyte CARNOT

(*Suite et fin*)

L'association universelle, prédite par Saint-Simon, et dont le nom seul équivaut à une définition, est l'état où toutes les forces humaines seront harmonieusement combinées ; or, elles ne peuvent l'être que dans une direction pacifique, et il est impossible de leur concevoir un autre objet d'activité que l'exploitation, l'embellissement du globe, à l'avantage de ses habitants. Toute trace d'antagonisme doit donc disparaitre, et avec lui toute oppression exercée sur le faible par le fort. En un mot, le développement de l'humanité peut être exprimé dans les termes suivants, qui correspondent à ceux de décroissance de l'antagonisme et croissance de l'association ; savoir : diminution graduelle de l'exploitation de l'homme par son semblable ; exploitation de plus en plus parfaite du globe par l'homme.

Nous allons voir qu'effectivement, ainsi que nous venons de le dire, ces termes se correspondent, et qu'on peut les résumer dans la formule adoptée par l'école de Saint-Simon : *Amélioration constante, sous le rapport moral, intellectuel et physique, du sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre.*

Les sociétés ont débuté par la guerre, expression la plus vive de l'état d'antagonisme. Le fait le plus général qui résulte de la guerre est l'empire de la force physique, qui se produit d'abord par le massacre et l'anthropophagie. L'institution de l'esclavage, succédant à la plus brutale férocité, doit être envisagée comme un progrès, puisque le prisonnier, cessant d'être

condamné à une mort inévitable, est conservé par son vainqueur pour devenir entre ses mains un instrument de production. L'exploitation alors embrasse la vie *matérielle*, *intellectuelle* et *morale* de l'homme qui la subit. L'esclave est placé en dehors de l'humanité; il appartient à son maître, comme les terres que celui-ci possède, comme son bétail, son mobilier; il est sa *chose* au même titre. L'esclave ne possède aucun droit, pas même celui de vivre : le maître peut disposer de ses jours; il peut le mutiler à son gré, pour l'approprier aux fonctions auxquelles il le destine. L'esclave n'est pas seulement condamné à la misère, aux souffrances physiques; il l'est encore à l'abrutissement intellectuel et moral; il n'a point de nom, point de famille, point de propriété, point de liens d'affection, point de relation reconnue avec l'homme ou avec les dieux; car l'esclave n'a point de dieux, il n'y en a que pour le maître. Enfin, il ne peut jamais prétendre à acquérir aucun des biens qui lui sont refusés, ni même à s'en rapprocher. Telle est la servitude à son origine. Dans la suite, la condition de l'esclave devient moins rigoureuse : le législateur intervient dans ses rapports avec son maître. Peu à peu il cesse d'être une matière passive; on lui accorde une légère part du profit de ses propres travaux; des lois donnent quelques garanties à son existence. Ce n'est que fort tard qu'il peut prétendre, par l'affranchissement, événement toujours rare et exceptionnel, à faire un pas vers la société civile et religieuse, à introduire lentement sa race dans l'humanité, sans qu'elle cesse pourtant d'être proscrite et exploitée, tant que l'on peut reconnaître son origine.

Le christianisme, proclamant à la fois l'unité de Dieu et la fraternité humaine, vient changer complètement les relations religieuses et politiques, les rapports de l'homme à Dieu, et des hommes entre eux. Au début de sa domination, il existe bien encore deux classes d'hommes; l'une d'elles est bien encore soumise à l'autre; mais la condition de cette classe est sensiblement améliorée. Le serf n'est plus, comme l'esclave, la propriété directe du maître; il n'est attaché qu'à la glèbe, et ne peut en être séparé : il recueille une portion de son travail; il a une famille; son existence est protégée par la loi civile, et bien plus encore par la loi religieuse. La vie morale de l'esclave n'a rien de commun avec celle de son maître; le seigneur et le serf ont le même Dieu, la même croyance, et reçoivent le même enseignement religieux; les mêmes secours spirituels leur sont donnés par le ministre des autels, l'âme du serf n'est pas moins précieuse aux yeux de l'Être suprême que celle du seigneur; elle l'est davantage; car, selon l'Évangile, le pauvre est l'élu de

Dieu. Enfin, la famille du serf est sanctifiée comme la famille de son seigneur lui-même. Cette situation, incomparablement supérieure à celle de l'esclave, n'est cependant encore que provisoire. Le serf, plus tard, est détaché de la glèbe ; il obtient ce qu'on pourrait appeler le droit de locomotion ; il peut donc choisir son maître. Sans doute, après ce que, rigoureusement parlant, on peut considérer comme son affranchissement, le serf reste, sous quelques rapports, marqué du sceau de la servitude : il est encore soumis à des services personnels, à des corvées ; il paie des redevances féodales ; mais ces charges s'allègent pour lui de jour en jour.

Enfin, la classe entière des travailleurs, dans l'ordre matériel, fait un progrès décisif ; elle acquiert la capacité politique par l'établissement des communes.

Si, comme nous venons de le voir, le sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre s'est amélioré successivement, il a bien des progrès à faire encore ; car l'exploitation de l'homme par l'homme n'a point cessé : elle se continue à un très haut degré dans les relations des propriétaires et des travailleurs, des maitres et des salariés. Il y a loin, sans doute, de la condition respective où ces classes sont placées aujourd'hui, à celles où se trouvaient dans le passé les maitres et les esclaves, les seigneurs et les serfs : il semble même, au premier aperçu, que l'on ne saurait faire entre elles aucun rapprochement ; cependant on doit reconnaître que les unes ne sont que la prolongation des autres. Le rapport du maître avec le salarié est la dernière transformation qu'a subie l'esclavage. Il suffit de jeter un coup d'œil sur ce qui se passe autour de nous pour reconnaître que l'*ouvrier*, sauf l'intensité, est exploité matériellement, intellectuellement, et moralement, comme l'était autrefois l'*esclave*. Il est évident, en effet, qu'il peut à peine subvenir par son travail à ses propres besoins, et qu'il ne dépend pas de lui de travailler. Il aggrave encore sa position, s'il est assez imprudent pour se croire destiné à jouir de ce qui fait le bonheur du riche, s'il prend une compagne et se crée une famille. L'ouvrier, pressé par l'état de misère auquel il est réduit, peut-il avoir le temps de développer ses facultés intellectuelles, ses affections morales? Peut-il même en avoir le désir? Et, s'il éprouve le désir instinctif de s'améliorer, qui lui en fournira les moyens, qui mettra la science à sa portée, qui recevra les épanchements de son cœur? Personne ne songe à lui ; la misère physique le conduit à l'abrutissement, et l'abrutissement à la dépravation, source d'une misère nouvelle ; cercle vicieux dont chaque point inspire le dégoût et l'horreur, lorsque pourtant il ne devrait inspirer que la pitié.

Telle est la situation de la majorité des travailleurs, qui composent, dans toutes les sociétés, l'immense majorité de la population. Et pourtant ce fait, si propre à révolter tous les sentiments, passe aujourd'hui inaperçu de nos spéculateurs politiques. Le dogme moral qui a déclaré qu'aucun homme ne devait être frappé d'incapacité par sa naissance a depuis longtemps pénétré dans les esprits : les constitutions politiques, dans ces derniers temps, l'ont expressément sanctionné : il semble donc que l'exploitation de l'homme, résultat des classifications que nous avons indiquées tout à l'heure, laisse du moins penser que ces classes sont nécessairement flottantes, et qu'il se fait entre elles un échange continuel des familles et des individus qui les composent ; mais, par le fait, un tel échange n'a pas lieu. Les avantages et les désavantages propres à chaque position sociale se transmettent *héréditairement* ; et les économistes ont pris soin de constater ce fait, l'*hérédité de la misère*, lorsqu'ils ont reconnu l'existence dans la société d'une classe de *prolétaires*.

Cette exploitation prolongée de l'homme par son semblable a sa raison sans doute dans l'ensemble des faits sociaux ; mais elle reconnait plus particulièrement pour cause *la constitution de la propriété*, dont le principe remonte directement au droit de conquête, et qui a gardé l'empreinte de son origine. Si donc on admet l'affaiblissement graduel de l'exploitation de l'homme par l'homme, qui n'est autre chose que la distribution des avantages sociaux d'après un principe étranger au mérite : si la sympathie prononce qu'elle doit cesser entièrement ; s'il est vrai, comme l'établit la doctrine de Saint-Simon, que l'humanité s'achemine vers un état de choses dans lequel tous les hommes, sans distinction de naissance, recevront de la société l'éducation la plus capable de donner à leurs facultés tout le développement dont elles sont susceptibles, pour être ensuite classés suivant leurs *droits naturels*, c'est-à-dire selon leurs aptitudes et leurs goûts ; s'il est vrai, d'une autre part, ce qu'il est facile de prouver, que la constitution actuelle de la propriété et sa transmission par la naissance perpétuent le fait d'une classification contraire à ces *droits naturels*, contraire aux goûts et aux aptitudes, on est inévitablement amené à ce résultat, que la constitution de la propriété et son mode de transmission doivent être changés.

Le droit de propriété n'est point immuable, comme on se plaît à le répéter : c'est un fait social, variable ou plutôt progressif, comme tous les autres faits sociaux. A chaque grande révolution politique, le droit de propriété a subi des modifications plus ou moins profondes. Sous le régime de l'esclavage,

les hommes eux-mêmes formaient la portion la plus importante de la propriété : plus tard, cette portion en fut distraite. Des obligations de diverses natures, sous le nom de redevances féodales, furent substituées à la servitude personnelle. Dans la suite des temps, ces redevances ont disparu, encore qu'à leur origine elles eussent été considérées comme formant une propriété très légitime. Enfin le mode de transmission de la propriété n'a pas éprouvé de moindres variations que sa nature elle-même. Au droit de disposer arbitrairement de ses biens après sa mort, a succédé le droit exclusif du fils aîné, et, plus tard, l'égalité de partage entre tous les enfants. Aujourd'hui, en suite de tous ces progrès, qui ont eu pour résultat d'élargir sans cesse la carrière ouverte au mérite personnel, un dernier changement reste à opérer ; il consistera à fonder un ordre de choses dans lequel l'Etat, et non plus la famille, héritera des richesses accumulées, en tant qu'elles forment ce que les économistes appellent le *fonds de production*. La société, au moyen d'un système hiérarchique (dont le mécanisme sera exposé dans le second volume de cette publication), transmettra la propriété, c'est-à-dire les instruments du travail, non du père au fils, mais du capable au capable ; elle les fera passer directement des mains qui savaient le mieux les employer aux mains qui sauront le mieux les employer après elles. Ainsi qu'aujourd'hui le magistrat succède au magistrat, l'administrateur à l'administrateur, le militaire au militaire ; ainsi, dans l'avenir, l'artiste succédera à l'artiste, le savant au savant, l'industriel à l'industriel.

Les Saint-Simoniens pouvaient prévoir que quelques personnes confondraient ce système avec celui que l'on connaît sous le nom de *communauté des biens* ; ils y ont répondu d'avance dans le livre que nous examinons. Cependant, des hommes placés dans une position sociale élevée, sans prendre la peine de le lire, ont cru devoir affirmer, du haut de la tribune parlementaire, que telles étaient les idées de l'école. Ils ont ajouté qu'elle demandait la *loi agraire*, bien que, pour le dire en passant, la *réunion* et le *morcellement* soient choses fort différentes. Les chefs de la doctrine ont, à cette occasion, adressé au président de la Chambre des députés une lettre qui a été reproduite dans plusieurs journaux, et dont nous allons citer un fragment :

« Le système de la communauté des biens s'étend universellement du partage *égal*, entre tous les membres de la société, soit du fonds lui-même, soit des fruits du travail de tous.

« Les Saint-Simoniens repoussent ce partage égal de la propriété, qui constituerait à leurs yeux une violence plus grande, une injustice plus révoltante que le partage inégal qui

s'est effectué primitivement par la force des armes, par la conquête.

« Car ils croient à l'*inégalité naturelle* des hommes, et regardent cette inégalité comme la base même de l'association, comme la condition indispensable de l'ordre social.

« Ils repoussent le système de la communauté des biens ; car cette communauté serait une violation manifeste de la première de toutes les lois morales qu'ils ont reçu mission d'enseigner, et qui veut qu'à l'avenir *chacun soit placé selon sa capacité et rétribué selon ses œuvres.*

« Mais, en vertu de cette loi, ils demandent l'abolition de tous les privilèges de la naissance, *sans exception*, et par conséquent la destruction de l'HÉRITAGE, le plus grand de tous les privilèges, celui qui les comprend tous aujourd'hui ; privilèges dont l'effet est de laisser au *hasard* la répartition des avantages sociaux parmi le petit nombre de ceux qui peuvent y prétendre, et de condamner la classe la plus nombreuse à la *dépravation*, à l'*ignorance*, à la *misère*.

« Ils demandent que tous les instruments du travail, les terres et les capitaux, qui forment aujourd'hui le fonds morcelé des propriétés particulières, soient réunis en un fonds social, et que ce fonds soit exploité par *association* et HIÉRARCHIQUEMENT, de manière que la tâche de chacun soit l'expression de sa *capacité*, et sa richesse la mesure de ses *œuvres*.

« Les Saint-Simoniens ne viennent porter atteinte à la constitution de la propriété qu'en tant qu'elle consacre, pour quelques-uns, le privilège impie de l'*oisiveté*, c'est-à-dire celui de vivre du travail d'autrui ; qu'en tant qu'elle abandonne au *hasard de la naissance* le classement social des individus ».

L'histoire vient à l'appui de ce système : elle raconte que les divers modes de classification qui se sont succédé ont sans cesse tendu à faire décroître le principe de l'*hérédité selon le sang*, pour le remplacer par celui de l'*hérédité selon l'aptitude*. Sous le régime des castes, tout se transmettait de père en fils, depuis les plus hauts rangs jusqu'aux professions les plus viles. A des époques plus rapprochées de nous, l'héritage a embrassé d'abord les fonctions politiques (car le duc, le baron, etc., étaient de véritables fonctionnaires publics), et plus tard seulement, certaines dignités, certains droits, certains titres honorifiques. Aujourd'hui l'opinion générale se prononce hautement contre la dernière ruine des institutions féodales, la pairie héréditaire. Dans les sociétés européennes les plus avancées, un seul privilège est transmissible encore par le hasard de la naissance ; c'est celui de la richesse. Il appartient à une saine logique de pro-

noncer qu'il doit subir le sort de tous les autres, que le même mode de transmission adopté, au moins virtuellement, pour ceux-ci, doit lui devenir applicable. Abolir l'héritage actuel, ce n'est point détruire la propriété, pas plus que les professions n'ont été détruites par l'abolition des castes, ou les fonctions politiques par l'abolition de la féodalité : c'est étendre à tous les hommes un droit réservé jusqu'ici au petit nombre ; c'est donner à chacun un héritage, puisque, toute propriété devenant une fonction, chaque travailleur aura un supérieur à remplacer.

Mais ce serait peu pour les Saint-Simoniens s'ils n'étaient que bons logiciens : leur parole n'aura puissance de transformer la société qu'à la condition de répondre au besoin manifesté par les hommes qui sympathisent le plus ardemment avec les misères du pauvre. *Owen*, *Babeuf*, ont essayé de formuler ce besoin par leurs projets, soit de division, soit de communauté : mais ces vieilles solutions d'un problème nouveau ont excité peu d'enthousiasme ; celle qui résulte de l'association saint-simonienne au contraire, toutes les fois qu'elle a été bien comprise et jugée avec impartialité, a produit sur les cœurs une vive impression. Il est inutile, sans doute, d'ajouter que l'école de Saint-Simon, qui a étudié l'histoire, et qui sait que le développement de l'humanité n'a pas lieu tout d'un coup, mais par des degrés successifs, n'entend en aucune manière que le passage de l'état actuel à celui de l'avenir doive s'effectuer brusquement et violemment. Elle ne reconnaît, pour diriger les hommes, d'autres forces que celles de la *persuasion*, de la *conviction* : ce n'est point un bouleversement, une *révolution* qu'elle vient prédire et opérer ; c'est une *évolution*, une transformation radicale de l'ensemble des sentiments, des idées, et par suite des intérêts matériels ; cette évolution, enfin, elle veut l'accomplir au moyen de transitions qui ne froissent en rien les espérances fondées sur l'état social antérieur, transitions que l'on ne saurait concevoir et déterminer qu'après avoir parfaitement conçu et déterminé le but définitif vers lequel elles doivent tendre.

Nous avons vu que le dogme du *classement selon la capacité* et de la *rétribution selon le mérite* entrainait nécessairement une modification du droit de propriété. Nous avons vu également qu'une modification du droit de propriété n'est point chose inouïe, puisque aucune révolution sociale ne s'est opérée sans un pareil changement. Il nous reste à examiner quels seront, à l'égard du travail industriel, les avantages de la constitution nouvelle annoncée par les Saint-Simoniens.

Pour que le travail industriel parvienne au degré de per-

fection auquel il peut prétendre, les conditions suivantes doivent être réalisées, il faut : 1° que les instruments soient répartis en raison des besoins de chaque localité et de chaque branche d'industrie ; 2° qu'ils le soient en raison des capacités individuelles, afin d'être mis en œuvre par les mains les plus capables ; 3° enfin que la production soit tellement organisée que l'on n'ait jamais à redouter, dans aucune de ses branches, ni disette, ni encombrement.

Or, comment aujourd'hui se fait la répartition des instruments de travail ? D'abord, par le plus aveugle des distributeurs, le hasard, qui donne à un artiste, à un théoricien, l'héritage d'un manufacturier, d'un négociant, ou d'un agriculteur ; sans parler des richesses tombant au pouvoir d'êtres nuls, légers ou corrompus. Et qui donc est chargé de rectifier les erreurs du hasard, de remettre les instruments dans des mains habiles à les employer ? Précisément ceux que le hasard a désignés par ses capricieuses faveurs. Des propriétaires et des capitalistes, étrangers pour la plupart aux travaux de l'industrie, incapables de faire valoir eux-mêmes leurs fonds de production, sont appelés à choisir les fermiers, les gérants auxquels ils les confient, moyennant une prime payée à leur propre oisiveté. La mauvaise exploitation des terres et des capitaux, les erreurs et les fraudes doivent-elles surprendre lorsque l'on sait que les aveugles et les impuissants sont juges de la force et des lumières ? Est-il difficile enfin d'expliquer le désordre de l'industrie dont nous avons tracé le tableau en commençant ?

Toutefois, au milieu de ce désordre, un genre d'industrie s'est élevé pour remédier à l'incompétence des propriétaires et des capitalistes. Les banquiers, se constituant intermédiaires entre ceux-ci et les travailleurs, mieux en état, par leurs habitudes et leurs relations, d'apprécier et les besoins de l'industrie et la capacité des industriels, dirigent avec plus d'intelligence la production et la distribution. Pourtant, malgré ces avantages incontestables, l'organisation actuelle des banques reproduit en partie les vices du régime où les possesseurs des instruments de travail en sont eux-mêmes les dispensateurs.

Outre que cette organisation ne présente point un centre où viennent aboutir et se résumer toutes les opérations, d'où l'on puisse en embrasser l'ensemble, juger les besoins respectifs de chaque division de l'atelier social, activer le mouvement là où il languit, le ralentir là où il devient moins nécessaire ; outre ces grandes lacunes, il faut ajouter que la portion la plus importante de l'activité matérielle échappe entièrement à l'influence des banquiers ; nous voulons parler des travaux agricoles.

Le système général de crédit conçu par l'école de Saint-Simon, et dont l'industrie des banquiers peut être considérée comme étant le germe, mais un germe encore grossier, serait bien autrement complet. Nous allons en donner un aperçu dans les termes mêmes de l'exposition, aperçu qui ne saurait néanmoins dispenser de recourir à cette exposition, aucune des parties d'un système social ne pouvant être appréciée en dehors de l'ensemble des idées et des faits dans lesquels elle trouve sa justification.

Cette grande institution comprendrait d'abord une banque centrale, représentant le *gouvernement* dans l'ordre *matériel*. Cette banque serait dépositaire de toutes les richesses, du fonds entier de production, de tous les instruments de travail, en un mot, de ce qui compose la masse entière des propriétés individuelles. De cette banque centrale dépendraient des banques de second ordre, qui n'en seraient que le prolongement, et au moyen desquelles elle se tiendrait en rapport avec les principales localités, pour en connaître les besoins et la puissance protectrice : celles-ci commanderaient encore, dans la circonscription territoriale qu'elles embrasseraient, à des banques de plus en plus spéciales, embrassant un champ moins étendu, des rameaux plus faibles de l'arbre de l'industrie. Aux banques supérieures convergeraient tous les besoins, d'elles divergeraient tous les efforts; la banque générale n'accorderait aux localités des crédits, c'est-à dire ne leur livrerait des instruments de travail, qu'après avoir balancé et combiné les opérations diverses ; et ces crédits seraient ensuite répartis entre les travailleurs par les banques spéciales, représentant les différentes branches de l'industrie.

L'organisation industrielle que nous venons d'exposer brièvement, réunit, mais sur une large échelle, tous les avantages des corporations, des jurandes et des maîtrises, et de toutes les dispositions législatives par lesquelles les gouvernements ont, jusqu'à ce jour, tenté de réglementer l'industrie (1); elle ne présente aucun de leurs inconvénients. D'une part, les capitaux sont portés là où leur nécessité est reconnue, car il ne saurait y avoir monopole, cette idée se trouve exclue par celle d'unité; de l'autre, ils sont mis à la disposition des mains les plus capables d'en tirer parti, et les injustices, les actes de violence, les tendances égoïstes que l'on reproche aux anciens corps privilégiés

(1) Voir, p. 122 et suiv., l'exposé des moyens employés à différentes époques pour coordonner les travaux matériels, et des réflexions sur la nécessité de les organiser sur de nouvelles bases qui ne comporteraient point les mêmes formes étroites et despotiques.

ne sont point à redouter. En effet, chaque corps industriel n'est qu'une portion et, pour ainsi dire, un membre du grand corps social, qui comprend tous les hommes sans exception. A la tête du corps social sont des hommes généraux, dont la fonction est de marquer à chacun la place qu'il lui importe le plus d'occuper, et *pour lui-même*, et *pour les autres*. Si le crédit est refusé à une branche d'industrie, c'est que, dans l'intérêt de tous, les capitaux ont été jugés susceptibles d'un meilleur emploi. Si un homme n'obtient pas les instruments de travail qu'il demande, c'est que des chefs compétents l'ont reconnu plus habile à remplir une autre fonction. Sans doute l'erreur est inhérente à l'imperfection humaine; mais il faut convenir cependant que des capacités supérieures, placées à un point de vue général, dégagées des entraves de la spécialité, doivent offrir, dans les choix qui leur sont confiés, le moins de chances possible d'erreur, puisque leurs sentiments, leurs désirs personnels même, les entraînent et les intéressent directement à donner autant de prospérité à l'industrie, et dans chaque branche autant d'instruments de travail aux individus que l'état de la richesse et de l'activité humaines en comportent.

Ces dernières phrases, et ce qui a été dit plus haut sur l'impossibilité de séparer les idées qui se rapportent à l'avenir de la propriété de l'ensemble auquel elles appartiennent, nous conduisent inévitablement à parler des deux grands moyens de tout ordre politique, l'*éducation* et la *législation*.

L'éducation se divise naturellement en deux branches, l'éducation morale ou générale, et l'éducation professionnelle ou spéciale. La première a pour objet de mettre les idées et les sentiments en harmonie avec le but social. Elle s'empare de l'homme dès le berceau, et l'accompagne dans le cours entier de sa vie; elle prépare et sanctionne dans les consciences tous les changements qu'appelle la tendance progressive de l'humanité. Plus cette éducation est directe dans son influence, moins l'intervention répressive de la législation devient nécessaire. Le dernier terme du progrès serait de réduire l'utilité de la coercition législative aux seules anomalies vicieuses sur lesquelles l'éducation morale, aussi perfectionnée qu'il est possible de l'imaginer, serait demeurée sans pouvoir. Le progrès de la puissance de l'éducation morale peut donc être envisagé comme un des aspects du progrès de la liberté, qui consiste surtout à *aimer* et à *vouloir* ce qu'il *faut* faire. L'éducation morale, ayant pour but principal de développer les sympathies, ne peut être donnée que par des hommes doués au plus haut degré de la capacité sympathique : les formes appropriées à son action sont toutes celles

que revêt l'expression sentimentale. Sous le nom de culte aux époques organiques, sous celui de beaux-arts aux époques critiques, elles ont pour résultat d'exciter des désirs conformes au but que la société se propose d'atteindre, et de provoquer ainsi les actes nécessaires à son progrès.

L'importance de l'éducation morale a toujours été grande; elle l'est devenue de plus en plus, à mesure que les intérêts sociaux se sont plus compliqués, et en même temps ses moyens d'action se sont considérablement perfectionnés.

Dans l'antiquité, chaque citoyen,· appelé à discuter sur la place publique les intérêts de la communauté, et à prendre part aux entreprises que ces intérêts rendaient nécessaires, se trouvait placé à un point de vue assez élevé pour concevoir la relation de ses actes personnels avec l'intérêt général ; mais cela ne le dispensait pas d'une éducation première qui lui révélât la société dont il était membre. Sans doute, les préceptes de cette éducation auraient pu rigoureusement se conserver en lui sans le secours d'une institution spéciale destinée à les lui rappeler : et cependant voyez les pompes des jeux olympiques, les mystères, les cérémonies religieuses, cette classe nombreuse de prêtres, de sibylles, d'augures; partout un enseignement vivant des destinés sociales réveille le dévouement et l'enthousiasme.

Cette position a changé : chaque peuple n'est plus renfermé dans l'intérieur d'une cité, et ne saurait plus être contenu sur une place publique où les intérêts communs puissent être débattus par tous, ou en présence de tous. La division du travail, l'une des conditions essentielles du progrès de la civilisation, en renfermant les individus dans un cercle de plus en plus borné, les a toujours aussi éloignés de plus en plus de la considération des intérêts généraux ; et cela, en même temps que ces intérêts, par suite de la complication des relations sociales, devenaient plus difficiles à saisir. A mesure donc que la division du travail s'est étendue, il a fallu, pour réaliser les avantages qu'elle produisait, donner plus d'intensité et de régularité à l'éducation morale, seule capable de replacer les individus au point de vue général dont les écartait la spécialisation des travaux : il a fallu pourvoir avec plus de soin à ce que les impressions de la première éducation fussent incessamment, et pendant tout le temps de leur vie, entretenues et fortifiées en eux par une action extérieure, directe, sympathique. Mais, si la division du travail a eu pour résultat immédiat de rétrécir la sphère des occupations individuelles, elle a permis en même temps aux organisations privilégiées de se livrer plus exclusivement à la contemplation des faits généraux, et, par leur action sur les autres hommes,

de restituer avec usure à la société les avantages que l'on peut attribuer à la confusion des travaux dans les mains de chacun.

Les principaux instruments d'éducation au moyen âge ont été le catéchisme, la prédication et la confession. Les deux premiers, destinés aux masses, avaient pour objet de résoudre les cas *généraux*, et devaient être nécessairement calculés sur la moyenne des intelligences et des sentiments ; la confession leur servait de commentaire, prononçait sur les cas *individuels* si nombreux, et appropriait les préceptes à chaque intelligence, à chaque sensibilité. C'était un mode de *consultation* par lequel les hommes les moins éclairés venaient prendre l'avis de leurs supérieurs en intelligence, en moralité : la confession était un moyen employé par ceux-ci pour éveiller et entretenir les sympathies sociales et individuelles qu'ils avaient mission de diriger, et pour faire comprendre à chacun ses devoirs ; enfin le clergé possédait en elle un moyen de réformation et de réhabilitation pour le coupable. Depuis qu'elle a servi à des menées astucieuses en faveur d'une doctrine devenue rétrograde, ou au profit de passions personnelles, on s'est avec raison déchaîné contre la confession ; mais cette haine et cette crainte attestent assez elles-mêmes la puissance de l'instrument qui les a inspirées. Quels que soient les changements que devront subir la prédication publique et le mode de consultation et de réhabilitation individuelles, quels que soient même les noms qu'ils pourront recevoir, on peut affirmer que des moyens *analogues*, plus perfectionnés que ceux dont nous venons de parler, seront mis en usage dans l'avenir, pour prolonger l'éducation de l'homme durant le cours entier de sa vie.

L'éducation spéciale ou professionnelle a pour objet de transmettre aux individus les connaissances nécessaires à l'accomplissement des divers ordres de travaux ou de fonctions auxquels peut donner lieu l'état de la Société. Le règlement de cette éducation suppose que, d'une part, toutes les fonctions, tous les ordres de travaux sont nettement déterminés, et que, d'autre part, des mesures ont été prises pour provoquer et observer le développement des aptitudes personnelles, afin de leur donner la culture qu'elles demandent. Tout privilège de parenté selon le sang étant aboli dans l'avenir, nul ne sera voué par une sorte de fatalité héréditaire à embrasser une profession contraire à ses goûts et à ses facultés naturelles. L'éducation générale sera la même pour tous, puisque tous seront appelés à vivre dans une société uniformément organisée ; mais l'éducation spéciale, embrassant la culture des sentiments, des intelligences et des forces, propre à faire des artistes, des savants et des indus-

triels (il est impossible de rien concevoir dans la société en dehors de cette triple division), sera donnée, sans acception de naissance, exclusivement selon le vœu des diverses organisations individuelles. Ainsi, après une éducation primaire, préparatoire de toutes les destinations, et commune à tous les enfants, ceux-ci, dont les vocations auront été étudiées et consultées par des maîtres habiles, seront répartis dans trois grandes écoles pour les beaux-arts, les sciences et l'industrie. Quelque nombreuses que soient les divisions particulières auxquelles chacune de ces écoles puisse être soumise, on doit concevoir la nécessité d'une éducation commune pour tous les artistes, en tant qu'artistes, de même que pour tous les savants et pour tous les industriels. Ce n'est qu'à la suite de cette seconde préparation que les jeunes gens, désormais fixés sur leur carrière future, seront distribués dans les différentes écoles d'application, correspondantes à toutes les subdivisions dont sont susceptibles les trois grands ordres de travaux désignés ici d'une manière générale, et qui conduiront les élèves jusqu'au moment où la société, les jugeant suffisamment formés, confiera à chacun d'eux la fonction à laquelle il sera devenu propre. Les fonctions, les professions diverses étant réparties alors en raison des capacités, il en résultera qu'elles seront exercées avec un plus haut degré de perfection, et que, par cela seul, les progrès, dans toutes les branches de l'activité humaine, seront beaucoup plus rapides qu'ils ne l'ont été à aucune époque du passé. La division du travail a été considérée, avec raison, comme une des causes les plus puissantes des progrès de la civilisation; mais il est évident que cette division ne portera tous ses fruits que lorsqu'elle aura pris pour base la différence de *capacité* chez les travailleurs.

Nous ne saurions faire entrer ici aucun détail sur les perfectionnements successifs de l'éducation, sur les lacunes et les vices de son état actuel, ni sur les moyens de réaliser les conditions abstraites suivantes, sans lesquelles on ne peut concevoir un système complet et régulier d'éducation spéciale, savoir : 1° un enseignement comprenant toutes les connaissances humaines dans leur état le plus avancé; 2° un corps enseignant organisé de manière à ce que tous les progrès passent facilement de la théorie à la pratique, des mains des savants qui perfectionnent la science dans celles des savants qui l'enseignent, et des mains de ceux-ci dans celles des hommes qui en font l'application immédiate; 3° une éducation spéciale embrassant toutes les professions que nécessitent les besoins sociaux; 4° enfin un enseignement distribué de telle sorte que chaque degré soit en même temps la conséquence du degré précédent et l'achemine-

ment au degré suivant. L'éducation, ainsi constituée dans l'avenir, offrira, pour chaque individu, une série d'études, régulière et homogène, dont le dernier terme conduira immédiatement à une profession, à une fonction sociale.

La législation a pour but le maintien de la règle morale, et son enseignement sous une forme particulière. Elle embrasse les faits exceptionnels de la société, c'est-à-dire les faits anormaux, *progressifs* ou *rétrogrades* ; en d'autres termes, les actes moraux ou immoraux qui excitent le plus l'éloge ou le blâme. Elle se divise donc en deux parties distinctes : la législation négative et positive, ou *pénale* et *rémunératoire*. Aux époques où tout moyen direct d'éducation est à peu près nul dans les mains du pouvoir, parce que celui-ci n'a réellement ni capacité, ni mission pour enseigner les peuples, la législation pénale est la seule arme qu'il possède, non pour entraîner la société dans la route du bien, c'est-à-dire vers son avenir, qui est alors ignoré, non pour l'empêcher, par une sage prévoyance, d'embrasser celle du mal, c'est-à-dire de se rapprocher de la barbarie du passé, mais uniquement pour effrayer le vice par le spectacle de la punition des coupables. Ce moyen d'éducation, le plus faible de tous aux époques organiques, puisqu'il n'agit qu'indirectement, est le seul qui reste aux époques critiques. — Aux époques organiques, la législation a principalement pour objet d'amender le malfaiteur ; aux époques critiques, de le mettre hors d'état de nuire. — Aux époques organiques, la législation est simple, parce que le but de la société est nettement défini ; elle est facile à comprendre, et à peine a-t-elle besoin d'être écrite, car elle est vivante dans les hommes revêtus de l'autorité. Aux époques critiques, elle est compliquée ; elle devient une science à la portée du petit nombre, et possédée par des docteurs spéciaux ; ses meilleurs interprètes sont les plus *habiles* ; non les plus *vertueux*, car l'*équité* et la *justice* sont réputées choses diverses. — Enfin, aux époques organiques, le juge le plus parfait est celui qui connaît le mieux l'état, les relations, la conscience de l'accusé ; aux époques critiques, c'est celui qui, étant le plus complètement étranger à sa vie, peut lui appliquer les dispositions du Code avec une entière impartialité.

Ce parallèle entre la législation et la magistrature des époques organiques et critiques suffit pour définir d'une manière implicite la législation et la magistrature de l'époque organique saint-simonienne.

La législation sera simple : il est presque inutile de le dire, après avoir parlé de l'abolition de l'héritage, source de la plupart des conflits judiciaires. Elle sera facile à comprendre et à

respecter, le but social étant connu et aimé de tous. Tout ce qui tend à favoriser le développement des sentiments, des intelligences et des forces, voilà la vertu ; tout ce qui contrarie ce développement, voilà le vice. Dans chaque classe de la société, chaque individu aura pour juges ses supérieurs immédiats, les hommes qui sauront le mieux apprécier toutes les circonstances de ses actes. Enfin, la législation pénale sera considérablement adoucie dans ses formes ; elle n'aura d'autre objet que de soumettre à un mode particulier d'éducation les hommes qui s'écarteront des voies indiquées par l'éducation ordinaire.

Ces dernières considérations sur les deux grands moyens d'ordre social révèlent tout à coup à l'esprit le besoin d'une sanction suprême pour les préceptes recommandés par l'éducation, prescrits par la législation. Quels seront les hommes chargés de diriger l'enseignement? quels seront les hommes chargés de faire les lois? d'où leur viendra leur mandat? quel sera leur caractère? quel sera leur rang dans la hiérarchie sociale? quelle sera enfin cette hiérarchie qui doit être l'expression de la société tout entière, de ses travaux et de ses conceptions?

Toutes ces questions ne peuvent trouver leur solution que dans celle d'un immense problème qui se présente sous la forme suivante : *L'humanité a-t-elle un avenir religieux?* et dans le cas de l'affirmative : La religion doit-elle se réduire à une contemplation purement individuelle? doit-on ne la comprendre que comme une pensée intérieure, isolée dans l'ensemble des sentiments, dans le système des idées de chacun, sans influence sur ses actes sociaux, sur sa vie politique? ou bien, cette religion de l'avenir ne doit-elle pas se produire comme l'expression de la pensée collective de l'humanité, comme la synthèse de toutes ses conceptions, de toutes ses manières d'être ; ne doit-elle pas prendre place dans l'ordre politique et le dominer tout entier?

C'est dans ce dernier sens que le problème est résolu par l'école de Saint-Simon ; mais en présence d'un siècle peu favorable aux idées religieuses, elle a dû tenir compte de la préoccupation des esprits, et consacrer un grand nombre de pages à détruire les arguments qui se présentent contre l'examen même de ces questions vitales, comme étant jugées sans retour. Elle a dû s'attacher à démontrer les points suivants : l'irréligion, qui forme le caractère général de notre époque, comme de toutes les époques critiques, n'est que le produit des antipathies qui se sont développées contre un dogme vieilli, devenu insuffisant, et contre l'institution qui le réalisait ; sous un autre rapport, elle n'est que la traduction de ce fait, savoir : que l'homme a cessé, en contemplant l'univers et sa propre existence, d'y apercevoir

l'ordre, l'harmonie, l'ensemble; mais, par sa nature même, l'humanité tend invinciblement vers une nouvelle conception d'ordre, et, du moment où elle l'aura saisie, elle reviendra à la religion, puisque l'ordre, l'harmonie, l'ensemble, ne sont que des expressions variées d'une pensée religieuse. — Examinant ensuite le témoignage des sciences, qui, selon l'opinion commune, déposent contre toute idée de ce genre, l'école de Saint-Simon fait voir que, par leur objet, par la nature de leur mode d'investigation, par leurs prétentions mêmes, les sciences passent à côté des bases fondamentales de tout édifice religieux : *Dieu et un plan providentiel* : que, bien loin d'être athées dans leur essence, comme on le croit généralement, comme les savants, en tant qu'élèves de la philosophie critique, le croient eux-mêmes, elles prennent leur source et trouvent leur puissance dans une idée essentiellement religieuse, savoir : qu'il y a constance, ordre, régularité dans l'enchaînement des phénomènes ; qu'enfin elles contribuent, en découvrant progressivement les lois qui régissent l'univers, à donner une notion toujours de plus en plus complète des desseins providentiels, et qu'en ce sens on pourrait dire des sciences qu'*elles racontent la gloire de Dieu*. « Non, s'écrie-t-elle, la science n'est pas destinée à être l'éternelle ennemie de la religion, à rétrécir continuellement son domaine, pour arriver un jour enfin à l'en déposséder complètement ; elle est appelée, au contraire, à étendre, à fortifier sans cesse son empire, puisqu'en définitive chacun de ses progrès doit avoir pour résultat de donner à l'homme une idée plus grande de Dieu et de ses desseins sur l'humanité. Et n'est-ce point ainsi que l'ont sentie ses plus illustres chefs, ceux même dont les savants de nos jours se font gloire de suivre les traces ? Voyez NEWTON, s'élevant jusqu'à la pensée de la gravitation, et s'inclinant humblement devant Dieu dont il vient de découvrir la volonté ; écoutez KEPLER rendre grâces à Dieu, dans un hymne plein d'enthousiasme, de lui avoir révélé la simplicité et la grandeur du plan sur lequel il a établi le mécanisme universel ; entendez LEIBNITZ, le plus grand homme dans l'ordre de la science, selon l'expression de de Maistre, déclarant que s'il attache du prix aux travaux scientifiques, c'est surtout pour avoir le droit de parler de Dieu ; vous reconnaîtrez que plus la science s'élève, plus elle se rapproche de la religion, et qu'enfin l'inspiration scientifique, à son plus haut degré d'exaltation, se confond avec l'inspiration religieuse. »

Nous ne poursuivrons pas ici le résumé de cette discussion qui nous prendrait trop d'espace, et nous reviendrons à l'exposition dogmatique. — Écartant d'abord toute démonstration de

la nécessité même du lien religieux, et se bornant à appliquer scientifiquement la méthode positive aux faits de l'histoire, on examine si, à chaque grande révolution subie par l'humanité, le sentiment religieux dans ses transformations, s'est étendu et affermi de manière à laisser présager un avenir de croissance, ou si, au contraire, son affaiblissement autorise à prévoir pour lui une extinction totale. Comparant alors les trois états généraux que comprend jusqu'à ce jour le développement religieux de l'humanité, le *fétichisme*, le *polythéisme*, et le *monothéisme*, considéré dans ses deux phases, le *judaïsme* et le *christianisme*, on fait voir que le sentiment religieux a pris successivement plus d'importance par la place qu'il a occupée dans l'existence individuelle, et par sa valeur sociale. En effet, si nous l'étudions sous le premier point de vue, nous trouvons que le lien religieux s'est constamment fortifié par le progrès de l'amour et la vénération de l'homme envers Dieu, et par l'autorité croissante du dogme de la vie future. Sous le second, le progrès des croyances religieuses n'est pas moins évident par leur puissance d'agrégation, devenue toujours plus considérable ; ce qu'atteste l'agrandissement des centres successifs d'association, famille, cité, nation, église, correspondants aux dogmes successifs du féchitisme, du polythéisme et du monothéïsme juif et chrétien. L'école de Saint-Simon, fidèle à sa méthode, conclut de ce tableau que, dans l'époque organique qui se prépare, la religion est destinée à faire un nouveau, un immense progrès, conséquence des progrès qu'elle a faits dans le passé, d'époque organique en époque organique, sous le double rapport de sa valeur sociale et individuelle. Elle proclame que l'humanité a un avenir religieux ; que la religion de l'avenir sera plus grande, plus puissante qu'aucune des religions du passé ; que son dogme sera la synthèse de toutes les conceptions, de toutes les manières d'être de l'homme, que l'institution sociale politique, considérée dans son ensemble, sera une institution religieuse.

L'exposition du dogme saint-simonien et de l'institution politique qui doit le réaliser, voilà quel sera l'objet du second volume annoncé. Sans vouloir anticiper sur cette seconde partie, que nous avons l'intention d'analyser comme la première, nous emprunterons à une nouvelle publication sur la doctrine une critique du dogme chrétien, critique dont la nature peut jeter d'avance quelques lumières sur le dogme nouveau appelé à combler ses lacunes (1).

---

(1) *De la Religion Saint-Simonienne.* Cinq discours adressés aux Elèves de l'Ecole Polytechnique.

« En annonçant un Dieu pur esprit, en plaçant en dehors de lui la matière universelle, l'Église montrait l'homme, dans la condition actuelle de son existence, comme empêché par des liens qui le tenaient éloigné du type de toute perfection. De plus, elle conservait dans son dogme un débris manifeste de la philosophie orientale qui avait présenté le monde comme le théâtre d'une lutte continuelle entre deux principes opposés, celui du bien et celui du mal. Si la théologie chrétienne avait complètement subordonné le principe du mal, au moins lui laissait-elle encore une grande liberté d'action : et ce qui doit surtout frapper vos esprits, c'est qu'elle lui avait spécialement attribué la matière pour domaine. « La chair, dit saint Augustin, c'est le péché. » Et, dans l'Évangile même, écoutez le tentateur montrant tous les royaumes du monde et les richesses de la terre : « Je vous donnerai, dit-il, je vous donnerai toute cette puissance et la gloire de ces royaumes ; car *elle m'a été donnée*, et je la donne à qui il me plaît. » A ces deux idées principales, l'existence d'un Dieu pur esprit et l'existence d'un mauvais principe, se manifestant surtout par les appétits de la matière, ajoutez le dogme antique de la chute, qui tendait à faire concevoir la souffrance sur cette terre comme nécessaire, irrémédiable, et vous serez placés au point de vue convenable pour bien comprendre la direction de tous les travaux de l'Église chrétienne.

« Dieu étant un pur esprit, tout perfectionnement dans l'ordre matériel était jugé inférieur. Le principe du mal ayant la matière pour domaine, l'accroissement des jouissances matérielles n'était pas seulement subordonné, il était réprouvé pour l'homme ; enfin, la douleur étant le juste châtiment d'une faute antérieure, il acceptait le mal et s'y soumettait avec résignation, avec joie peut-être, au lieu d'y voir constamment l'indication d'un progrès à faire, pour arriver par son propre mérite à un état meilleur.

« L'Église perfectionna les sentiments, développa les sympathies, car son Dieu était un Dieu aimant ; elle eut des prêtres. L'Église se proposa aussi de cultiver la science ; mais exclusivement sous le rapport des phénomènes de l'esprit : elle eut des *théologiens* qui étudièrent l'homme dans ses facultés *intellectuelles* et dans ses relations, comme être *spirituel*, avec Dieu, avec ses semblables. Dans ces deux ordres de travaux, l'Église a rendu au monde d'immenses services ; mais, quant au perfectionnement du bien-être *matériel* de l'humanité, elle ne s'en est jamais occupée, au moins d'une manière directe et suivie. Ainsi, par exemple, elle n'a jamais organisé un corps spécial ayant

pour fonction de provoquer ou d'accomplir le progrès dans cette direction. Une telle institution eût été trop contraire à tout l'ensemble de sa foi ; et l'impuissance des tentatives que la société des jésuites a faites à cet égard confirme bien nos observations. »

De ces reproches adressés au christianisme, tirons quelques conclusions pour l'avenir.

Dieu ne sera point un pur esprit, il ne sera pas non plus matériel comme les divinités païennes; il embrassera l'ensemble de l'univers sous sa double manifestation, esprit et matière. Le mal n'ayant plus d'existence positive, ce que l'on désigne par ce mot n'est que l'indication du progrès à faire. L'idée que Dieu aurait laissé faillir sa créature parfaite sera remplacée par la foi en un progrès constant, accompli par les efforts de l'homme, et selon la volonté d'une providence toujours bienveillante.

A ce Dieu infini, *universel*, que l'humanité représente dans sa forme finie, correspond la réalisation politique d'une *association universelle*. A cette notion d'un Dieu qui embrasse toutes les manifestations de l'être, correspond la réhabilitation des travaux matériels, et des jouissances du même ordre, les uns subalternisés, les autres proscrites par le christianisme,

Ces indications, qui n'ont d'autre but que de faire sentir l'importance des sujets traités dans la seconde partie de l'exposition, suffisent pour montrer que, si les Saint-Simoniens s'occupent de théologie, c'est que cette *théologie* doit se résoudre dans une *politique*, et qu'ils n'attachent de prix aux *théories* qu'en raison de leur valeur *pratique*. Ce sont des hommes qui presque tous ont pris une part active et souvent périlleuse aux efforts *positifs* d'affranchissement politique ; et ce n'est qu'après avoir exploré, dans toutes les directions, le terrain sillonné par les savants et par les libéraux de toutes nuances, que ces hommes ont senti la nécessité d'une doctrine générale qui coordonnât toutes les branches de l'activité philanthropique, intellectuelle et industrielle.

Hippolyte CARNOT.

STATISTIQUE DU TRAVAIL EN BELGIQUE

Dans le courant du mois d'août 1892, M. Hector Denis, le savant recteur de l'Université de Bruxelles, présenta au Congrès des économistes, qui siégeait à Anvers, un rapport du plus haut intérêt, sur l'*organisation de la statistique internationale du travail*. Il démontre péremptoirement que pour arriver à ce résultat, il fallait généraliser tout d'abord l'institution des bureaux nationaux, qui existent déjà dans un grand nombre de pays industriels.

Les conclusions du rapporteur ont été unanimement adoptées par les membres du Congrès, sans distinction d'écoles. La question de la statistique du travail vient d'être mise à l'étude par la Société des ingénieurs et des industriels de Belgique. Notre parti ouvrier obéit aux mêmes préoccupations en organisant, d'accord avec d'autres groupes, un secrétariat du travail. Les propositions de M. H. Denis ont été mises à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil supérieur de l'industrie et du travail. Il semble donc que la question soit à peu près mûre et que la Belgique se dispose enfin à suivre, dans la voie des réalisations pratiques, les nations qui lui disputent le marché du monde.

Pour le moment, il faut le dire bien haut, nous nous trouvons dans des conditions d'infériorité lamentable. La commission centrale de statistique, illustrée jadis par les admirables enquêtes sociales des Quetelet et des Ducpétiaux, se désintéresse à peu près complètement des questions ouvrières. Les fonctionnaires de la *Direction de l'industrie* (1) absorbés d'ailleurs par d'autres devoirs,

(1) Section du Ministère de l'industrie et de l'agriculture.

sont les premiers à reconnaître l'insuffisance de leurs moyens d'action.

Quelques enquêtes, fragmentaires et incomplètes, et un recensement industriel, qui date de 1880 et ne s'étend pas à toutes les industries, voilà tout ce que nous possédons pour nous rendre compte de la situation des travailleurs belges dans ces dernières années.

Nous ne savons même pas le nombre des ouvriers, l'importance de la population industrielle !

L'an dernier, à la Société d'études sociales de Bruxelles, MM. Denis et Graux ont discuté ce dernier point pendant deux longues séances, sans parvenir à se mettre d'accord. A la fin du débat, il y avait, dans leurs appréciations, un écart de six cent mille hommes!

Si l'on connaît plus exactement le chiffre de la population de Pékin que celui des ouvriers industriels et agricoles de Belgique, que sera-ce donc pour des questions plus délicates et plus complexes, la durée du travail, par exemple ? Le recensement industriel de 1880 constate que — dans les principales industries — 38.40 % des ouvriers (147,477) travaillent 12 heures et plus, mais rien n'indique s'il s'agit de la durée du travail effectif ou bien de la durée du séjour à l'usine. C'est seulement en faisant des observations personnelles dans un grand nombre de fabriques que l'on acquiert cette triste conviction que les chiffres officiels se rapportent à la durée du travail et impliquent, par conséquent, 13 ou 14 heures de séjour à l'usine.

L'enquête publiée récemment par la Direction de l'industrie confirme cette conclusion — qui avait été vivement contestée au Congrès d'Anvers — mais elle ne fournit aucun renseignement sur le sort de la partie la plus misérable de notre population ouvrière, celle qui habite dans des localités ou des Conseils de l'industrie et du travail n'existent pas encore.

La nécessité d'enquêtes permanentes et générales, dirigées par des statisticiens de profession, se fait donc vivement sentir dans notre pays. Nous restons, à ce point de vue, au dernier rang des peuples occidentaux.

L'Autriche et l'Allemagne, il est vrai, ne possèdent pas non plus d'organes spéciaux pour la statistique du travail : mais l'administration centrale des Assurances ouvrières y supplée dans une assez large mesure et fournit des renseignements précieux sur le taux des salaires, le nombre des journées de travail, la répartition des ouvriers dans chaque profession, etc.

Partout ailleurs — je parle, bien entendu, des pays où l'industrie a pris un grand développement — il existe des *Offices ou*

des Secrétariats du travail. Aussi, jetterons-nous un rapide coup d'œil sur ce que l'on a fait à l'étranger, avant de rechercher ce qui serait désirable et possible de faire chez nous (1).

I. — La Statistique du Travail a l'Étranger

Les bureaux de statistique du travail peuvent, en somme, se ramener à deux types — Le *type Suisse* et le *type Américain* — très différents au point de vue des origines, de l'organisation et du but.

« Le secrétariat ouvrier suisse est, comme son nom l'indique — une émanation directe des ouvriers. Son but n'est pas seulement de recueillir des faits, mais encore et surtout de formuler les revendications du prolétariat. Ce n'est pas un appareil administratif : il se trouve vis à vis de l'Etat dans une situation qui ressemble beaucoup à celle de notre clergé : indépendance complète, sauf au point de vue pécuniaire. Le gouvernement paie le secrétaire et ses adjoints, mais il n'intervient pas dans leur nomination et dans leur gestion. »

Les bureaux du travail des Etats-Unis, qui ont été imités successivement en Angleterre et en France, répondent à une conception diamétralement opposée : ce sont des institutions officielles, des fragments de l'Etat. Les fonctionnaires qui les dirigent sont nommés par le gouvernement et n'ont d'autre mission que de préparer l'œuvre du législateur, de recueillir des matériaux d'étude, laissant à d'autres le soin de les coordonner et d'en tirer des conclusions.

« L'œuvre des bureaux — écrivait récemment M. Carroll D. Wright — est essentiellement éducationnelle. Leur ambition est de fournir des matériaux précis de solution, et non de résoudre eux-mêmes les problèmes. La statistique scientifique est celle qui dit les vérités actuelles et non les vérités qui servent à établir simplement nos propres théories. »

1 États-Unis. — L'organisation de la statistique du travail aux Etats-Unis commence en 1869, par la fondation du *Bureau of Labor statistics* de Massachusetts, qui a servi de modèle à tous les autres.

---

(1) Le rapport de M. H. Denis, publié dans la *Société Nouvelle* (octobre, novembre et décembre 1892) et auquel nous avons emprunté beaucoup de nos renseignements sur les bureaux du travail à l'étranger, fournit, avec des détails très précis sur leur organisation, une très riche bibliographie.

Depuis cette époque, et jusqu'en 1891, on a créé dans les divers Etats de l'Union, vingt-cinq Bureaux du travail, recevant des allocations budgétaires, d'ailleurs insuffisantes, qui varient de 5.000 fr. (Kansas) à 75,000 fr. (Massachusetts).

La loi du 25 juin 1884 institua un Bureau central, qui est devenu, en 1891, l'*United States Department of Labor*. Le Department of Labor, qui disparaît, en 1891, d'un budget de 841,000 fr., est placé sous la direction de M. Carroll D. Wright, qui a sous ses ordres plus de 80 agents et employés, parmi lesquels des statisticiens éminents.

Tout le monde a entendu parler de l'œuvre énorme accomplie, dans ces dernières années, par les Bureaux du Travail des Etats-Unis. Répandus à profusion parmi les membres des associations ouvrières, les rapports de ces Bureaux leur fournissent les plus précieux renseignements sur toutes les questions qui les intéressent.

Ce qui caractérise cette admirable organisation, dit M. Hector Denis, en parlant du Department of Labor, « c'est la division du travail qui s'y est établie, la sûreté les méthodes, la rapidité extraordinaire dans l'exécution des travaux les plus complexes. C'est ainsi que le premier rapport du bureau, *on industrial depression*, est une œuvre collective de vingt agents spéciaux, dont cinq furent envoyés en Europe. Le quatrième rapport sur les conditions des ouvriers dans les grandes villes réunit les résultats d'investigations qui ont porté sur 342 industries distinctes et 22 grandes villes ; les conditions de 17,427 ouvriers ont été analysées, et ce travail statistique a été accompli à peu près tout entier par des femmes attachées au Department. Le dernier rapport, qui a pour objet le coût de production dans les industries du fer et de l'acier, a été qualifié par M. Carroll D. Wright lui-même, de *triomphe statistique :* il condense des recherches d'une précision remarquable, qui ont été faites dans 618 établissements des Etats-Unis et d'Europe, et qui embrassent le coût de production comparé, le taux des salaires, la durée du travail, son effet utile, le coût de la vie, les budgets des recettes et des dépenses des travailleurs occupés dans ces industries. Un groupe d'agents, hommes et dames, combinant savamment leurs efforts, sous la direction de M. Weaver, ont accompli cet ouvrage énorme qui compte 1400 pages d'impression, du mois de juin 1888 au 13 février 1891 ».

2° Angleterre. — En Angleterre, le *Board of Trade* reçut, par une résolution du Parlement du 2 Mars 1886, la mission d'organiser un département spécial pour recueillir et publier la statistique du travail.

Ce département compte actuellement une dizaine de fonctionnaires, parmi lesquels un *correspondant of labor*, M. John Burnett, qui a pour mission d'entrer en correspondance régulière avec les Trades Unions. C'est à lui que nous devons une remarquable collection de rapports sur les associations ouvrières Anglaises.

Le nouveau ministre du commerce et de l'industrie, M. Mundella, vient de déposer un projet de complète réorganisation de la statistique du travail.

Ce service deviendrait indépendant du Board of Trade et constituerait, comme aux Etats-Unis, le Département du travail.

Ce département serait divisé en trois sections : Commerce — Travail — Statistique.

Il serait dirigé par un Commissaire du travail, ayant sous ses ordres un Correspondant of labor, trois secrétaires et une trentaine d'employés. De plus, on instituerait, dans les principaux centres industriels, des secrétaires locaux.

Le Département du travail organiserait des enquêtes périodiques et publierait les rapports des inspecteurs de fabrique et des monographies sur les questions ouvrières en Angleterre et à l'étranger.

En outre, on a proposé de créer une gazette du travail, qui serait répandue à profusion dans les villes industrielles.

3° France. — La loi du 21 Juillet 1891 a institué un Office du travail « destiné à fournir des éléments d'étude et d'instruction pour faciliter l'élaboration des lois de protection que pourra réclamer l'organisation économique ».

M. A. Fontaine, chef de la Section de statistique de cet Office, se trouvant de passage à Bruxelles, a bien voulu me fournir les renseignements ci après sur le fonctionnement et le programme de l'institution qu'il représente.

On sait que l'Office du travail fonctionne depuis le 1er octobre 1891. Son règlement organique lui donne pour mission *principale* « de recueillir, coordonner et publier toutes informations relatives au travail, notamment en ce qui concerne l'état et le développement de la production, l'organisation et la rémunération du travail, les rapports avec le capital, la condition des ouvriers, la situation comparée du travail en France et à l'étranger ».

Le personnel attaché à l'Office est composé de la manière suivante : un directeur, deux chefs de section (section d'études et section de statistique), deux sous-chefs de section, un actuaire, qui s'occupe spécialement de la question des assurances ouvrières, et trois délégués permanents, qui sont de véritables missionnaires de

la statistique. L'expérience démontre que bien peu de gens répondent aux questionnaires qu'on leur adresse ; c'est pourquoi l'on charge des délégués permanents de les aller trouver : puisque la montagne ne va pas à Mahomet, celui-ci se décide à aller à la montagne.

Outre les délégués permanents, l'Office du travail occupe cinq délégués spéciaux, nommés à titre temporaire, mais qui n'ont pas cessé d'être employés depuis un an. Le personnel est complété par un archiviste-bibliothécaire, trois rédacteurs et trois expéditionnaires.

Le budget de l'Office s'élève dès à présent à 152,000 ; mais il n'est pas douteux que cette allocation budgétaire doive être considérablement augmentée. Indépendamment des enquêtes et des recherches statistiques qui entraînent des dépenses croissantes, l'Office du travail va publier un bulletin mensuel qui sera distribué *gratuitement* aux cinq mille syndicats ouvriers et patronaux de France. Ce bulletin contiendra l'exposé des faits sociaux qui intéressent le plus directement la classe industrielle.

Indépendamment de cette œuvre de vulgarisation, l'Office du travail se propose de donner un grand développement aux enquêtes qui sont dès à présent commencées.

La *Section d'études* vient de publier quatre rapports importants : une étude statistique sur les résultats financiers de l'assurance obligatoire contre les accidents en Allemagne et en Autriche et une étude sur les accidents du travail dans ces deux pays : la statistique des grèves en France pendant les années 1890 et 1891 et une vaste enquête sur le placement des ouvriers, domestiques et employés, en France et à l'étranger.

L'enquête de M. Corra *sur le placement*, contient quantité de renseignements précieux et mérite une analyse spéciale. Nous aurons probablement l'occasion d'y revenir. — Une nouvelle enquête sur l'arbitrage et la conciliation paraîtra d'ici à quelques jours. De plus, la section d'études réunit des éléments d'une publication importante sur l'organisation syndicale, en France et à l'étranger.

Quant à la *Section de statistique*, elle s'était proposée au début un programme très large : d'abord un recensement industriel, destiné à servir de base à toutes les autres recherches et indiquant, non seulement le nombre des ouvriers de chaque profession, mais l'importance des établissements et leur forme juridique dans les différentes branches d'industrie. On aurait ensuite dressé la statistique des salaires et des heures de travail ; puis celle des maladies et de la mortalité dans les diverses professions.

Malheureusement, il a fallu en rabattre : le recensement aurait

coûté 500,000 francs ; de plus, pour être complet, il aurait fallu pouvoir imposer aux chefs d'industrie l'obligation de répondre et les recenseurs de l'Office du travail ne sont investis d'aucune autorité.

Bref, il a fallu se contenter de mettre à l'étude la question des maladies professionnelles dans certaines industries spéciales (on a commencé par l'industrie du plomb) et de réunir les matériaux d'une enquête sur les salaires et les heures de travail dans certains établissements pris pour types. Cette enquête a porté sur 3,500 établissements. La section de statistique publiera, dans le courant de mars, les résultats qui sont relatifs à Paris.

Les délégués spéciaux ont pu prendre connaissance des livres de six cents industriels parisiens et M. Fontaine nous disait qu'il avait pu constater à cette occasion combien il faut se défier des renseignements fournis, soit par les ouvriers, soit par les patrons, même lorsqu'ils sont de bonne foi. C'est ainsi qu'il demanda un jour à un industriel — qui lui tient de très près — le chiffre du salaire annuel des ouvriers d'une certaine catégorie ? — A cinq francs par jour, quinze cents francs par an, lui fut-il répondu. — Vérification faite, d'après les livres, la moyenne était seulement de 1,150 francs.

Que l'on juge alors de la valeur des déclarations de ceux qui sont de mauvaise foi et de la confiance qu'il convient d'accorder aux renseignements que nous fournit *l'Annuaire de la Statistique belge*, d'après le recensement industriel de 1880 (émanant entièrement des chefs d'industrie).

4 **Suisse**. — Le Secrétariat Ouvrier Suisse date de 1887. Il fut constitué sous l'impulsion de la plus vaste et de la plus puissante des sociétés ouvrières Suisses, le *Grütli*. Cette association fit simultanément des démarches auprès du gouvernement fédéral, pour obtenir des subsides, et auprès des autres groupes ouvriers, pour obtenir leur concours.

Le 10 avril 1887, les délégués ouvriers se réunirent à Aarau et constituèrent le Secrétariat et la Fédération ouvrière dont il émane.

Cette Fédération, qui a pris un très grand développement et comptait, en 1891, 103,000 membres, a pour but « la représentation collective des intérêts économiques de la classe ouvrière Suisse », sans distinction de croyances et d'opinions. Cette dernière clause ne fut pas adoptée sans provoquer certaines résistances.

Un grand nombre de délégués proposaient de faire élire le Secrétaire ouvrier par des Congrès triennaux et se prononçaient

contre le principe de la Fédération « cet être hybride ayant la tête rouge du socialiste démocrate, le corps blanc de l'opportunisme économique et la longue queue noire de l'ultramontanisme ».

On en voulait surtout à « la longue queue noire », et récemment encore certains grütliens ont proposé de la couper. Néanmoins, au Congrès d'Aarau, un éloquent discours de M. de Curtins — le de Mun Suisse — emporta le vote. « Je suis ultramontain de cœur et d'âme, s'écria-t-il, mais dans les questions sociales, dans les questions de pain quotidien, je suis avec vous. Quiconque vient aider à la solution de ces questions, doit être le bienvenu, à quelque confession religieuse qu'il se rattache, qu'il tienne pour les théories de Bakounine ou de Lassalle, ou qu'il croie à l'Evangile du Christ. Les ouvriers catholiques vous tendent une main loyale, ne la repoussez pas ! »

Cet appel fut entendu : la Fédération fut ouverte à tous et l'on peut dire que le Secrétariat Ouvrier représente la presque totalité du prolétariat Suisse.

Le Comité Central de la Fédération nomme un Comité directeur, composé de trois membres, et choisit le Secrétaire ouvrier ; en outre, c'est à lui qui incombe la mission d'arrêter le programme des travaux et le budget annuel du Secrétariat.

Le gouvernement accorde un subside, qui était de 5,000 fr. au début, mais qui s'est élevé successivement à 10,00, puis à 20,000 fr.

Le personnel du Secrétariat se compose du Secrétaire, M. Greulish, d'un secrétaire-adjoint, pour la Suisse romande, et de quelques employés.

Le Secrétariat, ainsi que nous l'avons dit, poursuit un double but :

1° *Recueillir des renseignements statistiques.*

On lui doit, dès à présent, une remarquable enquête, publiée en 1891, sur la statistique des accidents.

2° *Etudier les questions d'économie sociale qui intéressent les travailleurs*, se faire l'organe même des ouvriers. « Il permet, a dit M. Wuarin, au Quatrième Etat de formuler nettement ses aspirations auprès des autorités constituées, et il coopère à l'œuvre de la législation ouvrière ». C'est par là que le Secrétariat se distingue de toutes les autres institutions du même ordre.

Cependant, ajoute M. Hector Denis, la préoccupation de l'impartialité dans ses recherches, domine l'esprit de l'homme éminent qui remplit les fonctions de Secrétaire et du Comité central qui le guide. M. E. Arago, dans son Rapport au Gouvernement Français sur les Conditions du Travail en Suisse, affirme que le Secrétariat veut provoquer une association de patrons analogue

à la Fédération Ouvrière, comprenant qu'il est indispensable « que ces deux forces aient une cohésion équivalente, afin d'obtenir une entente et une réunion d'efforts dans l'intérêt commun ».

Et, pour compléter cette organisation, on reconnaîtra sans doute la nécessité de créer un organe central, dominant les intérêts de classe, et étranger, par son essence même, à toutes autres préoccupations que la recherche de la vérité.

II. — La Question de la Statistique du Travail en Belgique

Il y aura bientôt deux ans que l'on a commencé à se préoccuper de l'organisation de la statistique du travail dans notre pays. Déjà peut-on dire que l'intervention de l'Etat est décidée, en principe. Le tout est de savoir dans quelle forme elle se manifestera. Adoptera-t-on le système Suisse, le système Américain, ou bien encore un système mixte, réunissant les avantages des deux premiers ?

Dès à présent le Secrétariat ouvrier et l'Office du travail existent à l'état de projet.

Nous examinerons successivement ce qui a été fait dans ces deux directions.

1° Le Secrétariat Ouvrier.

On sait qu'au mois d'août 1891, le Congrès socialiste international décida qu'il y avait lieu d'organiser, dans chaque pays, un Secrétariat Ouvrier chargé de se mettre en rapport avec les autres Partis Ouvriers et de leur fournir des renseignements rapides et précis sur la législation, les grèves et les conditions du travail.

C'était, en fait, la *reconstitution de l'Internationale*. Le Secrétariat ouvrier, dans la pensée des auteurs de la proposition, devait être une machine de guerre bien plus qu'un organe de la statistique, un appareil enregistreur des phénomènes sociaux. Il a, du reste, conservé ce caractère en France et en Italie ; mais lorsque la question se posa devant le Parti Ouvrier Belge au Congrès de Namur (mai 1892), on ne tarda pas à s'aviser que le Secrétariat ouvrier existait déjà sous un autre nom : le Secrétaire pour l'étranger, du Conseil général.

Le projet primitif, renvoyé aux Fédérations régionales du Parti, subit des modifications profondes.

Le projet nouveau, qui émane de la Fédération Bruxelloise, sépare complètement le Secrétariat pour l'étranger et le Secrétariat ouvrier.

Le premier est l'organe du Parti Ouvrier, chargé de le représenter auprès des socialistes des autres pays. Le second, au contraire, devient un organe de recherches et d'études, tout à fait analogue au Secrétariat Ouvrier Suisse. On se propose de constituer une Fédération ouvrière, sans distinction d'opinions et de tendances. C'est le Comité Central de cette Fédération qui choisira le Secrétaire ouvrier.

Le Parti Ouvrier Bruxellois a, dès à présent, fait appel aux autres groupes de la capitale. Plusieurs adhésions lui sont parvenues et notamment celle des Voyageurs de Commerce et de l'importante Société des Typographes. Les statuts seront définitivement adoptés par le prochain Congrès du P. O., qui doit avoir lieu à Gand, le jour de Pâques. Ils seront ensuite soumis à la ratification des autres groupes.

Les ressources nécessaires pour le fonctionnement du Secrétariat seront fournies par la Fédération Ouvrière qui lui servira de base, sauf à demander, comme en Suisse, l'intervention pécuniaire de l'Etat (ou bien des Communes).

2° *Le projet du gouvernement.*

En juillet 1891, au moment même où les Chambres françaises instituaient l'Office du travail, la section centrale de notre Chambre des représentants repoussait, à l'unanimité, une proposition de M. Paul Jansen qui demandait la création d'une direction du travail au ministère de l'industrie et de l'agriculture.

La section centrale estimait, conformément à l'avis du gouvernement, qu'il n'était pas nécessaire de créer un organe spécial de la statistique du travail, et qu'il suffisait de coordonner les efforts d'un certain nombre d'institutions déjà existantes.

Le gouvernement se proposait d'utiliser, à cet effet, le Conseil supérieur de l'industrie et du travail, les fonctionnaires chargés de la surveillance des exploitations industrielles et les Conseils de l'industrie et du travail.

Le Conseil supérieur de l'industrie serait chargé de l'élaboration des programmes de recherches, ainsi que de la haute direction des enquêtes.

La préparation des questionnaires et la publication des documents recueillis seraient confiées à un Comité permanent de fonctionnaires, choisis dans les divers départements ministériels.

Enfin, les données statistiques seraient fournies et les investigations faites :

a) *Au point de vue de la production*, par les fonctionnaires chargés de la surveillance des exploitations industrielles.

b) Au point de vue de la condition morale et matérielle des ouvriers, par les Conseils de l'industrie et du travail.

On voit que, dans ce système, toute l'activité se concentre dans les organes locaux et secondaires, tandis qu'il n'y a, pour ainsi dire, pas d'organe central, de cerveau, d'appareil enregistreur des phénomènes.

Au reste, le projet du gouvernement a déjà reçu un commencement d'exécution, et l'expérience démontre sa complète insuffisance.

Le directeur de l'industrie a publié récemment les résultats de l'enquête faite par les conseils de l'industrie et du travail, sur *les salaires et les budgets ouvriers, au mois d'avril 1891* (1).

Cette enquête fut ordonnée à la suite de la dénonciation des traités de commerce. Le but que se proposait le gouvernement c'était de rechercher si le taux des salaires dans notre pays était aussi dérisoire que le prétendent les protectionnistes de l'étranger, si la rémunération du travail était réduite au strict minimum, si nos ouvriers étaient à même de supporter des réductions que les circonstances pourraient rendre nécessaires. Enfin, se plaçant à un point de vue plus général, on voulait étudier la question de savoir si la condition des classes ouvrières tend à s'améliorer, comme l'affirment les uns, ou à s'aggraver, comme le prétendent les autres.

L'enquête fut rapidement conduite ; elle contient beaucoup de renseignements, d'autant plus précieux qu'ils ont été fournis par les délégués des patrons et des ouvriers, de commun accord et après débat contradictoire. Néanmoins, il suffit de parcourir le volume publié par la direction de l'industrie, pour constater que cette enquête — si soigneusement qu'elle ait été faite — ne répond que très imparfaitement au but que l'on s'était proposé. Les causes de cette imperfection, qui ne sont nullement imputables aux individus, mais à l'organisation même, démontrent péremptoirement la nécessité de créer un organe spécial de la statistique.

L'enquête de 1892 est insuffisante à deux points de vue :

1° Elle ne porte que sur un seul mois : avril 1891. On a craint, avec raison, d'engager les Conseils de l'industrie et du travail dans les détails complexes d'un budget annuel. Il aurait fallu pour cela des statisticiens de profession, tels que les agents spéciaux du *Department of labor* des Etats-Unis.

2° Les Conseils de l'instruction ne sont pas encore très nombreux. Vingt-huit seulement, localisés dans les provinces de Brabant, de Liège et du Hainaut, ont envoyé des réponses. Nous n'apprenons donc rien sur la condition des ouvriers dans les provinces d'Anvers, de Limbourg, de Namur et de Luxembourg.

---

(1) Bruxelles, Weissenbruch, 1892.

Dans les Flandres, l'enquête n'a porté que sur deux villes : Gand et Courtray.

En un mot, tous les documents recueillis s'appliquent à des centres industriels où les ouvriers, plus ou moins organisés, sont parvenus, à force de réclamation, à obtenir l'établissement d'un Conseil de l'industrie. En revanche, nous n'obtenons aucun renseignement sur la condition des plus misérables, de ceux qui, relégués dans ces petites villes où l'exploitation est plus grande que partout ailleurs, souffrent sans se plaindre, parce qu'ils n'ont même pas la force de protester.

Et cependant ce sont ces résultats partiels que l'on invoque, avec une sérénité imperturbable, pour affirmer que la situation de notre prolétariat s'est considérablement améliorée depuis un demi-siècle. C'est ainsi, notamment, que M. Bernaert, au début de la discussion révisionniste et M. de Bruyn, dans son discours d'installation au Conseil supérieur de l'industrie, ont pris texte de l'enquête en 1892, pour déclarer que les salaires ont plus que doublé, pendant ces cinquante dernières années.

Dans une récente brochure, publiée par M. Julien, nous retrouvons les mêmes arguments, mais dans une forme plus scientifique, et avec des données beaucoup plus complètes. Il compare les chiffres de 1891 à ceux de la statistique industrielle de 1846, et les budgets recueillis par les Conseils du travail à ceux qui ont été publiés en 1853, par Ducpétiaux. La conclusion de cette savante étude, c'est que, non seulement le salaire nominal, mais encore le salaire réel, a sensiblement augmenté et que l'alimentation de la classe ouvrière est devenue beaucoup plus substantielle.

Cela est-il exact ? Nous ne contestons pas qu'il y ait de fortes présomptions en ce sens, mais ce que nous contestons, d'une manière formelle, c'est que les documents statistiques sur lesquels on se fonde, suffisent à l'établir.

M. Julien compare tout d'abord les données de 1891 à celles de 1846, pour 24 catégories d'ouvriers de métier à Bruxelles.

L'augmentation des salaires est évidente, mais il importe de remarquer :

1° Que l'année 1846 est une année de forte crise et que la rémunération du travail était plus élevée quinze ans auparavant.

2° Que les métiers bruxellois qui souffrent actuellement le plus — cigariers, tailleurs, cordonniers, etc. — ne sont pas compris dans la statistique.

3° Que l'on compare le salaire moyen de l'*année* 1846 au salaire moyen du *mois* d'avril 1891. Le résultat serait bien différent si l'on avait établi la moyenne de cette dernière année, en tenant compte des mois de morte saison.

Malgré tout cependant, il est fort possible — nous dirons plus, il est infiniment probable — que les ouvriers Bruxellois sont beaucoup mieux payés qu'en 1846 ; mais encore faudrait-il le démontrer, et les documents statistiques que nous possédons, ne prouvent rien à cet égard.

La même observation s'applique à la seconde partie de l'argumentation de M. Julien, c'est-à-dire l'examen comparé des budgets ouvriers, au point de vue alimentaire, en 1853 et en 1891.

Les moyennes obtenues paraissent très concluantes, au premier abord. L'ouvrier actuel mange moins de pommes de terre — un pauvre aliment, s'il en fut — et plus de pain, de graisse, de beurre, de lard et de viande.

Malheureusement, si l'on va au fond des choses, ces constatations optimistes paraissent beaucoup moins décisives, et cela pour deux motifs :

1° Ducpétiaux prend soin de faire remarquer, dans la préface de son *Etude sur les Budgets économiques de la classe ouvrière*, que ces budgets « ont été dressés à une époque peu prospère, où le prix des graisses et des pommes de terre avait subi une hausse considérable. De là, sans doute, en grande partie — ajoute-t-il — les résultats désavantageux que nous avons constatés ».

2° D'autre part, au budget de cette année 1853, beaucoup plus sombre que la moyenne, on compare les budgets du seul mois d'avril — Germinal et Floréal — le moment de l'année où les travaux reprennent, où les dépenses diminuent tandis que les recettes s'élèvent au maximum. Autant aurait valu mettre en regard les budgets d'avril et ceux de décembre : on aurait constaté une amélioration plus forte en trois mois qu'en cinquante ans !

Rien n'établit donc — avec des chiffres précis et d'une manière indiscutable — que la situation des ouvriers s'améliore. Nous n'avons à cet égard que des présomptions ou des données incomplètes, d'autant plus insuffisantes que, par une tendance naturelle à l'esprit humain, les ouvriers sont portés à croire que leur condition s'est aggravée et qu'au « bon vieux temps », les choses allaient mieux qu'aujourd'hui. La plupart des travailleurs pensent encore, avec Karl Marx, que, par l'action du régime capitaliste, les riches deviennent toujours plus riches et les pauvres plus pauvres.

Faut-il insister sur l'intérêt qu'il y a, pour les conservateurs, à démontrer le contraire ? S'il est vrai que la situation du prolétariat s'aggrave tous les jours, l'insurrection contre l'ordre actuel devient le plus sacré des devoirs. Si l'on établit, par contre, que des améliorations réelles se sont déjà produites, et continuent à se produire, le Socialisme réformiste tendra naturellement à se substituer au Socialisme révolutionnaire.

Mais, pour que cette preuve soit faite d'une manière complète et décisive, il est indispensable d'organiser, sur des bases sérieuses, la statistique du travail. Des enquêtes accidentelles, fragmentaires, conduites par des statisticiens improvisés, ne suffisent pas. Il faut des enquêtes permanentes, scientifiquement organisées, et qui, de plus, soient dirigées par des hommes qui inspirent confiance à tous, et spécialement aux ouvriers.

Refuser de l'argent pour faire la lumière dans la forêt vierge des phénomènes sociaux, c'est, de la part d'un gouvernement, chose aussi maladroite et coupable que de lésiner, en matière d'instruction publique, lorsqu'il s'agit de faire la lumière dans le cerveau des enfants.

Les ouvriers ont un immense intérêt à la statistique du travail, pour la réalisation des réformes qu'ils poursuivent, mais les classes possédantes n'y ont pas moins intérêt, si elles veulent éviter les coups de force qu'elles appréhendent.

III. — Conclusions.

Il nous reste à formuler brièvement les conclusions de cette étude.

L'Office du travail, dont la création nous paraît s'imposer, devrait, à notre avis, se constituer en partie sur le modèle de la Suisse, en partie sur le modèle des Etats-Unis.

I. — Le *Bureau central* serait composé de spécialistes, n'ayant pas d'autres attributions que la statistique. Ils seraient nommés, soit par le gouvernement, soit par le Conseil supérieur de l'industrie et du travail. On pourrait leur adjoindre des délégués élus par d'autres groupes, ouvriers et patronaux.

Voilà pour l'organe central. Reste à savoir quelles seraient ses ramifications dans le reste du corps social !

Des trois modes d'investigation ordinairement usités, il en est deux, l'*enquête orale* et l'*enquête écrite*, qui n'ont jamais donné que des résultats assez défectueux. On ne répond pas aux questionnaires et on répond fort mal aux enquêteurs de passage. Tout le monde reconnaît aujourd'hui la nécessité d'avoir recours à une autre méthode : l'*enquête par délégués*.

Il y aurait donc lieu d'adjoindre au Bureau central, un certain nombre de missionnaires de la statistique (délégués permanents ou temporaires).

II. — De plus, il est indispensable, qu'entre l'organe central et la main des travailleurs, il y ait des centres secondaires, analo-

gues à ceux que M. Mundella se propose de créer dans les principaux centres industriels de l'Angleterre.

On pourrait avoir recours dans notre pays aux *Secrétaires des Conseils de l'industrie et du travail* qui recevraient un traitement fixe et deviendraient les Secrétaires locaux, les correspondants du bureau central.

III. — Enfin, pour pénétrer, plus avant que ne peut le faire une organisation administrative, dans tous les milieux sociaux, il conviendrait d'encourager et de subsidier les organisations libres qui seraient à même de fournir des renseignements.

Nous voulons parler surtout du *Secrétariat ouvrier*, qui est en voie de formation, et du *Secrétariat patronal*, qui devrait le compléter. Ces deux institutions auraient pour but de formuler — avec des renseignements à l'appui — le vœu de chacune des classes en présence.

Il n'est pas douteux que la réalisation de ce projet, que le Parti Ouvrier vient d'inscrire à son programme, ne se heurte à bien des résistances. Peut-être, cependant, rencontrera-t-il des adhésions parmi les conservateurs éclairés, qui comprendront que les meilleurs moyens de garantir l'ordre, c'est de donner des gages au progrès.

Emile VANDERVELDE.

12 mars 1893.

LE SOCIALISME ET L'ART

L'AUBE [1]

Un joli titre, poétique et frais et qui convient d'ailleurs, on ne peut mieux, au sujet traité dans le nouveau roman d'Adolphe Tabarant.

Cette période étudiée par l'auteur et qui va de mai 1789 au 14 Juillet, n'est-ce pas en effet l'aube d'un monde nouveau ? La ténèbre monarchique se dissipe. Elle s'en va, emportant les derniers lambeaux de tyrannie. Et tels que des passereaux, délivrés de l'effroi des rapaces nocturnes, saluant le lever du soleil, plusieurs millions d'hommes, acclament l'éveil des libertés, la fin des terreurs féodales, des violences suzeraines, des meurtres et des étranglements.....

Aube toute d'amour et de joie, aube imprégnée du parfum des fraternités, aube que n'incendie pas encore la pourpre sanglante des nécessaires justices.

Instant mémorable dans l'histoire d'un peuple, et dont il était bon, à l'heure présente, de rappeler le souvenir d'une manière vivante et précise.

C'est ce que Tabarant a tenté et réussi. Il a su nous donner de cette époque une impression extraordinairement colorée et poignante.

Son livre est un gros labeur de reconstitution, c'est l'œuvre d'un fouilleur passionné ; pas un détail, pas un trait de mœurs ou de caractères n'a été inventé, tout porte la marque du siècle qui nous a précédé tout jusqu'au savoureux, déluré et typique

(1) Roman, 1 vol., Adolphe Tabarant. Bibliothèque Charpentier.

langage du peuple d'alors, mais l'érudition n'est point sèche ni pédante.

La vie corporative, les souffrances ouvrières, les inquiétudes de la bourgeoisie, les espoirs de Paris las de l'iniquité monarchique, la fièvre, la colère, l'enthousiasme de la France, mille traits de mœurs revivent d'une façon merveilleuse dans l'œuvre d'Adolphe Tabarant, dont l'écriture précise, nerveuse, agile et bousculée se prête singulièrement d'ailleurs à cette résurrection.

C'est là de la vraie littérature historique.

Indiquée par la *Catherine de Médicis* de Balzac, formulée plus nettement par la *Salammbo* de Gustave Flaubert, la réhabilitation du roman historique est heureusement poursuivie par l'école moderne. La récente *Débâcle* de Zola, les romans de Jean Lombard, l'*Agonie*, *Byzance* sont autant de preuves que l'on peut sans altérer la vérité, sans donner dans l'invraisemblable, produire des œuvres d'un puissant attrait et d'une intense coloration.

Nous rappelions récemment dans la *Revue Moderne*, le plan original de Jean Lombard, voulant consacrer une œuvre spéciale à chaque période culminante de l'histoire de la démocratie : l'œuvre d'Adolphe Tabarant procède d'une idée analogue. On estimera sans doute comme nous, que par la valeur et l'intérêt de telles études d'ensemble laissent loin derrière elles, non seulement les pseudo-historiques romans de cape et d'épée qui ne firent que trop les délices d'une ou deux générations, mais même et surtout, les prétendues psychologies de quelques écrivains à la mode.

Le roman historique comme le comprend l'école moderne, sera une des formules les plus heureuses de l'art socialiste. L'analyse de l'*Aube*, prouvera aux lecteurs de la *Revue Socialiste*, nous y comptons, qu'un tel espoir peut être exprimé sans crainte d'une contradiction.

« Debout sur le seuil du cabaret de la Grand'Pinte, maître Lhenry va partir, indique du doigt l'ombre immense de la Bastille noyant les premières maisons du faubourg. »

— « Venez-y voir, s'il n'est pas trois heures. V'là qu'elle est chez Cornichon, foutre bleu ! Sacrés coions de la Mecque, Hein ? Vous direz pas qu'elle avance la Bastille. Dame, à trois heures « sonnantes » l'ombre est à l'allée du vieux Bourru. Elle est plus sûre que tous les horlogers de Paris, c'te gueuse d'horloger du diable. »

C'est ainsi que débute le roman, fixant du coup l'époque et le décor dans lequel va s'agiter le drame.

Ils sont à la Grand'Pinte quelques bons amis, Fléchart le garde

française, le boucher Chappaz et ses deux fils, maître Auriol le perruquier, le maçon Bouteculot, Crépieux le libraire, Jacques Sandrin le républicain, Thérèse, Madame Conche et cette libertine de Nicole « qui brûle déjà d'aller danser des gargouillades dans les bals de guinguette en compagnie de quelque faraud du quartier ».

Maître Lhenry, un vieux parisien, est revenu pour quelques heures de Versailles, où il vient d'établir une boutique d'horlogerie en prévision des Etats généraux et se dispose à repartir. Demain, c'est là-bas grande fête, la réunion des députés, et maître Lhenry a tenu à inviter ses amis à assister aux réjouissances.

Ah ! cette réunion des Etats, c'est la grande affaire !

Et dame, le père Lhenry a beau dire qu'il ne veut pas manquer le coche, les amis le retiennent pour causer.

Et puis, c'est fête aussi, aujourd'hui lundi 3 mai. Il fait un beau soleil — le premier beau jour de l'année, la veille encore on bourrait le poële — et la gaîté tonne et la rue toute entière s'en emplit, au coin de chaque allée retentit un fracas d'allégresse.

Le vieux faubourg n'est pas beau pourtant, jugez-en :

« Basses, laides, sordides, les maisons s'alignent sur les deux côtés de la chaussée boueuse et cahoteuse, disposée en pente avec un ruisseau roulant une lie épouvantable où se vautrent des marmots pieds nus et en culotte fendue par derrière. Et ces maisons, percées d'étroites fenêtres sans appui, à vitres de plomb, émaillées de loques risibles, s'accoudent à d'autres plus grandes qui sont des couvents à plusieurs habitations blanches, où des jardins fleurissent. Des entrées puantes, des boutiques écrasées, engoncées, quelques-unes en sous-sol, noires comme des caves, chacune fermée par la demi-grille de bois ou la petite porte à grelot. »

Mais le soleil est si radieux ce jour-là ! On se repose et on s'amuse... ceux qui peuvent !

« En groupes, assis sous les porches,causant devant les allées, des compagnons rongent le désœuvrement dominical, leur bourse étant trop légère pour qu'ils puissent jouir de la fraîcheur du vin bleu, de la distraction du loto, de la séduction des filles. De nombreux ouvriers en meubles, vêtus de vestes propres, coiffés de chapeaux clabauds sur leurs cheveux en queue, des charpentiers nue-tête, en culotte bouclée mi-partie d'étoffe et de peau, sans pourpoint, un cœur d'argent fermant la chemise, des maçons en « pantalons » ouverts dans le bas, la chevelure tordue sur la nuque, les yeux disparaissant sous des coiffures de cuir à larges bords ; des hommes du port penailleux et sans chaussures, l'encolure très ouverte, exposant l'ossature des épaules et la poitrine velue, mal peignés, la figure habillée de barbe, restant bras bal-

lants dans une immobilité d'animaux. Et aux oreilles de ces compagnons se balancent les insignes qui les font esclaves de petites truelles à celles des maçons, de petits marteaux à celles des charpentiers, de petits compas à celles des ouvriers en meubles, — et à l'écart, ici, dans le soleil qui l'aveugle, le compagnon maréchal de maître Strauss, les oreilles alourdies de petits fers à cheval... »

Ceux-là pourtant ne sont pas les plus à plaindre, « ils mangent encore à leur faim » mais les plus lamentables les voici, les traîne-guenilles, les chausse-misères de Picpus.

« Des hommes en barbe longue, les cheveux en broussailles, la plupart marqués de petite vérole, sans bas ni souliers, n'ayant que des lambeaux de vêtements avec des bouts de ficelles retenant les culottes ; des femmes en cotillons boueux, chaussées de galoches, cachant leur sèche poitrine sous de crasseux fichus, et, ignobles, l'air hébété, la tête bonichonnée d'oripailles, donnant la main à des enfants qui sont des monstres, de pauvres êtres étiolés, pâlots, vieillots, presque drôles sous leurs loques d'arlequins les couvrant depuis les épaules jusqu'au ventre, des horreurs d'étoffes sans nom et qui gênent encore ces petits sauvages, habitués à courir dehors nus comme ver, à se traîner ainsi dans la poussière de la place du Trône et qu'on « n'habille » que lorsqu'ils descendent comme aujourd'hui dans le bas faubourg. »

Maître Lhenry aime tant son faubourg, que tout décidé qu'il soit à partir, il s'attarde encore à bavarder. A Versailles « çà va être aux oiseaux ! » Il y a des manigances tout de même. La Cour veut humilier le Tiers. On distinguera les ordres par le costume, et cela met Lhenry très en colère.

« Mais sapristi, nous sommes en mil sept cent quatre-vingt-neuf et depuis belle lurette on ne croit plus que ceux de la noblesse ont le derrière autrement fait que nous. »

Savoir d'ailleurs, si on laissera aboutir toutes ces manigances.

« La Cour appelle les Parisiens des grenouilles » Eh ! bien çà changera ! Elle finira par les appeler les tigres, mes amis, les tigres... On a pu être des grenouilles, mais on n'en est plus. »

Le fait est qu'il se passe des choses graves, qu'on pressent des revirements dans l'ordre social.

Pour se moquer des Parisiens, il semble, la Cour a retardé les élections de Paris, les députés de la Capitale n'assisteront pas à l'ouverture des Etats. Et Paris qui n'aime pas qu'on le moleste se démène et se grouille extraordinairement depuis huit jours. « Les clubs tonnent ; les rues ont beau être pleines de patrouilles, il y a des orateurs sur toutes les bornes ; les ateliers sont déserts ; tout le monde est en fête « jouissant du coup de soleil de l'espé-

rance » on a rédigé les cahiers : tous réclament l'égalité des droits de l'homme selon la formule des Américains et des philosophes. Tout pouvoir doit émaner de la nation. La volonté générale fait la loi, la force publique l'exécute. Et bien d'autres belles choses.

Le commerce des nouveautés (brochures et pamphlets) marche comme il n'a jamais marché.

Hélas ! les autres commerces ne vont plus guère ; la misère est grande parmi les ouvriers...

« Dire qu'on est obligé d'entretenir vingt mille mendiants à cet atelier de charité de Montmartre ! La ville leur donne vingt sols par jour pour un semblant de travail, et il y a bien « par le temps qui court » des artisans qui se contenteraient de ces vingt sols. « C'est pitié, pitié ! » fait Chappaz. La capitale est pleine de malheureux sans gîte, venus des quatre coins du pays, qui vont par les rues, décharnés et fiévreux, et tous les jours il en arrive par troupes ; on ne peut faire un pas sans que dix gueux courent à vos talons en vous tendant la main. Leur dire de travailler, ce serait se railler de leur détresse, car les meilleurs ateliers chôment. Au faubourg St-Antoine, la fabrication des meubles est réduite à néant. Les chantiers de bois et les fabriques de faïence de la rue de la Roquette sont sans vie. Rue de Reuilly la manufacture de glaces vient de renvoyer cinquante ouvriers. Rue de Charonne, celle des cierges et chandelles, ne bat que d'une aile. La fabrique de toiles peintes, or et argent, établie à l'hôtel de Gournay, a diminué ses salaires quelques jours avant l'émeute Reveillon. Un désastre dépassant tout ce qu'on peut imaginer ! Et depuis des mois les farines manquent. Le pain est répugnant et hors de prix. Les chiens n'en veulent pas, du pain que le monde mange. »

C'est une épouvantable misère aggravée par les accaparements des Compagnies.

Faudrait pourtant que ça finisse ! Les Etats généraux termineront-ils tout cela ?

Voici les messieurs de la Ville qui passent, les deux Santerre, Reveillon dont la maison vient d'être pillée (une perfidie de la Cour ou une diablerie du d'Orléans), Simonet, Guibout-Midi, de Saint-Jean ; ils vont à l'archevêché où chaque jour les électeurs se rassemblent.

Et comme Lhenry se décide pour la troisième fois à quitter ses amis, entre à la *Grand'Pinte* un ancien contrôleur des fermes, M. Madinier. Et on se remet à causer..... avec d'autant plus d'ardeur que le défilé des *compagnonneux* commence. Ils vont de cabaret en cabaret avant d'aller brûler des cierges au patron de la corporation.

Ah ! il y a encore là beaucoup à faire, beaucoup à changer. Et le père Lhenry a bien raison de s'écrier :

« Envoyez-moi tout ça, faire lanlaire ! sacré nom ! Les États généraux ne feront qu'une bouchée de ces jurandes et ces maîtrises ! C'est bon pour les coïons de s'enfariner le bec de toutes ces cochonneries-là. »

Mais les camarades ne comprennent pas encore la nécessité des réformes. Ils ne songent qu'à rire, à s'amuser, à boire, à lutiner les filles comme la Nicole et Margot la Frileuse.

Tout de même Lhenry s'en va. L'ombre de la Bastille a dépassé sa boutique mais en quittant ses amis, il se tourne encore vers la forteresse, la menace du poing.

« Ah ! la gueuse, la triple gueuse ! Faudra bien qu'on y foute la pioche un de ces jours ! »

Le deuxième chapitre nous transporte à Versailles en plein effarement des préparatifs du 5 mai. Lhenry se dispose à recevoir ses amis de Paris. Ses voisins en font autant. Le vieil horloger s'en va *regratter*, c'est-à-dire acheter des restes de la table royale, des choses succulentes à des prix doux...

Déjà les visiteurs affluent : Bourgeois, paysans, ouvriers, se dirigent vers la place d'Armes, à flots pressés. Et les voitures se suivent sans interruption *turgotines* aux roues volumineuses, *gondoles*, berlingots, berlines, cabriolets, wiskys, haquets, solis, demi-fortunes, vis-à-vis, désobligeantes : une nuée d'équipages.

Et Lhenry voit à son tour débarquer ses amis.

A dix heures et demie tout ce peuple encombre la place d'Armes — quelle jetée de peuple ! — il y en a aux fenêtres, sur les toits, sur des échelles, sur la grille du château. Tout Paris est venu.

Le palais semble triste. La cour est avec les députés à Notre-Dame où l'on chante le *Veni Creator*.

Mais le cortège s'avance. Des grenadiers de la garde française, les bannières paroissiales, et les religieux des Récollets, paraissent : puis suivent la musique du château, qu'on applaudit, des groupes de prêtres et enfin les députés que la foule acclame.

Les députés du Tiers, viennent sur deux files, processionnellement, chacun portant son cierge, « et de cette multitude surgit une acclamation formidable, le tonnerre de gorge de tout un peuple acclamant au passage le bataillon de ses défenseurs. »

Vivent le Tiers ! Vivent les Communes !

On lance des fleurs, des bouquets, des poignées de pétales de roses ou de pivoines. Des dames envoient des baisers.

La noblesse passe dans un silence « funèbrement absolu ». On applaudit encore, mais faiblement, les prêtres du bas clergé, mais on gronde au passage des princes de l'Église.

Le roi, du moins, est applaudi. Le peuple ne le hait pas encore « ce bon bourgeois fourvoyé sur un trône ».

Il salue à droite, il salue à gauche de son air de grand enfant timide. Sa figure molle où dort un vague sourire est baignée d'une sueur qu'il éponge d'un coup de mouchoir. Il est si gras, si obèse que le poids de son ventre déséquilibre le reste de son corps, lui donne un balancement rustaud. Il a la physionomie honnête, mais aussi l'air peureux d'un homme naïvement dévot.

Necker naturellement est salué par de nombreux vivats.

Pour la reine, ce sont des murmures et des injures qui montent de la foule. On la méprise l'amie de la princesse de Lamballe et de la Polignac « une foutinette et pas autre chose !... »

Après la fête officielle maître Lhenry entraîne ses amis vers son chez lui, et tout en déjeunant on cause.

M. Madinier exprime alors les misères des paysans. Et cette conversation familière est réellement une éloquente peinture des misères rustiques.

Dans la Bresse, les manants mangent de l'herbe, de la luzerne bouillie avec un peu de son. Les vignerons jettent leur vin à la rivière parce qu'ils ne trouvent pas à le vendre et qu'ils doivent payer tant par pièce à la ferme pour le garder.

On ne peut pas aspirer à un peu de prospérité, car à la moindre apparence d'abondance le receveur des tailles arrive et réclame l'impôt. On ne répare plus les chaumières, de crainte de payer une redevance plus forte. Les villages sont sales et tristes. On laisse tout aller à la débandade. Les loups viennent visiter les étables, on les laisse faire. Il faudrait pour faire cesser tout cela, un impôt unique, qu'on abolisse les péages, qu'on supprime les privilèges nobiliaires — les capitaineries de chasses entre autres.

Ah ! les monstruosités féodales, la capitation, la taille, le taillon, les vingtièmes, la dîme, la censive, la gabelle, les aides, le tabac ! Et la corvée donc ! Comment le paysan peut-il vivre, avec tout cela ! Quand on pense qu'il y a encore des serfs en Franche Comté ! Est-ce que ça ne va pas disparaître toutes ces horreurs? Si, si ! n'est-ce pas, les Etats vont faire de grandes choses !

Avait-on raison de se réjouir tant ? Il semble qu'on a crié trop tôt au bonheur, M. Madinier l'écrit un peu après cette fête à un de ses parents de province.

Les communes veulent la réunion des trois ordres, et la noblesse et le clergé s'y opposent. La Cour appelle des régiments... Dans tout ce tohubohu, les affaires de France ne vont guère.

Le 24 mai, pourtant, la noblesse renonce à tous les privilèges d'impôts, manœuvre habile mais trop tardive.

Le 26 mai, les électeurs de Paris viennent se joindre aux communes, qui applaudissent surtout M. Bailly et l'abbé Sieyès.

Le 28, M. de Mirabeau, propose au Tiers l'envoi d'une

députation aux messieurs du Clergé — et quelques membres du Clergé pauvre semblent touchés de cette démarche.

Le 4 juin on apprend que le roi ne veut donner audience aux communes que sous la condition que M. Bailly, le doyen, lui parle à genoux.....

Le 13, trois curés du Poitou se joignent au Tiers, le lendemain six autres curés, puis le 15 encore un autre se rallient. Il faut cependant prendre une décision énergique. On ne peut pas attendre plus longtemps le bon vouloir des privilégiés ; Mirabeau, Mounier, Barnave, Sieyès engagent le Tiers à se constituer en Assemblée. Et on le fait.

Du coup les nobles entrent en fureur. La Cour menace. Que va-t-il advenir ?

D'abord, à la grande stupéfaction de tous, le clergé adhère en masse au projet des communes. Est-ce possible ? Mais alors c'est une victoire ! et encore une fois on se congratule joyeusement.

Hélas ! il faut encore en rabattre ! La Cour ferme la salle des Etats, pour trois jours. C'est encore une fois le pays en proie à l'inquiétude.

Ah ! mais cette fois l'Assemblée va montrer les dents, elle ne tiendra pas compte respectueusement du bon plaisir du roi — et en effet elle a l'audace de se réunir dans le Jeu de Paume, rue Saint-François.

Et par dessus le vieux Versailles retentit ce jour-là un bruit énorme, un violent fracas de cohue et d'acclamation.

Il va falloir enfin qu'on sache qui devra courber le front d'une vile séquelle de courtisans ou des représentants de vingt-cinq millions d'hommes.

Au cœur de l'Assemblée, des protestations surgissent nombreuses, des discours véhéments sont applaudis avec enthousiasme. Et tout-à-coup Bailly se lève et lit :

« L'Assemblée nationale, considérant.....

« Il lit et la salle si comble est silencieuse au point de sembler vide. Les paroles nettement découpées vibrent comme dans un puits. Aux galeries l'anéantissement des souffles est absolu.

— « ..... Arrête que tous les membres de cette assemblée prêteront à l'instant le serment solennel...

« D'un même irrésistible élan toutes les ardeurs se déchaînent, brisent l'espace de cette clameur énorme « le serment ! » Cette fois c'est du délire, la cohue des députés en revient à sa compacité première, un écroulement de corps roulant et grouillant, un bloc hérissé de bras qui étreignent des chapeaux, qui arborent des cannes, un pêle-mêle de fougues et d'impatiences et d'où part continuement un coup de gorge si formidable qu'on doit l'entendre

du château. Amalgame inouï de voix aigres, d'acuités de faussets, de timbres rudes. C'est un écrasement. Les vieillards se rangent, par prudence. L'estrade broyée à des craquements sourds. C'est le serment qu'on réclame, et rien que cela, c'est la formule de cet acte que Bailly, redescendu, fait signe qu'on rédige. Il n'y a plus de partis, tous sont mûs par le même désir d'union, d'union aussi indestructible que sera irréfragable leur parole jurée. Les secrétaires maintiennent les écritoires, dont une partie du contenu s'est répandue, noie le fouillis des paperasses. Les bancs, renversés, poussés, empêtrés l'un dans l'autre raflent les jambes. les garçons ramènent vers l'entrée le fauteuil à porteurs où s'est recouché le député moribond. Des voix se chuchotent le nom de celui-ci. On étouffe, bien que le vent souffle par les ouverts, soulevant et chassant les filets. Et la clameur redouble, l'enserrement s'accentue ; autour de Bailly et de Mounier gronde un tumulte d'apothéose. C'est un affolement d'allégresse et de hâte, qui met des joues en feu, qui fait pâlir des lèvres, qui arrache des larmes, et dans cet entraînement furieux on sent l'éperdu désir qui travaille ces hommes, un désir d'infinie étreinte, d'unité parfaite, un désir fou d'impossible absorption de tous en un seul, pour le plus grand bien du salut public et la régénération de la patrie. »

« — Le serment ! Le serment !... »

N'est-ce pas cela une page vraiment admirable ? Elle n'est pas unique dans l'œuvre d'Adolphe Tabarant, mais le serait-elle, qu'elle suffirait à mettre l'auteur de l'*Aube* dans une enviable posture littéraire.

— « Et maintenant Bailly prononce d'une voix sonore, éclatante, extrêmement distincte, si distincte, éclatante et sonore que toute la rue Saint-François n'en doit pas perdre un seul mot : « Nous jurons de ne jamais nous séparer de l'Assemblée Nationale et de nous réunir partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides..... »

De toutes les bouches s'élance un cri grandiose : « Nous jurons ! » Les six cents bras se sont levés, tendus comme par un ressort dans la direction du président, une forêt de bras rigides surgissant énergiquement de tous ces corps qui se penchent : « Nous jurons ! Nous jurons ! » Les mains se cherchent. Les trois prêtres, côte à côte, le visage illuminé d'une joie apostolique, ont une tension de bras de prédicateurs tenant un Christ. Mounier pleure, Target pleure, Barnave pleure, et Mirabeau tout près de la table, et le père Gérard au côté du fauteuil où le député en serre-tête, dressé sur sa couche, soutenu par les porteurs, jure aussi, tend un bras de squelette, s'immobilise en une pose glacée d'outre-tombe. « Nous

jurons ! Nous jurons ! » La salle entière s'écroule. Dans les galeries, sur l'estrade et dehors sur toute la rue, qui se gonfle et éclate, des tonnerres de vivats retentissent de « Vive l'Assemblée Nationale ! Vive la Nation ! »

Le 28 juin, le roi cède. Le serment du 20, lui a donné la preuve que les représentants de la nation sont résolus à la lutte et qu'il n'en obtiendra pas aisément raison. Sa Majesté intime aux dissidents de se réunir à l'Assemblée. M. Madinier s'en réjouit. « Ah ! si l'on pouvait vivre cette fois tranquillement en gens de bien, sans se chercher misère ».

Mais le 30, ce bon M. Madinier se désespère une fois de plus. « Mon bon ami, on s'est enthousiasmé trop vite ».

Comme cette correspondance donne bien l'impression des inquiétudes d'alors.

« Le vieux maréchal de Broglie vient d'être nommé Commandant général de l'armée, ce qui est tout dire ». La Cour se mord les ongles d'avoir aidé à la réunion. Et toujours l'effroi de la famine : « le pain blanc vaut six sols, le pain bis quatre sols et demi ». Les gardes françaises font cause commune avec Paris mais les Suisses et les Allemands sont de plus en plus nombreux.

Enfin, le 10 juillet, M. Madinier écrit à son cousin :

« Nous sommes menacés de quelque catastrophe. Si le peuple ne parle pas en maître, c'en est fait de sa liberté qu'il voyait déjà conquise. Versailles fait peur à voir. Les troupes allemandes sont arrivées. Royal Allemand que commande le prince de Lambese, campe dans le jardin de la Muette ; Nassau est à deux pas. Le régiment de Salis Samade est à Issy. Reinach et Diesbach sont à Sèvres où huit canons défendent le passage du Pont. On dit que tant à Paris qu'à Versailles il n'y a pas moins de 35,000 hommes. On parle d'ajourner les Etats, de renvoyer Necker. Les mendiants de Montmartre deviennent menaçants...

« La situation est très tendue. »

Incidemment, M. Adolphe Tabarant nous trace de jolis et exacts tableaux de mœurs, nous décrit l'horlogerie du fils Lhenry, l'animation du faubourg Saint-Antoine avec ses cris populaires, « la douce cerise, la griotte à confire ! — le frais hareng, le beau cabillaud » — la mort aux poux ! la mort aux poux ! — et brosse de réalistes intérieurs de cabarets...

C'est le 12 juillet. Le duc d'Orléans a proposé une cotisation pour venir en aide aux pauvres : — il s'est inscrit, dit-on, pour 300,000 livres. On pose des affiches qui enjoignent aux Parisiens de ne pas sortir. C'est donc l'avis d'un massacre ! Ah ! si la Cour croit ainsi effrayer Paris ! Voilà tout Paris dehors ; les jeunes vont au Palais Royal écouter les orateurs, les anciens, comme le père

Lamour, un vieux serf affranchi, dont volontiers la rancune s'exhale en blasphèmes contre les mauvais nobles, mais en qui subsiste l'idée d'une oppression irrémédiable, le sentiment de la poigne, les anciens s'en vont causer de M. Necker à l'ombre de la Bastille.

Ici, M. Tabarant nous trace une curieuse description du Palais Royal avec ses mercadines juives en casaquins rouges, les crieurs d'eau de réglisse, les revendeuses de gâteaux de Nanterre, les boutiques, le musée de cire de Curtius, la librairie des Trois bossus, le café de Foy et le comité des Diétines, le café Mécanique, la Grotte Flamande, le pâtissier Gendron, les Ombres chinoises, le restaurant Beauvilliers et les galeries du Bois — un coin suant le libertinage et qui déshonore singulièrement le duc d'Orléans pas du tout honteux d'avoir des gueuses pour locataires.

Au milieu de ce bruit, de ce va et vient, tombe tout à coup l'étrange nouvelle du renvoi de Necker.

Le père Lhenry en est sûr, lui. Il revient de Versailles à pied. Il est furieux. Il espère bien quand même qu'on ne va pas laisser égorger Paris, emmener le roi à Metz, et mettre les patriotes à la Bastille. A la Maison de Ville on doit avoir des armes.

Ce que dit Lhenry d'autres le disent. L'agitation est à son comble, au Palais Royal. On se bouscule, on se presse, on se questionne, on se tâte. Résistera-t-on ? On ne sait, l'idée est dans l'air, mais on hésite.

Des motionnaires proposent d'adresser une délégation au Roi. « Non ! non ! C'est autre chose décidément qu'on doit tenter. Que faire ? pourtant que faire ?

« Mais un soulèvement nouveau reflue les abords du café Jousserand, une clameur s'élève, un jeune homme a franchi les groupes, bondi sur une table, un grand jeune homme en habit marron, cou nu, gilet baillant, les bas et les souliers blanchis de poussière et qui motionne à pleine gorge, lancé en avant, la main gauche crispée sur la poitrine, la main droite érigée vers le ciel. Sa voix vibre et des lambeaux de phrases parviennent « Pas un moment à perdre !... Il faut courir aux armes !... Des cocardes pour nous reconnaître !... »... Les extrémités du jardin se sont vidées instantanément. Etait-ce donc là ce qu'on attendait, cet appel d'audace, que depuis des heures on hésitait à jeter ? Aux armes ! On veut égorger les patriotes ! Les gardes françaises répètent « Aux armes ! » agitent leurs coiffures, mettent l'épée au clair. C'est comme un coup de vent balayant les indécisions de la foule. Le jeune homme poursuit, domine d'un timbre éclatant l'écroulement du tumulte. Il veut que les patriotes se rallient, demande quelle couleur servira de ralliement. Veut-on le vert, couleur de l'espé-

rance... le bleu, couleur de la liberté d'Amérique et de la démocratie ? C'est le vert qu'on veut, le vert, le vert ! Ce cri s'envole couvrant la motion « Le vert, des cocardes vertes ! ». Bourgeois, artisans, soldats et commis s'égosillent. »

Aux armes ! aux armes ! On achète des rubans verts aux mercadines juives, puis on arrache les feuilles des tilleuls et le Palais Royal se vide. Un instant après les patriotes dévalent par les rues. L'énorme cohue se dirige en partie vers l'Opéra, en partie vers le boulevard du Temple.

Mariette Lhenry et Mme Conche qui voulaient ce jour là, se rendre à l'Opéra, rencontrent la seconde troupe près la Porte St-Martin « allumée de soleil jusqu'à mi-corps. Et à perte de vue, inondantes de légions, vocifèrent...»

Devant l'Opéra, c'est un fourmillement de peuple. Il y a représentation, mais les manifestants ont donné cinq minutes pour déguerpir aux aristocrates venus là pour se réjouir du départ de Necker, et les aristocrates se sauvent effarés. A quelques-uns par raillerie, on fait crier « Vive Necker ou vive la Nation ! ».

Quelques citoyens pendant ce temps ont couru chez Curtius, et en rapportent les bustes de Necker et du duc d'Orléans.

« Les vivats prennent un accent étrange, retentissent d'un éclat terrifiant. »

Au soir, le tocsin sonne. Jacques le républicain qui s'en est allé à la Muette danser en compagnie de sa promise Thérèse et de la tante Tiennette, entend un son de cloche pressé. Le feu ! mais où ? Et voilà tous les danseurs inquiets. C'est la cloche des Théatins, oui ; mais presque aussitôt retentissent celles de Saint-Landry et de la Conception et un peu après, c'est St-Eustache, St-Germain l'Auxerrois, tous les clochers de Paris enfin qui sont en branle. Il y autre chose que le feu, mais quoi ?

En se rapprochant de Paris, la bande joyeuse... toute triste maintenant, entend des coups de fusils par-dessus des hurlements et enfin elle aperçoit les barrières incendiées. L'œuvre des bandits de Montmartre, sans doute ! Tout à coup le bourdon de Notre-Dame éclate d'une voix terrifiante.

La nuit se passe dans l'épouvante. — Qui vive ? — Tiers Etat. Des coups de fusils isolés. Des cris « Vive la Nation ! Vivent les patriotes ! » Des canons qui roulent, des chevaux qui s'ébrouent.

Que s'est-il donc passé après la promenade des bustes ? Voilà : Royal Allemand et les dragons de Noailles ont voulu désorganiser le cortège, — un garde française a été tué d'un coup de pistolet ; puis, place Louis XV, Lambesc a fait charger. Des femmes, des enfants ont été piétinés, un des porteurs du buste de Necker a été tué, un autre blessé, le buste mis en miettes.

Heureusement les gardes françaises sont venus au secours du peuple. Lambesc a dû battre en retraite, mais à la faveur de tout ce désordre des gens ont brûlé les barrières.

Ce matin, Paris réclame plus que jamais des armes. Le faubourg se prépare à se défendre contre les Bernois et les Allemands. Les boutiques sont fermées. On tient des pavés prêts. Et ça va cuire. « Les femmes taperont plus fort que les hommes ». Il faut des armes quand même !

Où en trouver ? Dans les boutiques, dans les couvents ! On en a trouvé à Saint-Victor et à Saint-Marceau, mais dans le faubourg à quelle porte frapper ?

Et à la Bastille donc ?

Oui, mais ça paraît légèrement ironique à tous.

« — A s'fout de vous, la Bastille, a s'fout ben de vous. »

Et cela semble irréfutable.

Dans toute cette fièvre, ce tintouin, voilà encore qu'on apprend par la *Gazette* la composition du nouveau Conseil du Roi. Tout ce qu'il y a de pire et d'odieux : Breteuil, de Broglie, Foulon un accapareur. « Ce Foulon qui a prétendu que le peuple peut bien manger du foin puisque ses chevaux en mangent ».

Encore un coup de l'Autrichienne. Ah ! la chienne de brigande, la gaupe de malheur !

« — I'meritont qu'on les écrase, dit Bouteculot, là, leur muffe sous l'talon, comme une nichée de vipères... »

Et sur ces entrefaites, les porte-besace, toute la misère de la Roquette et de Popincourt, envahit le faubourg. Ils défilent en demandant des armes. Un vieux juif leur livre tout ce qu'il a dans sa boutique. Lui aussi, ne veut plus d'un régime de tyrannie.

A l'Hôtel de Ville, une foule énorme réclame aussi des armes au prévôt Flesselles, et d'instant en instant elle augmente, cette foule, jusqu'à la jeunesse des écoles, les clercs du Châtelet et ceux de la Basoche qui arrivent pour la grossir.

Le Comité des électeurs arrête la formation d'une milice parisienne : 48,000 hommes à lever dans les soixante districts. Le prévôt attend douze mille fusils... Les districts sont autorisés à faire fabriquer cinquante mille piques aux frais de la ville.

Bon ! mais on a encore pillé les Lazaristes. On a trouvé chez eux du grain en quantité, mais pas d'armes : mais on pille en ce moment même le garde-meuble : épées, sabres, fusils, pistolets, armures, bannières héraldiques tout disparait.

La nuit arrive. Au faubourg, comme dans tous les districts, on forge les piques. Les patrouilles recommandent aux habitants d'allumer leurs fenêtres. Des cris « A mort ! », c'est quelque pauvre gueux accusé d'être incendiaire qu'on poursuit. A la Grève on

brûle les carosses des nobles, et on distribue de la poudre. Et cependant Paris trouve encore le temps de rire et dans le fossé de la rue Amelot des filles font des agaceries aux mâles.

Le 14 au matin, les coches ne partent plus.

« Le désordonné va et vient qui, depuis trois jours n'a cessé une minute, semble exaspéré après cette nuit de veille. A grandes foules les faubouriens descendent vers la ville et il n'en est point qui n'ait en main un mauvais fusil, une épée, un pistolet, une pique. Des garçons de chantiers balancent des massues de chêne. De penailleux flotteurs du port se promènent lourdement, en main des pierres dont ils ont plein leur poche. Tous les métiers du quartier se sont groupés et vagabondent au hasard, impatients de quelque chose qui n'arrive pas, vaguement désireux de chambard et de colletage. Des chaufourniers, des maçons, des piqueurs de pierre, des faenciers en bonnets, vestes rouges et culottes jaunes, muets, l'œil fixe. Pourtant il n'est pas absolument général le chômage...

On pille les Invalides ; on a compris que le prévôt voulait « englauder Paris ».

Et tout à coup dans la foule des assaillants des Invalides, retentit ce cri « En bas la Bastille ! ».

Pendant ce temps, au faubourg, les corporations se réunissent pour se rendre à l'Hôtel de Ville — mais déjà des citoyens se sont répandus aux alentours de la forteresse — et en des discours, des appels, l'ont désignée aux prolétaires : « Désarmez la Bastille, il le faut ». Puis d'autres surgissent plus véhéments « En bas les remparts du despotisme !... Et brusquement le peuple apparaît, en un bruit de clameurs et d'applaudissements « la moitié de Paris rassemblée dans la même joie de hurler sa révolte et de brandir des fusils ». Volontaires du Palais Royal, clercs du Chatelet, clercs de la Basoche, garde bourgeoise, grenadiers, commères en sabots, bonnet encocardé. Les tricornes s'agitent, les vivats montent. Des gens du port traînent des canons.

« Et tous en passant, ont un cri de haine à la Bastille ; les poings menacent les tours imprenables où des officiers braquent sur la foule des lunettes télescopiques ».

« En bas la Bastille ! »

« Et le défilé continue, hirsute et bizarre : gueux cuirassés de corselets, armés de dagues et d'épieux pris au garde-meuble, capucins, abbés ; un prêtre en surplis dirige ses paroissiens précédés de six tambours....

« Dix mille hommes sont là, sûrs d'eux, maintenant qu'ils ont des canons et des piques. Les patriotes bourgeois distribuent aux gueux des cocardes aux deux couleurs ; les soldats aux gardes vont

jovialement de groupe en groupe en promettant victoire. Ah! les troupes du vieux de Broglie peuvent venir, à présent on les recevra de pied ferme. Mais viendront-elles seulement ? Les régiments du Champ-de-Mars n'ont pas bougé, celui de la Fére, caserné depuis dimanche aux Invalides, a regagné sa garnison dans la nuit, laissant le gouverneur de l'Hôtel sans défense. Le défilé se presse, envahit l'esplanade et la rue Amelot « Vive la Nation ! En bas la Bastille ! ». Et tous, massés, paraissent attendre impatiemment cet ennemi qui ne vient pas, retournent furieusement dans leurs mains les armes qu'ils ont chèrement acquises, regardent avec insistance aux crêtes de cette Bastille les canons en batterie, ces bouches qui béent, prêtes à cracher la mort sur le faubourg de la plèbe ouvrière et le Saint-Marceau des guenilleurs. »

L'heure est venue ! Personne n'a donné de mot d'ordre ! Un cri parti, on ne sait de quelle poitrine, arraché presque inconsciemment d'une gorge, sous l'empire d'une pensée obscure mais latente en des milliers de cerveaux, et ça été le signal ! Suggestion étrange, phénomène singulier, mais toujours le même. On ne décrète pas les Révolutions, elles se font toutes seules. Celles de demain comme celles du passé éclateront quand l'Idée sera mûre, notre rôle est de la faire mûrir. Qu'on nous pardonne cette digression... et laissons conclure M. Adolphe Tabarant.

« Et c'est fait, le choc est donné, le canon tonne, roule dans le faubourg en terrifiants échos. Les boulets vont faire leur trouée rouge dans la chair de ce Tiers Etat qui s'insurge. Mais l'enragé galop se poursuit. Encore d'affolées nuées d'hommes arrivent. La rue Saint-Antoine, ouverte à tous les quartiers marchands, charrie la bourgeoisie, sur son passage culbutant tout, pénétrant à coups de reins l'inquiétante cohésion des métiers, la puissante et docile foule ouvrière, qui de tous points déborde, torrentielle, courant à cet assaut en vêtements de travail comme à un labeur. Et les faubourgs, aussi, qui semblent ne pouvoir se vider de leurs légions de misère, de la fourmillante tourbe méprisée des sans-logis, descendant avec un piétinement de bêtes lachées, hommes barbus et velus, femmes labourées de petite-vérole, enfants maigres s'agrippant aux cottes maternelles.

« A la Bastille ! A la Bastille ! Et plus haut que la rauque voix du canon, plus haut que le tocsin furieusement sonore, s'entend, formidable, ce cri que sous les murs mêmes de la forteresse des patriotes jettent aigûment, oubliant leurs fusils, comme s'il était une arme plus terrible, et comme s'il devait, ce cri, assurer le triomphe du peuple, faire s'écrouler par magie les huit tours noires, le féodal monstre de pierres en lequel s'incarnent les misères et les oppressions. »

***

Tel est, en son résumé, ce beau livre dont nous tenons à féliciter hautement notre vaillant camarade de lutte socialiste Adolphe Tabarant.

Nous n'avons pas, certainement, fait goûter à nos lecteurs tout le charme de ce roman. Forcément nous avons du écourter ou passer sous silence beaucoup de délicieux traits de mœurs qui sont cependant un des agréments de l'ouvrage. Mais, toutefois, nous pensons en avoir assez dit pour donner de l'*Aube* une exacte impression d'ensemble.

On a pu le remarquer : M. Adolphe Tabarant, dans la conception de son œuvre, n'a pas ressenti la nécessité de coordonner ses chapitres par une intrigue particulière ; on a pu remarquer aussi qu'il s'était complu à peindre les idées, les faits et gestes de la masse préférablement aux idées et aux actes de quelques types connus et que ce dédain des habituels procédés du roman pseudo-historique n'a pas nui le moins du monde à l' intérêt de son roman. Nous n'en complimenterons pas outre mesure, M. Adolphe Tabarant, d'autres écrivains modernes, ayant avant lui également négligé ces courantes banalités, les œuvres, que nous citons au début de cet article, en sont la preuve : — mais un tel mépris de conventions usuelles est encore assez rare pour mériter qu'on le signale. On trouvera d'ailleurs dans ces constatations la démonstration d'une idée émise dans les lignes préliminaires de notre analyse.

Encore un mot avant de terminer. Lorsque, avec Léon Cladel, Rosny, Georges Renard et Henry Fèvre, nous avons lancé, Tabarant et moi, il y a quelques années, le manifeste du *Club de l'Art Social*, si tout de suite nous avons trouvé de vaillantes et précieuses sympathies, nous avons aussi soulevé des railleries assez nombreuses. L'*Art Social !* Qu'est-ce *ça* pouvait donner ? Ça avait déjà donné, pouvions-nous alors répondre, l'œuvre entière de notre grand Cladel, des romans sociaux comme *Germinal*, le *Bilatéral*, *Au Port d'Armes*, *Sous-Off*, l'*Agonie*. Ça avait inspiré à Pierre Dupont ses plus beaux chants, à Sand quelques-uns de ses meilleurs romans, à Vallès, à Pyat, leurs meilleures pages. Ce que ça pouvait donner nous ne le savions pas, mais nous le pressentions.

Et ce que nous espérions est en train de se réaliser. Prochainement, nous étudierons le mouvement de renaissance artistique, que le *Club de l'Art Social*, si courte qu'ait été son existence, a quelque peu déterminé ; mais, en attendant, nous ne pourrions mieux faire que d'offrir aux méditations des adversaires de l'*Art Social* le roman d'Adolphe Tabarant.

C'est bien là une œuvre d'art socialiste, puissamment suggestive qui, lue et répandue comme il convient, servira grandement la cause démocratique.

De tels livres sont noblement éducateurs.

Robert BERNIER.

FRANCIS JOURDE

« Jourde fut ministre des finances de la Commune, et sa pauvreté n'en fut en rien diminuée. »

Cette phrase de Vaillant, prononcée au Conseil municipal le lendemain de la mort de Jourde, pourrait être placée sur la pierre qui scelle, dans le grand repos, l'ami et le compagnon d'armes arraché trop tôt aux joies et aux souffrances de la lutte.

Triste temps que celui où l'oraison funèbre d'un homme public tient dans la proclamation de sa probité. Cette vertu négative, dans laquelle il n'est point de vertus positives, pour tenir tant de place dans la pensée de tous est donc devenue bien rare.

Elle se stupéfia déjà cette vertu, il y a 22 ans, quand Jourde comparut devant le conseil de guerre. Ce jeune homme blond, mince, pâle et doux semblait un comptable donnant l'état de ses livres. Son attitude sincère avait désarmé tout soupçon injurieux avant même qu'il parlât. Et l'on sait pourtant si, à cette époque scélérate, communard était synonyme de voleur, pillard, bandit, assassin.

Ce fut bien autrement convaincant, quand il parla : Les quarante et quelques millions qui avaient passé par ses mains en ses courtes semaines de pouvoir se retrouvèrent tous. Il ne manqua à l'appel qu'un sou. Oui, un sou, cinq centimes vous avez bien lu.

Je ne sais si vous pensez comme moi, mais je trouve cette justification des comptes, sans autres pièces qu'un carnet, autrement belle que la vertu maîtresse de Jourde. Il y avait positivement en cet homme un génie financier, et je comprends l'exclamation de mon confrère Léon Millot, qui assistait au procès : « Ce sera un jour le ministre des finances de la République ! »

Dix ans après, Jourde revenait de l'exil, après sa célèbre évasion. Mais la bourgeoisie régnante avait besoin d'autres hommes, et Jourde ne se fût d'ailleurs pas mis à son service. La haute banque, maîtresse des chemins de fer, voulait des Raynal pour faire les trop fameuses Conventions ; les Jourde ne laissent point ainsi dépouiller le peuple.

Je voudrais dire ici quel administrateur fut Jourde, mais la compétence et le temps me manquent. Il me semble pourtant qu'il fallut des facultés hors ligne à l'homme qui, dans un moment de trouble, de désarroi et de désorganisation, sut, avec l'aide de Varlin et de Beslay, assurer la solde de la Garde Nationale et le

traitement de tous les fonctionnaires abandonnés par leurs chefs de service. Que d'autres lui reprochent d'avoir épargné la Banque de France, où Louis Bonaparte ne se fit nul scrupule de puiser en 1851 ! Ceux qui savent dans quelles conditions s'opéra la Révolution du 18 Mars, ceux qui, d'autre part, sentent qu'une révolution, même sociale, n'est ni la destruction brutale des organes économiques de la société, ni le pillage, estimeront peut-être que la Commune eût pu user plus largement de cette ressource, publique en somme, mais nul d'entre eux ne fera un grief sérieux à Jourde d'avoir respecté et protégé cet indispensable instrument de crédit, dont on peut et doit souhaiter la transformation, mais non la suppression, tant que les besoins sociaux qu'il dessert n'auront pas été transformés.

Grâce à Jourde, à son intelligente activité de commis ponctuel et initiatif, Paris, n'eut pas faim en ce second siège. Mais lui-même faillit ne pouvoir payer un jour son déjeuner, tant il s'oubliait en cette fièvre de satisfaire d'abord son devoir. Je tiens l'anecdote de Camélinat, et vraiment elle vaut d'être dite, tel qu'il me l'a contée :

Le délégué aux finances rencontrait un matin de mai le directeur de la Monnaie ; midi se faisait proche, mais on avait beaucoup de choses à se dire. Eh bien, on déjeunerait ensemble. Et de se diriger vers le restaurant le plus proche. Au moment de régler l'addition, qui s'élevait à la somme de six francs, — six francs, vous entendez, Messieurs Raynal, Peytral, Rouvier, Tirard, etc., — il se trouva que les poches de Jourde et de Camélinat, dûment retournées, ne contenaient en tout que quatre francs et quelque sous. Voilà donc nos deux amis en panne. Ils délibéraient déjà sur le moyen de sortir de cette situation ennuyeuse : Jourde resterait en stage et Camélinat irait négocier un emprunt, quand vint à passer Protot. Celui-ci, mis au fait, tira de sa poche deux francs, les tendit aux convives les priant de les lui rendre le soir même, les fonds étant bas aussi chez lui. Et Protot était ministre de la justice. Avez-vous entendu, Monsieur Cazot ! Et vous, M. Thévenet !

Comprenez-vous à présent pourquoi tout ce que Paris contient d'honnêtes gens, de démocrates pensants et militants, a tenu de suivre au cimetière ce Ministre des Finances de la Commune prolétarienne de 1871, qui ne laissa pas même de quoi payer son enterrement.

Un à un, ils s'en vont ces hommes d'un autre temps, ces précurseurs de l'age d'honnêteté et de justice dont nous voyons à peine poindre l'aurore. Si l'idée socialiste peut, à elle seule, constituer de telles probités servies par de telles intelligences, que sera-ce donc quand elle sera réalisée ! E. F.

LA SITUATION EN BELGIQUE

Le jour où paraîtront ces lignes, la question du droit de suffrage sera peut-être tranchée en Belgique. Nous saurons, dans quelques semaines, si nos espérances étaient vaines ou si la victoire doit nous rester.

Pour le moment — dans le monde parlementaire — tout reste dans le vague. La majorité des deux tiers, exigée par la Constitution, n'est acquise en faveur d'aucune formule.

Les radicaux, au nombre d'une trentaine, réclament le suffrage universel. Le reste de la gauche demande l'exclusion des illettrés et des assistés. La droite s'en tient au système du gouvernement, hétérogène mixture de capacitariat et d'habitation.

Entre ces deux groupes, réactionnaires à l'envi, l'accord est bien loin d'être fait : les libéraux veulent avantager les villes : les catholiques se refusent à sacrifier les campagnes. Presque tout les sépare ; une seule chose les unit : la haine de la démocratie et la peur du socialisme, traînant à sa suite, suivant les expressions de leurs chefs, la « *racaille des villes* » et les « *barbares de la campagne* ».

Reste à savoir si, dans cette Chambre, divisée, impuissante, méprisée par l'opinion publique, il se trouvera une majorité pour fermer la porte au suffrage universel et affronter l'orage qui monte à l'horizon.

Depuis tantôt trois ans que le gouvernement prolonge, comme à plaisir, la crise révisionniste, les symptômes révolutionnaires se multiplient et s'aggravent. Aveugle qui ne les voit pas.

Les *grèves politiques*, d'abord ; cent mille ouvriers, au mois de mai 1891, sacrifiant quatre semaines de salaire pour arracher la révision.

Et depuis, les *manifestations des sans travail*, promenant leurs haillons dans les quartiers riches. Aux véritables chômeurs

— ce qui était inévitable, les journaux conservateurs l'ont avec raison constaté — d'autres sont venus se joindre, tourbe sinistre de déclassés. Qu'est-ce à dire, sinon que ces *flaireurs* pressentaient des émeutes prochaines, suivies de fructueuses curées.

D'autres faits, plus caractéristiques encore, ce sont les *mutineries dans les casernes*. On s'est efforcé de faire le silence, mais les conservateurs savent à quoi s'en tenir. Déjà, lors des grèves sanglantes de 1886, dans le bassin de Charleroy, le général Van der Smissen avait signalé « des faits alarmants », dans un rapport confidentiel qui vient d'être divulgué. Il y a quelques jours, trente soldats et sous-officiers de la garnison de Tournay ont été jetés en prison pour avoir déclaré que jamais ils ne feraient feu sur leurs camarades. A Malines, on a dégradé, la semaine dernière, sept caporaux qui refusaient de dénoncer les soldats qui fréquentent les locaux socialistes.

Enfin, et c'est le phénomène le plus grave, le *referendum des communes*, dont il est impossible de méconnaitre la haute signification révolutionnaire. Lorsque — dans une forme plus ou moins légale — les pouvoirs locaux se substituent au pouvoir central, et convoquent, à côté des électeurs officiels, un corps électoral nouveau, il n'est pas de signe plus certain que le pays entre dans une phase révolutionnaire.

C'est ce qui vient d'être fait en Belgigue. Les Conseils communaux d'Anvers, de l'agglomération Bruxelloise, et d'un grand nombre de villes et villages industriels ont — nos lecteurs le savent — convoqué tous les habitants mâles et majeurs à exprimer leur avis sur les divers systèmes électoraux en présence. Le gouvernement s'est hâté de prononcer l'annulation de ces mesures, mais on a passé outre en constituant dans chaque localité, un comité communal composé du bourgmestre, des échevins et de tous les conseillers communaux.

A Bruxelles (ville) et à Gand, où les administrations communales étaient hostiles, les Progressistes et le parti ouvrier ont organisé eux-mêmes le referendum.

Des précautions minutieuses furent prises pour empêcher la fraude. Chaque habitant reçut une circulaire, dont on ne délivrait pas de *duplicatum*, et qu'il devait reproduire pour être admis à voter.

Le jour du vote, on lui remit en échange un bulletin (rose pour les électeurs généraux, bleu pour les électeurs communaux et blanc pour les non électeurs). Ce bulletin était disposé de manière à lui permettre de choisir entre les cinq formules en présence :

1° Suffrage universel à 21 ans.

2° Suffrage universel à 25 ans.

3° Exclusion des illettrés et des assistés (Système Graux).

4° Système du gouvernement (Habitation et capacitariat).

5° Système Frère Orban (capacitariat : instruction primaire complète).

A l'heure actuelle, le referendum a été organisé dans plus de cinquante communes, ayant ensemble une population de onze cent mille personnes.

Le premier referendum eut lieu à Gand le 12 juin dernier. Il était organisé par les progressistes et les socialistes seuls. Sur 42.000 inscrits, il y eut 21,648 votants, dont 21,462 pour le suffrage universel. Cette proportion s'est maintenue sensiblement la même depuis, sauf que la participation a été plus forte dans les communes où la consultation était organisée par l'administration communale et dans les communes industrielles wallonnes,

En effet, tandis que la moyenne générale est de 56 votants pour 100 inscrits, la proportion s'est élevée à 72 % dans un des faubourgs de Bruxelles, Kockelberg et à 76 % dans les dix communes du Centre (Hainaut) où a eu lieu le referendum.

A Anvers, sur 46,000 inscrits, le nombre des votants n'a pas dépassé 19,500, soit environ 42 % ; mais, en revanche, les résultats de Bruxelles ont été assez brillants pour faire une impression profonde.

Voici, au surplus, les chiffres officiels :

Inscrits : 111,837.

Votants : 60,732.

Suffrage universel : 56,338, dont 48,554 voix p. le S.U. à 21 ans.

Système Graux : 1,671.

Système du Gouvernement, 1,022.

Système Frère Orban : 903.

Ainsi donc la quasi-unanimité des votants, et plus de la moitié des habitants, se sont prononcés en faveur du suffrage universel.

Ce résultat est écrasant quand on songe qu'en Suisse, dans les referendums les plus importants, la proportion des votants ne dépasse jamais 70 % des inscrits et qu'elle est, en moyenne, de 60 % environ.

Tout au plus peut-on dire qu'il y a, dans les deux villes d'Anvers et de Bruxelles, une vingtaine de milliers d'adversaires du suffrage universel. Les autres sont des malades, des absents, des indifférents à tout, ou de pauvres diables que la pression patronale a retenu chez eux.

Dans plusieurs communes les chefs d'industries ont obligé leurs ouvriers sous peine de renvoi, à leur donner ou à détruire la

convocation qui leur était indispensable pour voter. Ailleurs, les ouvriers craignant qu'on ne les dénonce en remettant leurs circulaires aux patrons, ont exigé que le Président du Bureau de vote les brûle en leur présence.

Il s'est trouvé, parmi les visiteurs des pauvres, membres de la Société de saint Vincent-de-Paul, un certain nombre de misérables qui n'ont pas craint de proposer aux meurt-de-faim qu'ils entretiennent, de vendre leur droit de vote pour quelques bons de pain.

Malgré tous ces efforts cependant, l'opinion publique s'est victorieusement affirmée, grâce à la fiévreuse propagande des militants de la démocratie. Combien de gens n'y a-t-il pas en effet qui, malheureusement, ne lisent jamais un journal ? Pour faire pénétrer l'idée du droit de suffrage dans tous les cerveaux, les propagandistes sont allés de maison en maison. Tous les murs se sont couverts de petites affichettes. Il y a eu des meetings en plein air le soir, dans toutes les impasses. D'autres sont allés dans les grands cafés de la ville, pour faire appel à la bourgeoisie, et, chose étrange, cette évocation du Droit dans les milieux indifférents d'habitude, recevaient partout un cordial accueil. Quand l'orateur montait sur une table, et prenait pour quelques instants la parole, les joueurs de cartes et de dominos s'arrêtaient, les billards étaient abandonnés, et pendant quelques instants, ces oisifs s'élevaient à la conscience de la justice.

Partout, d'ailleurs, le même phénomène se produisait. Je me souviens, le jour même du referendum, avoir fait un meeting en plein air, sous le porche d'une église, au sortir de la grand'messe. Tous les fidèles s'étaient attroupés et écoutaient en silence. Puis des applaudissements éclatèrent, et un grand nombre d'entre eux s'en allèrent voter.

Ajoutons qu'au point de vue socialiste, cette propagande a eu les plus heureux résultats en faisant pénétrer nos idées dans des milieux jusqu'alors indemnes.

A côté des hommes du Parti ouvrier, des bataillons disciplinés de l'industrie de fabrique, on a vu paraître pour la première fois, un peuple nouveau : Le PAUVRE est sorti des impasses !

On a vu descendre dans la rue, le 26 février, des gens que l'on n'avait rencontrés, aux jours des agitations populaires. Les ouvriers sans travail, qui ont été porter des convocations dans les mansardes et les caves du quartier des *Marolles*, et qui se croyaient eux-mêmes des pauvres entre les pauvres, nous disaient qu'ils avaient été pris d'une inexprimable pitié au spectacle de misères cent fois plus grande que la leur !

Au jour du vote, ils sont tous venus, ces pauvres claque-sabots,

le cœur chauffé par de confuses espérances. Et, au moment de voter, comprenant la dignité de cet acte, qui les relevait à leurs propres yeux, ces *parias* ôtaient leur casquette comme à l'église.

La journée du 26 février, c'est la première victoire des méprisés, des calomniés, des déshérités, de la *racaille*. Les domestiques sont sortis des antichambres, les garçons de café ont quitté la serviette, les cochers de fiacre sont descendus de leur siège, et se sont joints aux autres prolétaires.

« Evitez que les esclaves ne descendent au Forum, ils pourraient se compter », disait un vieux conservateur romain. Aujourd'hui, c'est chose faite : les esclaves se sont comptés, et maintenant ils ont conscience de leur droit *et de leur force*.

Les résultats du Referendum de Bruxelles sont, à ce point de vue, d'une clarté saisissante.

Il est établi que la Constituante siège dans une ville où l'immense majorité de la population est acquise au suffrage universel.

Il est également établi que les bourgeois, chargés de maintenir l'ordre, sont, pour la plupart, complètement d'accord avec les prolétaires, et détestent le gouvernement qu'ils ont mission de protéger.

Et, si l'on n'a pas confiance dans la garde civique, composée de bourgeois, osera-t-on compter sur l'armée, composée exclusivement de prolétaires ? Fera-t-on venir à Bruxelles la garnison de Tournay ? Quand il se trouve trente hommes pour déclarer devant un Conseil de guerre qu'il refuseraient de tirer sur leurs camarades, il y en a des milliers qui, sans oser le dire, ne manqueraient certes pas de le faire.

A supposer, d'ailleurs, que la réaction triomphe et que la révision soit incomplète, à quoi pourrait lui servir cette triste et peut-être sanglante victoire ? A prolonger des résistances stériles, qui peuvent retarder, mais non pas empêcher l'*inévitable*.

Ainsi que l'écrivait naguère M. Vanderkindere, l'un des adversaires actuels du S. U., « l'histoire marche et ne s'arrête pas : l'heure des bourgeois est passée, ils ont abusé de leurs prérogatives ; place aux petits ! »...

Emile VANDERVELDE.

Bruxelles, 26 mars 1893.

LA QUESTION SOCIALE

DEVANT LES CORPS ÉLUS

Décidément notre ami Jaurès est infatigable. Sur la plupart des questions importantes le vaillant député socialiste vient exposer les doctrines de son parti avec son talent habituel et sa chaleur entrainante.

Le 28 février 1893, Jaurès a interpellé le gouvernement sur l'attitude du gouvernement à propos de la grève de Rive-de-Gier. Cette grève a été provoquée par le renvoi d'un ouvrier nommé Gagnat, au milieu de circonstances particulièrement odieuses.

Désigné par les patrons eux-mêmes, les frères Marrel, pour venir s'entretenir avec eux au sujet d'un différend quelconque, Gagnat se rend sans défiance dans le cabinet de ces messieurs. A peine arrivé et sans vouloir l'entendre au sujet des réclamations qu'il était chargé de transmettre, on lui signifie son exclusion de l'usine. Il est vrai que Gagnat, excellent ouvrier et homme très intelligent, faisait partie du Syndicat et avait acquis une légitime influence sur l'esprit de ses camarades. Cet espèce de guet-apens, qui a été blâmé par tout le monde, par les chefs d'usine de Rive-de-Gier et par M. Ribot lui-même, président du Conseil, fut la cause première de la grève. Vous vous imaginez sans doute que le gouvernement aura employé les moyens puissants dont il dispose pour amener MM. Marrel à une conduite plus correcte et à un respect moins douteux de la loi sur les Syndicats. Erreur complète! Les frères Marrel, fournisseurs de la marine, et par conséquent de l'Etat, dont ils dépendent dans une large mesure, doivent exécuter certains travaux à date fixe. Ils sont donc jusqu'à un certain point dans la main du gouvernement. Le gouvernement n'a pas manqué d'agir, mais c'est en faveur des violateurs de la loi de 1884, en faveur des coupables contre les ouvriers qu'il a agi.

Le préfet de la Loire a organisé, avec l'aide des industriels intéressés, une série de manœuvres étranges. On a envoyé les gendarmes et les contre-maîtres des usines à domicile — car la grève se généralisa, parce qu'on ne tarda pas à remarquer que les autres usines travaillaient pour la maison Marrel, de façon à lui permettre de résister — extorquer à des malheureux tremblants, que l'on menaçait de renvoi, des promesses signées de reprise du travail. Ces signatures, volées pour la plupart, étaient au nombre de 350. Or, le jour de la reprise si brillamment annoncée, 290 ouvriers seulement se présentaient pour travailler. Les 60 autres eurent le courage de ne pas tenir leur engagement que la menace seule leur avait arraché.

Naturellement M. Ribot a approuvé son préfet; et nous concluerons avec Jaurès que « s'il n'y a pas dans la loi ou dans « l'attitude gouvernementale de quoi réprimer de pareils abus, « il est entendu que ce qu'on *appelle démocratie et République* « *n'est plus qu'une apparence et qu'un nom.* »

La Chambre des députés a continué dans la séance du 18 mars 1893, la discussion, en première lecture, des propositions de loi relatives au classement et au traitement des instituteurs. Jaurès est encore intervenu pour demander diverses améliorations de détail au sort de ces modestes fonctionnaires, qui accomplissent une mission sacrée et sur qui repose en grande partie l'avenir de notre démocratie. Nous ne pouvons entrer dans le détail, mais nous reproduirons la conclusion si élevée et si philosophique de son discours :

Vous nous direz qu'on a déjà beaucoup fait pour les instituteurs. Permettez-moi de répondre, monsieur le ministre, que vous leur demandez encore davantage. Vous leur avez demandé depuis dix ans des efforts toujours nouveaux, des grades toujours plus difficiles; vous leur avez assigné une tâche très complexe et qui ressemble à la fois à une besogne très lourde et à une œuvre très élevée; vous leur demandez d'enseigner aux enfants du peuple les rudiments de toutes choses et vous leur imposez par là même une besogne quotidienne très fatigante, très fastidieuse, très pénible. A mesure que l'attention des familles se porte davantage sur les choses de l'enseignement, les pères de famille sont plus exigeants pour la correction des devoirs.

J'ai vu pendant deux ans des instituteurs chargés de classes de soixante enfants, qui étaient obligés, rapidement il est vrai, de marquer à l'encre rouge, sur presque tous les cahiers, des notes soumises le lendemain aux pères de famille. De telle sorte que les instituteurs étaient obligés de se livrer à cette besogne écrasante et en même temps de faire la classe du jour et de préparer celle du lendemain.

Vous ne leur demandez pas seulement une besogne mécanique subalterne : vous avez voulu — et c'est l'honneur de votre programme, c'est l'honneur de votre administration — que les instituteurs ne fussent pas des éducateurs subalternes, qu'ils ne préparassent pas seulement les enfants du peuple aux besognes de la vie, à la routine mécanique de l'existence ; vous avez voulu que l'enseignement tout entier, comprenant les éléments des sciences, l'histoire universelle, l'éducation civique et morale, eût un caractère libéral et humain; vous avez voulu que l'enseignement primaire se reliât à l'enseignement secondaire et supérieur et qu'il eût lui aussi sa philosophie, non pas explicite, formelle, dogmatique, mais sa philosophie implicite, qu'il se dégageât des leçons du maître tout un système d'idées générales.

Eh bien, pour que cela soit possible, pour que le maître puisse donner cette éducation élevée, pour qu'il ne se borne pas aux formules pédantesques, inertes et impuissantes, il faut qu'il puisse, tous les jours, pour ainsi dire, renouveler l'esprit de son enseignement, qu'il ait, lui aussi, le temps d'étudier, de lire, de méditer. Vous avez assumé, laissez-moi vous le dire, une tâche redoutable, je dirais presque, si vous n'y suffisiez pas, une tâche effrayante.

M. d'Hulst. — Certainement !

M. Jaurès. — Vous avez entrepris de faire l'éducation intellectuelle, morale d'un peuple tout entier en dehors de la participation du pouvoir religieux. Pour moi, permettez-moi de le dire, c'est l'honneur de la République, c'est sa force.

Il n'y a pas de République si elle ne peut pas tirer de son propre principe tous les moyens et toutes les ressources de l'enseignement, si elle ne peut pas trouver en elle-même toutes les forces morales et éducatrices : mais encore faut-il que cette ambition si noble et si haute ne soit pas trahie. Vous avez voulu que le peuple sortît de vos écoles entièrement préparé à la vie de la pensée et de la conscience : vous avez voulu, suivant l'expression un peu scolastique, mais admirable, de Dante, « appeler à l'acte tout ce qu'il y a de pensée en puissance dans l'humanité » ; vous avez voulu que le peuple reçût, à l'état de commencement et de premières lueurs, les notions les plus hautes de l'enseignement supérieur ; vous avez voulu qu'on pût dire de la vérité sous la République, ce que l'hymne homérique dit de la grande déesse : « Et sa voix divine retentissait à la fois sur la cime des monts et dans la profondeur des vallées » ; vous avez voulu tout cela ; mais, pour y arriver il faut des maîtres qui aient la sécurité et l'indépendance morales, assurées par l'indépendance matérielle. (Très bien ! très bien !)

Pour eux, vous n'avez pas trop fait, vous ne ferez jamais assez ; et si vous les laissez languir comme aujourd'hui dans une sorte d'attente vaine, si pour quelques millions vous leur mesurez les moyens sans lesquels le recrutement de l'enseignement sera languissant — et cette langueur s'étendra sur l'enseignement tout entier — si vous faites cela, vous aurez abaissé la valeur de l'enseignement laïque dans ce pays au moment où une autre grande puissance morale, l'Église, s'applique à ressaisir la domination et la direction des consciences.

Il me semble, messieurs, qu'il nous aura suffi d'avoir mis en regard des propositions très modestes que nous apportons les considérations puissantes qui doivent influer sur votre décision, pour que la commission et le gouvernement se rallient à notre proposition, ainsi que je demande à la Chambre de le faire. (Applaudissements à gauche.)

Signalons encore l'intervention de Jaurès dans la séance du 13 mars 1893, au sujet de la discussion relative à la déposition de Mme Cottu devant la Cour d'assises de la Seine. Le député de Carmaux a exposé en excellents termes, au nom des socialistes, pourquoi ces derniers refusaient au gouvernement un vote de confiance. Il a montré notamment que les hésitations et les faiblesses du ministère donnaient à la République une attitude défensive et presque humiliée au lieu de l'attitude accusatrice et vengeresse qu'elle aurait pu avoir en faisant une lumière complète sur les scandales du Panama et en punissant sans pitié tous les coupables.

Jamais aucun gouvernement n'aurait encore donné un tel exemple de vitalité et d'honnêteté. L'idée républicaine en fût sortie resplendissante de jeunesse et animée d'une force de propagande et de séduction qui aurait, croyons-nous, exercé sur l'Europe entière une influence bienfaisante.

A. Delon

ÉCHOS DRAMATIQUES

ODÉON ; *Une Page d'Amour*, de Charles Samson, pièce tirée d'un roman de Zola — Théâtre d'*Art Social*.

Nous rendons compte de cette pièce : une *Page d'Amour*, parce que le public s'intéresse au chef du naturalisme ; à celui qui a éclairé notre société actuelle sous un jour sombre, mais souvent véridique.

Une *Page d'Amour* ne porte malheureusement pas ce caractère de grandeur sauvage, qui distingue la plupart des œuvres de Zola. C'est la description d'un cas pathologique isolé ; qu'on ne peut ni rattacher à un état social, ni généraliser.

Une jeune enfant aime sa mère au point de devenir jalouse de ses affections, légitimes ou illégitimes. Elle ne lui permet ni le mariage ni l'amour ; la mère passe outre ; l'enfant meurt de rage et de douleur. « Qu'on le couche ce sale môme »! disait un titi le soir de la première ; c'est vraiment l'impression du public, qui ne peut pas s'intéresser à une enfant malade pendant cinq actes et deux tableaux. Un spectacle de ce genre est malsain pour la santé, et ne prouve rien ; sinon qu'il vaut mieux mettre les petites filles en pension, et les coucher de bonne heure, que de les faire espionner leur maman. Cependant, nous saisissons cette occasion de désapprouver hautement les directeurs qui *engagent* des enfants ; surtout pour leur faire jouer des rôles d'hystériques ; les mouvements nerveux que l'on imite pendant une longue suite de représentations, ont une tendance à se reproduire. Il y a là un danger réel et sérieux, surtout pour une jeune fille. Cette tendance à trafiquer des enfants, s'accentue tous les jours : c'est ainsi qu'au Grand-Théâtre (direction Porel ,

dans *Pêcheurs d'Islande*, on voit paraître une troupe d'enfants, qui poursuivent un chat empaillé, que Madame Marie Laurent presse tendrement sur son cœur. Il vaudrait beaucoup mieux que les enfants soient empaillés, comme le chat : ce qui revient à dire que leur présence fictive dans la coulisse, suffirait à satisfaire le public. Ce bon public n'est pas difficile : il ne demande qu'une bonne pièce pour être content ; des caractères vrais et des situations qui ressortent les unes des autres. Heureusement pour les moutards, ces pièces là sont rares ; et j'aime à croire que les petits acteurs de *Pêcheurs d'Islande* sont *lotis* dans leur dodo pour longtemps.

Un nouveau théâtre voit en ce moment la lumière de la rampe. Il porte en exergue : *Théâtre d'Art Social*. Je suppose que les directeurs entendent par là théâtre d'*art socialiste*, dans le sens révolutionnaire du mot ; car *tout* théâtre, quel qu'il soit, à moins que l'action ne se passe dans des planètes inhabitées, est un théâtre social s'il n'est pas toujours un théâtre d'art ou un théâtre socialiste. Nous attendrons pour juger le nouveau venu que ses *tendances* se soient *affirmées*. Le titre promet, tout en n'étant pas absolument juste. D'après nous, le théâtre est surtout la représentation de la vie réelle ; et la sociale n'ayant pas accompli son évolution, on ne peut reproduire l'image d'une société qui n'existe pas encore ; ou qui existe à l'état de germe. Cette reproduction serait alors non du théâtre d'art *réaliste*, mais une œuvre d'imagination, c'est-à-dire du théâtre *idéal*. Forme du reste qui n'est pas à dédaigner, quand elle peut servir la vérité. Cependant, en donnant un sens restreint au mot : théâtre d'*art social*, on peut entendre par ce terme la *représentation* de la lutte qui existe entre les classes dirigeantes et les prolétaires. Il y a là matière à des questions brûlantes, à des scènes déchirantes. Ce théâtre existe ; il a pour protagonistes Ibsen et Stridberg (Suède et Norwège), Tolstoï en Russie, Zola en France. Malheureusement, en ce qui concerne les étrangers, nous les connaissons mal (les directeurs n'aiment pas à produire des œuvres qui déplaisent au public dirigeant et payant). Du reste, Zola a tourné sa puissance créatrice plutôt vers le roman ; Tolstoï serait ce qu'on appelle chez nous un réactionnaire avec tendances socialistes ; quelque chose comme un socialiste chrétien. Ibsen montre surtout la lutte de l'*individu* contre la société. La lutte des prolétaires pour la vie, offre donc aux dramaturges un puissant élément d'intérêt ; en même temps qu'elle peut contribuer à la diffusion des idées socialistes. Quoi de plus dramatique que la misère irlandaise, que la famine russe ; quoi de plus navrant que la condition de nos mineurs de France ou de l'Étran-

ger! Certes, un théâtre qui s'emparera de pareils éléments, aura des chances de succès, à condition toutefois qu'il n'empiète pas sur les droits de la tribune.

Le théâtre a sans doute le pouvoir d'instruire, mais il a le devoir de plaire et le droit d'amuser, s'il veut être entendu. Les pièces d'Aristophane ont survécu à leur époque, parce qu'elles étaient merveilleusement écrites; et non pas parce qu'elles servaient de champs de bataille aux rhéteurs Athéniens. Actuellement, les réunions publiques, la presse ont remplacé ce théâtre-tribune. Et cela vaut mieux, parce que la parole directe arrive plus sûrement à l'entendement que la parole symbolisée. Laissons donc à l'œuvre théâtrale son beau nom d'*art dramatique ou lyrique*. Laissons-la chanter ou pleurer dans sa sphère spéciale, qui est large, humanitaire et sans parti-pris. Les sympathies du public vont droit à l'art pur qui ne sert aucun intérêt privé. A la tribune, le peuple apprendra quels sont ses droits; au théâtre, il apprendra à aimer l'art qui le fait sympathiser avec toute la nature.

GERVAISE.

REVUE DES REVUES

Parasitisme organique et Parasitisme social, tel est le titre d'un travail extrêmement intéressant publié dans la SOCIETE NOUVELLE de février, par MM. Jean Manart et Emile Vandervelde.

Le but des auteurs de cette étude comparative est de mettre en lumière, nous disent-ils, les rapports existant entre le parasitisme organique et le parasitisme social. Ils définissent le parasite « l'être qui vit aux dépens d'un autre, sans le détruire et sans lui rendre de services ». Le parasite, en effet, peut être nuisible ou inutile, selon qu'il a ou non avantage à détruire ou à maintenir l'hôte aux dépens duquel il vit.

Dans le parasitisme organique, les collaborateurs de la *Société Nouvelle* distinguent : le parasitisme de nutrition, le parasitisme par emprunt de force et le parasitisme de livrée. Ce qui distingue les parasites sociaux des parasites organiques, c'est que ceux-là ne vivent jamais aux dépens de la substance d'autrui, se bornant à leur emprunter leurs moyens d'existence ; le parasite organique est une espèce, le parasite social est un individu. Le premier transmet à ses descendants des caractères acquis ; le second peut donner naissance à des individus ne reproduisant aucun des caractères paternels. « Ce qui crée le parasitisme social, c'est l'imitation qui joue dans la vie des sociétés un rôle aussi important que l'hérédité en matière biologique. » Enfin, il est une autre différence entre le parasite organique et le parasite social : c'est que le premier s'attaque aux individus, le second à l'espèce, ou, ce qui revient au même, à la collectivité ; « c'est la société qui est attaquée dans sa substance » par les escrocs, les malfaiteurs, quand ils s'attaquent à une victime, tout comme les trichines

s'attaquent à la santé du porc, autant qu'aux cellules et aux organes qu'elles rongent immédiatement.

Le parasitisme social offre donc des caractères plus instables que le parasitisme organique. Il n'y a pas de ligne de démarcation absolue entre le parasitisme de nutrition, le parasitisme par emprunt de force et le parasitisme mimétique. « C'est ainsi qu'un sinécuriste sera simultanément parasite de ceux qui le paient, de ceux qui le protègent et auxquels il emprunte la force sociale qui lui procure de l'avancement, et, enfin, des autres fonctionnaires dont il porte le titre et qu'il discrédite par sa paresse. »

Je ne fais, bien entendu, qu'indiquer les grandes lignes de l'étude de MM. Manart et Vandervelde. Une documentation abondante appuie toutes ces conclusions, esquissées à grand trait, dans cette analyse incomplète. Nous reviendrons sur quelques-uns des faits et des parallèlismes retracés par les deux savants auteurs, quand le travail que nous signalons sera terminé.

Dans le JOURNAL DES ECONOMISTES, M. Hubert Valleroux est dans la désolation. Une loi, nous dit-il, « a été votée sans bruit, sans débat, par la Chambre des députés : elle est maintenant soumise au Sénat, et si les choses se passent au Luxembourg comme elles se sont passées au Palais-Bourbon, nous apprendrons tout-à-coup que ce qui est encore projet aujourd'hui est définitivement devenu loi ». « Ce qui est encore projet aujourd'hui, c'est l'assistance médicale gratuite, dont l'article 1er porte : « Tout français malade et privé de ressources reçoit gratuitement de la commune, du département et de l'Etat, suivant son domicile de secours, l'assistance médicale. » M. Hubert Valleroux voit consacré dans cette loi le principe de l'assistance obligatoire, le devoir social de réparer les inégalités économiques existantes, bref, un commencement de législation socialiste, et il crie casse-cou aux sénateurs, afin que ceux-ci repoussent l'odieux projet voté par la Chambre.

L'article de M. H. Valleroux est intitulé *un Nouveau péril* et nous l'avons lu avec intérêt, moins pour ce qu'il dit que pour ce qu'il cite. Nous ne connaissons pas, en effet, le travail de M. Monod qui a servi de base au projet d'assistance voté par les députés. Ce que le *Journal des Economistes* en cite est frappé au coin d'un esprit juste et généreux. M. Monod ne demande pas seulement que la collectivité assiste tous ceux de ses membres qui, atteints d'une affection quelconque, sont dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins. Il élargit encore sa thèse car, dans son rapport, l'honorable directeur rappelle le mot de la Déclaration des Droits de l'Homme : « Les secours sont une dette sacrée ».

La Déclaration ne parlait pas seulement des invalides, mais des indigents en général.

En s'appropriant la doctrine révolutionnaire, M. Monod n'a pas dissimulé les conséquences importantes que la pratique de l'assistance ainsi comprise pourrait avoir au point de vue budgétaire, car, il voudrait, dit-il, que la République fît en cette matière ce qu'elle a déjà fait en matière d'instruction.

C'est là, précisement, ce qui effraye M. Hubert-Valleroux.

En 1893, dit-il, on ne demande au budget qu'une somme de 8 millions. C'est le chiffre du budget de l'instruction publique en 1868, qui a atteint 122 millions depuis. A combien s'élèvera le budget de l'assistance publique dans quelques années ? Le service de M. Monod a fait une étude comparative, de laquelle il résulte que les charges de l'Assistance en France s'élèvent à 1 fr. 60 par tête d'habitant, alors qu'elles sont de 7 fr. 82 en Angleterre, de 7 fr. 50 dans les Pays-Bas. Il faudrait donc majorer de plus de 200 millions par an le budget actuel de l'assistance, pour que la part contributive de chaque citoyen français égalât la contribution payée par tête d'habitant en Angleterre ou en Hollande. De ce seul chef, M. Hubert Valleroux voit dans l'établissement des budgets des préoccupations de prévoyance sociale contre lesquelles il s'élève vigoureusement, car elles peuvent conduire loin les hommes politiques qui proclament le principe de l'assistance obligatoire.

A l'appui du péril que présente l'application de ce principe, il cite le rapport présenté par notre collaborateur Regnard, au Congrès d'Assistance de 1889 et publié par la *Revue Socialiste* : « Si c'est une obligation pour la société, c'est forcément un droit pour l'individu et un droit qui ne reconnaît pas de limites. Je n'ai jamais pu comprendre, pour ma part, l'attitude de certains écrivains qui, tout en admettant l'obligation à cet égard pour l'Etat, nient le droit du citoyen au secours ». — Regnard ajoutait, M. Hubert Valleroux n'a garde de l'omettre : « Il y a chez nous 20 millions de personnes réduites au régime du salariat, c'est-à-dire auxquelles, d'une façon générale, l'épargne est positivement interdite à raison de la modicité de leurs ressources ». Ces 20 millions, qui forment la majorité de la nation, ayant le droit d'exiger de la société les secours qu'ils croient leur être légitimement dûs, que deviendra notre organisation sociale le jour où ces 20 millions de prolétaires demanderont, à titre de secours, le superflu qui constitue la richesse de la classe capitaliste ? M. Hubert Valleroux n'ose pas poser la question comme nous la posons ici, mais c'est là surtout ce qui l'obsède, et son angoisse nous paraît très naturelle.

En attendant, une fois n'est pas coutume ! Constatons que la

Chambre a, sinon réalisé, au moins proclamé un principe social de conséquence grave pour l'avenir...

A signaler, dans l'ECONOMISTE FRANÇAIS, la façon dont M. Brelay écrit l'histoire de son temps.

On sait qu'il existe un conflit entre la ville de Paris et la Compagnie des Omnibus, celle-ci se refusant à exécuter les prescriptions de celle-là. La conséquence la plus immédiate de cette querrelle, qui date de 1883, est de priver les Parisiens des moyens de transports indispensables aux besoins de circulation d'une ville comme Paris. L'*Economiste Français* faisant théoriquement la guerre aux monopoles et proclamant la liberté économique, on aurait pu croire que M. Brelay, son rédacteur, dirait bravement son fait à l'insolente Compagnie, qui affiche la prétention d'exploiter à sa guise un service public. Mais, ce serait peu connaître la logique des économistes. Sachez donc que si les Parisiens se plaignent à juste titre du fonctionnement de leurs omnibus et de leurs tramways, la faute n'en est pas à la Compagnie, mais à la Ville, qui leur impose des droits de stationnement énorme. « L'obstacle réel » à un remaniement complet de réseau « c'est l'obstination du Conseil à dicter des conditions trop onéreuses à la Compagnie générale... Celle-ci a déjà assez du mal à se tirer d'affaire.

Pauvre Compagnie ! Pour donner au lecteur une idée du « mal » que la Compagnie des Omnibus éprouve à « se tirer d'affaire » il lui suffira de savoir qu'en 1854, date à laquelle elle se fonda, son matériel (l'actif social réel) fut évalué à 3 millions. Les fondateurs ajoutèrent à ce capital effectif un petit capital d'apport de 24,000 parts de fondateurs à 500 francs — parts libérées, mais non souscrites. Aujourd'hui, l'actif de la Compagnie des Omnibus est passé de 3 millions à 130 millions, et le taux d'intérêt d'un capital majoré au décuple de sa valeur n'a jamais été inférieur à 10 %.

Que n'existe-t-il au Conseil municipal du Paris une majorité d'économistes comme M. Brelay : l'entente serait bientôt faite avec la Compagnie des Omnibus, n'est-ce pas, cher confrère ?

Dans une étude sur l'organisation administrative de la ville de Berlin, la RÉFORME SOCIALE du mois dernier publie de très intéressants renseignements sur le fonctionnement du Conseil municipal de la capitale prussienne. De ces renseignements il résulte que la puissance du parti socialiste berlinois va grandis-

sant toujours. Cependant, au Conseil municipal il ne possède que 13 sièges sur 126. Cette faiblesse numérique du nombre des représentants s'explique, par les conditions de l'électorat municipal.

Pour être électeur, en effet, il faut payer au moins deux thalers d'impôts communaux, soit 7 fr. 50. Mais, ce n'est pas tout. Ce chiffre de 7 fr. 50 est un minimum exigible pour être inscrit sur la liste électorale. L'importance du vote à partir du 7 fr. 50 est proportionnelle à la fortune de chaque électeur. Les contribuables électeurs sont partagés en trois classes, élisant chacune un nombre égal de conseillers. La première est formée par les citoyens dont les facultés contributives représentent exactement le tiers des impôts communaux ; ce sont les plus fort imposés, et cette première classe est peu nombreuse : la seconde l'est un peu plus : ce sont les contribuables inscrits toujours par rang de fortune et admis à faire partie de la deuxième classe, jusqu'à ce qu'ils représentent le second tiers des impôts communaux de la ville : la troisième classe est formée par les contribuables que l'exiguïté de leurs impositions ne permet pas de ranger dans les deux premières catégories. Naturellement, la troisième classe est de beaucoup la plus nombreuse. En 1887, le nombre des électeurs municipaux berlinois se répartissait ainsi : 1re classe, 3,489 ; 2e classe, 17,300 ; 3e classe, 60,600. Les 3,000 électeurs de première classe nomment un chiffre de conseillers égal à celui nommé par les 60,000 électeurs qui composent la troisième classe. Naturellement, c'est dans cette dernière catégorie que se recrutent les suffrages socialistes.

Mais la capacité électorale des 60,000 électeurs du dernier degré étant de beaucoup inférieure à celle des 3,000 électeurs de première, il en résulte que les socialistes qui, aux élections de 1890 ont eu plus de cent mille suffrages à Berlin, n'ont pu faire élire que 13 des leurs au Conseil municipal, nommés dans les conditions de cens et de capacités contributives que nous venons d'indiquer. La présence des 13 socialistes au Conseil n'en est pas moins, avec l'organisation électorale présente, un signe des progrès croissants du socialisme berlinois, même au point de vue municipal.

Très intéressante étude dans la *Science sociale* du mois de mars, sur la *Diminution du Revenu*. M. Paul Bureau, l'auteur de ce travail, cherche à déterminer les causes d'ordre économique qui provoquent la baisse du taux de l'intérêt. Nous reviendrons sur les conclusions de M. Paul Bureau, quand il les aura formulées. Jusque là, nous nous bornerons à donner quelques-uns des renseignements très complets publiés dans son premier article.

La diminution du taux de l'intérêt n'est pas un phénomène

absolument nouveau. A Rome, l'intérêt qui avait varié sous la République autour de 12 % tombait à 6 % au temps de Claude, et Justinien défendit aux *personnes illustres* de prêter à un taux supérieur à 4 %. M. Bureau, faisons-le remarquer en passant, attribue l'inspiration de ces mesures à un « sentiment aristocratique d'un mauvais aloi. » Quelque fût le sentiment qui dictait la décision de Justinien contre l'usure, on ne peut que constater la réprobation dont celle-ci était l'objet dans le monde païen. Ceci répond, en même temps, aux prétentions affichées par l'église catholique, d'avoir la première interdit l'usure. Le monde païen avait devancé le catholicisme et Aristote, avant Justinien, avait fait la critique du prêt à intérêt quand il disait que la monnaie ne se reproduit pas comme les troupeaux.

L'Eglise, d'ailleurs, a beau rappeler ses prescriptions canoniques en matière de prêt, pendant tout le moyen-âge, c'est-à-dire quand l'Eglise règne en souveraine absolue, l'intérêt oscille autour de 20 et 25 %. En 1312, Philippe le Bel fixe le taux de l'intérêt à 15, pour les affaires traitées en foire, et à 20 %, pour les affaires ordinaires. Au XVe siècle, en Italie, le taux de l'intérêt baisse avec la prospérité des républiques marchandes dont les navires sillonnent l'Adriatique, et en 1624, à Venise, un armateur place à la Banque d'Etat dix millions au taux de 3 %. En Hollande, au temps de Louis XIV, on prête de l'argent à 2 %. Cet abaissement extraordinaire du taux de l'intérêt que M. Leroy-Beaulieu a présenté à diverses reprises, comme le phénomène caractéristique de cette fin du XIXe siècle est donc due à des causes multiples, plus nombreuses que celles invoquées jusqu'ici par le rédacteur en chef de l'*Economiste français*, puisqu'une diminution aussi considérable s'est produite antérieurement, dès le XVIe et XVIIe siècle.

Nous avons déjà dit que M. Bureau se propose de tirer, de l'examen des faits, d'autres conclusions. Nous reviendrons sur ces conclusions, quand le rédacteur de la *Science sociale* aura terminé son travail.

Gustave ROUANET.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Les journaux anglais, le *Times*, le *Daily News*, le *Daily Telegraph* ont reproduit avec de longs commentaires les séances sensationnelles de la Chambre des Communes, le grand match de Gladstone et de Balfour. M. Gladstone est l'homme du « home-rule, » mais c'est aussi un « libéral » endurci doublé d'un « scholar. » Il veut bien, sur la fin de sa carrière, attacher son nom à la création d'une nationalité nouvelle : la nationalité irlandaise ; mais il tient à sauvegarder l'honneur des antiques maximes gouvernementales, et la suprématie anglaise. Plus simplement en même temps qu'il défend avec l'énergie croissante de la vieillesse le principe d'une Irlande maîtresse de ses destinées, il a de la peine à comprendre l'agitation des masses que sa politique encourage en somme. Le but lui apparait comme très net et il a contribué plus que tout autre a le préciser.

Les moyens flottent devant ses yeux de « libéral » et de « scholar ». Il faut, en effet, en revenir à ces deux caractéristiques de la carrière, à ces deux traits du tempérament politique de M. Gladstone : une grande science des nécessités politiques « in abstracts », une extrême ignorance des passions et des intérêts qui s'agitent autour de son « home-rule ». D'où son étonnement de se voir attaqué par des « Irlandais ». Un vote de blame avait été proposé et soutenu par M. Balfour. La Chambre a repoussé le blame. M. Gladstone, après une longue lutte, est sorti vainqueur. Pour l'occasion, il avait arboré, à sa boutonnière la « rose jaune », qu'il remplaca modestement après son triomphe, par le « bouquet de violettes. »

⁂

La *Gazette de Cologne* nous apporte les détails des fêtes célébrées en l'honneur du prince de Bismarck, fêtes modestes — l'Empereur n'en souffrirait pas d'éclatantes — mais d'autant plus significatives. M. de Bismarck défraye une fois encore les journaux. L'occasion en est l'anniversaire du prince qui tombait le 4 avril. M. de Bismarck vient d'avoir soixante dix-huit ans. On remarque, à propos, que la date de sa naissance coïncide justement avec la campagne de France de Napoléon Ier, et avec les premiers efforts des Allemands sous Stein, pour fonder enfin une « nationalité allemande. » Rapprochements puérils mais qui intéressent toujours la curiosité des amateurs de chronologie comparée. La vie du prince de Bismarck, d'après cette philosophie empruntée au Calendrier, se clôrait comme elle a commencé, le tout formant un cercle parfait. Adversaire au berceau de Napoléon Ier, vainqueur à son déclin de Napoléon III, ayant suivi, à travers toutes les péripéties, la formation de la nation allemande. En tous cas, c'est un véritable allemand, et les habitants d'Iena ne s'y sont pas trompés. Ils viennent d'ériger une fontaine publique sur la place du Marché, en l'honneur du vainqueur de Napoléon. C'est une pitié de lire aujourd'hui dans Michelet, dans Quinet, — ces admirables poëtes en prose — ce qu'ils disent de « l'Allemagne. » Bismarck nous a révélé une Allemagne toute autre. Il y a, en Allemagne deux partis : un parti militaire et un parti socialiste. Le parti militaire fut merveilleusement représenté par le prince de Bismarck.

*
* *

Le bulletin d'avril de la *Société Fabienne*, donne le programme des conférences pour la saison d'été. Ce programme est très complet. Il comprend, au point de vue socialiste, les questions suivantes : la liberté individuelle, le suffrage universel, l'éducation, la politique expérimentale, la population maritime. Ces conférences vont d'avril à juillet. Conférenciers : MM. Toujean-Parris, W. H. Utley, Robert Steele, J. Bruce Wallace, B. T. Hall.

*
* *

Dans la *Fraternitad Universale* de Madrid, on trouve un curieux essai, qui a son analogue en France : il s'agit de l'association du socialisme et du spiritisme. Avouons qu'il est très difficile de se mettre, avec la meilleure volonté du monde, à la remorque d'Allan Kœrdec ou du sar Peladan. On est moins exigeant à Madrid.

*
* *

La *Neue Zeit*, de Stuttgard, dirigé par Karl Kautsky, est une jolie revue d'un cachet très artiste. Elle donne des articles de H. Bebel, d'E. Bernstein, de Fr. Engels, de W. Liebknecht, de P. Lafargue. A noter une curieuse étude de P. Lafargue sur la « Conception immaculée », « l'économie sociale et technique » de E. Bernstein : sur le titre « Moine et Rabin », une appréciation très libre du rôle joué par le député Ahlwardt. L'auteur met vivement en lumière cette vérité incontestée : que anti-sémitisme et anti-cléricalisme, sont loin d'être synonymes de socialiste.



Dans le *Giornale degli Economisti* de Rome, à signaler une étude de G. Valenti sur « la campagne romaine et son avenir économique et social ». L'auteur prend occasion de l' « ager romanus » pour opposer « la culture intensive à base de capital », comme il l'appelle, à « la culture intensive à base de travail ». Il Il est persuadé que l'Italie, sans tenter les aventures lointaines, pourrait restaurer son propre sol. Nous avons de même à coloniser, en France, comme en Italie, beaucoup de régions plus faciles à améliorer que le Dahomey ou le Congo. Retenons cette expression significative : « coloniser la campagne de Rome », comme nous dirions coloniser les Landes ou les Basses-Alpes.



La Suède et le Danemark sont de petits pays de grande vaillance socialiste. Le *Sozial Demokraten* de Stockholm nous apporte une nouvelle preuve de cette vitalité. Toutes les questions sociales y sont traitées quotidiennement. La vie municipale est très active à Stockholm. Dernièrement on célébrait l'inauguration du folkests'huss, de Malmœs. Belle fête, à la fois municipale et socialiste, qui a laissé un long écho dans le pays.



C'est une caractéristique des pays scandinaves, si sympathiques à la France, qu'aucune grande manifestation de liberté politique et de propagande socialiste ne s'y fait, sans que le nom de la France n'y soit associé. Nous avons aussi bien des amis au loin que nous négligeons trop.



Dans le *Secolo* de Milan, sous la signature du Dr Napoleone Colajanni, un remarquable article intitulé : « La Bonne Occasion ».

La bonne occasion, en Italie comme en France, c'est, à la suite

des Panamas italiens et français, la rénovation du monde politique. Tant d'illustres ministériels, et de fameux ministériels, ont été jetés par-dessus bord ! Quelle bonne occasion pour l'armée socialiste d'entrer en ligne et de faire ses preuves aux Conseils municipaux et au Parlement !

*
* *

La *Volkstimme* de Magdebourg, consacre une longue étude au Ministère des Finances pendant la Commune. Il s'agit de Jourde. Un noble hommage lui est rendu. La justice de l'histoire commence à se faire un peu partout sur cette génération si vaillante et si méconnue. Nous enregistrons avec plaisir, au milieu des haines parisiennes, ces témoignages impartiaux de l'étranger.

*
* *

Dans la même *Volkstimme* une excellente dissertation sur le sujet : « Jusqu'à quel point le libéralisme bourgeois peut il marcher avec le socialisme ? » Conclusion : celle du Cid, en réponse aux offres de Santos le Roux, parlant au nom du roi.

Nous avons trop, dit Santoz le Roux au Cid :

> L'air de nous annoncer quand vous marchez derrière
> L'air de vous escorter quand vous marchez devant.

C'est la réponse que fait en somme le libéralisme bourgeois au socialisme. Peut-il en faire d'autres ?

*
* *

La *Gazette du Dimanche* d'Halberstadt donne son appréciation sur le régime militaire allemand et sur la « Landwerth ». Elle constate que la grande force du « militarisme allemand » est dans les classes les plus hostiles au militarisme, dans les travailleurs des champs et de la ville. Elle arrive à cette conclusion frappante et fortement exprimée « C'est la partie socialiste du peuple qui fait la force du militarisme ». En d'autres termes, c'est par la puissance du peuple travailleur que vit le régime le plus hostile au peuple travailleur.

*
* *

M. W. H. Uttley, dans *Justice*, de Londres, étudie les rapports de « Cant » et de la « culture ». En français, les rapports de l'ascétisme et de la résignation chrétienne, avec ses hypocrisies obligées, d'une part, de la révolution sociale, avec ses audaces

morales nécessaires, de l'autre. Il conclut à l'impuissance du socialisme chrétien. C'est une grosse question, qui a surtout son importance en Angleterre et dans les pays d'influence anglaise, où les sociétés bibliques de toute sorte sont si puissantes.



On connait en France le « soldat Berlurot » et le « colonel Ramollot ». En Angleterre, le soldat Berlurot, c'est « Tonny Atkins » — un type populaire que tous les Londonniens connaissent. Il parait que « Tonny Atkins », plus réfractaire jusqu'ici aux réformes que le pioupiou français commence à se dégrossir. Il se coiffe du bonnet rouge, avec une grande hache en place de flingot. Sur la lame immense de la hache est inscrit le mot « socialisme ». C'est ainsi du moins qu'on le représente, aux vitrines de Londres.



Continuation du grand match Balfour-Gladstone. Le *Times* du 5 avril nous apporte le compte-rendu détaillé d'un meeting tenu à Belfast par M. Balfour. M. Gladstone est littéralement entre deux selles. Les intransigeants irlandais le dénoncent comme un traitre à la cause nationaliste. Les « ulstériens », comme on dit là-bas, ne sont pas non plus à court de reproches.

Voici, d'après le *Times*, l'aspect de la dernière passe entre ces deux illustres champions : M. Gladstone n'a pas osé se présenter ni se faire représenter devant le meeting de 80,000 « ulstériens », de toutes sortes, tenu par M. Balfour. En conséquence le « home rule » a pu être dénoncé comme un « mouvement de perversité » ou mieux encore comme une « proposition de fou », plus fort même, comme une « menace de guerre civile ». Jamais les passions politiques n'avaient été portées à un si haut point. M. Chamberlain n'est pas en retard sur M. Balfour, caractérisant la politique gladstoniene, il dit : « Jamais conquérant des Indes n'a été si insolent, comme vainqueur et n'a compté sur autant de gratitude de la part des vaincus ». La question irlandaise a fait long feu. Elle a soulevé toutes les passions. Ce n'est pas près de finir. On peut s'attendre à de belles choses.

Ce qu'il faut retenir de cette grande lutte — elle agite l'Angleterre et l'Irlande — c'est le ferment socialiste qu'elle a déposé dans toutes les cervelles. Ce ferment est en train de faire lever la pâte. Le corps social est fortement travaillé. Et n'est-ce pas à cette fermentation d'idées toutes nouvelles qu'est dûe cette réponse, à la fois désenchantée et pleine d'espoir, de M. Gladstone, à une délé-

gation qu'il reçut après le « vote de blâme ». On peut la résumer ainsi :

« Je suis épouvanté de voir combien large est le fossé qui « sépare les classes dirigeantes des classes travailleuses. Le dissen- « timent n'est pas à la surface des intérêts, mais au fond des cœurs. « L'abime est profond. Qui le comblera ? »

*
* *

Amusante comparaison relevée par le *Times* du 6 avril, et reproduite par l'*Echo de Paris*. sous la signaturs du « Nain Jaune », un des rares professionnels qui se tiennent à l'affût des curiosités étrangères.

« Lorsque Georges Ticknor, l'illustre historien américain se « trouvait à Vienne en 1837, il rendit visite à Metternich et eut « avec lui une longue conversation, qu'il coucha immédiatemen; « par écrit : J'ai gouverné cet empire, lui dit Metternich, pendant « vingt-sept années et, durant ce temps, j'ai eu affaire à vingt-huit « ministres des affaires étrangères.

« Si tel était l'état des choses sous les Bourbons et les d'Or- « léans, ajoute notre confrère d'Outre-Manche, on serait mal venu « à s'étonner que la République, avec ses partis mal définis et ses « majorités parlementaires toujours flottantes, ne fit pas une égale « consommation de ministères.

« Les réactionnaires auraient évidemment mauvaise grâce à « évoquer contre la République, pour les besoins de leur cause, « l'instabilité ministérielle. »

*
* *

La littérature socialiste n'a pas de peine à se chercher des ancêtres. Tous les grands esprits sont socialistes de naissance et de nature. Pourtant, quelques questions se posent : Jusqu'à quel point par exemple Victor Hugo peut-il être qualifié socialiste ? Paul Lafargue a très bien résolu ce point ici même. La *Neue Zeit*, de Stuttgart, une jolie revue que nous avons eu déjà l'occasion de signaler aux amateurs, pose la même question à propos de Gœthe. Et très élégamment il la résout en comparant le *Wilhem Meister* et la seconde partie de *Faust* à la *Tragédie de l'homme*, du poète Madach, un de nos grands poètes, qui est, comme Heine, franchement socialiste.

Pierre Boz.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France* : Le 18 Mars. — Une grève de Pêcheurs. — Les Cultivateurs. — La Fédération des Sociétés féministes. — *Angleterre* : Discipline internationale. — Les Caisses des Trades-Unions. — La journée de huit heures au Parlement. — *Belgique* : Le Congrès de Gand. — Conférence internationale. — *Allemagne* : Faits divers. — *Autriche* : La Classe indigente à Vienne. — Statistique Ouvrière. — Anniversaire révolutionnaire. — *Suisse* : Le Droit au Travail. — La Réglementation de l'apprentissage. — L'Assurance contre le chômage. — *Italie* : Création de Prud'hommes Ouvriers. — La Question Agraire. — Le Panamino. — *Portugal* : Création de Bourses du Travail. — *Etats-Unis* : Le Travail des Femmes. — L'expropriation par l'Etat des industries monopolisées. — L'Organisation Syndicale des Ouvriers de l'Etat. — Lois ouvrières.

FRANCE

Le 18 Mars. — La Commune signifiait l'indépendance de la Cité, la guerre à la centralisation administrative et gouvernementale issue du 18 brumaire, et surtout la protestation prolétarienne contre la toute-puissance du capital. La Commune n'a pas seulement sauvé la République des menées monarchistes ; elle a donné au prolétariat la conscience de la formule émancipatrice de demain : elle contenait en germe toutes les revendications, toutes les aspirations des travailleurs. Voilà pourquoi chaque année l'anniversaire de la Commune est fêté avec plus d'enthousiasme par un nombre de plus en plus grand de citoyens, socialistes indépendants, socialistes réformistes, socialistes révolutionnaires. Bref, le vingt-deuxième anniversaire révolutionnaire de 1871, bénéficiant peut-être des circonstances actuelles particulièrement favorables au

développement du Socialisme, a été fêté avec un éclat inaccoutumé par toutes les fractions du parti socialiste.

Une Grève de Pêcheurs. — Non loi de Nice où est mort Francis Jourde ; non loin de Cannes où, plus heureux que Jourde, notre rédacteur en chef rétablit lentement sa santé un instant compromise, se trouve une paisible localité de pêcheurs dont les habitants viennent de signaler à l'attention de l'opinion publique une question qu'elle ne connaît guère, l'inscription maritime et ses conséquences.

La grève des Martigues, encouragée à ses débuts par Chauvière et Camille Pelletan, soutenue par les subsides des conseils municipaux de Paris et de Marseille, n'est pas encore terminée. Si nous la signalons, comme toutes les grèves mettant en lumière une question de droit prolétaire, un point de droit ouvrier, c'est pour indiquer la nécessité de la suppression de l'inscription maritime ou tout au moins des règlements draconiens qui la régissent, — et la sérieuse défense, par les pouvoirs publics, du droit de pêche réservé aux seuls pêcheurs inscrits maritimes.

En théorie et légalement les pêcheurs ont bien seuls droit aux bénéfices de la pêche. Mais avec notre organisation qui favorise partout l'éclosion de patrons monopoleurs, le petit pêcheur a dû vendre sa petite barque et devenir le salarié d'un autre plus heureux ou plus malin. Comme dans l'industrie, comme dans le commerce, l'effort individuel est devenu trop faible, la nécessité de l'association coopérative a été comprise trop tard ; et les patrons possesseurs de grandes barques ont remplacé l'individu isolé et ont mis à leur profit personnel un droit de pêche qui ne leur appartenait pas, puisqu'ils n'avaient pas à supporter les charges qui y correspondaient. Jusqu'à ce jour, pour sauver les apparences, le matelot devenu salarié reçut encore sa part de pêche et continua ainsi à participer à des profits partiels. C'est ce dernier vestige des anciennes coutumes que l'on veut abolir aujourd'hui aux Martigues, et cela avec la complicité du Commissariat de la marine.

Les pêcheurs de la Méditerranée, enfin éclairés sur l'utilité du groupement syndical, et se souvenant du sort échu aux prolétaires qui s'abandonnent aux pêcheurs de Boulogne par exemple, se sont unis corporativement, et ils vaincront fatalement. Or, une fois associés légalement, qui pourra leur refuser l'exercice exclusif du droit de pêche, reconnu par la loi elle-même, à tous les pêcheurs maritimes ?

Il ne faut pas que ce qui est précédemment arrivé à Boulogne-sur-Mer se renouvelle. Là, les armateurs se sont arrangés pour

faire vendre par les pêcheurs leur matériel de pêche, barques et filets en leur promettant 150 fr. d'appointements par mois ; et quand les armateurs ont eu les pêcheurs à leur merci, ils ont réduit de moitié les salaires promis, ils les ont abaissés à 75 fr.

Quant aux pêcheurs des Martigues, ils ne doivent pas succomber comme ceux de Boulogne. Leur cause est juste, il faut qu'elle triomphe.

Les cultivateurs.— Voici que les cultivateurs eux aussi entrent dans le mouvement corporatif. Les laboureurs-betteraviers du Pas-de-Calais ont constitué un syndicat pour résister aux vols dont ils se croient victimes de la part des patrons sucriers.— L'on sait que la valeur marchande de la betterave est fixée proportionnellement à la quantité de sucre qu'elle contient.— Mais qui détermine la densité sucrière ? L'acheteur-sucrier, et non le vendeur-agriculteur. Ce dernier n'est même pas admis à vérifier ni les bascules, ni le densimètre que le fabricant a tout intérêt à fausser.

L'Etat, pour le prélèvement de son impôt, ne se contente pas du dire du fabricant. Il a, dans la fabrique, un appareil enregistreur spécial, dont la fidélité est mise à l'abri des séductions et des tripatouillages par une ceinture métallique fermée à clef, et dont la clef n'est confié qu'à un employée supérieur de la régie n'habitant pas la sucrerie.

L'on constata un jour dans une sucrerie des environs de Lens-Carrin, sur 7 millions de kilos de betteraves consommés, un écart de un million entre les chiffres de la régie et ceux des livres d'achat.

Pourquoi l'appareil de l'Etat ne servirait-il pas aussi à garantir aux cultivateurs le juste prix dû ?

BELGIQUE

Le Congrès de Gand.— Dans notre prochain bulletin, nous rendrons compte des délibérations de ce Congrès du Parti Ouvrier. Aujourd'hui nous donnons l'avant-projet des réformes agricoles, décidé au Congrès de Namur et qui va être discuté au Congrès de Gand :

Art. 1er. — Indemnité au fermier sortant pour la plus-value donnée à la propriété ; Fixation du taux des fermages par des comités d'arbitrage ou par les comices agricoles réformés ; Participation, dans une mesure plus étendue que celle fixée par les articles 1769 et 1773 du Code civil, des propriétaires aux pertes subies par les fermiers ; Suppression du privilège du propriétaire ; Révision, dans un sens égalitaire, du titre VIII du livre III du Code civil relatif au contrat de louage.

Art. 2. — Assurance par les provinces et réassurance par l'État contre les épizooties, les maladies des plantes, la grêle, les inondations, etc. la

prime d'assurance devant être payée pour un tiers par le fermier, pour un tiers par la province ou l'Etat.

Art. 3.— Organisation par les communes d'un enseignement agricole gratuit ; Organisation sérieuse des champs d'expérience, des fermes modèles, des laboratoires agricoles ; Achat par les communes ou les syndicats de communes de machines agricoles mises à la disposition des agriculteurs; Organisation d'un service médical à la campagne.

Art. 4.— Réorganisation des comices agricoles. Ils devront être composés de délégués élus en nombre égal par les propriétaires, les fermiers et les ouvriers agricoles, les personnes réunissant plusieurs de ces qualités ayant droit de vote dans plusieurs collèges. Extension des attributions des comices au jugement des contestations individuelles ou collectives entre les propriétaires, les fermiers et les ouvriers agricoles.

Art. 5. — Expropriation par l'Etat et fertilisation des terres incultes, bruyères, marais, etc. Nationalisation des forêts, déchéance du propriétaire qui laisse, pendant un certain nombre d'années, ses terres arables sans culture. Inaliénabilité du domaine national et communal. Rachat progressif du sol national par l'Etat et par les communes.

Art. 6.— Concession à des particuliers ou de préférence à des associations de travailleurs agricoles, de l'exploitation des terres nationales et communales non utilisées, pour l'établissement de champs d'expérience, de fermes modèles, de pâturages communaux ou pour d'autres services publics: Prêt gratuit des premiers capitaux nécessaires à l'exploitation aux collectivités agricoles qui s'engagent à ne pas employer de salariés.

Art. 7.— Réforme de notre système hypothécaire. Inscription obligatoire de toutes les mutations, hypothèques et privilèges. Création d'un livre foncier où les inscriptions seront faites par immeuble. Droit irrévocable conféré par les inscriptions. Organisation sérieuse du crédit agricole.

Art. 8.— Réforme de la loi sur la chasse ; suppression du port d'arme — suppression des chasses gardées — droit pour le cultivateur de détruire en toute saison les animaux nuisibles aux récoltes.

Art. 9.— Impôt spécial sur les jardins de plaisance, parcs, etc.; suppression des droits de mutation et de succession sur les propriétés d'une valeur inférieure à 5,000 francs, impôt foncier progressif.

Art. 10. — Constitution de syndicats d'ouvriers agricoles et de fermiers pour la défense de leurs intérêts de classe.

Art. 11.— Constitution de coopératives agricoles pour l'achat de semences et d'engrais, la fabrication du beurre, l'exploitation en commun des machines agricoles, la vente des produits, l'exploitation collective des terres. Ces coopératives se rattacheront aux coopérations de consommation du parti.

L'article 7 du programme général du parti deviendrait :

Art. 7. — La reconnaissance de la personnification civile aux syndicats ouvriers et aux syndicats d'agriculteurs (droit de posséder, d'ester en justice, etc.).

L'article 9 deviendrait :

Art. 9.— Loi limitant le travail des salaires du commerce, de l'industrie et de l'agriculture dans le sens suivant : *a*); *b*); *c*); *d*); fixant à huit heures la durée normale de la journée de travail pour les adultes des deux sexes employés dans le commerce et dans l'industrie. *e*) limitation à 48 heures par semaine de la durée normale du travail pour les travailleurs agricoles adultes, sauf les exceptions temporaires à établir par les comices agricoles.

ANGLETERRE

Discipline internationale. — Les Trades-Unions qui avaient à leur dernier Congrès national décidé d'organiser pour cette année, à Londres, un Congrès international en opposition à celui de Zurich, ont fini par revenir sur leur décision, condamnée par tous les partis ouvriers d'Europe.

Par la lettre suivante adressée au Conseil général du Parti ouvrier belge, le Comité parlementaire des Trades-Unions fait savoir que le Congrès de Londres est renvoyée à une autre année et que l'on enverra des délégués à Zurich :

Londres, 6 février 1893.

Chers Camarades,

Le Comité parlementaire a pris en considération vos observations et a décidé de retarder le Congrès de Londres jusqu'en 1894.

Il n'y aurait pas lieu pour nous de tenir un Congrès international à moins de pouvoir être assuré d'une forte délégation de France, de Belgique et des autres pays. Nous craignons que cela ne puisse être espéré dans les circonstances actuelles.

Nous avons donc décidé d'adhérer à votre bonne proposition de retarder le Congrès jusqu'en 1894.

Recevez, etc.

C. Fenwick, député,
Secrétaire du Comité parlementaire des Trades-Unions.

Les Caisses des Trades-Unions. — Parmi les organisations ouvrières anglaises, 320 ont eu en 1891 un revenu de 31 millions 550 mille francs : les dépenses se sont montées à 26 millions 260 mille francs. A la fin de l'année, la fortune des dites organisations atteignait 40 millions de francs environ.

La plus riche association ouvrière est celle des mécaniciens, qui possède six millions : viennent ensuite les organisations des constructeurs de navires, des mineurs du Yorkshire, des tisserands et des employés de chemins de fer.

La plupart des organisations appartiennent à l'Angleterre proprement dite ; sur un million d'ouvriers 94 % sont anglais ; 5 % écossais, et 1 % irlandais.

La Journée de huit heures au Parlement. — En mai prochain viendra en discussion le projet de loi en faveur de la journée de huit heures pour les mineurs — *bill* à l'élaboration duquel ont travaillé lord Randolph Churchill, sir Charles Dilke et le député des mineurs Benjamin Pichard, président de la Fédération des houilleurs de la Grande-Bretagne.

L'indemnité parlementaire. — La Chambre des communes a voté par 276 voix contre 229 le principe démocratique de l'indemnité aux membres du Parlement.

Conférence internationale. — A la conférence internationale de la *Maison du Peuple*, préparatoire au Congrès de Zurich, étaient présents :

Pour la France : Baudin, Bernard, Ferroul et Thivrier ;
Pour l'Allemagne : Bebel et Liebknecht ;
Pour l'Angleterre : Le Dr Aveling et Mme Aveling ;
Pour la Hollande : Cornelissen ;

Pour la Belgique : Bertrand, Demblon, Vaudendarpe, Mæss, Pierron :

Pour l'Italie : Les socialistes belges Volders et Vandervelde ;

Pour la Suisse : Conzett et Grenlich.

Volders et Bertrand ont été nommés respectivement président et secrétaire de la conférence.

La date du Congrès de Zurich a été définitivement fixée. Il aura lieu du 6 au 13 août prochain. Il a surtout adopté des mesures d'administration et d'organisation.

Dispositions concernant l'admission du Congrès

1. Sont admis au Congrès tous les syndicats professionnels ouvriers, ainsi que ceux des partis et associations socialistes qui reconnaissent la nécessité de l'organisation ouvrière et de l'action politique.

2. La représentation de chaque nationalité vérifie elle-même ses propres mandats, puis elle établit la liste des délégués régulièrement reconnus et, éventuellement, de ceux dont le mandat serait contesté. Cette liste, accompagnée des mandats, sera remise au bureau du comité d'organisation qui en soignera l'impression et le dépôt au bureau du Congrès.

3. En cas de conflit sur l'admission, c'est le bureau du Congrès qui juge en première instance ; au cas où la décision du bureau serait contestée, c'est le Congrès qui jugera souverainement.

4. Les délégués régulièrement admis recevront, du Comité d'organisation, des cartes de légitimation portant leurs noms respectifs.

Règlement du Congrès

1· Les délégués des différentes nationalités entrent en séance le dimanche d'ouverture du Congrès, à 9 heures du matin, dans les locaux qui leur seront assignés par le Comité d'organisation, en vue de la vérification des mandats et la désignation de leurs représentants au bureau, les traducteurs y compris.

2. A 10 heures, tous les délégués se réunissent dans la salle respective pour la constitution du Congrès, l'adoption du règlement, la fixation de l'ordre du jour et la nomination des commissions préconsultatives.

Après-midi réception publique du Congrès.

Le Congrès tiendra séance chaque jour à partir du lundi de 9 heures du matin à midi et l'autre de 3 à 6 heures de l'après-midi. Le samedi, il n'y aura pas de séance de l'après-midi.

5. Les représentants des nationalités nomment, eux-mêmes, ceux d'entre eux qui doivent siéger dans les commissions préconsultatives sur les questions à l'ordre du jour.

6. Les rapports sur la situation et la marche du mouvement ouvrier, dans les différents pays, ne sont pas admis dans la forme orale ; ils doivent être remis au comité d'organisation, *imprimés dans le format de ses circulaires*, en langues allemande, anglaise ou française, (si possible dans les trois langues), pour être distribués aux membres du Congrès. La surface d'impression d'une page des dites circulaires est la suivante : 193 millimètres hauteur et 109 millimètres largeur ; ces dimensions sont à observer strictement.

7. Les délégués désirant prendre la parole doivent en faire la demande par écrit au président.

8. Toutes les propositions doivent être transmises par écrit. Les propositions des commissions, ainsi que les propositions principielles appuyées par 10 délégués au moins, seront imprimées en langues française, allemande et anglaise et distribuées aux délégués. Les propositions qui touchent à une question de principe ne seront ainsi soumises à une votation qu'après avoir été déposées imprimées en mains des délégués.

9. La parole ne sera accordée aux rapporteurs que durant 15 minutes et aux autres orateurs durant 5 minutes. Les orateurs qui n'ont pas encore parlé sur une question, obtiennent la priorité de parole sur ceux qui la demandent une seconde fois. Un orateur ne peut obtenir la parole plus de deux fois sur la même question.

10. Les propositions, les rapports et les discours seront traduits en anglais, en français et en allemand.

11. Le vote se fera pour toutes les questions à la majorité des délégués : sur la simple demande d'une nationalité le vote aura lieu par pays.

Il est décidé en dernier lieu que le Congrès commencera le 6 août et sera terminé le 23 août. Le jour de l'ouverture il y aura grande manifestation et meeting.

12. Toutes les séances du Congrès sont publiques ; des places spéciales seront réservées aux représentants de la presse qui s'annonceront au Comité d'organisation.

ALLEMAGNE

Les élections pour les conseillers prud'hommes se sont terminées par le triomphe général des candidats socialistes.

Une condamnation.— Lors de la grève des mineurs du bassin de Saarbrück, le citoyen Bunte, ex-délégué allemand au Congrès des mineurs à Paris en 1891, membre du Comité directeur de la Fédération des mineurs allemands, parcourait les centres miniers pour y faire de la propagande socialiste de solidarité ouvrière. Pour ce fait, il vient d'être condamné à un an de prison pour excitation à la grève.

Les pensions aux vieux travailleurs. — Un correspondant de la *Meuse* entretient son journal des résultats qui viennent d'être obtenus en Allemagne, grâce à l'application depuis 1891 de la loi sur les pensions d'invalidité et de vieillesse pour les ouvriers.

Cette loi assure une pension, variant selon les salaires et le temps pendant lequel on a payé la redevance contributoire, à tout ouvrier devenu incapable de gagner ses frais d'entretien s'il a un stage de cinq années et à tout ouvrier atteignant 70 ans. Les pensions d'invalidité peuvent s'élever de 115 marks à 415 marks. Celles de vieillesse varient de 106 à 191 marks.

Les dépenses incombent aux ouvriers, qui payent de 9 à 19 centimes par semaine ; aux patrons, qui payent autant pour chacun de leurs ouvriers, et à l'État, qui verse 50 marks pour chaque pension conférée.

Depuis la mise en vigueur de la loi de 1891, onze millions de personnes appartenant aux classes ouvrières ont droit, le cas échéant, à une pension d'invalidité et de vieillesse. En 1892, on a perçu pour l'assurance de ces pensions 108 millions de marks. Pendant la première année, les pensions d'invalidité et de vieillesse se sont élevées à 187,800.

AUTRICHE

La classe indigente à Vienne. — La *Société pour l'extinction du paupérisme* a fait une enquête qui a porté sur plus de 50,000

individus qui avaient demandé du secours.— Un peu moins de 40,000 ont été éliminés.

Les 10,000 reconnus comme dignes d'être secourus, se répartissaient comme suit sous le rapport de leurs occupations :

	HOMMES.	FEMMES.
Sans travail	4.3	42.0
Personnes ayant des occupations intermittentes	12.8	42.0
Journaliers	9.3	6.5
Domestiques	3.9	—
Employés	2.5	—
Ouvriers de métier	57.5	2.0
Ouvriers de fabrique	1.3	—
Commerçants	3.7	6.0
Cochers, camionneurs	4.7	0.5

Ces 10,000 personnes se répartissent de la manière suivante quant à leur loyer :

1584	payent un loyer mensuel de moins de	5	florins.
3996	» » » »	10	»
4420	» » » de plus de	10	»

Comme cause principale de la misère, M. Inama Sternegg signale la maladie chez les hommes (41 1/2 %) et le veuvage chez les femmes. — La plupart des veuves secourues ont un grand nombre d'enfants, quelquefois 7 ou 8. 7 seulement n'ont pas d'enfants.

Statistique ouvrière.— 131 organisations ouvrières se sont formées dans le courant de l'année dernière à Vienne. 1,102 réunions ouvrières ont été tenues.

Anniversaire révolutionnaire. — A l'occasion de l'anniversaire du 13 mars 1848, environ 8.000 ouvriers et ouvrières se sont rendus au cimetière central devant le monument élevé aux victimes de Mars.

De nombreuses réunions populaires ont eu lieu avec cet ordre du jour : L'année 1848 à Vienne.

SUISSE

D'après diverses correspondances adressées au *Peuple* :

Le droit au Travail. — Le peuple suisse aura probablement, sous peu, à donner son avis sur une des question les plus graves et les plus discutées de notre temps.

Le parti social démocratique vient de déposer un projet de révision de la Constitution fédérale qui consacre le principe du droit au travail. Voici l'économie générale de ce projet :

Le droit à un travail suffisamment rémunérateur est garanti à tout citoyen suisse. Le pouvoir législatif, d'accord avec les cantons et les communes, doit rechercher tous les moyens pratiques pour appliquer ce principe. Des mesures devront notamment être

prises dans le but de diminuer les heures de travail, de garantir les ouvriers contre le patron en cas de chômage ou de renvoi : une assistance suffisante et certaine doit être donnée aux ouvriers sans travail, soit par l'assurance publique, soit par un système de sociétés d'assurance privées. Les ouvriers réclament en outre le droit de s'associer librement en syndicats pour résister aux patrons ; enfin, ils demandent l'organisation démocratique du travail dans les fabriques et autres établissements appartenant à l'Etat et aux communes.

Comme l'on le voit, c'est tout un programme socialiste que les démocrates veulent introduire dans la loi fondamentale de la Confédération.

En ce moment, ils recherchent des signatures afin d'appuyer leur demande : d'après l'article 121 de la Constitution, il faut 50,000 signatures pour qu'un projet de loi soit soumis au referendum.

La réglementation de l'apprentissage. — Le Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel, a rendu un arrêté en vertu duquel les autorités communales devront établir et tenir constamment à jour le rôle nominatif des apprentis dans chaque localité.

Il est enjoint à toute personne, patron, ouvrier, chef d'industrie ou d'un établissement quelconque occupant un ou plusieurs apprentis de l'un ou l'autre sexe, d'en faire la déclaration au Conseil communal.

Toute personne, patron, ouvrier, chef d'industrie ou d'un établissement quelconque occupant un ou plusieurs apprentis de l'un ou l'autre sexe, est tenu d'en faire de même la déclaration au Conseil communal dans les trente jours qui suivront celui de l'entrée de l'apprenti.

L'assurance contre le chômage. — Donnant suite à une proposition introduite par le parti socialiste, le gouvernement du canton de Bâle (la ville) avait chargé son département de l'intérieur d'élaborer un projet de caisse d'assurance en faveur des ouvriers sans travail. Cette nouvelle institution vient d'être créée et est sur le point de fonctionner.

La caisse sera alimentée par un subside de la commune, par des cotisations payées d'une par les patrons, d'autres par les ouvriers qui désirent se faire assurer et enfin par des dons.

L'intervention de la commune ne dépassera pas 5,000 francs par an. La cotisation, par membre, sera de 40 centimes par mois.

Tout ouvrier travaillant à Bâle peut être admis comme membre de la caisse d'assurance ; il suffit qu'il adresse sa demande soit à son syndicat, soit à la Bourse du Travail. Pour participer aux secours, il faut qu'il soit affilié depuis au moins deux semaines. Les secours sont fixés au maximum à 1 fr. 50 pour les membres mariés et à 1 franc pour les membres célibataires.

La caisse est gérée par une commission de sept membres, dont trois sont désignés par la commune, deux élus par les ouvriers et deux élus par les patrons. Cette commission statue sur toutes les questions qui se rapportent au fonctionnement de l'institution.

L'exemple donné par le canton de Bâle trouve déjà des imitateurs. La ville de Zurich vient d'être saisie d'une proposition dans le même sens. Le Conseil communal a mis à la disposition du Comité des sans-travail une somme de 5,000 francs et lui a demandé d'étudier les moyens de porter un remède au chômage forcé des travailleurs, qui prend tous jours une extension plus grande et d'examiner sous toutes ses faces la question de l'assurance contre le chômage.

Une assemblée d'ouvriers tenus à St-Gall a demandé au Conseil communal d'organiser une caisse d'assurance sur le modèle de celle de Bâle.

On sait qu'une institution du même genre fonctionne à Berlin depuis le 1er mars.

ITALIE

Création de Prud'hommes ouvriers. — Le Chambre a discuté et approuvé le projet de loi sur les Prud'hommes ouvriers. — Les employés et ouvriers des manufactures de l'Etat ne pourront recourir aux prud'hommes. — Une disposition, visant les socialistes, édicte que ne pourront faire partie du Conseil de Prud'hommes les ouvriers qui auront subi une condamnation « pour excitation à la haine d'une classe de citoyens contre l'autre ».

La question agraire. — Sur l'initiative de la *Justice sociale* de Palerme, un Congrès de cultivateurs siciliens s'organise avec l'ordre du jour suivant : 1° Modification des contrats de fermage ; 2° Etablissement d'un tarif pour les différents travaux agricoles ; 3° Répartition aux associations ouvrières des terrains communaux.

Le Panamino. — Pendant la discussion de l'enquête parlementaire sur les banques d'émission, le député Prampolini a fait la déclaration suivante :

Au nom du groupe socialiste, je ne puis m'associer à une motion d'enquête, sous quelque forme qu'elle soit présentée, car en l'état actuel l'enquête ne peut aboutir qu'à des résultats dérisoires.

Pourquoi le ministère qui a repoussé si énergiquement l'enquête au début, alors que M. Colajanni portait à la Chambre des accusations qui couraient au dehors contre le Parlement, l'accepterait-il aujourd'hui avec tant de confiance ? C'est que maintenant les éléments de culpabilité chargeant de hauts personnages compromis ont été éliminés.

Les extorqueurs de haut bord sont maintenant sûrs de l'impunité et l'enquête ne peut plus être qu'une ridicule comédie. Les socialistes ne voulant pas s'associer à une telle comédie et pour laisser aux représentants de la bourgeoisie dominante le soin de jouer la comédie en famille, préfèrent s'en aller.

PORTUGAL

Création de Bourses du Travail. — Les hésitations du gouvernement, que nous signalions dans notre dernier numéro, viennent de prendre fin. Un décret royal, publié par la *Gazette officielle*, a ordonné la création de Bourses du Travail à Lisbonne et à Oporto. Ces bourses seraient administrées par des commissions ouvrières.

ÉTATS-UNIS

Le travail des femmes.— La statistique des Etats-Unis, pour l'année 1890, signale que les ouvrières y ont l'âge moyen de 24 1/2 ans et qu'elles commencent à travailler, en moyenne, à l'âge de 16 1/2 ans. Elles donnent donc, en moyenne, 7 1/2 années au travail et cela dans 178 catégories de production industrielle.

Environ 26 % des ouvrières ont été employées d'une manière continue, tandis que 43 % ont dû chômer forcément en moyenne pendant 12 1/2 semaines.

La durée du travail a dépassé 10 heures par jour pour 26 1/2 % des femmes employées comme servantes, pour 30 % des ouvrières de fabrique et pour 9 % de l'ensemble des travailleuses de l'industrie.

La moyenne de la durée du travail ayant été de 43 semaines pendant l'année, le salaire s'est élevé à 6.01 dollars par semaine, soit, en moyenne, un revenu hebdomadaire de 4.91 dollars (environ 25 francs).

Enfin le recensement subdivise les ouvrières en deux catégories, celles qui ont pu épargner et celles qui ont été en déficit : les premières ont du mettre de côté, en moyenne, 72.15 dollars par an, et les autres ont dû contracter des dettes s'élevant en moyenne à 36.60 dollars.

L'expropriation par l'Etat des industries monopolisées. — Le *Sozial Politischen Centralblatt* apporte la nouvelle d'un vote important que vient de prendre le Sénat du Minnesota : par 38 voix contre 1, il a adopté l'envoi d'une requête au Congrès fédéral des Etats-Unis en vue de faire décréter moyennant indemnités l'expropriation pour cause d'utilité publique des charbonnages de Pensylvanie. Le Sénat s'appuye sur ce que les houillères sont tombées au pouvoir de quelques compagnies seulement, qui s'entendent pour abaisser les salaires et hausser les prix de vente ; ces monopoles frappent en fait la masse des consommateurs d'impôts exhorbitants, et il devient intolérable que, par le seul deve-

loppement du droit de propriété privée, un article de première nécessité soit accaparé par une minorité.

L'organisation syndicale des Ouvriers de l'Etat. — Alors qu'en France, et surtout en Belgique, les dirigeants mettent un véritable acharnement à défendre aux agents des administrations publiques de se syndiquer pour la défense de leurs intérêts, nous voyons peu à peu s'organiser les ouvriers de l'Etat dans la plupart des pays d'Europe et d'Amérique, notamment en Suisse (Thün et Bâle) et aux Etats-Unis, où nous signalerons principalement le Syndicat des Ouvriers de l'Etat du Massachusetts et le Syndicat des Ouvriers de l'Etat du Nebraska.

Lois ouvrières. — Le professeur Shaw vient de publier un mémoire sur les lois et ordonnances en faveur des travailleurs.

Voici quelques détails extraits de cet intéressant travail :

L'Etat de New-Jersey a obtenu une loi réglant l'arbitrage. Dans chaque localité où une grève éclate on désigne cinq arbitres, deux ouvriers et deux patrons : ces quatre derniers nomment le cinquième.

L'Etat de New-York a adopté une loi qui prohibe l'emploi par les patrons, en temps de grève, de mercenaires genre « Pinkerton ».

L'Etat de Massachusetts possède une loi semblable.

Les Etats d'Iowa, de Maryland et de New-Jersey, protègent les unions ouvrières.

L'Etat d'Iowa oblige les manufacturiers et les boutiquiers, employant des femmes, de leur donner le moyen de s'asseoir.

La Virginie punit toute tentative patronale pour empêcher un ouvrier renvoyé d'un atelier de se procurer du travail ailleurs.

New-York psssède une loi qui défend de faire travailler les employés de chemin de fer plus de dix heures par jour.

L'Etat d'Ohio a réglé le travail dans les prisons. On n'a le droit d'employer les prisonniers que dans la proportion de 5 % sur le total général des ouvriers de l'industrie qu'on veut exploiter dans les prisons.

Dans l'Etat de New-York, la confection du vêtement a été énergiquement réglée.

Il est défendu de travailler dans les pièces où les ouvriers prennent leur nourriture ou dorment ; il n'est permis qu'aux familles de travailler dans leur chambre à coucher.

Ceci pour empêcher le « Sweating System » (Système pour faire suer), c'est-à-dire l'exploitation à outrance d'ouvriers tailleurs que des tâcherons sans vergogne empilent dans des locaux trop exigus et sans air.

Dans l'Etat de Massachusetts une loi défend de faire travailler les femmes et les enfants n'ayant pas atteint leur majorité, plus de 58 heures par semaine.

Adrien VEBER.

REVUE DES LIVRES

Traité du droit naturel théorique et appliqué, par Tancrède Rothe — docteur en droit. — Tome second : *Du Mariage*, 1893. — Chez Larose et Forcel, 22, rue Soufflot, et Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

Ce traité du mariage est écrit par un professeur aux Facultés catholiques de Lille, et se base en grande partie sur les principes émis par la législation canonique. Il y aurait à discuter point par point ce traité, matière à un volume égal en épaisseur (638 pages) à l'œuvre de M. Tancrède Rothe. Une réfutation en règle ne serait pas inutile d'ailleurs, elle pourrait sans doute servir à édifier le vrai *droit* naturel, celui que n'enseignent ni les Facultés catholiques, ni les Facultés nationales.

Mais il paraîtra sans doute intéressant à nos lecteurs de connaître l'opinion de M. Tancrède Rothe sur la théorie de Malthus. — Il en a fait l'objet d'une section spéciale (XI de son traité).

La théorie malthusienne est fort peu connue, bien qu'il y soit fait souvent allusion. — Malthus s'est proposé dans son *Essai* de résoudre ces deux questions : Quelle est la principale cause de la pauvreté, quel est le meilleur moyen de combattre celle-ci.

En ce qui concerne le premier point, l'économiste a cru pouvoir formuler une loi, celle qui porte son nom.

« Nous pouvons, dit-il, tenir pour certain que lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle va doublant tous les vingt-cinq ans, et croît de période en période, selon une progression géométrique. » Et d'autre part, « les moyens de subsistance ne peuvent jamais augmenter plus rapidement que selon une progression arithmétique. »

Telle est, selon Malthus, la cause véritable et permanente de la pauvreté.

Pour le meilleur moyen de la combattre, il indique qu'il y aurait avantage à obtenir la population requise pour un pays « au moyen du moindre nombre possible de naissances. »

Mais il ne conseille pas d'arriver à ce résultat par des procédés illicites mêmes, il ne recommande à aucune personne mariée de limiter le nombre de ses enfants.

Il déclare cette réduction des naissances obligatoire cependant, en s'appuyant sur deux autres lois.

1° C'est un devoir pour une personne de ne point se marier avant d'être en état de suffire avec son conjoint aux besoins d'une famille assez nombreuse.

Tout ce que la société est en droit d'exiger de chacun de ses membres est de ne point avoir une famille sans être en état de la nourrir. Cette maxime peut être prescrite comme un devoir positif.

C'est cela que Malthus appelle la contrainte morale. — Ce que de Maistre (du Pape, l. III, ch. III, 3) appelle « restreinte morale ».

Il a donc prêché le célibat pour le pauvre.

2e La seconde loi « c'est que les souverains doivent s'efforcer de diminuer les naissances dans le peuple. » Il faut abolir toutes les institutions qui encouragent la population ». (M. Tancrède Rothe croit que cela ne vise pas la sanction des testaments et la succession légale). « L'autorité doit refuser l'assistance aux enfants nés d'un mariage pauvre ».

Un gouvernement doit éviter de recourir à des menaces légales pour contraindre un séducteur sans ressources à épouser la fille indigente trompée par promesses de mariage.

« Si un homme a abusé la mère de l'enfant par une promesse de mariage, il s'est rendu coupable d'une fourberie très noire et mérite un sévère châtiment, mais je ne saurais me résoudre à celui de lui infliger un second mensonge qui n'aura probablement pour effet que de rendre très misérable celle à laquelle il sera uni par d'éternels liens, et de charger la société d'une nouvelle famille d'indigents. »

M. Rothe remarque que Malthus a protesté de son désir « d'améliorer le sort et d'augmenter le bonheur des classes inférieures de la société. »

Acceptons cette analyse, admettons la sincérité de Malthus, mais voyons maintenant ce qu'en dit M. Rothe et ce que nous pouvons en penser.

M. Rothe n'est pas très certain de la loi fondamentale du système Malthusien (et il a raison d'en douter). Mais il admet que la survenance des enfants est bien la cause principale de la misère ! — Nous savons qu'il existe une raison bien autrement péremptoire (la mauvaise répartition des charges sociales) !

M. Rothe repousse le célibat du pauvre. — Nous n'envisageons point cette question sous le même angle que lui, mais en principe nous sommes d'accord. M. Rothe annonce que pour obéir à cette loi, il faudrait avoir perdu l'espoir de fonder une famille non misérable, ou être certain d'éviter l'incontinence. Son premier point nous paraît le plus décisif. — Il est d'autant moins permis de ne pas avoir l'espoir d'améliorer son sort que l'évolution sociale dépend surtout de l'énergie individuelle. La loi naturelle commande la procréation, et ce n'est pas sans raisons que le monde manque d'égards, pour ceux qui, par mollesse ou avarice, reculent devant les charges de la famille. Où en seraient au reste actuellement les nations, si le peuple avait été astreint à subir une telle loi. Le souverain n'a donc aucun droit d'abolir pour les pauvres la propagation de l'espèce. Et c'est une véritable absurdité que cette idée de Malthus.

Quant à l'obligation de ne pas assister les enfants pauvres, M. Rothe proteste également, et il a raison. N'est-ce pas le devoir d'une société assez mal organisée pour que la répartition des charges ne soit pas égale.

Nous admettons volontiers, par contre, la protestation de Malthus contre le *mariage forcé*. Le séducteur doit être puni, mais Malthus a raison d'estimer que la punition par le mariage est un châtiment tombant à faux, car il est admissible qu'à de bien rares exceptions, la femme souffrira davantage par la suite, en compagnie d'un homme qui ne l'aime pas.

Cette analyse nous fournit un enseignement qui n'est point à dédaigner : c'est que les économistes bourgeois sont vraiment mal venus à invoquer la loi malthusienne. Elle est contre eux une arme réellement terrible à bien l'envisager. Car, en effet, si l'on admet la sincérité de l'économiste anglais

sa logique apparaît implacable. Si l'état social tel qu'il est, est réellement bien organisé, la population trop nombreuse est une cause de misère et par conséquent, il est inutile de créer de nouveaux êtres, inutile de se marier, inutile de secourir les enfants abandonnés — toutes choses contre lesquelles protestent en général les réactionnaires les plus endurcis, non point tant par habitude que parce qu'ils trouvent ces prétentions parfaitement injustes. Donc, implicitement, ils reconnaissent l'iniquité de l'organisation sociale et la possibilité d'y remédier.

Deux années de lutte 1890-1891, par Mat-Grot. 1 vol. — Savine, éditeur.

Ce nouvel ouvrage sur le Tonkin suggère les réflexions identiques à celles que nous avons exprimées dans le numéro de juillet dernier à propos du livre de Jacques Harmant.

Il n'est pas permis d'être aussi sottement présomptueux que certains de nos officiers. — Il n'est pas permis non plus d'être aussi stupidement ignares et inhumains que certains de nos fonctionnaires.

Quelques constatations sont typiques. On s'est figuré qu'il serait plus simple de forcer vingt-cinq millions d'annamites à apprendre le français que de contraindre cent fonctionnaires à apprendre l'annamite.

« Le malheur des autorités militaires est de ne pas comprendre que la colonies est faite pour le colon, non pour le soldat... »

Il paraît et voilà bien une preuve du patriotisme capitaliste que certaines sociétés, certains concessionnaires de mines emploient volontiers des rebelles pour leur travail. Et il est bien entendu que si on voulait contrôler leur personnel, les mêmes concessionnaires crieraient à la contrainte de la liberté commerciale. L'auteur de *Deux années de lutte* expose l'organisation des rebelles au Tonkin

Il trace l'historique de la garde civile indigène.

M. Mat-Grot parle en homme qui a su voir et se rendre compte.

Lui aussi, rend hommage aux annamites, à leur courage et leurs réelles qualités intellectuelles.

1893, par le Comte de Morgan. — A. Savine, éditeur

Une quarantaine de pages écrites pour la plus grande gloire de la *Libre-Parole* et de Drumont — se terminant par un souhait de conciliation sociale — bien platonique. Une idée bizarre — en cette brochure — c'est celle d'élever la plus colossale des statues à Louis XVI !

De Montenotte au Pont d'Arcole, par Eugène Trolard. 1 vol. — Savine, éditeur.

Au cours d'une visite aux champs de bataille français d'Italie, M. Eugène Trolard eut la bonne fortune de pouvoir consulter en différentes villes des documents inédits ou peu connus, — il en a profité pour éclairer d'un jour tout nouveau certains points de notre histoire. L'auteur sans entreprendre de refaire l'histoire des campagnes de 1796 à 1800 — bien que ce soit là une entreprise de plus en plus nécessaire — a trouvé maintes fois occasion de relever et de signaler différentes erreurs assez grossières dans l'œuvre d'Adolphe Thiers. Quelques-uns des documents recueillis par M. Trolard, détruisent un peu l'héroïsme de la légende, mais c'est le fait de la véritable histoire de remettre les choses en leur place ! Les soldats de Bonaparte —

leurs généraux surtout — ont également aimé le pillage et la gloire — les vainqueurs de Montenotte et de Lodi sont les mêmes que les pillards de Pavie. Cela peut paraître un blasphème pour les chauvins ! mais ce n'est pas nous qui devons nous en étonner !...

L'état militaire malgré tous les ondits n'a pas le bel apanage de vertus qu'on lui attribue ! Ce n'est pas dans le métier des armes qu'on apprend le mieux la pratique de la probité et de l'austérité. Et si des soldats ont laissé un renom d'intégrité et de mâle abnégation, c'est que leur éducation s'était faite en dehors des camps...

Le chapitre III du livre de M. Eugène Trolard renferme de piquantes révélations sur la vie de Marie-Louise après la chute de Napoléon — avec Neipperg et Bombelles ses deux autres maris.

Ce n'est pas fait cela pour donner le respect des races royales !

A plusieurs titres, ce volume est donc intéressant à consulter.

L'Hermine, par G. Lafargue-Decazes. — 1 vol., Savine, éditeur, Paris

Nous ne blâmerons pas M. G. Lafargue-Decazes de manquer de respect à la magistrature, car c'est elle, en effet, que désigne l'auteur par cette antiphrase l'*Hermine*. Mais si la thèse est intéressante, j'avoue que la façon dont le livre est écrit ne l'est guère ! Les ficelles sont par trop grossières et l'expression demeure d'une courante banalité de feuilleton.

Il est dommage qu'un tel sujet soit ainsi gâché. Il y avait là pourtant matière à un beau et bon livre d'art socialiste.

M. Lafargue-Decazes s'est trop complu aux popotages, aux cancans, à de puériles plaisanteries ; son personnage de Walkner est par trop abracadabrant. La silhouette du président du Boulois est plus heureuse.

Monte-Carlo, roman du Jeu, par Ernest Ziègler, 1 vol., Savine

L'auteur a vu ce qu'il raconte. C'est évident. Certaines sensations sont rendues avec un grand bonheur d'expression. Une impression juste, c'est celle d'une première visite aux salles de jeu de Monte-Carlo — la peinture de cet inoubliable spectacle d'une si angoissante mélancolie est d'une exactitude remarquable.

Mais le roman pris en général manque d'ampleur. M. Ziègler, comme M. Lafargue-Decazes n'a pas osé porter la thèse sur son véritable terrain.

L'auteur de *Monte-Carlo* prouve cependant une fois de plus — et de cela on peut lui savoir gré — la colossale flibusterie des tenanciers du Casino monégasque. Mais, comme toutes les preuves raisonnables sont inutiles pour des fous et des enragés — ce n'est pas le livre de M. Ziègler qui empêchera l'aimable spéculation des actionnaires de *Monte-Carlo*. Il n'y a qu'un remède, c'est le blocus de Monaco, jusqu'à complète disparition de la maison de jeu. Il est absurde de réprimer partout en Europe ce que l'on tolère sur le territoire monégasque.

Robert Bernier.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Travail et Terre. — *Nouveau système d'économie politique*, par Otto Effertz-Arnhem. — Chez l'auteur, 10, Marktstraat (Hollande). — Prix : 2 francs.

La Morale du Cœur. — *Étude d'âmes modernes*, par Jules Angot des Rotours. — Paris, Perrin et Cie, libraires-éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins. — Prix : 3 fr. 50.

Des impositions municipales en vue de la suppression des octrois, par A. Desplanques. — Paris, Albert Savine, éditeur, 12, rue des Pyramides. — Prix : 2 francs.

Le dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte, par Karl Marx. — Lille, Imprimerie ouvrière, 21, rue de Béthune. — Prix : 2 francs.

Université de Bruxelles. — Rapport sur l'année académique 1891-1892. — *Séance publique de rentrée du 17 octobre 1892.* — *Discours de Charles Graux et de Hector Denis.* — Bruxelles, imprimerie Emile Bruylant, 67, rue de la Régence. — Prix : 1 fr. 50.

La lutte des races. — *Recherches sociologiques*, par Louis Guinplowicz. — Traduction de Charles Baye. — Paris, Guillaumin et Cie, 14, rue Richelieu. — Prix : 6 francs.

La Kabbale. — Traduction secrète de l'Occident, résumé méthodique, par Papus. — Paris, Georges Carré, éditeur, 58, rue St-André-des-Arts. — Prix : 5 francs.

Jésus le Christ et sa vie. — *Sa doctrine morale, politique et sociale.* — Les lois naturelles et le socialisme par P. Coullery. — Bienne, C. Scheizer et Cie. — Prix : 6 francs.

Il vient de paraître chez l'éditeur Savine, 12, rue des Pyramides, un livre que tous les citoyens soucieux de leurs intérêts voudront lire, car ils y trouveront le compte-rendu impartial, complet et souvent inédit des événements politiques et sociaux, avec leurs dessous et leurs coulisses. Dans la **France Sociale et Politique**, véritable encyclopédie, M. Hamon a condensé la matière de quatre volumes ordinaires ; cependant le prix en est peu élevé (envoi franco au reçu de 6 francs en timbres ou mandat). Nous ne saurions trop recommander la lecture de cet ouvrage de sociologie, terminé par une table alphabétique des matières excessivement complète, grâce à laquelle il sera facile de faire des recherches relatives aux salaires, conditions du travail, grèves, spéculations financières, commerce, industrie, criminalité, etc.

La déchéance du Vrai, par Edmond Thiaudière, préface par Eugène Lebrun. — Paris, Louis Westhausser, éditeur, 10, r. de l'Abbaye. — Prix, 2,50.

Le livre du jugement. — Hymne III. *La Rédemption.* — Par Albert Jhouney. — Paris, Comptoir d'Edition, 14, rue Halévy. — Prix, 7 fr.

Egoïsme et Misère, par Jules Jeannin. — Paris, Librairie Socialiste J. Allemane, 51, rue St-Sauveur. — Prix, 2 fr.

Geschichte des Socialismus und Kommunismus, par le docteur Warschauer. — 2 volumes : 1° *Saint-Simon und der Saint-Simonismus* ; 2° *Fourier seine theorie und Schule.* — Leipzig, Verlag von Gustav Foch. — Chaque volume, 2 mark.

Almanach de la Cloche illustrée, pour 1893. — Au Hâvre, Maudet et Godefroy, imprimeurs, 19, quai d'Orléans.— Prix, 50 cent.

La recherche de l'unité, par E. de Roberty. — Paris, Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain. — Prix : 2 fr. 50.

Contes populaires, par Charles Tétard. — Bibliothèque de l'*Art Social*, 5, impasse de Béarn, Paris. — Prix : 1 fr. 25.

Les causes de l'effondrement économique, suivies du *Prolétariat agricole* et du *Prolétariat ouvrier.* — Œuvre posthume d'E. Leverdays. — Paris, Georges Carré, éditeur, 58, rue St-André-des-Arts. — Prix : 3 francs.

Les hommes et les théories de l'anarchie. — *Réponses à M. A. Bérard*, par A. Hamon. — Paris, Bibliothèque de l'*Art Social*, 5, impasse de Béarn. — Prix : 0 fr. 50.

La Coopération, par Louis Bertrand. — Bruxelles, Charles Rodez, éditeur, 81, rue de la Madeleine. — Prix : 1 fr. 25.

Le Directeur-Gérant : Benoît Malon.

Cannes — Imp. Typo-Lithographique Figère et Guiglion, rue de la Gare, 3.

LE DROIT

La justice sociale est née du besoin de vengeance, et ce besoin a été peu à peu limité pour les particuliers, à mesure que la collectivité d'abord, le prince ensuite, réclamaient pour eux seuls le droit de punir. — Le mot « Droit » *Jus*, vient de *Jussum*, car aux vieilles idées de talion, de la balance des torts et des compensations s'est peu à peu substituée la notion monarchique d'une grace juridique venant d'en haut, c'est-à-dire des trônes. Et comme partout ce sont précisément les procédés judiciaires qui se modifient avec la plus extrême lenteur, nous sommes toujours sous l'oppression des aberrations émanant, les unes des légistes, les autres du trône ou de la rage bigote de l'autel. — Le très imparfait instinct de justice qui existe aujourd'hui dans le cerveau de la plupart des hommes un peu cultivés, n'est qu'un résultat de la vie des ancêtres, une lente et pénible acquisition, la transformation psychique, l'idéalisation du besoin de vengeance. Bref, le sentiment de justice chez l'homme, primate perfectionné à ce point qu'il est le seul animal juridique, le sentiment humain de justice n'est que l'écho héréditaire de tous les actes d'oppression subis par les ancêtres et du courroux qu'ils ont éveillé.

Voilà tracé, en une mosaïque de phrases, le fil conducteur qui a guidé le docteur Letourneau à travers son intéressante exploration mondiale de toutes les phases de l'*Evolution juridique dans les diverses races humaines*. Mais ce livre n'est que l'étude ethnographique de l'évolution du Droit.

Dans la suite de cet essai bibliographique sur les prolégomènes de la science du droit, nous ne remonterons pas, cela nous entraînerait trop loin, à des comparaisons théoriques et pratiques

entre Spinoza, Rousseau, Hegel, Lamennais, Schopenhauer, Kant, Cujas, Dumoulin, Domat, Montesquieu, d'Aguesseau, Proudhon, Grotius, Krause, Ahrens, quelques pages très heureuses des philosophes Jouffroy et Fouillée, les sociologues anglais et belges, Accolas, etc., etc..... Même en se plaçant au point de vue de M. Letourneau, nous préférons un ouvrage allemand trop peu répandu, car il a le mérite d'être complet, de M. Trendelenburg : *Droit naturel fondé sur l'Ethique*. Ce livre ne contient pas le luxe savant de détails judiciaires que nous révèle l'explorateur Letourneau, mais par le fait même qu'il est moins historique, moins documenté, moins conteur, il est plus pratique. La théorie ne fournit-elle pas toujours des solutions à la pratique ? En dernière analyse, le droit n'est-il pas fondé sur l'éthique complète qui trace les règles de l'accomplissement de notre destinée ?

Hélas ! l'ère ouverte par le dix-huitième siècle, qui a employé la puissance destructive de son esprit à nier tous les droits, sauf le droit naturel, n'est pas close, et bien des flots d'encre devront encore se répandre avant que le droit positif soit en rapport intime et confortable avec la vie. Aujourd'hui le problème juridique se double du problème économique.

L'on a dit que le droit était une équation qui repose sans cesse sur un principe d'égalité et qui suppose même cette égalité entre tous les hommes. De nos jours, en effet, le droit s'est élevé à cette vue profonde : il tend à devenir de plus en plus la science de l'égalité.

En manière de conclusion, M. Letourneau nous parle bien de la justice familiale future, qui ne châtiera point, qui fera seulement œuvre de préservation sociale et, si possible, d'éducation, qui se dépouillera de tout appareil archaïque, se rendra gratuitement et sans procédure compliquée par le moyen d'experts et d'arbitres. Mais comment préparer ce nouvel état juridique, comment évoluer par étapes progressives vers cet idéal social ?

Tout d'abord, comment faire en sorte que les hommes ne confondent plus la forme avec le fond, n'admettent plus que la forme emporte le fond, et faussent ainsi le sens du juste ? Que la balance de justice ne soit plus un appareil capricieux, pesant les mêmes actes avec des poids divers ? Comment nous débarrasser de cette criminalité artificielle résultant des institutions monarchiques et de la réaction des castes religieuses ? Le passé juridique continuera-t-il longtemps encore à opprimer le présent ?

A se courber sous le joug d'habitudes vicieuses, l'esprit humain s'est déformé. Pour effacer ces empreintes du passé, il sera besoin d'une orthopédie morale longtemps et savamment appliquée.

C'est pour répondre à ce besoin d'orthopédie morale, de rénovation juridique, qu'un magistrat, membre de la Société de Législation comparée et de la Société des Gens de Lettres, M. Raoul de la Grasserie, vient d'ajouter à la série déjà longue de ses « études et réformes de législation » un gros volume : *De la classification scientifique du Droit* (1).

Le droit contemporain, dit M. Letourneau, est une forêt touffue, une jungle que l'on ne saurait traverser sans l'aide de guides, de légistes experts et féconds en ressources. C'est à la classification rationnelle de cette jungle que s'est attaché M. Raoul de la Grasserie, c'est-à-dire à la recherche et à la coordination systématique des divers préceptes dont se compose la science du droit. Cette classification n'a pas moins d'importance, tant au point de vue théorique qu'au point de vue pratique, que dans les sciences naturelles. « En botanique, en zoologie, dans toutes les « sciences naturelles, après avoir étudié la structure d'un être « vivant, on cherche à le classer parmi les différents végétaux « ou animaux : c'est la toxiologie. Il en est de même pour les « sciences morales qui, à notre avis, ne peuvent progresser qu'en « suivant les méthodes des sciences naturelles. »

Définissez les termes, disait Voltaire : et M. de la Grasserie définit admirablement. C'est plaisir de le voir se jouer au milieu des complications des fictions légales et des formalités judiciaires. Car il n'examine pas, comme M. Letourneau, l'évolution du droit dans ses moments successifs. Son but est autre : il éclaircit le présent pour dégager l'avenir, tandis que M. Letourneau a simplement narré le passé. L'*Evolution juridique* de la bibliothèque anthropologique est très intéressante, mais elle s'occupe surtout de la pénalité et manque de conclusion pratique. Au point de vue scientifique, le livre de M. Letourneau n'est que la préface du livre intégral de M. de la Grasserie : *La classification rationnelle du Droit.*

Cependant, lui aussi reconnaît que le Droit naît lentement de la Force : le Droit ne s'exprime même dans son langage que par des images tirées de la guerre ou d'un état violent. Tout d'abord ni consentement social, ni consentement individuel ; du moins ils n'ont suffi ni pour créer, ni pour étendre un droit : il a fallu un fait matériel. Et ce n'est pas seulement le droit lui-même que la force engendre et détermine, mais elle préside aussi à sa preuve et à sa sanction. Cette preuve est essentiellement formaliste et cette sanction brutale. On retrouve partout les traces de cet état de

(1) *De la classification scientifique du Droit*, par Raoul de la Grasserie. — Prix : 5 francs chez l'éditeur Pédone Lauriel, 13, rue Soufflot.

choses dans les origines du droit romain. Peu à peu l'élément volontaire et rationnel s'est introduit et a grandi ; la réalité n'a plus été qu'un symbole ; le simulacre de violence, d'abord encore redoutable, devient puéril ; il n'est plus qu'une cérémonie ; mais n'oublions pas que toutes les cérémonies, toutes les pures formalités sont des formes vides, qui ont été d'abord des formes pleines. Aujourd'hui ces formes n'ont pas entièrement péri ; mais il ne rentre pas dans notre cadre d'en noter les survivances.



Tout droit nouveau est d'abord « à l'état fluide ; puis il a des « cristallisations successives. Un stade historique n'existe jamais « à l'état pur, mais contient les amorces du suivant aussi bien que « les traces du précédent. »

Dans son premier stade, le droit est à l'état inorganique, matériel et violent. Après la parfaite fluidité et la variabilité de la coutume non écrite vient une sorte de jurisprudence. Ex. : la jurisprudence prétorienne et l'*equity* du droit anglais. Puis la coutume écrite est codifiée « consistant en une fixation simplement déclarative et arrêtant un peu l'évolution coutumière, de même que l'écriture arrête un peu l'évolution du langage. »

Dans le deuxième stade plus consensuel et pacifique, l'on constate le rejet progressif des traces de la violence génératrice. Une nouvelle base apparaît : le consentement individuel. Ce stade n'est pas encore dans son plein développement. « Nous avons beaucoup retenu du formalisme antérieur. L'apparition de ce stade est pour ainsi dire sporadique. » Voici approximativement son processus : 1° Grandes ordonnances « analogues aux centres de condensation de la matière cosmique fluide » ; — 2° Codification, création de grands points de repère. Exégèse ou jurisprudence « succédant au rôle de la coutume mais en vue de l'accomodation du droit aux besoins nouveaux ». — Avant d'arriver au troisième et dernier stade, celui-ci devra achever sa perfectibilité et ne plus être troublé par un mélange de parties cristallisées et de parties fluides. La jurisprudence se restreindra de plus en plus et ce successeur de l'élément coutumier disparaîtra devant les *Lois interprétatives*.....

Enfin le droit civil suivra l'exemple donné par le droit commercial. Il y tend déjà. « Le droit polylatéral subsiste avec ses conséquences, mais, à l'égard des tiers, il n'y aura plus que des droits unilatéraux. Le droit sera *le moins formaliste possible* en ce qui concerne sa constitution *entre les parties* ; mais *le plus formaliste possible* en ce qui concerne sa constitution *vis-à-vis des tiers*.

— Le droit commercial est par essence non formaliste et équitable. « C'est un droit spontanément et entièrement évolutionniste ; par là même il est progressif ; il réalise le premier ce qui passe ensuite dans le droit civil. » — « Le droit commercial sert « de transition entre le droit individuel et le droit international, « sans passer par le droit national. C'est lui qui, dès l'origine, a « rendu moins hostiles les rapports entre nations ; il a contribué « à établir le droit des gens. On peut prévoir que dans un avenir « lointain la guerre sera abolie, et cet heureux résultat sera dû, « non seulement au triomphe des idées humanitaires, mais encore « aux conséquences logiques du développement du commerce. »

Le troisième stade ne peut qu'être entrevu. Le consentement social devra de plus en plus doubler l'individuel, sans l'annuler. « Il aura pour but la réalisation d'une justice plus absolue que celle qui résulte de la simple limitation de l'individu par l'individu. Nous appellerons ce stade, celui du droit à l'état superorganique, juste et scientifique. »

Après les importations et les exportations législatives et les expérimentations successives des divers pays, disparition successive des exceptions, règles fossiles dont les débris se trouvent mêlés aux lois vivantes, et enfin condensation générale universelle et fixation synthétique du droit.



L'histoire du droit est donc la vraie science du droit.

Le droit a été successivement traditionnel et coutumier, puis codifié et arbitraire ; il n'est pas encore logique et rationnel.

La forme du droit, compliquée ou non, consiste dans sa réalisation, soit de premier degré dans la loi, soit de second degré dans la convention particulière. La forme, très modifiable, très simplifiable, est, si l'on veut, la procédure mais la procédure dans un large sens et non réduite à la procédure contentieuse.

Quant au jugement, il est « le point où l'on passe de la preuve à la sanction, de même que l'exploit introductif, la *litis contestatio* moderne est le point où l'on passe de la détermination à la preuve. » — « Le droit romain, trop subtil mais très logique, avait parfaitement saisi cette vérité. La *litis contestatio* novait le droit ; il « n'existait plus qu'un droit nouveau né du procès. De même la « sentence éteignait à son tour le droit né de la *litis contestatio*. « En d'autres termes, il n'était plus question du droit déterminateur, lorsqu'on était dans le droit probateur ; il n'était plus « question du droit probateur, lorsqu'on était entré dans le droit « sanctionnateur ».....

« Les sens divers du mot Droit s'expriment vulgairement « dans les locutions suivantes qui se rapporte chacune à une phase « différente du mot Droit : Cela est juste (droit déterminateur) ; « — c'est le droit (droit probateur) ; — j'ai un droit (droit sanc- « tionnateur ».

Dans le droit déterminateur, l'on distingue : 1° le droit très concret, réalisé par la convention ou la situation de fait effective ; 2° le droit concret réalisé par le législateur ; 3° le droit abstrait ou possible en législation.

Le droit probateur s'analyse d'une manière analogue : règles de preuves possibles ou logiques ; — règles réalisées dans la législation qui les admet ; — règles réalisées davantage dans la preuve effectivement faite, le jugement.

Dans le droit sanctionnateur, l'on trouve : les règles de la sanction étudiées en raison ; — les règles de la sanction réalisées législativement ; — les règles de l'exécution par saisies ou peine, qui se réalisent *in concreto.*

. . . .

Nous n'allons guère entrer plus avant dans l'examen des nombreuses subdivisions juridiques si consciencieusement classées par M. de la Grasserie, car cela reviendrait à copier presqu'entièrement son ouvrage. M. de la Grasserie a voulu embrasser toutes les questions du monde juridique en des termes d'une concision si précise qu'il est impossible de les résumer. Il faut lire son livre. L'amateur y trouvera son compte, aussi bien que le publiciste, le politique ou le jurisconsulte. Il se recommande aux hommes de loi, magistrats ou avocats, par la nouveauté de ses aperçus, par sa manière originale d'élucider beaucoup de points épineux, de multiples possibilités ou espèces. — Aux autres lecteurs, à ceux du moins qui n'ont jamais étudié le droit, il sera peut-être d'une lecture difficile, car l'auteur a le tort d'employer des termes trop juridiques, voire même trop romains. En un mot, le spécialiste se montre peut-être trop ; mais c'est précisément ce qui lui a permis de ne faire aucune dilution phraséologique, d'être à la fois complet, détaillé et clair pour tout esprit réfléchi. Que les lecteurs non familiarisés avec le droit ne se rebutent donc pas. Ils trouveront dans une lecture à petites doses le moyen de faire leur droit et probablement de se débarrasser par surcroît de quelques préjugés anti-juridiques ou trop anti-formalistes. En tous cas ils n'auront pas perdu leurs temps, puisque le Palais reçoit pour ainsi dire jour par jour le contre-coup des mouvements de la vie civile et politique.

Au premier aspect, cette philosophie du code semble un labyrinthe de définitions, d'explications ingénieuses, d'indications

non résumables, de vues ouvertes sur toutes sortes de sujet : mais avec un peu de patience l'on s'y reconnait aisément grâce à la haute raison qui l'illumine, et à la discrète mais ardente sollicitude rénovatrice de l'auteur.



A défaut d'analyse complète, glanons pourtant çà et là quelques-unes des opinions émises à travers cette énorme étude des translations et conversions de droits, et de leurs différenciations.

« L'évolution a toujours pour point de départ un état hiérocratique, pour arriver en passant par l'état aristocratique et monarchique, à l'état démocratique.

« La distinction des pouvoirs est devenue aussi fondamentale dans l'ordre politique que la division du travail dans l'ordre économique.

« Le législatif a trait à la détermination du droit, le judiciaire à sa preuve, l'exécutif à sa sanction.

« La personne naturelle se forme *re*, la personne morale *consensu*, c'est-à-dire que l'une se constitue par le fait de naissance l'autre par l'*investiture sociale*.

« A l'infirmité de l'intelligence et de la volonté, il faut joindre celle que nous appellerons *économique*.

« La puissance maritale tend à disparaitre et à se remplacer par le droit ordinaire né d'un contrat synallagmatique.

« La survivance du duel ordinaire au duel judiciaire est absurde et ne peut se soutenir un instant devant la raison. Pour l'empêcher, il faudrait une législation plus rationnelle et plus topique frappant l'injure d'une peine sérieuse, et ne soumettant pas l'injure a une publicité de débats qui aggrave l'injure.

« Il ne doit pas y avoir de preuve légale qui ne puisse être combattue par la preuve contraire. Pas de preuve impérativement rejetée ou admise.

« Le droit sanctionnateur est l'accomplissement du droit dont le droit déterminateur et le droit probateur ne sont que la préparation.

« Le nouveau droit organisera rationnellement 1° la réparation ; 2° la punition ; 3° la récompense.

« Les punitions ont surtout préoccupé les philosophes et les publicistes ; leur étude n'est encore qu'à l'état embryonnaire. »

Et M. de la Grasserie ajoute que notre classification des infractions est illogique. Très bien ; mais que répondre à sa critique des circonstances atténuantes et de la pauvreté des peines, si ce n'est : *aliquando dormitat bonus Homerus*.

« Pour l'escroquerie, nous proposons de prendre le nombre de victimes pour une des mesures de la criminalité. » Dédié à M. de Lesseps.

« Autrefois la sanction, en ce qui concerne l'infraction, reposait sur le principe de la vindicte publique substituée à la vengeance privée ; aujourd'hui elle repose sur l'amélioration du prévenu et aussi des autres citoyens au moyen de l'exemplarité ! Or, le seul but pratique est la réparation du délit. Les Barbares le sentaient bien, eux qui, en se civilisant, remplacèrent le talion par la composition. »

.... « De nos jours, le droit est de nouveau passé de l'état « scientifique à l'état non scientifique. Aujourd'hui ce n'est plus « qu'un art mécanique ; l'on sait et l'on interprête empirique- « ment. Mais cette dégradation n'est que transitoire. »

En ce siècle l'on a beaucoup critiqué, beaucoup analysé. Or, ce précis de classification scientifique et rationnelle, est une des premières pierres fondatrices de la reconstruction synthétique.

*
* *

« L'amnistie est moins une œuvre de grâce qu'une reconnaissance que la révolte avait été un simple moyen de preuve ressortissant au droit naturel.

« Il est un cas où le droit du suffrage de tous s'arrête, c'est lorsqu'il dépasse sa raison d'être, quand il viole un droit individuel irréductible : alors on rentre dans le droit à l'étal naturel et violent.

« On ne peut considérer les insurgés, s'ils sont nombreux, comme de simples rebelles ; ce sont des parties litigantes.

« Non seulement la révolution peut être légitime, mais aussi l'émeute, qui se distingue de la révolution en ce qu'elle est l'œuvre d'une minorité, parce que la minorité peut être dans le vrai et n'a pas d'autre moyen de faire prévaloir son influence.

« Ce sont les révolutions violentes qui ont seules rendues possibles les manifestations pacifiques de la volonté de tous.

« Partout la force se montre à l'origine du droit comme sa génératrice.— *La force ne prime pas le droit, mais l'engendre.* »

Et cette phrase où nous voyons la justification de la création des partis ouvriers. « ..... Un autre que moi et qui m'est supérieur « en capacité, verra peut-être mieux que moi mon intérêt, mais il « ne le voudra pas autant que moi, il préfère instinctivement le « sien. — Le bon sens populaire ne s'y trompe pas, et en cela ne « trompe pas. »

*
* *

Mais du Socialisme qu'en pense M. de la Grasserie ? Les citations devant être assez longues, nous nous abstiendrons de tout rapprochement, de toute critique. D'ailleurs, chaque lecteur nous remplacera avantageusement. Constatons seulement une fois de plus le progrès des idées interventionnistes, de « socialité », comme dit l'auteur.

« Le droit de possession, d'emblème est devenu idole..... »

A l'origine le droit est inorganique, comme aujourd'hui encore dans le droit international : il ne se conserve que pour la lutte. Plus tard, c'est le droit actuel, le droit devient organique et tend de plus en plus à devenir conventionnel. Mais la Société, autrement dit l'Etat, hésite sans cesse, soit pour défendre le nuisible, soit pour imposer l'utile.

« Est-ce le dernier mot du droit, et ne s'agit-il que de *garantir* les rapports libres entre concitoyens, de les rendre pacifiques, de les sanctionner, et d'*affermir leur principe conventionnel ?* Des écoles modernes ne l'ont pas pensé et elles recherchent pour l'avenir un droit meilleur, non seulement par le *perfectionnement*, mais par l'emploi *d'un principe plus élevé*. Ces écoles sont connues sous le nom d'écoles socialistes, parce qu'elles font intervenir de plus en plus la société dans les rapports entre individus. Nous n'avons pas à en faire ici l'histoire. Elles aboutissent au *collectivisme* qui met le capital en commun et qui charge l'Etat d'en distribuer les revenus suivant les besoins, le travail et la capacité de chacun.

« Cette école est la *plus absolue*, mais le socialisme existe à beaucoup d'autres degrés.

« Si nous redescendons tout de suite aux degrés moindres, nous trouvons un commencement de socialisme dans une institution parfaitement acclimatée, l'expropriation pour cause d'utilité publique : c'est la première brèche importante faite au droit purement particulariste.

« Entre ces deux extrémités du socialisme nous trouvons des degrés intermédiaires très nombreux. L'interdiction des grèves était jadis un socialisme au profit des classes supérieures ; la limitation des heures de travail, par le résultat indirect qu'elle cherche à atteindre, même salaire pour moins de travail, est un socialisme en faveur des classes inférieures.

« Si les socialismes diffèrent dans leurs degrés, ils diffèrent aussi dans les personnes qui les proposent et dans leurs moyens d'action.

« D'abord en ce qui concerne les instigateurs et les partisans des divers socialismes, il faut remarquer qu'il n'y eut d'abord que le seul *socialisme démocratique*, parce qu'il n'était proposé que par des républicains démocrates. A l'instar de celui-là sont nés

depuis le *socialisme d'Etat* proposé par les gouvernements eux-mêmes et qui a reçu de nombreuses applications en Autriche et en Allemagne, et le socialisme chrétien qui a recruté des adhérents en France.

« En ce qui concerne les moyens d'actions, les uns proposent les moyens violents, ce qui constitue le *socialisme révolutionnaire;* d'autres, au contraire, ne veulent que des moyens pacifiques, mais parmi ceux-ci les uns préconisent une application totale presque immédiate, d'autres se contentent d'une application lente, toute évolutionniste.

« Le principe commun de tous les socialismes est celui-ci. L'Etat ne doit pas se contenter de contrôler, de sanctionner et de pacifier les rapports entre individus, de jouer un rôle purement conservateur ; il doit intervenir pour *faire progresser* l'état individuel, *répartir* la richesse d'une manière plus conforme à l'économie politique, à l'équité, à la justice absolue. L'ordre dans le désordre, la paix dans la guerre, ne suffisent pas, tout cela est encore du fait et non du droit véritable ; *le droit conventionnel lui-même est transitoire ;* chacun doit avoir ce qu'il lui est juste d'avoir et ce qu'il est expédient à la société entière qu'il ait : cela constitue l'idéal du droit.

« Il est dangereux d'étudier le socialisme sous plusieurs rapports. D'abord parce qu'il est indissolublement lié dans l'opinion publique, malgré l'apparition du socialisme d'état, à des idées de violence qui ne sont pourtant pas de son essence : puis, parce que le terme a pris une acception tout à fait vague, de manière à échapper à une définition. Comme cette définition est faite par chacun d'une manière différente, on finit par se demander si le socialisme est quelque chose. Le mot est tellement dangereux sous ces deux rapports que nous proposons de le remplacer par un autre la *socialité*, qui aura d'ailleurs l'avantage de n'évoquer aucune idée de violence et que nous emploierons désormais.

« Etudions les principes et les raisons d'être du droit de *socialité*.

« Dans cette étude, nous tenons à le dire, nous n'entendons prendre parti ni pour ni contre la *socialité*, ou le socialisme. Cela nous est interdit formellement par notre programme qui consiste seulement et rigoureussement à constater et à classer, sans apprécier.

« Supposons qu'une guerre, une épidémie, une crise commerciale, mettent toute une classe de citoyens dans une telle misère qu'il lui soit impossible de subsister au moyen de son travail; supposons même seulement qu'en raison de circonstances un seul individu se trouve dans une telle situation, que pourra pour eux le droit actuel, même si l'on perfectionne le plus son mécanisme ?

Absolument rien. *Non seulement il ne pourra rien, mais il ne devra rien faire.* En effet, son rôle se borne à *garantir* les conventions, à conserver la distribution des richesses actuelles ; toute autre action de sa part est une violation plus ou moins tolérée du droit individuel. En fait, il y a la charité privée et des secours publics, mais rien de cela ne constitue un droit.

« *Est-ce juste ? Oui, si l'on s'en tient au droit ordinaire.*

« *Non, suivant le droit de socialité* et ses partisans. La société doit protéger chacun de ses membres, elle doit procurer à chacun moyennant le *travail* de celui-ci, un *minimum* de ressources nécessaires pour l'existence. Elle ne doit pas être seulement conservatrice du droit conventionnel individuel. Au-dessus de la convention individuelle, il y a la convention sociale qui ne protège et n'assure la première que sous réserve de ses droits propres essentiels. Sur un vaisseau en cas de disette, les vivres de tous sont mis en commun, non par charité, mais par un acte de justice.

« Tel est le *point de départ de la socialité.*

« Si l'on va jusqu'au point d'arrivée de certaines doctrines, le droit individuel disparait. L'Etat seul, propriétaire, distribue et redistribue la jouissance suivant des règles équitables.

« C'est le *socialisme* proprement dit cette fois.

« L'Etat a ses droits, l'individu a les siens. La Socialité n'est pas le Socialisme.

« Mais alors dans quelle direction et dans quelle mesure le droit doit-il devenir social ? Nous n'avons pas à le décider, mais nous exprimons seulement dans quel cas le droit de la société, de la convention sociale, peut entourer le droit de la convention individuelle.

« L'intervention peut se faire : 1° soit dans l'intérêt de l'ensemble de la société ; 2° soit dans l'intérêt d'individus ou de classes d'individus ; 3° soit dans l'intérêt du progrès du droit.

INTERVENTION DANS L'INTÉRÊT DE L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ OU INTERVENTION ÉCONOMIQUE.

« L'intervention a lieu alors dans un but d'*économie politique.*

« L'économie politique tend à assurer à la nation considérée en masse, le plus de bien-être possible.

« Dans ce but, l'État a le droit de diminuer la prospérité de telle classe ou de telle individualité dont le développement nuit à la prospérité nationale.

INTERVENTION DANS L'INTÉRÊT DE CERTAINS INDIVIDUS ET DE CERTAINES CLASSES.

« Lorsque les individus sont laissés en présence, il y a égalité de droit entre eux, mais grande inégalité en fait. La première suffit, dit le droit organique et conservateur. Non, répond le droit de la socialité. Non seulement il n'y a pas égalité de fait, mais ce qui est plus grave, il n'y a pas liberté de fait.

« Et ce manque de liberté existe non-seulement d'individu très pauvre à individu très riche, mais aussi d'individu très riche à une association. Car beaucoup de sociétés sont plus puissantes que l'individu le plus puissant et peuvent écraser ses intérêts. Cela est plus vrai encore s'il y a coalition de plusieurs sociétés.

« C'est ce qu'on a appelé la féodalité industrielle ou financière.

« *L'oppression de l'individu est très facile* et la société doit venir en aide pour le dégager. C'est un *premier motif d'intervention* dans l'intérêt de l'individu ou de telle classe. Mais on peut dire qu'il n'y a encore là qu'un *rétablissement de liberté effective*.

« L'intervention peut aller beaucoup plus loin et sans quitter le même ordre d'idées assurer un *minimum* au salaire. Les économistes classiques refusent cette ingérence comme oppressive et inutile. La grande loi de l'*offre et de la demande* suffit, disent-ils pour arriver à un salaire rémunérateur : si un travail est devenu inutile, on le quitte pour un autre travail. Cela n'est pas toujours exact. On peut consentir à travailler pour un prix insuffisant pour vivre. Tant mieux sans doute pour celui qui profite du travail ; mais la Société se trouve blessée dans une partie de ses membres ; elle souffre et peut faire prévaloir son droit.

« Par contre, la Société peut, dans l'intérêt bien entendu de quelques-uns de ses membres, prendre leurs intérêts *malgré eux*. C'est ainsi qu'elle peut rendre obligatoire l'assurance contre les accidents, même celle sur la vie ou contre l'incendie. C'est une des applications du socialisme d'Etat actuel.

« Elle peut organiser des travaux dans les moments de crise à la charge des classes plus aisées au moyen des impôts. Elle doit prendre soin de tout citoyen que la vieillesse ou les infirmités rendent totalement incapable. Elle peut donner l'instruction gratuitement, c'est-à-dire en réalité aux frais des plus riches.

« Il y a dans tout cela une question de mesure. Mais le droit de la socialité est incontestable.

INTERVENTION DANS LE SENS DE LA RATIONNALITÉ DU DROIT.

« Enfin la Société doit, au-dessus du *droit empirique actuel*, s'efforcer de fonder un *droit rationnel supérieur*. Le droit actuel français n'est fait que de *transactions* entre différentes coutumes, entre diverses classes. Il doit devenir un droit fondé sur une base plus solide, plus scientifique, cette fois logique.

« Nous nous efforcerons dans des études ultérieures et nous l'avons déjà essayé dans plusieurs précédentes, de fonder sur plusieurs points ce droit logique. Depuis quelques années plusieurs nations ont une nouvelle législation civile, et si en France on ne veut pas cette réfection, c'est par l'effroi des innovations et par un respect exagéré pour un Code qui est purement empirique.

« *Le droit ne sera une science véritable que lorsqu'il deviendra rationnel.*

« A ce point de vue, le droit présente successivement trois aspects : celui de *coutumier*, celui d'*écrit et d'impératif*, enfin celui *rationnel et logique*.

« Le droit *coutumier* procède par évolution, il est *scientifique à sa manière*, d'une *science historique*.

» Le droit *écrit*, qui est le droit actuel, a presque toujours procédé par *transaction* ; il est utile en son temps, mais toujours profondément *illogique*.

« Le droit *rationnel* procède par révolution, sans violence, bien entendu, mais il s'impose sur-le-champ et d'ensemble. Il ne se borne pas à réformer un point, ni à reviser l'ensemble, *il fonde à nouveau*. Il se guide seulement d'après la raison et l'expérience. *L'expérience* est non seulement *historique* mais aussi *géographique* : les lois essayées par les autres nations ont fait leurs preuves, et il est bon de les y étudier.

« Le droit rationnel éclairé par les législations du passé, et par les lois des autres peuples contemporains, lorsqu'il aura triomphé chez une autre nation, y portera des fruits précieux, et le dernier le plus précieux de tous, sera *l'unification de toutes les législations*.



« Au point de vue international, la guerre doit disparaître ici, comme la révolte ailleurs........

« Au stade idéal, des conventions expresses résoudraient d'avance en droit tous les cas de conflit, et les preuves se feraient

devant un tribunal international commun d'après les modes et dans des formes convenues par toutes les nations........

« Un tribunal supérieur sera constitué, composé de toutes les autres nations, et le recours à ce tribunal suprême sera forcé ! Il sera permanent, toujours le même, et, ce qui est le point essentiel, il aura à sa disposition une force armée permanente suffisante pour faire exécuter ses décisions, lesquelles ne pourront jamais aller jusqu'à la destruction ou l'épuisement total d'une nationalité. En un mot, il existera une fédération de tous les peuples, avec une force armée fédérale. Cette armée devra être de beaucoup plus puissante que celle de deux des peuples les plus puissants.— Il exécutera ses décisions par la force : la guerre aurait lieu entre l'armée fédérale et la nation récalcitrante et de plus la fédération aurait le droit de faire appel à d'autres forces des nations non engagées dans le litige......

« Au stade où le droit sera dit par une autorité supérieure ayant la force effective nécessaire pour faire respecter sa décision, la sanction de cette décision se fera au moyen de l'armée fédérale, et comme cette force ne pourra pas être combattue, l'exécution sera toujours pacifique. Elle ne sera plus la conséquence de la décision par la force. »

*
* *

Mais il faut savoir se borner même dans les citations. Puissent-elles inspirer à quelques lecteurs le désir de lire le livre de M. Raoul de la Grasserie, où, étudié dans toutes ses branches civiles et politiques, le droit, être idéal, n'en présente pas moins les successions et le développement d'un être organique réel. «Les droits, au commencement pullulent, soit que les mêmes se présentent avec des caractères tout différents, suivant les races et les climats, soit que des droits divers co-existent chez le même peuple en grand nombre : puis, dans les deux ordres d'idées, la lutte se fait et la réduction, au moyen de la concurrence vitale entre les droits : d'un côté certaines législations triomphent par sélection, d'autre côté, dans la même législation, certains droits éliminent les autres et sont seuls conservés. » Peu à peu les éliminations nécessaires se font ; des centres d'attractions attirent à eux les autres points ; les coutumes et les lois se fondent. D'où, d'une part, simplification ; de l'autre, unification.

Dans l'introduction à ses *Origines du Droit Français*, Michelet s'écriait : « Celui qui va parler du droit, n'est pas un légiste ; c'est un homme. » M. de la Grasserie ne pouvait se dépouiller de sa tunique de légiste, et il a presque minutieusement passé en revue les lois de tout ordre : mais il n'a pas oublié d'être

homme. Il n'est point de ces jurisconsultes flétris par Bacon et M. Letourneau, de ces jurisconsultes assujettis aux textes des lois de leur patrie ou même des lois romaines et pontificales qui n'usent point franchement de leur liberté de jugement et semblent ratiociner, comme des captifs chargés de chaînes.

Bref, *mutatis mutandis :* Benoît Malon a écrit le *Socialisme Intégral ;* M. Raoul de la Grasserie le *Droit Intégral.* Sa classification scientifique du Droit est plus qu'un classement rationnel devant servir d'instrument logique à la mémoire. Ses nombreuses définitions théoriques font plus que permettre un travail ultérieur et conscient de critiques et de réformes. Cette laborieuse analyse synthétique, peut-être trop fouillée pour obtenir un grand succès de lecture, est non seulement une recherche des racines profondes du droit, c'est également un heureux essai de construction des principes nouveaux, des institutions totales, et du droit rationnel de l'avenir, que les doctrines présentes contiennent déjà vaguement à l'état d'aspirations et de questions. *Novus nascitur ordo.*

Adrien VEBER.

EROS

Permettez-moi d'aborder aujourd'hui un sujet qui, s'il n'a jamais été nouveau, n'a pourtant jamais cessé de l'être.

Nous savions déjà que la lumière nous venait du Nord. Mais Eros sortant tout enflammé des glaces polaires, voilà un spectacle qui n'est pas dénué d'imprévu.

Rien de plus exact, néanmoins.

Un écrivain russe, M. Notovitch, vient de publier un livre remarquable qui, sous ce titre aux allures frivoles : l'*Amour* (1), cache des aperçus fort suggestifs et des conceptions d'une haute portée.

L'amour n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Ce que nous en connaissons n'est que l'amour « enlevé du ciel par des mains impures et traîné dans la boue ».

Par quelles métamorphoses le dieu malin n'a-t-il point passé ? Chaque peuple, à sa manière, en a chanté les idylles et célébré les orgies. Prières, poèmes lyriques, romans fabuleux, récits burlesques, tout s'en est inspiré, parcourant la gamme complète du sentiment, depuis l'amour mystique jusqu'à l'amour obscène, et souvent les mélangeant intimement.

En Egypte, à côté du culte éhonté de débauche qui se rendait dans les temples, Iris représentait la passion la plus fidèle et la

(1) L'*Amour*, étude psycho-philosophique par O. K. Notovitch. Marpon et Flammarion, éditeurs, 26, rue Racine.

M. Notovitch est directeur des *Novosti* de St-Pétersbourg ; il a publié antérieurement : *Un peu de philosophie*, Aug. Ghio, éditeur ; la *Liberté de la volonté*, Alcan, éditeur.

plus touchante. Les romans d'amour se passaient infailliblement dans un jardin fleuri.

Le *Ramayana* et le *Mahahbarata* sont des romans d'amour. Le poème érotique *Gelagomiga* décrit les aventures de Krischna avec des bergères ; un autre, *Tchaomapantchaska*, celles d'un poète, victime d'une intrigue amoureuse qu'il a eue avec une princesse. Condamné à mort, il repasse dans sa mémoire, en marchant au supplice, les délices qu'il a goûtées, sans songer que sa tête, dans un instant, va tomber sous le glaive.

La Bible nous fera rire en nous contant l'épisode de Joseph et de Putiphar, le roman d'Abraham avec Agar, l'aventure bachique de Loth avec ses filles ; elle nous transporte, dans le Cantique des cantiques, à des hauteurs inconnues.

Aux Chinois, l'amour apparait comme des esprits de montagnes qui descendent sur la terre pour jouer dans les maisons le rôle de génie des foyers.

Pour les Grecs, l'amour c'est Aphrodite, beauté merveilleuse qui passe indifféremment de la couche du noir Vulcain, boiteux et malpropre, dans celle de Mars, guerrier beau et brave. C'est aussi Cupidon, l'enfant perfide dont les flèches lancées d'une main sûre n'épargnent même pas les cœurs les plus durs.

L'Olympe classique est l'incorporation la plus variée, de même que la plus éclatante, de l'Amour. A ce divin prestidigitateur il suffit d'un sourire pour dérider le vieux Zeus dont un froncement de sourcil fait trembler l'Olympe : à sa voix enchanteresse, on voit le grave Neptune s'élancer dans une danse folle,conduite par la musique enchanteresse des Tritons et des Sirènes. Et tout l'univers fait silence, écoutant avec stupeur cette mélodie sauvage et grandiose.

Sous les travestissements variés, que présente la mythologie des différents peuples, l'analogie est, du reste, le plus souvent assez transparente. Sciemment ou non, l'imagination des hommes se plagie avec une remarquable constance.

Partout l'idée de l'amour fait partie inhérente du monde moral ; partout elle s'incorpore dans l'idéal du bien et de la vérité. Dans l'Yascht, prière des Persans, la foi figure sous les traits d'une belle jeune fille lumineuse, blonde, grande, élancée, avec des seins jeunes et droits, d'une allure noble, enfin une beauté parfaite.

Partout enfin nous assistons à l'effort gigantesque qui essaie de concilier l'idée de l'amour, comme tendance vers la beauté et la vertu, avec son antinomie : le mal. La bonne Rhéa (la Terre) et le méchant Tartare sont les ennemis qu'Aphrodite doit réconcilier.

Cette lutte du bien et du mal prend souvent des proportions tragiques. Dans l'Olympe égyptien, Osiris et Isis qui s'aimaient déjà dans le sein de leur mère, ont à peine vu le jour qu'ils

doivent répandre leur amour contre les mauvais génies. Ils succombent dans une lutte inégale. Iris recherche toute sa vie, à travers mille souffrances, le corps d'Osiris enlevé par Typhon. Ce combat de l'idéal contre la réalité prosaïque n'est nulle part dépeint sous des couleurs plus saisissantes. Il est du reste l'expression d'une loi générale qui reçoit la confirmation de l'histoire.

*
* *

Le culte de l'amour, inséparable de celui du beau et du bien, parcourt un cycle fatal, fait de grandeur et de décadence. Mais heureusement, lorsqu'il éteint ses feux, c'est pour les rallumer de nouveau.

Certaines étoiles se montrent périodiquement à nos yeux et disparaissent pour plusieurs siècles.

De même nous voyons l'amour, sous sa forme idéale, apparaître à la veille de l'éclosion d'une société, comme pour en éclairer la marche ; puis il décline peu à peu ou disparaît avec elle, pour renaître, en même temps qu'une société nouvelle.

Ainsi les cycles se succèdent, correspondant à leur tour aux civilisations successives, et cette renaissance de l'idéal agrandi marque de son empreinte les principales étapes du progrès humain.

Telle est l'épopée grandiose et particulièrement attachante que M. Notovitch se propose de nous faire parcourir.

*
* *

Mais qu'est-ce que d'abord que l'amour ? Comment le définir ? Est-il seulement possible de le faire ? Comment ramener à l'unité ces formes si changeantes et si mobiles dont le caprice individuel semble la seule règle ?

M. Notovitch a déployé une grande sagacité dans sa délicate analyse ; il a su découvrir des choses neuves dans un terrain tellement fouillé déjà par le romancier et par le psychologue. Le suivre dans le dédale de ses observations nous est impossible ; nous devons nous contenter de quelques traits généraux.

Pour définir l'amour, le mieux est de le ramener à son élément irréductible, à cette « force invincible qui donne à l'attraction sensuelle une intensité particulière. Ce quelque chose d'invisible qui rend si énivrant, si irrésistible notre entraînement est comme une parcelle de l'attraction répandue dans tout l'univers, de ce ciment magique à l'aide duquel la nature réunit tous les atômes ».

Cette variété de l'universelle attraction est si puissante qu'elle peut absorber complètement l'homme, ses sens et sa pensée. Tout

autre état d'âme est d'une durée passagère et peut exister concurremment avec d'autres états. Ici rien de pareil.

En vain on essaierait de confondre l'amour avec d'autres sentiments. Par exemple, la sympathie pour les parents, les proches, les amis, demande évidemment la réciprocité, mais « on peut s'en passer sans souffrir extrêmement ». Seul l'amour exige la communion constante entre les individus, seul il connaît les souffrances cruelles de la séparation, seul il peut absorber tous les autres attachements au point d'en imposer le sacrifice.

L'homme plongé dans cet état oublie même ses besoins physiques, sa sensibilité générale semble émoussée ; son esprit ne tend que vers un but : l'objet de sa convoitise ; une distraction extraordinaire le marque d'une empreinte toute particulière de tristesse ou de malaise. Non satisfait, cet état se transforme en une douleur aiguë et se trahit même par une souffrance physique.

Livré à ce sentiment absorbant, l'homme sent plus que jamais son isolement dans le temps et dans l'espace. Il a plus que jamais conscience qu'il n'est que l'instrument des forces de la nature et qu'il est soumis à toutes les influences extérieures. Son cœur, sa poitrine ou tout autre siège imaginaire de l'amour ne sont plus assez vastes pour contenir ce sentiment puissant et fatal qui le pénètre de partout. Vous lui entendez souvent dire : « Mon cœur se déchire, mon âme s'élance, je me sens comme oppressé » et tout cela est vrai ; sa conscience pénètre bien plus loin que la sensation physique qu'il éprouve, son esprit s'épand au dehors et voudrait embrasser tout l'espace, tout l'univers. Il sent vaguement ou instinctivement que la passion qui le ronge n'est que le faible écho de quelque gigantesque et souveraine puissance, qu'il n'est en ce moment qu'un des plus petits atomes de cet infini, l'expression passive de l'harmonie universelle.

Que l'entraînement sexuel n'est qu'une des manifestations des lois générales de la nature, l'homme en a pleinement conscience, malgré l'enivrement où il se trouve plongé.

Comme dans le rayonnement de la flamme, comme dans la mélodie de l'instrument, il ressent dans l'amour le reflet de l'harmonie universelle et cette impression ne fait qu'exalter davantage son imagination.

Les poètes n'exagèrent pas lorsqu'ils enveloppent cette union [illegible] de l'esprit et de la terre naturelle d'un mirage éblouissant qu'ils décrivent avec des images extraterrestres, de magnifiques métaphores et de l'idéal à profusion. C'est seulement en raison de cette communion complète de l'âme avec la nature que sont possibles des créations aussi poétiques et aussi merveilleuses que celles de Béatrice et de Laure qui, tout en occupant deux places d'honneur dans le ciel étoilé de l'amour, ne cessent pas pour cela de faire partie de l'humanité.

Nous venons de voir l'extraordinaire intensité que le sentiment de l'amour communique à nos facultés d'imagination, en les concentrant vers un but unique et les portant à leur plus haut point d'acuité. Passons à une autre phase.

Ils se rencontrent enfin, ces deux êtres malheureux, en proie à une attraction invincible qui les rend si ridicules aux yeux du monde pratique qui les entoure. Quelle céleste lumière dans leur regard ! Quels transports exaltés trahissent chacun des traits de leur visage et chacun de leurs mouvements ! où retrouverait-on en eux l'empreinte de cette tristesse, de cet abattement qui les caractérisait et cette oppression du cœur, ce brouillard du cerveau qui faisait tout à la fois leur délice et leur tourment ?

Qu'on les raille, qu'on les considère comme des fous, peu leur importe ! D'ailleurs, vous qui les raillez, sachez qu'avec tous les mensonges et les infamies de votre civilisation, vous n'atteindrez jamais à la hauteur et à la noblesse de sentiment, à l'abnégation que la charmante et bonne déesse de l'amour met à la place de vos lois ! Voyez donc comme ces amoureux, ces fous se soucient peu de leur lendemain ! Voyez comme chacun de leurs désirs, chacune de leurs actions sont imprégnés de bonté et de pitié ! Combien ils voudraient voir le monde entier aussi heureux qu'eux-mêmes et jouir de la même quiétude d'âme. Ils ne refusent aucune aide, aucun service.

Qui de nous dans des circonstances analogues, ne se sent capable des exploits les plus fantastiques, du dévouement le plus parfait, du désintéressement le plus absolu, d'une indulgence universelle qui ferait pardonner les plus cruelles injures ?

L'amour rend non seulement heureux, mais encore bon, généreux et libre. La véritable liberté consiste moins dans la possession de certains droits et certains privilèges, ou dans l'affranchissement partiel de notre corps et de notre esprit, que dans « la communion constante de notre âme avec sa source directe : l'harmonie universelle. »

Ce sont ces propriétés toutes particulières de l'amour qui le rendraient susceptible d'être la base de la religion la plus humanitaire. Les théoriciens ont beau discuter à perte de vue et écrire de fort belles choses sur les devoirs altruistes de l'homme, leurs prédications restent sans effet au milieu du brouhaha retentissant de notre vie égoïste. L'amour seul, ce sentiment vivifiant et qui éteint toute colère, est capable de réaliser dans leur plénitude les rêves sociaux et humanitaires les plus exigeants.

* * *

L'amour a été le berceau de notre activité intellectuelle et morale, et c'est à lui que celle-ci doit retourner pour recevoir des impulsions nouvelles. Tout ce qui est en dehors des intérêts grossiers et quotidiens de l'existence — religion, morale, beauté, vertu, vérité, justice — se résume dans ce principe, moteur réel et unique de notre vie. L'idée consciente de cette force incomparable a précédé chez l'homme l'idée de la divinité. Le premier dieu olympien Eros, est sorti directement du chaos. A lui la force créatrice ; il crée tout, s'introduit partout, réunit tout. A travers toute l'époque biblique, c'est l'âme immortelle d'Eros — Sarah, Agar, Rebecca, Rachel — qui gouverne la destinée humaine.

Mythes et légendes ont là leur source première. Leur absur-

dité même ne s'explique que par l'effort d'imagination excessif que l'amour seul était capable d'inspirer. Comment une culture intellectuelle relativement supérieure a-t-elle pu s'allier au fétichisme le plus grossier ? Se prosterner devant un bœuf ou quelque autre animal, punir du dernier supplice le meurtre involontaire de certains animaux, se faire battre par l'ennemi plutôt que d'écraser un chat, quoi de plus sot ?

Remarquez cependant que pour réaliser alors de telles extravagances, il fallut une intensité d'imagination autrement grande qu'il n'en faut aujourd'hui à un élève de philosophie pour s'assimiler la représentation de quelques idées abstraites, comme celle de l'éternité du mouvement.

Ces notions, pour nous bizarres et difficilement compréhensibles, apparaissent au philosophe comme les traces expressives et touchantes de l'amour qui rapprochait l'homme de la nature : « elles s'élèvent des ruines mystérieuses et des tombes oubliées, comme les feux follets qui luisent dans les ténèbres de la nuit. »

Pour nous expliquer l'origine de ces conceptions qui éveillent le rire des bambins de notre époque, il faut se reporter aux temps patriarcaux, à cette époque primitive où l'homme vivait et travaillait pour son propre compte, où sa pensée, sa fantaisie, ses sentiments ne rencontraient aucun obstacle physique ou moral, où il mettait son bonheur dans la possession d'un petit terrain, d'une grasse prairie, d'une source rapprochée, de quelque bétail, ou enfin sa conception de la félicité humaine ne franchissait pas les limites de la liberté pleine et entière, de l'indépendance absolue de son action sur les êtres et les choses. Chacun pensait alors et agissait pour soi-même et n'avait personne à instruire. L'esprit et les sentiments planaient dans les hautes régions ; ils n'étaient pas rapetissés ni bornés par un idéal politique ou scientifique officiel. L'homme primitif était une sorte de philosophe indépendant. Il définissait lui-même son culte et se créait, dans la naïveté d'un cœur simple et avec la hardiesse d'un esprit libre, une représentation toute personnelle de la divinité.



Mais voici que les conditions économiques se modifient. On commence à échanger les fruits du travail : des rapprochements se produisent qui amènent des transformations diverses. L'État se constitue et avec lui l'idylle va s'évanouir. L'argent fait son apparition, permettant d'amonceler de grandes richesses sous un petit volume, mais dont la garde devient difficile. L'instinct de rapine s'éveille ; des compétitions surgissent. La sécurité s'en va. Des conquérants sèment la crainte et l'inquiétude. Un nouvel ordre de choses se crée, où l'on se préoccupe avant tout de préserver ses biens et d'en amasser de nouveaux.

Dans l'âpre lutte qui s'est ouverte, le faible tombe en esclavage. Le joug qui l'opprime pèse sur son esprit comme sur son corps.

La libre pensée du philosophe primitif est désormais absorbée par l'unique souci de l'existence matérielle et par le désir d'affranchissement. L'Etat monopolise dans le sein des classes dirigeantes l'œuvre de l'amoncellement des richesses matérielles et des richesses intellectuelles.

Les uns — le plus grand nombre — sont ainsi arrachés violemment à la méditation et repoussés de la source de la lumière et du bien. En eux demeurent incultes tous les éléments qui avaient germé dans l'esprit de l'homme patriarcal ; l'essor d'imagination qui portait celui-ci à idéaliser tout ce qui l'entourait, s'arrête brusquement pour des siècles.

Les autres ne profitent des connaissances acquises qu'autant qu'elles peuvent leur être utiles pour atteindre leur but, c'est-à-dire la domination du monde par tous les moyens possibles. La philosophie et la science deviennent alors l'apanage de quelques personnes favorisées et isolées.

L'amour subit le même sort que la pensée philosophique. En vain nous chercherions des traces du culte de l'amour perdu, même à l'époque florissante de la poésie classique des Grecs et des Romains. L'idéal de l'amour comme base de la fraternité n'avait pas de place dans cette nouvelle société. « Le monopole de la richesse et des pouvoirs dans quelques mains d'une part, et d'autre part l'esclavage de la majorité ne pouvaient donner naissance qu'à une législation remplie d'injustices, de violences et poussant au développement de l'ambition, de la prodigalité et de la débauche ». Comment s'étonner dès lors que la littérature de cette époque ait cessé de refléter le plus noble des sentiments humains qui, plusieurs siècles auparavant, était l'objectif de l'activité humaine et le but de toute destinée. En revanche, dès que cette littérature se plaçait sur le terrain de la vie pratique, elle prenait forcément un caractère de protestation.

Les grands poètes de la Grèce nous montrent « Prométhée qui ose lutter ouvertement avec le terrible Zeus ; Antigone qui pour venger le droit opprimé, marche hardiment et fièrement au-devant de Créon et bravant sa colère impétueuse court à une mort certaine ; Philoctètes, gardant jalousement et fidèlement l'héritage d'Héraclès, les flèches magiques qui doivent assurer la prise de Troie ». Derrière ces images immortelles, l'amour reste à l'arrière-plan, même dans les moments tragiques où l'impitoyable destinée prononce et applique son verdict. On ne peut considérer comme expression du culte de l'amour les murmures voluptueux de la muse ivre d'Alcée, d'Ibicus, d'Anacréon.

Les accents du véritable amour olympien se font encore moins entendre dans les œuvres de la littérature épicurienne de

Rome décadente. Au temps de Tacite et de Juvénal, Tibulle se contente de chanter les sensations voluptueuses. Horace fait la satire spirituelle des vices de société. Virgile et Ovide n'ont presque rien ajouté au domaine de la poésie lyrique, expression la plus parfaite du culte de l'amour.



Ecrasée peu à peu sous le poids de ses propres vices, Rome va disparaitre de la scène du monde, livrée aux compétitions de peuples barbares.

Au milieu de la désorganisation générale, se fait entendre de nouveau la voix enchanteresse d'Aphrodite oubliée. Le culte de l'amour, après avoir accompli le cycle de son évolution, revient à son point de départ. L'étoile merveilleuse, éteinte depuis des siècles, reluit à l'horizon et guide l'humanité. L'appel de l'amour absolu et constant, fidèle et indissoluble se fait entendre dans la nuit de Rome décadente. Une nouvelle ère idyllique s'ouvre, une nouvelle poésie élégiaque et légendaire naît, qui rappelle l'époque mythologique de la civilisation païenne. Mais le nouvel idéal n'implante pas sa domination sans difficultés. L'organisation sociale qui s'ébauche commence par d'interminables émigrations de peuples, des guerres prolongées et de mutuelles destructions. Dix siècles s'écoulent ainsi, remplis de dévastation et de barbarie, avant que se montre enfin, au moyen-âge, avec les chants des trouvères et des ménestrels et les statuts romantiques de la chevalerie, la floraison complète du culte de l'amour.

« L'amour, comme sentiment absolu, basé sur la communauté de deux âmes et trouvant sa satisfaction en soi-même, ne peut, ni se faire à la réalité prosaïque, ni se développer au milieu des cris de guerre, du cliquetis des armes, du triomphe sanglant des vainqueurs, et des gémissements, des plaintes désespérés des vaincus. Aussi, fuyant le tumulte des passions guerrières, l'amour cherche-t-il le repos loin des agitations de la vie et trouve-t-il un refuge dans le château isolé sur le sommet de la montagne. »

C'est là que la femme, livrée à la méditation des beautés sereines de la nature et aux délices de la quiétude heureuse, cultive librement en elle la flamme divine qui fait travailler son imagination et qui, sous forme d'images ravissantes et fantastiques, s'éveille dans son âme au chant inspiré du trouvère et du ménestrel. Au sein de cet atmosphère poétique et tout en revêtant sa lourde armure pour se rendre au tournoi, l'homme à son tour se sent comme élevé au-dessus de la réalité brutale et poussé à de hauts exploits par la main de la Madone dont le culte s'identifie avec l'amour chevaleresque.

Cette double manifestation de l'amour trouva son expression dans une riche littérature. Après un long vagabondage dans les châteaux isolés et sur les grandes routes, au milieu des trouvères, elle y trouva encore un sûr refuge et put soutenir une lutte tenace contre l'influence du nouveau régime social qui se préparait. Dans les premiers écrits des poètes italiens, Giunicelli, Orlandi, Prescobaldi et d'autres, l'amour est montré l'élément principal de la vertu, de la justice et de la vérité. Ils l'élèvent et l'exaltent à la hauteur d'un idéal inaccessible.

Après eux viennent les chantres de Béatrice, de Laure, de Fiametta. Dante déclare que son inspiration poétique et philosophique lui vient de son amour infini. Laure est pour Pétrarque la source de toute félicité, de tous bienfaits, de tout bon sentiment. Avec Fiametta, nous descendons déjà à un degré plus bas. Dès lors, le culte de l'amour ne s'élève plus, selon l'expression de Dante, jusqu'à la hauteur des cieux, où règne la lumière pure, la lumière éternelle de l'intelligence et de l'amour du bien.

A mesure que nous quittons ces hauteurs, l'étoile s'éloigne de nous et nous ne voyons bientôt plus que son dernier reflet. Déjà, en plein romantisme du moyen-âge, une réaction se manifeste ; la satire donne la chasse au lyrisme et à la fable romantique.

L'inaction orgueilleuse, la destruction mutuelle et le manque de développement intellectuel des classes féodales leur devient funeste ; elles cèdent peu à peu devant l'influence morale et matérielle du citadin, ce pionnier du progrès social.

Le château poétique et la vie insouciante sont abandonnés. Les trouvères disparaissent avec leurs charmantes ballades. Le roman de chevalerie qui les remplace est le dernier acte des tournois et des fêtes seigneuriales depuis longtemps abolis. Finalement, l'image lumineuse de l'amour au moyen-âge est remplacé par les caricatures de Don Quichotte et d'Ulrich von Lichtenstein.

Nous nous trouvons de nouveau devant un tableau de ruines, non moins poétique que celui qui nous était offert sur la hauteur d'où nous sommes descendus. L'amour chevaleresque, si charmant, si élevé, est enterré à jamais sous les débris de la féodalité.

Le pouvoir absolu s'affirme ainsi que la centralisation poussée à ses dernières limites : les représentants de l'âge disparu se montrent à nous comme les valets du grand roi et les progrès de la servitude s'étendent à toutes les manifestations de la vie sociale. La poésie entre au service du monarque ainsi que les restes de la féodalité. Dans les meilleures œuvres, vous chercheriez en vain l'amour idéal : les écrivains les plus illustres en ont perdu la trace. La vie moderne commence, pratique et mesquine.

***

Arrivé à ce moment de l'évolution, l'auteur quitte la forme historique et s'abstient de rechercher dans l'analyse de l'ordre présent les éléments de l'ordre futur. Cependant les considérations

auxquelles il se livre, permettent sans excès de témérité, de doubler l'étape. Les déductions qui en résultent logiquement nous mettront sur la voie nouvelle à parcourir.

Loin de clore la phase critique, la Révolution n'a fait qu'en accentuer le mouvement. Les destructions n'ont fait que déchainer les forces individualistes, sans être capables de les organiser. Les faits ont été plus forts que les principes,dégénérés de plus en plus à l'état d'étiquettes trompeuses.

L'anarchie morale, avec les progrès de l'industrialisme est parvenue à son apogée. L'esclavage s'est rétabli avec toutes ses funestes conséquences. Les classes dirigeantes sont absorbées par le souci des affaires. L'union des sexes est devenu, là une charge douloureuse, ici un marché honteux. La femme descendue à l'état de salariée ou de prostituée a cessé d'être mère et d'être épouse.Le feu sacré est éteint dans le foyer déserté de la famille.

De libres esprits ont ressenti l'impression navrante de ce vide moral. Ils se sont jetés hardiment à la poursuite de l'idéal perdu. Certains ont tenté de nous ramener vers un passé évanoui, comme s'il était possible de remonter le cours des siècles. D'autres, comme Icare, ont fondu leurs ailes au soleil.

Sans quitter la terre et nous dépenser en efforts désordonnés, ouvrons seulement les yeux et regardons devant nous.

Sur le fond morne du ciel, une lueur d'espoir se dessine. Une conception nouvelle apparait dans le vague lointain de l'horizon.

Entre ces deux éléments contraires — l'esclave révolté, le maitre oppresseur — un principe nouveau se révèle qui contient la solution de l'antinomie : c'est le principe de solidarité.

Enfant de la justice, père de la fraternité, il rétablira l'harmonie dans les rapports sociaux.

Au joug de la contrainte, il substituera l'union libre — libre à la fois dans la famille, dans la nation, dans l'humanité.

Saluons l'astre naissant qui doit rallumer dans le cœur de l'homme la flamme vivifiante et créatrice de l'amour.

V. JACLARD.

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL

(Suite et fin)

Le vote ensuite a lieu ; suivant le résultat, le candidat est admis à la séance suivante dans la salle ou après l'avoir présenté aux Officiers, on lui lit la constitution, la déclaration de principes, les devoirs d'un bon Chevalier. Ceci terminé, il prête serment qu'il respectera la constitution, qu'il aidera ses frères (on s'appelle frères entre affiliés) et qu'il ne divulguera pas ce qui se passe dans les assemblées, réserve faite pour son confesseur.

Le cérémonial, comme on le voit, n'est guère compliqué ; il est à peu de chose près, le même pour les autres assemblées. Quant aux délibérations, elles restent absolument secrètes ; les membres, en général, respectent aveuglément leur serment. Cette discrétion est très surprenante quand on songe que l'ordre compte plus de six cent mille affiliés.

On s'est posé assez longtemps sans pouvoir la résoudre, la question de savoir si les Chevaliers avaient entre eux un signe de reconnaissance.

Pendant un certain temps on a cru, que le petit emblème, en bronze, grand comme une pièce de vingt sous, que certains d'eux portaient à leur boutonnière devait être considéré comme une marque de ralliement. Il est avéré actuellement que ce signe est une pure question de fantaisie et qu'il n'est nullement approuvé par la constitution. Les Chevaliers ont entre eux pour se reconnaître un langage mystérieux qu'ils changent du reste assez souvent. C'est ainsi que le dernier signe consistait à prendre le poignet de sa manchette et à la plier sur son habit. Si l'interlocuteur consentait à être reconnu, il passait deux doigts, l'index et le médium sur son front.

Si le Chevalier part pour un voyage dans un pays éloigné, on lui donne une carte certifiant qu'il fait partie de l'Ordre, et on communique les mots de passe des assemblées qu'il pourrait trouver sur son chemin.

L'Ordre, à côté de la propagande que chacun de ses membres a la consigne d'exercer, possède un organe publié à Philadelphie et qui se nomme : *Journal des Chevaliers du Travail*. Ce dernier est distribué aux affiliés seulement ; on peut cependant l'acheter et s'abonner au siège de la Société, moyennant un dollar par an. C'est sous la direction de Ponderley qu'il est rédigé ; le Grand-Maître, du reste, s'occupe exclusivement des affaires de l'Ordre qui lui alloue une somme de vingt-cinq mille francs par an. Quant à ses collègues du bureau exécutif, ils n'ont pas d'appointements fixes et ne touchent que des jetons de présence, à l'exception du secrétaire qui, avec Ponderley, est le seul dont les fonctions ne sont pas gratuites.

Pour en revenir au journal, c'est lui qui informe les Chevaliers des décisions prises et de toutes les questions pouvant les intéresser : mais il peut arriver qu'une mesure soit locale et qu'il soit urgent de la faire connaître rapidement. Dans cette hypothèse, les assemblées recourent à un moyen de convocation qui se pratique de cette manière : le secrétaire et deux ou trois affiliés font sur la route suivie habituellement par les ouvriers un dessin ainsi conçu :

N° 1 25	N° 3 8 1 2
N° 2 2784	

Le n° 1 indique le jour de la réunion ; le n° 2 le chiffre de l'assemblée (toutes sont numérotées) ; le n° 3 l'heure de la réunion. Ainsi l'assemblée 2,784 se réunira le 25 du mois à huit heures et demie. Si les chiffres ont été marqués à la craie ou au charbon, la convocation est ordinaire ; s'ils sont en rouge, c'est que la réunion est très importante et obligatoire.

Après avoir examiné de près le fonctionnement et le développement de cette importante Association, il nous reste maintenant à passer en revue et à commenter leur déclaration de principes.

Voici le préambule :

« Quand les mauvais hommes se coalisent, les bons doivent s'associer, sinon ils seront vaincus, les uns après les autres dans une lutte inégale. »

« Le développement alarmant et le caractère agressif du pouvoir entre les mains des grands capitalistes et des corporations

vont inévitablement et sans aucune espérance de retour à des temps meilleurs, conduire la masse des travailleurs à la pauvreté et à la dépravation.

« Il devient d'une impérieuse nécessité, si nous désirons jouir des biens de cette vie, d'empêcher cette injuste accumulation et cette concentration de richesses dans quelques mains.

« Ce but si désiré ne peut être obtenu que par ceux qui suivent le commandement divin. »

« Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. »

« C'est dans cette idée que nous avons formé l'Ordre des Chevaliers du Travail pour organiser et diriger les masses industrielles. Notre association n'est pas un parti politique ; elle est plus que cela, car elle envisage les aspirations et les mesures nécessaires au bien-être du peuple entier ; mais nous ne devons pas oublier quand nous sommes appelés à exercer notre devoir de suffrage que la plupart de nos revendications ne peuvent être obtenues que par des actes législatifs et que dès lors notre devoir à tous sans distinction de parti, est de voter pour les candidats qui s'engageraient à soutenir les revendications.

« Toutefois aucun de nous n'est forcé de voter avec la majorité et faisant appel à ceux qui ont foi dans le principe : *Le plus grand bien au plus grand nombre* », nous les invitons à se joindre à nous et à nous aider et nous déclarons au monde entier que notre but est de :

Article Premier.— « Faire de la valeur morale et industrielle, non de la richesse, la vraie mesure de la grandeur des individus et des nations. »

On ne peut qu'approuver ce premier principe, car il est bien certain qu'une nation est surtout grande par la valeur morale de ceux qui la composent, et que la prospérité d'un pays est toujours proportionnelle, non à la masse d'or et d'argent possédée par les individus, mais à la somme d'énergie et d'activité déployée par ces mêmes individus.

Article 2. — « D'assurer aux travailleurs leur part légitime et la pleine jouissance des richesses qu'ils créent ; assez de loisirs pour développer leurs facultés intellectuelles et sociales ; tous les bénéfices, récréations et plaisirs de la sociabilité ; en un mot, de les rendre capables d'avoir part aux profits et aux honneurs d'une civilisation avancée. »

Nous entrons là dans le domaine des revendications et on ne peut nier que les demandes des Chevaliers soient justifiées dans une certaine mesure par les exigences de certains patrons qui ne

voient dans l'ouvrier qu'un être taillable et corvéable à merci. Il ne faut pas oublier que le travailleur est l'auxiliaire indispensable du capital, qui, sans lui, resterait improductif : les gros bénéfices, la richesse d'un pays, c'est lui qui les crée à la sueur de son front. Comment, dans ces conditions, lui refuser certains bénéfices de son travail et ne pas lui accorder les loisirs nécessaires pour développer les forces intellectuelles qui en font un être moral ? C'est un devoir pour la société et pour les patrons d'aider à l'éducation des classes ouvrières, de multiplier les écoles professionnelles ; aussi ne pouvons-nous que nous associer à la demande formulée par les Chevaliers de l'Ordre.

Article 3. — « L'établissement d'un bureau de statistique de travail, afin que nous puissions arriver à un aperçu correct de l'éducation et de la condition morale et matérielle des classes ouvrières. »

Rien ne nous semble plus légitime et plus justifiable que ce vœu. Il a du reste été exaucé dans certains pays, et tout récemment en France, l'établissement d'un bureau de statistique de travail était décidé. Il est à peine besoin de signaler les très nombreux services que peut rendre une pareille institution. N'est-ce pas l'unique façon de constater les améliorations et celles qu'il reste à obtenir ?

Bien mieux, l'ouvrier pourra y trouver de précieux renseignements concernant l'offre et la demande sur les différentes parties du territoire. Ce bureau pourra aussi, par l'étude approfondie de la situation ouvrière des pays voisins, faire connaître les progrès réalisés et les moyens employés dans ce but, le taux des salaires et, en regard, le prix des denrées de première nécessité, des loyers et des vêtements.

Article 4. — « La réserve en faveur des occupants ou colons actuels des terres publiques qui sont l'héritage du peuple. Pas un arpent de terre pour les chemins de fer ou les spéculateurs : nous voulons que toutes les terres qui sont maintenant entre les mains des spéculateurs, soient taxées à leur pleine valeur. »

Cet article a été dicté aux fondateurs de l'Ordre par la préoccupation de mettre un terme à la spéculation foncière qui est une des plaies de l'Amérique.

Il est certain qu'il s'est échafaudé au nouveau monde des fortunes colossales, au détriment d'une quantité de pauvres diables qui ont été impitoyablement dépouillés. On ne peut donc qu'approuver cet article réclamant impérieusement que les terres encore vacantes ne soient pas concédées à quelques gros capitalistes.

Article 5. — « L'abrogation de toutes les lois qui ne portent pas également sur le Capital et sur le Travail ; et l'abolition de toutes les finesses et subtilités techniques, les délais calculés et le favoritisme dans l'administration de la justice. »

La pensée de Stephens me semble avoir été là parfaitement rendue par ces quelques lignes que j'extrais d'une brochure de M. Lépine, l'éminent député ouvrier de Montréal : « Le travail n'est pas un instrument de production inférieur au capital. Tous les hommes concourent à un but commun ; les uns par leur travail, les autres par leurs capitaux ; tous les hommes, ouvriers et capitalistes, ont donc une valeur précise et déterminée et ont droit à un égal respect. L'avocat au barreau, l'ingénieur sur sa machine, le charpentier dans son chantier ont chacun une valeur qui leur donne un droit égal à la protection que la société doit à tous ceux qui la composent.

« D'où vient donc que ce droit à la protection se trouve entravé par des lois restrictives et réduit à néant par le favoritisme de nos institutions financières ? C'est, hélas ! l'histoire du pot de terre contre le pot de fer. Le capital dit au travail : « Tu vis sur la dépense quotidienne de tes forces : tu ne peux escompter l'avenir ; au contraire, moi je peux escompter cet avenir : moi je puis vivre, même sans travail et si tu veux lutter contre moi je te contraindrai bien de céder, non pas parce que j'aurai raison, mais parce que je suis le plus fort. »

Nous ne saurions trop nous associer à la seconde partie de la demande. Rien n'est plus honteux que les lenteurs et les formalités de toutes espèces de la justice. Il est facile à concevoir qu'un ouvrier qui réclamera à un patron une somme qui lui est légitimement due se verra dans l'impossibilité de payer un avocat, de faire un procès et de guerre lasse il acceptera les propositions dérisoires qui lui seront faites. Il y a là une réforme urgente qui s'impose à l'attention des législateurs de tous les pays.

Article 6. — « L'adoption de mesures ayant pour objet de pourvoir à la santé et à la sûreté des ouvriers employés dans les manufactures, les mines et les industries du bâtiment, assurant une juste indemnité en cas d'accidents qui seraient dus à l'absence des précautions nécessaires. »

Il a déjà été fait beaucoup dans cet ordre d'idées ; peu de pays n'ont pas voté une loi fixant la responsabilité du patron, car le devoir des gouvernements est d'intervenir pour assurer la vie de l'ouvrier contre les négligences des propriétaires. C'est surtout en France et en Angleterre que la question a été étudiée.

Dans ce dernier pays, le Parlement a passé en 1880, sur cette question, un acte qui devait rester en vigueur pendant sept ans. Il déclare que le patron est tenu responsable lorsque l'accident est causé :

1° Par un défaut quelconque dans les agencements, les ateliers, les machines ou instruments en usage dans l'établissement du patron ;

2° Par la négligence de toute personne employée par le patron ;

3° Par la faute d'un ordre donné par un salarié du patron ;

4° Par la négligence d'un salarié du patron chargé de telle ou telle besogne.

En 1886, un Comité choisi par la Chambre des Communes pour étudier les effets de l'acte, le fit proroger en y ajoutant certaines clauses encore plus sévères pour le patron.

Aux Etats-Unis quelques Etats seulement possèdent une juridiction sur cette matière ; il est donc bien naturel de voir les Chevaliers émettre une aussi légitime prétention.

Article 7. — « La reconnaissance sur un pied d'égalité par les corporations industrielles de toutes unions, corps de métiers, ordres et toutes autres sociétés et associations qui sont déjà, ou peuvent être dans la suite, organisées par les classes ouvrières pour améliorer leur condition et protéger leurs droits. »

C'est le droit d'association qu'ils réclament. Qui pourrait les en blâmer ? Les patrons s'érigent partout en corporations, peut-on refuser aux ouvriers la même faculté ? Il est du reste avéré que l'influence des associations a toujours été excellente dans la plupart des cas, on ne peut plus nier leur utilité. Là où elles se sont développées, elles ont exercé le plus salutaire effet sur les relations entre le capital et le travail. Elles les ont rapprochés et le président des associations ouvrières anglaises disait avec raison : « *Le principe du recours aux faits et à la raison au lieu de recourir à la violence est raisonnable et s'impose à première vue aux ouvriers.* »

On a voulu prétendre que le but des associations était en réalité de fomenter des grèves et d'imposer d'injustes prétentions aux patrons. Le reproche est dénué de fondement, et pour le prouver il nous suffira de citer les statistiques établies très impartialement par M. Cadman : « On calcule, dit-il, que 99 % des dépenses des unions, depuis quelques années, ont été faites pour des vues de bienfaisance et 1 % seulement en luttes industrielles. »

Article 8. — « Le passage des lois ayant pour objet de forcer les corporations de payer leurs employés chaque semaine en mon-

naie légale, argent comptant, pour tout le travail de la semaine précédente, et de garantir aux ouvriers et journaliers le premier gage ou hypothèque sur le produit de leur travail pour le montant entier de leurs salaires. »

Le paiement au mois et même à la quinzaine est très onéreux pour l'ouvrier ; il le met dans l'obligation d'acheter à crédit et par là même de payer plus cher les denrées ; rien ne serait donc plus juste que de diminuer les charges de l'ouvrier et de lui faciliter les moyens d'acheter comptant. Il nous semble ainsi très raisonnable que, si le patron fait de mauvaises affaires, l'ouvrier soit le premier payé, car il n'y a pas de dette plus sacrée que la sienne, et la loi américaine ne lui donne pas, comme la loi française, la préférence sur les autres créanciers.

Article 9. — « L'abolition de tout système de contrat à forfait pour les travaux nationaux, provinciaux ou communaux. »

J'extrais de la brochure de M. Lépine, l'explication de cet article :

« L'Etat doit à tous les contribuables une égale protection. Il leur doit à tous une juste part dans le bénéfice des entreprises faites au nom de cet Etat, comme chacun accepte sa part des sacrifices imposés au nom de l'Etat. Or, par le système de contrat, l'ouvrier se trouve dépouillé des bénéfices auxquels il a droit dans une entreprise donnée par l'Etat, il se trouve aussi indirectement obligé de contribuer par le paiement de taxes plus élevées, à des travaux qui reviennent certainement plus cher au gouvernement que si ce dernier les avait confiés aux ouvriers sous la direction de contre-maîtres. Supprimez le système de contrat à forfait, et la libre concurrence du travail abaissera nécessairement les prix dans l'exécution des travaux, tout en augmentant les gages des ouvriers. »

Article 10. — « Le passage des lois établissant un système d'arbitrage entre patrons et employés et donnant force de loi aux décisions des arbitres. »

Nous abordons là une des revendications qui tient le plus aux cœurs des Chevaliers du Travail et qui mérite les sympathies universelles. Quelle réforme, en effet, serait plus profitable ? Les ouvriers du Nouveau-Monde n'ont pas un tribunal de prud'hommes comme nous en avons en France ; ils réclament énergiquement des arbitres dont les décisions feraient foi. On ne peut raisonnablement repousser cette demande, car il est incontestable que les juges civils ne sont pas aptes à juger les contestations entre ouvriers et patrons ; d'autre part aux yeux des deux parties

les sentences ont bien plus chances d'être acceptées, lorsqu'elles sont prononcées par des hommes du métier. Établir des tribunaux d'arbitrage, équivaudrait donc à deux points : 1° La nomination de juges compétents ; 2° rapidité dans la procédure.

Article 11. — « La défense de par la loi d'employer les enfants au-dessous de quinze ans dans les boutiques, mines et manufactures de toutes sortes. »

Encore une question d'une importance capitale et dont se sont occupés tous les gouvernements. Il n'est même pas besoin d'insister sur la légitimité de cette demande. Il n'y a pas de devoir plus sacré pour les législateurs que de veiller à l'éducation physique et morale de l'enfance.

Article 12. — « Défense de par la loi de louer le travail des prisonniers à des particuliers pour leurs usines. »

Le problème de l'emploi des prisonniers est un de ceux dont on s'est le plus occupé pendant ces dernières années ; mais la solution reste encore à trouver, car s'il a été décidé généralement que les prisonniers devaient être employés à une industrie productive, leur propre santé, leur avenir, après leur mise en liberté, et l'intérêt public l'exigeant également, il n'en n'est pas moins certain que très souvent ce travail du prisonnier chasse l'honnête producteur de son emploi et jette la perturbation dans l'industrie. On arrive à ce résultat que des hommes que la société a repoussés, font concurrence, sous le patronage de l'État à l'ouvrier et le ruinent.

Article 13. — « L'établissement d'un impôt gradué et progressif sur les revenus. »

Pour discuter comme elle mérite de l'être une question de cette importance, il nous faudrait passer en revue toutes les théories chères aux socialistes ; contentons-nous d'indiquer en quelques mots l'opinion de Powderley et de ses partisans. Pour eux la fortune immobilière s'étant en grande partie transformée en fortune mobilière, cette dernière doit être également imposée. Car, en ayant l'air de ne frapper que le propriétaire du terrain, l'impôt atteint directement l'ouvrier qui voit son loyer augmenter. Ne serait-il pas juste d'établir un impôt gradué sur les fortunes mobilières et de diminuer celui qui atteint la propriété foncière ?

Article 14. — « Qu'il établisse un système national de monnaie, dans lequel l'argent monétaire soit émis directement entre les mains du peuple en quantité suffisante pour les échanges, sans

l'intervention de banques particulières ; que l'argent de circulation ainsi émis ait cours légal et forcé et soit accepté en paiement de toutes dettes publiques et privées ; et que l'Etat ne reconnaise officiellement ou ne crée aucune banque privée ou compagnie de crédit, ni ne les couvre de sa garantie. »

Cette demande est formulée contre les banques d'Etat qui, suivant les quantités d'or et d'argent qu'elles ont dans leurs caisses, peuvent à leur guise élever ou abaisser le taux du change.

Article 16. — « Que l'importation par contrat d'ouvriers étrangers soit défendue. »

Ce vœu a été exaucé par le gouvernement américain ; tous les partis du reste, aux Etat-Unis l'ont inscrit sur leur programme. Il existe un mécontentement général contre l'immigration qui est devenue un très sérieux danger. Le Nouveau Continent compte actuellement près de deux millions d'ouvriers sans travail sur dix millions d'habitants, et il y a dans toutes les classes un sentiment bien défini que non seulement l'importation par contrat d'ouvriers étrangers doit être interdite, mais qu'il est nécessaire d'opposer de sévères restrictions à tous les étrangers quels qu'ils soient.

On pourra peut-être taxer l'Amérique d'égoïsme et lui jeter à la figure que, sans ces immigrants qui ont ajouté d'une façon incalculable à la force et à la gloire de la nation, elle ne serait pas ce qu'elle est, mais en se plaçant au seul point de vue pratique, il faut convenir qu'il est plus sage de sa part de cesser de faire le bonheur des étrangers au détriment de son propre peuple. Les Chevaliers du Travail demandent donc, comme tous les autres partis, que les ouvriers Européens ne viennent pas leur susciter une nouvelle et redoutable concurrence.

Article 17. — « Que conjointement avec les postes, le gouvernement organise des bureaux de change, de dépôt et des caisses où les épargnes du peuple puissent être déposées en petites sommes facilement et avec toute sécurité. »

Ce système existe en France où il rend les plus grands services.

Article 18. — « Que le gouvernement général obtienne possession, par la voie d'achat, en vertu du droit de souverain domaine de tous les télégraphes, téléphones et chemins de fer ; et que dans la suite nulle charte, lettre-patente ou privilège ne soient concédés à une corporation pour la construction et l'adminis-

tration de moyens de transport de passagers, fret, lettres et dépêches. »

Ce vœu a été exaucé aux Etats-Unis dont le système postal est entre les mains du gouvernement ; mais, la réclamation des Chevaliers subsiste toute entière principalement en matière télégraphique et pour tout ce qui touche les moyens de transport. L'exploitation des chemins de fer y étant libre, le public est très souvent victime des luttes que se livrent entre elles les différentes Compagnie. Il arrive aussi que des spéculations de terrains, viennent toujours se greffer à des affaires qui primitivement n'avaient pour but que le transport des marchandises et des voyageurs et cela au grand bénéfice de quelques administrateurs, et au détriment de la masse des actionnaires.

Article 19. — « De fonder des établissements de coopération de telle sorte que le système actuel de gages soit remplacé par un système industriel de salaires coopératifs. »

Ce n'est pas absolument la théorie : « *La mine aux ouvriers* » mais c'est quelque chose qui en approche et qui y mènerait un jour fatalement. Les Chevaliers du Travail veulent que l'ouvrier soit intéressé dans l'entreprise. C'est, affirment-ils, la seule façon de supprimer la grève et d'établir de bons rapports entre le capital et le travail. Pour eux, c'est l'unique remède pour l'ouvrier de reconquérir son indépendance ; il cesse d'être une machine qui rapporte tant à son patron, il travaille pour son propre compte et il s'intéresse à ce qu'il entreprend. Le vieux dicton : « Notre ennemi c'est notre maître » n'a plus sa raison d'être, car patrons et ouvriers sont unis par un intérêt commun.

Article 20. — « D'assurer aux deux sexes la même paie pour le même travail. »

C'est un honneur pour les Chevaliers d'avoir revendiqué, comme ils l'ont fait, la protection de la femme et des enfants. Maintenant ne dépassent-ils pas un peu le but en exigeant un même salaire ? Il est permis de se le demander. Ils ajoutent, il est vrai, pour un même travail, mais il est bien rare que le sexe fort ne déserte pas en général les positions que peuvent occuper les femmes. On en a eu, du reste, la preuve aux États-Unis ; dans ce pays, toutes les places ambitionnées par des femmes, et qui appartenaient auparavant à des hommes, ont été aussitôt abandonnées par ces derniers.

Article 21. — « De raccourcir la journée de travail en refusant de travailler plus de huit heures par jour ».

De même que les associations ouvrières du monde entier, les Chevaliers réclament la journée de huit heures de travail. Sans aller jusqu'à prendre parti dans cette grande querelle entre les ouvriers et le capital, nous allons en profiter pour jeter un coup d'œil sur les progrès qui ont été faits dans cet ordre d'idée au Nouveau-Monde.

Le mouvement parmi les ouvriers pour avoir une diminution des heures du travail a pris, dans ces derniers temps surtout, une extension considérable. Déjà, de nombreuses associations ont pu, grâce à l'excellence de leur organisation, obtenir de notables réductions ; celles-ci eussent été encore plus importantes s'il n'y avait eu entre les différentes associations ouvrières des divisions fâcheuses ou des luttes intestines.

Une remarque, justifiée par les statistiques, établit que l'ivrognerie est plus fréquente chez les ouvriers qui travaillent pendant un plus grand nombre d'heures et qui sont mal payés que chez ceux qui travaillent moins longtemps et qui ont des salaires plus élevés. Le nombre de ceux qui pensent que la division naturelle d'une journée consiste à consacrer huit heures au travail, huit heures à l'étude et à la récréation et huit heures au repos s'accroît de jour en jour. Il est vrai qu'un certain nombre de patrons et de capitalistes sont hostiles à ce mouvement : mais toutes les tentatives d'améliorer le sort de la classe ouvrière ont toujours rencontré une opposition violente. Voici ce que dit le professeur Rodgers dans son excellent traité sur « Le Travail et les salaires » :

« Les patrons ont toujours prétendu que l'augmentation des salaires des ouvriers serait la ruine des grandes industries du pays. Ils ont toujours opposé une vive résistance à toute demande des ouvriers, lorsque ceux-ci ont réclamé le droit de former des associations, la restriction du travail des femmes et des enfants, la diminution des heures de travail, l'abolition des taxes, la protection des ouvriers contre les accidents, et, après avoir nié la liberté de contrat pendant des siècles, les voici qui font maintenant appel à cette liberté. »

Il est nécessaire, disent les Chevaliers, de réduire les heures de travail à cause du grand nombre de machines dont on se sert maintenant pour remplacer les ouvriers. Bien que ces machines soient en elles-mêmes précieuses, elles ont pour premier effet de priver d'emploi un certain nombre d'ouvriers. Il en résulte que la carrière ouvrière est constamment troublée et qu'un grand nombre de travailleurs ne peuvent pas trouver d'emplois rémunérateurs. Dans un rapport adressé au gouvernement des Etats-Unis, M. Carroll D. Wright cite le cas d'une manufacture d'instruments

aratoires dans l'Ouest qui emploie aujourd'hui 600 ouvriers et qui en employait 2.415 lorsque le travail se faisait à la main.

Il ajoute que pendant que l'industrie américaine fournit de l'occupation à quatre millions d'ouvriers, on en trouve plus d'un million sans ouvrage. Si les heures de travail étaient diminuées d'un cinquième, un grand nombre de ces désœuvrés auraient de l'occupation. S'il faut en croire le professeur Rodgers, les ouvriers au XVe siècle n'étaient tenus qu'à huit heures de travail. Assurément le XIXe siècle, avec tous les perfectionnements mécaniques dont il s'honore, ne devrait pas exiger un travail de 10 heures par jour. En Australie depuis 1856, la journée de huit heures est généralement adoptée. Tous les ans on y commémore l'établissement de cette mesure. En vérité il paraît assez difficile de rester en arrière de ces colons des antipodes.

Dans plusieurs États de l'Union américaine, la loi établit la journée de huit heures dans toutes les manufactures où l'on travaille pour le gouvernement. En Californie on va plus loin : on force toutes les corporations municipales à stipuler dans les contrats qu'elles accordent que les ouvriers employés pour l'exécution de ces contrats ne soient astreints qu'à huit heures de travail par jour. Le Congrès a aussi adopté une loi dans laquelle il décrète que huit heures constituent une journée suffisante pour tous les ouvriers et artisans employés par ou pour le gouvernement des États-Unis.

Il a été démontré que la réduction des salaires n'était pas la conséquence nécessaire de la diminution des heures de travail ; cette dernière même a fait souvent augmenter les salaires. Et cette vérité, qui pourrait paraître un paradoxe, s'explique par ce fait qu'un moins grand nombre d'ouvriers restant inoccupés, la concurrence a diminué.

Une des raisons qui militent surtout en faveur d'une adoption générale de la journée de huit heures est qu'un des devoirs les plus sacrés d'un État consiste à perfectionner les citoyens et à les instruire. Ces deux nécessités ne peuvent être obtenues qu'autant que les ouvriers auront le loisir d'étudier.

Un certain nombre de patrons répondent qu'avec la loi des huit heures la production deviendrait insuffisante. L'argument est facile à relever : nous avons déjà constaté que le nombre des ouvriers sans travail diminuerait de cette façon, mais en supposant que le patron ne veuille pas augmenter son personnel et qu'il ait réellement une réduction dans la production, le malheur serait bien léger, car on a pu constater universellement, qu'il y avait excès de production.

Reste à savoir s'il y aurait réellement cette réduction car sou-

vent l'ouvrier n'est pas capable de soutenir ses forces pendant dix heures et M. Wright du Massachussets, dans un remarquable plaidoyer nous démontre que d'après l'enquête approfondie à laquelle il s'est livré, les manufactures de coton où on ne travaille que dix heures produisent autant par ouvrier que celles où l'on travaille douze heures par jour. Il ajoute que les salaires sont aussi élevés et même plus élevés dans les premières que dans les secondes.

Il reste à savoir, dit-il, si la même chose continuerait à exister avec la journée de huit heures ou de neuf heures : en tous cas, si la réduction des heures de travail avait pour effet de rendre la production plus stable, elle serait un bienfait non seulement pour les employés mais aussi pour les patrons. » Tels sont les arguments invoqués par les Chevaliers du Travail et par les partisans de la journée de huit heures.

Article 22. — « De persuader les patrons de s'en remettre à l'arbitrage pour la solution de toutes les difficultés qui peuvent surgir entre eux et leurs employés, de sorte que les rapports sympathiques entre eux soient raffermis et les grèves rendues inutiles. »

Cet article n'est en somme que la répétition de l'article 10 que nous avons analysé précédemment, aussi ne nous y arrêterons-nous pas plus longtemps.

Cet article est le dernier de la déclaration de principes des Chevaliers du Travail.

Il ne nous reste plus qu'à porter un jugement d'ensemble sur cette puissante association, et nous nous plaisons à constater les résultats prodigieux qu'elle a obtenus et l'influence excellente qu'elle a exercée sur les ouvriers. Protection de l'enfance et de la femme, éducation morale du travailleur ; toutes les questions sociales elle les a étudiées et y a apporté un réel désir d'entente et une grande profondeur de vues, trop grande même, car nous avons une très grosse critique, une objection fondamentale à lui opposer.

Les Chevaliers proclament sur tous les tons que leur but est d'instruire l'ouvrier ; nous ne saurions les en blâmer, mais nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer qu'ils ont l'air de considérer le problème comme résolu et qu'ils agissent absolument comme si l'éducation de l'ouvrier était parachevée. En effet, ils ne veulent, disent-ils, que s'occuper des intérêts de la masse, et font fi des sentiments d'égoïsme qui animent la plupart des autres associations. C'est là un fort beau langage, mais en même temps bien peu pratique, car il n'est pas à la portée de toutes les intelli-

gences ; chacun ne se sent pas toujours la foi nécessaire pour devenir apôtre et les Chevaliers auraient eu bien plus de recrues s'ils avaient créé des caisses de retraite. Bien des ouvriers auraient été attirés et peut-être alors, au contact de leurs nouveaux frères, seraient-ils devenus de fervents adeptes de la maxime : « Le tort fait à un est un tort fait à tous. »

Il est vrai que certaines assemblées de Chevaliers ont fait beaucoup de bien à plusieurs de leurs membres tombés malades et sont venues au secours des familles de quelques-uns des leurs, décédés. Mais la mesure était purement spontanée et n'était pas recommandée par les statuts. Le cas du reste est fort rare, car les assemblées disposent fort rarement de capitaux.

C'est à peine si dans certains cas elles consentent des prêts pour permettre aux ouvriers besoigneux d'acheter du charbon ou des vêtements au début de l'hiver ; encore ce prêt est-il facultatif. Tout cela à n'en pas douter est très insuffisant. Il est indispensable que les Chevaliers y remédient promptement ; ce sera la meilleure manière de croître en importance, en autorité et de faire comprendre à la masse des travailleurs, le but noble, la tâche sainte que s'est proposée leur *grande école d'égalité*.

Stéphane Jousselin.

LA MÉTHODE EXPÉRIMENTALE

DANS LA POLITIQUE

Conférence développée au Cercle des Etudiants de l'Institut Supérieur de Commerce d'Anvers.

..... L'abondance des systèmes et la confusion des idées dans la politique sont des faits qui se passent de démonstration. Si, malgré cela, la pratique des politiciens est presque toujours la même, cela ne fait que grandir l'embarras de l'observateur impartial, lorsqu'il se trouve en présence de tant de systèmes et lorsqu'il voit chacun d'eux se défendre avec le même acharnement.

L'observation sérieuse de ce que nous voyons se passer, nous autorise à affirmer que les hommes politiques, même et surtout ceux qui se croient appelés à diriger les peuples, n'ont aucune idée politique, à base scientifique. Celui-là qui n'oserait entreprendre la réparation d'une paire de bottes sans un apprentissage quelconque, se croit devenu soudainement l'homme politique le plus capable. Pour traiter les affaires générales et diriger les hommes, peut-on croire qu'il est besoin d'autre chose que du traditionnel sens commun et d'un peu de bonne volonté ? A. Régnard a mille fois raison, lorsqu'il fait cette constatation dans son livre l'*Etat, ses origines, sa nature et son but.*

Mais n'est-il pas possible de trouver le moyen d'établir une

unité de vue générale, d'arriver à une entente, de mettre fin aux différends, aux luttes sanguinaires qui existent entre les hommes ? L'entente, le travail en commun ou dans la même direction sont demandés par les tendances mêmes de la nature humaine, par nos instincts bien compris et bien cultivés. Nous ne sommes plus aux temps de la barbarie, pour nous déchirer les uns les autres, nous entredévorer, pour rester toujours emportés par le torrent de la lutte pour la vie. Plus nous nous développons, mieux nous nous rendons compte que pour nous procurer une plus grande somme de jouissances, nous devons nous associer, nous entr'aider, faire en sorte d'assurer le développement de tous dans les limites naturelles, et appeler tout le monde à une part égale des bienfaits de la civilisation. Et il est évident que nous ne comprenons pas nos intérêts si nous agissons autrement.

L'entente, le travail en commun, sont demandés aussi par la division des sciences, par la division du travail et par nos besoins chaque jour plus complexes. Isolés, toujours en lutte, non seulement nous ne pouvons contenter nos multiples besoins, mais nous sommes condamnés à la dégénérescence. Dans notre société moderne, l'isolement, les antagonismes poussés à l'extrême, équivalent à la mort. A ceux qui m'objecteraient l'organisation particulière de chaque individu, la diversité des penchants, je répondrai que cela n'empêche nullement l'établissement d'une entente et d'une parfaite harmonie entre les hommes. Et, pour cela, il n'est pas besoin de modifier les tempéraments, d'unifier ou d'anéantir les penchants héréditaires ou développer dans des milieux spéciaux, ni de faire intervenir un autoritarisme exagéré de la part de quelques-uns. Lorsqu'on aura réglé quelques intérêts généraux, il restera à chacun un champ assez étendu pour l'expansion de ses penchants individuels. La diversité des penchants est même utile car, de leur concours mutuel et de leur combinaison raisonnable sort le progrès.

Le sociologue belge, Guillaume Degreef, dans son *Introduction à la Sociologie*, écrit : « Dans la vie collective aussi bien que dans la vie individuelle, la méthode et le raisonnement conscient sont une exception infime ; l'inconscience, l'action réflexe, l'instinct, président bien plus à notre conduite forcée et à la politique sociale que la mémoire, le raisonnement et la volonté... » D'où on pourrait conclure à un jeu du hasard, à une sorte de fatalisme oriental, et à l'inutilité de toutes les tentatives faites en vue de coordonner et de conserver le plus possible toutes nos forces. Si nous pouvons admettre cela tant qu'il s'agit du passé, nous ne nous sentons nullement portés à l'admettre pour l'avenir. Aujourd'hui déjà nous avons à notre disposition une foule de moyens,

pour nous rendre compte des circonstances dans lesquelles nous vivons, pour dégager les lois des phénomènes, nous conduire d'après elles quand nous ne pouvons pas les dominer ou diriger à notre gré, et aboutir ainsi à l'harmonie. A présent nous sommes plus ou moins éloignés de nos sauvages ancêtres, habitants des forêts et troglodytes. Notre cerveau s'est différencié dans une large mesure, nos actes sont beaucoup plus conscients, et, somme toute, je crois qu'Alfred Fouillée a raison quand, dans son livre, *La Science Sociale Contemporaine*, il reproche à Spencer et à Hartman d'avoir exagéré le rôle de l'inconscient et de l'instinct dans les sociétés humaines. D'ailleurs M. Degreef, dans son cours sur « la structure des sociétés », donné à la chaire des sciences sociales de l'Université de Bruxelles, rectifie lui-même sa première opinion. Autrement il serait un peu difficile d'expliquer « la propriété que possèdent les individualités de s'unir entr'elles, tant au point de vue économique qu'aux points de vue génésique ou familial, intellectuel, moral, juridique et politique.... » ; il serait un peu difficile de concilier les phénomènes contractuels, précisément ceux qui justifient la constitution de la Sociologie comme science à la fois indépendante et souveraine, phénomènes qui nous ouvrent les voies vers une vie supérieure, avec un état qui naîtrait surtout de l'inconscient et de l'instinct.

La méthode employée en Biologie et en Sociologie, la méthode expérimentale, voilà le talisman qui doit nous guider en politique aussi, qui n'est d'ailleurs que la sociologie appliquée,— voilà le moyen qui nous permettra de réduire le nombre des systèmes, de déterminer une norme générale d'orientation ; bref, de mettre tout le monde, ou, en tout cas, le plus grand nombre, d'accord.

C'est ici le moment de déclarer que par la politique j'entends la science qui se rapporte aux actions des gens vivant en société, la vaste science qui s'occupe de résoudre les questions d'intérêt général, les questions sociales, conformément à l'évolution normale des choses. C'est aussi le moment de déclarer que je ne restreins nullement la méthode expérimentale seulement à une série limitée de faits.

Quand une solution politique sera suffisamment vérifiée, quand nous emploierons dans la vérification le même amour de la vérité, l'harmonie s'établira facilement. Je crois qu'on peut tirer un grand enseignement de ce que dit Claude Bernard dans son ouvrage l'*Introduction à la Médecine expérimentale* : « Quand deux physiologistes ou deux médecins — ou deux savants quelconques — se querellent pour soutenir chacun leurs idées ou leur théorie, il n'y a au milieu de leurs arguments contradictoires qu'une seule chose qui soit absolument certaine : c'est que les

deux théories sont insuffisantes et ne représentent la vérité ni l'une ni l'autre. La vérité est comme le soleil dont la chaleur est sentie par l'aveugle aussi. L'esprit vraiment scientifique devrait donc nous rendre modestes et bienveillants. Nous savons tous bien peu de choses en réalité, et nous sommes tous faillibles en face des difficultés immenses que présente l'investigation de phénomènes naturels. Nous n'aurions donc rien de mieux à faire que de réunir nos efforts au lieu de les diviser et de les neutraliser par des disputes personnelles. En un mot, le savant qui veut trouver la vérité doit conserver son esprit libre, calme, et, si c'était possible, ne jamais avoir, comme dit Baron, l'œil humecté par les passions humaines ».

Les moyens de vérifier les solutions politiques, moyens qui constituent la base de la méthode expérimentale, sont au nombre de trois : l'observation, l'expérience et l'assentiment. Et, quoique nous ayons à faire beaucoup de réserves quant à la manière dont M. Donnat entend appliquer cette méthode dans la politique, nous le suivrons cependant quelque temps dans ses développements, en vue surtout d'appuyer sur elles les objections que nous aurons à lui faire.

Ceux qui sont familiers avec la science, savent que l'observation a été la source des progrès réalisés dans les sciences physiques et naturelles. Mais, comme nous avons noté dans une autre étude aussi « en matière sociale et politique, l'observation est demeurée jusqu'à nos jours et est encore peu en faveur. Un certain nombre de principes considérés comme des axiomes, avec une série de déductions logiques accomodées aux goûts et aux besoins du moment, tel est le *substratum* sur lequel s'échafaudent la constitution et les lois ». Ceux qui mettent en doute les axiomes et n'ont pas une entière confiance dans les vérités absolues, sont regardés comme des hérétiques et accablés de tous les anathèmes. C'est ce qui fait ressortir l'étroitesse d'esprit, caractéristique de ceux qui constituent les partis ou les sectes politiques.

L'observation est un outil nécessaire pour la recherche et la démonstration des vérités sociales. Mais, seule, elle ne suffit pas. On a démontré que l'observation est insuffisante même avec le secours de la statistique. A la difficulté objective créée par la complexité des phénomènes viennent s'ajouter des difficultés subjectives. L'intérêt, la passion, le caractère, la classe, la position sociale, l'éducation, le milieu, la nationalité, la secte religieuse, le parti politique... influent sur l'observation et modifient sa manière de voir et de juger. — La statistique peut être interprétée différemment. Par exemple, il suffit d'ajouter à une constatation successivement d'autres constatations pour aboutir à des conclusions

différentes. La conclusion entre un néphaliste et un économiste, reproduite par la *Politique expérimentale*, relative aux résultats de la fermeture de cabarets le dimanche, en Angleterre, en est restée un exemple célèbre.

L'expérimentation apporte son concours à la méthode. Le savant complet ne sépare pas l'observation de la pratique expérimentale. D'après l'opinion des hommes compétents, le savant ou notre politicien conscient, constate un fait : c'est l'observation. A propos de ce fait, une idée naît dans son esprit : c'est l'hypothèse. En vue de cette idée, il combine et réalise les conditions nécessaires à la production du fait observé : c'est l'expérience, c'est-à-dire la vérification de l'hypothèse. De cette expérience résultent de nouveaux phénomènes qu'il faut observer.

Claude Bernard trace admirablement les règles de la méthode expérimentale. Résumons en peu de mots, d'après lui, l'esprit et les caractères de cette méthode : Tout phénomène a une cause, une cause naturelle. Si cette cause cesse d'agir, le phénomène disparaît : si elle revient le phénomène se reproduit nécessairement. Dans des conditions identiques le phénomène est identique ; quand les conditions changent, le phénomène change aussi. C'est ce que Claude Bernard appelle le *déterminisme des phénomènes*.

La relation déterminée entre deux phénomènes est une *loi naturelle*. Cette loi est complète quand elle fixe numériquement les relations d'intensité entre l'effet et la cause, comme, par exemple, la loi de la pesanteur qui indique que les espaces, parcourus par un corps tombant librement dans le vide, sont proportionnels aux carrés des temps écoulés depuis le commencement de la chute.

La connaissance des lois naturelles est le but que se proposent les diverses sciences. Le vrai savant sait que les causes premières, ainsi que la réalité objective des choses, lui seront à jamais cachées, et il ne cherche à connaître que les relations. Pour parvenir à cette connaissance, le savant doit avoir l'esprit douteur. Il doit douter de lui-même et de ses interprétations ; il ne doit considérer les principes desquels il part, de même que les conclusions auxquelles il arrive, que comme des vérités relatives. Il doit être prêt à renoncer à toute idée préconçue si le résultat de ses recherches lui est contraire. Son esprit doit être passif en face de la nature ; il ne doit conserver inébranlable qu'une seule conviction, c'est le déterminisme des phénomènes.

Préparé par cette disposition salutaire, le savant observe les faits. Mais l'observation seule peut suffire à l'astronome, les phénomènes célestes étant les plus simples de ceux qui se présentent

à notre vue. D'ailleurs nous ne pouvons que les observer ; il nous serait impossible d'agir sur eux. Le physicien, le chimiste, le biologiste, comme le sociologue aussi, peuvent, au contraire faire varier par des expériences les phénomènes qu'ils étudient.

« La méthode expérimentale, dit encore Claude Bernard, n'est point primitive et naturelle à l'homme : ce n'est qu'après avoir erré longtemps dans les discussions théologiques et scolastiques qu'il a fini par reconnaître la stérilité de ses efforts dans cette voie. L'homme s'aperçut alors qu'il ne peut dicter de lois à la nature, parce qu'il ne possède pas en lui-même la connaissance et le criterium des choses extérieures, et il comprit que pour arriver à la vérité, il doit, au contraire, étudier les lois naturelles et soumettre ses idées à l'expérience, c'est-à-dire au criterium de faits. »

Ici, je citerai une note, qui, à mon avis, a une grande importance dans le débat : « Il y a trois classes d'hommes. Les uns vont de l'idée au fait, ce sont les *platoniciens* ; ils subordonnent les faits à l'idée ; ils cherchent la confirmation de leurs idées, prennent ce qui les confirme, négligent ce qui leur est opposé. Ces hommes sont très nombreux. — D'autres hommes sont *aristotéliciens*. Ils vont du fait ou de l'observation à l'idée : mais ils dépassent ordinairement le fait d'observation : ils tirent des conclusions ou des conséquences inexactes, par le raisonnement *post hoc, ergo propter hoc*. Les platoniciens et les aristotéliciens sont donc exposés à l'erreur, et ils y tombent presque inévitablement. La troisième classe d'hommes, qui sont rares et dont je vise à augmenter le nombre, ce sont ceux qui, allant tantôt de l'idée au fait, tantot du fait à l'idée, ne cherchent qu'une chose : lier, cimenter le fait et l'idée d'une manière indissoluble par le déterminisme vigoureux et par une critique de toutes les causes d'erreur qu'il s'agit d'éliminer. C'est ce déterminisme scientifique qui constitue une philosophie scientifique. Les savants qui sont platoniciens ou aristotéliciens ont toujours besoin d'une théorie *à priori* ou *à posteriori*. Moi, je n'en ai pas besoin : je me repose sur la doctrine de la nécessité du lien entre le fait et l'idée, entre le phénomène et ses conditions. Ce lien, qui n'est que le rapport, est absolu (le relatif seul est absolu), et c'est cet absolu qu'il faut trouver, parce qu'il nous donne la connaissance certaine et les moyens d'action sur les phénomènes. Il n'y a pas de cause immédiate des phénomènes, car il n'y a que des transformations, des apparitions de phénomènes dans des conditions déterminées... » (Claude Bernard, notes inédites communiquées par M. d'Arsonval, professeur suppléant au Collège de France).

Le troisième moyen de vérifier les solutions politiques, et qui

complète la base de la méthode expérimentale, c'est l'assentiment général. Si à l'observation il faut ajouter l'expérience, ces deux moyens doivent être complétés par un troisième : l'assentiment. Les réformes politiques réclament impérieusement leur soumission au vote des intéressés. Dans la biologie, l'observation et l'expérience peuvent suffire, car dans ce domaine nous n'avons que deux milieux : cosmique et physiologique. Quant à la politique, l'assentiment de la foule est absolument nécessaire, pour éviter les déperditions de forces et le désordre qui pourrait naître du mécontentement des uns. Ici l'essai de réforme opère sur nos semblables, sur nous, et sur des hommes surtout sur des hommes civilisés, on ne saurait expérimenter de la même manière que sur des autres êtres vivants, par exemple que sur des lapins ou sur des cobayes : on ne saurait pas non plus employer envers les hommes les mêmes procédés qu'envers les métaux : l'expérimentation d'ordre social ne s'impose pas, elle se reçoit. Dans la politique nous avons un milieu nouveau dont il faut tenir compte : le milieu cérébral ou intellectuel.

Pour ceux qui voudraient écarter la méthode expérimentale de la politique, sous prétexte que la spontanéité vitale sera toujours un obstacle insurmontable à l'application d'une pareille méthode, je crois qu'il suffit d'opposer ceci : « Malgré la spontanéité dont ils jouissent, les êtres vivants ne sont pas indépendants des influences du monde extérieur, et leurs fonctions sont constamment liées à des conditions qui en règlent l'apparition d'une manière déterminée et nécessaire. Autrement il faudrait reconnaître qu'il n'y a pas de *déterminisme* possible dans les phénomènes de la vie ». Dans ses ouvrages l'*Introduction à la Médecine* et *La Science expérimentale*, Claude Bernard démontre péremptoirement l'inanité d'un tel prétexte. La méthode expérimentale est d'autant plus justifiée, que, basée sur le déterminisme des phénomènes, elle apporte une influence raisonnable et bienfaisante dans la politique. Et, j'oserais dire que, s'il y a un domaine où la méthode expérimentale est impérieusement réclamée, c'est dans la politique.

Quant à l'objection faite par J. S. Mill, que « l'expérimentation est impossible dans les sciences sociales », et à celle formulée par A. Bain, que « l'application de la méthode expérimentale est difficile au plus haut degré en politique », outre les réfutations faites par des penseurs compétents, Mill et Bain, eux-mêmes, ont considérablement amoindri la portée de leurs objections. Ceux qui voudraient s'en convaincre, n'ont qu'à consulter leurs ouvrages de « Logique ».

Maintenant, ce que la classe dirigeante connaît de la méthode

expérimentale et le souci qu'elle a de l'assentiment général, elle le montre chaque jour. Les faits sont si éclatants qu'en insistant je risquerais d'en amoindrir l'éloquence. Et nous allons voir à quelles conclusions bizarres aboutissent ceux qui ont quelques connaissances.



D'après les considérations générales esquissées précédemment, peut-être faudrait-il suivre le développement de quelques cas qui ont illustré la méthode expérimentale dans le cours de l'histoire. Mais, je crois, qu'un autre chemin pourra aussi nous mener à l'éclaircissement de notre sujet. D'abord, l'objet de la méthode expérimentale dans la politique, se trouve dans l'objet qui caractérise la politique elle-même : résoudre les questions d'intérêt commun, c'est-à-dire les questions sociales, conformément à la marche normale des choses et à l'assainissement général. De là, la nécessité de proclamer comme un principe fondamental : « rassembler les documents que fournissent l'ethnographie, la statistique, l'observation comparée de peuples civilisés ; en déduire les lois naturelles de la sociologie ; vérifier l'exactitude de ces lois et en rechercher l'application par le système des législations séparées et temporaires ». Les lois relatives à la transmission de la propriété, connues sous le nom d' « Act Torrens », à la propriété des femmes mariées, au désétablissement de l'Église Anglicane, en Angleterre, sont les fruits de la méthode expérimentale.

En observant qu'une expérience a des bons résultats là où elle est appliquée, dans une région quelconque, qu'elle répond à un besoin social prouvé, reçoit d'abord une sanction temporaire, et, après une application plus longue, elle acquiert même la stabilité. Les autres régions l'adoptent, sans avoir nul besoin d'une contrainte extérieure. C'est très facile à comprendre : « Une loi temporaire offre bien des avantages. Si elle est bonne, les législateurs la prorogent ou la rendent permanente avec une conscience éclairée et tranquille ; si elle est mauvaise, ils abandonnent sans remords, puisqu'elle n'a guère eu le temps de nuire ; mais pour juger si la loi est bonne ou mauvaise, il faut avoir l'occasion d'en étudier les effets. Quand le Parlement est, à l'expiration d'une période d'essai, tenu d'exprimer un nouveau vote, il se trouve en présence d'une enquête sérieuse. L'opinion s'est émue ; les ligues ont formé des dossiers ; la presse les a publiés. Promoteurs et adversaires de la loi soumise à la révision apportent à la tribune leurs arguments, qui ne sont plus cette fois basés sur des raisonnements ou des hypothèses, mais sur la réalité des faits constatés. La décision prise émane donc d'une connaissance du sujet plus approfondie qu'elle n'était d'abord. »

La Suisse, l'Allemagne, les Etats-Unis, et, en laissant de côté l'histoire de divers peuples, l'histoire des sciences, nous donnent aussi une foule d'exemples à l'appui de la méthode expérimentale. Mais, il faut bien noter ceci : chaque fois que l'on a appliqué consciemment la méthode expérimentale dans la politique et que les résultats ont été pleinement satisfaisants, l'observation, l'expérience et l'assentiment avaient été étroitement coordonnés. Les insuccès des réformateurs et les résultats de certaines mesures émanant de quelques personnages puissants, qui ne se souciaient pas de faire de la politique expérimentale, donnent leur appui à la méthode. Les expérimentalistes modernes sont unanimes à blâmer les actes arbitraires des potentats du jour qui, sans tenir aucun compte de l'ensemble des conditions, imposent des lois à la société, qui ont les conséquences les plus funestes, telles les lois sur la colonisation des terres conquises et d'autres qu'il est inutile de citer. La réalité est assez évidente pour nous fournir un puissant appui : là où est employée la contrainte, s'il n'y a pas une vive agitation, un bouleversement brusque, presque toujours se produit une lente dégénérescence. Ce n'est que là où on tient compte des lois naturelles dans tous leurs détails, que le développement normal peut suivre son cours dans toutes ses complexités.

Je ne puis résister à l'envie de donner une description qui nous familiarisera mieux avec ce que nous voulons démontrer : « La confédération suisse se prête tout particulièrement par son organisation même, à l'emploi de la méthode expérimentale. Cette nation est composée de vingt-deux Etats ou cantons, lesquels sont autonomes pour les intérêts qui les concernent. Chacun d'eux, en effet, élabore vote et revise, quand il lui plaît, sa constitution particulière : il choisit, sans aucune intervention du pouvoir central les mandataires préposés aux services régionaux ; il discute, établit et lève les impôts du canton ; il arrête sa législation civile et criminelle, sauf en quelques matières réservées à l'autorité nationale, telles que les douanes, les postes, la confection du billet de banque pour toutes les banques privées, la frappe des monnaies, la fabrication de la poudre, le droit des gens, le droit des obligations, la propriété artistique et littéraire. Dans quelques régions, les citoyens s'assemblent régulièrement chaque année en avril ou en mai. Ils arrivent vêtus de leurs habits de fête, les uns portant l'épée au côté, les autres la tenant à la main ; ils se réunissent sur une place publique ou sur un plateau découvert, et se groupent autour de l'estrade où prennent place les principales autorités cantonales, sous la présidence du *landammann*. La séance s'ouvre par une prière ou par un chant national. Le landammann présente un rapport sur l'administration du canton

et un exposé des lois élaborées par le grand Conseil pour être soumises à la votation populaire. Généralement, quinze jours ou un mois avant la réunion, les électeurs ont reçu à domicile le texte imprimé des projets sur lesquels ils auront à délibérer. »

Dans son livre *La Suisse Contemporaine*, Hepworth Dixon décrit d'une façon pittoresques une de ces assemblées populaires, écoles de la liberté helvétique :

« A une portée de fusil de Bürglen dans le Schachenthal, où naquit Tell et où s'élève la chapelle consacrée à sa mémoire, auprès d'un pont sur le Schachenbach, entre la route et la rivière, se trouve une prairie où, depuis des siècles, s'assemblent les hommes d'Uri pour délibérer sur les affaires du canton. Une fois par an, le premier dimanche de mai, alors que souvent encore la neige couvre le sol, que la Reuss charrie des blocs de glace, le landammann d'Uri sort d'Altdorf accompagné d'une cavalcade : quelques troupes cantonales, la musique et la bannière du canton, une immense tête de taureau, portée par des huissiers en vêtements jaunes et noirs ; deux hommes en costume suisse antique, qui portent les deux célèbres cornes, blason d'Uri. Les hommes d'Andermatt et de Vasen descendent de la vallée supérieure de la Reuss ; ceux de Brison et de Stossi viennent par le Maderanerthal ; ceux de Burglen et de Spiringen s'avancent par le Schachenthal ; ceux de Seedorf et de d'Attinghausen traversent la Reuss ; chaque citoyen d'Uri, âgé de vingt ans et n'appartenant pas au clergé, est obligé de se rendre à l'assemblée. On construit une estrade dans le champ ; on élève les cornes de taureau ; la trompette résonne, et le landammann prend le siège de la présidence. Cette session d'un jour commence alors. Un huissier lit la liste des sujets à discuter : quelque régiment à compléter, une route à faire, un torrent à endiguer, une coupe de bois à décréter, un impôt à établir, un officier à punir, quelques lois peut-être à modifier. Tout citoyen peut prendre la parole. On écoute son plan. Le scrutin est ouvert et on vote en levant la main. Un projet est voté, un autre ne l'est pas. Il n'y a pas d'appel. Quand on a tout voté et que les affaires sont terminées, les rois d'Uri étanchent leur soif avec de la bière, démolissent leur estrade, et chacun s'en va chez soi en fumant sa pipe et en chantant des airs patriotiques. »

On peut se figurer tous dans quelles dispositions se trouvent des hommes qui ont de telles traditions. Les autres régions ont d'autres administrations, une sorte de régime représentatif, dont ils tirent des avantages non moins précieux.

Et, puisque nous sommes engagés dans cette voie, je veux aussi montrer, par un exemple, comment, dans les anciennes républiques russes les hommes entendaient se conduire. J'em-

prunte la description suivante, à l'important ouvrage de Stepniak, *La Russie sous les Tzars* : « Sur une des places de la ville de Novgorod, aujourd'hui dépeuplée, l'étranger voit encore le lieu où jadis, au coup de la grand'cloche qui y était suspendue, se rassemblait le peuple souverain. Tout le monde avait indistinctement le droit de tirer la corde de cette cloche sacrée. Chaque citoyen avait qualité pour convoquer le « vetche » et l'appeler immédiatement à délibérer sur une question personnelle ou une proposition intéressant le bien public ou l'Etat. Le peuple était le maitre, il avait l'autorité du despote, quelquefois violent, irascible, mais toujours noble et généreux, comme ces rois orientaux dont parle la légende et qui étaient les pères du pays, sans cesse accessibles au plus humble de leurs sujets, toujours prêts à redresser les torts et à faire expier chèrement les offenses commises par les grands et les puissants. Personne n'eût, il est vrai, osé troubler, pour un motif futile ou inopportun, le repos du lion endormi, mais personne aussi ne pouvait empêcher le dernier des citoyens d'en appeler au peuple, de porter plainte devant lui de l'injustice dont il se croyait victime, de forcer son agresseur, quel qu'il fût, posadnik ou prince, à comparaître et à se défendre. — Ce qui rend les anciens vetches tout à fait différents des autres assemblées de ce genre, c'est l'absence complète de tout système de scrutin. Dans toutes les autres républiques, quelques libres ou démocratiques qu'elles soient, à Sparte, à Rome, à Athènes, à Florence, le vote existe d'une manière ou d'autre, et le principe qui oblige la minorité à s'incliner devant les vœux de la majorité sert de base à la procédure politique. Or, le Slave se refuse par nature à souscrire à cette loi. En effet, chez tous les peuples de race Slave, qui eurent des institutions nationales, libres et pures de tout mélange, nous trouvons invariablement la décision à l'unanimité, comme la seule acceptée par la conscience populaire. — Maintes fois on en venait aux mains, mais, le plus souvent, s'il se trouvait des opinions différentes sur quelques questions, on cédait à la modération, on trouvait des moyens de conciliation : les différends se réglaient par la persuasion et par les concessions réciproques. Le naturel doux et docile du Slave prenait le dessus et rendait possible dans une large mesure l'application d'un principe basé sur un sentiment incontestablement généreux : le respect du droit des minorités, qui est, comme l'affirme un éminent publiciste anglais, le fondement de la vraie liberté. »

Certainement c'étaient des conditions spéciales qui maintenaient l'existence d'une telle organisation. En face du développement technique et de la complexité des besoins modernes, peut-être la prétention de résoudre les différents intérêts sociaux d'une

manière aussi simpliste, serait-elle un peu naïve. Pourtant, je crois qu'il est possible que les individus se conduisent et gèrent à leur gré leurs propres intérêts. Jusqu'à un certain point, la Confédération helvétique nous donne un exemple assez probant.

Si généralement le monde nous présente un spectacle si triste, si l'écho des cris de jouissance est si souvent un soupir de souffrance, si la misère la plus extrême est le revers de l'aisance, si nous voyons un contraste si effrayant dans la vie, la cause en est dans la base de notre organisation sociale, dans le fait qu'une classe règne sur l'autre et n'entend agir que dans son intérêt singulier. Quels résultats peut avoir la méthode expérimentale, en admettant qu'on cherche à l'employer, quand ceux que les circonstances mettent à même de pouvoir l'appliquer ne s'en servent que pour autant que le demandent les intérêts de leur classe, quand ils se proposent d'avance de « respecter les prérogatives actuelles du Parlement, de ne point amoindrir les droits du pouvoir exécutif », en un mot, de conserver intacts les privilèges qu'ils ont accaparés à travers les temps ? Quels fruits peut porter la méthode expérimentale quand, au lieu de lui laisser sa portée normale et de ne reculer devant aucune conséquence nécessaire, la classe dominante se propose d'avance de « canaliser les agitations socialistes », des travailleurs, ce qui veut dire, de piétiner toujours sur place ? Les expérimentalistes de la bourgeoisie ont réduit l'assentiment général à l'assentiment de leur classe. C'est ce que nous reprochons à M. Donnat aussi.

Naturellement ceux-là ne peuvent avoir aucune foi en cette méthode, qui ont analysé ses conséquences passées et qui se trompent à croire que le domaine de ses applications futures restera à jamais aussi restreint. Par exemple, quels résultats pouvait avoir l'essai tenté en Angleterre de fermer les cabarets le dimanche, afin de mettre une borne à l'ivrognerie des classes travailleuses, quand le législateur n'a pas eu l'intelligence ou la bonne volonté d'expérimenter plutôt, comme remède, la limitation des heures de travail et la généralisation de l'aisance. Ni l'ordonnance parlementaire, ni l'amende, ni la prison, rien n'a pu entraver les fraudes nombreuses et très ingénieuses. Les mesures restrictives ont abouti plutôt à un tout autre effet qu'à la tempérance : la passion de l'ivresse a crû dans des proportions énormes et si on avait laissé subsister les règlements répressifs, on aurait assurément abouti à un désastre. Il a raison, l'économiste qui écrit : « Vous voulez que l'ouvrier soit moins tenté par le cabaret ? Ouvrez-lui le dimanche les bibliothèques, les musées, les galeries d'art, le Palais de Cristal, tous les établissements qui demeurent fermés sous l'influence cléricale, que les parcs et les jardins se con-

plissent de divertissements et de jeux proscrits aujourd'hui par un *cant* ridicule ! L'étude, l'admiration du beau, la douce gaîté sont pour la tempérance de meilleurs auxiliaires que vos lois. » Mais, sans aucun doute, la question qui reste debout et qu'il faudrait résoudre d'abord, c'est l'aisance garantie aux hommes en général, de façon à leur permettre d'arriver à la hauteur des jouissances intellectuelles et d'avoir du goût pour elles. Comment n'aimeraient-ils pas la boisson quand elle est l'oubli de la misère, quand elle est l'excitant de la force musculaire anéantie pendant les longues heures de travail, quand elle coûte moins cher, et, le plus souvent, tient lieu d'habillement, de nourriture, même d'abri, comme nous le dit un célèbre écrivain russe, Tchernichewsky, par la voix d'un des personnages de son roman *Que Faire ?*

La méthode expérimentale, c'est vrai, doit tenir compte de tous les documents que fournissent l'ethnographie, la statistique, l'observation comparée des peuples civilisés : elle doit tenir compte de l'application des législations séparées et temporaires ; mais, en tous cas, elle ne peut pas être restreinte lorsqu'elle réclame un champ d'expérience plus vaste, même quand elle aboutirait à la transformation radicale des bases sociales.

Si l'on observe, par exemple, qu'une partie de l'humanité, spécialement la classe prolétarienne, est abreuvée de misères multiples, ignorante, dévote de maladies et de vices ; si l'on observe ensuite que la bourgeoisie lui est supérieure dans presque tous les domaines, parce qu'elle a à sa disposition tout ce qui peut assurer son libre et complet développement, l'expérience est déjà faite : au lieu de lois restrictives, ou au lieu de quelques actes de philanthropie, on proclame ce que les économistes modernes appellent la justice réparative, c'est-à-dire le retour à la collectivité des biens confisqués par quelques-uns. Et c'est peut-être la première expérience à faire. Ainsi on pourrait réparer une injustice sociale, qui est souvent un legs du passé, comme dit M. Fouillée et ce n'est qu'ainsi que l'on pourra intervenir sérieusement en faveur des malheureux qui souffrent. Robert Owen, lorsqu'il était directeur associé d'une grande filature de New Lanarck, en Ecosse, nous en a fourni un exemple frappant. « Il a transformé une population d'environ 2,500 ouvriers, composée d'éléments divers et pour la plupart démoralisés, en une colonie modèle où l'ivrognerie, la police, la prison, les procès, l'assistance publique et le besoin de la charité privée étaient inconnus. Et tout cela, simplement parce que les ouvriers étaient placés dans des conditions plus dignes de l'homme, parce que l'éducation de la génération grandissante était soigneusement surveillée, et que dans sa fabrique le travail était réduit à 10 ½, tandis que ses concurrents travaillaient 13 ou 14

heures par jour ». (C'est le remarquable ouvrage d'Engels : *Le Socialisme utopique et le Socialisme scientifique*, qui nous fournit ce renseignement.)



Je sais très bien qu'on nous opposera les tentatives qui ont échoué, et je sais très bien aussi que la classe dominante est très disposée à se moquer de ceux qui se préoccupent de plus de résoudre la question sociale, en leur donnant, par exemple, le conseil que je trouve dans la Politique de M. Donnat : « Choisissez un district à évangéliser ; allez y exposer vos doctrines ; allez y soumettre vos projets à des discussions contradictoires. Si vous arrivez à convaincre un assez grand nombre de citoyens, à justifier de leurs adhésions et des ressources qu'ils vous apportent, demandez, par les voies légales, qu'il vous soit concédé dans une de nos colonies un lot de terre sur lequel vous pourrez poursuivre votre expérience en toute liberté. Il nous semble que le gouvernement ne devrait pas hésiter à écouter un pareil vœu, en laissant une autonomie complète à la commune que vous fonderiez. Et puis, après un essai favorable, nous ne verrions aucun inconvénient à ce qu'une autorisation analogue à celle que nous venons de dire vous fût accordée même dans un de nos départements? ».. Et, quand un pareil conseil vient d'un homme qui n'est pas tout à fait un naïf, peut-on ne pas la prendre comme la plus grande des moqueries ? Mais, des essais de cette nature n'ont pas montré leur valeur? Que sont les entreprises des utopistes qui croient régénérer le monde au moyen de petites expériences ? Ils ne peuvent évidemment aboutir à quelque chose. Peut-on trouver un lot de terre assez abondant pour contenter les besoins complexes d'aujourd'hui, besoins qui vont chercher leur satisfaction non seulement dans les produits indigènes, mais dans les produits importés des coins les plus éloignés du globe ? Au cas où un tel lot de terre se découvrirait, peut-on trouver les moyens de l'acquérir, lorsque l'État ne l'accorderait même pas gratuitement ? Peut-on trouver les moyens d'y installer des établissements qui soient à la hauteur des découvertes modernes ? Quel capitaliste aventurera les richesses qu'exige une pareille entreprise, qui, en somme, ne peut avoir un but de spéculation et intéresse seulement ceux qui n'ont aucun capital hormis leurs forces musculaires ou intellectuelles ? Mais dans les hypothèses les plus optimistes, quand la supériorité d'une telle expérience serait démontrée, par quel miracle pourrait-on en espérer la généralisation ? Qui pourrait garantir que les grands richards renonceront alors à leurs formidables privilèges, eux qui, comme on l'a très bien dit, en dehors de la forme dans laquelle ils

sont habitués à jouir de la vie, ne comprennent pas la vie ? M. F. Passy, de l'Institut de France, dans une conférence donnée à la Société des sciences politiques et sociales, à Bruxelles, en opposition avec celle faite par Jules Guesde sur le Collectivisme, nous dit déjà : « Enfin, je ne vois pas, jusqu'à présent, que nous soyons pour la plupart, très disposés à faire abandon de notre personne et de nos biens, petits ou grands, à la collectivité... L'homme est, par nature, un animal propriétaire ; mais, quand les hypothèses les plus optimistes sont exclues, toute l'expérience est réduite à détacher de l'organisme social une part minime, de l'isoler, et de la placer dans un état de développement primitif, ou quand elle ne sera pas isolée complètement de la laisser dans les conditions premières malgré son autonomie complète... Certainement c'est le moyen le plus efficace de canaliser les agitations socialistes et de combattre « les utopies » de ceux qui luttent pour établir une organisation harmonique de la société, organisation dans laquelle chaque individu puisse trouver l'assurance et le bien-être. »

Cette analyse rapide est suffisante, me semble-t-il, pour nous éclairer entièrement sur la valeur de pareils projets, et pour nous dispenser de tirer des conclusions ou d'avancer plus loin.

Le défaut de la méthode des expérimentalistes de bonne foi de la bourgeoisie, est qu'ils restreignent trop le domaine de l'expérimentation. Il est certain que l'intérêt de classe, qui se reflète dans leur cerveau et qui domine leur être entier, ne leur permet pas de mettre en application la méthode dans toute son étendue. Comme s'ils ignoraient tout à fait que la question politique est maintenant absorbée par l'économie, et que les questions économiques ne sont pas susceptibles de localisation, les expérimentalistes de la bourgeoisie entendent appliquer la méthode presque seulement aux réformes politiques pures, et, ce qui est encore pire, dans ce domaine même, avec beaucoup de réserves. Or, il est suffisamment démontré aujourd'hui que la question sociale, qui fait l'objet de la politique à deux faces, l'une politique, l'autre économique, et que de la solution de celle-ci plutôt dépend la solution de celle-là. La méthode doit embrasser l'ensemble des faits sociaux, et, si elle est contrainte de les prendre un à un, elle ne peut pas les isoler de la synthèse dont ils font partie. Ainsi, seulement, elle pourra être de quelque utilité en pratique politique. Quelle argumentation plus sérieuse pourrait-on opposer à l'argumentation de M. Eugène Fournière développée dans une étude spéciale publiée dans la *Revue Socialiste* : « Les réformes politiques isolées des réformes économiques qui leur servent de corollaires, ne peuvent qu'augmenter l'écart constaté entre le progrès politique et la rétrogradation économique pour le plus grand nom-

bre. A leur tour les réformes économiques accomplies immédiatement sans que se perfectionne le mécanisme politique, seraient compromises et viciées, bien qu'à tout prendre elles seraient préférables à des réformes politiques isolées. Les réformes économiques doivent accompagner les réformes politiques, puisque celles-ci n'ont de sanction que dans celles-là. — Du mouvement inverse, il résulte qu'à mesure que l'individu acquiert plus de liberté comme citoyen, il perd plus de sécurité comme producteur et comme consommateur. Or, qu'est-ce que la liberté, quand les moyens de l'exercer manquent au plus grand nombre ? La vraie méthode serait d'organiser la production et la répartition des produits d'une manière plus équitable et le reste — c'est-à-dire les réformes politiques — nous viendra par surcroît.— D'ailleurs c'est là la tendance même du mouvement socialiste moderne. — Nous observons que le travail intensif qui nécessite l'emploi d'efforts collectifs, c'est-à-dire associés et combinés se substitue partout au travail isolé, individuel ou familial. L'expérience nous apprend que les crises naissent de la séparation des deux facteurs essentiels de toute vie économique : le travail et le capital, qui n'est lui-même que du travail cristallisé. Or, il est naturel de tendre à supprimer l'insolidarité afin de créer la sécurité. Et, pour cela, il n'y a pas besoin de briser le monde de la production moderne. D'autres essais minimes sont aussi superflus : une substitution de personnes, faisant du producteur un consommateur, suffit pour atteindre ce résultat vers lequel tendent à la fois la transformation de l'outillage industriel, le besoin de sécurité, le sentiment d'égalité des foules, et nos efforts conscients ».

En fin de compte, la méthode expérimentale elle-même s'oppose à ceux qui voudraient restreindre son domaine d'application. Et, si un individu, monté plus haut que tous les autres, ou si une classe de la société seule, malgré sa bonne volonté, n'a pas la compétence suffisante pour employer la méthode expérimentale, c'est un argument de plus pour nous convaincre, que, dans son application aux phénomènes sociologiques, cette méthode doit devenir de plus en plus collective, comme c'est aussi l'avis de M. Degreef. Alfred Fouillée a fortement appuyé la même opinion et Fr. Engels a raison, me semble-t-il, quand il affirme qu'il est impossible à un seul homme, quelque soit son génie, ou à une classe quelconque, de résoudre d'une manière satisfaisante les complexes problèmes sociaux. D'un autre côté, je crois que toute intelligence raisonnable doit être de l'avis de *La Science Sociale contemporaine*, quand elle dit : « Pour avoir dans l'Etat le minimum de servitude, d'inégalité, bref, le minimum de fatalités et de contraintes, il faut que l'autorité sociale soit instituée par la

totalité des citoyens; il faut que la société elle-même, au point de vue du droit pur, soit regardée comme un vaste contrat d'association, le plus général de tous, et dans lequel tous les autres puissent trouver leur place et leur garantie ».

La prétention d'Auguste Comte d'instituer lui-même un système complet d'organisation sociale, ne fût certainement qu'une chimère.

Il est certain que ces considérations qui attaquent tout exclusivisme, pourraient fournir des arguments favorables aussi à ceux qui protestent contre le principe de « l'Internationale », que « l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. » Cette classe est assurément la plus directement intéressée à la solution de la question sociale, mais la question sociale n'intéresse pas seulement la classe ouvrière : elle intéresse toutes les classes de la société et elle doit être examinée et étudiée, abstraction faite des classes et des partis, comme aussi des nationalités. La solution ne peut être définitive qu'à condition qu'elle puisse être adaptée à toutes les situations en général, c'est-à-dire à toutes les branches du travail et de l'activité, à l'agriculture et à l'industrie, au commerce, aux arts, à l'enseignement, à la démographie comme à la politique, à la morale enfin et à la philosophie. Elle doit s'adapter à toutes les branches en général, et voilà pourquoi il n'est n'est pas possible de l'étudier à un point de vue exclusif, voilà pourquoi on ne peut s'en occuper que d'une manière impartiale, indépendante, générale. Dans son étude *Ecrit posthume*, Albert Toubeau parle très bien, mais en revenant du domaine du désir, de ce qui devrait être, au principe de l'Internationale, que voudriez-vous que fassent les travailleurs, quand ce même Toubeau constate que « les masses souffrantes seules, par la voix de quelques rares écrivains, en étaient à signaler le mal social. Quant à la bourgeoisie, elle en niait aveuglément l'existence !!.. Que pourraient faire les travailleurs sinon de rester fidèles au principe de l'Internationale et de n'espérer rien des autres, quand ils voient que la classe dominante conserve toujours son habitude d'exploiter, que « le travail soit manuel, soit intellectuel, reçoit rarement sa rémunération intégrale, une partie des fruits du travail étant presque toujours détournée au préjudice des travailleurs, » comme le constate encore Toubeau. Comment donc voulez-vous que les travailleurs aient quelque confiance en la bourgeoisie qu'ils voient dominée par l'égoïsme le plus révoltant, voulant conserver à jamais, comme classe, une situation qu'elle n'a pu avoir que temporairement : en la bourgeoisie, qui, pour écouter les plaintes du prolétariat et pour intervenir sérieusement en sa faveur, attend que la lutte des classes ait pris un caractère violent et destructeur.

Dans l'organisation actuelle de la société, les travailleurs montreraient qu'ils ne comprennent ni leurs intérêts, ni leur rôle, s'ils abandonnaient encore leur sort aux mains des autres, quelle que soit leur nuance, s'ils se laissaient encore attirer par des leurres ou des promesses.

De tout ceci, ressort comme conclusion nécessaire, la justification de la constitution des travailleurs en parti de classe, la justification de l'emploi de tous les moyens dans la lutte pour l'émancipation, qui aboutira à la libération de tous et permettra la plus large application de la méthode.

En vérité il serait très beau et aussi très utile que tout le monde travaille harmoniquement, avec une entière bonne volonté et un complet désintéressement à la régénération de la société. La politique considérée et cultivée comme une science, la méthode expérimentale appliquée dans toute son étendue, seraient certainement un moyen d'entente, de ralliement pour tous, et peut-être le seul moyen de respecter le désir des sentimentalistes, d'éviter les grands cataclismes sociaux vers lesquels nous poussent fatalement les exacerbations des antagonismes des classes.

L'observation, l'expérience et l'assentiment doivent faire l'objet de nos méditations.

P. MUSOIN.

8 Mars 1893.

MAURICE RITTINGHAUSEN

Le socialiste franco-allemand Rittinghausen, n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la *Revue Socialiste*. A plusieurs reprises nous avons parlé de son admirable livre sur la *Législation directe du peuple par le peuple.*

Récemment nous recevions de sa digne et honorée fille, Mlle Emma Rittinghausen, deux études de son père, à savoir :

Considérations sur la liberté morale et sur l'origine du droit et de la *Souveraineté du gouvernement représentatif ou exposition de l'élection véridique.*

Mlle Emma Rittinghausen nous demandait de les publier dans la *Revue Socialiste;* nous y consentîmes volontiers et lui demandâmes quelques notes biographiques sur son père.

Elle a bien voulu nous envoyer les pages suivantes qui, destinées à servir de préface à une édition française aux œuvres complètes de Rittinghausen, sont encore inédites.

Nous les publions donc.

La première partie consacrée à l'ascendance maternelle de Rittinghausen, qu'il rattache à la plus haute et plus antique noblesse française est un peu longue, mais elle n'est pas dépourvue d'intérêt.

Incessamment, nous publierons les travaux sus-indiqués de l'éminent socialiste colognais.

Rittinghausen est né à Huckeswagen, Allemagne, où son père était bourgmestre, le 12 novembre 1814. Par sa grand'mère, Marie-Thérèse de Blois, il descendait des anciens comtes de Blois, une des familles les plus puissantes et les plus guerrières du Moyen-âge, dont l'ancêtre fut le normand Gerlo, qui reçut du roi Charles le Simple le comté de Blois, comme son cousin Rollon en reçut le duché de Normandie.

Son fils, Théobald le Vieux, acheta le comté de Chartres.

Eudes, acquit la Touraine. Il épousa successivement Alix,

puis Berthe, filles de l'empereur d'Allemagne, Conrad II, et sœurs de l'empereur Henri III. Il resta à Bar.

Henri-Etienne de Blois épousa la fille de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre, prit part à la première et seconde croisade et fut tué à Rama (1100). Il laissa quatre fils dont l'aîné Théobald III lui succéda, et le second, Etienne de Blois, devint roi d'Angleterre († 1155).

Théobald III possédait aussi le comté de Champagne par héritage, et son conflit avec le roi de France donna lieu au massacre de Vitry (1141).

Son fils, Théobald IV, épousa la fille du roi, Louis le Jeune, prit part à la croisade de Philippe-Auguste et resta, ainsi qu'un de ses frères, devant Saint-Jean-d'Acre (1192).

Son successeur, Louis de Blois, entreprit la croisade avec Baudouin de Flandre. Devenu prince de Bythinie, après la conquête de Constantinople, il fut tué dans un guet-apens des Bulgares (1205).

Théobald V n'ayant pas laissé de descendants mâles, les possessions de la famille de Blois, qui étaient toutes des *fiefs féminins*, passèrent à Marguerite de Blois, qui épousa Gauthier d'Avesnes, de la maison de Hainaut, ce qui fit que Marie de Blois, unique fille issue de ce mariage, hérita en sus des biens de France : Avesnes, Treslong (Vieux Treslong) et plusieurs autres grands fiefs des Pays-Bas. Celle-ci épousa Gaucher de Châtillon-sur-Marne, comte de Saint-Paul, dont les enfants prirent le nom de Blois, comme étant le plus illustre, tout en gardant les armes des Châtillon.

La maison de Châtillon-sur-Marne compte un grand nombre de héros et d'hommes célèbres. Nous citerons : Eudes de Châtillon qui devint le pape Urbain II et fit prêcher les croisades, auxquelles sa famille prit une large part. Son neveu Gaucher Ier, entreprit la première croisade. Gaucher de Châtillon II fut tué pendant la croisade de Louis le Jeune, 19 janvier 1147. Renaud de Châtillon, après être devenu prince d'Antioche, fut fait prisonnier par les Sarrasins (1161), et décapité par eux (1186). Gaucher de Châtillon III devint le héros tant fêté de la bataille de Bouvines (1214). Ayant perdu son père en bas âge, il avait été élevé par Philippe-Auguste, dont il était proche parent. Son frère Guy était resté devant Saint-Jean-d'Acre. Ce fut le fils de ce dernier qui épousa (1225) l'héritière de la maison de Blois.

Leur descendant Guy (1312) épousa Marguerite de Valois, sœur du roi Philippe de Valois, et la famille de Blois sembla avoir atteint le sommet des grandeurs humaines, quand le second fils, issu de ce mariage, l'héroïque Charles de Blois, épousa

l'héritière du duché de Bretagne. Mais le comte de Montfort lui disputa cet héritage *avec l'aide des Anglais* et suscita par là, la guerre de Bretagne, qui constitue l'époque la plus brillante de la chevalerie française. Las d'un combat qui durait depuis 23 ans avec des fortunes diverses, les deux adversaires se rencontrèrent à Auray (29 septembre 1364) bien décidés à vaincre ou à mourir. Charles de Blois y trouva la mort des braves. Son fils et ses petits-fils continuèrent la lutte (1420) ; ils parvinrent à s'emparer de la personne du duc régnant de Bretagne, mais celui-ci fut délivré, les de Blois vaincus complètement, et dépouillés de tous leurs biens, que le duc partagea entre ses partisans.

26 grands fiefs leur appartenant, furent distribués aux familles de Rieulx, de Vivone, de la Marche, de Chateaubriand, de Kéronsère, de Plouwara, et les trois frères du duc, et 142 familles nobles s'enrichirent de leurs dépouilles. Ces familles conclurent entre elles un traité, par lequel elles s'engageaient à s'assurer mutuellement leur butin, et à ne jamais permettre à un de Blois de revoir le sol de ses ancêtres. On trouve parmi les signataires plusieurs Rohan, Guéménée, Laval.

Pendant que ces évènements tragiques consommaient la ruine de la branche cadette, la main du malheur s'appesantissait aussi lourdement sur la branche aînée. Le frère de Charles de Blois, Louis, comte de Blois, de Chartres et de Dunois, était resté à Crécy (27 octobre 1346). Il avait laissé trois fils, Louis, Jean et Guy. Louis étant mort sans enfants, laissa toutes les possessions de sa maison à son frère Jean. Celui-ci vivait presque toujours dans ses fiefs des Pays-Bas, où il avait épousé une de ses parentes, Sophie de Daelen, de la maison d'Arbel, dont il eût deux fils, Jean et Guy de Blois.

Un peu plus tard il entra en conflit avec l'évêque d'Utrecht, et celui-ci prétendit alors que le mariage de Jean, *qu'il avait célébré lui-même*, n'était pas valable pour cause de parenté ; il mena la chose avec tant d'acharnement, que le pape ordonna au comte de quitter sa femme et ses enfants, et le frappa d'excommunication quand il refusa d'obéir. La comtesse mourut bientôt après de chagrin, et Jean dont l'excommunication avait été levée, épousa une duchesse de Geldern, mais il ne tarda pas à rejoindre sa première femme dans la tombe.

Son frère Guy s'empara alors du comté de Blois, sous prétexte que ses jeunes neveux n'étaient pas nés en mariage légitime. Cette usurpation lui réussit avec l'aide du roi Charles VI ou plutôt (puisque le roi était fou), de l'entourage de celui-ci, lequel poursuivait par là un but intéressé. Guy était sans

enfants et son obésité maladive faisait présumer qu'il n'en aurait jamais. On lui fit donc proposer plus tard de vendre le comté à la couronne. Guy, qui avait bien voulu l'accaparer pendant sa vie, mais qui ne voulait nullement déposséder ses neveux après sa mort, entra dans une extrême fureur à la première ouverture sur ce sujet, et menaça de se venger de l'envoyé du roi. Mais celui-ci gagna la comtesse par la promesse d'un riche douaire, et avec l'aide d'un valet, on parvint peu à peu à amener Guy qui ne pouvait plus sortir de sa chambre, et auprès duquel on ne laissait pénétrer personne, à signer l'acte de vente. Il mourut en 1397, et la couronne prit possession du comté pour une somme dérisoire. Ainsi Jean et Guy de Blois se trouvèrent dépouillés du grand héritage de leur père et réduits à leurs seules possessions des Pays-Bas, Treslong, Hallten, Bothland, etc. Ils formèrent deux lignes dont l'aînée fut surnommée celle de Treslong, et la cadette celle de Hallten.

Les de Blois prirent une part active à la révolution contre Philippe II.

Maximilien de Blois fut le premier qui signa le Compromis des Nobles, dans la maison de Nicolas de Hamm, et son exemple fut suivi à l'instant par dix autres gentilhommes, parmi lesquels ses cousins Jean et Guillaume de Blois. Après l'arrivée du duc d'Albe, Maximilien essaya de s'emparer d'Amsterdam par un hardi coup de main, mais il fut fait prisonnier, condamné à mort et exécuté avec Jean de Blois et d'autres nobles, le 2 juin 1568, peu de jours avant Egmont et Horn. Guillaume de Blois vengea de chevaleresque façon la mort de ses parents. Bien que blessé à Jemmingen, il acheta un vaisseau, devint gueux de mer, et alla attaquer la ville de Briel, qu'il enleva aux Espagnols, ce qui donna le signal de la révolte générale des Pays-Bas. En 1576 il fut nommé amiral de Hollande et de Zélande.

Lancelot de Blois de la branche aînée de sa maison, émigra à Cologne, où il épousa Judith de Hénot, la sœur du savant théologue et diplomate Hartger de Hénot. Celui-ci malgré les hautes dignités ecclésiastiques dont il était revêtu, fut frappé vers la fin de sa vie d'une accusation de sorcellerie. Il parvint, il est vrai, à se disculper complètement, mais il ne put sauver sa sœur, Catherine de Hénot. Cette dame, bien que soumise à la torture trois fois jusqu'à la syncope, ne cessa de protester de son innocence jusqu'à la mort avec une fermeté digne d'admiration. Elle fut brûlée comme sorcière à Cologne, le 26 mai 1628.

Voyez pour l'exactitude de la généalogie : Depuis le normand Gerlo jusqu'à Rittinghausen : Du Tillet : *Recueil des rois de France*. André du Chesne : *Histoire des Comtes de Châtillon-sur-*

Marne (Blois) Smalegange : *Chronique de Zélande.* Fahne : *Histoire des familles nobles de Cologne. Clève, Berg.* (Heberle, Lempertz, Cologne 1818) et les actes officiels de la fondation de la famille de Hénot à Cologne. (*Kölner Studienstiftung*).

La maison de Blois-Châtillon possède, comme presque toute la vieille noblesse de Champagne, le privilège de transmettre le nom et les armes par les femmes (noblesse utérine), privilège conféré par le roi Charles le Simple après la bataille de Fontenay (841), laquelle fut si meurtrière pour la noblesse de cette province, qu'il le jugea nécessaire pour relever les familles de ces braves. Ce privilège, parfois attaqué dans le cours du temps, fut toujours confirmé à nouveau et pour la dernière fois par l'article 62 de la Charte de 1830, époque depuis laquelle il n'a plus été contesté.

L'histoire de la famille de Blois est des plus dramatiques. Si nous en avons donné ici un aperçu, c'est pour montrer combien le souvenir de tant de grandeurs, joint à de si immenses adversités, devait contribuer à développer les idées philosophiques chez un homme d'un caractère aussi sérieux et réfléchi que Rittinghausen. C'est à cette origine qu'une grande dame du pays de Liège attribuait un jour son goût si prononcé et jamais démenti pour la politique, en lui appliquant le proverbe : *Enfant de chat aime à manger souris*.

Doué d'un esprit supérieur, d'une érudition brillante, d'une logique implacable et mathématique, d'un zèle infatigable, d'une volonté de fer et d'un courage indomptable, il voua sa vie principalement à l'étude des sciences sociales, et jeta le gant à tous les préjugés qui tiennent l'humanité sous leur joug depuis des siècles.

Il mit son vaste savoir et toutes les aspirations de son âme au service de ce combat, sacrifiant la carrière bien plus avantageuse qu'il eût pu espérer grâce à ses hautes facultés et à son origine, qui lui eût assuré de puissantes protections, s'il eût mis ses talents au service des classes dirigeantes, au lieu de les vouer à la cause des faibles et des vaincus.

Il sacrifia ainsi son bonheur à ses opinions, car toute sa vie ne fut qu'un combat et une longue abnégation.

Tout jeune encore pendant les années qui précédèrent la révolution de 1848, alors que le mécontentement avec toutes les choses existantes, et un vague désir d'amélioration, fermentait dans toutes les têtes, il émettait, comme publiciste, des plans précis et des demandes pratiques, préconisant l'établissement et l'exploitation des chemins de fer, des banques et des sociétés d'assurances par l'Etat.

Peu de temps après la construction du premier tronçon de voie ferrée sur le continent, il démontrait dans une brochure allemande intitulée : *Sur l'organisation de l'industrie d'Etat*, de quelle immense utilité cette nouvelle invention pouvait être pour l'amélioration du sort des classes ouvrières, si l'Etat faisait construire et exploiter les chemins de fer lui-même, au lieu de les céder à des sociétés d'actionnaires. De même il s'élevait contre le privilège accordé aux banques particulières d'émettre du papier-monnaie.

Lassalle émit les mêmes idées 15 ans plus tard. Mais ces principes qui commencent à gagner du terrain aujourd'hui, alors que le gouvernement prussien lui-même est entré en partie dans cette voie, n'étaient nullement compris, à cette époque. Cependant Rittinghausen ne cessait d'écrire sur des questions de droit, d'économie politique, de philosophie, d'histoire et en général sur tout ce qui touche aux sciences sociales et politiques.

Il fut, avec Karl Marx et Engels, un des fondateurs de la *Nouvelle Gazette du Rhin*. Après l'abolition de celle-ci, il fonda, avec le docteur Hermann Becker, le même qui dans le grand procès des communistes fut condamné à 5 ans de forteresse, (ce qui ne l'empêcha pas de mourir au poste très-élevé de premier bourgmestre de Cologne), la *Gazette de l'Allemagne de l'Ouest (Westdeutsche Zeitung)*. Rittinghausen eût toutefois la précaution de signer de son nom tous les articles qu'il publia dans ce journal, ne voulant pas être responsable des attaques violentes que Becker se permettait sans cesse contre les personnes.

En même temps que par la plume, il cherchait à propager ses idées par la parole dans les clubs et les assemblées politiques fort en vogue dans ce temps, si bien qu'il était un des orateurs les plus connus des bords du Rhin, quand survint la révolution de 1848, ce qui lui valut un mandat pour le Parlement de Francfort (*Vorparlement*).

Rittinghausen se crut bien près alors de voir ses espérances réalisées, c'est-à-dire une Allemagne unie sous une forme démocratique. Mais il ne tarda pas à être détrompé. Cette assemblée élue librement par tous les peuples de langue allemande sans aucune participation de la part des Princes, et contre leur volonté, se sépara sans avoir profité du pouvoir qu'elle avait eu en mains et sans en avoir constitué un autre qui pût la remplacer. Elle assura par cette bévue et d'autres le triomphe de la réaction.

En vain Rittinghausen dit en plein Parlement : « En 1815, quand l'Allemagne reconquit son indépendance, le premier devoir était de créer un pouvoir central, une Constitution pour toute

l'Allemagne, les Princes ne l'ont pas fait, ils ne peuvent donc pas se plaindre si aujourd'hui les peuples le font ». On lui objecta la volonté des différents gouvernements. Il répondit : « Il n'existe plus de gouvernement en Allemagne ».

Ces paroles soulevèrent un tumulte indescriptible et les protestations les plus violentes. Jugeant la cause de la démocratie perdue dans ce pays après des fautes aussi grossières, Rittinghausen reporta toutes ses espérances vers la France. Il se rendit à Paris avec une idée nouvelle qu'il n'avait énoncée jusque-là que dans un club de Cologne, et dans son journal, la *Westdeutsche Zeitung*.

Attribuant les défectuosités de l'organisation sociale à ce qu'on avait toujours chargé quelques individus de la confection des lois, au lieu d'en charger la généralité des citoyens « faisant ainsi représenter l'intérêt général par l'intérêt particulier, son contraire », Rittinghausen se convainquit que de même que le gouvernement d'un seul répond à la domination de la noblesse et du clergé, le gouvernement représentatif répond à la domination de la bourgeoisie, que ce devait donc être une *autre* forme de gouvernement qui répondit non plus seulement aux intérêts d'une caste, mais aux droits et aux intérêts de tous.

Cette nouvelle forme de gouvernement qui remet le pouvoir entre les mains du peuple entier dont seul il émane, selon les idées modernes, il la trouva et l'appela : « La Législation directe par le peuple ».

Tout enfant apprend sur les bancs de l'école qu'à Rome et à Athènes, chez les peuplades de la Germanie et chez beaucoup de tribus sauvages, tous les hommes débattaient en commun sur les lois, mais jamais personne n'avait imaginé qu'il fut possible de retourner à cette antique coutume et de lui donner une organisation qui en fit un système gouvernemental adaptable aux grands peuples modernes.

J.-J. Rousseau l'avait déclaré impossible ; impossible Hérault de Séchelles. Dans sa Constitution de 1793 la Chambre des députés était le seul « appareil à faire les lois ». Le peuple n'avait qu'un droit de réclamation contre ces lois, lié à des difficultés inextricables et réduit à un petit nombre de cas. Babœuf, lui, admet une Chambre *et* un Sénat.

Rittinghausen fut *le premier qui jugea possible de détruire le système représentatif jusque dans sa racine*, le premier qui établit que *sans représentation, sans délégation, sans députation d'aucune espèce*, les lois peuvent sortir d'une façon organique, des délibérations de toute une grande nation composée de millions d'individus. Que le peuple *seul* peut ériger tout l'appareil législatif qui

parait si abstrait, si compliqué dans les grands Etats modernes.

Ce fut le 8 septembre 1850 que parut dans *La Démocratie Pacifique* le premier de ces trois articles intitulés : « La Législation directe par le Peuple, ou La Véritable Démocratie », qui eurent alors un si grand retentissement par toute la France. Rittinghausen aimait à raconter comment, ayant compris l'absolue nécessité de convertir un des chefs de la démocratie française à ses idées, la haute opinion qu'il s'était faite du noble caractère, de l'esprit et du talent de Victor Considérant, le chef des Fouriéristes, lui avait donné la conviction que c'était lui et nul autre qu'il parviendrait à convaincre. Son attente ne fut pas trompée.

Victor Considérant, dans sa brochure *La Solution ou le Gouvernement direct du Peuple*, raconte la chose comme suit : Chapitre XXX, page 60.

« L'idée de l'application actuelle du gouvernement direct « vient de l'Allemagne. Je le confesse en toute humilité, bien « que le gouvernement par le vote de tous, soit la forme même « du gouvernement dans le système sociétaire, je n'avais jamais « eu l'esprit de spéculer un moment sur l'application actuelle de « ce mode de faire. C'est assurément fort sot à nous autres « phalanstériens de n'avoir pas compris plus tôt que l'esprit « moderne, qui s'est entêté depuis un siècle à la solution du « problème politique, du problème du pouvoir, ne s'arrêterait « pas dans cette voie avant d'être au bout. Depuis la Révolution « de Février, cette inadvertance est impardonnable. J'irai plus « loin dans mes aveux. Quand Rittinghausen m'a parlé de la « Législation directe et immédiate, aveuglé encore par le préjugé « commun, persuadé que ce dernier terme ne pouvait être atteint « que dans un monde réorganisé et régénéré par l'association, « je la repoussai quelque temps. Cependant j'admis tout de suite « qu'une pareille idée devait être prise en considération, publiée « et discutée. Je lui offris la publicité dont disposaient mes amis « de *La Démocratie Pacifique*. La suspension judiciaire de notre « journal retarda de trois mois la publication, mais déjà la « réflexion m'avait convaincu comme elle convaincra facilement « tous les démocrates sincères. Discutée seulement jusqu'ici « dans un club de Cologne, voilà donc l'idée du gouvernement « direct du peuple livrée à la discussion de la démocratie de « l'ancien et du nouveau continent. »

Si les autres chefs de la démocratie française s'étaient laissé convaincre comme Considérant, peut-être l'idée de la législation directe qui est susceptible d'électriser les masses eût-elle épargné à la France le second empire et tous les malheurs qui l'ont suivi.

mais ils se déclarèrent, au contraire, ses adversaires et Rittinghausen dut soutenir une longue polémique contre Louis Blanc, Emile de Girardin et Proudhon, qui fit beaucoup de bruit, il est vrai, mais pendant laquelle la démocratie perdit le temps précieux où elle avait encore le pouvoir de mettre la nouvelle doctrine à l'essai.

Louis Napoléon, lui, ne perdait pas de temps, il agissait pendant que les autres parlementaient.

La douleur de Rittinghausen lors du coup d'Etat, fut immense ; c'était l'anéantissement de toutes ses espérances, de tous ses rêves de bonheur. Il voyait la réalisation de l'idéal de sa vie reculé à un temps si lointain, qu'il pouvait à peine espérer en voir poindre l'aurore.

Tout le retentissement qu'avait eu la Législation directe en France, toute la propagande faite en sa faveur, et qui avait coûté tant de peines et de labeurs, se trouvèrent engloutis sous le poids de la plus terrible réaction que l'on ait jamais vue en Europe.

Cependant il ne se laissa pas décourager, bien résolu à combattre jusqu'à son dernier soupir pour ses convictions. Et il tint parole, car jusqu'au jour où à l'âge de 70 ans (1884) une terrible opération fit tomber la plume pour toujours de sa main défaillante, il ne cessa de propager ses principes par tous les moyens en son pouvoir, de les défendre envers et contre tous.

Afin de se faire une idée des difficultés inouïes que Rittinghausen eut à surmonter pour maintenir le drapeau de la Législation directe dans ce temps de réaction effroyable, il faut se rémémorer qu'une grande partie de la démocratie croyait alors que la réalisation des réformes sociales ne dépendait nullement d'un état politique quelconque. D'ailleurs l'idée de la Législation directe était tellement en désaccord avec l'opinion accréditée depuis des siècles de la crasse ignorance des masses et de leur incompétence complète en matière politique et législative, qu'elle paraissait bizarre, baroque et impraticable au plus haut degré à presque tous.

Nous avons devant nous un article d'un journal socialiste : *Le Prolétaire* qui paraissait à Bruxelles (n° du 1 mai 1856) dans lequel un démocrate s'exprime comme suit à propos du système de Rittinghausen :

« Croyez-moi, citoyen rédacteur, n'ouvrez pas vos colonnes « à de pareilles plaisanteries, car un journal comme le vôtre ne « doit s'occuper que de choses sérieuses. »

La presse des autres partis se donnait le mot pour ignorer tout ce qu'un démocrate pouvait dire ou écrire, et anéantir ainsi

par la conspiration du silence ce qu'il eût été bien moins aisé de réfuter par la raison. Ce n'est que depuis que le socialisme en impose par un accroissement encore inattendu, même il y a dix ans d'ici, qu'elle commence à se départir un peu de ce système barbare.

Dans ce temps Rittinghausen pouvait encore s'estimer heureux, quand un journal comme *La Gazette générale d'Augsbourg*, le prenait violemment à partie dans un article de fond (17 novembre 1852) disant : « Mais cette insigne folie de la Législa- « tion directe était même trop extravagante pour les autres « chefs de la démocratie et à la seule exception de Victor Consi- « dérant ils se déclarèrent tous ses adversaires ».

Déchu de ses espérances dans un pays, Rittinghausen se rabattait sur un autre. S'adressant à toutes les nationalités il recevait d'ordinaire dans toutes les langues la même décevante réponse : « Ah bah ! laissez donc, c'est une *utopie* ». Tout autre, moins convaincu, se serait laissé décourager, mais confiant dans l'inexorable logique de l'évolution historique, il répondait : « Qu'ils le veuillent ou non, il *faudra* qu'ils y viennent ».

Il fit beaucoup pour ranger les ouvriers de Cologne sous le drapeau de la démocratie et s'occupa pendant de longues années avec une ardeur infatigable de leur éducation politique. Mais bien souvent il vit le groupe qu'il était parvenu à former se fondre et se renouveler. Car dans ce temps le parti socialiste était bien petit, dédaigné des autres pour sa faiblesse et l'on trouvait tout aussi peu qu'aujourd'hui à y récolter les biens de ce monde, avec moins d'encouragement moral, car la perspective du succès paraissait bien plus éloignée.

Beaucoup parmi les jeunes se laissaient entrainer quelque temps par une ardeur inconsidérée qui leur attirait mille persécutions sans profit pour la cause, puis sortaient un jour de prison complètement mâtés ou changés en réactionnaires.

D'autres, aux prises avec les difficultés matérielles de la vie, pensaient à femme et enfants et abandonnaient un parti où il n'y avait à récolter que privations et souffrances et qui exigeait de ses disciples le sacrifice absolu de leur intérêt personnel.

Rittinghausen fut un des premiers adhérents à l'Internationale, mais là aussi l'antipathie d'une fraction, alors encore très nombreuse des socialistes, pour les questions politiques lui causa de grandes difficultés. Au Congrès international de Bâle, malgré un discours remarquable, dans lequel il objectait à ceux qui attendaient tout d'une révolution sans se faire un plan politique déterminé pour le lendemain, qu'ils la verraient périr misérablement comme celle de 1848, s'ils n'étaient pas fixés très

exactement à l'avance sur le mode de gouvernement à l'aide duquel ils voulaient établir un nouvel ordre de choses, il ne put obtenir la mise en discussion de la Législation directe. L'appui de Goeg, de Liebknecht et de plusieurs autres, une circulaire entrainante de Karl Bürkli, rien n'y fit, le Congrès resta inexorable.

Cependant vers la même époque, après tant d'années d'incessants déboires, il parvint à faire inscrire la Législation directe au programme du parti socialiste allemand au Congrès d'Eisenach. Jusque-là les anciens coryphées du parti : Karl Marx, Lassalle et Engels s'étaient montrés aussi peu enthousiastes de cette théorie que les Français Louis Blanc, Emile de Girardin et Proudhon.

De même il obtint le triomphe de voir la Législation directe introduite à Zürich, bien qu'un peu dénaturée par un mélange de parlementarisme.

Pendant le Congrès de Bâle, 11 septembre 1869, Karl Bürkli auquel on doit l'introduction de la Législation directe à Zürich, et qui a rendu d'immenses services à la cause de la démocratie en Suisse, déclarait :

« Que Rittinghausen était l'*initiateur intellectuel* de cette grande transformation, et que lui, Bürkli, était son élève; que déjà en 1850, il avait combattu comme tel avec succès, pour l'introduction de la Législation directe, ce qui l'avait fait nommer dans le Grand Conseil du canton. Déjà alors, ajouta Bürkli, la Législation directe eût été introduite, non seulement en France, mais en Suisse, si le coup d'Etat du 2 décembre qui amena dans tous les pays une réaction formidable, n'était survenu, mais les partisans de la Législation directe ne se sont pas laissé décourager, ils n'ont cessé de combattre, et ils viennent enfin de remporter une éclatante victoire dans plusieurs cantons. » (Voyez : *Gazette du Rhin* du 21 septembre 1869.) Bürkli s'exprime de la même façon dans *Frei Himmen*.

De même on lit dans l'*Indépendant* de Neuchâtel, n° 197 (1858) : « C'est dans le sein des monarchies que cette idée de la Législation directe est éclose ».

Le conseiller d'Etat Siebel voulut alors nommer Rittinghausen professeur de science sociale à l'Université de Zürich, mais on renonça ensuite à ce projet à cause de la faiblesse de sa voix qui s'était accentuée avec l'âge.

On a parfois *identifié complètement* la Législation directe par le peuple avec le *Referendum et l'Initiative*, alors que cependant ces dénominations seules devraient déjà indiquer qu'il s'agit là d'un compromis entre le système représentatif et la théorie de Rittinghausen.

Pour qu'on puisse *en référer* au peuple sur les lois, il faut qu'il y ait encore un autre pouvoir législatif en dehors du peuple, de même on ne dit pas d'un homme qui fait *seul* ses affaires, qu'il a l'initiative dans ses affaires, puisque cela va de soi.

Mais si cet homme a un associé qui est plus rusé et plus expérimenté que lui, son initiative peut se trouver singulièrement compromise, et c'est pourquoi Rittinghausen ne voulait pas d'associé pour le peuple en matière de législation.

Dans son livre allemand : *La Législation directe*, Cologne, 1877, il dit à propos de ce compromis : « Il ne sera jamais à éviter comme forme transitoire là où la transformation s'opérera « d'une manière pacifique et où une partie de la bourgeoisie le « demande avec le peuple, comme en Suisse, mais plus la démo- « cratie sera *neuve* dans un pays plus ce compromis présentera « le grave danger que la Chambre n'use de son pouvoir pour « abolir de nouveau les droits populaires ».

Il ajoute page 134 : « Si l'on essayait par suite d'un déve- « loppement d'idées singulier d'introduire cette institution « bâtarde, là où le système représentatif périt d'une autre ma- « nière, il y a du moins un point sur lequel on ne pourrait faire « la moindre concession : *L'abolition de l'armée devrait être « décrétée par vote populaire avant l'élection d'une assemblée « législative*. Si on agissait autrement, si on voulait avant l'abo- « lition de l'armée élire une assemblée pour attendre niaisement « ce décret de celle-ci, ce serait — on peut l'affirmer avec certi- « tude — commettre un suicide. Ce décret ne serait jamais pro- « posé, il ne paraitrait jamais, mais la Chambre ferait *un coup « d'Etat parlementaire*, pour se transformer ainsi sans peine « d'un corps qui *propose* les lois en un corps qui les *impose* ».

En un mot, sans parler de beaucoup d'autres considérations trop longues à reproduire ici, Rittinghausen craignait que chez tout peuple moins expérimenté en politique que le peuple suisse, la Chambre ne parvienne à escamoter bien vite le « Referendum et l'Initiative » comme la Convention escamota la Constitution, bien moins gênante pour elle, de 1793. Encore ne faut-il pas oublier que le système représentatif était parvenu, *même en Suisse*, à abolir presque complètement les Landsgemeinden, ce dernier vestige des vieilles libertés germaniques (1).

Peu de temps après l'introduction de la Législation directe à Zurich, Rittinghausen publiait dans le *Landbote* de Winterthur une série d'articles pour engager les autres cantons à imiter

(1) Zug perdit sa *Landsgemeinde* le 17 janvier 1848, Schwytz le 18 février 1848, Vaud le 10 janvier 1848, etc.

celui-ci. De même il se servait de l'exemple de Zürich pour chercher à entrainer la Belgique dans la même voie.

En 1868 il s'était adressé par lettre ouverte au Dr Johann Jacobi de Konigsberg, un savant très estimé en Allemagne, pour l'engager à se déclarer pour la législation directe par le peuple, démarche qui fut suivie de succès. Il s'adressa également à Victor Hugo pour le prier de l'aider à propager cette idée en France. Victor Hugo lui répondit : « Dans quelques semaines je passerai peut-être par Cologne, et je serai heureux de m'entretenir avec vous du grand sujet que vous traitez avec tant d'élévation ». Mais Victor Hugo avait plus la nature d'un poète que celle d'un homme politique, et cet essai resta sans résultat pratique. Une tentative que fit Rittinghausen dans le même but près de M. Kable, député au Reichstag allemand pour l'Alsace-Lorraine, n'eut d'autre effet, si nous ne nous trompons, que de susciter quelques articles dans le *Le Temps*.

Rittinghausen fut plusieurs fois membre du Reichstag allemand. Là, comme partout ailleurs dans la vie, il suivit sa propre route, se prononçant toujours pour ce qu'il croyait juste et vrai, sans se laisser jamais influencer par des préjugés de parti, ou des coteries de factions.

En 1883 il réclama l'introduction du polonais comme langue judiciaire dans les districts où l'on parle cette langue, en se basant sur des motifs de droit et de statistique criminelle, ce qui lui valut des remerciements de la part de la colonie polonaise à Berlin. Il demanda aussi que l'entretien des indigents fût confié à l'Empire, et soutint le droit au travail avec les arguments les plus concluants, un an avant le célèbre discours du prince de Bismarck sur ce chapitre.

De même il proposa l'augmentation du nombre des députés qui était devenu insuffisant au vœu de la Constitution. On le refusa, mais on eût à le regretter depuis, puisque le nouveau bâtiment du Reichstag, qui a coûté tant de millions, menace de devenir bientôt trop petit, ce qui fit dire à Rittinghausen : « En France, sous Napoléon III, on mettait deux cavaliers sur un cheval, aurait-on l'intention au Reichstag allemand de placer deux députés sur un siège ».

Pendant cette même période législative, il eut l'occasion de rendre un service important à la ville de Cologne dont il était citoyen, en prouvant ses droits de propriété sur ses anciennes fortifications, que le gouvernement voulait lui faire payer très cher. Si ce droit ne fut pas reconnu en entier, tel que Rittinghausen le revendiquait, c'est parce que le conseil communal d'alors ne le soutint pas suffisamment ; du moins ses travaux et

son attitude au Reichstag firent obtenir à la ville des conditions beaucoup moins onéreuses que celles posées d'abord.

Il publia sur cette question une brochure intitulée : *Les Fortifications d'origine communale de la ville de Cologne.*

Les principaux ouvrages de Rittinghausen en langue française sont :

La Législation directe par le peuple ou la véritable démocratie. Paris, 1850.

La Législation directe et ses adversaires. Bruxelles, 1852.

Considérations sur la liberté morale et sur l'origine du droit. Bruxelles, 1865.

Le Système protecteur et le libre-échange, 3 volumes.

Du Papier monnaie dans ses rapports avec l'organisation des travaux publics par l'État.

Considérations d'un Allemand sur la défense de la Belgique.

Et en allemand :

Sur l'Organisation de l'industrie d'État. Cologne, 1848.

La Philosophie de l'histoire. Cologne, 1868.

De la Nécessité de la Législation directe par le peuple. Cologne, 1869.

Des Bases insoutenables du système représentatif. Cologne, 1870.

De l'Organisation de la Législation directe. Cologne, 1870.

Réfutation des arguments produits contre la Législation directe. Cologne, 1872.

La Révolution de 1848 (manuscrit).

Un roman (manuscrit).

Plus d'innombrables articles de journaux dans les deux langues, parmi lesquels de fort remarquables sur les sujets les plus divers.

Dans la vie privée Rittinghausen montra toujours la même abnégation que dans la vie publique. Il était très généreux, d'une bonté de cœur, d'une grandeur d'âme et d'un dévouement à toute épreuve.

Son caractère était au plus haut degré chevaleresque, non pas de cette galanterie superficielle du siècle passé, qui s'allie si souvent aux plus misérables défauts, mais de cet esprit chevaleresque qui considère comme le premier devoir du fort de protéger le faible et de prendre parti pour l'opprimé.

Il était d'une taille majestueuse et imposante, d'une figure noble et belle, d'une dignité qui ne se démentait jamais.

Il mourut à Ath, Belgique, le 29 décembre 1890, à l'âge de 76 ans. Tous les journaux de tous les partis furent unanimes à reconnaître qu'il jouissait de la plus haute estime de tous, même de ses adversaires politiques.

Le Conseil municipal de la ville de Paris adressa à son frère, Monsieur Edouard Rittinghausen, la lettre suivante :

Paris, le 16 janvier 1891.

Monsieur,

Le Conseil municipal de la ville de Paris a reçu la lettre par laquelle vous voulez bien lui faire part de la perte cruelle que vous venez de faire en la personne de Monsieur Maurice Rittinghausen. Il m'a chargé de vous exprimer toute la part qu'il prend à votre douleur, et de vous prier d'être auprès de la famille de l'illustre démocrate l'interprète de ses sentiments de profonde condoléance.

Nous vous remercions, Monsieur, d'avoir eu la bonne pensée de rappeler que Rittinghausen appartenait presque à la France, et par sa grand'mère dont elle était le pays d'origine, et par l'affection qu'il lui a témoignée en publiant dans notre langue ses grands travaux de philosophie politique.

La perte de Rittinghausen sera ressentie douloureusement par tous ceux qui aiment le peuple, dont il a défendu les droits avec tant d'éloquence et de dévouement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, les assurances de notre haute considération.

Pour le bureau du Conseil municipal,

Le Président : (Signé) L. Levraud.

Nous terminerons cet aperçu biographique avec les belles paroles de la *Kölner Arbeiterzeitung* (14 janvier 1891).

« Rittinghausen est mort, mais l'idée vit, elle a la vie éter-
« nelle, et finira par remporter la victoire ».

Emma Rittinghausen.

CHANSONS SOCIALISTES

DE JEAN LOMBARD.

Vers la fin de l'année 1889 nous avions conçu avec quelques vaillants camarades (Théodore Massiac, Oscar Méténier, Adolphe Tabarant, Albert Vernaëlde, le chanteur populaire Vialla) le projet de fonder le *Concert Libre*. Il fut même question de cela dans le *Gil Blas*. En faveur de la chanson, nous voulions tenter ce que notre ami Antoine venait de réaliser si brillamment pour l'art dramatique. Nous espérions arracher la chanson aux turpitudes où elle agonise, lui redonner tout son éclat, toute sa portée civilisatrice et sociale.

Elle n'était nullement dédaignable à nos yeux cette poésie illustrée par des Pierre Dupont, des Lachambeaudie, des Potier, des J.-B. Clement. Nous estimions que le peuple qui après tout n'est pas responsable de l'insanité des joies qu'on lui dispense, viendrait à nous bien plus aisément, si nous lui donnions le régal d'œuvres philosophiques, littéraires, spirituelles, au lieu et place des ineptes scies que lui servent les trop nombreux *beuglants* de la capitale.

A notre appel, un des premiers, Jean Lombard répondit par l'envoi de quelques chansons socialistes. C'est celles que nous publions. Pour diverses raisons, le *Concert Libre* demeura à l'état de projet. J'avais gardé jusqu'à ce jour, avec divers autres manuscrits de différents auteurs, ces chansons de notre cher et regretté compagnon de luttes.

Je me décide à les publier estimant qu'il serait regrettable qu'elles demeurassent inédites. Il n'est pas besoin d'insister sur le caractère, la virile beauté de ces poésies populaires, je pense qu'on reconnaitra, après leur lecture, une fois de plus, combien puissante était la cérébralité de Jean Lombard, tribun, historien, romancier, dramaturge, poète et chansonnier. Puisse cette publication être l'occasion d'un nouvel hommage à la mémoire d'un des plus nobles et des plus sincères serviteurs de la démocratie.

Robert BERNIER.

I

Frappez sur votre Enclume à grands coups redoublés !

CHANSON

à Robert Bernier.

Au morne travail qui vous tue,
Vous êtes liés durement
Comme le bœuf à la charrue
Traînée aux champs péniblement.
Et votre joug est inclément
O salariés accablés ! —
Frappez sur votre enclume à grands coups redoublés !

Lorsque tout est splendeurs et fêtes,
Sait-on vos déboires soufferts ?
Pendant que chantent les poètes,
Dans vos ateliers, noirs enfers,
Vous forgez et tordez les fers
Avec vos marteaux rassemblés ! —
Frappez sur votre enclume à grands coups redoublés !

Quand les plaines sont verdoyantes,
Et qu'en Floréal, tout sourit
Plein de tristesses rudoyantes,
Le mal du labeur vous aigrit.
Et vous mêlez, las ! plus d'un cri
Aux doux frémissements des blés ! —
Frappez sur votre enclume à grands coups redoublés !

Aux rouges flammes de la forge,
Votre poitrine est aux abois.
Vous avez du feu dans la gorge,
O frères, pendant que les bois,
Où chantent de tendres haut-bois,
Par des rayons d'or sont criblés ! —
Frappez sur votre enclume à grands coups redoublés !

Vous entrez dans l'horreur des mines,
De tout danger insoucieux ;
Et toutes les maigres famines
A la face ardente des cieux
Vous tendent leurs bras anxieux !
Ah ! pour vous nos cœurs sont troublés ! —
Frappez sur votre enclume à grands coups redoublés !

Ils sont pleins d'une âcre amertume
Et le seront, tant que vos mains
Remueront le charbon qui fume,
Alors qu'au printemps les chemins
Sont recouverts de frais gramens
Et de lumière sont sablés ! —
Frappez sur votre enclume à grands coups redoublés !

II

LE PROLÉTAIRE MEURT DE FAIM !

Pendant que l'or ruisselle aux doigts
Des courtisanes inféconde,
Qui boivent les plaisirs immondes
Avec des graillons plein la voix,
Dans des coupes de cristal fin ;
Mordu d'une incessante envie,
Souffrant un enfer dans sa vie,
Le Prolétaire meurt de faim !

Les riches, sous les firmaments
Dont la splendeur est coutumière,
Élèvent en pleine lumière
De magnifiques monuments.
Les yeux ne peuvent voir la fin
De leurs palais et de leurs terres :
Brisé par des labeurs austères,
Le Prolétaire meurt de faim !

Les navires vont sur les mers
Aux grands soleils épanouies
Et des richesses inouïes
Gisent dans les flancs des steamers
Devant lesquels fuit le dauphin.
Il a beau marteler l'enclume
Au fond de l'atelier qui fume,
Le Prolétaire meurt de faim !

Les amants, dans les bois feuillus,
Ecoutent les jeunes nichées
Des oiseaux gazouilleurs juchées
Au fond des arbres chevelus.
Les amants sont heureux, enfin !...
Pendant que pour l'humaine joie
Il fond l'or et tisse la soie,
Le Prolétaire meurt de faim.

III

LES ENFANTS NUS

Les pauvres enfants tout nus
En hiver n'ont point de feu ;
Le printemps est sans ciel bleu,
L'automne est sans fruits charnus
Pour eux !

Il n'est des bois verdissants
Ni de ruisseaux pleins d'ajoncs,
Bordés de peupliers longs ;
Ni de parfums caressants
Pour eux !

Il n'est point de roses sœurs
Les berçant de contes doux ;
Quand ils chantent, c'est la toux
Faite des cris oppresseurs
Pour eux !

Nul d'eux ne connaît l'azur
Que traversent les oiseaux ;
Il n'est pas de claires eaux
Et de fleurs bordant le mur
Pour eux !

Ils vont, tel un brick sur mer,
Vers des pays inconnus ;
Et ces pauvres enfants nus
Voient que tout est bien amer
Pour eux !

IV

L'ENFANT DANS LA BOUE!

C'est un jour gris, ce jour-là,
Jour atone.
Le ciel est en falbala
Monotone.

Le boulevard est désert,
Le vent pleure
Sur l'enfant demi-couvert
Et l'effleure.

La pluie âpre l'a cinglé,
Maladroite,
Et son fouet d'onde a criblé
Sa chair moite.

Cependant d'autres que lui
Ont des joies,
Des salons dont le feu luit,
Et des soies.

Et des mets pour apaiser
Leur fringale,
Et le maternel baiser
Qui régale.

Et le jouet de carton,
Ou de cuivre,
Qu'un pantin, de son bâton,
Veut poursuivre.

Sur le trottoir où l'eau fait
Des ornières,
Il reste tout stupéfait,
Et des pierres

Sont dans ses souliers troués,
Et le cloué
Là tout aux cris enroués,
Dans la boue !

V

LE PAUVRE

La pluie a battu les croisées
D'ondes fouettantes et croisées ;
Le pauvre est par elles saisi.
Et ses rafales, par trainées,
Courent en bêtes déchaînées,
Et le pauvre en est tout transi !

Le riche s'enferme en son gite,
Evitant rhume et laryngite,
De gite le pauvre n'a point.
Le palais froid des maladies
Est sa chambre, et les chairs roidies
Sont lot du pauvre que tout point !

Dans la rue où nul ne l'assiste,
Sur l'asphalte du trottoir triste,
Le pauvre est seul, battant le sol.
Quand il veut — ce désir le berce ! —
Du pain chaud pour sa faim perverse,
Le pauvre n'a pas même un sol ?

Quand il peine dans la grand'ville,
Une humiliation vile
Obscurément le pauvre abat ;
Mieux vaudrait la vie indolente
Au désert, que rien n'atalente,
Pour le pauvre que tout combat !

Car tout combat contre lui-même ;
Nul ne le défend et ne l'aime,
Le pauvre maigre et mal nippé.
Son long martyre vient des hommes ;
Il est né de terre où nous sommes
Et le pauvre en est tout frappé !

VI

LES FRERES ENNEMIS

Vous avez du pain blanc et des vins,
Des viandes cuites et des liqueurs ! —
Nous n'avons, souffrant de maux vainqueurs,
Ni logis, ni vivres pour nos faims.

Vous avez des femmes pour jouir,
Et vos baisers chantent sur leurs chairs ! —
Chaque heure nous voit évanouïr
De ses faims aux navrements sans pairs.

Vos enfants s'emplissent de soleils ;
Leurs rires ont de gais carillons ! —
Dans nos jours et nos nuits sans sommeils,
Nous n'avons ni rêves, ni rayons.

Vous avez la terre qui nourrit ;
Les bons fruits et les ombrages verts ! —
Sevrés de tout par le sort maudit,
Nous séchons comme fleurs de déserts.

Vous avez tout et nous n'avons rien,
Vous vivez bien et nous vivons mal :
Pour vous l'abus du Tien et du Mien,
Pour nous les feux du canon brutal :

Ah ! prenez garde, frères bâtards,
Que, nous révoltant, nous n'attachions
Vos femmes, vos fils, vos millions,
Aux hampes de rouges étendards.

Vous avez du pain blanc et des vins,
Nous n'avons rien et nous vivons mal !...
Mais sous les feux du canon brutal,
Vos plaisirs seront désormais vains.

VII

ILS JOUISSENT

Ils aiguisent leurs palais,
De vins fins et de liqueurs. —
Nous affinons en nos cœurs,
L'amertume des jours laids.

Ils amassent des écus
Dans leurs coffres ténébreux. —
Nous réunissons pour eux,
Des pointes de maux aigus.

Ils s'ouatent de bonheurs,
Ils se grisent de désirs. —
Nous n'avons pour seuls plaisirs
Que d'être les durs vanneurs

De ce siècle décevant.
Et pour d'autres que pour nous.
Le bon, le coûteux, le doux,
S'échappent de notre van.

Mais si nous tissons pour eux
Des jours passés à jouir ;
Et si nous devons ouïr
Les heures des jours affreux.

De peiner à quoi nous sert ;
A quoi bon rester ainsi ?
Pourquoi vivre à la merci
Du riche qui nous conquiert ?

Mieux vaut s'en aller au loin
Partout où l'homme peu mol
Fouille librement le sol
Suivant son goût et besoin !

Assez de maux à souffrir ;
Assez de pauvres damnés ;
Libres nous sommes tous nés,
Libres nous voulons mourir !

VIII

LA FEMME

La paix féconde et lumineuse
Un jour renaîtra de la Femme,
Et l'amour pur que l'on diffame
Chassera toute ombre haineuse.

Lorsque la terre à tous donnée,
L'usine à tous les prolétaires,
Feront, ouvriers volontaires,
La production obstinée.

La femme est l'Iris approchante,
Des temps grossissant dans l'espace,
En son char de gloire elle passe,
Pendant que l'Humanité chante.

La femme est la bonne Kybèle
Semant du grain par les vallées,
Et ses paroles sont ailées,
Son geste est beau, sa face est belle.

La femme est berçante harmonie,
Et le foyer rêve par elle :
Et sa voix est la chanterelle
D'un violon que nul ne nie.

Les monts, les forêts et les plaines
Reverront émerger son culte ;
Et plus d'un Sanctuaire occulte
Vivra ses vertus souveraines.

La femme est l'Iris approchante,
La femme est la bonne Kybèle,
Son geste est beau, sa face est belle.
L'humanité par elle chante !

IX

GUERRE SOCIALE

Faites la ronde autour de leurs châteaux,
Faites la ronde !
Et puisque le prolétaire gronde,
Aiguisez, ô vaillants, vos couteaux.

Mettez la torche où sont les millions
Mettez la torche !
Que le riche, tremblant sous son porche,
Souffre, ô vengeurs, vos rebellions.

Tirez l'épée au travers des cités,
Tirez l'épée !
Que par vous la richesse frappée,
Courbe sous vos pieds ses fiertés.

Coulez la haine au cœur de ces haineux,
Coulez la haine !
Et brisant les nœuds de votre chaîne,
Érigez l'Avenir lumineux.

Battez la charge et sonnez des clairons,
Battez la charge !
Leur vaisseau qui pourrit sombre au large !..
Sur le nôtre nous atterrirons.

X

LE PROLÉTAIRE

A tous appartenait la terre
Durant les siècles révolus.
Mais maintenant il ne l'a plus,
Le prolétaire !

Le pré vert, la forêt austère
Ont des bornes contre sa faim,
Cependant, ils aidaient sans fin
Le prolétaire !

Le ciel que le nuage altère
Et le soleil lui sont comptés,
Nul n'a jamais vu les gaietés
Du prolétaire !

La vie est encore un mystère
Pour lui ; qui donc l'on instruira ?
L'instruction ? Il ne l'aura,
Le prolétaire !

Qu'importe, comme d'un cratère,
La lave échappe en bondissant,
L'avenir surgira du sang
Du prolétaire !

Et ce sera le phalanstère,
La terre à tous, l'outil à tous,
La Commune ouvrant les verrous
Du prolétaire !

Jean Lombard

Octobre 18[illegible].

SALONS 1893

Les Indépendants — La Rose-Croix — Les Champs Elysées

Le salon des *Indépendants* a ouvert la série des grandes expositions de peinture. Il a justifié son titre en accordant *à tous les peintres* (sans concours et sans conditions) la plus large hospitalité.

Nous le suivrons avec plaisir dans cette voie nouvelle, qui est le moyen le plus certain de fermer la porte aux intrigues, au parti-pris, aux questions d'écoles ou de camaraderie. Un progrès matériel reste à accomplir : l'entrée de ce Salon devrait être gratuite ; c'est aux indépendants à demeurer logiques avec le principe même de leur existence qui est : le jugement de *toutes* les œuvres par *tous*, quel que soit le fonds de leur bourse. Cette question pécuniaire aurait dû être résolue facilement ; puisque les Indépendants ont été logés aux frais de la Ville, c'est-à-dire du Public, ils devaient au moins se cotiser, pour faire à ce public les honneurs de la maison.

Nous insistons sur cette question matérielle, parce qu'elle est vitale pour les pauvres. Là où elle n'est point résolue, ils demeurent à la porte du paradis artistique. Quand je dis paradis, en parlant des Indépendants, je force un peu la note ; mettons purgatoire, ce sera suffisant. Il y a là des tentatives heureuses qui, en général, manquent de maturité, mais non de hardiesse, d'invention et de recherches. Non seulement plusieurs de ces artistes n'auraient pas été déplacés aux salons cotés et tarifés, mais le Public se serait arrêté devant leurs œuvres, faveur qu'il accorde rarement aux élus officiels.

Laissons de côté certaines femmes vertes ou jaunes, certains paysages écossais, certaines baignades sans eau et sans air, certaines têtes sans corps, qui font sourire l'artiste et désopilent les titis. Bah ! autant ces franches caricatures que les médiocrités élyséennes ; elles sont au moins comiques, et nous ont procuré une heure de franche gaieté.

Il faudrait pourtant dire à ces jeunes indépendants, que l'indépendance de la touche ne doit pas aller jusqu'à la grossièreté,

sans rime ni raison ; que les effets de lumière, sur le visage humain surtout, doivent être traités avec une grande habileté, sous peine de donner seulement l'impression d'un voile *opaque*, placé entre l'objet et le spectateur. Quand on veut prendre la nature sur le fait, il faut, sinon l'embellir, du moins ne pas la défigurer ; ce n'est pas faire de l'art que de transgresser les lois de la pesanteur, de la perspective ou de l'anatomie ; ou c'est alors une branche de l'art spéciale, idéale, qui nous vient du pays des magots. Si l'on nous promène dans un musée chimérique, il faut au moins que la Chimère ait des ailes, pour s'élancer dans un ciel plus beau ou plus tragique que nature, mais que l'on puisse concevoir vrai. Il faut agrandir, illuminer les impressions par l'imagination, et non les tuer par la fièvre chaude.

Les gens de cœur doivent se donner le mot pour aider ceux qui débutent à ne pas franchir la limite qui sépare l'idéal rêvé, du cauchemar. L'horreur de la grossièreté matérielle entraine les esprits délicats dans un pays fantastique, où ils trouvent le dédale, l'impondérable et le chaos.

Quelques peintres apparaissent en relief aux Indépendants ; ce sont justement ceux qui unissent au charme du vrai, la grâce de l'au-delà. A signaler : *La Naissance de l'Amour*, par Serendat de Belzim ; belles vagues mollement soulevées et bien mouvementées, sur lesquelles se dessine une Vénus agréable mais par trop flottante..... au-dessus de l'eau : corps un peu cire vierge. Du même, une tête remarquable de vie ; la chevelure est traversée par un rayon lumineux ; c'est une page excellente. On pourrait, du reste, louer l'œuvre entière de cet artiste.

A voir : *Anquetin* ; d'*Assignies*, le Soir au bord de la Méditerranée.

De Dagnan : *Femmes et Fleurs* ; les *Images* : les yeux sont très vivants dans le rire. De Dauvergne : *Fumeuse au repos* ; pose simple, coloris juste. De Mlle Derondel : *La Petite Maman* ; une enfant gaie et bien venue, tient dans ses bras une poupée, qui n'est pas assez carton, trop nature ; il est vrai que l'art de la poupée a fait tant de progrès !

De Duray : *La Tentation de St-Antoine* ; charmante petite toile ; des femmes bien campées, à la chair savoureuse, ont juré la perte du pauvre moine ; il succombera certainement d'autant plus qu'un coin de ciel bleu semble se rire de la faute, tandis que que la nature printanière reverdit autour de lui. Il y a là un vrai talent de dessinateur et de coloriste.

D'Espagnat : une *Suzanne au bain* qui nous laisse perplexes ; quels muscles, Tudieu ! et quel beau grenadier ferait cette chaste ingénuité !

A citer : Amédée Guirard. Iker : Portrait de Georges d'Esparbès, rouge sur rouge.

Maurice Potter : coloriste violent. Ranson : panneau décoratif. Signac : plein air ; genre piqueté, touche spéciale.

Valton : *Dernières brumes du matin* dans la vallée de Luz (Hautes-Pyrénées) ; très exact. D'un faire soigné sans être maniéré.

Passons chez sa sainteté le Sâr Péladan.

Ils ne sont vraiment pas galants pour les dames, ces grands Seigneurs de la Rose-Croix, qui ne relèvent pas seulement de la cuisse de Jupiter, mais directement du *St-Esprit !...* et du pape, bien entendu. Pas une seule femme peintre au Salon ! Il paraît que les femmes nature ce n'est pas idéal ! Les saintes Vierges, celles qui conçoivent sans péché, ont seules leurs grandes entrées dans le sanctuaire ; et encore elles doivent être miraculeuses ou erratiques. Quant aux nudités, *retro Satanas !* elles ont vécu. En fait de chair, on nous montre des croupes flamboyantes et monstrueuses qui s'accrochent par en bas, à la pauvre humanité idéalisée... par en haut. Chacun son goût : pour les simples, ils préféreraient peut-être des proéminences roses et fraîches, et simplement rebondies, d'une bonne couleur nature. Les Rubens ont bien leur prix : et à ce salon même de la Rose-Croix, les peintres qui oublient leur erraticité pour la simple humanité, ont été goûtés du public.

Bérengier dans une *Étude de Blonde*, montre des qualités remarquables de coloriste, en même temps qu'il sacrifie suffisamment à l'*idée* dans *Enigmatique ;* c'est un vrai peintre et un bon dessinateur.

Vision Astrale, de Chabas, est d'un heureux mouvement et d'un coloris juste.

Une petite Princesse de Habert (panneau cuir) est suffisamment raide dans sa belle robe bien nuancée : son petit air hautain, convient à son état dans le monde ; état qui consiste à mépriser et à emb... son prochain.

Un peintre que son nom prédestinait aux arts : La Lyre, nous donne une *Cléopâtre* d'un excellent coloris. Sa *Sainte Cécile*, martyre, fait vibrer tous les tons de la façon la plus harmonieuse. Seulement, cette martyre-là ressemble un peu à une martyre amoureuse : proh pudor ! de l'amour voluptueux à la Rose-Croix ! enfin le petit Dieu s'est égaré.

La Source et le Silence de Lorin, donnent bien l'impression mélancolique qui convient au sujet ; mais, était-il nécessaire d'accentuer le coloris dans le sombré violet. Les sources murmurent la nuit et le *jour* et le silence du plein midi, existe comme celui de minuit. Il a été chanté en beaux vers par Lecomte Delisle.

Un cheval, que la mort chevauche à travers la nuit des temps, est d'un bon coloris, étant donné le sujet ; et d'un mouvement juste.

A remarquer une œuvre charmante qui détonne à la Rose-Croix, mais qui fait plaisir aux visiteurs : *Vénus victorieuse*, de Moreau-Héret : qu'allait-elle faire dans cette galère ? C'est étonnant qu'on ne l'ait pas mise à la porte : Les chevaliers du St-Graal, sont seulement amants de l'idéal : et la Vénus Victorieuse se contente d'un idéal approximatif, corrigé par une foule de petits amours très délurés.

Nous passons étonnés devant des dessins curieux comme conception (Oudart) mais qui relèvent d'un genre chauchemaresque, que le public aime mieux apercevoir en rêve qu'en réalité. Le *Vent* de Régamey a de bien beaux cheveux : pourquoi nous cache-t-on la tête qu'ils ornent ?

De Séon, des cartons soigneusement dessinés : *Femmes aux Couronnes*.

Enfin pour terminer de Azambre : le *Rêve de sainte Cécile* : la sainte dort éclairée par la clarté bleuâtre du matin ; tandis qu'un ange s'envole, en faisant frémir la lyre sous ses doits légers: le dessin est pur, la pose juste, le coloris très doux : et la lumière qui baigne les deux personnages, sans en trop accuser le relief, donne bien l'impression de la vie endormie et de la vision surhumaine.

Nous ne discuterons pas les tendances de la Rose-Croix, laissant ce soin aux doctrinaires, qui éprouvent le besoin de savoir ce qui se passe en « idéalité » mais nous remarquons un des statuts de l'ordre : « *Pour l'ordre de la Rose-Croix le mot étranger n'a aucun sens ; ce salon revêt au plus haut point le caractère international*. Et cet autre : *Suivant la loi magique aucune œuvre de femme ne sera jamais ni exposée ni exécutée par l'ordre.* » C'est très bien d'ouvrir ses portes aux étrangers, mais les ouvrir aux femmes ne serait que justice... si toutefois elles consentaient : « *à ruiner la passion et à lui substituer l'abstrait et les rites esthétiques ; à entrer dans la voie de féerie en compensation de l'activité amoureuse qu'on arrête ; à substituer l'amour du beau, l'amour de l'idée, l'amour du mystère à l'amour* ; à faire comme les chevaliers de St-Graal *non pas vœu de chasteté physique mais de virilité morale*, » etc, etc.

Très curieux, du reste, ces sortes de frères mineurs, descendants de St-François, qui envoient promener toute la *Sᵗᵉ-Boutique*, à l'exception du Pape qui est bien loin, et du St-Esprit qui est bien haut : et qui, au rebours du *ac cadaver* des Jésuites, s'appuient sur un *individualisme* qui va jusqu'au dédain du sexe ; le

tout brodé sur un fonds moyen-âgeux et table ronde, d'où s'exhale un vieux parfum de mysticisme, qui remplace l'encens catholique. J'aime mieux cette rose de pureté (la rose Croix !) quand elle prend pour drapeau Léonard de Vinci, ou encore quand elle proclame son éclectisme : « *Venez pécheurs, mais poètes ; mécréants, mais enthousiastes : former la confrérie,* etc. *Venez même Brahmes, même rabbins, même musulmans, donner votre part de lumière et recevoir la clarté d'autrui* ».



Pas de clou aux Champs-Elysées ; à moins que l'on ne considère comme tel, le tableau commémoratif du voyage de M. le Président de la République, à Boulogne-sur-Mer, de *Schommer*. C'est une grande machine, gourmée, plate, sans vie et sans air ; bien qu'elle ait des prétentions de plein air. Décidément, les scènes officielles ne portent pas bonheur aux artistes. Mieux vaut une bonne photographie qu'une peinture médiocre. Du reste, l'Art enrégimenté, commandé, quoi de plus absurde ? de plus contraire au libre épanouissement du talent, qui veut surtout la spontanéité et l'imprévu ? Soyons juste, cependant : dans cette œuvre de *Schommer*, la perspective lointaine est bien observée : la mer n'est pas en carton trop officielle, et certain sergent de ville, a un geste expressif pour repousser et embêter la population. Quand au pauvre Carnot ; il est littéralement embroché sous ses décorations, mais à qui la faute ! Sa suite, ses voitures, la foule ! n'en parlons pas ; c'est du décor sans relief. Cette foule ne crie pas, ne remue pas, et a oublié son enthousiasme de commande, au fond du bassin de Boulogne. En somme, aux Champs-Elysées nous voyons des œuvres sages, bien brossées, pondérées, mais peu suggestives. Elles ont en général un air de langueur et d'ennui ; le souffle manque ; l'inspiration est brisée, arrêtée. Il y a bien entendu d'heureuses exceptions ; les yeux sont rafraîchis par des nudités pures et bien dessinées ; par des torses vigoureux aux muscles accusés ; par des paysages verdoyants, des cieux limpides ou nuageux, des flots mouvementés ou calmes, des fruits appétissants ; par des drames poignants où l'idée se fait jour avec une réelle puissance.

Evidemment la concurrence produit un bon résultat. Des essais de vie plus intense, de lumière plus étudiée se font jour, *même dans le monde officiel*. Mais ce qu'il est difficile de découvrir, c'est une œuvre *complètement* belle. Beaucoup d'appelés, peu d'élus. Il est bon de signaler à propos de couleur : les *Boucaniers* de *Brangwyn,* un anglais ; le ton est riche, violent même, et

s'harmonise avec le caractère féroce des forbans qui montent une barque sur la côte barbaresque ; la touche très vigoureuse, presque grossière, convient aux personnages : le ton de la mer est d'un bleu sombre, aux profondeurs traversées par un soleil cru qui éclaire et enflamme en quelque sorte les hommes, la barque, l'étendue et un village mauresque aux vives arêtes. C'est une œuvre absolument vibrante, qui paraît étonnée de se trouver aux Champs-Elysées : les étrangers profitent de nos découvertes sur la couleur. Avis aux jeunes peintres.

De Buland : *Richesse de la France :* et en exergue : (ceux qui ne se mettent pas en grève). Une série de pauvres diables, éclairés d'un jour blafard, apportent leur épargne au Crédit National ; ils feraient bien mieux de se payer des mois de nourrice, ces pauvres bougres, car l'Epargne ne les engraisse pas : l'ouvrier, le petit employé qui veulent mettre quelques sous de côté, sont forcés de prendre sur le nécessaire ; de se priver et de priver les leurs ; la combinaison qui consiste à sacrifier le présent et la santé à un avenir douteux, est-elle heureuse ? Cette toile manque de vie ; les détails sont observés.

De F. Lamy : *Au Pays des Fleurs :* On pourrait appeler tout aussi justement cette œuvre aimable *Au Pays du Bleu*, la patrie par excellence, des jeunes femmes qui habitent cette région un peu idéale, mais fraiche et reposante. Des nymphes d'une grâce vigoureuse s'ébattent au milieu des fleurs dans un paysage bleuâtre ; leurs mouvements sont justes et variés ; les premiers plans paraissent plus soignés que les derniers. L'ensemble est agréable.

Nous nous arrêtons hypnotisés devant le portrait du *Monsieur de Paris* des chiens : de Lozé le canicide ; assis dans un bon fauteuil, la tête correcte et bourgeoise, ce criminel paraît endurci ; il n'a point de remords ; un baron du même auteur (Chartran) lui fait vis-à-vis, les deux font la paire ; et paraissent se gober fortement.

Une œuvre touchante et délicate d'un jeune : *Concours de Bébés*, de Laurent Gsell ; l'enfant est présenté au jury par sa mère ; il est bien bâti, et croise ses petits pieds l'un sur l'autre, dans un mouvement juste et naturel. Sa ressemblance avec la mère et deux autres enfants plus grands ; l'attention bienveillante du Jury, la sobriété des tons bruns, la façon dont l'enfant est éclairé prouvent une recherche sérieuse et classent cette œuvre à une place très honorable. Puisse-t-elle contribuer à répandre les concours de bebés, et à donner l'idée de préparer le concours.

De Jacquet Henri-Léon : *Un Portrait de Femme*, remarquable, surtout par les yeux qui sont vivants.

Un autre portrait très bon et très vigoureux, de Bonnat : *Vieille Femme.*

De Benjamin Constant : *Lord Dufferin*, en rouge, œuvre d'une belle facture, très soignée.

De Delacroix : une œuvre d'une douloureuse actualité : *La Lutte pour la Vie :* Sur une barque battue par les flots, des hommes vigoureux se tiennent debout et rejettent impitoyablement à la mer, les naufragés qui s'attachent aux flancs de la barque. Les faibles succombent : femmes, enfants, vieillards s'épuisent, tandis que les lutteurs frappent à coups redoublés sur leurs mains meurtries, et les rejettent dans l'abîme ! Un pilote aveugle conduit au hasard, les vainqueurs. L'ensemble de l'œuvre n'est pas assez arrêté. Les groupes ne se dessinent pas nettement ; Le coloris est confus, le sujet heureux.

De Roybet : une grande toile, non sans valeur, mais mal groupée et mal éclairée : *Charles le Téméraire à Nesles*, et un petit bijou : *Propos galants* : c'est une page de genre, plein d'humour ; d'un coloris chaud et vibrant : une grosse maritorne plume une volaille, et reçoit gaiement les propositions de son amoureux, bon vivant à grand feutre gris et à grandes bottes, qui a emprunté sa tête à M. Prétet. L'ensemble éclate de vie et de bonne humeur. Cette œuvre restera.

Idyle ou *Rêverie ?* une page charmante, d'une grande pureté de lignes : deux jeunes gens enlacés, regardent les étoiles et paraissent chercher au-delà de cette terre, dans un rêve, la continuation de leur bonheur présent. La nuit ajoute son mystère au doux mystère d'amour ; tandis que la beauté mélancolique des amants, enveloppe leur jeunesse et leur grâce, d'un charme plus pénétrant.

Nous remarquons de *Danger*, une œuvre bien pensée sinon parfaite comme exécution : Un vaste cimetière piqué de croix s'étend à perte de vue. La terre s'abreuve du sang des morts et des mourants,couchés sur leurs étendards brodés de croix. L'image de la croix forme la poignée des sanglantes épées qui traversent encore la poitrine de ceux qui, au nom de la religion ont sucombé dans une lutte fratricide. Debout, dominant cette scène de mort et de carnage, le *Christ* se voile la face. Sa pose exprime la douleur : il semble réprouver les horreurs et les infamies commises en son nom. Quel que soit le résultat pratique, la beauté, la grandeur du sujet honorent l'artiste. Les nuées lointaines, du reste, sont rendues avec bonheur.

De feu Ch. Giraud : *Bergers landais* ; ton chaud et riche.

De Herkomer : *Notre village* ; bon coloris.

De Knight : *Flâneuse.* Paysanne assise, bien posée, très vivante. Le paysage forestier nuit au premier plan.

De Frère : une œuvre d'une tristesse navrante, bien rendue dans des tons grisâtres. Un puisatier, blessé, est remonté des entrailles de la terre ; il a craint de mourir loin de sa femme, loin de ses petits : qui descendront à leur tour dans les ténèbres, aussitôt que la mère aura essuyé sur leurs lèvres, la dernière goutte de lait. L'expression navrée de l'homme, est bien rendue, un bon gros cheval vigoureux, bien planté et bien dessiné, se profile derrière le groupe.

Nous remarquons du pastelliste Gilbert : un raccourci de femme ; d'un autre une petite fille nue et charmante, qui tient une rose rouge.

De Bouguereau : *Offrandes à l'Amour.* Des jeunes femmes d'une beauté trop uniforme et d'un sang un peu pauvre, offrent à l'Amour avec une grâce réelle, des fleurs, des tourterelles et un gentil petit mouton blanc. L'amour est frais et rose comme il convient. L'ensemble très agréable à regarder, suggère des idées calmes et paisibles.

Passons à la sculpture :

La Muse de la Source de Jean Hugues : une adolescente au corps d'un modèle pur, est assise au bord d'une source ; la jeunesse robuste s'unit chez elle à la grâce des mouvements et à la justesse des proportions. Un geste de la jambe, qui pourrait facilement devenir exagéré, est sauvé par l'heureuse harmonie des lignes ; c'est une œuvre simple et gracieuse.

Le Pressoir, d'un américain, Shields-Clarke, l'*Education du peuple*, de Rongeron, *Le Faucheur* de Guglielmo Lange, mettent en lumière le *quatrième état.* Nous remarquons avec plaisir, que ces œuvres fortes portent bonheur à leurs auteurs, qui trouvent dans le peuple des modèles bien constitués ; le labeur physique fait les corps robustes et les esprits sains, a dit le poète. Avis aux classes dirigeantes; quand elles pratiqueront pour leur compte les *trois huit*, leur anatomie régénérée n'aura plus cet aspect d'outre pleine ou d'échalas évidé, qui gêne la vue des honnêtes gens à la section de peinture. Trop d'accessoires dans les œuvres citées. A signaler de Captier : *Esclave et furie vengeresse.* La furie vengeresse souffle la révolte au cœur de l'esclave, qui se redresse le poignard à la main, le corps frémissant de fureur, prêt à tout, pour conquérir la liberté. C'est une œuvre vigoureuse et saine.

De Falguière : *Une poésie héroïque*, un peu triviale : dont la jambe gauche bat la campagne, tandis que le bras du même côté, tient assez négligemment une lyre *héroïque* ! dit le livret. Le mouvement d'ensemble est hardi et bien venu. La tête n'est point féminine, mais l'héroïsme n'a pas de sexe.

De Panonica Pierre : *Une petite religieuse*, tristement assise,

la tête appuyée sur la main, ne paraît pas satisfaite de l'époux mystique. Sa jeunesse et sa grâce demandent à s'épanouir en pleine vie ; c'est vrai, et juste comme physionomie : d'un bon drapé et d'un mouvement sincère.

Nous passons sous silence les sujets de fantaisie, en robe empire, ou en redingote surmontée d'un chapeau haut de forme, et suivie d'une culotte : estimant qu'il faut laisser aux tailleurs le plaisir de dénaturer le corps humain ; et qu'il suffit de s'enlaidir dans la vie sous prétexte du chaud ou du froid, sans obliger l'Art à gâter la nature. Le seul vêtement qui convienne à la beauté, c'est le drapé, qui l'accompagne sans la dénaturer. Il est tout aussi ridicule de nous montrer une femme nue, un violoncelle dans les bras. La muse de la musique est le sujet principal : l'instrument devient un accessoire qui gagne à demeurer dans l'ombre.

De Barrias : *la Nature mystérieuse et voilée devant la Science*; jeune femme aux contours harmonieux et au geste simple.

La *faim* a aussi ses représentants à la sculpture. Deux hommes, deux hercules, se disputent une bouchée de pain. Que de pauvres saltimbanques, de ceux qui soulèvent les poids sur nos places publiques, reconnaîtraient là, leur navrante histoire. Le sujet est heureusement traité par Durnbauer.

A remarquer : *la Nymphe à la coquille*, de Baucher. La *Guerre*, d'Houdain : menaçante, la *Mort* étend, sur les combattants des deux partis, ses mains décharnées ; œuvre sérieuse et qui fait penser.

La Sorcière de Macbeth, de Savine : bonne étude de vieille femme pour ceux qui admettent en sculpture le genre polychrome, et les accessoires. Syamour nous donne une simple étude : *Buste de Fourier*. Impossible de mentionner toutes les œuvres qui décorent le hall des Champs-Elysées ; beaucoup de nymphes et d'Aurores, en général agréables à voir. En somme très bonne moyenne de vrai talent. Les statuaires seraient-ils plus sérieux que les peintres ?

A voir : de Roty (gravure) 8 plaquettes remarquables.

De Tonnelier : *La Barque du Dante*.

De Froment Meurice : *Marteau de porte*, merveilleusement ciselé ! La place nous manque à notre grand regret, pour signaler nombre d'œuvres remarquables qui sont exposées dans cette partie du salon.

Nous remarquons que les artistes se préoccupent trop de produire des portraits de personnages connus, d'actrices en renom ; ils oublient ce qui est le fond même de leur art : la *recherche consciencieuse* et *lente* du sujet, de la touche, des effets de lumière, de la disposition des personnages, du relief qu'il

convient de leur donner, relief qui ne consiste pas toujours à mettre un personnage au premier plan, comme on le fait au théâtre, mais à le mettre en valeur suivant sa nature, à son caractère, quelle que soit sa place dans le tableau, comme cela se passe dans la nature. Une plante rare, un oiseau au plumage merveilleux, une belle jeune femme, un homme vigoureux, sont cachés parfois dans la foule des semblables et n'en brillent pas moins d'un éclat réel ; c'est faute de comprendre cette loi, que les acteurs de second plan, négligent leurs petits rôles.

Quoi qu'il en soit, l'art pictural et sculptural n'est point en décadence ; il est au-dessus des petites querelles de clocher, ou plutôt il en fait son profit, elles le stimulent ; la recherche scientifique sérieuse, même quand elle s'égare, même quand elle produit peu de résultats apparents, a ce résultat inappréciable d'ouvrir le champ aux investigations futures. Il n'y a point lieu de décourager les vaillants, ni d'arrêter l'essor des aventureux. Chacun apporte sa pierre à l'édifice commun. Tous sont de bons ouvriers ; l'avenir, plus que nous, choisira parmi eux une élite.

En somme les impressionnistes, les scientifiques et les classiques se partagent le domaine artistique. Je crois que ces trois ordres gagneraient à fusionner ; les classiques devraient tenir plus de compte de la science moderne ; les impressionnistes ne pas s'abandonner uniquement à leur impression qui peut, par suite de mauvaise organisation, être fausse ; et les scientifiques ne devraient pas résoudre l'art sous une formule algébrique. Quant aux réalistes ils gagneraient à s'élever parfois au-dessus des nuages, en compagnie des idéalistes, sauf à profiter du voyage, pour mettre un peu de bons sens dans le pinceau fantôme de leurs compagnons de route. L'art ne se résout pas dans une école ni sous une formule ; il est multiple dans ses manifestations, multiple dans ses procédés. Ce qui le détruit, c'est le système quel qu'il soit. Un beau coucher de soleil, un beau lever d'aurore éclaire les monts et les collines, les plaines et les vallées, les hommes et les choses. Il éclaire aussi ce rayon mystérieux qui passe dans le regard et qui est l'âme des êtres ; et il les éclaire dans des tons harmonieusement fondus, et il en dessine les contours avec pureté ; parfois, aussi, il les enveloppe d'un côté d'une pénombre mystérieuse tandis qu'éclate à l'opposite, toute la pourpre de la grande palette sidérale. Regardez jeunes gens et comprenez.

GERVAISE.

LA QUESTION SOCIALE

DEVANT LES CORPS ÉLUS

Les incidents politiques de ces derniers mois ne sont guère de nature à satisfaire les socialistes pacifiques, ceux qui désirent arriver au but que nous poursuivons tous, non point par une Révolution mais par des réformes accomplies progressivement avec le concours de tous les hommes de justice et de progrès. Ce serait bien là la solution la plus désirable, la plus humaine, celle qui mènerait à une réformation de notre organisation économique sans crise violente, sans tempête sociale et politique, sans aucun de ces terribles bouleversements dont les classes pauvres supportent d'abord tout le poids et dont elles payent bien largement à l'avance de leur sang et de leurs souffrances les conséquences, si heureuses que ces dernières puissent être pour l'avenir.

Mais, hélas ! le spectacle est décourageant pour tout homme en qui vit une âme républicaine et démocratique. Et les plus pacifiques, les plus ennemis de cette phraséologie révolutionnaire qui ne sert qu'à tranquilliser les bourgeois en éloignant au moins en partie la classe ouvrière des propagandistes d'un socialisme un peu trop hérissé, ceux-là même en sont venus à se demander si le fer et le feu ne restent point comme la dernière ressource, pour assainir cette société qui pourrit, pour briser les résistances hypocrites et tenaces de la haute bourgeoisie possédante, pour chasser un personnel gouvernemental qui a fait de l'art de mentir et de tromper le premier article du catéchisme de l'homme politique contemporain. Et pendant ce temps la masse populaire, nourrie du vent des promesses, s'irrite de l'inexécution de la parole donnée, se sent bernée par des flatteries endormantes qui la trompent un instant et la laissent ensuite pleine d'irritation et de colère. Les conservateurs de toutes nuances provoquent à la guerre civile et

ne voient point probablement que leur louche attitude, leur inintelligence de leur époque et des concessions nécessaires préparent dans l'ombre le grand drame qui consommera leur perte.

Dans ces derniers mois, nous avons assisté au spectacle, à notre avis lamentable, de l'abdication de la Chambre des députés. Plus d'énergie, plus de ressort, plus de volonté, tout cela a disparu ! La petite et la moyenne bourgeoisie, dans lesquelles se recrutent nos gouvernants, semblent épuisées et vidées : seule la classe entretenue emploie à la défense de ses intérêts une tenace énergie que rien ne lasse. L'abaissement général, des caractères, des volontés, fruit naturel de la société capitaliste, qui fait à tous ceux qui sont pauvres et qui veulent arriver une nécessité impérieuse de la platitude et de l'humilité, a anéanti l'esprit de ferme indépendance, la loyale et noble franchise du caractère national. Pour être quelqu'un aujourd'hui, pour vivre, pour gagner honorablement sa vie il ne suffit pas de travailler avec intelligence et avec courage, il faut surtout (excepté dans quelques situations privilégiées) la docilité, la souplesse, disons le mot, la servilité à l'égard de ceux qui possèdent. Ouvrier, employé, marchand, homme de lettres, médecin, ingénieur, avocat, vous ne serez rien si vous ne vous couchez à plat ventre devant les grands seigneurs du capital qui distribuent la renommée, font les clientèles et mettent à l'index les gens suspects d'indépendance.

Notre personnel politique a donné la mesure de son impuissance et de son affaissement. La Chambre des députés, qui a eu encore quelques fois de vagues lueurs de bonne volonté démocratique et réformatrice, vient de s'incliner humblement devant les ordres du Sénat. Elle a créé un précédent très grave et laissé s'établir l'égalité en fait de prérogatives budgétaires entre les deux organes du pouvoir législatif, contrairement aux traditions et et contrairement aux droits que possèdent les Chambres basses dans tous les pays à gouvernement parlementaire ou démocratique.

Cette impardonnable faiblesse à l'égard des retours agressifs de l'esprit de réaction représenté par le Sénat fait craindre pour l'avenir : La Chambre qui n'est point élue par le suffrage universel s'est permise non seulement de repousser la réforme de l'impôt des boissons, de repousser l'impôt sur les opérations de bourse, de remanier dans un sens favorable aux grands magasins toutes les propositions votées par la Chambre des députés au sujet des patentes, mais aussi elle s'est pour la première fois arrogé le droit inouï de créer des impôts en rétablissant, pour équilibrer son budget, certaines ressources fiscales supprimées par les élus directs du suffrage universel. Jamais le Sénat n'avait eu encore une telle audace.

Cette attitude aggressive des représentants les plus fidèles de la classe capitaliste, cet effacement lamentale du pouvoir chargé de donner à la machine entière l'impulsion démocratique, justifient, croyons-nous, les craintes que nous exprimions plus haut au sujet de la difficulté, de l'impossibilité même d'une transformation progressive de la société actuelle et d'une solution pacifique de la question sociale. Si on n'en vient point à une révision démocratique de la Constitution de 1875, de façon à affaiblir les puissances de réaction, si on ne rend point plus facile et plus prompt le vote des lois de progrès social, nous craignons bien que l'exaspération populaire ne revise la Constitution d'une façon peu parlementaire et passablement brutale.

Pendant que nous constatons ces fâcheux symptômes, la guerre aux syndicats continue dans toute la France. La classe bourgeoise se défend par tous les moyens avec la complicité des divers ministères républicains dont les paroles et les actes sont en complet désaccord. Cette guerre aux syndicats ouvriers ne serait possible ni dans les mines ni dans les chemins de fer, industries concédées par l'Etat et surveillées directement par lui, si la bonne volonté des ministres compétents ne se dépensait tout entière en paroles.

Signalons à ce sujet l'interpellation développée par MM. Millerand et Jourde dans la séance du 29 mars 1893 au sujet de l'attitude des grandes compagnies de chemins de fer à l'égard de ceux de leurs agents qui sont syndiqués et sur la situation créée à leur personnel par les Compagnies secondaires.

Voici les faits signalés par Millerand.

C'est dans la compagnie de l'Ouest que le fait se passe. La section d'Achères venait d'être formée ; une réunion est faite à Maisons-Lafite, et le secrétaire est nommé. Quelques jours après sa nomination, la Compagnie le déplace et l'envoie à Avranches.

La même section se réunit quelques jours plus tard à Poissy pour nommer un autre secrétaire à la place de celui qui vient d'être envoyé à Avranches. A peine le nouveau secrétaire, M. Cordon, est-il désigné qu'il reçoit avis de son déplacement et de son envoi à Saint-Brieuc. Il arrive à Saint-Brieuc. Une section se forme ; M. Cordon est désigné comme secrétaire de cette section ; immédiatement il reçoit avis de son nouveau déplacement et de son envoi à Angers. *(Exclamations à gauche).*

M. Le Hérissé. — C'est scandaleux !

M. Millerand. — Voilà des faits qu'il suffit, je crois, de citer sans qu'aucun commentaire ait besoin de les souligner.

La Chambre a manifesté son sentiment. Je dois dire qu'avant elle M. le ministre avait manifesté le sien et que, sur son intervention, la compagnie de l'Ouest a retiré l'ordre de déplacement qu'elle avait envoyé à M. Cordon et qu'elle l'a maintenu à Saint-Brieuc. Voilà pour la Compagnie de l'Ouest.

Je passe à la compagnie de l'Est. Vous allez voir dans chacun de ses actes le même but poursuivi. Ce but est triple : châtier ceux qui ont l'audace

de se mettre à la tête du mouvement syndical, décimer les syndicats, effrayer les masses et les éloigner ainsi du syndicat où elles seraient tentées d'entrer.

A Longuyon, sur la ligne de l'Est, une section se forme. Immédiatement — je donne la date et les heures, — le 2 août, à dix heures du matin, le chef de gare fait appeler un syndiqué dont j'ai le nom et il lui tient à peu près ce langage : Il lui dit qu'il convient de ne plus faire partie du syndicat, qui est hostile à la compagnie, que s'il persiste, à la moindre sottise on le mettra à la porte ; de plus, qu'il n'aura pas d'avancement, mais que s'il veut, au contraire, s'en retirer tout de suite, il sera bien vu de ses chefs.

Ce langage est tenu à un certain nombre de membres du syndicat de Longuyon. Mais comme ces invitations ne sont pas accueillies, on revient à la méthode que je vous ai déjà signalée sur l'Ouest : on frappe à la tête. Le nommé Bourgeois, secrétaire de la section de Longuyon, est déplacé sans qu'il y ait à ce déplacement aucun motif de service — je dis aucun motif précis, indiqué.

A Chaumont, le nommé Quénisset, secrétaire de la section, reçoit l'ordre suivant :

« Je vous adresse ci-joint une lettre par laquelle M. le chef de l'exploitation vous informe que, par décision du 24 mai courant, vous avez été nommé facteur-aiguilleur à Louesme-Tourbe, à titre de dernier avertissement. »

Or, j'avance que Quenisset, au moment où il recevait cet ordre « à titre de dernier avertissement », n'en avait encore reçu aucun ; que cet agent n'avait jamais été l'objet d'aucune espèce de punition. Et d'ailleurs, si on peut garder quelque doute sur les motifs de cet ordre, voici, messieurs, qui va les lever ; c'est le post-scriptum qu'à la suite de cet ordre a ajouté le chef de service :

« C'est sur ma proposition, écrit cet agent supérieur, qu'à la suite de récents incidents, où vous n'avez pas su comprendre que votre position à la compagnie vous défendait d'intervenir et de participer à des scandales réels, incidents qui ne faisaient d'ailleurs qu'en suivre d'autres, où vous n'avez pas su encore vous tenir à votre place, votre retraite du service des trains a été décidée. Je vous avais prévenu à plusieurs reprises que je ne laisserais jamais pénétrer dans le personnel dont la direction m'est confiée l'esprit d'indiscipline et de désorganisation. Je regrette que vous ne m'ayez pas compris. »

Savez-vous ce que signifient ces expressions ? Vous allez le voir. Le nommé Quénisset avait d'abord commis le crime d'accompagner un de ses camarades révoqué pour une cause analogue, le nommé Schweital, au contrôle de l'État, et d'avoir appelé sur son compte la bienveillance des agents du contrôle. Il avait commis un second crime : il avait présidé une réunion-conférence organisée par le syndicat. Quelques jours après il était frappé de la peine que je viens de rappeler.

Et le personnel a très bien compris ce que cela voulait dire ; à la suite de ce déplacement du secrétaire de la section de Chaumont, voici la lettre qu'écrivait un agent du personnel syndiqué, M. Pépin :

« Monsieur, je viens vous confirmer que, par suite de la décision qui vient d'être prise à l'égard de notre collègue, secrétaire de la section de Chaumont, je me vois forcé de donner ma démission du syndicat des ouvriers et employés de chemins de fer français.

« Je vous retourne ci-joint mon livret. »

Ainsi c'est bien pour faire déserter le syndicat à ses agents, employés et ouvriers que la compagnie de l'Est et que les autres grandes compagnies frappent les secrétaires des sections.

Je dis que c'est un système, et je n'en veux pour preuve que les derniers exemples que je vais vous citer, et que je prends, ceux-là, sur le Paris-Lyon-Méditerranée.

A Lyon, le nommé Rosselin, employé à 1.500 fr. au service de la manutention, agent sur lequel il n'y a aucune espèce de mauvaise note, contre lequel on ne peut relever aucun grief, est par mesure disciplinaire — c'est la première fois qu'une mesure disciplinaire est prise contre lui — envoyé à Tarare aux mêmes appointements — par conséquent, c'est une disgrâce — parce qu'il aurait assisté, étant syndiqué, à une réunion corporative de la section de Vaise qui avait eu lieu pour nommer un délégué au congrès des employés de chemins de fer.

A Bellegarde, le nommé Trocon, secrétaire de la section syndicale, organise et préside une réunion syndicale, le 22 mars, à la mairie ; deux jours après il est avisé qu'il est déplacé sans augmentation.

A Nîmes, il y a eu une *véritable hécatombe*. La *compagnie frappe, toujours sans raison de service, sans qu'il y ait contre cinq de ceux que je vais nommer un reproche sérieux.*

Je m'empresse, en effet, de le dire : toutes les fois que dans le volumineux dossier qui m'a été remis j'ai trouvé à côté de la qualité de syndiqué des reproches vrais ou faux adressés au point de vue du service aux employés syndiqués, j'ai de parti pris écarté ces dossiers. Il ne faut pas qu'il y ait d'équivoque : nous n'avons jamais soutenu, et je ne viens pas soutenir ici que les syndiqués doivent être inamovibles ; je dis seulement et je soutiens que les compagnies font œuvre odieuse lorsqu'elles frappent des employés parce qu'ils sont syndiqués. *(Applaudissements à gauche.)*

Je dis qu'à Nîmes, sans raison sérieuse, sans qu'un reproche sur leur service pût leur être adressé, on ne s'est pas contenté de déplacer un syndiqué, comme le nommé Dalveny, auquel on a fait subir toutes sortes de vexations dans le détail desquelles je ne veux pas entrer parce qu'il serait fastidieux et qu'il est très difficile de prouver chacune d'elles ; mais on a déplacé en même temps le trésorier de la section, nommé Brenac, et les deux receveurs Barizer et Labrot.

On a fait plus : on a déplacé le secrétaire de la section à Nîmes, nommé Bonnet ; on l'a envoyé de Nîmes à Clermont-Ferrand.

Ici se place un détail sur lequel j'appelle l'attention de la Chambre. Le nommé Bonnet était dans des conditions telles, par sa situation de famille, qu'il n'a pas pu accepter son déplacement et qu'il a été forcé de donner sa démission.

C'est ainsi que par la mesure du déplacement les compagnies ne se contentent pas de rendre absolument vaine la loi de 1884 sur les syndicats professionnels ; elles vont plus loin, elles font d'une pierre deux coups ; elles ne renvoient pas les syndiqués, car si elles les renvoyaient, vous avez voté en 1890 une loi qui modifie l'article 1780 du code civil et qui permettrait à ces ouvriers renvoyés sans motifs de s'adresser aux tribunaux et, peut-être, d'obtenir des indemnités. Aussi, on ne prend pas le moyen franc et net de renvoyer des ouvriers dont on ne veut plus : on leur impose un déplacement qu'on sait qu'ils ne peuvent pas accepter, on les renvoie sans l'avouer, on les force à démissionner, et ainsi on se met à l'abri des revendications possibles de ces derniers tout en atteignant le but qu'on se propose : débarrasser la compagnie d'agents qui ont la prétention de défendre avec leurs camarades les intérêts professionnels. Tels sont les agissements des compagnies.

Je n'ai plus, messieurs, qu'un seul exemple à vous citer. Il s'est passé dans les sections de Genève, Bellegarde et Ambérieux.

Trois sections étaient en formation. A peine sont-elles constituées qu'immédiatement la compagnie déplace les nommés Blanc, secrétaire de la section, qu'elle envoie à Thiers, Durand à Cette, Gagneux de Culoz à Modane, en même temps qu'elle remet hommes d'équipe les nommés Michaud et Fol-

liet, brigadiers, qui, comme leurs camarades, avaient commis le crime d'être syndiqués et de participer activement, comme c'est, j'imagine, leur droit, au mouvement syndical.

Je demande pardon à la Chambre de l'énumération que je viens de faire. (*Mais non ! — Parlez ! parlez !*) Je crois qu'elle est plus éloquente et plus démonstrative que toutes les phrases. (*Très bien ! très bien ! à gauche.*)

J'ai voulu établir que nous ne lançons pas des affirmations vaines quand nous disons que les grandes compagnies de chemins de fer ont organisé et mènent une véritable campagne contre les syndicats.

Après Millerand, le citoyen Jourde a pris la parole : Il a donné une preuve convaincante du mauvais vouloir des Compagnies de Chemins de fer. Nous reproduisons ci-dessous cette partie de son discours.

M. Jourde. — J'ai l'intention d'entretenir la Chambre et M. le ministre, de la question des retraites des ouvriers et employés de chemins de fer. Mais, avant d'aborder cette partie de l'interpellation, permettez-moi, messieurs, de vous donner connaissance d'un document qui corroborera absolument tout ce que notre éloquent et sympathique collègue M. Millerand vient de dire.

Je crains que vous ne soyez surpris, et que la première impression que vous ressentirez à l'audition de ce document ne soit une impression de scepticisme, tant il est pyramidal, passez-moi le mot. Je me place donc sous l'autorité de M. le ministre des travaux publics qui, au moment où ce document a été produit, est intervenu pour le faire retirer.

Ce document date de l'année dernière. J'en donne lecture à la Chambre pour lui faire connaître l'esprit qui anime les directeurs et les administrateurs à l'égard de la loi sur les Syndicats professionnels des ouvriers et employés de chemins de fer. Il a été lancé à la veille du Congrès des employés de chemins de fer qui s'est tenu à Paris l'année dernière.

Un membre. — Par quelle compagnie ?

M. Jourde. — Par la Compagnie du Midi.

Je m'adresse à tous mes collègues sans exception de parti, et je suis persuadé que tous nous serons unanimes à condamner de pareilles pratiques employées contre une loi qui a été votée par le Parlement :

« Paris, le 9 juin 1892.

(Confidentiel). Mon cher camarade,

« Je viens préciser et compléter ma lettre confidentielle d'hier... »

(Ici, des lettres et des numéros indicatifs. La Chambre comprendra pourquoi je ne les donne pas ; ils feraient connaître le bureau auquel était destiné ce document.)

« Ainsi que je vous le disais dans cette lettre, il y a lieu tout d'abord de refuser les congés et les facilités de circulation qui seraient demandés pour aller à l'assemblée générale des syndicats, tenue à Paris le 14 courant. Mais, en outre, toutes les fois qu'il se présentera pendant cette période une demande de congé et de facilités de circulation à destination de Paris ou des environs de Paris, il conviendra de faire appeler l'agent pour lui demander quel est le but de son voyage. »

M. Viette, ministre des travaux publics. — Cette lettre a été retirée par le directeur, sur mon intervention.

M. Jourde. — Je l'ai dit, M. le Ministre ; j'ai dit également que je me plaçais sous votre autorité pour faire accepter cette lettre par la Chambre, qui aurait pu la croire apocryphe.

Je continue :

« Le congé et les facilités de circulation ne pourront lui être accordés que s'il déclare par écrit ne pas devoir se rendre à l'assemblée des syndicats.

« L'agent devra être prévenu en même temps qu'une déclaration mensongère le placerait sous le coup des mesures disciplinaires les plus graves.

« Votre dévoué camarade.

« Signé : BLAGÉ ».

Voilà, messieurs, un document authentique, le monument du genre.

Et en marge, au crayon bleu, de la main de M. le directeur, cette simple phrase, qui a son importance : « C'est l'avis des Compagnies. »

Traduisez : Toutes les Compagnies se sont entendues pour refuser les permis de circulation et les congés pour aller au Congrès des Chambres Syndicales.

Je répète que je dois à l'honorable ministre des travaux publics, qui me fait l'honneur de m'écouter en ce moment, d'avoir fait retirer ce document, dès que je le lui ai eu signalé. Il a fait le nécessaire pour qu'à cette occasion la loi fût respectée. Je l'en remercie. mais je tenais à faire connaître ce document à la Chambre pour corroborer ce qu'avait dit M. Millerand.

Il a appelé ensuite l'attention, en excellents termes sur la non-exécution d'une loi votée le 27 Décembre 1890, modifiant l'article 1780 du Code civil et dans laquelle se trouve l'article suivant :

ART 2.— Dans le délai d'une année les Compagnies et Administrations de Chemins de fer devront soumettre à l'homologation ministérielle les Statuts et Règlements de leurs Caisses de Retraites et de Secours.

« Cela date de trois ans, dit Jourde, nous n'avons encore ni Statuts de Caisses de Retraite, ni Statuts de Caisses de Secours homologués. »

Les Compagnies secondaires, les Compagnies d'intérêt local n'ont pour la plupart organisé aucune Caisse de Retraites.

Jourde signale le fait en demandant qu'on assure aux vieux employés la pension qui leur est nécessaire pour vivre. Ces Compagnies jouissent d'une garantie d'intérêt spéciale qui ne résulte pas des Conventions de 1883 mais qu'on accorde chaque fois qu'on vote des concessions de lignes.

Le conseil d'administration de la Compagnie du Médoc, par exemple renferme trois anglais : Celui de la Compagnie des Chemins de Fer Départementaux contient des Luxembourgeois et des Belges. « D'autre part, dit Jourde, je demanderai à « M. le Ministre de se faire remettre la liste des émoluments « qui sont payés aux directeurs et administrateurs : Vous « trouverez pour de très modestes entreprises, des émolu« ments de 36,000 fr. par an pour le directeur, sans compter « d'autres fonctions qui entraînent de nouveaux émoluments qui « portent à 45 et 50,000 fr. le chiffre total et les appointements « du directeur. » Des faits semblables expliquent aisément que

certaines de ces petites compagnies soient dans l'impossibilité de constituer des Caisses de Retraites.

Dumay est venu ensuite communiquer à la Chambre des documents probants qui prouvent qu'en violation de la circulaire ministérielle qui intime aux Compagnies l'ordre de ne pas faire travailler leur personnel de petite vitesse dans l'après-midi du dimanche, la Compagnie d'Orléans a mis en mouvement le Dimanche 19 Février 1893, vingt-cinq voitures et 38 hommes que l'on a retenus jusqu'à 8 et 9 heures du soir.

Du reste le parfait dédain avec lequel les grandes compagnies traitent les circulaires ministérielles est bien connu. Ce n'est pas à ces dernières que nous en voudrions, mais aux ministres qui ne savent pas se faire obéir et aux députés qui ne forcent pas les ministres à se faire obéir.

A. Delon.

REVUE DES REVUES

C'est une page d'histoire politique et administrative bien intéressante que celle consacrée dans le JOURNAL DES ECONOMISTES par M. Vilfredo Pareto à l'*Intervention de l'Etat dans les Banques d'émission en Italie*. Le titre même de l'article indique assez le caractère de la thèse soutenue par le publiciste italien. Cette thèse est conforme à la plus pure orthodoxie doctrinale du recueil précité, et nous aurions beau jeu, si nous le voulions, à montrer son peu de solidité, en prenant notre auteur en flagrant délit de multiples contradictions.

M. Pareto, en effet, ne voit, dans les scandales financiers dénoncés par notre ami Colajanni, que les pratiques naturelles d'un système économique déplorable, en opposition avec les principes de l'économie politique. Le fonctionnement des banques d'émission est soumis légalement, en Italie, à un contrôle minutieux de l'Etat, et dans une assez large mesure, à son impulsion directoriale. Pour M. Pareto, tout le mal vient de là — de l'immixtion de l'Etat dans la marche des établissements de crédit. Qu'on substitue la liberté à la réglementation et les conditions administratives des banques seront changées du jour au lendemain par ce coup de baguette magique. Les financiers malhonnêtes, les politiciens sans scrupule, les ministres avides, toute cette tourbe aux abois qui a dévoré de centaines de millions, deviendra soudain une élite d'hommes moraux et vertueux...

Du moins notre auteur l'affirme, en invoquant l'exemple des banques écossaises. Il aurait pu, tout aussi bien, invoquer celui du Panama ou de toute autre société financière dont les administrateurs dévorent annuellement le capital des actionnaires, sans se faire faute d'écorner celui du public qui souscrit à leurs obligations — le tout parce qu'on les *laisse faire, laisse passer*. — En tout cas, ce n'est pas à la minutie du contrôle exercé par les agents ministériels sur les banques aujourd'hui expirantes que doit être attribuée la déconfiture de ces derniè-

res. M. Pareto constate que ce contrôle a été à peu près nul et que le public n'a jamais connu le véritable état de maisons de crédit dont les bilans publiés étaient faux d'un bout à l'autre.

Mais nous n'avons ni le temps ni l'espace nécessaire pour traiter, dans cette rapide revue de presse la grosse question soulevée par notre confrère d'outre-Monts. Nous nous bornerons donc à résumer en quelques lignes son article, plein de faits intéressants.

Le travail de M. Pareto est une analyse critique du rapport de M. Finali sur les Banques. Le sénateur du roi Humbert s'est efforcé de pallier certaines responsabilités et en général d'atténuer la gravité du désastre financier et moral révélé par l'enquête. Sur bien des points, M. Pareto rectifie ou complète, en s'appuyant sur le texte même du rapport qu'il analyse.

J'ai dit que c'était une page d'histoire politique et administrative qu'il avait écrite. En effet, ce qui ressort le plus lumineusement du rapport atténué de M. Finali, c'est que depuis plus de vingt ans, tous les ministres qui se sont succédé au pouvoir ont pratiqué des malversations financières nombreuses au moyen des banques d'émission dont ils protégeaient le fonctionnement extra-légal. Ces malversations n'ont rien à voir, évidemment, avec la théorie qui affirme l'excellence du contrôle de l'Etat. En réalité, ce contrôle n'existait pas en Italie depuis plus de vingt ans.

Déjà, en 1875, un rapport signalait les pertes considérables subies par la Banque romaine, contrainte de réduire la valeur de certains de ses billets de 50 et même 99 pour cent. En 1879, un autre rapport adressé à la Chambre, par M. Magliani, disait que la situation était telle, qu'elle devait aboutir à une catastrophe, si on ne prenait des mesures urgentes. Dix ans après, seulement, en 1889, le gouvernement fit procéder à une enquête destinée, bien moins à éclairer le public, qu'à permettre au pouvoir de sonder le fond de l'abime financier creusé de ses propres mains. Le rapporteur était un homme de cœur et de courage : le sénateur Alvisi. Il vit le mal et le décrivit sans rien omettre de ses observations, dans un rapport qui fut tenu secret par le ministère. Il fallut l'acuité de la crise survenue à la fin de l'année 1892, les tenaces protestations de notre collaborateur Colajanni, pour briser le triple airain du silence et faire connaître au public l'état exact des banques d'émission.

Quelques chiffres donneront une idée de la situation et de l'étendue des malversations commises :

Le sénateur Finali avoue qu'une somme de 133 millions en chiffres ronds, est représentée par des billets en souffrance dans

les six grandes banques : la Nationale, la Romaine, la Toscane, la Banque Toscane de Crédit et les Bancos de Sicile et de Naples. Ces billets étaient souscrits par des hommes politiques et complaisamment escomptés par ces banques, moyennant un acquiescement plus ou moins complet au programme du cabinet régnant. Mais là ne se sont pas bornées les libéralités financières des établissements de crédit, car M. Finali trouve une autre somme de 200 millions, figurant sur les livres sous la rubrique de « capitaux immobilisés », qui doit être à peu près confondue avec celle des billets en souffrance. Elle représente, en effet, des prêts consentis à des sociétés industrielles en faveur auprès du gouvernement, des avances faites à des sociétés financières inspirées, dirigées ou administrées par les hommes au pouvoir ou leurs amis. Ces sociétés, pour la plupart, ont disparu, emportant avec elles la maigre garantie que s'étaient réservée les banques prêteuses... Une somme de 172 millions inscrite au chapitre « Emplois directs de capitaux » est tout aussi aventurée que les deux premières.

Est-ce tout ? Non, nous dit M. Pareto, car les administrateurs des banques italiennes avaient un système tout particulier de comptabilité, connu pour ainsi dire d'eux seuls, et il est très difficile, à qui n'a pas tous les éléments contenus dans leurs livres, de se rendre compte de la valeur des chiffres. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, M. Finali dit que la Banque Nationale a 21 millions d'effets en souffrance. D'autre part, il nous apprend que son portefeuille se décompose en 111.782 effets représentant une valeur nominale de 198 millions, acceptés pour la première fois ; et 14.237 effets renouvelés, d'une valeur nominale de 137 millions. La valeur moyenne des bons effets est de 1780 francs environ ; au contraire, les effets renouvelés ont une valeur nominale moyenne de 9800 fr. Ce ne sont pas là, évidemment, des effets commerciaux, mais pour la plupart billets de complaisance et les 137 millions figureraient plus exactement, croyons-nous au chapitre des billets en souffrance. Mais il est impossible, faute des documents originaux et complets, de se prononcer sur l'étendue des pertes que la Banque devra subir de ce chef. En nous en tenant, cependant, aux chiffres indiqués par M. Finali, le désastre financier est considérable, car, nous voyons que les capitaux et les réserves des 6 grandes banques d'émission, s'élevant ensemble à 333 millions ont été dévorés, en même temps que les banques immobilisaient 629 millions pour la plupart à jamais perdus, puisque les effets en souffrance, c'est-à-dire les billets acceptés sur le visa des ministres régnants ne sont pas près d'être remboursés.

Si, au lieu de s'attacher à nous démontrer que le contrôle minutieux de l'Etat est insuffisant pour prévenir ces dilapidations monstrueuses, M. Pareto s'était efforcé de nous montrer comment, malgré ces dilapidations, grâce à la complicité de l'Etat, ces banques ont pu soutenir si longtemps leur crédit, le travail de l'économiste italien eût été singulièrement plus intéressant. Mais il eut été amené à constater que, contrairement aux assertions de l'école, l'Etat peut être un producteur de crédit, puisqu'il a pu maintenir plus de quinze ans durant celui des banques italiennes, dont les pratiques que nous venons de résumer remontent à plus de vingt ans...

En tout cas, les faits nous autorisent à affirmer que, contrairement aux assertions de M. Pareto, les agissements des ministres et des députés qui ont épuisé les caisses des banques italiennes n'ont rien à voir avec les théories socialistes, et que qualifier de telles mœurs financières du nom de « socialisme d'Etat » c'est se moquer un peu de ses lecteurs.

Malheureusement, il semble que ce terme « socialisme d'Etat » soit en passe de devenir le qualificatif obligé de toute pratique financière douteuse et de toute mesure économique inepte.

Ainsi, voilà M. Eugène Rostand qui est appelé à Lille, par les Unions de la Paix sociale (Ecole de Le Play), pour y faire une conférence sur les Caisses d'Epargne. M. Rostand est, si je ne me trompe, administrateur de la Caisse d'Epargne de Marseille, le promoteur d'un certain nombre de fondations mutuellistes, c'est dire qu'il est un spécialiste en la matière et que sa conférence, publiée in extenso dans la RÉFORME SOCIALE du 16 avril, est des plus intéressantes. Il s'est cru obligé, lui aussi, de décocher un trait au « socialisme d'Etat » et il a déclaré que « notre régime des caisses d'épargne est un gigantesque spécimen » de ce socialisme.

Le spécimen, s'il en est un, n'est pas beau, car le fonctionnement des caisses d'épargne en France réalise certainement le système financier de garantie aux petits capitaux le plus absurde qu'on ait jamais rêvé. Nous sommes d'accord avec M. Rostand pour dire que payer à des capitaux dont l'Etat n'a que faire en qualité de banquier, un intérêt supérieur à celui établi par le cours normal des capitaux constitue à la fois un danger et une sottise. Mais M. Rostand a oublié de mentionner qu'à l'origine, le socialisme des caisses d'épargne avait précisément pour but de fermer la bouche aux réformateurs, en donnant

aux masses l'espoir d'acquérir, par l'épargne, le revenu que la classe capitaliste se procure avec l'aide du travail d'autrui. Vous êtes pauvre et sans sécurité, disaient les prophètes de cette religion nouvelle, parce que vous n'économisez point. Le capital est du travail économisé. Epargnez et en capitalisant l'épargne faite du produit de votre labeur, vous amasserez ce revenu que la haine ni l'envie ne sauraient vous donner. Pour encourager l'épargne, l'Etat se chargea en partie de la gérance des fonds et.... l'expérience, encore une fois, a brisé en mille morceaux le pot-au-lait de Perrette. Aristote en avait déjà fait la remarque il y a plus de deux mille ans : les pièces d'argent ne se reproduisent pas au fond d'un tiroir — pas même dans les tiroirs d'une caisse. Quand le stock des épargnes a eu démesurément grossi au point d'atteindre le chiffre de 3 milliards 800 millions au 1er Janvier 1892, il a fallu donner à ces sommes un placement, c'est-à-dire une source de profits que la Caisse des Dépôts et Consignations était impuissante à leur fournir. De là les achats de rente qui ont provoqué la campagne contre le système et le mouvement des retraits qui ont si fortement ému l'opinion il y a deux mois.

Avec M. Rostand, nous pensons que l'Etat devrait abandonner une responsabilité aussi lourde que celle qu'il assume par la gérance des capitaux de la petite épargne ; d'autant que le plus souvent, les caisses constituent des sortes de banques de dépôts, utilisés par des personnes ne méritant à aucun degré les faveurs que l'Etat leur octroie en leur payant un intérêt de 3 à 3 1/4 pour cent.

Lorsque la Chambre a discuté le nouveau régime des Caisses d'épargne, quelques députés ont paru effrayés du stock atteint par l'épargne en France : 3 milliards 800 millions, M. Rostand fait observer à ce sujet que le chiffre n'a rien d'extraordinaire. En Allemagne, le seul royaume de Prusse a un stock de 4 milliards 300 millions dans les coffres de ses caisses d'épargne ; aux Etats-Unis, ce stock atteint huit milliards 1|2. Il n'y a donc pas lieu de se montrer terrorisé du chiffre de 3 milliards 800 millions.

M. Rostand voudrait que l'Etat, renonçant à la gestion des fonds des caisses, proclamât le libre emploi de ces fonds par les caisses elles-mêmes, dont l'autonomie assurerait aussitôt le développement. Nous souhaitons voir se réaliser la réforme préconisée par l'honorable administrateur, sans toutefois attribuer à sa réalisation l'efficacité sociale qu'il en attend. L'exemple de la Prusse, de l'Allemagne, de l'Italie, où la misère co-existe avec des caisses d'épargne propices, autonomes et bien administrées,

ne prouve que trop combien plus profonde doit être la transformation économique qui ira atteindre dans ses sources vives l'inégalité de condition actuelle, cause de la misère que l'épargne ne saurait soulager.

Le dernier numéro du BULLETIN DE STATISTIQUE ET DE LÉGISLATION COMPARÉE nous apporte les résultats financiers du service postal dans tous les pays du monde, résultats constatés par le bureau international de Berne.

Ce tableau est intéressant à plus d'un titre. Il se divise en deux parties : l'Etat où les services postaux et télégraphiques sont fusionnés ; 2° l'Etat où les services postaux et télégraphiques sont distincts.

Dans la première catégorie figurent : l'Allemagne, l'Autriche, la Bulgarie, la France, la Hongrie, le Portugal, la Roumanie et la Russie. L'Etat dont les services sont les plus fructueux est, dans cette catégorie, l'Etat français : il dépense annuellement 148 millions en chiffres ronds et les recettes s'élèvent à 202 millions — soit un bénéfice annuel de 54 millions. Immédiatement après la France vient l'Allemagne avec un reliquat de 24 millions de recettes.

S'il y a lieu d'être satisfait des conditions financières de l'exploitation du service postal français, l'Angleterre peut, à bon droit, se montrer encore plus fière du sien. Dans la Grande-Bretagne, le service postal est distinct du service télégraphique: la balance pour l'année 1891 se chiffrait par les résultats suivants : dépenses 179 millions ; recettes 255 millions — soit un excédent de recettes de 76 millions. Par contre, les Etats-Unis ne perçoivent que 342 millions, alors que les frais d'exploitation s'élèvent à 371 millions — soit un déficit de 29 millions.

Le *Bulletin* ne donne aucune indication explicative des chiffres rapportés et c'est à regretter. Ainsi pour les Etats-Unis, où les relations postales entre les habitants de l'Union sont aussi fréquentes et multipliées que dans aucun autre pays d'Europe, il serait intéressant de connaitre les causes d'un déficit aussi considérable. L'exédent des dépenses sur les recettes provient en grande partie (nous n'avons sous la main aucun renseignement positif, nous ne pouvons donc citer de chiffres à l'appui) des conditions particulières de l'exploitation imposées par les richissimes compagnies de chemins de fer aux Etats de l'Union.

A signaler également, dans le numéro du *Bulletin de Statistique*, le texte complet de la loi votée par le Parlement néerlandais, le 27 Septembre 1892, et mise en vigueur à partir

du 1er Mai 1893. C'est un véritable impôt sur le revenu que les Pays-Bas vont inaugurer par l'application de cette loi, et il conviendra de suivre attentivement ses effets, car elle constituera pour tous les autres pays une expérimentation économique du plus haut intérêt. Voici les grandes lignes de son économie générale.

Chacun est imposable d'après la valeur de sa fortune, qui sera estimée tous les ans au commencement de l'exercice (art. 1 et 2), les articles 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 déterminent les bases d'évaluation de la fortune, bases qui varient selon la nature des richesses à imposer, capital ou revenu. L'article 10 fixe ainsi l'échelle proportionnelle et timidement progressive de la nouvelle taxe.

Jusqu'à 13,000 florins (environ 27,000 francs), la fortune n'est pas imposable.

De 13 à 14,000 florins, il sera perçu un droit de 2 florins.

De 14 à 15,000, il sera perçu 4 florins.

De 15,000 à 200,000 florins, 1 florin 25 c. par 1,000 florins, déduction faite de 10,000 florins.

A partir de 200,000 florins, il sera perçu un droit fixe de 237 florins 50 c., plus un droit de 2 florins par 1,000 florins, sans fraction, déduction faite de 200,000 florins.

Les autres articles énumèrent longuement l'organisation prévue pour assurer le bon fonctionnement de la loi; les contribuables doivent faire eux-mêmes la déclaration de leur fortune, déclaration contrôlée ensuite par les agents du fisc. Une fausse déclaration entraine une majoration de 25 % du rehaussement de la contribution en principal.

Je le répète, il sera extrêmement curieux de suivre l'application de cette loi, moins à cause de son effet positif sur la fortune publique et les fortunes privées, qu'en raison des dispositions de toute nature à l'aide desquelles le législateur s'est efforcé d'assurer la sincérité des évaluations. La taxe est insignifiante et n'aura pas grande influence sur l'état budgétaire des Pays-Bas ; encore moins est-elle susceptible d'influer sur la constitution sociale du pays. Mais son application, si elle est sincèrement poursuivie, permettra de se rendre compte des possibilités de réalisation d'un système fiscal proclamé utopique jusqu'à ce jour par les économistes et les conservateurs de tous pays. L'expérience financière de la Hollande pourra être d'une utilité grande aux peuples de l'ancien et du nouveau continent.

Encore la Compagnie des Omnibus et l'Économiste Français! Je demande pardon au lecteur de l'entretenir à nouveau des méfaits de cette Compagnie, mais je ne saurai laisser passer cette fois sans protester contre leur inexactitude absolue, les assertions de M. Leroy-Beaulieu. Ce professeur d'économie politique a fait de son journal, à allures scientifiques, la tribune de cette société financière, et j'ai déjà mentionné, dans le dernier numéro de la revue la tâche rebutante échue à M. Brelay, défenseur attitré des Compagnies, contre les revendications du Conseil municipal de Paris.

M. Brelay et M. Leroy-Beaulieu me diront que c'est leur droit de défendre telle compagnie que bon leur semble, contre le Conseil municipal. Encore conviendrait-il que M. Leroy-Beaulieu, en sa qualité de professeur au Collège de France, connût le premier mot de la question qu'il a la prétention de trancher. Professorat oblige mieux encore que noblesse à ne dire que des choses vraies et raisonnables. Or M. Leroy-Beaulieu en personne, écrit dans un des derniers numéros de l'*Économiste* : « Le Conseil municipal ne songe qu'à faire la guerre aux Compagnies (d'omnibus et tramways), il leur impose des charges effroyables, 1,500 francs par voiture, de sorte qu'il faut que les voitures soient toujours pleines pour qu'elles fassent leurs frais. »

Il y a quelque chose de plus « effroyable » que les « charges » imposées par le Conseil à la Compagnie des Omnibus — c'est l'ignorance ou la mauvaise foi, au choix de M. Leroy-Beaulieu.

Qu'on en juge :

D'abord ce n'est pas 1,500 francs, mais 2,000 francs que la Ville de Paris perçoit sur les voitures d'omnibus ou de tramways (sauf pour une partie des voitures-tramways) ; un professeur d'économie politique citant un chiffre, doit toujours citer un chiffre exact. Ensuite, cette charge « effroyable » de 2,000 francs par voiture ce n'est pas le Conseil municipal de Paris qui l'a imposée. Elle est prévue au traité élaboré par le baron Haussmann et la Commission municipale de 1860, traité accepté par la Compagnie des Omnibus, et si peu onéreuse pour elle, que ses fondateurs estimèrent à 12 millions la valeur d'apport de la Concession obtenue avec les charges « effroyables » dont parle M. Leroy-Beaulieu.

A entendre le rédacteur en chef de l'*Économiste*, il semblerait que la Compagnie des Omnibus est dans l'impossibilité de faire face aux redevances qu'elle doit à la Ville de Paris, et que ses administrateurs sont réduits à demander une diminution de ces redevances pour augmenter la valeur de leurs jetons. Or, depuis 1855, date du premier traité passé entre la Ville de Paris

et la Compagnie des Omnibus, malgré la majoration de 12 millions, représentant, à 8 %, un intérêt annuel, c'est-à-dire une majoration de charges de 960,000 francs. La Compagnie des Omnibus a pu toujours, non seulement distribuer des dividendes, mais encore accroître son actif social dans des proportions telles que cet actif, estimé un peu plus de 3 millions en 1855, s'élève aujourd'hui à plus de 120 millions. Une clause spéciale du traité de 1860 interdit l'amélioration du fonds social et réserve à la Ville le partage des bénéfices au-dessus de 8 %. La Ville de Paris n'a rien touché encore, mais la Compagnie a accru son actif dans la proportion que je viens d'indiquer. Il faut donc, nécessairement, qu'elle ait frustré la Ville de sa part de bénéfice? J'ai démontré, dans un rapport, dont le Conseil municipal a adopté les conclusions, comment cette spoliation s'était produite et j'y renvoie M. Leroy-Beaulieu pour plus ample informé.

En attendant, je me permettrai de demander au corps de professeurs qui composent le Collège de France d'édicter des pénalités universitaires sévères contre ceux d'entre eux qui commettront des bévues aussi grossières que celle commise par M. Leroy-Beaulieu.

Le dernier numéro de l'ASSOCIATION CATHOLIQUE contient une critique bien intéressante de l'Enquête récemment faite par les Ministères de l'Agriculture, de l'Industrie et des travaux publics, sur l'état des salaires en Belgique. L'auteur, M. Henri Bussoul, s'est attaché à rectifier un travail analytique important sur cette enquête, paru précédemment dans la *Réforme Sociale* sous la signature de M. Julin, secrétaire-adjoint du conseil supérieur de l'industrie et du travail, et à montrer que les conclusions optimistes tirées des résultats de l'enquête sont forcément érronées. Nous réservant nous-même de faire un compte-rendu détaillé des statistiques belges dans les pages de ce recueil, nous ne pouvons que mentionner ici le travail d'investigations très ingénieuses de M. Bussoul. Je citerai cependant un passage de son étude, parce qu'il me servira de réponse aux observations courtoises que me consacre M. Nogues dans la *Chronique bibliographique de l'Association*.

M. Nogues m'accuse en effet de critiquer les catholiques en prenant « mes exemples parmi ceux qui se dérobent aux prescriptions » du catholicisme. Il affirme « qu'il n'est pas exact que le catholicisme ait laissé s'établir l'ordre de chose actuel » — l'exploitation de l'homme par l'homme poussé à un degré d'intensité que l'antiquité grecque n'avait pas connue, la subor-

dination absolue, totale du prolétariat, devenu un instrument de production à une classe capitaliste régnant sans aucun frein moral qui limite l'exercice de son pouvoir, sans aucune obligation sociale qui rachète l'énormité des privilèges dont elle dispose. Eh bien ! les ministres belges sont des catholiques pratiquants. L'*Association* s'est réjouie, à juste titre, quand ils ont dépossédé les libéraux du ministère et de la direction des affaires. M. Nogues ne contestera donc pas aux gouvernants de Bruxelles leur orthodoxie religieuse. Or, voici comment M. Bussoul décrit l'esprit qui a présidé à l'enquête. C'est d'un ministère de catholiques qu'il parle :

« Avant d'entrer dans les détails des remarques que nous suggèrent les documents publiés par le gouvernement belge, il importe de nous rendre un compte très exact des vœux qui ont présidé à ce travail de statistique... On s'est presque exclusivement placé au point de vue des patrons. On demande quel est le salaire de l'ouvrier et l'usage qu'il en fait, de même qu'on cherche quelle est la quantité de charbon que brûle une machine et la quantité d'huile qu'on emploie à graisser ses rouages. Mais il ne s'agit que des machines dont on se sert, de même qu'on ne s'occupe que des ouvriers qui travaillent et on ne s'intéresse pas plus aux malheureux qui restent à la porte sans ouvrage, qu'on ne fait attention aux vieilles machines usées qui se rouillent en plein air, le long du mur de l'usine. Le patron sait qu'il peut compter sur un ouvrier de tel métier pour tel prix, comme il sait que tel outil lui coûte tant. Si l'outil casse, si l'ouvrier devient malade, il est remplacé par un autre outil, par un autre ouvier acquis au même prix ; dans le cas de la perte d'un ouvrier, le patron n'éprouve pas même la perte sèche provenant de la perte de l'outil. Pour le patron aucun trouble sensible ne résulte de ce remplacement... »

C'est un catholique qui décrit avec cette indignation contenue, l'esprit qui préside dans les conseils du gouvernement belge livré aux catholiques.....

J'espère que cette fois M. Nogues ne contestera pas que l'exemple manque d'exactitude et de portée.

Gustave ROUANET.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

L'*American Statistical Association* est une des meilleures revues statistiques qui paraissent dans le monde entier. Elle a le mérite d'être courte. Les mêmes documents qui encombrent nos ministères et les ministères de tout pays, y sont résumés avec clarté. Les principaux articles du numéro de décembre sont : « l'Établissement d'une Commission Impériale pour la Statistique du Travail en Allemagne, par Carl C. Plehn ». « Publications Françaises de Statistique, par Charles D. Hazen ». « Notices sur le « Mariage », le « Suicide », la « Distribution Géographique des Sexes », « l'Effet de l'Age des Parents sur la Vitalité des Enfants », la « Population en France ».

Retenons de cette Revue ce qui concerne particulièrement les pays étrangers. On apprend qu'en Prusse l'influence de la religion se fait vivement sentir dans la fécondité des mariages : les mariages entre personnes de même religion sont extrêmement féconds ; les mariages entre personnes de religion différente sont ordinairement stériles ou à peu près. C'est un fait brut qu'on enregistre sans avoir la prétention de l'expliquer. Sur l'effet de l'âge des parents sur la vitalité des enfants, d'après une statistique qui comprend toute l'Allemagne, on est averti que la différence d'âge influe beaucoup plus que l'âge même et que la différence tolérable ne dépasse pas 10 ans. Plus simplement deux vieillards, homme et femme, encore verts feront de meilleurs enfants qu'une toute jeune fille et un homme dans la force de l'âge.

*
* *

Dans la *Neue Zeit* d'avril, à remarquer un article de Wilhelm Blos sur « les Professeurs considérés comme Historiens ». Vive critique de l'esprit étroit qui préside généralement aux travaux universitaires d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie. La belle ordonnance, la méthode et la clarté qui sont des qualités professorales par excellence ne doivent pas nous fermer les yeux sur la tendance exclusivement bourgeoise des œuvres historiques

écrites par les professeurs les plus justement célèbres. L'auteur se plaint également de la gallophobie accentuée des derniers historiens allemands, quand ils traitent de l'histoire de France, surtout de l'histoire contemporaine. Il soumet à une pénétrante critique les grands ouvrages d'ailleurs si recommandables de Oncken (Histoire générale depuis 1848) et de Théodor Plathe (Restauration et Révolution 1815-1851).



Dans la même *Neue Zeit*, un remarquable article de Max Zetterbaum sur le sémitisme et l'anti-sémitisme (les Juifs dans l'Europe Orientale et dans l'Europe Occidentale). La conclusion de cette étude est que « tous deux, philosémites et anti-sémites sont des ennemis nés du développement socialiste. » C'est une conclusion qui a souvent été exposée ici même : anti-sémite n'est nullement synonime de socialiste. Les croisades contre les Juifs nous ramènent à des temps de violentes extorsions, nous ne dirons pas expropriation nationale pour cause d'utilité publique. La seconde question reste réservée : Y a-t-il vraiment antipathie irréductible de race entre la civilisation sémitique et la civilisation européenne ?



Le *Giornale degli Economisti* de Rome, livraison d'Avril, fournit l'étude de G. Valenti sur la Campagne romaine et son avenir économique et social. Il propose, avec des tempéraments, l'expropriation nationale de l' « ager romanus ». Les grandes entreprises de colonisation à l'intérieur ne peuvent se faire que par l'action de l'Etat. Les Landes et les Basses-Alpes en France nous fournissent un point de comparaison : initiative privée pour les véritables découvertes, exploitation de l'Etat pour la mise en train.



M. E. Masé-Dari dans le même *Giornale degli Economisti* consacre une longue et consciencieuse étude à L. A. Muratori considéré comme économiste. Muratori en Italie, comme Littré en France, est surtout connu en qualité d'historien, d'érudit et de lexicographe. La face socialiste de son talent est restée dans l'ombre. L'auteur la remet en lumière. Muratori fut un des précurseurs, non de Verri, mais du moins de l'abbé Galiani. Les « Dialogues de Spirone Spironi » et particulièrement son « Dialogue sur l'Usure », son « Traité de la Félicité publique » ont devancé les fameux « Dialogues sur les Blés », de Galiani, et le « Traité de la Félicité publique », du chevalier de Chastellux. C'est une bonne

œuvre de nationalisme et un service rendu à la bibliographie socialiste d'avoir remis à son rang un des rares érudits de la fin du XVI[e] siècle qui se soient sérieusement occupés d'autre chose que de la restauration des vieux auteurs, qui se soit passionné pour les questions sociales.

*
* *

La *Rivista Internazionale* de Rome, fascicule de Mars, étudie le rôle de Léon XIII dans la restauration des sciences sociales. Le professeur G. Rossignoli détermine avec beaucoup d'exactitude et de consciencieuse érudition la place occupée par Léon XIII parmi les papes qui ont eu pour politique, non de contrecarrer, mais d'utiliser, pour des vues propres, les idées du siècle, de suivre plutôt que de remonter le courant. Léon XIII est le successeur légitime de Grégoire le Grand, d'Adrien I, d'Alexandre III, d'Innocent III, de Grégoire IX, de Pie II, de Léon X, de Paul III, d'Urbain VIII, de Benoît XIV, de Pie VII, de Grégoire XVI. Retenons cette classification des papes en (papes en arrière de leur temps) papes de leur temps. La question de l'influence de la papauté reste pour nous en dehors de ces excellentes constatations historiques.

*
* *

La même *Rivista Internazionale*, donne mensuellement une « Revue des Revues », une des plus complètes qu'il nous ait été donné de rencontrer parmi les périodiques qui tiennent à l'honneur de rester au courant du mouvement économique et social, marque distinctive de notre siècle. Il y a peu d'articles importants parus en Allemagne, en Amérique, en Espagne, en Italie, en France, dont on ne trouve un résumé important. La *Rivista* avertit d'ailleurs ses clients catholiques « qu'elle ne répond pas du contenu de telles publications dans la partie qui regarde lès doctrines ethico-religieuses, et le mouvement scientifique contemporain si complexe. » Cette large curiosité commande en effet l'impartialité. Elle n'est nulle part mieux de mise que dans une « Revue des Revues. »

*
* *

La *Scuola Positiva*, revue de jurisprudence pénale, est l'organe quasi-officiel de l'école italienne des Ferri, des Garofalo, des Fioretti, des Lombroso. On sait avec quelle prudence et quelles restrictions sont acceptées ici même les conclusions un peu simplistes de l'école de Lombroso, sur le type criminel-né et le reste. D'ailleurs la *Scuola Positiva*, accueille gracieusement la discussion contradictoire. C'est ainsi qu'à la suite d'un article

tout-à-fait « lombrosien » de R. Garofalo sur « l'Homicide en Italie », dont les conclusions sont assez dures — se débarrasser par tous les moyens du criminel-né, — on trouve un article de P. E. Prola, qui atténue singulièrement les conclusions de R. Garofalo. « Les remèdes aux symptômes douloureux si fortement anatomisés par R. Garofalo, dit en terminant P. E. Prola, ne paraissent devoir êtres cherchés plus profondément et administrés plus radicalement qu'aucun article du code pénal ne peut le faire. » Homicide et suicide ne sont qu'en apparence des questions purement pénales. Au fond, ce sont des questions sociales. C'est une vérité qu'a mise fortement en lumière M. G. Tarde, en France. Il faut sortir de la case obscure où se complaisent les criminalistes de profession pour rentrer à la pleine lumière de la vie sociale. L'anthropologie, la mensuration des crânes par des méthodes perfectionnées, l'examen micrographique de la substance cérébrale sont choses excellentes dans leur genre, et que nous n'avons aucune raison ici de plaisanter ; mais dès que les savants spécialistes concluent et raisonnent, ils cessent de profiter de leur spécialité, ils sont comme tout le monde instruit. Ils tombent sous la critique. Rien de plus pauvre, avons le courage de l'avouer, que la partie philosophique des œuvres de Lombroso. Les conclusions pénales qu'en tire Garofalo ne nous paraissent pas plus sérieuses. Les peines « irrémissibles » (la peine de mort), les peines « les plus dures » (travaux forcés à perpétuité, emprisonnement cellulaire) que recommande si vivement R. Garofalo, nous semblent inférieures à la roue et à l'écartellement. Il faut chercher, sinon trouver, autre chose. R. Garafalo, lui-même, a la fin de son article, avoue que les répressions pénales proprement dites sont radicalement impuissantes à guérir le mal. Il invoque les influences morales « la parole et l'exemple des classes dirigeantes, dit-il, « ont sur les mœurs du peuple une incommensurable influence. « Que tout ce qu'il y a de bon et de noble en Italie se ligue pour « réprimer les tendances violentes et féroces d'une partie du « peuple. Ainsi pourra s'obtenir le résultat : que l'Italie ne soit « plus un champ de carnage en temps de paix, et que, en ce qui « concerne la criminalité, dans notre monde contemporain, elle « cesse d'être un « anachronisme ». Cette influence morale, réclamée par l'éminent criminaliste italien, nous mène tout droit à l'influence sociale. De bons conseils tombés de la bouche et du cœur même des classes dirigeantes, sont excellents. De meilleures conditions de vie pour la masse, sont meilleures encore.

Pierre Boz.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* Le Premier Mai. — La Fédération Française des Sociétés Féminines. — L'œuvre des Libérées de St-Lazare et des Petits Asiles temporaires. — Le nouveau Conseil Municipal de Paris. — Une Conférence démocratique et sociale à la Sorbonne.— *Belgique* : Le Vote plural.— Le Congrès de Gand.— Le Premier Mai.— *Suisse :* Le Premier Mai.— Appel aux Etudiants socialistes de tous les pays.— *Autres pays* : Le Premier Mai.

FRANCE

Le Premier Mai. — L'an dernier les Socialistes étaient restés unis pour la célébration du Premier Mai. Cette année le Comité Général d'Organisation s'est désuni. La fraction guesdiste du parti ouvrier s'est séparée des Indépendants, du Comité Révolutionnaire Central, du Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire et de la Bourse du Travail, parce que la majorité de l'assemblée, mandatée pour l'organisation du Premier Mai, s'était refusée d'envoyer des délégations aux pouvoirs publics.

Il y a donc eu à Paris deux manifestations distinctes, l'une composée de délégations envoyées aux Mairies et à la Chambre des Députés, l'autre ayant consisté en une imposante manifestation devant la Bourse du Travail et sur la place de la République.

Quant au Grand Comité Général de la Manifestation, composé des délégués de la Bourse du Travail, des Socialistes Indépendants, du Comité Révolutionnaire Central et du Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire, il n'a pu, malgré l'avis favorable du Conseil Municipal, ni obtenir la Galerie des Machines pour un meeting-festival, ni même avoir à sa disposition la Bourse du Travail.

La veille du Premier Mai, ce Comité fit paraître le même journal que l'an dernier, *La Manifestation du Premier Mai*, avec la collaboration des citoyens Victor Considérant, Iglesias, Benoît

Malon, Lawroff, Vandervelde, Georges Renard, Allemane, Edouard Vaillant, Régnard, Clovis Hugues, Delon, Jaclard, Labusquière, Museux, Aurélien Scholl, Hamon, Francolin, Bernier, Brissac, etc.

Ce journal-manifeste n'assignait aucun rendez-vous aux manifestants, parce que jusqu'à la dernière heure le Comité fut divisé et hésitant, et ce n'est qu'à la veille du Premier Mai, à 11 heures du soir, qu'en qualité de Secrétaire-Général du Comité d'Organisation, et par conséquent chargé de toutes les démarches, je pus faire passer aux journaux la note ci-dessous :

La Commission exécutive de la manifestation du Premier Mai donne rendez-vous au Peuple de Paris le Premier Mai, à 2 heures précises à la Bourse du Travail. Si par mesure gouvernementale les abords de la Bourse du Travail étaient interdits, la Commission exécutive engage la population parisienne à se porter continuellement « et toute la journée » sur la place de la République pour manifester en faveur des huit heures.

Ce qui s'est passé aux abords de la Bourse du Travail, tous les journaux l'ont relaté. Je me borne donc à reproduire la note rédigée dans la soirée du Premier Mai par la Commission exécutive ; c'est, en quelque sorte, le procès-vebal officiel de la manifestation :

« La Commission exécutive de l'organisation du Premier Mai déclare d'abord qu'aucun de ses membres, ni aucun élu socialiste, indépendant ou du comité révolutionnaire central, ou du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire : les députés Baudin, Dumay, Thivrier, les conseillers municipaux Berthaut, Faillet, Chausse, Weber, Vaillant, Rouanet, n'ont figuré sur le char qui a parcouru certaines rues.

Tous députés, conseillers municipaux, et membres de la commission exécutive se sont rendus en corps place de la République.

Arrivés devant la Bourse du Travail, ils en ont demandé l'entrée et il leur fut répondu, à travers la porte, par un gardien, que la maison des ouvriers était fermée aux travailleurs par ordre de la préfecture de police.

Le citoyen Vaillant a pris acte de cette mesure arbitraire, et, devant une foule innombrable a rendu le gouvernement seul responsable des conditions faites aux manifestants du Premier Mai, obligés ainsi à crier sur la voie publique, leur lutte contre le régime capitaliste, et leur union pour les revendications de la classe ouvrière formulées dans les congrès internationaux, et qui sont notamment la journée de 8 heures et le désarmement.

Le discours du citoyen Vaillant a été violemment interrompu d'abord par les applaudissements, puis par les charges de la police. De nombreux citoyens ont été arrêtés, entre autres les députés Baudin et Dumay, le conseiller municipal Faillet, et les citoyens Mallet, Lepage, Breton, Gérard, Astruc, Degay, Hiver, Corrèges, Fortier, dont quelques-uns ont été relâchés dans la soirée.

Les citoyens Berthaut, Chausse, Navarre, Weber, Vaillant, conseillers municipaux, ont été violemment frappés par les agents de police.

La Commission exécutive du Premier Mai ne saurait trop protester contre les charges brutales lancées sur une foule inoffensive, [illegible] même sur les consommateurs des terrasses de cafés, et contre les [illegible] reçues par quelques citoyens, et aussi contre les agents provocateurs armés, [illegible] dans les groupes.

La commission se borne à rappeler ces réponses toujours d'agents :

« Circulez, ou si vous ne voulez pas, nous allons vous cogner ».

— Nous nous en foutons du citoyen Vaillant et de tous vos conseillers municipaux ».

La manière dont les arrestations ont été opérées, et dont s'est comportée la police, avec une [illegible] brutalité [illegible], fera l'objet d'une interpellation au Conseil municipal. Les citoyens Vaillant et Faillet ont [illegible] le préfet de police en personne, [illegible] par eux au cours de la manifestation.

A l'heure où nous rédigeons hâtivement ces notes, l'interpellation a lieu à la Chambre. Le ministre de l'intérieur répondra ce qu'ont précédemment répondu tous les ministres de l'intérieur, et une fois de plus il sera constaté par les mesures de provocations policières et militaires, voire même administratives (suspension des adjoints de Marseille et fermeture de la Bourse du Travail), — que les ministres de la République se sont montrés plus intolérants et plus couards que les rois et les empereurs.

La foi en la liberté, la confiance dans le peuple, voilà les vertus gouvernementales républicaines que nos ministres persistent à ne pas pratiquer. Ils se sont cantonnés dans l'arbitraire traditionnel. Décidément les ministres se succèdent et se ressemblent tous. A l'égard des Socialistes, le bonnet ministériel abrite toujours la même tête entêtée à ne pas comprendre le socialisme militant comme un élément normal de l'évolution républicaine et démocratique.

La *Fédération Française des Sociétés Féminines* s'est réunie en assemblée générale à la Mairie du VIII[e] arrondissement sous la présidence de Mme Maria Deraisme et après le discours de Mmes Vincent Wiggishoff, Levy, Edwards, Bonnevial et de M. Georges Martin, ancien sénateur, a voté par acclamation les revendications suivantes :

1° Le droit à la vie comprenant l'accès aux femmes de tous les métiers, de toutes les professions pour lesquelles elles justifieront des capacités nécessaires ; un minimum de salaire suffisant à assurer l'existence, salaire égal à capacités égales pour les deux sexes.

2° Le droit à la profession et à l'exercice des droits politiques, au même titre que l'homme.

3° Le droit à la profession et à l'exercice des droits civils et l'abolition de tous les articles du code qui établissent l'infériorité de la femme vis-à-vis de l'homme.

4° Le droit à toutes les professions, fonctions, carrières, services dont les hommes seuls ont bénéficié jusqu'à ce jour.

5° Le droit à l'éducation par l'ouverture à la femme de toutes les écoles et des diverses facultés, sciences et lettres ; l'admission à tous les concours et examens ; l'organisation des écoles de tous degrés, de telle sorte qu'elles puissent être ouvertes aux élèves des deux sexes, et dirigées par les deux sexes.

6° Le droit de protection pour l'enfance et de subsistance pour les vieillards ; l'assistance sociale pour tous les invalides du travail.

L'œuvre des libérées de St-Lazare et des petits asiles temporaires a tenu sa séance annuelle, le 19 février, à la mairie du 1[er] arrondissement.

Le prochain départ pour le congrès de Chicago de la dévouée infatigable Mme Isabelle Bogelot qui la dirige depuis 15 ans, augmentait l'importance de cette réunion. Mme Emilie de Morsier « une des plus éminentes praticantes de la bienfaisance parisienne »,

présidente de l'œuvre, y a prononcé un discours dont nos lecteurs nous sauront gré de reproduire quelques lignes, car il indique combien se rapproche du socialisme la bienfaisante pitié qui s'élève assez haut pour voir plus petites les responsabilités individuelles et plus étendues les responsabilités sociales.

> En effet, tandis que nous cherchions à étudier les problèmes de la misère, du vice, de la psychologie et de la physiologie, ainsi que de la responsabilité morale des déclassés, nous sentions diminuer la distance qui nous sépare de ces êtres misérables, incomplets, ignorants, malades, que notre société traîne derrière elle comme l'arrière-garde d'une armée en déroute. Et comprenant qu'il suffit d'un accident imprévu, d'une balle dans le côté, d'une maladie subite pour transformer le vaillant soldat en invalide ou en *trainard*, dans les derniers de ces malheureux nous contemplions ce qu'aurait pu être notre destin si des circonstances de naissance ou d'éducation, dont nous ne devons pas nous faire un mérite, ne nous avaient mis à l'abri d'un pareil sort.

Et ces larges vues sur la solidarité des sexes dans le progrès social :

> On aura beau faire, la Société ne progressera pas réellement tant que l'équilibre ne sera pas établi entre les deux sexes.
>
> . . . .
>
> Comment peut-on prétendre résoudre la question de la femme si on ne veut pas considérer l'être humain en lui-même, dans son essence, dans la loi de son développement, dans sa destinée éternelle ? Car si la femme se trouve dans cette situation d'infériorité et de souffrance contre laquelle nous luttons, c'est justement parce qu'elle n'a pas été mise à sa place dans l'économie sociale et universelle.

C'est le principe de la solidarité universelle. L'éloquente oratrice l'invoque à tout instant : elle attribue avec raison à son influence féconde l'important développement de l'œuvre et constate que c'est au nom de ce grand principe que Mme Bogelot va traverser l'Océan pour traiter, au Congrès de Chicago, la question de la *solidarité des intérêts de l'humanité*.

Ce généreux et vibrant discours que nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier, indique aux femmes une voie dans laquelle elles trouveront, avec l'affranchissement social de leur sexe, les moyens de concourir, avec l'homme, à l'avènement des justices sociales.

Le Nouveau Conseil municipal de Paris. — Cependant l'évolution du corps électoral se fait de plus en plus vers le Socialisme. Aux dernières élections municipales de Paris, le nombre des suffrages purement socialistes a plus que doublé, et si les circonscriptions électorales ne se trouvaient pas ridiculement dépecées de manière à accorder le moins de représentants possible, précisément aux quartiers les plus populeux, la représentation socialiste aurait également été doublée.

Quoiqu'il en soit, les 80 membres du nouveau Conseil municipal de Paris, se répartiront ainsi :

13 conservateurs ; — 3 révisionnistes, MM. Girou, Gribauval

et Brenillé : — une douzaine de républicains municipaux ; — une forte majorité radicale socialiste, à tendances socialistes nettement accentuées, — deux socialistes indépendants : MM. Baudin et Rouanet ; — deux membres du Comité révolutionnaire central : MM. Vaillant et Chauvière ; — 4 adhérents au Parti Ouvrier socialiste révolutionnaire : MM. Berthaut, Chausse, Faillet, Weber ; — et 5 broussistes : MM. Caumeau, Blondeau, Pican, Rétier, Prudent-Dervillers.

Donc, si notre ami Longuet, socialiste indépendant n'avait pas subi un échec, uniquement dû à de mesquines questions locales d'intérêt de quartier, le nombre des conseillers socialistes classés dans l'une des organisations socialistes, aurait été de quatorze.

Mais que de votes socialistes seront également émis par des conseillers étiquetés radicaux socialistes, notamment l'approbation des revendications de la classe ouvrière formulées en sa manifestation du Premier Mai.

Une conférence démocratique et sociale à la Sorbonne. — L'espace m'est trop minutieusement mesuré pour que je puisse dire ici tout le bien que je pense et du conférencier, M. Aulard, et du conseil municipal de Paris qui a su donner une leçon au gouvernement en créant quelques chaires d'enseignement supérieur véritablement imbues du sens républicain, et, — à côté du groupe des Etudiants franchement révolutionnaires venus au Socialisme comme leurs camarades démocrates non par nécessité économique, mais par nécessité morale, par fraternité ; par nécessité de donner satisfaction à leurs instincts de justice, — de l'esprit ardemment réformiste de l'association studieuse qui a pris le beau titre de *Ligue démocratique des Ecoles*.

« Plus de justice dans les rapports sociaux, c'est-à-dire à la fois plus d'indépendance pour tous les individus et plus de solidarité entre les citoyens », voilà la formule, le fil conducteur qui guidera ces courageux jeunes gens, dont les travaux ont été inaugurés par une sorte de conférence-manifeste. M. Aulard, professeur d'*Histoire de la Révolution Française* à la Sorbonne, n'a pas craint de s'attaquer au chauvinisme « égoïste, vaniteux, antihumain, né du despotisme militaire dont il est la fanfaronnade et la jactance. Hier, il voulait conquérir l'Europe sans autre but que la rapine et la gloriole ; aujourd'hui, il voudrait emprisonner l'âme de la France derrière une muraille de Chine ».

M. Aulard a ajouté que nous marchons à l'unité européenne. « C'est à la science et à la raison de préparer de longue main et peu à peu, cet accord que la nécessité imposera un jour à nos querelles occidentales ».

Vinrent ensuite de vigoureuses paroles de protestation contre le mouvement néo-mystique et contre le dilettantisme de pose des suivants de Vogüé, qui tâchent d'adapter au goût d'aujourd'hui, en l'ornant à la russe, le pittoresque défraichi des *Martyrs* et du *Génie du Christianisme*, et proposent comme idéal « l'art affriolant des joies divines de l'absurde ».

Ainsi qu'il était tout naturel, M. Aulard a longuement parlé « de cette histoire de la Révolution, dont l'étude est indispensable à l'école du citoyen ».

Il ne s'agit pas, a-t-il dit, de plagier la Révolution, d'arborer le gilet de Robespierre ou le mouchoir de tête de Marat. Laissons les formes révolutionnaires qui sont mortes ; inspirons-nous de l'esprit qui est vivant. Et où trouverons-nous cet esprit. Dans la déclaration des droits, dans les principes de 1789. Je sais bien que c'est la mode aujourd'hui de se moquer de ces principes.

Que vous dit-elle dans cette déclaration, haïe ou bafouée ? Elle vous dit : soyez libres, soyez vos maîtres, pensez par vous-mêmes, faites votre destinée, soyez citoyens, soyez hommes. On a osé écrire que la jeunesse française était devenue indifférente et dédaigneuse à l'égard des principes de 1789. Je suis sûr, au contraire, que vous ferez de ces principes la base de vos libres recherches, politiques et sociales.

. . . .

Méfiez-vous de ceux qui reprochent à la Révolution de n'avoir été que le triomphe de l'individualisme. Ils injurient l'histoire. Qu'a fait la Révolution ? Elle a affranchi les Français, corps et âme ; elle a proclamé l'homme égal à l'homme : elle a libéré la conscience de chacun des servitudes religieuses.

On lui reproche de n'avoir pas résolu la question sociale, de n'avoir été qu'une révolution politique, de n'avoir songé qu'à substituer une forme de gouvernement à une autre. Au contraire, par la destruction de la féodalité elle a changé la condition des personnes et des choses, elle a mis en circulation les propriétés détenues par quelques privilégiés, elle a établi l'égalité dans la famille, elle a discuté ou formulé les questions économiques, elle a tranché ou résolu les problèmes sociaux que les circonstances lui imposaient.

Ceux qu'elle ne trancha pas, ceux qui ne furent posés qu'un demi-siècle plus tard par la transformation dans l'industrie, ceux qui viennent des conditions nouvelles des rapports du capital et du salariat, est-ce qu'on avait à les résoudre à la fin du XVIII[e] siècle ? Est-ce que ce n'eût pas été une chimère, pour les hommes de 1789 et de 1793 de prétendre à régler par avance un état de choses, dont les commencements ne s'annonçaient même pas ?

Enfin, devant cette assemblée bourgeoise, M. Aulard a osé flétrir l'individualisme économique et « l'esprit bourgeois ».

Discuter la propriété, c'est un crime. Qui parle ainsi ? La religion ? Non : c'est la bourgeoisie. A la rigueur elle laisse discuter Dieu, mais les conditions de l'héritage, telles qu'on les voit fixées aujourd'hui forment pour elle un dogme plus sacré que les dogmes d'église.

Je ne vous apporte pas, et pour cause, un plan d'organisation nouvelle de la propriété. Je vous dis seulement : Étudiez cette question librement, scientifiquement, à la lumière de l'histoire et de la raison. Surtout, ne l'étudiez pas dans un esprit bourgeois.

Je prévois ce qu'on va me dire : esprit bourgeois, bourgeoisie, que signifient ces mots ? La Révolution n'a-t-elle pas supprimé les classes ? Oui, elle les a supprimées dans la loi ; elle ne les a pas supprimées dans les mœurs. Ceux qui possèdent s'imaginent former une caste, une aristocratie et c'est pour eux une idée horrible que ce qu'ils ont puisse un jour sortir de leur famille. Ils disent bien aux autres, comme feu Guizot : « Enrichissez-vous, chacun peut devenir bourgeois », mais ce n'est là qu'un ironique conseil de satisfaits.

[illegible]r, être satisfait de ce qui est, quand on a seul les avantages, être satisfait de l'organisation de la propriété, parce qu'on est propriétaire, voilà que

tout est bien dans la société, parce qu'on y a une place commode et agréable, qu'on léguera à ses enfants, voilà l'esprit bourgeois.

Ce n'est pas dans cet esprit que vous étudierez les problèmes sociaux. Sans vous imaginer qu'on va tout améliorer en bouleversant tout, vous ne croirez pas qu'une société, où quelques-uns possèdent et où beaucoup souffrent dans le dénûment, soit le dernier mot de la sagesse humaine.

Vous étudierez cette grande question sans prévention, sans étroitesse d'esprit, sans sécheresse de cœur. Surtout l'organisation de la propriété industrielle et cette révolution économique qui a transformé les ouvriers en salariés du capital formeront un des objets les plus passionnants de vos études. Vous y penserez, non en dévots, mais en hommes, non dans un esprit de charité mystique, mais dans un esprit de justice et de fraternité.

Ce sont là de nobles conseils qui honorent celui qui les donne et ceux qui les écoutent, conseils que souligne encore cette phrase : « Il ne faut pas un temps si long pour choisir entre deux formes qui s'excluent, celle de la forme collective, ou de la forme individuelle de la propriété ». M. Aulard a mérité les admonestations des moniteurs de la bourgeoisie et de l'individualisme économique, du *Temps* et du *Siècle*. Ce doit être sa meilleure récompense.

BELGIQUE.

Le Vote plural. — Donner et retenir ne vaut. La bourgeoisie censitaire, cédant à la pression exercée par la grève générale et le parti socialiste, a accordé le suffrage universel en le corrigeant c'est-à-dire en le viciant par certains avantages encore accordés à la fortune et à l'aisance. Donner et retenir ne vaut. Tout est donc à recommencer, et le premier acte des élus pour le système du vote double ou triple octroyé à de trop nombreux électeurs, devra être d'établir le suffrage universel pur et simple. Et si ces élus oubliaient ce devoir primordial, le Conseil National du Parti Ouvrier se charge de le leur rappeler et de les forcer à effacer de la Constitution un régime électoral, dont l'acte de baptême a été écrit avec du sang.

Le Congrès de Gand. — Intentionnellement organisé à la veille des délibérations parlementaires sur le mode de votation, ce Congrès National du Parti Socialiste Belge, a eu surtout une grande importance politique. Au point de vue du socialisme international, il a voté les résolutions habituelles. Aussi nous nous bornons à enregistrer cette décision que la journée de huit heures devra être appliquée dans toutes les coopérations du Parti Ouvrier.

Le prochain Congrès annuel aura lieu à Mons.

Le Premier Mai. — Le cortège socialiste de Bruxelles était composé de plus de 6.000 manifestants portant la cocarde rouge au chapeau. Il a parcouru les principales rues de la capitale et s'est dirigé vers Molenbeeck, où des discours ont été prononcés notamment par les citoyens Volders et Vandervelde.

SUISSE

Le Premier Mai. — Meetings en lieu clos, meetings en plein air, de nombreuses fêtes champêtres. — A Genève, une très nombreuse assistance à la conférence de Jules Guesde.

Appel aux Étudiants socialistes de tous les pays

Chers Camarades,

D'accord avec la Fédération belge des étudiants et anciens étudiants socialistes, le Cercle d'étudiants socialistes à Genève vient de prendre l'initiative de l'organisation du deuxième Congrès international des étudiants socialistes, qui aura lieu au mois d'octobre de cette année dans notre ville.

Camarades,

Notre prochain Congrès, comme le Congrès des étudiants socialistes de Bruxelles de 1890, se basera dans toutes ses délibérations sur le principe de la lutte des classes.

Nous croyons exprimer l'opinion de tous les étudiants socialistes quand nous disons qu'un mouvement socialiste chez les étudiants a d'autant plus une raison d'exister qu'il a pour fondement non des considérations vagues, mais la défense immédiate des intérêts matériels.

On nous objectera que parmi les étudiants il n'existe pas de classe, qu'ils forment un tout, qu'ils sont égaux devant la science et qu'ils ont tous les mêmes intérêts, les intérêts de la science.

Mais il n'en est rien ! Cette prétendue égalité est comme l'égalité devant la loi, ce puissant moyen de domination et d'exploitation dans les mains de la bourgeoisie.

L'Université actuelle est le reflet de la société moderne, tandis que les uns y viennent pour trouver dans la science une distraction, les autres — c'est la majorité — sont là, voulant acquérir les sciences nécessaires pour gagner leur pain quotidien, et se procurer des moyens d'existence.

Les premiers forment l'aristocratie de l'Université, les seconds en sont les parias et forment le prolétariat intellectuel.

Notre Congrès représentera les intérêts des derniers, et cherchera les moyens de grouper ceux qui, aujourd'hui assis sur les bancs d'étudiants, iront demain dans les usines, dans les fabriques, dans les ateliers comme mécaniciens, chimistes, ingénieurs, etc., etc., se mettre au service du capital.

Oui, ceux-là sont les serfs du capital, au même titre que les ouvriers manuels.

Et c'est pourquoi un mouvement des étudiants sera le complément au mouvement des ouvriers. Loin d'être séparés des ouvriers, nous avons les mêmes intérêts qu'eux, nous subirons les mêmes humiliations. Nous avons le même but à poursuivre, le seul qui pourra nous élever à la hauteur de notre dignité et qui nous garantira l'existence et la liberté : *La Société socialiste.*

Pour atteindre ce but, nous devons nous organiser, nous préparer à l'Université pour la sainte lutte, qu'une fois entrés dans la vie, nous poursuivrons activement, de concert avec les ouvriers, pour la suppression du joug du capital.

C'est sur vous, étudiants socialistes de toutes les Universités et des écoles supérieures du monde civilisé que nous comptons pour travailler ensemble, à la tâche, que se propose le prochain Congrès. Votre présence nous encouragera, votre adhésion nous donnera les garanties nécessaires pour la victoire.

Vive le socialisme international !

Vive l'union du prolétariat intellectuel et manuel.

La Commission d'Organisation.

P. S. — L'ordre du jour sera communiqué ultérieurement.

Les adhésions et les propositions tant de groupes qu'individuelles seront adressées au secrétaire.

Pour que la commission puisse fixer l'ordre du jour du congrès nous prions tous les groupes d'envoyer leurs propositions jusqu'au mois de juillet à l'adresse suivante : M. J. Sigg, rue Pradier 1, Genève.

HOLLANDE

Le Premier Mai. — A Amsterdam, à La Haye et à Rotterdam les mêmes cortèges pacifiques que l'an dernier. Cependant à Groningue une collision sanglante se produisit entre la foule et la police.

ANGLETERRE

Le Premier Mai. — Pas de manifestation. L'on y célèbre le premier jour du mois de mai, le premier dimanche de mai, soit cette année le septième jour du mois ; comme toujours meeting monstre à Hyde-Park. — Signalons cependant çà et là, à Brighton, Northampton, aux Victoria-Docks de Londres, etc... des chômages partiels le jour même du Premier Mai.

PORTUGAL

Le Premier Mai.— Chômages partiels. — Manifestations dans tous les centres ouvriers.

ESPAGNE

Le Premier Mai. — Quelques légères bagarres à Bilbao. Des meetings dans toutes les villes. — Au grand meeting du Buen-Retiro de Madrid ont longuement pris la parole le docteur Vera et Pablo Iglesias.

ITALIE

Le Premier Mai. — Même calme, même organisation de meetings que dans toute l'Europe.

Voici maintenant un fait que nous donnons à méditer aux révolutionnaires français qui refusent à notre ami Millerand le qualificatif de Socialiste :

Invité par le *Cercle socialiste universitaire* de Palerme à envoyer une lettre d'adhésion ou un article à un journal extraordinaire publié à l'occasion du Premier Mai, le citoyen Millerand a répondu par la lettre suivante :

Paris, 22 avril 1893.

Monsieur,

Je suis très sensible à l'honneur que me fait le *Cercle socialiste universitaire* de Palerme et ce m'est un plaisir de répondre à son appel.

La journée du Premier Mai n'a été choisie qu'en 1889 par le prolétariat des Deux Mondes pour date de la fête du travail. Et, depuis quatre ans, son retour provoque parmi les adversaires comme parmi les partisans du socialisme, une émotion qui ne cesse de croître en force comme en étendue.

Ce n'est pas seulement dans les rangs des ouvriers manuels qu'elle détermine l'explosion des sentiments d'espoir et d'enthousiasme. Le titre seul de votre association est un témoignage que, des deux côtés des Alpes, l'idée socialiste rencontre chez les travailleurs intellectuels la sympathie active et le concours qui hâteront son triomphe.

L'Italie et la France ont eu, dans le passé, trop de points de contact ; elles ont, pour l'avenir, trop de raisons de rapprochement et d'union, pour que les militants de l'idée socialiste, dans les deux nations ne saisissent pas, avec joie, l'occasion que leur offre un jour de fête internationale comme celui-ci, d'affirmer leur communion d'idées et d'espérance.

Recevez, Monsieur, pour vous et vos collègues, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. Millerand, *député de Paris.*

AUTRICHE-HONGRIE

Le Premier Mai. — 44 réunions à Vienne. — Promenade de 30.000 personnes au Prater. — Devant un auditoire de 10.000 personnes le docteur Adler a aussi revendiqué le suffrage universel et a montré comme exemple le premier résultat obtenu par les travailleurs belges.

ALLEMAGNE

Le Premier Mai. — Les députés socialistes se sont multipliés entre les nombreuses réunions- — La police a saisi l'édition spéciale, pour le Premier Mai, d'un journal français, *Le Socialiste*, de Jules Guesde. Elle n'a eu à opérer aucune arrestation et a laissé distribuer les numéros exceptionnels des journaux socialistes allemands.

Adrien Veber.

REVUE DES LIVRES

L'Éducation morale de la Femme, par Ubaldo Romero Quinones. Madrid, Imprimerie de Dionisio de los Rios 1893.

L'auteur est déjà connu par de nombreux ouvrages : *L'Évangile de l'Homme*, *La Religion de la Science*, *La Formule Sociale*, *La Théorie de la Justice*, *La Philosophie de la Charité*, *L'Éducation morale de l'Homme*, — voilà pour les études sociales ; *Les Pôles de la Civilisation*, *Les Proscrits*, — voilà pour les romans historiques.

Le présent volume fait pendant au volume déjà paru : *L'Éducation morale de l'Homme*. C'est un plaidoyer dogmatique, une éloquente apologie de la femme, un traité complet. Dans un court prologue, on trouve l'historique de la question, les illustres exemples du rôle joué par la femme dans les grandes œuvres humaines, qu'il s'agisse de politique militante, avec Lucrèce, la mère des Gracques, d'œuvres d'art et de science avec les nobles inspiratrices Hipathie, Beatrix, Madame du Châtelet Catherine II. Après ce vibrant prologue, la question est étudiée méthodiquement. La belle ordonnance aide à la clarté. Le ton d'émotion communicative enfonce au cœur la conviction. « Principes généraux », « Éducation morale de la Femme », « La Femme dans la Famille », « La Femme dans le Mariage », « Ce que doit être la Femme au foyer domestique », « Le Mariage selon la nature », « Le Mariage dégradé par les coutumes », « Le Mariage devant le Code Civil », « L'Éducation de la Femme », telles sont les principales têtes de chapitre. Comme il est naturel, les premiers morceaux de philosophie morale sont ce qu'on est convenu d'appeler des lieux communs. Ces lieux communs ont besoin d'être souvent rappelés. Ce n'est pas l'œuvre du premier venu de les développer avec exactitude, de les renouveler par la vive entente des nécessités sociales contemporaines, surtout de les faire aimer par la chaleur communicative d'un sentiment profond. Forcés de choisir parmi tant d'excellents chapitres, prenons les trois derniers, qui sont aussi les plus actuels : « Le Mariage dégradé par les coutumes », « Le Mariage devant le Code Civil », « L'Éducation de la Femme ».

Les coutumes, ou plutôt les mœurs inévitables, c'est l'union de la fortune, si modeste soit-elle, et de la position, si précaire d'ailleurs, qu'elle se présente dans la majorité des cas. A un jeune homme qui veut se marier on demande : Avez-vous une position? C'est réglé. La barrière de la dot est moins inflexible. Il n'y a point parité dans les deux cas. Mais c'est la rupture avec la famille — un vrai désordre social, une révolution.

« Le Mariage devant le Code Civil » est, comme l'a fortement exprimé E. Accolas, un tissu de contradictions. Il y a beaucoup trop de régimes (communauté, séparation de biens) pour qu'un se trouve bon. L'indissolubilité ne s'impose pas et la loi du divorce a certainement été un progrès. De même la récente loi sur les successions, quelque reproche qu'on puisse lui faire, à d'autres points de vue supprime des aléas scandaleux. Les « corbeaux » y trouvaient trop facilement pâture. Le divorce est plus délicat.

L'auteur se déclare nettement contre le divorce. « Il est certain que le « divorce, étant une suspension brusque de la vie matrimoniale, est tou- « jours contre la partie la plus faible, c'est-à-dire la femme ». Peut-être cette façon de trancher la question paraîtra-t-elle trop catégorique. Le divorce courant, pris comme on prend le café, sans plus de gêne, est certainement contre la femme. Pour des cas exceptionnels, c'est un pur acte de justice; et les femmes ne s'y sont pas trompées. Le divorce, comme acheminement au concubinat collectif, est absurde; mais le divorce, comme achèvement de la séparation de corps et de biens, est le remède logique d'un plus grand mal. On peut résumer en ces derniers termes la pensée de l'auteur sur ce sujet.

« L'Education de la Femme » se divise en deux parties : l'Education reçue, l'Education donnée. L'auteur montre que, malgré les merveilleuses facultés éducatives des femmes, l'éducation donnée aux enfants reflète nécessairement l'éducation reçue par les mères. Il faut attendre beaucoup de l'instinct et des affections naturelles. Il n'en faut pas trop attendre. Pour la première partie de la vie les mères, ou d'autres femmes, seront toujours les éducatrices nécessaires; l'instruction proprement dite, l'instruction qui suppose un système raisonné de connaissances, ne viendra que plus tard. Sur ce dernier point, l'auteur fait un vif éloge de l'enseignement moderne, à base de sciences naturelles, opposé à l'enseignement purement classique, à base de grec et de latin, qui sévit encore en Espagne. Il souhaite que les femmes puissent y participer comme en France.

P. B.

Revue Internationale de Sociologie. — Gard et Brière, éditeurs. 16, rue Soufflot, Paris.

Cette œuvre, dont l'un de mes plus distingués confrères du barreau, M. René Worms, a entrepris la direction, ne compte guère, parmi ses collaborateurs, que des universitaires. L'Institut, le Collège de France, les quatre Facultés sont brillamment représentés par MM. Beauregard, Bérenger, Dormerteter, Fernand Faure, Giard, Fouillée, Gide, Larnande, Marion, Gabriel Monod, Th. Ribot, Ch. Richet, et notre ami Georges Renard.

Les Universités étrangères ont également leurs représentants. M. Luigi Bodio, directeur général de la Statistique du Royaume d'Italie, secrétaire général de l'Institut international de Statistique. — M. Ludwig Gumplowicz, professeur à l'Université de Graz. — M. Maxime Kovaleski, ancien professeur à l'Université de Moscou. — M. John Lubbock, membre du Parlement britannique et de la Société Royale de Londres. — M. Carl Menger, professeur à l'Université de Vienne. — M. Revon, professeur à l'Université de Tokio. — M. Rossel, professeur à l'Université de Berne, et M. Albert Schæffle, ancien ministre, directeur de la *Zeitschrift für gesammte Staatswissenschaft*, à Stuttgart. — D'autres collaborations sont promises, entre autre celle de notre savant collaborateur Colajanni, que trop de gens ne connaissent que par sa courageuse dénonciation des scandales intérieurs de l'Italie. — Serait-il indiscret de demander à la *Revue Internationale de Sociologie* pourquoi aucun sociologue allemand ne figure parmi ses collaborateurs ? Il est très bien de s'intituler « Revue Internationale », mais il faudrait justifier ce titre par l'exclusion d'aucune nationalité. Cette abstention est-elle le fait de récusions allemandes ou d'omissions françaises ?

Au premier abord et à ne lire que la liste de ses collaborateurs l'on pourrait croire que cette Revue est surtout une sorte d'Encyclopédie libertaire où chacun peut venir apporter sa pierre, un mur mosaïque construit avec toutes sortes de matériaux hétérogènes. C'est un peu cela, mais c'est aussi plus et mieux, car en dépit du programme initial, les tendances socialistes du directeur de la Revue influeront nécessairement sur sa ligne de conduite. Je n'en veux pour preuve que le premier numéro, où, faute d'avoir le temps et l'espace voulus pour faire des glanages, je signalerai dans tous les articles, même dans la chronique du Mouvement Social de M. Dufourmantelle, chargé de cours à la Faculté de Droit de Paris, la recherche constante d'une sociologie d'application immédiate à la politique. Le Socialisme aussi y est à l'état latent, pour ainsi dire inconscient. M. de Marousssem, par exemple, qui a professé un cours libre à la Faculté de Droit de Paris, cache mal derrière ses scrupules scientifiques, ses doutes de savant bien informé, ses ardentes sympathies pour « l'immense et majestueux programme du collectivisme scientifique », pour les dévoués combattants socialistes qui sont parmi les ouvriers « les plus probes, les plus intelligents parfois ». L'article de M. de Marousssem est intitulé : « Tiers-État commercial et grands magasins. »

Dans une étude sur la natalité en France, M. Jacques Bertillon, chef des travaux statistiques de la ville de Paris, aboutit, pour combattre la dépopulation, à des conclusions analogues à celles développées depuis longtemps dans la *Revue Socialiste* par Gustave Rouanet et dans la *Justice* par Raiga.

En parlant de Sociologie, « recherche des conditions fondamentales de la vie sociale », M. Worms serait bien près d'être d'accord, pour peu qu'on le poussât avec M. Hector Denis, recteur de l'Université libre de Bruxelles, dont il ne paraît pas avoir eu la fréquentation intellectuelle. M. Worms semble avoir pris pour devise personnelle aussi bien que pour définition de la Sociologie et de sa Revue, le mot de Térence : *Nil huma-*

nia me alienum puto. Mais comme M. Worms est certainement plus modeste que Pic de la Mirandole, il ne sera pas froissé que je lui recommande encore la lecture du beau livre de notre éminent collaborateur, le docteur Régnard, sur l'*Etat*, et la réponse de M. de Laveleye à Herbert Spencer, réponse que j'ai été étonné de ne pas voir mentionnée dans l'analyse de la « Justice ».

M. René Worms a acquis les plus hauts titres universitaires ; il appartient à cette récente pléiade de la jeunesse contemporaine tourmentée, non plus comme le René de Chateaubriand, d'un vague mal romantique, mais sollicitée par le problème social, par tous les maux sociaux, et en même temps épris de science et en quête de formules scientifiques guérisseuses. Ces jeunes gens gémissent avec nous sur les douloureuses constatations de la critique socialiste, mais, encore gênés par les bandelettes du passé économiste, ils croient trop que les formules, les ordonnances des socialistes sont insuffisamment scientifiqnes, trop idéalistes, comme si l'idéal lui-même n'était pas scientifique. Ne leur faites pas d'éloquence à ces jeunes gens, ne cherchez à exercer sur eux aucune pression ; cela ne servirait à rien ; ils veulent étudier, rien qu'étudier. Eh bien ! laissez-les étudier, et priez-les de lire sérieusement les Socialistes, tous les Socialistes, même et surtout les mille petites brochures françaises. Ils y trouveront, pour employer les expressions de M. Worms, « de simples notes, des idées « fugitives, des faits secondaires, que celui qui les a émis ou constatés, « néglige, mais qui prennent pourtant, tombant sous les yeux d'un lec- « teur curieux ou particulièrement préparé, éveiller sa réflexion, susciter « ses recherches, et par là, devenir peut-être le point de départ de quel- « que importante découverte. »

Dans le deuxième numéro, à part la chronique bibliographique et sociologique de M. Worms, nous avons lu avec intérêt l'article de M. John Lubock, sur le bienfaisant rôle social de l'instruction populaire — et la démonstration par M. Fernand Faure de la nécessité d'instituer dans toutes les facultés de droit un cours synthétique de Sociologie, insuffisamment définie par la théorie générale ou scientifique de la législation.

Très intéressantes aussi, très originales les premières variations philosophiques exécutées par M. Tarde sur les tendances de la science contemporaine à tout expliquer par l'associationisme progressif des monades. Car c'est à ces filles de Leibniz que l'on semble vouloir emprunter les nouvelles hypothèses biologiques et sociologiques, résultats des études de toutes sortes sur les infiniments petits, et de la recherche générale de l'infinitésimal. Voilà le point de départ du premier fragment de l'étude de M. Tarde : « Monades et Science sociale ».

Non moins curieux à un point de vue et plus attachant, est l'article consacré par M. Lemoine à « l'Irlande qu'on ne voit pas ». C'est l'histoire du carbonarisme irlandais tant en Amérique qu'en Irlande. Mais pourquoi l'auteur s'est-il surtout servi des mémoires d'un vilain mouchard, pour lequel il ne manifeste même aucune antipathie ? Les injures sont réservées aux patriotes irlandais. Quoi qu'il en soit, il ressort de ce travail de mise au point des mémoires d'un policier la preuve des relations de Parnell avec les éléments les plus révolutionnaires de sa patrie. Nous

ne pouvons l'en blâmer, et sa grande figure n'en subit aucune éclaboussure. M. Lemoine termine son étude par la constatation de la diminution de l'élément intransigeant opposé aux vues conciliatrices de M. Gladstone, et par la promesse d'un autre article « Les Irlandais en Angleterre », où seront montré les premiers effets de la conquête du vainqueur par le vaincu, de la désagrégation des institutions anglaises, de l'esprit anglais.

Projet de Code civil allemand, traduit avec introduction par Raoul de la Grasserie, docteur en droit, membre de la Société de Législation comparée. — Librairie Pedone-Lauriel, 13, rue Soufflot.

En France, depuis un siècle, les Révolutions ont passé, les personnels politiques se sont succédés, et les codes sont restés stationnaires ou à peu près. Aussi conviendrait-il de les reconstruire sur les bases de l'utilité pratique, de l'équité, de la science moderne, en tenant compte de la nouvelle situation économique, sociale et psychologique que les progrès de la sociologie et de l'instruction ont faite. Quel esprit émancipé oserait soutenir qu'aujourd'hui le droit français est le miroir intégral de la vie sociale?

Peut-être nos législateurs sont-ils, intimement, et sans l'avouer, persuadés de l'inutilité d'une réforme partielle de nos codes, parce qu'ils sont dans la redoutée expectative d'une prochaine révolution sociale qui transformera complètement les rapports humains. Nous ne savons. Mais, en attendant l'avènement au pouvoir des socialistes, notre code qui avait été, à son heure le modèle des codes, n'en est pas moins resté en arrière des codes des autres nations qui tous ont progressé partiellement et repris les devants.

Après quinze ans d'efforts, la Commission de Jurisconsultes chargée en 1873, de l'élaboration d'une législation civile, uniforme pour toute l'Allemagne, déposa en 1877 son projet de code civil de l'Empire allemand. C'est ce projet, — toujours en discussion et qui sera certainement adopté avec des amendements insignifiants, dont M. de la Grasserie vient de publier la traduction et qui mériterait une étude comparée fort approfondie. Peut-être l'entreprendrons-nous dans un prochain loisir. Pour l'instant, il nous faut nous contenter de signaler cette intéressante et laborieuse traduction à tous les érudits, à tous les juristes qui se piquent en même temps d'esprit sociologique.

Les auteurs des 2,162 articles du projet de Code Civil Allemand ont tenu à être complets, c'est-à-dire à résoudre toutes les questions qui ont été agitées dans les divers pays sur le droit civil, et qui ailleurs sont souvent laissées à la décision d'une jurisprudence trop variable.

Ajoutons que l'ordre des matières est celui qui est suivi par l'enseignement du droit en Allemagne, et qui semble plus logique que celui qu'adopta notre code. Les quatre grandes divisions (droit des obligations, droit des choses, droit de famille, droit de succession) sont précédées d'un titre préliminaire lequel renferme toutes les matières qui forment comme autant de principes de droit et s'appliquent à la fois à toutes les relations juridiques, quel qu'en soit l'objet, ce qui allège sensiblement la marche du législateur.

Egoïsme et misère, par Jules Jeannin. — Allemane, 51, rue St-Sauveur. — Prix : 2 francs.

Excellent petit livre de propagande socialiste, s'adressant plutôt, à cause de son ton haineux, aux ouvriers qu'aux bourgeois que leur cœur porte vers le socialisme. Mais, précisément à cause de cela, livre à lire, car il n'est pas bon que l'on connaisse seulement le socialisme par les livres des doctrinaires, ou par les déclamations des réunions publiques et des petits journaux. Il est utile, il est intellectuellement nécessaire de faire connaissance, de prendre langue avec les plus probes, les plus éclairés des citoyens révolutionnaires faisant œuvre de propagande théorique.

Gambetta (Souvenirs anecdotiques), par Albert Tournier. — Librairie Marpon et Flammarion. — Paris.

Voici de menues anecdotes fort spirituellement narrées par un Gambettiste convaincu (Gambettiste ne veut pas dire opportuniste). — C'est, en un nombre de pages kabbalistiques (333) une série de récits, de mots de Gambetta, même de fragments de discours inédits, tous très intéressants, et dont la saveur littéraire permet l'acquisition aux amis comme aux adversaires. Car ici il ne s'agit pas de politique. Tous les incidents de la vie publique de Gambetta sont volontairement omis, parce que connus et soumis à controverse, et aussi parce que le fin conteur a voulu se borner à être discrètement, du berceau à la tombe, le Dangeau ému de Gambetta.

Adrien Veber.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Nous avons le plaisir d'annoncer l'apparition d'un nouvel ouvrage de notre ami et distingué collaborateur, M. Georges Renard, professeur à l'Université de Lausanne, ayant pour titre **Le Roman d'un Exilé**.

C'est la continuation de la série du roman socialiste si brillamment inauguré par *La Conversion d'André Savenay*.

Nous publierons prochainement une étude de ce livre remarquable.

La question de la Femme, par Mme Henri Schmahl. — Paris, chez l'auteur, 21, rue Gazan.

Toiles ébauchées, par Hugues Lapaire. — Paris, Albert Savine, éditeur, 12, rue des Pyramides.— Prix, 2 fr.

Les Enfants, par Hugues Lapaire.— Paris, Albert Savine, éditeur, 12, rue des Pyramides.— Prix, 3 francs.

Vieux Tableaux, par Hugues Lapaire. — Paris, Alphonse Lemerre, 23 et 31, passage Choiseul.— Prix, 3 fr.

LA SANTÉ DE BENOIT MALON

B. Malon est à Nîmes, remis aux bons soins de notre savant ami le Dr Guichard et de notre éminent collaborateur Delon. Nous espérons qu'ils réussiront à le sortir enfin de l'état cruel dont il souffre depuis 3 mois.

Le Directeur-Gérant : Benoît Malon.

Cannes — Imp. Typo-Lithographique Figère et Guiglion, rue de la Gare, 3.

LE SOCIALISME COMMUNAL

Dès l'annonce du deuxième congrès des Conseillers municipaux qui aura lieu à Saint-Denis le 14 Juillet prochain, nous avons été chargé de faire une enquête sur les premières réalisations ou intentions de réalisations des municipalités socialistes et sur les desiderata des minorités socialistes issues du scrutin du 1er Mai 1892.

Il est évident que les municipalités socialistes, ou radicales à tendances socialistes, n'ont guère eu le temps de se mettre sérieusement en œuvre. Cet article devra donc être refait plus utilement dans trois ans, à la veille du renouvellement des Conseils municipaux.

Aujourd'hui notre tâche consiste plutôt dans des indications. Nous signalerons dans quelques villes les premiers effets de l'arrivée au pouvoir municipal des Socialistes. Puis, après avoir consacré un paragraphe spécial aux bienfaisances sociales du Conseil municipal de Paris, nous donnerons un projet de budget communal tel qu'il pourrait être établi dans une grande ville. Enfin le compte-rendu du Congrès communal socialiste de Saint-Ouen nous servira naturellement de guide pour ressaisir les idées générales, et ébaucher une esquisse du droit municipal au point de vue socialiste.



Avant les dernières élections municipales, il n'y avait en France que deux municipalités purement socialistes : celle de Saint-Ouen, promotrice du Congrès des Conseillers municipaux, et celle de Roanne.

Cette dernière n'a pas été réélue, et cependant voici, d'après

un article de notre ami Jaclard dans la *Justice*, l'énumération de ses réalisations :

« Un chantier a été organisé au barrage de la Tâche pour occuper les ouvriers sans travail, au nombre de 70 en moyenne, pendant une durée de six mois environ. Dans le même but, on a percé la rue de deux faubourgs qui, tout en ayant occupé de nombreux ouvriers sans travail, rend aujourd'hui d'éminents services.

« Réduction à huit heures de la journée de travail de tous les ouvriers occupés par la Ville.

« Mise en régie des droits de place qui ont rapporté, la même année, 15,000 francs de bénéfices.

« Unification de la dette de la Ville qui représente une économie de 40,000 fr. par an.

« Subsides accordés à toutes les sociétés ouvrières, telles que sociétés de secours mutuels, syndicats, groupes corporatifs, petits industriels qui n'auraient pu, sans cet appui, se rendre à l'Exposition universelle et se rendre compte du perfectionnement du machinisme.

« Secours aux grévistes de Thisy qui, s'ils avaient succombé, auraient ruiné l'industrie cotonnière de notre région. Quelques patrons ont compris le danger et aidé la Ville dans cette tâche.

« La subvention au Bureau de Bienfaisance a été doublée. Organisation d'un service médical gratuit de nuit. Création d'une salle de maternité pour filles-mères à l'hospice de Roanne.

« En attendant la réalisation complète d'un projet d'asile pour vieillards et de pensions à domicile, il a été attribué 50 centimes par jour aux vieillards nécessiteux. La Municipalité s'était assurée pour l'année suivante un fond disponible de 50,000 fr., lequel aurait permis de quatrupler la somme destinée aux pensions de la vieillesse.

« Création de 35 bornes-fontaines supplémentaires. Gratuité des fournitures scolaires pour les écoles primaires et professionnelles. Réorganisation des écoles professionnelles qui avaient été laissées dans un état d'infériorité indigne d'une ville industrielle. Réorganisation de la bibliothèque, qui fut complétée par l'achat de nombreux ouvrages de sociologie et de sciences. Réorganisation du musée qui se trouvait dans un tel délabrement que personne n'osait y mettre les pieds. Amélioration de la situation des instituteurs stagiaires.

« Enfin la fondation d'une Bourse du travail clôture glorieusement la série de ces réformes, si longtemps attendues et si rigoureusement nécessaires. »

Les journaux ont toujours fait grand bruit autour de « l'attitude révolutionnaire » de la commune de St-Ouen, depuis longtemps dotée d'un conseil communal entièrement socialiste. Mais ce que l'on ignore généralement, c'est que le Préfet de la Seine lui-même a dû rendre hommage aux qualités pratiques et à la sagesse de ses administrateurs socialistes-révolutionnaires, notamment de ses deux derniers maires, les citoyens Pernin et Guinot.

Comme à Paris, les cantines scolaires y fonctionnent depuis longtemps. Mais, tandis qu'à Paris l'on vient seulement, à la suite de l'épidémie cholérique, d'installer des filtres dans toutes les écoles, voilà deux ans que les enfants des écoles de St-Ouen ne boivent que de l'eau filtrée.

Quant aux employés, ouvriers et cantonniers, dont les appointements annuels ne sont pas inférieurs à 1.100 francs, tous, sans distinction, ne sont astreints qu'à un travail journalier de 8 heures.

L'an dernier l'on a voté la désaffectation du bureau de bienfaisance. Les 90.000 francs qu'il coûtait d'ordinaire à la commune, seraient, sauf un petit crédit maintenu pour la forme, consacrés à un hôpital et à l'asile déjà existant des invalides du travali, qui seront également subventionnés par le Conseil Général de la Seine, à une institution de pupilles de la commune — à un dispensaire — et à des fourneaux économiques à dix centimes la portion.

Quelques journaux réactionnaires se sont moqués de ces peu audacieuses innovations et ont reproché au socialisme en action de n'accoucher que d'une souris. Cela nous rappelle l'histoire de l'œuf de Christophe Colomb. — Vous n'y avez pas pensé, messieurs. C'est ce qui prouve votre incapacité politique. Débarrassez-vous donc de votre ironie intempestive, puisque vous n'avez pas encore su transformer les bureaux de bienfaisance, lesquels, de votre propre aveu, sont restés « un rouage administratif bien peu fécond ».

Enfin, n'est-il pas original que pour la première fois l'on crée des bourses d'instruction et d'éducation pour d'autres que des fils de bourgeois insuffisamment fortunés, c'est-à-dire qu'une commune prenne à sa charge la totalité des frais d'entretien et d'instruction d'enfants indigents, car la maison de pupilles de St-Ouen est destinée à recevoir, à nourrir, à élever et à instruire les enfants des indigents hors d'état de remplir leurs devoirs paternels. Une fois élevés, les enfants seront rendus à leur famille.

Pour plus de clarté, nous cédons la parole au citoyen Guinot, maire de St-Ouen :

La commune de Saint-Ouen dépense, bon an, mal an, une somme supérieure à 90,000 francs pour secourir les nécessiteux. Mais, en distribuant ces secours au bureau de bienfaisance, nous n'atteignons pas le but que nous nous proposons. Qui ne sait, en effet, que les personnes intéressantes, les pauvres honteux, en un mot ceux qui ont véritablement besoin d'être secourus, ne touchent rien ou presque rien, tandis que des individus qu'aucune pudeur ne retient et qui sont bien loin d'être dignes de pitié, reçoivent continuellement des secours du bureau de bienfaisance, dont les bienfaits sont aveugles.

Pour remédier à cette situation, le Conseil municipal de Saint-Ouen a décidé la suppression pure et simple du bureau de bienfaisance tel qu'il a fonctionné jusqu'à ce jour. Cette mesure qui, tout d'abord, surprendra les personnes qui n'ont pas étudié la question, est cependant très pratique.

Voici comment nous opérerons :

Dans le cas où une mère de famille avec plusieurs enfants devient veuve, elle vient nous trouver et, alléguant que les soins qu'elle doit à ses enfants

l'empêchent de travailler, elle nous demande des secours. Le bureau de bienfaisance peut bien lui donner des secours en nature, il pourra l'entretenir, mais il ne pourra lui donner d'argent pour payer son terme ; de plus, nos ressources en nature sont limitées.

Avec le système que nous voulons inaugurer, la commune prendra à sa charge les enfants de cette femme ; elle les nourrira, les enverra à l'école et les élèvera jusqu'à ce qu'ils soient en âge de travailler. Elle les rendra à la mère de famille. En attendant, la mère de famille pourra travailler et venir voir ses enfants quand bon lui semblera à l'école de pupilles, que nous allons fonder dans le but de recueillir les enfants dont les parents sont dans l'impossibilité absolue de les surveiller.

Quant aux enfants qui viennent de naître, nous les placerons dans une crèche, puis nous les rendrons à leurs parents quand ils ne les gêneront plus pour leur travail.

Depuis plusieurs années déjà, la commune de Saint-Ouen possède une maison de retraite pour les invalides du travail. Cette maison contient vingt lits, mais elle devient insuffisante ; nous sommes en train d'en construire une nouvelle qui pourra hospitaliser soixante-dix vieillards. Les invalides du travail, à la charge de la commune de Saint-Ouen, sont absolument libres et peuvent sortir quand ils veulent ; ils ne portent aucun uniforme et touchent chaque jour un prêt de cinq centimes.

A l'Asile des invalides du travail, nous annexerons un hôpital qui, dans le début, ne contiendra pas plus de douze lits. Ces lits seront réservés pour les cas urgents. Nous installerons en outre un dispensaire où des médicaments gratuits seront distribués. Ce dernier établissement sera pour nous une source d'économie, car on ne saurait croire combien l'argent est gaspillé par la fourniture des médicaments. Annuellement, la commune de Saint-Ouen paye 12.000 francs aux pharmaciens qui, cependant, nous font une réduction de 43 % sur les prix ordinaires. Quand les médicaments seront donnés par le dispensaire, ils ne le seront qu'à bon escient ; nous avons la conviction de réaliser ainsi une économie de 8.000 francs par an, tout en fournissant à nos malades les remèdes dont ils ont besoin.

Nous allons également installer des fourneaux économiques qui seront ouverts à tout le monde. Le prix des portions sera de 10 centimes. La mairie délivrera des bons à qui en voudra, contre espèces ; et si, dans la rue, on rencontre un malheureux, au lieu de lui donner une pièce de monnaie, on lui remettra un de ces bons avec lequel il pourra manger.

Je vous ai dit en commençant que nous allions supprimer notre bureau de bienfaisance ; cela est exact, mais il ne sera supprimé que de nom, il figurera toujours au budget de la commune, mais pour une somme insignifiante; nous ferons figurer sous d'autres articles nos dépenses de secours. De cette façon, l'administration préfectorale sera désarmée et ne pourra nous empêcher de procéder à la transformation que nous avons l'intention d'accomplir.

Nous allons tout d'abord faire des essais, dit en terminant le maire de Saint-Ouen ; puis, quand nous aurons obtenu des résultats, on jugera notre œuvre.

Ajoutons qu'à tour de rôle, chacun des conseillers municipaux de St-Ouen, assisté d'un employé, se tient chaque soir de 8 à 10 heures dans l'une des salles de la mairie. Cette permanence est destinée à donner toutes espèces de renseignements aux habitants de la commune ayant besoin d'un conseil quelconque.

A *St-Denis*, où va se tenir cette année le congrès des conseil-

lers municipaux socialistes, l'on a l'intention de remanier les taxes d'octroi, et l'administration des hospices et du bureau de bienfaisance, et de créer un asile spécial pour les enfants dont la mère serait à l'hôpital.

Aux calomnies du *Temps*, de l'*Estafette*, des *Débats* et du *Figaro*, à propos des indemnités votées à ses membres par le conseil municipal, au sujet du refus d'une partie du budget de la police, voici une réponse topique de M. Walter, maire de St-Denis :

« Les 32 conseillers municipaux de St-Denis sont la plupart « des travailleurs, c'est-à-dire des citoyens obligés de passer leur « journée à l'atelier et de prendre sur leur repos le temps qu'ils « consacrent aux affaires de la ville. — Pouvant être appelés, en « dehors des séances du soir, à siéger extraordinairement pendant « le jour, obligés à des déplacements, à des démarches, le conseil « a pensé qu'il serait juste d'indemniser ceux de ses membres « astreints à une trop grande perte de temps. Il a donc été voté, « non pas 3,000 fr. pour chacun des trente-deux conseillers, mais « un unique crédit global de 3,000 fr., sur lequel ces frais seraient « prélevés, s'il y a lieu ; car, le fait d'inscrire un crédit n'en « implique pas la dépense. Trois mille francs en tout, c'est-à-dire « cent francs par conseiller, soit vingt-huit centimes par jour, « pour travail perdu et les menus frais divers indispensables.

« Quant à la police, que le conseil eût refusé ou non d'en « inscrire les frais au budget, c'était là une protestation toute « platonique, puisque cette dépense est obligatoire et que l'admi- « nistration supérieure prélèvera ces fonds d'offices.— Puisque la « police est appelée municipale, puisque c'est la ville qui la paie « sur la part lui revenant de l'octroi de banlieue, puisqu'enfin le « maire est le premier magistrat de la cité, il semble peu équitable « que la municipalité n'ait aucune ingérence dans le fonctionne- « ment de cette force publique, qu'elle ne puisse contrôler et « diriger ce service comme elle dirige et contrôle les autres « services communaux. »

Ces réflexions s'appliquent également aux conflits survenus entre l'administration et la municipalité à Narbonne et à Montluçon.

« Ce qui ressort incontestablement de la loi du 5 Avril 1884, « dit un auteur classique, de son esprit général, c'est d'étendre le « plus possible les pouvoirs du conseil municipal, en tout ce qui « touche l'administration de la commune. » Or, le plus possible est devenu le moins possible. En réalité le législateur a le plus possible entouré ce principe de nombreuses exceptions.

Les conseils municipaux, et les maires pompeusement

dénommés officiers de l'état civil et de police judiciaire ne sont, dans la plupart des cas, que des officiants, sous le contrôle et la surveillance des sous-préfets et des préfets. Donc, bien que personnellement nous ne soyons pas partisans d'une autonomie communale complète, nous ne saurions trouver mauvaise aucune des formes choisies par les socialistes pour protester contre les lisières légales et l'ingénieuse tracasserie de l'administration même dans leurs plus bénignes initiatives.

A *Narbonne*, sur l'initiative de notre ami Ferroul, les biens communaux, aliénés en partie par des municipalités ignorantes ou imprévoyantes, seront organisés en propriété collective communale, au bénéfice des travailleurs agricoles non possédants.

Il en sera de même dans les communes rurales du Cher et des Ardennes.

Il est grand temps qu'un socialisme réparateur vienne non seulement réorganiser mais encore augmenter les biens communaux, car jusqu'à ce jour la République a continué et répété la faute commise par le troisième Empire de détruire systématiquement les biens communaux en en facilitant la désaffectation au profit des grands ou petits capitalistes des campagnes, et d'enlever ainsi aux pauvres ménages la faculté de conserver la vache ou la chèvre qui trouvait jadis sa nourriture dans le pâturage commun.

Dans les Ardennes : à *Nouzon*, le conseil a aussi voté la suppression d'une journée de prestation sur trois, et la création d'une pharmacie municipale : — à *Revin*, qui possède des bois évalués à une somme d'environ 3 millions, — sur lesquels en contributions et frais d'administration forestière il faut payer annuellement 28,500 fr. sans que la commune ait le droit de faire des coupes à moins d'autorisation préfectorale, — le conseil municipal a décidé de faire pour 100,000 francs de coupes, et le préfet a dû s'incliner devant l'agitation créée sur cette question d'alimentation du budget des réformes socialistes projetées.

Parmi les communes où le parti socialiste a remporté une victoire signalée, se trouve en premier lieu *Roubaix*. — Les candidats de la liste ouvrière, une fois entrés à l'Hôtel-de-Ville se sont immédiatement appliqués à rechercher les moyens possibles de réaliser le progamme de Lyon. Et voici à ce propos une déclaration du maire, M. Henri Carette, enregistrée dans le *Figaro* par M. Huret au cours de son *Exposition Universelle de la bêtise bourgeoise*:

Eh ben ! voilà : nous allons commencer par les cantines scolaires ; puisque, d'après nous, les enfants devraient être élevés par l'Etat, c'est bien juste que les pauvres aient de quoi manger à l'école, n'est-ce pas? On leur donnera un repas de viande ; ceux qui auront le moyen de payer paieront. On distri-

buera aussi des chaussures et des vêtements à tous ceux qui en manqueront.

Ensuite nous créons une Bourse du Travail, nous supprimons les taxes d'octroi sur les denrées alimentaires ; ah ! nous aurions bien voulu les augmenter pour les vins fins, les gants, les cravates et tous les objets de luxe ! Mais, vous savez, on n'est pas les maîtres, il y a des lois qui forcent làdessus. Nous ferons des établissements de bains et des lavoirs publics et gratuits. Nous allons installer des maternités, des asiles pour les vieillards et les infirmes, des refuges de nuit ; nous ferons des distributions de vivres pour les passagers sans asile et sans ouvrages.

Et puis il y aura des consultations judiciaires gratuites pour les ouvriers. Tout ça, c'est le programme de Lyon, c'est là-dessus que nous avons été élus, c'est ça que nous voulons réaliser, v'là tout ! Après... Eh ben, on verra... Il n'en manque pas de choses à faire pour le peuple ; le tout c'est d'avoir de la bonne volonté ! Ça ne nous manque pas. Ainsi, il y avait une foule d'affaires en souffrance à la mairie ; en trois mois, après avoir travaillé comme des nègres, nous avons réglé tout ce que l'ancien Conseil avait laissé de côté depuis des années...

Voici quelques-uns des votes émis par le conseil municipal de Roubaix : La somme de 200,000 fr. inscrite au budget de la bienfaisance publique,est portée à 250,000 francs. Pour les hospices elle est portée de 265,000 fr. à 380,000 francs. Pour les incurables le crédit est augmenté de 20,000 francs. Les enfants des veufs ou des veuves dans les hôpitaux sont à la charge de la commune. — Outre le service des cantines scolaires, le collège socialiste roubaisien a inauguré des fourneaux économiques dont la fréquentation est gratuite pour les indigents. — Le crédit de l'enseignement a été porté de 60,000 fr. à 200,000 fr., dont 70,000 fr. pour les cantines scolaires.

Ajoutons que l'un des premiers actes de la municipalité a été l'affichage dans les écoles de la Déclaration des Droits de l'Homme. Cette mesure a provoqué l'ébahissement du grave et docte *Temps* qui ne peut évidemment lire la Déclaration des Droits de l'Homme avec le même esprit qu'un homme simplement imprégné des lois du solidarisme social.

A *Marseille*, avec les cantines scolaires demandées par l'article premier du programme de Lyon, voici l'article 5, concernant le dégrèvement des petits loyers, qui est devenu une réalité. Le conseil municipal a en effet décidé qu'il y a lieu d'exempter pour 1893 les citoyens habitant des locaux d'une valeur locative de 300 francs et au dessous. Il a de plus exempté pour la cote personnelle et mobilière tous les salariés gagnant moins de 2,000 francs par an et ayant au moins trois enfants, quel que soit le chiffre de loyer par eux payé.

A *Lyon*, bien que sur 52 conseillers municipaux dix seulement soient socialistes, M. Sauret a réussi à faire adopter en principe la création de cantines scolaires, sur le modèle de celles de Paris.

Comme protestation contre l'institution des octrois, la minorité socialiste a quitté la salle des délibérations pendant la discussion des tarifs.

Enfin, grâce à la pression socialiste et contrairement à l'avis du maire, le conseil a voté la déchéance de la Compagnie du gaz, en s'appuyant sur la dissimulation de la quantité réelle des becs particuliers fournis par elle. En effet, la Compagnie prétendait que la consommation pour l'abonnement des particuliers n'atteignait pas 2,000 becs entiers. Or, depuis 1885, les employés de la voirie ont estimé que la consommation pour l'abonnement des particuliers équivalait à 2,300 becs. La Compagnie a donc violé l'article 22 de sa charte, de son traité qui lui enjoignait, lorsque la consommation serait parvenue au chiffre de 2,000 becs, de réduire le prix du bec d'un quart de centime par heure. De ce fait, les contribuables ont payé en trop 1.506.409 francs.

Le budget de la ville de Lyon atteint 16 millions, chiffre dans lequel les recettes d'octroi entrent pour 8 millions. ou 7 millions, défalcation faite des frais de perception. — Comme nous ne doutons pas qu'aux prochaines élections la majorité du conseil municipal de Lyon appartiendra aux socialistes, peut-être cette majorité pourrait-elle s'inspirer utilement du plan de réformes budgétaires que M. Brunellière a eu la complaisance de nous envoyer pour sa ville de *Nantes*, laquelle malheureusement, à moins que les évènements se précipitent, n'est pas prête d'avoir un conseil municipal socialiste.

Le précédent conseil municipal de Nantes comptait trois ou quatre socialistes, dont notre excellent ami Brunellière. Aucun d'eux n'a été réélu, car, à Nantes les opportunistes préfèrent encore les réactionnaires plus ou moins ralliés. Mais avant de céder la place au suggestif exposé de pratique municipale socialiste dû à l'amitié de M. Brunellière, que l'on me permette ici de faire un peu violence à sa modestie, et de remercier au nom de l'idée socialiste cet homme tenace et infatigable pour ses persévérants efforts de propagande dans une région aussi ingrate.

*
* *

On devrait supprimer, tout d'abord, toutes les subventions accordées aux Sociétés de gens riches qui peuvent parfaitement s'en passer : Sociétés d'archéologie, Société académique, Sociétés de géographie commerciale, d'horticulture, de régates, de courses, de pigeons voyageurs, etc. A Nantes on ferait ainsi une économie de........................	7.500
A reporter.....	7.500

Report.. 7.500

2° On supprimerait également toutes les allocations aux Sociétés religieuses de charité et aux ouvroirs cléricaux, qui seraient avantageusement remplacés par des œuvres municipales de solidarité socialiste. 17.000

3° La subvention à l'œuvre de St-Joseph, pour l'extinction de la mendicité. 25.000

4° Le budget des cultes. 5.700

5° Les secours accordés aux anciens maîtres et anciennes maîtresses de pension depuis la fondation des écoles primaires publiques, la plupart des bénéficiaires ayant disparu 2.500

6° La subvention à l'Ecole d'Equitation.. 800

7° L'indemnité pour l'omnibus du Lycée des filles . . . 1.100

8° L'indemnité de logement aux Commissaires de police, qui sont pourvus de bureaux par la Ville. 600

9° La subvention à la Société des Concerts dits populaires. 6.000

10° On pourrait disposer également des crédits suivants dont l'affectation est excellente, mais qui reparaîtraient améliorés sous une autre forme : 1° Le service médical de nuit, fr. 2.000. — 2° L'asile de nuit, fr. 1.800. — 3° La subvention à la Société de Bienfaisance des écoles laïques, fr. 1.500. — La subvention aux asiles de libérés, fr. 1.500 ; soit 6.800

11° Il pourrait être fait d'importantes économies sur l'Ecole de Médecine, les cours de Droit et de Minéralogie, qui coûtent à la Ville de Nantes la somme de fr. 107.200 et qui servent à payer des professeurs dont quelques-uns ne font pas même de Cours, n'ayant pas d'élèves. C'est même ce qu'il y a de parfaitement scandaleux dans l'organisation actuelle, c'est qu'on institue des écoles supérieures non pas pour faire des médecins, des avocats ou des savants, mais pour *caser* des professeurs agréables à l'administration. Reste à savoir ce qui pourrait être fait sans nuire à l'existence des écoles, puisque les traitements sont fixés par décret ministériel. — Aussi ne citons-nous le cas que comme... *mémoire*

12° Il y aurait à ajouter un certain nombre de dépenses faites extraordinairement tous les ans pour des œuvres politiques et des fêtes essentiellement bourgeoises, tels que les Concours, Fêtes, Banquets, Réceptions de ministres, Punchs, etc., etc. Je ne le ferai point, car une municipalité socialiste les remplacerait par des œuvres et des fêtes populaires. . . . . *mémoire*

13° La Ville de Nantes dépense environ, par an, fr. 75.000 pour le Bureau de Bienfaisance, et fr. 385.000 pour les Hospices, et à première vue il serait impossible de toucher à ces crédits par suite de l'extrême misère qui règne dans la Ville et l'aggrave tous les ans, grâce à notre société capitaliste. Je suis cependant convaincu que les services socialistes établis par la municipalité diminueraient les souffrances des pauvres et, par suite, les dépenses des hospices, car ce n'est pas volontiers qu'ils vont s'exposer aux germes infectieux qui les attendent dans les salles d'hôpital.

D'un autre côté, la municipalité ne laisserait point au Bureau de Bienfaisance ni le service des dispensaires tenus par les Bonnes Sœurs, ni le service médical, ni celui de la Pharmacie, puisqu'elle serait tenue, d'après son programme, de l'organiser elle-même.

A reporter.... 73.000

Report..	73.000
Il serait, d'ailleurs, préférable que la Ville soit chargée de ces services, car ils perdraient ainsi le caractère éminemment vexatoire que lui imprime l'administration cléricale et bourgeoise du Bureau de Bienfaisance. Du reste, le seul fait que la municipalité dispense les secours sur les déshérités de la commune, remplace la charité dédaigneuse du supérieur par la solidarité digne de de l'égal. On pourrait donc distraire de la subvention au Bureau de Bienfaisance, ce que coûte en moyenne les dispensaires, le service médical et pharmaceutique. soit environ.	55.000
14° Je ne fais point entrer en ligne de compte l'économie qui pourrait résulter de l'organisation municipale socialiste sur le budget des Hospices, mais on pourrait retirer à leur administration les fr. 9.100 pour les veuves pauvres ayant au moins trois enfants au-dessous de 12 ans, et les fr. 1.500 pour les ouvriers blessés ou convalescents sortant de l'Hôtel-Dieu, pour en faire des services municipaux.	10.600
15° Il reste enfin la subvention théâtrale que je suis d'avis de supprimer dans une ville qui comprend tant de malheureux ; quand la Société socialiste sera organisée, on ne négligera ni l'art dramatique, ni l'art lyrique, mais ils ne serviront point comme maintenant aux plaisirs d'un petit nombre qui les font payer à leurs concitoyens.— J'ajoute donc.	100.000
Total... fr.	238.600

Avec une somme aussi considérable en main, une municipalité socialiste pourrait organiser de suite les services suivants, prévus par le Programme de Lyon :

1° L'institution des Cantines scolaires.

3° La Bourse du Travail.

3° Le placement gratuit des travailleurs et la suppression des bureaux de placement.

4° La création de Maternités et d'asiles pour les Vieillards et les invalides du travail.

5° Le service gratuit de médecine.

6° Le service gratuit et celui à prix réduit de pharmacie.

7° Le service gratuit de consultations judiciaires.

8° Les asiles de nuits et les distributions de vivres pour les passagers et les ouvriers à la recherche de travail.

9° On pourrait étendre l'action de la Ville dans le Sanatorium de Peribun auquel on affecte la somme insuffisante de fr. 6.570.

10° Un asile de convalescence à la campagne.

11° Un service de secours aux ouvriers sortant de l'Hôtel-Dieu.

Et bien d'autres institutions de solidarité socialiste auxquelles on enlèverait le caractère odieux de la charité méprisante que la Société Bourgeoise mesure si parcimonieusement à ses victimes.

On pourrait également remplacer les gargotes délabrées, surnommées fourneaux municipaux, où l'on débite du mauvais bouillon, par des établissements très propres et très soignés, où l'on vendrait des aliments substantiels à prix réduit.

La municipalité socialiste aurait à modifier considérablement le taux de l'octroi en vertu de l'article 4 de son programme, mais son action serait limitée par le décret impérial du 12 février 1870, qui a force et vigueur, et

qui interdit de dépasser le maximum prévu au tarif ou de frapper les objets qui n'y sont pas portés

En effet, l'article 1 du décret est libellé ainsi : « Le maximum des taxes d'octroi que les conseillers municipaux peuvent établir et la nomenclature des objets sur lesquels ils peuvent maintenir ces taxes dans les conditions des articles 8, 9 et 10 de la loi du 24 juillet 1867, sont fixés conformément au tarif général ci annexé ».

La municipalité socialiste, pour supprimer les taxes d'octroi sur les denrées alimentaires consommées par les travailleurs, devrait augmenter les taxes sur les objets de luxe, pour ne pas détruire les ressources qui lui sont nécessaires, et dépasser souvent le tarif maximum qui a été fait dans le but d'attirer le plus possible d'argent de la poche des prolétaires. Il faudrait pour cela remanier tout notre système d'impôt, ce qui ne pourrait se faire sans le concours du gouvernement et du pouvoir législatif, concours sur lequel il ne faut point compter.

Cependant on pourrait, même dans les bornes étroites fixées par la législation actuelle, améliorer beaucoup la situation, et une municipalité socialiste ne manquerait pas de le faire.

Les candidats opportunistes déclarent tous, en période électorale, qu'ils diminueront les taxes sur les vins et boissons hygiéniques bon marché ; ils se sont bien gardés de remplir cet engagement pour deux raisons : la première c'est qu'il faudrait augmenter les droits sur les vins fins, les liqueurs, les eaux-de-vie qu'ils consomment ; la seconde, c'est qu'il leur deviendrait impossible de tendre la même amorce aux électeurs naïfs, la fois suivante.

La municipalité socialiste exécuterait les promesses des opportunistes, à leur grand désespoir, car ils ne pourraient plus faire des flortures sur la barrique de gros plant qui paie les mêmes drois que la barrique de Bordeaux.

A Nantes on a l'habitude de dégrever un certain nombre de loyers au-dessous de fr 200, désignés arbitrairement par le bureau des contributions, aidé des répartiteurs, c'est, du reste, un excellent moyen de corruption électorale ! La municipalité socialiste dégrèverait d'une façon générale tous les petits loyers au-dessous de fr. 200, lorsque la famille ne compterait pas plus de deux enfants, et au-dessous de fr. 250, lorsque ce nombre serait dépassé. Ce chiffre exempterait tous les travailleurs à Nantes où les loyers sont moitié moins élevés qu'à Paris. On excepterait tous les petits appartements servant de bureaux ou de pied-à-terre aux propriétaires de campagne

Ce dégrèvement viendrait charger d'autant les gros loyers par suite de l'impôt de répartition.

D'un autre côté, la municipalité choisirait des répartiteurs socialistes et supprimerait ainsi quantité d'abus commis par certains contrôleurs des contributions, d'accord avec les vieux propriétaires, très bourgeoisants, que l'on choisit comme répartiteurs. Cette mesure fermerait la porte à des dégrèvements injustifiés et à de nombreux oublis qui se font journellement par camaraderie ou dans un intérêt de classe.

A part cela, la municipalité ne pourrait rien faire sans le concours de la Législation ; les lois de finances du 15 septembre 1807 et du 8 avril 1880, règlent la matière, à l'aide d'instructions ministérielles contre lesquelles la municipalité ne pourrait donner que des avis sans aucune sanction.

Ceci s'applique surtout à l'imposition des terrains non bâtis proportionnellement à la valeur locative. Sans doute, il serait nécessaire de se prémunir contre la grève des propriétaires qui veulent faire hausser les loyers en laissant leurs maisons sans locataires, mais d'après la loi de 1885, ils sont détaxés de droit au bout d'un an.

La municipalité socialiste pourrait faire beaucoup au point de vue des

logements insalubres, mais, elle serait encore entravée par notre législation si favorable aux propriétaires; les commissions municipales de logements insalubres sont loin d'avoir en France les pouvoirs étendus de celles d'Angleterre, où elles sont parvenues, en forçant la main aux propriétaires, à diminuer la mortalité et à augmenter la longévité humaine dans des proportions notables depuis dix ans.

La question est surtout brûlante à Nantes où les bouges les plus infects sont loués aux pauvres à des prix excessifs ; où des familles d'ouvriers sont entassées au fond de cours malsaines, sans air et sans soleil, et quelqufois même dans des caves, où la scrofule et la lèpre font des ravages terribles. Il y aurait beaucoup à faire et une municipalité socialiste irait jusqu'aux dernières limites de son droit en se faisant aider par une commission de logements insalubres, composée d'hommes énergiques et compétents.

Elle ferait, en outre, exécuter les arrêtés municipaux par les propriétaires au sujet des cuves d'aisance. Cette question est particulièrement intéressante à Nantes, où les arrêtés sont outrageusement violés ; la plupart des maisons non pas de cuves d'aisance et les vidanges ou saturent le sol ou se déversent dans les égouts de la ville, et s'en vont empoisonner l'eau de l'Erdre et de la Loire. Il en résulte que la ville de Nantes est malsaine, malgré sont climat tempéré, et le grand fleuve qui la traverse. Faut-il s'en étonner, quand certains quartiers sont bâtis sur un sol littéralement imprégné de matières fécales.

En faisant exécuter les arrêtés municipaux, il y aurait, de plus, une source importante de travail pour les ouvriers de la ville, mais il faudrait se mettre au-dessus des clameurs des propriétaires. Les municipalités opportunistes, cléricales et mêmes radicales se sont succédées et aucune d'elles n'a osé se mettre en lutte contre eux. Est-ce que les arrêtés, les décrets et les lois ne sont pas faits exclusivement pour les petits ? Il appartiendrait à une munipalité socialiste de ne point hésiter et d'agir avec la plus grande vigueur.

La municipalité socialiste étudierait également la question de la construction de logements ouvriers à bon marché, confortables et entourés de petits jardinets. La plupart des travailleurs sont obligés à notre époque d'aller habiter la banlieue, ce qui cause le plus grand préjudice aux villes. Une administration municipale intelligente n'aurait-elle pas tout avantage a construire des cités ouvrières dans les villes où il existe tant de terrain vague et inoccupé, devrait-elle même se contenter comme loyer des frais d'entretien et de l'intérêt des emprunts contractés pour la réalisation de ce projet ?

La municipalité rétribuerait les fonctions municipales aux taux maximum des salaires ouvriers, car elle comprendrait un certain nombre de travailleurs dans son sein, qui se trouveraient le lendemain de leur élection dans la situation de Calvignac. Il suffit, pour s'en rendre compte, de se rappeler ce qui s'est passé à Nantes, au sujet des conseillers ouvriers élus en 1888.

Elle s'intéresserait tout particulièrement aux questions qui concernent le développement de l'organisation ouvrière à tous les points de vue, non-seulement parce qu'elle émanerait des travailleurs, mais aussi parce que le seul moyen de rendre une cité prospère et d'augmenter le bien-être de l'ensemble des citoyens est de favoriser les producteurs et non plus les parasites ; en effet, ceux-ci ne sont même pas des consommateurs à ménager puisqu'ils s'en vont chercher le bien-être et promener leur inutilité dans les stations balnéaires, dans les villes d'eaux et de plaisir, trouvant ainsi le moyen de profiter des avantages de leur ville et d'en laisser les principales charges aux prolétaires qui ne peuvent se déplacer.

La municipalité socialiste donnerait, en outre, toute son attention aux petits employés et aux ouvriers occupés par la commune, leur appliquerait scrupuleusement le principe de la journée de huit heures, améliorerait leur sort, prendrait des mesures pour leur garantir une retraite suffisante pour leurs vieux jours : en un mot, elle ferait diamétralement le contraire des administrations cléricales et opportunistes qui n'ont d'autre objectif que d'enfler les traitements et les avantages des principaux fonctionnaires pour bien établir leur supériorité sur leurs subordonnés en tant que classe et pour approfondir le fossé qui les divise.

Les socialistes en arrivant au pouvoir se trouveraient à Nantes devant des traités passés par leurs prédécesseurs avec la Compagnie des Tramways et celle du Gaz, auxquels il ne pourraient rien changer ; leur rôle se bornerait donc à exiger d'elles le respect des conventions établies ; il y aurait beaucoup à faire avec la Compagnie Européenne du Gaz qui n'est point surveillée et qui donne un éclairage tout-à-fait insuffisant, lequel rappelle celui des anciens reverbères à l'huile. Il serait urgent, en outre, de prendre des arrangements avec cette Compagnie pour augmenter le nombre des becs de gaz dans les faubourgs de la ville, qui sont tenus dans une quasi-obscurité.

Il y aurait à entrer en lutte avec la puissante Compagnie de Paris-Orléans qui, profitant de la complaisance et de l'incurie des municipalités qui se sont succédées depuis la création des lignes de Saint-Nazaire et de Bretagne, a trouvé le moyen de traiter Nantes en ville conquise et de fouler aux pieds tous les règlements et toutes les conditions qu'elle avait acceptés.

Quant au monopole de la Compagnie des eaux, il serait à supprimer et la municipalité devrait renoncer à conclure un nouveau traité avec une compagnie particulièrement tracassière et rapace qui a tant exploité les Nantais. Elle devrait municipaliser immédiatement le service, ce qui permettrait de mettre des bornes-fontaines partout où il en manque. La ville de Nantes a triplé d'étendue et doublé de population depuis qu'elle a été livrée par la Mairie au comte de Montebello et à ses compères ; il n'a pas été mis une borne-fontaine de plus.

Les socialistes auraient également à faire un service municipal de l'éclairage électrique, au lieu de se livrer à une Compagnie qui en fait l'installation et appartient au baron de Rothschild. Il ne faudrait pas renouveler avec l'Électricité, les fautes que l'on a faites pour l'éclairage au gaz et pour le service d'eau.

J'arrive à la question la plus importante de mon exposé, celle des travaux publics, car c'est là que le régime capitaliste actuel règne dans toute sa splendeur, au grand détriment de l'ensemble des citoyens et surtout des travailleurs. Les socialistes auraient le devoir d'arracher cette source de profits scandaleux à la rapacité des entrepreneurs, et de faire cesser l'exploitation dont sont victimes les ouvriers qu'ils emploient. Pour cela, il faudrait autant que possible, s'entendre avec des associations ouvrières dont on provoquerait au besoin la formation. Il est indiscutable qu'il y aurait là une mine inépuisable d'économies et d'améliorations à faire. La plupart des entrepreneurs qui traitent avec les communes, les départements et l'État devraient se ruiner ou tout au moins faire de grosses pertes, aux prix où ils soumissionnent dans les adjudications publiques ; l'expérience prouve qu'ils deviennent millionnaires. Il faut donc qu'ils trouvent le moyen de ne pas remplir leurs engagements et pour cela, il est indispensable que les fonctionnaires publics et les administrateurs élus par le peuple, ferment les yeux au moment des livraisons, ou soient absolument au-dessous de leur mission.

Une municipalité socialiste aurait le devoir de couper court à ce gaspillage honteux des deniers publics, mais il est clair qu'elle se heurterait à des

difficultés insurmontables pour les hommes qui n'ont pas le caractère bien trempé et la volonté arrêtée de faire leur devoir quand même.

Je me souviens que l'année dernière j'avais signalé au Conseil municipal, un entrepreneur qui exploitait à son profit les carrières de la ville, au mépris des conditions très formelles de son cahier des charges. Une commission fut nommée pour examiner la question, et un brave conseiller opportuniste qui en faisait partie, ne rougit point de dire à ses collègnes, qu'en s'occupant de cette affaire, ils ne seraient point réélus. Je dois ajouter qu'il avait raison ; il est passé en tête de liste dans son canton, et la plupart de ses collègues, moi compris, ont échoué ; n'est-ce pas une preuve de plus que tout est à refaire dans notre organisation politique où l'on a tout intérêt à favoriser la fraude et le gaspillage, pour ne pas dire mieux.

A mon avis les administrateurs d'une commune devraient avoir les pouvoirs les plus étendus, mais ils devraient être également rendus responsables personnellement quand ils encouragent ou tolèrent les malversations.

Dans tous les cas, sans approfondir la question, je suis absolument convaincu qu'en matière de voirie et de travaux publics, il y aurait tout avantage à employer le système de la régie, sous la direction des architectes de la ville et la surveillance d'une commission spéciale rétribuée et responsable, et avec des groupes corporatifs d'ouvriers fortement organisés par la municipalité. On exécuterait les travaux, par ce moyen, à bien meilleur marché et l'on ferait profiter ainsi la ville et les travailleurs de l'énorme prélibation ostensible ou cachée que prélèvent sur eux les entrepreneurs.

Il serait possible alors d'exiger l'application de la journée de huit heures, du minimum des salaires et de la suppression du marchandage, c'est-à-dire de faire entrer en grand le socialisme dans la vie municipale......



PARIS

Si telles sont les réformes susceptibles d'être réalisées actuellement par la ville de Nantes ou toute autre grande ville française à leur budget similaire, quelles ne pourraient pas être les réalisations de la Ville de Paris dotée d'un conseil municipal socialiste?

Dans le numéro de Décembre dernier de la *Revue Socialiste*, M. Dazet en indiquait une et non des moindres : la liquidation de la propriété foncière.

Hélas ! nous n'en sommes pas encore là, car le projet de M. Dazet, éminemment pratique et dans la bonne tradition réformiste n'en suppose pas moins la transformation de la majorité parlementaire et du Conseil d'Etat.— Auparavant l'on avait plus de chances d'obtenir pour la Ville de Paris, soit l'autonomie communale telle qu'elle a été réclamée par M. Sigismond Lacroix, soit plus sûrement le retour au droit commun, c'est-à-dire au régime de la loi municipale de 1884, comme le réclament avec tant d'énergie MM. Vaillant et Champoudry.

Il n'entre ni dans notre plan, ni surtout dans le cadre accordé à ces notes, de rechercher quels seraient dans ces occurrences les devoirs budgétaires très divers du Conseil municipal de Paris. Un volume n'y suffirait pas. Mais nos lecteurs ne comprendraient pas que dans ce travail, nous n'accordions pas une place, non pas à ce que pourrait réaliser un conseil municipal socialiste, mais à ce qu'ont déjà fait dans le sens socialiste, les majorités radicales du Conseil de Paris. Une majorité socialiste ne pourrait faire guère plus que la majorité radicale. Elle voterait les déchéances des Compagnies de traction, d'éclairage, etc.., et une foule d'ordres du jour et de résolutions, excellents comme effet moral et propagande, mais d'aucune efficacité pratique, à cause des résistances tantôt passives, tantôt actives de l'Administration, préfets, ministres et Conseil d'Etat. L'ordre du jour serait un peu plus corsé ; une sorte d'entrainement révolutionnaire s'en suivrait peut être dans la masse. Mais encore une fois, ce sont là des hypothèses. Jetons donc plutôt un rapide coup d'œil sur le budget actuel de la Ville de Paris, sur l'état d'esprit du conseil municipal. Et ceci n'est ni une diversion, ni une parenthèse, puisqu'aussi bien notre but très modeste est de grouper, de relater sommairement les tendances socialistes des conseils municipaux de France.

De tous côtés on rend hommage au conseil municipal de Paris, à son esprit d'initiative, à son goût pour les solutions neuves. Cet hommage est mérité, car jusqu'à ces derniers temps, jusqu'à l'heureuse décentralisation socialiste, c'est-à-dire jusqu'à la conquête par les socialistes de quelques municipalités provinciales, le Conseil de la Ville-Lumière était resté à la tête du mouvement légal d'émancipation politique et sociale. Ce n'est pas qu'il ait pu réaliser tous ses desiderata, entravé qu'il est par les incessantes tracasseries de l'Administration. Mais ses votes ont toujours été empreints du plus pur républicanisme, et l'on ne compte plus ses subventions aux grèves et œuvres sociales de toutes sortes.

Cependant, malgré sa constante sollicitude pour les besoins de la classe ouvrière, le conseil municipal de Paris n'est plus à la tête des mouvements généreux et des revendications sociales. Nous assistons parfois à l'effarouchement rural de certains conseillers qui n'ont dû leur avant dernière élection qu'à la nécessité de la concentration des forces républicaines contre le péril boulangiste. Décidément, le danger césarien, dont il n'y a pourtant plus à se souvenir a par trop assagi la majorité du conseil municipal de Paris. La vague modestie de quelques-unes de ses réclamations, son escamotage de la commission des emprunts de la Ville, ses hésitations en présence de la manifesta-

tion du 1er Mai, son quasi-oubli des traditions communales parisiennes, sa peur de faire de la capitale de la France, la capitale du socialisme international ont été regrettables, et nous déplorons cette passagère *deminutio capitis.*

Quoi qu'il en soit, la part de la bienfaisance sociale du conseil municipal de Paris reste encore belle et bien des points du programme municipal socialiste ont été appliqués par lui avant les congrès de Lyon et de St-Ouen.

Depuis longtemps il avait affecté un crédit à l'inspection du travail qui, à présent, dépend de l'Etat. N'a-t-il pas sans cesse réclamé, — en théorie, — la reprise par l'Etat ou les villes de tous les monopoles concédés à des compagnies capitalistes ? Ne vote-t-il pas à chaque instant des subventions à des grèves, à des sociétés d'émancipation ouvrière, des bourses de toutes sortes, des secours à des employés victimes d'accidents, ou à leurs veuves et à leurs orphelins ? Enumérer les détails, ce serait vouloir encombrer cet article.

Bien que les successeurs de M. Floquet au ministère de l'intérieur n'aient pas ratifié les promesses d'approbation de ce dernier, il n'en reste pas moins à l'actif du Conseil municipal de Paris, son vote du 12 Mai 1888, sur les conditions des travaux d'édilité parisienne : 1° Interdiction du marchandage : 2° Journée de neuf heures ; 3° Repos hebdomadaire : 4° Application des prix de série par les entrepreneurs.

Puis n'oublions pas que la Bourse du Travail a coûté près de trois millions et qu'elle exigera chaque année une dépense de 150 à 250,000 francs : que, contrairement à l'administration, il encourage plutôt la formation des syndicats des ouvriers-employés-fonctionnaires de la Ville. etc., etc. Nous passons de ses votes et des meilleurs.

Sans entrer dans les détails, sans noter les nombreux crédits supplémentaires nécessités par les épidémies ou des froids exceptionnels, et en omettant mille petites améliorations de voirie, d'hygiène, de répartitions des secours médicaux et pharmaceutiques, il nous faut signaler d'une façon générale ses constantes recherches du redressement de tous les services de la Ville dans un sens nettement démocratique.

Ne vient-il pas, par exemple, de relever les salaires des ouvriers et employés inférieurs, de façon à ce que le minimum du salaire journalier ne soit pas inférieur à 5 francs ?

N'a-t-il pas porté de 100 fr. à 150 francs l'indemnité mensuelle allouée aux conseillers prud'hommes ouvriers ?

N'a-t-il pas un admirable laboratoire, de mieux en mieux constitué en vue de l'intérêt supérieur de la santé publique ?

La majeure partie des recettes budgétaires de la Ville de Paris n'est-elle pas affectée à des dépenses d'enseignement (aux éléments créés pour la libéralité intelligente du conseil municipal il ne manque que le titre d'Université municipale) ; et à l'organisation de l'assistance, où sont dépensés, sans compter, non seulement des centaines de mille francs mais des millions.

Nous avons sous les yeux une série d'études comparées d'assistance, de rapports, la plupart dus à un homme d'un dévouement infatigable, nous avons nommé M. Strauss. L'on comprendra que nous ne puissions pas entrer dans l'examen de cette vaste question. L'assistance publique à Paris et les progrès que comporterait encore ce service sans exemples en Europe, mériteraient une étude spéciale que nous entreprendrons peut-être un jour. Pour l'instant nous devons nous borner à constater que malgré les ambages de l'Administration, tout ce qui pouvait-être tenté a été fait. Et l'an dernier, grâce aux efforts de MM. Strauss, Faillet, Bompard, Navarre, Cattiaux, etc... le casier sanitaire des immeubles, les secours à domicile, les consultations gratuites, les répartitions des secours des bureaux de bienfaisance, les dispensaires, les stations maritimes et thermales, le régime intérieur et alimentaire des hôpitaux, hospices, maisons de refuge, le mécanisme du service des Enfants abandonnés, etc... ont subi d'importants remaniements, toujours et seulement en faveur des intéressés.

Enfin, non content de la surveillance des nombreuses maisons hospitalières exercée par le Comité spécialement ou plutôt officiellement nommé à cet effet, le Conseil municipal vient de se partager en sous-commissions dites de contrôle.

Bref, à aucun moment le conseil municipal n'a failli à ses devoirs d'assistance et d'hygiène publiques ; il a constamment poursuivi l'amélioration des services hospitaliers ; il n'a reculé devant aucun sacrifice. A aucun moment il ne s'est laissé influencer par l'insuffisante déférence du pouvoir central, plus préoccupé de revendiquer des droits que d'exercer des devoirs. Ni les mécomptes, ni les injures à la suite de la laïcisation n'ont lassé la patiente sollicitude du conseil municipal de Paris.

Quant aux cantines scolaires, il y a longtemps qu'elles fonctionnent, et aussi les colonies scolaires pendant les vacances pour les enfants souffreteux, soit au bord de la mer, soit dans une campagne vivifiante.

Les vingt Caisses des Écoles, toutes très largement subventionnées par le Conseil, suivant les besoins respectifs des arrondissements, ont, dans leurs attributions, non seulement les cantines scolaires, mais encore la distribution aux enfants pauvres

de vêtements chauds en hiver, de blouses en été, et de chaussures et le paiement des heures de service supplémentaire exigées des instituteurs pour la surveillance des classes dites de garde, c'est-à-dire pour la surveillance à l'école après la classe du soir, des enfants dont les parents sont forcés par leur travail à ne rentrer à la maison que le soir.

La nourriture des enfants à midi consiste en une soupe, un petit morceau de viande et des légumes. Ceux dont l'indigence n'est pas absolue ont le même repas pour le prix de 0 fr. 20. Mais ce que nous voulons signaler en terminant, et recommander à tous les conseils municipaux et aux Caisses des Ecoles, c'est une formule aux expressions très heureuses qui est distribuée à chaque enfant des écoles primaires au commencement de l'année scolaire, pour qu'il la montre à ses parents. Si ces derniers désirent que leur enfant participe à la distribution gratuite de la nourriture quotidienne et des vêtements, ils doivent l'inscrire au bas de la formule ci-dessous. A près enquête, le conseil d'administration de la Caisse des Ecoles décide du sort de la demande ; mais la plupart des demandes sont reconnues justifiées. N'est-il pas une plus belle constatation, un plus bel éloge de la dignité des sentiments de notre classe ouvrière.

Il serait peut-être préférable que, selon les programmes égalitaires du socialisme, la gratuité de l'enseignement fût également étendue à l'alimentation et au vêtement, sans aucun besoin de sollicitation. Mais tant que nous vivrons dans le milieu politique et économique actuel, les Conseils municipaux et les Caisses des Ecoles n'auront jamais assez de ressources pour satisfaire intégralement ce nouveau service public. Et ce qui est vrai à Paris, l'est malheureusement à fortiori pour la Province. Nous ne pouvons donc trop louer les heureuses expressions de la formule que nous reproduisons, puisqu'elle suffit, dans la plupart des cas, à ne laisser éclore que des demandes absolument justifiées, et qu'en tous cas elle est un stimulant d'amour propre et de fraternité en même temps qu'un hommage à la solidarité humaine :

« La Caisse des Ecoles est une association de citoyens qui, « par des cotisations volontaires (et grâce aux subventions du « Conseil municipal), cherchent à venir en aide aux enfants des « écoles dont les parents sont atteints par l'infortune : en agissant « ainsi dans la mesure de leurs ressources, ils remplissent leur « devoir, non pas de charité, mais de solidarité républicaine, et « leur aide peut-être acceptée sans arrière-pensée comme sans « faux respect humain.

« A ce devoir correspond, pour les parents, celui de ne parti-

« ciper aux libéralités forcément trop limitées de la Caisse des « Ecoles qu'en cas de besoin urgent ; agir autrement serait enle- « ver aux véritables nécessiteux une part de ce qui leur revient, « il n'y aurait pas de plus grave indélicatesse.

« Dans l'intérêt moral bien entendu de leurs enfants, les « parents ne doivent faire appel qu'en cas d'urgence absolue à la « solidarité de la Caisse des Ecoles ; ils doivent, en effet, avoir le « souci de maintenir chez eux les sentiments de dignité et de « respect de soi-même, apanage de ceux qui apprennent à compter « surtout sur leurs efforts personnels. »

Une dernière citation qui servira de résumé conclusionnel à ce paragraphe sur le Conseil municipal de Paris. Nous l'empruntons à la conclusion d'un rapport présenté par M. Greulich au Secrétariat ouvrier Suisse, sur la protection ouvrière au Conseil municipal de Paris :

« En allant au devant des revendications des ouvriers, plein « de bonne volonté et de confiance, et en laissant aux travailleurs, « dans les établissements mis à leur disposition, leur administra- « tion propre et toute liberté d'action, le Conseil municipal de « Paris a développé en eux l'espoir que la grande œuvre de leur « relèvement et de leur émancipation peut se réaliser par la « voie pacifique d'un travail d'organisation, et il chasse par là « l'opinion préconçue que c'est par la violence seule que l'on « pouvait aider à la classe ouvrière. »



« On sait qu'en France, a écrit M. Leroy-Beaulieu dans « l'*Economiste Français*, les communes ne sont pas libres d'im- « poser à leur gré ni d'emprunter, ni d'établir la nature d'impôts « qu'il leur plait. Si épris que nous soyons de la liberté en géné- « ral, nous sommes, quant à nous, partisan de ces restrictions. « Nous croyons que si l'on autorisait soit la Ville de Paris, soit « celle de Roubaix, soit celle de Saint-Ouen, soit encore celle de « Carmaux, et de plus petites même, à choisir les taxes de leur « prédilection, on arriverait à un effroyable gaspillage, à la résur- « rection de taxes qui rappelleraient celles du moyen-âge. »

En bon français, cela signifie que les libéraux ne sont épris de liberté qu'autant que la liberté leur est profitable. Au surplus l'on sait l'emploi que les Conseils municipaux de Paris, Roubaix, Marseille, Narbonne, Saint-Ouen destinent à leurs deniers, même sous les lois restrictives actuelles. Et si l'on veut bien se reporter à notre compte-rendu du Congrès de Saint-Ouen (Mouvement Social d'octobre 92) l'on verra l'usage que feraient de leur autonomie les Conseils municipaux socialistes.

Tout d'abord, comme l'a écrit M. Edouard Vaillant, il n'est pas une question que les délégués de la réaction, jusqu'ici maitresse des budgets communaux, n'aient résolu pour les intérêts de la gent cléricale, nobiliaire et bourgeoise, qui ne puisse être résolue contre elle, contre l'oppresseur et le riche, pour le pauvre et l'opprimé.

Partout les mandataires municipaux du prolétariat socialiste sont décidés à imposer, dans les travaux des communes : les conditions de réduction de la journée et de la fixation des salaires : — dans l'assistance : le secours médical, alimentaire et pécuniaire à la maladie, à la vieillesse, au chômage, à la misère ; — dans l'école : la nourriture et l'habillement de l'enfant, etc.

Et qui oserait dire qu'avec des municipalités plus conscientes de leurs devoirs sociaux l'on ne verrait pas se restreindre le contingent mortuaire par suite de la diminution des fautes graves journellement commises contre l'hygiène publique et privée dans les communes rurales ?

Ces mêmes communes n'alièneraient plus leurs terrains communaux : au contraire, elles emploieraient les excédents des budgets communaux à l'agrandissement de la propriété communale. Et des machines agricoles seraient achetées par les communes et louées à prix de revient aux cultivateurs.

La plupart des questions posées et résolues par le Congrès de Saint-Ouen (et aussi celui de Marseille) mériteraient un article spécial, notamment la suppression des octrois, qui ne sera évidemment possible que si le Parlement, actuellement saisi par le rapport de M. Salis, permet aux communes de voter des taxes de remplacement : établissement, 1° de centimes additionnels progressifs sur les valeurs locatives ; 2° d'une taxe sur les locaux et terrains non loués ; 3° d'une contribution de la plus-value des propriétés particulières due à la plus-value communale.

Enfin nous voudrions attirer l'attention sur une proposition de loi passée par trop inaperçue, et qui a été renvoyée à la Commission parlementaire du crédit agricole. Elle tend à la création par les communes de Caisses municipales d'approvisionnement ; et nos lecteurs pourront utilement la rapprocher de l'étude « *Le pacte de famine et la défense du territoire* » publiée par notre ami Rouanet dans la *Revue Socialiste* de novembre 1890 et janvier 1891. Voici la proposition de M. Paul Lafargue, qui s'appuie, dans son exposé des motifs : 1° sur l'impossibilité d'assurer le crédit agricole et en conséquence l'approvisionnement rationnel par l'intermédiaire des spéculateurs financiers ou fonciers ; 2° sur les souvenirs de la papale *Casa annonaria*, et aussi de la Convention décrétant la formation dans chaque district, d'un « grenier d'abondance. »

Article Premier. — Les Conseils municipaux, sur la simple déclaration adressée au ministre de l'intérieur, sont autorisés à constituer une *Caisse* dite *d'approvisionnement*, pour acheter directement aux cultivateurs les blés nécessaires, en partie ou en totalité, à l'alimentation des communes qu'ils administrent.

La Caisse d'Approvisionnement sera créée par voie d'emprunt ou par des ressources communales ; elle pourra recevoir des dépôts, mais il lui est interdit de se livrer à des opérations de banque.

Le ministre des finances a droit de contrôle sur les fonds de cette Caisse.

Art. 2.— Les blés, transformés en farine, seront cédés aux boulangers à prix de revient, accru d'un bénéfice de 5 %, dont une moitié sera consacrée à la formation d'une Caisse de réserve et l'autre à l'alimentation de la Caisse communale des écoles et de la vieillesse.

Art. 3.— Les citoyens sont invités à acquitter en nature, dans les greniers de la commune, les contributions publiques, en totalité ou en partie. (Art. 3 du décret du 9 aout 1793).

Art. 4.— La Caisse d'Approvisionnement est autorisée à faire des avances aux cultivateurs pour achats de semences, d'engrais, d'instruments aratoires et de bestiaux à élever ou à engraisser dans la proportion de 50 % de la valeur approximative de leurs récoltes ou des bestiaux achetés, qui serviront de gages.

Les avances ne seront faites qu'après avis préalable du Conseil municipal de la commune où réside l'emprunteur et sous la garantie du dit Conseil.

Art. 5.— Le cultivateur souscrira un billet au *verso* duquel seront indiqués les gages donnés en garantie.

Il existera à la mairie de chaque commune un registre sur lequel il sera fait mention du billet et du gage que le cultivateur ne pourra vendre que pour en affecter le montant au paiement de son billet.

L'intérêt sera de 4 % sans commission

Art. 6.— Le cultivateur pourra acquitter en nature, dans les greniers de la commune, sa dette en totalité ou en partie.



En régime municipal socialiste, les services publics cesseraient d'être à la merci d'intérêts particuliers, lesquels sont fatalement en opposition avec l'intérêt général.

Presque partout l'enseignement est déjà nationalisé ou communalisé. Il en est de même du nettoyage et du balayage des rues, de l'abatage du bétail, etc... (à Reims les lavoirs et bains municipaux fonctionnent admirablement). Sans se rendre bien compte de ses tendances socialistes, l'opinion publique demande l'extension légale de tous les services d'hygiène concernant le logement, la nourriture ou la santé, et l'installation, non-seulement d'hospices intercommunaux, mais encore la création de médecins et de pharmaciens, véritables fonctionnaires publics, agents officiels veillant à l'hygiène en même temps qu'à la santé. Enfin, il est à la portée de tout esprit sensé qu'une commune qui se chargerait elle-même de la répartition de l'eau, du gaz, de l'électricité

et du fonctionnement de ses moyens de transports, réaliserait, par cette exploitation directe, des bénéfices dont profiterait aussi l'habitant, soit sous forme de degrèvement, soit sous forme d'extension du bien-être.

Il n'est pas jusqu'aux assurances qui ne pourraient devenir un service d'ordre communal. Certaines municipalités, par la création de bureaux de placement gratuits, ont porté un coup funeste aux agences de placement. Qu'elles fassent encore la guerre aux compagnies capitalistes d'assurances. Le service des assurances gagnerait peut-être à être nationalisé ; mais l'on conçoit également qu'il pourrait être, dès à présent, communalisé dans les grandes villes.

Quant à la municipalisation du logement, elle a été magistralement exposée par M. Dazet dans la *Revue Socialiste* de décembre dernier.

Toutefois, en attendant l'expropriation générale des propriétaires urbains, il faudrait que le Parlement votât une loi qui démocratiserait le jury d'expropriation pour cause d'utilité publique. Il faudrait que, loin de s'y opposer, le Conseil d'Etat tint la main à la rigoureuse application des lois combinées de 1807 et de 1840, prévoyant les plus-values acquises par les immeubles à la suite des travaux de voirie. Il est, en effet, scandaleux que, de l'indemnité dûe à un propriétaire exproprié pour cause d'utilité publique, l'on ne défalque pas la plus-value relative, qui s'est entée sur la valeur réelle de la propriété par suite des progrès matériels du milieu économique où elle est située — plus-value sociale uniquement dûe aux travaux généraux et aux améliorations économiques payés par la collectivité.

Pour l'instant, il suffirait de commencer : 1° à ne plus payer aux propriétaires expropriés que la part de valeur absolue et intrinsèque de leur immeuble : 2° à faire, au contraire, payer aux propriétaires, bénéficiant des travaux de voirie ou d'améliorations collectives de toute nature, une partie de cette plus-value sociale, qui leur est aujourd'hui gracieusement octroyée. — Car enfin la coûteuse haussmanisation de Paris et autres grandes villes, à qui a-t-elle profité sinon aux seuls propriétaires ? — Celui, auquel un travail d'utilité publique doit servir, est tenu d'en faire les frais et de l'entretenir ; voilà la règle fort simple et fort logique posée par les hommes du moyen-âge. Nous demandons que l'on y revienne.

Afin de permettre aux communes une amélioration effective de leur milieu économique, non-seulement de nouvelles lois libératrices moins tutélaires, plus émancipatrices du pouvoir central seraient donc nécessaires, — et aussi, comme l'a réclamé Benoît

Malon dans son *Socialisme Intégral*, la création de communes-cantons. — En attendant l'on pourrait utiliser la loi municipale supplémentaire du 22 mars 1890 relative à la formation de syndicats de communes. Ne connaissant pas encore, par l'expérience de son fonctionnement, la valeur de cette nouvelle institution, nous ne pouvons que la rappeler et souhaiter que l'on en tire tout le parti possible.

Ne craignons pas de le répéter : même avec la législation actuelle, à la condition toutefois d'une interprétation plus large de la part du pouvoir central, de notables progrès sociaux sont réalisables. Nous ne voulons pas en faire une fatigante énumération, d'autant plus que dans le cours de cet article il a été fait allusion à toutes sortes de réformes, par exemple : la réorganisation des bureaux de bienfaisance et de l'assistance communale, l'exécution directe de la plupart des travaux urbains — et lorsque ces travaux sont effectués par des entrepreneurs concussionnaires, leur surveillance par des contrôleurs ouvriers — la fixation d'un minimum de salaire, fixation qui n'est interdite par aucune loi, mais simplement par arrêté administratif, par l'autoritarisme des ministres, autoritarisme qui une seule fois a bien été obligé de s'incliner devant la volonté du Conseil municipal de Paris. C'était en 1889 : le Conseil municipal avait refusé de voter tout crédit pour l'Exposition, si les ouvriers appelés à exécuter les travaux ne trouvaient pas les garanties qu'ils exigeaient.



Lors des dernières élections municipales, les succès partiels incontestables remportés par les républicains-socialistes ont eu le don de porter jusqu'à la démence l'exaspération de certaines gens. L'on a parlé de prostitution du suffrage universel, d'avilissement des charges publiques ! Aux détracteurs de ces conseillers ouvriers qui, maintenant, ont fait la preuve de leur bon sens natif, il n'est peut-être pas inutile de rappeler les exemples similaires donnés par les communes du moyen-age et les anciennes villes libres des bords du Rhin. Ces dernières, surtout en Alsace, choisissaient toujours leurs conseillers parmi le peuple et n'accordaient à la haute bourgeoisie qu'une représentation proportionnelle au nombre de ses membres.

En consultant l'histoire de la républicaine Strasbourg, nous voyons, après 1482, la dignité de magistrat-régent (*ammeister*), successivement exercée par un épicier, un vigneron, un tonnelier, un maçon, un marchand de bière. L'ammeister, assisté de quatre adjoints élus par les corporations, était chargé de recevoir les am-

bassadeurs, de veiller aux bonnes relations extérieures, de diriger la police, de conserver la concorde et le bon ordre dans la ville et enfin de gérer les affaires de la cité. Il avait la haute main même sur la milice. Et jamais Strasbourg ne brilla avec tant d'éclat que pendant l'administration de ces *ammeister* populaires, jamais elle ne fut plus prospère au dedans et plus honorée au dehors.

Dans les rangs socialistes, l'on a dit qu'il ne fallait pas se faire illusion sur le pouvoir communal qui, par nature, même s'il n'était pas outrageusement limité par la légalité courante, ne se prête guère à de grandes réalisations socialistes. Les lignes qui précèdent soulignent suffisamment l'exagération de cette appréciation, également démentie par les faits et par les congrès. Le deuxième et prochain congrès des conseillers municipaux socialistes démontrera sûrement que le nombre et la qualité des mesures socialistes à prendre dans les communes, n'est pas plus à dédaigner que l'utilité de municipalités empreintes de l'esprit socialiste, et qu'au snrplus la socialisation de la Commune est le meilleur acheminement à la socialisation de l'Etat.

En s'emparant des communes, le prolétariat ne suit-il pas la même méthode d'affranchissement qui a si bien réussi à la bourgeoisie ? Pendant que d'un bout de la France à l'autre, la féodalité se montrait à cheval et en armes, l'association communale a été la phase guerrière de la Bourgeoisie ; elle peut redevenir la phase guerrière du Prolétariat contre les exactions et le brigandage des hauts barons de la finance et de l'industrie.

Deux sortes d'unités se trouvaient en présence avant 1789 : l'unité administrative et l'unité nationale. L'œuvre de la bourgeoisie fut l'établissement de la première par les Communes, et de la seconde par les Etats-Généraux.

Par l'unité administrative, la féodalité fut chassée des fiefs, par l'unité nationale des assemblées.— La guerre aux monopoles et aux fiefs financiers et industriels, la campagne pour l'extension des services publics et de la communion humanitaire, pouvant, selon l'importance des circonstances, être menées tantôt par l'Etat, tantôt par la Commune, il n'est pas impossible de concevoir pour le Peuple tout entier cette fois, une voie analogue de triomphe définitif.

*
* *

Nous demandions plus haut, à défaut d'une loi municipale plus autonomiste, tout au moins une interprétation administrative plus libérale de la loi de 1884. Eh bien ! il s'est rencontré un libéral, un économiste, ancien conseiller municipal de Paris, nous avons nommé M. Léon Donnat, pour demander au contraire une

limitation plus restrictive encore des droits municipaux, et la substitution à la règle actuelle : « Tout ce qui n'est pas défendu est permis »; de celle-ci : « Tout ce qui n'est pas permis est défendu ». Voilà qui est bien digne d'un libéral ! — (M. Léon Donnat est mort aujourd'hui : Que l'on me permette d'ajouter sur épreuves cette parenthèse pour affirmer mon profond respect de sa mémoire et l'estime particulière que j'ai toujours professée pour cet esprit supérieur.)

Nous ne voulons pas examiner combien une détermination aussi strictement limitative des attributions des conseils électifs serait peu praticable, et les troubles, les procès et les conflits qu'elle entraînerait infailliblement. Mais vraiment pareille proposition, si étonnante qu'elle puisse paraître, ne détonne pas dans l'étude à laquelle nous faisons allusion et qui a été publiée par les *Annales Economiques* du 20 Novembre 1891 : en fait d'interventions des pouvoirs publics, « pour régulariser et compléter les services généraux », l'on y reconnait que la légitimité de celles qui ont pour but de garantir les intérêts des Compagnies de chemins de fer, et des grosses entreprises financières et industrielles.

M. Léon Donnat daigne reconnaitre que le socialisme « coule à pleins bords ». Mais il s'insurge contre ce courant, notamment contre le socialisme municipal. « Cette forme du socialisme s'atta-
« che à toutes les branches de l'activité locale : elle est donc
« dangereuse au premier chef ; et, bien qu'elle ne soit qu'un
« dérivé du Socialisme d'Etat, elle mérite d'attirer tout autant
« l'attention. »

Et là-dessus M. Léon Donnat vitupère ses anciens collègues du Conseil Municipal de Paris. Nous ferons grâce aux lecteurs de ces critiques, qu'il pourra d'ailleurs trouver dans les *Annales Economiques*. L'ex-conseiller municipal de Paris, « membre de la Société d'Economie Politique et du Cobden Club », cite l'exemple des Etats-Unis, où, prétend-t-il, existe cette règle : Pour les pouvoirs publics tout ce qui n'est pas permis est défendu. — Cette affirmation mériterait confirmation et plus ample examen. Quoiqu'il en soit, M. Donnat est cependant forcé d'avouer que de multiples chartes spéciales viennent sans cesse modifier et étendre les attributions légales des municipalités américaines, — dont chacune a une charte autonome d'incorporation, charte toujours révisable.

Et c'est au nom de cette constatation du quasi-autonomisme libertaire de chacune des Communes des Etats-Unis que M. Donnat convie les Français à restreindre uniformément les droits légaux de toutes les municipalités françaises ! La logique de cette conclusion est au moins bizarre.

La législation municipale américaine n'est pas uniforme,

elle varie non seulement de province à province, d'Etat à Etat, mais encore dans chaque Etat de commune à commune. Dans ces conditions la libre vie communale des cités américaines est susceptible de tous les progrès. Et, en fait, nombre de ces cités sont déjà sur le chemin des réalisations socialistes locales et songent à étendre leurs services publics.

D'ailleurs, comment les mêmes mœurs communales, chez des peuples de langue et de race à peu près identiques, pourraient-elles produire des résultats opposés ? Car en Angleterre, les Communes, actuellement régies d'une façon générale par le *municipal corporation act* de 1882, sollicitent et obtiennent également des pouvoirs additionnels par le moyen des bills d'amélioration *Privates bills*. Et tout le monde sait aujourd'hui, — M. Donnat le constate avec amertume, — « les proportions vraiment héroïques » des progrès accomplis dans la pratique Angleterre par le Socialisme municipal.

Nous étions en peine de péroraison. Une citation loyalement donnée par M. Léon Donnat, nous en tiendra lieu. Elle est extraite du livre de Sidney Webb : *Socialism in England*. Sous une forme humoristique, qui n'en est que plus saisissante, la spirituelle boutade de Sidney Webb établit les progrès de bien-être réalisés ou réalisables, de proche en proche, par le socialisme municipal, et démontre tout ce qu'il y a de prétention ridicule dans les efforts impuissants qu'on lui oppose :

« L'homme « pratique » rejette et méprise le socialisme. Le « conseiller municipal individualiste marche sur le pavé muni- « cipal, éclairé par le gaz municipal et nettoyé par les balais « municipaux avec l'eau municipale. Voyant à l'horloge muni- « cipal du marché municipal qu'il est de trop bonne heure pour « rencontrer ses enfants venant de l'école municipale, située à « côté de l'asile des aliénés du comté et de l'hôpital municipal, il « se servira du télégraphe national pour leur dire de ne pas venir « par le parc municipal, mais de prendre le tramway municipal « afin de le rencontrer dans la salle de lecture municipale, atte- « nant à la bibliothèque municipale et au musée municipal, où il « désire consulter certaines publications nationales en vue du « prochain discours qu'il compte prononcer dans la salle munici- « pale du conseil pour la nationalisation des canaux et l'accrois- « sement du contrôle gouvernemental sur les chemins de fer. Ne « faites pas, dira-t-il, perdre le temps d'un homme pratique à dis- « cuter les absurdités du Socialisme. *Self-help*, Monsieur, c'est le « self-help individuel qui a fait de notre cité ce qu'elle est. « L'homme pratique rejette et méprise le Socialisme. »

Adrien Veber.

LE PROLÉTARIAT AGRICOLE [1]

Le prolétariat se partage en deux éléments non seulement distincts mais opposés, on peut même dire réciproquement impénétrables : il y a le prolétariat des villes et celui des campagnes.

Tous les deux sont essentiellement intéressés au succès de la Révolution, tous les deux iniquement foulés par l'exploitation du régime capitaliste. La législation concernant les baux et fermages n'est pas moins abusive que le système de lois sur les coalitions et grèves d'ouvriers et les rapports des salariés avec les patrons : elles ne mettent pas moins le fermier à la discrétion du propriétaire qu'elles ne livrent le travailleur industriel à la merci de ses exploiteurs. La sincérité des rapports économiques, les droits du travail producteur sont d'un côté comme de l'autre effrontément violés. Les deux classes laborieuses ont également supporté pendant un demi-siècle, à l'exclusion des riches, l'impôt sanglant et dépravateur de la conscription militaire. Mais par un désaccord étrange, tandis que la classe ouvrière, consciente de l'iniquité dont elle pâtit, est l'habituel organe de la revendication, la plèbe rurale fait au contraire la force aveugle dont dispose la réaction pour écraser le peuple des villes ou pour déjouer les effets de ses victoires momentanées.

Cette anomalie, disons-le, tient à ce que jusqu'ici la Révolution n'a pas su, faute de se rendre compte des moyens qu'elle a dans sa main, se rattacher cette masse de quatre ou cinq millions d'exploités ruraux, dont l'énorme appoint la rendra, dès qu'elle saura vouloir le mettre de son côté, absolument irrésistible. Mais, pour qu'elle réalise cette conquête décisive, il faut que les coups

(1) Extrait de l'œuvre posthume de notre cher et ancien collaborateur Emile Leverdays, dont le troisième volume est sous presse. (Georges Carré, éditeur, 58, rue Saint-André-des Arts).

portés dans ce but ne le soient pas à faux, ce qui n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire et suppose une véritable connaissance de l'élément campagnard. Malheureusement, cette intelligence a jusqu'à présent fait défaut. Composée de besoins, de griefs, de déclassements, de mécontentements citadins, la démocratie militante, celle qui fait les insurrections et les écroulements politiques, ne connaît pas le paysan.

Aussi a-t-elle commis à son endroit les bévues les plus lourdes, comme si elle avait pris à tâche de s'alliéner une classe d'hommes qui se détermineront en faveur de la Révolution pour peu que celle-ci prenne les moyens de leur faire une bonne fois sentir par une démonstration palpable qu'elle est leur cause et l'expression de leurs intérêts.

L'homme des champs, comme les fantaisistes qui ont trouvé bon de le chanter sans se donner la peine de le connaître l'ont poétiquement appelé, est une espèce d'homme tout à part, qui n'est sans doute point l'homme des bois, mais qui n'est pas encore l'être civilisé des sociétés perfectionnées. Bimane aussi peu attrayant que puisse l'être aucun type humain tant qu'il est mal lavé de la fange et du limon originels, il est encore dans la nature, dans la brutalité et l'ignorance. L'isolement et le silence de la vie des champs,sa monotonie continue,l'uniformité,la dureté du labeur qu'elle réclame et sa lenteur, l'insuffisance permanente des causes de stimulation ; la grossièreté des aliments, tout jusqu'à la société des bêtes avec lesquelles travaille, mesurant son pas sur leurs pas, et vit l'homme des campagnes concourt à tenir son cerveau dans une espèce de torpeur contemplative où le plus habituellement ses facultés sommeillent. Le nombre des combinaisons qu'il a dans la tête est incroyablement réduit. Observez-le patiemment, faites-le parler ou plutôt laissez-le parler, plus vous le pratiquerez de longues années et plus vous serez étonné de l'étroitesse du cercle dans lequel tourne sur lui-même ce mécanisme intellectuel. Le paysan vit de préjugés, acceptés sans contrôle, que l'expérience journalière dément toujours sans les détruire à jamais : de traditions séculaires, transmises de père en fils, vraies ou absurdes, indiscutées ; d'apophtegmes appris par cœur, qui lui tiennent lieu de raison des choses. Même en ce qui le touche de plus près, dans le cercle de ses occupations, il ne crée rien, n'invente rien, ne perfectionne, ne s'ingénie ni ne s'avise, ne supplée rien. Tout ce qui est nouveau lui répugne, dévoyant chez lui la routine, qui est le fond même de son être.

Voudrait-on en conclure que sous la gangue massive dont elle est enveloppée l'intelligence du paysan manque d'une certaine solidité ? La conclusion serait injuste. Si son esprit, lent à se mouvoir, est peu ingénieux, en revanche il n'est pas dépravé.

Il faut même lui reconnaître une sorte d'acuité dont la forme est particulière. Sans doute, sa vue ne s'étend pas loin, mais on ne peut dire qu'elle soit faussée. Dans l'épaisse fibre où elle réside, son âme alimentée par un sang vigoureux est exempte de sophisme et de sentimentalisme comme son corps de nervosité, douée de peu de souplesse mais robuste. Au fond son jugement reste sain, et, s'il ne se meut que dans un cercle étroit, il y fonctionne généralement avec rectitude, en raison même de sa lenteur. Seulement ses idées se développent peu, et ses conceptions sont simplicites. Il est resté presque entièrement l'homme des époques primordiales, sa pensée est élémentaire. S'il est vrai que le progrès des siècles l'a entraîné à sa remorque, c'est à une longue distance. Vous retrouverez dans sa bouche les sentences bibliques et les adages du temps d'Homère.

Cette sagesse primitive où sa pensée se renferme sans discussion possible, est la règle intime qui préside à toutes les actions de sa vie, voire politiques, si vous faites le lourd quiproquo de chercher en lui le citoyen. Il ne conçoit la société que sur le patron de la famille, c'est-à-dire de celle qu'il connaît, fondée sur l'arbitraire de son chef naturel. L'alpha et l'oméga, le mot unique de sa conception politique est simplement le despotisme, comme chez les nègres du Congo. Vous ne le ferez pas sortir de là. Vous ne caserez pas dans sa cervelle le mécanisme trop complexe des idées d'association, de groupement, de délégation, de mandat, de contrôle, de responsabilité, de mutualité, de régime contractuel, tout ce que résume le mot de liberté, qui n'est pour lui qu'un son dans ses oreilles. A tout cela il vous répondra, comme Ajax ou Diomède.

Que le piré des Etats est l'Etat populaire.

Il aime naturellement la force. Il faut un maître, disaient les paysans en 48, qui tienne le manche de la charrue. En conséquence de cet aphorisme, ils votèrent pour le neveu de Napoléon. Ce vote réitéré par eux avec une persistance si expressive, et qu'ils renouvelleraient encore, n'avait pas trait seulement à la gloire légendaire qui s'attachait au nom de l'Empereur ; il ne tenait pas moins à ce que ce nom, il ne faut s'y méprendre, sans impliquer le retour du vieux régime monarchique de mémoire abhorrée, c'est-à-dire tout en consacrant la Révolution comprise à leur manière, personnifiait à leurs yeux l'idéal politique de l'homme primitif, le despotisme.

Ce n'est pas par accident, par un engouement passager, sous l'influence de conditions particulières et transitoires que les masses rurales ont, dix fois en soixante-dix ans, acclamé le régime impérial, mais parce qu'il était réellement en harmonie avec le

cours naturel de leurs idées. Ces idées, il faut y compter, ne se modifieront pas de sitôt dans les cervelles paysannes. Il se peut que sous la pression de circonstances particulières, pour nécessité de résistance, esprit de protestation, pour s'opposer au retour du régime divin qu'elles détestent plus que toute chose, il se peut que les campagnes, empêchées d'exprimer leurs véritables préférences, reportent, à défaut de mieux, leurs votes sur la bourgeoisie républicaine, peut-être même, si on les pousse à bout de patience, les donnent au socialisme. Cette conversion des villageois ne sera de longtemps qu'une apparence, et la démocratie, en supposant qu'elle soit capable de voir devant elle, fera sagement de ne pas s'y fier. Aussitôt que la bride sera lâchée au suffrage rural, le naturel reparaîtra et l'âne reviendra au moulin. Tant que le campagnard demeurera le cultivateur parcellaire, ininstruit et sans garanties, vestiges des temps barbares, qui existe aujourd'hui, rendant des plébiscites ainsi que bêlent ses moutons, il acclamera le césarisme.

Après tout, la démocratie « éclairée », aurait-elle tout le droit de reprocher aux électeurs de nos campagnes leur attachement pour l'Empire ? Les vétérans de la République n'avaient-ils pas eux-même commencé par être, à leurs débuts politiques, les brigands de la Loire, les *patauds*, les BONAPARTISTES de 1815 ? Les *libérâtres* de la Restauration n'avaient-ils pas concouru, pour une large part, moitié par jésuitisme et moitié par niaiserie, à confectionner cette légende napoléonienne d'où devait sortir, vingt ans plus tard, la seconde incarnation de l'Empire ? L'épopée impériale n'avait-elle pas été une machine de guerre entre les mains de l'opposition qui battait en brèche le régime de Juillet ? Entre autres badauderies qui renfermaient juste assez de vérité pour avoir une valeur comme instruments de charlatanisme, ainsi que le veut l'époque, n'était-il pas admis en thèse populaire chez les républicains de 48 que Napoléon, le Messie révolutionnaire, colporteur de la liberté, l'avait promenée dans l'Europe sur les pointes de ses baïonnettes ? Le libéralisme n'a-t-il pas récolté, quand les campagnes ont fait pousser le régime de l'Empire, ce qu'il avait semé. En somme, le paysan dans sa rusticité, dans son isolement, dans l'état d'ignorance qu'on lui reproche, n'est en retard, tout compte fait, que de cinquante ans au plus sur les citadins avancés. Ce n'est pas de quoi le traiter de si haut dans la longue ascension des âges...

Il n'est point de chose humaine, périssable et durable, qui n'ait en elle-même, plus ou moins, un élément de fausseté par où elle doit s'écrouler et un élément de vérité par lequel jusqu'à nouvel ordre elle tient debout. Il faut reconnaître, où elle se trouve,

cette part de vérité, et comme Turenne disait qu'il faut être loyal même avec les coquins, ainsi devons-nous être juste même à l'endroit du césarisme. Il serait puéril de prétendre qu'un régime gouvernemental, qui s'est reproduit à deux reprises dans un demi-siècle, acclamé dix fois par la masse d'une nation, n'ait eu que la valeur d'un prestige suspendu en l'air. Il n'eût sans doute pas subsisté s'il n'avait possédé devers lui un élément de vérité pour lui servir comme point d'appui, un principe constructif et vrai, en un mot révolutionnaire. Le premier Empire tenta de remettre à neuf l'absolutisme monarchique : c'était l'assise ruineuse, par où il s'effondra. Mais il dut consacrer, en dépit qu'il en eut, la plupart des conquêtes civiles de la Révolution ; c'était là son côté réel, sa raison révolutionnaire, qui le fit exister. De même, le second Empire avait sa fausseté imminente, l'orgicratie qui le mina et par laquelle il devait tomber, construction vermoulue, au premier heurt, mais il avait concurremment sa part de vérité qui l'a maintenu pendant la durée d'une génération ; il a dû, lui aussi, consacrer un principe d'avenir, une conquête révolutionnaire ; un seul, mais fondamental. La suite prouvera bientôt qu'il était suffisant. Il lui a fallu conserver le suffrage des multitudes. C'était son rôle marqué dans le cours des destinées. Il a été l'introducteur des masses rurales dans la vie publique. Pour lui le droit politique de ceux qui n'ont que leur vie en ce monde est entré dans les mœurs. Ce droit fondamental a eu, sous ses auspices, le temps de s'établir, si carrément assis et si fortement cimenté, que rien ne saurait plus le démolir et que tout pouvoir qui essayera d'y toucher désormais, peu ou prou, s'y brisera.

Étrangers aux griefs des populations urbaines qui voyaient l'envers du système, placés à un point de vue tout autre, les exploités de la glèbe, les laboureurs ci-devant vilains ont maintenu vingt ans, par leurs votes, le pouvoir qui, pour le quart d'heure, leur donnait l'aisance matérielle et qui les faisait électeurs. En votant pour l'Empire, ils étaient révolutionnaires à leur façon. Était-ce donc si bêtement agir pour des simples d'esprit ? A moins que ce ne fût plutôt cette force impersonnelle que nos pères appelaient religieusement la sagesse de Dieu, supérieure à l'humaine prudence, distincte de celle des hommes et cependant immanente dans le peuple et parlant par la voix des foules ?

Ce second Empire avait deux faces bien différentes, l'une aristocratique et l'autre plébéienne, la première qui s'identifiait au banditisme financier, et l'autre qui regardait vers les foules campagnardes. Celle-ci n'était qu'un masque. Introduit par les intérêts de la haute pègre capitaliste, acclamé par l'instinct des populations villageoises, qui étaient l'instrument de la chose et

lui donnaient corps, idéalisé par leurs légendes, Napoléon Robert-Macaire s'est tenu 19 ans en équilibre sur la corde de cette équivoque. Les opérations audacieuses de la clique césarienne ayant échafaudé sur cette base de la confiance rurale une prospérité factice, les paysans, qui ne voyaient que l'apparence, ont cependant profité de l'aubaine. Ils n'en demandaient pas davantage et contemplaient pieusement dans la personne de leur élu le miracle de leur propre foi, attribuant au fétiche qui n'en pouvait, mais ce qu'elle seule, en définitive, créait et soutenait. Par ainsi le système se donnait, en langage officiel, pour sauvegarder « l'ensemble des intérêts conservateurs ». Synthèse bizarre ! Mystification singulière ! En fait, l'Empire miné au dedans par les charançons de l'agiotage, *montait le coup* à ses rustiques commanditaires, mangeant leur blé en herbe, comme il parut le jour où la faux entra dans la moisson ; mais on peut croire que la plèbe des campagnes mettra encore du temps avant d'avoir compris, si jamais elle comprend, la rouerie napoléonienne.

Le vote répété des campagnes donnant à l'Empire leur blanc-seing n'était au fond que l'expression de leur instinct révolutiontionnaire, moins énergique peut-être mais non moins obstiné chez elles que chez le prolétariat des villes. La France rurale, en acclamant Napoléon, à vrai dire n'acclamait qu'elle-même, la République des paysans telle qu'elle est apte à la concevoir, réalisée dans le despotisme, incorporée dans une idole. Car au XIXe siècle de l'ère chrétienne comme au Ier, le Césarisme n'est essentiellement autre chose que la forme bâtarde, l'expression inférieure, anthropomorphique de la Démocratie, à l'usage des plèbes dégradées par les traditions de servitude et incapables de s'élever à l'autonomie politique.

La légende du deuxième Empire, maintenant en voie de se faire, aura tué celle du premier. Metz effacera Waterloo.

Est-ce à dire que nos masses rurales en viendront de sitôt à se trouver guéries de leur infatuation napoléonienne ? Ceux qui pourraient le croire ne connaîtraient pas quelle fixité ont les idées dans la cervelle de l'homme des campagnes. Elles ne sont pas, en effet, chez lui comme pour le citadin une monnaie circulante ; elles naissent et grandissent avec son individu, elles sont incorporées à son organisation. Dans l'imagination simpliste du paysan, idolatre comme aux premiers âges, Napoléon est resté jusqu'à ce jour une figure mythique, un symbole où il a trouvé moyen de fondre ensemble sa rédemption de 1789 et sa revendication patriotique. Ajoutez que par ses conditions d'existence, par son tempérament et ses habitudes, par la forme de ses instincts, par sa conception brutalement patriarcale de la famille et de la société,

l'homme des campagnes est le suppôt naturel du despotisme. Il aime la force : il ne respecte qu'elle. La double loi qui régit les brutes, celle de la force et de l'habitude, détermine souverainement ses idées et ses actes. Il a déjà plébiscité pour l'Empire une dizaine de fois : cela seul, ne vous y trompez pas, lui est une raison suffisante pour qu'il l'acclame encore autant de fois que vous l'interrogerez plébiscitairement. Donnez-lui le choix, sans ambages, entre l'Empire et toute autre forme gouvernementale : le lendemain de Sedan comme la veille, après un quatrième désastre, après un dixième, il votera encore et toujours en faveur de l'Empire.

Le paysan votera pour l'Empire indéfiniment, à moins qu'il ne soit plus exact de dire qu'il acclamera l'Empereur autant qu'on le lui proposera. Car les abstractions n'entrent guère sous la calotte épaisse qui emboîte sa cervelle : la forme politique n'est pas ce qui l'intéresse le plus. La politique telle qu'il la prend, faisant bon marché des principes, qui ne se voient pas, va tout droit aux personnes, qui sont visibles et palpables. Il lui faut une autorité qui soit de chair et d'os. C'est sur une tête humaine déterminée, prédestinée, valant du reste ce qu'elle peut, autrefois celle du roi, depuis celle de l'Empereur, que l'esprit rural a coutume, aujourd'hui comme jadis, de placer son espoir et de rassembler ses complaisances.

A-t-on remarqué que cette plèbe campagnarde ne vote vraiment avec ferveur que lorsqu'elle répond à la voix de l'individu privilégié à qui elle a reconnu la mystérieuse puissance de faire parler son somnambulisme et d'interroger ses oracles ? Vous la voyez alors se presser en masse autour du scrutin comme un troupeau à l'abreuvoir : les ouailles connaissent la parole du berger. Vous l'entendez qui bêle *Oui* (tout ce qu'elle sait dire), comme un seul mouton. Faites la comparaison entre les chiffres des votes plébiscitaires pendant le second Empire et ceux des élections du Corps législatif. Tout le monde, dans le premier cas, fait acte de présence ; dans le second vous relevez toujours une assez forte proportion d'indifférents. Le peuple n'est vraiment lui-même que dans le plébiscite, qui est incontestablement, en matière de suffrage, la perfection de l'insanité.

Le paysan croyait jadis à l'homme que désignait héréditairement le sort de la naissance. Cela s'appelait le droit divin, qui serait aussi bien l'état de simple animalité. Il croit maintenant à l'homme que le choix du peuple désigne, conception plus intellectuelle. Évidemment c'est un progrès. En attendant que sa conscience soit assez éclairée pour lui permettre de s'y voir, il se contemple dans son élu. Le césarisme est sa façon d'entrer dans la

République. Avait-on supposé qu'il passerait d'emblée de l'idolâtrie monarchique à la démocratie sans idoles ni figures ?

Quant aux comparses des Deux-Décembre, l'éclat emprunté qu'ils reflètent ne capte pas le suffrage rural au point de l'aveugler autant qu'on pourrait le croire sur la valeur qui leur est propre. Le vote du campagnard, nous le disions tout à l'heure, étant surtout affaire de personnes, il peut même arriver que les inféodés du césarisme, si la main de l'empereur n'est plus là pour les soutenir, soient appréciés par leurs électeurs ordinaires au poids de leurs mérites intrinsèques, jusqu'à rester sur le carreau. C'est ce qu'ils ont éprouvé, assez surpris de leur déconfiture, aux élections du 20 février 1876. En induirez-vous que nos campagnes ont commencé à se nettoyer du virus napoléonien ? Si on vous le dit, ne vous y fiez pas. Ceux qui s'endormiraient dans cette illusion courraient risque d'en être brusquement réveillés. Que d'aujourd'hui à demain vienne un usurpateur qui fasse preuve de force ; qu'un sacripant, né pour le bagne ou pour le pouvoir, prenne en main, pour parler comme le paysan, le manche de la charrue, vous verrez le césarisme.

Par ses mœurs et par ses idées le paysan garde, en effet, l'empreinte de la dure oppression qui a brusquement pesé sur lui. Dans ses vices comme dans ses vertus, vous retrouverez l'*homme de poëste*, le vilain lié à la glèbe, taillable et corvéable. Il est encore le pauvre hère des temps féodaux, ignorant et pusillanime, humble d'allures, cauteleux, prudent, comme il doit arriver chez un être inférieur qui sent son infériorité : menteur, dissimulé, rusé, voire même narquois ; — la ruse est la défense du faible et le mensonge son échappatoire, comme l'ironie sournoise est la revanche du pauvre homme. Mais ceux qui le connaissent ne se prennent guère à ses épaisses finesses, apprises de tradition et, pour employer son langage, cousues de fil blanc. Ses habiletés sont tours de lièvre essayant de donner le change aux chiens, dont malgré tout il est la proie. D'ailleurs, frugal de vie, satisfait de peu, économe jusqu'à l'avarice, régulier dans ses habitudes, courageux au travail bien que mou à la douleur et poltron devant le danger, il est résistant à la peine comme habitué séculairement à pâtir pour l'aisance d'autrui. Ce sont vertus de meurt-de-faim.

L'homme des champs est resté un être déprimé. Devenue un instinct machinal, la terreur sous laquelle il fut courbé de si longs siècles a persisté au fond de son âme : la crainte enveloppe son existence. Dans l'isolement où il végète, l'homme des champs a peur de tout : peur des voleurs et des gendarmes, des incendiaires et des rats-de-cave, des gens de loi et des *partageux*, des vivants et peur des morts. Car les objets diurnes et réels ne suffisent pas à sa

disposition craintive : sa poltronnerie s'idéalise ; il lui faut des terreurs nocturnes, des appréhensions visionnaires, des épouvantes surnaturelles. Au fond il est encore païen. Le monde réel qui l'enveloppe ne se distingue point à ses yeux du monde imaginaire émané de son esprit. La mystérieuse action de puissances d'un ordre supérieur que les gens des villes méconnaissent lui paraît s'exprimer dans les plus simples accidents de l'ordre visible qui les recouvre. Il croit aux influences occultes, aux visions, aux incantations, aux rêves et aux présages.

Si on voulait un jour soumettre à l'infaillibilité du peuple, par rogation plébiscitaire, une question comme celle des sorciers ou des revenants — pourquoi pas aussi bien que celles de l'ordre politique ? — on en obtiendrait une réponse plus instructive assurément que ne le fut jamais et ne le sera aucun oracle du même genre : car on éprouverait, chiffres en main, ce que peut la propagande trop niaisement vantée des écrits quand il s'agit de faire brèche dans le roc encyclopéen du préjugé rural. Il ne serait plus permis de s'illusionner sur le résultat obtenu après trois siècles de science et de philosophie par ce qu'on est convenu d'appeler la diffusion des lumières. On serait peut-être forcé de voir ce qu'on veut toujours ne pas voir : que notre société repose, malgré tout ce qu'on peut dire, sur une masse compacte de quatre millions, ou plus, d'êtres humains dont la pensée n'a fait, depuis les âges barbares, aucun progrès essentiel pour lesquels toutes les conquêtes dont se glorifie l'esprit moderne sont parfaitement non avenues. Possible est-il qu'on en vînt alors à mieux comprendre ce que l'invasion politique des classes rurales peut valoir pour une société ; au moins on reconnaîtrait peut-être la nécessité de s'adresser, pour leur éducation sociale, à d'autres moyens de propagande, plus matériellement efficaces.

De cet affaissement de l'intellect et du moral chez le prolétaire de nos campagnes issu en droite lignée de l'esclave agricole d'autrefois, intermédiaire historique entre le serf d'hier et le cultivateur libre de demain, il en résulte que le sentiment qui, chez les peuples primitifs, fait la dignité de l'homme barbare, ne saurait exister en lui. L'ardent amour de la cité n'entre point dans son âme ; il ne connaît que le clocher, figure tout imaginative, qui n'est en rien la même chose. Il n'y a aucun fond à faire sur sa vaillance patriotique.

Allez donc faire entendre à son intelligence bornée ce que c'est qu'un groupe ethnographique, une unité nationale, une frontière naturelle, la solidarité de contrées situées à des centaines de lieues avec lesquelles il n'entretient aucun rapport ou commerce direct.

Il vous répondra : « Que m'importe ? chacun pour soi ; si l'ennemi est en-deçà de ce fleuve que vous appelez le Rhin, il ne fourrage pas dans mon champ ; et quand il y viendrait, il m'en coûtera peut-être moins de l'accepter que de lui faire obstacle. »

La patrie de l'homme des campagnes, comme ses idées, se borne à l'horizon du champ où il promène sa charrue. Sa faculté de concevoir s'arrête là où se limite sa faculté de voir. Que lui fait une ligne de défense pourvu qu'il sauve son bétail ? Si donc vous livrez en temps de guerre les conseils et l'armée d'un peuple à la prédominance de l'esprit rural, la nation est perdue.

Il était autrefois de règle militaire que le paysan ne fût pas considéré comme belligérant et que le soldat de l'un ou de l'autre parti, sans distinction, vécût sur lui. Le roi Guillaume de Prusse, en maintenant dans la guerre franco-allemande cette règle empirique sans y mettre plus de transcendance, était dans la réalité en même temps que dans la tradition. Plus avancés en fait d'idées, nous avons, nous, changé tout cela et nous faisons élire dans l'extrémité du désastre par le souverain en sabots des assemblées *rurales* qui ne savent que livrer la Patrie sans même avoir conscience de la honte qu'elle subit. L'ennemi a dû bien rire. Les paysans n'ont été après tout en 1870 que ce qu'ils furent, ni plus ni moins, à toute autre époque de l'histoire. Ne sont-ils pas les descendants de ceux qui en 1815 suivaient la queue de l'invasion cosaque avec les corbeaux et les loups, s'étant munis de sacs pour piller les villes ? Ainsi ont-ils partout favorisé les mouvements de l'ennemi, lui dénonçant ceux de nos troupes, gardant pour lui leurs vivres parce qu'ils le craignaient davantage, et les refusant aux Français.

Cet être humain si déprimé, ce paysan qui ne tient au sol, comme l'animal, que par les racines matérielles de son existence, est pourtant le futur auxiliaire de la Révolution, qui doit décider de son triomphe lorsque celle-ci l'aura fait naître, par une de ces rénovations qu'elle seule a jouissance d'opérer, à la vie du patriotisme. Car au fond le paysan est révolutionnaire, ainsi que nous l'avons déjà dit, à son point de vue. La scission qui existe entre lui et la plèbe des villes n'est en réalité qu'un malentendu. Rien ne tenant chez l'homme des campagnes en présence de son intérêt quand il voit clairement celui-ci, il sera socialiste malgré tous ses instincts et tous ses préjugés dès que la conscience lui sera donnée que les salariés ont raison de l'être, jointe à la confiance qu'ils pourront accomplir leur révolution sans mettre en péril les droits acquis du paysan. Si, en effet, le laboureur jusqu'à ces derniers temps, a toujours voté en faveur de l'ordre gouvernemental, cela tenait à ce que n'entendant rien à la protestation des villes, il ne voyait que trouble et folie en dehors de l'ordre qu'il connaissait. Il

est de fait ou d'aspiration propriétaire ; il l'est avec obstination, avec férocité, parce qu'il l'est devenu révolutionnairement. Si de nouveaux révolutionnaires, qui lui sont étrangers, entendent changer la forme du gouvernement, que lui importe ? Il a traversé toutes les formes, il n'a gagné directement à aucune d'elles ; là-dessus il est sceptique. Si c'est au fond de l'ordre social qu'ils veulent toucher, quelle sera sa part ? Que deviendra sa propriété ? Dans la brutalité de son égoïsme, il n'a pas vu d'autre question, il a voté pour l'ordre ; il entend que l'ordre subsiste, dussent périr les ouvriers et les villes. Il a la crainte qu'une révolution n'ôte ce que l'autre a donné, et il est pour l'ancienne, celle de 1789, dont il a profité contre celles qu'il ne connait pas (1).

Mais le moyen de rattacher le paysan à l'idée sociale ne serait sans doute pas de recommencer les errements de 1848, où la République, pour s'affectionner les campagnes, ne s'avisa de rien mieux que d'exiger d'elles les fameux 45 centimes. Il est vrai de dire que par contre elle les gratifiait, très inopinément, du suffrage universel ; c'est-à-dire que, pour la durée d'une génération, elle remettait entre leur mains l'omnipotence, dont elles ont fait l'usage qu'on sait, désastreux et providentiel : car rien n'est tel que l'intrépide foi du mysticisme qu'il soit religieux ou politique, pour ouvrir à doubles battants les portes de la Destinée. Mais que faisait aux campagnes l'acquisition d'un droit qu'elles n'avaient pas revendiqué et dont elles étaient incapables d'apprécier la portée ? Vous ne saviez donc pas, malheureux, que pour vos 45 centimes, pour le plat de lentilles d'Esaü, le paysan livrerait dix fois et ses droits politiques et ceux de sa descendance jusqu'à l'expiration des siècles ?

En 1870, nous voyons autre chose. La France est envahie, ses ressources militaires livrées aux mains de l'ennemi ne lui laissent plus chance admissible d'opposer au flot de l'invasion ce qu'on est convenu d'appeler une défense dans les règles. Plus d'armée, plus de matériel ; désorganisation complète. Le prestige napoléonien en s'évanouissant n'avait rien laissé après lui. Or, les armées, quoi qu'on en eût dit, ne s'improvisent pas dans les désastres ; les légions ne surgissent pas de terre. Cependant, d'un autre côté, comme il est d'expérience acquise et de nécessité qu'une armée d'invasion sur un sol étranger, si pleinement victorieuse qu'elle soit, ne tarde pas à fondre comme beurre dans la lèche-frite lorsque le peuple envahi a bien pris la résolution de ne pas se laisser

(1) Nous empruntons ces réflexions à un opuscule des plus remarquables publié à Bruxelles en 1870 : *De la constitution du parti révolutionnaire en France*, par Victor Arnould.

asservir, il restait un suprême recours, développer par tous les moyens, au sein des masses, surtout rurales, ce sentiment universel de résistance nationale qui est l'arme et le salut des désespérés. On était dans cette alternative : ou ce parti énergique ou la ruine du pays.

Il n'était pas de moindre évidence que pour ce faire les paroles ne suffisaient pas ; il fallait ou jamais des mesures pratiques et radicales : il fallait faire intervenir une double sanction : intéresser le paysan dans la défense du territoire en même temps que le prémunir par des exemples d'une juste sévérité contre cette tendance naturelle qui le porte du côté de la force. Qu'a fait la Délégation de Tours ?

Dans cette nécessité du salut public, la dictature républicaine de 1870 a-t-elle tenté aucun moyen de rendre sensible à l'esprit rural que la cause du cultivateur, la cause de la Révolution et, par conséquent, la défense de la Patrie n'étaient qu'une seule et même chose ? Dans cette détresse de la Nation où le poids de sa résistance, les dangers personnels, les menaces de l'invasion, les dévastations qu'elle entraîne pesaient principalement sur la plèbe agricole, la Dictature républicaine a-t-elle dégrevé le laboureur d'aucune des charges qu'il supporte ? C'était de simple justice. Loin de là ; il a éprouvé au contraire un surcroît de contribution, il a dû subvenir aux dépenses de guerre.

A défaut de mesures effectives, lesquelles pourtant étaient d'urgence, a-t-on seulement donné aux gens des campagnes le moindre gage ou preuve même une simple promesse de sollicitude, leur témoignant que la République avait le sentiment de leurs besoins et s'intéressait à leur sort ? Les deux vétérans du barreau, expédiés à Tours en attendant que leur jeune collègue vint s'occuper enfin de l'ennemi, avaient trouvé le temps de s'employer... véritables Josses politiques, à des réformes judiciaires ! Leur est-il venu à l'esprit de penser aux baux et fermages, aux abus de la législation qui régit l'existence du prolétariat campagnard ? Est-ce donc que cette question fut moins intéressante au point de vue juridique et surtout, dans la circonstance, d'une actualité moins pressante ? S'ils avaient témoigné dès lors quelque velléité de provoquer cette réforme, du moins auraient-ils essayé ce qu'il était en eux de faire pour disposer les masses rurales en faveur du Pouvoir qui représentait à la fois la défense du sol national et la Révolution. Sans dissiper des préjugés accumulés chez elles de trop longue date par les intrigues réactionnaires, toutefois auraient-ils obligé l'attention des campagnes à se fixer sur le fait étrange de ce gouvernement d'un genre nouveau, osant, sous l'enseigne malfamée de la République, rompre en visière à la classe

riche pour prendre en main la cause, traditionnellement négligée, des travailleurs ruraux.

Il n'en a rien été. Au lieu de chercher la Nation où elle est en effet, dans la masse profonde du peuple, on s'est arrêté à la voir où elle n'est pas, dans cette couche mêlée et suspecte qui la surnage. On a eu peur de violenter ce qu'on a pris pour l'opinion publique, celle de trois ou quatre cent mille parasites qui ne pouvaient être patriotes, et on n'a pas su s'adresser à la grande opinion publique des huit millions de Français, qui constituent la vraie nation, celle qui travaille. On a fait de la conciliation avec les descendants des émigrés de Coblentz, et des Vendéens avec les zouaves Pontificaux ; on a fait de la conciliation avec les vassaux de l'Étranger, inféodés par la finance, la grosse industrie et le haut commerce ; on a parlé de conciliation dans une défense commune quand il n'y avait plus qu'à soulever désespérément, dans un nouvel effort de la révolution, les énergies latentes de la masse populaire. On n'a pas su se rendre compte de ce que doit être réellement, dans cette société tout à part qui est la France d'aujourd'hui, une défense nationale. On a parlé au paysan de l'indépendance, de l'honneur et du salut de la Patrie : grands mots assurément. Vous en parlez fort à votre aise, Messieurs les avocats de Paris ; mais pendant que vous mettez en ligne vos armées formées à la hâte par l'appel forcé de nos enfants, si l'ennemi enlève ma récolte et dévaste mon champ, où seront alors mes moyens de vivre ? Quel dédommagement en aurai-je ? Quelle garantie m'assurez-vous ? Si le dictateur avait raison, le paysan avait-il tort ? Ce fut, ainsi que les campagnes, surchargées sans compensation, exposées aux risques de guerres, et manquant de bras pour les cultures, incapables d'ailleurs de mesurer la portée de la question nationale, réclamèrent la paix à grands cris, et pour n'y pas manquer suscitèrent dans leur affolement cette assemblée de hobereaux députés à tout faire, intrépides à la honte.

Les plèbes rurales n'étaient-elles pas dans la logique ?

Il n'existait effectivement que deux voies rationnelles : ou la soumission sans vergogne, la prodition de Bordeaux consentie dès le début, ou la Révolution. Mais quand il fallait à tout prix intéresser directement au salut de la Patrie l'irrésistible armée des déshérités, la grande canaille, en un mot soulever la Nation, on a eu peur. On n'a pris, tout considéré, que des demi-mesures ; on n'a fait qu'une quasi-défense. Quand il fallait repousser l'ennemi sous la sanction de la mort, ou, ce qui est pire, du déshonneur de la Nation, on a craint la Jacquerie ! Triste chose que cet esprit bourgeois !

En somme, on n'a pas su, dans le suprême péril, ou plutôt on

n'a pas osé, déchaîner le vrai génie de la France, le seul qui ait pouvoir contre ceux de l'étranger, son génie révolutionnaire. Aussi peut-être, s'il faut le dire, est-ce que chaque chose ne saurait venir qu'à l'heure éternellement fixée. Nul ne savait alors ce que l'on sait à présent : les temps marchent à toute vitesse.

Il est certain que cette façon de faire entraînait comme corrélatif l'emploi le plus vigoureux des moyens financiers et gouvernementaux dont son Pouvoir dictatorial puisse être armé. En dégrevant le prolétariat, ce qui était de nécessité, il fallait, par compensation, reporter sur les classes *dirigeantes*, ce qui était de justice, les risques matériels de la guerre où elles avaient jeté la nation fourvoyée par leur direction. C'était bien le moment ou jamais de se rappeler le mot de Danton s'adressant aux riches : « Vous n'avez, on le sait, ni courage, ni honneur, ni patriotisme. Le peuple prodiguera son sang : rien ne vous fera contribuer du vôtre : *Livrez donc votre or, misérables, livrez votre or !* »...

Il fallait un emprunt forcé, frappant sur les grands contribuables, remboursable ou non remboursable, selon l'issue de la résistance. Par ainsi les capitalistes auraient été intéressés du même coup que la plèbe à la victoire nationale, et garantie eût été prise à l'endroit de leur mauvais vouloir.

Car, il ne faut pas l'oublier, de l'instant où on frappe les *hautes classes*, puisqu'ainsi s'appellent aujourd'hui nos boutiquiers repus, il est à peu près nécessaire qu'il intervienne alors une sanction sérieuse. C'était grave, il n'en faut douter, mais le seul recours était là. On n'est pas dictateur à demi ; il faut se montrer alors *à la hauteur des circonstances.*

Sur ce propos un seul exemple qui serve à fixer les idées.

Au commencement d'Octobre 1870, l'armée allemande se développait vers les frontières de la Normandie dans le dessein de se ravitailler. Aux premières nouvelles de ce mouvement, les conseillers municipaux et notables bourgeois de la ville d'Evreux s'empressent d'envoyer à l'ennemi une proposition de rachat. Aussitôt informé de ce fait, le ministre de la Guerre, qui venait d'arriver à Tours, fait venir en sa présence les conseillers d'Evreux, et leur applique une objurgation foudroyante qu'il termine en leur déclarant qu'il les livre... à l'indignation publique !— Nos ventrus se retirent enchantés d'en être quittes à si bon compte.

Ce n'était pas là ce qu'il fallait faire. Il est trop naïf d'adresser des reproches à des gens qui sont incapables de les sentir. Le dictateur devait se borner à constater froidement l'acte de haute trahison, puis abandonner les traîtres à la justice méritée.

Ceci était de la plus haute portée : non pas assurément en ce qui concernait les personnes des bourgeois de cette ville, qui sans

doute, prises en elles-mêmes, étaient aussi banales que celles des premiers bourgeois venus ; mais comme acte significatif dans les circonstances données, c'est-à-dire au début d'une défense nationale.

On n'improvise pas chez une classe incurablement pourrie, comme l'est aujourd'hui notre bourgeoisie mercantile, le sentiment patriotique. L'intelligence et la pratique de la solidarité nationale, qu'étouffe nécessairement la factice unité de la centralisation, ne sauraient guère se bien concevoir qu'avec des mœurs publiques créées ou à créer par le fédéralisme. L'exécution des notables et insignifiants traîtres d'Evreux n'aurait pas rendu patriotes ceux de toutes les autres villes qui se hâtèrent de les imiter ; mais le même esprit de conservation égoïste qui les faisait traiter avec les Allemands leur aurait, dès lors, conseillé un tout autre genre de pudeur.

Il est surtout indispensable, quand on assume la tâche de sauver un pays, de connaître les ressorts qui sont à mettre en jeu : ce qui suppose que l'on n'ignore pas qu'il existe une question sociale, voire même qu'on en a fait l'étude la plus suivie, puisqu'au fond des défaites comme des victoires de tous les peuples c'est toujours une question sociale. Mais que peut-on espérer de l'esprit bourgeois, ainsi que l'histoire nous le témoigne, qui est la clef des évènements ?

La dictature de Tours a failli à sa lourde et glorieuse mission, en partie par mollesse bourgeoise, en partie faute de connaissance.

Elle a eu le sort que doit encourir un Gouvernement de salut public qui, ne s'étant pas rendu compte des conditions intimes de la nation menacée et de ses propres moyens d'action, est nécessairement indécis et sans énergie pour se mettre, faisant litière de tout, au niveau du danger public. Son pouvoir est tombé sous l'ignorante hostilité de ces masses provinciales qu'il n'a pas su s'affectionner, ameutées contre lui par les intrigues d'ennemis qu'il aurait dû paralyser en appliquant avec justice et résolution l'ensemble des mesures coercitives que requéraient les circonstances.

Les situations ont leur logique. Si on ne sait pas entrer dans cette voie rigide, on va loin dans l'erreur, on tombe bas dans la chute. La seule issue possible en 1870 était dans le soulèvement national et social de la masse du peuple ; mais l'influence de l'esprit bourgeois, — qui est d'ailleurs l'exclusion de toute vigueur civique, l'asphyxie morale des nations dominant l'action du pouvoir, — celui-ci n'a rien su ou rien voulu comprendre à la logique des circonstances, et la France gît au fond de l'abîme.

En résumé la démocratie, quand les catastrophes politiques l'ont

amené au pouvoir, n'a rien su faire jusqu'ici depuis 1792 pour les populations rurales. Loin de là, en 70 comme en 48, celles-ci n'ont connu la République que par le surcroît des charges qu'elle a fait porter aux campagnes. Faut-il après cela s'étonner si elles se montrent prévenues contre cette forme de gouvernement ? Il est question de les initier aux causes intimes d'un fait établi à leurs yeux par une double expérience ; de faire entendre aux paysans qu'il y a dans la démocratie républicains et républicains ; que le pouvoir jusqu'à ce jour n'a été mis qu'aux mains d'une certaine classe de discoureurs, étrangers à la vie du peuple, qui dans la République ne voient que le nom et la forme, dont le campagnard ne se soucie guère s'il porte le même bât. L'ouvrier des villes, plus intelligent, surtout voyant les choses de plus près, reste malgré tout attaché à la République, mettant à son service trois mois de misère s'il le faut, voire six et plus encore jusqu'à ce qu'il soit sous son nom fusillé par le capital : c'est qu'en effet sous la formule parlementaire il sent que le socialisme germe. Mais la pensée du paysan ne saurait anticiper l'avenir ; le fait seul, par une action tout empirique, aura prise sur son intellect. Il ne faut non plus lui demander aucune espèce de sacrifice ; il n'a du temps de misère au service d'aucune cause : soit religion, patrie, liberté, quelle que soit la rubrique, il n'accepterait pas, sauf peut-être pour ramener l'Empire, vingt-quatre heures de la moindre gêne. Ainsi vous met-il dans le même sac tous les républicains, connaissant le socialisme à peu près comme le loup-garou, par les ouï-dire, sans avoir d'idées plus précises. Il s'en tient donc à ce qu'il a vu. Dans sa tête où les idées ne se lient guère qu'un mécanisme d'association instinctive, la République jusqu'ici mal avisée reste toujours le synonyme de détresse publique et de surcroît de charges personnelles. A qui la faute ?

Pour endoctriner le paysan il faut des actes.

Maintenant que nous connaissons l'élément rural, il s'agit de chercher les moyens que la Révolution devra employer désormais pour tailler dans cette lourde étoffe le paysan républicain, capable d'exposer sa vie, comme il le fit en 92, pour la défense du sol que féconde son labeur.

Car c'est le seul moyen efficace qui pourra relever la nation.

A première vue, le procédé révolutionnaire le plus direct pour intéresser le paysan paraîtrait consister, en conformité avec la formule générale, à transférer purement et simplement, sur toute la surface, aux mains des tenanciers, fermiers et métayers, la propriété des terrains qui sont, par eux, mis en valeur. Il semblerait que d'un seul coup se trouverait ainsi rattachée à la défense

de la patrie en même temps qu'à la cause de la Révolution une masse d'environ trois millions d'hommes qui, jusqu'ici, n'ont eu dans la première aussi bien que dans la seconde, aucun intérêt qui les tienne.

Ceci serait sans doute en principe d'une indéclinable justice : car, en dépit de tous préjugés de la tradition propriétaire, il n'est pas admissible qu'un homme détienne par les mains d'autrui l'instrument de production qu'il ne peut retenir par lui-même. L'occupation fait le droit de possession, et dans la bataille de la vie qui quitte sa place doit la perdre. Une abeille n'est pas deux abeilles, un homme ne peut être deux hommes : chacun n'a droit qu'à ce qu'il occupe. Ce principe est élémentaire, il dérive de la loi de nature, et sa méconnaissance juridique n'est ni plus ni moins que le point de départ de toute usurpation, la source de tout accaparement, l'origine de l'iniquité, l'établissement inévitable de l'oppression et de la misère.

Dans un siècle ou deux, le jour où quelques-unes de nos sociétés seront enfin parvenues à cet état de civilisation dont elles parlent toutes et dont les plus avancées n'ont encore aujourd'hui que le masque, on trouvera prodigieux ce mystère d'ubiquité léonine par où un homme peut tenir à lui seul au banquet social, deux ou plusieurs places, l'une en personne et les autres par de faméliques représentants frustrés par lui des deux tiers de la pitance qu'eux-mêmes obtiennent de la nature. On n'imaginera pas ce miraculeux pouvoir de foisonnement par où le capital, une fois entré dans une famille, peut assurer à perpétuité le parasitisme d'une suite indéfinie de générations oisives sans que la terre, si pénétrée qu'elle soit des sueurs de l'homme, qui se donne à elle dans un embrasement de tous les jours, soit jamais acquise à ce dernier.

La propriété ne peut alléguer en sa faveur aucune origine légitime autre que celle de l'occupation par le travail. Mais, si telle est son essence au point de départ des sociétés, par quel accident singulier dépouillerait-elle ce caractère dans le cours de leur évolution ? Par quelle étrange anomalie en est-on venu à dénier actuellement au travail fécondant la terre l'efficacité possessoire qu'on lui reconnait au début ? Quel droit subsiste alors dont puissent encore exciper ceux qui se prévalent aujourd'hui de ce monstrueux abus ? Leur pratique nie leur théorie, ou celle-ci condamne leur pratique. Le fait contradictoire de leur usurpation détruit la base sur laquelle ils prétendent l'édifier comme droit de propriété. Le principe qu'ils invoquent est l'aveu de leur iniquité, qui se trahit et se réfute elle-même. Il est de fait que même chez les peuples où ce principe original de la propriété est le plus abusivement violé, les codes ont dû conserver, en dépit de

cette dérogation, comme un témoignage de la vérité primitive, la loi de la prescription civile. En réalité, la propriété tend incessamment à s'aliéner si journellement le droit n'en est renouvelé dans l'acte fécond du travail ; la terre entend appartenir à celui-là seul qui l'épouse.

D'où suit qu'en justice et raison, la redevance annuelle de la rente n'a de signification valable à moins qu'on ne la prenne comme annuité d'amortissement. Si le possesseur de l'instrument agricole trouve à sa convenance de le passer en d'autres mains, celui-ci commencera dès lors à s'assimiler progressivement au travailleur qui le fait valoir ; et lorsque ce détenteur nouveau aura enfin tiré du sol et successivement acquitté sous la forme de rente une somme égale à la valeur vénale du fonds, ce jour-là il sera entré en complète et en légitime propriété de la terre : il l'aura au même titre, irréprochable et souverain, qui créa la propriété aux mains du premier occupant, par le droit de conquête du travail.

Si la propriété ne s'était jamais perpétuée que par ce mode de transmission, procédant de l'occupation productive par une chaîne ininterrompue, elle ne serait pas aujourd'hui devenue le scandale de la conscience humaine : l'idée n'en serait pas obscurcie par les fumées de l'erreur et du parti pris égoïste dans l'esprit de ceux qui l'attaquent envieusement ou qui la défendent sans bonne foi.

Cependant, et pour en revenir à la pratique, c'est-à-dire à la mesure d'expropriation sommaire qui feraient passer aux mains qui le cultivent la totalité du sol exploité, on ne tardera pas à se convaincre, la chose étant vue de près, que des raisons prépondérantes exclueraient aujourd'hui une pareille mesure où il ne faut voir qu'un exemple de ces moyens délusoires dont nous avons parlé déjà, qui sous les allures apparentes de radicalisme à tout crin n'aboutiraient en dernier terme qu'au profit de la réaction.

La première objection que nous voyons s'offrir serait relative à la violence du cataclysme économique dont l'expropriation subite donnerait nécessairement le signal.

A la fin du siècle dernier, cette société française dut violemment déposséder une aristocratie terrienne d'environ 260,000 nobles ou prêtres ; mais le contre-coup de l'écroulement fut tel qu'elle en demeura ébranlée dans ses dernières profondeurs. Mise en demeure, sous peine de périr, de secouer, dans l'effort d'une crise désespérée, le poids qui étouffait toutes ces énergies fonctionnelles, elle aurait infailliblement succombé au mal : elle est quasi morte du remède.

Que serait donc aujourd'hui la dépossession brusque d'un nombre de propriétaires au moins quadruple ? Le besoin n'est pas moins urgent ; l'obstacle a plus de puissance. Imagine-t-on la perturbation sans exemple que jetterait tout à coup dans l'industrie, dans le commerce, dans l'ensemble de la production, dans le système entier des affaires, ce monstrueux bouleversement ? Pense-t-on quelle serait la lourdeur d'une pareille chute de capitaux ? La propriété territoriale, dans les conditions où elle existe aujourd'hui en France, forme une construction dont les assises sont si vastes et si profondément situées, les parties tellement liées entre elles, et à tout l'ensemble social dont elle est la base, que son effondrement subit serait celui de la nation elle-même.

D'ailleurs, il n'y a pas ici, comme dans l'exécution anti-nobiliaire, anti-théocratique, du dernier siècle, une ligne de démarcation nette. Un grand nombre de propriétaires terriens sont autant prolétaires que capitalistes, autant ou plus producteurs que parasites, exploités qu'exploiteurs ; toutes les transitions existent : tous les degrés se rencontrent, toutes les combinaisons. La propriété foncière n'est pas, on ne saurait trop le comprendre, une prérogative saisissable qui constitue, comme jadis, le privilège de la naissance, une masse distincte d'intérêts, superposée à celle de la nation, pouvant être écartée d'un bloc. C'est même là où réside, fallacieusement retranché, le sophisme de l'Ordre bourgeois. Ajoutons de plus, que ces fermiers, qu'on ferait tout à coup propriétaires, ne sont pas ce qu'il y a dans le prolétariat de plus prolétaire, si l'on peut ainsi s'exprimer. Une foule de conditions précaires, spécialement dignes d'intérêt, se trouveraient au contraire atteintes par la même mesure qui frapperait la grande propriété, comme par une arme à deux tranchants dont le contre-coup serait à craindre non moins que le coup direct.

Il faut enfin reconnaître que la plaie économique de notre société n'est pas principalement dans l'iniquité distributive de la propriété foncière. L'inégalité de la répartition y est même moindre que partout ailleurs. Les fortunes de millionnaires, représentées à 2 1/2 et 3 du 100, par des revenus de 25 à 30,000 francs, sont rares ; celles de 50 à 60,000 francs de rente sont tout à fait une exception.

Nous nous rappelons avoir vu du temps de l'Empire, et nous ne pensons pas que les choses aient dû beaucoup changer depuis, les membres du Corps législatif venir à l'occasion de la nouvelle année faire leur visite aux Tuileries. La plupart de ces notabilités territoriales, n'ayant pas les moyens d'entretenir à Paris le luxe d'un équipage, se faisaient voiturer tout simplement, en fiacre à 2 francs l'heure, *en sapin*, disaient les gavroches. Spectacle assez

égalitaire : singulier démenti au prestige des pourpres officielles, qui devait prêter à rire aux dignitaires étrangers, et ne témoignait pas en tout cas d'une excessive concentration de la fortune territoriale.

C'est qu'en effet le vrai secret du mal était ailleurs. Il était bien plutôt et il est toujours dans l'altération factice de tous les rapports économiques de la production et de l'échange dû à l'influence désastreuse qui fait peser sur eux l'oligarchie de l'agio ;— dans les coalitions industrielles et financières appuyées sous la connivence gouvernementale, dans les opérations de la haute pègre banquière, les razzias de la spéculation ; dans les jeux de Bourse auxquels donnent lieu les nécessités besogneuses d'un pouvoir aux abois ; dans l'instabilité et les massacres économiques, avec ou sans poudre brûlée, qui sont les suites nécessaires de ce régime de banditisme. Les abus qui se développent dans la répartition de la propriété agricole ne sont eux-mêmes, en grande partie, que les suites de ce désordre, qui devront s'évanouir à peu près entièrement du jour où une réforme véritablement radicale supprimera enfin le règne de brigandage financier. Là est le mal ; là est le fond de la plaie où le fer rouge doit être porté.

La seconde objection qui se présente est un scrupule de justice. On peut admettre en effet, d'après les principes antérieurement indiqués, qu'au bout de quarante à cinquante années la terre qui a payé une redevance annuelle de 2 1 2 à 2 0 0 cesse en toute légitimité d'appartenir au propriétaire qui l'acheta de ses deniers pour passer au cultivateur qui se l'est acquise par son travail. Mais alors les propriétaires qui seraient en possession depuis un laps de temps inférieur à quarante ou cinquante années sembleraient être en droit de crier à la spoliation pour toute la différence de rente à percevoir dont ils seraient privés en raison de la différence de temps. Ceci pourrait encore se régler, les fermiers dans ces conditions continuant à payer la rente annuelle jusqu'à parfaire la somme d'achat. C'est-à-dire que ce serait renoncer à l'idée primitive d'exécution sommaire pour s'engager dans la voie de la discussion juridique. Mais, d'un autre côté, un deuxième obstacle surgirait : car le plus grand nombre des fermiers ne sont pas depuis quarante ou cinquante années sur la même exploitation. D'où il résulte que la mesure en question, fort simple en apparence, donnerait lieu dans la pratique à des complications qui se montreraient inextricables.

Cette seconde considération est décisive. La première, celle qui a trait au droit des propriétaires, n'aurait pas suffi par elle-même. L'objection tirée de la justice est en effet plus spécieuse que réelle en face de cette loi supérieure de la Révolution dont les exécutions ne peuvent s'exercer en définitive qu'en frappant

universellement, ainsi que nous avons eu l'occasion de l'observer, sur des catégories sociales. C'est là un fait de nécessité sous lequel tout doit plier, car la première justice est le salut public. Mais la difficulté de faire leurs parts respectives aux différents tenanciers qui se seraient succédés sur chaque terre exploitée rendrait ici l'application hérissée de telles difficultés qu'il y faudrait bientôt renoncer. Comme l'action de la Révolution est une puissance toute transitoire, la première condition des moyens qu'elle édicte est d'admettre une exécution simple et rapide. Si une mesure proposée ne comporte pas ce caractère, alors mieux vaut l'abandonner : elle n'est pas révolutionnaire.

La troisième objection, peut-être la plus grave de toutes, est que cette possession subite de la terre mettrait aux mains du paysan une puissance énorme que rien ne contre-pèserait et dont il ne manquerait pas de faire, dans les conditions intellectuelles et morales où il est aujourd'hui, le plus mauvais usage. Car il est plus facile de mettre le campagnard en possession du sol, que de l'intelligence économique et politique : de le constituer propriétaire que de l'improviser citoyen.

Nanti de la terre, son premier soin serait de s'en assurer la conservation, et il le ferait à sa manière, en usant des seuls procédés qui se montrent en accord avec son idéal, peuvent avoir sa confiance et se présenter comme efficaces à l'étroite vue de son esprit. Or ces moyens, naturellement, se résumeraient dans le Césarisme ou, pour mieux dire, le Czarisme. On ne tarderait pas à voir naître, pire que les deux précédentes dont elle n'aurait que l'envers, une troisième forme de l'empire, sans gloire et même sans prestige, l'Empire de la paix à tout prix et de la brutalité rurale, l'épée de Sedan au poing, écrasant sous son lourd sabot les derniers vestiges de cette fécondité obstinée de l'esprit qui conserve à la France, jusque dans l'abaissement de ses revers, la suprématie morale. Sous couleur de révolution, d'émancipation, de progrès, on n'aurait introduit que l'invasion sociale de trois millions de barbares, peu mieux valant que celle des Cosaques : car entre le paysan de la plus avancée des nations et celui de la dernière, la différence est faible.

Un pareil résultat serait le plus calamiteux qu'il soit possible de prévoir. Il est de raison, il est de justice comme il est d'habileté que la Révolution libère le prolétariat agricole ; il est par contre, de prudence qu'elle ne le fasse pas à l'aveugle, sans mesure ni transition, mais qu'elle y prenne des précautions comme pour déchaîner une bête brute dont le premier mouvement sera de se ruer sur qui la dégage de ses liens, et qu'en tout cas on ne la laisse aller qu'en la tenant à longueur de longe. E. LEVERDAYS.

L'ORGANISATION CORPORATIVE
ET LA PRESSE SOCIALISTE

L'histoire de cette fin de siècle évolue autour d'une tendance qu'aucune puissance humaine ne saurait empêcher : la concentration capitaliste et la concenttation des forces ouvrières.

En face de l'armée du capital qui dispose à son gré des pouvoirs publics, soldats, police, magistrature, parlement, etc., se dresse l'armée du travail qui, à défaut de fusils, de bagnes, de codes, tient dans ses mains l'existence même du pays et peut, du fait de sa volonté, arrêter net toute la machine sociale. Des régiments à elle, portent des noms significatifs : boulangers, bouchers, cordonniers, mineurs, tisseurs et tant d'autres. Une loi économique, plus inexorable que celles des conseils de guerre, en assure et en étend chaque jour le recrutement : les prescriptions du besoin, plus rigoureuses que celles des états-majors militaires, en préparent la mobilisation. Ses cadres se perfectionnent et ses effectifs augmentent à vue d'œil.

Ce n'est plus seulement l'atelier, l'usine, la mine, qui entrent en ligne. Un congrès récent nous a montré les travailleurs des chemins de fer s'avançant en masses profondes. Le bureau, à son tour, s'organise et ses syndicats « préparent l'entente entre le travailleur manuel et le travailleur employé ».

Le principe de solidarité devant l'ennemi commun pénètre dans les carrières de l'art et de l'enseignement et gagnera bientôt toutes les carrières libérales.

Ce qui se passe en ce moment dans le monde des écoles est significatif. Qui d'entre nous n'a salué avec joie l'éloquent manifeste des étudiants socialistes, signal d'un réveil longtemps attendu et symptôme caractéristique de la tendance universelle ?

Les étudiants prévoient le jour où la lutte pour l'existence les enrôlera, eux aussi, dans la classe des opprimés, sous le titre de prolétariat intellectuel : dès aujourd'hui il éprouvent la nécessité de s'unir dans un sentiment de révolte contre les exploiteurs de tout ordre et d'apporter le tribut de leurs efforts à l'inévitable transformation sociale.

Au sortir de l'Université, ces jeunes gens se répandront dans le pays, mais le lien formé entre eux ne sera pas brisé. Leur corporation puissante ne sera plus seulement un centre d'études, mais un centre d'où rayonneront l'action et la propagande. Alors ils rendront au centuple la dette qu'ils auront contractée envers les travailleurs, et l'arme de la science que l'éducation aura mise entre leurs mains, ils la tourneront contre la classe d'où ils sortirent et dont ils seront les plus redoutables ennemis.



Ainsi, tous les rouages de l'activité sociale sont successivement entraînés dans le même mouvement de révolte et d'organisation. Un cri de guerre s'élève de toutes parts contre le nouveau maître dont la tyrannie ne le cède à aucune autre.

La presse pouvait-elle demeurer à l'écart de cet entraînement général ?

La question n'avait point encore été posée : elle devait nécessairement l'être un jour ou l'autre. La profession de journaliste, devait-on se demander, est-elle comme les professions manuelles, susceptible de s'adapter au mouvement corporatif ? A-t-elle sa place marquée à côté des coiffeurs, des charpentiers, des maçons, des couturiers, des employés, des instituteurs, etc., dans la grande armée des travailleurs ? a-t-elle droit de réclamer, à son tour, l'accès au palais de la nation ouvrière, à la Bourse du Travail, pour y défendre ses intérêts sur le terrain de la lutte des classes ?

C'est en vue de soumettre cette question à nos confrères de la presse socialiste qu'un appel leur a été adressé le 12 mai dernier, dans les bureaux de la *Revue Socialiste*.

Notre appel a reçu un excellent accueil. Sur soixante convocations trois seulement sont restées sans réponse. Ceux de nos confrères qui n'avaient pu venir s'étaient excusés par lettre ou par télégramme, en donnant, du reste, leur adhésion en termes chaleureux.

Notez ceci : toutes les nuances de l'opinion socialiste — Agglomération parisienne, Blanquistes, Allemanistes, Indépendants, Républicains socialistes — étaient représentées. L'absence des Broussistes n'était due qu'à une confusion d'adresses.

La question s'est posée d'abord sous cette forme : Y a-t-il lieu de créer à Paris un syndicat de la presse socialiste ?

Pourquoi ce nouveau syndicat ? La réponse était aisée. N'est-il pas évident, à première vue, que des journalistes appartenant à des opinions différentes, peuvent — tout en ayant, en réalité, les mêmes intérêts professionnels, tout en appréciant l'importance de la dignité et de la solidarité professionnelles — différer essentiellement sur la manière d'entendre ces intérêts,cette dignité, cette solidarité ?

L'Association des journalistes républicains nous a d'ailleurs donné l'exemple en se séparant de la presse conservatrice. Pour nous constituer en syndicat distinct, nous avons les mêmes raisons que l'Association républicaine et nous en avons d'autres encore plus concluantes que nous allons exposer.

*
* *

La première de ces raisons est la force d'expansion extraordinaire que le socialisme a subitement acquise et qui a éclaté à la lueur sinistre d'évènements récents — évènements inoubliables dont le résultat le plus important et définitif a été de mettre en pleine lumière cette vérité désormais incontestable : que non seulement la question sociale existe — ce qu'on niait autrefois — mais qu'elle est la première, on pourrait dire : la seule question.

Le socialisme qui s'ignorait hier ne s'ignore plus aujourd'hui. Il connaît sa puissance : il l'impose à tout et à tous. Il envahit jusqu'aux chaires d'église et d'école, jusqu'aux encycliques et aux ukases.

C'est surtout dans des périodes comme celle-ci, voisines d'élections, que le mouvement est curieux à observer. Le socialisme est alors tellement de mode qu'on s'efforce de nous le faire voir là même où il n'existe pas. Les candidats qui ne le portent pas dans leur cœur tiennent au moins à en porter le masque.

Nous sommes, pourrait-on dire, en état d'esprit socialiste. L'idée socialiste imprègne toute l'atmosphère ambiante. Il faut la condenser, la cristalliser sous toutes les formes possibles. Notre syndicat de la presse socialiste sera une de ces formes et non la moins curieuse.

Il est vrai que la presse socialiste n'existe guère encore que dans des proportions très restreintes. Mais il y a des journalistes socialistes dont le nombre ne cesse d'augmenter. Ils sont disséminés, comme répandus dans les journaux les plus divers. Là ils font de leur mieux, combattant en tirailleurs, ayant d'autant plus de mérite qu'ils sont plus isolés, obligés de mener une lutte incessante non seulement contre l'ennemi d'en face, mais le plus souvent aussi contre leur propre entourage.

A ces combattants isolés il faut un moyen de se réunir, de se grouper, de se sentir les coudes. A ces tirailleurs dispersés il faut un point d'appui, un centre de ralliement.

Nous serons pour eux ce point d'appui, ce centre de ralliement.



Autre raison que la crise de cet hiver n'a pas peu contribué à faire ressortir.

Cette crise n'a pas fait grand honneur à notre parti républicain ; on ne saurait affirmer non plus qu'elle ait grandement accru le prestige de la presse.

On a vu certain corps puissant, certaines personnalités éminentes se servir de leur autorité pour infliger à la presse une attitude des plus singulières, qui n'était autre chose que la négation de toute responsabilité et qui, si elle était acceptée, conduirait à l'abdication de toute conscience et de toute probité.

A ce moment, quel est celui d'entre vous qui n'a point protesté dans son for intérieur, qui n'a point éprouvé le désir de se dégager de certaines confraternités compromettantes, qui n'a point regretté de ne pouvoir, à cette autorité qui était supposée parler au nom de la presse et qui parlait si mal, en opposer une autre, assez puissante pour être écoutée à son tour, et moins oublieuse des devoirs professionnels.

A l'avenir, notre syndicat sera là, pour apprendre au public qu'il serait injuste de faire peser sur l'ensemble de la presse l'iniquité de quelques-uns, pour montrer qu'ici comme ailleurs, dans notre profession comme dans toute autre, il y a deux parts à faire dans les reponsabilités, — deux parts très distinctes, celle de l'employeur qui exploite et celle de l'employé qui est exploité.



Nous touchons ici à un côté de la question qui nous est spécial et qui me paraît fournir l'argument décisif.

Le socialisme nous fait envisager notre état sous un jour nouveau, socialement parlant.

Aux yeux de l'écrivain socialiste, il est un phénomène qui ne saurait échapper : c'est la transformation de plus en plus complète qui s'opère dans les conditions d'existence de la presse.

Le journalisme comme toutes les autres fonctions sociales, subit les effets du régime capitaliste ; il est comme la société entière, entraîné dans l'orbite de la spéculation.

Le temps est loin où l'artisan menait l'existence honorable du travailleur libre ; le temps est loin aussi où l'artisan de la plume ne connaissait d'autre maître que sa pensée, son talent, sa foi.

J'ai connu une époque — bien peu d'entre vous ont pu la connaître — où il arrivait que quelques jeunes gens, après dîner, secouaient sur la table le fond de leur porte-monnaie à peu près vide d'argent, et en faisaient sortir un journal, qui parfois réussissait.

C'était non pas l'âge d'or, mais l'âge héroïque. Il est très loin : il ne reviendra plus.

Aujourd'hui l'âge d'or est venu — âge d'or pour le trafiquant, pour le marchand de papier et de réclame ; âge de fer, âge de servitude pour l'écrivain.

En effet, cettte tranformation des conditions d'existence de la presse a pour corollaire une dégradation de plus en plus sensible de la fonction.

Cette dégradation se montre sous tous les aspects, moral, intellectuel et matériel.

Le journal tourne de plus en plus au mur d'affiche, fait pour l'annonce et le boniment : à l'agence de publicité, faite surtout pour les affaires véreuses. La vénalité est devenue vertu du journalisme. On ne rougit plus d'avoir reçu trop ; on rougit seulement d'avoir reçu trop peu. Voilà ce qui se passe dans les hautes sphères, les sphères dirigeantes de la presse.

Et nous, rédacteurs, quelle situation nous est faite ? Nous ne sommes plus les collaborateurs d'une grande œuvre, nous sommes les employés d'une entreprise d'argent. Nous ne travaillons plus au succès d'une grande cause ; nous travaillons au succès d'une affaire, d'un commerce, — et quel commerce ? le pire de tous, celui qui trafique des consciences et falsifie les idées, qui s'associe aux bandes de la haute pègre financière, pour dévaliser les particuliers et crocheter leurs serrures, à l'aide de procédés perfectionnés, je veux dire avec la complicité de la magistrature, du gouvernement et des lois.

Voilà pour la dégradation morale.

Le talent du journaliste passe au dernier plan. Pas n'est besoin d'une intelligence bien élevée, d'une éducation très cultivée, pour *torcher* — style de journalisme — un boniment, pour attraper le tour de main de cette nouvelle manière où Géraudel s'est illustré. A côté du boniment, c'est l'information rapide qui tient la tête et à laquelle tout est sacrifié. Notre éloquence est maintenant dans nos talons. L'homme vélocipède et l'homme pousse-pousse, tels sont les deux types caractéristiques du journalisme moderne.

Voilà pour la dégradation intellectuelle.

Le métier, ainsi tombé, se trouve à la portée du premier venu. L'offre abonde : il y a encombrement du marché ; l'armée de réserve se crée pour le journalisme comme pour les professions

manuelles. De là, lutte pour la vie plus difficile, concurrence plus âpre, chômage plus fréquent, et par suite avilissement graduel des salaires.

Voilà pour la dégradation matérielle.



Il faut en prendre notre parti. Nous sommes réduits aux conditions du salarié infime vis-à-vis du patronat tout puissant : et nous portons comme tout autre, le poids de ce régime qui met l'intelligence, le talent, la moralité, le caractère, sous le joug d'un être sans intelligence, sans talent, sans moralité, de cette chose sans entrailles et sans principes, qui se nomme le capital.

On ne veut pas reconnaître la lutte des classes ; cette expression provoque chez beaucoup de nos confrères des accès de pudeur effarouchée. Mais nous y sommes nous-mêmes : nous y plongeons, en pleine lutte des classes. Est-ce que, sous tous les rapports, à quelque point de vue que nous nous placions, il n'y a pas opposition absolue, antagonisme irréductible entre l'écrivain qui entend conserver le culte sacré de l'idée et le capital, son maître, pour qui l'idée n'est qu'une marchandise.

Une chose seulement peut nous étonner, c'est que, serfs du capital au même titre que l'ouvrier manuel, exposés aux mêmes contraintes et aux mêmes humiliations, nous ayons mis si longtemps, nous dont le métier est de manier les idées, à concevoir ce que depuis longtemps ont conçu les gens simples, le terrassier, le manœuvre, le forçat de la mine, et qui commence à pénétrer dans le cerveau de l'homme des champs lui-même.

Une telle anomalie doit avoir un terme. L'heure est venue pour le travailleur intellectuel, s'il veut mériter son titre, de s'élever, pour le moins, au niveau du simple manœuvre et de celui que nous avions dédaigné jusqu'ici sous le nom de rural. Il faut qu'à l'exemple de l'ouvrier manuel, l'ouvrier de la pensée prenne conscience de sa situation de salarié, conscience de la nécessité de se protéger moralement et matériellement contre l'envahissement progressif de la domination capitaliste.

Et lorsqu'il en sera arrivé là, il s'élèvera plus haut. Il comprendra qu'il doit s'unir intimement au prolétariat manuel pour défendre la cause commune ; il comprendra que des devoirs d'autant plus grands lui incombent que son intelligence est plus cultivée, que la société lui a versé d'une main plus prodigue les trésors de l'éducation dont elle se montre encore si avare à l'égard de ses frères, les ouvriers manuels. Il comprendra enfin que la place de la presse est non pas à l'arrière-garde, mais bien au premier rang dans le grand combat de l'émancipation du travail, autrement dit, de la révolution sociale.

Voilà notre devoir : sommes-nous de taille à le remplir ?

Isolés, nous sommes impuissants ; unis, nous aurons la force nécessaire.

*
* *

Ce point de vue, qui avait été développé par les initiateurs de la réunion du 12 mai, et qui leur paraissait irréprochablement conforme aux principes socialistes, n'en a pas moins soulevé une opposition assez vive dans une partie de l'assemblée.

Nous nous refusons à admettre, nous dit-on, l'assimilation possible, sur le terrain économique, du journalisme et des autres fonctions sociales. On ne vend pas des idées, comme on vend des épices ou des mouchoirs.

Rien de plus exact, répondons-nous. Mais ce contre quoi se révolte la conscience de l'écrivain, n'est-ce pas précisément ce courant qui pousse le journalisme à n'être plus qu'un trafic d'idées. Ce que le journaliste, digne de ce nom, prétend vendre, ce n'est pas son opinion ; mais le talent, le savoir avec lequel il la présente. Le prix qu'il réclame n'est pas le prix de sa conscience, mais celui du temps qu'il lui a fallu dépenser pour acquérir ce talent et ce savoir, et du temps qui lui est encore matériellement nécessaire pour mettre ce talent et ce savoir sur du papier.

Toute peine, tout service méritent salaire. Faire une exception pour le journalisme est une pensée bourgeoise qui ne peut avoir place dans un cerveau socialiste.

Comme le propriétaire d'industrie, le propriétaire de journal veille avec un zèle jaloux aux intérêts de son capital. Comme l'ouvrier manuel, l'ouvrier de la pensée a le droit de veiller avec un zèle égal aux intérêts de son salaire.

Etre moral, l'ouvrier a le devoir de maintenir sa situation matérielle à un niveau tel que son indépendance morale ne puisse en souffrir et qu'il ne soit pas placé, à certain moment, dans l'alternative de choisir entre la prostitution de sa conscience, l'abaissement de sa dignité d'une part, et d'autre part le chômage, la mort de faim pour lui et sa famille. Etre moral aussi et de plus champion d'une idée, le travailleur intellectuel a ce même devoir d'autant plus impérieux que pour lui le danger de subordination morale est plus imminent et peut avoir des effets plus funestes.

Une longue discussion, ayant ce point de départ, s'éleva entre les citoyens Millerand et Briand, d'une part, Guesde et Goullé, de l'autre, les premiers aboutissant au groupement purement corporatif, et les seconds au groupement purement politique. On se décida finalement pour une forme mixte qui serait à la fois corporative et politique, c'est-à-dire qui ne serait en réalité ni politique, ni corporative.

*
* *

Une Commission fut nommée pour remplir cette tâche impossible. Ses efforts eurent néanmoins pour résultat de faire la lumière sur la véritable solution.

L'erreur était de vouloir amalgamer deux principes qui ne se prêtent pas à une combinaison, de prétendre incarner dans une même forme deux choses contraires, l'une essentiellement ouverte par sa nature, l'autre non moins essentiellement fermée.

La vérité consiste à reconnaître que ces deux choses incompatibles peuvent coexister séparément, incarnées chacune dans une forme distincte.

A cette condition seulement, elles pourront atteindre leur complet développement et porter tous leurs fruits.

Le groupe politique et le groupe corporatif ainsi réunis sans se confondre, se fortifiant et se complétant l'un par l'autre : telle est la méthode vraie et pleinement efficace.

Nous étions donc amenés logiquement et pratiquement à créer non pas un, mais deux syndicats, l'un fermé, l'autre ouvert ; socialistes tous deux au surplus, l'un d'opinion, l'autre de fait ; l'un théoriquement en ce sens qu'il recrute exclusivement ses membres dans les rangs de l'opinion socialiste, l'autre pratiquement en ce sens qu'il aborde le socialisme par le côté éminemment pratique de la lutte des classes, la lutte entre salariat et patronat.

Ce dernier aura son siège à la Bourse du travail. Il y a pleinement droit. Au début la Bourse du travail paraissait devoir rester le monopole des travailleurs manuels. Une première brèche a été faite à ce préjugé par le syndicat des instituteurs, une autre par le syndicat des artistes. Nous entrerons par cette double brèche, au double titre d'artistes et d'instituteurs. On a prétendu que la presse était très mal vue dans le palais du travail. Les ouvriers sont trop intelligents aujourd'hui, pour ne pas comprendre qu'il serait malhabile de repousser des gens dont le concours leur est indispensable. Ajoutons que toutes les garanties seront offertes ; nul ne pourra entrer dans la corporation, s'il ne s'engage, sous peine de radiation, à ne jamais porter préjudice aux intérêts ouvriers.

Certains sont encore offusqués par la pensée de voir des réactionnaires pénétrer parmi nous. C'est un reste du préjugé jacobin. Longtemps on n'avait compris la tactique révolutionnaire que d'une façon : se former en phalange serrée, disciplinée, d'un recrutement méticuleux et par suite lent et difficile. Le système a du bon encore de notre temps ; je pense même que ceux qui l'ont abandonné feraient bien d'y revenir. Mais il n'est plus le seul aujourd'hui. Sous le régime de la liberté, un autre est rendu possible : c'est l'agitation portée en pleine masse ouvrière, au

cœur même de chaque corporation, avec une pensée non de violence, mais de persuasion ; l'agitation prenant pour argument au lieu de principes abstraits, accessibles seulement à une minorité, un principe concret, incarné dans un intérêt tangible, accessible par conséquent à toutes les intelligences comme à tous les tempéraments.

Le Socialisme en pressentant l'importance du syndicat corporatif ainsi envisagé, a fait une découverte qui peut compter parmi les plus grandes et les plus fécondes de notre temps. Il complète sa méthode : il dote la révolution sociale de son arme la plus puissante, et lui assure la victoire, en implantant les racines de sa propagande dans les couches profondes de la vie économique et sociale.

* * *

Un dernier mot. Vous avez eu connaissance de cette lettre d'un haut fonctionnaire qui, tombée, par suite d'une indiscrétion, dans le domaine public, révélait des intentions fort suspectes de la part du gouvernement.

Mise en mauvaise posture par les hontes du Panama, la République opportuniste éprouve, cela se comprend, le besoin de relever son prestige. Elle rêverait donc une expédition à l'intérieur, dont l'objectif serait les Syndicats et dont M. Yves Guyot aurait le commandement.

Déjà le vieux petit employé a poussé le cri de guerre qui, dans sa bouche, ne pouvait être qu'une grossièreté. Le vocabulaire des injures à l'usage des hommes d'Etat républicain et à l'adresse du peuple souverain, s'est enrichi, grâce à lui, d'un mot nouveau.

Nous connaissions la vile multitude, les esclaves libres : Guyot a inventé « les détritus ».

Si le vieux petit balayeur a résolu d'en nettoyer la République, qu'il essaye ! Il trouvera à qui parler. Nous, syndiqués de la presse, nous ne manquerons pas cette occasion de gagner nos éperons. Hâtons-nous de prendre rang. Et quand le balai redoutable se montrera, arrangeons-nous pour que les détritus se trouvent du côté du manche et pour que ce soit les Yves Guyot et autres opportunistes qui prennent le chemin du grand collecteur.

V. Jaclard.

CONSIDÉRATIONS

SUR

LA LIBERTÉ MORALE ET SUR L'ORIGINE DU DROIT

I

Par le contact et la communication forcée du corps avec les objets qui l'entourent, l'homme éprouve des sensations modifiées à l'infini.

Beaucoup de ces sensations lui sont agréables ou favorisent le développement de son organisation ; elles constituent dans leur ensemble son bien-être : d'autres, au contraire, lui sont désagréables ou nuisent à son développement, et c'est de celles-ci que se compose la somme de ses maux.

Dans l'origine, l'homme cède en aveugle ou comme un enfant à l'attrait des choses qui sont la cause de ses plaisirs : il cherche à éviter tout ce qui lui semble être une source de douleur ou de malaise.

Mais grâce à une organisation dont nous ne connaîtrons jamais le secret, l'homme peut garder longtemps le souvenir, l'empreinte de ses impressions, et l'expérience ne tarde pas à lui démontrer que les sensations éprouvées sont souvent suivies de sensations diamétralement opposées, que le plaisir peut engendrer le mal, comme la souffrance peut faire naître la jouissance. L'expérience lui apprendra encore qu'on ne peut pas atteindre à tous les biens en même temps, que souvent on ne saisit ou n'obtient l'un qu'en repoussant ou sacrifiant l'autre ; elle lui dit de plus qu'il lui est impossible d'écarter dans le même moment toutes les causes de ses maux et qu'il ne peut éviter tel déplaisir qu'en se jetant dans un désagrément quelquefois plus grand encore.

Dès lors la lutte existera entre le désir de suivre le penchant du moment et la crainte des maux qui peuvent en résulter : il y aura hésitation à éloigner plutôt ce mal que de se laisser choir dans cet autre : il y aura doute s'il faut s'imposer cette privation pour arriver à une jouissance moins immédiate, mais plus grande ou plus intense que celle dont on ferait le sacrifice.

Tant que le cercle de l'expérience est peu étendu, ces combats intérieurs sont fort légers et se décident presque toujours, lorsqu'il s'agit de jouissances, en faveur du premier plaisir qui s'offre. Est-il question de maux à endurer, l'homme cherchera à détourner celui qui est le plus proche ; il est en tout l'esclave de ses sens : le plaisir ou la crainte le gouvernent en maîtres.

Mais à mesure que l'expérience agrandit le cercle des sensations dont la mémoire reproduit l'image ou l'empreinte, et qui sollicitent à leur tour l'homme de les rechercher ou l'engagent à les fuir, l'empire des anciennes sensations diminue, car il s'établit une sorte de balance, une équilibration. Chaque jouissance d'une nouvelle espèce est un contre-poids qui aide à détruire l'omnipotence des premières convoitises et à modifier les anciens penchants, ainsi que les conditions de la lutte ou de l'action passionnelle. Chaque crainte nouvelle, chaque nouveau danger fait pâlir quelques peurs du passé. Il y a affaiblissement graduel des premières inclinations, qui ne règnent plus aussi despotiquement sur l'homme que dans l'origine. Il apprend à vaincre tel désir, en lui opposant tel autre, ou une combinaison de plusieurs inclinations qui se soutiennent mutuellement ; en un mot, les bases d'une indépendance partielle se dessinent, l'homme naît à la liberté relative, à la vie intellectuelle et morale.

L'intelligence consiste à savoir tirer pour nous-mêmes et pour l'humanité le meilleur profit de tout ce que la nature a mis à notre disposition. Pour arriver à ce but, nous nous servons des empreintes que la mémoire a gardées de nos rapports avec les choses et dont la combinaison plus ou moins simple ou compliquée forme ce que nous appelons nos *idées*. En se combattant ou en se soutenant, ces empreintes et leurs combinaisons forment des groupes, un certain *noyau prédominant* qui donne son cachet à l'homme et qui, en se réfléchissant dans ses actions et dans sa manière d'être, constitue son *caractère*, sa *personnalité morale* (1).

---

(1) Cherchons à éclaircir mieux cette théorie par un exemple.

On sait avec quelle défiance atroce les sultans turcs surveillaient autrefois leurs frères. Supposons un de ces malheureux, enfermé dans un appartement du château par ordre de l'empereur dont il est le frère unique. Il ne voit que les esclaves qui le servent à table et lui donnent les soins indispen-

II

Mais l'homme possède la faculté de communiquer aux autres individus de l'espèce les sensations qu'il éprouve et les idées qu'elles provoquent. Il est essentiellement sociable, car ce n'est que par la société qu'il parvient à se créer une existence conforme à l'action naturelle, aux exigences impérieuses de son organisation. Sans la société, il ne serait, pour ainsi dire, que le germe de l'homme que nous connaissons, que nous voyons devant nous ; ou, pour parler avec plus de justesse, disons plutôt que, sans la société, l'homme ne se conçoit pas.

Ce n'est pas de son expérience seule qu'il profite, mais il bénéficie encore de celle qui est acquise par ses semblables. Ce qui

---

sables à sa santé ; car notre prisonnier est l'héritier présomptif de l'empire, tant que d'autres descendants du prophète ne sont pas nés dans le sérail du Sultan.

Evidemment le jeune homme, privé de société, d'instruction, et condamné à cette vie depuis son enfance, ne vivra guère que pour les plaisirs de la table qui, seuls, interrompent pour lui la lourde monotonie de l'existence.

Cependant l'empereur perd peu à peu l'espoir d'avoir des descendants directs ; il croit devoir assurer par son frère la durée de la dynastie. Un jour, le prince voit apparaître dans son appartement une jeune et belle esclave qui partagera dorénavant avec lui les rigueurs de l'emprisonnement, tout en les adoucissant par les charmes de sa société. L'horizon s'élargit ; l'amour s'empare des sens de notre prisonnier et donne naissance à une foule de nouvelles émotions, plus douces que celles qu'il a connues jusqu'à ce moment. Ne croyez-vous pas que notre jeune homme commencera à regarder les délices de la table avec plus d'indifférence, et qu'il sera dominé en partie par les nouveaux plaisirs qu'il doit à la présence de sa compagne ?

Un peu plus tard, le sultan arrive à la conviction qu'il sera privé du bonheur de la paternité ; il réfléchit qu'il faut un homme pour présider aux destinées d'un grand empire, et il prend la décision d'adoucir graduellement l'emprisonnement sévère du prince.

Le jeune homme est conduit à la chasse, à la pêche ; on le convie à tous les exercices du corps qui peuvent développer ses forces et son courage.

Grâce aux entraînements de ces exercices violents, il se délivrera de jour en jour mieux de l'empire absolu que la gourmandise exerçait jadis sur lui ; il verra s'affaiblir également les nouveaux liens dont l'amour l'avait enlacé. Toutes les séductions féminines pâliront le plus souvent devant les rudes attraits et les périls de la chasse ou de la pêche. Bientôt le prince est appelé aux camps militaires ; il suit l'armée à la guerre, où la gloire de ses ancêtres l'excite à les égaler ; il assiste aux conseils des ministres, où de graves intérêts sont pesés, réglés ; bref, plus il sera initié aux émotions intenses de l'existence militaire et de la vie publique, plus notre jeune homme s'affranchira du joug de ses anciens penchants ; il les aura contrebalancés, et par cela même il les dominera ; il aura conquis une plus grande somme de liberté morale.

arrive à son entourage se grave dans sa mémoire aussi profondément que les résultats de sa propre expérience. Il en ressort que ces expériences étrangères, qu'il sait s'approprier et qui l'enrichissent, deviennent immédiatement un nouvel élément de la lutte intérieure, de l'équilibration des penchants, de cette combinaison des empreintes de ses sensations enfin que nous avons appelées *idées*, et dont nous parlons un peu plus haut. L'expérience étrangère aide par conséquent à amener l'affranchissement partiel de l'homme, à agrandir son intelligence et à former son caractère.

Et puisque la somme d'expérience acquise par l'humanité est infiniment plus forte que celle qui doit être mise sur le compte de chaque homme pris individuellement, la logique en doit conclure que le développement de l'intelligence humaine et le degré de liberté auquel l'homme est parvenu, sont dus principalement à l'action de la société. Plus l'homme se trouve en communion intime avec la société, plus il se développe rapidement : c'est une vérité confirmée par toutes les données de l'histoire.

Puisqu'il en est ainsi, l'homme le sent et le comprend nécessairement, sans se rendre cependant un compte exact du fait dans toute son étendue. Il est forcé, par la nature des choses, de voir et de vénérer dans la société une intelligence supérieure à la sienne, intelligence qui, en formant principalement la sienne propre, la domine et exige sa soumission. L'homme y revient en tout temps, malgré de nombreux essais de révolte, dont la source peut être indiquée avec facilité. Entourés de l'intelligence sociale dès notre berceau et façonnés sans cesse par elle, nous nous apercevons souvent beaucoup moins de la dépendance qu'elle nous impose, que de cet autre fait, vrai et incontestable, qu'une certaine partie de notre développement intellectuel est une conquête due à notre propre expérience. Nous nous exagérons la portée de ce fait, et, dans notre erreur, nous nous plaçons orgueilleusement au dessus de la société, jusqu'à ce que les évènements se chargent de nous détromper d'une manière souvent fort cruelle.

Cette intelligence sociale ou, si l'on veut, cette expérience sociale agissant sur chaque individu de la grande famille humaine montre sa supériorité dans tout son éclat, en nous dictant les règles qui doivent régir nos rapports avec les hommes et avec les choses. Ces règles, ces prescriptions, nous pouvons quelquefois les enfreindre, mais nous en reconnaîtrons toujours forcément la sagesse, la nécessité : toujours, en général, nous comprendrons et nous subirons l'obligation de les suivre. Elles forment ce qu'on appelle vulgairement *les lois de la morale*, et elles seront les plus parfaites là où la société, dans son action, est le moins entravée par les lignes de démarcation que les différentes classes ont l'habitude de tirer entre elles et le reste des humains.

Dans le sentiment intime, involontaire, impérieux et imposé par la nature des choses, que ces lois sont supérieures à tout ce que nous pourrions mettre individuellement à leur place, que leur transgression serait en même temps et un malheur et une action inintelligente, — dans ce sentiment, dans cette conviction dont la non-existence est impossible, se trouve l'origine et l'explication de la *conscience humaine*.

III

Les prescriptions ou les lois de la morale n'ayant pas été créées par son propre travail intellectuel, l'homme, dans les heures d'aveuglement où l'enchainement des choses se perd en quelque sorte pour lui, est exposé à en méconnaitre l'autorité. L'utilité que nécessairement elles doivent avoir aussi bien pour lui en particulier que pour l'humanité en général, lui échappe : mais à peine a-t-il commis une infraction aux lois morales, qu'il se ravise ; la lumière reparait ; il sent qu'il a fait une action condamnée par la plus grande expérience, la plus haute intelligence qui existent, intelligence et expérience qui, quoique imparfaitement, sont devenues siennes et comptent pour une large part dans sa puissance de conception. Il comprend qu'il a agi en quelque sorte comme ennemi de la société et de lui-même ; le fait s'offre à son esprit sous l'aspect sinistre d'une action antisociale ; il voit avec terreur qu'il a brisé un des liens qui l'attachent à la grande communauté humaine, au moule où il s'est formé et où il pourra se transformer encore. Les convictions morales, infusées par la société dans son intelligence, ont repris leur empire ; et de là ce regret, entremêlé d'une forte honte, d'avoir été nuisible, brutal, inintelligent ; de là cette condamnation de soi-même dont la non-existence est impossible ; car comment une intelligence que l'on doit presque en entier à la société elle-même, pourrait-elle hésiter longtemps à donner raison aux prescriptions impératives de l'intelligence sociale plutot qu'aux suggestions individuelles ?

De ce qui précède il résulte que l'énergie de la conscience sera toujours proportionnelle à la communion intime dans laquelle un individu vit avec la société. Plus cette communion aura été parfaite, plus la conscience sera développée. La première étant insignifiante chez certains hommes de la plèbe qui peuplent plus tard les prisons et les bagnes, la conscience chez ces malheureux est à peine ébauchée ; elle n'existe que dans ses rudiments.

La communion dans laquelle on vit avec la société peut être à peu près aussi nulle dans quelques fractions des classes supé-

rieures, c'est-à-dire là où elle ne consiste que dans les relations superficielles avec un certain nombre d'oisifs de ces mêmes classes, et où elle ne s'étend pas, par une lecture bien choisie et par l'étude, jusqu'à la fréquentation habituelle de l'élite des contemporains et des générations éteintes, qui, par leurs travaux et les résultats de ces derniers, participent encore à notre existence sociale. Dans les cercles dont nous parlons, la conscience est nécessairement au niveau de cette communion défectueuse avec l'humanité ; elle n'y impose guère que l'observation plus ou moins scrupuleuse de certaines prescriptions sociales qui tombent continuellement sous les sens et qui concernent principalement tel ou tel côté des *mœurs* et surtout la *mode*.

La conscience est au contraire très énergique chez ceux qui, comme beaucoup de penseurs, ont un commerce régulier avec les meilleurs esprits de tous les temps et de toutes les nations, avec ces esprits qui représentent l'intelligence sociale sous plusieurs de ses faces : elle sera enfin le mieux développée chez ceux qui ajoutent à ce commerce intellectuel l'amour du peuple et ne reculent pas devant la tâche de faire connaissance avec cette partie intéressante de l'humanité qu'on néglige et qu'on méprise souvent, parce que le maigre produit du travail manuel ne lui permet pas de se couvrir du vernis éclatant et des oripeaux de notre civilisation.

La conscience pourra encore acquérir beaucoup de vigueur partielle chez ces hommes du peuple qui, tout en vivant en dehors du grand mouvement social dans lequel la bourgeoisie se meut, sont cependant en communion habituelle avec l'humanité entière par quelques points, ne fût-ce que par rapport à ces magnifiques sentences de l'intelligence humaine qui se rencontrent avec plus ou moins d'étendue, plus ou moins de justesse, mais malheureusement aussi avec plus ou moins d'alliages impurs, dans les différentes religions que le monde a vues naître et qui entourent d'un lien commun une grande partie de l'humanité.

Ce que nous venons de dire — il est à peine nécessaire de le constater — donne l'explication complète, rationnelle, d'un fait qui a été toujours la grande pierre d'achoppement de tous ceux qui veulent voir dans la conscience humaine une voix intérieure, chargée par une providence, par un dieu, de nous indiquer en quelque sorte le bien et le mal. Pourquoi la conscience n'est-elle pas la même chez tous les hommes ? Pourquoi la conscience de l'un approuve-t-elle ce que la conscience de l'autre rejette quelquefois avec véhémence ? Quelle valeur peut avoir la prétendue voix intérieure par laquelle l'Être suprême nous guide, si elle tient à chacun de nous un langage différent, si elle exige la monogamie

chez le chrétien, tout en prenant sous sa protection tutélaire la polygamie des Turcs ; si elle justifie, chez l'habitant du sud de l'Union américaine, l'horrible institution de l'esclavage dont elle fait chez nous un crime abominable ?

Pour nous, rien de plus simple, de plus naturel. La société humaine n'est pas encore arrivée à un tel degré d'organisation que, dans son ensemble, dans sa totalité, elle puisse agir sur l'individu ou même sur les différents peuples de l'univers. Son action s'est exercée jusqu'ici par des fractions plus ou moins importantes, mais qui tendent à se réunir peu à peu pour une action commune et d'autant plus généreuse qu'elle sera plus vaste, — mouvement dont notre société européenne nous montre l'image la plus fidèle et la plus saisissante. Il va sans dire que le travail intellectuel des différentes fractions, par cela même qu'il n'est ni identique ni soumis aux mêmes conditions, ne peut pas produire les mêmes résultats. Le développement des fractions et des individus présente par conséquent les différences les plus frappantes, et il est indubitable que les lois morales qui en découlent doivent offrir le même écart.

IV

On l'a vu : nous n'admettons pas le libre arbitre chez l'homme. Celui-ci, dans l'origine, est l'esclave des rapports qui s'établissent, par l'intermédiaire des sens, entre lui-même et tout ce qui l'entoure. Il acquiert peu à peu un certain degré de liberté morale par l'équilibration des sensations ou des empreintes des sensations conservées par la mémoire et dont la multiple combinaison s'appelle la *pensée*.

Ceci équivaut à dire que cette liberté morale ne sera jamais parfaite, qu'en un mot, elle n'est liberté que par rapport à cet ordre de choses que nous dominons, en appelant à notre secours un autre ordre de choses, dans lequel nous puisons la force et l'énergie nécessaires pour amener l'heureuse issue de la lutte. C'est ainsi que l'homme de bien, appelé à la cour pour y prendre une haute position, n'est pas libre, s'il l'accepte et s'il y persévère, de rester l'ennemi du privilège et le défenseur des droits du peuple. S'il veut empêcher la transformation successive et fatale de ses convictions, il doit refuser les faveurs de la cour, en tenant présentes à sa mémoire les âpres jouissances d'une vie passée au service de la démocratie, ainsi que le bien qu'il fait à l'humanité et dont l'image riante le pénètre déjà d'une satisfaction pleine de charmes.

Le caractère de l'homme, par conséquent, n'est que le pro-

duit des circonstances. Ce qui contribue à le faire ce qu'il est, c'est le plus ou moins de facilité de retenir l'empreinte de ses sensations, de la reproduire et de la combiner avec d'autres perceptions : l'occasion de multiplier plus ou moins nos rapports avec une fraction plus ou moins importante des objets antérieurs, enfin le degré d'appropriation de l'expérience sociale, auquel le hasard nous permet d'atteindre par l'éducation, la lecture, l'étude et la fréquentation d'une société fort variée.

Il faut ajouter que la facilité de nous servir de nos perceptions est elle-même, en grande partie, l'effet du hasard. Non seulement elle grandit par l'exercice chez tout individu, mais elle est jusqu'à un certain point l'héritage inestimable de générations d'ancêtres bien placées pour l'acquérir, et pour nous la transmettre comme une particularité de notre organisation.

V

Je dois le répéter : c'est surtout à l'expérience sociale, à la société, que l'homme doit le degré de liberté relative et d'intelligence qu'il possède. C'est la société qui nous a pétris et façonnés, et il s'ensuit que le développement des intelligences est régi par la même loi que celui de la conscience. Il est le plus complet là où il y a le commerce le plus intime avec la société ; le plus faible, au contraire, là où les relations avec la société sont le moins nombreuses et le plus superficielles. Cette vérité se découvre du premier coup d'œil par la comparaison des différents peuples dans l'humanité, ainsi que par la comparaison des individus dans une seule et même nation.

VI

L'intelligence sociale, par sa nature même, est occupée sans relâche de tirer le meilleur profit de toute la création, d'agrandir forcément l'intelligence et la liberté relative des êtres qui composent la société, et de réagir favorablement, par chacun de ces êtres, sur son propre développement. Elle est le fonds où chacun puise à peu près toute la portion d'intelligence et de liberté qu'il possède. Donnant largement, elle reçoit un peu de tout le monde, de manière qu'elle croît et augmente dans une proportion infiniment plus forte que l'intelligence individuelle la mieux cultivée. Son but que nous venons d'expliquer est ce qui constitue l'*intérêt général de l'humanité* ; celui-ci englobe par conséquent le vérita-

ble intérêt particulier de tout individu, vérité qui n'est pas toujours comprise par l'homme isolé, à cause de ce fait, signalé plus haut, qu'une légère partie de l'intelligence et de la liberté acquises est due à l'expérience personnelle de chacun de nous.

VII

Ce qui est conforme à l'intérêt général, est le droit. Cette définition a presque le mérite d'être parfaitement neuve. Quoiqu'elle soit aussi simple qu'exacte, quoiqu'elle doive s'offrir d'elle-même, pour ainsi dire, à tout esprit un peu cultivé, les auteurs qui ont traité le sujet qui nous occupe, ont passé à côté d'elle, non parce qu'ils manquaient de clairvoyance, mais parce qu'ils étaient effrayés probablement des graves conséquences qui sortent logiquement d'une pareille prémisse. Je ne crois pas qu'un honnête homme ose attaquer la justesse de ma définition ; pour l'entreprendre, il faudrait soutenir que ce qui est contre l'intérêt général, peut être juste. Devant une pareille énormité tout homme de bien reculera infailliblement.

Chacun pourra observer, dans le milieu où il vit, que, lorsqu'il s'agit de juger la valeur d'une institution ou d'une loi, tout le monde est conduit involontairement à admettre l'intérêt général comme le criterium infaillible. Ce n'est que lorsque la voix de l'intérêt particulier a endormi la conscience, lorsque l'appréciation impartiale et saine a fait place aux calculs de famille et de coterie, qu'on quitte la bonne et vieille tradition sociale, pour nous faire du droit, par des définitions incompréhensibles et creuses, une indigne caricature.

Là où vous mettez le doigt sur le véritable *intérêt général*, vous aurez le droit véritable, vous aurez la *vérité scientifique dans l'ordre social* ; là, au contraire, où l'intérêt général n'est constaté que d'une manière fautive, où l'on se construit, en un mot, un soit-disant intérêt général faux, artificiel, un prétendu intérêt général qui n'a en vue que l'avantage d'une famille, d'une caste, d'une classe, vous n'avez qu'un *droit conventionnel*, c'est-à-dire erroné, et la constatation de ce prétendu droit ne mérite pas le nom de science sociale. Votre droit est de la *jurisprudence* dans le sens actuel du mot ; votre science sociale est devenue *politique*.

VIII

L'*intérêt général* ne naît que là où une société existe. C'est la société qui le crée et qui, par lui, crée le *droit*. Par conséquent, la

société dont l'intelligence est supérieure à toute autre intelligence, la société dans sa plénitude, peut, seule, le déterminer et le proclamer ; tandis que l'individu, dont il n'émane pas et à l'entendement duquel il s'impose comme émanation et comme force sociale, pour ainsi dire, est souverainement incapable de le saisir et de le fixer dans sa pureté (1).

Toute constatation du droit opérée par un seul homme ou par une réunion d'hommes, fussent-ils les plus grands savants de l'univers, est à la constatation par la société entière ce qu'un intérêt particulier ou un intérêt de caste est à l'intérêt général.

Ceux qui veulent le règne du droit doivent, par conséquent, exiger sa constatation par la société entière. Cette constatation, la seule qui soit rationnelle, nous l'appelons *la législation directe par le peuple* (2).

IX

Puisque l'intérêt général, on doit le comprendre, n'est pas invariable, puisqu'il se modifie selon les circonstances, le degré de développement de nos facultés et l'état général de nos connaissances, le droit qui lui est conforme est tout aussi peu immuable et doit subir les mêmes modifications. Ce qui, hier, par sa confor-

---

(1) « Toutes les fois que la société, sans s'écarter de sa route providentielle, change de moyens, qu'elle déplace l'héritage ou les privilèges politiques attachés au sol, elle est dans son droit et nul n'y peut redire en vertu d'un droit antérieur, *car avant elle et hors d'elle il n'y a rien : en elle est la source et l'origine du droit*. Si l'on avait eu cette idée du droit, on se serait évité bien d'inutiles et dangereuses discussions sur les prétendus droits naturels de l'homme, discussions payées du sang de nos pères, sans profit pour la science, sans résultats pour nous. »

(Edouard Laboulaye, *Histoire de la propriété foncière en Occident*, liv. I. chap. I.)

La société a senti et sent toujours vaguement qu'elle « est la source et l'origine du droit ; » mais pour faire passer dans sa conviction ce sentiment instinctif, si peu à l'abri d'attaques incessantes et intéressées, il fallait donner une définition rigoureusement exacte du droit et démontrer par cette définition même que le droit est nécessairement d'origine sociale.

(2) Le lecteur peut consulter, en ce qui concerne cette théorie gouvernementale, les ouvrages suivants : — Rittinghausen, *La Législation directe par le peuple, ou la véritable démocratie*, Paris, 1850. — Rittinghausen, *la Législation directe par le peuple et ses adversaires*, Bruxelles, Muquardt, 1852. — Victor Considérant, *la Solution ou le Gouvernement du peuple par le peuple lui-même*, Paris, librairie phalanstérienne, 1851. — *Le Gouvernement direct, organisation communale et cantonale de la république*, par une Société d'hommes de lettres, parmi lesquels Benoît (du Rhône) Charassin, Erdan, etc., etc., Paris, 1851.

mité avec l'intérêt général, pouvait être regardé comme le droit, peut devenir demain l'injustice, parce qu'il est devenu hostile à ce même intérêt général.

Cette instabilité du droit, qui ne respecte que quelques matières touchant de près à l'existence même de l'humanité, a été et sera toujours une difficulté insurmontable pour les philosophes et les jurisconsultes qui n'admettent pas notre définition. Mais nous devons signaler quelque chose de bien plus grave.

On a vu que ce qu'on appelle la sanction des lois de la morale et du droit réside pour nous dans l'irrésistible action de la Société sur l'individu. La société constate le droit et, comme intelligence supérieure à toute autre, elle l'impose aux intelligences individuelles plus ou moins impérieusement, selon le degré de communion dans laquelle chacun de nous vit avec elle.

Or, ce degré de communion est peu élevé dans les sociétés aristocratiques, où les classes supérieures, c'est-à-dire celles qui par l'éducation seraient le mieux à même d'être, dans l'État démocratique, les agents utiles de l'action sociale, évitent autant que possible le contact du plus grand nombre de leurs concitoyens. Il s'ensuit que l'action sociale dans la totalité, ainsi que la sanction du droit qui en découle, y est fort affaiblie, fort défectueuse.

Ce n'était pas un danger médiocre pour ces sociétés, où la constatation du droit est fort vicieuse en elle-même, parce qu'elle n'a pas lieu par le peuple entier au moyen de la législation directe, mais par une ou deux classes de privilégiés agissant par un gouvernement placé en dehors et au-dessus de la nation.

L'aristocratie devait se sentir mal à l'aise au milieu du peuple nullement convaincu de la bonté et de la justice d'institutions imposées, qui, poussant la spoliation jusqu'à sa limite extrême et l'asservissement des masses jusqu'au servage, ne laissaient pour tout héritage aux classes ouvrières que la misère, la douleur et la honte. Que ne pouvait-on pas craindre des haines et des colères allumées dans les cœurs d'êtres dégradés qu'on avait soustraits en quelque sorte à l'influence moralisatrice de la société !

Ce que la société divisée, tronquée, opprimée, annihilée en partie par l'impuissance de la misère chez les uns et l'esprit de caste cupide et ombrageux des autres, — ce que cette société ne pouvait plus offrir d'une manière assez large et sûre aux oppresseurs, — la sanction d'un état de choses qui n'avait du droit que le nom, — ils furent forcés de le chercher ailleurs, en dehors de la société. Ils inventèrent donc de bonne heure les religions positives qui leur rendirent d'incontestables services, en plaçant leur œuvre d'injustice sous la sauvegarde d'êtres supérieurs, présidant à la distribution inégale des biens qui charment et des maux qui affligent.

Une fois entrée dans cette voix, l'aristocratie se vit forcée de perfectionner le système au fur et à mesure que l'oppression devenait plus lourde et plus écrasante. La simplicité, l'ignorance et le besoin des malheureux de s'armer contre le désespoir par une espérance quelconque, ne pouvaient pas manquer d'apporter à l'imposture le secours d'une foule d'illuminés qui, durant les longs siècles d'obscurité précédant l'invention de l'imprimerie, ne savaient découvrir à l'horizon terrestre aucune lueur consolatrice.

Dans les républiques de la Grèce et dans celle de Rome, où le peuple participait encore au pouvoir législatif et où il devait être porté à admettre une certaine raison d'être des institutions, même lorsqu'il en souffrait, on ne frappait pas encore son imagination par la concentration de toute force et de toute grandeur dans un seul être surnaturel dont la volonté impénétrable règle les destinées des pauvres humains. Cette nécessité apparaissait seulement lorsque le peuple, par l'avènement de l'empire des Césars, fut dépouillé de ses derniers droits politiques et réduit à la plus dure des conditions. Plus le despotisme est complet et terrible, plus il a soin de grandir le Dieu auquel il en renvoie la responsabilité, et qui, s'il doit sanctionner, d'un côté, un droit spoliateur dont il venge les violations par des peines horribles et éternelles. de l'autre côté doit consoler les masses par la promesse d'une vie future et par la jouissance de biens beaucoup plus enviables que tous ceux qu'elles pourraient, ici bas, couver du regard.

Mais toute société qui cherche la sanction du droit dans une vie suprême se met à la merci des exploiteurs de nos religions positives qui, seules, ont l'avantage de pouvoir se dire, par la révélation, confidentes de la volonté de Dieu. C'est donc le gardien de cette révélation, l'intermédiaire entre l'homme et la providence, c'est le prêtre enfin qui devient nécessairement le juge suprême de toute morale, de tout droit, le tout puissant et unique législateur du genre humain.

On sait avec quelle inflexibilité, digne d'une meilleure cause, les papes ont voulu fixer cette dernière conséquence de tout régime aristocratique ; mais depuis que Guttenberg a donné au monde l'instrument le plus puissant de l'action sociale, l'influence du prêtre, après avoir été sur le point d'engloutir, et la souveraineté nationale, et le pouvoir civil en entier, a diminué graduellement par le progrès de l'idée démocratique qui culmine nécessairement dans la législation directe par le peuple.

L'avènement de cette dernière peut seul détrôner la sanction fausse et insoutenable du droit par les religions positives, sanction à défaut de laquelle les institutions aristocratiques seraient plus facile à renverser. Quant au libéralisme. il ne peut que l'ébranler ;

mais tout en la critiquant et en la raillant, il est condamné à la subir et à réclamer son secours. Il devra continuer à envoyer ses fils dans les loges maçonniques et ses filles dans les couvents. La raison en est fort simple. Le système représentatif n'effacera jamais assez la division du peuple en classes, en riches et en pauvres, pour qu'il soit possible aux masses de vivre dans cette communion intime et parfaite avec toute la société, qui est, comme nous l'avons exposé, la base de la véritable sanction du droit, c'est-à dire de la sanction par la Société elle-même. Ajoutons que la législation par mandataires ne sait créer qu'un prétendu droit nullement conforme à l'intérêt général, droit qui, comme œuvre du privilége, est peu fait pour s'imposer à la généralité des citoyens comme une émanation de l'intelligence sociale.

RITTINGHAUSEN.

LA BIENFAISANCE EN HOLLANDE

AMSTERDAM

I.— ORPHELINAT.— LOGEMENTS OUVRIERS ET RESTAURANTS.— HOPITAL.

Vu de la gare — une gare aux proportions colossales — Amsterdam offre un aspect saisissant. A gauche, le vaste bassin avec ses innombrables navires de haut-bord (1). A droite, l'Amstel qui traverse la ville, en se multipliant par vingt ou trente canaux concentriques. Sur les quais, très larges, les hautes maisons, dont les toits aigus dentèlent l'horizon d'un bleu très pâle, les dominent d'élégants édifices, dont plusieurs sont vraiment superbes, les uns avec leurs dômes, les autres avec leurs flèches audacieuses.

M. Tours, secrétaire de l'Assistance publique d'Amsterdam, nous attendait. Avec lui, nous avons visité l'Orphelinat municipal, fondé en 1634, comme l'indique une large plaque de marbre noir au-dessus de la haute et massive porte cochère. Il contient environ cent filles et garçons, de sept à dix-huit ans. Les orphelins revenaient de la messe. Très pittoresque leur costume en drap rouge d'un côté et bleu de l'autre. Les fillettes étaient, ma foi, charmantes, coiffées de leurs petits bonnets de dentelles d'où s'échappaient leurs cheveux blonds. Les pensionnaires sortent de l'établissement pour être placés comme domestiques en ville ou à la campagne.

Les classes sont vastes, simples, pourvues d'un matériel insuffisant ; les réfectoires aérés, propres à ravir ; les dortoirs bien

(1) Mouvement annuel : 4 mille ; 2 millions de tonnes.

aménagés. La cuisine, ah ! comme elle est resplendissante avec ses fourneaux, sa batterie de cuivre rouge et jaune, ses beaux dressoirs avec leur vaisselle du siècle dernier.

La salle du Conseil où siègent les administrateurs est d'un grand effet : meubles en chêne noirci par le temps, luisant comme de l'ébène, garnis de cuivres ciselés. Aux murailles, une vingtaine de tableaux du XVIIe et du XVIIIe siècles : ici, les portraits sévères des fondateurs et des fondatrices ; là, des scènes représentant l'admission des orphelines et des orphelins. Ils ont grand air tout à fait, ces notables de la République hollandaise qui tinrent si fièrement tête à la maison d'Autriche et au Roi Soleil.

En route pour l'un des faubourgs ! Nous suivons un canal à l'eau dormante où se reflète la frondaison de tilleuls séculaires. Tout le long, des bateaux aux ventres énormes peints en noir et en blanc, d'où surgissent les maisonnettes aux volets verts, aux fenêtres masquées par des géraniums rouges : ils sont chargés de tonnes de sacs de pommes de terre, de caisses, d'objets mobiliers. En Hollande les bateaux font office de camions, de voitures de roulage, au grand bénéfice de la circulation des rues.

Nous voici dans un établissement *philanthropique* de pauvre et morne apparence. Au rez-de-chaussée, un petit réfectoire sombre, de mauvaises tables en bois pour les gueux qui viennent s'inscrire pour passer plusieurs nuits dans deux dortoirs sous les combles : d'un côté, une trentaine de misérables couchettes munies d'une paillasse et d'une couverture ; d'un autre côté, même nombre, pour les femmes. Notez qu'en prenant la soupe, ils et elles paient 10 centimes. C'est l'asile.

Dans un petit logement contigu au premier étage, des « logements garnis ». Logements ! — une chambrette avec un lit en sapin, à peine équarri, une table et une chaise. Il y en a 30, — ni plus ni moins. Location mensuelle : 15 francs. Au rez-de-chaussée une salle de restaurant et un estaminet. Moyennant 90 centimes par jour, la société « philanthropique » octroie aux pensionnaires, le matin, du café et une beurrée ; à midi, un maigre plat de viande et un énorme plat de pommes de terre ou de riz. Vous franchissez un petit couloir : là, quelques baignoires. Le bain coûte 20 centimes. Je vous laisse à faire le calcul du rapport quotidien. M. Tours nous dit, avec candeur, que la Société réalise un assez beau bénéfice. Singulière philanthropie, en vérité !

De là, fouette cocher ! à l'un des deux hôpitaux, situé dans un un des beaux quartiers.

L'hôpital, plein de verdure, planté de beaux arbres, renferme quatre cents lits. En somme, propreté merveilleuse, soins médicaux et chirurgicaux très sérieux, service ambulancier à donner

comme exemple à Paris, mais quel triste régime alimentaire, bons dieux !

Les deux établissements sont inscrits au budget d'Amsterdam pour 800 mille francs.

D'ailleurs, fort aimable accueil du directeur, mais il nous a fallu une réelle ténacité pour lui arracher des renseignements. Après tout, il ne nous a dit que ce qu'il lui a plu de nous dire..... comme ses collègues de chez nous.

La nuit est arrivée, Amsterdam est éblouissant. Becs de gaz flamboyants, lampes électriques à arc devant et dans les cafés et dans les magasins hors pair. Que de boutiques de bijoutiers, de tailleurs, de marchands de tabacs et cigares ! Que de marchands de chocolat ! Par les rues, une foule énorme, mais quasi silencieuse. Rabelais a dit : le rire est le propre de l'homme. Le géant tourangeau n'a pas vu la Hollande, oh ! bien certainement.

II.— LA COLONIE DE LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE.

Le lendemain, nous prenons, avec M. Tours, le Grand Central. A toute vapeur, nous passons devant Utrecht, berceau de la République et point de jonction des chemins de fer néerlandais. Utrecht est le rendez-vous d'une multitude de sectes protestantes, moraves, mennonistes, séparatistes et d'autres en istes. Elles vivent en bon accord. Tant mieux, Seigneur !

Commence la région désolée, interminable des dunes, des bruyères, sans cesse sillonnée de ruisseaux noirâtres. Nulle trace d'habitation ! Voilà Amersfoord, Nijkerk, Harderwyk, à deux pas du Zuiderzée, puis Zwole, Meppel, enfin Steenwijk. Deux voitures sont là, celle du directeur de la Colonie agricole, premier objet de nos études. Elles nous conduisent à travers bois, par la nuit noire et la pluie, à Frédérik's oord, ou plutôt à l'auberge unique de la colonie.

De bon matin, la délégation est debout. Temps splendide. Nous sommes sur la lisière d'une forêt, Westerbeck. Le directeur a fait atteler deux superbes chevaux. M. Lohnis est un homme d'une quarantaine d'années, grand, blond, moustache fine, yeux bleus pleins de calme et d'intelligence. Il possède assez bien notre langue. Ses travaux sur l'agriculture et la sylviculture, ses fortes connaissances administratives, son tact, son activité méthodique, le désignèrent il y a dix ans au choix de la Société de bienfaisance « Maatschappij van Weldadigheid », fondatrice de la colonie.

Qu'est-ce que cette société ? Je vais vous le dire, aussi exac-

tement que possible, la tâche est malaisée. En effet, nous n'avons eu que des renseignements verbaux, recueillis, pour ainsi dire, bribe à bribe, dans le cours de nos excursions, et en partie notés sur un carnet.

Après les longues et cruelles guerres de la Révolution et de l'Empire, la Hollande fut en proie à une misère épouvantable ; en 1816, une disette affreuse aggrava la situation. Un homme de forte initiative, le général Van den Bosch, constitua une Société de bienfaisance dans les grands centres, puis dans les petites localités. Après quatre ans, la société avait recruté environ trente mille souscriptions. Van den Bosch acheta ou obtint de l'Etat un vaste territoire au nord-est du Zuiderzée, territoire de dunes et de bruyères. Dès qu'il eut recruté cinq à six cents colons, familles et individus, le général s'installa dans une clairière du bois de Westerbeck, à quelques lieues de Steenwijk, dans une très modeste demeure, afin de diriger de près la colonie. C'était en 1820.

Le début fut difficile, et l'œuvre maintes fois menacée. Mais rien n'égale la ténacité néerlandaise. Les fermes s'élevèrent : pied à pied, la bruyère, puis la dune furent conquises, transformées ici, en chênaie, en sapinière ; là, en champs de blé, de sarrazin, de pommes de terre, ou en prairies parsemées d'arbres fruitiers, et, le long des innombrables petits cours d'eau, en saulaies et en oseraies ; d'immenses tourbières furent exploitées. A cette colonie datant déjà d'un demi-siècle, M. Lohnis imprima une impulsion réellement remarquable, comme je l'ai dit plus haut.

A l'heure qu'il est, la colonie est divisée en trois communes contiguës : Frédérik's oord, Wilhelmina's oord, Willem's oord (oord peut se traduire par localité). La première est la résidence du directeur, les deux autres sont gérées par des sous-directeurs. Le téléphone et un bureau postal desservent la colonie.

La population totale, de trois à quatre mille habitants, est répartie en six fermes appartenant à la société, en petites fermes et en habitations isolées, louées par elle.

Les familles, les individus ayant demandé l'admission dans la colonie, font un stage plus ou moins long dans les fermes sociales. Ceux qui sont parvenus à s'amasser un certain pécule le versent entre les mains du directeur. Celui-ci leur fait bâtir une maison en briques et à rez-de-chaussée. En entrant, un vestibule ; puis, sur la gauche, l'étable couverte solidement en roseaux, un toit pour un ou deux porcs ; sur la droite, deux pièces. A l'entour, un jardin. Non loin, deux hectares et demi que le colon, quasi émancipé, cultive en blé, sarrazin, pommes de terre, luzerne, etc.

III. — LA COLONIE DE WEENHUYSEN.

L'eau tombait à torrents. Nous regagnons notre voiture que l'automédon avait prudemment mise à l'abri. Dès que le ciel s'est un peu éclairci, nous filons à deux kilomètres, à la deuxième division. Le sous-directeur nous accueille avec une correction toute administrative.

Comme là-bas, c'est un immense quadrilatère, mais la disposition des quartiers, leur aménagement, les abords sont tout différents. L'un des côtés extérieurs donne sur un canal, le long duquel stationnent de lourds bateaux, les uns chargés de tourbes, les autres de briques, ceux-ci d'arbres à peine équarris, ceux-là de sacs énormes de pommes de terre.

Une nuée de détenus, répartis en petites équipes, sortis sans doute aussi des réfectoires, attend les ordres pour décharger. Nous voyant passer, plusieurs accourent ; l'un d'eux nous parle en français, pendant que le sous-directeur s'entretient, à vingt pas, avec M. Tours, le parapluie à la main. Nous saisissons à la hâte quelques renseignements.

Nous pénétrons dans l'intérieur. Nous voilà dans un très vaste atelier à six ou huit forges. Le charbon flamboie avec des milliers d'étincelles. Ici des forgerons, là des chaudronniers, au fond des ferblantiers. Un peu plus loin, des hommes battent des fers à cheval.

Nous allons visiter un autre quartier, celui des hommes occupés au travail du bois. Avant, nous jetons un coup d'œil dans un immense hangar : ce sont les charpentiers pour les bateaux de la colonie ; auprès d'eux travaillent une douzaine de sabotiers. Nous sommes dans les ateliers de menuiserie, d'ébénisterie, de sculpture sur bois. Ma foi, nous avons vu exécuter là des meubles et des sièges fort convenables — pour l'administration, nous dit-on. Je soupçonne que c'est du travail à l'entreprise pour des grandes maisons d'Amsterdam. D'ailleurs un outillage très complet et des cartons remplis de dessins.

Nous jugeâmes inutile de voir la cuisine et les réfectoires; ces derniers devaient être en même temps des dortoirs, comme dans la première division ; je veux dire qu'au lieu de lits, ce sont des hamacs que les prisonniers descendent le soir du plafond et remontent le matin.

M. l'*onder-director* ne voulut pas nous quitter sans que nous eussions vu la boulangerie. C'est une fort belle installation, nous

assura-t-il. En effet, il y a là des fours magnifiques, cinq ou six, achetés l'an dernier à l'Exposition de Paris, et d'un des plus habiles constructeurs. Dans une salle à côté, étaient disposés, sur des tringles, des centaines de pains énormes de forme quadrangulaire. J'en coupai une petite tranche pour en goûter. Je fus obligé de la rejeter. Ce pain, couleur chocolat, fait d'avoine et de je ne sais quoi, est gluant, immonde. C'est cela qu'on distribue aux malheureux détenus, à quatre heures et à sept heures avec du café !

Nous prîmes congé de Monsieur le sous-directeur, qui parut très étonné de mon langage indigné.

La pluie recommençait. J'avoue que nous n'eûmes pas le courage de nous rendre à la troisième division, à une demi-lieue de la deuxième. D'ailleurs, les chemins inondés étaient devenus impraticables.

Sur la troisième division, nos renseignements sont malheureusement très vagues. Là sont logés et nourris les laboureurs, les bûcherons, les charretiers, les bateliers, bouviers, bouchers : environ douze cents hommes. Le sous-directeur est un agent de l'État, très au courant de l'exploitation rurale : culture, arboriculture, sylviculture. Le territoire, d'étendue au moins égale à celui de la Société de Bienfaisance, est réparti en sept fermes. Chacune possède 25 à 30 vaches, une douzaine de chevaux, un matériel agricole très important et renouvelé au fur et à mesure des progrès de la science.

Quand la nature des travaux exige un personnel supplémentaire, le fermier s'adresse à ses collègues des deux autres divisions qui lui envoyent les contingents nécessaires.

Les tourbières s'étendent sur une grande partie du territoire colonial, aussi des centaines d'ouvriers y sont-ils occupés constamment.

Ces choses dites, il reste à donner quelques autres renseignements intéressants.

IV. — LA COLONIE DE LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE.

Il y a aussi des petites fermes, avec quelques vaches, un cheval, de la volaille, des porcs toujours.

Ces petits fermiers, *freiburger*, paient, bien entendu, une redevance annuelle, assez forte, je crois. Je ne sais s'ils deviennent propriétaires ; en tous cas, ils sont tenus de vendre à la société leur blé, leurs légumes, leur laitage.

Ces gens-là paraissent heureux de leur sort, sans beaucoup soupçonner autre société que la colonie ; leurs visages brunis ne reflètent guère l'intelligence.

Dans chaque ferme sociale, une bouverie (40 à 50 bœufs, vaches et veaux), une porcherie (douze à quinze têtes), des chevaux. Tout est aménagé, tenu d'une manière irréprochable, et muni de l'outillage le plus perfectionné. On y reçoit le lait des petites fermes et des habitations isolées ; on en fait avec la crême, du beurre et des fromages exquis ; le lait est expédié, par le chemin de fer voisin, dans les villes proches de là. Le bénéfice doit être considérable.

En outre la Société a, sur divers points, installé des ateliers dans lesquels ouvriers et ouvrières, mal nourris, recevant *10 à 15 sous* par jour, fabriquent des nattes, des corbeilles, des sièges en bambous, des vêtements de confection. Le produit de ces divers articles atteint jusqu'à 40 à 50 mille francs par an.

Chemin faisant, nous avons visité une fabrique de conserves de légumes. Elle occupe une vingtaine d'ouvrières, jeunes et vieilles, payées au maximum 7 centimes de l'heure. Quand nous arrivâmes, elles chantaient avec une singulière véhémence des couplets dégoûtants ; elles continuèrent en nous regardant avec effronterie. Ce joli petit atelier est recruté dans les familles de la colonie.

Puisque je parle de familles, il est intéressant de signaler que le vieux colon, devenu incapable de travailler et resté journalier, est mis à la charge de la Société, qui le place chez le « freiburger » ayant réclamé la subvention la plus faible.

Chaque commune possède un temple, — mais quelles bicoques ! — et trois écoles primaires ; l'instituteur enseigne simultanément aux filles et aux garçons ; le matériel est assez convenable.

Les garçons, qui composent un petit bataillon scolaire, manœuvrent avec des vieux fusils, des vieux sabres, voire même des fusils en bois ; c'est grotesque.

Chaque commune renferme une école de couture, et pour toute la colonie, une école de dessin. Ayant appris leur existence un peu tard, nous n'avons pu les visiter.

Grâce aux libéralités d'un monsieur Van Swieten, la société a fondé, ces dernières années une école professionnelle d'horticulture et d'arboriculture, une école d'agriculture ; en construction, une école de sylviculture. Les maîtres y professent des cours théoriques le matin, et l'après-midi des cours pratiques pour une vingtaine d'élèves de 15 à 20 ans ; ceux dont les parents habitent trop loin de ces écoles, prennent le repas de midi chez le « freiburger » le plus proche, moyennant une subvention versée par la

famille chez M. Lohnis, qui se charge de la remettre au bénéficiaire. Au bout de la quatrième année, les jeunes gens passent devant des examinateurs envoyés par l'État. Les admis s'engagent chez de grands propriétaires ou sont employés par la Société pour qui, d'ailleurs, ils constituent un cadre excellent.

Après trois journées de séjour, tels sont les renseignements obtenus, non sans difficultés, et, dès lors, fort incomplets, tel est le résultat d'une étude aussi consciencieuse que possible faite au milieu d'une population très dispersée qui n'entend pas un mot de notre langue et à laquelle nous sentions n'être pas sympathiques.

En somme, chez un peuple d'intelligence médiocre dont la ténacité froide au service d'instincts égoïstes et terre à terre a pu opérer ce prodige : demeurer sur un sol vaseux, sableux, infécond, malgré l'océan et le climat, en faire ici d'immenses pâturages, là des forêts et des jardins ; chez ce peuple, la colonie est peut-être un modèle d'exploitation, mais que le génie français, si généreux et si égalitaire, ne nous semble pas avoir profit à imiter.

V.— LA COLONIE DE MENDIANTS ET DE VAGABONDS A WEENHUYSEN.

Nous arrivons à Steenwijk. Il y a kermesse. Très curieuse cette foire avec ses bestiaux, ses charrettes, ses boutiques, ses saltimbanques. Dans l'unique rue digne de ce nom, se presse la foule des paysans et des paysannes avec leurs costumes tout à fait originaux. Je regrette que le cadre de cette relation ne me permette pas d'esquisser la scène, infiniment pittoresque. On nous regarde passer comme des Chinois.

Le train nous emporte à Assen où nous couchons : une petite ville proprette, environnée de charmants jardins ; plus loin, une belle forêt. Dès huit heures du matin, une voiture toute démantibulée, geignant sur ses vieux essieux, nous conduit à quatre lieues de la ville, à Weenhuysen. Par un vent à décorner des bœufs et par une pluie glaciale, nous suivons un canal rectiligne, éternel. Paysage monotone, triste, coupé d'une multitude de petits canaux, puis des moulins, encore des moulins, toujours des moulins.

Enfin voici Weenhuysen, la colonie des mendiants et des vagabonds. Elle est immense. Dans ce pays plat, nous ne pouvons embrasser son étendue. Weenhuysen est composée de trois divisions placées chacune sous les ordres d'un sous-directeur. Nous franchissons un canal par un pont-levis. En face une grande

porte : des hommes en uniforme et en képi nous introduisent auprès du sous-directeur de la première division, un monsieur, grand blond, portant toute sa barbe, vêtu comme un capitaine de vaisseau. Il parle difficilement le français.

Nous voilà dans un carré de bâtiments, encadrant des avenues herbeuses, d'une superficie égale à la place des Invalides. Les bâtiments, rez-de-chaussée et combles, ont été construits par l'Etat, il y a cinq ans : ils sont divisés en vastes salles d'une propreté irréprochable — là seulement où elles sont affectées à l'infirmerie, — en haut : lavabos, dortoirs, lingerie, pharmacie ; le réfectoire au rez-de-chaussée ; ailleurs, la propreté est douteuse. Procédons par ordre.

Nous descendons de l'*infirmerie*, aux lits en bois grossier, pourvus d'un matelas, de gros draps bis, d'une couverture ; à côté, les lavabos, bien entretenus. Le réfectoire, une grande salle avec de longues tables et des ustensiles pour chacun : assiettes, cuillers, fourchettes, et l'inévitable petit bidon pour le café.

Il y a là une trentaine d'hommes, hâves, déjetés, le regard atone, tous silencieux. Nous visitons successivement les ateliers où l'on épure la laine brute, où elle se carde, plus loin, où elle se file, où elle se dévide, où elle se lisse. Ici, elle devient des bas, là des tricots, là des matelas — oh ! bien minces — pour les malades et les employés. Nous traversons un corridor pour entrer dans les ateliers dans lesquels le chanvre et le coton subissent également une série de transformations.

Par un escalier étroit, en échelle de meunier, nous voilà dans l'enfilade des ateliers, sous les combles. Nous trouvons d'abord les cordonniers qui raccomodent et font des souliers, puis les tailleurs pour les vêtements des employés et le rafistolage des hardes dont les prisonniers étaient revêtus en arrivant. Plus loin, sur un sol inégal et malpropre, sont accroupis les vanniers : par une petite porte, nous entrons chez ceux qui font des paillassons, des nattes, d'un usage universel et obligé dans l'humide Hollande.

A présent, nous sommes de plein pied, dans une salle encombrée de seaux énormes : une montagne de plats en terre vernissée s'élève dans un coin ; au milieu, trois marmites gargantuesques, hautes de dix pieds et larges de cinq ; de chaque côté, une échelle ; en haut, un homme vêtu de toile sale, remue péniblement avec une pelle — quoi ? des pommes de terre et des fèves. C'est la cuisine !

Tandis que nous adressons diverses questions au sous-directeur, des hommes entrent en escouade.

Chacun, sans dire mot, prend un plat, ressemblant à une cuvette. On a versé dans les seaux le contenu des marmites ; le

contenu des seaux est versé dans les plats. L'escouade pourvue se rend dans son réfectoire respectif : elle est aussitôt remplacée par une autre, et ainsi de suite.

Allons dans un de ces réfectoires, presque malgré le sous-directeur. Une centaine de détenus sont attablés : lentement, ils mangent la pâtée — au moins deux kilogrammes — ce, pendant qu'un des leurs, debout, au milieu de la salle, fait une lecture religieuse !!! Hormis le café à quatre heures, puis à sept heures, c'est l'unique repas : jamais de viande.

Avant de quitter la première division, nous passons à la buanderie ; une équipe nombreuse, comme on pense, lave le linge de Weenhuysen, un effectif dont le mouvement varie de trois à quatre mille hommes.

VI.— LA COLONIE DE WEENHUYSEN

Comment se recrute Weenhuysen, le voici : d'abord de mendiants pris en flagrant délit ; ils composent un tiers des détenus ; ensuite de vagabonds, réduits à la vie errante par le chômage et la misère. Ceux-ci sont arrêtés et conduits au parquet, ceux-là y vont d'eux-mêmes. Le tribunal correctionnel les condamne à un an, à deux ans de Weenhuysen. C'est sur ce temps relativement très long que paraît reposer toute l'économie du système d'exploitation. L'administration, en effet, se livre à un triage et à une répartition de son personnel d'individus agés de 18 à 60 ans. Elle peut ainsi ce qui est impossible à Nanterre : elle a le temps de former des apprentis, des ouvriers, des contre-maîtres, de constituer enfin une collectivité bien sériée de toutes les professions.

Il est certain que Weenhuysen est une source de bénéfices pour l'État et qu'il peut, sans obérer son budget, avoir une centaine d'employés, lesquels, entre parenthèse, habitent avec leur famille, en dehors et à portée des bâtiments de chaque division ; entretenir une forte compagnie de soldats casernés à deux pas de la première division et chargés des patrouilles de nuit et de jour sur le territoire de Weenhuysen.

Un détenu, nous dit un « onder-director », coûte 120 fr. par an, tous frais compris, soit 35 centimes par jour, même ceux du culte, car il y a deux ministres protestants et un chapelain.

J'ignore si tous les produits du sol, céréales, pommes de terre, foins, bois, tourbe, et le bétail sont consommés par le personnel administratif et pénitencier ; mais je sais que celui-ci travaille dix heures par jour, sans compter le temps des corvées ; je sais

que les hommes employés aux travaux du fer et du bois, et ils sont très nombreux, sont payés trois francs par semaine et rapportent autant par jour, qu'ils sont astreints, sous peine de prison cellulaire, à fournir un minimum qui doit être un maximum pour un ouvrier libre, car ces malheureux bûchent sous l'œil impitoyable du contre-maître, surveillé lui-même par des gardes-chiourmes.

La discipline est terrible. Nous avons vu un homme condamné à six jours de cellule, à l'eau et au pain, pour avoir volé un verre de lait dans une ferme !

Chose horrible : la plupart des malheureux libérés sont tenus de présenter, là où ils tentent de s'embaucher, la feuille de sortie de Weenhuysen ; alors, chassés partout, ils se font arrêter de nouveau et reconduire à Weenhuysen, manger le pain dont ne voudrait pas un chien, la pâtée dont voudrait seul un cochon !

Telle est la colonie pénitentiaire de l'Etat néerlandais, tel est l'asile ouvert à des hommes dont les physionomies, que nous avons étudiées témoignent, bien plus que le vice, l'écrasement des misères sociales.

E. Faillet.

LA QUESTION SOCIALE

DEVANT LES CORPS ÉLUS

Nous avons fortement envie de demander un congé de quelques mois aux lecteurs de la *Revue Socialiste*, afin de laisser la Chambre de M. Constans et du Panama achever tranquillement son existence peu regrettée.

Il est difficile de rêver une Assemblée politique aussi nulle moralement et intellectuellement, aussi dépourvue d'idée de volonté, de dignité, aussi flottante et aussi irrésolue, si ce n'est dans le mal. Quand, chose rare, elle accomplit par pièces et par morceaux, au hasard, sans plan et sans vue d'ensemble quelque malheureuse réforme, son élan s'arrête aux premières résistances de la caducité sénatoriale. Elle n'a plus d'énergie pour résister à l'Assemblée du suffrage restreint à cette sorte de *Grand Conseil Général* qui siège au Luxembourg et dans la composition duquel à mesure que disparaissent les chefs et les têtes du parti conservateur et du parti républicain modéré, qui lui donnèrent jadis un éclat passablement surfait, nous ne voyons plus entrer que d'obscurs conseillers généraux, très forts peut-être sur le chemin de grande communication n° 1 et n° 2, mais dépourvus d'idées élevées et de conceptions un peu larges. Bientôt les Homais, les Monsieur Prud'homme de la plupart de nos chefs-lieux de cantons se seront donné rendez-vous au Luxembourg comme dans une sorte d'Académie de province.

Et ce seront des notaires ou des pharmaciens de village, qui agrémentés de quelques tripoteurs internationaux, gouverneront la France avec la sereine élévation de vues qui caractérise notre médiocre petite bourgeoisie française.

Faible devant les prétentions réactionnaires du Sénat, la

Chambre des députés est ferme sur un point, sa haine des socialistes et surtout de ceux d'entre eux qui la blessent le plus par l'intégrité de leur vie, par leur dévouement à la grande cause de la Justice Sociale, et par leur vaillance quasi chevaleresque.

Ceux-là ont le tort de rappeler un peu les temps héroïques du parti républicain, le temps des Barbès et des Blanqui. Gambetta s'était hâté de proclamer la fin de cette ère. Il avait oublié, lui, le grand abaisseur des sentiments et de l'idéal de sa génération, l'homme des intérêts matériels, l'homme qui plaisantait volontiers les vieilles barbes enthousiastes de 1848, que si le temps des héros était passé celui des tripoteurs commençait. A côté de ces flibustiers qui ont sali la pure renommée des anciennes phalanges républicaines, se joignent tous les êtres à plat-ventre qui déshonorent le nom d'hommes, le parti de l'échine souple et de la gamelle pleine, ces crapauds du marais (comme on disait pendant la grande Révolution) qui coassent en l'honneur du plus fort, dont l'appoint n'a jamais fait défaut à l'accomplissement de toutes les violences, de tous les abus de pouvoir et de toutes les vilénies. Ce sont ces gens là, qui souffletés et personnellement insultés par le bel exemple de vie pure et de dévouement à l'idée que leur donne chaque jour notre ami Baudin, ont voté les poursuites contre lui, afin de mettre un peu à sa place cet honnête homme agaçant. Malgré le lumineux discours de Jaurès, la Chambre a consenti aux poursuites. Peu importe, entre les affirmations de quelques bas *sous-offs* de police et celles de Baudin, ce chevalier sans peur et sans reproches de la *Révolution Sociale*, nous n'hésitons pas un instant. Les policiers en uniforme et les policiers en robes feront ce qu'ils voudront, ou plutôt ce qu'exigera la classe bourgeoise menacée. Nous attendons le résultat en félicitant l'homme de cœur qui, par sa modération et sa sagesse, a plusieurs fois prévenu l'effusion du sang à Carmaux, de l'honneur qu'on lui fait.

Les autres discussions de la Chambre des députés ne valent pas même une mention détaillée : chaque vote est un avortement de plus, une manifestation de plus de l'incapacité bourgeoise.

On a quelque peu discuté au sujet de la suppression des octrois. Le projet de loi adopté confère seulement aux communes le droit de remplacer leurs octrois par des taxes directes, sans aucune obligation imposée de réaliser la réforme dans un délai déterminé. Les décisions des conseils municipaux remplaçant leurs octrois par des taxes directes ne seront du reste applicables qu'après approbation du Parlement. On voit la finesse : il s'agit d'arrêter les municipalités socialistes quand elles tenteront quelque réforme réelle.

La question si importante des ouvriers étrangers n'a pas reçu

une meilleure solution. Malgré l'excellent discours de Jourde, la Chambre a repoussé la solution socialiste : l'interdiction pour les patrons d'employer les ouvriers étrangers à un taux de salaire inférieur à celui des ouvriers nationaux. Elle a aussi repoussé l'impôt spécial à établir sur les ouvriers étrangers, solution qui paraît rationnelle même en se plaçant au point de vue le moins socialiste, car pour rétablir l'équilibre entre les Français et les étrangers, il aurait fallu commencer par l'égalité des charges. Or les étrangers échappent à des charges et à des impôts qui pèsent sur les Français. De plus, c'était bien là le protectionnisme appliqué à la défense des salaires, la suite logique de la direction économique adoptée. On protège donc l'industriel et le propriétaire au détriment du public, mais dès qu'il s'agit de prendre des mesures analogues à l'égard des salariés, on trouve aussitôt *que le texte des conventions internationales s'y oppose formellement.* Il est difficile de mieux prendre sur le fait et la main dans le sac la mauvaise volonté et la méprisable hypocrisie bourgeoise.

Comme on voit bien à ces exemples que la politique qu'on nous fait est une politique de classe et d'égoïsme de classe. Et ce sont ces gens-là qui proclament sans cesse qu'il n'y a plus de classes depuis la Révolution, que la théorie de la *lutte des classes* est une monstruosité ! Mais, c'est vous-même qui la pratiquez cette lutte et qui démontrez par là même l'exactitude de la théorie, car la politique des frontières fermées a produit, au point de vue de nos relations extérieures, de bien plus grosses conséquences que n'en aurait eue la dénonciation en temps voulu des conventions internationales qui nous lient encore et qui empêchent l'application de cet impôt.

Quoique cette solution nous paraisse bien inférieure à celle des congrès ouvriers défendue par Jourde, nous avons insisté pour bien montrer l'illogisme bourgeois, dès qu'il s'agit des intérêts ouvriers à protéger.

Même avortement en ce qui touche les bureaux de placement. Le projet de la commission que M. Arnauld Dubois, rapporteur, a très honorablement défendu et qui consistait dans la création de bureaux municipaux gratuits, a été non pas repoussé (c'eût été trop franc !) mais renvoyé à la commission. Ce rejet hypocrite convient parfaitement aux gens qui veulent avoir l'air, mais l'air seulement, de faire quelque chose en faveur des classes laborieuses.

Nous arrivons enfin à l'importante question de la responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail et de l'organisation de l'assurance obligatoire. Cette question si grave, si intéressante pour toutes les catégories de salariés, qui, ainsi que l'a rappelé Millerand dans son discours de Marseille (lire

de Mai 1893) est sur le chantier depuis treize ans, qui, après divers remaniements, est enfin arrivée à un état de maturité et de perfection relatives, n'aboutira probablement pas à un vote définitif et à une prompte mise en pratique.

Le projet de loi (séance du 18 Mai 1893), a été attaqué par un avocat républicain nommé Goujon au moyen de subtilités juridiques propres, tout au plus, à intéresser les gens dont l'esprit a vécu au milieu de cette scolastique verbale et étrangère à toute réalité, qu'est encore chez nous l'étude du droit. Un membre de la Droite, M. de Ramel, a au contraire défendu le projet en excellents termes. Nous reconnaissons volontiers que M. de Ramel a très souvent dans les questions ouvrières une attitude louable et qu'il semble faire un effort sincère pour favoriser le succès des solutions démocratiques.

M. Léon Say est venu chanter un agréable petit air en faveur du : *Laissez-faire, laissez passer*, et contre le principe des assurances obligatoires. Il a montré une fois de plus cet *optimisme béat* qui, selon l'expression de K. Marx, est la caractéristique des économistes orthodoxes.

Le rapporteur M. Maruejouls lui a répondu par un discours clair et convaincant, dont voici la conclusion :

Telle est rapidement esquissée et avec une sécheresse presque anatomique, cette loi qui a été l'objet de tant de critiques et qui menace de devenir l'objet de tant d'attaques, mais qui, à notre point de vue, est tout au moins une œuvre de bonne foi, de réflexion et de conscience. *(Très bien ! très bien !*

Nous espérons en tout cas qu'elle comble une très grande lacune dans la législation du travail, et cela nous suffit pour nous rassurer.

Vous l'avez vu, elle poursuit un quadruple but :

D'abord, le risque professionnel établi, elle détermine les cas où il fonctionne et elle fixe légalement l'indemnité qui doit en être la conséquence.

Secondement, elle institue une juridiction tout à fait paternelle et familiale, le tribunal arbitral, qui supprime tous les frais, toutes les lenteurs, toutes les misères qui sont au seuil des prétoires dans les actions en indemnités.

Elle établit ensuite l'assurance obligatoire qui crée une double garantie pour l'ouvrier et pour le patron.

Puis elle organise cette assurance et règle la répartition et le payement de l'indemnité légale.

Enfin, les charges qu'elle fait peser sur le chef d'industrie sont très légères, et, ainsi que je vous l'ai indiqué, elle organise, par la création de ses circonscriptions, une application économique et excellente de la loi.

Maintenant, messieurs, décidez quel sera son sort. Nous vous mettons entre les mains un labeur considérable : j'espère que vous ne le traiterez pas aussi dédaigneusement que d'autres l'ont fait.

S'il me fallait formuler le caractère de cette loi, je vous dirais qu'elle représente le maximum de garanties pour les ouvriers et le minimum de sacrifices pour les patrons. *(Applaudissements à gauche.)*

Je termine alors par cette citation dont l'auteur est M. le conseiller fédéral Numa Droz, qui disait, en ouvrant à Berne le congrès des accidents du travail :

« Il existe une connexité évidente entre la question des accidents du travail et les autres questions ouvrières. Celle des accidents du travail, si l'on y fait entrer à juste titre les maladies professionnelles, forme le centre et le nœud de la législation ouvrière. Tout se tient dans ce domaine. La santé physique est généralement la condition première de la santé de l'esprit et de l'équilibre moral. Placer l'ouvrier dans des conditions d'existence normale, assurer autant que possible son lendemain et celui de sa famille, c'est là le but élevé que tous les hommes de cœur doivent poursuivre à notre époque » (*Double salve d'applaudissements.*)

Espérons encore que la Chambre terminera cette discussion et qu'elle votera au plus vite le projet tel qu'il est, afin que son application ne se fasse pas attendre trop longtemps.

A. DELON.

ÉCHOS DRAMATIQUES

La *Walkyrie*, drame lyrique en 3 actes, poème et musique de R. Wagner. Traduction française de Victor Wilder.

Mieux vaux tard que jamais ! l'Opéra vient enfin de monter la *Walkyrie* ; cette œuvre de Richard Wagner qui tient le répertoire des théâtres étrangers depuis plus de vingt-trois ans ! *L'Or du Rhin* sert de prologue à la trilogie Wagnérienne qui, sous le nom d'*Anneau* de *Niebelung*, comprend : la *Walkyrie*, *Siegfried* et le *Crépuscule des Dieux*.

Maintenant que cette œuvre puissante a droit de cité parmi nous ; maintenant qu'elle a triomphé, par la toute puissance du génie, des haines de partis (1), nous pouvons tenter de porter un jugement impartial sur cette œuvre magistrale qui manquait au livre d'Or de l'Art Français. Le sujet de la première partie est simple : l'*Amour* et la *Jeunesse* (Siegmund et Sieglinde), jumeaux issus de Wotan (le jupiter Germain) s'unissent au sein de l'immortelle nature, sous l'empire du Printemps, et donnent le jour à Siegfried le héros de la seconde partie, qui personnifie la force virile et la pureté divine. Avant d'appartenir à l'Amour Sieglinde était devenue par violence, femme du farouche Hunding. Le lien nouveau qui l'unit à son époux et frère, est donc brisé par les lois conventionnelles et même par les lois divines ; les Dieux ayant pour habitude de protéger officiellement le foyer conjugal, qu'ils violent en particulier. C'est ainsi que Wotan après avoir séduit Erda (la terre) a eu d'elle les

(1) Voir Octobre 1891, dans la *Revue : Lohengrin* à l'Opéra, de Gervaise.

Walkyries, vierges guerrières et sauvages, amazones de l'Olympe, déesses des combats, qui ouvrent aux guerriers morts en combattant les portes du Walhall (séjour des Dieux). Brunehilde, la plus belle des Walkyries, s'éprend de Siegmund et protège le héros et sa fiancée contre la colère de Wotan qui, poussé par sa femme Fricka-Junon, poursuit l'adultère.

Siegmund meurt. Brunehilde en punition de sa rébellion envers Wotan est condamnée à dormir entourée de flammes, jusqu'à ce qu'elle soit réveillée par un héros *sans peur* et *sans reproches*. Ce héros sera Siegfried fils de Siegmund et de Sieglinde qui, plus fier, plus libre et plus heureux que son père, conquerra l'Anneau de Niebelung, et la belle Walkyrie et l'Or du Rhin. Ainsi le *Crépuscule des Dieux* brillera d'un dernier éclat puisque l'Olympe unira la domination du monde à l'amour, à la jeunesse, à la richesse. Mais la ruse triomphe de la vertu du héros. Siegfried, et la Walkyrie, son amante, fait construire un bûcher qui monte jusqu'au ciel, et dévore la *Walhalla* en même temps que la belle guerrière. Ainsi finissent les Dieux, les Empires et même les Républiques, quand ils sont basés sur la convention, la violence et la ruse.

Dans cette légende mythologique de la *Walkyrie*, comme dans la vie sociale actuelle, la vengeance, la guerre, la mort, les dieux et les hommes, s'acharnent contre des innocents, coupables d'avoir écouté les mille voix de la forêt, de la jeunesse et du printemps ; et la voix plus douce et plus profonde de l'amour. Confondus, dès leur naissance, dans le sein de la mère, Siegmund et Sieglinde restent confondus dans l'Amour, et obéissent à la loi sereine des attractions naturelles. C'est pour cela qu'ils meurent victimes des passions mauvaises des dieux et des hommes.

En bonne civilisation, les unions fraternelles s'appellent incestes, mais au temps des Géants, des Dieux et des Nains, ces enfantillages avaient peu d'importance. Du reste, actuellement encore, les princesses Siamoises ne peuvent épouser que *leur frère*. Ici, par hasard, la loi naturelle n'est pas en opposition avec la conventionnelle.

L'œuvre de Wagner déroute nos habitudes françaises. Les dieux de l'Olympe sont traités par nous avec une familiarité regrettable dans l'espèce. La belle Hélène, et Vénus, et Cupidon hantent nos esprits légers. Jupin, lui-même, et Junon, sa majestueuse moitié, n'ont pas gagné beaucoup de dignité dans leurs fréquentations avec Offenbach. Des comparaisons malsaines s'établissent, malgré nous, entre les divinités Wagnériennes et les dieux bons enfants qui fredonnent de si joyeux flons-flons. Le respect s'en va ; c'est certain.

Il y aurait lieu de réagir en donnant à tous ces personnages mythologiques, une si réelle grandeur que la pensée profane ne s'égare plus vers l'Opérette.

Mais vraiment, au deuxième acte par exemple, la scène conjugale du papa Wotan-Jupin et de son épouse Fricka-Junon est par trop *bourgeoise*. Nous n'entrevoyons même plus l'azur des cieux, l'éther disparait et la majesté divine est absolument compromise. Les petites brebis elles-mêmes attelées à un char enfantin, rappellent Mme Deshoulières. Dans un drame lyrique la légende doit être, non seulement acceptée du public, mais respectée ; à Paris nous respectons à regret ce qui est respectable en soi ; quant aux légendes, nous les traitons comme de vieilles lunes ! Voilà peut-être ce qui explique que la *chevauchée* des *Walkyries*, cette sorte d'épopée grandiose et sauvage, produit plus d'effet au concert qu'au théâtre ; ces Walkyries ne sont pas assez féroces : l'orchestre hurle lugubrement et superbement, mieux qu'elles ne crient. Elles manquent de furia et sont, en quelque sorte, trop petites pour l'ampleur du drame. De même les décors laissent peu d'illusions ; là où la symphonie ouvrait un horizon sans bornes. Cette symphonie suffirait au drame, ou plutôt se suffit à elle-même ; c'est le plus puissant des drames... symphoniques. Le chant déclamé, la mise en scène ne répondent donc pas à la grandeur de l'œuvre.

Il n'y a pas accord parfait entre le sujet, la déclamation lyrique, l'orchestration et les décors. Cette *Unité* rêvée par Wagner qui voyait dans le drame lyrique la *réunion de tous les Arts concourant au même but*, n'est qu'à demi-réalisée : la déclamation lyrique a des longueurs ; l'orchestre gagnerait à voiler ses sonorités un peu bruyantes, et à se réfugier dans la grotte profonde que lui a ménagée à l'Opéra l'heureuse prévoyance de l'architecte Garnier.

Les Dieux de l'Olympe, ne pouvant être supprimés, devraient au moins s'entourer de tout le prestige de la science moderne pour racheter, par des trompe-l'œil, leur divinité passée de mode... à Paris. Les artistes devraient chanter une fois par semaine seulement, et ne pas se prodiguer dans des rôles écrasants, plutôt encore par leur étendue et leur continuité, que par leur facture. Ces rôles, eux-mêmes, gagneraient à être réduits ou même supprimés (Fricka), tant que leur symbolisme ne sera pas clairement démontré.

En un mot, ce drame aux allures grandioses, pèche non par la *partie principale* qui est et qui demeurera quoi qu'ait voulu l'auteur, *la partie orchestrale*, mais par les autres arts ; l'action est pauvre et manque de frisson ; ou plutôt ce frisson existe

mais nous l'éprouvons en écoutant l'orchestre, et non en regardant ou en écoutant les personnages. Or, on ne prouvera jamais à des hommes réunis en masse, pour assister à un drame, fût-il lyrique, qu'ils ne doivent pas se préoccuper d'abord des hommes qui vivent le drame devant eux.

La symphonie a le droit de développer la pensée, de la soutenir, et non de se substituer à elle. Le vrai drame révolutionnaire, c'est celui qui se passe dans le cœur de l'homme ; le vrai théâtre du drame humain, c'est le cœur humain : le drame des *choses* n'est que secondaire ; le bruit de la forêt ou de la mer ont leur puissance propre, et nous frappe tragiquement ; le moindre bûcheron qui traverse la forêt, le moindre pêcheur qui rêve au bord de la mer, nous touchent davantage. Le drame de Wagner arrive au sublime par la puissance, par ses merveilleuses sonorités, et aussi par ses bruits dissonnants, qui rappellent les convulsions de la grande Erda, de la mère des Walkyries, de la *Terre*. Il convient aux passions brutales et déchirantes, par ces mêmes dissonnances, par ces timbres stridents qui traversent l'action, mais il n'est pas encore intimement uni à l'homme, il le néglige, et en fait un accident dans la nature et, ainsi, il entrave l'action qui est humaine avant tout.

Chose étrange ! dans la pensée de Wagner, la musique est esclave du drame ; de fait, dans la pratique, l'esclave prend sa revanche à l'orchestre : elle ne sert pas seulement de soutien à l'action, elle la domine, elle la *guide par ses motifs* et fait oublier le poème, qui ressemble trop à un récitatif, et non à une action entraînante que précipitent encore les actions extérieures. Ajoutons toutefois que cette orchestration forme à elle seule un tout complet d'une beauté presque sans rivale ; et que si la forme Wagnérienne, telle que nous pouvons la juger en France, n'est pas le dernier mot du drame lyrique, elle est une des voies qui nous y conduira sûrement. Wagner a poussé jusqu'au merveilleux l'art symphonique ; il accorde une grande place au poème ; il réforme en quelque sorte l'acoustique théâtrale ; il trace à la langue musicale une voie nouvelle et vraie, en traduisant les passions fortes et le *langage lyrique* par des intervalles rapprochés et souvent par des dissonnances ; ainsi, comme il le déclare lui-même, il tente de réunir *tous les arts* dans un idéal suprême pour lui, idéal qui est le drame musical. Cette théorie peut certainement être soutenue, mais le maître ne la met pas toujours en pratique, de façon à la faire accepter. Les moyens expressifs : orchestration, poème lyrique, ne sont pas employés dans une parfaite *mesure*. L'orchestre qui, chez Wagner, remplace le chœur antique, parle trop haut ; du reste, au premier

acte, la majesté sombre du début opposée à l'éclat fulgurant du *final* produit un effet d'incroyable puissance et d'exaltation printanière d'une grâce inimitable !

Au troisième acte, dans la chevauchée des Walkyries, l'impression de sauvage grandeur, dans un rythme original, est éprouvée par tous.

A noter : pas un ensemble, pas un chœur dans cette partition à l'exception du chœur des Walkyries ; ceci nous paraît une faute ; nous le démontrerons tout à l'heure. *Delmas* en Jupiter et *Bréval* (Brunehilde) ont eu les honneurs de la soirée. Madame *Caron* paraissait un peu fatiguée, ce qui n'a rien d'étonnant; son rôle est écrasant. Elle a rendu avec charme ainsi que *Van Dyck* la scène d'amour (je ne dis pas le duo) du premier acte.

Pour conclure : nous pensons avec Wagner que le chant ne doit pas régner en maitre *absolu* dans le drame lyrique ; mais comme il est l'expression la plus haute des émotions qui agitent les personnages ; comme il se produit naturellement dans l'exaltation, il doit s'associer au poème dans une très large mesure, tandis que l'orchestre qui représente soit le bruit des foules, soit le murmure des flots, soit les vagissements multiples de la nature, soit dans l'espèce le chant des Walkyries, doit demeurer, dans le lointain, le vague et le mystère où ces bruits se produisent ordinairement, et qui conviennent du reste aux actions secondaires. Mettre au second plan la mélodie vocale qui est l'écho direct de l'âme humaine, pour noyer le poème dans des flots symphoniques qui donnent seulement l'expression au second degré, serait œuvre barbare.

Partout où l'homme paraît, sa voix qui a servi de modèle à tous les instruments, doit prédominer. A lui surtout, et avant tout, appartient d'exprimer pleinement l'idée du drame lyrique. Quand le tigre rugit dans la forêt, il exprime clairement ses fauves amours, ses douleurs et ses colères ; il les exprime non par des récitatifs monotones, mais par des tonalités variées et jusqu'à un certain point rhythmées. Sa voix puissante domine le murmure des arbres dans la forêt, le bruit du vent, le grondement de l'orage, parfois elle se mêle avec les rauques accents de la femelle ; et dans ses luttes avec les autres fauves un *duo* effrayant, un *trio*, un ensemble terrible et magnifique emplit l'étendue de ses sonorités puissantes. De même dans la passion l'homme exprime l'*idée* avec une souveraine énergie vocale. Quand il lutte dans l'amour ou la haine ses accents se *mêlent* se *confondent* en tendresse infinie, en sauvage colère, en sombre désespoir. Mariées ainsi dans un concert sublime, les voix humaines vibrent, résonnent, se rencontrent, se choquent, et

acquièrent par leur réunion leur maximum de beauté sonore, comme plus tard les peuples acquierront par l'Union fraternelle leur maximum de perfectionnement physique et moral. Devant cette manifestation suprême de la beauté vocale la nature et ses indistincts vagissements ne disparaissent pas : mais ils servent d'ornement, de cortège à la voix humaine sans la *remplacer jamais.*

Un ensemble d'instruments, quelle que soit la richese de ses timbres, ne remplace pas un ensemble choral ; les instruments ont plus de puissance et moins de charme ; et quand on voudra exprimer leur valeur dernière on dira : « ils rappellent la voix humaine. » Laissons donc au drame lyrique cette voix vivante, cette chair palpitante, cette tonique par excellence que la symphonie tente d'étouffer sous son bois, ses cuivres et ses archets, et qui seule peut faire vibrer avec le poème, avec le *drame lyrique* toute la gamme des passions. Mieux que l'*épée* la voix humaine brisera l'*anneau de Niebelung*, et remplacera par l'amour, la soif de l'Or.

GERVAISE.

REVUE DES REVUES

Nous avons été les premiers, avec M. Delahaye (1), à signaler en France, dans les pages de ce recueil, l'importance de la protection du travail, à une époque où l'opinion n'accordait pas à cette question l'attention passionnée qu'elle lui a prêtée depuis. Dès 1886, dans une série d'études consacrées à légitimer le principe de l'intervention législative dans le contrat de travail et à montrer les résultats bienfaisants de cette immixtion des pouvoirs publics dans le domaine économique, nous soutenions une thèse qui, à son apparition, eut le don de provoquer, à la fois les sarcasmes des économistes, les critiques peu bienveillantes de certains socialistes et l'incrédulité des hommes impartiaux qui étudiaient la question de bonne foi. Cette thèse peut se résumer dans la proposition suivante : La prospérité industrielle d'un pays et le taux du profit réalisé par sa classe capitaliste sont en raison directe des courtes journées de travail et des hauts salaires — D'où il suivait à nos yeux, que la classe capitaliste pouvait et même devait réaliser la réforme qui fait l'objet de la manifestation annuelle du 1er mai, sans avoir à redouter le déficit dont elle se croit menacée dans ses profits ; que le caractère international des revendications du 1er mai, tout en conservant sa haute valeur morale de propagande et de solidarité ouvrière, n'est plus indispensable pour permettre d'appliquer les nouvelles conditions de travail. Car la hausse des salaires et la réduction de la journée, réclamées par les travailleurs des Deux-Mondes, n'étant plus considérées comme des

(1) Membre du Conseil supérieur du travail. Voir son article sur la *Journée de huit heures*, dans la Revue de 1886.

causes irrémédiables d'infériorité industrielle, comme une charge surajoutée à celles qui grèvent déjà la production, il est évident que n'importe quel pays peut réaliser cette nouvelle organisation du travail, sans attendre qu'il plaise aux nations voisines de procéder à une modification industrielle identique.

Ainsi envisagée, la conquête de la journée de huit heures perd singulièrement de la signification révolutionnaire et d'expropriation partielle que certains socialistes s'efforcent, bien à tort, de lui donner : et comme on est un peu disposé, en France, à juger de l'efficacité d'une mesure sociale aux apparences subversives qu'elle présente ou à la multiplicité des obstacles qu'elle rencontre, nos constatations désappointaient plus d'un révolutionnaire, étonné que les revendications du 1er mai « ce ne fut que ça » — « La réduction du temps de travail, disions-« nous, accroîtra les profits capitalistes dans une proportion « à peu près égale à celle de l'augmentation des salaires. Elle « ne changera rien à la situation respective des deux classes en « présence. Mais les nouvelles conditions de travail auront « l'inestimable avantage de fournir aux prolétariats les moyens « de développement intellectuels et moraux qui leur font défaut « aujourd'hui (1) ».

Les économistes, naturellement, traitèrent cette opinion par dessus la jambe ; d'autres, tout en constatant que nous fournissions à l'appui un faisceau de faits de nature à provoquer la réflexion, se refusaient à partager les conclusions que nous en tirions. C'est ainsi que notre excellent ami et collaborateur Boilley consacrait à Delahaye et à nous, deux chapitres de son livre la *Législation internationale du travail*, pour réfuter nos conclusions.

Malgré la longue résistance rencontrée chez des contradicteurs si nombreux et obéissants à des mobiles divers, nous avons la satisfaction de constater que l'on envisage de plus en plus la protection légale du travail sous le même jour que nous. Nous avons même vu M. de Mun, qui, au début, croyait à la nécessité de généraliser internationalement la réduction de la journée de travail et qui avait même déposé un projet de loi dans ce sens, à la Chambre, abandonner cette thèse en 1890 et se rallier à la nôtre, en invoquant les faits par nous mis en lumière dans une série de publications précédentes.

Malgré ces adhésions, cependant, on n'en continue pas moins

---

(1) Voir, notamment, notre rapide étude d'ensemble dans la *Revue Socialiste* de 1890, tome XI, pp. 370-408, à l'occasion de la première manifestation du 1er mai.

à traiter couramment de paradoxe l'assertion que l'on peut réduire à 9 heures ou à 8 heures la durée de la journée de travail sans aggraver les conditions industrielles du pays où cette réforme sera réalisée. Les économistes, surtout qui seraient tenus pourtant d'être un peu au courant de ces questions, raisonnent sur les revendications du 1er Mai, comme si la diminution du nombre d'heures de travail devait entraîner une diminution correspondante de la production. A ces économistes qui ferment les yeux et se bouchent les oreilles, à tous ceux qui mettent en doute l'exactitude des propositions énoncées plus haut, nous conseillons de lire l'article publié dans le dernier numéro de la *Revue de l'Economie Politique* par M. Lujo Brentano, professeur d'économie politique à Munich, sur la *durée du travail et sa productivité.*

M. Lujo Brentano professe depuis plus de vingt ans l'opinion qu'il y a une conciliation constante entre les hauts salaires, la courte journée de travail et la prospérité industrielle. Dans l'article consacré à l'examen de cette question, et qui tient plus de cinquante pages de la *Revue d'Economie Politique*, le professeur allemand a accumulé une masse énorme de faits, nouveaux ou anciens, la plupart inédits ou peu connus, après lesquels il nous paraît que le procès est définitivement jugé — j'en appelle au témoignage de l'ami Boilley lui-même, que je sais de trop bonne foi pour hésiter à s'incliner devant l'évidence...

On comprend que je ne puis résumer en deux ou trois pages les cinquante de chiffres que publie la *Revue d'Economie Politique*. Je me bornerai donc à quelques faits typiques, pris dans la longue conversation de M. Brentano.

On a souvent invoqué en France, pour réfuter la théorie de la productivité ouvrière intensive sous le régime des courtes journées, l'exemple des mines prussiennes, où les inspecteurs des états auraient constaté qu'à la suite d'une réduction de la journée de travail. la production avait diminué. M. Lujo Brentano conteste le fait et prouve que les inspecteurs se sont trompés : dans certaines mines, le rendement augmentait en même temps que le temps de travail diminuait, dans d'autres, si un déficit s'est produit, il doit être attribué à des causes particulières mais étrangères à la réduction des heures de la journée. D'ailleurs, n'a-t-on pas vu en Angleterre et en Amérique, le progrès industriel, la prospérité des fabricants, suivre toujours les progrès faits par la diminution du temps de travail. L'expérience qu'a faite l'industrie textile anglaise, que la réduction de la journée a abouti à l'augmentation de la prodution nationale, a été reproduite plus tard dans d'autres branches d'industrie et dans tous les pays...

Les ouvriers anglais ont coutume de se moquer de la manière de travailler des Français qu'ils appellent un « amusement », et un amateur anglais qui avait dû s'engager vis-à-vis du gouvernement français à construire une partie des bateaux dont il s'était chargé en France, déclarait en 1886, que la cause de l'infériorité des ouvriers français par rapport aux Anglais, était la longueur de la journée de travail. Un inspecteur de la fabrique de machines de William Mather, à Salford, m'a déclaré à moi-même, en 1890, en présence d'un associé de la maison qu'il avait été occupé à Dresde, en Angleterre et en Amérique, que la plus grande productivité de l'ouvrier américain était l'effet de la réduction de sa journée ; qu'il avait observé à Salford un accroissement de productivité chaque fois qu'on avait travaillé moins longtemps ; qu'en Saxe, une principale cause de la moindre productivité était la longueur de la journée. En Australie, le mouvement en faveur de la journée de 8 heures fut puissamment appuyé par un entrepreneur, James Stephens, « qui déclara, après des essais tentés dans ses tuileries, que ses gens faisaient autant de travail en 8 heures qu'en 10. » On sait que la journée de huit heures s'est étendue à toutes les industries de ce pays et la production n'a pas eu à en souffrir ; au contraire, un accroissement de la productivité nationale a correspondu, là comme partout, à la réduction du travail quotidien. Le professeur Munro constate un phénomène absolument identique dans les mines de charbon en Angleterre. La production du charbon est montée, de 64 millions de tonnes en 1874 à 176 millions en 1889, en même temps que la réduction de la journée s'effectuait progressivement jusqu'à n'atteindre plus que 7 h. $\frac{1}{2}$ à Durham, et 6 h. $\frac{1}{4}$ à Northumberland, y compris le temps nécessaire à l'entrée et à la sortie. Aux Etats-Unis, après la loi des 10 heures adoptée en 1874 au Massachussets, le député libre-échangiste Edward Atkinson se plaignait que cette loi fut nuisible aux ouvriers, parce qu'elle les contraignait à travailler un onzième de moins que dans les autres Etats. Le bureau du travail de Massachussets, à la suite de cette protestation fit une enquête sur les conséquences de l'application de la loi de 1874 et les conclusions auxquelles il aboutit furent les suivantes : « Le Massachussets, en 10 heures, par homme, par métier et par journée, livre autant de produits du même genre que d'autres en 11 ou encore plus d'heures, et les salaires y sont aussi élevés, sinon plus, que dans les Etats à plus longue journée. » La Chambre de commerce de Stuttgard, dans un rapport de 1890, signale le fait suivant : « Il y a déjà cinq ans, raconte un fabricant, de corsets que, tandis que nous faisions travailler auparavant 11 heu-

res et plus encore par jour, nous sommes retournés à une journée de 10 heures (avec deux pauses d'une demi-heure avant et après-midi); nous trouvons que nos ouvrières, par un travail suivi de 10 heures, respectivement de 9 heures, sont beaucoup plus capables de travailler que pendant une journée plus longue. » En Septembre 1892. M. Allan, propriétaire de la fabrique de machines *Scotia Engine Works*, à Sunderland, déclarait dans une lettre qui a fait le tour de la presse anglaise qu'il avait obtenu une augmentation de production, en réduisant la journée de ses ouvriers à 8 heures.

Je prends au hasard, dans l'amas de faits recueillis par M. Lujo Brentano. Le lecteur de la *Revue Socialiste* pourra se faire une idée, par ces rapides extraits, de l'étendue de la documentation sur laquelle l'économiste allemand se base pour soutenir que la productivité de la main-d'œuvre ouvrière est en raison inverse de sa durée.

Voici encore quelques chiffres comparatifs :

PROGRÈS DE LA FILATURE DU COTON EN ANGLETERRE

PÉRIODES	Production annuelle de fil en 1000 livres	Production de fil par ouvrier en livres	Frais de travail par livre de fil		Salaire moyen annuel de l'ouvrier	
1844-46	523.300	2.754	2 s.	3 d.	28 £	12 s.
1859-61	910.000	3.671	2	1	32	10
1880-82	1.324.900	5.520	1	9	44	4

De 1844 à 1882, la durée de la journée a été excessivement réduite et le parlement a émis de nombreux bills restreignant également l'exploitation de la femme et de l'enfant.

PROGRÈS DU TISSAGE DU COTON EN ANGLETERRE

PÉRIODES	Product. totale de tissus de coton en 1000 livres	Production par ouvrier en livres	Frais de travail par livre		Salaire annuel par ouvrier	
1844-46	348.110	1.658	3 s.	5 d.	24 £	10 s.
1859-61	650.870	3.206	2	9	30	15
1880-82	993.540	4.959	2	3	39	»

Comme pour l'industrie précédente, l'accroissement de la productivité et la diminution des frais de travail suivent la diminution des heures de travail et l'augmentation du salaire.

L'article de M. Lujo Brentano s'attache surtout à établir que l'opinion répandue en Allemagne, d'après laquelle ce pays jouirait des conditions industrielles avantageuses par suite de la longueur de ses journées de travail et du bon salaire aux ouvriers,

est un préjugé nuisible au développement économique de sa patrie et à l'appui, il montre, dans le tableau suivant, la supériorité des courtes journées et des salaires.

	Production par semaine, par tisseurs en Yards	Frais par Yard	Durée de la journée	Salaire hebdomadaire de l'ouvrier	
Allemagne..	466	0.303	12 heures	11 s.	8 *d.*
Angleterre..	706	0.275	9 »	16	3

L'auteur a prodigué ainsi les exemples et ses conclusions seront les nôtres, bien que nous eussions à présenter quelques réserves sur certaines déductions qu'il serait trop long de discuter ici : « C'est un des faits les plus réjouissants, dit-il en terminant, que la réforme sociale qui est appelée à élever à un niveau supérieur des millions d'individus, soit aussi le seul moyen de faire parvenir une nation à la plénitude de sa puissance économique et politique ».

Quel est l'avenir du Socialisme aux Etats-Unis ? S'il fallait en croire M. Paul de Rousier, qui s'est fait connaître récemment par son livre sur la *Vie Américaine*, le socialisme n'aurait aucune chance de succès de l'autre côté de l'Atlantique. C'est ce qu'il affirme dans un article : *La politique et l'état social aux Etats-Unis*, paru dans le dernier numéro de la SCIENCE SOCIALE (revue dissidente de l'école de Le Play). Malheureusement pour la thèse de notre auteur, son assertion paraît en contradiction formelle avec les faits contenus dans son étude, de sorte que je signale son article aux lecteurs de la *Revue Socialiste*, parce qu'il me semble contenir un témoignage précieux de la décadence des partis politiques et des progrès du socialisme aux Etats-Unis.

M. de Rousier retrace, en effet, dans cette étude rapide la situation respective des partis politiques en présence, et voici les conclusions auxquelles il se trouve amené : « le parti républicain écrasé par l'élection de Cleveland et la majorité formidable que les démocrates ont obtenu sur lui, est un parti fini ». L'auteur rappelle ses titres historiques, les services rendus au pays, quand il supprima l'esclavage et contraignit les démocrates rebelles à respecter le parti fédéral. Il énumère ensuite succinctement les fautes, les abus de toute nature que ce parti commit au lendemain de sa victoire et l'explosion d'honnêteté publique qui a récemment précipité sa chute. Pour M. de Rousier, ce n'est pas une défaite qui a atteint le *grand old party*, le grand vieux parti, aux élections présidentielles de 1892, mais un arrêt de

mort. Les républicains ont vécu, croit le rédacteur de la *Science Sociale.*

Mais le parti des démocrates n'a pas lieu de considérer avec trop d'orgueil l'écrasement de ses adversaires traditionnels, car lui aussi, est fortement atteint, pense M. de Rousier. Il périra de l'excès même de sa victoire et de l'absence du parti républicain déconfit. La majorité des démocrates est une coalition d'intérêts et d'appétits, correspondant, quand elle s'est formée, aux intérêts supérieurs immédiats de l'Union, compromis par la politique économique du parti républicain. Cette coalition est appelée à se dissoudre, pour des motifs que M. de Rousier indique, mais qu'il serait trop long de rapporter ici.

Les deux grands partis politiques des Etats-Unis désorganisés, que reste-t-il donc ? Evidemment, le troisième parti, né d'hier, le parti populaire, "*People's party*" ou *populite*, d'après le néologisme de la dernière campagne électorale. Ce parti du peuple s'est affirmé, pour la première fois, aux dernières élections et a obtenu une trentaine de voix sur les 444 délégués présidentiels. Numériquement c'est peu — un quinzième à peine de la délégation. Politiquement c'est beaucoup, et l'évènement, nous dit M. de Rousier, à qui la gravité du fait n'échappe pas, « a fortement impressionné l'opinion ». Voici comment notre auteur résume le programme politique et social du *People's party:*

Ses revendications « se fondant principalement, dit-il, sur l'indifférence des anciens partis aux souffrances du peuple, aucun ne s'occupe de ses véritables intérêts, la question des tarifs les absorbe complètement. Tel est le grand reproche. — En plus, tous les deux favorisent les monopoles et l'accaparement des chemins de fer, des télégraphes, des téléphones par de riches particuliers. Enfin, le pouvoir judiciaire tyrannise le peuple. Grâce au privilège d'interpréter les lois que leur reconnait la Constitution, les juges se moquent des lois faites par le peuple et jugent suivant l'intérêt des gens riches qui les corrompent.— En conséquence, le parti du peuple demande que le gouvernement acquière et exploite les chemins de fer, les télégraphes et les téléphones et qu'il organise un referendum populaire pour reviser la Constitution en ce qui concerne le pouvoir judiciaire. »

Au caractère précis et limité de ces revendications. embrassant deux ou trois points seulement, on reconnait l'esprit anglo-saxon des rédacteurs de ce programme mesuré, circonspect, prudent à l'excès. Et, en effet, le parti populaire, nous explique M. de Rousier, est surtout recruté parmi les *Chevaliers du Travail* et l'*Alliance des Fermiers*. M. Henry George avait essayé, il y a trois ou quatre ans, de grouper un parti du peuple,

plus exactement *Labor party*, sur la plateforme de sa fameuse taxe unique — *the single tax platform* — mais cet embryon de parti n'a pas tardé à se disperser, tandis que le *populite*, qui s'est affirmé aux dernières élections présidentielles, ne cesse de progresser. M. de Rousier, après nous avoir donné tous ces renseignements, s'empresse d'ajouter qu'il ne redoute pas le péril socialiste pour un pays habitué depuis de longues années à la pratique la plus large du *Self government*. Cependant, puisque le parti républicain a reçu le coup de grâce des amis de M. Cleveland, que ceux-ci, d'autre part, épuisés, semble-t-il, par l'effort de la victoire, sont à la veille de disparaître, ainsi que leurs rivaux occis, seul le *People's party* ne semble pas menacé dans son existence. Qui peut dire, dès lors, le développement que l'avenir lui réserve?

— Vous autres, Européens, me disait il y a six ans Lawrence Gronlund, vous êtes trop empêtrés dans vos vieilles formes économiques usées et vos petites sociétés bourgeoises, pour réaliser promptement et sans le secours de l'exemple, l'organisation socialiste que le nouveau mode de production élabore. C'est à nous, citoyens des Etats-Unis qu'appartiendra l'insigne honneur d'entrer les premiers dans l'œuvre des temps nouveaux, vers laquelle nous poussent les progrès irrésistibles de notre civilisation...

En suivant tous les évènements qui se sont succédé aux Etats-Unis depuis six ans, cette affirmation de Gronlund m'est souvent revenue à la mémoire, et j'y pensais encore tantôt, en lisant dans l'article de M. de Rousier, l'énumération des causes qui précipitent la chute des deux grands partis traditionnels de l'Union. Reste le « *People's party*. » Je suis convaincu que dans quelques années il fera parler de lui, dans cette vieille Europe trop indifférente à ce qui se passe de l'autre coté de l'Atlantique.

Gustave Rouanet.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Le *Standard* et la *Kolnische Zeitung* étudient à des points de vue différents les rapports de la Papauté et de l'Empire. Il s'agit des récentes entrevues entre Guillaume II et Léon XIII. Le *Standard*, organe anglican, se désintéresse, au fond, de la question religieuse. La question politique seule le préoccupe avec la question sociale qui est dernière. Il signale, sans y trop insister, les allusions faites à la restauration du pouvoir temporel des papes, et les avances très voilées sur la réintégration de l'ordre des jésuites dans l'Empire allemand. Ces deux points, pouvoir temporel, jésuites, n'ont pas été expressément touchés dans les entrevues entre le Pape et l'Empereur, c'était la pensée de derrière la tête. Le *Standard* croit pouvoir conclure qu'aucun marché ferme n'est intervenu entre les deux partis : le Sacerdoce et l'Empire. La *Kolnische Zeitung* va plus loin. Elle rapporte, en les plaisantant à la façon allemande, c'est-à-dire avec citations de Gœthe à l'appui, les ouvertures faites au Pape, non par Guillaume II, empereur d'Allemagne, mais par de bénévoles visiteurs au Vatican, reporters attitrés du *Figaro* et du *Journal*.

Il s'agirait de la neutralisation de l'Alsace-Lorraine qui deviendrait Etat pontifical et d'un projet de désarmement à l'amiable : la France et l'Allemagne s'engageraient à n'avoir que 200.000 hommes sous les armes, l'Italie et l'Autriche-Hongrie 100,000, ainsi du reste. C'est déjà un beau denier militaire. Il semble bien que, plaisanterie à part, la *Gazette de Cologne* ait raison. Ce n'est point par entente entre le Sacerdoce et l'Empire, mais par l'organisation des forces socialistes que le désarmement s'imposera, non pas un désarmement de canons et de fusils — à quoi bon ? — mais un désarmement cérébral : l'impossibilité de

déclarer la guerre sans déchaîner des catastrophes. Ce serait là l'utopie de la paix universelle où les loups font bon ménage avec les moutons, où les vieilles maladies de l'humanité sont radicalement guéries. C'est un fait : la guerre sera envisagée de moins en moins légèrement par les souverains, parce que la guerre politique n'est qu'une préface : c'est aujourd'hui la déclaration de la guerre sociale.



Le bill du « Home Rule » a été voté à la seconde lecture par la Chambre des Communes. Les journaux anglais *Times*, *Daily Telegraph*, *Standard*, *Daily News*, sont pleins de détails au sujet des amendements annoncés pour la troisième lecture. Ces amendement pleuvent. Prenons-en quelques-uns au hasard. Ils ne remplissent pas moins, d'après le *Times*, de 28 pages in-folio, et sont actuellement au nombre de 127. Parmi ces amendements, 62 ont trait à la proportion des représentants irlandais à Westminster. La question de la « proportion » joue à peu près le même rôle, toutes différences mises à part, que la « représentation » du Tiers aux États de 1789.

Un des amendements les plus curieux est celui de M. Tomlison. Il porte, en résumé, que l'Irlande sera mise à l'index pour toutes les questions coloniales qui intéressent « l'Empire » (notons ce mot d'Empire et de Parlement impérial qui fait, pour la première fois, croyons-nous, son apparition en Angleterre).

Un autre amendement de M. Ambrose est intéressant aussi. Il établit la « faculté d'option ». voici de quoi il s'agit : Les Comtés Irlandais auront, à une date déterminée, à faire option, par oui ou non. C'est-à-dire qu'ils seront libres d'accepter la représentation irlandaise ou de la rejeter. Ils nommeront ou ne nommeront pas, à leur choix, de députés au Parlement irlandais. Que de complications! Ce n'est pas tout. Le colonel Howard Vincent va plus loin. Il propose une rigoureuse statistique. Après bien des calculs il tient pour la proportion de 3 pour 100. Expliquons cela, car c'est très compliqué. Il s'agit de proportionner exactement la représentation irlandaise à la Chambre Impériale des Communes, non pas au nombre d'habitants, mais à la somme de contributions fournie aux frais généraux de l'Empire. La contribution de l'Irlande est environ 3 p. 100. D'où cette conclusion statistique : qu'au lieu de 80 membres, l'Irlande n'a droit qu'à 19 membres $\frac{2}{3}$, autant dire 20 membres. Le *Times*, à qui nous empruntons ces détails, en donne bien d'autres, et beaucoup plus amusants. Mais il faut s'en tenir aux choses à peu près sérieuses.



Il *Secolo* de Milan fournit, dans le courant d'Avril, des détails très circonstanciés et de curieuses indications sur les entrevues de Guillaume II et de Léon XIII : à noter surtout un article de Dobelli : « Guillaume II et le Vatican ». Il y est fait un historique très complet des relations de la papauté et de l'Empire. L'article abonde en intéressantes anecdotes.

***

La *Critica Sociale* de Milan, numéros d'Avril, donne d'intéressantes études : « La Belgique en flamme » de Filippo Turati. — « Notre enquête rurale » — « Droit naturel ou Droit positif? », de Lucio. — « Le passé et l'avenir de la lutte des classes en Angleterre », de Giuseppe Salvioli.— « La peur de l'Etat », de A. Morandotti.— « Deux précurseurs : Vincenzo Russo et Federico Filippi », de de Marinis, Colombo et Lazzari.— «Une critique des derniers livres de Sighele et de Lombroso », par Zerboglio.

Les critiques faites à l'école lombrosienne sont les mêmes qui ont été faites, à tant de reprises, ici même ; synthèse de documents d'un extraordinaire mérite, grande pauvreté philosophique. Les articles sur « le passé et l'avenir de la lutte des classes » et sur « la peur de l'Etat » sont d'excellents morceaux de philosophie sociale. Nous regrettons de ne pouvoir les traduire intégralement ici. Ils en valent la peine. Mais ils expriment des idées déjà défendues. Les monographies de Vincenzo Rosso et de Federico Filippi sont des nouveautés historiques. Ce sont des « gloires inconnues ». Il est bon de les faire connaitre. Vincenzo Russo fut un des précurseurs, avec Robespierre et Babeuf, de l'idée sociale moderne — négation de l'individualisme, affirmation d'un ordre social fondé sur la collaboration des travailleurs et la propriété collective. Il reste une des plus belles figures de la République parthenopéenne (1799).L'Italie va lui élever deux bustes, à Palermo, lieu de sa naissance, à Naples, lieu de sa mort.

Federico Filippi est un contemporain de la génération de 1818. Il vit à Carrù dans la vallée du haut Tanaro. Il a collaboré à la *Fratellanza* et à la *Ragione* de Turin (1855-1856) et a défendu les doctrines socialistes, celles de Karl Marx, entre autres, contre les C. Say, les Bastiat et les P. Leroy-Beaulieu. Ses principaux ouvrages sont des pamphlets victorieux sur la *Liberté de l'Usure* et la *Productivité du Capital* — titres ironiques — et sur le *Dieu de Mazzini et les hommes de travail* (1871). C'est un polémiste.

***

La *Gazette de Cologne*, pendant la période de mai, nous apporte le compte-rendu détaillé des débats sur la loi militaire, sur la dissolution. Des opinions contradictoires qui se sont fait jour, on peut en tirer quelque lumière.

Les journaux anglais le *Times*, le *Standard*, quoiqu'hostiles au socialisme, ne peuvent s'empêcher de mettre en relief la conclusion qui se dégage de ces prémisses un peu obscures. Un mouvement séparatiste se fait jour en Allemagne. Il ne durera pas. Il ne peut pas durer. Le fait des grandes nationalités est un fait accompli ; il n'y a plus à revenir. Ni la Bavière, ni le Wurtenberg, malgré les menaces de l'opinion, ne se sépareront de l'Empire allemand. Mais ce qu'il faut retenir de cette très vive campagne de presse et de réunions publiques, c'est que la Nation allemande doit succéder, à plus bref délai qu'on ne pense, à l'Empire allemand. C'est sur la base solide des nationalités que s'élèvera l'édifice socialiste. On a souvent reproché aux socialistes — si toutefois c'est un reproche — de négliger le facteur « nationalité » dans leurs combinaisons.

Ce reproche ne peut être adressé au socialisme allemand. Les chefs du parti se sont très nettement prononcés sur ce point. On les a même, à ce propos, accusés de contradictions. Contradiction ou non, c'est un fait historique à enregistrer. En France, nationalité très constituée, de pareils problèmes ne se posent pas pratiquement. C'est un sujet de discussion académique. Et pourtant, même en France, de sérieux esprits ont insisté sur cette loi : que la consolidation des grandes nationalités, allemande, italienne, est un préliminaire indispensable de la révolution sociale. Les États-Unis d'Europe, comme on dit, supposent des groupements préalables. G. Rouanet, ici même, et ailleurs A. Espinas, ont fortement exprimé cette loi de sociologie, que nous croyons fondamentale.



Le *Giornale degli Economisti*, publie, dans son fascicule de mai, une étude sur les « Monts-de-Piété en Italie », de P. Sitta, les « bases économiques du droit », de A. Loria. C'est en Italie qu'ont été, pour la première fois, institués les Monts-de-Piété. Ils sont encore aujourd'hui ce qu'ils étaient à l'origine. C'est un fait connu de tous, qu'ils sont tout le contraire d'une institution de solidarité sociale. Ils ne servent qu'aux gens relativement riches. Pour les pauvres, c'est l'exploitation de la misère. Les preuves de ces deux lois surabondent dans les statistiques. D'où la nécessité d'une intervention des pouvoirs publics, d'une loi

qui remanie de fond en comble les bases du prêt. Un petit point de détail curieux que soulève la question des Monts-de-Piété est leur caractère, en Italie surtout, de restitution de recel. L'auteur conclut en ces termes « C'est à l'autorité publique qu'incombe « le devoir de veiller sérieusement sur les conditions de prêt, « sur les intermédiaires, sur les acheteurs et marchands de « reconnaissances, afin que l'institution des Monts-de-Piété, cesse « d'être ce qu'elle est : une institution de brigandage légal ».

*
* *

Les bases économiques du droit, dans la même revue, sont la préface de la Théorie économique de la constitution politique, d'A. Loria, traduction française. L'auteur montre que le Droit, comme institution de répression, est une suite logique du système capitaliste. Il suit l'histoire du Droit dans ses transformations. Il soumet à une analyse critique les ouvrages de Vanni, de Maire, de Fustel de Coulanges, de Lassalle, de Jhering, de Ferri, de Degreef. On peut contester, au point de vue socialiste, la définition que l'auteur donne du Droit « Le droit est toujours un instrument de grande puissance pour mettre un frein aux actions en retour des travailleurs et pour assurer la persistance et le développement de la propriété ». Mais il semble qu'on puisse souscrire par réserve à cette affirmation fondamentale que « le Droit ne fait que refléter, loin de les diriger, les faits et les rapports économiques ».

*
* *

La *Rivista Internazionale* est, comme son sous-titre l'indique, une revue de l'union catholique pour le développement des études sociales en Italie. Les articles historiques y sont sérieusement documentés, et, sans adhérer toujours aux conclusions, on peut y faire son profit. Le professeur Olivi donne, dans le numéro dernier, une importante étude sur « Une idée du droit des gens aux moyen-âge ». Les entreprises de Charlemagne, son union avec la papauté, les luttes du Sacerdoce et de l'Empire sont éclairées par l'auteur d'un jour nouveau. Le Pape et l'Empereur, ont été heurtés l'un contre l'autre par Victor Hugo et son école, sans qu'il jaillit du heurt beaucoup de clarté. Il est certain que l'Empire et la Papauté conçurent une sorte de droit des gens et tentèrent, tantôt de concert, tantôt en opposition l'un avec l'autre, de faire de cette conception une réalité. Si l'on n'y introduit pas cette idée philosophique, toute cette histoire du moyen-âge n'est qu'un indéchiffrable chaos.

*
* *

La même *Rivista Internazionale* consacre mensuellement une bonne moitié de son numéro à une revue des périodiques étrangers, très complète et très impartialement faite. C'est une mine précieuse de bons renseignements.



Dans la *Critica Sociale*, numéro de mai, Vittorio Lollini dégage, en termes d'une parfaite précision, la morale, ou plutôt, comme il s'exprime, la finalité du 1er Mai. Il ne s'agit pas de parade locale, quoique la parade, même locale, ait du bon, mais d'une organisation spontanée de l'internationalisme européen. Vu par le petit bout de la lorgnette, et dans chaque ville en particulier, le 1er Mai peut prêter à rire à ceux qui ont le rire, non pas seulement facile, mais imbécile. Considérée par l'autre bout, le grand bout, la manifestation du 1er Mai prend une portée que seuls les esprits fermés se refusent à concevoir. La conclusion philosophique de l'article est formulée en ces termes : « Le « 1er Mai est la manifestation pratique de la solidarité sociale, « à travers le temps et l'espace. La loi suprême et universelle « des sociétés est, en fait, non la lutte pour la vie, mais l'asso- « ciation pour la vie ». Et cette association rompt toutes les frontières. Le 1er Mai c'est l'internationale en possession de ses organes militants et de ses fêtes. Eglise militante d'abord, église triomphante ensuite.



La même, *Critica Sociale*, donne un excellent article de Filippo Turati sur ce sujet « Socialisme étranger et Socialisme italien ». Une manœuvre classique de l'économie politique bourgeoise y est dénoncée. Elle consiste à louer le socialisme étranger, avec restrictions bien entendu, mais sans acrimonie manifeste, à vilipender le socialisme du pays même où l'on se trouve, sans retenue et sans pudeur. Très bonne observation psychologique que l'auteur résume en ces termes : « Que de magistrats et de journalistes qui affectent dans leurs « discours ou dans leurs articles de revue une extraordinaire « déférence pour les maîtres du socialisme allemand ou anglais « ou américain — sans avoir lu un mot de leurs œuvres, cela « s'entend — et qui traitent les socialistes de leur pays, non « moins savants et non moins dévoués d'ailleurs que les autres, « de scélérats, d'imbéciles, de fauteurs de guerre civile ». Cette attitude est illogique, absurde, grotesque. C'est de la grosse comédie, mais c'est de la grosse comédie qui réussit à coup sûr.



Le *Neue Zeit* et la *Freie Bühne*, continuent la série de leurs articles philosophiques, artistiques et littéraires. Ce sont deux revues qui, malgré ou plutôt à cause de leur caractère artiste, servent très efficacement le mouvement socialiste.



Le *Justice*, de Londres, dans son numéro de Mai, rend compte des progrès de la « Social Democratic Federation ».

On remarquera surtout un article de S. Stepniak, l'auteur bien connu de la *Russie souterraine*. Il est intitulé : « La Révolution Sociale et l'intervention de l'Etat ». L'auteur ne fait pas partie expressément de la S. D. F., c'est un observateur indépendant, un franc-tireur. Il en faut de cette sorte. Invité par le journal *Justice*, à donner librement son avis sur les rapports de la Révolution sociale et du Socialisme d'Etat, il établit une comparaison intéressante entre les mœurs socialistes des différents pays d'Europe. Il note en brefs résumés la caractéristique du socialisme anglais, du socialisme allemand, du socialisme français. Retenons surtout ce qu'il dit de l'Angleterre : « Les « Anglais ont une sorte d'aversion organique et de répugnance « intellectuelle pour les idées pures. Il suffit qu'une doctrine « soit logiquement irréprochable pour qu'elle leur paraisse « impraticable. Ils ont besoin de compromis et de mixtures. Le « socialisme anglais s'est adapté à ce goût. Il fournit de nom- « breux exemples d'analyses assez bizarres, à première vue, « pour un étranger du moins : philanthropie chrétienne, trade- « unionisme, radicalisme, tous teintés de socialisme. La somme « de socialisme vrai qu'on peut extraire de ces composés étran- « ges est de beaucoup plus considérable que le socialisme à l'état « pur. C'est ainsi que les mines de houille à composition très « variée renferment au total, incomparablement plus de carbone « que les mines de diamant. En dehors de ce caractère compo- « site, véritable amalgame, le socialisme anglais présente une « autre particularité remarquable ; c'est son extrême «pacificité» « si l'on peut s'exprimer ainsi ».

L'auteur compare ensuite au socialisme anglais les socialismes allemand et français. Il remarque que, pour avoir du bon, le socialisme à forme pacifique et évolutive, ne répond peut-être pas aux évènements qui se préparent. L'esprit révolutionnaire français, malgré ses à-coup et les réactions fatales qu'il amène, est peut-être plus propre qu'aucun autre à hâter la transformation sociale.

Stepniak conclut en disant « que le Socialisme d'Etat, l'in-

« tervention des pouvoirs publics est le seul remède, on ne dit « pas contre une révolution générale, mais contre une brusque « transformation de la méthode évolutive anglaise en fait de « guerre sociale ».



Sous ce titre « de 1er mai en 1er mai », le *Wolkstimme* de Magdebourg, fait une revue complète des progrès du socialisme dans tous les pays. Notons ce qu'il dit de la France : « La social « démocratie de France peut jeter en arrière un regard de satis- « faction sur l'année qui vient de s'écouler. Le but est l'union « harmonique de toutes les forces socialistes, malgré les diffé- « rences de partis et de groupe. A la joie de tous leurs frères, « la France, plus que tout autre pays, s'est rapprochée de ce « grand but. » L'auteur cite l'exemple très frappant de la communion d'efforts, on ne dit pas tout à fait d'idées, qui réunit les hommes d'origines et de tendances aussi diverses que Jules Guesde, Jaurès, Millerand, Malon.



Dans la même *Wolkstimme*, une intéressante suite d'articles de Max Zetterbaum sur la « lutte des classes chez les Juifs ». L'auteur combat le préjugé de la « juiverie ». Il montre, documents statistiques en mains, combien est simpliste et fausse la conception renouvelée du moyen-age du sémitisme et de l'anti-sémitisme. Il fait le relevé des forces socialistes dans l'enceinte de la « juiverie ». Il y a un sémitisme capitaliste, mais on oublie trop l'immense appoint qu'apporte, au socialisme, en Allemagne surtout et aux Etats-Unis, toute la petite main d'œuvre et tout le petit commerce juif. C'est par milliers d'adhérents que se comptent, en Allemagne, les affiliés juifs à des organisations socialistes. Aux Etats-Unis, à New-York, par exemple, les juifs ont fondé un journal qui prospère : La *Gazette Juive des Travailleurs*. On peut estimer les adhérents à 10.000. A Londres même, plus de 20,000 travailleurs juifs sont organisés. Ils ont un journal très bien rédigé : Le *Monde Libre*. Voilà qui doit rectifier nos idées un peu sommaires sur le sémitisme et l'anti-sémitisme.

Pierre Boz.



MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Sommaire. — *France* : Trois discours. — L'Anniversaire de la « Semaine Sanglante ». — Deux Ordres du Jour. — Le mouvement socialiste au Quartier Latin. — Les propriétaires chrétiens. — Le Congrès des Chemins de Fer. — Les ouvriers et employés de l'Etat. — Les employés aux écritures. — Le Syndicat des Journalistes Socialistes. — *Belgique* : Le Congrès International des Mineurs. — *Hollande* : L'Internationale des Chemins de Fer. — *Angleterre* : L'Union socialiste. — Le Socialisme devant la Chambre des Communes. — *Suède* : La première Maison du Peuple. — Le Parlement du Suffrage Universel. — *Danemark* : Conseillers municipaux socialistes. — *Allemagne* : La Dissolution. — Le service pharmaceutique. — Les Accidents du Travail. — *Roumanie* : Le Congrès du Parti socialiste. — *Italie* : Agitation socialiste. — Un service public municipal. — *Suisse* : Une proposition socialiste. — Le Congrès de Bienne. — L'Assurance contre le Chômage. — Le Congrès de Zurich.

FRANCE

Trois Discours.— Quelques jours après le beau et chaleureux discours, tout empreint de « socialité », adressé par Zola à la jeunesse des Ecoles, M. Dupuy s'en est allé monter au Capitole de Toulouse, non pas pour présider des jeux floraux, mais pour présider à son ministère, et aussi pour présider à la virtuelle ouverture de la campagne électorale, nous allions écrire de la chasse électorale. Son étrange harangue aux chasseurs de sièges législatifs a fait le tour de la presse, qui a été unanime à ridiculiser le ton d'arrogante suffisance pris par l'orateur.

.... Nous voyons bien Ulysse chassé de la grotte de Calypso et remplacé par M. Dupuy, qui paraît bien décidé à y rester encore jusqu'à ce qu'un Mentor le jette à la mer. Mais, en attendant, nous

ne voyons pas trop l'avantage du changement. Comme le plus vulgaire opportuniste, le nouveau Télémaque se borne, en fait de réformes, à l'introduction, dans les lois ouvrières et fiscales, d'un vague coefficient d'humanité. Muet sur les plus importants problèmes politiques et économiques, tels que la question primordiale de la révision de la Constitution et le retour des monopoles à l'Etat, M. Dupuy s'est, en revanche, montré en véritable louvetier dans sa diatribe anti-socialiste. Encore tout fier des prouesses exécutées par sa police le Premier Mai, M. Dupuy a crié haro sur le sanglier socialiste. « C'est un ennemi public contre lequel se dressent et la propriété qu'il conteste et la loi qu'il méconnait. »

Ulysse n'avait jamais eu le verbe aussi audacieux. Mais, passons. Car le vrai discours-ministre n'a pas été prononcé à Toulouse, mais à Bordeaux, où M. Goblet a opposé à la politique conservatrice du Gouvernement, la politique du progrès résolue à reprendre la tâche interrompue et à réaliser les réformes politiques, sociales, économiques, financières et administratives, qui, de tout temps, ont été considérées comme constituant le programme nécessaire de la démocratie républicaine. M. Goblet a fort éloquemment convié les Socialistes à s'unir avec les Radicaux sur les questions qui leur sont communes : Révision de la Constitution de 1875 ; réforme de nos impôts par la substitution de l'impôt direct sur le capital et sur le revenu à la plupart des contributions existantes ; — vote des lois encore en discussion intéressant les travailleurs ; examen des questions de la Banque, des chemins de fer et des mines, et de cette question des huit heures sur laquelle l'Angleterre vient de nous devancer ; — vote de la loi des Associations que le Sénat vient d'élaborer et qui est la préparation nécessaire à la séparation des Eglises et de l'Etat ; — enfin, examen des projets de décentralisation.

Bien entendu pareil programme minimum ne satisfait pas les Socialistes. Mais toutes les difficultés en vue d'une entente pour une première étape réformiste sur les points communs finiront par se tasser. La fatalité des intérêts communs entraînera les dernières résistances, car elle est évidente, inéluctable la marche parallèle du Socialisme et du Radicalisme pendant la période électorale.

Dans son discours programme de Bordeaux, M. Goblet, beaucoup moins avancé que quelques-uns de ses amis, a personnellement et sans ambages répudié les trois principes fondamentaux du Socialisme contemporain : 1° La suppression de la propriété individuelle ; 2° Le principe révolutionnaire ; 3° L'internationalisme. Tel n'est pas le cas de nos amis Millerand et Jaurès, qui ne cessent d'affirmer publiquement leurs opinions collectivistes.

Après le discours opportuno-gouvernemental de M. Dupuy, et le discours radical de M. Goblet, est venu le discours socialiste prononcé à Marseille par M. Millerand, grâce auquel a été rétablie la vérité, sciemment altérée, sur les procédés et les doctrines socialistes, capables d'offrir au corps électoral « un programme assez « compréhensif pour rallier toutes les bonnes volontés, assez pré- « cis pour marquer sans ambages l'œuvre immédiate de demain, « assez net pour défier l'équivoque et la calomnie ! »

« ..... Oui, il est des propriétaires que nous menaçons. Je les « nomme tout de suite : ce sont les grands financiers qui, par une « série de manœuvres, se sont fait attribuer la propriété de ces « biens qui nous appartiennent et qui sont : la Banque, les Che- « mins de fer et les Mines. Oui, nous voulons les leur reprendre « et au plus tôt. »

« ..... Nous voulons assurer au travailleur le produit intégral « de son travail..... Nous voulons faire disparaître les spéculateurs « et les parasites, les seigneurs de la politique, de la presse et de « la finance, — rendre au travail, avec sa noblesse, tout son effet « utile.

« ..... Avant de nous rappeler au respect de la loi, que nos « adversaires commencent par nous en donner un exemple et « qu'ils veuillent bien l'observer dans son esprit comme dans sa « lettre.

« ..... Pour que nous puissions avec autorité prêcher l'obéis- « sance et la patience aux malheureux qui souffrent et qui atten- « dent l'allégement de leurs maux, il faut au moins que la ma- « chine législative puisse marcher et qu'elle ne fonctionne pas « dans le vide. — Voilà pourquoi la première réforme politique « que nous réclamons est la révision de la Constitution par une « Constituante.

« ..... Cette grande démocratie française a soif de vérité et de « justice. Elle saura en finir avec les fictions et les mensonges. « Elle donnera à la Révolution Française sa conclusion naturelle : « la République Sociale. »

L'anniversaire de la Semaine sanglante. — Cette année, plus encore que les précédentes, et cela en raison de l'accroissement progressif du contingent socialiste, le pélerinage révolutionnaire au Mur des Fédérés du Pére-Lachaise a été très imposant. Selon son habitude de particularisme, la fraction broussiste du parti socialiste a manifesté le matin du dimanche 28 mai. Toutes les autres nuances socialistes se sont unies l'après-midi dans un commun enthousiasme, dans une fusion des cœurs comme des souvenirs et des espérances.

Deux Ordres du Jour. — Le premier, voté à la salle Favié lors du meeting de protestation contre l'attitude du gouvernement à l'égard des manifestants du 1er Mai :

Les citoyens réunis à la salle Favié protestent énergiquement contre les brutalités de la police dans la journée du 1er Mai et contre l'attitude du gouvernement en cette circonstance, « engagent les socialistes à profiter de l'expérience et à s'organiser en brigades révolutionnaires pour assurer à l'avenir la liberté de la rue, la dignité et la sécurité des citoyens compromises par les violences policières.

« Engagent tous les élus des travailleurs à encourager et défendre le développement des organisations syndicales nationales et internationales par tous les moyens en leur pouvoir. »

Le deuxième, adopté par le meeting de la Bourse du Travail, contre les paroles injurieuses pour la classe ouvrière syndiquée prononcées à la Chambre par le caméléon économiste qui dirige si réactionnairement le *Siècle* :

Les travailleurs réunis le 15 mai à la Bourse du Travail, au nombre de plus de cinq mille, considérant la situation révolutionnaire dans laquelle le gouvernement et son parlement servile ont eux-mêmes conduits les travailleurs, en ajoutant par l'organe du renégat Yves Guyot, les plus grossières injures aux ouvriers, à l'approbation des attentats policiers, flétrissent le sieur Guyot et le vouent au mépris public.

Déclarent que l'heure n'est plus aux protestations platoniques et sans effet, qu'il importe de répondre à ces insultes et attentats par une organisation énergique et solide.

En conséquence, ils invitent tous les syndicats et groupes socialistes sans exception à s'organiser dans le plus bref délai en parti d'action, capable de faire respecter, par tous les moyens possibles, et leur dignité et leurs décisions en vue d'organiser la grève générale.

Vive la Révolution sociale !

Le mouvement socialiste au quartier Latin. — « Il ne se passe pas de jour, nous écrit l'un de nos bons amis du groupe des Etudiants socialistes révolutionnaires, sans qu'une nouvelle manifestation prouve que la jeunesse étudiante commence à sortir de sa torpeur et s'occupe, elle aussi, de la question sociale.

« En décembre 1891, c'était la formation du groupe des étudiants socialistes révolutionnaires internationalistes de Paris : un an après, c'était l'éclosion de la Ligue démocratique des écoles qui, si elle montre encore quelque répugnance à adopter dans toute sa teneur le programme socialiste révolutionnaire, compte dans son sein nombre de jeunes gens plutôt sympathiques à nos idées et servira d'intermédiaire entre la masse des étudiants également bourgeoise et le groupe des étudiants socialistes révolutionnaires ; le mois passé, c'était la conférence de M. Aulard, organisée par la Ligue démocratique ; hier, c'était la réunion publique et contradictoire organisée par le groupe des étudiants socia-

listes révolutionnaires avec le concours de la citoyenne Paule Mink.

« Cette réunion a eu un plein succès. Salle comble. Au début, quelques velléités d'obstruction de la part de certains étudiants venus à cette conférence avec l'unique désir de s'amuser, quelques sarcasmes lancés par des gens qui s'imaginent que l'étude des questions politiques ou sociales est l'apanage exclusif des hommes ; mais la courageuse et éloquente conférencière qu'est la citoyenne Paule Mink n'a pas de peine à mettre les interrupteurs à la raison ; c'est dans le plus grand silence qu'elle continue à traiter son sujet : l'émancipation des femmes.

« Courage, étudiants socialistes : vous marchez dans la bonne voie : continuez votre œuvre de propagande au quartier Latin ; organisez de nombreuses réunions publiques ; quelques-uns de vos camarades riront peut-être, au début, se moqueront de votre prétention de vouloir convertir les fils de bourgeois, mais rira bien qui rira le dernier ».

Quelques jours après cette brillante conférence, les Etudiants socialistes ont offert un punch d'honneur à notre vaillant ami Amilcare Cipriani. Enfin, dans le manifeste lancé à l'occasion du premier Congrès des Etudiants socialistes de France, nous y remarquons avec bonheur que la tradition révolutionnaire française n'est pas omise, parce qu'elle est peut-être la meilleure force de notre socialisme. Pas de formules exclusives. Les raisons historiques, économiques et morales du Socialisme sont également bien indiquées. A côté de leur intérêt de classe comme prolétariat intellectuel, n'y a-t-il pas pour inviter les étudiants à l'esprit de renoncement et à la solidarité désintéressée, l'idée pure de Justice, la morale révolutionnaire, le souvenir de notre chevalerie révolutionnaire, et la science sociale ?

Les propriétaires chrétiens. — Voici tout ce qu'a trouvé à opposer à la propagande socialiste le congrès des propriétaires chrétiens. Dans les régions où le Socialisme n'a pas encore pénétré, ces défenseurs de la propriété qui, comme tels, doivent être très chers à M. Dupuy, ne réussiront pas ; et là où ils réussiront, là où ils parviendront à créer des syndicats mixtes destinés à mettre l'exploité sous une plus étroite surveillance de l'exploiteur, eh bien, ces descendants de M. Jourdain auront fait, sans le savoir, de la bonne prose socialiste. Ce que les moutons de Panurge appellent bêtement le « socialisme catholique », ce que nous, nous appelons le syndicalisme catholique, peut semer ; la récolte sera faite par le socialisme révolutionnaire.

1° Multiplier les syndicats professionnels agricoles ;

2° Rendre les syndicats agricoles mixtes, non seulement en théorie, mais en fait : y attirer les ouvriers des champs par de sérieux avantages organisés en leur faveur ;

3° Répondre à la propagande des brochures et écrits socialistes par une propagande opposée ;

4° Multiplier dans les campagnes les institutions de patronage et de charité, afin d'éclairer les populations rurales et d'améliorer leur sort. Engager les propriétaires fonciers à résider le plus possible sur leurs domaines et à se mêler plus intimement à la vie des paysans ;

5° Dans les régions forestières troublées par les grèves des bûcherons, engager les propriétaires forestiers à s'efforcer d'exploiter eux-mêmes leurs coupes pour vendre ensuite le bois tout débité. La mise des coupes en adjudication crée des rapports difficiles entre les bûcherons et les marchands de bois, qui n'ont pas, pour résoudre les questions relatives aux salaires, l'influence naturelle des propriétaires forestiers sur les populations au milieu desquelles ils vivent.

Le Congrès des chemins de fer.— Le défaut de place nous a empêché de donner, le mois dernier, la liste des travaux de cet important congrès qui s'est tenu à la Bourse du Travail de Paris, et à propos duquel le *Figaro* a osé écrire : « Il est un devoir qu'un gouvernement ne peut déserter, c'est celui d'empêcher que le souci des intérêts, mal compris d'ailleurs, d'une corporation, ne vienne porter atteinte aux intérêts de toutes les autres. » Phrase odieuse à laquelle le Congrès a répondu par de fort dignes et fort sages délibérations, dont l'esprit général pourrait se traduire en cette affirmation : que le devoir du gouvernement serait d'empêcher que le souci des intérêts de la corporation des actionnaires de chemins de fer, ne vienne porter atteinte aux intérêts de toutes les autres.

Revendications à présenter aux Pouvoirs publics

Suppression du monopole des Compagnies. — Reprise de possession, par l'État, de toutes les Compagnies de Chemins de fer.

Prud'hommes. — Création d'une catégorie de prud'hommes spéciale à la corporation.

Service du contrôle. — Suppression des commissaires de surveillance administrative et leur remplacement par une Commission de contrôle composée d'ouvriers et employés de chemins de fer pris dans tous les services sans exception.

Service de guerre. — Les soldats du génie seront retirés du service des Compagnies ; les sections techniques étant à même de remplir toutes les obligations prévues en temps de guerre.

Revendications à présenter aux Compagnies

Réintégration. — Réintégration dans leur emploi respectif de tous les agents révoqués pour faits de grève ou pour cause syndicale.

Service de santé. — Tous les agents et la famille à leur charge auront le droit de prendre un médecin à leur choix ; les médicaments ordonnés seront payés par la Compagnie sans restriction, ainsi que les honoraires du médecin.

Les malades et blessés seront payés solde entière.

Durée du travail.— La journée sera de huit heures au maximum dans tous les services.

Les heures de présence partiront de l'entrée et de la sortie des dépôts, chantiers et bureaux.

Les heures supplémentaires ne seront commandées que dans des cas déterminés : accidents, enlèvement de neige, etc., et seront payées doubles.

Fermetures des gares.— Fermeture des gares petite vitesse, les dimanches et jours fériés, toute la journée.

Fermeture des gares grande vitesse (messageries), les dimanches et jours fériés, à dix heures du matin.

Changement de service du jour à la nuit.— Suppression des dix-huit et vingt-quatre heures de travail aux changements de service.

Un repos de vingt-quatre heures sera accordé à tous les changements de service du jour à la nuit, et *vice-versa* : ces changements devront se faire tous les quinze jours au maximum. Dans aucun cas ces jours de repos ne devront compter comme permission.

Repos obligatoire. — Chaque agent aura droit, une fois par semaine, à une cessation de service de trente-six heures ininterrompues.

Congés. — Un congé annuel de quinze jours, avec solde entière, sera accordé à tous les agents, avec faculté de le prendre en une ou plusieurs fois, aux époques choisies par lui, en tenant compte des nécessités de service.

Chaque fois qu'un agent partira en congé, il devra être remplacé dans son service, pour que ses collègues n'aient pas à souffrir du surcroît de travail.

Si, pour une cause quelconque, ces congés n'avaient pu être donnés, ils seront payés en supplément, au même taux que le prix de la journée habituelle.

Suppression des gratifications et des primes.— Les gratifications n'étant jamais ou rarement données aux méritants, leur chiffre étant exagéré quand elles sont distribuées aux chefs, il y aura par leur suppression un moyen facile d'augmenter les appointements.

Les primes des mécaniciens, chauffeurs et agents des trains seront également supprimées : le traitement de ces catégories sera augmenté en conséquence.

Suppression du marchandage et du travail à la tâche.— Application de la loi de 1848, abolissant le marchandage.

Suppression des amendes, des mises en charge et des mises à pied.— Leur remplacement par des réprimandes, avec ou sans inscription au dossier.

Et enfin, un projet-règlement d'une Caisse de Retraites uniforme pour toutes les Compagnies.

Ouvriers et employés de l'Etat : les facteurs des Postes. — Le mouvement syndical gagne jusqu'aux ouvriers et employés des services publics. L'inquiétude gouvernementale qu'il fait naître existe depuis longtemps et grandit visiblement. Témoin la lettre adressée le 17 mai dernier à M. Dupuy, président du conseil, par M. Sainte-Claire-Deville, directeur de la Manufacture des Tabacs, et publiée par la *Libre Parole* :

Paris, 17 mai 1893.

Monsieur le Président,

A la suite de la demande que j'ai eu l'honneur de vous adresser, il y a une quinzaine de jours, à l'effet d'obtenir de vous la faveur d'un entretien sur la question des rapports existant aujourd'hui entre les administrations publi-

ques et les ouvriers qu'elles occupent, vous avez bien voulu charger votre chef de cabinet de me recevoir pour que je lui expose mes idées à ce sujet.

Malheureusement, je n'ai pas pu voir M. Artaud, qui est tombé malade le jour même pour lequel il m'avait donné rendez-vous et qui n'est pas encore rétabli.

Cependant, monsieur le président, les *événements marchent* et le *temps presse*; une *vive agitation existe*, en ce moment même, *parmi les ouvriers des tabacs et des allumettes*, parmi ceux des *établissements militaires*, dans le *personnel inférieur de la Ville de Paris*, dans celui de la Compagnie du Gaz, etc., en sorte que le fonctionnement de plusieurs *services publics importants se trouve menacé*.

D'autre part, **j'apprends que la chancellerie, émue de la situation, prépare une modification à la loi des syndicats** qui, à mon avis, serait sans efficacité aucune.

C'est pourquoi je viens encore une fois m'adresser à vous, monsieur le président, et, en votre qualité de chef du gouvernement et, par conséquent, de représentant de l'ensemble des services publics, vous demander de vouloir bien me permettre de vous présenter quelques considérations dues autant à une longue expérience pratique du personnel ouvrier qu'à une *étude approfondie du côté légal et théorique de la question*.

Veuillez agréer, etc.

H. Sainte-Claire Deville,
Directeur des Manufactures de l'État,
3, place Pereire, Paris.

La liste dénoncée par l'auteur de cette lettre n'est pas complète. Il convient d'y ajouter les facteurs des postes.

On se rappelle qu'ils avaient nommé une délégation de 25 membres, chargés de porter aux pouvoirs publics leurs revendications. Ils demandaient que leurs appointements fussent portés de 1,000 et 1,500 à 1,200 et 1,800. Ils réclamaient en outre que l'indemnité de logement de 200 francs, accordée déjà aux commis, fût étendue aux facteurs.

Tout ce qu'ils ont pu obtenir c'est la promesse d'insérer dans le prochain budget une somme de cinquante francs pour indemnité de logement, les appointements restant d'ailleurs au taux primitif, 1,000 et 1,500 francs.

Devant rendre compte à leurs mandants de ce maigre résultat de leurs démarches, les délégués convoquèrent les facteurs à la Bourse du Travail pour le samedi 20 mai, à 10 heures du soir. La réunion devait être privée; pour éviter tout mélange suspect, les facteurs étaient invités à venir en tenue.

A cette nouvelle, M. de Marguery, directeur des postes de la Seine, fait appeler un des délégués et lui dit : « La réunion n'aura pas lieu ; vous allez immédiatement faire distribuer une circulaire pour la décommander. Écrivez. »

Et le facteur d'écrire sous la dictée du maître une circulaire qui déclarait non avenue la convocation du 16 mai.

Ainsi ce n'est pas seulement le droit de grève et de syndicat

mais même le droit de réunion que l'administration prétend refuser à ses agents.

Les employés aux écritures.— Ce n'est pas seulement l'industrie privée, ce n'est pas seulement l'atelier, l'usine, la mine qui sont infestés du fléau syndical. Voici encore une nouvelle phalange qui se constitue. Celle-là comprendra les employés de toutes catégories. Ils sont cinq cents mille — une armée.

L'Association parisienne des employés aux écritures, fondée le 2 Avril 1891, avait en quatre mois réuni 34,000 signatures au bas d'une pétition destinée à introduire dans la loi des prud'hommes, le mot « employé » à côté du mot « ouvrier ». La Chambre approuva et depuis tous les projets de loi relatifs aux questions du travail sanctionnent cette innovation.

L'Association ne pouvait s'arrêter en si bon chemin. Elle se mit en relation avec les départements. Un congrès s'assembla à Compiègne le 24 Avril 1892 et les premières bases d'une fédération nationale y furent posées. Le 15 et le 16 juillet prochain auront lieu probablement un nouveau congrès auquel le projet sera discuté sur les bases suivantes :

Constituer la solidarité entre toutes les sociétés françaises d'employés de toutes catégories ; organiser des syndicats dans toutes les villes où il n'en existe pas ; préparer l'entente entre le travailleur ouvrier et le travailleur employé en vue d'unifier leurs forces sociales pour discuter leurs intérêts vis-à-vis du capital.

Le Syndicat des Journalistes Socialistes.— L'appel lancé par Jaclard en faveur de la formation de cette amicale association a été entendu. Environ soixante publicistes socialistes appartenant à toutes les nuances de cette opinion, étaient présents, à une première réunion tenue dans les bureaux de la *Revue Socialiste*. Parmi les premiers adhérents nous citerons les citoyens Jules Guesde, Millerand, Cipriani, Francolin, Arhndt, Viviani, Chauvière, Longuet, Argyriadès, Parmentier, Drs. Blatin et Pioger, Maurice Charnay, Rouanet, Fournière, Gromier, etc.... La commission chargée de rédiger les statuts a été composée des citoyens Briand, Amilcare Cipriani, Etiévant, Jules Guesde, Jaclard, Millerand, Adrien Veber.

BELGIQUE

Le Congrès International des Mineurs.— Sans la regrettable expulsion de Belgique de Basly et de Lamendin, par le fait d'une mesure anti-française du ministère clérical, le 4e Congrès interna-

tional des mineurs se serait passé sans incidents, car tous les délégués étaient animés du véritable esprit socialiste de solidarité fraternelle.

Le premier Congrès international des mineurs eut lieu en Belgique à Jolimont en Avril 1890, et il n'eut d'autre but que d'échanger des idées sur les forces respectives des mineurs dans chaque pays.

En mars 1891, les délégués des mineurs de toutes nations se retrouvèrent à Paris, à la Bourse du Travail où fut véritablement fondée la Fédération Internationale des Mineurs et indiquée l'idée qu'une grève générale *pourrait* s'imposer.

Le 3e Congrès eut lieu à Londres en Juin 1892. L'on y vota que la grève générale *devait* être discutée par les mineurs.

Cette année, à Bruxelles, le quatrième Congrès international des mineurs vient *d'adopter* le principe de la grève générale.

Voici les principales autres résolutions votées :

Le Congrès confirme le principe de limiter par la loi la journée dans les mines à huit heures exclusivement de l'entrée à la sortie de la mine.

Le Congrès conseille à toutes les nationalités d'employer les moyens légitimes dans leurs pays pour obtenir ce résultat.

Les questions telles que la location des mines, le droit au passage, le droit de propriété, la nationalisation du sol et du sous-sol seront soumis au prochain Congrès.

Le travail des femmes dans les mines doit être interdit dans tous les pays.

L'inspection des mines étant insignifiante, il faudrait augmenter le nombre d'inspecteurs et les recruter parmi ceux qui travaillent ou ont travaillé dans les mines.

Enfin, après avoir voté un vœu flétrissant les persécutions dont sont victimes en Allemagne et en Autriche les sociétés ouvrières, le Congrès a désigné l'Allemagne comme pays où devrait se réunir l'an prochain la Fédération Internationale des Mineurs.

Ont été élus pour une année membre du bureau de la Fédération Internationale des Mineurs : Angleterre : Thomas Burt (sous-secrétaire d'État) et Benjamin Pickard ; — France : Rondet et Lamendin ; — Belgique : Cavrot et Callewaert ; — Allemagne : Schrœder et Schuntz ; — Autriche-Hongrie : Zanger.

HOLLANDE

L'*Internationale des Employés de Chemins de Fer*. — Communication reçue :

Chers collègues,

La Fédération néerlandaise du personnel des chemins de fer *Toujours en Avant* ! ayant décidé de se faire représenter au Congrès socialiste international qui se tiendra à Zurich du 6 au 12 août prochain, a l'honneur de porter à votre connaissance qu'elle a pris l'initiative de se mettre en rapport, à l'occasion du Congrès précité, avec toutes les fédérations ou syndicats du personnel des chemins de fer en Europe, afin d'organiser un Congrès professionnel international.

Le congrès tend notamment à créer des relations de solidarité entre tout le personnel syndiqué de l'Europe.

Le congrès aura également lieu à Zurich à une date qui sera ultérieurement fixée, mais en tout cas pendant le congrès socialiste.

Nous vous demandons donc de participer à ce congrès, et, dans le cas où vous accepteriez, de vouloir bien nous faire parvenir, avant le 20 mai prochain, vos propositions, afin que nous puissions les mettre, avec toutes les autres, à l'ordre du jour.

Nous sommes convaincus que l'intérêt du congrès projeté ne vous échappera pas et nous espérons fermement que vous voudrez, en y adhérant, nous apporter votre concours.

Nous vous prions instamment de vouloir bien donner la plus grande publicité possible au présent appel, soit par l'organe de vos journaux corporatifs, soit par d'autres moyens, pour que tous les syndicats analogues, dont nous pourrions ignorer l'existence, en soient avisés et puissent y répondre.

Veuillez nous faire parvenir votre réponse le plus tôt possible, à l'adresse de notre secrétaire, F. Leverington, employé du chemin de fer néerlandais, rue Zwammerdam, 69 (2e étage), Amsterdam.

ANGLETERRE

L'union socialiste.— Trois groupes distincts représentent le parti socialiste en Angleterre ; la *Fédération démocratique*, de Hyndmann ; la *Ligue socialiste*, de William Morris ; la *Société fabienne*, de Bernard Shaw.

A la campagne menée isolément et parfois en concurrence, vient de succéder une entente, grâce à laquelle les trois sociétés ont pu lancer un manifeste dans lequel elles déclarent qu'elles poursuivent en commun la réalisation immédiate des huits revendications suivantes :

1° Limitation par la loi de la journée de travail à 8 heures ;

2° Interdiction du travail des enfants :

3° Entretien gratuit des enfants nécessiteux ;

4° Paiement du même salaire aux femmes qu'aux hommes, pour un même travail ;

5° Fixation d'un minimun de salaire pour tous les ouvriers de l'Etat ou des communes ;

6° Interdiction de l'embauchage par contrat ;

7° Suffrage universel ;

8° Rémunération des services ou mieux des intérêts de tous.

SUÈDE

La première Maison du Peuple.— Installée à Malmö, elle a coûté 85,000 couronnes, et à son inauguration, le 2 avril, assistaient environ mille personnes, parmi lesquelles des délégués des cercles socialistes danois.

Le Parlement du Suffrage universel.— Le Folkerigsdag, l'assemblée populaire élue au suffrage universel et réunie ces jours-ci à Stockholm, a clos sa session.

Avant de se séparer l'assemblée populaire a chargé son président de transmettre au Rigsdag légal la question suivante : « Le gouvernement a-t-il l'intention de proposer dans la présente session une modification aux dispositions constitutionnelles relatives au droit de suffrage ? » La Chambre des députés saisie de cette question a refusé, par 118 voix contre 94, de la laisser discuter.

Le *Folkerigsdag*, avant de se séparer, a décidé que le 1er juin, une manifestation générale en faveur du suffrage universel aurait lieu dans tout le pays.

DANEMARK

Conseillers municipaux socialistes.— Aux élections complémentaires pour la nomination de sept conseillers municipaux à Copenhague, les conservateurs sortants furent remplacés par un modéré, quatre radicaux, et deux socialistes.

ALLEMAGNE

La solution.— Au dernier Congrès de Marseille, Liebknecht avait prédit que le Parti socialiste ferait échouer le projet de loi militaire et que le gouvernement affolé en serait réduit à la dissolution, laquelle ne ferait qu'augmenter les succès et la puissance du Parti socialiste, et accroître d'un million de voix et d'une quinzaine de députés l'effectif du Socialisme.— Le premier terme de cette prédiction s'est réalisé ; il en sera de même du deuxième.

Le service pharmaceutique.— Quelques villes, Cologne entre autres, ont déjà commencé à exploiter directement cette branche d'industrie. L'Assistance publique de la ville, qui en est chargée, a publié son rapport pour l'année 1892.

Il résulte de ce rapport que, dans la période triennale 1890-92, la moyenne annuelle de recettes a oscillé entre 80 et 90,000 ordonnances, lesquelles, expédiées par l'Administration,

ont donné, comparativement aux prix indiqués par la pharmacopée, des bénéfices importants à la ville, 100,000 francs en moyenne par an. L'économie que l'Assistance publique a réalisée sur les prix des pharmacies particulières s'élève à 65 % environ.

Les Accidents du Travail aux différentes heures de la journée:

Dans la matinée ;

De 6	à 7	heures	435	accidents
7	8	—	794	—
8	9	—	814	—
9	10	—	1.069	—
10	11	—	1.598	—
11	12	—	1.590	—

Dans l'après-midi :

De midi	à 1	heure	587	accidents
1	2	heures	745	—
2	3	—	1.037	—
3	4	—	1.263	—
4	5	—	1.178	—
5	6	—	1.306	—

Ce tableau vient grossir le nombre des arguments en faveur de la réduction de la journée de travail.

ROUMANIE

Le Congrès du Parti Socialiste.— D'après une correspondance du *Peuple :*

Les socialistes roumains ont tenu, dans le courant d'Avril, à Bucharest, leur premier Congrès : 64 délégués y assistaient. On y a discuté d'abord et voté le programme, formé de deux parties, l'une politique, l'autre ayant un caractère professionnel.

Parmi les revendications formulées dans la partie politique, on remarque le suffrage universel, la transformation de l'armée permanente, en la remplaçant par la nation armée, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'égalité complète juridique et politique de l'homme et de la femme, l'abolition des tribunaux militaires, etc.

Quant au programme économique on y réclame pour les ouvriers industriels la journée de huit heures, la suppression du travail aux pièces, la défense du travail de nuit et celui des enfants au-dessous de 14 ans, un jour de repos par semaine, la réglementation du travail des femmes et l'assurance en cas d'accidents.

Dans l'intérêt des travailleurs agricoles, on demande le rachat par l'Etat des grandes propriétés pour les affermer à des Sociétés

coopératives, en leur fournissant les machines, semences, engrais, etc., et en leur procurant le crédit à des conditions équitables ; suppression des charges écrasantes qui pèsent sur les paysans.

Le Congrès a déclaré, en outre, que la lutte entre les différentes nationalités, de même que l'antisémitisme, n'avaient d'autre but que de favoriser les intérêts des classes dirigeantes.

ITALIE

Agitation socialiste.— Le Conseil municipal d'Imola, patrie d'Andréa Costa, a été dissous à cause de sa participation officielle et solennelle à la manifestation du 1er Mai.

Le premier congrès des socialistes siciliens s'est tenu à Palerme et a affirmé la nécessité d'une fédération ouvrière spéciale à la Sicile sous le principe de la lutte des classes.

A signaler l'apparition d'un nouveau journal socialiste : *Il Lavoratore Bresciano.*

Voici la composition d'un Comité national socialiste, issu du sein de la commission centrale permanente nommée par le dernier congrès socialiste de Gênes :

Pour le Piémont : les citoyens De Amicis et Lerda (Turin) ; Griggi, Mongini et Sacco (Alexandrie) ;

Fila, pour la province de Biella ;

La Ligurie : le citoyen Chiesa ;

La Lombardie : la section du Parti et les citoyens Bissolati, Nosela et Davoglio ;

La Vénétie : les citoyens Florian et Levi ;

La région de l'Emilia : les citoyens Prampolini, Berenini, Canora, députés socialistes, et Baducci, publiciste ;

La Toscane : R. Buoninsegni ;

La province de Rome, de Naples et de Sicile : les citoyens Bonelli, Croce, Alfani, Martucci et Bosco.

Un service public municipal.— L'on va inaugurer à Rome une buanderie à vapeur avec des fours pour les désinfections, bâtie et exploitée directement par la municipalité.

SUISSE

Une proposition socialiste.— M. Curtius a proposé au Conseil fédéral un projet de loi ayant pour but de déclarer à tout jamais inaliénables les nombreux cours et chutes d'eau de la Suisse, afin d'empêcher l'accaparement de ces richesses naturelles par des capitalistes désireux d'exploiter à leur unique profit la force motrice dont elles sont susceptibles.

Le Congrès de Bienne.— Le Congrès de la Fédération ouvrière suisse comptait 392 délégués représentant 111.000 membres sur 180.000 dont se compose la Fédération.

Au sujet de l'assurance obligatoire en cas d'accidents ou de maladies, les décisions suivantes ont été adoptées :

1° Les primes pour l'assurance en cas de maladie seront à la charge des assurés, qui en auront l'administration ;

2° Le service médical, y compris les médecins, demeurera à la charge exclusive de la Fédération, des cantons et des communes ;

3° Les caisses de secours en cas de maladie seront organisées par professions et métiers ; on cherchera à en faire autant pour les caisses de secours qui existent dans les fabriques et les établissements industriels ;

4° Les primes pour l'assurance en cas d'accidents seront payées exclusivement par les patrons ;

5° Les caisses de secours en cas de maladie viendront en aide aux assurés pendant quatre semaines, s'il y a incapacité de travail.

Visant la législation internationale protectrice du Travail, le Congrès a voté les résolutions suivantes :

1° Les ouvriers organisés de tous les pays doivent entretenir toujours une agitation assez accentuée pour arriver à une législation internationale protectrice du travail ;

2° Les ouvriers ne doivent jamais oublier, au moment des élections surtout, d'imposer aux candidats le devoir de porter devant les corps législatifs, la législation internationale du travail et de s'employer, autant que possible, pour la faire aboutir ;

3° Le gouvernement fédéral convoquera à bref délai les délégués des ouvriers organisés des différents pays pour traiter et préparer la solution des questions concernant la législation internationale ;

4° Les organisations ouvrières catholiques seront invitées à entrer dans le mouvement ayant pour objet d'obtenir une législation internationale favorable aux intérêts des travailleurs, en se conformant aux termes de l'Encyclique de Léon XIII sur la question ouvrière.

Voici maintenant la plus importante proposition votée, relative à l'institution du syndicat obligatoire :

Toute loi sur les arts et métiers qui n'aura pour base les syndicats obligatoires, doit être considérée comme impuissante à atteindre son but.

1° Les syndicats obligatoires, dans chaque profession, doivent comprendre deux groupes distincts : celui des patrons et celui des ouvriers.

Ces groupes s'entendront pour régler :

a. Les conditions de l'apprentissage ;

b. La journée normale ;

c. Les conditions du salaire.

2° Les syndicats obligatoires devront être organisés dans chaque commune ou chaque district où existent des éléments professionnels suffisants.

3° Chaque patron et chaque ouvrier exerçant une profession syndiquée fait de droit partie du syndicat.

4° Les décisions prises par le syndicat ont force de loi pour tous les patrons et tous les ouvriers exerçant dans le district ou dans la commune la profession syndiquée.

5° Il est institué une fédération cantonale des syndicats obligatoires dans chaque canton. Elle a pour organe une commission composée de délégués en nombre égal de chaque syndicat de patrons et d'ouvriers. Elle prononce sur les réclamations qui s'élèvent dans le canton contre les décisions d'un syndicat, et tranche les conflits qui se produisent entre les syndicats des patrons et des ouvriers d'une profession.

6° Il est institué une fédération suisse de tous les syndicats obligatoires existant dans les cantons. Elle a pour organe une commission composée de délégués patrons et ouvriers, en nombre égal des fédérations cantonales. Elle prononce sur les réclamations qui s'élèvent contre les décisions d'une commission cantonale et tranche les conflits qui se produisent entre des commissions cantonales.

7° Le gouvernement fédéral et les gouvernements cantonaux ont le droit de se faire représenter par des membres ayant voix consultative dans la commission fédérale et dans les commissions cantonales.

A propos de ce congrès, le *Temps* a donné le secrétaire du Secrétariat national du Travail mine comme « appartenant à la fraction catholique », et son secrétaire-adjoint Schwitz Guebel comme anarchiste. Or, ce dernier a depuis longtemps renié Bakounine. Quant au citoyen Greulich, il est et a été un démocrate socialiste.

L'assurance contre le chomage.— Sur l'initiative de l'*Arbeiter-Union*, fédération locale des syndicats ouvriers et des sociétés démocratiques, voici, après Berne, Bâle et St-Gall, la ville de Zurich, qui s'occupe de la création d'une caisse d'assurance pour les ouvriers sans travail, dans le sens indiqué par notre mouvement social d'avril dernier.

Le Congrès de Zurich.— Nous rappelons que ce congrès international qui promet d'offrir le plus vif intérêt, aura lieu du 6 au 15 août prochain. Dans notre bulletin de juillet nous résumerons les préparatifs de sa laborieuse organisation, et donnerons les projets de résolution déjà envoyés au bureau qui nous parviendraient.

Adrien VEBER.

REVUE DES LIVRES

Un livre anarchiste américain.— *(Instead of a book, by a man too busy to write one).* — 1 vol., New-York, Benj. R. Tucker, Publisher 1893.

Sous ce titre bizarre : *A la place d'un livre, par un homme trop occupé pour en faire un*, M. Benjamin R. Tucker, nous envoie un volume de cinq cent douze pages, d'une impression très serrée. M. B. R. Tucker, est l'éditeur d'un journal anarchiste américain : la *Liberté*. Il y a en effet quelques raisons de dire que son volume n'est pas un livre, car il se compose d'articles parus pour la plupart dans la *Liberté*. Toutefois l'auteur a réuni les différents articles en quelques chapitres sous des titres généraux tels que : l'individu, la société et l'état ; argent et intérêt : terre et rente ; socialisme ; communisme, etc... M. B. R. Tucker est un disciple de Proudhon ; plusieurs de ses articles sont curieux. Je regrette cependant qu'ils soient presque uniquement théoriques, et d'une théorie parfois fâcheuse. Ainsi l'auteur insistant sur la séparation du mouvement socialiste, en anarchisme et socialisme étatiste, et présentant les socialistes les uns comme partisans de l'autorité, les autres de la liberté, prévoit « qu'après que l'ordre social actuel aura été écrasé entre ces deux camps, *le dernier et le plus âpre conflit* sera encore à venir. » Maintenant que nous subissons tous la domination de la société capitaliste, est-ce bien le moment de faire de pareilles hypothèses, au lieu de nous réunir dans la lutte contre le capital ? G. GHISLER.

Ebauches. (Nouvelles et croquis), par Robert Bernier. — *Bibliothèque des Modernes*, 10, rue Monge.

En parlant de Bernier nous ne sortons pas des admirateurs de Gambetta, du moins par son préfacier, le félibre Xavier de Ricard, ami du félibre Tournier.

Notre ami n'a pas besoin d'être présenté aux lecteurs de la *Revue Socialiste*, qui ont su apprécier ici même l'esprit socialiste de ses critiques littéraires et artistiques. Il nous suffira donc de signaler à l'attention ce

gracieux petit volume de contes tristes, tristes, parce que tous ils nous content avec une élégante sobriété plusieurs des mille et une misères ou tares de la vie.

Ces nouvelles fourmillent de détails psychologiques discrètement indiqués, notamment chez les gens de la campagne ou de la « basse classe ». — Chacun de ces croquis est un bien brossé tableau du genre, où personnages et paysages sont très habilement dessinés et groupés avec beaucoup d'art et de goût.

De conclusion socialiste, de moralité sociale nettement formulée, il n'y en a pas, l'auteur n'étant pas un pédant ; mais le choix des sujets, la manière dont ils sont présentés, quelques rares phrases personnelles à l'auteur très naturellement amenés, tout concourt à une miséricordieuse impression d'ensemble. Et l'on sort de cette lecture plein de pitié et de désir pour mieux vivre pour les autres, en proie à un vague mais suggestif besoin de rêver à une société où de pareilles misères morales ne seraient plus possibles.

Contes populaires, par Charles Tétard. — Bibliothèque de l'*Art Social*, 5, impasse de Béarn. — Prix : 1 fr. 25.

Bernier a écrit pour les grandes personnes. Voici, maintenant, des contes pour les enfants, et ce ne sont pas les moins socialistes, au contraire. — La *Conversion d'André Savenay*, de notre ami Georges Renard, a été le premier roman socialiste.

Voici les premiers contes socialistes pour les enfants ; ou plutôt le premier livre de contes socialistes, car, dans le roman de M. Georges Renard, André en conte un fort joli à la petite Madeleine.

Certes, à regret, nous ne conseillons pas aux instituteurs de lire ces contes en classe et de les commenter pendant les heures consacrées à l'instruction civique et morale. Ils seraient révoqués. Cependant nous serions très heureux que quelques-uns les lisent ; et, là où les municipalités sont socialistes, peut-être n'oserait-on pas s'en prendre aux instituteurs qui auraient le courage de s'en inspirer dans leurs leçons sociales.

Papas bourgeois, achetez-les à vos enfants, afin qu'il deviennent moins rébarbatifs aux idées révolutionnaires du socialisme ; papas ouvriers achetez-les aussi, car vous ne pourrez trouver langage plus simple pour inculquer à vos enfants des sentiments socialistes.

J'ai lu et fait lire avec le plus grand plaisir les six charmantes petites nouvelles enfantines de ce petit livre d'éducation socialiste. Nous regrettons bien d'avoir à y constater des tendances anarchistes ; mais peu importe ; avec l'âge vient la conviction raisonnée, le socialisme conscient.

Pas de morale à la Berquin, pas de recommandations de simple charité ; la justice sociale par le collectivisme est nettement posée et expliquée, et cela d'une façon si simple, si doucement insinuante qu'elle ne peut manquer de s'infiltrer dans les jeunes esprits qui liront ce valeureux opuscule, tout empreint à la fois de grâce enfantine et du tourment de la question sociale. Oh ! nous sommes sûr que, comme l'un de ses petits héros, l'auteur a pleuré « les larmes du juste pleurant devant l'injustice. »

Adrien Veber.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Mesures légales propres à restreindre la prostitution, par Louis Bridel, professeur à la Faculté de Droit de Genève.— Genève, imprimerie Paul Dubois, quai des Moulins.— Prix, 30 cent.

Le mouvement féministe et le Droit des Femmes, par Louis Bridel, professeur de législation comparée à l'Université de Genève.— Genève, Ch. Eggimann et Cie, éditeurs, 25, rue du Rhône.— Prix, 60 cent.

Le Droit de la Femme mariée sur le produit de son travail, par Louis Bridel.— Genève, librairie Stapelmohr, 24, rue Corraterie.— 60 c.

Italie et France. — Opuscule politique de grande actualité. — Rome, imprimerie Innocenzo Artero, place Montecitorio, 121.

La Société mourante et l'Anarchie, par Jean Grave : préface par Octave Mirbeau. — Paris, Tresse et Stock, éditeurs, 8-9-10-11, Galerie du Théâtre Français.— Prix, 3 fr. 50.

La Chanson Panthéiste, par Marc Amanieux. — Paris, chez Paul Ollendorff, éditeur, 28bis, rue de Richelieu.— Prix, 5 fr.

La solution de la Question Sociale, par l'abbé Delory.— Paris, à la librairie Charles, 8, rue Monsieur-le-Prince.— Prix, 60 cent.

Les Bourses du Travail, par Molinari. — Paris, chez Guillaumin et Cie, 14, rue de Richelieu.— Prix, 3 fr. 50.

Mes preliminaires, brochure par Honoré.— Paris, quai des Célestins, 2, imprimerie Larousse, 17, rue Montparnasse.

Sémites et Aryens, par Charles Picard. — Paris, chez Félix Alcan, 108, boulevard St-Germain.— Prix, 1 fr. 50.

La Pallas des Peuples, par J. Strada. — *L'Epopée Humaine*, deuxième cycle de civilisation.— Paris, chez Paul Ollendorff, 28bis, rue de Richelieu.— Prix, 3 fr. 50.

LA SANTÉ DE BENOIT MALON

Nos lecteurs ont appris par la presse que notre cher directeur a quitté Nîmes, où il était venu se confier aux soins de ses amis, les docteurs Guichard et Delon, pour se rendre à Paris en vue de subir une opération qui devait être faite par le docteur Périer, chirurgien à Lariboisière. Cette opération n'ayant pas été jugée nécessaire, B. Malon reçoit actuellement les soins du docteur Julien Pioger, d'Asnières, son ami. Aux vives souffrances qu'éprouvait le malade les semaines précédentes, a succédé une détente très sensible occasionnée par un abcès.

L'état moral du philosophe socialiste n'a pas cessé d'être excellent.

Le Directeur-Gérant : Benoît Malon.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME DIX-SEPTIÈME

N° 97. — JANVIER 1893

N° 98. — FÉVRIER 1893

N° 99. — MARS 1893

N° 100. — AVRIL 1893

N° 101. — MAI 1893

N° 102. — JUIN 1893

Cannes — Imp. Typo-Lithographique Figère et Guiglion, rue de la Gare, 3.



